O.L.
25.7.17



REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE



NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

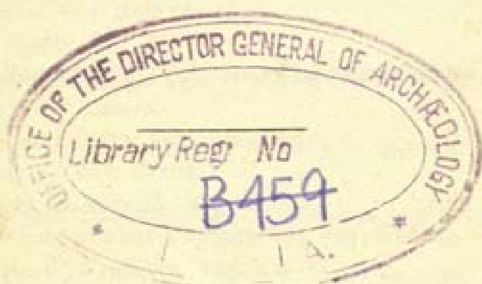
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

HUITIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE.



PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67
1874

ANNÉE 1874

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — **3 Janvier** — **1874**

A NOS LECTEURS.

L'année qui vient de s'écouler a rendu à la *Revue*, comme nous l'espérions, la régularité que depuis la guerre elle n'avait pas réussi à retrouver. Cette régularité n'est possible que si les articles nous arrivent en nombre suffisant, et nous adressons tous nos remerciements à nos collaborateurs pour ne pas nous en avoir laissé manquer. Leur activité est pour nous le meilleur des encouragements : elle nous démontre l'utilité d'une œuvre qui rencontre une sympathie aussi complètement désintéressée. Le temps où il nous sera possible de rémunérer les auteurs de nos articles est encore dans un horizon très-lointain; les articles que nous demandons ne sont pas faciles à faire; outre qu'ils supposent des connaissances spéciales, ils exigent d'habitude un vrai travail; ils sont peu lus et ne rapportent pas même à leurs auteurs une grande notoriété; ils leur attirent souvent des ennemis et des difficultés de plus d'un genre, soit par la sévérité impartiale que nous les encourageons à y déployer, soit par leur simple insertion dans un recueil qui n'est pas agréable à tout le monde. Si donc, malgré toutes ces excellentes raisons pour ne pas écrire dans la *Revue*, nous trouvons en nombre suffisant des collaborateurs comme nous les souhaitons, on ne peut expliquer ce phénomène que par deux causes : le désir d'aider une entreprise qui paraît à quelques personnes pouvoir rendre service au pays, et le plaisir de dire la vérité.

Nous devons avouer qu'après la guerre nous avions craint de ne pouvoir plus recruter notre petite phalange. Une perturbation si profonde avait été jetée dans toute l'activité nationale que nous ne savions si nous trouverions encore d'abord des lecteurs, puis des coopérateurs. Ni les uns ni les autres, en petit nombre il est vrai, ne nous ont fait défaut. Dès 1871, M. Bréal nous offrait, voyant la *Revue* qui chancelait, de venir à son aide, et nous acceptions de grand cœur. L'année dernière, M. Monod, notre assidu collaborateur avant la guerre, devenait un de nos rédacteurs. M. Stanislas Guyard a justifié toutes les espérances

que nous fondions sur son entrée au secrétariat : c'est grâce à lui que la *Revue*, qui était en train de passer à l'état de journal *paraissant quelquefois*, est redevenue un recueil hebdomadaire.

Nous avons réuni jadis les noms de ceux qui nous avaient le plus aidés au début ; qu'il nous soit permis de présenter ici au public la liste de nos collaborateurs actuels : nous entendons par là ceux qui nous ont donné des articles en 1872 et 1873. Ils se distinguent en deux groupes : ceux qui étaient des nôtres avant la guerre, ceux qui nous sont venus depuis. En tête des premiers figurent comme autrefois MM. Rod. Reuss, Ch. Thurot, Tamizey de Larroque, A. Bergaigne, L. Havet, puis MM. A. de Barthélemy, F. Baudry, C. de la Berge, Boissier, Caillemer, Carrière, Chabouillet, L. Couture, Defrémery, Fagniez, L. Feer, Gaidoz, Geffroy, J. Guiffrey, Hillebrand, F. Justi, Leger, Lot, l'abbé Martin, Maspero, Meunier, Müntz, M. Nicolas, G. Perrot, Sayous, Tournier, Viollet, Weil. De nouvelles recrues se sont présentées pour les directions les plus différentes de la science. La partie historique de notre œuvre a surtout gagné à l'acquisition, pour les temps anciens, de MM. Nicole et Bouché-Leclercq, pour le moyen-âge de MM. Grandmaison, Giry, S. Luce, Molinier, Tuetey, pour l'époque moderne de M. Albert Sorel, dont les articles ont ajouté pour ainsi dire à la *Revue* toute une province qui jusqu'ici lui avait été à peu près fermée ; M. Longnon a enrichi notre recueil d'études géographiques qui garderont une valeur durable ; l'archéologie a acquis un critique habile et qui fait déjà autorité en M. Albert Dumont ; l'histoire du droit et celle des institutions ont été traitées par MM. Thévenin et Rivier. — Les études orientales, sous presque toutes leurs formes, ont vu s'accroître le nombre de ceux qui les représentent chez nous ; nos lecteurs ont remarqué les articles de M. Barth sur les langues et les littératures de l'Inde, ainsi que ceux de M. Garrez ; M. E. Senart nous donne aujourd'hui un gage de sa future collaboration ; les articles de MM. J. Derenbourg, Neubauer, Berger, M. Vernes, se rapportent au domaine sémitique ; les littératures orientales plus modernes ont été touchées par MM. Barbier de Meynard et Fagnan ; l'égyptologie a inscrit les noms de MM. Grébaut et Pierret ; enfin M. Specht a apporté à la *Revue* ce qui lui avait jusqu'ici fait complètement défaut, la critique des publications relatives à la Chine. — En regard de cette richesse, le domaine de l'antiquité philologique et littéraire paraît bien pauvre ; M. Gantrelle et plus récemment M. Le Coultre sont les seuls collaborateurs nouveaux que nous avons accueillis depuis la guerre. — Les littératures modernes ont été plus heureuses : pour les langues romanes, nous avons reçu le concours de MM. Bonnardot, A. Darmes-

teter, Morel-Fatio, Pannier, celui de MM. Bauer et Joret pour l'allemand, celui de M. de Puymaigre pour la littérature comparée. — La critique des œuvres de philosophie est représentée par M. Thurot et M. Chotard.

En donnant cette liste, nous sommes surpris nous-mêmes, et tout à la fois honorés, de trouver un tel cercle de collaborateurs. Nous espérons que dans l'avenir il s'élargira de plus en plus, sans que l'esprit qui anime ce journal soit jamais ni altéré ni affaibli.

---

1. — **Buddhism : its historical, theoretical and popular aspects.** In three lectures. By Ernest J. Eitel, M. A. P. D. of the London Missionary Society. 2d. edit. London, Trübner, 1873. — Prix : 6 fr. 25.

Ce petit ouvrage, encore qu'il se donne modestement pour une « esquisse populaire » du Buddhisme, emprunte une certaine autorité soit au nom de l'auteur, connu par un utile *Manuel pour l'étude du Buddhisme chinois*, soit aux longues études dont il nous est présenté comme le résultat. Malheureusement M. E. est beaucoup moins indianiste que sinologue; cela se reconnait de reste en plusieurs cas[1]. Je signalerai, comme le plus notable, la théorie sur laquelle il insiste complaisamment dans sa première lecture : suivant lui une foule de traits dans la légende de Çâkyamuni décèleraient l'influence et l'imitation des récits évangéliques. On imagine que l'auteur n'a pu, sans bien des libertés, bien des violences d'interprétation, parvenir à cette conclusion que « à la seule exception du crucifiement, » presque tous les incidents caractéristiques de la vie du Christ se retrouvent » racontés dans les traditions buddhiques de la vie du Buddha Çâkyamuni Gau- » tama » (p. 14). Mâyâ est comparée à Maria, l'ablution par les serpents Nanda et Upananda représente le baptême, les marchands Trapusha et Bhallika (« the wise men of the east ») correspondent aux Mages, l'apparition à Larikâ fait pendant à la transfiguration, etc. M. E., en vue de fortifier ses soupçons contre l'origine indépendante de la légende buddhique, entre sur la constitution successive et la fixation moderne du Canon chinois dans quelques détails qui ne sont rien moins que concluants pour sa thèse (p. 23 ss.). Pourquoi n'est-il pas simplement remonté jusqu'au premier livre introduit à la Chine par la doctrine nouvelle, jusqu'à la plus ancienne version chinoise de la vie du Buddha (*Fo pen hing king*) ? il y eût retrouvé la plupart des traits auxquels il se réfère, bien que la date de la traduction exclue évidemment toute possibilité d'influence chrétienne. C'est triompher trop aisément du sceptique que met en cause M. E. et dont je ne prétends pas du reste prendre le parti, que d'opposer aux traditions des Buddhistes l'antiquité supérieure de certains *manuscrits* des Evangiles : la même objection s'appliquerait au Rig Veda. Pour M. E., le Canon le plus ancien

---

1. M. E. croit, par exemple, que la date de 543 pour le Nirvâṇa est confirmée par « la Chronique de Cashmir, récemment découverte » (p. 5). Cf. à ce sujet Lassen, *Ind. Alt.*, II², 61.

est celui de Ceylan; mais quand il assure que, « suivant le témoignage unanime » des Singhalais, cette édition des Ecritures n'existait pas avant les années » 410-32 de J.-C. » (p. 24-5), il se met en contradiction avec un passage précédent de son propre discours, d'après lequel (p. 17) « une partie » tout au moins (et cette restriction est tout arbitraire) en aurait été fixée par l'Ecriture sous le règne de Vattagâmani (104-76 av. J.-C.); il se met, ce qui est plus grave, en contradiction avec les données positives du Dipavamsa (dont la rédaction a été close vers le commencement du IV[e] siècle) confirmées en somme par le témoignage personnel de Buddhaghosha. Quelque réserve que l'on professe quant à la certitude de l'histoire singhalaise, il est constant que l'une et l'autre autorité mettent hors de doute l'existence pour leur temps d'une rédaction écrite, consacrée, non-seulement du texte, mais même de plusieurs commentaires regardés comme anciens (*porâna*); et ceux-ci à leur tour supposent nécessairement la préexistence des livres canoniques.

Des prémisses si faiblement établies expliquent seules comment M. E. a pu mettre sur la même ligne et les détails, universellement populaires chez tous les Buddhistes, de la légende de Çâkya, et les traits divers du cérémonial Lamaïque qui rappellent certains usages de l'Église chrétienne, attribuant les uns et les autres à la même influence de missionnaires nestoriens (p. 31).

Mais l'objet principal de l'auteur est de faire connaître le système buddhique, d'en marquer les caractères propres, d'en apprécier la valeur et le rôle. C'est là une tentative encore chimérique à l'heure présente, et qu'il est fâcheux de voir accréditée par l'exemple d'un savant consciencieux. Pour parvenir aux généralisations extrêmes que l'on a en vue, pour marquer la place du Buddhisme dans l'histoire de l'esprit humain, on est bien obligé, sauf quelques réserves toutes théoriques, de prêter à nos connaissances actuelles une apparence de fixité, un caractère définitif dont elles sont très-éloignées à coup sûr; on est, faute d'avoir exactement pénétré les origines, d'avoir saisi directement les faits dans leur signification réelle et vivante, forcé d'envisager une sorte de Buddhisme *in abstracto*, compromis de hasard entre tous les temps et toutes les écoles, mélange arbitraire d'éléments populaires et de développements scolastiques. Avant de savoir ce qu'a été le Buddhisme pour l'humanité, il faudrait savoir précisément ce qu'il a été pour les peuples qui l'ont adopté, et par-dessus tout pour le peuple chez lequel il a pris naissance et qui n'a cessé d'en diriger les évolutions décisives. Que peut gagner l'histoire vraie, scientifique, à des comparaisons du Buddhisme, « religion athée, » « qui a divinisé l'humanité » avec le Positivisme d'Aug. Comte ou telle autre théorie contemporaine (p. 3) ? Ce sont là des rapprochements qui ne vont qu'à dissimuler sous la ressemblance plus ou moins conventionnelle des termes, les différences les plus réelles et les plus profondes. M. E. dans le Lotus cosmique qui supporte l'univers n'hésite pas à reconnaître une « signification vraiment spéculative, » une « idée que l'on pourrait croire exprimée par Darwin lui-même » (p. 42); dans l'imagination cosmologique qui fait sortir les divers mondes d'un nuage, il signale sérieusement une sorte d'intuition merveilleuse des hypothèses de Herschel (p. 71-2). Ces exemples extrêmes peuvent prouver

à quelles méprises, à quelles fausses notions on expose, par ces spéculations prématurées, le lecteur profane auquel on s'adresse.

Après l'inventaire de nos connaissances présentes sur le Buddhisme, dressé par M. Köppen avec une exactitude si méritoire, il ne doit plus, pour des hommes compétents comme M. E., y avoir de place, quant à présent, que pour des travaux critiques et conséquemment partiels. On est trop porté à donner comme des solutions véritables telles synthèses hâtives qui ne sont qu'un expédient provisoire d'exposition, et qui, en s'accréditant peu à peu, finissent par créer artificiellement un obstacle nouveau à des recherches bien assez compliquées par elles-mêmes.

E. SENART.

---

2. — **Der Jurist und Philolog Peter Daniel aus Orleans.** Eine litterarhistorische Skizze von D[r] Hermann HAGEN, ausserord. Professor der klassischen Philologie an der Universitæt Bern. Mit einer Beilage : Achtzehn ungedruckte Briefe von Gelehrten des 16. Jahrhunderts enthaltend. In-4°. Bern, gedruckt bei Alex. Fischer. 1873. (Progr. universitaire). 35 p.

I

M. Hagen n'est pas inconnu des lecteurs de la *Revue*, qui rendait compte récemment (1873, I, p. 86) de ses *Anecdota helvetica* qui forment le supplément des *Grammatici latini* de Keil. Il nous donne aujourd'hui la biographie intéressante d'un philologue marquant du XVI[e] siècle, Pierre Daniel d'Orléans, dont la riche bibliothèque a en grande partie passé à la ville de Berne, et 18 lettres inédites, en latin et en français, dont une seule écrite par Daniel et les 17 autres à lui adressées. Les principaux travaux de Daniel, ou plutôt les seuls qui aient été publiés, sont des éditions du Querolus, de Pétrone (posthume) et de Servius. M. Hagen rectifie et complète à l'aide des documents originaux placés à sa portée les indications plus qu'insuffisantes que fournit la *Biographie universelle* de Michaud, et s'efforce avec un zèle qui ne peut rencontrer chez nous qu'une vive sympathie de ramener l'attention du public lettré sur un savant français trop oublié. Je ne puis mieux faire que de reproduire ici le vœu exprimé par le *Journal de Genève* du 3 déc. 1873 : « Il serait à souhaiter que quelque savant d'Orléans voulût » bien faire passer en français cet excellent travail et le compléter à l'aide de » renseignements historiques et biographiques qui doivent assurément se trouver » plus facilement sur les bords de la Loire que sur ceux de l'Aar. De cette façon » la Suisse et la France auraient, l'une et l'autre, rendu l'hommage dont elle » est digne à la mémoire d'un homme qui n'aurait pas dû disparaître dans l'oubli » et dont M. H. Hagen a heureusement fait revivre le nom au milieu de nous. » Le traducteur trouverait dans le même journal quelques observations dont il aurait à tenir compte. En reproduisant les lettres écrites en français il substituerait notre ponctuation à la ponctuation un peu germanique du premier éditeur, et ferait disparaître les signes de doute superflus dont celui-ci a marqué quelques expressions par un excès de scrupule naturel chez un savant dont le français n'est pas la langue maternelle.

L. H.

II

M. Hagen n'a connu d'autre travail sur la biographie de Daniel que l'article de la biographie Michaud. La biographie Didot renvoie à Baillet, *Jugements des savants*, II, 333 (1722, 4°), Moréri, *Grand dictionnaire historique*, 4e vol. (1759), et Lapierre, *Les hommes illustres de l'Orléanais* (Orléans 1852, 8°), II, 76 [1]. L'article de Baillet n'est qu'une simple mention du nom, de la qualité et des principaux ouvrages de Daniel. L'article de Moréri est fait en partie avec une lettre de D. Claude Estiennot à Mabillon, à laquelle il renvoie, et qui est importante en ce qu'elle est le fondement du récit relatif à la Bibliothèque de Fleury-sur-Loire, que M. Hagen n'a connu que par la reproduction de Mabillon dans son livre *De liturgia gallicana* (praef. c. XII).

Voici un extrait de cette lettre (sans date) qui a été imprimée dans les *Ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon et de D. Thierri Ruinart*, I, 461 (Paris 1724, 4°) : « M. R. Père, j'ai tiré du manuscrit de M. de Gyaz l'histoire de la Bibliothèque de Fleury que je vous envoie... Cette bibliothèque s'est conservée » en son entier jusqu'en l'année 1562 que les Religionnaires ayant pris les armes » en France exercèrent des cruautez inouïes sur les ecclésiastiques, lesquels » tomboient entre leurs mains, et principalement sur les moines. Après qu'ils » eurent surpris la ville d'Orléans, ils furent attirez au monastère de S. Benoist, » par l'espérance d'un riche butin qu'ils se promettoient du pillage de cette » abbaye : la voiant abandonnée des religieux qui avoient cherché leur salut » dans la fuite et dans leur retraite auprès de leurs parens ou danz les bonnes » villes, ils enlevèrent tous les joyaux, ornemens et argenterie, ils pillèrent et » dissipèrent la bibliothèque, les soins du cardinal de Chastillon, alors abbé de » S.-Benoist, ne s'étant étendus qu'à la conservation de l'église et des autres » bâtimens de l'abbaye. Le débri de cette librairie fut recueilli par le juge des » lieux, il s'appeloit Pierre Daniel... il étoit avocat à Orléans et bailly de la » justice temporelle de l'abbaye de S.-Benoist. La connoissance qu'il avoit » des belles-lettres lui avoit acquis celle du cardinal de Chastillon qui estoit le » Mœcénas de son temps, et les services qu'il lui rendoit dans l'exercice de sa » justice, lui faisoient trouver la sureté de sa personne et de ses biens au milieu » des tems ennemis de sa religion. Il se servit adroitement de cette occasion ou » pour détourner les meilleurs manuscrits de la bibliothèque ou pour les racheter » à vil prix des soldats qui n'en connoissoient point la valeur, et ce qu'il put » sauver du naufrage, il le fit transporter à Orléans où il établit le siége de sa » bibliothèque. C'est de ce magasin qu'il a tiré la comédie intitulée *Aulularia* » *Plauti*.... »

L'abbé Pataud, chanoine honoraire de la cathédrale d'Orléans, qui s'était beaucoup occupé de l'histoire de son pays (voir son article dans Quérard,

---

1. M. Dupré a ajouté quelques renseignements à l'article de Lapierre dans ses *Notes historiques sur les Daniel d'Orléans et de Blois* (Bulletins de la Société archéologique de l'Orléanais, 1867). Il nous apprend que P. Daniel avait épousé Madeleine Boyvin, fille d'un avocat de Blois, et que le 18 novembre 1579 fut baptisé en l'église Saint-Honoré de Blois un fils issu de ce mariage, René Daniel, depuis avocat à Blois.

France littéraire), fait à l'article *Daniel*, dans la biographie Michaud, un récit assez différent. Ce n'est pas en 1562, c'est plus tard, à une date qui n'est pas exprimée, « quand les soldats du prince de Condé pillèrent S.-Benoît, » que Daniel aurait été obligé de leur disputer les manuscrits de S.-Benoît. Lapierre reproduit avec quelques embellissements ce récit dans son article, qui n'a d'ailleurs ajouté rien de nouveau sur Daniel.

Tous ces détails sont en désaccord avec ce que M. Hagen, dans son très-intéressant travail, a tiré des papiers de Daniel, qui sont à Berne avec une partie de sa bibliothèque, et de la dédicace de son édition du Querolus au cardinal de Châtillon. Les Daniel, comme ce cardinal lui-même, frère de l'amiral de Coligny, paraissent avoir été protestants de cœur [1]. Le père de P. Daniel était lié intimement avec Calvin, avec qui il était en correspondance habituelle, et avait envoyé son second fils, François, étudier le droit à Genève. P. Daniel ne vivait donc pas au milieu des « ennemis de sa religion. » La bibliothèque de S.-Benoît ne paraît pas avoir été saccagée par les soldats. M. Hagen fait déjà remarquer que dans le *Voyage littéraire de deux religieux Bénédictins* (I, 65) il est dit que « P. Daniel ne pilla pas tellement la bibliothèque de S.-Benoît qu'il » n'échappât *plusieurs volumes* à sa cupidité. » *Plusieurs* est une expression modeste : Septier (*Manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans*. Orléans, 1820, 8°, p. 14-15) nous apprend que les supérieurs de la congrégation de S.-Maur avaient fait transporter au couvent de S.-Germain-des-Prés les manuscrits les plus précieux de S.-Benoît, et qu'il restait, au temps de la Révolution, 238 volumes qui ont été transportés à la bibliothèque publique d'Orléans; j'en ai examiné moi-même quelques-uns. Mais ce qui est décisif sur l'origine de la possession de Daniel, c'est sa dédicace du Querolus, imprimé en 1564, où il remercie publiquement le cardinal de Châtillon de lui avoir donné des manuscrits d'auteurs anciens et où il reproche à d'autres savants de taire les obligations du même genre qu'ils lui avaient : « Id vero nunc mihi oblatum esse arbitror, si ea » quæ apud me benigne deposuisti, non maligne suppressa in sinu tegam, sed » summa fide ad te referam atque adeo bona tua venia in publicum proferam... » Absit autem ut in id ingrati animi vitium incidam, quo tenentur qui praeclara » veterum librorum monumenta beneficio tuo nacti, posito omni pudore, illibera- » liter alio transferunt. »

Charles THUROT.

---

3. — A. CHASSANG. Nouveaux exercices grecs élémentaires et gradués en vue de l'étude simultanée de la grammaire et des racines (à l'usage de la 6ᵉ et de la 5ᵉ). Paris, Garnier. 1873. In-12, 195 p.

L'auteur a été guidé par une juste appréciation des exigences de l'enseignement en joignant à sa *Grammaire grecque* [2] un livre d'*exercices* sur la langue grecque.

---

1. Lapierre avance, je ne sais sur quelle autorité, que Daniel était « d'une famille cal- » viniste » et que « *malgré la différence d'opinion* (?) le cardinal de Châtillon le choisit » pour bailli de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. »
2. Sur la *Grammaire grecque* de M. Chassang, v. les nᵒˢ du 14 et du 21 décembre 1872.

Il est, en effet, impossible aux élèves de retenir les formes grammaticales s'ils ne les gravent dans la mémoire par des applications nombreuses : c'est seulement quand ils voient les formes employées dans une phrase qu'ils en sentent toute la valeur et qu'elles prennent de la vie à leurs yeux. D'ailleurs la connaissance de la langue consiste pour une bonne partie dans la possession du vocabulaire, qui doit être su de l'élève et à sa disposition immédiate. On dit quelquefois qu'il n'est pas nécessaire de savoir les mots, que les mots se trouvent dans le dictionnaire : mais jamais l'élève ne prendra plaisir à lire un auteur s'il est continuellement obligé de feuilleter son lexique et si le sens de la phrase se découvre à lui morceau par morceau. Il faut que l'élève possède les mots les plus importants de la langue dans sa tête : si on se contente de lui donner une clef pour les trouver quand il en aura besoin, on remplace la connaissance de la langue et la lecture des auteurs par une certaine habileté qui permettra de traduire laborieusement une version difficile, mais qui n'a aucun lien particulier avec la littérature latine ou grecque, et qui, au sortir du collége, ne laissera pas de trace durable dans l'esprit.

C'est pour répondre à cette nécessité que Lancelot avait composé les *Racines grecques*. L'idée du livre était excellente : mais l'exécution était médiocre, et cet ouvrage, peut-être le plus faible qui soit sorti de Port-Royal, devait paraître encore plus défectueux après deux siècles, au milieu d'un enseignement qui n'avait conservé de tout un ensemble de livres sortis de la même origine que ce seul volume. On peut reprocher à Lancelot d'avoir composé ses *Racines grecques*, ou plutôt son vocabulaire grec, de mots en partie peu usités, appartenant à différentes époques et à divers styles. Un autre défaut, c'est qu'il suit l'ordre alphabétique, le plus extérieur de tous. Il eût mieux valu réunir tous les mots qui se rapportent à la guerre, à la navigation, aux arts, faire un chapitre des différentes parties du corps, des diverses sortes d'édifices, etc. Enfin le reproche le plus grave, c'est que le livre en question nous présente seulement des mots, jamais de phrases toutes construites. Sans doute l'auteur s'en reposait sur les professeurs; il n'a pas pu prévoir que son livre obtiendrait une telle célébrité que le texte en deviendrait comme sacré, et que la plupart des maîtres renonceraient à l'accompagner d'exercices grammaticaux destinés à le compléter et à le mettre en œuvre.

Tel est l'effet des livres qui passent à l'état d'ouvrage canonique que rien ne réussit à côté d'eux, et que le jour où ils viennent à disparaître, il se produit et il reste le vide. C'est pour cela que des hommes qui connaissent les défauts des *Racines grecques* ont pu regretter leur suppression : si imparfait que fût cet ouvrage, mieux valait-il encore que l'absence de tout livre destiné à enseigner le vocabulaire grec. Beaucoup de gens se sont souvenus alors que s'ils savent ce que signifie le *métacarpe* ou le *chrysanthème*, ils le devaient à Lancelot. Peut-être, si des livres mieux faits ne se produisaient pas, verrions-nous encore une restauration des *Racines grecques*.

M. Chassang est au nombre des hommes qui comprennent que supprimer ce n'est rien, qu'il faut remplacer. Il a donc composé un recueil d'exercices sur la

déclinaison et sur la conjugaison grecques. Ce sont de petites phrases formant chaque fois un sens complet. Nous regrettons que M. C. se soit borné à nous donner du grec à traduire en français, et qu'il n'ait pas fait alterner des thèmes avec les versions. On peut trouver aussi que le livre est bien court, si l'on en retranche tout ce qui n'est pas exercices : 58 devoirs de dix lignes chacun, ce n'est guère pour occuper deux années du lycée. Les différentes phrases n'ont aucune relation de sens entre elles : ce sont autant de propositions sans cohésion d'aucune sorte. Peut-être, en consultant les livres similaires employés à l'étranger, M. C. aurait-il eu l'idée d'entremêler à ces exercices quelques courts récits, quelques anecdotes, qui sont toujours les bien-venus de l'écolier. Il n'est pas impossible de les donner en écartant les mots et les formes trop difficiles.

M. C., qui se contente de phrases sans suite, n'échappe point cependant au reproche de présenter à l'élève des difficultés insurmontables pour lui dans l'état actuel de ses connaissances. La première phrase est ainsi conçue : ἡ χώρα τίκτει ἐλαίας καὶ δάφνας. L'auteur est obligé de mettre en note ce qu'est τίκτει. Dans le second exercice, nous rencontrons εἶχον, ἐποιήσαντο, dans le troisième ἐγκρατεῖ. C'est ne pas assez épargner ni graduer les difficultés. Sans doute dès les premiers jours quelques formes verbales doivent être apprises sans explication et être retenues *comme des mots* : mais il en faut borner le nombre au strict nécessaire et il faut toujours ramener autant qu'il est possible les mêmes formes grammaticales. Les mots ἐστί, εἰσί, la désinence de la 3e personne du présent, voilà de quoi suffire aux premiers besoins. Si l'on ménage ainsi le nombre des *postulata*, l'élève sera content de posséder par avance quelques formes de la conjugaison : mais si on les multiplie outre mesure, il se découragera et ne les retiendra point.

Après chaque exercice, l'auteur fait suivre la liste des mots avec leur explication et toute sorte de renseignements grammaticaux. Cela ne l'empêche pas de mettre à la fin du volume un lexique explicatif des mots employés. L'un des deux est de trop. Nous croyons que c'est le lexique : l'élève ne se donnera pas la peine de retenir ce qu'il a vu dans ses exercices, s'il est sûr de retrouver chaque mot dans le vocabulaire. L'auteur a même poussé la complaisance si loin qu'il indique dans le lexique le numéro de l'exercice où le mot a été employé. Assurément ce sont de paternelles précautions : mais elles ne sont pas faites pour rendre l'étude plus sérieuse.

Si nous examinons les observations qui sont dans les notes, nous remarquons une préoccupation constante de la grammaire comparée que nous ne pouvons nous empêcher de trouver excessive et prématurée. Dès le premier numéro on apprend à l'élève que de πρό viennent πρῶτος, πρίν et πρώρα, que de σέβομαι vient σεμνός (pour σεβνός). C'est allumer l'étincelle sacrée de bonne heure : laissez d'abord apprendre les mots aux élèves, avant de leur dire d'où ils viennent. Je ne reprocherai pas à l'auteur de s'être mal exprimé quand il dit (p. 24) : κλέος gloire, d'où κλυτός célèbre. Je lui reproche d'entretenir les élèves de ce qu'ils ne peuvent pas encore comprendre et de ce qu'ils n'ont pas besoin de savoir. Peut-être M. C. a-t-il écrit ceci pour les maîtres : mais il eût

mieux valu composer un livre exprès pour eux. C'est trop pour l'enfant, c'est trop peu pour le professeur[1].

Puisque la linguistique se trouve mêlée à un premier livre d'exercices, on devrait au moins demander à l'auteur de ne donner que des étymologies sûres et connues. Il s'en trouve malheureusement qui n'ont point ce caractère. Ainsi ἄνεμος est dérivé de ἄημι, καπνός de καίω, χρόνος « temps » viendrait de Κρόνος « Saturne ». Entre le grec et le latin l'auteur établit des rapprochements qui pourraient conduire l'élève dans de fausses voies : ainsi θυμός « cœur » est comparé à *tumeo* (p. 22), κεύθειν à *condere* (p. 120), σμῆνος à *examen* (p. 58), ῥίς à *naris* (p. 104), πτωχός à *pauper* (p. 98), βοή à *vox* (p. 108). Les rapprochements entre le grec et le français fourniraient aussi matière à observations : ainsi βάλλω aurait donné *balle*, ἄβαξ aurait fait *banc*, *banque* et *banquette*, γάλα aurait fourni *galette*, et de ταπεινός viendrait le verbe *se tapir*. Nous regrettons d'autant plus d'avoir à constater ces erreurs que toutes ces étymologies n'étaient nullement nécessaires et qu'elles pouvaient fort bien être omises. Mais une fois admise l'idée de donner des étymologies, il n'était pas difficile de les fournir meilleures. *Condere* est un composé de *dare* et n'a rien de commun avec κεύθειν. *Exa(g)men* est un composé de *agmen*. *Naris* est pour *nasis* et ne peut être rapproché de ῥίς. Tous ces mots se trouvent dans Curtius et dans Bailly. Quant aux étymologies françaises que nous avons citées, il eût suffi, pour s'en garder, de consulter Littré ou, à son défaut, Brachet.

Nous ferons une dernière critique sur les traits d'union que M. C. prodigue sans nécessité dans son livre. Il écrit, par exemple (p. 8) : τα-ῖς Μούσα-ις ἥδιστα-ι ἦσαν αἱ χορεῖα-ι καὶ α-ἱ ᾠδα-ί. Ou encore (p. 21) : τοῖς ἄρρε-σι τῶν θηρ-ῶν ὁ θυμό-ς ἐστι πολεμικό-ς. Assurément il est bon d'enseigner à distinguer les désinences : c'est la tâche de la grammaire. Mais faudra-t-il couper les mots partout et toujours? Il semble que le grec n'existe plus pour lui-même, mais seulement comme moyen d'apprendre la linguistique. Ajoutons que l'auteur n'est pas toujours conséquent : ainsi il écrit p. 20 λόγο-ις, mais p. 12 λόγοι-ς. Les deux peuvent, à la rigueur, se soutenir : mais encore faudrait-il faire un choix. Quelquefois la même ligne présente les deux systèmes : nous avons p. 36 τοῖ-ς λόγο-ις. Les verbes pourraient donner lieu à des remarques analogues.

Nous n'avons pas craint de faire ces observations à un homme ami du progrès et désireux de le réaliser, parce que nous le savons capable de les comprendre et d'en faire son profit. Une prochaine édition, nous n'en doutons pas, sera exempte des erreurs que nous avons signalées, et apportera toutes les améliorations que nous demandons. Mais nous voudrions avertir sérieusement l'auteur d'un défaut qui pourrait bientôt nuire à sa réputation. M. C. travaille trop vite : c'est surtout quand il s'agit de livres scolaires que les bons ouvrages ne s'improvisent pas.

M. B.

---

1. Ajoutons que le *Manuel des Racines grecques et latines* de Bailly a déjà comblé cette lacune et rend ces explications superflues pour les maîtres.

4. — **La Cour littéraire de Don Juan II,** roi de Castille, par le comte DE PUYMAIGRE, membre correspondant de l'Académie royale (sic) d'histoire de Madrid. T. I, 234; t. II, 223 p. In-8°. Paris, librairie A. Franck, F. Vieweg, propriétaire. 1873. — Prix : 7 fr.

M. de Puymaigre a entrepris dans cet ouvrage de retracer le mouvement littéraire du règne de Juan II, roi de Castille (1406-1454), dont l'originalité consiste surtout dans un développement considérable de la poésie lyrique de cour (*courtoise*). L'influence provençale s'était fait sentir en Castille déjà sous les prédécesseurs immédiats de Juan II et nous avons conservé les noms et les œuvres de quelques *trovadores* antérieurs au règne de ce prince. Néanmoins c'est bien la première moitié de xve siècle qui représente l'époque du plein épanouissement de la poésie castillane de cour. Autour de Juan II, poète lui-même, se groupent un nombre considérable de poètes de tous les rangs de la société, mais surtout, comme bien l'on pense, de fort grands seigneurs. Iñigo Lopez de Mendoça (le célèbre marquis de Santillana) et son ami le poète Juan de Mena peuvent être considérés comme les chefs de cette nouvelle école. Ces deux hommes de même que plusieurs autres de leurs contemporains ne sont pas connus seulement par leurs poésies *courtoises*, ils se sont exercés, avec plus ou moins de succès, dans d'autres genres, spécialement dans la poésie allégorique et didactique qui procède en grande partie de Dante. La prose est surtout représentée dans cette période par un livre hors ligne, les *Generaciones y semblanzas* de Fernan Perez de Guzman. Cette collection de portraits d'hommes célèbres du temps et avant tous du roi lui-même et de l'infortuné connétable Alvaro de Luna, reste un des monuments les plus imposants de cette vieille prose castillane, sobre mais pleine de vigueur et de finesse, dont les Espagnols de nos jours semblent avoir perdu le secret. La *Cronica de don Juan II* et celle d'Alvaro de Luna continuent dignement la série des Chroniques de Castille que Pedro Lopez de Ayala, l'oncle de Perez de Guzman, avait menées jusqu'à la fin du règne de Henri III. M. de Puymaigre a réussi à présenter de l'ensemble de cette littérature un tableau animé, et la tâche n'était pas aisée. Le genre érotique qui est amplement représenté dans tous les *cancioneros* de l'époque et qui se distingue surtout par des grâces de style, échappe le plus souvent à toute analyse et ne peut guère être goûté que dans la langue originale. Les compositions allégoriques exhalent généralement un ennui profond et, autant du moins qu'un étranger peut être juge en ces matières, ont un mérite littéraire assez mince. M. de P. a su néanmoins faire apprécier quelques-unes de ces œuvres par de bonnes traductions et faire saisir la portée qu'on doit leur attribuer dans l'histoire de la civilisation par des comparaisons souvent heureuses avec des œuvres analogues françaises ou italiennes. L'auteur a surtout cherché dans ce livre à exposer les résultats acquis à la science par les travaux et les publications de textes faits dans ces dernières années, il ne s'est pas livré sur des points spéciaux à des recherches originales. Nous ne songeons pas à lui en faire un reproche. Des livres de ce genre, quand ils sont écrits, comme dans le cas présent, avec la compétence voulue, ont deux avantages : ils répandent dans le grand public des notions claires sur des périodes littéraires qui lui demeureraient

sans cela tout à fait inconnues, et ils font passer sous les yeux des érudits portés quelquefois à se perdre dans les détails des tableaux d'ensemble qui ne sont pas sans instruction. M. de P. avait de bons guides à sa disposition; le tome VI du grand ouvrage de M. Amador de los Rios lui a été surtout d'un grand secours, il l'a mis largement à contribution et avec raison, car c'est dans cette partie de son vaste travail que le critique espagnol s'est montré le mieux informé et qu'il a donné à la science le plus de résultats nouveaux. Nous lui devons par exemple la description détaillée de plusieurs *cancioneros* manuscrits absolument ignorés jusqu'à ce jour.

Conformément à son plan M. de P. ne pouvait entrer dans la discussion de certaines questions difficiles qui n'ont pas encore été résolues d'une façon satisfaisante. Je veux parler par exemple du *Centon epistolario* de Cibdareal, contre l'authenticité duquel M. de P. s'est prononcé d'après les arguments de Ticknor et de Adolfo de Castro, mais sans aller plus loin. Il serait temps toutefois de vider cette question et de savoir si les cent cinq lettres du prétendu médecin de Juan II doivent encore tenir une place quelconque dans l'histoire littéraire du XV[e] siècle ou si nous avons décidément affaire ici à une fabrication du XVII[e] siècle. Ticknor et de Castro se sont attaqués à la matière elle-même du livre, et leurs arguments sont des plus forts; il reste toujours à en étudier la forme, c'est-à-dire la langue et le style. — Nous aurions voulu trouver dans le livre de M. de P. quelques détails précis sur la nature matérielle des sources de l'ancienne poésie lyrique castillane, sur ces précieux chansonniers qui nous en ont conservé les débris. Ce qu'il dit du plus célèbre d'entre eux du *Cancionero de Baena* ne suffit pas pour donner au lecteur peu familiarisé avec ces études une idée de ce qu'est un recueil de ce genre.

Voici enfin quelques observations sur des points de détail que nous soumettons à l'auteur. Tome I, p. 18. Les indications de M. de P. sont souvent vagues: il nous dit ainsi à propos de l'histoire de la destruction de Troie de Guido de Columna que ce dernier semble l'avoir « plutôt tirée de son imagination et de » l'imitation des romans de chevalerie que des récits attribués à Dares le » Phrygien ou à Dictys de Crète. » Mais M. Dunger (*Die Sage vom trojan. Kriege*, p. 61 ss.) et M. Jolly ont montré de la manière la plus précise que la source principale de Guido était Benoît de Ste-More et que l'auteur italien n'avait que rarement puisé dans Dares. — P. 36 note. « Peut-être avons» nous subi une influence espagnole dans la prononciation de notre langue au » XIII[e] siècle. Suivant M. Dinaux, sous Blanche de Castille il aurait été de » mode de prononcer le *j* comme le *iota* (lisez : *la jota*), etc. » Cette influence qui serait en elle-même inexplicable est rendue tout à fait impossible par le fait que la *jota* n'a pris le son aspiré qui la caractérise aujourd'hui qu'au commencement du XVII[e] siècle. — P. 62. Je ne crois pas le mot *trebello*, employé par Macias dans une chanson portugaise, identique à *estribillo* qui est un dérivé de *estribo*, étrier (voy. Diez, *Wb*. I *estribo*). *Trebello* est plutôt le substantif de *trebellar* dont la forme castillane *trebejar* a dans les anciens textes le sens de « se donner du mouvement, jouer et jouter, » et vient sans doute de *trepidulare*.— P. 89. On ne peut pas dire qu'on retrouve l'allégorie, même d'une

manière épisodique, dans le *Libro de Alexandre*; le passage en question de ce poème, étant traduit de l'*Alexandreis* de Gautier de Châtillon, ne prouve rien.— P. 156. M. de P. a consacré avec beaucoup de raison quelques pages au *Corbacho* de Alfonso Martinez, l'archiprêtre de Talavera. A propos du titre de ce livre nous ferons observer que M. Schuchardt (*Jahrb. f. rom. Lit.* XII, 114) conteste ce sens de « mauvais corbeau » attribué à l'it. *corvaccio* qu'il identifie à l'esp. *corvacho*, nerf de bœuf, fr. *cravache*, en s'appuyant précisément sur le fait que Martinez a traduit par *Corbacho* le titre du traité de Boccace. M. de P. a reproduit un passage du *Corbacho* qu'il nomme bien « une véritable gravure de mode du xve siècle ; » malheureusement ce passage extrait par M. Amador de los Rios d'un ms. de l'Escurial (ms. signalé déjà par M. Knust *Jahrb. f. rom. Lit.* X, 33) est assez corrompu; il est toutefois possible d'en faire disparaître quelques obscurités en le comparant aux éditions, à celle de Logroño, de 1529, par exemple. Ainsi *en la* honca *almanaca de aljofar* est traduit par M. de P.: « au poignet un bandeau semé de petites perles », mais un mot *honca* n'existe pas, à ma connaissance, en castillan; il faut lire *hanca*, la hanche. — La *flor de cancil* qui a si fort embarrassé M. de P. et ses deux honorables correspondants doit être corrigée en *flor de canela*. — *Demas un todo seda con que cubria su* vira *que parescia a la reyna (de) Sabba*. M. de P. traduit : « une pièce de soie qui descendait jusqu'au rebord de ses brodequins. » Je ne sais où il a pris les brodequins; c'est peut-être *vira* qui l'a embarrassé, mais *vira* doit être lu : *viso*, ce que prouve l'éd. qui donne : *con que cubra su* cara. C'est donc tout simplement un voile de soie. — Tome II, p. 63 note. Allusion à une chanson d'un troubadour *Blancastel*. C'est de *Blacasset* qu'il s'agit. — P. 155. « Les romances sont composées de vers octosyllabiques, les vers impairs ne correspondent entre eux par aucun son, les vers pairs présentent non pas des rimes, mais une assonance produite par deux voyelles escortées de n'importe quelles consonnes, etc. » La fin de la définition n'est vraie que pour les assonances féminines, les masculines ne portent que sur la dernière voyelle accentuée du vers. — P. 159. « Les *Villancicos* dont en France on a rendu le nom par celui de *Villanelles*.» Il faut dire qu'en Italie on appliqua aux *villancicos* le nom déjà existant de *villanelle* que nous avons emprunté aux Italiens. — P. 189. M. de P. est dur pour les Juifs espagnols; traitant des œuvres qui remplissent le *Cancionero de obras de burlas provocantes a risa*, il s'écrie : « N'est-ce pas de ce bas-fond de Juifs convertis en mauvais chrétiens, de danseurs de cordes, de musiciens ambulants... que sont montés en si grand nombre ces mots, ces injures, ces ordures qui ont rempli des *cancioneros*? » M. de P. a trop oublié que les chrétiens ont la plus large part dans ces obscénités. Les Juifs ont puissamment contribué au développement de la civilisation espagnole, et au point de vue littéraire ils ont rendu par leurs traductions d'œuvres arabes les services les plus signalés à tout l'Occident; ce sont là des mérites qui ne sauraient être tenus dans l'ombre. — P. 197. M. de P. parle de l'attribution du premier acte de la *Célestine* à Rodrigo Cota comme d'un fait parfaitement établi. Mais Ferdinand Wolf a montré que cet écrivain, de même que Juan de Mena devait être tout à fait écarté. M. de P. partage aussi l'opinion

répandue qui voit dans *Célestine* une œuvre dramatique et non point une nouvelle; cette opinion est, à notre avis, absolument insoutenable.

Nous pouvons dire en terminant que le nouvel ouvrage de M. de P. sera bien reçu de tous les amis de l'ancienne littérature castillane en France, d'autant plus que le xve siècle espagnol n'a été encore dans notre pays l'objet d'aucun travail spécial.

Alfred Morel-Fatio.

---

5. — **Ueber den Werth der Kritik.** Erfahrungen u. Bemerkungen v. Sacher-Masosch. In-8°. Leipzig. 1873. — Prix : 1 fr. 35.

Un journaliste de Hambourg, W. Marr, reprenant, peut-être à son insu, une thèse soutenue, il y a longtemps déjà, chez nous, par un publiciste trop connu, a voulu prouver que « la presse n'était plus une puissance politique » : l'auteur de cette brochure se propose de « rechercher si elle est encore une puissance » littéraire. » Il en a été ainsi, dit-il, du temps de Lessing et de Gœthe, mais « avec Bœrne la critique est devenue négative. » Cependant M. S. M. montre lui-même que déjà alors et bien auparavant les choses ne se passaient guère autrement qu'aujourd'hui. Shakspeare s'est vu presque toute sa vie en butte aux attaques de Ben Jonson et de Marlowe; *Werther* a été l'objet des critiques les plus outrées; *Hermann et Dorothée* a été regardé « comme une faible imitation » de la *Louise* de Voss, » et les journalistes de Berlin qui n'avaient qu'éloges pour Kotzebue et Raupach ont été sans pitié pour Schiller. Cette impuissance de la critique, remarque l'auteur, à juger équitablement les œuvres originales s'explique en ce qu'elle est fatalement en retard sur l'artiste; « le critique juge » d'après les lois du beau, lois que crée le génie du poète; il faut donc qu'il » apprenne à les connaître avant d'être en état d'apprécier les œuvres qui en » sont l'expression. »

M. S. M. ne doute pas qu'il ne soit un de ces génies heureux destinés à ouvrir à la poésie de nouveaux horizons, mais condamnés par là même à devancer si prodigieusement les visées de la critique quotidienne. De quels jugements opposés et contradictoires aussi ses œuvres n'ont-elles pas été l'objet! D'abord c'est la *Norddeutsche allg. Zeitung* qui dit des *Vers de Frédéric le Grand* : « Cette pièce est » si misérable, si au-dessous de toute critique, que nous ne perdrons pas notre » temps à en parler, » et qui traite l'*Homme sans préjugés* de « barbouillage » d'écolier, » ajoutant sèchement : « on espère que M. S. M. nous épargnera » l'ennui d'un troisième ouvrage. » A côté de ces critiques acerbes, des paroles d'encouragement s'étaient fait entendre aussi, et le journal de Voss entre autres avait hautement déclaré que le jeune écrivain était « un homme d'esprit et de talent. »

L'éloge et la critique amère qui avaient ainsi accueilli les débuts de M. S. M. devaient l'accompagner pendant les années qui suivirent; nous ne passerons pas en revue ces jugements contradictoires que l'auteur rappelle avec une certaine complaisance, en les opposant les uns aux autres, et dont quelques-uns ne laissent pas que d'être assez piquants; nous nous demandons seulement quel a pu être le but qui lui a fait écrire cette brochure, et quelle en pourrait bien être

l'utilité. Au reste la grossièreté et l'injustice manifeste des attaques dont il a parfois été l'objet ne paraissent pas heureusement avoir ébranlé un instant la bonne opinion que M. S. M. a toujours eue de son talent, et les éloges qui lui ont été aussi plus d'une fois donnés étaient bien faits pour entretenir dans ce sentiment le « Tourguenief allemand, » comme l'a appelé une revue. L'auteur, on le pense bien, ne nous épargne pas l'énumération des témoignages d'estime qu'il a reçus en Europe, comme dans le Nouveau Monde, de la part de Gottschall, « l'historien littéraire le plus célèbre d'Allemagne », aussi bien que de Lexow, « le » plus grand critique d'Amérique »; et si le premier n'a point encore apprécié son œuvre tout entière ainsi qu'elle le mérite, « cela ne l'inquiète pas » : dans quelque temps Gottschall « modifiera son jugement en sa faveur comme Ben » Jonson fit du sien au sujet de Shakspeare. » C'est bien le moins d'ailleurs qu'il puisse faire pour un écrivain qui pose, s'il ne les résout pas, dans son dernier ouvrage, « toutes les grandes questions qui agitent aujourd'hui sans relâche » l'humanité, » et dont le *Testament de Caïn* a, en dépit de toutes les attaques, « fait époque » des deux côtés de l'Océan.

Comme ce n'est pas d'ordinaire la solution des problèmes de ce genre que cherchent les lecteurs de la Revue, nous ne les entretiendrons pas plus longtemps de la brochure de M. S. M.; nous n'avons nul goût à entrer dans ces récriminations de l'amour-propre blessé, et s'il ne nous déplaît pas d'entendre dire par un journaliste d'outre-Rhin que la presse allemande est « vénale, hypo» crite et menteuse, » nous ne voyons pas quel intérêt scientifique — le seul qui doive nous occuper — il peut y avoir à le constater ici. Nous ne dirons donc rien de plus de *la valeur de la critique,* livre que nous trouvons trop peu digne de son auteur, et dont nous n'avons rendu compte que pour répondre à la politesse qui nous l'avait fait envoyer; nous conseillerons seulement à ceux qui le liraient de s'en consoler en prenant, comme nous l'avons fait, quelqu'un des romans de M. S. M.; ils y trouveront une fraîcheur d'imagination et une originalité de formes et d'idées, qui leur fera oublier l'insignifiance de sa brochure et leur fera penser, sinon tout le bien, du moins une partie du bien qu'il a eu le tort de dire de lui-même.

Charles JORET.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 26 décembre 1873.

MM. Naudet, Mohl, Laboulaye, Ad. Regnier, Miller, membres sortants de la commission d'impression, sont réélus membres de la même commission. MM. Delisle, Girard, Pavet de Courteille et Duruy sont élus membres de la commission du prix Gobert pour 1874.

M. de Witte présente à l'Académie, de la part de l'auteur, une étude de M. A. Dumont sur les vases peints de la Grèce propre, qui a paru dans le *Journal des savants*. M. Jourdain fait hommage, de la part de M. de Boislisle, d'un ouvrage intitulé : *Chambre des comptes de Paris : pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents ;* ces pièces sont précédées d'une introduction qui

ne remplit pas moins de 150 p. in-4°. M. Dulaurier présente les premières livraisons d'une nouvelle édition de l'*Histoire générale du Languedoc* de dom de Vic et dom Vaissète, entreprise sous la direction de MM. Dulaurier, Guessard, Ch. Robert, et de feu Huillard-Bréholles. Cette édition formera 14 vol. in-4°; l'histoire du Languedoc sera continuée jusqu'à la Révolution française; les matériaux préparés par les bénédictins, dont les papiers sont à la Bibliothèque nationale, seront mis à profit. — M. de Longpérier offre de la part des auteurs les ouvrages suivants : *Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques*, par M. Chabas; *Mélanges égyptologiques*, publiés par le même, 3e *série* (les mémoires compris dans ce vol. traitent spécialement des mœurs et coutumes des anciens Égyptiens); *Leçons d'épigraphie assyrienne* professées aux cours libres de la Sorbonne en 1869, par M. J. Ménant; *Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés*, par M. Fr. Lenormant, et la 1re livraison du t. II de l'*Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien*, du même auteur. Enfin M. L. Renier présente de la part de M. E. Saglio la 2e livraison du Dictionnaire des antiquités grecques et romaines commencé sous la direction de M. Daremberg; ce fascicule s'arrête au mot *Apollon*.

M. Ravaisson fait une communication sur une photographie qui lui a été adressée par M. Ém. Burnouf, et qui représente un des objets trouvés par M. Schliemann sur le territoire de l'ancienne Troie. Il rappelle que beaucoup des objets découverts par M. Schliemann figurent un corps de femme surmonté d'une tête grossièrement indiquée, dans laquelle quelques personnes, comme M. Rangabé, ne voient qu'une tête humaine rudimentaire, mais où M. Schliemann voit une tête de chouette (v. la séance du 14 nov.; *Rev. crit.* 22 nov. p. 344). M. Ravaisson dessine au tableau plusieurs de ces objets. La face, assez nette sur quelques-uns, se réduit dans les autres à deux cercles ou deux points qui figurent les yeux et entre lesquels se trouvent deux lignes formant un angle, ou même une seule ligne verticale, pour représenter le bec. Ce qui, selon M. Ravaisson, montre qu'on a bien voulu figurer une tête d'oiseau et non une tête humaine, c'est que nulle part on ne voit de trace de la bouche. — Des figures analogues se retrouvent dans l'objet dont la photographie a été envoyée par M. Burnouf. C'est une sorte de diadème en or, composé d'une bande étroite d'où tombent un grand nombre de chaînettes formées chacune d'une suite de petites plaques : la dernière plaque de chaque chaînette, un peu plus grande que les autres, présente la même configuration que les objets précédemment décrits : les yeux y sont réduits à deux points, le bec est représenté par une ligne saillante qui traverse la plaque verticalement. Les plaques plus petites qui composent les chaînettes, et qui ont seulement une arête saillante verticale, peuvent elles-mêmes être considérées, selon M. Ravaisson, comme une représentation abrégée du même type. — M. Paulin Paris annonce que des objets très-analogues viennent d'être découverts en Champagne, à Baye —, entre Sézanne et Vertus —, dans des sépultures des temps antéhistoriques; une communication sera faite à ce sujet à l'Académie par l'auteur de ces découvertes.

L'Académie se forme en comité secret. Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

④ REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 10 Janvier — 1874

6. — ΔΗΜΟΣΘΕΝΟΥΣ ΑΙ ΔΗΜΗΓΟΡΙΑΙ. Les harangues de Démosthène. Texte grec publié d'après les travaux les plus récents de la philologie avec un commentaire critique et explicatif, une introduction générale et des notices sur chaque discours, par Henri Weil, correspondant de l'Institut, doyen de la faculté des lettres de Besançon. Paris, Hachette. 1873. In-8°, lj et 482 p.

Cette édition des harangues de Démosthène publiée par M. H. Weil, le savant éditeur d'Eschyle et de sept tragédies d'Euripide, comprend les 16 discours dans le genre délibératif qui nous sont parvenus sous le nom de Démosthène. L'éditeur annonce un second volume qui contiendra les plaidoyers politiques.

L'introduction au volume dont nous rendons compte est composée d'une biographie de Démosthène et d'une notice sur les manuscrits et les éditions du texte. Il est regrettable que M. W. n'ait pas cru devoir traiter de l'éloquence, de la langue et du style de Démosthène; il y était préparé mieux que personne ; mais la pure littérature n'est guère en faveur aujourd'hui, et je ne sais si ce que je réclame n'eût pas fait du tort à l'édition. La biographie est très-bien faite, et (ce qui ne gâte rien) très-bien écrite. Tout en accordant à la générosité et au patriotisme de Démosthène l'admiration à laquelle il a droit, M. W. n'a pas dissimulé ce qu'on peut lui reprocher comme avocat dans certaines affaires privées[1].

Les notices qui précèdent chaque discours donnent les circonstances (autant qu'on peut les connaître) où le discours a été prononcé, une analyse du discours même, et une discussion des questions de critique qu'il peut soulever. L'éditeur est au courant de tous les travaux modernes, et il traite ces problèmes, souvent délicats, avec un jugement très-sûr. Il adopte l'ordre traditionnel où les manuscrits rangent les trois Olynthiennes. Il pense que ceux qui estiment que la seconde Olynthienne a dû précéder la première « s'appuient sur des considérations trop » générales pour être décisives. » Quant à l'opinion de Denys d'Halicarnasse qui rapprochant les trois harangues de Démosthène des trois secours envoyés à Olynthe veut que la première Olynthienne ait été prononcée après les deux autres, M. W. a trouvé un nouvel argument à l'appui de la thèse des critiques qui ont réfuté Denys. Il fait remarquer que le scholiaste rapporte que Denys énumérait

1. Il s'est servi à propos d'un texte peu connu de Plutarque (comp. de Démosthène et de Cicéron, III) où il est dit que Démosthène prêtait à la grosse, pour établir que le discours contre Dionysodore pourrait bien être authentique.

des archontes pour établir son opinion. Or dans les trois discours, on ne rencontre que dans le § 5 de la IIIe Olynthienne τρίτον ἢ τέταρτον ἔτος τουτὶ qui ait pu prêter à une énumération d'archontes. Sans doute Denys s'était servi de ce passage pour établir que la troisième Olynthienne avait été prononcée avant le cinquième mois de l'année de Callimaque (Olymp. CVII, 4), et s'imaginant que chaque secours avait dû être envoyé à la suite de chacune des trois harangues, il avait rattaché la troisième harangue au second secours parti peu de temps après le premier, qu'il avait rattaché à la seconde harangue à cause de la confiance que respire l'exorde. Il ne lui restait qu'à mettre le troisième secours en rapport avec la première harangue, ce qui est contraire à l'histoire et mine le système de Denys.

Le texte de la troisième Philippique soulève un problème très-important dont les critiques ont donné les solutions les plus diverses. Les deux meilleurs manuscrits de Démosthène, S (Bibl. nat. 2934) et L (Bibl. Laurentienne à Florence) « omettent toute une série de phrases plus ou moins longues, de morceaux d'une » certaine étendue, au point que le texte de ces deux manuscrits se trouve être » plus court de deux pages que celui de la Vulgate. » M. W. reprenant la thèse déjà soutenue par Spengel, pense que « nous nous trouvons en présence de deux » textes également autorisés, et que les additions et les modifications qui distin- » guent l'un de l'autre, doivent être attribuées à l'orateur lui-même, soit que, » les premières copies de cet important discours se trouvant épuisées, il l'ait » revu pour ce que nous appellerions une seconde édition, soit qu'il ait seule- » ment marqué sur son propre manuscrit des variantes qui auront passé à la » postérité. » Il cherche à établir qu'en quatre endroits, §§ 6-8, 37, 39, 46, la Vulgate renferme deux rédactions juxtaposées; et il pourrait y avoir réussi en ce qui concerne les variantes des §§ 6-8 et 46; quant aux deux autres passages §§ 37, 39, cela ne semble pas aussi probable. En tout cas, il a très-heureusement défendu l'authenticité et le caractère Démosthénique des passages omis par S et L. Il fallait, pour y réussir, un goût délicat et sensible au beau, qualité qui manque trop souvent aux philologues, et pourtant, comme le dit le grammairien Denys le Thrace (Bekker, *Anecd.* 629, 8), la critique littéraire (κρίσις ποιημάτων) κάλλιστόν ἐστι πάντων τῶν ἐν τῇ τέχνῃ.

Plusieurs rhéteurs anciens et beaucoup de critiques modernes ont contesté l'authenticité de la quatrième Philippique, où ils ont vu l'œuvre d'un faussaire. Ce qui a rendu ce discours suspect c'est principalement l'apologie de la distribution du fonds du théorique entre les citoyens (§§ 35-45), et le fait que plus du tiers du discours se retrouve littéralement, à quelques variantes insignifiantes près, dans le discours sur les affaires de la Chersonnèse. M. W. fait remarquer très-justement, à propos du passage relatif au *théorique*, qu'en général « les fai- » seurs de pastiches essayent d'imiter aussi bien que possible l'auteur dont ils » prennent le masque ; ils ne se mettent pas en contradiction avec ses opinions » les plus connues. » J'ajouterai que les faiseurs de pastiches ne copient pas non plus littéralement l'auteur qu'ils se proposent d'imiter : un pastiche n'est pas un plagiat. Après une discussion très-sincère et très-approfondie de toutes les diffi-

cultés que soulève la quatrième Philippique, M. W. conclut qu'elle pourrait bien être de Démosthène. J'inclinerais aussi à cet avis; il me semble que toute hypothèse qui attribue ce discours à un autre que Démosthène est plus invraisemblable que l'opinion qui reconnaît ce discours comme authentique.

M. W. déclare qu'il ne trouve aucune raison solide pour suspecter l'origine de la lettre de Philippe : « Elle ne contient pas seulement, » dit-il, « une énu- » mération complète des griefs de Philippe; rien n'y est oublié de ce qui peut » mettre les actes des Athéniens en contradiction avec leur propre conduite ou » avec les principes proclamés par eux; une habileté consommée, quelquefois » une légère ironie, en font un modèle de discussion diplomatique, et, après » l'avoir étudiée en détail, je ne puis me persuader qu'un faussaire ait été aussi » capable de faire quelque chose de si parfait. » Mais M. W. s'accorde avec les autres critiques à trouver que le discours sur cette lettre est l'œuvre d'un faussaire et à ne pas voir la main de Démosthène dans les discours sur l'Halonnèse, περὶ συντάξεως, sur le traité avec Alexandre.

Les notes critiques sont complètement séparées des notes exégétiques. M. W. a indiqué avant tout quand son texte s'éloigne de S, sans pourtant omettre les variantes les plus remarquables des autres manuscrits. Il s'accorde avec les critiques de nos jours à tenir S pour le manuscrit « qui a conservé la tradition la » plus pure, la moins mêlée de ces interpolations explicatives qui se sont de » bonne heure introduites dans presque tous les auteurs, » qui « donne le texte » le plus concis, le plus mâle, le plus voisin de la main de Démosthène, le plus » conforme à son génie. » La chose ne me paraît pas aussi évidente. S donne-t-il un texte abrégé ou les autres manuscrits donnent-ils un texte délayé? C'est malaisé à décider; et je ne suis pas très-porté à admettre ces « interpolations » explicatives » qui n'expliquent rien et que la critique de nos jours me semble supposer trop facilement. En tout cas M. W. ne s'est pas asservi superstitieusement au manuscrit S. Ainsi il ne fait aucune difficulté de reconnaître que les mots καὶ ἀναγκαιότατον (*Cherson.* § 7) qui manquent dans S, loin d'être inutiles, sont presque nécessaires, et il les rétablit dans le texte. J'aurais rétabli ἁπλῶς après πολεμεῖν (*Chers.* § 6); ce mot ne peut être une glose, car que peut-il expliquer? et il est naturel que Démosthène reproduise dans les mêmes termes l'assertion qu'il a déjà énoncée (§ 4) pour la réfuter. Quant à la leçon de S (Philipp. IV, § 76) κολακείᾳ βλάβης καὶ ἀπάτης λόγος μεστὸς, le datif me paraît bien forcé et κολακείας καὶ de la Vulgate semble préférable. Mais en général le texte a été constitué par M. W. avec beaucoup de sagesse, de circonspection et aussi de goût, comme par exemple *Chersonn.* §§ 23 et 69, *Philipp.* III, § 32. Il a proposé quelques conjectures, naturellement en petit nombre (on sait que le texte de Démosthène ne s'y prête pas), dont la plus plausible me paraît être celle par laquelle il substitue ἢ ἄρ' οὔποτε δεῖ à εἰ ἄρα ποτὲ δεῖ dans le discours sur les traités avec Alexandre (§ 30).

Les notes explicatives fournissent tout ce qui est nécessaire pour bien comprendre soit les mots, soit les constructions. Je ne trouve à chicaner que çà et là sur les nuances, par exemple : *Cherson.* § 3. Il me semble que dans οἴομαι τὴν

ταχίστην συμφέρειν καὶ δεδουλεῦσθαι καὶ παρεσκευάσθαι, le parfait ne marque pas l'impatience de l'orateur. Le parfait passif grec répond assez ordinairement à la construction française du verbe *être* avec le participe passé. « Il importe qu'au » plus vite une décision *soit prise* et que les préparatifs *soient faits.* » — § 14 οἱ πάροντες équivaut-il ici à οἳ παρῆσαν? ne signifierait-il pas « ceux qui sont sur » les lieux? » — § 55, τὰ χρήματα ..... ἃ καὶ φυλάττειν καὶ κολάζειν τοὺς ἀδικοῦντας ἐφ' ὑμῖν ἐστι. « Le relatif » remarque M. W. « ne se rapporte plus » au second membre de phrase : *irrégularité* familière aux Grecs. » Cette construction n'est *irrégulière* que pour nous; elle était de règle chez les Grecs (Voir Krüger § 60, 6). On en rencontre en français un certain nombre d'exemples au XVII[e] siècle, comme dans Bossuet (*Hist. des Variations*, I, 13 b éd. Chalandre) : « Il ne s'agit pas de ce que j'ai dit, mais de ce que dira l'Église, à laquelle je ne prétends pas répondre comme un adversaire, mais l'écouter comme un disciple, » et même ouvrage XI, 193 b, « ...une longue conférence... » qu'Abraham Scultet... rapporte tout entière dans ses annales... et déclare qu'il » l'a transcrite mot à mot. » Voir les exemples rassemblés par M. Marty-Laveaux, lexique de Racine (Hachette), p. CXXXIV.

Charles THUROT.

---

7. — **Histoire de la Géographie** et des découvertes géographiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN, président honoraire de la Société de géographie de Paris, etc., accompagnée d'un atlas historique en douze [*rectè* treize] feuilles. Gr. in-8°, XVJ-615 p. Paris, Hachette, 1873. — Prix : 20 fr.

Depuis plusieurs années déjà étaient annoncées trois œuvres qui devaient être le couronnement de la carrière géographique de M. Vivien de Saint-Martin, un dictionnaire, un atlas, et une histoire de la géographie. Celle-ci paraît la première, et fait bien augurer de la trilogie. Aussi bien, les nombreux travaux par lesquels M. V. a pris place parmi nos meilleurs géographes étaient une garantie qu'il n'abordait une aussi vaste entreprise qu'après une préparation longue et variée. Sans parler de ses ouvrages sur le Caucase et sur l'Asie Mineure, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a couronné ses travaux sur l'ancienne géographie de l'Inde et du Nord de l'Afrique, et le recueil bien connu de ses annuaires montre avec quel soin M. V. se tient au courant des publications géographiques du globe. Il serait difficile d'être mieux renseigné.

Écrivant ce livre pour le grand public, M. V. a dû faire entrer en un seul volume les faits si nombreux et si divers qui constituent l'histoire de la géographie et des découvertes géographiques. Aussi la principale difficulté était-elle de proportionner sagement les parties diverses de ce vaste ensemble. L'auteur a pensé que la lumière devait être d'autant plus largement distribuée qu'il remontait plus haut et il a donné aux temps anciens le tiers de l'espace dont il disposait. Partant des âges les plus reculés M. V. montre comment, de siècle en siècle et par l'œuvre des différents peuples qui se sont transmis la civilisation, la terre s'est peu à peu élargie sous les efforts de l'homme jusqu'à ce que son étendue et sa forme (sauf quelques régions) fussent nettement déterminées.

Les Égyptiens viennent naturellement les premiers : les colonnes commémoratives des expéditions de Touthmosis et de Sésostris sont les plus anciens monuments géographiques que l'on connaisse, et c'est dans les limites du monde connu des Égyptiens que se renferme la liste des peuples de la Genèse, si instructive qu'elle soit pour nous. Malgré la ruine de la littérature de Sidon et de Tyr, on sait que leurs hardis navigateurs (qui découvrirent les îles Britanniques et les Canaries) reportèrent bien loin les limites de la terre alors connue et les explorations des Carthaginois continuèrent et complétèrent l'œuvre des Phéniciens. Après ces peuples M. V. arrive aux Grecs et ceux-ci occupent la plus grande partie des pages consacrées aux temps anciens. Ce sont en effet les études des philosophes et des écrivains de la Grèce qui ont constitué la géographie à la fois comme science mathématique et comme science descriptive. La géographie commence avec Thalès (sans doute sous l'influence de l'enseignement égyptien); le moyen âge tout entier devait vivre sur les théories de Ptolémée; et si puissamment que les Romains aient contribué par leurs conquêtes et par leurs expéditions à la connaissance positive du monde, ce sont les écrivains grecs qui, pour la plus grande partie, en ont recueilli les résultats.—La période qui s'étend de l'invasion des Barbares à la découverte du Nouveau-Monde est surtout remplie par les travaux des géographes arabes, qui ont, à la vérité, plutôt conservé que développé la science géographique qu'ils avaient reçue des Grecs. M. V. analyse avec assez de détails leurs ouvrages.

A partir de Christophe Colomb, l'histoire de la géographie se résume principalement dans celle des explorations et des découvertes. A propos du nom donné à ce nouveau continent M. V. explique par quel enchainement de circonstances assez naturelles on ne pensa pas d'abord à donner à ces terres le nom du célèbre Génois. C'est que Colomb lui-même n'y voyait que les îles les plus avancées de l'extrême Asie. C'est à force de se heurter et au Nord et au Sud à une ligne non interrompue de terres qu'on reconnut devant soi un continent. Au moment où les découvertes prenaient ce caractère grandiose, on publiait en Italie et on se passait de main en main des lettres où le Florentin Americ Vespuce racontait des explorations auxquelles il avait pris part, et dont il s'attribuait le principal mérite. Le succès de ce petit recueil fit donner le nom du *reporter* au monde dont il décrivait les merveilles[1].

Raconter le livre de M. V. serait résumer un résumé. L'auteur a rejeté l'appareil de l'érudition dans ses notes; il y donne l'indication des sources et des principaux ouvrages à consulter sur chaque partie de son sujet, de sorte que le lecteur curieux peut étudier en détail ce que M. V. n'indique qu'en passant. L'histoire de la géographie tient par bien des côtés à l'histoire des autres sciences et à l'histoire même de l'humanité. M. V. ne néglige aucun de ces rapports et il y a mainte fois profit à faire de ses observations.

Citons par exemple ses réflexions sur le fameux *plateau central* de l'Asie qu'il a

---

1. C'est Martin Hylacomylus qui a le premier proposé de donner au nouveau monde le nom d'Amérique. Cf. *Revue critique*, 1867, t. I, p. 311.

longtemps été de mode de considérer comme le point de départ de la civilisation et le berceau des peuples civilisés. Pour quelle raison? Sans doute parce qu'on ne le connaissait pas, car l'homme, dont la nature répugne au scepticisme, aime mieux expliquer le connu par l'inconnu que se résigner à l'ignorance :

« L'Asie centrale a été longtemps le pays des prodiges et des fables. A une époque — et elle n'est pas encore bien éloignée — où l'on n'avait aucune notion précise sur sa configuration physique, on se représentait cette région intérieure comme un énorme renflement qu'on avait nommé par excellence le *plateau central*, et de ce plateau on avait fait la demeure d'un *peuple primitif*, qui avait, assure-t-on, devancé tous les autres peuples dans la culture des sciences et dans la voie de la civilisation. Un grand nombre des notions physiques et astronomiques que l'on reconnaissait, ou que l'on croyait reconnaître chez les plus anciennes nations historiques de l'Orient et de l'Europe, chez les Indiens notamment, chez les Babyloniens, chez les Égyptiens et chez les Grecs, n'étaient que les débris épars de cette civilisation primordiale dont l'ancien monde avait hérité sans en connaître la source... Ces chimères de l'aventureux paradoxe et du vain esprit de système se sont évanouies aux premières clartés de la saine critique et de l'observation. Ce qu'on nommait le plateau central, entre le Tibet et l'Altaï, n'est plus qu'une région d'une médiocre altitude occupée par des déserts de sable et par des steppes herbeux, où jamais n'a pu se former un état de quelque importance. Ce que Bailly regardait comme le siége de la première civilisation du monde et de la plus ancienne culture des sciences, n'a jamais été et n'a pu être, depuis l'origine des temps, que la demeure des rudes tribus de sang turk ou mogol, éternellement vouées à la vie pastorale. Les hordes sauvages qui, à diverses époques de l'histoire, se sont répandues sur l'Europe et sur le midi de l'Asie, portant avec elle la dévastation et la terreur, sortaient pour la plupart de ces hauts pâturages de la Tartarie : ce n'est pas la civilisation c'est la destruction et la barbarie qui sont descendues de cette région intérieure. »

En effet depuis que l'on connaît l'intérieur de l'Asie, l'ethnologie conjecturale ne peut plus y laisser ce *plateau central*, berceau primitif de la civilisation, qu'elle y avait placé. Dans un ouvrage récent, M. Frédéric Müller[1] l'a remplacé par le plateau de l'Arménie dont il fait le siége primitif de ce qu'il appelle la race méditerranéenne[2]?

L'Atlas qui accompagne l'ouvrage de M. V. et qui a été gravé sous sa direction comprend les cartes suivantes : I. La table des peuples de Moïse et la géographie de la Genèse. — II. Géographie primitive des Grecs, Homère, Hésiode, les Argonautes. — III. Développement progressif de la Mappemonde grecque depuis Homère jusqu'à Ptolémée. — IV. Le monde connu des Grecs avant l'expédition d'Alexandre. — V. Carte de l'expé-

1. *Allgemeine Ethnographie*, Vienne, 1873.
2. M. Fr. Müller réunit sous ce nom les Basques, les peuples du Caucase, les Hamito-Sémites et les Aryens, en un mot ce qu'on appelait autrefois la race blanche ou caucasique.

dition d'Alexandre. — VI. Le monde connu des anciens au deuxième siècle de notre ère. — Les cartes VII et VIII contiennent des spécimens cartographiques de l'antiquité et du moyen âge; c'est l'histoire subjective de la géographie sous une forme qui frappe immédiatement le regard le plus distrait. — IX. Le monde connu des Occidentaux aux XIIIe et XIVe siècles. — X et XI. Le monde connu en 1491 et en 1550. — XII. Fac-simile de la mappemonde d'Ortelius (1587). — XIII. Enfin un planisphère selon les connaissances actuelles fournit un point de comparaison à toutes les cartes précédentes.

Cette histoire de la géographie est une œuvre savante par les recherches et par l'érudition de son auteur, mais elle s'adresse par sa forme au grand public. La netteté des divisions et la clarté du récit en rendent la lecture facile autant qu'attrayante. On doit souhaiter le succès d'un semblable livre; car il ne peut que créer des amis aux études géographiques.

H. Gaidoz.

---

8. — **Œuvres complètes de Théodore Agrippa d'Aubigné** publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux accompagnées de notices biographique, littéraire et bibliographique, de variantes, d'un commentaire, d'une table des noms propres et d'un glossaire, par MM. Eugène Réaume et de Caussade. T. Ier. Paris, Alph. Lemerre. 1873. In-8° écu de xvij-609 p. — Prix : 10 fr.

Rendant compte ici (n° du 25 mai 1872, p. 328-330) du *Théodore Agrippa d'Aubigné à Genève* de M. Th. Heyer, je saluais d'avance l'édition de MM. Réaume et de Caussade « comme un des plus heureux événements littéraires du temps » où nous vivons. » Ce n'était pas trop dire. Nous devrons aux nouveaux éditeurs environ 1500 pages entièrement inédites de celui qui, comme ils se plaisent à le rappeler (p. xxvi), est regardé comme « le plus vigoureux esprit du XVIe siècle; » à tant de pages de tous inconnues, et dignes quelquefois « pour la verve, l'éner- » gie, la grandeur d'âme, » d'être rangées « parmi les plus belles dans l'œuvre » entière du poète et de l'historien, » il faut joindre un nombre environ double de pages qui, jusqu'à ce jour, n'avaient pas été assez fidèlement reproduites, et qui, publiées cette fois d'après les manuscrits originaux, apparaissent enfin dans toute leur pureté et dans tout leur éclat[1]. Constatons, en outre, que l'exécution matérielle ne laisse rien à désirer, que la beauté du papier rivalise avec celle des caractères, que M. Claye et M. Lemerre ont admirablement secondé MM. Réaume et de Caussade, et qu'en un mot le nouveau d'*Aubigné* mérite d'être aussi bien accueilli des bibliophiles les plus délicats, que des érudits les plus exigeants.

Le tome Ier renferme : 1° une *Introduction;* 2° les *Mémoires* de d'Aubigné auxquels on a rendu leur véritable titre : *Sa vie à ses enfants* (p. 1-128); 3° ses *Lettres* (p. 129-599). Examinons successivement ces trois parties.

---

1. Exceptons-en toutefois les *Tragiques* récemment publiées, d'après les manuscrits de Bessinges, par M. Charles Read (Académie des Bibliophiles, 1872). M. Read a encore fait paraître sous le nom d'Agrippa d'Aubigné une petite satire en prose, l'*Enfer*. MM. R. et C. n'admettront pas cet opuscule dans leur édition, « faute de raisons sérieuses pour » l'attribuer à la plume de d'Aubigné. »

L'*Introduction*, élégamment écrite par M. Réaume, contient d'intéressants détails sur les sources où les éditeurs ont puisé, sur le concours qui a été prêté à leur œuvre, sur le système qu'ils ont adopté pour leur travail. Ce fut une note de l'auteur de l'*Histoire de la réformation en Europe*, M. F. H. Merle d'Aubigné, insérée dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (octob. 1863), qui appela l'attention sur les *Œuvres inconnues de d'Aubigné à rechercher et sur ce qui reste de ses mss.* M. Merle d'Aubigné, trop âgé pour publier les mss. inédits de son illustre ancêtre, aida MM. R. et de C. à pénétrer dans le château de Bessinges et à obtenir de Mme la douairière Tronchin l'autorisation de copier les manuscrits inédits et de collationner les imprimés sur les brouillons et les minutes originales. La diabolique écriture de d'Aubigné était un grand obstacle, mais, à force de temps et de patience, les difficultés furent vaincues[1], et les éditeurs ont pu déclarer (p. vj) qu'ils ont, en définitive, « tout lu, tout transcrit, » et comparer leur texte à un *calque*, à une *photographie* des manuscrits. — Les richesses de la collection Tronchin n'ont pas satisfait leur noble avidité : grâce aux bons soins de M. Jules Bonnet, de M. P. Marchegay, de M. Gustave Masson, grâce aux communications de M. le duc de la Trémoille, de M. du Rieu, conservateur de la bibliothèque de l'université de Leyde, de M. Benjamin Fillon, de M. Abel Bardonnet, de M. Feuillet de Conches, de M. le duc de Noailles, etc., divers documents inédits ont si bien grossi leur butin, qu'ils ont eu le droit de dire (p. ix) : « Si quelque rare épave a échappé à nos recherches, elle ne saurait, croyons-nous, apporter un contingent d'une grande importance à ceux qui seraient tentés de compléter notre travail. » Quant à la méthode suivie, elle est des plus simples : les éditeurs ne suppriment rien, ne changent rien; ils reproduisent intégralement l'œuvre de d'Aubigné[2], en respectant l'orthographe des manuscrits et en modifiant seulement un peu la ponctuation. Ils ont mieux aimé s'exposer à conserver un mot douteux, qu'à corriger une prétendue faute. Jusque-là c'est parfait. Mais ce que je déplore, ce que la plupart des lecteurs, j'en suis sûr, déploreront avec moi, c'est que toutes les notes aient été renvoyées au dernier volume. Dans quel embarras nous jette-t-on ainsi, grand Dieu! Même en accordant aux éditeurs la plus merveilleuse activité, en admettant que les circonstances leur soient aussi souriantes, aussi favorables que possible, il faut bien croire que plusieurs années seront nécessaires à l'achèvement de leur

1. Pour le déchiffrement de quelques-unes des plus inextricables énigmes, MM. R. et de C. ont eu recours à M. Henri Bordier et à un jeune paléographe, devenu son gendre, M. Théophile Dufour.

2. On ne trouvera dans leur édition ni « le lourd et grossier pamphlet du *Divorce satirique*, quelquefois attribué à d'Aubigné sans autre raison que son inimitié bien connue » contre Marguerite de Navarre, » ni une *Histoire du siège de La Rochelle* (1572-1573), bien à tort inscrite à son compte par le P. Lelong et qui a été rédigée par un écrivain catholique, ni le *Libre Discours sur l'estat present des Eglises reformées en France* (1619), que Brunet et MM. Haag nomment parmi ses œuvres et qui, pour la forme comme pour le fond, ne saurait lui appartenir. M. R. (p. x) fait observer que la *Lettre du sieur d'Aubigné sur quelques histoires de France et sur la sienne* (1620), citée comme un opuscule spécial dans la *France protestante*, n'est autre chose qu'un tirage à part de la préface de l'*Histoire universelle*.

entreprise. Or se figure-t-on un lecteur obligé d'attendre si longtemps l'explication de tel ou tel passage obscur? Et, remarquons-le, les passages obscurs abondent dans les œuvres de d'Aubigné, et nul auteur, peut-être, du XVI[e] siècle n'a autant que lui besoin d'un commentaire perpétuel. Du reste, si MM. R. et de C. ont imposé à notre curiosité un supplice aussi prolongé, ce n'est pas volontairement. Voici leurs excuses (p. xxiij): « Nous aurions, pour notre part, » hésité à séparer du texte, pour les reporter dans un dernier volume, presque » toutes les notes explicatives. A ceux qui nous reprocheraient ce système, nous » n'avons qu'un mot à répondre : nous avons dû nous conformer au cadre d'une » collection en cours de publication, appréciée par les bibliophiles, et accepter » des conditions que nous n'avons pas dictées. Le lecteur y gagne du moins un » texte d'une plus symétrique ordonnance, d'un plus bel aspect typographique. » Soit! Mais pourquoi ne pas placer ces notes à la fin de chaque volume? L'œil n'y perdait rien, et le lecteur n'avait qu'à tourner quelques feuillets pour trouver l'indispensable explication. On se résigne bien à attendre une *clef* pendant quelques minutes : on ne saurait l'attendre — mettons les choses au mieux — pendant trois ou quatre ans. Cette plainte exprimée, je n'ai que des éloges à donner à une *Introduction* où sont réunis tant de bons renseignements, tant d'excellentes appréciations, et où éclatent (p. xxvj-xxvij) ces généreux sentiments : « Qu'il » nous soit permis, en terminant, de dire qu'au milieu des épreuves imposées à » la France, quand le présent et l'avenir réclament des cœurs solidement trem- » pés, ce n'est pas faire œuvre étrangère aux nécessités de l'époque et consa- » crer ses loisirs à une vaine exhumation, que de rajeunir la mémoire d'un » caractère aussi ferme, aussi énergique que celui d'Agrippa d'Aubigné. En » relisant les beaux vers et les pages éloquentes de notre inflexible huguenot, » nous nous sommes rappelé les paroles que Tacite prête à Thraséas, condamné » à s'ouvrir les veines. L'intrépide stoïcien, offrant à Jupiter Libérateur une » libation de son sang, fait approcher le questeur pâle d'effroi : Tu es né, lui » dit-il, dans des temps où il convient de fortifier son âme par des exemples » de fermeté! — Et nous aussi, pouvons-nous dire, nous vivons à une époque » où il convient de retremper les âmes et de les relever par l'exemple de cou- » rages indomptables, de consciences qui ne savent pas capituler[1]. »

En comparant le texte des *Mémoires* donné par MM. R. et de C. avec celui qu'avait donné, en 1854 (Bibliothèque Charpentier), leur « premier éditeur » sérieux, » comme ils surnomment M. Lud. Lalanne (p. xxj), on voit combien le manuscrit du Louvre était inférieur au manuscrit de la collection Tronchin. Dans la *Préface* « à Constans, Marie et Louise d'Aubigné, » là où M. L. L. (p. 1) avait lu : « Vous voyez comme ils ont remédié aux *pressez* du costé, » ce qui était incompréhensible, MM. R. et de C. ont lu (p. 3) : « Vous voyés » comment ils ont remedié aux *presses* du costé, » et là où M. L. L. avait lu

1. J'aime à rapprocher de ce passage ce que disait naguère, à propos de Joinville, dans un langage si ému et si élevé, M. N. de Wailly : « Plus que jamais, quand la France est » mutilée, quand saigne la plaie d'un douloureux déchirement, il faut rester attachés à » nos traditions qui, elles aussi, sont une portion vivante de la patrie. »

(p. 2) : « Je désire que mes heureuses *et* honnorables actions vous donnent de » *l'envie,* » MM. R. et de C. ont lu (p. 4) : « Je désire que mes heureuses *ou* » honorables actions vous donnent *sans envie* l'émulation... » M. L. L., coupant un nom propre en deux syllabes dont la première devient un nom commun, nomme (p. 4) le second précepteur d'Agrippa : « *père Gim.* » MM. R. et de C. rétablissent ainsi ce nom (p. 6) : « *Peregim.* » Le ministre « Leschalart » de M. L. L. (p. 9) se transforme en « Eschalart » dans le nouveau texte (p. 9). Résumant les paroles de son père mourant, d'Aubigné dit dans la version de M. L. L. (p. 12) : « luy recommanda... l'amour des sciences et d'estre *veritable.* » *Ainsi* le baisa, » et dans celle de MM. R. et de C. (p. 10) : « luy recommanda.. l'amour des sciences, et d'estre *veritable ami,* le baisa... » M. L. L. appelle le curateur du jeune d'Aubigné (p. 12) : *d'Aubeville.* C'était, d'après MM. R. et de C. (p. 11) : *Aubin d'Abeville.* M. L. L. imprimant (p. 13) : « Les précepteurs estoient des obstacles ou des *Œbalies,* » disait, en note : « J'ignore d'où vient ce mot qui a peut-être été défiguré par le copiste. » Étrangement défiguré en effet! MM. R. et de C. ont lu (p. 11) : « Les précepteurs estoyent des *Orbilies,* » c'est-à-dire qu'ils ressemblaient au farouche précepteur d'Horace, le proverbial *Orbilius*[1]. A la page 19 de l'édition Charpentier, une phrase est inachevée : « il » luy prit un grand désir de se jetter après elles et l'amas de ses desplaisirs. » A la page 12 de l'édition Lemerre, la phrase est ainsi complétée : « et l'amas de ses desplaisirs l'*emportoit à cela...*» le « sieur *Covriant* » de M. L. L. (p. 16) se divise, sous la plume de d'Aubigné (p. 13), en deux personnages, le *sieur* de Mirambeau et le capitaine Soribrand. La rivière que M. L. L. prend pour la *Dordogne* (p. 17) est, dans le nouveau texte (p. 14), la *Drongne,* aujourd'hui la Dronne, rivière qui se jette dans l'Isle, un peu au-dessous de Coutras.

Je ne rapprocherai pas plus longtemps les mauvaises leçons du manuscrit du Louvre des bonnes leçons du manuscrit de Bessinges, me contentant de déclarer que l'édition de MM. R. et de C. l'emporte autant sur celle de M. L. L., que cette dernière l'emportait sur les éditions du XVIIIe siècle.

Les *Lettres* recueillies par MM. R. et C. sont au nombre de 234. Les éditeurs ont divisé ces lettres en huit livres : I. *Missives et discours militaires* ; II. *Lettres et mémoires d'Estat* ; III. *Lettres d'affaires personnelles* ; IV. *Lettres familières* ; V. *Lettres de piété ou poincts de théologie* ; VI. *Lettres touchant quelques poincts de diverses sciences et touchant les personnes qui par elles ont acquis réputation* ; VII. *Lettres diverses de la collection Tronchin* ; VIII. *Lettres de sources diverses.* La majeure partie de cette correspondance était inédite. Parmi les lettres déjà publiées, citons les 60 lettres qui se trouvent, les unes *in-extenso,* les autres à l'état de fragments, dans le livre de M. Th. Heyer (Genève, 1870) ; une très-longue *lettre à Madame, sœur unique du Roy,* qui a paru, par les soins de M. F. Chavannes, et sous ce titre : *De la douceur des afflictions,* dans le *Bulletin de la*

1. .....Memini quæ plagosum mihi parvo
Orbilium dictare.....
(*Lib.* II, *Epist.* I, v. 71, 72.)

Société de l'histoire du protestantisme français (t. IV, p. 561)[1]; une lettre à M. de Pontchartrain insérée par M. Ch. Read dans le même recueil (t. I, p. 386); quatre lettres insérées (non intégralement) dans l'ouvrage de M. Th. Lavallée sur *La famille d'Aubigné;* quatre autres lettres insérées dans l'ouvrage de M. H. Bonhomme (*Madame de Maintenon et sa famille*), enfin une lettre insérée par M. B. Fillon dans ses *Souvenirs d'un voyage à Poitiers.*

Toutes les lettres publiées par MM. R. et de C. appartiennent, moins une[2], à la période comprise entre 1600 et 1630, année de la mort de d'Aubigné. C'est donc presque uniquement la correspondance de l'homme mûr et du vieillard qui nous est livrée. Quel malheur que l'on n'ait pas retrouvé les lettres du jeune homme, ces lettres qui devaient être si vives, si pétillantes ! L'entrain avec lequel sont écrites quelques-unes des lettres du sexagénaire peut donner une idée de ce qu'était l'entrain de d'Aubigné, quand, dans la « fureur » de sa jeunesse, il aimait et célébrait Diane de Talcy[3], l'inspiratrice des poésies qu'il appela si gracieusement le *Printems.* Il nous manque aussi beaucoup d'épîtres familières écrites par d'Aubigné dans la dernière moitié de sa vie. Les éditeurs gémissent avec raison (p. xv et xvj) sur la disparition de presque toutes ces *Lettres familières* « pleines, » selon l'expression de l'auteur, « de railleries non communes. » « Hélas ! disent-ils, c'est sans doute leur esprit même qui les a fait condamner ! » La plume satirique qui écrivit la *Confession de Sancy* ne se gênait guère dans » le commerce familier pour appeler *un chat un chat.* Des scrupules rigoristes, » les susceptibilités de quelque famille, une indélicate curiosité ont pu faire » déchirer ces feuillets qui manquent au manuscrit, et dérober un cahier dont » l'absence était déjà signalée dans l'inventaire remis à Théodore Tronchin. » Quoi qu'il en soit, il faut bien avouer que nous avons perdu, sinon les lettres » les plus intéressantes, au moins les plus piquantes[4]. »

Il serait trop long d'indiquer tout ce que les *Lettres* de d'Aubigné renferment soit de curieux, soit d'important. Pour sa biographie, pour celle de plusieurs de ses contemporains célèbres[5], pour l'histoire politique ou littéraire[6]

1. Il en avait déjà paru, vers 1600, une édition dont on ne connaît plus que deux exemplaires. Le titre de la pièce est celui-ci : *Traitté des doulces afflictions.* Quoique si rare, l'opuscule n'a pas été mentionné dans le *Manuel du Libraire.*

2. Écrite de Nérac, le 1er avril 1583, à M. de la Popelinière, et déjà publiée par M. L. Lalanne, à la suite des *Mémoires* (p. 457).

3. Diane de Talcy était une nièce de la *Cassandre* de Ronsard (Mlle de Pré). Voy. la lettre XI du livre VI, p. 457.

4. Une des plus jolies des lettres familières qui nous ont été conservées est la lettre au baron de Vijan (p. 360-362), écrite, en prenant l'expression dans toute sa réalité, à *propos de bottes.*

5. Voyez notamment ce qu'il dit (*passim*) de Henri IV, du connétable de Lesdiguières, du premier maréchal de Biron, du duc de Bouillon, du duc d'Epernon, du duc de Candalle, du duc de Rohan, du chancelier de Bellièvre, du cardinal du Perron, du P. Cotton, de Bussy d'Amboise, du président d'Expilly, de Ph. Du Plessis-Mornay, de MM. de Vignoles, de Frontenac, de Loménie, etc.

6. Indiquons surtout la lettre VIII du livre VI (*A mes filles touchant les femmes doctes de nostre siecle*, p. 445-450), la lettre X du même livre au poète Certon sur les *vers mesurez françois* (p. 453-456), et la lettre suivante (p. 457-462), où d'Aubigné donne « un

de son temps, on trouvera, presque à chaque page, toutes sortes de particularités [1]. Quant aux expressions originales, aux spirituelles saillies, elles sont innombrables [2], et c'est surtout en lisant les *Lettres* de d'Aubigné, que l'on reconnaît en lui un écrivain de la famille de Rabelais et de Montaigne.

T. de L.

---

9. — **Étude sur la langue et la versification de Malherbe,** par Émile Beckmann. In-8°. Elberfeld. 1873, Friderichs. — Prix: 2 fr.

Il peut paraître téméraire de la part d'un étranger d'avoir entrepris le travail que nous annonçons; M. Beckmann a prouvé qu'il n'était pas au-dessous de sa tâche et le soin, non moins que l'incontestable talent, avec lequel il l'a menée à bien témoigne à la fois de sa connaissance approfondie de notre langue et de l'étude consciencieuse qu'il a faite des poésies de Malherbe.

Après une courte introduction, dans laquelle peut-être on retrouve trop souvent les opinions de M. Nisard, et où il a cherché à caractériser le rôle du réformateur de la poésie française et la place qu'il occupe dans notre histoire littéraire, M. Beckmann aborde son sujet; son livre se compose de deux parties d'inégale longueur: l'étude de la langue (p. 7-66), et celle de la versification (p. 66-74) dans les œuvres de Malherbe. On est surpris que l'auteur ait ignoré, ou paraisse avoir ignoré, que ce sujet avait été traité dans le tome V de l'édition de Malherbe, publiée sous la direction de M. Ad. Régnier, et on peut regretter qu'il se soit ainsi volontairement privé de renseignements utiles et tout trouvés, qui lui eussent permis d'être plus complet sur plusieurs points et évité des recherches superflues sur d'autres. On nous a si souvent reproché à nous autres Français de ne pas nous tenir assez au courant des publications du jour, que nous nous étonnons de voir qu'on procède parfois de même en Allemagne.

» rolle des poëtes de mon temps, » avec « jugement de leurs merites, » et où figurent, (après un souvenir accordé à Alain Chartier), Ronsard, Desportes, les deux frères Jamin, Du Bartas, le président de Thou, Rapin, Bertaud, etc.

1. Trois particularités, entre toutes les autres, m'ont paru devoir être signalées : Voyez (p. 275) ce qui regarde l'amusante attitude de Bellièvre à Mont-de-Marsan; (p. 328) ce qui regarde Bussy d'Amboise, le type, semblait-il, du frivole courtisan, corrigeant, en helléniste raffiné — (qui l'aurait cru?) — « quelques vers grecs qu'il avoit faits », et (p. 330) ce qui regarde « le père du brave comte de Montgommery portant le nom de » Lorges, » allant ramasser, au milieu d'un combat de lions, un gant que sa dame avait laissé tomber et accompagnant la remise du gant de la plus dure réprimande. Je suppose que les éditeurs n'oublieront pas de rapprocher, dans leur commentaire, ce dernier récit d'un récit presque semblable de Brantôme et d'un autre récit à peu près du même genre emprunté par M. de Puymaigre à une romance du XV° siècle (*La cour littéraire de Don Juan II, roi de Castille*, Paris, 1873, t. I, p. 26 et 27). Cf. encore *Ibid.* p. 50.

2. J'en citerai deux seulement prises dans les premières pages, et sans qu'elles aient été cherchées : « .....J'engage ma teste, que j'estime beaucoup, et mon honneur qui vault » encores mieux que..... je feray faire aux assiegeants ce que firent les muguets de Pene- » lope, qui se contentants des servantes, laisserent la maistresse en paix (p. 136). » — « A » la verité je cède en science aux excellentes personnes à qui vous en pouvez communiquer, » mais j'ose dire que un moindre medecin, qui a l'œil et la main sur son malade, en doit » mieux ordonner qu'un suffisant, à qui on porte l'urine bien loin (p. 142). »

Quoi qu'il en soit de ces critiques, on remarque assez peu chez M. Beckmann ce défaut d'information; passant successivement en revue chaque partie du discours, il examine l'emploi régulier ou anormal qu'en a fait Malherbe, et relève avec une sagacité qu'on ne saurait trop louer les erreurs et les fautes où le réparateur de la langue est tombé plus d'une fois, comme les réformes heureuses qui lui sont dues. Il n'y aurait point intérêt à suivre ici en détail le travail auquel s'est livré M. Beckmann; la plupart des remarques qu'il a faites portent sur des questions bien connues chez nous; elles n'en témoignent pas moins de recherches attentives et bien conduites, autant que d'une méthode sûre et irréprochable.

Les qualités que révèle la première partie de l'étude sur Malherbe se retrouvent également dans la seconde; on y reconnaît partout le disciple de Diez. Mais ce qui est de l'auteur et un mérite qui lui revient à lui seul, c'est l'intérêt qu'il a su répandre sur un sujet aussi aride, c'est la pureté avec laquelle il a su écrire dans une langue aussi difficile à manier que la nôtre pour un étranger[1]. Ce début, — nous croyons du moins que c'en est un, — donne les plus grandes espérances.

C. J.

---

10. — **Friedrich der Grosse und die deutsche Literatur.** Mit Benutzung handschriftlicher Quellen, von Heinrich PRŒHLE. In-18°, xij-303 p. Fr. Lipperheide. 1872. — Prix: 4 fr.

« Frédéric le Grand a cela de commun avec Gœthe qu'entre toutes ses biographies la plus intéressante et en même temps celle qui est la plus connue en » Allemagne a été écrite par un Anglais. La vie et le caractère de Frédéric » offraient cependant un côté qu'aucun étranger ne peut bien saisir. Les questions » qui s'y rattachent avaient été trop négligées du peuple allemand, qu'elles » touchent pourtant de si près. Ce sont ces questions que j'ai cherché à résoudre » dans le présent livre. » Nous aurions aimé que M. Prœhle nous eût dit d'une manière plus claire et moins énigmatique le but qu'il s'était proposé dans l'ouvrage que nous annonçons, et il nous semble qu'il ne devait pas être bien difficile de le faire.

Quelque insoucieux qu'il ait été pendant toute sa vie de la littérature de son pays, Frédéric II n'en a pas moins, bien qu'indirectement, influé sur elle; mais c'est à l'époque de la guerre de Sept-Ans, qui lui valut même à l'étranger tant de sympathies, que l'admiration qu'il inspirait fut à son comble; et ce furent, cela était tout naturel, les écrivains originaires de Prusse qui la ressentirent au plus haut point, et y trouvèrent une véritable source d'inspiration; mais quelle

---

1. Voici cependant quelques fautes de langue que j'ai relevées et que je signale à M. B. pour lui prouver le soin avec lequel j'ai lu son livre : P. 1, l. 6, *n'*a non-seulement; lisez : a non-seulement. — P. 35, n'admettent plus tuer dans cette *fonction;* au lieu de dans ce *sens*. — P. 41, sans *avoir* attention; lisez : sans *faire* attention. — Id., nous *en* citerons celui-ci. *En* est de trop dans cette tournure que M. B. affectionne, je ne saurais dire pourquoi. — P. 49, en voici *l'*un, pour en voici un. — P. 67. Les poëtes *chancelaient* dans leur pratique. *Chanceler* n'est pas synonyme de *hésiter*.

différence entre l'enthousiasme des poètes de Halle ou de Berlin et la froideur des écrivains des diverses écoles poétiques qui prirent naissance, dans le reste de l'Allemagne, pendant le dernier tiers du XVIIIe siècle ? Auprès d'eux Frédéric ne rencontra qu'une indifférence presque égale à celle qu'ils lui inspiraient eux-mêmes. Le sujet se trouve donc ainsi tout d'abord circonscrit, et M. Prœhle l'a, dans le fait, à peu près renfermé dans ses limites toutes naturelles. *Frédéric jusqu'à son avénement au trône*, *l'école prussienne*, *Ramler et le mouvement politique et littéraire de Berlin à l'époque de la guerre de Sept-Ans*, enfin *l'écrit de Frédéric II sur la littérature allemande*, telles sont les principales divisions de son livre; il en a ajouté une autre encore : *Klopstock et l'État prussien*; mais en dépit du titre, elle se rattache assez peu à son sujet.

Je dirai peu de chose de la première partie, celle qui a pour objet la jeunesse de Frédéric; son arrestation et sa mise en jugement, son mariage, le voyage qu'il fit à Strasbourg peu après son avénement au trône, enfin une étude non sans intérêt sur Bielefeld, voilà à peu près tout ce qu'elle renferme; mais l'éducation toute française qu'il reçut et dans laquelle il faut voir pourtant la première cause de son indifférence pour la langue et la littérature allemande, son admiration pour Voltaire et ses premières relations avec le grand poète, ainsi que sa passion malheureuse pour les vers, toutes choses qui ne firent que le confirmer dans ses premiers goûts, voilà ce que M. Prœhle a à peine jugé digne d'examen; et cependant c'est de l'étude approfondie de ces questions que peut seule sortir l'explication de l'énigme singulière et étrange d'un prince méconnaissant, malgré son incontestable valeur, et méprisant sa langue maternelle au point de ne se servir toute sa vie, comme expression de ses pensées, que d'un idiome étranger.

La seconde partie, celle où il parle des poètes de l'école prussienne, est sans contredit la plus importante du livre de M. Prœhle; c'est là aussi, il faut le reconnaître, avec ce qui a trait à Ramler, le fond même de son sujet. La vérité a été dite depuis longtemps sur les poètes de Halle et il est difficile de réformer le jugement qu'on en a porté; on ne peut s'empêcher aussi de trouver que l'auteur ne les traite bien favorablement, et qu'il leur accorde sur la littérature contemporaine une influence qu'ils n'ont ni exercée ni pu songer à avoir. Je viens de relire quelques-uns des *Lieder* les plus célèbres de Gleim et, avec la meilleure volonté, je ne saurais y découvrir rien de ce qui fait le caractère de la poésie populaire, dont M. Prœhle voudrait voir dans l'auteur des *Chants d'un grenadier* un des précurseurs. Ce qu'il dit de Kleist est moins contestable, et un des mérites de son livre est de nous donner un recueil de lettres inédites de l'ami de Lessing; si elles ne nous font connaître aucun événement bien important de sa vie, elles confirment du moins ce qu'on savait de cette nature fière et sereine qui a peut-être inspiré à Lessing son chef-d'œuvre dramatique, et été le modèle du Tellheim de *Minna de Barnhelm*.

Le chapitre consacré à Ramler complète l'histoire de l'école prussienne et offre un portrait non sans intérêt de l'état de la littérature allemande à Berlin vers la fin de la guerre de Sept-Ans; c'était là, dans la capitale de la Prusse et peut-être encore à Halberstadt seulement, que Frédéric avait conservé parmi les écrivains

du jour quelques rares admirateurs, les autres étaient ou indifférents ou hostiles. On sait comment, après avoir voulu le chanter, Klopstock avait attaqué le roi de Prusse, et, quittant sa patrie, était allé chercher en Danemarck la protection et la faveur qu'il ne pouvait espérer de son souverain. L'histoire de cette hostilité du grand poète contre le grand monarque, laquelle rentrait d'ailleurs si directement dans son sujet, offrait à l'auteur une occasion de recherches et de découvertes nouvelles qu'il a à peu près négligées; par contre il nous raconte longuement, et il est vrai d'une manière assez piquante, les amours de Klopstock avec Méta, Fanny et Done; mais était-ce bien le moment et le lieu d'en parler? On peut en dire autant du chapitre qui a pour titre *Mariage de Gleim;* des anecdotes de ce genre peuvent être à leur place dans les colonnes d'une revue, elles jurent dans un livre qui a la prétention de nous révéler tout un côté peu connu de l'histoire littéraire du XVIIIe siècle.

Avec l'opuscule de Frédéric le Grand — c'est à peine si M. Prœhle a écrit une fois le nom de Frédéric sans y joindre l'épithète de *grand* — *De la littérature allemande*, nous rentrons en plein dans le sujet, et cependant ce ne sont pas les questions qui s'y rattachent le plus étroitement que nous trouvons encore traitées ici; ainsi nous ne voyons guère le rapport qu'il peut y avoir entre celle dont nous cherchons avant tout la solution et le chapitre intitulé *Gellert et la contrefaçon littéraire;* le parallèle entre Frédéric II et l'empereur Joseph est plutôt destiné aussi à flatter l'amour-propre prussien qu'à nous éclairer sur le rôle véritable des deux princes; enfin nous cherchons en vain, — ce qu'il serait pourtant si intéressant de savoir, — comment, après une si longue indifférence, Frédéric en vint à s'occuper de la littérature allemande, et comment aussi, presque à la veille de sa mort, il pouvait encore ignorer le nom d'écrivains dont les œuvres avaient été traduites depuis longtemps en français. Voilà autant de points qu'il importait, et qu'il n'était point impossible, je crois, d'éclaircir; en le faisant M. Prœhle eût comblé une lacune de l'histoire littéraire de son pays, qu'il a bien remarquée sans doute, mais qu'il n'a pas dû sérieusement songer à remplir : il eût fallu pour cela faire plus que réunir des articles disparates de revue, écrits au jour le jour, et qui n'ont souvent d'autre lien entre eux que le titre un peu vague qu'ils portent.

Malgré ces critiques *Frédéric le Grand et la littérature allemande* n'est point un ouvrage sans valeur, ni sans utilité; les pièces inédites qu'on trouve dans le supplément assez long qui le termine fournissent plus d'un renseignement précieux, et les pages que l'auteur a consacrées à l'école prussienne méritent d'être consultées; mais je n'en crois pas moins que le sujet qu'il a abordé reste nouveau et demandera encore à être traité après lui.

Charles JORET.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 2 janvier 1874.

Le ministre de l'instruction publique écrit : 1° pour demander l'avis de la commission de l'école d'Athènes sur la question de savoir s'il y a lieu de maintenir l'art. du règlement qui porte que les agrégés des classes supérieures et les docteurs ès-lettres sont seuls admissibles à cette école ; 2° pour demander les présentations de l'académie pour la chaire des langues et littératures d'origine germanique vacante au Collége de France par la mort de M. Phil. Chasles. La première de ces demandes est renvoyée à la commission de l'école d'Athènes ; l'académie s'occupera de la seconde lorsque les pièces nécessaires lui seront parvenues.

M. Tardieu adresse sa démission des fonctions de rédacteur du compte-rendu officiel des séances de l'académie.

M. Jourdain, vice-président sortant, est élu président de l'académie pour 1874 ; M. Maury est élu vice-président. Ces messieurs prennent immédiatement place au bureau ; M. Jourdain prononce une courte allocution ; sur sa proposition, des remerciements sont votés à l'unanimité à M. Hauréau, président sortant.

L'académie procède au renouvellement de diverses commissions. Sont élus ou réélus membres : de la commission des travaux littéraires, MM. Naudet, Guigniaut, Mohl, Laboulaye, Egger, de Longpérier, Ad. Régnier, Hauréau ; de la commission des antiquités nationales, MM. de Wailly, Desnoyers, Delisle, de Saulcy, de Longpérier, L. Renier, de Lasteyrie, Hauréau ; de la commission de l'école d'Athènes, MM. Brunet de Presle, Rossignol, Egger, Waddington, Thurot ; de la commission administrative, MM. Mohl et Brunet de Presle.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit la liste des ouvrages et mémoires adressés à l'académie pour ses différents concours.

M. de Longpérier fait hommage de la part de M. Oppert d'une brochure sur *la linguistique comparée et les études ethnographiques*.

L'académie se forme en comité secret.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — **17 Janvier** — **1874**

11. — Jules ZELLER, **Histoire d'Allemagne,** t. II : Fondation de l'Empire germanique. Charlemagne. Otton le Grand. Les Ottonides. Paris, Didier. 1873. xxvj-499 p. In-8°. — Prix : 7 fr. 50.

Le second volume [1] de l'Histoire de l'Allemagne, de M. Zeller, s'étend du couronnement de Charlemagne comme empereur à la mort d'Henri II (800-1024). C'est l'époque où l'Allemagne commence en Europe sa vie nationale indépendante entre les peuples de langue romane et les peuples slaves. Nous retrouvons dans ce volume les mêmes qualités et les mêmes défauts que dans le précédent; les uns et les autres y sont même plus marqués. La disposition des chapitres est claire et bien faite. Livre IV : L'ALLEMAGNE SOUS L'EMPIRE CAROLINGIEN. Ch. 8, l'Empire chrétien de Charlemage (800-814) ; Ch. 9, Chute de l'empire de Charlemagne. Véritables causes de cette dissolution (814-843); Ch. 10, Séparation de l'Allemagne et de la France. Démembrement de l'Empire carolingien (843-888); Ch. 11, Le Royaume et la Féodalité germaniques (888-919). — L. V : LE ROYAUME ET L'EMPIRE GERMANIQUES SOUS LES OTTONS. Ch. 12, Henri l'Oiseleur ou le Fondateur (919-936) ; Ch. 13, Otton-le-Grand. Le Royaume et l'Empire germaniques (936-973); Ch. 14, les Ottonides. Une prompte décadence (973-1024).

M. Zeller cherche à montrer comment l'œuvre de Charlemagne, loin d'appartenir exclusivement à l'Allemagne comme le voudraient certains historiens d'Outre-Rhin, est inspirée à bien des égards par la tradition gallo-romaine et ecclésiastique. L'empire, conception grandiose, mais chimérique, s'écroule sous les impuissants successeurs de l'Empereur, tout en laissant subsister les heureux résultats de ses efforts civilisateurs. Les souverains allemands, d'après M. Z., qui nous paraît ici un peu injuste, reprennent de l'héritage de Charlemagne uniquement la chimère de l'Empire, mais non l'action civilisatrice et bienfaisante. Je suis, au contraire, d'accord avec lui quand il réfute les Teutomanes qui font d'Otton-le-Grand un émule de Charlemagne supérieur ou égal à son modèle, et montre qu'une distance considérable sépare les hommes comme les époques.

Le récit est rapide, animé, agréable à lire, facile à suivre et pourtant aussi complet qu'il peut l'être dans un ouvrage général.

---

1. Voy. *Rev. crit.* 1873, 1er sem., art. 43, p. 119.

Il est vrai que pour cette partie de l'Histoire d'Allemagne, M. Zeller avait d'excellents guides ; pour Louis-le-Débonnaire : Himly, *Wala et Louis-le-Débonnaire*, et Funck, *Ludwig der Fromme*; pour la période qui va de 840 à 919 : Dümmler, *Geschichte des Ostfraenkischen Reichs*; pour Henri I : Waitz, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter K. Heinrich I*; pour les Ottons et Henri II, la suite des mêmes annales par Kœpke (936-951), Doenniges (951-973), Giesebrecht (Otton II), Wilmans (Otton III) et Siegfried Hirsch (Henri II)[1]. Il avait de plus le grand ouvrage de Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, pour les rapports des empereurs avec l'Italie, et la *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, de Giesebrecht, comme œuvre d'ensemble sur l'Empire allemand. Mais cette abondance d'ouvrages de seconde main, la plupart excellents, ne laisse pas que d'être dangereuse. Les érudits allemands sont si consciencieux ! Ils ont tout lu, tout dépouillé ; ils indiquent au bas des pages toutes les sources où ils ont puisé. Au lieu de nous fatiguer à manier les in-folios, à déchiffrer un latin barbare, n'est-il pas bien plus simple de compulser leurs ouvrages, de nous approprier leur travail en le revêtant d'une forme nouvelle ? Assurément je suis loin de vouloir obliger l'écrivain qui entreprend une œuvre aussi considérable qu'une histoire d'Allemagne à connaître tous les textes de première main, à n'avoir jamais recours à l'érudition de ceux qui sont venus avant lui. Mais s'il se sert des livres de seconde main, cela ne doit pas le dispenser d'étudier directement tous les textes importants ; s'il cite d'après les notes d'un autre historien, il doit vérifier les citations. Est-il besoin d'ajouter que la délicatesse prescrit de ne pas citer des ouvrages qu'on n'a jamais lus ni vus, dont on serait incapable de citer le titre, et de se parer d'une érudition empruntée tout entière à autrui.

Comment M. Z. s'est-il servi des livres allemands relatifs à l'époque dont il avait à écrire l'histoire ? Un examen un peu attentif le révèle bien vite. Il a pris Dümmler, Giesebrecht, Gregorovius et une très-médiocre histoire d'Otton-le-Grand de M. Vehse[2] et c'est exclusivement avec ces cinq ouvrages qu'il a composé son histoire de 840 à 1002[3]. Il en cite bien quelques autres, mais c'est toujours d'après les auteurs que nous venons de nommer, et de telle façon qu'il est impossible qu'il les connaisse. Ainsi Wenck, *Das Fraenkische Reich nach dem Vertrag von Verdun* est cité deux fois, p. 108 : Winck, p. 190, et p. 121 : Wenck, loc. cit. p. 1, 16, 208[4], d'après Dümmler mal transcrit, p. 196 et 197. — Wilmans est indiqué ainsi : Roger Wilmans, p. 134, sans le titre de son livre, au milieu d'une note prise à Gregorovius, III, 496. — Enfin nous lisons p. 342 : « Voir dans les Annales des Ottons, par Waitz Collect. Ranke, ce qui a rapport à cet acte, I, 3, p. 207-213. » M. Waitz n'a point écrit les Annales

1. Les cinq premiers ouvrages ont paru dans la collection des *Jahrbücher des deutschen Reichs* commencée par Waitz en 1837. — La nouvelle édition du Henri Ier de Waitz ainsi que le Henri II de Hirsch ont paru dans les *Jahrbücher der deutschen Geschichte* publiés par la commission historique de Munich.

2. Je ne connais que la seconde éd. de 1836. M. Z. en cite une 3e de 1867.

3. Je n'ai pas examiné d'aussi près le règne de Henri II, n'ayant pas Hirsch sous la main.

4. Ces indications de pages sont toutes fausses.

des Ottons, mais celles de Henri I. La 3e partie du premier volume de la collect. Ranke contient l'hist. d'Otton I, de 951-973 par Dœnniges et non par Waitz. M. Z. a transcrit ici une note de Giesebrecht, mais il ne l'a pas comprise et ne pouvait la comprendre ne connaissant pas le volume qu'il cite. Giesebrecht dit t. I, p. 829 : « *Ueber die angebliche Bestaetigungsurkunde Ottos handelt Waitz in » den Jahrbüchern*, I, 3, p. 207-213. » Waitz, en effet, est l'auteur d'un des appendices du volume de Dœnniges.— M. Z. va plus loin. Il cite d'après Gregorovius des mss. du Vatican comme si c'étaient des sources qu'il a consultées et sans dire à qui il emprunte la citation. P. 340 : *Cod. Vatic.*, 1437, fol. 135, dans la vie de Jean XII. Cf. Gregorov. III, 367 [1].— P. 368, une citation d'une vie ms. de Jean XIII est reproduite aussi d'après Gregorovius (III, 387) sans qu'on indique ni cet auteur ni le ms. qu'il cite [2]. — P. 433, un passage du ms. du Vatic. 2037 est emprunté à Gregorovius (III, 447) avec le même sans gêne [3].

Sauf Richer et Gerbert, M. Z. ne paraît pas avoir consulté une seule des sources qu'il cite, ni même vérifié une seule fois les citations qu'il copie. Parmi toutes les notes qui ornent le bas des pages de son histoire, il n'y en a peut-être pas dix qui lui appartiennent en propre. Sur les 87 notes relatives à la période de 840 à 919 il y en a 82 prises à M. Dümmler. — Pour Otton-le-Grand, il y a plus de variété; Vehse, Giesebrecht et Gregorovius fournissent chacun leur contingent. P. 341, n. 1. Cf. Gregorov. III, 359. — *Ibid.* n. 2. Cf. Vehse, p. 273. — P. 344, n. 1 et 2. Cf. Vehse, p. 293. — P. 345, n. 1 : « Tout ce récit vient uniquement de Luitprand. » Cf. Vehse, p. 298 : *Dies und das folgende alles nach Liutprand.* — P. 246, n. 1. Cf. Vehse, p. 305. — P. 347, n. 1. Cf. Vehse, p. 307. — *Ibid.*, n. 2. Cf. Gregorov., III, 374. — P. 348, n. 1 et 2. Cf. Gregorov. III 378 et 379.—Nous pourrions passer ainsi en revue toutes les notes du volume. N'est-ce pas le cas de renvoyer à M. Zeller le conseil qu'il adresse à la *Revue critique* (Introd. XXIII) ? « Ne nous germanisons pas trop » nous-mêmes. Parlons allemand, s'il se peut, mais ne soyons pas Allemands » et surtout ne copions par les Allemands.

Par malheur, rien n'est plus dangereux que de copier des notes sans les vérifier. On est sûr de tomber dans de graves erreurs; les notes qui devraient être un éclaircissement pour le lecteur, deviennent un piége pour lui; au lieu de faire honneur à l'érudition de l'historien, elles paraissent parfois déceler l'ignorance là même où il n'y a eu que de la légèreté. J'en citerai quelques exemples. Je laisse de côté ce qui doit être des fautes d'impression, comme *Grupp* pour Gaupp (p. 32), *Le Bœuf* pour Lebeuf (p. 41), *Maherm* pour Maehren (p. 145), *Voghelli* pour Ughelli (p. 344) etc.; je ne parle pas des notes où M. Z. nous révèle l'existence jusqu'ici inconnue d'une édition des Capitulaires de Baluze

1. Il n'y avait d'ailleurs aucun intérêt à citer ce ms. Il s'agit d'une formule qui se trouve déjà dans 3 sources imprimées.

2. M. Z. a fait ici une faute de transcription. Il imprime : *ducatores*, pour decariones. Toute la note de Gregorovius est pourtant consacrée à expliquer ce que sont les *decariones*. (Le ms. porte *decarcones*).

3. M. Z. aurait bien fait ici d'imiter M. Giesebrecht qui cite aussi des mss. du Vatican d'après Gregorovius, mais en indiquant d'où il tire ses emprunts.

par M. de Rozière (p. 25), et d'une édition de la *Lex Frisionum* par Merkel (p. 32); je ne dirai rien des indications de sources vagues ou incompréhensibles, telles que : On lit dans les *Monuments de Louis-le-Débonnaire* (p. 8); ou : Hincmar *Hludovic. Balbi*, c. IV; ou : le *Codex diplom. Quedlimbg.* dit. J'arrive tout de suite aux erreurs graves qui pourraient faire supposer que M. Z. n'a pas une connaissance suffisante du sujet qu'il traite. — P. 106, n. 1, nous lisons : « Pour le traité de Verdun, voir le moine de St-Gall, ch. II; *Franc. reg. hist.* » (SS., p. 324, 325, 329). Prud. Trec. 343. » La dernière indication seule est exacte sauf la faute d'impression, 343 pour 843. Dümmler donne la citation de Prudence en entier (I, 195, n. 36). Mais ni le moine de St-Gall, ni l'*hist. reg. Franc.* ne parlent du traité de Verdun. Seulement Dümmler (I, 193-194), à qui M. Z. emprunte son indication, se sert de deux passages tirés de l'*historia* et du moine de St-Gall, livre II, ch. 11 (et non ch. 2), pour fixer l'étendue postérieure des Etats de Louis I[er] et de Louis II d'Allemagne.

P. 108. M. Z. cite (d'après Dümmler mal compris) Gfrœrer parmi les auteurs qui ont combattu l'opinion d'après laquelle on voyait dans le traité de Verdun un partage des nationalités. Gfrœrer est au contraire le principal représentant de cette opinion. Il va sans dire que M. Z. cite le volume et la page de Gfrœrer sans dire qu'il s'agit de l'histoire des Carolingiens de cet auteur[1]. — La note de la p. 125, prise de Dümmler, I, p. 213, n. 19 et 20, cite la *Vita Emerici*. Il faut : *Ermenrici*. — L'indication de la note de la p. 159 : *Syn Pontigon. eccles. Rem.* prise à Dümmler, I, 832, ne signifie rien si on omet le mot *petitio*. — Mais voici qui est plus grave encore. A propos de la disposition du capitulaire de Quiersy assurant aux fils des comtes l'héritage de leurs pères, M. Z. cite : *Cap. de Quiersy*, c. 4. *Leg.* I, 538. Hincmar, opp. II, 181. — Mais la disposition dont il s'agit se trouve au ch. IX et non au ch. IV du capitulaire, et Hincmar n'en a jamais fait mention. M. Z. a copié ici la n. 34 de la p. 44 du 2[e] vol. de Dümmler où cet auteur parle, à propos de l'Assemblée de Quiersy, de celle de Reims en 870, où le jeune Louis avait été reconnu comme successeur de Charles-le-Chauve. Cette Assemblée de Reims se trouve en effet mentionnée au ch. IV du capitulaire de Quiersy (*Leg.* I, 538) et dans Hincmar, opp. II, 181. — P. 168. A propos de la mort de Hugues d'Alsace, M. Z. cite un passage de Reginon pris à Dümmler, II, 238, et qui ne se rapporte pas du tout au fait en question. — P. 197, au sujet du procès fait au cadavre de Formose, M. Z. dit en note : Voir dans Jaffé (p. 303) les preuves authentiques de cet horrible et grotesque procès. Cette note est la traduction, avec contre-sens, d'une note de Dümmler, II, 425 : *Die zeugnisse hat Jaffe*[2] (p. 303) *alle gesammelt.* — *Zeugnisse* veut dire témoignages et non preuves. En effet si on veut se donner la peine d'ouvrir le *Regesta Pontificum* de Jaffé, à la p. 303, on y trouvera, non les pièces authentiques du procès

1. Note de M. Zeller : L. Gfrœrer (I, 54) et Ficker (das deutsche Kaiserreich). — Note de Dümmler, p. 197, n. 41 : *Für die Erwerbung von Mainz mægen allerdings wie Gfrœrer* I, 54, *und Ficker (das deutsche Kaiserreich)*, etc.

2. M. Dümmler, qui cite à chaque instant le *Regesta Pontificum*, pouvait en omettre ici le titre. M. Z., qui le cite pour la première fois, n'a pas la même excuse.

qui n'existent plus, mais les témoignages des historiens sur cet événement. — P. 210. M. Z. cite comme s'appliquant à l'Allemagne un passage des actes du concile de Troly (Aisne), sur l'ignorance des clercs. M. Dümmler à qui il l'emprunte (II, 663), a soin de dire qu'il s'agit là de la Gaule. — P. 219. A propos de la légende de Hatton, dévoré par les rats, M. Z. cite d'après Dümmler mal compris (II, 585), Widukind et Thietmar. C'est dans le *Chronicon S. Aegidii*, cité également par Dümmler, que se trouve la légende. — P. 224. La citation de Hefele, empruntée à Dümmler (II, 603), à l'occasion de la mort d'Erchanger et de Berthold, ne se rapporte pas du tout à cet événement. — P. 348. M. Z. transcrivant d'une manière fautive une note de Gregorovius (III, 378), cite comme étant de Gerbert des paroles de Benoît de Soracte. — P. 446. « Diplôme de Sylvestre II pour Etienne, *Coll. Austriae* V, p. 299. » Dans Gregorovius nous lisons (III, 504). « *Das diplom Sylvesters für Stephan beim Calles, Ann. Austriae.* »

J'ai gardé pour la fin la plus étonnante de ces citations de troisième main. A propos des premières invasions des Hongrois, M. Z. met en note, p. 188 : Constantin, *De administratione imperii*, ch. XL. Τῶν ἐκεῖσε ῥεόντων ποταμῶν επονυμίας. Cette citation est une véritable énigme si l'on n'a pas recours à Dümmler, II, 445, où il dit que Constantin désigna les nouvelles résidences des Hongrois d'après les noms des fleuves : Temes, Maros, Körös et Theiss : τὰ δὲ ἀνωτέρω τούτων, ἐν ᾧ ἐστιν ἡ πᾶσα τῆς Τουρκίας κατασκήνωσις ἀρτίως ὀνομάζουσι κατὰ τὰς τῶν ἐκεῖσε ῥεόντων ποταμῶν ἐπωνυμίας. — Assurément, c'est une belle chose que de citer du grec en notes, mais encore faut-il que ce grec ait un sens.

Je pourrais multiplier ces exemples à l'infini. Ceux que j'ai donnés suffisent à prouver que les notes du livre de M. Z. ne peuvent servir ni à faire connaître les autorités sur lesquelles il s'appuie, ni à permettre au lecteur de contrôler ses assertions. Elles sont un pur ornement.

Si M. Z. n'a pas eu recours aux documents originaux, a-t-il du moins étudié d'une manière complète les livres de seconde main, a-t-il reproduit avec exactitude ce qu'ils contiennent ? S'en est-il servi avec critique et discernement ?

Nous pouvons déjà répondre à la première de ces questions. M. Z. n'a connu qu'un nombre très-restreint d'ouvrages de seconde main et ceux qu'il a choisis pour les suivre pas à pas ne sont pas toujours les meilleurs. Pour Otton il ignore Kœpke et Dœnniges, et suit Vehse et Giesebrecht. — En dehors de Waitz, il semble n'avoir étudié aucun des auteurs qui ont traité du développement du droit et des institutions de l'Allemagne; aussi cette partie de l'histoire qui est la plus importante dans un ouvrage d'ensemble est-elle tout à fait insuffisante chez M. Z. Tout ce qui a rapport à l'établissement de la féodalité est contenu en deux pages (201-202) qui ne sont elles-mêmes qu'un abrégé de Dümmler (II, p. 629-630). Pour les institutions du x[e] siècle, M. Z. s'est contenté de reproduire et d'abréger Giesebrecht. M. Z. nous avait promis dans son premier volume de parler dans le second du régime bénéficiaire et de la vassalité. Il ne

nous dit presque rien sur le premier point et rien du tout sur l'organisation du *vasselage* militaire sous Charlemagne, point de départ de tout le développement des institutions féodales. Comment M. Z. aurait-il fait cette omission s'il avait lu Roth (*Geschichte des Beneficial Wesens* et *Feodalitaet und Unterthanverband*), ou même s'il avait étudié Waitz avec soin? Il cite Roth (p. 202), mais cette note est prise à Dümmler (II, 630).

A côté des lacunes qui décèlent une connaissance insuffisante de la littérature historique, il y a dans le livre de M. Z. des erreurs qui montrent qu'il n'a pas apporté assez de précision même dans l'étude du petit nombre d'ouvrages dont il s'est servi. — M. Brachet a dit dans sa *Grammaire historique* (p. 43) que l'emploi de la langue romane avait été prescrit par les conciles de Tours (813), de Strasbourg (842) et d'Arles (855). Le concile de Strasbourg n'a jamais existé et sa mention par M. Brachet provient d'un passage mal compris de Diez [1]. Chez M. Z. le concile de Tours, qui est authentique, disparaît, relégué dans une note, p. 17. Il n'est plus question que du concile de Strasbourg, sur lequel nous apprenons des détails très-précis. P. 100. « N'était-ce pas l'année » même qui suivit ce serment, en 842 [2], *et pour Strasbourg même,* qu'un synode » ordonnait, par un capitulaire, de se servir de la langue romane rustique, » *lingua romana rustica,* dans les sermons ? » M. Z. part de là pour présenter des considérations sur le caractère encore gaulois et romain de la rive gauche du Rhin au IXe siècle. Mais malheureusement il n'y a jamais eu de concile à Strasbourg. — P. 24 : « Une loi de majesté, *empruntée à Rome,* en allemand *Herisliz.* » Le *Herisliz* n'est pas une loi, mais un crime. C'est le fait d'abandonner l'armée. La loi qui le punit de mort n'est pas empruntée à Rome, mais aux vieilles coutumes franques, comme le dit le *Capitulare Bononiense* de 811. Ch. 4. « Quicumque absque licentiam vel permissione principis de hoste reversus » fuerit, quod factum Franci *herisliz* dicunt, volumus, ut antiqua constitutio, » id est capitalis sententia, erga illum puniendum custodiatur » [3]. M. Z. s'est laissé entraîner ici par le désir de montrer Charlemagne plus Romain que Germain. Mais l'exemple est mal choisi. — P. 32. Nous venons de voir M. Z. prendre le nom d'un crime pour le nom d'une loi. Ici il prend le nom du juge des Frisons, *Asega,* pour le nom de la loi de ce peuple [4]. — P. 137. M. Z. donne de l'*Epistola Carisiaca,* lettre adressée par Hincmar et les évêques franks à Louis-le-Germanique lors de son invasion en France en 858, une analyse qui est de pure imagination. Il cite entre guillemets des paroles dont pas une ne se retrouve dans le texte original, et sa dernière citation dit précisément le contraire de ce que contient l'*Epistola.* « La pièce se terminait par ces paroles qui faisaient allusion à la tourbe remuante et avide qui encourageait le nouveau prince : « O roi, » ne tiens pas compte de ce que disent des misérables et des hommes de rien

---

1. *Grammaire comparée des langues romanes.* T. I, p. 109 de la trad. de M. G. Paris.
2. Ainsi M. Z. place les serments en 841!!! Et pourtant Nithard en a donné la date comme le texte (14 février 842).
3. Waitz. *Deutsche Verfassung.* IV, 492.
4. Pourtant il a pu lire les passages de Waitz III, 114; IV, 337, 342.

» (*fellones atque ignobiles*), etc. » M. Z. exalte à cette occasion le courage et le *patriotisme* des évêques. « Voilà ce que l'église franco-gauloise, inspirée par une » sorte d'instinct national..., répondait à la Germanie sauvage. » Si M. Z. avait lu avec attention Dümmler à qui il emprunte cette citation, il aurait vu que *fellones atque ignobiles* s'applique aux évêques et non aux vassaux de Louis. Voici le texte de la phrase, qui du reste ne termine pas l'*Epistola* : « Tandem, Domine » nobis Rex... non audiatis illos qui dixerint, si forte vobis dixerint : « Non » tibi sit curae, Rex, quæ tibi referunt illi fellones atque ignobiles. » Ce qui suit indique bien que ce sont ici des paroles mises par les évêques dans la bouche des vassaux « hoc fac quod tibi dicimus, quoniam cum nostris, et non cum isto- » rum parentibus, tenuerunt parentes tui regnum » [1]. Jamais les évêques ne se seraient permis d'appeler les Franks qui entouraient le roi, *ignobiles*. Ce mot ne pouvait s'appliquer qu'au clergé où il y avait en fait des *ignobiles*, des hommes d'origine non franke, non noble par conséquent aux yeux des Franks, et même d'origine servile. — P. 161. Hugues d'Alsace, fils de Lothaire et de Waldrade, est désigné par M. Z. comme frère de Waldrade. — P. 171. « Des moines de » S.-Gall commençaient alors (au IXe s.) à mettre en latin le poème épique de » Walter d'Aquitaine. » D'où vient alors que nous lisons sous le règne d'Otton Ier, p. 361? « Le bon moine de S.-Gall Ekkehard (2e moitié du Xe s.) » met en vers latins le poème de ce vaillant Gauthier d'Aquitaine. » — P. 149. M. Z. nous dit que Charles-le-Chauve était frêle et vieux en 870. A ce compte un homme de 60 ans serait au dernier degré de la décrépitude, car Charles avait alors 47 ans. — P. 151. M. Z. a consulté son patriotisme plus que les textes dans ce qu'il dit du traité de 870. On peut discuter sur tel ou tel point de la frontière décrite par les Annales d'Hincmar, mais il est absolument impossible de donner à Charles, comme le fait M. Z., l'Alsace (moins Strasbourg) et le pays de Bâle, quand Hincmar donne expressément à Louis « *in Elisatio comitatus* » *duos* (c'est-à-dire le Nordgau et le Sundgau, c'est-à-dire l'Alsace actuelle) et » le *Baselchowa*. » De même la ville de Metz et le comté qui en dépendait (*comitatus Moslensis*) sont expressément indiqués comme devant appartenir à Louis, tandis que M. Z. donne Metz à Charles. — P. 280. « Si on invoque parfois les » capitulaires de Charlemagne... ce n'est plus là le code du nouvel état. » Mais au contraire Otton ne cessa jamais de se considérer comme le continuateur de l'œuvre législative de Charlemagne. M. Z. le dit lui-même, p. 362 : « Remis en » vigueur, les capitulaires de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire, etc. »

M. Z. qui est, comme il le dit lui-même, « familier depuis longtemps avec les » surprises, les mécomptes et quelquefois les démentis de l'érudition allemande, » aussi bien qu'avec ses plus belles et ses plus précieuses découvertes [2], » répondra peut-être à ces critiques ce qu'il a répondu, non sans une nuance de dédain, à celles que nous avons adressées à son premier volume [3] : « De jeunes écri-

1. Walter, *Corpus juris Germanici*, t. III, p. 95.
2. Introd. p. XXII.
3. Ibid.

» vains, en train de s'initier aux travaux de l'érudition germanique [1], ont bien » voulu relever, dans mon premier volume, quelques erreurs ou différences » d'opinion, quelques incorrections de détail, inévitables en un sujet aussi » difficile et aussi étendu. » Pour éviter ce reproche nous examinerons dans son entier un passage d'une certaine importance du livre de M. Z. pour montrer que ce n'est point tel ou tel détail, mais sa méthode même qui est défectueuse, dans le cas où les exemples qui précèdent ne paraîtraient pas suffisants. Nous prendrons le récit de la guerre entre Lothaire de France et Otton II en 978, p. 395. Je choisis ce passage parce que M. Z. a consulté pour le composer une source originale, Richer, comme le prouve la présence de deux notes tirées en partie de l'édit. Guadet (p. 395-397, Richer, éd. Guadet, t. II, p. 81 et 99). « Lothaire, dit M. Z., se rappelait que son père avait pendant un temps possédé la Lorraine ». A l'appui de cette assertion M. Z. cite Richer, III, 17-18. Il faut lire 67-68 ou bien II, 16-18.—Dans ces deux passages, en effet, Richer parle de Louis d'Outremer comme possédant la Lorraine et montre en Otton un agresseur injuste qui veut la lui enlever. Mais Flodoard qui est contemporain représente les choses de la manière opposée. C'est Louis qui est l'agresseur. Or Richer qui écrivait après 990 n'a fait jusqu'en 966 que transcrire Flodoard en le falsifiant de toutes les façons. Le témoignage d'un homme qui en revoyant son livre applique à Henri de Saxe les événements qu'il avait d'abord rapportés sur Gislebert de Lorraine, ne mérite aucune créance lorsqu'il a contre lui des témoignages contemporains. Ce n'est qu'à partir de 966 que Richer devient une source importante, et encore faut-il toujours s'en servir avec circonspection. Louis n'avait donc pas possédé la Lorraine qui, depuis la captivité de Charles-le-Simple, était considérée comme réunie à l'Allemagne par le traité de Bonn (921 et non 922 comme le dit M. Z. p. 236). L'agression de Lothaire n'était nullement justifiée. Richer et M. Z. ont tort de trouver Otton II *insolent* d'oser venir à Aix-la-Chapelle, et M. Pertz était parfaitement autorisé, quoiqu'en dise M. Z., à mettre en note du ch. 67 du l. III de Richer « Richerus » nugatur. » M. Z. raconte la prise d'Aix-la-Chapelle, puis l'invasion d'Otton en France; il note minutieusement tous les ravages qu'il commet, cite les paroles mêmes de Richer, mais a soin de ne pas dire comme lui qu'Otton fut vivement affligé de l'incendie du monastère de Chelles, et consacra de grandes sommes à le réparer (III, 74) [2]. Il ajoute enfin ce que Richer ne dit pas : « Depuis, il ne » commit plus partout que des ravages. » Passant au récit du siége de Paris, M. Z. abandonne tout à coup Richer, qui est pourtant la seule source à laquelle on puisse pour cette période accorder quelque crédit, pour suivre les *Gesta consulum Andegavorum*, composés au XII[e] siècle et sans aucune autorité pour le X[e] siècle, puisqu'ils

1. M. Z. aime beaucoup opposer l'érudition germanique et l'érudition française. Il parle p. 42 « des Mémoires de l'érudition vraiment française de Fréret. » Et pourtant Fréret a été mis à la Bastille pour avoir offensé les préjugés nationaux. — C'est que Fréret ne faisait pas de l'érudition patriotique; il faisait de la bonne érudition, et celle-là est de tous les pays, comme la mauvaise aussi malheureusement.

2. M. Giesebrecht de son côté, tout aussi partial que M. Z., ferme les yeux sur les ravages et ne parle que de l'acte de piété d'Otton.

placent sous le roi Robert les événements dont il s'agit ici. C'est pourtant d'après cette chonique[1] que M. Z. attribue à Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou, l'exploit dont Richer fait honneur à un inconnu nommé Ives. — Après avoir raconté la retraite d'Otton, M. Z. arrive à l'entrevue des deux rois sur le Chiers. Il dit que Lothaire laissa la Lorraine à Otton *comme fief de la couronne de France*, et il ajoute en note : « Suivant Guillaume de Nangis, Hugues de Fleury et la » chronique de Sithui (lisez : Sithiu), Lothaire n'aurait cédé la Lorraine à Otton » qu'à titre de fief. Selon Sigebert de Gembloux, il l'aurait cédée en toute pro- » priété. Les expressions de Richer : *Belgicae pars quæ in lite fuerat in jus Ottonis* » *transiit* sont encore assez vagues. » — M. Guadet avait montré plus de sens critique en donnant raison à Richer « dont l'assertion concorde seule avec les » événements postérieurs » et qui seul est contemporain, contre Guillaume de Nangis qui est du XIIIe siècle, Hugues de Fleury qui est du XIIe et la chronique de Sithiu qui est du XIVe. — D'ailleurs le texte de Richer que M. Z. trouve vague est des plus clairs. Il n'est pas besoin d'être très-familier avec les textes juridiques du Xe siècle pour savoir que *Juris alicujus esse* signifie appartenir à quelqu'un ; *in jus alicujus transire*, passer sous la domination de quelqu'un, sous sa suzeraineté. Richer est si partial pour Lothaire qu'il faut que le fait soit bien vrai pour qu'il l'ait dit. On le voit par ce rapide examen, les passions politiques contemporaines, jointes à une connaissance trop peu approfondie des textes originaux, non-seulement faussent à chaque instant chez M. Z. les appréciations historiques, mais même rendent souvent inexact le récit des faits. J'en citerai un dernier exemple, car il est caractéristique. Au concile de Mouzon, où l'évêque de Reims, Gerbert, était cité par le pape pour être jugé par les prélats allemands, l'évêque de Verdun, Haimon, parla en langue romane. Ce fait enthousiasme M. Z. qui s'écrie : « On parlait évidemment dans ces pays le français d'alors pour y sou- » tenir une cause française ![2] » Malheureusement on y parlait français pour soutenir une cause allemande : si M. Z. avait lu le discours d'Haimon, soit dans Gerbert, soit dans Richer, il aurait vu que ce fut Haimon qui exposa l'accusation portée contre Gerbert.

On comprendra dès lors combien il nous serait difficile de discuter les appréciations de M. Z. puisque les faits eux-mêmes sont à ce point défigurés[3]. Dans tout le volume règne, à l'égard de tout ce qui est allemand, le même ton de dénigrement systématique[4]. Autant il aurait été intéressant de voir ramener à leur vraie

1. *Chroniques des comtes d'Anjou*, publiées par MM. Salmon et Marchegay. Société de l'Hist. de Fr., p. 79.

2. P. 424.

3. Quand M. Z. traite ainsi les textes des historiens, j'aurais mauvaise grâce à me plaindre qu'il ait défiguré mes objections relatives au premier volume (Intr. p. xxiij), afin de pouvoir y mieux répondre. M. Z. va même jusqu'à citer de moi des paroles que je n'ai jamais écrites et qui sont bien loin de ma pensée.

4. Parlant de Louis le Germanique, M. Z. dit, p. 73 : « Ce jeune homme avait pris » déjà, était-ce en Germanie? des habitudes effrontées de dissimulation et d'ingratitude. » Sans doute Lothaire qui résidait en Italie et en Gaule était le modèle des fils? M. Z. n'est dur que pour Louis, le seul pourtant qui ait eu un peu pitié de son père. C'est que Louis est « *der deutsche*. »

stature ces héros du moyen-âge, grandis par l'enthousiasme patriotique des Allemands, autant il l'est peu de les voir rabaisser sans mesure jusqu'à en faire des barbares sans vertu ni grandeur ou des fous cruels et mystiques. On comprendra aussi qu'il me soit impossible de signaler dans le livre de M. Z. les passages qui me paraissent remarquables. J'aurais peur de tomber précisément sur ceux où il s'est aidé d'un auteur allemand, et que mes éloges fussent une ironie. Si je trouve pittoresque et frappante la description du couronnement d'Otton Ier, je crains de louer à la fois M. Zeller (p. 259) et M. Giesebrecht (I, 243). En citant la plainte d'un moine sur la prise de Rome par Otton en 966, M. Z. fait un heureux rapprochement : « Si la plainte, dit-il[1], est moins éloquente que celles qu'élevaient » S. Jérôme au IVe siècle et S. Grégoire-le-Grand au VIIe contre les Goths et les » Lombards..., etc. » Mais Gregorovius, à qui M. Z. emprunte ses notes précisément pour ce passage, ne dit-il pas aussi[2] : « *Die klage des Moenchs kann uns » bei veraenderten Zustaende Roms freilich nicht mehr so ergreifen, wie jene früheren » Elegien, aber sie reiht sich doch an jene des Hieronymus nach Roms Fall unter die » Gothen, an jene Gregors waehrend der langobardischen Bedraengniss.* » — A la mort d'Otton III, rapportant la légende d'après laquelle il fut empoisonné par la veuve de Crescentius dont il était devenu amoureux, M. Z. ajoute[3] : « Si » ce n'était pas la jeune et belle romaine, voulant venger son mari, c'était » Rome, c'était la maladie de l'empire qui tuait ce petit-fils d'Otton-le-Grand, » comme son père, Otton II, et mettait fin au miracle de son existence. » L'idée est poétique et juste. Mais j'ouvre Giesebrecht (I, 762) et je lis : « *Es liegt eine » tiefe Wahrheit in dieser Sage, aber nicht eine Tochter Roms, sondern Roma selbst » mit ihren unvergaenglichen Reizen fesselte, verrieth, tœdete den mit der Kaiserkrone » geschmückten Jüngling.* »

Nous ne prolongerons pas davantage cet examen et ces critiques. Nous ne leur aurions même pas donné autant de développement si nous n'y avions pas été pour ainsi dire obligés. Tout nous en faisait un devoir : la haute position occupée par l'auteur dans l'enseignement, sa réputation littéraire, méritée à plus d'un titre, le sujet qu'il a choisi, et le caractère qu'il a voulu donner à son œuvre. M. Z. s'est posé comme le représentant de la science française entrant en champ clos contre la science allemande et lui empruntant ses armes pour défendre la patrie et raviver le sentiment national[4]; nous taire, c'était accepter M. Zeller comme champion, devenir solidaires de son œuvre. C'est ce que nous n'avons pas voulu. La méthode de M. Z. lui est toute personnelle et nous ne voulons pas qu'à l'étranger on en rende responsable la France ni la science française. C'est pourquoi nous avons motivé aussi fortement et aussi complétement que nous avons pu le jugement sévère que nous étions contraints de porter sur l'œuvre de M. Z. Il trouvera peut-être, comme précédemment, que nous avons apporté quelque amertume dans nos appréciations. Il est vrai, nous n'avons pu nous

1. P. 369.
2. III, 392.
3. P. 448.
4. Voy. Introd. p. XXV.

défendre d'un sentiment pénible en voyant un historien de notre pays suivre ainsi pas à pas les auteurs allemands, et en même temps offrir tant de prise à la critique, en présence d'adversaires tout prêts à rejeter sur notre nation même la responsabilité des erreurs et des fautes de chaque écrivain français. Apporter autant de négligence à la composition d'une *Histoire d'Allemagne*, dans les circonstances actuelles, ce n'est pas seulement nuire à la science, c'est encore faire du tort à son pays[1].

G. MONOD.

---

12. — **La Morale,** par Paul JANET, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres. Paris, Delagrave. 1874. In-8°, xiij-616 p.

Cette publication de M. Janet est un véritable traité en forme où il discute toutes les questions qu'on peut se poser sur les principes de la morale et où il propose ses solutions. Il a adopté le cadre où Schleiermacher avait distribué les idées morales dans sa *Critique des systèmes de philosophie morale.* Il fait remarquer que dans toute action on peut et on doit distinguer trois choses : le but à poursuivre ou le *bien*, l'agent qui fait le bien et qui acquiert par là une habitude qu'on appelle *vertu*, enfin une loi qui détermine le rapport de l'agent au but ou le *devoir.* Il a rangé ces trois idées fondamentales dans l'ordre suivant : le bien, le devoir, la vertu, et la discussion des problèmes qui s'y rattachent remplit autant de livres qui composent son traité.

Dans le premier livre, où il traite de l'idée du bien, il montre que le bien moral suppose un bien naturel qui lui est antérieur et qui lui sert de fondement. Il établit que ce bien naturel n'est pas le plaisir et que la seule considération du plaisir ne peut fournir une règle de conduite; que dès qu'on admet que certains plaisirs sont préférables à d'autres comme plus nobles, plus relevés, plus sains, ou pour toute autre raison, on n'a plus le plaisir seul en vue, mais l'objet qui le procure. D'autre part M. J. démontre ce qu'il y a de faux et de contradictoire dans le système de Kant qui considère le devoir comme le principe du bien, et qui pense qu'une action n'est bonne que parce qu'elle est obligatoire. Il fait voir que Kant est conduit, comme les utilitaires qu'il combat, à abandonner son propre principe, et qu'en particulier il fait de la liberté considérée comme affranchissement des passions le souverain bien de l'homme. M. J. remarque (je crois le premier) que la prétention de déduire la loi de la liberté du fait de la liberté est illusoire, que c'est confondre deux sens du mot liberté, la liberté entendue comme puissance de choisir entre les contraires, et la liberté entendue comme raison

---

1. Je n'ai rien dit des cartes géographiques qui accompagnent le volume. M. Z. n'a pas même fait droit aux observations qui lui avaient été faites précédemment au sujet du Zuydersee et du golfe de Jahde. Il persiste à les indiquer comme existants aux IXe, X^e et XIe s. (Cf. *Revue crit.* loc. cit.). — Pourquoi M. Z. écrit-il Diedenhofen pour la ville si longtemps française de Thionville et Trèves pour Trier? Je ne lui demande pas d'écrire Trier, mais d'adopter un système uniforme et en tous cas de ne pas donner des noms français aux villes allemandes et des noms allemands aux villes françaises.

pratique éternellement obéie. Il en arrive ainsi à conclure que le bien moral est la perfection de la nature humaine qui en tant que sentie par nous est le bonheur, qu'il distingue du plaisir par une discussion qui me paraît neuve et forte. Il reconnaît que la perfection « est très-difficile à définir ; » mais il admet qu'on peut cependant l'éclaircir et l'analyser de manière à lui ôter quelque chose de son indétermination première (p. 60-61). Avouons-le, l'idée de perfection n'est pas déterminée avec plus de précision, quand on nous a dit que « l'excellence » ou la dignité des choses se mesure à l'intensité ou au développement de leur » être, en un mot à leur activité (p. 61), » puisqu'elle est ramenée à quelque chose de plus général et partant de plus vague. Ensuite on ne peut guère trouver de commune mesure entre des choses d'espèces différentes comme un minéral, un animal, un homme, ou (à ne prendre que les animaux) comme entre les insectes et les mammifères. Comment peut-on établir qu'une abeille est plus ou moins parfaite qu'un éléphant ? On retrouve la difficulté ou (pour mieux dire) l'impossibilité de définir ces idées fondamentales, quand il s'agit du beau, et de sa distinction d'avec le bien. On ne peut arriver à rien de satisfaisant, si l'on essaye d'établir que le bien n'est pas, comme le beau, l'union de l'intellectuel et du sensible, du général et de l'individuel. Dans le dernier chapitre du premier livre, M. J. s'efforce d'établir que si l'idée de la perfection morale nous mène à celle de Dieu, « Dieu est le garant de la moralité, non pas en ce sens grossier » et vulgaire qu'il serait là pour nous assurer le prix et la récompense, mais » en ce sens supérieur et vrai qu'il est là pour nous attester que nous ne con- » sacrons pas notre vie à une chimère, à un rêve de notre imagination. » Il en conclut que les fondements de la morale sont dans la métaphysique, à laquelle la morale est nécessairement liée. Je ne sais s'il est fondé à dire que pour une philosophie qui réduit tout à des combinaisons de mouvements « la seule morale » qui soit intelligible, c'est la morale du plaisir (p. 157). » Il semble que dans une telle philosophie le plaisir lui-même n'est pas plus intelligible que tous les autres faits de conscience, y compris les sensations de toucher, de son, etc., qui ne peuvent se ramener à des mouvements ; et si elle admet les uns, pourquoi n'admettrait-elle pas les autres ? Si elle reconnaît l'existence de la science dans notre esprit, pourquoi n'admettrait-elle pas celle de la morale ? Les stoïciens, qui n'admettaient que des corps, disaient bien que les vertus sont des gaz (ἀέρες). Je trouve de même quelque chose à redire à l'objection adressée aux partisans de la morale indépendante qui s'appuient sur le fait primitif de l'inviolabilité de la personne humaine. « Mais, dit M. J., ce n'est pas là un fait » comme un autre ; car il contient le droit et le devoir, c'est-à-dire ce qui n'est » pas, mais doit être ! comment ce qui doit être serait-il un fait ? » On pourrait répondre que *ce qui doit être* est un fait dans notre esprit. Et même l'idéal, la perfection, le bien moral, etc., ne peuvent exister ailleurs ni autrement, ainsi que le beau et le vrai : ce sont des *faits* de l'*ordre moral*. De même ce qui est purement intelligible, comme les abstractions et leurs propriétés, ne peut exister que dans l'intelligence qui le conçoit ; et les sciences mathématiques ne seraient pas une illusion, quand même il n'y aurait pas une intelligence divine, où, comme le dit

Bossuet (ce qui n'est d'ailleurs pas facile à comprendre), les vérités mathématiques sont perpétuellement entendues. C'est ainsi que la vertu ne serait pas une chimère, quand même elle n'existerait que dans l'âme de l'homme; et peut-elle exister ailleurs ? Peut-elle même être une illusion ? Car quelle réalité lui serait opposée ?

Dans le second livre, M. J. traite successivement de la nature et du fondement de la loi morale, du bien et du devoir, des devoirs stricts et des devoirs larges, du droit et du devoir, de la division des devoirs et du conflit des devoirs. Il oppose aux naturalistes qui prétendent ramener l'idée de l'obligation morale à la seule autorité de l'éducation et de l'habitude l'objection bien simple que cette explication n'explique pas pourquoi aujourd'hui, après cette *critique* victorieuse, ceux-là mêmes qui l'exercent continuent à reconnaître une vérité morale, à imposer aux autres des devoirs et à s'en reconnaître à eux-mêmes. Il admet la définition de Kant que le devoir est la nécessité d'obéir à la loi par respect pour la loi ; et il interprète, à notre avis, fort heureusement, la distinction de Kant entre l'impératif hypothétique « fais ceci pour être riche » et l'impératif catégorique « ne t'enivre pas, » en montrant que cette distinction subsiste encore, quoique l'impératif catégorique soit aussi soumis à une condition, comme ici « si tu ne veux pas être une brute. » Dans le premier cas, nous ne sommes pas obligés de vouloir le but, de vouloir la richesse ; mais dans le second cas nous ne pouvons pas concevoir la dignité de la personne humaine sans nous considérer comme obligés de la respecter : nous ne pouvons pas ne pas vouloir ne pas être une brute. Pour M. J. le fondement de l'obligation morale est dans le principe que l'homme ne peut concevoir l'idéal de sa propre perfection sans vouloir en même temps le réaliser autant qu'il est en lui. M. J. n'admet pas que le domaine du bien soit plus étendu que celui du devoir, ni que l'on puisse faire une distinction sérieuse entre les devoirs stricts et les devoirs larges. Il établit par une discussion serrée et neuve que tout ce qui est bien est obligatoire, et que l'obligation est la même pour tous les hommes, les mêmes circonstances étant données. Il admet, par une vue neuve et ingénieuse, « une *initiative* morale qui ne peut rien changer à la loi, mais qui crée et modifie sans cesse les moyens de l'accomplir. » Il adopte la division traditionnelle des devoirs en devoirs de l'homme envers lui-même, envers les autres, envers Dieu, et montre qu'on ne peut faire rentrer légitimement deux quelconques des membres de cette division dans le troisième. Il a essayé, ce que les moralistes ont jusqu'ici généralement négligé, de déterminer les principes d'après lesquels nous devons décider quand il y a conflit entre des devoirs différents. Il y a une question que l'on pourrait traiter relativement au sujet du second livre et que Schleiermacher indique dans sa *Critique des systèmes de morale* : c'est celle de savoir si le devoir s'étend à tous les actes de la vie sans exception, s'il y a et s'il peut y avoir des actions indifférentes. M. J. montre très-bien, à notre avis, que le droit est la faculté de concourir soi-même à sa propre destinée, et repose, aussi bien que le devoir, sur la perfection de la nature humaine. Il aurait pu réfuter l'assertion assez répandue qui oppose le droit au devoir et reproche à notre temps d'avoir le

sentiment du droit plutôt que celui du devoir, comme si ce n'était pas un devoir de défendre son droit.

Dans le troisième livre M. J. discute les questions fort délicates qui sont relatives à la conscience morale, à l'intention morale, au probabilisme, à l'universalité des principes moraux, à la liberté, à la vertu, au progrès moral, au péché, au mérite et au démérite, à la sanction morale et à la religion. Il admet dans la vertu trois éléments nécessaires, la science du bien, la résolution de le pratiquer, et l'amour du bien. La nécessité de la science du bien, d'être éclairé sur ce qui est bien et sur ce qui ne l'est pas, n'avait pas été jusqu'ici, ce semble, aussi bien mise en relief. C'est un des problèmes les plus délicats de la morale. On sait que cette science varie beaucoup et que dans tous les temps il est certains actes dont l'accomplissement est considéré comme un devoir sacré, qui, ailleurs ou plus tard, paraissent coupables. M. J. a le premier bien établi le véritable caractère de l'universalité des principes moraux en montrant qu'ils sont les mêmes dans le même état de civilisation. On pourrait dire en général que placés dans les mêmes conditions d'existence, les hommes ont en morale les mêmes idées : ainsi les religions opprimées sont pour la tolérance, les religions dominantes pour la persécution. Il faut une force de réflexion rare pour s'affranchir de l'empire des circonstances où l'on est placé et pour ne pas considérer comme moral ce qui est avantageux au groupe social dont on fait partie. A cet égard la philosophie a rendu à la morale les services les plus importants, et contribué puissamment à ce que M. J. appelle le progrès moral, dont l'accroissement des lumières est peut-être la partie la plus importante. Nous touchons ici à un point délicat de la morale, c'est l'existence d'un bien et d'un mal moral indépendants de la volonté des individus, quoique le bien et le mal moral paraissent dépendre essentiellement de l'intention et de la volonté qui ne peuvent être qu'individuelles. Il est pourtant certain qu'il était à peu près impossible à un souverain d'être tolérant en matière religieuse au XIIIe siècle, que celui qui vit sous un gouvernement despotique ne peut même avoir aucune idée des vertus du citoyen, qu'au XVIIIe siècle, dans la haute société, la fidélité conjugale était difficile à observer (voir *le Préjugé à la mode* de La Chaussée), etc. En certains temps et dans certains pays, il y a des vertus et des vices plus ou moins généralement pratiqués qui constituent pour les individus une sorte de milieu moral où ils ont plus de facilité à pratiquer les unes et plus de peine à se garantir des autres. C'est une difficulté à ajouter à celles dont la question de la responsabilité est hérissée, et que M. J. a fait ressortir avec beaucoup de force dans le chapitre où il traite du péché.

Il adopte avec quelques modifications la doctrine de Kant sur la vie future et sur l'existence de Dieu considérées comme *postulats* de la morale. Le fait de l'existence du mal et l'impossibilité d'en expliquer l'origine me paraissent être une bien grosse difficulté pour quiconque veut déduire la nécessité d'une vie future de l'injustice d'une loi qui exigerait de moi le sacrifice sans compensation de mon bonheur, et l'existence de Dieu de l'existence du bien moral dans l'âme de l'homme. Car si la loi qui exigerait le sacrifice de mon bonheur sans compen-

sation semble injuste, ce n'est qu'une injustice ajoutée à tant d'autres, comme celle de faire naître un homme dans des conditions telles que la pratique de la vertu est à peu près impossible. Ensuite s'il est difficile de ne pas conclure de l'existence de la loi morale à celle d'un auteur de cette loi, il n'est guère possible de ne pas conclure de l'existence du mal à celle d'un auteur du mal et de ne pas tomber dans le manichéisme.

Au reste ce serait une illusion que de croire que ces difficultés ne se rencontrent qu'en métaphysique. La morale, à cet égard, a une réputation qu'elle ne mérite pas. Comme science elle n'est pas moins épineuse que la métaphysique, et pourtant la science du bien est une partie nécessaire, intégrante de la moralité ; c'est une difficulté à ajouter aux autres. M. Janet ne s'en est guère dissimulé : il les a abordées avec autant de résolution que de franchise. Il a discuté les opinions qu'il rejette avec une argumentation fine et serrée et une modération que les moralistes (il faut le dire) n'oublient que trop souvent pour s'abandonner contre ceux qui ne sont pas de leur avis à une malveillance calomniatrice et à des déclamations aussi puériles que peu *morales*. Il a adopté des solutions moyennes, conciliantes, conformes au sens commun, qui en morale rejette tout ce qui est extrême et exclusif. Ainsi par son talent de dialecticien et par sa justesse naturelle d'esprit il a su éviter les deux écueils des moralistes, la banalité et le paradoxe.

Y.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 9 janvier 1874.

M. de Wailly déclare que l'état de sa vue ne lui permet pas de faire partie de la commission des antiquités nationales, dont il a été nommé membre le 2 janvier. Le scrutin pour le remplacer est fixé à la prochaine séance.

MM. Bossert et Ch. Chevet se portent candidats à la chaire des langues et littératures d'origine germanique au collége de France.

M. Duruy annonce au nom de la commission du prix Gobert que les ouvrages envoyés au concours pour ce prix sont au nombre de deux : *Chambre des comptes de Paris, pièces justif. pour servir à l'hist. des premiers présidents*, par M. de Boislisle, et *Les écorcheurs sous Charles VII*, par M. Tuetey. Il faut ajouter à ces ouvrages ceux qui sont actuellement en possession du premier et du second prix [1].

L'académie nomme les membres des commissions chargées de décerner différents prix : ces commissions sont composées comme il suit :

---

1. 1er prix, *Abraham Duquesne et la marine de son temps*, par feu M. Jal ; 2e prix, *Traités de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen-âge*, par M. de Mas-Latrie.

Prix ordinaire (sujet du concours : « étude sur les dialectes de la langue d'oc au moyen-âge »; un mémoire a été déposé) : MM. de Wailly, P. Paris, Guessard, Thurot;

Prix de numismatique, MM. de Saulcy, de Longpérier, de la Saussaye, Ch. Robert;

Prix Bordin (« Faire connaître les Vies des saints et les collections de miracles publiées ou inédites qui peuvent fournir des documents pour l'histoire de la Gaule sous les Mérovingiens : déterminer à quelles dates elles ont été composées »; un mémoire déposé) : MM. Delisle, Hauréau, de Rozière, Deloche;

Prix Brunet (concours prorogé : bibliographie de l'antiquité grecque, italique ou celtique; deux ouvrages déposés) : MM. Ravaisson, de Longpérier, L. Renier, Girard;

Prix Brunet (bibliographie relative à l'Orient; 5 ouvrages déposés, dont 3 mss.; deux de ces ouvrages sont spécialement relatifs à la Palestine) : MM. de Saulcy, Renan, Defrémery, Pavet de Courteille.

M. H. Martin lit une partie de son mémoire sur le Prométhée d'Eschyle (suite de la seconde lecture : la première a eu lieu en septembre 1873).

M. Renan communique une note du général Faidherbe, qui annonce la découverte d'une inscription lybique aux îles Canaries. Cette inscription a été trouvée dans l'île de Fer par don Antonio Padron, de La Ciudad de las Palmas, qui l'a copiée en partie. M. Faidherbe en communique deux lignes. L'inscription est entourée de divers dessins, ronds, spirales, etc., dont quelques-uns pourraient être considérés comme des caractères d'écriture : des caractères analogues ont été trouvés déjà dans l'île de la Palma.

M. Jourdain, président, annonce que le tome XXVII des mémoires de l'académie a paru et se distribue actuellement.

Sont adressées à l'académie : 1° une brochure de M. Garcin de Tassy, *La langue et la littérature hindoustanies en* 1873; 2° une édition de Denis de Byzance par M. Wescher. — M. Maury présente de la part de M. Antonio Zannoni un rapport intitulé *Sugli scavi della Certosa,* concernant les antiquités découvertes à la Certosa, près de Bologne. On a trouvé jusqu'à 360 sépultures qui paraissent provenir de l'ancienne ville étrusque de Felsina (cette ville occupait le territoire où se trouve Bologne aujourd'hui). Tantôt les corps ont été simplement inhumés, tantôt on les a brûlés et on a mis les cendres dans des vases de différentes sortes. M. Zannoni considère les sépultures de la première espèce comme les plus anciennes. Parmi les vases cinéraires de la Certosa, on remarque une sorte de seau ou *situla,* qui porte de curieux bas-reliefs. — M. de Longpérier présente de la part de M. d'Hervey de S.-Denis une brochure intitulée : *Deux traductions du San-Tseu-King et de son commentaire :* c'est une réponse à un article de la *Revue critique* (1873, t. II, p. 297).

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — 24 Janvier — 1874

Sommaire : 13. MADWIG, Corrections latines. — 14. PERRÉAZ, Des transformations du langage en Angleterre. — 15. MOREAU, Histoire de l'Acadie française. — 16. SCHORN, Histoire de la Pédagogie. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions; Société de Linguistique.

13. — Io. Nic. MADVIGII, professoris Hauniensis adversaria critica ad scriptores græcos et latinos. Vol. II. Emendationes latinæ. Hauniæ, 1873. Gyldendal. In-8°, iv-682 p. — Prix : 19 fr. 40.

M. N. Madvig, professeur de philologie classique à l'Université de Copenhague, que ses travaux ont mis au premier rang des latinistes de l'Europe, publie dans ce second volume de ses *adversaria* les corrections qu'il a faites aux auteurs latins et qui n'avaient pas encore paru [1]. Les poètes, particulièrement Ovide, sont passés en revue, de Plaute à Martial, dans le VIe livre. Le VIIe livre contient les conjectures sur Varron, Cicéron, César et les opuscules qui sont joints aux commentaires, Salluste. Dans le VIIIe livre M. M. traite des prosateurs du Ier siècle de l'empire, surtout de Sénèque, qu'il corrige en près de 600 passages. Le dernier livre, le IXe, est relatif à Aulu-Gelle, Fronton, Justin, aux écrivains de l'histoire d'Auguste, et aux fragments d'auteurs anciens conservés par Nonius. Comme dans le volume précédent, M. M. indique d'abord dans quel état le texte de chaque auteur nous est parvenu; ensuite il propose ses conjectures en les justifiant, et au besoin il rappelle d'anciennes conjectures que les éditeurs modernes ont eu le tort de négliger.

La poésie n'occupe qu'un peu moins du quart du volume; et les conjectures de M. M. semblent prêter le flanc à plus d'objections en cette partie que dans l'autre. Je ne sais si l'exactitude rigoureuse de son esprit est assez complaisante pour les hardiesses nécessaires du style poétique [2], et peut-être sa justesse naturelle n'est-elle pas toujours entrée suffisamment dans la subtilité et le mauvais goût des poètes du Ier siècle de l'empire. Voici les doutes que j'ai à proposer sur quelques passages. — VIRGILE (p. 39) Æn. VIII, 74. « Quo te cumque lacus » miserantem incommoda nostra Fonte tenet..... » *lacus* signifie sans doute ici

1. On trouvera les autres surtout dans les *Opuscula Academica* de l'auteur, dans son édition du *de Finibus*, dans la seconde édition du Cicéron d'Orelli, dans les *Emendationes Livianæ* et dans l'édition de Tite-Live de MM. Madvig et Ussing, enfin dans les éditions récentes des lettres de Cicéron par Wesenberg, et de Sénèque le Rhéteur par Kiessling.
2. M. M. dit de l'Énéide (p. 30) « in poemate ultimam manum non experto multa » ferenda sunt et paulo artificiosius et obscurius cogitata et tumidius dicta verbisque » adumbrata et nove dureque posita quædam. »

l'espèce de bassin que la source forme en sortant de terre, et non *lac*. Dans « *qui* » te cumque *locus*..... fonte..... » *locus* a moins de valeur, et *fonte* sans épithète étonne. — OVIDE. p. 82. *Métam.* IV, 46. La substitution de *natasse* à *mutasse* est un lapsus, puisque M. M. cite lui-même Virgile (G. III, 260) « nocte natat » cæca serus freta. » Cela montre que nous ne pouvons posséder une langue morte comme nous possédons notre langue maternelle. — P. 102. *e Ponto* II, 5, 67. Dans « Thyrsus *pulsat me*, gustata est laurea vobis » il n'y a pas de césure suffisante. — P. 104. *e Ponto* IV, 2, 17. Dans la correction « .....limus venas » excœcat *inundans*, » *inundans* peut-il aller avec *limus?* — P. 106. *Fast.* III, 124. C'est sans doute par distraction que M. M. substitue *bis quino* à *bis quinto*. Voir sa grammaire latine § 76 rem. b. — SÉNÈQUE. p. 118. *Œd.* 970 suiv. « .....quæratur via Qua nec sepultis mixtus et vivis tamen Exemptus erres. » Morere sed citra *patrem*. » M. M. propose *ratem* (la barque de Caron); mais ce serait bien obscur; la barque de Caron peut-elle désigner le séjour des enfers? je crois comprendre le texte : « Meurs, mais de manière à ne pas à te retrouver » avec ton père. » *Citra patrem* équivaut à *citra locum ubi est pater*. C'est forcé, mais est-ce invraisemblable dans le style de ces tragédies? En tout cas le texte est bien plus énergique, qu'avec la correction proposée. — P. 123. *Med.* 401. « Si quæris odio misera quem statuas modum, *Imitare* amorem. » Je crois comprendre aussi ici le texte. Médée se dit à elle-même : « modère ta haine, comme » tu as modéré ton amour, » c'est-à-dire qu'elle soit *sans mesure*. Le sens est bien affaibli, si on substitue *metire* à *imitare*. — P. 124. *Med.* 518. « IAS. Quid » facere possim loquere. MED. pro me? vel scelus.» Le texte me paraît plus fort que la correction (en attribuant la fin du vers à Jason) « *prome* vel scelus. » Jason ne pense pas à un crime. Il est plus naturel que Medée soit indignée de ses hésitations et lui crie : « pour moi! même un crime. » — LUCAIN. P. 129. I, 100. « Si terra recedat, Ionium ægaeo frangat mare. » L'isthme de Corinthe ou plutôt la terre qui forme l'isthme est comme personnifiée. C'est ainsi qu'Horace a dit (*Carm.* I, 3, 16) du vent « quo non arbiter Hadriæ major tollere seu *po-* » *nere* vult freta. » — P. 130. IV, 671-676. Il s'agit du royaume de Juba : « .....qua sunt longissima regna, Cardine ab occiduo vicinus Gadibus Atlas » Terminat, a *medio* confinis Syrtibus Ammon. At qua lata jacet, vasti plaga » fervida regni Distinet Oceanum, zonæque exusta calentis Sufficiunt spatio : po- » puli tot castra sequuntur, Autololes, etc. » Le mot *medio* me semble bon; il désigne le *milieu* du monde; on sait que le méridien du monde antique passait par l'Égypte : le poète dit donc que le royaume de Juba s'étendait en longitude de l'extrémité occidentale du monde au milieu du monde. Les vers suivants donnent l'étendue en latitude. M. M. met un point après *calentis*, et joint « suffi- » ciunt spatio populi tot : castra..... » Il a évidemment raison; seulement je lirais *quot* au lieu de *tot* en unissant à ce qui suit. Mais je ne puis admettre que l'Océan désigne la Méditerranée, et que le poète ait voulu dire que le royaume de Juba s'étendait de la Méditerranée à la zone torride. Je crois (en lisant « zonaque exusta calenti ») que le poète a voulu dire que le royaume s'étendait

de la Méditerranée (qui est sous-entendue avec *distinet*) au nord jusqu'à l'Océan au sud. — P. 131. V, 771. La ponctuation proposée est déjà dans Grotius. — VALERIUS FLACCUS. P. 144. IV, 474. Est-ce que « *iniuste..... non* premis » ne signifie pas « tu as tort de ne pas m'accabler ? » Pour signifier « tu ne m'ac-» cables pas injustement » ne faudrait-il pas « non injuste premis? » — STACE. P. 158. Silv. I, 6, 24. « Serena » se trouve déjà dans d'anciens textes, par exemple dans celui de la traduction de mon vénéré maître, W. Rinn (collection Panckoucke), qui mérite d'être prise en considération. Il propose *ardet* au lieu de *arcte* II, 6, 6.

On pourrait encore contester sur d'autres passages. Néanmoins, comme on peut s'y attendre de la part d'un critique éminent, le nombre des conjectures probables ou évidentes l'emporte. Je n'en citerai qu'un exemple entre beaucoup d'autres. On lit dans Sénèque, *Troyennes* 1026 et suiv. : « Ferre quam sortem » patiuntur omnes Nemo recusat. Nemo se credet miserum, licet sit. Tolle » felices, removete multo divites auro, removete centum Rura qui scindunt opu-» lenta bubus : Pauperi surgent animi iacentes. » M. M. fait remarquer qu'il y a dans « Nemo se credet, etc. » un désordre évident, auquel il remédie avec autant d'aisance que de certitude par une transposition : « Tolle felices : mise-» rum, licet sit, Nemo se credet. Removete, etc. »

La proportion des bonnes corrections est bien plus forte encore dans la plus grande partie du volume qui est consacrée aux prosateurs. Nous ne saurions trop recommander l'étude de ces discussions à ceux qui veulent apprendre comment on démontre l'altération d'un texte et comment on y remédie. Nous proposerons quelques objections sur la partie que nous avons étudiée.

CICÉRON. P. 189. *Orat.* 20, 68. Cicéron dit en parlant des poètes « nonnul-» lorum voluntati vocibus magis quam rebus inserviunt. » M. M. corrige « non-» nulli eorum voluptati vocibus, etc. » Mais le sens paraît peu naturel, si l'on construit *vocibus* et *rebus* à l'ablatif. Ne pourrait-on pas lire « nonnulli aurium » voluptati et vocibus....? » — P. 220. *de domo* 24, 64. M. M. me semble avoir raison de mettre un point d'interrogation après « ego non dubitarem » et de lire « .....conditione *essem*..... » mais ne manque-t-il pas « exulatum ire » après *dubitarem*, pour compléter l'antithèse et même pour satisfaire au sens?

VELLEIUS PATERCULUS. P. 308. II, 107, 2. Un vieux Germain dit à Tibère : « Nostra furit juventus, quæ cum *vestrum numen absentium colat*, præsentium » potius arma metuit quam sequitur fidem. » M. M. a raison de ne pas comprendre *vestrum .... colat;* il ajoute *non* devant *colat*. Ce qu'on lit un peu plus bas « quos ante audiebam, hodie vidi deos » me fait penser qu'il faut plutôt lire « cum vim numinum absentium colat. » Les généraux romains, dieux présents sur la terre, sont opposés aux dieux qui sont dans le ciel ou dans les enfers.

SÉNÈQUE. P. 346. *ad Marciam*. 3, 4. « Illum ipsum iuvenem *dignissime quie-» tam* semper nominatus cogitatusque faciat, meliore pones loco, si matri suæ, » qualis vivus solebat, hilarisque et cum gaudio *occurrit*. » M. M. corrige très-heureusement « dignissimum qui te lætam » et avertit qu'il faut lire aussi *occurret*.

Mais le sens ne réclame-t-il pas qu'on lise encore « *quali* vivus..... *hilarique?* » — *De vita beata*, p. 366. 8, 4. Le futur «*erit* vera ratio sensibus insita et capiens » inde principia; nec enim habet aliud unde .....ad verum impetum capiat, in » se revertatur » que M. M. remplace par *eat*, me semble justifié par le sens, puisqu'il s'agit d'un fait nécessaire, et non d'une prescription. Mais je crois qu'il faut lire après *capiat* « *at* in se revertatur. » — P. 367. 12, 3. « Desinant ergo » inconvenientia iungere et virtuti voluptatem implicare, per quod vitium pessi- » mis quibusque adulantur. » M. M. a raison de n'être pas satisfait de *vitium*; il propose « per *quam vitia*..... » ne vaudrait-il pas mieux lire « per quod » vitiis..... ». — P. 370. 17, 2. « Cur *atrium* disponitur? » ne me satisfait pas; ce n'était pas un luxe recherché que d'avoir des images; la coutume était ancienne. Le mot dont *auum* tient la place est encore à trouver. — P. 390. *De ira* 2, 33, 6. J'avoue que je crois comprendre « contempsisses (et non *contempsisset*) » Romanum patrem, si sibi timuisset, » à propos de l'attitude de Pastor devant Caligula comparée à celle de Priam devant Achille. « On aurait méprisé un père » romain, si, comme Priam, il avait fait bonne contenance par peur pour lui- » même, ce qui eût été indigne d'un Romain. » D'autre part je ne comprends pas : « contempsisset tyrannum pater, si sibi timuisset. » « Le père aurait *bravé* » le tyran, s'il avait *craint* pour lui-même. » — *Ad Helv.* p. 404. 11, 6. « Lapides, aurum..... terrena sunt pondera, quæ non potest amare sincerus » animus ac naturæ suæ memor, levis ipse expers. » Il me semble que *oneris* substitué à *levis* ne rend pas l'idée de pesanteur naturelle; et signifie *fardeau*. Je croirais plutôt qu'il manque après *ipse* quelque chose comme *et omnis gravitatis*. — *De Benef.* p. 411. 3, 19, 1. « Cotidie dominum suum (servus) obligat; pere- » grinantem sequitur, ægro *ministratur eius laborem* summo colit. » M. M. lit « ministrat, rus eius labore..... » Mais ce n'est pas là un service quotidien et personnel, comme l'exige le sens. Le mot est encore à trouver. — P. 418. 5, 18, 1. Nous devons être reconnaissants même envers ceux qui ont rendu des services aux nôtres : « in infinitum *eius*, inquit, me obligas, cum dicis « et » nostris. » M. M. substitue *ius* à *eius*. Mais ce ne sont pas les créanciers dont le droit est infini; c'est le débiteur dont les obligations deviennent illimitées. — P. 421. 6, 38, 4. « Agricolam annonæ caritas erigit, eloquentiæ pretium *exceptat* » litium numerus, medicis gravis annus in quæstu est. » M. M. propose *discep- tat*, c'est-à-dire *de pretio decernit*. Mais le sens réclame un mot comme *exaggerat*. — *Quæst. natur.* p. 440. 2, 34, 2. « Si aves futura cecinerunt, nec potest hoc » auspicium fulmine irritum fieri aut non futura cecinerunt. » *Nec* ne peut-il s'entendre ici dans le sens de *ne..... quidem*, qu'il a souvent dans les écrivains de ce temps? — *Epistolæ*. P. 464. 11, 1. « Nulla ..... sapientia naturalia cor- » poris *aut animi* vitia ponuntur : quicquid infixum et ingenitum est lenitur arte, » non vincitur. » M. M. trouve que les mots *aut animi* « et omni philosophiæ et » Stoicæ vehementissime repugnant et totam disputationem evertunt. » Sénèque parle surtout des signes par lesquels se manifestent les émotions de timidité, par exemple en présence d'une grande assemblée; mais le mot « quicquid » est bien

général, et la sueur, le tremblement des genoux, etc. tiennent à une émotion de l'âme, qui pour un stoïcien était un *vitium*. On sait que Sénèque était un peu éclectique. — P. 468. 19, 3. Lucilius n'est plus libre de se retirer dans une existence complètement obscure : « iam notitia te invasit. Ut *in extrema* mergaris » ac penitus recondaris, tamen priora monstrabunt. » M. M. dit : « Non hoc » agitur, in quid se mergat, sed quando. Scribendum ..... *in extremo* h. e. in » extrema vitæ et studii parte. » Mais *in extrema* ne répond-il pas ici à *penitus* et ne signifie-t-il pas *à l'extrémité du monde*, loin des pays habités par les Romains et les Grecs? — P. 475. 40, 2. « Oratio illa apud Homerum concitata et sine » intermissione in morem nivis superveniens oratori data est; lenis et melle dul- » cior seni profluit. » M. M. approuve la conjecture de Haupt qui supplée *iuveni* devant *oratori*. Mais il n'admet pas *superveniens* qu'il remplace par *uber*. Il me semble que *uber* ne s'oppose pas à ce qui suit, et ne s'accorde pas bien avec *sine intermissione*. L'élocution du vieillard peut être abondante aussi. *Superveniens* ne peut-il s'entendre des flocons de neige qui arrivent l'un sur l'autre? Cf Horace (ep. II, 2, 170) « unda supervenit undam. » Peut-être manque-t-il plus que *iuveni*. — P. 479. 53, 7. « Gravis sopor etiam somnia exstinguit animumque » altius mergit *quam uti nullo intellectu sui est*. » M. M. supprime *quam* et corrige « ubi nullus intellectus sui est. » Ne pourrait-on pas lire : « quam ut ullus intel- » lectus sui sit? » — P. 490. 81, 8. « Non omnes grati sciunt debere benefi- » cium; potest etiam imprudens et rudis et unus e turba, utique dum prope est » ab accepto, ignorat autem quantum debeat. » M. M. corrige et ponctue : « .....grati esse sciunt; debere beneficium potest..... » Je crois que les mots « utique ..... accepto » exigent qu'on ajoute encore *scire se* devant *debere*. — P. 499. 95, 23. « Innumerabiles esse morbos non miraberis : coquos numera. » M. M. fait très-bien remarquer que « effectus prave ponitur ante experimentum, » e quo effectus promittitur. » Il propose « non mirari vis? hoc est, mirari de- » sinere vis? » Cette interrogation semble peu naturelle : *veux-tu* ne pas t'étonner? La transposition me semble préférable; et elle a de plus l'avantage de rapprocher *numera, innumerabiles*, ce qui rend l'expression plus piquante. — P. 502. 101, 8. « Nihil est miserius dubitatione venientium (*verentium* Gruter) » quorsus evadant, quantum sit illud quod restat, aut quale. Collecta mens ex- » plicabili formidine agitatur. Quo modo effugiemus hanc volutationem? uno, si » vita nostra non prominebit, si in se colligitur. » Les mots « collecta ..... agi- » tatur » ont jusqu'ici passé pour altérés. M. M. croit pouvoir les expliquer ainsi : « mens, quæ se collegit ex ista dubitatione et instabili quæstione, si for- » midat, explicabili tamen formidine et quæ exitum habeat, agitatur. » Mais ce qui suit semble indiquer que « collecta, etc. » achève le développement de « nihil miserius..... » qui est indiqué par « hanc volutationem. » Après avoir décrit le mal, Sénèque indique le remède par « quo modo, etc. » — P. 506. 106, 12. « In supervacuis subtilitas teritur. Non faciunt bonos ista, sed doctos. » Apertior res est sapere, immo simplicior; *paucis est* ad bonam mentem uti » litteris. » M. M. me semble avoir raison de penser que « (non) *est uti* Seneca

» dixit, ut esset *licet uti.* » Mais en corrigeant « vacui (c'est-à-dire eius qui nihil » negotii habet) est..... » on a une pensée trop absolue. Ne manquerait-il pas *satis* après *paucis?* Il me semble que les cyniques seuls disaient qu'on n'avait pas besoin de littérature pour être sage. Sénèque dit qu'il en faut, mais seulement un peu. — P. 510. 113, 31. « Non est quod spectes quod sit iustæ rei præ- » mium : maius *iniustæ* est. » M. M. lit d'après Schweighæuser « in iusto » et entend « in ipso iusto, iustitia actionis, maius est præmium. » Mais cette récom- pense n'est pas plus grande, elle est absolument différente de celle que Sénèque désigne par *præmium* dans la phrase précédente. On pourrait lire : « *quid, si* maius » iniustæ est? » en entendant par récompense la gloire, qui peut être plus grande pour des actes injustes, et dont Sénèque parle d'ailleurs immédiatement après : « non vis iustus esse sine gloria? at mehercules sæpe iustus esse debebis cum infamia. »

Quelques objections que l'on puisse adresser à M. M., si on rassemble tout ce qu'il a publié, je ne crois pas qu'on puisse citer un autre philologue qui ait restitué un plus grand nombre de textes latins aussi heureusement, avec un bon sens aussi constant, une vigilance aussi attentive, une pénétration aussi rarement en défaut. Pour nous borner au volume dont nous rendons compte, nous n'avons que l'embarras du choix entre tant de corrections évidentes et ingénieuses. Le volume de M. M. est devenu pour les éditions de Sénèque un complément indis- pensable. Nous ne citerons qu'un exemple où M. M. défend très-ingénieusement la leçon d'un manuscrit fondamental du *de tranquillitate animi* de Sénèque (9, 3). On lit dans les dernières éditions : « adsuescamus ergo cœnare posse sine po- » pulo et servis paucioribus serviri et vestes parare in quod inventæ sunt. » M. M. fait remarquer que *serviri* ainsi construit est barbare, et il défend la leçon du manuscrit A, *servire*, en l'expliquant ainsi : « Seneca significat ipsos dominos » servire servis, quibus carere nequeant et quorum delicias ferant. »

En rapprochant les jugements que M. Madvig a, dans ce volume et ailleurs, portés sur les travaux de la philologie latine moderne, on ne peut s'empêcher de trouver qu'il n'en a pas une haute opinion. Les éditeurs ont eu le mérite de remonter aux sources et d'établir les textes sur une base plus authentique; mais leurs devanciers avaient certainement un sens plus juste et plus délicat de la langue. Il est vrai qu'il faut avoir quelque indulgence pour celui qui édite un texte de quelque étendue et qui est obligé d'être constamment sur ses gardes pour ne pas laisser échapper une leçon fautive; il est à peu près impossible que sa vigilance ne se relâche pas souvent, et sans qu'il en ait conscience. Cependant il est évident (particulièrement dans les corrections que les éditeurs proposent) qu'à l'exception de quelques individualités dont M. Madvig n'est pas la moins illustre, nous savons le latin moins bien qu'autrefois. Nous en lisons beaucoup moins, et, surtout, nous ne l'écrivons presque plus et nous ne pouvons plus avoir cette connaissance familière de la langue, ce sentiment prompt et délicat de ses finesses qui était fort répandu au XVIe siècle et au XVIIe, et qui n'était pas rare non plus encore au XVIIIe.

Charles THUROT.

14. — **Des transformations du langage en Angleterre.** Les Origines par E. Perréaz, professeur. Schaffhouse, Brodtmann, 1873. In-8°. — Prix : 2 fr. 10.

« Nous avons tenté, dans ces quelques pages, d'esquisser un tableau des » phases diverses par lesquelles a passé la langue anglaise, depuis les premiers » temps de son existence en Angleterre jusqu'à l'époque où Shakespeare lui » laissa l'empreinte ineffaçable de son génie ; » c'est en ces termes que M. Perréaz expose au commencement de son livre le but qu'il s'est proposé. On ne peut qu'applaudir évidemment à une pareille entreprise ; mais si l'on doit reconnaître que l'auteur a fait de louables efforts pour l'exécuter, on est parfois aussi tenté de penser qu'il n'était pas suffisamment préparé pour la mener à bien, et on doit regretter qu'il se soit borné trop souvent à résumer les travaux de ses devanciers, et qu'il n'ait point, par un travail personnel, essayé de redresser quelques-unes des erreurs dans lesquelles ils sont tombés plus d'une fois.

L'ouvrage commence par un chapitre sur « les origines ; » on y retrouve la classification connue des diverses langues indo-européennes ; il serait bon seulement de la modifier à mesure que les découvertes de la linguistique l'élargissent ; on est surpris, par exemple, de voir le roumanche considéré comme formant à lui seul un groupe roman, tandis qu'il n'est qu'un des dialectes les moins importants du ladin ; on ne l'est pas moins de trouver les langues scandinaves complètement isolées des autres idiomes germaniques, uniquement parce qu'elles ont conservé une désinence participiale pour former le passif et que l'article y est devenu un suffixe.

Avec les « Celtes, les Romains et les Saxons en Bretagne » nous entrons dans le cœur même du sujet ; les invasions de ces peuples sont assez bien connues ; ce qui l'est moins c'est l'appoint que l'idiome de chacun d'eux a fourni à la langue anglaise ; une condition indispensable pour arriver à le déterminer, c'est une connaissance approfondie de la langue des diverses nations conquérantes de la Grande-Bretagne ; je crains que M. Perréaz n'ait point été assez pénétré de cette vérité si incontestable. Quelle inexpérience historique et grammaticale ne trahit-il pas, en effet, quand, par exemple, il nous dit p. 17 : « Un double fait se » présente ; les Angles firent un séjour prolongé dans le voisinage de leurs frères » qui parlaient un dialecte haut-allemand, et ils se trouvèrent plus tard en » contact avec les peuplades scandinaves ; leur idiome subit l'influence » de l'idiome haut-allemand et celle du scandinave ; » et quelle est la preuve de cette influence ? c'est qu'on en retrouve « les traces dans le patois du » Lancashire, qui affecte la terminaison allemande *en*, au pluriel des verbes, » par ex. *we loven*, tandis que l'anglo-saxon forme ce pluriel en *ath*, *we* » *lufiath*, nous aimons. D'autre part... le dialecte angle préfère constam- » ment la terminaison scandinave *a*, pour l'infinitif présent, à celle de l'anglo- » saxon, qui est *an*. » Il y a à tout cela un malheur, c'est que l'ancien haut-allemand, le seul dont il puisse ici être question, faisait non *liupen* au pluriel de l'indicatif présent de *liupôn*, mais *liupômes*, *liupôt*, *liupônt* ; *en* est tout simplement la terminaison du subjonctif présent étendue à l'indicatif ; quant à la ter-

minaison *a* de l'infinitif dans ce que M. P. appelle le dialecte angle, elle est évidemment le résultat de la chute de *n* final, laquelle a lieu non-seulement dans le scandinave, mais encore dans le frison; on ne saurait donc y voir la trace de l'influence du premier de ces idiomes sur le dialecte angle.

Je passerai sous silence le chapitre consacré au « celtique en Angleterre »; c'est le résumé sans idées nouvelles de ce que l'on sait depuis longtemps; je me bornerai aussi à faire remarquer que les quelques pages qui traitent de l'influence du latin en Angleterre — j'aimerais mieux « des éléments latins dans l'anglais, » — si elles sont loin d'épuiser le sujet, sont généralement exactes. L'auteur a été aussi tellement circonspect dans la recherche des emprunts que l'anglo-saxon a pu faire au scandinave qu'il lui eût été difficile de se tromper. Ce qu'il dit de la poésie et de la prose anglo-saxonne étant à peu près exclusivement emprunté à Marsh ou à Craik n'est ni nouveau ni ignoré: aussi n'en parlerai-je pas; mais je ne puis accepter sa théorie de la déclinaison et de la conjugaison, pour laquelle, dit-il, il s'est « laissé diriger » par la *Comparative grammar of the anglo-saxon language* de F. March « la fidèle compagne de ses veilles » pendant le dernier hiver. Je n'ai point l'ouvrage de M. March et ne puis savoir dès lors quelle part dans les erreurs de M. Perréaz revient au savant américain; ce que je puis dire c'est que l'auteur des *Transformations du langage en Angleterre* ne me paraît pas avoir compris les règles qu'il voulait exposer; les ouvrages ne manquent pas cependant sur la matière, et je suis surpris que M. Perréaz n'ait point, avant d'aborder son sujet, songé, pour s'en rendre compte, à consulter l'excellente grammaire de Heyne, assez connue pourtant des germanisants; il y aurait appris que le pluriel des trois genres, pas plus que le singulier du féminin, n'a d'instrumental, — cas auquel il donne je ne sais pourquoi le nom d'ablatif; — ce sont donc autant de barbarismes qu'il aurait évités. Il n'eût pas non plus admis cette classification arbitraire qui place dans la première déclinaison tous les neutres et la plupart des masculins et rejette dans la seconde presque tous les féminins quelle qu'en soit la forme. Cette confusion vient évidemment de ce que M. Perréaz ne s'est pas fait une idée exacte des voyelles de formation *a*, *i*, *u*, qu'il regarde tantôt comme des radicaux, tantôt comme les terminaisons du thème, ou bien encore dont il ne tient aucun compte. La conjugaison présente les mêmes lacunes ou des erreurs analogues; ainsi M. Ferréaz paraît ignorer l'existence des verbes réduplicatifs, et la conjugaison faible se réduit pour lui à une seule forme. Mais en voilà assez sur les éléments germaniques de la langue anglaise, j'arrive à ses éléments romans.

L'anglais, on le sait, n'est pas une langue exclusivement germanique, il contient encore un nombre considérable de mots d'origine romane; de ceux-ci, les uns ont été tirés directement du latin, les autres ont été empruntés au français. Cette invasion du français dans l'ang.-sax. a été regardée le plus souvent comme la conséquence immédiate de la conquête de l'Angleterre par les Normands; c'est la seule cause que paraît aussi lui reconnaître M. Perréaz; mais on a voulu également, du moins de l'autre côté de la Manche, y voir l'emprunt spontané fait au XIIIe siècle de mots français par les écrivains anglo-saxons du temps. Ces

deux hypothèses opposées, qui renferment chacune un fond de vérité, mériteraient d'être examinées avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Que les Normands aient importé en Angleterre leur idiome national, c'est là un fait constant; mais on sait aussi qu'une race conquérante en minorité finit par être absorbée par la race vaincue et par adopter ses mœurs et sa langue. Si les choses se sont passées autrement, cela tient surtout à l'universalité et à l'importance de la langue française, après le latin l'idiome le plus répandu en Europe au XIIIe siècle. Mais à cette époque, qui est celle même où les éléments romans pénètrent de toutes parts dans l'anglo-saxon, mélange d'où sortira la langue anglaise, le normand était en pleine décadence; de plus la Normandie était, depuis le commencement du siècle, séparée de l'Angleterre : double raison pour que les formes romanes adoptées à cette époque par l'anglo-saxon ne fussent plus normandes, mais françaises. De fait, quand on considère les éléments romans qui entrent dans l'anglais, il est aisé, à côté de formes évidemment normandes, d'en découvrir d'autres qui ne sont que françaises, et si cette remarque n'a pas été faite plus tôt, cela tient sans doute uniquement à l'ignorance où l'on a été jusqu'ici des caractères distinctifs du dialecte normand. M. Perréaz ne fait pas cette distinction plus que ses devanciers; il nous montre bien l'idiome des conquérants se corrompant dans la bouche de leurs descendants; mais cette corruption ne suffit pas pour expliquer certaines formes que le normand n'a pu développer et que l'anglais a dû emprunter au dialecte de l'Ile-de-France. Aussi, si l'exposé que M. Perréaz a fait, d'après A. Thierry, des résultats de la conquête normande est généralement exact, il n'en est point de même, il s'en faut, de la partie purement phonétique, et il échappe parfois à l'auteur de singulières inadvertances; c'en est une évidemment qui lui fait dire, par exemple, p. 96, que Layamon et Orm forment le *comparatif* en *rest*. Ces fautes et ces négligences sont d'autant plus regrettables que M. Perréaz possède un vrai talent d'exposition; ce qu'il dit des diverses périodes de l'anglais, sans être bien nouveau, se lit avec intérêt; et s'il abuse des incidentes et des participes, il écrit avec verve et sans trahir une origine étrangère autrement que par quelques tournures embarrassées ou insolites.

L'ouvrage se termine avec la quatrième période, celle de l'anglais moyen; l'auteur s'est arrêté là à dessein, se proposant, nous dit-il, « dans une seconde » étude, de suivre la langue anglaise à travers les évolutions qu'elle a accom- » plies depuis l'ère de Shakespeare jusqu'aux temps présents. » Quoique notre critique ait pu paraître parfois sévère, nous n'engageons pas moins sincèrement M. Perréaz à mettre ce projet à exécution; il a une connaissance assez complète de la langue anglaise moderne pour le mener à bien; et s'il veut travailler moins vite et creuser davantage son sujet, nous ne doutons pas qu'il ne réussisse dans cette tâche aussi attrayante qu'elle est utile, et d'ailleurs beaucoup plus facile que celle qu'il a, un peu prématurément selon nous, essayé de remplir dans l'ouvrage dont nous venons de rendre compte.

Ch. JORET.

15. — **Histoire de l'Acadie française** (Amérique Septentrionale) de 1598 à 1755, par M. Moreau, auteur de la *Bibliographie des Mazarinades*. Paris, Léon Techener, et aux bureaux du *Cabinet historique*. 1873. In-8°, xj-350 p. — Prix : 8 fr.

M. Moreau (*Préface*, p. v) résume tout d'abord ainsi l'histoire « pleine de » tristesses et de douleurs » de l'Acadie française à laquelle les Anglais ont imposé le nom de Nouvelle-Ecosse : « Elle commence avec le xviie siècle par » la mort lamentable des colons que le marquis de la Roche avait débarqués » vers 1598, dans l'île de Sable ; et elle finit, en 1755, par la déportation en » masse de ceux que les Américains appellent encore les *Français neutres*, » comme pour mieux garder le souvenir de la perfidie dont usa, envers des » habitants paisibles et désarmés, le gouvernement de l'Angleterre. Dans cet » intervalle d'un siècle et demi, l'Acadie, trois fois envahie par les Anglais [1], fut » rendue trois fois à la France, mais si deux grands efforts de colonisation » furent tentés en 1603 et en 1632, ils furent bientôt interrompus, le premier » par la mort de Henri IV, le second par la guerre que Louis XIII, en 1635, » déclara à l'Espagne. En 1672, Colbert négligea l'Acadie que Louis XIV s'était » fait restituer par le traité de Bréda, pour porter sur le Canada toute son atten- » tion. »

M. Moreau a d'autant mieux fait de retracer la très-intéressante histoire du pays que les Français ont « occupé et fécondé les premiers, » et où l'on trouve encore aujourd'hui sur la rive orientale de la baie de Fundy une population compacte de plus de six mille descendants des colons de 1632, que cette histoire est « restée couverte de profondes ténèbres. » M. Moreau ajoute (p. vj) : « On n'en a, pour ainsi dire, rien su en France... La *Gazette* de Renaudot a » publié quelques rares nouvelles de l'expédition du commandeur de Razilly en » 1632 et en 1633 ; puis elle s'est tue... Le premier qui ait écrit sur l'Acadie » est Denys. Il en a donné, en 1672, une description au travers de laquelle il » a jeté au hasard quelques récits historiques. Nous aurons occasion de dire » quelle confiance il mérite [2]. Ici il suffit de savoir que M. Garneau, l'historien » moderne du Canada, n'a guère fait autre chose que de le copier, aussi bien » que notre vieil historien de la Nouvelle-France, le P. Charlevoix. »

Le héros du livre, c'est Charles de Menou, chevalier, seigneur d'Aunay, successeur (en novembre 1625) du commandeur de Razilly dans le gouvernement de la colonie française. M. Moreau, dans des pages pleines de sympathie, a raconté la vie de ce personnage dont le nom manque à nos plus volumineux recueils biographiques. Réfutant les accusations des indignes adversaires de M. de Menou, l'historien de l'Acadie met en pleine lumière le grand mérite de ce colonisateur. Tout à l'heure encore inconnu des uns, méconnu des autres,

---

1. En 1612, en 1629, en 1654.

2. Voy. sur Nicolas Denys et sur sa *Description géographique et historique des côtes de l'Amérique Septentrionale* les pages 122-123. M. Moreau doute que l'ouvrage soit entièrement de lui, car il savait à peine lire.

Charles de Menou sera désormais, grâce à son biographe, en possession de la plus honorable renommée. On n'oubliera plus ce que l'on doit d'éloges à dix-huit années « toutes employées au service de la France, sur les rivages américains, au » milieu des luttes, des dangers, des privations et des épreuves, » et M. Moreau ne s'est pas trompé quand il a dit (p. viij) que de son « exposé impartial et calme, » il ressortirait cette double vérité, qu'il a droit d'être mis au rang des plus illustres fondateurs de nos colonies, et qu'il n'a manqué à sa gloire que de pouvoir léguer la continuation de son œuvre à un successeur capable de la soutenir.

Parmi les autres personnages dont M. Moreau a fait revivre la mémoire, citons François de la Roque, sieur de Roberval, nommé en 1540 gouverneur général des pays récemment découverts ; Pierre Du Gua, sieur de Monts ; Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt, le fondateur du Port-Royal (l'Annapolis de la Nouvelle-Ecosse). M. Moreau a consacré encore de curieuses pages à Marc Lescarbot, l'historien de la Nouvelle-France (p. 28-30)[1], et surtout à Isaac de Launoy de Razilly, un des plus habiles et des plus intrépides marins de la première moitié du XVIIe siècle (p. 112-144)[2].

M. Moreau a rédigé la plus grande partie de son *Histoire de l'Acadie française* à l'aide de copies collationnées, à lui remises par feu M. le comte Jules de Menou, de diverses pièces, sinon toutes officielles, du moins toutes authentiques, qui sortent pour la plupart de nos dépôts publics, par exemple des archives du ministère de la marine et des collections de la Bibliothèque nationale, et quelques-uns des établissements scientifiques des Etats-Unis. Malheureusement ces pièces, dont presque aucune n'avait encore été publiée, sont citées en bloc et une seule fois (*Préface*, p. vij). Ce n'est pas ainsi que l'on procède en un livre sérieux. Le public auquel s'adresse l'*Histoire de l'Acadie française* exige qu'on lui

---

1. M. Moreau constate que l'on ne connaît exactement ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort, mais il ne veut pas que les biographes continuent à le faire naître vers 1590, puisqu'il n'aurait eu que seize ans à peine en 1606, quand il accompagna son compatriote et son ami Poutrincourt au Port-Royal. Je pense, avec M. Moreau, que Lescarbot vint au monde vers 1580 au plus tard.

2. « Monsieur le commandeur de Razilly, » disait Champlain, « a toutes les qualités » d'un bon et parfait capitaine de mer. » Razilly est le seul de tous les gouverneurs de l'Acadie qui ait été mentionné dans le *Dictionnaire* de M. Lud. Lalanne. Encore n'a-t-il obtenu de ce biographe que deux lignes trop vagues et trop inexactes : « *Claude Delaunay* » de Razilly, vice-amiral, vice-roi du Canada, vivait dans la première moitié du XVIIe s. » M. J. Caillet (*L'administration en France sous le ministère du cardinal de Richelieu*, 2e édit., t. II, p. 71), a rappelé qu'Isaac de Razilly peut revendiquer une grande part dans la création de notre marine sous Richelieu, et que, le 26 novembre 1626, il adressa au cardinal un mémoire qui existe à la bibliothèque Sainte-Geneviève et qui contient le germe de la plupart des institutions de la marine telles que Richelieu les a inaugurées et telles que Colbert devait les consacrer dans les grandes ordonnances de Louis XIV. Tout récemment, M. H. Harrisse a donné beaucoup de détails sur Razilly dans les *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents*, 1540-1700, *par l'auteur de la Bibliotheca americana vetustissima* (Paris, 1872, in-8°). Dans le même ouvrage on trouve une curieuse série de documents inédits relatifs à François de la Roque, sieur de Roberval.

fournisse des indications précises, que l'origine de chaque document mis à profit soit au fur et à mesure minutieusement signalée. M. Moreau, d'ailleurs, déroge ici à toutes les habitudes de sa vie scientifique, car dans ses précédentes publications, dans son *Choix de Mazarinades*, dans sa *Bibliographie des Mazarinades*, dans ses éditions des *Mémoires* de Campion, de Chouppes et de Navailles, de Tavannes et de Balthazar, etc., il avait toujours eu soin de donner les plus exactes références. Il pouvait d'autant moins se dispenser, cette fois, d'un tel devoir, que son livre est à certains égards un livre de discussion, de réhabilitation, et que c'était plus que jamais le cas de multiplier, sous des assertions toutes nouvelles, les renvois aux sources, les notes justificatives.

A cette grave objection j'en ajouterai quelques autres. Pourquoi M. Moreau n'a-t-il pas corrigé, en son *errata*, les trois fautes d'impression si singulièrement réunies dans cette seule phrase (p. 5) : « à l'occasion du meurtre commis par » *Dugast*, gouverneur du Milanois, sur les personnes de Rançon et de *Frigose*, » ambassadeurs françois à Venise et à Constantinople ? » *Dugast*, c'est le marquis du Guast; *Rançon*, c'est Antoine de Rincon; *Frigose*, c'est César Frégose [1]. Je tourne la page, et je trouve un autre nom estropié, celui du capitaine Laudonière qui est devenu *Londonière*. J'aurais bien voulu pouvoir encore classer parmi les distractions typographiques la faute — décidément plus commune que je ne le pensais — qui éclate dans ce passage sur Lescarbot (p. 29) : « Rentré en France, il n'oublia ni Poutrincourt ni l'Acadie. Il devint le correspondant, le confident de l'un et l'infatigable défenseur de l'autre. C'est pour eux qu'il a mis au jour, sinon le *compendieux* livre de son *Histoire de la Nouvelle-France* (!!!), au moins les trois relations qui ont paru chez Millot, à Paris, en 1610 et en 1612. » — M. Moreau (p. 120) dit de René de Menou, seigneur de Charnizay, père de Charles de Menou [2] : « Nommé gouverneur du duc de Mayenne, il avoit composé pour l'instruction de son élève un *Traité de la guerre* qui a été attribué au maréchal de Biron. C'est à lui qu'on doit l'*Instruction du roi en l'art de monter à cheval* [3], rédigée sur des notes que lui avait confiées Pluvinel, premier écuyer de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII. » En ce qui regarde ce dernier ouvrage, on connaissait la part que prit à sa composition et à sa publication René de Menou, dont le portrait y est gravé auprès de celui de Roger de Bellegarde, le grand écuyer, mais aucun bibliographe, que je sache, ne l'a regardé comme l'auteur de l'opuscule militaire publié par Vital d'Audiguier sous le nom du maré-

---

1. On pourrait, à la rigueur, soutenir que ni Rincon, ni Frégose n'étaient *ambassadeurs*, et qu'ils furent seulement chargés d'une mission particulière, l'un auprès des Vénitiens, l'autre auprès du Grand Seigneur. On pourrait encore nier que Frégose fut un ambassadeur *françois* : c'était un Italien au service du roi de France.

2. M. Moreau n'indique nulle part le nom de la mère du lieutenant général pour le roi en Acadie : c'était Nicolle de Jousserand.

3. Plus exactement : *Instruction du roy en l'exercice de monter à cheval*, etc. (Paris, 1625, in-fol.). Voy. *Manuel du Libraire* (t. IV, col. 749). R. de Menou avait déjà fait paraître un livre qui a été bien souvent réimprimé dans le cours du XVIIe siècle : *Pratique du cavalier* (Paris, 1620, in-8°).

chal de Biron[1], et qui passe généralement pour avoir été écrit par André de Bourdeille, frère aîné de Brantôme. Peut-être dans l'opinion de M. Moreau, s'agit-il d'un *Traité de la guerre* autre que de celui qui a été imprimé, sous le titre de : *Maximes et advis du maniment de la guerre*, à la suite des *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille* (édition de Le Duchat et Prosper Marchand, de Monmerqué, de Buchon, etc.) S'il en était ainsi, une note explicative aurait été bien nécessaire, et tout le monde regrettera que M. Moreau n'ait point fourni, sur ce point si curieux d'histoire littéraire[2], tous les éclaircissements que l'on pouvait attendre de son grand savoir bibliographique.

T. de L.

---

16. — A. Schorn. **Geschichte der Pædagogik in vorbildern und bildern.** Leipzig, Dürr. 1874. In-12, 252 p.

Le règlement prussien pour les séminaires d'instituteurs prescrit un cours d'histoire de la pédagogie, « où les futurs maîtres prendront sous forme de biographies ou de peintures générales un aperçu des hommes les plus importants, des époques les plus décisives et des améliorations les plus fécondes dans l'histoire de l'éducation populaire. » Un cours de cette espèce, quand il est bien fait, a une grande utilité. Il rattache le présent au passé et il prévient une erreur trop commune chez celui qui ignore l'histoire, à savoir qu'il n'y a point de passé et que tout date d'aujourd'hui. Quand les images des grands éducateurs sont retracées d'une façon vivante et précise, ce sont des modèles qui permettent à un jeune esprit de mieux se reconnaître lui-même et de se perfectionner à leur école. Enfin, la vue des hommes éminents qui se sont occupés de l'enfance relève l'instituteur à ses propres yeux et lui inspire plus de sollicitude et plus d'estime pour sa tâche.

En conformité avec cette prescription, diverses histoires abrégées de la pédagogie ont été publiées. Celle que nous annonçons est à sa troisième édition. Elle se divise en dix-huit chapitres; voici les titres de quelques-uns : L'éducation chez les Israélites. La pédagogie des Grecs et des Romains. Jésus-Christ,

---

1. *Maximes et instructions de l'art de la guerre*, *de messire Arman Gontault de Biron, mareschal de France* (Paris, chez Toussaincts du Bray, au Palais, 1611, in-12 de 78 feuillets). La *Biographie universelle* et la *Nouvelle Biographie générale* (au mot *Audiguier*) donnent la date de 1617. J'ai vu (Bibliothèque nationale, fonds français, n° 16988) un manuscrit intitulé : *Maximes et brief advis pour le maniment de la guerre par messire Armand Gontaud de Biron*, mareschal de France. C'est très-probablement ce manuscrit qui est mentionné par l'auteur des *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, lequel (t. I, p. 263) a cru pouvoir affirmer que « le traité de la guerre, attribué au maréchal de Biron, est bien » réellement de lui. » M. P. Paris (*les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. V, p. 277) a décrit une autre copie du même ouvrage (alors classé sous le n° 7113) et portant ce titre : *Discours militaire faussement attribué au mareschal de Lesdiguières*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le maréchal de Biron avait écrit un ouvrage intitulé : *Le maréchal de camp*, qu'il fit lire à d'Aubigné (*Œuvres complètes*, t. I, 1873, p. 158 et 190).

2. On consulterait avec fruit, en attendant quelque travail spécial, un article de Mercier de Saint-Léger dans le *Journal de Trévoux* de décembre 1765 (p. 1402-1413).

modèle et principe de l'éducation. S. Chrysostome et S. Augustin. S. Basile et S. Benoît. Les écoles de Charlemagne. Les écoles au moyen-âge. La Réforme. Amos Comenuis. J.-J. Rousseau. Les philanthropes. Pestalozzi. Progrès accomplis par l'école en ce siècle.

Les récits sont généralement intéressants : si quelques chapitres rappellent le ton du sermon, d'autres sont de véritables morceaux d'histoire. Comme dans plusieurs livres scolaires de l'Allemagne, on doit surtout remarquer l'art avec lequel l'auteur choisit les détails les plus propres à faire connaître l'esprit et les sentiments d'une époque, art qu'il ne faut pas confondre avec la recherche de la couleur locale et du pittoresque. On sent que l'auteur a pour soutien et pour guide les grands travaux composés sur la matière par les historiens de la pédagogie. Un livre analogue rédigé pour la France dans un esprit élevé et sérieux, et avec l'amour du sujet, rendrait de grands services : on y verrait figurer, à côté des noms qui appartiennent à l'humanité, des personnages plus particulièrement liés à notre histoire, comme Gerson, Fénelon, l'abbé de la Salle, les hommes de Port-Royal, Rollin. Il est vrai qu'avec la Révolution française le terrain commence à se dérober : on a un peu de peine à se représenter un livre qui parlerait avec impartialité à nos instituteurs de MM. Guizot, Cousin, de Falloux, Fortoul, Duruy. L'ouvrage que nous annonçons va cependant encore plus loin pour la Prusse, car il discute des mesures prises par M. Falk, le ministre actuel.

M. B.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 16 *janvier* 1874.

L'académie, ayant reçu le rapport du conseil d'administration du collége de France sur les titres des deux candidats présentés par l'assemblée des professeurs du collége pour la chaire des langues et littératures d'origine germanique (M. Bossert en première ligne et M. Guillaume Guizot en seconde ligne), fixe à la prochaine séance la lecture des lettres des candidats et du procès-verbal de la délibération du collége de France, la discussion des titres des candidats, et, s'il y a lieu, les présentations.

M. de Sainte-Marie offre à l'académie la copie de divers dessins qu'il a relevés sur des tombeaux trouvés en Herzégovine.

Sur la proposition de la commission de l'école d'Athènes, sont adjoints à cette commission les membres de la commission qui a rédigé le règlement de la nouvelle école de Rome, MM. Ravaisson, L. Renier et de Longpérier.

M. de Rozière est élu membre de la commission des antiquités nationales, en remplacement de M. de Wailly, non acceptant.

M. Miller fait une communication sur plusieurs inscriptions grecques décou-

vertes en Égypte, dont les estampages lui ont été communiqués par M. Daninos. Ce sont des épitaphes. Plusieurs d'entre elles ne fournissent que quelques remarques de détail. Il s'en trouve une du règne de Gordien III, de l'année 243 de notre ère, provenant de Thèbes, deux fragments métriques, provenant d'Alexandrie, etc. Une autre inscription métrique est presque complètement conservée. Celle-ci se trouve au Caire, et paraît remonter au 1er s. de notre ère. Elle se compose de 13 vers, 6 distiques et un pentamètre en sus à la fin : d'autres inscriptions déjà connues présentent une disposition analogue. L'inscription est en l'honneur d'un fonctionnaire, mort à l'âge de 53 ans; il est dit qu'il fut deux fois honoré d'une statue, dont il fit les frais. Une partie du 1er vers se trouve répétée sur un autre endroit de la pierre, en plus gros caractères que l'inscription, ce qui indique que le lapicide s'y est repris à deux fois, ayant reconnu que la place lui manquerait s'il continuait comme il avait commencé. M. de Saulcy fait remarquer que l'inscription du tombeau d'Eschmounazar présente la même particularité. — A propos de l'abréviation πεντηκοτα pour πεντήκοντα, qui se trouve dans l'inscription qu'il étudie, M. Miller présente quelques observations sur l'usage des abrévations dans la paléographie grecque. Elles sont d'un emploi très-rare jusqu'au règne de Constantin. L'usage s'en répand depuis ce temps et devient très-fréquent à l'époque des Comnènes. Elles sont alors nombreuses et difficiles à lire : de là de fréquentes erreurs des copistes. M. Miller donne un exemple de ces erreurs, tiré d'un passage de l'historien Jean Cinname, dont, continuant le travail commencé par Ch. Alexandre, il prépare la publication dans la collection des Historiens des croisades. — Tout en adressant des remercîments à M. Daninos pour sa communication, M. Miller regrette que le lieu de provenance des inscriptions n'ait pas été indiqué par lui avec assez de précision.

M. Egger termine la seconde lecture du mémoire de M. Th. H. Martin sur le Prométhée d'Eschyle.

M. Heuzey lit la fin de son mémoire sur le type de la *Déméter voilée* dans l'art grec[1].

M. Heuzey a déjà indiqué plusieurs types de la déesse, qui se rencontrent dans les figurines de terre représentant Déméter; il en signale encore un autre, assez fréquent aussi, celui où la déesse voilée exécute une danse d'un caractère grave et mystérieux. Il cite divers exemples de ce type, entre autres un sarcophage étrusque en terre cuite, du musée du Louvre, dont il présente des photographies. M. Heuzey reconnaît encore Déméter dans la figure de femme voilée et triste qui est représentée sur les sarcophages assistant à la séparation de l'âme et du corps. Il résume enfin ainsi les principaux points qu'il s'est attaché à établir dans ce mémoire : 1° parmi les figures de femmes voilées qui nous sont

1. V. les séances des 17, 24 oct. et 19 déc. (*Rev. crit.* 1873 t. II p. 280, 296, 423). La première partie du mémoire de M. Heuzey a été publiée dans les *Monuments grecs* de l'association pour l'encouragement des études grecques en France, n° 2, 1873.

parvenues, beaucoup représentent des divinités; 2° on peut souvent y reconnaître les Grandes déesses; il est plus difficile de distinguer toujours avec précision, parmi celles-ci, les figures de la mère et de la fille : pourtant M. Heuzey pense avoir déterminé un assez grand nombre de cas où la divinité représentée était certainement Déméter.

Sont offerts à l'académie, entre autres ouvrages nouveaux, la 1re partie d'un recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, par M. P. Meyer; *Les premières civilisations,* études d'histoire et d'archéologie, t. 1 et 2, par M. F. Lenormant; *La couronne poétique de la Lorraine*, par M. de Dumast, correspondant de l'académie, qui a accompagné son envoi d'une lettre; *Mémoire sur les ouvrages de Guillaume de Nangis,* par M. L. Delisle (extrait des mém. de l'académie); et l'*Histoire de la Géographie* de M. Vivien de S.-Martin, présentée de sa part par M. Maury.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 10 *janvier* 1874.

M. Charles Joret, ancien élève de l'École des Hautes-Études et professeur au lycée Charlemagne, et M. Demetrios de Menagios sont admis comme membres de la Société. — Il est donné lecture d'un travail de M. H. Kern sur le suffixe *ya* : par de nouveaux arguments, empruntés pour la plus grande partie au sanscrit, l'auteur cherche à établir que la forme primitive de ce suffixe était *i-a* en deux syllabes. Les formes comme *stavya*, *bhavya* ne pourraient pas s'expliquer autrement. M. Louis Havet, qui s'était déjà prononcé dans le même sens, fait observer qu'un *j* peut bien développer devant lui un *i*, mais qu'il ne se change pas en *i* : ainsi les mots comme *ouvrier, sanglier* se prononcent aujourd'hui *ouvrijer, sanglijer.* — M. Halévy lit un travail sur Asmodée : il combat l'opinion reçue d'après laquelle ce mauvais génie représenterait le démon perse *Aêshma daêva.* Il explique son nom par une racine hébraïque, sans pourtant nier l'origine iranienne du personnage. M. Gaston Paris montre l'accord qui existe entre les traditions talmudiques relatives à Asmodée, telles qu'elles sont rapportées par M. Halévy, et plusieurs contes du moyen-âge.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Balbi, Abrégé de Géographie, nouv. édit. par Chotard, 2 vol. et un atlas de 12 cartes (Paris, Renouard). — Bernheim, Lothar III u. das Wormser Concordat (Strassburg, Trübner). — Das dritte und vierte Lied vom Zorne des Achilleus nach K. Lachmann aus Γ und Δ der Ilias herausg. und mit einem Anhaug Th. Bergk, etc. V. Benicken (Halle, Mühlmann). — Wurm, Geschichte der indischen Religion (Basel, Bahnmaier).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — **31 Janvier** — **1874**

Sommaire : 17. Petermann, Manuel de la langue samaritaine. — 18. Richter, Annales Mérovingiennes. — *Variétés :* Kara-tali' « la fatalité », drame turc joué à Constantinople en 1872. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

17. — **Porta linguarum orientalium.** Tomus III. Brevis linguæ samaritanæ grammatica, litteratura, chrestomathia cum glossario. In usum prælectionum et studiorum privatorum scripsit J. H. Petermann, in Univ. Berolinensi prof. Berolini, apud G. Eichler, 1873. In-12. — Prix : 5 fr. 35.

Sous le titre de *Porta linguarum orientalium*, M. Petermann, l'orientaliste berlinois bien connu, a entrepris la publication d'une série de petits manuels destinés à l'enseignement de huit langues : l'hébreu, le chaldéen, le samaritain, l'arabe, le syriaque, l'arménien, l'éthiopien et le persan moderne. Déjà cinq volumes de cette collection ont paru ; le plus récent est consacré au samaritain. Réunir en un petit nombre de pages, pour chacune des langues énumérées, un abrégé de grammaire, une bibliographie et une chrestomathie avec glossaire, c'est là une idée des plus pratiques : la preuve en est dans ce fait que plusieurs volumes de la collection (les parties chaldéenne, arabe et arménienne) en sont à leur seconde édition. Mais c'est surtout pour le samaritain que le besoin d'un nouveau bon manuel se faisait sentir, car l'ouvrage d'Uhlemann, *Institutiones linguæ samaritanæ*, Lipsiæ 1837, est depuis longtemps épuisé, et sa refonte par Nicholls, *A grammar of the samaritan language*, London 1858, est introuvable sur le continent.

La science est déjà redevable à M. P. de renseignements précis sur les Samaritains et sur leurs monuments littéraires qu'il a étudiés dans l'unique endroit où subsistent encore les restes de la nation samaritaine, — à Naplouse[1]. Ces renseignements ont été communiqués par M. P. dans la relation de son voyage (*Reisen im Orient*, 2. Ausg. 1865) et dans le tome XIII[e] de l'Encyclopédie théologique de Hertzog. Enfin le premier fascicule de son édition du Pentateuque samaritain a paru à Berlin en 1872. Nous en entretiendrons nos lecteurs lorsque les fascicules suivants auront vu le jour ; pour le moment, nous nous contenterons d'examiner son manuel de la langue samaritaine.

Dans son ensemble, cet ouvrage mérite notre approbation ; mais là où l'auteur a suivi exclusivement les indications de son professeur, le grand-prêtre samaritain Amwram, ou lorsqu'il n'a pas eu sous la main les matériaux nécessaires, il a commis des inexactitudes dont quelques-unes vont être relevées.

Un dictionnaire samaritain manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris (*Cod. Samar.* n° 9)[2] donne à certaines lettres samaritaines des noms un peu

1. L'ancienne Sichem ; le nom moderne est une corruption du grec Néapolis.
2. Il existe des fragments de ce dictionnaire dans la Bibliothèque publique impériale de

différents de ceux que leur attribue M.P. Ainsi, au lieu de *gaman*, le ms. de Paris a *gamal* qui est sans aucun doute la vraie leçon, car cette forme concorde avec le nom de la 3e lettre dans les autres dialectes sémitiques. Au lieu de *țeț* (avec deux *tets*) que donne M. P., le ms. en question présente pour le nom de la 9e lettre la forme plus régulière de *țet* (avec un *tau* final). Au lieu de *labat* (12e lettre) qu'on trouve dans la grammaire de M. P., le ms. donne *lawat*, etc.

A propos des indications bibliographiques fournies par M. P. (p. 84-85), nous devons signaler le fait étrange et inexplicable que M. P. n'énumère dans la partie philologique que d'anciens ouvrages et passe entièrement sous silence les travaux modernes, tels que ceux de Geiger (*Mittheilungen über die Samaritaner*, Z. der D. M. G. 1862-1868), de Cohn (*Samaritanische Studien*, Breslau, 1868), de Nœldeke, etc.

Parmi les textes publiés, M. P. ne cite, outre le Targoum (traduction du Pentateuque), que la correspondance publiée par S. de Sacy dans le tome XIIe des *Notices et Extraits des Mss.* Il omet plusieurs autres lettres adressées par des Samaritains en Europe et communiquées par divers savants [1]. M. P. aurait dû ne pas oublier non plus la chronique samaritaine éditée par M. Neubauer (*Journal asiatique*, déc. 1869), de nombreuses hymnes liturgiques publiées par Heidenheim dans la *Vierteljahrsschrift für deutsche und englische theolog. Forschung*, deux contrats de mariage publiés par Wilson (*The Lands of the Bible*, London 1847, t. II, p. 688-695). Nous avons fait paraître un semblable contrat dans le journal *Hamelitz* (1873, n° 8), d'après un ms. de la Bibliothèque publique impériale de Saint-Pétersbourg. On doit croire aussi que M. P. n'a pas connu l'édition du Targoum de Brüll (Frankfurt a. Main, 1873): cette édition n'est d'ailleurs qu'une simple reproduction du texte samaritain de la Bible polyglotte de Walton.

La chrestomathie de M. P. contient d'abord, comme les autres parties de sa collection, les quatre premiers chapitres de la Genèse, et divers autres extraits du Pentateuque. Puis viennent quelques hymnes liturgiques attribuées par les Samaritains à Moïse, à Josué et même à des anges : elles seront accueillies avec reconnaissance par tous ceux qui prennent intérêt à la littérature samaritaine. Il est seulement à regretter que M. P. n'ait pas indiqué le ms. auquel il les a empruntées : On possède à Rome, à Paris, à Londres, à Oxford, à Gotha, à Berlin et depuis peu à St-Pétersbourg, plusieurs parties du psautier samaritain, lequel comprend au moins douze parties [2]; or, autant qu'il nous en souvient, les

---

Saint-Pétersbourg.

1. A savoir: deux lettres datées de 1589 adressées à Joseph Scaliger, publiées par S. de Sacy (Eichhorn, *Repertorium für biblische und morgenlændische Literatur*, t. XIII, p. 257-269, 271-274); deux lettres à Ludolph (1685), p. p. Cellarius (*Epist. Samarit. ad Jobum Ludolphum*, Cizæ, 1688); une troisième lettre au même (1691), p. p. Bruns (*Repertorium*, etc., t. XIII, p. 280-287); une lettre de la fin du XVIIe siècle aux Samaritains supposés en Europe, p. p. Heidenheim (*Vierteljahrsschrift für deutsche und englische theologische Forschung*, t. I, p. 88-102); une autre lettre aux mêmes (1700), p. p. Hamaker (*Archief voor Kerkelijke Geschiedenis*, Deel V, Leiden, 1834, p. 56-66); enfin une lettre au gouvernement français (1842), p. p. Drach et par l'abbé Bargès (*Annales de la philosophie chrétienne*, nov. 1853, p. 353; — *Les Samaritains de Naplouse*, Paris, 1855, p. 65-67).

2. Le Cod. n° 19019 Add. du British Museum nous présente la douzième partie et

hymnes communiquées par M. P. ne se trouvent pas dans la huitième partie dont il existe deux exemplaires à Berlin (*Coll. Petermann*, nos 6 et 7). On aimerait donc savoir de quels mss. s'est servi M. P., d'autant plus que ces mss. ne semblent pas toujours très-corrects. Ainsi, p. 24, dernière ligne, le mot *weyabkas* n'a aucun sens et n'est d'ailleurs pas expliqué dans le glossaire (ne faudrait-il pas lire *weyrhas* « et il espérera ? »); p. 25, av. dern. l., le mot *amak* doit certainement être corrigé en *amar*. Ce ne sont peut-être là, après tout, que des erreurs typographiques. — Le songe d'Abischa (Chr. p. 24-28) a déjà été publié par Heidenheim (*Vierteljahrsschrift*, etc., t. II, p. 80-100). Il aurait fallu le dire.

Le glossaire est généralement bien fait; cependant il laisse voir, en plusieurs endroits, que la philologie sémitique n'est pas la spécialité de l'auteur (M. P. est, on le sait, un arméniste). Par exemple, M. P. ne fait pas observer (Gloss. p. 45-46) que le mot *halifan*, ou, suivant la prononciation samaritaine, *alifan*, a non-seulement le sens de *mutationes*, mais encore celui de *jusjurandum* (cf. l'arabe *halafa*, jurer). Le mot *maman* ou *mammen* (p. 57) ne vient pas de *aman* comme le suppose, avec un point d'interrogation, il est vrai, M. P., mais de *mana*, et il signifie *præpositus*, *præfectus*[1] comme on peut facilement s'en convaincre en se reportant à la première ligne de la page 23 où ce mot est employé comme synonyme de *schalit* (souverain).

Mais c'est trop nous arrêter sur des minuties. Remercions plutôt le professeur de Berlin pour tout ce qu'il y a de bon dans son dernier ouvrage et pour le service qu'il rend à ceux qui voudraient se livrer à l'étude de la langue et de la littérature samaritaines.

A. HARKAVY.

---

18. — **Annalen der deutschen Geschichte im Mittelalter**, von der Gründung des frænkischen Reichs bis zum Untergang der Hohenstaufen mit fortlaufenden Quellenauszügen und Literaturangaben, von Gustav RICHTER. I Abth. : Annalen des frænkischen Reichs im Zeitalter der Merovinger vom ersten Auftreten der Franken bis zur Kronung Pippins. Halle, Waisenhaus. 1873. 1 v. in-8°, xij-230 p. — Prix : 8 f.

Les travaux de l'érudition historique sur les premiers temps du M. A. ont été si multipliés en Allemagne depuis un demi-siècle, qu'il devient très-difficile d'avoir sur chaque point une idée précise des progrès successifs de la science et de l'état actuel des questions. M. Richter a entrepris la tâche très-utile de composer des Annales de l'Histoire d'Allemagne, où la mention très-brève des événements est accompagnée des textes qui les font connaître et des opinions diverses émises à leur sujet par les historiens, avec des renvois exacts aux sources comme aux travaux de la critique. — Chaque page est divisée en trois parties inégales. En haut de la page sont les Annales proprement dites. En regard de l'indication de l'année sont consignés les faits les plus importants qui

---

contient des hymnes et des prières pour le jour et le soir de la fête de Schemini-Atséreth, 3e jour de la Scénopégie.

1. Acception avec laquelle il apparait déjà dans le texte hébreu de la Bible (I Chron., ch. IX, v. 29).

l'ont signalée. Au-dessous la plus grande partie de la page est occupée par les textes et les renvois aux sources, suivis de la discussion de ces textes d'après les principaux historiens et de renvois aux ouvrages d'érudition. Enfin au bas de la page sont placées les observations de détail qui ne trouvent pas leur place plus haut. — On se trouve avoir ainsi pour chaque question, pour chaque fait, tous les documents d'après lesquels on peut établir un jugement. M. Richter laisse voir naturellement quelle est d'après lui la solution la plus juste; mais il met une grande discrétion dans l'expression de ses opinions personnelles, et rapporte avec impartialité celles d'autrui, même quand il ne les partage pas.

Le premier volume, qui a seul paru jusqu'ici, commence à la première apparition des Franks dans l'histoire et nous conduit jusqu'en 751, à la fin de la dynastie Mérovingienne. — Il se subdivise en quatre périodes : 1° Histoire primitive jusqu'en 481; 2° Période de fondation et des conquêtes, 481-561; 3° Période de luttes civiles, 562-613; 4° Décadence, 614-751. — A la fin de la première période et à la fin de la troisième se trouvent des appendices où est résumé tout ce que nous savons sur les institutions civiles et politiques des Franks. M. R. s'est acquitté avec un soin et une sagacité qu'on ne saurait trop louer de cette partie si ardue de sa tâche. On sait en effet que depuis Guizot, Eichhorn, Guérard, les travaux de Waitz, de Roth, de Sohm et de toute l'école allemande, ont entièrement renouvelé la science en ce qui touche les institutions mérovingiennes[1]. M. Richter a montré avec une clarté parfaite ce qui dans leurs recherches peut être considéré comme définitif, et en même temps quels sont les points sur lesquels règne encore de l'obscurité et sur lesquels les érudits sont toujours en désaccord. L'ancienne théorie d'après laquelle la royauté germanique aurait eu pour base le compagnonnage militaire, le *comitatus*, et aurait entretenu avec ses sujets des rapports de suzerain à vassal, est aujourd'hui abandonnée, et l'on reconnaît que la base de la constitution mérovingienne, loin d'être la vassalité avec ses divers degrés, était l'égalité de tous les hommes libres, unis au roi par le seul lien de la sujétion (*Unterthanenverband*). Mais si l'on est d'accord sur cette conception générale de l'Etat Frank, on discute encore sur la constitution de l'armée, des tribunaux et sur les divers modes de propriété territoriale. Je citerai parmi les passages où M. R. a le mieux montré son talent d'exposition critique, et a su condenser en un court espace tout ce qu'il est possible de connaître sur une question difficile, les pages relatives à la guerre de Thuringe de 831 (p. 50-51), à la révolte de Gondovald (p. 83-85) et aux Maires du palais (p. 128 ss.).

1. Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, 4 v. in-8°; *Die Anfænge der Vassalitæt*. Roth, *Das Beneficialwesen*; *Feudalitæt und Unterthanenverband*. Sohm, *Die altdeutsche Reichs und Gerichtsverfassung*. — Nous sommes obligés de constater qu'en France on ignore encore presque complètement ces travaux. Tantôt l'on répète les opinions de Guizot et Guérard comme si elles n'avaient jamais été ébranlées; tantôt on expose comme des nouveautés et des découvertes des théories depuis longtemps enseignées en Allemagne. La traduction de l'ouvrage de M. Sohm sur la procédure de la Loi Salique et de quelques fragments de son livre sur les Institutions politiques et juridiques des Franks par M. Thévenin (Paris, Franck. 1873. In-8°. Bibl. de l'Éc. des Hautes-Études) contribuera, nous l'espérons, à faire cesser cette ignorance. Une traduction de l'appendice de M. Richter pourrait être aussi d'une grande utilité.

J'ajouterai à cette appréciation générale quelques remarques de détail.

P. 57 ss. M. R. a tort en citant Marius d'indiquer l'année de l'incarnation correspondante comme si elle était donnée par le chroniqueur, et d'emprunter ces indications chronologiques à D. Bouquet. Marius s'est servi des indictions grecques qui courent du 1er sept. au 31 août; de sorte que lorsqu'il indique la mort de Clothaire à l'Ind. IX, il s'agit évidemment de 561 et non de 560 comme le marque M. R. Dom Bouquet a accusé Marius d'erreurs chronologiques; mais il n'y a de fautif que les dates par lesquelles il explique les indictions d'ordinaire très-exactes de Marius. — P. 65. Pour la mort de Clothaire, M. R. aurait dû citer l'opinion de M. Waitz qui la place en août 571, ce qui permet de supposer que Grégoire de Tours serait devenu évêque en 572 et non en 573 (Richter, p. 71). Voy. Waitz, *Gœtt. Gelehrte Anzeigen*, 1839, p. 790. Bien que je ne partage pas sur ce point l'opinion de M. Waitz, elle a trop de poids pour qu'on puisse la passer sous silence. — P. 66. M. R. trouve vraisemblable l'explication du mot Neustrie (Neu, Reich — Nouveau royaume) admise par Bonnell et par Sohm. Elle n'explique nullement le *st* qui se trouve au milieu du mot et qui est naturel dans Austrasie, Austria (Ost-Reich). La forme *Niwistria* des *Ann. Fuldenses* me paraît plus compréhensible (Neu-West-Reich). — P. 72. A propos de la guerre entre Chilpéric et Sigebert, M. R. a tort de ne citer que Grégoire de Tours et de ne pas faire mention du récit de l'*Hist. Epitomata* (c. 71). Tandis que Grégoire, partisan de Sigebert, représente Chilpéric comme l'agresseur, la source Burgunde au contraire montre Sigebert envahissant les États de Chilpéric après avoir fait alliance avec lui contre Gontran. On peut récuser ce témoignage très-postérieur aux événements, mais il méritait d'être cité. — P. 127. Sur le *comes palatii*, M. R. aurait dû faire mention du livre de Pernice, *De comitibus palatii* (Halle, 1863. In-8°). — P. 117-208. Sur la question de la vassalité, M. R. suit l'opinion de Waitz d'après laquelle cette institution se serait graduellement développée pendant l'époque Mérovingienne et rejette celle de Roth qui y voit une création originale des premiers Carolingiens. En ce qui touche les bénéfices il ne se prononce pas entre Waitz qui en trouve les origines historiques dans les précaires Mérovingiens, et Roth qui y voit une création nouvelle intimement liée à la vassalité, bien qu'il soit difficile, à mon avis, quand on suit Waitz sur le premier point, de se séparer de lui sur le second. M. R. est d'accord avec Roth (il a raison à mon sens) quand celui-ci fait découler tous les droits civils du Frank, ainsi que ses devoirs militaires, de sa qualité d'homme libre; et nie que la possession de la terre fut, comme l'a cru Waitz, la source de ses droits ou de ses obligations. — Sur la question de la sécularisation des biens ecclésiastiques au milieu du VIIIe s. M. R. partage entièrement l'opinion de Roth qui y voit une mesure légale prise par Pépin et Carloman et nullement une spoliation violente opérée par Charles-Martel. La question est encore trop controversée pour qu'il soit possible d'admettre cette solution comme définitive. M. R. qui a pour but, non de faire connaître son opinion sur les problèmes, mais de représenter fidèlement l'état actuel de la science, aurait dû tenir la balance plus exacte entre l'opinion qui voit en Pepin le spoliateur de l'Église et celle qui en fait le réparateur des spoliations accomplies par son père. — P. 169. C'est à tort que M. R. croit que

le nom de Strasbourg apparait pour la première fois dans un diplôme de Childéric II en 660. (Pardessus, 342. Pertz, Dipl. I, 26). Grégoire de Tours avait dit près d'un siècle auparavant « Urbs » quam *Strataburgum* (al. *Strateburgum*) vocant » (H. F. IX, 36).

J'adresserai un reproche général à M. R. C'est d'avoir tenu trop peu de compte de certains travaux français. Il en est qu'il cite souvent et même qu'il paraît estimer au-dessus de leur valeur. A quoi bon par exemple citer l'Histoire d'Austrasie de Digot? Mais pourquoi passer entièrement sous silence l'Histoire des Institutions mérovingiennes de Lehnérou? Pourquoi ne rien dire des travaux de Guizot et de Guérard? Enfin comment un homme de la valeur de M. R. a-t-il pu se laisser aller à faire intervenir les passions contemporaines dans l'étude des temps les plus reculés du moyen-âge? Après avoir montré comment les théories mises à la mode par Montesquieu sur la Constitution mérovingienne ont été renversées par la science allemande moderne, il ajoute : « C'est ainsi que » par les armes de l'esprit allemand, l'ancien État allemand a été reconquis sur » le même adversaire, dont les défaites sur le champ de bataille nous ont » restitué l'Empire allemand et les pays d'Empire perdus depuis longtemps. » Comment M. R. n'a-t-il pas senti ce qu'une pareille observation, au milieu d'un livre de pure érudition, a de ridicule et de déplacé? d'autant plus que ce n'est pas contre Montesquieu, mais contre Eichhorn, que la science allemande moderne a eu le plus à combattre. Cette phrase est d'ailleurs la seule en son genre dans tout l'ouvrage de M. R. Partout ailleurs il montre l'esprit le plus juste, le plus impartial et, comme on dit en Allemagne, le plus objectif. Son œuvre est des plus utiles et nous espérons qu'il ne nous en fera pas attendre trop longtemps la suite.

G. M.

VARIÉTÉS.

Kara-tali' « la fatalité » drame turc joué à Constantinople en 1872. — Considérations sur les essais d'une littérature dramatique dans l'Orient musulman.

Deux nations qui, avec des fortunes diverses et malgré leurs différences ethnographiques, marchent à la tête de l'islamisme, la Perse et la Turquie offrent en ce moment un phénomène littéraire et moral bien digne d'attirer l'attention. Dans ces deux nations vieillies, corrompues, menacées peut-être d'un envahissement prochain, une littérature nouvelle est née et se développe sous nos yeux. L'art dramatique, terme pour lequel il serait difficile de trouver un équivalent dans la langue de l'Iran et dans celle des Ottomans, cherche de nos jours à se faire une place parmi les productions intellectuelles de ces deux peuples voisins et toujours rivaux.

Comme on devait s'y attendre, cet art naissant se montre chez l'un et chez l'autre avec les contrastes et les oppositions que présente leur état social et religieux. On ne sera pas étonné non plus que sur ce terrain inexploré, comme partout ailleurs, l'inégalité des deux races s'accuse à grands traits. Dans la Turquie déjà tout imbue de l'esprit européen, pénétrée de toute part par l'influence de nos institutions, de nos mœurs et même de nos frivolités, le théâtre n'est et

ne peut être qu'une pâle imitation du nôtre, imitation ou franchement avouée, ou déguisée à la turque, mais facilement reconnaissable sous son vêtement d'emprunt. En Perse, au contraire, où de formidables barrières géographiques et politiques s'opposent encore à l'invasion de l'Europe, le théâtre, né il y a tout au plus soixante ans, est une œuvre profondément nationale. Le caractère hiératique, légendaire du drame persan présente de singulières analogies avec les *mystères* qui, pendant plusieurs siècles, ont tenu en éveil la pieuse curiosité de nos pères. Le fond du scenario est toujours le même : la Perse subjuguée par la conquête arabe, le génie iranien momentanément étouffé sous l'étreinte d'une religion sémitique. Ce grand deuil national est symbolisé par le meurtre de Huçeïn le deuxième fils d'Ali, qui, cerné dans le désert de Kerbéla par l'armée du khalife omeyyade, lutte héroïquement et tombe le dernier au milieu de ses fils et de ses neveux décimés par la soif ou par le glaive des soldats de Yézid.

L'origine du théâtre persan, nous le répétons, est un fait contemporain dont il nous est facile de suivre le développement. En vertu d'une pieuse coutume qui s'est maintenue jusqu'au commencement de ce siècle, sous le règne de Feth-Ali-Schah, le martyre de la famille d'Ali était chanté tous les ans aux fêtes religieuses de Moharrem par des *rouzèh-khaun*, poètes nomades dont la foule écoutait avec enthousiasme les chants improvisés, en y mêlant ses sanglots et son cri d'angoisse *ya Ali!* Peu à peu, grâce à la munificence de la cour et des familles opulentes, peut-être aussi sur une vague information de ce qui constituait le théâtre en Europe, on vit s'élever à Téherân de vastes plateformes « *sakou* » où la tragédie de Kerbéla adaptée à la scène par des poètes inconnus fut représentée par des acteurs novices, il est vrai, mais si pénétrés de l'esprit de leur rôle qu'on les ramassa quelquefois couverts de blessures et presque mourants. La vogue des *tazièh*, c'est le nom qu'on donne aux représentations scéniques du mois de Moharrem, a toujours été en grandissant. C'est devenu aujourd'hui un besoin impérieux pour ce peuple impressionnable, avide de sensations, et qui sent vaguement que derrière la lutte et le supplice des enfants d'Ali se cache tout un passé de gloire et de douleurs pour la nation.

Aussi, malgré ses tendances de plus en plus accentuées à étendre son domaine, le *mystère* persan ne peut encore se dégager de ses langes : le martyre des Alides, comme, dans la tragédie antique, la fatalité qui s'acharne contre les Atrides, est et demeure l'idée fondamentale qui persiste à travers certaines tentatives d'affranchissement. C'est ainsi que dans notre moyen-âge chrétien, le théâtre resta longtemps enfermé dans l'enceinte de l'Église avant de commencer une vie indépendante et laïque. Les premiers mystères mimés dans le préau de l'abbaye, des ouvrages informes comme *les Vierges folles, le Jeu de S. Nicolas* marquent les premiers pas d'un art qui veut s'affranchir et qui, sortant des murs du sanctuaire, recevra bientôt des confrères de la Passion des développements plus humains, plus dramatiques, sans perdre cependant le caractère religieux qui est sa marque d'origine. Telle est à peu près la situation actuelle du théâtre persan : il en est à cette période de transition représentée chez nous par les *Mystères de la Passion*, à ce degré intermédiaire entre les dialogues informes chantés par trois chanoines, la tête voilée de leur aumusse, et les inventions pleines d'origi-

nalité et de sève dues aux enfants de la Basoche. A Téherân, à Ispahân, partout où s'élève un *tékyeh* (théâtre) d'une certaine importance, la trilogie sacrée : Kerbéla, les noces de Kassem et la mort de Huçeïn ne suffit déjà plus à la curiosité du public. La mode s'est répandue partout d'encadrer ces vénérables légendes dans un ensemble de scènes épisodiques tirées soit de la légende dorée des Musulmans schyites, soit de l'imagination d'un librettiste inconnu. Depuis quelques années, l'usage veut qu'elles soient précédées de longs prologues qui forment un scénario distinct et ne se rattachent à la donnée primitive que par un lien fragile.

Et pourtant, malgré l'enthousiasme qu'ils excitent dans presque toutes les classes de la société, ces premiers essais d'un art qui s'ignore ne nous semblent pas nés viables et nous doutons qu'ils puissent se développer dans la libre expansion de la pensée orientale. Ils ont à lutter d'abord contre le rigorisme du clergé musulman qui voit avec horreur les vraies traditions religieuses étouffées par la légende, et les héros de l'âge koranique, Mahomet, les compagnons du Prophète, Ali lui-même relégués au second plan. Le jour où, sous l'influence des événements politiques, la caste toujours puissante des *Modjtahed* pourra de nouveau imposer ses volontés au gouvernement séculier, le mystère persan sera l'objet d'une censure encore plus rigoureuse que celle qui, sous François Ier, porta le coup de grâce aux mystères. Soit que le *babysme* prenne la direction du mouvement religieux qui de nos jours entraîne une partie de l'Asie centrale, soit que l'Europe, forçant les barrières naturelles qui protégent la Perse, lui apporte avec des besoins nouveaux des idées et une esthétique nouvelles, le théâtre persan nous semble également menacé de part et d'autre dans ses destinées ultérieures.

En outre lorsque l'on considère la question d'un point de vue plus élevé, on est en droit de se demander si le libre essor de la littérature dramatique se peut concilier avec les exigences de la civilisation musulmane. Les conditions de la vie sociale, telle que le Koran et le *Scheri'at* l'ont organisée, l'enceinte impénétrable qui enclot la vie de famille, la captivité du harem imposée à la femme, la gravité non des mœurs mais du formalisme musulman, ces causes et d'autres encore que nous ne pouvons énumérer ici, menacent sérieusement l'avenir de l'art théâtral en Orient. S'il en était autrement, comment expliquer l'oubli dans lequel cet art a été relégué jusqu'à ce jour?

Pourquoi la Perse mieux douée que ses voisins, plus libre dans son idéal religieux et dans sa sphère littéraire aurait-elle attendu plus de mille ans pour revêtir de la forme scénique ses plus chères légendes, ses traditions les plus populaires? Nous ne croyons pour notre part au développement d'un théâtre national chez les Persans qu'à la condition que l'islamisme disparaisse du vieil Iran dont il a torturé depuis douze siècles le génie et les aptitudes ethniques. Mais jusqu'au jour, éloigné sans doute, où cette grande évolution s'accomplira le théâtre est menacé ou de tomber sous les coups du bigotisme des gens de loi ou de perdre son originalité en s'essayant, comme le fait actuellement la Turquie, à des pastiches de l'art européen.

C'est à ce point de vue surtout qu'il nous a paru intéressant d'examiner un des essais encore informes des dramaturges ottomans. Les considérations qui

précèdent paraîtront peut-être disproportionnées au sujet spécial de cette notice. Il n'était pas inutile pourtant de signaler le résultat auquel la Perse est arrivée en dehors de toute influence étrangère, avant de suivre sa rivale dans la voie où elle s'engage au contact des idées européennes.

Personne n'ignore que la race turque est absolument dénuée du don de l'invention. Toute sa littérature est greffée sur un arbre de provenance étrangère; on peut en dire autant de ses lois, de ses institutions économiques, enfin de tout l'ensemble de réformes qui constitue le *nizam-djédid*, l'organisation actuelle de ce vaste empire. La civilisation du khalifat lui a donné ses commentateurs sacrés et ses jurisconsultes, la Perse, ses poètes, l'Europe, à une époque plus récente, les merveilles de ses sciences et de son industrie. Mais la race tartare, quoi qu'on en dise, n'est pas seulement faite pour la conquête et la domination; elle possède aussi l'instinct de l'assimilation et supplée par là à la faculté créatrice dont elle est dépourvue. Moins heureux que leurs voisins schyites, les Ottomans n'ont pas su trouver dans leurs légendes nationales non plus que dans leur idéal religieux un sujet digne d'être adopté à la scène. C'est à l'Europe et en particulier à la France qu'ils s'adressent pour enrichir leur domaine littéraire.

On a vu dans les lignes qui précèdent quelles entraves la vie sociale, telle que le Koran la conçoit, apporte à l'éclosion d'une littérature dramatique. Nulle part ces obstacles n'ont été aussi sérieux que dans l'empire ottoman. Il y a à peine vingt ans, à part le petit nombre de diplomates turcs qui ont habité l'Europe, personne en Turquie n'avait l'idée de ce que pouvait être un théâtre. Le mot lui-même manque dans le dictionnaire trilingue des Turcs et ils ont dû se contenter d'une simple transcription de l'italien. Les élégants employés de la Porte fréquentaient, il est vrai, le théâtre Naum, rendez-vous habituel des désœuvrés de Péra; mais c'était une concession faite à la mode et censurée par les observateurs scrupuleux de l'ancienne étiquette. La bonne et paisible bourgeoisie de Stamboul qui, comme toutes les bourgeoisies du monde, a conservé avec le plus de ténacité les mœurs locales, se renferme dans ses *Konaks* dès le coucher du soleil et n'aime guère à s'aventurer même de jour hors des limites du quartier turc. Quant au peuple il se contente et se contentera longtemps des grivoiseries intraduisibles qui forment le répertoire de *Karagueuz*. Les fantocini en bois et les ombres chinoises donnent pleine satisfaction à sa curiosité et, pourvu que ces parades en plein vent soient assaisonnées de grosses plaisanteries contre le gouvernement et les *frenguis*, pourvu qu'il s'y distribue force coups de bâton, qu'il s'y débite force obcénités, la foule applaudit et ne recherche pas de plus nobles amusements. Il semblait donc que l'introduction d'un théâtre à l'européenne fût chose impossible et, à vrai dire, elle eût été retardée pour longtemps si le hasard ne lui était venu en aide.

Un des hommes les plus distingués de la diplomatie turque, Ahmed Véfyk Efendi, qui est en même temps un écrivain de talent et un érudit, avait fait ses études en France. Il avait rapporté dans son pays la connaissance approfondie de nos chefs-d'œuvre littéraires et surtout une admiration sans bornes pour Molière. Profitant des loisirs que lui laissaient ses fonctions administratives, Véfyk Efendi conçut le projet de faire connaître à ses compatriotes des fragments

de notre grand comique. L'entreprise n'était pas facile, car il s'agissait non pas de traduire, mais d'imiter, de reproduire les traits de l'original, sans choquer le goût et jusqu'à un certain point les préjugés du lecteur. Il fallait, en un mot, habiller les personnages à la turque, les faire penser et parler en turc, tout en conservant la *vis comica*, la profondeur et la finesse du modèle. Les grandes œuvres, comme Tartufe et le Misanthrope, se refusaient à toute tentative de ce genre : le traducteur fit preuve de tact en adaptant à la scène turque des pièces d'action et de haut comique : le Médecin malgré lui, Georges Dandin et le Mariage forcé. Ce n'est pas ici le lieu d'analyser ces trois imitations qui sont de véritables tours de force d'esprit et de diction. Disons seulement que le traducteur a su toujours mesurer son style au rang et à la qualité de ses personnages. *Evaz-Aga* le Sganarelle du Médecin malgré lui est un Turc de la vieille roche ; il parle le langage imagé et pittoresque de la population qui hante les bazars ; l'action se déroule dans un monde vraiment turc et avec des personnages observés sur le vif. Le Mariage forcé est d'un ton plus soutenu ; on est dans un milieu plus élevé mais toujours aussi vrai de langage et d'allure. Quant à Georges Dandin, pour des motifs de convenance qu'explique la donnée de la pièce, l'action se déroule au *Fénar*, dans le quartier de l'aristocratie grecque et les principaux rôles parlent un jargon moitié grec moitié turc que tout le monde comprend et qui amuse tout le monde. Quand il terminait son œuvre et la livrait à l'impression, Ahmed Véfyk ne se doutait certainement pas qu'elle ferait son apparition aux feux de la rampe avec des comédiens déjà exercés. Il ne cherchait que des lecteurs et trouva un public où l'élement turc n'était pas en minorité.

Un impresario arménien a tenté l'aventure à ses risques et périls : sa troupe composée exclusivement d'Arméniens a monté avec beaucoup de soin les trois pièces imitées de Molière, sur un théâtre construit ad hoc au centre de la ville turque. Le succès a dépassé son attente et depuis cinq ans ses représentations ne cessent d'être courues. Il est à peine besoin de dire que les rôles de femme sont confiés à de tout jeunes gens grimés et costumés de leur mieux et qui s'évertuent à jouer *ad similitudinem mulierum*, comme le portent les anciens manuscrits de nos mystères, lesquels proscrivaient aussi l'élément féminin des exhibitions scéniques. Nous nous garderons d'affirmer que la gravité musulmane écoute sans sourciller le dialogue de Sganarelle et de la nourrice, les déclarations d'indépendance de la belle *Ziba-hanum* (la Dorimène du Mariage forcé). Mais le bon sens populaire saisit d'instinct le caractère profondément humain et moral de ces œuvres d'origine étrangère et étouffe sous ses bravos les protestations isolées de quelque censeur intolérant.

Les événements de ces dernières années ne nous ont pas permis de suivre pas à pas les essais d'acclimatation théâtrale dans la capitale de la Turquie. Ce genre nouveau, en raison peut-être de sa marque étrangère, ne jouit ni de beaucoup d'estime parmi les lettrés ni d'une publicité suffisante.

Plusieurs des pièces jouées au théâtre d'Agop-Efendi n'ont même pas obtenu les honneurs de l'impression et les rares journaux turcs et français qui en ont rendu compte ne nous sont pas parvenus. Si nos informations particulières sont exactes aucune pièce d'invention turque n'avait jusqu'à présent affronté le juge-

ment du public. Nous avons bien entendu parler d'une grande *machine* en cinq actes et une foule de tableaux, épopée nationale à spectacle dont le héros était Sélim II, le conquérant de Constantinople, mais nous croyons qu'elle n'a jamais vu le jour. Tout au moins n'en retrouvons-nous aucune trace dans les annonces bibliographiques et théâtrales des journaux. Le drame intitulé *Kara-tali'* est donc jusqu'à plus ample informé la première tentative vraiment originale et, à ce titre, il mérite une rapide analyse. L'auteur est un inconnu pour nous et sans doute aussi pour la plupart de ses compatriotes; c'est un certain Salih, Salih tout court, ni Efendi ni Bey, aujourd'hui encore écrivain obscur, demain peut-être ministre ou *mustéchar*. Mais le nom ne fait rien à l'affaire : étudions l'ouvrage et voyons de quelles conceptions, de quelle charpente dramatiques est capable une imagination turque.

Abd ur-Rahman bey est un vieux Turc riche à millions : il possède des immeubles un peu partout, magasins au grand bazar, maisons de campagne sur le Bosphore, hôtels à Péra. Mais son avarice est encore plus grande que sa fortune. Il a un fils unique Atha bey auquel il a refusé même l'instruction des enfants du peuple. Relégué dans un coin de la maison paternelle, l'enfant a grandi protégé par sa mère contre l'abandon et l'insensibilité de son harpagon de père. Il a épousé une jeune femme nommée Zuleïkha dont il a eu un fils. Mais la bonne vieille mère meurt : dès le lendemain Abd ur-Rahman jette à la porte fils, bru et petit-fils : trois bouches à nourrir, c'était un fardeau trop lourd pour le millionnaire. Au lever du rideau nous trouvons Atha bey dans une misérable chambre; sa femme et son jeune fils dorment blottis sous une couverture en lambeaux. Quelques bouts de bois meurent sous la cendre du *mangal;* la pluie et la neige fouettent les vitres de la lucarne mal close. Le malheureux s'abandonne au désespoir : il maudit la destinée, le cœur impitoyable de son père et sa propre impuissance à trouver pour deux êtres chéris le pain de chaque jour. Incapable même d'un métier manuel, Atha est heureux lorsqu'il peut gagner quelques *paras* à charrier du bois et de l'eau chez les voisins. Ce douloureux monologue est interrompu par l'arrivée de Nédim Efendi, ancien ami de la famille, qui a recueilli les trois délaissés dans sa maison et leur a donné cette chambre, du bois et quelques nippes. Attiré par les plaintes de son hôte, Nédim le console de son mieux et l'invite à prendre le café chez lui. Ils sortent. Zuleïkha s'éveille : à la vue de ce logis froid et dénudé, à la vue de son enfant bleui par le froid et dormant d'un sommeil agité, la malheureuse mère fond en larmes. Le travail de ses mains ne lui rapporte que quelques piastres par semaine et encore le *yaglyktchi* (linger) ne paye-t-il pas toujours exactement; ses forces s'épuisent et l'avenir se montre à elle sous les plus sombres couleurs. L'enfant se réveille et gémit : « Mère, j'ai » faim! » Elle court à la huche, y trouve un reste de pain et le donne à son fils. « Mère, j'ai froid! » Elle remue fiévreusement les cendres du brasier; mais le bois est consumé. L'enfant grelotte, elle se dépouille de son surtout et en couvre les membres glacés du pauvre petit. Atha rentre et contemple d'un air hagard cette scène de désolation. Sur ces entrefaites, arrive un vieux serviteur de la famille, qui a élevé Atha et a conservé pour lui une affection dévouée. Mahmoud Aga, c'est le nom du bonhomme, est le factotum de l'avare : on fait

maigre chère chez son maître; il a réussi cependant à mettre de côté un peu de riz, du beurre et du pain et il apporte ces provisions à la pauvre famille. Zuleïkha presse son mari d'aller se jeter aux pieds de son père; peut-être obtiendra-t-il de l'avare une faible avance qui leur permettra de louer une boutique et de vivre de quelque petit commerce. Mahmoud Aga se rappelle qu'il a sur lui un bon de trois cent vingt livres que le vieillard l'a chargé de toucher à la Banque : saisi de pitié à la vue de cette misère effroyable, il l'offre à son jeune maître. Celui-ci refuse, le serviteur insiste; enfin on convient qu'on se rendra chez l'avare. Atha se placera de façon à entendre sans être vu : si son père se laisse fléchir, s'il approuve la conduite de Mahmoud, Atha gardera l'argent, mais à cette condition seulement. Ils s'éloignent et la mère va de son côté réclamer chez le fripier les quelques piastres qui lui sont dues.

L'action assez languissante jusqu'ici va se corser au second acte. Nous sommes chez l'avare. Nédim Efendi vient lui rendre visite; il s'excuse de n'être pas venu depuis longtemps et lui demande des nouvelles de son fils. « Mon fils! s'écrie » Abd ur-Rahman, ne prononcez jamais ce nom devant moi. Un paresseux qui » vivait à mes crochets et qui aurait vite épuisé mes faibles ressources. Croiriez-» vous que l'entretien de cette famille de gueux me coûtait trois piastres » (70 centimes) par semaine? Et sa femme! une coquette qui voulait rouler » carrosse et me ruinait en toilettes! qui, en dix-huit mois, a usé une belle robe » d'indienne! qui, en deux ans, m'a vidé un petit baril d'huile! et tout le reste » à l'avenant. Je n'y pouvais suffire et les ai chassés de céans. » Nédim contient son indignation; il prie le vieillard de se montrer indulgent, de rappeler son fils ou de lui permettre du moins de gagner sa vie. Il lui reproche discrètement de ne pas avoir donné à son unique enfant une instruction digne de son rang. A ce mot d'instruction, l'avare hausse les épaules : ici commence un dialogue caractéristique et qui témoigne de la vive impression que la civilisation de l'Europe fait chez les Turcs. Nédim cite à l'appui de sa thèse les prodiges de l'industrie moderne. Il tire sa montre. « Ce petit morceau d'acier que nous avons vendu » quelques *paras* aux Européens, ils le travaillent et nous le revendent au poids » de l'or. Les os que vous repoussez du pied dans le ruisseau, ils les ramassent » et nous les rendent transformés en mille objets de prix qu'on se dispute dans » leurs boutiques. Cette pelisse que vous avez sur les épaules, ils nous en ont » payé la laine deux ou trois piastres l'ocque (environ un kilogramme et demi) et » en font ce beau drap qu'ils nous revendent quatre-vingts piastres l'aune. » Nierez-vous encore la science et l'industrie? J'admets pourtant que le com-» merce ne soit pas de votre goût. Que n'avez-vous fait de votre fils un employé » de la Porte? Voyez quelle fortune s'ouvre aujourd'hui devant les emplois » publics; nos fonctionnaires roulent voiture et deviennent millionnaires. » L'harpagon se rebiffe, et l'auteur profite de l'occasion pour mettre dans sa bouche quelques malices à l'adresse de l'administration, de la vénalité et de la bassesse des employés, etc. La discussion tourne à l'aigre et, de guerre lasse, Nédim se retire non sans avoir dit de dures vérités à l'avare. Celui-ci étouffe de colère, il appelle son valet. Mahmoud Aga rentre en ce moment; il cherche vainement à calmer son maître. Le vieillard l'injurie, lui reproche sa gourman-

dise, ses prodigalités; il le soupçonne de le voler au profit d'Atha bey. Le majordome se trouble : pressé de questions, il finit par avouer qu'il a porté le matin quelques provisions à la pauvre famille. « Deux livres de beurre, du riz, du » pain ! s'écrie l'avare suffoquant d'indignation ! bourreau, tu me dépouilles, tu » m'assassines ! Va-t'en, je te chasse ! » Mais il se souvient qu'il lui a confié un bon à encaisser, il le rappelle et lui redemande son argent. Mahmoud avoue sans hésitation l'emploi qu'il en a fait. A cette révélation l'avare est foudroyé. « Un » bon de trois cent vingt livres à mon fils ! à ce prodigue qui demain sera sans » un para ! Misérable tu seras pendu ! Va, cours, reprends mon argent, rapporte-» le-moi sur l'heure ou je te livre au *zaptyèh* (police) ! » Atha a tout entendu ; effrayé de l'état d'exaspération dans lequel il voit son père, il se précipite sur la scène et lui rend le billet. L'avare saisit le chiffon de papier avec transport, le presse sur son cœur, lui prodigue les noms les plus tendres. Mais de telles émotions sont au-dessus des forces d'un octogénaire, il pâlit, pousse un faible cri et tombe inanimé. Le fils court chercher un médecin. Pendant son absence, le valet se livre aux réflexions les plus bouffonnes : il a grand'peur que son maître ne revienne à la vie et tourne autour de lui pour s'assurer qu'il est bien mort. Nous sommes, on le voit, en plein drame réaliste. Le médecin constate le décès du vieillard. Mahmoud, s'adressant alors à son jeune maître : « Maintenant » vous voilà riche, lui dit-il, tous les trésors amassés par votre père sont à vous. » Son or vous appartient. — De l'or ? à moi ? à moi, des trésors ? s'écrie Atha, » où sont-ils ? — Au fond de cette cachette, dans ce coffre-fort. — La clé ? — » Votre père la portait toujours sur lui. » Atha se jette sur le cadavre de son père, le fouille, lui arrache ses vêtements : il trouve la clé dans les plis de la ceinture, court au coffre-fort et plonge ses mains dans l'or et les liasses de *Kaïmèhs*. Mahmoud lui apprend que dans un recoin de la maison se trouve une autre caisse aussi bien garnie. Atha le regarde d'un œil farouche. « De l'or, encore de » l'or, des billets, et tout cela à moi, à moi seul ! » et il rit convulsivement.— « Prenez garde, dit le médecin au vieux domestique, tout ceci peut mal finir. » Atha riant, pleurant entraîne le valet et la toile tombe.

Le troisième et dernier acte n'a qu'une scène ; la situation est touchante et, avec un peu plus de savoir-faire, l'auteur en aurait tiré des mouvements vraiment pathétiques. Atha bey est devenu fou : Zuleïkha sa femme se trouve en possession d'une fortune considérable, mais sa santé ruinée par de longues années de misère, n'a pu résister à ces dernières épreuves. La pauvre *hanum* est étendue sur son lit entourée de ses suivantes qui lui prodiguent leurs soins ; son fils Tevfik pleure à son chevet. Une servante vient le chercher de la part de son père. Il rentre presque aussitôt et raconte en sanglotant que le fou, pris d'un accès de fureur, a essayé de se suicider. Zuleïkha se jette hors de son lit, elle veut voir son mari et lui porter secours. Une amie, *Nadjya-hanum*, qui arrive en ce moment, force la malade à se recoucher. Elle s'assoupit. Nouveau message ; le jeune Tevfik s'éloigne. A son retour, croyant sa mère endormie, il raconte à l'amie que, sur la plainte des voisins craignant une tentative d'incendie, la police vient d'emmener son père, que le malheureux se débattait, déchirait ses vêtements, qu'on a dû le garrotter, etc. Zuleïkha a tout entendu : ce récit est pour

elle le coup de la mort. En vain son amie cherche à la consoler, à lui rendre l'espoir, la mourante ne l'écoute plus; d'un geste elle fait signe à son fils d'approcher et lui adresse ses derniers adieux. La tirade est émue et, bien récitée, elle doit remuer le public, d'ailleurs très-peu blasé, qui l'écoute. « Viens, mon » fils, mon Tevfik (elle lui prend les mains), mon enfant, je n'ai plus que quel- » ques minutes à vivre. Viens, que je voie encore une fois ton doux visage, » que mes derniers baisers soient pour toi. Quand tu étais tout petit, je te pres- » sais ainsi contre mon cœur. C'était pour te réchauffer, car nous étions bien » pauvres alors. Te souviens-tu de cette nuit d'hiver?.... la neige tombait, il » faisait bien froid dans notre chambrette, tu grelottais. Pendant toute la nuit » je t'ai tenu dans mes bras comme une colombe, je t'ai réchauffé de mes » baisers..... Enfant, comme te voilà grand et fort..... et je meurs! J'aurais été » fière de te montrer en disant : Voilà mon fils, voyez comme il est beau, et » je meurs!.... Prends soin de ton malheureux père; ne le laisse pas dans cette » maison de fous..... Sois bon, sois honnête..... Moi je pars. Approche-toi..... » plus près, plus près, enfant, que je baise tes bons yeux! (elle le serre convul- » sivement) Mon fils, ma joie, ne me quitte pas. Ah!.... mon fils!.... Allah! » (Elle expire.)

Le rideau devrait tomber sur cette scène déchirante; le public aurait trouvé lui-même tant bien que mal la moralité de la pièce. L'auteur, qui n'en est pas à une maladresse de plus, en a décidé autrement. Dans un monologue interminable Nadjya nous apprend (il est bien temps!) que l'infortunée Zuleïkha appartenait à une noble famille, qu'elle a toujours supporté l'adversité sans se plaindre et que, par ses vertus, elle méritait une destinée meilleure. « Mais elle était douce, » honnête et dévouée, sa place n'était pas dans ce monde! » La pièce se termine sur cette réflexion philosophique.

Nous croyons n'avoir rien omis d'essentiel dans l'analyse de ce drame naïf. Ne cherchons pas à lui appliquer les sévérités de la critique occidentale. Nous avons affaire à un auteur entièrement ignorant des ressources de l'art et qui ne sait pas le premier mot de ce qu'on est convenu de nommer les ficelles du métier. Il est cependant un reproche qu'on ne peut se dispenser de lui adresser : c'est d'avoir choisi un titre qui ne répond que faiblement à la fable qu'il met en scène. Ses personnages sont des fantoches qui ne font rien pour lutter contre la mauvaise fortune. Atha bey est un personnage insignifiant au premier acte, révoltant au second; sa folie que rien ne prépare rappelle les procédés aujourd'hui démodés des Pixérécourt et des Mélesville. Le caractère plus sympathique de la femme est à peine esquissé; elle ne paraît en quelque sorte que pour mourir. Seul le vieil avare est étudié avec une certaine finesse; il a des saillies et des désespoirs grotesques qui dénotent quelques qualités d'observation. Selon nous, l'auteur réussirait mieux dans le genre comique : au lieu de demander à son imagination peu fertile des combinaisons lourdement tragiques, il ferait mieux de chercher autour de lui, dans les rues et les promenades de Constantinople, des types réels et attachants. A vrai dire, l'entreprise est délicate : il est malaisé aujourd'hui encore de soulever un coin du rideau qui nous cache la vraie société turque. Mais la tolérance est si grande, l'envie de copier l'Europe si universelle

qu'avec certains ménagements, la comédie de mœurs échapperait aux sévérités de la censure et aurait pour elle les rieurs. C'est donc dans cette voie plus sûre et plus gaiement moralisatrice que la jeune Turquie devrait s'engager. Nous disons la *jeune Turquie* pour employer un terme à la mode dans la presse ottomane. Mais, ne l'oublions pas, la Turquie est trop vieille pour s'essayer, comme la Perse, aux formes hiératiques de la tragédie nationale; elle n'est pas assez rêveuse pour réussir dans les œuvres d'imagination pure. Au lieu de s'obstiner à des imitations toujours un peu froides et gauches, qu'elle se cherche et s'étudie elle-même dans ce nouveau genre littéraire dont le succès n'est plus douteux. Et alors l'aphorisme bien connu que les traducteurs turcs paraphrasent aujourd'hui dans leurs préfaces, la moralisation par le rire, deviendra même pour la Turquie une vérité et un agent de civilisation.

BARBIER DE MEYNARD.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 23 janvier 1874.

Sont présentés par l'académie, pour la chaire des langues et littératures d'origine germanique au Collége de France : en première ligne, M. Guillaume Guizot; en seconde ligne, M. Bossert.

M. de Longpérier lit une note de M. Chabas sur le nom égyptien du fer. Il y a de grandes divergences entre les égyptologues sur le sens qu'il convient d'attribuer aux noms par lesquels les Égyptiens désignaient divers métaux. Le fer est le métal dont le nom est le plus controversé. M. Chabas voit ce métal dans le *baa* des Égyptiens. M. Devéria avait déjà soutenu cette opinion par la comparaison de la description fournie par les monuments de divers instruments en usage dans les rites religieux (notamment du *nou d'Anubis*, ou simplement *nou*, sorte de couteau destiné à l'ouverture mystique de la bouche et des yeux) avec des objets semblables qui nous sont parvenus : la lame de ceux-ci est en fer; or, si aucun texte ne dit expressément que le *nou* fût en *baa*, on trouve la périphrase « prendre le *baa* d'Anubis » pour « prendre le *nou* ». M. Chabas signale une preuve plus positive. Dans une liste d'offrandes funéraires qui se trouve sur une stèle publiée par M. Leemans sont mentionnés 5 *nous* à lame de *baa* : or les objets ainsi désignés ont effectivement une lame de fer.

M. Alex. Bertrand lit une étude sur une arme antique décrite sous le nom de *kestre* ou *kestrosphendone* dans un passage de Tite Live, l. 42 ch. 65, qui n'est lui-même que la traduction abrégée d'un passage de Polybe conservé par Suidas (Polybii reliquiae l. 27, 9, éd. Didot t. 2 p. 22). On n'avait pu jusqu'ici reconstituer cette arme ni en comprendre la construction. M. Bertrand est arrivé à la solution du problème. Sous sa direction, l'arme a pu être reconstruite par M. Abel Maître, chef des ateliers du musée de S. Germain, et M. Bertrand la met sous les yeux des membres de l'académie. Il lui a suffi pour réussir de s'attacher rigoureusement à la description de Polybe, qu'il traduit ainsi : « Kestre. Arme inventée durant la guerre contre Persée (168 av. J. C.). Voici la description de cette arme : le kestre consistait en un fer de deux palmes (soit $0^{m},154$)

de long composé de deux parties égales, la pointe et la douille; à ce fer était adaptée une hampe en bois d'un spithame (0m,231) de long et d'un doigt (0m,019) de diamètre. Au milieu étaient attachées trois petites ailes de bois très-courtes. Pour lancer le trait, il faut prendre une fronde à bras inégaux et engager le kestre dans le pli de la fronde de façon à ce qu'il puisse s'échapper facilement. Dans le mouvement de rotation, tant que les deux cordes restent tendues, le trait demeure immobile; mais au moment où la main abandonne une des cordes l'arme, dégagée, part comme une balle de plomb et fait de graves blessures à ceux qu'elle atteint. » L'exactitude de cette description a été confirmée par l'expérience et par la théorie. L'arme fabriquée par M. Maître a pénétré de plusieurs doigts en terre à 70m de distance. Les indications de Polybe sont d'ailleurs conformes aux exigences de la mécanique[1]. L'exercice du kestre, qui exigeait beaucoup d'habileté, paraît avoir été un de ceux que préféraient les Athéniens aux époques voisines de notre ère. Les inscriptions éphébiques mentionnent un magistrat appelé gardien des kestres, κεστροφύλαξ.

M. Delaunay commence la lecture d'un mémoire sur les §§ 2 et 4 du l. 3 des oracles sibyllins (extrait d'une étude générale sur ces oracles). Ch. Alexandre, ayant eu le premier l'idée de chercher si les livres sibyllins tels qu'ils nous sont parvenus ne se composaient pas d'une réunion de fragments d'origine et d'époque diverses, isola dans le livre 3 deux fragments qu'il appela les §§ 2 et 4, y reconnut la partie la plus ancienne, et les attribua à un même auteur, un juif d'Alexandrie, qui écrivait, selon lui, en l'an 169 av. J. C. M. Delaunay reconnaît dans ces fragments l'esprit des juifs d'Alexandrie, et, recherchant les limites de l'intervalle de temps où l'on peut en placer la rédaction, il admet que cet intervalle s'étend de la fin du 3e s. av. J. C. jusqu'au commencement de notre ère. Mais il pense qu'Alexandre n'a pas poussé la division assez loin, et qu'il faut distinguer encore dans chacun de ces §§ plusieurs fragments, de dates et d'auteurs différents. Il divise ainsi le § 2 : 1er fragment, vers 97-162; 2e fr., v. 163-195 (écrit dans la 1re moitié du 2e s. av. J. C.); 3e fr., v. 196-284 (date incertaine) : le morceau sur la destruction des nations, en tête de ce 3e fr., ne serait d'ailleurs qu'une variante de la fin du 1er fr., intercalée par erreur à cette place. Il suppose qu'il y a une lacune dans le 1er fr. : il devait y avoir là un récit de la création et du déluge, auquel le poète fait allusion au v. 109. On peut soupçonner encore une lacune entre les v. 170 et 171; le 3e fr. est peut-être incomplet aussi. — Dans le § 4, M. Delaunay distingue aussi un 1er fragment du v. 489 au v. 520, un 2e, v. 520 et suiv. (apostrophe à la Grèce), écrit vers 168, ou plus tard, à l'époque de la Ligue achéenne, un 3e où le poète s'adresse, non plus aux Grecs, mais à tous les hommes, etc. La suite de ce mémoire est ajournée à la prochaine séance. — M. Duruy présente de la part de M. le Dr Corlieu un vol. intitulé *La mort des rois de France*, et M. L. Renier, de la part de M. R. Mowat, une étude sur l'inscription de S. Christophe (Morbihan).

Julien Havet.

1. L'arme a été étudiée à ce point de vue par M. Joseph Bertrand, de l'académie des sciences.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — **7 Février** — **1874**

19. — **Eudoxe de Cyzique, et le périple de l'Afrique dans l'antiquité,** par P. GAFFAREL, docteur ès-lettres, agrégé de l'Université. Besançon, 1873. 90 p.

Posidonius, voulant prouver que la terre est entourée par l'Océan, faisait ce récit. Sous le règne de Cléopatre, veuve de Ptolémée VII Phiscon, vers 106 avant J.-C., un Grec de Cyzique, Eudoxe, trouva en naviguant sur les côtes de l'Afrique orientale un éperon de navire figurant un cheval; épave que les flots, lui assura-t-on, avaient apportée de l'Ouest. Il eut l'idée de la recueillir, et de la montrer à son retour sur le port d'Alexandrie. Ce débris fut reconnu par les marins comme semblable à l'ornement caractéristique que portent à la proue les petits navires de Gadès, qui se rendent pour la pêche sur les côtes de Mauritanie. Eudoxe, dès lors persuadé qu'on peut faire par mer le tour de l'Afrique, se décide à tenter l'aventure. Après une expédition infructueuse il entreprend un second voyage; mais Posidonius ignore s'il réussit.

Tel est le fait que M. Gaffarel a voulu remettre en lumière dans un opuscule intéressant, qui touche à l'un des points essentiels de l'histoire de la géographie antique. Cet extrait de Posidonius, cité par Strabon[1], contient à vrai dire tous nos renseignements sur Eudoxe. Ce que l'on trouve dans Pomponius Mela et Pline l'ancien montre que le récit courut longtemps encore, mais altéré au point de perdre bientôt tout caractère authentique.

L'auteur a dû s'occuper d'abord de l'origine et des premiers voyages d'Eudoxe. Ce personnage, riche et considérable dans sa ville natale, était allé en Égypte comme théore des jeux *Coréens*. M. G. préfère avec raison cette leçon à *Corinthiens*, qu'on a voulu lui substituer. Mais il ajoute à tort (p. 10) : « A-t-on » oublié que Corinthe était alors en ruines...., et qu'il n'y avait plus de jeux » corinthiens....? » Un texte de Pausanias établit au contraire que les jeux continuèrent à être célébrés malgré la destruction de la ville (II, 2, 2).

M. G. défend contre Strabon, toujours un peu tranchant, l'authenticité d'une première mission aux Indes, que Ptolémée Phiscon aurait confiée à Eudoxe. Les circonstances en sont singulières : Un Indien naufragé, recueilli sur les côtes de la mer Rouge, parlant un langage inconnu, aurait été amené au roi; et, une fois instruit dans la langue grecque, aurait obtenu de servir de guide à une expédi-

1. Livre II, chap. 3, § 4. (Éd. Didot.)

tion commandée par Eudoxe. Les routes maritimes de l'Inde étaient-elles si peu connues, qu'il fallût recourir à un tel expédient? Telle est l'objection, sur laquelle je regrette que le contradicteur de Strabon passe trop vite. Il semble d'abord assez difficile de concilier cette ignorance avec certains faits, tels que les rapports établis déjà par le second Ptolémée avec la dynastie qui régnait à Palibothra, la précision toute nouvelle de connaissances dont Eratosthènes fait preuve sur l'Inde. Quand on songe cependant qu'il fallut attendre jusqu'au temps d'Auguste, pour que le caractère périodique des moussons fût nettement reconnu et décrit par le pilote Hippalus, on est forcé d'admettre que la régularité des relations maritimes entre l'Égypte et l'Inde dut être fort lente à s'établir. Après tout, dans une période de tâtonnement comme celle où se place le voyage d'Eudoxe, les offres de service même les plus aventureuses pouvaient et devaient même trouver accueil.

Pourquoi seulement M. G. veut-il que cet Indien ait été aidé dans l'étude du grec par les rapports qui unissent cette langue au sanscrit (p. 17)?

J'arrive au fait capital : la trouvaille d'Eudoxe, et les conclusions qu'il en tire. M. G. cite, à la page 28, un témoignage de Maçoudi, indiquant un itinéraire en sens inverse, mais non moins remarquable, qu'auraient suivi des débris de bateaux naufragés. Soit. Mais si cet indice prit tant d'empire sur l'esprit d'Eudoxe, s'il s'empara aussitôt de ses réflexions, il faut croire qu'il s'accordait chez lui avec certaines idées plus ou moins arrêtées, plus ou moins vagues, sur la forme même de l'Afrique. Il y avait donc lieu d'analyser ici les motifs qui purent lui inspirer sa hardie résolution, de rechercher dans les idées géographiques de l'époque ce qui dut ou combattre, ou bien favoriser le curieux travail qui s'accomplit dans son esprit.

L'auteur n'a pas manqué en effet de rappeler à cette occasion et de discuter, sans même oublier les pérégrinations fabuleuses de Ménélas, les diverses traditions relatives aux entreprises maritimes tentées autour de l'Afrique. Un seul de ces voyages eût été vraiment de nature à prouver la possibilité du périple : celui des Phéniciens envoyés par Néchao, si la relation en est authentique. M. G. le croit, se fondant sur la célèbre observation consignée dans le récit d'Hérodote : « Ils ont rapporté qu'ils ont eu le soleil à leur droite » (IV, 42). Détail assurément significatif. Cependant, l'hypothèse qui veut attribuer à ces traditions une influence décisive rencontre une difficulté assez grave : il est clair qu'à tort ou à raison les anciens n'avaient qu'une confiance très-médiocre en ces récits. S'ils daignaient les mentionner, ce qui même n'arrivait pas toujours, c'était, comme Posidonius (soit qu'il s'agisse, dans le passage, de l'expédition de Néchao, ou d'une autre tentée par Darius), avec le ton d'un complet ou d'un demi-scepticisme.

Faut-il donc croire qu'Eudoxe, sur la foi de sa découverte, se mit en opposition avec les idées reçues de son temps? Nullement; car Ératosthènes, comme après lui Posidonius et Strabon, pensait qu'un Océan continu entourait non-seulement la Lybie méridionale et l'Asie, mais encore toutes les terres. Toutefois cette opinion reposait chez eux plutôt sur des raisons de physique générale, sur

une conception du monde terrestre appuyée de l'autorité homérique, que sur le témoignage précis d'une exploration heureuse. Plusieurs même doutaient qu'il fût possible de naviguer au delà d'une certaine zone. Il est peu surprenant qu'au milieu de ces incertitudes une opinion contraire tendît à se faire jour : celle qui, divisant l'Océan en plusieurs bassins isolés, admettait par une conséquence naturelle une réunion méridionale des deux continents africain et asiatique. Il semble que déjà même au temps d'Aristote cette théorie nouvelle ait eu ses adeptes (voir le traité *de Cœlo*, II, 14; et les observations de Letronne, *Journal des Savants*, août 1831). En tous cas, à l'époque d'Eudoxe, de savants esprits s'y étaient ralliés, en attendant qu'elle reçût de Marin de Tyr et de Ptolémée une sorte de consécration scientifique : étrange phénomène assurément, que cette erreur accréditée en quelque sorte par le progrès même des connaissances; car l'avénement définitif de ce faux système coïncide avec des notions plus exactes sur l'Asie au delà du Gange, et sur la longueur du continent africain.

Il résulterait de l'exposition de M. G. que le projet d'Eudoxe de Cyzique, effet d'une révélation du hasard, n'eut d'autre appui que le souvenir lointain et confus de traditions très-fortement contestées par ses contemporains. Il y a, suivant nous, quelque exagération dans cette manière de voir. L'idée de l'aventureux voyageur se rattachait étroitement à une opinion géographique régnante encore, quoique ébranlée, vraie au fond, bien qu'entachée de graves erreurs et entourée d'incertitude. Si cette opinion commençait à être fort contestée, ce n'était peut-être qu'un motif de plus, pour cet esprit curieux et intrépide, de vouer à l'éclaircissement du problème sa fortune et sa vie.

Il faut lire dans l'ouvrage de M. G. (chapitre IV) le récit de cette Odyssée préalable à travers les ports de la Méditerranée, par laquelle il prépara sa grande entreprise. L'auteur paraît surpris qu'Eudoxe n'ait point cherché à intéresser à son projet les villes alors si florissantes de la mer Égée et du Pont-Euxin. Faut-il, comme lui (p. 57), croire que la crainte de la piraterie le détourna ? N'est-il pas plus naturel de penser que, si Eudoxe s'adressa de préférence aux villes de la Méditerranée occidentale, c'est que l'expédition projetée, ouvrant vers l'Ouest des voies nouvelles, leur offrait un intérêt pratique, qu'elle n'avait pas pour les ports du bassin oriental ?

Réussit-il, après un premier voyage qui ne dépassa point sans doute les côtes de Sénégambie, à accomplir son projet ? Ceux de Gadès le savent peut-être, dit Posidonius. M. G. ne croit pas devoir admettre le témoignage de Pomponius Mela, qui l'affirme, mais en des termes qui ôtent tout crédit à son assertion. Autant cette réserve nous paraît sage, autant il nous semble excessif d'affirmer ensuite que, par le fait des entreprises d'Eudoxe, « les connaissances géographiques aient acquis une stabilité et une précision remarquables » (p. 85). Ce n'est point à coup sûr les récits de Pline ou de Mela sur l'Afrique, qui autorisent ce jugement. Que voit-on au contraire ? C'est précisément à cette époque que va s'accréditant davantage l'opinion d'un prolongement de l'Afrique tant vers l'Asie que vers l'Occident, à laquelle Marin de Tyr, puis Ptolémée son élève, donneront l'autorité de leur nom. Reconnaissons-le toutefois : malgré la faveur

dont jouit au moyen-âge le système de Ptolémée, l'idée d'une mer baignant l'Afrique au midi, mais qu'on se figurait, suivant les idées d'Eratosthènes, située vers la région équatoriale, persista, et particulièrement dans l'Occident de l'Europe. Rien ne le prouve mieux que la série des expéditions portugaises du XV[e] siècle, tentatives répétées avec une obstination qui finit par emporter le succès et qu'on ne s'expliquerait pas, si l'opinion de Ptolémée avait prévalu. Si M. G. se bornait à dire que les entreprises d'Eudoxe contribuèrent à entretenir cette idée, germe précieux qui fut si lent à éclore, nous serions de son avis.

Mais l'auteur va plus loin. Avant Eudoxe, dit-il, « Polybe n'osait pas encore » se prononcer » (p. 85). Polybe au contraire affirme très-nettement la réunion méridionale de l'Afrique et de l'Asie : « Καθάπερ δὲ καὶ τῆς Ἀσίας καὶ τῆς » Λιβύης, καθὸ συνάπτουσιν ἀλλήλαις περὶ τὴν Αἰθιοπίαν, οὐδεὶς ἔχει λέγειν » ἀτρεκῶς ἕως τῶν καθ' ἡμᾶς καιρῶν, πότερον ἤπειρός ἐστι κατὰ τὸ συνεχὲς τὰ » πρὸς τὴν μεσημβρίαν, ἢ θαλάττῃ περιέχεται, » (III, 38, 1). Cela ne signifie pas, comme le veut M. G., se bornant à la seconde partie de la phrase : « L'Afrique est-elle un continent qui se prolonge dans la direction du midi, ou » bien la mer l'entoure-t-elle ? Personne ne peut l'affirmer. » — Polybe, dans ce passage, se demande si la terre encore inconnue qui relie la Libye à l'Asie, est un continent ; ou si, baignée elle-même au Sud par l'Océan, elle ne serait pas une sorte d'isthme. (Cf. A. Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. I, p. 206).

« Hipparque, contemporain d'Eudoxe, était déjà, continue M. G., plus explicite : Toute la mer extérieure, écrit-il, ne forme qu'un seul et même courant ; » en d'autres termes la mer hespérienne ou occidentale et la mer Erythrée ne » font qu'une. » (Strabon, l. I, c. 3, § 13). — Si l'on se reporte au texte indiqué, on voit que la proposition ainsi traduite est précédée d'un membre de phrase : « καὶ γὰρ κατ' αὐτὸν Ἐρατοσθένη, etc. » Elle n'exprime donc pas l'opinion d'Hipparque, mais celle d'Eratosthènes. Au reste il ne saurait y avoir de doute à cet égard. Sans que nous ayons l'opinion explicite de ce géographe, les plus forts arguments attestent qu'il était partisan de la réunion méridionale des deux continents. (Voir là-dessus l'article de Letronne, *Journ. des savants*, août 1831, *Discussion de l'opinion d'Hipparque sur le prolongement de l'Afrique au Sud de l'équateur, et sur la jonction de ce continent avec le Sud-Est de l'Asie*).

Ces exemples nous forcent à exprimer des réserves sur la méthode de l'auteur. La rigueur critique lui fait parfois défaut. C'est ainsi qu'à la page 9, M. G. se laisse presque séduire, sur la foi de Ménage et de d'Ablancourt, par une étymologie que M. Littré n'a eu garde d'accueillir dans son dictionnaire (*sequin* dérivant de *Cyzique*). Sachons-lui gré néanmoins d'avoir su reconstituer avec des éléments si incomplets et si pauvres une intéressante monographie. Cette figure d'Eudoxe de Cyzique méritait certes d'être remise en umière, comme l'a fait M. G., avec une chaleur communicative, avec une sorte d'émotion sympathique qu'il réussit souvent à faire partager au lecteur.

Paul Vidal-Lablache.

20. — **Les Cités gallo-romaines de la Bretagne**, par M. Aug. Longnon (Extrait des Mémoires du Congrès scientifique de France, 38e session, tenue à Saint-Brieuc en 1872). Saint-Brieuc, Guyon Francisque. 1873. 1 vol. in-8°, 59 p. avec carte.

On sait que les anciennes divisions administratives de la Gaule romaine se sont conservées pour la plupart pendant le moyen-âge dans les divisions ecclésiastiques en *évêchés*. Aussi les historiens géographes prennent-ils les limites des diocèses antérieurs à 1789 pour point de départ dans leurs recherches sur les limites tant des *civitates* de l'époque gallo-romaine que des *pagi* et *comtés* de l'époque franque. Il est pourtant une province à laquelle cette méthode n'est point applicable. C'est la Bretagne, où plusieurs diocèses[1] créés au IXe s. par Noménoé et ses successeurs ne correspondent nullement aux anciennes *civitates*. Les savants bretons ont même prétendu que l'Armorique étant devenue entièrement inculte et dépeuplée[2] avant l'arrivée des Bretons au Ve s., les évêchés qui y furent établis n'eurent aucun rapport avec les divisions administratives indiquées par la *Notitia Galliarum*. — Ces divisions mêmes firent l'objet de discussions sans fin. On ne parvenait pas à s'entendre sur la position de trois des civitates, la *civ. Corisopitum* que l'on confondait avec le pays des Curiosolites (Corseul, Côtes-du-Nord) et qu'on plaçait sur la côte Nord de l'Armorique, la *civ. Ossismorum* que l'on transportait à Exmes près Seez, et la *civ. Diablintum* que l'on identifiait à Jublains, au diocèse du Mans. M. Aug. Longnon, bien connu par ses travaux de géographie historique où il apporte une richesse d'érudition et une sûreté de critique vraiment admirables, a traité cette question des cités et des évêchés de la Bretagne devant le congrès scientifique de Saint-Brieuc de 1872 et il l'a résolue d'une manière à peu près complète. Dans la première partie de son travail il montre que les *civitates* gallo-romaines ont subsisté à l'époque franque jusqu'au IXe s. comme diocèses épiscopaux, et que le nom de *civ. Corisopitum* n'est point une forme altérée pour *Curiosolitum*, mais est la bonne forme confirmée par le manuscrit le plus ancien de la Notitia qui est du VIe s.[3]; et que cette civitas Coriosopitum n'est point située au N. mais à l'O. de la Bretagne.

Dans une seconde partie M. L. fixe les limites des *civitates* et la situation probable de leurs capitales. — La *civ. Ossismorum* occupait la pointe N.-O. de la Bretagne. Le Leff était sa limite orientale. Au S. elle avait pour limite une ligne allant de l'embouchure de l'Elorn dans la baie de Brest aux sources du Leff. La capitale des *Ossismii* était probablement à Coz-Guéodet, près de l'embouchure d'une petite rivière, le Guer, qui se jette dans l'Océan à l'E. de Morlaix entre cette ville et Tréguier. — La *civ. Corisopitum* occupe la pointe S.-O. de la Bretagne. Elle confinait au N. avec la *civ. Ossismorum* et était séparée à l'E. de la *civ. Venetum* par l'Oust, le Blavet et l'Ellé. Elle forma l'évêché de Quimper;

1. S.-Brieuc, Tréguier, S.-Malo.
2. Voy. l. 4 de la 1re partie, p. 17, où M. L. réfute péremptoirement la légende du « désert armoricain » qui ne repose que sur des textes vagues et sans valeur tirés des Vies des Saints.
3. M. Longnon a été le premier à faire usage de ce ms., inconnu à M. Guérard et à M. Desnoyers.

toutefois la capitale primitive de la *civitas* se trouvait non à Quimper même, mais à Locmaria, situé en face de cette ville sur la rive gauche de l'Odet. Enfin la *civ. Diablintum* occupait la côte N. de la Bretagne. Elle était séparée à l'O. de la *civ. Ossismorum* par le Leff; au S. de la *civ. Corisopitum* et de la *civ. Venetum* par l'Oust, à l'E. de la *civ. Namnetum* par la Vilaine et de la *civ. Redonum* par la Vilaine et une limite idéale qui allait rejoindre l'embouchure du Couesnon. — La *civ. Diablintum* comprenait le territoire des Curiosolites à l'Ouest et celui des Diablintes à l'Est. — M. L. ignore où il convient de placer la capitale des Diablintes. Elle ne peut en tout cas être identifiée avec Alet qui fut plus tard la résidence de l'*episcopus Aletensis* ou *Dialetensis*.

M. L. qui a déjà éclairci tant de points obscurs de la topographie des Gaules et qui par la lucidité et la sûreté de sa méthode est appelé à faire école et à établir sur des bases solides l'étude de la géographie historique du moyen-âge, vient d'élucider par ce travail sur les cités de la Bretagne un des problèmes les plus difficiles de l'ancienne géographie de la France. Espérons qu'il nous donnera bientôt une carte de la Gaule mérovingienne qu'il est seul en état de dresser, en attendant qu'il nous donne une géographie historique de la France au M. A. : œuvre pour laquelle il est admirablement préparé, comme le prouve la carte de la France féodale sous saint Louis, dont il vient d'orner le Joinville de M. de Wailly.

---

21. — **La trustis de l'antrustion royal** sous les deux premières races, par Maximin Deloche, membre de l'Institut (insc.). Paris, Imprimerie nationale, 1873. In-8°, xvj-397 p.

Cet ouvrage est divisé en deux parties; dans la première, qui comprend deux chapitres (p. 1-48), M. D. se propose de montrer « que c'est en voulant attacher au mot *trustis* une signification unique, que les commentateurs ont rencontré des difficultés insurmontables (p. viij *Préf.*) ». Ce mot a eu « non pas à des dates successives, mais dans le même temps, des significations différentes suivant l'acte où il est contenu et le mode d'emploi dont il est l'objet ». La première partie est la plus importante puisque ses conclusions servent de base à la seconde; aussi nous attacherons-nous de préférence à l'examen des textes qui y sont présentés. — La deuxième partie (p. 49-269) est consacrée à l'élucidation des questions qui s'élèvent à propos de l'*antrustionat*, quand et comment a-t-il pris naissance, quelle était la condition de l'*antrustion*, quand l'institution a-t-elle disparu et sous quelles influences, quels rapports enfin existent entre le vasselage et l'antrustionat? — Cette partie est suivie d'un *appendice* (p. 271-367) composé de dissertations sur la condition de certaines catégories de personnes dans la société franque, *lites*, *pueri*, etc., ainsi que de notices sur le sens de quelques expressions employées dans les documents mérovingiens et carolingiens. Un *index* fort bien établi termine l'ample et beau volume.

Les opinions émises sur le rôle de la *trustis* sont fort nombreuses, comme l'on sait, et varient selon les étymologies proposées par les historiens, tant français qu'allemands, des institutions franques; il n'est personne ayant quelque goût pour l'étude de la période pendant laquelle l'histoire de l'Allemagne et la nôtre

se confondent qui n'ait été conduit, pour se décider entre tant d'opinions, à les examiner toutes. Il suffira de rappeler ici que *trustis* a été traduit par *fidélité, protection* (royale), *obéissance, consolation, alliance, corps militaire, garde* (du roi), *amitié, suite* (*Gefolge*). Chacune de ces interprétations a donné lieu à un système que M. D. examine et combat[1].

Le rapprochement de divers textes a permis à M. D. de présenter à son tour son interprétation et par suite son système. Ces textes mérovingiens et carolingiens dans lesquels se rencontre le mot *trustis* sont répartis en trois groupes; dans le premier (*Gr.* A. p. 2-4, p. 31-34) *t.* signifie « assistance »; dans le second (*Gr.* B. p. 4-10, p. 34, 35) « condition de celui qui a promis l'assistance » au roi »; dans le troisième enfin (*Gr.* C. p. 10-14, p. 35-48) « catégorie de » personnes répandues sur la surface du royaume et liées au souverain par le » serment de l'antrustion » ou encore « un groupe ou des groupes d'antrustions » qui, après s'être liés au prince, étaient retournés sur leurs domaines ou étaient » allés s'établir, avec leur bande guerrière, dans les villas fiscales qu'ils avaient » reçues en bénéfice » (*Préf.* p. viij). D'ailleurs « ces modes d'emploi différents » d'un même terme ont un lien commun très-facile à apercevoir : l'idée de » l'assistance armée et du dévouement personnel promis au roi » (p. 48). M. D. a apporté à l'examen des nombreux textes qu'il cite un très-grand soin; il paraît toutefois difficile d'admettre, d'après ces mêmes textes, les interprétations données du mot *trustis*.

Parmi les fragments classés en groupes, la formule de Marculf (Rec. de M. de Rozière, I, n° 8) est, croyons-nous, le seul dans lequel il serait possible de voir le sens d'*assistance*. Pour nous, *trustem et fidelitatem* est une tautologie et signifie simplement *fidélité*. Les exemples d'une expression germanique ainsi suivie de sa traduction en latin abondent, comme l'on sait, dans les documents du temps; le *et* ne relie pas *nécessairement* deux idées différentes. Pour ne pas encourir le reproche de faire trop bon marché de la difficulté on peut accorder cependant le sens d'*assistance*, mais *seulement* dans ce texte. Ce sens serait donc absolument propre à la formule de Marc. et ne saurait être attribué d'une manière générale au mot *trustis*. Si on passe en effet au *Cap. Karoli M.* 779 (groupe A), on lit (P. *Legg.* c. 14, p. 37):

---

1. Avant d'étudier d'un peu près les parties les plus intéressantes de ce livre, nous soumettons à M. D. une observation qui vise tous les endroits de l'ouvrage où sont rassemblées les opinions des historiens qui l'ont précédé dans l'examen d'une question : pp. 14-31, pp. 35-39, pp. 150 et s., pp. 241 et s. Il ne paraît pas nécessaire, dans une monographie savante et s'adressant à un public assez restreint, d'exposer en détail et de discuter à nouveau ceux des systèmes que l'on a à peu près universellement et depuis longtemps abandonnés. Il suffit, ce semble, de rappeler très-brièvement le côté par lequel ces systèmes ne peuvent se concilier avec les sources. L'auteur, trop consciencieux si l'on peut dire, n'a pas suffisamment dissimulé ses études préparatoires et s'est embarrassé de nombreux détails sans intérêt ou du moins d'un intérêt fort secondaire pour le thème principal; n'étaient quelques résumés habilement ménagés, on courrait parfois le risque de s'égarer (voy. notamment dans la IIe partie). — Cette légère imperfection accuse d'ailleurs une profonde connaissance de l'ancienne école historique française en ce qui touche aux temps mérovingiens; M. D. est également familier, dans une bonne mesure, avec l'école historique allemande moderne. Ce n'est pas là, comme on sait, un mince mérite si l'on songe à l'énorme quantité d'ouvrages parus de l'autre côté du Rhin, depuis cinquante ans, sur les institutions importées par les Germains dans l'Europe occidentale.

De truste faciendo nemo præsumat; que l'on veuille bien en rapprocher le *Cap. Karoli M.* 789 (P. *Legg.* II, c. 15, p. 14) : *De truste non faciendo* et l'on verra que l'addition : *ad nos venienti iberno tempore mansionem vetare* est présentée seulement par les *Cod. V. Vn. E.* c'est-à-dire par des mss. à l'égard desquels il faut être d'une grande circonspection. Deux dispositions différentes quant à leur objet ont été juxtaposées ici par un copiste ignorant ou négligent. C'est d'ailleurs l'opinion généralement acceptée[1]. Même en lisant comme M. D., la forme elliptique *facere trustem* faire le serment de *trustis,* c'est-à-dire d'assistance, serait difficile à justifier; enfin il n'est pas aisé d'expliquer la présence de *iberno tempore.* On va voir le sens qui, selon nous, convient à *trustis* dans ce passage.

Il y a dans les textes formant le groupe C de nombreuses et graves difficultés qu'on ne saurait, sans être injuste, reprocher à l'auteur de n'avoir pu entièrement surmonter. Ce groupe comprend : 1° la *Decretio Chlotharii regis*; 2° un titre additionnel à la loi Salique; 3° le *Missorum Cap. a.* 857; 4° *Chlodovechi regis Capitula* (P. *Legg.* II, p. 3-5) entre 500 et 511. L'édit de Chl. est comme l'on sait, environ de l'année 593; si on le rapproche d'une part des *Capit. Chlod. reg.* c. 1, et si, d'autre part, on compare ce chapitre premier (P. II, p. 3) à certains titres des lois Salique et Ripuaire, peut-être pourra-t-on découvrir le véritable et unique sens de *trustis* et aussi — ce qui semble plus important — le germe et l'histoire d'une institution d'ordre public chez les Francks. Quelques mots d'éclaircissements sont indispensables.

Dans un ouvrage examiné ici même[2], il a été établi que, sous le régime des lois barbares, il n'existait pas d'*agents* auxquels l'autorité judiciaire eût délégué le pouvoir, dans le cas d'un vol par ex., d'opérer des perquisitions, de poursuivre le voleur, etc. Or, une perquisition opérée par le volé seul n'aurait, la plupart du temps, amené aucun résultat; d'ailleurs, d'où le volé aurait-il dérivé le droit de se faire ouvrir la maison de celui qu'il soupçonnait, de vaincre la résistance du récalcitrant, etc. ? La *loi*, à défaut de l'*autorité,* était venue à son aide, bien qu'imparfaitement. Pourvu qu'il accomplit certaines formalités indiquées par la loi, le volé perquisitionnait et poursuivait lui-même, ce qui, naturellement, était moins commode et moins sûr que si un *corps de police* eût été chargé de rechercher à la fois l'auteur et l'objet du vol. C'est ainsi qu'il devait inviter solennellement *ses voisins* (*trois* suffisent d'habitude) à lui prêter assistance[3], etc.; la petite troupe[4] ainsi formée de quatre personnes (*trustis*)

1. Voy. Waitz, *Vfg.* IV. 366 n. 2. — Roth, *Bnfw.* 258 n. 30.

2. Voy. *Rev. crit.* Sohm, *Der Process der Lex Salica*, p. 64 et s. — *Traduction* par M. Thévenin, 13ᵉ fasc. de la *Bibl. de l'Éc. des H.-Etudes* Paris, Vieweg, p. 41 et suiv. — Voyez, pour les explications qui vont suivre, la traduction et l'excellent commentaire de la *Decret. Chloth.* Sohm, *R. u. Vfg.*, p. 182 et suiv.

3. Pour bien comprendre la vertu et les conséquences de cette invitation, il est nécessaire d'être familiarisé avec les *procédés formalistes* des législations germaniques.

4. Le sens de troupe, de cortége donné ici à *truste* ne peut être mis en doute : 1° *Truste* et *dructe* (*Geleit, Gefolge*) sont identiques v. Grimm, *Pref. L. S.* p. xxxix, comme *Tructe* et *bruste nov.* 56 cf. *nov.* 193. — 2° a) *Sal.* 66 : Si quis *truste* dum vestigio minant, detenere aut battere præsumpserit, (Cf. *Sal.* 37. *Rib.* 47) Si q. q. arrête ou bat la troupe (c'est exactement *rosser le guet*) alors qu'elle suit à la trace. — b) *Sal. nov.* 41 : Si quis puella sponsata *dructe* ducente [ad maritum] in via adsallierit. — Si q. q. assaille une

suivait l'objet volé *à la trace*. La circonstance d'être ainsi accompagné d'une escorte invitée dans les formes à suivre, donnait de plein droit à l'acte ainsi accompli de compagnie un caractère de *publicité* et de *solennité* auquel étaient attachés des avantages et aussi des dangers; ainsi, l'individu soupçonné de vol ne peut s'opposer aux perquisitions du volé accompagné de son escorte (*Sal.* Comb. *Rib.* 47, 2) à moins de passer pour le voleur cherché. L'individu pris en flagrant délit de vol n'est pas admis à nier et à fournir sa preuve s'il a été pris *sur la chose* par cette petite troupe opérant sa perquisition (*Rib.* 41, 2). Le délit commis au préjudice d'une personne *solennellement accompagnée* est plus grave que le même délit commis contre la personne seule (*Nov.* 41 rapprochée de *Sal.* 13, 6). Ce cortége est particulièrement protégé par la loi lorsqu'il accomplit un acte juridique (*Sal.* 66). — Réciproquement, la loi frappe plus sévèrement ceux qui, commettant un délit en troupe, *abusent* du caractère solennel de la *trustis* (*Sal.* 42, 43), etc.

Ce qui précède suffit à montrer que si la loi, dans certains cas déterminés, fixe des amendes ou élève le chiffre de celles qui existent déjà, c'est afin d'assurer la *publicité* et la *solennité* nécessaires à l'acte juridique accompli (perquisition, conduite de l'épousée) et aussi la possibilité des perquisitions, etc., en l'absence de tout corps de police.

Avant de mettre à profit pour l'explication de la *Decret. Chloth.* ces indications que les limites dans lesquelles ce travail doit se tenir ne permettent pas de présenter plus complètes, il convient d'examiner la traduction que donne M. D. de ce document. La première phrase du paragraphe 8 présente une très-grande obscurité. De *fiscalibus* et omnium *domibus* censuimus, pro tenore pacis iubemus, ut *in truste electi centenarii ponantur*, per quorum fidem adque sollicitudinem pax prædicta observetur. L'auteur traduit ainsi p. 11 : « Nous avons » décidé que pour *statuer sur les affaires intéressant le fisc et tous habitants quelconques*, il sera établi des *centeniers élus dans la trustis*, par la fidélité et la » sollicitude desquels la paix sera observée ». On ne voit pas le lien qui rattache la disposition qui donne à ces *centeniers élus* le pouvoir de *statuer en matière fiscale* à cette autre, faisant l'objet de la suite du paragraphe, qui leur confie un pouvoir de *simple police*. D'ailleurs, c'était devant le *comte*, et le plus souvent au tribunal du roi que se jugeaient les procès dans lesquels le fisc était partie; sous les Carolingiens la procédure d'*enquête* est appliquée à ces procès, et, comme l'on sait, cette procédure extraordinaire réservée aux tribunaux royaux ne pouvait s'introduire devant les tribunaux de droit commun qu'en vertu d'un mandat spécial du roi décerné aux juges. Quels sont, en outre, ces *centeniers* élus dans la trustis? Il semble que M. D. ne soit pas satisfait de ses propres explications, à en juger par l'embarras du commentaire. Dans ce paragraphe, dit l'auteur, p. 42 et suiv. *trustis* désigne « une catégorie d'habitants de la centaine que

---

épousée sur le chemin alors que la troupe (son cortége) la conduit à son mari..... — 3° *Dructe* est la glose malberg. à laquelle répond le mot latin *contubernium* dont le sens de *troupe* n'est pas douteux. *Sal.* 42. 43. *malb. dructe elidio*, genossen *der trustis*, *Schaar*, cf. Kern, *Glossen*, p. 159. *Rib.* 41, 2. — *Weingartner Glossen*, Graff, *Diutiska*, II, p. 51 : contubernium, ginoscaft et enfin Sohm, *Op. cit.* p. 186 et *pass.*

» le législateur a voulu distinguer des autres parce que leur *condition était plus* » *haute* et que, à raison du lien spécial qui les unissait au souverain, ils présen- » taient une garantie plus grande pour le maintien de la paix publique ». Et plus bas, commentant la suite du paragraphe : « Ces hommes qui sont *in truste,* » ce sont bien les antrustions, les *compagnons assermentés* du roi, et, puisque, » d'après le texte ci-dessus, les mêmes hommes sont dans la centaine, et sont » une partie collective de la centaine, il me paraît clairement démontré que la » *trustis centenæ* de la *Decretio* se compose des antrustions établis dans chaque » centaine, ayant conjointement avec le centenier élu *parmi eux* des droits et des » obligations spéciales que justifie d'ailleurs leur *condition particulière* (p. 44) ». Or rien ne met en relief cette *condition particulière* des personnes *in truste regis;* c'est du reste ce qu'a parfaitement vu M. D. (p. 347) : Ce triple wergeld attribué à un *Homo in truste regia* est une conséquence de sa situation de *fait,* de sa *fonction* actuelle et non d'une *condition* originelle et permanente; en d'autres termes « c'est l'*origine* qui détermine la valeur de l'homme et non le fait acci- « dentel de la possession d'un emploi ou d'une fonction (p. 349). Mais alors » quel sens donner à ces mots « condition particulière de l'antrustion »? — M. D., sauf erreur de notre part, paraît avoir été obsédé de l'idée de cette « assistance » « assistance armée » que promettait *sous serment* l'*homo in t. r.* Il n'est question, à notre avis, dans le § 8 de la *Dec. Chl.* ni d'antrustion, ni de centeniers élus parmi eux, ni de droits et de devoirs particuliers à eux, ni enfin de procès fiscaux; le mot *trustis* a ici comme *toujours* le sens de troupe, d'escorte. Cette explication résulte, croyons-nous, du § 8, *rapproché* du § 1 de la *Decret. Cloth.* et des §§ 11 et 12 de la *Decret. Child.*

Que l'on veuille bien se rappeler ce qui a été dit ci-dessus sur le procédé rudimentaire de perquisition, sur ce corps de police embryonnaire employé par la *Lex Salica.* L'institution légale des voisins perquisiteurs, d'ailleurs en accord parfait avec la conception juridique particulière que nous révèle la *Lex* sous sa plus ancienne forme, ne pouvait longtemps satisfaire aux besoins d'ordre et de sécurité d'une société organisée. Un siècle après la rédaction de la *Lex,* la monarchie franque est établie, la constitution se dessine, prend corps; il y a désormais une *autorité,* le roi, et des *fonctionnaires,* comtes, centeniers, etc.; l'*action* du *pouvoir* se substitue peu à peu au libre jeu de l'*activité individuelle;* ici, en particulier, à ce cortège formé de voisins, réuni par l'intéressé, succèdent des *corps* chargés de surveiller, spécialement la nuit, telle circonscription, d'y opérer des perquisitions. Ces corps, créés par l'autorité et non par la loi qui, correspondant à l'ancien état de choses, n'avait pas qualité pour les constituer, sont d'abord composés, non point d'hommes libres — la royauté, dans la première moitié du VIe siècle n'est point encore en état d'exiger des hommes libres une prestation, un service d'*ordre public* — mais d'agents inférieurs, subordonnés aux fonctionnaires de la nouvelle constitution et, sinon esclaves, du moins ne jouissant pas de la pleine liberté. Les sources les désignent sous le nom de *lictores, milites, pueri* (d'où il ne faudrait pas cependant conclure que ces expressions désignent seulement cette sorte d'agents). Il est difficile de dire exactement quand furent instituées ces escouades de police. Les *Cap. Chlod. regis* (a. 500-511) *c.* 1 (P. *Legg.* II, p. 3) indiquent

que ce roi décréta une amende de 62 1/2 s. contre celui qui *truste dum vestigio minant detenere aut battere præsumpserit*. On peut voir dans la troupe désignée ici soit les perquisiteurs de la *L. Salica*, soit les perquisiteurs de création récente; dans ce dernier cas, c'est donc aux premières années du VI[e] siècle qu'il faudrait faire remonter cette création. Quoi qu'il en soit, dans le § 1 de la *Decret. Chloth.* (environ 593) il est question d'une catégorie de ces agents, les *ad wactas constituti*, c'est-à-dire les guetteurs (veilleurs) constitués. Voici l'analyse rapide des textes indiqués.

Chloth. reg. Decr. § 1. (1[re] *phrase*) *P. loc. cit.* — Decretum est, ut qui ad vigilias, hoc est *ad wactas*, *constituti* nocturnas, diversos fures non caperent eo quod per diversa, intercedente conludio, scelera sua prætermissa custodias exercerent, *centenas* fierent.

Les *guets* de nuit (c'est-à-dire ces escouades formées de gens de condition inférieure) colludant avec des voleurs afin de dissimuler leurs propres vols, il arrive que les voleurs ne sont pas poursuivis. En conséquence, la formation de *centaines* est décrétée.

Ici le mot *centaines* semble indiquer des *corps* que le décret veut substituer aux corps existant actuellement.

Ibid. 2[e] *phrase*. — In cujus *centena* aliquid deperierit, caput *trustes* restituat et latro insequatur, vel in alterius *centenam* vestigium proponat aut deducat.

Le *corps* (*trustes*) dans la *centaine* duquel un objet a disparu, *devra restituer* le «capital» et poursuivre le voleur, à moins qu'il ne prouve que la trace du voleur passe dans la centaine d'un autre corps (d'une autre *trustis*).

Ici le mot *centena* indique *certainement* une *circonscription territoriale*, la centaine que nous connaissons et à laquelle correspond un corps (de police) opérant dans ses limites.

Ibid. 3[e] *phrase*. — Et ad hoc admoniti si neglexerint quinos solidos componat; capitale tamen qui perdiderat, a *centena* illa accipiat absque dubio, hoc est de secunda vel tercia.

Si, invité à poursuivre, le corps s'y refuse, qu'il paie 15 s. d'amende. Le volé recevra son « capital » de la *centaine* qui en est évidemment débitrice, c'est-à-dire de la deuxième (si la trace conduit dans une centaine voisine) ou de la troisième, etc.

Ibid. 6[e] *phrase*. (*loc. cit.* p. 12). Quod si per *trustem* invenitur, mediam conposicionem *trustes* ad se recipiat, et capitalem exigat a latrone.

Si le *corps* de police a trouvé le voleur, il recevra la moitié de la composition et en sus il exigera du voleur le remboursement du « capital ».

Il est aisé de reconnaître la main d'un Germain dans le latin embarrassé et confus de ces décrets; pour peu qu'on soit familier avec l'allemand, on découvrira les tournures de phrase et, si l'on peut dire, la physionomie germaniques sous cette enveloppe romane; mêmes procédés de langage dans :

Decret. Child. § 11. — Si furtum factum fuerit, capitale de præsente *cen-*

Si un vol a été commis, la *centaine* rembourse immédiatement le « capital »

tena restituat, et causa *centenarius* cum *centena* requirat.

et elle opère la perquisition sous la direction du *centenier* (m. à m. elle recherche la *chose*).

Ici le mot *centena* est encore pris au sens de *corps* de police mis en mouvement et dirigé par le *centenier* (cet ex-président de centaine devenu le *subordonné* du comte dans la constitution franque). Voyez enfin le § 12 ib. — Il résulte du rapprochement de ces textes, malgré la confusion et l'obscurité des termes : 1° qu'à la centaine au sens de *corps constitué* correspond une centaine au sens de *circonscription territoriale;* 2° qu'à une trustis, c'est-à-dire un corps, une escouade correspond également une centaine au sens de *circonscription territoriale;* 3° que de même que la centaine au sens de corps, la trustis fait des perquisitions, restitue le capital, etc. Dès lors dans ces textes, les termes centaines au sens de corps, escouade et *trustis* désignent *une seule et même chose, trustis = centena.*

L'explication du chap. 8 de la *Chloth. Decretio* (P. *loc. cit.* p. 13) est maintenant possible. Le décret dit lui-même que les *centenarii* dont il est question ne sont pas les chefs, mais les membres de la *trustis*, centenarii ergo *vel qui in truste esse dicuntur*. Si l'on possède la terminologie des §§ 1 et 8 de la *Decret. Choth.* et des §§ 11 et 12 de la *Decret. Child.*, on peut voir que, de même que la *trustis*, c'est-à-dire le *corps* de police organisé dans la circonscription appelée centaine est appelée abusivement *centena*, de même les membres de ce corps, de la *trustis*, sont abusivement ici nommés *centenarii*.

Ainsi, d'office et d'une manière durable, un corps est constitué dans chaque centaine. Les personnes qui composent ce corps seront choisies — puisque les corps actuels, les *ad wactas constituti* ne font pas leur besogne — parmi tous les hommes libres de la centaine, dans toute la centaine[1]. Ce choix sera fait *de fiscalibus et omnium domibus*, c'est-à-dire sur la circonscription tout entière, *tant sur les propriétés du fisc que sur les propriétés ordinaires*. L'immunité dont jouissent les domaines du fisc ne sera point une cause d'exemption de ce service public. Nous proposerons donc avec M. Sohm, *ouv. cit.*, la traduction suivante :

C. 8, *loc. cit.* — De fiscalibus et omnium domibus censuimus, pro tenore pacis iubemus, ut in truste electi centenarii ponantur, per quorum fidem adque sollicitudinem pax prædicta observetur.

Pour le maintien de la sûreté publique, nous ordonnons que, dans la circonscription de chaque centaine, tant sur les domaines du fisc que sur les domaines ordinaires, soient choisis les membres formant le corps (de police, *trustis*) dont la fidélité et la vigilance assureront le maintien de la dite sûreté.

Le *Cap. miss.* a. 857, c. 3 (P. *Legg.* I, p. 455) défend d'organiser des bandes (*trustes commovent*) dans l'intention de piller. Ici encore il faut adopter le sens de

1. Le texte porte : *in truste* electi (ce dernier mot porte sur de fiscalibus, etc.) *ponantur*. Ponantur marque comme l'a très-judicieusement fait observer M. Sohm, *Op. cit.* un état, non un changement d'état. Cf. *Dec. Child.* c. 12 (P. I, p. 10) centena posita in vestigia, c'est-à-dire qui se trouvent, qui *sont* sur la trace. — *Baj. app.* 1, in itinere *positus* qui *est* en route. In truste *positus* est donc celui qui *est* dans la *trustis*, qui en fait partie, en un mot un membre de la *trustis*. Ponantur est un germanisme évident.

corps, de troupe (toutefois moins technique, plus général) comme aussi dans le *Cap.* 779, c. 14 *cit.* (voy. ci-dessus) *De truste non faciendo;* par ces mots débutait une disposition qui, de même que le capitulaire de 857, défendait de lever des bandes dans une intention de vol ou de pillage.

Si l'on passe aux textes dont la réunion forme le groupe B, l'ancienne *Lex Salica*, l'*Edict. Chilp.* la *Lex Ripuaria*, les titres *additionnels* à la *Lex*, les *Résumés* des compositions, l'*Emendata* enfin le *Cap. Karol.* a. 877, on retrouve toujours le sens *concret* de *troupe*, de *corps* et nul autre, à notre avis[1].

M. D. a très-bien établi (p. 150 et s.) que les personnes *in truste regis*, plus brièvement les antrustions, ne jouissaient pas des priviléges que leur attribuent Montesquieu, Guérard et Pardessus; il aurait peut-être dû pousser plus avant ses investigations et refuser même la triplicité du wergeld à ces personnes en tant que formant une catégorie distincte d'individus. La *Lex Salica* confère l'avantage du triple wergeld à *toute* personne au service du roi, et comme ce service ne se distingue pas, dans l'idée germanique, du service public, de ce que nous appellerions le service de l'État, par service du roi, il faut entendre non-seulement service du fonctionnaire (*grafio, sacebaro*) dans l'intérêt *public*, mais encore service *intermittent* (legadarius, missus *quando* in missaticum directus fuerit) et service *personnel* proprement dit, tel que peut le rendre l'individu *in truste*. L'ambassadeur, le simple envoyé ont un triple wergeld tout comme ce dernier. Il n'y a pas proprement de wergeld spécial à l'antrustion; c'est ce qui résulte nettement du titre VIII des *Septem causæ :* Si quis *andrustione qui inter duos reges pagaverit*, qui eum adsallierit et *occiserit* et in *mordrem* miserit, soledis 1800 culp. jud. rapproché du titre VIII, 6 : Si quis *legadario* regi in via adsallierit et occiserit et in mordrem miserit, soledis 1800 culp. jud. Si l'antrustion avait un wergeld spécial, ce n'est pas 1800 sol. que le meurtrier aurait dû payer dans le premier cas, mais bien 5400 sol.[2]

---

1. Dans *Edict. Chilp.* c. 7 : et grafio cum septem rachymburgiis *antrutionis* (remarquez qu'il n'y a pas *dominicis* ou *regis* et nous sommes entre 561 et 584) bonis credentibus— nous ne pouvons voir, avec M. D. indiqués sept rachimbourgs *antrustions*. La procédure, dans cet édit n'a aucun caractère spécial qui justifie la présence de personnes *in truste regis*. On peut donc voir dans *antrutionis* soit *fidelis* (du radical *trût*, cf. *trad.* Thévenin *P. d. L. S.* p. 133, n. 2, cf. *trustem et fidelitatem* de Marc.) ce qui donnerait à ces rachimbourgs la qualification de bons, fidèles, loyaux, (rapprochez-en les boni homines et les *bons* hommes des coutumiers français) ou encore, — ce qui est le vrai pour nous — retrouver ici encore le sens de troupe, d'escorte. Pour procéder à l'estimation qui servira de base à la saisie, le *grafio s'adjoint* 7 rachimbourgs bons hommes m. à m. 7 rachimbourgs escortant. — Qu'on se rappelle le *centenier* opérant les perquisitions de concert avec la trustis dont il est parlé plus haut.

2. La dérogation au titre I, 2, *Lex Sal.* que contient 96 *de antrustione ghamalta* (Merkel, p. 41) est de toute nécessité. La sommation à comparaître au tribunal devait aux termes de *Sal. cit.* comme l'on sait, être faite *ad domum* illius (du déf.). D'après le titre 96, elle peut se faire *ubicunque* eum (le déf.) invenire potuerit. C'est qu'en effet la plupart du temps l'individu *in t. r.* était *in dominica ambascia occupatus*. Ce n'est donc point là un privilége dû à la *condition* de l'antrustion. Quant à la procédure indiquée dans le cours du paragraphe 2, elle ne contient aucune disposition faisant exception au droit commun, si ce n'est qu'elle allonge les délais, toujours pour raison probable d'absence de l'assigné. C'est ce qu'a très-bien mis en lumière M. D. p. 198. — Le paragraphe 2 ne déroge en aucune façon aux principes ordinaires; la disposition *excepto quod legem*, etc. est l'*absolutio ab instantia* du droit germanique. Il serait intéressant de la rapprocher de ce brocart

En résumé l'*homo in truste regia*, l'homme de la troupe, de l'entourage du roi, n'a, selon nous, rien qui le distingue *juridiquement* des hommes libres ordinaires. Son état est un état de *fait*; il est au service *personnel* du roi comme le *legadarius*, le *missus*, etc., sont au service à la fois du roi et de l'État, comme le *grafio*, le *sacebaro* sont au service de l'État (lequel, comme on sait, ne se distingue pas dans l'idée germanique du service du roi). L'antrustionat[1], en tant qu'*institution organisée*, ayant son histoire, n'existe pas, à notre avis; il ne faut donc pas voir, avec la plupart des historiens, dans ces *h. in t. regis* les successeurs des compagnons des chefs de bandes dont parle Tacite, dans l'*antrustionat* la suite du *comitatus*. On ne tient pas assez compte des modifications profondes que le fait capital de la fondation des royaumes germaniques, en particulier du royaume frank, imposa à l'ancienne constitution politique et sociale des Germains telle qu'elle nous est décrite par Tacite. Le *comitatus*, en particulier, était, entre les diverses formes d'association, celle qui devait disparaître la première; elle était incompatible avec le nouvel état de choses, comme, dans l'ordre politique, l'assemblée générale de tribu, le *concilium*.

Le chapitre qui traite des rapports de l'antrustionat avec le vasselage (p. 241 et suiv.) est précédé d'une exposition très-lucide des opinions des historiens allemands contemporains sur la nature de ces rapports. M. D. étudie ensuite la condition du *vassus* successivement dans la période mérovingienne et dans la période carolingienne. Du v[e] siècle au VIII[e], le *vassus* est tantôt un esclave, tantôt un demi-affranchi, du moins dans les sources franques; à partir du milieu du VIII[e] siècle, sont désignés sous le nom de *vassi* non-seulement des hommes *libres* dépendant d'un patron, mais aussi des personnages du rang le plus élevé. Cette distinction entre deux périodes est très-bien établie. L'auteur croit ensuite pouvoir marquer les analogies et les différences qui existent entre le *vassus dominicus* des temps carolingiens et l'*antrustion royal* (p. 260 et s.) et conclut ainsi (p. 269): « Le vasselage des temps carolingiens se place comme une transition entre le » *comitatus* germanique, continué par la *trustis* des Mérovingiens et la féodalité » terrienne » constituée au x[e] siècle. C'est « un état mixte, une sorte de *féodalité encore en partie personnelle*, où la terre ne fixe point absolument comme » elle les fixera plus tard, la condition des hommes et leur rang dans la hiérarchie sociale. »

Les investigations de l'auteur ne portant pas directement sur l'institution du *vasselage*, il n'y a pas lieu de s'en occuper spécialement ici. Notre conclusion, ainsi qu'on doit s'y attendre par ce qui précède, est que le vasselage est une institution *née à l'époque carolingienne* qu'on ne saurait en conséquence voir en

---

de l'ancien d. franç.: *Fautes valent exploits* v. Ler. de Lincy, *Prov. Fr.* II, 343. Loysel, Dupin et Laboulaye, V, 1, n. 8. Brunner, *Wort u. Form*, p. 670. — Il ne semble pas qu'on ait jusqu'ici donné du paragraphe 3 de ce même titre une explication satisfaisante. — Sur le *Franco aut barbarum qui legem salicam vivit* et sur l'identité du *Francus* et de cet *homo*, etc., voyez *R. u. G. V. Beil.* III, p. 570, *trad. App.* IV, p. 173.

1. Remarquez que le mot lui-même a été créé par les savants. On ne trouve pas dans les sources *antrustionaticum*, etc., mot qui, pour marquer l'ensemble des rapports de droit entre le roi et les *h. in t.*, eût été tout aussi nécessaire que le mot *vassallaticum*, *basallaticum*, *vassaticum*, etc. de l'époque carolingienne pour désigner les rapports de vassalité.

germe, en tant qu'*institution*, dans la *trustis*, cette escorte de composition sans cesse variable et changeante.

On trouvera dans les *Appendices* une série de recherches de détail qui témoignent d'une grande connaissance des sources de la période franque, par exemple sur les effets de la *mundeburdis* au point de vue de la juridiction devant laquelle le mainboré pouvait être forcé de plaider [1] (p. 316), sur la condition du *puer* et spécialement du *puer regis*, p. 324, sur celle du lite « qui était dans une position » intermédiaire entre l'homme libre et l'esclave » (p. 336).

Dans l'examen qui précède, les critiques sont présentées avec toute la prudence convenable en ces matières difficiles; nous les soumettons à l'auteur qui, en passant en revue les diverses opinions des historiens, nous a donné lui-même l'exemple de l'hésitation et de la sincérité scientifiques. En somme, cet ouvrage fait honneur à M. D., si l'on songe surtout au peu de faveur qui accueille en France les travaux historiques de pure érudition, et aux difficultés de tout genre rendues plus grandes par l'isolement dans lequel l'historien vit forcément parmi nous.

Marcel THÉVENIN.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 30 janvier 1874.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit un rapport sur les travaux de l'académie pendant le dernier semestre. Il rend compte de l'état des diverses publications de l'académie, et annonce la prochaine publication d'une partie du *Corpus* des inscriptions sémitiques. — M. de Longpérier donne lecture d'un mémoire de M. Grivel intitulé *Nemrod et les écritures cunéiformes*. M. Grivel identifie le Nemrod biblique avec le personnage désigné par le nom accadien de Merodach, qui avait été mis au rang des dieux par les Chaldéens et les Assyriens. — M. Ravaisson présente de la part de M. Albert Dumont le discours prononcé par celui-ci à l'ouverture de son cours d'archéologie à Rome. M. Guigniaut offre de la part de M. Wescher une brochure intitulée *Notice sur plusieurs textes palimpsestes qui se rencontrent parmi les inscriptions grecques de l'Égypte*.

M. Ferdinand Delaunay continue la lecture de son mémoire sur les livres sibyllins. Il distingue dans ce que Ch. Alexandre a appelé le § 4 du l. 3, trois fragments distincts, suivis d'un morceau de 200 vers environ qui lui paraît formé d'un grand nombre de lambeaux enchevêtrés. Il analyse ces 200 v. et montre que le fil des idées s'y trouve à chaque instant interrompu; il y signale des incohérences et des contradictions. A propos du v. 775, où le temple est appelé fils de Dieu, υἱὸν μεγάλοιο Θεοῖο, M. Delaunay conteste la correction de Ch. Alexandre, qui a substitué νηόν (temple) à υἱόν; il dit que dans plusieurs passages de Philon le temple est compté au nombre des « fils de Dieu ». — En résumé, M. Delaunay pense que le § 2 d'Alexandre renferme en réalité 4 fragments distincts, et que le § 4 en comprend un plus grand nombre encore. Quelques-uns de ces

1. M. D. démontre avec raison que, contrairement à l'opinion générale, le *mainboré* était justiciable, en premier ressort, du plaid local. Il est regrettable que cette étude n'ait pas été poussée plus avant.

fragments paraissent se rapporter aux temps de la guerre de Macédoine et du règne de Ptolémée Philométor; les autres n'ont pas de date assignable. Parmi ces derniers sont ceux que cite Alexandre le Polyhistor; cependant M. Ernest Havet (Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon, lu à l'académie) a conclu, dit M. Delaunay, de la présence de ces morceaux dans le texte du Polyhistor, que ce texte n'était pas authentique, parce qu'il n'aurait pu être écrit que postérieurement à la date qu'on lui attribue: M. Delaunay n'admet pas la légitimité de cette conclusion. — Aucun des fragments qui composent les §§ 2 et 4 ne nous présente le texte complet d'un oracle. Le livre 4 paraît former un seul oracle et peut servir de type; toutefois les oracles devaient en général être plus courts, ils ne devaient pas dépasser 20, 30 ou au plus 50 vers. — Dans la suite de ce mémoire, M. Delaunay se propose d'étudier le *prooemium* des libres sibyllins.

M. Félix Robiou commence la lecture d'un mémoire sur Apollon considéré comme divinité des enfers. Un vase du musée de Naples présente la figure d'un personnage imberbe, aux cheveux épais, ceint d'une couronne de laurier et armé d'un arc. Il tient une lyre de la main droite; sa main gauche est appuyée sur son menton dans l'attitude de la méditation. Il regarde une figure féminine, debout devant lui, qui tient une lance. Derrière cette femme ou déesse se tient Mercure, reconnaissable à son caducée et à ses ailes aux pieds; il lève la main droite et ouvre la bouche. On a présenté diverses interprétations de cette scène. Les uns ont vu Cassandre dans la figure de femme; d'autres, comme Otto Jahn, l'ont prise pour Minerve demandant à Paris le prix de la beauté en présence de Mercure; d'autres enfin ont reconnu Apollon dans le personnage qui tient la lyre: la figure de femme représenterait alors, suivant les uns, une femme aimée d'Apollon; dans la dernière opinion, dont celle de M. Robiou se rapproche le plus, Apollon figure ici comme dieu secourable, et c'est une suppliante que Mercure lui présente. M. Robiou, en raison de la présence du dieu psychopompe, Mercure, pense qu'Apollon est considéré ici comme une divinité des enfers, à laquelle Mercure amène une âme. Telle est la théorie qu'il se propose de développer dans la suite de ce mémoire. Il cite quelques scènes analogues figurées sur d'autres monuments.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 24 janvier 1874.

M. J. Halévy continue sa lecture sur Asmodée. Il s'étend sur l'âge de l'Avesta, qu'il regarde comme postérieur à Alexandre, et sur la géographie des livres zoroastriens, dont il place le centre en Arménie. Il s'engage à ce sujet une discussion entre M. Halévy et MM. Oppert et Robiou. — M. Meunier présente l'étymologie de différents mots latins. Il rapproche du sanscrit *dūta* « messager » le mot *dautia* cité par Festus (item *dautia* quæ lautia dicimus, et dantur legatis hospitii gratia). Il explique par le verbe sanscrit *çar*, qui s'emploie au participe *çīrṇa* en parlant des feuilles tombées d'un arbre, le latin *cernuus*. M. Bréal suppose que *cer-nuus* est un mot composé de *cer* « tête » et de *nuo* « pencher ».

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 13 Février — 1874

22. — **Die Einheit der Odyssee,** nach Widerlegung der Ansichten von Lachmann-Steinthal, Kœchly, Hennings und Kirchhoff, dargestellt von Dʳ Ed. KAMMER, Oberlehrer am K. Friedrichskollegium zu Kœnigsberg in Pr. — Anhang : Homerische Blætter, von Prof. Dʳ LEHRS. Leipzig, B. G. Teubner. 1873. In-8°, 806 p. — Prix : 21 fr. 35.

Nous ne nous arrêterons pas à la première partie de ce livre. L'auteur y expose et réfute, en 340 pages, divers systèmes qui ont été mis en avant, pour rendre compte de la formation de l'*Odyssée*, par des philologues qui appartiennent plus ou moins à l'école de Lachmann. Quant aux mémoires de Kirchhoff, nous renvoyons au n° 33 de l'année 1869 de cette Revue. Du reste, sans faire ici la critique de l'examen critique auquel M. Kammer a soumis les vues des critiques modernes au sujet de l'*Odyssée*, en attendant qu'un autre se mette peut-être à son tour à critiquer notre critique, disons que l'auteur nous semble presque toujours dans le vrai. Peut-être a-t-il pris trop de peine. Certaines observations plates, prosaïques, impatientantes dénotent l'absence complète du sentiment de la poésie chez ceux qui les ont faites, et ne méritaient vraiment pas l'honneur d'une longue réfutation. M. K. dit quelque part que pour bon nombre de critiques ces vieilles épopées ne semblent exister qu'afin d'y flairer des contradictions à l'appui de leurs hypothèses. Cela est très-vrai. Mais si des élucubrations inspirées par un tel esprit sont très-ennuyeuses à lire, il faut avouer que cet ennui a quelque peu déteint sur l'ouvrage de M. K., bien qu'il soit conçu dans un tout autre esprit. Après avoir fait connaître dans tout leur détail les théories qu'il désapprouve, M. K. expose, dans la seconde partie de l'ouvrage, ses propres vues; mais là encore il ne cesse de discuter toute sorte d'opinions émises par d'autres. Son livre a pris ainsi une longueur démesurée. On a plus vite fait de relire l'*Odyssée*, et c'est là, ce me semble, une lecture à la fois plus agréable et plus instructive.

Élagué, débarrassé de ce lourd bagage, dont l'auteur s'est surchargé par excès de scrupule critique, et un peu à contre-cœur (sa préface l'indique), le livre serait bien plus intéressant. Les principes qu'il y défend sont ceux que nous aimerions à voir de plus en plus propagés et répandus : depuis longtemps nous les tenons pour vrais, et, s'il est permis de se servir de ce mot quand il s'agit de matières aussi obscures, nous les tenons pour évidents, non pas, il est vrai, dans toutes leurs applications, mais d'une manière générale.

M. Kammer combat également les orthodoxes incorrigibles pour lesquels les *Prolégomènes* de Wolf sont comme non avenus, et les critiques atomistes qui, en fermant les yeux à la beauté et à la grandeur de la composition des deux épopées, les déchirent en morceaux, les réduisent en poudre. Il faut se transporter, par l'étude et l'imagination, au milieu des conditions dans lesquelles ces poèmes ont été créés et propagés : on comprendra facilement que les amplifications et les interpolations, les disparates et les contradictions, étaient inévitables, et ne prouvent rien contre l'unité du plan, unité organique, primitive, et qui ne saurait être ajoutée après coup.

Le poète (et ici nous résumons les pages 392-403 du livre de M. K.), le poète, après avoir conçu le plan de son poème, quand il se trouve en face de son public, est tout entier à la situation qu'il chante, que souvent il improvise. Il la voit, il la peint, et tous les détails de cette peinture n'ont pas besoin de s'accorder rigoureusement avec les détails d'autres scènes, racontées avec la même vivacité d'intuition. Exemple : au chant XIII de l'Odyssée, v. 437, Minerve a donné un bâton à Ulysse; XVII, 195, Ulysse demande un bâton à Eumée, parce qu'il a entendu dire que le chemin de la ville est glissant. Il n'y a là ni à supposer d'interpolation, ni à pallier une petite contradiction qui ne doit choquer personne. D'un autre côté, le poète a, au plus haut degré, le sentiment de l'importance relative des scènes. Il ne les charge pas toutes d'incidents, il sait courir, s'il le faut, et supprimer des détails insignifiants. Télémaque a promis un repas à ses compagnons de voyage (XV, 506); mais le poète n'a pas promis à ses auditeurs de leur raconter ce repas : il n'en dit plus rien, et s'ils sont bien avisés, ils ne réclameront pas. Télémaque s'est chargé de saluer Nestor de la part de Ménélas (XV, 155); cependant, le poète ne le fait pas rentrer dans la ville de Pylos, et il a raison.

En reproduisant son poème, en le chantant de nouveau, le poète retouche son œuvre; et ce travail, repris par d'autres après lui, ne l'est pas toujours de la même façon. Des amplifications sont introduites par des poètes inférieurs en génie, mais animés du même esprit, à une époque où les vues des hommes s'accordaient assez, et où les différences individuelles n'étaient pas encore très-profondément marquées. Ensuite, des poètes plus faibles, enfants d'un autre âge, ajoutent à leur tour leurs inventions. Mais toutes ces additions sont secondaires, et n'altèrent pas essentiellement le poème primitif, qui était déjà une composition très-vaste; et quand on voit combien, malgré un mode de transmission qui n'a permis que tardivement à l'épopée de se fixer dans une rédaction définitive, l'unité de plan et de ton s'y trouve peu obscurcie, on se dit que cette unité a dû être très-puissante à l'origine.

La moitié du livre, ou peu s'en faut (p. 404-761), est consacrée à l'application de ces principes. L'auteur passe en revue l'*Odyssée*, et il y signale tantôt des amplifications importantes, tantôt de petites interpolations partielles. Les 45 sections dont se compose cette partie de son ouvrage sont donc très-inégales, tant par leur étendue, que par l'intérêt qu'elles peuvent offrir au lecteur. Il se trouve que les amplifications et les altérations du plan primitif sont beaucoup plus

nombreuses et plus faciles à découvrir dans la seconde partie du poème, celle qui se passe en Ithaque, que dans la première. Ainsi la scène dans laquelle Ctésippe maltraite Ulysse (XX, 284 sqq.) n'est que la variation d'un motif déjà développé plus haut : les outrages dont Ulysse avait été abreuvé par Antinoos et Eurymaque. — La lutte entre Iros et Ulysse est une addition délicieuse, peu d'accord avec ce qui précède et ce qui suit, mais dont on ne voudrait pas se passer. M. K. rapproche cette amplification de la Dolonie de l'Iliade. — Théoclymène paraît à quatre reprises (XV, XVII, XX) et disparaît comme un météore. Le poète qui a introduit ce personnage s'est peu soucié de mettre de la suite et de la clarté dans l'économie scénique du poème amplifié par lui. L'extase prophétique d'un Théoclymène ou d'une Cassandre est d'un grand effet tragique; mais elle semble encore étrangère aux Grecs de l'âge d'Homère, où la divination se borne à interpréter certains signes.

Une étude intéressante est consacrée aux Enfers de l'Odyssée (p. 474-539). Ulysse y doit apprendre de Tirésias par quel chemin il pourra revenir dans Ithaque. On est fort étonné de voir dans le chant suivant (XII) Circé instruire Ulysse de ces mêmes détails mieux encore que ne l'avait fait l'ombre du devin aveugle. Ce n'était donc pas la peine d'entreprendre ce terrible voyage, si le but en était de consulter Tirésias. M. K. pense que la scène de Tirésias, ainsi que tout le détail des cérémonies accomplies pour évoquer les morts (cérémonies dont il n'y a aucune autre trace dans Homère), est d'origine relativement récente. Il en dit autant, non-seulement de plusieurs autres scènes, mais aussi de l'idée que les ombres ont besoin de boire du sang pour sortir de l'état de torpeur où elles se trouvent, et pour recouvrer l'usage de la pensée et de la parole. Enfin, suivant lui, l'entrevue d'Ulysse avec ses anciens compagnons d'armes est la seule partie du chant XI qui appartienne à l'Odyssée primitive. Il est vrai que, dans cette partie, Agamemnon seul (v. 389, vers modifié après coup, à entendre M. K.) boit du sang avant de reconnaître Ulysse; on ne lit pas que les autres héros en fassent autant, et, si on voulait soutenir que cela doit être sous-entendu, encore serait-il assez clair que l'ombre d'Ajax reconnaît Ulysse sans avoir goûté du sang. M. K. va jusqu'à dire que l'ombre d'Agamemnon, étant représentée comme triste (ἀχνυμένη) avant de boire du sang, n'en avait donc pas besoin pour recouvrer le sentiment. J'avoue que ces considérations ne me touchent pas beaucoup. Rien n'est plus difficile que de porter de la clarté et de la suite dans les idées confuses qu'on peut se faire de l'état des morts : un peu d'incohérence, des contradictions même, me semblent presque inévitables. On a beau se figurer un état d'assoupissement, d'existence vaporeuse, illusoire; dès qu'on entreprend de peindre cet état, on donnera à ces vaines ombres un peu de consistance, de réalité : le néant nous échappe, nous ne pouvons le penser, encore moins le décrire. Les ombres n'ont-elles pas envie de s'abreuver de sang? et cette envie ne suppose-t-elle pas chez elles le sentiment de l'état où elles se trouvent? La tristesse d'Agamemnon, immolé par les siens, la haine d'Ajax pour Ulysse sont inséparables de l'idée que le poète se fait de ces héros. M. K. trouve aussi que la mère d'Ulysse parle de Télémaque comme d'un jeune homme adulte : ce qui

serait en contradiction avec la place donnée dans notre rédaction à l'épisode des Enfers : car après cette aventure Ulysse passera encore sept ans dans l'île de Calypso. Il n'est pas évident pour moi que les vers 183-186 indiquent l'âge de Télémaque. Sans doute, Agamemnon dit de Télémaque (v. 448) : Ὅς που νῦν γε μετ' ἀνδρῶν ἵζει ἀριθμῷ : mais faut-il y regarder de si près? Quoi qu'il en soit, M. K. lui-même, si nous avons bien compris sa manière de reconstruire le XIe livre, laisse subsister cette dernière disparate. D'un autre côté, je suis frappé, presque étonné, de l'exactitude avec laquelle le poète a su se conformer aux données de sa fiction. Tirésias, en devin qu'il est, prédit qu'Ulysse trouvera sa maison au pouvoir des prétendants de Pénélope. Mais, comme cela n'arrivera que plus tard, Anticlée ne sait rien des prétendants : elle dit que Télémaque jouit tranquillement (ἕκηλος) des priviléges de son rang. Malgré ces réserves, nous accordons, ce qui est incontestable, que les directions données par Tirésias font double emploi avec celles de Circé, et qu'il est étrange que, après avoir appris du devin le triste état dans lequel se trouve (ou se trouvera) sa maison, Ulysse ne semble plus s'en souvenir ni chez Calypso ni ailleurs. La consultation de Tirésias par Ulysse, au moyen de laquelle l'épisode des Enfers se trouve actuellement rattaché à la suite du récit, est donc très-suspecte. D'autres scènes, particulièrement vers la fin du livre, ont déjà été signalées comme des amplifications (très-belles, admirables même) par les critiques alexandrins. Mais la critique de M. Kammer va plus loin : elle a besoin d'être révisée, et nous la croyons trop radicale.

S'il faut dire un mot des interpolations moins importantes et de peu d'étendue, là encore nous ne partageons pas toujours l'opinion de M. Kammer. Sans sortir du XIe livre, les vers 453-455 m'ont toujours charmé par leur vérité psychologique. Agamemnon vient de faire l'éloge de Pénélope; mais après tout Ulysse ferait bien, dit-il, de se cacher de Pénélope elle-même : ἐπεὶ οὐκέτι πιστὰ γυναιξίν. C'est ainsi que doit parler l'époux de Clytemnestre, et nous en voulons à M. K. de faire à ces beaux vers (p. 534) une de ces chicanes qu'il sait si bien réfuter quand elles sont produites par d'autres. — XX, 273-302. Pénélope tire adroitement des cadeaux de ses prétendants, au grand plaisir d'Ulysse qui assiste à cette scène sous son masque de mendiant. Ce procédé choque notre délicatesse, et les lecteurs modernes sauront gré à M. K. de supprimer les vers 280-302, ajoutés, dit-il (p. 636), par un rhapsode qui avait mal interprété les dernières paroles de Pénélope. Mal interprété? Je ne le pense pas : Pénélope s'explique finement, mais clairement pour qui sait comprendre. Il faudrait donc aussi condamner les vers 273-279. Mais avons-nous le droit de prêter nos sentiments aux hommes d'un autre âge? Ulysse est rusé, dissimulé, âpre au gain : c'est un idéal grec dont certains traits peuvent nous choquer. Pénélope est la digne épouse d'Ulysse, de même que Télémaque est le digne fils de son père. Ce sont des personnages tout vivants, que nous admirons souvent, qui peuvent ne pas répondre toujours à nos idées de perfection morale, mais que nous devons accepter tels qu'ils sont, sans avoir la prétention de les corriger : ce serait leur ôter de leur vérité. — III, 248, sqq.

Πῶς ἔθαν' Ἀτρείδης εὐρυκρείων Ἀγαμέμνων;
ποῦ Μενέλαος ἔην; τίνα δ' αὐτῷ μήσατ' ὄλεθρον
Αἴγισθος δολόμητις; ἐπεὶ κτάνε πολλὸν ἀρείω.
ἢ οὐκ Ἄργεος ἦεν Ἀχαιικοῦ, ἀλλά πη ἄλλη
πλάζετ' ἐπ' ἀνθρώπους, ὁ δὲ θαρσήσας κατέπεφνεν;

Ces questions, que Télémaque fait à Nestor, sont étrangement embrouillées, à peine intelligibles. On a proposé plusieurs corrections. Voir p. 423 sqq. Nous pensons qu'il suffit de diviser autrement les mots et les phrases. Écrivons :

ποῦ Μενέλαος ἔην; τίνα δ' αὖ τῷ μήσατ' ὄλεθρον,
Αἴγισθος δολόμητις ἐπεὶ κτάνε πολλὸν ἀρείω;

Ces critiques de détail, ces doutes élevés au sujet de certaines conjectures pourraient être multipliés sans rien ôter à la valeur d'un livre dont les principes et l'esprit général nous paraissent excellents, et que nous recommandons aux amis d'Homère. Les « feuilles homériques » de M. Lehrs, à qui le livre est dédié, forment un appendice aussi agréable qu'instructif. Ce sont des vues jetées rapidement, quelquefois sous forme d'aphorismes : cela est sensé, vif, alerte, cela fait penser et se lit avec grand plaisir.

Henri WEIL.

---

23. — **Index commentationum Sophoclearum** ab anno MDCCCXXXVI editarum triplex, par Hermann GENTHE. Berlin, Borntræger, 1874. — Prix : 4 fr.

On ne peut qu'approuver hautement l'idée première de ce travail, et souhaiter que d'autres érudits entreprennent, au moins pour tous les auteurs vraiment classiques, ce que M. Genthe vient de faire pour Sophocle, surtout si, comme lui, ils s'engagent à corriger et à compléter sans cesse leur œuvre, de manière à la tenir toujours au courant. Dès à présent, M. G. demande qu'on lui fasse connaître les perfectionnements dont son Index paraîtra susceptible. Nous déférerons à son désir, pour notre part, d'autant plus volontiers, que, si les monographies de ce genre doivent se multiplier, comme nous l'espérons, la question du meilleur plan à suivre ne saurait être posée trop tôt.

La division générale, d'abord, est excellente, et nous paraît devoir être proposée en exemple, à l'exclusion de toute autre. La prémière des trois tables mentionne les dissertations, au nombre de 801, dont Sophocle a fourni le sujet, à partir de 1836, année où ont paru, d'une part, les Oxonienses adnotationes de W. Dindorf, d'autre part, le Lexicon Sophocleum d'Ellendt. Chacun des ouvrages nommés dans cette liste a son numéro d'ordre auquel renvoient les deux tables suivantes, à savoir : 1° une table de tous les vers de Sophocle qui ont donné lieu, dans les travaux mentionnés, à des observations exégétiques ou critiques; 2° une table des auteurs auxquels sont dus lesdits travaux. La première table est subdivisée elle-même en plusieurs chapitres, selon que les dissertations indiquées concernent la personne de Sophocle, ou son génie poétique, ou sa langue, etc.

Les perfectionnements que nous demanderons à M. G. consistent à peu près uniquement en additions.

1° La préface nous dit (ce que la couverture ne devrait pas taire) que l'attention de l'auteur s'est portée principalement sur les dissertations publiées en Allemagne. Nous souhaitons que, dans sa deuxième édition, plutôt encore que de modifier son titre, il s'applique à le justifier complètement. La nature même de son travail, purement bibliographique, ou peu s'en faut, me permet de lui faire remarquer ici qu'il n'aurait pas dû omettre les *Exercices critiques* publiés dans la Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Dans les deux livraisons déjà parues, ainsi que dans les quatre suivantes, qui sont, enfin, sous presse, M. G. trouvera plusieurs conjectures relatives au texte de Sophocle.

2° La liste des éditions publiées depuis 1836 n'aurait pas allongé de trois pages ce petit volume, qui en renferme 136. On regrette de ne l'y pas trouver.

3° M. G. dit avoir omis à dessein les « recensions » (ce que nous appellerions les articles critiques) auxquelles ont pu donner lieu soit les éditions de Sophocle, soit les dissertations concernant cet auteur. Mais il nous permettra de ne trouver acceptable ni l'une ni l'autre des raisons qu'il allègue pour justifier cette omission volontaire. La première, c'est que ces articles sont souvent anonymes. Sans doute : mais, il n'aurait pas été bien difficile à M. G. d'ajouter un article « Anonymes » à sa table des auteurs. La seconde, c'est que ces articles sont quelquefois non des comptes-rendus critiques, mais de simples annonces. L'excuse peut paraître spécieuse : elle ne saurait pourtant justifier l'omission de véritables travaux originaux, qui n'ont souvent d'une « recension » que la forme, ni même de ceux des articles proprement critiques où la compétence des auteurs se manifeste par quelques observations personnelles. Par exemple, on doit reprocher à M. G. de n'avoir pas mentionné un article publié par M. H. Weil dans la *Revue* où j'ai l'honneur d'écrire (n° du 16 mai 1868), article qui renferme, entre autres conjectures nouvelles, la restitution d'un long passage lyrique d'Électre. La place des articles critiques dans le catalogue dressé par M. G. est, pour ainsi dire, toute marquée à la suite des travaux dont ces articles rendent compte. A notre avis, il aurait fallu les mentionner tous, sauf à indiquer entre parenthèses le nombre de lignes ou de pages dont ils se composent, ou encore, à distinguer, au moyen de quelque artifice typographique, les articles en partie originaux des simples analyses, ou enfin, à résumer très-brièvement les résultats des plus importants, comme a fait M. G. lui-même pour quelques-uns des travaux dont il donne le titre. Les articles critiques pourraient d'ailleurs porter le même n° d'ordre que la dissertation à la suite de laquelle ils seraient mentionnés : il suffirait d'adjoindre à ce n°, pour la commodité des renvois, les lettres a, b, c, etc.

Les observations qu'on pourrait ajouter à celles qui précèdent auraient peu d'importance. Elles concerneraient soit la place assignée à certains travaux, par exemple à un travail de Heiland, sur la Stichomythie des Tragiques (n° 93), qui, à en juger du moins par son titre, ferait meilleure figure au chapitre I[er] (de Tragicorum arte universa), qu'au chap. VI (de Arte Sophoclis tragica et scenica); soit la latinité qui, en plusieurs endroits, me paraît manquer absolument de correction, et même de clarté : c'est ainsi qu'un opuscule de l'éminent critique

Auguste Meineke (Beitræge zur philologischen Kritik der Antigone des Sophocles) est brièvement analysé dans les lignes suivantes : « Rationibus muniuntur emen- » dationes quæ (sic) in ipsius fabulæ editione (a. 1861) fecisse sibi visus erat : » ut 43. 45. ..... Adduntur nonnullæ ad alias Soph. fabulas pertinentes ut Aj. » 835. Tr. 77 sqq. » Quæ » pour « quas » n'est sans doute qu'une faute d'impression. Il paraît difficile d'assigner la même origine à « ipsius », mis ici, selon toute apparence, pour « ejusdem ». Ce qui est sûr, c'est que, si M. G., par exception, éprouvait le besoin d'émettre un avis sur ce travail de Meineke, sa pensée n'aurait rien perdu à être exprimée dans un latin moins étrange. Page 8, à propos d'un travail d'Albert Zippmann sur Sophocle, M. G. mentionne la mort très-honorable de ce philologue distingué, tué sous les murs de Belfort dans un engagement avec nos troupes (« dum in Belforti oppugnatoribus fortiter rem » cominus gerit », page 8). Personne assurément ne lui reprochera cette courte digression : mais il était inutile de redire la même chose en d'autres termes à la page 73.

Ed. TOURNIER.

CORRESPONDANCE.

A Monsieur St. Guyard, Secrétaire de la Rédaction de la Revue Critique.

Monsieur le Secrétaire,

Je serais obligé d'emprunter à votre *Revue* un nombre de pages aussi considérable que celui de l'article qui a été consacré à mon second volume de l'*Histoire d'Allemagne*, si je voulais, tout en reconnaissant les observations justes qui peuvent se trouver dans cet article, débattre les défauts qui m'y sont gratuitement aussi prêtés et les points contestés qui y sont tranchés si rapidement. Je me contenterai de vous demander la permission de relever seulement quelques-unes des critiques non fondées qui me paraissent avoir conduit M. Monod à des suppositions, à des conclusions ou à des appréciations, à mon sens, inexactes ou excessives.

M. M. ne tient pas compte des nécessités d'une histoire générale où l'on n'a le temps, dans le texte, que de rappeler et non de développer les choses [1], et dans les notes, que l'espace d'indiquer, sans répétition et sans surcharge, le principal, sous peine de doubler le nombre des volumes d'un ouvrage qui sera déjà considérable, et il me paraît trop souvent tirer du corps de délit qu'il croit tenir ce qui n'y est pas contenu.

M. M. est-il suffisamment autorisé à avancer que j'ai fait exclusivement mon ouvrage, en ce qui concerne les Ottons avec les cinq ouvrages qu'il cite, et que j'ai cité tous les autres sans les avoir lus ou vus ? M. M. infère d'une note de la

1. Est-il juste, parce que je rappelle dans la même phrase la loi de *Majesté* et l'*Hérisliz* qui assuraient à la fois l'autorité de Charlemagne, de dire que je les confonde? Il peut être piquant d'induire de la rapidité d'une énonciation que je confonds un homme avec une loi, mais cela n'est pas plus juste que si j'avais dit l'Anien ou le Papien des Visigoths ou des Burgondes.

p. 342, dans le règne d'Otton, que je crois que M. Waitz, au lieu de Dœnniges, a traité d'Otton le Grand et non d'Henri I[er]. Or, à la p. 245, au règne d'Henri I[er], j'indique en toutes lettres pour ce prince les Jahrbücher de Waitz. Lorsque je cite Gfrœrer, au sujet des Carolingiens dans une note, sans plus : « inutile de » dire, ajoute M. M., que M. Z. cite le vol. et la p. de Gfrœrer sans dire qu'il » s'agit de l'histoire des Carolingiens de cet auteur, » et il conclut de là sans doute que je n'en pouvais citer le titre. Or, à la p. 193, il y a en note ce titre : *Gfrœrer. Gesch. der Karol. II*, 348. Outre cela j'ai eu entre les mains la collection des *Jahrbücher des deutschen Reichs*, de Waitz, quand j'étais à Strasbourg, il y a longtemps, c'est vrai, et je puis montrer encore aujourd'hui à M. M. chez moi les *Jahrbücher der deutschen Geschichte*, pour lui prouver que j'ai pour le moins pu voir tous ces ouvrages, même Hirsch sur Henri II.

Il n'y a pas trace dans mon livre que je donne réellement comme de moi toutes les citations de sources et surtout celles des manuscrits. Ayant en effet nommé d'abord les auteurs et les livres dont je m'étais servi, il était très-facile à tout le monde, comme il l'a été à M. Monod, je ne l'ai point caché, de voir comment j'avais recours à l'érudition de ceux qui sont venus avant moi, sans que je fusse obligé, chaque fois, en répétant toujours le nom et les titres de ces auteurs, d'augmenter encore le volume de mes notes. Si je n'ai pas relu absolument toutes les sources, j'en puis encore, entre autres, ajouter une pour Otton le Grand à celles que M. M. m'accorde : Luitprand. Il y a même beaucoup de ces notes qui ont été prises par moi avant que le livre de M. Giesebrecht parût ; mon manuscrit fort ancien en fait foi. Sans avoir vérifié absolument toutes les autres citations, après des érudits que M. M. déclare lui-même si consciencieux, j'ai vérifié toutes celles qui étaient importantes, c'est-à-dire beaucoup plus souvent que ne le dit M. M., pour les faits que je voulais mettre en lumière dans le récit ; c'est tout ce qu'on doit demander à une histoire générale ; et j'en ai donné les preuves toujours le plus brièvement [1], sans doute, mais le plus clairement que j'ai pu. Quelques fautes d'impression, et de bien rares erreurs de plume, comme il en arrive à tout le monde, ne sauraient pour quelqu'un qui n'a pas de malin vouloir, altérer ainsi le caractère d'un livre. Il ne faut abuser de rien, quand on veut trop prouver, ni avancer par exemple que j'ai fait un contre-sens en parlant des preuves rassemblées par Jaffé à propos du procès fait au cadavre du pape Formose. Je n'ai pas en effet écrit *pièces*, comme l'indiquerait M. M., mais *preuves*, et des témoignages (*Zeugnisse*) peuvent être aussi des preuves, à défaut d'actes.

Voilà pour les notes, où je n'ai la prétention ni de relever tout ce qu'on me prête, ni de tout défendre comme mien. Je passe au texte, aux résultats historiques, qui ont été un peu moins attaqués par M. M., encore qu'il me conteste

1. J'indique par ex. rapidement Gaupp, Eichhorn, Merkel pour les lois des Saxons, des Frisons et des autres ; pourquoi en conclure comme si je n'avais parlé que de Merkel que je lui attribue spécialement le travail qu'il n'a justement pas fait ? Je ramasse souvent sous un seul chiffre à la fin d'un paragraphe toutes les notes pour abréger. Avec un peu de bonne volonté, on retrouve bien à quoi elles se rapportent.

certains points. De ce que le Synode de Strasbourg est contestable, en 842[1], il ne s'ensuit pas que toutes les considérations sur le caractère encore alors en partie gaulois et romain de la rive gauche du Rhin, ou plutôt d'une partie de la rive gauche du Rhin, tombent avec ce Synode. Encore faudrait-il réfuter les raisons de l'importance que je vois à la prononciation de ce serment à Strasbourg sur les bords du Rhin, et les autres grands faits qui militent en faveur de l'usage simultané des deux langues dans ce pays. L'Alsace et la Lorraine, leur état, leur situation politique, à l'époque où se fit la séparation de l'Allemagne et de la France, pourraient faire entre M. M. et moi l'objet de contestations qui nous mèneraient bien loin. Qu'est-ce que cela fait cependant, pour l'objet en question, que l'évêque de Verdun à Mouzon soutînt la cause de l'Allemagne? Il parlait la langue romane et on l'entendait, c'est tout ce que je voulais démontrer. J'exalte le patriotisme d'Hincmar et des évêques français sous Charles le Chauve contre Louis le Germanique. M. Michelet et M. Henri Martin l'ont fait avant moi et pour les mêmes raisons. Voici enfin un fait important! M. M. m'accuse d'avoir cédé à mes passions patriotiques en avançant que le traité de Mersen en 870 partagea l'Alsace entre la France et l'Allemagne, et il cite le passage d'Hincmar qui dit que le traité donna *duos comitatus* IN *Elisatio* à Louis le Germanique, ce que M. M. traduit par les deux comtés d'Alsace, « c'est-à-dire le Sundgau et » le Nordgau, c'est-à-dire *toute l'Alsace.* » Mais *duos comitatus* IN *Elisatio* ne veut pas dire *les* deux comtés d'Alsace, mais bien deux comtés en Alsace. Or il y avait en Alsace quatre comtés : le Nordgau et le Wasgau (le bas Rhin) qui furent en effet cédés à Louis le G. et le Sundgau et l'Alsegau (haut Rhin) qui demeurèrent à Charles le Chauve; je ne me suis donc point trompé et je n'accuserai pas M. M., pour l'avoir cru, d'ignorance ou de légèreté, sachant combien la critique même est difficile.

J'abrége. Après m'avoir reproché de n'avoir pas lu ou de n'avoir pas bien lu les Allemands, peu s'en faut que M. M. ne m'accuse de les avoir copiés dans mon texte. Il le voudrait bien du moins. Mais dans un volume de 500 p., mon critique n'incrimine par deux fois que deux lignes; la première fois, M. M. oublie que j'ai cité Gregorovius en note p. 369; et, quant à la dernière pensée à laquelle il fait allusion sur la mort d'Otton III, elle n'appartient ni à Giesebrecht ni à Gregorovius, mais à un historien où je l'ai lue il y a vingt ans! Elle a passé depuis dans le domaine commun, et je crois pouvoir mettre M. M. au défi de trouver dans le texte, hors de là, dix lignes qui sentent le plagiat. Je proteste contre le fait d'avoir rabaissé : 1° Henri l'Oiseleur sur lequel j'ai rapporté à peu près tous les jugements et adopté le seul jugement moyen et vrai (p. 247); 2° Otton le Grand à l'œuvre morale et bienfaisante duquel en Allemagne j'ai consacré quatorze pages (351-365) en un tableau qu'on ne trouvera ainsi concentré nulle

1. Comment voir autre chose qu'une erreur de mois dans ces mots « l'année qui » suivit ce serment » et dire que je le place en 841, puisque je ne lui donne pas spécialement cette date connue de tous. Jamais je n'ai dit que Charles le Chauve eût plus de 47 ans quand je l'ai traité de frêle et de vieux comme il était déjà avant l'âge en effet, ainsi que plus tard beaucoup d'autres descendants de Charlemagne.

part et qui peut passer pour un éloge; 3° enfin Henri II le Saint, dont j'ai reconnu la vertu, tout en précisant le caractère particulier à sa dévotion. M. Monod veut-il vraiment défendre Arnulf qui a ouvert l'Allemagne, la chrétienté, aux Hongrois, et Otton III que tous les témoignages montrent bien comme une sorte de César byzantin? Il est donc inexact de dire que je fais des plus justement célèbres des personnages allemands des barbares sans vertu ni grandeur, ou des fous cruels et mystiques. M. M. accorde que l'enthousiasme des Allemands les avait grandis. J'ai fait de ces héros des hommes. Ce n'est point les rabaisser, ce n'est point là dénigrer.

Quelques mots personnels, puisque M. M. a mis lui-même, contre mon gré, ma personnalité en jeu[1]. J'ai loué la science française. Comment voir cependant dans la phrase de la préface que je lui ai consacrée (Intr. xxiij) que je me pose en champion, en représentant de la science française? Je suis beaucoup plus modeste dans cette phrase où je ne parle absolument pas de moi; et je cherche à bien savoir plutôt qu'à beaucoup savoir et surtout à le montrer. Je contribuerai, de tous mes efforts, oui, par mes écrits et par mon enseignement, mais en respectant la vérité, à raviver le sentiment national. Et voilà cependant à peu près, tout compte fait, pourquoi M. M., peu mesuré dans son langage, me taxe d'*indélicatesse* et de *négligence* et se croit déjà le droit de me juger avec *sévérité*. J'accorde la sévérité à la jeunesse de M. M., je ne saurais lui permettre de toucher à ma délicatesse, et je le prie ici de faire un retour sur lui-même. Quant au reproche de négligence, qu'il ajoute à celui d'une sorte d'improvisation hâtive et comme de circonstance qu'il m'avait fait déjà au sujet du 1er vol., je ne puis lui répondre qu'une chose, c'est que je travaille à cette œuvre depuis vingt ans, comme bien des personnes peuvent en témoigner, comme je croyais qu'il pouvait le savoir lui-même, et comme il me serait facile de le lui prouver en lui montrant déjà le manuscrit, presque complet et souvent prêt à imprimer, des quatre volumes qui suivront à de courts intervalles, la publication des deux premiers. Je n'y ai travaillé que trop longtemps, à des intervalles éloignés, dans des lieux différents et sur des éditions différentes, ce qui m'a rendu plus difficile le souci des notes. Après cette réponse, trop longue à mon gré, il ne me reste qu'à m'en remettre au public pour la valeur générale de l'œuvre, à souhaiter à M. M. de trouver, pour ce qu'il produira, des critiques indulgents, et à lui assurer que ses critiques et celles de l'Allemagne ne me décourageront pas.

Ces réserves faites, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire de la rédaction, avec les témoignages de ma satisfaction pour la science minutieuse, sinon toujours pour le bon vouloir que la *Revue Critique* a mis à s'occuper de mes travaux,

---

1. M. M. va jusqu'à dire que *j'ai cité de lui dans mon introduction* (p. xxiij) *des paroles qu'il n'a jamais écrites*. Comment l'aurais-je fait puisque je ne l'ai jamais nommé ni à cette page ni ailleurs? Si j'avais eu dessein de citer des paroles de M. M., je l'aurais nommé. Veut-il indiquer de cette façon que j'ai regretté en 1871, quand la France était encore en grande partie occupée, de le voir appeler dans une brochure l'Allemagne la « seconde » patrie de tous les hommes qui étudient et qui pensent. » Je ne saurais nier la peine que cette expression m'a causée. Il y a des moments où tous les hommes qui sentent n'ont qu'une patrie.

et avec l'intention de borner là ces rectifications, quoi qu'ajoute M. Monod, l'expression de mes sentiments distingués.

J. ZELLER.

RÉPONSE.

Je ne puis que remercier M. Zeller de la réponse qu'il adresse à mes critiques. Elle les confirme sur tous les points. Il reconnaît tacitement la justesse de la plupart d'entre elles, puisqu'il ne trouve rien à leur opposer, et quant à celles qu'il n'accepte pas, il ne me semble pas que ses explications en atténuent la valeur.

M. Zeller parle d'abord des notes. Il paraît trouver que je lui ai fait tort en affirmant qu'il s'est borné à les emprunter à des ouvrages allemands. Voici pourtant la réalité du fait : 1° Toutes les citations, tous les renvois aux sources qui se trouvent chez M. Zeller, de l'année 840 à l'année 919, se retrouvent chez M. Dümmler[1]; 2° un grand nombre de ces renvois (j'ai cité les plus remarquables, j'en pourrais citer 20 autres semblables) ne s'accordent pas du tout avec le texte de M. Zeller et s'accordent parfaitement avec celui de M. Dümmler[2]. La conclusion rigoureuse qu'on doit tirer de ces faits, est que M. Zeller s'est contenté de copier Dümmler, sans toutefois apporter à ces transcriptions tout le soin désirable. S'il avait travaillé directement sur les sources, il est impossible qu'il n'eût pas de temps à autre fait quelque citation laissée de côté par Dümmler.

Quant aux livres de seconde main que M. Zeller cite d'après d'autres ouvrages de seconde main, je n'ai rien dit non plus qui ne fût strictement exact. Je n'ai point dit que M. Zeller ait ignoré l'existence des Annales d'Henri Ier par Waitz, puisqu'il les cite; mais j'ai dit qu'il a attribué à Waitz la série des *Jahrbücher* sur les Ottons, et M. Zeller retombe de nouveau dans cette erreur, en me répondant, puisqu'il parle de la Collection des *Jahrbücher des deutschen Reichs de Waitz*. Waitz n'est point l'auteur de cette collection, c'est Ranke, et Waitz n'a écrit que le règne de Henri Ier. M. Zeller dit qu'il a vu cette collection *il y a longtemps*, à Strasbourg. J'ai donc eu raison de dire que si M. Zeller a cité cette collection d'une manière fautive, cela vient de ce qu'il ne l'a pas consultée, mais de ce qu'il a emprunté sa citation à un passage de Giesebrecht qu'il a mal compris.

M. Z. se défend d'avoir fait un contre-sens en traduisant *Zeugnisse* par *preuves authentiques*[3] et prétend avoir voulu désigner par cette expression les *témoignages* des historiens. *Les Preuves authentiques* d'un procès sont, en bon français, les pièces du procès. Si M. Zeller a voulu parler des témoignages, je reconnais qu'il n'a pas fait un contre-sens en allemand; mais il en a fait un en français. Je persiste à croire que s'il avait recouru au *Regesta* au lieu de traduire simplement Dümmler, il aurait écrit *témoignages* et non *preuves*.

---

1. Sauf deux, pris à Giesebrecht.
2. M. Z. semble dire que ces désaccords entre son texte et ses notes proviennent de fautes d'impression et de *lapsus calami*. Le hasard aurait été bien malicieux si c'était lui qui avait produit un accord entre M. Z. et M. Dümmler chaque fois qu'une de ces erreurs a eu lieu.
3. Je n'ai pas reproché à M. Z., comme il le prétend, d'avoir traduit *Zeugnisse* par *pièces*, mais par l'expression *preuves authentiques*. Dans sa réponse M. Z. a bien soin de supprimer l'épithète : *authentiques*, qui détermine le caractère des *preuves*.

Ce que dit M. Z. au sujet de la citation de l'Histoire des Carolingiens de Gfrœrer se retourne contre lui-même. La note de la p. 193, où il cite le titre de cette histoire, au lieu de prouver qu'il la connait, démontre tout le contraire. A la p. 108, M. Z. cite pour la première fois Gfrœrer sans donner le titre de son livre, parce que Dümmler qu'il transcrit (D. t. I, p. 197, n. 47) ne l'avait pas donné; et il prête à Gfrœrer des opinions exactement contraires à celles de cet écrivain. A la p. 193, M. Z. donne au contraire le titre du livre de Gfrœrer parce que Dümmler, qu'il copie (D. t. II, p. 396, n. 20), le donne également avec les mêmes abréviations : *Gesch. der Carol.* Ce qui achève de prouver que M. Z. ne cite pas Gfrœrer directement, mais qu'il transcrit Dümmler, c'est que le passage de Gfrœrer auquel il renvoie au sujet des sympathies du clergé pour Arnulf, ne se rapporte nullement à ce fait, mais aux Fausses Décrétales, dont M. Z. ne dit rien à cet endroit et dont parle au contraire M. Dümmler. Si M. Z. avait connu Gfrœrer, aurait-il la première fois prêté à cet auteur des opinions qu'il n'a jamais eues, et la seconde fois, aurait-il invoqué son témoignage aussi mal à propos ?

Passons au récit des faits. Sur ce terrain, les explications données par M. Z. ne sont guère plus satisfaisantes.

M. Z. me demande : « Est-il juste, parce que je rappelle dans la même phrase, » la loi de *Majesté* et le *Herisliz*, de dire que je les confonde? » Oui, cela est juste, car voici la phrase de M. Z. (p. 24) : « Une loi capitale de Majesté, em- » pruntée à Rome, en allemand *Herisliz*, protége l'empereur d'une façon spé- » ciale. » Si cette phrase, où le verbe *protége* est au singulier, ne veut pas dire que la loi de *majesté* s'appelle en allemand *Herisliz*, la langue française ne mérite pas sa réputation de clarté.

M. Z. dit que l'on peut appeler la loi des Frisons l'*Asega* des Frisons, comme on dit le Papien ou l'Anien. D'abord dit-on l'*Anien?* Quant au Papien, l'œuvre du jurisconsulte qui a rédigé la loi romaine des Burgundes peut être désignée par le nom de son auteur; tandis que l'Asega est un juge, non un jurisconsulte, et dire : l'Asega des Frisons pour dire : la loi de Frisons, c'est comme si l'on disait : le *thunginus* des Francs pour dire : la loi salique ou : le président de la cour de cassation pour : le code Napoléon. La phrase de M. Z. (p. 32) est tout aussi claire que celle que j'ai citée plus haut : « Egbert et Ida contribuèrent » à tempérer la pratique des coutumes de l'*Euwa* des Saxons et de l'*Asega* des » Frisons. » M. Z. a évidemment pris *Asega* pour synonyme d'*Ewa*.

M. Z., sans convenir expressément de son erreur sur le prétendu concile de Strasbourg de 842, admet pourtant que ce concile « est contestable. » Mais, je le répète, ce concile est une pure invention. Quand M. Z. nous apprend que ce concile a été en même temps une diète royale, puisqu'il a promulgué des capitulaires, quand il nous affirme qu'il a prescrit l'usage de la langue romane *pour Strasbourg même*, il tire tous ces détails de son imagination. J'aurais compris que M. Z. eût cité le

1. M. Zeller ne dit pas avoir lu Wenck ou Wilmans, dont il cite les noms sans donner les titres de leurs ouvrages. Et Scholle? et Wurms! (p. 108). J'avoue d'ailleurs que pour ces deux derniers auteurs, je serais aussi embarrassé que M. Zeller pour citer leurs œuvres.

concile de Mayence de 847, celui-là bien authentique, qui prescrivit aussi l'usage de la langue romane ou de la langue théotisque dans les sermons? Il aurait pu montrer toute la rive gauche du Rhin devenue française de langue au IXe s.! Quant au caractère « en partie gaulois et romain de la Lorraine et de l'Alsace », je ne l'ai pas nié, puisque je n'en ai pas parlé. Mais quant à voir avec M. Z. dans les serments de Strasbourg « la preuve que l'on parlait simultanément » français et allemand dans ces pays, » je ne le puis absolument pas. Ils prouvent simplement que l'armée de Charles le Chauve parlait roman et celle de Louis théotisque. Les proclamations françaises de Napoléon Ier en Allemagne et les proclamations allemandes de l'empereur Guillaume en France ne pourront jamais servir à prouver que l'allemand et le français aient été parlés simultanément en 1807 par les habitants du Brandebourg et en 1870 par les habitants de Versailles.

M. Z. trouve qu'il importe peu qu'au concile de Mouzon l'évêque de Verdun ait parlé pour ou contre Gerbert. Il importe beaucoup au contraire. Dans le premier cas, les évêques lorrains auraient montré des sympathies françaises; tandis qu'en réalité, ils firent cause commune avec le clergé allemand. De plus l'erreur de M. Zeller montre qu'il n'a pas étudié Richer assez attentivement.

Je ne veux pas discuter avec M. Z. le traité de Mersen. Je n'ai jamais dit que ce traité avait donné à Louis « *toute l'Alsace et toute la Lorraine.* » J'ai dit et je répète que M. Z. a commis dans l'analyse qu'il donne de ce traité plusieurs erreurs graves (entre autres sur l'Alsace et le pays de Bâle)[1] et que ces erreurs étaient faciles à éviter, en lisant, même sans l'approfondir, le texte d'Hincmar.

Quant aux appréciations générales je les laisse de côté. C'est au lecteur à examiner si j'ai eu tort de reprocher à M. Z. un ton de dénigrement systématique. Il se défend d'avoir copié les auteurs allemands dans son texte. Il a raison de s'en défendre. Je sais qu'il n'a traduit que les notes seules. Mais la comparaison de son livre avec les ouvrages allemands que j'ai cités n'en prouve pas moins que M. Z. a composé son ouvrage, non d'après les sources originales, mais d'après les travaux de seconde main. Il y a même des cas où j'ai montré que la similitude des pensées et des récits va un peu trop loin. Il n'est pas défendu de faire un livre de vulgarisation d'après ce système; mais il faut alors prévenir le lecteur, et ne pas mettre au bas des pages des notes qui ne sont bonnes qu'à l'induire en erreur. M. Z. dit que je l'ai taxé d'*indélicatesse*, c'est tourner les choses autrement que je ne l'ai fait. J'ai dit que la délicatesse ou

1. Ces erreurs sont toutes personnelles à M. Z., et il fait tort aux érudits français et belges en en rejetant sur eux la responsabilité. Aux erreurs commises dans le texte de son histoire, M. Z. en ajoute de nouvelles dans sa réponse, aussi graves que les premières. Je n'ai pas parlé de l'*Alsegau*, que M. Z. donne si libéralement à Charles, ainsi que le *Sundgau*, parce que ce pagus (*Elischowa*) est expressément mentionné par Hincmar parmi les pays cédés à Louis. Quant au *Wasgau*, situé à l'Est du *Blesitgau* et du *Nithagau*, tous deux attribués à Louis, il ne peut pas même en être question, puisqu'il n'était pas frontière, étant enclavé par le Nordgau, le Nithagau et le Blesitgau. Restent donc les *in Elisatia comitatus duos* qui ne peuvent être autre chose que le *Nordgau* et le *Sundgau*. Ainsi Louis le Germanique possédait bien toute l'Alsace actuelle, y compris l'*Alsegau* qui correspond au territoire de Belfort et au Nord du Jura. — M. Z. a prudemment agi en ne me taxant pas à cette occasion d'ignorance et de légèreté. Il aurait agi plus prudemment encore en lisant le texte d'Hincmar avant de me répondre.

si l'on préfère la probité littéraire « prescrit de ne pas citer des ouvrages qu'on » n'a jamais ni lus, ni vus, dont on serait incapable de citer le titre, et de se » parer d'une érudition empruntée tout entière à autrui. » C'est là une vérité générale qui me parait incontestable; mais je n'ai point accusé M. Z. d'avoir de propos délibéré pratiqué ce système. Je ne lui ai reproché que de s'y être laissé aller par *négligence*, et je n'ai point prononcé le gros mot d'*indélicatesse*.

Il y a dans la réponse de M. Z. quelque chose de plus grave et dont je suis forcé de dire un mot, quoique la question soit toute personnelle. Dans une note des p. xxij et xxiij de son Introd. M. Z. après avoir répondu à mon article sur son 1er vol., assez longuement et assez directement pour qu'aucun de ceux qui avaient lu cet article ne pût douter qu'il s'agissait de moi, m'accuse d'avoir proclamé l'Allemagne « *la vraie patrie* » de tout savant (les mots sont en italiques pour montrer que la citation est textuelle). J'ai protesté contre ces paroles que je n'ai pas écrites. M. Z. me dénie le droit de protester, disant innocemment qu'il ne peut s'agir de moi « puisqu'il ne m'a pas nommé. » Néanmoins il cite le vrai texte qui a servi de point de départ à son accusation, et reconnait ainsi, ce qui était d'ailleurs suffisamment clair, que c'était moi qu'il avait désigné. Toutefois ce n'est pas assez de remplacer une citation falsifiée par une citation écourtée. Voici ma phrase tout entière. Je montrais l'Allemagne, auparavant admirée et estimée, perdant, par son injuste conquête, les sympathies qu'elle inspirait. « Quel est, disais-je, l'avenir de l'Allemagne, cette seconde patrie pour tous les » hommes qui étudient et qui pensent? Je la voyais corrompue par la victoire, » oppressive après avoir été opprimée, abusant de la force dont elle a été si » longtemps la victime, s'abandonnant à cet orgueil national qui chez nous lui » paraissait un crime et une menace[1]. » Il n'y a rien dans ces paroles dont le patriotisme le plus scrupuleux puisse s'offenser. Il est plus d'un Français qui, comme moi, doit à l'Allemagne une part importante de son développement intellectuel et moral, et pour qui l'Allemagne par ses poètes, ses philosophes, ses savants, ses artistes était comme une seconde patrie. Je l'ait dit pour expliquer le déchirement de cœur que nous avons éprouvé en la voyant déchoir du rang élevé où notre reconnaissance la plaçait. M. Z. trouve naturel, après m'avoir désigné en termes assez clairs pour que tout le monde me reconnaisse, de m'accuser faussement en défigurant mes paroles, et après cela de me défendre de répondre sous prétexte qu'il ne m'a pas nommé. C'est là un procédé que je me contente de signaler au lecteur.

M. Z. s'en remet en finissant au jugement du public. S'il entend par ce mot, non le petit nombre de ceux qui savent, mais la masse de ceux qui lisent, je ne doute pas que ce jugement ne lui soit favorable. Le grand public sera en effet peu touché des critiques adressées à M. Z., à supposer, par impossible, qu'il en eût connaissance; il sera sensible au contraire à son talent de composition et d'exposition, au mouvement et à la couleur qui animent ses récits; il sera charmé sans doute de la sévérité exagérée de ses jugements sur les vieux Germains. Nous ne doutons pas du succès de l'Histoire d'Allemagne de M. Z.; mais, qu'il

1. Allemands et Français, 2e éd. p. 140.

l'ait voulu ou non, ce ne pourra être qu'un succès d'*actualité*. Nous aurions désiré qu'à côté des légitimes applaudissements de la foule, il eût en même temps recherché l'approbation du public savant et lettré. Il était capable de l'obtenir ; nous regrettons qu'il l'ait dédaigné. G. MONOD.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 6 février 1874.

M. Egger propose une correction à un passage d'un scoliaste du Gorgias de Platon, qu'il avait déjà signalé comme présentant un texte corrompu (dans son dernier rapport à l'académie, au nom de la commission de l'école d'Athènes, sur les travaux des membres de cette école). Parlant des fortifications d'Athènes, le scoliaste dit qu'on appelait mur du milieu un mur qui existait encore de son temps en Grèce, ἐν Ἑλλάδι, que Périclès avait construit ce mur à Munychie et qu'il se prolongeait d'un côté sur le Pirée et de l'autre sur Phalère. Les mots « en Grèce » formant ici un sens peu satisfaisant, M. Egger propose de lire ἐν ἑλώδει, c. à d. dans la partie marécageuse qui s'étend de Phalère au Pirée.

M. Jourdain commence la lecture d'un mémoire sur *la royauté et le droit populaire selon les docteurs scolastiques*. Il étudie dans ce mémoire le développement de la théorie politique de la monarchie qui se forma au moyen-âge parmi les écrivains scolastiques, surtout parmi ceux de la France, où une telle étude n'était pas troublée par les préoccupations de parti comme dans l'Allemagne et l'Italie en proie à la querelle du sacerdoce et de l'empire. — Dès le début du moyen-âge, l'autorité des rois, appuyée sur la loi romaine, selon laquelle la volonté du souverain avait force de loi, sur la tradition de l'Église, qui enseigne que la royauté vient de Dieu, et sur le serment de fidélité des sujets, était profondément respectée. C'est ce que M. Jourdain s'attache à établir par des citations empruntées à Grégoire de Tours, aux actes des conciles tenus sous la seconde race, qui prononçaient l'anathème contre les rebelles à l'autorité royale, au moine Hugues de Ste Marie, qui comparait le roi à Dieu le père et les évêques à Dieu le fils, d'où il concluait que les évêques devaient être soumis au roi comme le Christ au père. — Mais les écritures, tout en consacrant le pouvoir des rois, leur rappellent aussi leurs devoirs ; le droit canon posait en principe que toute loi suppose le consentement du peuple : aussi voit-on les auteurs du moyen-âge apporter des tempéraments au principe qui attribue toute l'autorité au roi. Déjà Isidore de Séville insistait sur la distinction entre le roi et le tyran ; plus tard le français Rathier, évêque de Vérone, l'évêque d'Orléans Jonas, le célèbre Hincmar, développaient les devoirs des rois envers leurs sujets ; l'abbé Smaragde mentionnait parmi ces devoirs l'obligation où est le roi de ne pas permettre l'esclavage dans ses états. Plus tard, lors du triomphe de la féodalité, on en vint jusqu'à dire que ce n'était pas Dieu qui avait établi la royauté, mais des hommes criminels, auxquels le diable avait inspiré ce moyen d'opprimer le peuple : c'est Hugues de Ste Marie qui mentionne cette doctrine pour la combattre. Jean de Salisbury (12e s.) insistait fortement sur les devoirs du roi (il allait jusqu'à conseiller le meurtre des tyrans et consacrait un chapitre entier à cette doctrine). Il

réclamait surtout la protection royale pour les gens du bas peuple, laboureurs et artisans, ceux qu'il appelait *les pieds de l'état*. — Ce qu'il y avait de sage et de libéral dans ces doctrines a pu exercer une heureuse influence; toutefois, fait observer M. Jourdain, nous ne voyons encore jusqu'ici que des préceptes moraux adressés aux rois sur l'exercice de leur pouvoir : la théorie politique est tout au plus ébauchée.

M. F. Delaunay lit la fin de son mémoire sur les oracles sibyllins. Il examine les motifs qui ont déterminé Ch. Alexandre à voir dans les divers fragments qui composent le *prooemium* des livres sibyllins des morceaux chrétiens. Selon M. Delaunay, toutes les doctrines contenues dans ces fragments et dans lesquelles Alexandre a vu des indices de christianisme existaient déjà chez les juifs d'Alexandrie. Philon professe la doctrine de l'Esprit, celle du jugement et de la vie future, du pain céleste des âmes, qui est le verbe de Dieu, etc. Philon, Joseph et l'auteur des *Philosophumena* témoignent que des doctrines semblables existaient parmi les Esséniens; on les retrouve aussi dans le livre d'Enoch. Quant à la manifestation de Dieu dont il est parlé aux v. 28 et 30, M. Delaunay explique que les Juifs croyaient que le règne du Messie serait précédé de la conversion générale des Gentils, persuadés par la prédication des Juifs, qui manifesterait au monde l'existence du vrai dieu : sincèrement convaincu de la proximité du règne messianique, le sibylliste, qui voyait les Juifs dispersés par toute la terre et répandant leurs idées, croyait que le moment de la manifestation était réellement venu. M. Delaunay pense donc que le *prooemium* peut être aussi bien antérieur que postérieur à l'ère chrétienne. — Sur les livres sibyllins en général, il résume ainsi ses conclusions : 1° la collection sibylline que nous avons ne reproduit pas la forme des anciens oracles judéoalexandrins antérieurs à notre ère (à moins qu'on ne considère comme tel le l. 4) : ceux-ci étaient courts, ils imitaient la langue et le style des oracles païens; 2° dans le 3e l. il nous est parvenu des débris des oracles de la sibylle hébraïque, mais ces débris sont de dates et de mains diverses; 3° il y aurait utilité à faire un travail semblable à celui-ci sur les autres parties des livres sibyllins et à répartir les fragments antérieurs au christianisme et ceux qui lui sont postérieurs.

M. Jourdain présente de la part de l'administration municipale de Bordeaux le *Livre des bouillons* et le *Registre de la Jurade :* ce sont les documents conservés dans deux registres des archives de la ville de Bordeaux, publiés sous les auspices de l'autorité municipale. La reliure du premier de ces registres porte des ornements en saillie, dits *bouillons*, auxquels le registre a dû son nom. — M. Delisle transmet à l'académie de la part de M. Michel Chevalier une publication intitulée *Diplomes carlovingiens des archives départementales de l'Aude* (fonds de l'abbaye de Lagrasse) : reproduction photographique par M. l'abbé Verguet (Carcassonne 1865). Ces diplomes sont au nombre de 5, dont 3 originaux authentiques : le 4e est une copie, le 5e un faux fabriqué au 11e siècle.

M. Robiou continue la lecture de son mémoire sur le rôle d'Apollon dans les mystères infernaux. Il cite de nouveaux exemples de monuments figurés où Apollon paraît comme divinité infernale.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — **21 Février** — **1874**

Sommaire : 24. NITZSCH, l'Annalistique romaine. — 25. La *Vie d'Agricola* de Tacite, p. p. DRÆGER, 2e édition. — *Correspondance* : Lettre de M. Ed. Specht. — *Sociétés savantes* : Académie des inscriptions ; Société de linguistique.

24. — **Die rœmische Annalistik von ihren Anfængen bis auf Valerius Antias.** Kritische Untersuchungen zur Geschichte der ælteren Republik von K. W. NITZSCH. Berlin, Borntræger. 1873. In-8°, xij-355 p. — Prix : 8 fr.

L'ouvrage de M. Nitzsch débute par une préface et une introduction qui nous renseignent assez bien sur le but que poursuit l'auteur et les moyens par lesquels il espère y atteindre. Je sais beaucoup de gré, pour ma part, aux érudits qui ne dédaignent pas d'orienter en quelque sorte le lecteur, et de bien déterminer le sens de leurs recherches par rapport à celles de leurs devanciers.

Personne ne croit plus aujourd'hui que pour écrire l'histoire des origines de Rome il n'y ait qu'à grouper tant bien que mal les textes des divers historiens. La critique s'est mise à l'œuvre, mais avec plus d'ardeur que de méthode. On aurait dû commencer, ce semble, par soumettre les traditions écrites à une analyse patiente, les confronter pour noter les ressemblances, les écarts, pour surprendre, si faire se pouvait, à travers les déviations successives, la forme primitive de la tradition ; puis, ce résultat obtenu, on aurait eu recours, pour coordonner et revivifier les éléments séparés par l'analyse, aux inductions fournies par l'histoire des temps postérieurs. Ce sont ces deux parties de la grande tâche que M. Nitzsch appelle la « critique extérieure » et la « critique intérieure ».

Niebuhr l'entendait ainsi : son seul tort fut d'aller trop vite et de s'être cru trop facilement transformé en contemporain de Fabius Pictor. Après lui, la « critique intérieure » ou l'induction, fondée sur la ténacité des usages et des institutions essentielles, attira seule l'attention de Rubino qui, faisant bon marché de l'histoire extérieure, des légendes guerrières amplifiées d'âge en âge par le patriotisme, a cru pouvoir retrouver dans le dessein général de la constitution romaine à l'époque historique les formes de la société romaine anté-historique. M. Mommsen, élargissant, à force de science, les bases de l'induction, est allé dans cette voie aussi loin qu'on pouvait aller : aussi M. Nitzsch estime qu'il y a lieu de reprendre le chemin indiqué par la méthode, si long qu'il soit et si ingrat qu'il paraisse : il revient pour son compte à la critique des textes, et pour ne pas perdre de temps à refaire ce qui a déjà été bien fait, il continue, en remontant vers les origines, les recherches de Nissen sur le texte de Tite-Live. Nissen a examiné la 4e et la 5e décade (1863) : il reste donc à sonder la 3e et la 1re décade.

Le livre que nous donne M. Nitzsch est composé d'études fragmentaires publiées pour la plupart, mais dans un autre ordre, par le *Rheinisches Museum*. On s'en aperçoit assez d'ailleurs : l'auteur n'est pas des plus habiles à raccorder les chapitres. En tout cas, il nous permettra bien lui-même de considérer séparément, comme deux ouvrages entièrement distincts, les deux moitiés du volume, l'une consacrée à la critique des sources de Tite-Live, l'autre à l'histoire de l'annalistique romaine jusqu'à Valerius Antias.

M. Nitzsch admet, après et d'après Nissen, que Tite-Live se contentait d'une érudition de seconde main et découpait même volontiers dans les travaux de ses devanciers des morceaux qu'il insérait avec de légères retouches dans son grand ouvrage. Pour les affaires d'Orient, il dépend de Polybe : pour celles d'Occident, il consulte généralement quelque annaliste romain. Cela est hors de doute pour la partie révisée par Nissen. Arrivant à la 3e décade, qui contient l'histoire de la seconde guerre punique, M. Nitzsch constate bien la « concordance littérale ou presque littérale » de T.-Live et de Polybe; seulement, pour des raisons qui ne sont pas toutes bien concluantes, il admet que Tite-Live a suivi, non pas Polybe, mais bien quelque historien romain ayant travaillé sur les mêmes documents, sous les mêmes influences que Polybe, lequel historien pourrait bien être Cœlius Antipater. Cette conjecture peut se défendre, mais enfin ce n'est qu'une conjecture.

Pour la première décade, nous n'avons plus les textes utilisés par Tite-Live et on ne peut espérer s'en faire une idée qu'en comparant Tite-Live, Diodore, Denys d'Halicarnasse et Plutarque. Diodore est un compilateur qui généralement se borne à copier ses sources et par conséquent peut être d'un grand secours, mais il est peu abondant. Denys est très-développé, mais son impitoyable rhétorique a tout remanié et altéré. N'importe : l'œuvre de Denys est le contrôle naturel de celle de T.-Live. M. Nitzsch se lance donc bravement dans les comparaisons et, à partir de là, il devient fort difficile de le suivre dans le dédale de ses hypothèses : il va, revient, compte les pas faits en avant, propose une conjecture, en retire la moitié, puis y rattache d'autres hypothèses, se reprend, se rectifie, se résume, tant et si bien qu'en dépit des sections, chapitres et paragraphes, le lecteur, s'il ne se reporte à chaque instant aux passages indiqués et ne médite sur chaque mot, finit par cheminer en pleine obscurité.

Voici, autant qu'on peut résumer un travail aussi rebelle à la synthèse, la marche suivie par M. Nitzsch.

On constate, en rapprochant Tite-Live et Denys, que, dans les différentes parties de leur œuvre, ces auteurs tantôt donnent, tantôt omettent les *cognomina* dans la transcription des noms propres, et que, là où ils mentionnent les *cognomina* — selon un usage de date relativement récente — non-seulement ils indiquent avec plus de précision la succession annuelle des magistrats, mais le récit lui-même devient plus ample et plus orné. On surprend ici la trace d'emprunts faits à une source de fort peu antérieure à nos deux historiens. En poursuivant l'examen, on voit que là où Tite-Live ne s'appuie pas sur ce devancier immédiat, il prend le tour simple et un peu sec des vieux annalistes,

tandis qu'en pareil cas, Denys garde une teneur moyenne qui fait supposer une troisième source d'informations, intermédiaire entre les vieux annalistes et le chroniqueur récent qui a fourni les renseignements les plus amples. Cette supposition devient pour M. Nitzsch une certitude, aussitôt qu'il a comparé la biographie de Valerius Publicola dans Tite-Live, dans Plutarque et dans Denys, en allant du plus simple au plus complexe. Alors, notre critique, ne doutant pas que la source la plus riche ne soit un amalgame des deux autres, retrouve la source moyenne par une simple soustraction. Comme heureusement Tite-Live et Denys ne puisent pas toujours en même temps à la même source, il n'y a qu'à retrancher la substance d'un passage à tournure archaïque dans Tite-Live du paragraphe à forme ample qui y correspond dans Denys pour obtenir la part de l'auteur intermédiaire, de celui qui a complété et amplifié les vieilles chroniques.

Il nous est impossible, on le comprend, de suivre M. Nitzsch dans le détail de ces opérations : sa conclusion est que ces trois sources sont représentées, la première par les anciens annalistes, surtout Fabius Pictor; la seconde par Valerius Antias; la plus récente par Licinius Macer.

Puisqu'il me faut aussi résumer mes observations sans avoir assez d'espace pour les motiver, je dirai que M. Nitzsch a réussi à faire du nouveau, mais non pas du définitif. Il a beau donner à ses conjectures la forme de démonstrations scientifiques, il lui faut trop de *postulats* pour prouver ses théorèmes. On peut bien admettre en thèse générale que Tite-Live, peu curieux de confronter ses autorités, ne suivait qu'un seul guide à la fois; mais quand on érige cette observation en axiome et qu'on l'invoque perpétuellement pour trancher bien des questions délicates, on lui enlève toute valeur, et le lecteur révolté se prend à croire que Tite-Live a bien pu, de temps à autre, coordonner et fondre dans un travail original des renseignements de provenances diverses. De même pour la stratification des trois filons exploités par Tite-Live et Denys. Il faut admettre, sous peine de faire crouler toute l'argumentation de M. Nitzsch, que le plus récent n'était absolument qu'un mélange des deux autres et, de plus, que T.-Live et Denys n'ont rien emprunté ailleurs. M. Nitzsch vit dans la conjecture comme dans son élément, aussi a-t-il eu soin qu'elle ne fût pas absente de la seconde partie de son livre, qui est d'ailleurs beaucoup mieux digérée et plus intéressante que la première.

La question préalable à élucider, pour qui veut écrire l'histoire de l'annalistique romaine, est évidemment l'origine des *Annales*. M. Nitzsch ne veut pas qu'elles aient été rédigées par le collége des Pontifes. Il les croit très-anciennes, antérieures à l'incendie de Rome, il leur trouve un caractère très-sacerdotal, et pourtant il lui paraît impossible qu'elles émanent des Pontifes. Il a son hypothèse. Selon lui, les *Annales* se préoccupent particulièrement des cultes grecs, des livres sibyllins... etc. Cela pourrait le conduire au collége des *Xviri S. F.*; mais l'idée était déjà venue à Schwegler. M. Nitzsch songe que le culte de Cérès était un culte grec, desservi par des prêtresses grecques; que le T. de Cérès, où étaient les bureaux des édiles, était le sanctuaire de la plèbe et le

centre de son activité politique ; il en conclut aussitôt que les *Annales* ont été rédigées là par les édiles, qui n'étaient pas, ainsi que nous le croyions, les auxiliaires des tribuns, mais quelque chose comme des sacristains chargés de maintenir le prestige du temple et par contre-coup du tribunat.

Évidemment les édiles qui s'occupaient de l'administration de la cité étaient en position de recueillir bien des renseignements, mais là n'est pas la question. M. Nitzsch n'a pas un texte à l'appui de son système, et les vraisemblances sont contre lui. Ainsi, au rebours de ce qui s'est passé ailleurs, c'est la plèbe qui songe, avant les vrais Romains, les patriciens, à écrire la chronique locale, et les édiles se montrent, du premier coup, plus avisés que leurs rivaux, les Pontifes. Je dis leurs rivaux, car au fond c'est bien la pensée de M. Nitzsch. Il a calqué la constitution religieuse de sa plèbe sur celle du patriciat. Le T. de Cérès répond à celui de Vesta : les édiles veillent sur les prêtresses de Cérès comme les Pontifes sur celles de Vesta. Si on demande pourquoi les *Annales* parlent souvent des Vestales et point du temple de Cérès, M. Nitzsch a sa réponse toute prête : c'est précisément parce que les prêtresses de Cérès épiaient d'un œil jaloux leurs rivales et ne manquaient pas l'occasion de faire enregistrer les inadvertances et les gros péchés dont ces dernières se rendaient coupables. Enfin — et ceci est réellement ingénieux — l'auteur fait commencer la rédaction des *Annales maximi*, qu'il sépare complètement de la chronique des édiles, par le P. M. Ti. Coruncanius, le premier supérieur plébéien du collége des Pontifes, qui aurait ainsi introduit dans le règlement sacerdotal un usage plébéien.

Le savant professeur de Kœnigsberg sait aussi bien que nous combien d'objections soulève son hypothèse : elle n'est rien moins que solide, mais je laisse à d'autres le soin de l'inviter à déserter ce fragile édifice et je termine cette analyse, que je n'ai pu faire plus courte, en signalant à l'attention des lecteurs les chapitres substantiels que l'auteur a consacrés à l'historiographie romaine. Ce n'est pas que l'esprit systématique n'y paraisse encore : M. Nitzsch, pour mieux ébranler les principes sur lesquels l'école de Rubino fondait sa méthode, se jette dans l'extrême opposé : à l'en croire, les historiens auraient tous envisagé la constitution à leur point de vue personnel et l'auraient décrite telle qu'elle devait être à leur gré ; Fabius Pictor étant tout occupé de glorifier le plus grand des Fabius, Fabius Maximus Cunctator ; Valerius Antias de mettre en évidence Valerius Publicola et de justifier les préférences politiques de l'aristocratie ranimée par Sylla ; Licinius Macer, de faire contrepoids aux idées réactionnaires de Valerius Antias.

Je crois qu'en mettant un peu plus de discrétion dans son scepticisme et un peu moins de symétrie dans ses parallèles, M. Nitzsch eût donné plus de prix encore à une étude qui est une œuvre vraiment sérieuse.

A. Bouché-Leclercq.

---

25. — **Das Leben des Agricola von Tacitus,** Schulausgabe von Dr A. Dræger, Direcktor des kœnigl. Gymnasiums zu Aurich. Zweite Auflage. Leipzig, Teubner. — Prix : 1 fr.

La seconde édition de l'*Agricola* de M. Dræger a reçu d'importantes améliorations, non-seulement dans le commentaire, mais encore dans le texte. Une préface de six lignes nous apprend que le savant commentateur a *de préférence* profité, pour améliorer son livre, d'une récension de Koziol dans la *Zeitschrift für œsterr. Gymnasien* (1870, p. 28), du commentaire de Henrichsen (Altona, 1858) et d'un article de la *Revue critique*, t. I, nº 15, 1873. Nous avons constaté avec plaisir qu'outre qu'il a tenu compte, dans le *commentaire*, d'un certain nombre des observations de la *Revue*, il a admis dans le *texte* une correction à laquelle nous attachions un certain prix; c'est celle d'*exegimus* à la place de *legimus* au commencement du second chapitre. Cela nous encourage à présenter quelques observations nouvelles, et à justifier deux changements que nous n'avions fait qu'indiquer dans notre premier article.

Au commencement du ch. 3, nous trouvons « *rediit animus, sed quamquam* », tandis que les mss. ont *et* au lieu de *sed*. On doit laisser *et* puisqu'il se trouve dans le même sens au ch. 36, où personne n'a songé à lui substituer *sed* (*miscuere; et quamquam..... intulerant, tamen..... haerebant*). On peut même regarder comme une des particularités du style de Tacite de mettre quelquefois *et* là où on s'attendrait à la particule adversative. Au ch. 6, M. Dr. met, avec Roth et Peerlkamp, *media* pour *medio* et explique par « il regardait les jeux comme des » choses (Dinge) qui tiennent le milieu »; il faudrait au moins pour avoir un sens convenable « *qui doivent tenir* », mais ce dernier sens n'étant pas dans le latin, nous ne pouvons admettre la correction faite aux mss.

Au ch. 10, il y a « *fama est* »; mieux vaut retrancher *est* comme le fait Wœlfflin; on reste ainsi plus fidèle à l'usage de Tacite. Au même ch. il y a « *et hiems* » *appetebat*. Sed *mare pigrum* » ce *sed* est bien difficile à justifier. Ne vaudrait-il pas mieux mettre *Sed hiems...., et mare?* Au ch. 12, il y a *distrahuntur;* ne pourrait-on pas conserver le *trahuntur* des mss. et adopter l'explication de Nægelsbach (lat. Stilistik), qui compare *per principes trahi* à *per manus tradi*? — Au ch. 13, il y a « *auctor tandem,* » provenant de *auctoritate* des mss.; les paléologues préféreront sans doute *tanti* à *tandem*. — Au ch. 16, il y a *exercitusque* au lieu de *ejusque* des mss.; nous croyons qu'il vaut mieux mettre *quisque*. — Au ch. 19, « *ac luere pretio* » serait bien remplacé par *auctiore pretio*. — Au ch. 20, il y a « *pars pariter illacessita transierit.* » Je pense qu'au lieu d'ajouter *pariter* au texte il vaut mieux mettre un point après *pars* et placer *illacessita transiit* au commencement du ch. suivant. — Ch. 21, il y a « *et balinea,* » pourquoi ne pas adopter *balineas* recommandé pour de bonnes raisons par Ritter et Wœlfflin? — Au ch. 29, il faut, selon M. Dr., sous-entendre *est* avec *ictus*. N'est-ce pas plutôt un des rares exemples où le participe du parfait passif est employé pour marquer la simultanéité? En français, nous pourrions dire également: Agricola, frappé d'un malheur domestique, perdit son fils. On sait qu'à l'ablatif absolu ce participe se

trouve souvent dans ce sens. Dans la première édition, M. Dr. ne sous-entendait pas *est*, et expliquait *ictus* par *aoristisch*, mot que nous avons déclaré inintelligible pour la plupart des professeurs. — Au ch. 30, il y a « *defendit: nunc..... patet.* » *Atqui... est; sed nulla...* » Il vaut sans doute mieux dire : *defendit, atque omne.... est; sed nunc..... patet.* — Au ch. 31, il y a « *non paenitentiam laturi* »; pourquoi effacer deux fois *in*, quand on n'a qu'à changer *laturi* en *bellaturi?* Au ch. 33, il y a « *proinde et honesta mors turpi vita potior, et incolumitas ac* » *decus eodem loco sita sunt,* » Nipperdey donne : *Proinde incolumitas ac decus... sita sunt., et honesta..... potior est,* et prouve très-bien que la logique exige cette transposition. — Ch. 35, à « *ingens victoriae decus* » nous préférons *ingens victori decus..... bellanti.* — Ch. 42, à « eo laudis excedere quo » nous préférons *eorum laudes excedere qui,* qu'on a proposé il y a longtemps. — Ch. 43, il y a « *nobis nihil ita compertum, ut affirmare ausim.* » M. Dr. ajoute ici *ita* et change *comperti* en *compertum,* nous préférons : nobis nihil compertum, nec affirmare ausim. — Plusieurs des corrections précédentes sont dues à Nipperdey, à Wœlfflin, à Von Leutsch, etc. Nous aurons prochainement l'occasion de restituer exactement à chacun ce qui lui revient.

Voici les deux passages que nous n'avons fait qu'effleurer dans notre premier article. Au chapitre 36, on lit : « *minimeque æqua nostris jam pugnæ facies erat,* » *cum aegre clivo adstantes simul equorum corporibus impellerentur; ac saepe vagi* » *currus, exterriti sine rectoribus equi..... transversos aut obvios incursabant.* » On sait que les mss. ne présentent pas de sens possible; ils portent : *miēque equestris, ea enim pugnæ facies erat, cum egra diu aut adstante simul.....* On a corrigé cela de différentes manières. Anquetil, en 1817, a imaginé *minimeque aequa nostris,* Wex a fait la même correction, indépendamment d'Anquetil, en 1852, et depuis ce temps toutes les éditions allemandes l'ont adoptée, à l'exception de celle de Haase, qui donne *minimeque equestris ea jam pugnae facies erat, cum egredientes aut stantes simul.....* Voici comment corrige Dubner : *minimeque equestres (ea enim pugnae facies erat,) cum auriga tum adstante simul....;* Burnouf met *in gradu stantes.* Ajoutons encore que Wex donne la seconde partie de la phrase de la manière suivante : *cum aegre jam diu ante stantes simul.....* La correction de Wex passe généralement pour être la meilleure. Si nous l'examinons de près, nous trouvons que le nouveau sens qu'elle introduit dans la phrase ne peut se concilier avec les faits énoncés dans d'autres parties de la description de la bataille. Et tout d'abord, si l'on adopte *minimeque aequa nostris,* que peut signifier la phrase qui suit immédiatement : *ac saepe vagi currus..... incursabant?* Comme elle est liée par *ac* à celle qui présente l'aspect du combat comme défavorable aux Romains, parce que, à ce qu'on prétend, *ils sont culbutés par le choc de leur* propre *cavalerie,* elle ne peut avoir été ajoutée là que pour donner une seconde raison du prétendu insuccès des Romains. Peut-on cependant dire que ces chevaux épouvantés et sans guide et ces chars errant à l'aventure qui viennent souvent (sæpe) se jeter, tantôt de front, tantôt de côté, sur les lignes de bataille, aient pu être dans le prétendu échec des Romains une cause digne d'être relevée? En outre, il n'est pas probable ni même possible que ce soit sur les

Romains seuls que vinrent se précipiter ces chars et ces chevaux sans guide. Ce qui errait au hasard (vagi), ce qui était sans autre guide que l'épouvante (exterriti sine rectoribus) devait se jeter aussi bien sur les Bretons que sur les Romains. En tout cas, cette circonstance ajoutée par l'historien ne peut avoir la signification qu'on lui donne, c'est-à-dire, elle ne peut nullement expliquer le *prétendu* échec des Romains, et si nous ne pouvions lui donner un tout autre sens, nous serions forcé de la regarder comme un hors-d'œuvre indigne de Tacite. En la rattachant aux mots *equestris pugnae facies*, qui sont en toutes lettres dans les mss. et que nous voulons conserver, nous pouvons dire qu'elle sert à compléter ce qui précède, que c'est un coup de pinceau nécessaire pour achever le tableau que l'auteur veut mettre sous les yeux.

Il y a une objection plus forte contre la leçon généralement adoptée. En faisant dire à Tacite que l'aspect du combat n'est nullement à l'avantage des Romains (*minime aequa nostris*); qu'ils se maintiennent difficilement (*aegre jam diu ante stantes*, ou *aegre clivo adstantes*), et qu'ils sont culbutés par le choc de leur propre cavalerie (*impellerentur*), on introduit dans la narration des faits qui sont en contradiction avec d'autres faits clairement établis par les mss. La bataille commence par l'attaque des cohortes auxiliaires, qui, renversant tout ce qui se trouve d'ennemis dans la plaine, s'élèvent *victorieusement* (*festinatione victoriæ*) sur la pente des collines contre la seconde ligne de bataille des Bretons, et taillent en pièces ce qui est à portée de leurs coups (*proximos quosque caedere*). Dans ce moment même elles sont secondées par leur cavalerie, qui répand la terreur (*terrorem*) dans les rangs ennemis. Il est vrai que cette cavalerie est arrêtée (*haerebant*) par l'inégalité du terrain et l'épaisseur des bataillons barbares, mais ce n'est pas là ce qui peut faire dire *minimeque aequa nostris*, puisque, *immédiatement après*, il est dit que les Romains *vainqueurs* (*vincentium*) sont menacés d'être pris à revers par ceux des Bretons qui n'avaient pas encore pris part au combat. Sans transition, sans énoncer aucun fait qui puisse nous préparer au gain d'une bataille qui est, d'après Wex, d'un aspect si désavantageux, Tacite dit, non pas que les Romains restent à la fin vainqueurs, mais que les *vainqueurs* sont menacés d'être tournés. L'idée de victoire exprimée de cette façon doit être absolument contenue dans les phrases précédentes; on ne peut donc pas y introduire une expression qui fait penser à une défaite; on ne peut pas présenter la bataille comme prenant une mauvaise tournure pour les Romains au moment même où ils sont désignés par le nom de *vainqueurs* (*vincentium*).

Notre conviction à cet égard devient encore plus forte si nous regardons de plus près tout ce qui accompagne la phrase principale *minimeque aequa nostris jam pugnae facies erat*. La proposition subordonnée *cum aegre jam diu ante stantes simul equorum corporibus impellerentur* doit nécessairement expliquer l'aspect *désavantageux* que prend le combat pour les Romains. Mais comment pourrait-on dire tout à coup et dans une phrase incidente que l'infanterie romaine *résiste à peine depuis longtemps* (*aegre jam diu ante stantes*[1]), quand au contraire nous l'avons

1. *Stare*, dans le sens qu'il a bien souvent; cf. Cesar b. c. ch. l. 1. 47 : *quod cominus*

vue, et dans la plaine et sur la pente des collines, *combattre depuis longtemps avec le plus grand succès?* Comment même dire des fantassins romains qu'ils résistent? Ce sont eux qui ont pris une offensive couronnée de succès; de la plaine, où ils ont renversé les ennemis, ils se sont élevés victorieusement sur la pente des collines, et immédiatement après ils sont désignés comme vainqueurs. Ce n'est donc pas d'eux qu'on peut dire *stantes* et encore moins *aegre jam diu ante stantes.* Cette expression ne peut s'appliquer qu'aux Bretons.

Kritz et d'autres savants se sont éloignés de la leçon de Wex, en écrivant *aegre clivo instantes,* ou *aegre clivo adstantes* (avec une lacune) pour marquer par là que les Romains s'élèvent difficilement sur la pente des collines. Cela vaut mieux dans un certain sens, mais ne rend pas plus logique l'ensemble de la description de la bataille; car on n'écarte pas par là les deux autres objections que nous avons faites, ni une troisième que nous allons faire: On peut être à bon droit étonné que ce soient les fantassins romains qu'on dit culbutés par le choc de leur propre cavalerie. Cette cavalerie était opposée sur les ailes aux covinnaires (*equitum tria millia cornibus affunderentur*), et quand elle eut dispersé ceux-ci (*ut fugere covinnarii*), elle est venue le plus naturellement du monde se mêler au combat en attaquant sur les flancs. Tacite nous la montre engagée et arrêtée au milieu des ennemis, et il n'y a pas un mot qui puisse faire supposer qu'elle ait été rejetée sur la ligne de bataille des Romains. Elle a assurément rencontré de grandes difficultés sur la pente des collines couvertes de masses d'infanterie bretonne; il y a eu ralentissement dans son action, un temps d'arrêt dans sa marche, et c'est là surtout l'idée contenue dans *haerebant;* mais ce temps d'arrêt ne peut pas avoir été suivi d'un refoulement sur les lignes romaines. Nous sommes au contraire forcé d'admettre que la cavalerie continue à lutter bravement, et que les Bretons, non pas les Romains, sont culbutés par le choc des chevaux, puisque, aussitôt après, il est question des Romains vainqueurs. Wex, pour changer *equestris* en *aequa nostris*, donne l'unique raison suivante, qui n'en est pas une : *de equestri quidem pugna agi omnino non potest, nam quum hostes non habeant equitatum, neutiquam equestris ulla conseri poterat pugna.* Il est sûr qu'il ne peut pas s'agir d'un combat de cavalerie contre cavalerie, puisque la cavalerie romaine est engagée au milieu des fantassins bretons; d'ailleurs l'ennemi, selon la plupart des savants, n'a d'autre cavalerie que les covinnaires, et ceux-ci sont déjà en fuite. Aussi Tacite n'affirme-t-il rien de semblable. D'après les manuscrits, il a écrit *equestris pugnae facies,* ce qui veut dire l'*aspect du combat des cavaliers,* le spectacle que présentait alors le combat des cavaliers.

Il nous semble résulter de tout ce qui précède que la correction *minimeque aequa nostris* ne peut pas être maintenue. Nous avons en outre la conviction que si l'on veut corriger ce passage si complètement corrompu, on ne peut y réussir que dans le sens des idées que nous avons développées. Quelle que soit la difficulté de cette tâche, nous ne voulons pas nous refuser à ajouter une nouvelle

---

tam diu stetissent, et nostrorum impetum sustinuissent. et Tite-Live : 30, 18 : nec stetisset hostium acies.

correction à toutes celles qu'on a déjà faites. La voici : *miraque equestris pugnae facies erat, cum aegre jam diu adversarii stantes simul equorum corporibus impellerentur ac saepe*..... le combat des cavaliers présentait un spectacle peu commun, lorsque les ennemis, résistant à peine depuis longtemps déjà, étaient encore culbutés par les corps des chevaux; et souvent..... Avec cette forme de phrase, la description de la bataille n'a plus rien d'obscur; tous les détails concordent entre eux, et la victoire annoncée subitement comme *un fait acquis* n'a plus rien d'étrange. En effet, lorsque nous voyons la cavalerie romaine venir appuyer les cohortes qui s'élèvent *victorieusement* sur la pente des collines, répandre la terreur dans les rangs ennemis, et quoiqu'elle eût éprouvé un temps d'arrêt, *culbuter* les Bretons qui *depuis longtemps résistaient difficilement à l'infanterie*, l'idée de victoire surgit naturellement dans l'esprit; elle est le résultat de l'action combinée de l'infanterie et de la cavalerie, et voilà pourquoi l'auteur a pu, immédiatement après, désigner les Romains par le nom de *vainqueurs* (*vincentium*), sans s'être expliqué davantage, et même dans une phrase où il passe à un tout nouvel ordre de faits : *et Britanni..... circumire terga* VINCENTIUM *coeperant, ni..... Agricola quatuor equitum alas..... opposuisset*.

Nous ne chercherons pas à justifier notre phrase au point de vue paléographique. Nous sommes d'avis que dans un texte aussi corrompu que le nôtre, il vaut mieux suivre les règles de la logique que d'appliquer rigoureusement celles de la paléographie, surtout quand il s'agit d'un livre classique. Disons cependant que *miraque* pour *miēque* n'est pas d'une grande hardiesse et que, dans l'Agricola même, des corrections plus hardies ont été admises. Quant aux mots *ea enim*, Wex en fait tout simplement *jam*, ce qui est d'autant moins admissible qu'il met encore *jam* immédiatement après. Nous n'hésitons pas à rayer les deux mots, qui n'ont été, selon nous, introduits dans le texte qu'après qu'un savant eut écrit en marge *ea enim erat*, pour écarter une objection qu'il s'était faite à lui-même en lisant *equestris*. Nous conservons la seconde proposition telle que Wex l'a écrite, à l'exception d'un seul mot. Wex a fait *ante* de *aut*, d'autres en ont fait *ad* ou *in*, d'autres l'ont supprimé. Nous supposons que dans *aut* est caché un mot plus long dont nous avons besoin comme sujet de *impellerentur*; c'est le mot *adversarii*. La phrase que nous obtenons ainsi énonce clairement la cause de *miraque equestris pugnae facies erat*, et celle qui suit : *ac saepe vagi... incursabant*, vient naturellement compléter le tableau que l'auteur veut mettre sous les yeux. *Simul* met en rapport *aegre stantes* et *impellerentur* (cf. *deinde paulatim* SIMUL *euntes aptabimus vela*. Quint. X, 7, 23). D'un côté, les Bretons résistent à peine à l'attaque de l'infanterie romaine, de l'autre, ils sont culbutés par le choc des chevaux.

Au ch. 22, nous trouvons encore un passage sur lequel les avis diffèrent beaucoup. Le voici : *Apud quosdam acerbior in conviciis narrabatur..... Ceterum ex iracundia nihil supererat : secretum vel silentium ejus non timeres : honestius putabat offendere quam odisse*. M. Dr. adopte ici le texte de Halm. D'autres éditeurs ou commentateurs écrivent : *Ceterum ex iracundia nihil supererat; secretum et silentium ejus non timeres*, (Ernesti, Walch, Burnouf, Dubner, Roth, Ruperti, Orelli,

Ritter); *ceterum ex iracundia nihil supererat, secretum* ut *silentium ejus non timeres* (Wex, Hofman Peerlkamp); *ceterum ex iracundia nihil supererat secretum, ut silentium ejus non timeres* (Dœderlein, Kritz); *secretum aut silentium ejus non timeres* (Wœlfflin); *secretum* [vel silentium] *ejus non timeres* (Nipperdey); *secretum ut silentii ejus non timeres* (Unico Zernial). Les mss. ont *supererat secretum ut silentium.....* On voit que pour la plupart des savants *secretum* est un substantif. La plupart encore le prennent dans le sens de solitude, isolement (Alleinsein, Abgeschiedenheit, Abgeschlossenheit). Le même mot revient au ch. 39, où il est question de la solitude que recherchait Domitien, lorsqu'il méditait des résolutions cruelles (*quodque saevae cogitationis indicium*, secreto *suo satiatus*). Burnouf pense même qu'il y a dans notre texte une allusion à Domitien; « je crois voir, dit-il, » dans ce mot une allusion à l'habitude où était ce prince cruel de se renfermer » longtemps seul dans son cabinet, lorsqu'il méditait quelque vengeance; la solitude est favorable aux mauvaises comme aux bonnes réflexions; chez Domitien elle annonçait toujours quelque atroce dessein. » Dubner dit également : *ut timendum erat secretum et silentium Domitiani, plerumque atrocia meditantis*. Il m'est impossible de prendre *secretum* dans le sens de *solitude*, précisément à cause de l'allusion que Burnouf et Dubner y croient voir et dont il serait réellement difficile d'écarter l'idée. Ce qu'on appelle la vie d'Agricola n'est qu'un éloge d'un bout à l'autre, et même un éloge très-exagéré par la *piété filiale;* l'auteur va jusqu'à dire (ch. 9) que « louer dans un si grand homme l'intégrité et le désintéressement, ce serait faire injure à ses vertus » (*integritatem atque abstinentiam in tanto viro referre injuria virtutum fuerit*). Ne serait-ce pas une injure beaucoup plus grande que de dire d'Agricola qu'il n'avait pas cette habitude de despote qui consistait à s'isoler du monde et qui faisait trembler les honnêtes gens? Nous ne pouvons donc pas supposer que Tacite ait employé une expression qui aurait fait naître dans l'esprit du lecteur l'idée d'une allusion.

M. Dr. et Nipperdey donnent à *secretum* une autre signification, le premier le prenant dans le sens de taciturnité, humeur taciturne (Verschlossenheit), le second dans celui de pensées intimes (stille Gedanken), et comme ce ne sont là que des synonymes de *silentium*, ils changent *ut* en *vel*. Cette synonymie déplaît cependant tellement à Nipperdey qu'il se décide à regarder les mots *vel silentium* comme interpolés et les met entre crochets. Hofman Peerlkamp va plus loin; pour lui, toute la proposition n'est qu'une note marginale (*ego omnia ex glossa profecta suspicor*). C'est une manière de se tirer d'embarras à laquelle il ne faudrait cependant avoir recours qu'à la dernière extrémité.

Voyons si *secretum* ne peut pas être pris pour un adjectif. Nipperdey a très-bien démontré (rh. Museum, v. 18) qu'il est impossible de dire *secretum silentium*, et qu'il faut absolument renoncer au *verschlossenes Schweigen* de Wex. Il ne resterait donc plus qu'à mettre *secretum* avec *nihil*. Nipperdey soutient que cela ne se peut pas non plus; car, selon lui, « si Tacite disait qu'il ne restait rien *de secret*, il ferait naître l'idée qu'il était cependant resté quelque chose qu'on aurait pu remarquer dans ses regards, dans l'expression de sa figure, dans sa manière d'être en général ». Cette objection nous paraît pécher par une trop grande

subtilité. Quand on dit : de sa colère il ne lui restait rien au fond du cœur, ou bien : il ne lui restait pas de ressentiments cachés, et l'on n'avait pas à craindre son silence, il nous semble bien difficile, sinon impossible, de lui supposer une autre espèce de ressentiments, des ressentiments qui se montrent à découvert. Il y a plus : la phrase *silentium ejus non timeres,* où *silentium* correspond à *secretum,* s'y oppose formellement. L'idée qu'elle exprime est la *conséquence* de ce qui est dit dans la première proposition, et la pensée de Tacite pourrait être interprétée de la manière suivante : De sa colère, il ne restait rien, *pas même* des ressentiments secrets, et *par conséquent* on n'avait pas à craindre son silence. Unico Zernial fait une autre objection à *secretum* joint à *nihil :* « Sens insupportable, » dit-il, puisque la même chose est exprimée deux fois; ou bien *secretum* est » superflu, ou bien c'est la phrase *ut silentium ejus non timeres* qui l'est. » Ce que nous venons de dire sur le sens des deux propositions montre bien que nous ne saurions admettre ici une tautologie. Bien loin que *secretum* soit superflu, la seconde proposition le rend même nécessaire dans la première; en d'autres termes, *silentium* suppose *nihil secretum.* Tacite exprime deux choses tout à fait distinctes; dans la première phrase il s'agit du caractère d'Agricola, qui, quoique vif dans ses réprimandes (acerbior in conviciis), ne conservait pas de ressentiments cachés; dans la seconde, il est question de ceux qui avaient commis une faute : la réprimande une fois donnée, ils n'avaient pas à craindre d'autres conséquences de la faute commise. La phrase qui suit immédiatement (*honestius putabat offendere quam odisse*) est encore en rapport intime avec ce qui précède; *odisse* correspond aux *ressentiments secrets*, et *offendere* répond à *acerbior in conviviciis* (*iracundia*) et ainsi tout est intimement lié, tout est à sa place, et tout concorde à mettre en lumière une seule idée générale, la franchise de caractère d'Agricola. Le seul mot des mss. qui doive être changé est *ut.* Un excellent connaisseur de la langue de Tacite, Wœlfflin, a prouvé à suffisance que *ut* n'est pas possible. Nous pensons même qu'il a été substitué à *et* par un copiste plus ou moins lettré qui voulait plus clairement exprimer la *conséquence* que nous avons fait remarquer dans la seconde proposition; nous le changeons donc en la conjonction copulative *et*, qui se trouve d'ailleurs déjà dans la première édition, celle de Franciscus Puteolanus. En ajoutant encore une virgule après *secretum* nous obtenons une phrase qui nous semble à l'abri de toute critique : *ceterum ex iracundia nihil supererat secretum, et silentium ejus non timeres.*

Disons, pour finir, qu'il n'y a que des ouvrages de valeur qu'on examine ainsi en détail et pour ainsi dire à la loupe. Aussi n'hésitons-nous pas à dire que celui de M. Dr. est bon, et que même, parmi tous ceux qu'il nous est donné de connaître, il mérite de préférence d'être mis entre les mains des élèves.

J. GANTRELLE.

CORRESPONDANCE.

(*Note de la Rédaction.*)

M. d'Hervey de Saint-Denys vient de publier une brochure intitulée : *Deux traductions du* San-tseu-King *et de son commentaire, Réponse à un article de la* Revue critique *du 8 no-*

vembre 1873[1]. Dans cette brochure M. d'H. attaque le jugement porté par notre collaborateur, M. Specht, sur la valeur des deux traductions que M. Julien et M. Pauthier ont données simultanément du *San-tseu-King*. Il ne nous appartient pas d'entrer dans le fond de ce débat. M. Specht défendra son opinion soit dans notre Journal, comme il le fait dès aujourd'hui, soit plus au long dans une publication à part. Mais après avoir lu le travail de M. d'H., nous nous sommes reporté à l'article incriminé, et nous avons été surpris de voir que le texte de notre collaborateur a été tronqué deux fois.

M. d'H., pour relever une erreur de M. Specht, cite le passage suivant de son article. « Jusqu'à présent, continue l'écrivain de la *Revue critique*, on ne connaissait en Europe » que le texte du *San-tseu-King*. M. Pauthier est le premier qui ait donné une version » complète du texte et du commentaire. » Ceci est encore une erreur. Il existe une traduction russe du *San-tseu-King* et de son commentaire en entier, due au moine Hyacinthe Bitchourin, sinologue de premier ordre, comme on le sait.

Le passage *in extenso* de notre collaborateur est : « Jusqu'à présent on ne connaissait » en Europe que le texte du San-tseu-King, *dont il a été fait des traductions dans plusieurs » langues*..... » M. d'H. a omis les mots en italiques.

L'autre endroit a rapport aux renseignements historiques qu'on peut tirer du San-tseu-King. M. Specht avait dit : « Le résumé de l'histoire de la Chine, qui vient ensuite, nous » montre cette contrée, à diverses époques, partagée en royaumes distincts. *L'histoire de » chacun de ces royaumes y est étudiée séparément*. On voit ainsi sous son vrai jour la marche » des événements politiques dans cette vaste contrée, que nous considérions jusqu'à pré- » sent comme ayant presque toujours été sous la domination d'une suite de souverains » qui, depuis Foûh-hi (3468 av. J.-C.) jusqu'à l'empereur actuel, se seraient succédé sans » interruption, formant plusieurs dynasties consécutives. Quelque abrégé que soit cet » exposé, il complète le peu de renseignements que nous possédions sur les révolutions de » la Chine. »

M. d'H. reproduit ce passage, et il ajoute : « Ceci est à peu près comme si quelqu'un, » annonçant une traduction française du *De viris*, apprenait à tous ceux qui ne savent pas » le latin qu'ils vont enfin connaître les événements de l'histoire romaine, enveloppés de » ténèbres jusqu'à ce jour. » M. d'H. a omis la phrase que nous avons imprimée en italiques. Il dit plus loin que l'histoire des dynasties corégnantes de la Chine est connue : raison de plus pour ne point mutiler (sans en prévenir le lecteur) le passage qu'il reproduit.

La *Revue critique* a trop souvent protesté, lorsqu'il s'agissait des autres, contre cette manière de citer, pour qu'elle n'ait pas le droit de la signaler quand elle est mise en usage sur ses propres articles.

Nous ajouterons encore un mot. Il est loisible à M. d'H. de donner à l'article de notre collaborateur une portée générale qu'il n'avait point l'intention de lui donner. Mais pour la *Revue critique* il ne saurait être question de fournir, après la mort des deux adversaires, un supplément, désormais sans intérêt, à une polémique regrettable qui a duré quarante ans. Nous avons d'ailleurs peine à comprendre comment, à propos d'un article sur les mérites respectifs de deux traductions du *San-tseu-King*, dues l'une comme l'autre à un savant français, il peut être parlé d'attaque ou de défense « de nos gloires nationales ».

Messieurs les Directeurs,

La *Revue critique* ayant inséré un article de moi sur deux traductions du *San-tseu-King*, M. d'Hervey de Saint-Denys a voulu y voir une attaque préméditée contre feu M. Julien et une apologie de feu M. Pauthier, et s'est empressé de faire paraître une brochure dans laquelle il réfute systématiquement chacun des points de mon article. Je répondrai en détail à cette brochure; mais auparavant, je crois devoir protester ici contre la méthode de critique et de controverse qu'a suivie M. d'H. Pour l'apprécier, point n'est besoin d'être sinologue : c'est ce que M. d'H. me paraît avoir oublié.

M. Julien rendant un passage chinois par « *Meng-tseu a étudié sous la direction*

1. Paris. Leroux. 1873.

» *de Tseu-sse* », j'ai fait observer qu'il y avait là un grossier anachronisme, attendu que Tseu-sse est mort bien avant la naissance de Meng-tseu, et j'ai ajouté que M. Pauthier avait eu raison de traduire « *Meng-tseu en reçut la succession*[1] » *des disciples de Tseu-sse* ». Pour la vérification de mon assertion, je renvoyais à Rémusat et à Legge. Or, voici ce que m'objecte M. d'H. « J'en demande bien pardon à M. Ed. Specht, mais ayant voulu recourir aux deux autorités citées, je n'ai rien trouvé dans les endroits indiqués de nature à faire condamner M. Julien. Je lis, au contraire, dans les *Nouveaux mélanges* d'Abel Rémusat, T. II, p. 116, que « Meng-tseu mérita d'être inscrit au nombre des disciples de Tseu- » sse, petit-fils et digne imitateur de Confucius. » Et dans la vie de Meng-tseu, par James Legge (Prolegomena ch. II, 4) « many have affirmed that he sat as a » pupil at the feet of Tsze-sze, the grandson of Confucius. We are told this » by Chaou-ke, whose words are : as he grew up, he studied under Tsze- » sze. »

J'en demande à mon tour bien pardon à M. d'H., mais si l'on ouvre les *Nouveaux mélanges* de Rémusat, T. II, p. 114, on y lit : « Il (Tseu-sse) mourut à » 62 ans, 26 ans après Confucius, par conséquent vers 453 av. J.-C. »; p. 117: « Il (Meng-tseu) mourut vers l'an 314 av. J.-C. à l'âge de 84 ans » ; et enfin T. II, p. 116 : « Par le progrès qu'il (Meng-tseu) fit dans l'intelligence de ces » livres si respectés, il mérita d'être inscrit au nombre des disciples de Tseu- » sse. »

Qu'en pense M. d'H.? Évidemment il admet que la phrase de Rémusat signifie : Meng-tseu fut l'élève de Tseu-sse 80 ans environ après la mort de Tseu-sse.

Si maintenant nous ouvrons Legge, à l'endroit cité, voici ce que nous lisons : « *Can anything be ascertained of the instructor or instructors of Mencius? The reply* » *to this inquiry must be substantially in the negative*, THOUGH many have affirmed » that he sat as a pupil at the feet of Tsze-sze, the grandson of Confucius. We » are told this by Chaou-k'e, whose words are : — « As he grew up, he studied » under Tsze-sze, *acquired all the knowledge taught by « The Learned, » and be-* » *came thoroughly acquainted with « The five* KING » *being more especially distin-* » *guished for his mastery of the She and the Shoo.* » *A reference to dates, however,* » *shows that this must be incorrect.* »

M. d'H. est-il sûr de n'avoir RIEN trouvé dans ce passage de nature à faire condamner M. Julien ? Quoi ! Pas même le THOUGH ?[2].

---

1. Il s'agit de la doctrine de Confucius.

2. Après la citation anglaise, M. d'H. poursuit en ces termes : « Je sais bien qu'on a discuté la question de savoir si cette assertion n'était pas erronée, et si l'époque où Meng-tseu fit ses études n'était pas inconciliable avec le temps où vécut Tseu-sse ; mais ni M. Pauthier ni M. Julien ne sont les auteurs du San-tseu-King, ni l'un ni l'autre n'est responsable des erreurs que ce livre peut contenir. Leur devoir comme traducteurs était uniquement de nous donner une version fidèle et le texte chinois dit en propres termes « Meng-tseu étudia dans l'école de Tseu-sse ».

La phrase en question est la reproduction presque textuelle d'un passage de Sse-ma-thsian : ce dernier avait écrit : *Cheou nie tseu-sse tchi men-jin*, mot à mot, *être instruit (des) disciples de Tseu-sse*, tandis que l'auteur du commentaire du *San-tseu-King* écrit *Cheou nie yu tseu-sse tchi men*, mot à mot : *être instruit dans l'école de Tseu-sse*. La différence consiste

En deuxième lieu, M. d'H., critiquant un passage de la traduction de M. Pauthier, s'exprime en ces termes : « Poursuivant l'idée que Touh-poh (To-pa) » était une individualité, il (M. Pauthier) a complété le contre-sens général de » la phrase en jouant sur le mot français *s'élever* pour donner au caractère *Ki* » (Basile : *s'élever, surgere,* Morrison : *to raise, to take origin;* Goncalvès : *principiar*) » la signification de *educari*, qu'il n'a jamais » après quoi il ajoute en note : « Lors » même que ce ne serait pas le sens d'*educari*, mais celui de *grandir* que M. Pauthier aurait attaché au caractère *Ki*, on va voir que ce dernier sens ne serait » pas davantage applicable à la phrase que nous analysons. »

Or la phrase de M. Pauthier qui donne lieu à cette dissertation est la suivante : « Touh-poh (descendant des anciens tartares Toung-hou) s'éleva[1] à Soh-mo » (province de Chân-sî). »

Mon respect pour le bon sens du lecteur m'interdit tout commentaire.

Édouard SPECHT.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 13 *février* 1874.

M. Le Blant lit un mémoire intitulé : *Les martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps.* Un trait fréquemment reproduit dans le récit de la mort des martyrs a frappé les savants des deux derniers siècles. On s'est demandé comment il se fait qu'on voie dans ces récits des saints jetés dans les flammes, dans les flots, ou livrés aux bêtes, qui sont sauvés par miracle, tandis que la protection divine leur manque dès que le bourreau les frappe avec le fer. M. Le Blant cherche la solution de ce problème dans l'étude des idées répandues autrefois sur les fins dernières de l'homme. Les païens croyaient que les âmes des hommes qui n'avaient pas reçu la sépulture erraient misérables, privées du repos suprême : aussi le désir d'être ensevelis les préoccupait-il parfois autant et plus que la mort : une scène de tempête décrite par Synésius encore païen montre cette pensée dominant ceux que menace le naufrage. La même crainte subsista pour d'autres motifs chez les chrétiens. On pensait que les hommes dont le corps était anéanti par le supplice seraient privés du bienfait de la résurrection. M. Le Blant cite,

---

en ce que le premier a mis *Men-jin* écolier, et le second *men*, mot qui signifie école, mais dans l'acception de doctrine.

Legge cite cette phrase avec les réflexions suivantes : « Sze ma Ts'een's account is that « Mencius studied with the disciples of Tsze-sze ». This may have been the case. There is nothing on the score of time to make it impossible, on even improbable; but this is all that can be said about it. No famous names out of the school of Tsze-sze have been transmitted to posterity, and Mencius nowhere speaks as if he felt under special obligation to any instructor. » Si le devoir du traducteur est de donner une version fidèle du texte il ne fallait donc pas traduire comme l'a fait M. Julien « *Meng-tseu a étudié sous la direction de Tseu-sse* ».

1. M. d'H. invoque à propos du mot *ki* l'autorité du moine Hyacinthe Bitchourin qui a rendu ce mot par le russe *voznik*. Ce mot signifie précisément *s'éleva, se manifesta, parut* : M. d'H. traduit « étaient originaires »; c'est là une paraphrase.

entre autres témoignages antiques de cette croyance, un passage de Lactance qui dit que le Christ lui-même n'aurait pu ressusciter s'il n'eût choisi un genre de supplice qui ne détruisait pas son corps, et une inscription funéraire retrouvée par lui dans les papiers de Peiresc, dans laquelle une morte chrétienne supplie qu'on ne viole pas sa tombe et qu'on ne disperse pas ses restes, afin qu'elle puisse ressusciter quand viendra l'heure du jugement : VT POSIM SINE IMPEDIMENTO IN VITA REDIRE CVM VENERIT QVI IVDICATVRVS EST VIVOS ET MORTVOS. C'est à ce sentiment que M. Le Blant attribue la multiplication des récits qui montrent certains modes d'exécution échouant contre les martyrs. On ne voulait pas laisser croire que des victimes de la foi se trouvassent exclues de la béatitude promise, par un supplice qui aurait anéanti leur corps, comme la mort dans les flots, dans le bûcher ou sous la dent des bêtes féroces. Si l'on représentait comme infaillible l'emploi du fer contre les martyrs, c'est que le cadavre qui était demeuré entier dans le supplice pouvait ainsi, comme le dit Lactance, se relever un jour.

M. Jourdain continue la lecture de son mémoire sur la royauté et le droit populaire selon les docteurs scolastiques de France. On a vu dans la partie précédente quels préceptes moraux les écrivains de la première partie du moyen âge, jusqu'au 12[e] s., adressaient au souverain, et quel idéal ils se formaient d'un bon roi. Cet idéal, dit M. Jourdain, se trouva réalisé dans Louis IX. Au règne de ce roi, qui ne réglait sa conduite que sur l'équité et sur le bien de ses sujets, correspond un nouveau développement des théories libérales en politique. Les doctrines d'Aristote se répandirent alors, et on les reconnaît dans les écrits de ce temps. Thomas d'Aquin distingue les 3 formes de gouvernement, monarchie, aristocratie, démocratie : à l'exemple d'Aristote, il demande un gouvernement mixte, qui réunisse les avantages des 3 formes simples par l'institution d'un prince assisté d'un petit nombre de grands choisis dans toutes les classes de la population. Cette tendance à l'établissement d'une sorte de gouvernement constitutionnel produit bientôt son effet : en 1302 se réunit la première assemblée d'états généraux. A ce moment même, il est vrai, le règne despotique de Philippe le bel paraît suspendre ce mouvement libéral des idées. Deux écrivains, Pierre Dubois et Buridan, s'attachent alors à développer la théorie du pouvoir absolu ; le premier met sans ménagement la vie des sujets à la disposition du prince pour les guerres qu'il peut avoir à entreprendre dans son intérêt personnel ; le second expose, en faveur de l'hérédité de la couronne, les mêmes arguments qui ont été présentés depuis par Bossuet. Mais à côté d'eux d'autres voix s'élevaient pour réclamer les droits de la nation. Jean Scot considère le consentement du peuple comme la base de l'autorité politique. Marsile de Padoue, qui avait été recteur de l'université de Paris en 1312, présente dans son *Defensor pacis*, en 1324, des théories vraiment démocratiques : il attribue le pouvoir législatif à l'universalité du peuple, et le pouvoir exécutif à un monarque élu : l'ouvrage de Marsile fut traduit en français et trouva des disciples en France. Le livre de N. Oresme, de la mutation de la monnaie, respire la haine de la tyrannie ; les mêmes sentiments étaient sans doute professés dans les leçons qui furent faites à l'université de

Paris, en 1348, par Me Nic. d'Autricourt, sur la *Politique* d'Aristote, et dont la hardiesse attira à leur auteur une condamnation en Sorbonne. — En résumé, dit M. Jourdain, on voit que moins de 50 ans après le gouvernement absolu de Philippe le bel il y avait en France un fonds de doctrines libérales et même démocratiques.

Divers ouvrages sont offerts à l'académie. Celui de M. Schliemann sur les antiquités troyennes (éd. allemande), comprenant la reproduction photographique d'un grand nombre d'objets découverts par l'auteur dans ses fouilles de la Troade, est transmis à l'académie par M. Barthélemy S. Hilaire, dont une lettre est jointe à cet envoi. M. D'Avezac fait hommage au nom de l'auteur, M. le cte Hyacinthe de Charencey, d'un mémoire intitulé : *De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob* (Paris 1874, 104 p. 8°). M. L. Renier offre de la part de l'auteur une brochure intitulée : *Desiderata du* CORPVS INSCRIPTIONVM LATINARVM *de l'académie de Berlin (t. III). — Notice pouvant servir de premier supplément. — Le musée épigraphique de Pest*, par M. Ernest Desjardins (Paris 1874, in-folio).

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 7 février 1874.

M. Metzger, élève de l'École des Hautes-Études, est admis comme membre de la Société. — M. Bergaigne reconnaît dans certaines formes d'impératifs comme *bhára, ēdhí* d'anciennes formations nominales. — M. Halévy termine son mémoire sur Asmodée et sur l'âge et la géographie de l'Avesta. D'après M. Halévy, la rédaction de l'Avesta ne serait pas antérieure au 1er siècle avant Jésus-Christ : il appuie cette conclusion sur les noms géographiques cités dans les livres zends et qui supposent l'établissement d'une population arienne en Arménie. MM. Robiou et Oppert s'élèvent contre ces conclusions. — M. Bielke lit une note sur les récentes acquisitions assyriennes du Musée Britannique. — M. Bréal reconnaît dans certains verbes latins comme *instaurare, insurgere,* une préposition correspondant à ἀνά, et non à ἐνί. — Il propose de lire : *Enom Lases juvate,* au lieu de *Enos Lases juvate,* au commencement du chant des Arvales.

ERRATA.

No 5, p. 75, l. 3, au lieu de *Sélim,* lisez : *Mahomet.*

No 7, p. 109, l. 19. Supprimez les mots : « Je n'ai jamais dit que ce traité » avait donné à Louis toute l'Alsace et toute la Lorraine », ainsi que la première phrase de la note : « Ces erreurs sont toutes personnelles à M. Z., et il fait tort » aux érudits français et belges en en rejetant sur eux la responsabilité. » — Ces deux phrases répondaient à deux phrases de M. Z., qui ont été effacées par lui sur l'épreuve imprimée de sa réponse. Préoccupé d'autres modifications plus importantes, je ne m'étais pas aperçu de ce changement.

G. M.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 28 Février — 1874

26. — **Indische Studien.** Beitræge für die Kunde des indischen Alterthums, herausgegeben von Dr Albrecht WEBER. XIII. Band. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1873. In-8°, 502 p. — Prix : 20 fr.

Ce nouveau volume des *Indische Studien* est tout entier de la main de l'éditeur. La forme fruste et peu achevée sous laquelle M. Weber a l'habitude de communiquer ses recherches au public ne doit pas nous empêcher de rendre hommage à son incomparable activité, à sa critique toujours en éveil et à ce don d'ubiquité qui lui permet de faire front à la fois sur tous les points de la ligne si étendue des études indiennes. Les délicats, qui veulent un certain fini jusque dans les choses d'érudition, peuvent éprouver parfois une sorte d'impatience devant ces pages qui ressemblent trop souvent à un étalage encombré ; les moins difficiles y souhaiteraient un peu plus de choix et une distinction plus sévère entre des notes de brouillon et une rédaction définitive. M. W. est un mineur habile et infatigable : il pousse ses galeries en tous les sens ; pas un filon ne lui échappe. Il ne se donne pas toujours le temps de transformer son minerai en lingots, mais il en fait l'essai avec une sagacité merveilleuse ; il le trie et le classe consciencieusement; la marchandise est toujours à son titre et de bon aloi ; seulement, pour que rien ne se perde, il nous livre quelquefois le déblai par-dessus le marché. Cette manière de travailler et d'écouler pour ainsi dire ses produits au jour le jour présente du reste, à côté de quelques défauts, des avantages incontestables. M. W. n'est pas seulement un intrépide enregistreur de faits nouveaux, c'est aussi un interprète et un critique de premier ordre. Il est à la fois pétri de doute et prompt à l'hypothèse. Grâce à lui toutes les questions demeurent constamment ouvertes et la moindre occasion de les tenir au courant est aussitôt mise à profit. Il en résulte que son indispensable recueil présente en quelque sorte le bilan toujours exact et maintenu à jour de tout ce qui concerne l'archéologie indienne ou, plus proprement, védique. L'écueil inévitable est un certain désordre ; mais M. W. y remédie par des renvois multipliés et par des index qui sont des modèles d'exactitude et de bonne disposition.

Le volume XIII comprend quatre mémoires. Le premier traite du *Padapâtha* de la *Taittirîya samhitâ*. C'est une addition très-estimable à l'édition de cet ouvrage contenue dans les volumes XI et XII du même recueil. M. W. y soumet à une étude approfondie les prescriptions données sur le sujet par le *Taittirîya Prâtiçâkhya*, en les rapprochant de l'usage des textes et en les comparant avec la doctrine des autres *Prâtiçâkhyas* sur la même matière. Pour ne citer qu'un

exemple des considérations intéressantes et variées qu'il a su rattacher à ces données arides, j'indiquerai le relevé à la page 61 des verbes traités comme simples par la langue dès la plus haute antiquité, et qui en réalité n'en proviennent pas moins d'une racine verbale jointe à une préposition. La revue méthodique de toutes les anomalies, de toutes les particularités, soit orthographiques, soit grammaticales, que présente le texte de ce Veda est du reste un travail d'ensemble plus complet que tout ce qui a été fait jusqu'ici pour les autres *Samhitâs*. A la fin du mémoire un double appendice contient une liste d'errata pour le texte de la *Taittirîya Samhitâ* publié dans les deux volumes précédents, et des renseignements plus précis au sujet de la *Maitrâyanî-çâkhâ* que nous ne connaissions jusqu'ici que par les indications de M. Haug. Il en résulte que cet ouvrage, tout en participant aux caractères généraux du *Yajus Noir*, en est une rédaction parfaitement indépendante.

Le deuxième mémoire est la reproduction, avec un très-petit nombre de changements, de la traduction annotée du deuxième livre de l'*Atharva-Samhitâ*, déjà publiée par M. W. dans les comptes-rendus mensuels de l'Académie de Berlin, juin 1870.

Le troisième contient la suite de son exposé des cérémonies védiques, commencé dans le tome X, principalement d'après les sûtras du *Yajus Blanc*, autour desquels viennent se grouper les indications empruntées aux autres écrits rituels avec une abondance à laquelle il n'était donné sans doute qu'à M. W. d'atteindre. Cette suite traite de l'*Agnicayana*, c'est-à-dire de l'édification de l'autel pour les sacrifices du Soma.

Mais le morceau le plus important du volume est sans conteste le dernier, dans lequel M. W. a réuni et groupé les résultats que lui a donnés le dépouillement du *Mahâbhâshya* de Patanjali. Cet ouvrage, qui vient enfin d'être publié en entier dans l'Inde par Râjârâmaçâstrin et Bâlaçâstrin, a sur beaucoup d'autres le précieux avantage d'être à peu près daté, et cela suffit pour donner une valeur exceptionnelle aux indications historiques, soit directes, soit indirectes, qu'il peut contenir. D'un autre côté le petit nombre des exemplaires parvenus en Europe, et la nature même de ce vaste recueil d'arguties grammaticales, l'empêcheront toujours de se répandre parmi nous et, selon toute apparence, bien peu, même parmi les spécialistes, se sentiront le courage d'aborder directement l'étude de ses 1016 pages in-folio. C'est donc un service de premier ordre que M. W. a rendu aux études indiennes en soumettant à un premier triage le contenu du « Grand Commentaire », et il n'est que juste de dire que ce service, nul peut-être ne pouvait le rendre aussi bien que lui.

Il résulte de l'examen de M. W. que l'appréciation du *Mahâbhâshya* donnée il y a une douzaine d'années par Goldstücker dans son « Pânini » se trouve pleinement confirmée et, en particulier, que le synchronisme découvert par ce savant et qui permet de placer la rédaction de l'ouvrage dans la deuxième moitié du IIe siècle avant notre ère, s'il ne s'impose plus avec la même rigueur, reste somme toute debout. Du moins M. W. n'a-t-il pas trouvé de nouveaux faits décisifs en faveur des doutes émis par lui-même à cet égard, soit contre

Goldstücker, dans les *Indische Studien*, t. V, soit contre Ramkrishna Gopal Bhandarkar, dans l'*Indian Antiquary*. Partout ailleurs que dans l'Inde, ce ne serait point là, à vrai dire, une date; mais ici c'en est une.

Bien que le *Mahâbhâshya*, relativement à sa masse, paraisse assez pauvre en données archéologiques et même grammaticales, et que d'autre part M. W. ne prétende donner que les résultats sommaires et nullement complets d'un premier examen, la moisson de faits nouveaux et intéressants qu'il a recueillis et soigneusement groupés n'en est pas moins très-abondante. Je n'essaierai pas de le suivre dans le détail, même de loin; un pareil travail ne s'analyse pas. Il suffira de dire qu'il n'est peut-être pas un chapitre de l'histoire de la vieille littérature qui n'en reçoive quelque lumière. Il n'est plus possible de douter, par exemple, de l'existence d'une littérature dramatique assez développée dès l'époque de Patanjali. Le spectacle était relevé par des danses et par des chants; les sujets, à en juger par les exemples recueillis par M. W., étaient empruntés de préférence à la légende de Krishna, et ainsi se trouve confirmée de la manière la plus brillante la supposition de Lassen que les origines du drame indien sont à chercher dans le culte de ce dieu, à peu près comme celles du drame grec se rattachent au culte de Bacchus. De même il y avait dès lors un ensemble de récits épiques répondant à peu près au *Mahâbhârata* et déjà placés, selon toute apparence, sous le nom de Vyâsa, tandis que les témoignages semblent manquer pour le *Râmâyana*.

Je ne puis m'empêcher de faire observer à cette occasion que la tendance actuelle de procéder par la preuve négative et de reculer aussi bas que possible la littérature profane de l'Inde risque d'aboutir à des résultats aussi exagérés en sens inverse que l'opinion d'autrefois qui à priori lui assignait une antiquité fabuleuse. Déjà les recherches de M. Hall ont établi qu'on était allé trop loin sous ce rapport pour la poésie raffinée de Kâlidâsa, et il se pourrait bien qu'il en fût de même pour celle qui semble l'avoir précédée : à force de s'enquérir de la plus basse limite assignable, on finit par se renfermer dans un espace dans lequel on étouffe. C'est en tous les cas un fait singulier, que chaque fois que nous rencontrons une énumération d'œuvres ou de genres littéraires, quelque chose qui ressemble à un catalogue, nous retrouvions à peu près les mêmes données, et on a peut-être un peu abusé de l'explication que dans ces cas les mêmes titres désignent des œuvres tout à fait différentes. Ne suffirait-il pas d'admettre, comme les faits nous y obligent du reste, que ces œuvres ont considérablement varié, qu'à travers de longues époques et dans un pays qui n'a jamais eu la notion bien exacte du livre en tant que production personnelle, elles ont, pour m'exprimer ainsi, fait la boule de neige, et cela à un degré inconnu dans nos littératures? Il en est particulièrement ainsi du *Mahâbhârata*, pour lequel la recherche d'une limite supérieure un peu précise me paraît à peu près chimérique. Les inductions tirées de la différence des idées et des coutumes, ce qu'on appelle en général les preuves internes, ne comportent pas toujours la rigueur qu'on veut bien leur prêter. L'Inde ne semble jamais avoir été réduite à une norme commune ni à

une seule et uniforme manière de penser. Vouloir d'ailleurs ramener les œuvres d'un passé si lointain et si imparfaitement connu à une chronologie purement logique, c'est supposer que ce passé lui-même a été logique et conséquent dans toutes ses manifestations : or c'est là une supposition que l'expérience de l'histoire n'autorise guère. C'est ainsi qu'on a attaché, et avec raison, une grande importance au fait que beaucoup de légendes de l'épopée se retrouvent dans les écrits védiques et, dans ce cas, presque toujours sous une forme bien différente. On en a conclu que la forme védique est régulièrement et forcément la plus ancienne. Mais à quels résultats n'arriverions-nous pas par exemple pour notre moyen-âge, si, en l'absence de toute chronologie positive, nous entreprenions d'y réduire toutes choses à l'unique échelle de la littérature scholastique ? Or les neuf dixièmes du Véda sont de la littérature scholastique. Pour ne citer qu'un cas, j'ai quelque peine à croire que le Krishna Devakîputra de la *Chândogyâ upanishad* soit réellement une figure plus ancienne que le Krishna épique, et il en est ainsi de bien d'autres. Je ne serais donc pas aussi disposé qu'on l'est d'ordinaire à tenir pour interpolée la mention du *Mahâbhârata* qui se trouve dans les *Grihyasûtras* d'Açvalâyana et, à tout prendre, puisqu'il faut bien se représenter les choses comme s'étant passées d'une certaine façon, c'est encore l'exposition faite autrefois et maintenue jusqu'à ces derniers temps par Lassen, qui me semble s'accorder le mieux avec l'ensemble des faits.

A. BARTH.

---

27. — **Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon**, par Ernest HAVET. Paris, Hachette, 1873. In-8°, 78 p.

Ce mémoire, qui a été lu par M. E. Havet devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à la séance du 12 septembre 1873 et aux séances suivantes, est suivi de trois notes développées où M. H. discute la date des vers 96-294 et 489-817 du livre III des oracles Sibyllins, l'authenticité du περὶ Ἰουδαίων attribué à Alexandre le Polyistor et celle des fragments sur les Juifs attribués à divers écrivains grecs.

M. H. essaye d'établir que rien n'indique que le Bérose de Vitruve, Sénèque et Pline ait écrit ce que nous lisons sous ce nom dans Eusèbe ; que le livre attribué à Alexandre le Polyistor, d'après lequel Eusèbe cite Bérose, n'est pas authentique; que Joseph ne cite probablement Bérose que d'après le même livre; que les autres témoignages où Bérose est cité ne portent pas sur les récits transmis par Joseph et Eusèbe; que les récits de Manéthon, qui ne sont cités par personne avant Joseph, ont été, ainsi que ceux de Bérose, composés à une époque très-postérieure au temps auquel on les rapporte. M. H. regarde comme peu probable que la section II du livre III des oracles sibyllins (éd. Alexandre) remonte jusqu'au second siècle avant notre ère. Il conteste qu'Alexandre le Polyistor se soit avisé de composer sur les Juifs un livre de judaïsant. Enfin le περὶ εὐσεβείας attribué à Théophraste ne lui paraît pas authentique, parce qu'il lui semble peu

probable, vu les opinions attribuées à Théophraste d'après son livre sur la richesse (Cicéron. *De off.* II, 16), que ce philosophe ait pu assimuler la zoophagie à l'anthropophagie.

La critique très-méthodique et très-serrée de M. H. prête le flanc à quelques objections qu'il ne se dissimule pas lui-même : car il n'en donne les résultats que comme probables. Il est en effet difficile de démontrer (dans le sens rigoureux et propre du mot) par des arguments intrinsèques que des ouvrages dont nous n'avons que des extraits et des fragments ne sont pas authentiques. Les arguments intrinsèques ne peuvent être fondés que sur des vraisemblances; et *conclusio semper sequitur debiliorem partem.* Quant aux arguments extrinsèques, le silence est un argument de peu de valeur : il est en effet extraordinaire que Diodore de Sicile n'ait pas connu Manéthon; mais mille causes diverses, qu'il est impossible de deviner, ont pu faire que le livre attribué à Manéthon n'ait pas été connu de Diodore ou n'ait pas été mentionné par lui. Néanmoins les difficultés soulevées par M. H. semblent sérieuses : on ne pourra plus se servir du témoignage de Bérose et de Manéthon sans le discuter; et jusqu'à présent on ne parait pas y avoir pensé. L'impression qui résulte du mémoire de M. Havet c'est que l'authenticité des Βαβυλωνιακά et des Αἰγυπτιακά est fort suspecte.

Je dois signaler une conjecture, qui me semble fort plausible, proposée par M. H. sur le passage suivant de Théophraste dans Porphyre (de abstinentia II, 26) : Καίτοι Σύρων μὲν Ἰουδαῖοι διὰ τὴν ἐξ ἀρχῆς θυσίαν ἔτι καὶ νῦν, φησὶν ὁ Θεόφραστος, ζωοθυτοῦντες (dans les manuscrits d'Eusèbe (Gaisford) ζωοθυτούντων), εἰ τὸν αὐτὸν ἡμᾶς τρόπον τις κελεύοι θύειν, ἀποσταίημεν ἂν τῆς πράξεως. M. H. pense que ζωοθυτούντων est la leçon primitive et que Ἰουδαῖοι est une glose intercalée dans le texte.

En somme, le mémoire de M. Havet est tout à fait digne de l'attention de ceux qui s'occupent d'histoire ancienne.

Charles THUROT.

---

28. — **Virgilio nel medio evo,** per Domenico COMPARETTI. In Livorno, coi tipi di Fr. Vigo. 1872. In-8°, 2 voll. XIV-313 et 310 p. — Prix : 20 fr.

Les œuvres de Virgile, surtout les Bucoliques et l'Énéide, ont été pendant tout le moyen-âge la base de l'enseignement grammatical, de la culture littéraire et de l'éducation poétique. Savoir la grammaire et connaître Virgile sont deux expressions presque synonymes; tout écrivain qui se pique de quelque élégance orne de citations virgiliennes ses ouvrages en prose; et bien que l'imitation des versificateurs latins du moyen-âge (je parle des meilleurs) se soit souvent adressée à Lucain ou à Stace, le grand modèle est toujours resté Virgile. Aux yeux des hommes de ce temps, le chantre d'Énée n'est pas seulement un poète : c'est un philosophe profond, un moraliste infaillible, un savant universel. Sous la lettre de ses vers se cachent des mystères de sagesse et des trésors d'instruction; son grand poème tout entier n'est qu'une allégorie qui révèle aux initiés de surprenants secrets. Il

apparaît comme un personnage presque surnaturel, si bien qu'on le rattache au moins indirectement à ce christianisme qui seul lui a manqué pour atteindre la perfection complète. Inspiré à son insu, suivant les uns, ayant conscience de sa prophétie suivant les autres, il a prédit dans la IVe Eglogue la venue prochaine du Messie. Aussi son livre vénéré est-il regardé comme ayant encore des vertus prophétiques : on le consulte, en l'ouvrant au hasard, pour savoir l'avenir, comme on fait de la Bible. Dans tout le monde des clercs, qui ont appris le latin dans ses œuvres, Virgile conserve pendant tout le moyen-âge cette auréole sans pareille.

Toute cette tradition vient de l'antiquité; le moyen-âge s'est à peu près borné à la transmettre pour ainsi dire mécaniquement, sans la pénétrer réellement de son esprit. C'est le sentiment du peuple romain, le goût des critiques, l'admiration éclairée des connaisseurs, qui ont donné à Virgile ce rang de poète souverain que les siècles suivants lui ont maintenu sans discussion. C'est dans les écoles de Rome qu'il a commencé d'être employé comme la base de l'enseignement grammatical et littéraire. Ce sont les commentateurs de la décadence, les Servius, les Macrobe, les Fulgence qui ont découvert les trésors de science et les arcanes de doctrine cachés dans ses vers. Ce sont les Pères de l'Église qui ont reconnu le Christ dans l'enfant merveilleux de l'Eglogue à Pollion. Il n'y a pas jusqu'aux *sortes virgilianae* qui n'aient été employées dès le second siècle de notre ère. Ici comme dans tant d'autres cas, le moyen-âge a été presque purement passif : il a repris et répète les formules toutes faites que l'antiquité à son déclin avait substituées aux réalités vivantes des grandes époques antérieures. La Renaissance a été en bien des points un retour non pas seulement au delà du moyen-âge, mais au delà des derniers siècles de l'antiquité : elle est remontée directement aux sources, elle a demandé aux formules leur raison d'être, et elle a détruit le charme étrange et stupéfiant qui depuis mille ans pesait sur l'esprit. Elle commence à vrai dire au moment où des hommes indépendants essaient de se rendre compte des choses par eux-mêmes au lieu de s'en tenir aux mots qu'ils ont appris : dans le cas qui nous occupe, elle s'annonce magnifiquement avec Dante, qui, tout en voyant encore Virgile, par bien des côtés, à travers les formules et les préjugés de son temps, le comprend et le *sent*, en quelques points, avec une grande et vivante originalité. M. Comparetti a écrit sur le Virgile de Dante un chapitre excellent et profond, l'un des meilleurs de son livre, et où il fait saisir ce que j'indique ici : Dante a compris et aimé, adoré Virgile, non plus comme l'idole inerte de la tradition scholastique, mais comme *poète national italien* et comme *maître de style*. La grande âme du poète florentin s'est élevée ici comme ailleurs à une hauteur prodigieuse au-dessus de ses contemporains, qui ont subi son ascendant sans bien s'en rendre compte. Ses commentateurs anciens ne le comprennent guère mieux que les autres ne comprenaient Virgile; et ce n'est que plus tard que la tradition virgilienne des écoles du moyen-âge a réellement disparu pour faire place d'abord à l'admiration tout artistique, puis au jugement historique.

Le Virgile scholastique, transmis au moyen-âge par l'antiquité, n'a pas réellement d'histoire. D'un bout à l'autre de la période médiévale, nous trouvons les mêmes anecdotes, les mêmes jugements, les mêmes phrases. Mais le moyen-âge, à côté du Virgile auteur de l'Énéide et des églogues, connaît un autre Virgile, un merveilleux enchanteur, doué d'une science et d'une puissance divines selon les uns, diaboliques selon les autres, sur lequel une légende de plus en plus fantastique se déroule chez les divers peuples de l'Europe du XII[e] au XV[e] siècle. Entre ces deux personnages, le poète et le magicien, il n'y a guère que le nom de commun. Le premier est connu par ses poèmes et les commentaires auxquels ils ont donné lieu; le second n'est même donné nulle part comme poète. La vie de Virgile, de Donat, qui sert de base aux traditions scolastiques sur la biographie du poète, n'exerce aucune influence sur celle de l'enchanteur. Les deux traditions s'ignorent si complètement l'une l'autre qu'on s'est demandé s'il s'agissait bien du même Virgile dans toutes deux. Il n'en faut plus douter : un fait tout fortuit, le séjour de Virgile à Naples, sa mort dans cette ville, le culte dont son tombeau fut l'objet maintinrent son nom dans la mémoire du petit peuple napolitain, et bientôt ce nom fut introduit dans des récits populaires qui plus tard, précisément à cause de ce nom, frappèrent des voyageurs étrangers, furent recueillis en latin, transportés hors de leur berceau primitif, et devinrent le point de départ de tout un cycle fabuleux. M. C. a mis le doigt avec une science et une précision parfaites sur ce point d'attache entre le Virgile réel et le Virgile des *Faits merveilleux*. Mais par là même, si je ne me trompe, il a détruit l'unité de son livre. Jusqu'ici on pouvait croire que l'idée de l'omniscience, de la sagesse, de la vertu prophétique de Virgile avaient pu aller, en s'exagérant, jusqu'à produire le Virgile sorcier des légendes, et dans ce cas il était nécessaire, pour expliquer la tradition populaire, de suivre et d'étudier la tradition scholastique. Mais si les deux traditions ne se rejoignent en réalité que par une circonstance toute fortuite, qui remonte d'ailleurs plus haut que la formation de la tradition scholastique, il n'y a plus entre les deux de lien réel; elles ne s'éclairent plus l'une par l'autre. L'auteur se fait donc à mon avis illusion quand il écrit (p. viij) : « Le Virgile magicien n'est qu'un côté et » une phase dans l'histoire de la célébrité virgilienne, *et on le comprend mal si on* » *l'étudie séparé du reste*. C'est une idée qui à la vérité part du peuple, mais qui » pourtant se répand dans la région littéraire et savante, ce qui n'aurait pu » arriver si elle n'y avait trouvé des éléments homogènes [1]. » L'embarras même de cette phrase montre que l'auteur a eu conscience du peu de solidité de son raisonnement. Si les clercs ont écrit et répété les légendes populaires sur Virgile, c'est certainement d'abord parce qu'elles se présentaient sous un nom qui les recommandait à leur attention : mais là s'arrête l'influence du Virgile scholastique sur l'autre. Ils n'ont pas essayé de fondre les deux en un, et, avec cette passivité dont je parlais tout à l'heure, les mêmes auteurs qui racontent les histoires pro-

1. Voy. II, 19, le développement de cette thèse.

digieuses du Virgile napolitain parlent du Virgile poète dans les termes consacrés par l'École.

Cette étrange séparation des deux courants dans le même lit est sensible dans un ouvrage que M. Comparetti a fort habilement mis en relief, faute de mieux, comme formant entre le Virgile scholastique et le Virgile populaire un véritable intermédiaire : je veux parler du *Dolopathos*. Le texte latin de Jean de Haute-Seille, que vient de publier M. Œsterley (voy. *Romania* II, 481), permet d'apprécier, mieux que la traduction française de Herbert, le singulier esprit de l'auteur. Son Virgile, d'une science miraculeuse, a sans doute été emprunté par lui à une connaissance plus ou moins vague des légendes, et cependant il l'a très-nettement identifié au vrai Virgile en le faisant naître à Mantoue (qu'il met il est vrai en Sicile), et en le concevant surtout comme un maître accompli[1]. M. C. remarque aussi très-justement que « le cadre chronologique de son ouvrage a été » inventé comme l'exigeait l'introduction de ce personnage (il met l'histoire » qu'il raconte au temps d'Auguste). » Et cependant le Virgile de son roman et le Virgile de l'école restent au fond, dans son esprit, deux personnages profondément séparés. Quand un apôtre chrétien prêche la foi à Lucinius, l'élève de Virgile d'après le roman, il lui cite la quatrième églogue et des vers de l'Énéide absurdement rapportés à la Trinité ou à la Passion, il appelle à ce propos Virgile *noster*, « noster, inquam, quia nobiscum facit et sentit de Christo, » mais il n'a même pas l'idée de rappeler au roi que ce Virgile était son maître, — non plus qu'auparavant, quand on raconte l'instruction que Virgile donne à Lucinius, on ne dit mot de sa poésie. Et cependant il est introduit comme « ille famosissimus » poeta Virgilius, » mais l'effort de l'auteur pour fusionner les deux traditions n'a pas été plus loin. Même dans un esprit qui les connaissait toutes deux et qui voulait les concilier, elles restaient distinctes et hétérogènes.

Ce n'est là d'ailleurs qu'une critique sans grande importance, à laquelle je ne me serais pas aussi longuement arrêté si la mise en lumière de ce point n'était pas à mon avis indispensable pour la saine appréciation de la légende virgilienne. La petite violence que M. C. a faite ici aux vrais rapports des choses ne fait pas de tort à son livre. Il nous donne seulement en réalité deux ouvrages au lieu d'un, et comme ils sont tous deux extrêmement intéressants et remarquables, nous serions mal venus de nous en plaindre. Pour les faire, il fallait avoir étudié avec une égale profondeur la littérature de l'antiquité et celle du moyen-âge, et c'est une condition qui, bien rarement réalisée, l'est à un degré éminent chez le savant professeur de Florence : « Par suite de mes tendances, dit-il lui-même » (p. x), j'ai eu la chance de cultiver et d'aimer également ces deux branches » de l'érudition, qui ne me semblent pas aussi inconciliables qu'elles le paraissent » encore à d'autres..... J'ai donc cru que cette circonstance me rendait propre

---

1. Notons que les vers d'Herbert cités par M. C., où Virgile est si curieusement représenté comme un vrai *maître* du XIII[e] siècle, sont ajoutés par le poète français : il n'y a rien de correspondant dans le latin.

» à entreprendre une œuvre de cette nature, dont je ne me suis pas d'ailleurs » dissimulé les difficultés. » En effet, l'une ou l'autre des deux parties du *Virgilio* auraient peut-être été exécutées aussi bien par d'autres savants, mais il s'en trouverait assurément bien peu qui fussent en état de les composer toutes deux.

Je passe rapidement sur la première : *Virgile dans la tradition littéraire jusqu'à Dante.* Les chapitres les plus intéressants, en dehors de ceux qui concernent Dante, sont les premiers, où l'auteur suit pas à pas, depuis les contemporains du poète jusqu'au triomphe du christianisme, l'impression produite par Virgile, les jugements auxquels il donna lieu et l'influence qu'il exerça. Il passe ensuite à l'examen de l'action que l'établissement de la religion nouvelle eut sur les études ; il arrive ainsi à l'histoire de la place faite à Virgile dans l'enseignement et la littérature au moyen-âge. Il est difficile dans un travail de ce genre d'étudier Virgile en l'isolant des autres auteurs anciens : aussi les faits rassemblés par M. C. et les réflexions qu'ils lui suggèrent constituent-ils une contribution importante pour cette histoire des études classiques au moyen-âge qui manque encore à la science. Peut-être le savant auteur passe-t-il un peu vite sur le rôle immense de Virgile dans la poésie latine du moyen-âge, aussi bien que dans la culture intellectuelle de cette époque. On sent que ce sujet n'a pas pour lui un grand attrait, et je conviens qu'il est aride : mais ici, par exception, M. C. a laissé quelque chose à dire à ceux qui viendront après lui. Le roman d'*Eneas* de Benoît de Sainte-More, dont il parle, je ne sais trop pourquoi, dans la *seconde* partie de son livre, méritait peut-être aussi qu'il s'y arrêtât un peu plus longtemps, bien qu'il l'ait en peu de mots parfaitement apprécié. Les légendes relatives à l'origine troyenne de différents peuples ne sont pas les seules de ce genre qui proviennent de l'Énéide : toutes ces antiquités, parfois bizarres, qui sont laborieusement rassemblées dans les derniers livres du poème, ont servi de modèle à une foule de prétendues traditions populaires qui ont joué longtemps un grand rôle dans l'histoire nationale et locale de l'Europe, et ce point, placé un peu en dehors du sujet, a été laissé de côté par l'auteur. Son travail est d'ailleurs aussi distingué par l'érudition étendue, sobre et précise, que par les idées toujours originales et souvent importantes. Je voudrais en faire connaître et en discuter quelques-unes : je les réserve pour la fin de ce compte-rendu.

Le second volume, *Virgile dans la légende populaire,* sera plus remarqué et laissera dans la science une trace plus profonde encore que le premier, non-seulement parce qu'il contient plus de faits nouveaux et qu'il se distingue par une critique plus féconde, mais parce qu'il rencontrera un public plus préparé. Le nombre de ceux qui s'intéressent aux études classiques dans le moyen-âge est moins grand que celui des savants qui ont fait leur domaine familier des littératures vulgaires de cette époque et des légendes qui y foisonnent. La légende de Virgile a déjà occupé des érudits nombreux et estimables ; cependant on peut dire que tout ce qu'on a écrit à ce sujet est à peu près comme s'il n'était pas devant le livre de M. Comparetti. Les faits, épars dans les ouvrages les plus divers de temps, de lieux et d'idiomes, sont recueillis avec une sûreté et une abondance auxquelles il est à peu près impossible de rien ajouter ; ils sont pré-

sentés, groupés, caractérisés, avec une méthode parfaite, un jugement sûr, une clarté lumineuse. Toutes les fois qu'on aura à parler du Virgile fantastique du moyen-âge, il suffira désormais de renvoyer à ce livre magistral. Je vais essayer de donner une idée de son contenu.

C'est à Naples au XIIe siècle que la légende nous apparaît d'abord, recueillie et racontée indépendamment par deux témoins, Conrad de Querfurt et Gervais de Tilbury. Dans les récits qu'ils ont trouvés circulant dans le peuple napolitain et qu'ils ont répandus en les écrivant, Virgile n'est encore qu'un homme doué d'une science prodigieuse et l'employant surtout à rendre service à la ville de Naples. Il lui avait donné un palladium qui devait empêcher ses murailles d'être jamais détruites [1]; il avait fait un cheval de bronze qui préservait les chevaux de la ville, une mouche de bronze qui en chassait les mouches, une sangsue d'or qui avait exterminé les sangsues, fléau de Naples, un marché où la viande ne se gâtait pas; il avait relégué tous les serpents sous une porte du rempart; il avait tenu le Vésuve en respect pendant des siècles au moyen d'une statue magique malheureusement détruite; il avait creusé à Pouzzoles des bains merveilleux qui guérissaient toutes les maladies, et avait su faire en sorte, *arte mathematica*, que dans la fameuse *grotte* (c'est, comme on sait, un tunnel remontant à l'antiquité) qui y mène, on ne pût surprendre ni assassiner personne; son jardin merveilleux, où étaient plantées toutes les herbes médicinales, était clos par un mur d'air, invisible mais infranchissable; il avait aussi construit un pont aérien, sur lequel il se rendait partout où il voulait, etc. [2]. M. Comparetti, dont les investigations bien dirigées ont presque toujours été couronnées de succès, montre que toutes ces légendes ou bien ont leur point de départ dans des souvenirs réellement virgiliens, ou se rattachent à des monuments et à des objets qui existaient à Naples, ou se retrouvent dans d'autres pays et sont venus se grouper à Naples autour du nom de Virgile. C'est donc à Naples qu'a été le seul centre de formation de la légende virgilienne; mais elle s'est plus tard transportée à Rome. Là, comme le montre fort bien l'auteur, elle s'est fondue avec des légendes d'une autre origine, qui se rattachaient soit à des monuments de Rome, soit au souvenir toujours persistant de la grandeur romaine. Des œuvres qui paraissaient merveilleuses, des talismans que l'imagination populaire avait supposés pour s'expliquer la domination de Rome sur le monde, furent attribués à ce Virgile qui avait fait à Naples tant de prodiges, qui peut-être à Rome même avait laissé au moins un nom, et qui, pour quelques clercs, était bien connu comme chantre de la grandeur romaine et comme prophète du Christ. Une fois cette fusion des

1. Ce qui est bien curieux, et caractéristique pour le moyen-âge, c'est que Conrad de Querfurt, qui raconte cette histoire, était précisément venu à Naples pour abattre les murs par ordre d'Henri VI, et qu'il s'acquitta de cette mission. Il n'en croit pas moins au *palladium*, qui était un petit modèle de la ville enfermé dans une bouteille; il l'a même tenu dans ses mains, et s'il n'a pas empêché les Allemands de démanteler la ville, « forte » quia ampulla modicum fissa est, civitati nocuit. »

2. Ces derniers traits ne se trouvent pas dans Conrad ni dans Gervais, mais dans Al. Neckham, qui a dû les recueillir dans une source analogue aux récits de ces deux personnages.

légendes virgiliennes et des légendes romaines opérée (et M. C. fait très-bien voir qu'elle était fatale), Virgile entre dans le grand courant de la littérature romanesque du moyen-âge, et son histoire merveilleuse, se grossissant toujours, recevant de tous les côtés des affluents que l'auteur de ce livre à tous signalés et dont il a presque toujours découvert la source, finit par aboutir aux deux compilations extraordinaires par l'analyse desquelles se termine le livre, les *Faits merveilleux de Virgile* et la chronique de Jean d'Outremeuse. Le protecteur de Naples, le « mathématicien » subtil du XII[e] siècle, est devenu un être complètement en dehors de l'humanité, moitié bienfaisant, moitié méchant, inspiré de Dieu pour les uns, ami du diable pour les autres, type à la fois du sage, du savant et du magicien. Le moyen-âge ne pouvait laisser se dérouler une pareille vie sans y faire figurer les femmes; il ne pouvait laisser échapper cette occasion d'illustrer une de ses idées favorites, que les femmes en savent plus que les plus savants et ont, quand elles veulent, raison des plus sages. De là le chapitre intitulé par M. Comparetti *Virgilio e il bel sesso*, et qui contient, outre ses aventures amoureuses, le récit des relations diverses, dont généralement on n'eut à se louer de part ni d'autre, qu'il eut avec des femmes.— Toutes ces histoires bizarres, créées ou amplifiées sous l'empire d'idées, de notions, de sentiments qui sont singulièrement loin de nous, sont aujourd'hui oubliées, et ne se retrouvent que dans des livres bien peu lus. Mais à l'endroit où la légende est née, autour du tombeau du poète, elle vit encore, bien que sensiblement effacée et diminuée; les pêcheurs de Naples savent que Virgile donnait ses leçons à la *Scuola di Virgilio*, rocher qui s'avance dans la mer au bas de la Mergellina; l'ouverture principale de la *grotte* de Pouzzoles passe encore pour la fenêtre par laquelle Virgile parlait à sa belle[1]; et à Lecce, sur les livres d'une paysanne, on a recueilli cette charmante chanson, qui conserve encore fraîche et vivante la mémoire du grand enchanteur, et par laquelle M. Comparetti termine son livre :

Diu! ci tanissi l'arte da Vargiliu!
'nnanti le porte to' 'nducla lu mare,
Ca da li pisci me facia pupillu
'mmienzu le riti to' enla 'ncappare;
Ca di l'acelli me facia cardillu;
'mmienzu lu piettu to' lu nitu a fare;
E suttu l'umbra de li to' capilli
Enla de menzugiurnu a rrepusare[2].

Ce résumé est bien loin de donner une idée de la masse de faits si bien réunis et appréciés par M. Comparetti. Je cherche en vain ce que je pourrais ajouter ou reprendre à cet exposé aussi sobre que complet, à ce tableau si riche et si heureusement distribué. Quelques appréciations seulement peuvent, grâce

1. Cette bizarre attribution, que M. C. a entendue à Naples, m'a également été donnée par un cocher qui me conduisait sous la grotte; mais il en riait et ne paraissait pas croire à la réalité du fait.

2. « Dieu! si j'avais l'art de Virgile! — devant ta porte j'amènerais la mer; — parmi » les poissons je m'en ferais un tout petit, — dans tes filets je viendrais me prendre; — » ou parmi les oiseaux je me ferais chardonneret, — au milieu de ton sein je ferais mon » nid, — et sous l'ombre de tes cheveux — je viendrais à midi me reposer. »

aux éléments que fournit l'auteur lui-même, être contestées par la critique. Ainsi il me semble, d'après les allusions de Jean de Salisbury, d'Hélinand, de Neckham, de Jean de Haute-Seille, de Giraud de Calanson[1], etc., qu'il a dû y avoir en Europe, antérieurement à Gervais de Tilbury, un récit, probablement en latin, qui attribuait déjà à Virgile de nombreuses merveilles. M. C. admet bien que quelques légendes virgiliennes s'étaient répandues de ce côté des Alpes dès le milieu du XIIe siècle, mais il laisse trop dans l'ombre ce côté de la question, pour mettre surtout en lumière le point, d'ailleurs capital, de la provenance napolitaine de ces légendes. C'est sous l'influence de la même préoccupation qu'il est porté à reculer un peu plus qu'il ne faut la translation à Rome de la scène de nos légendes ou du moins l'immixtion de Virgile dans certaines légendes romaines. Cette fusion toute naturelle a dû se produire fort anciennement d'une manière isolée, avant d'arriver à se faire accepter généralement.

Ceci m'amène à examiner une opinion de M. C. qui ne me paraît ni absolument juste en elle-même, ni suffisamment appuyée par les faits. L'auteur, dans les paroles simples et sincères qui terminent sa préface, ne dissimule pas le point de vue auquel, dans les questions d'histoire ou de littérature générale, il a voulu se placer : « Italien, je n'ai pas oublié que, par sa nature et par l'intérêt qui s'y » attache, le sujet que je traite est italien. J'ai écrit, en vérité, avec un esprit » calme, en m'étudiant à éliminer ou à limiter autant que possible toute cause » subjective d'erreur. Si un sentiment quelconque m'avait induit à mal voir, je » le regretterais; mais je prierais le juge trop sévère de bien chercher dans » sa propre conscience s'il a le droit de me jeter la pierre. » Il est bien loin de ma pensée d'être ce juge sévère : le patriotisme bien entendu est à sa place dans la science comme ailleurs, et il a inspiré quelques-uns des plus beaux travaux de notre siècle. Ses exagérations ou ses illusions même sont très-pardonnables quand elles ne portent que sur la façon de juger les faits, et qu'elles n'amènent ni à les altérer ni à les passer sous silence. Ce dernier travers, qui serait un tort grave, est, cela va sans dire, complètement absent de ce livre; et le premier même n'y apparaît que bien rarement. L'attachement profond de l'auteur à sa patrie ne fait que donner à son ouvrage plus de saveur et d'originalité; on le sent circuler partout, ardent mais contenu, plutôt qu'on ne le voit éclater par endroits. Il y a cependant certains points où il a quelque peu influencé le jugement si droit de l'auteur. Ainsi t. II, p. 15, il veut absolument nous persuader que la stérilité épique des Italiens est pour eux un titre de gloire, et pour faire accepter cette opinion hardie, il substitue au nom de poésie épique un mot beaucoup moins favorable : « Un des caractères par lesquels le peuple italien, même au moyen-âge, atteste sa supériorité historique et civile sur les » autres peuples de l'Europe, c'est qu'il est entre tous le moins riche en *productions fantastiques*. » Il serait trop facile de répondre à M. C. comme on répond

1. Dans les vers de ce troubadour, je remarque la mention de deux épisodes, *Com de la cuncas saup cubrir*, et *del pesquier*, que je ne retrouve pas ailleurs. M. C. dit *delle quali parleremo in seguito* (II, 60), mais je n'ai pas découvert l'endroit où il en parle. Remarquons à ce propos qu'un index aurait été commode.

au renard dans la fable, et il n'est pas douteux que si l'Italie avait une *Chanson de Roland*, ou un *Poema del Cid*, elle en serait à bon droit très-fière, et l'auteur de ce livre avec elle. M. C. explique cette absence de légendes par le fait que l'instruction fut toujours trop répandue en Italie, le souvenir du passé trop vivant, pour que l'histoire pût se développer poétiquement, et aussi par « la » prédominance dans le génie italien de facultés plus élevées et plus ration-» nelles. » Ces raisons, surtout la première, ont certainement quelque poids; mais la vraie cause de l'absence d'épopée italienne, c'est l'absence en Italie, au moyen-âge, d'une vie véritablement nationale. La fusion du germanisme et du romanisme, qui n'a été bien complète qu'en France, a été très-imparfaite en Italie, et n'a pas été le point de départ d'un nouveau développement. Le grand passé antique, sous son double aspect romain et chrétien, y a en effet persisté avec une ténacité plus grande qu'ailleurs, et par là même a nui à la production d'une originalité spontanée. L'Italie n'est vraiment elle qu'à la Renaissance, qui est son œuvre et sa gloire, et une gloire bien suffisante.

Par une contradiction qui me paraît bizarre, M. Comparetti ne veut même pas que les légendes relatives à Rome soient d'origine italienne. Il les trouve sans doute puériles et faibles, et il les met plus ou moins complètement sur le compte des étrangers qui venaient visiter l'Italie, regardaient les ruines, demandaient des explications, n'y comprenaient pas grand chose, et reportaient chez eux des contes à dormir debout sur les monuments et les souvenirs de l'antiquité. Il y a quelque vérité dans cette théorie, mais elle me paraît exagérée. M. C. en restreint il est vrai la portée à diverses reprises, mais en somme il n'est pas disposé à croire que des œuvres littéraires écrites en Italie aient pu accueillir des légendes de ce genre. Je pense qu'il est dans l'erreur, et qu'une littérature latine de provenance italienne et spécialement romaine, littérature qui a dû se produire du IX[e] au XII[e] siècle et dont presque tous les monuments sont perdus, est la grande source où les auteurs septentrionaux ont puisé les légendes bizarres qui ont longtemps constitué l'histoire populaire de l'antiquité. Mais c'est un point dont la discussion m'entraînerait trop loin, et que j'espère avoir bientôt l'occasion de traiter en détail.

J'ai parlé des vues générales par lesquelles M. C. a agrandi l'intérêt un peu restreint de son sujet. Je dois me borner à en signaler un petit nombre, comme les réflexions excellentes sur le caractère foncièrement national de l'Enéide, sur les rapports où la littérature antique se trouva avec le christianisme, sur les résultats qu'eut pour le moyen-âge le maintien d'une base classique dans l'enseignement malgré l'établissement d'un nouvel ordre de choses, sur l'antagonisme plus apparent que réel de la littérature dite *romantique* et de la littérature classique, etc., etc. Ce sont là des pages que tout le monde lira avec plaisir et méditera avec profit. — M. C., cela est visible bien qu'il contienne ordinairement avec soin l'expression de ses sentiments, n'aime pas le christianisme; il lui fait parfois d'injustes reproches. Ainsi après avoir commencé le ch. VIII de son second livre en disant : « Ceux qui soutiennent que la femme doit beaucoup de » reconnaissance au christianisme et à la chevalerie, veulent évidemment se faire

» illusion en faveur de ces agents historiques contre l'autorité des faits », il présente un sombre tableau du rôle que jouent les femmes dans la littérature du moyen-âge, le trouve inconciliable, dans l'un ou l'autre sens, avec la saine morale, la raison et la famille, et se demande « ce que deviendrait la société humaine si » toute femme était une sainte Thérèse ou une Iseut. » La plupart des types de femmes que relève M. C. dans la littérature ne sont pas sortis d'une observation réelle : les contes qui les mettent si malicieusement en scène ont, comme il le sait mieux que personne, une provenance orientale; la chevalerie ou plutôt la *courtoisie* a été une réaction contre l'abus de la force qui écrasait les femmes; les poèmes vraiment nationaux (Girart de Roussillon, le Poème du Cid, Berte, etc.) nous offrent d'admirables figures de femmes; et quant à la question de savoir si le christianisme a élevé la condition et le moral des femmes, ce n'est vraiment pas avec des arguments de ce genre qu'on peut la résoudre. — Le patriotisme italien et l'antipathie envers le christianisme se sont réunis pour faire porter à l'auteur un jugement très-injuste sur Charlemagne. M. C. ne lui pardonne pas « la faute d'avoir donné à la papauté un pouvoir temporel trop fort, faute qui a » causé à toute l'Europe d'immenses dommages et a été jusqu'à présent la plaie » maudite de l'Italie. » Il va jusqu'à sortir de la réserve habituelle de son style et lui trouve « un puzzo di sacristia. » Mais rien n'est moins admissible que de juger un grand homme d'après les résultats éloignés de son activité, surtout en se plaçant à un point de vue aussi restreint. Il faut examiner ce qu'il a voulu, ce qu'il pouvait, pourquoi il n'a pas réussi. L'auteur reproche à Charlemagne de n'avoir pas compris que la grande réforme réclamée par son temps, c'était « de purger la société civile de l'invasion cléricale. » Voilà des paroles que nous entendons souvent aujourd'hui, mais qui n'auraient eu à coup sûr aucun sens pour Charlemagne et ses contemporains. M. C. regrette que le fils de Pépin n'ait pas été remplacé par « un laïque italien », qui aurait pu exécuter la grande œuvre en question. Ce sont là des fantaisies un peu trop en dehors de la voie sévère et vraiment scientifique où se maintient en général l'auteur de ce beau livre, qui comptera à coup sûr parmi les productions les plus distinguées et les plus durables de la science contemporaine [1].

Dans un utile *Appendice*, M. C. a réuni les textes les plus importants relatifs à Virgile. Plusieurs de ces textes sont inédits, d'autres sont très-rares, et leur réunion leur donne encore plus de prix [2].

G. P.

---

1. Voici deux ou trois notes sans grand intérêt. T. I, p. 221, M. C. cite la thèse de M. Renan sur l'étude du grec au moyen-âge (Paris, 1849) qui n'a jamais été imprimée. — II, 37, le palladium de Naples devint un œuf *quand* le château de Naples eut pris le nom de *Château de l'œuf*; mais alors d'où vient ce nom? — II, 118. Il ne paraît pas douteux que le Pietro Barliario, héros d'une légende napolitaine de sorcier assez semblable à celle de Virgile, ne doive son nom à Abailard (M. C. cite les formes *Pietro Bailardo*, *Baialardo*, qui montrent bien les phases de la transformation).

2. Le très-curieux fragment français publié par M. C. d'après un ms. de Turin contient un assez grand nombre de fautes, dont il n'est pas responsable, puisqu'il n'a fait que reproduire *senza alcun cambiamento* la copie qui lui avait été fournie. M. Stengel (*Mittheilungen aus franz. Hdss. der Turin. Bibl.*, 1873, p. 13-14) a collationné d'après sa copie

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 20 février 1874.

L'académie a reçu la liste des élèves de l'école des chartes qui ont obtenu cette année le diplome d'archiviste paléographe. Ce sont, dans l'ordre suivant, MM. Alfred Morel-Fatio, Guilmoto, Cohn, et hors rang M. Parfouru. Ces noms seront proclamés à la séance publique de l'académie. — M. de Ste Marie envoie le facsimile d'une inscription latine. — Le ministre de la guerre transmet les documents qui contiennent les résultats d'un voyage d'exploration récent en Palestine : ces documents seront remis à la commission des inscriptions sémitiques. — M. de Saulcy présente de la part de l'auteur, M. Ch. Wiener, un mémoire intitulé *Essai sur les institutions politiques, religieuses, économiques et sociales de l'empire des Incas* (Paris 1874). Il signale dans cet ouvrage des études intéressantes sur le code des Incas, sur la pratique de la déformation du crâne, et sur une organisation toute socialiste qui a conduit le Pérou à sa perte et n'a pas laissé, dit M. de Saulcy, à une population de 5 millions d'habitants assez de force pour résister à « soixante gredins » conduits par Pizarre.

M. Jourdain lit la fin de son mémoire sur la royauté et le droit populaire suivant les écrivains scholastiques de la France au moyen âge. — Les doctrines libérales dont M. J. a montré (à la séance précédente) le développement dans la 1re moitié du 14e s., produisirent leur effet aux états généraux de 1355 et 1356 : mais quand les tentatives auxquelles se rattache le nom d'Étienne Marcel eurent été réprimées, une réaction se fit sentir. Charles V, devenu roi, ne réunit jamais les états et établit des impôts de son chef. Philippe de Leyde, et l'auteur inconnu du *Songe du vergier*, qui eut un très grand succès, développent la théorie de la royauté absolue, mais avec quelques faibles tempéraments, qui montrent les idées libérales encore persistantes. — Sous Charles VI les excès de la démagogie parisienne amènent tous les écrivains, ceux-mêmes qui réclament des restrictions au pouvoir absolu, à affirmer fortement leur attachement à la monarchie. C'est ce que M. J. montre par des citations de divers écrivains de la fin du 14e s. et du commencement du 15e, Gerson, Pierre d'Ailly, Christine de Pisan. Sous le règne suivant, la royauté fut aussi absolue que jamais; Charles VII imposa des tailles à son plaisir, suivant l'expression de Commines, et refusa de réunir les états généraux. — M. J. ne veut pas pousser plus loin cette étude historique ; mais cherchant quel était l'état de l'opinion sur le pouvoir royal à la fin du 15e s., il pense en trouver le résumé dans les deux discours prononcés à l'ouverture des états de 1484, l'un par le chancelier Guillaume de

---

du ms. les 143 premiers vers. Voici encore quelques corrections : v. 9 *morciers*, l. *mortiers*; 145 *Enpre*, l. *En Pre*; 146 *Voille*, l. *Voit le*; 147 *li soies*, l. *soies li*; 154 *nauront*, l. *vauront*; 159 *eschiel en grant*, l. *es chiels en grande*; 184 *deneer*, l. *deveer*; 199 *trancillier*, l. *travcillier*; 214 *gogne*, l. *gogue*; 218 *Cheus ons*, l. *Ch' eusons*; 219 *Lors*, l. *Lores*; 227 *qu'e*, l. *que*; 256 *Quantois*, l. *Qu'ançois*; 274 *oans*, l. *o aus*; 277 *Aviaisons*, l. *A maisons*; 286 *anfage*, l. *aufage*; 293 aj. *grant* avant *palais*; 319 *t'es maier*, l. *t'esmaier*; 320 *paien soufrer*, l. *paine soufrir*.

Rochefort qui rappelait la fidélité constante de la nation française à son roi, l'autre par Philippe Pot, seigneur de la Roche, qui proclamait le principe de la souveraineté nationale. Ces deux discours, selon M. J., représentent également l'opinion publique en France à cette époque : la France était fidèle à ses rois, mais elle voulait que leur pouvoir ne fût pas sans limite et ne s'exerçât qu'avec le concours des états généraux.

M. Robiou continue la lecture de son mémoire sur Apollon dans la doctrine des mystères. Il étudie le rôle de la lance qui se trouve aux mains d'un grand nombre de personnages dans les scènes figurées sur les monuments et citées par lui dans la partie précédente de ce mémoire. Il pense que cette arme a une signification symbolique. Il cite à l'appui de cette idée un grand nombre de scènes représentées sur divers monuments céramographiques, scènes évidemment mystiques, et où d'ailleurs la lance, tenue par des femmes ou par des enfants, ne peut être considérée que comme un symbole.

M. Heuzey lit un mémoire intitulé *La pierre sacrée d'Antipolis*. C'est une étude sur une pierre portant une inscription grecque, qui a été trouvée en 1866 auprès d'Antibes, et a été plusieurs fois étudiée depuis lors : M. Heuzey en présente des dessins et un moulage en plâtre. Le texte de l'inscription, qui n'offre aucune difficulté de lecture, et qui paraît écrite au plus tard au 5e s. avant notre ère, peut se traduire ainsi : Je suis Terpon, serviteur de la déesse auguste Aphrodite : que Cypris récompense ceux qui ont consacré ce monument[1]. On avait admis que cette inscription se rapportait à une statue d'un prêtre d'Aphrodite nommé Terpon, au piédestal de laquelle cette pierre aurait été attachée. Mais M. Heuzey fait remarquer qu'on ne trouve aucune trace de scellement, et que la pierre en question, un long galet (65^{cm} sur 21) en serpentine verte, pierre belle mais rare et dure, sur laquelle on grave difficilement, était peu propre à un tel usage. Il préfère y voir une de ces pierres sacrées auxquelles les païens prêtaient une vertu surnaturelle et qu'ils considéraient même comme des images des dieux. Aphrodite était adorée à Chypre sous la figure d'un cone de pierre, et Éros ou l'Amour à Thespies, au rapport de Pausanias, sous la forme d'une pierre brute. La pierre d'Antibes, selon M. H., représente aussi Éros, que Platon (Banquet) appelle comme l'inscription en question Ἀφροδίτης θεράπων : c'est en effet le dieu qui parle à la 1re personne et se désigne lui-même dans l'inscription. M. H. voit dans Τέρπων un nom local d'Éros, analogue aux nombreux surnoms en ων qu'ont reçus divers dieux, comme Πλούτων (pour Ἅιδης), Ἀπόλλων (pour Φοῖβος), Ὑπερίων (Ἥλιος), Τρίτων, etc., etc.

M. Guigniaut présente à l'académie les estampages de quelques fragments d'inscriptions himyarites ou sabéennes relevées à Constantinople par M. Sorlin Dorigny sur des pierres qui avaient été abandonnées à la douane par des pèlerins revenant de la Mecque, et qui se trouvent maintenant au musée de Ste Irène.

Julien HAVET.

1. Τέρπων εἰμὶ θεᾶς θεράπων σεμνῆς Ἀφροδίτης·
τοῖς δὲ καταστήσασι Κύπρις χάριν ἀνταποδοίη.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — **7 Mars** — **1874**

29. — **Die ehemalige Spracheinheit der Indogermanen Europas.** Eine sprachgeschichtliche Untersuchung von August Fick. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht's Verlag. 1873. In-8°, viij-432 p. — Prix : 11 fr. 25.

Ce livre discute la question de l'arbre généalogique indoeuropéen ou mieux *arioeuropéen*. J'en ai déjà entretenu les lecteurs de la *Revue* à propos d'un opuscule de M. Johannes Schmidt (23 novembre 1872). L'opinion soutenue par M. Schmidt dans cet opuscule est que les langues dites indogermaniques ou indoeuropéennes ne peuvent pas être réparties en groupes naturels et soumises à une classification rigoureuse. L'opinion que j'ai défendue contre lui, et la même que défend dans son livre M. Fick, est qu'au contraire elles sont susceptibles de classification, que chacune d'elles est comme un rameau d'un arbre dont la « langue mère » arioeuropéenne formerait le tronc, que ces rameaux nombreux sortent d'un nombre restreint de branches, et ces branches elles-mêmes de deux maîtresses branches formées par la bifurcation du tronc; qu'en un mot la classification naturelle qui leur convient doit être en forme d'arbre généalogique. Des deux maîtresses branches, l'une est la mère commune des rameaux hindou et éranien, et doit porter le nom d'*arique*, l'autre est la mère commune des rameaux celtique, italique, grec, lettoslave et germain, et doit porter le nom d'*européenne*[1].

L'unité linguistique arique est depuis longtemps assez bien établie pour qu'il soit inutile de la discuter; elle saute d'abord aux yeux dès qu'on aborde un texte zend et un texte sanskrit. C'est l'unité linguistique européenne que M. Fick cherche aujourd'hui (et à mon avis réussit) à démontrer.

L'unité européenne est établie par deux raisonnements rigoureux, fondés l'un sur le scindement de l'*a* primitif arioeuropéen, l'autre sur le scindement du *r* primitif arioeuropéen. Dans les cinq familles européennes l'*a* primitif devient *e* dans les mêmes mots et reste *a* dans les mêmes mots (tandis qu'en arique il reste partout *a*). Dans les cinq familles européennes le *r* primitif devient *l* dans les

1. Cette théorie des deux maîtresses branches *arique* et *européenne* explique suffisamment le terme d'*arioeuropéen* que je propose de substituer aux termes impropres d'*âryen*, *âryaque*, *indogermanique*, *indoceltique*, *indoeuropéen*, *japhétique*. La multiplicité même de ces termes, dont aucun n'a pu se faire accepter universellement, autorise à en hasarder un autre plus rationnel.

mêmes mots et reste *r* dans les mêmes mots (tandis que dans les deux familles ariques il reste presque partout *r*).

On avait cru trouver en sens contraire un argument dans le scindement du *k* primitif, qui resterait *k* (ou *t'*, *tx*[1]) en arique et en lettoslave dans les mêmes mots, et se changerait en une sifflante en arique et en lettoslave dans les mêmes mots. J'ai expliqué dans mon article sur M. Schmidt que le *k* qui reste *k* (*t'*, *tx*) et le *k* qui s'assibile étaient distincts en réalité déjà dans la langue mère, et que par conséquent cet argument était sans valeur.

M. Fick discute d'une façon très-satisfaisante ces trois questions de l'*a*, du *r* et du *k*. Son ouvrage se compose de huit sections d'étendue inégale. La première, p. 1-61, traite de la parenté des Lettoslaves avec les Germains d'une part, les Ariques de l'autre : elle discute le problème des *k*, et le raisonnement que j'avais présenté jadis aux lecteurs de la *Revue* la résumerait assez fidèlement. Je l'examine de plus près dans un article des *Mémoires de la société de linguistique* de Paris (t. 2 fascicule 4), où je montre que l'un des 2 *k* arioeuropéens ($k_1 = k^v$ Ascoli = *k* Fick) avait en réalité le son *kw* (*w* anglais) et l'autre ($k_2 = k^i$ Ascoli = *ḳ* Fick) le son *k*. Je suis obligé d'y renvoyer le lecteur pour de plus amples détails[2].

La seconde section, p. 62-138, a pour titre « la présence de k_1 et k_2 dans le vocabulaire de l'unité linguistique européenne ». C'est un quadruple index alphabétique (k_1 dans l'unité européenne : 1° au commencement des mots p. 62-91; 2° à la fin des racines p. 91-116; k_2 dans l'unité européenne : 1° au commencement des mots p. 116-127; 2° à la fin des racines p. 127-138) : il facilitera les études futures sur le sujet; mais il serait plus utile encore si l'auteur s'était donné la peine de séparer les mots qui donnent partout des formes régulières et ceux qui présentent des anomalies. Ainsi l'ind. *kanyā* jeune fille est comparé à καινός (*kanios*). Cela paraît légitime; pourtant il serait plus satisfaisant de trouver en grec παινος (ou en indien *çanyā*). Il a dû y avoir un *kwanios* protohellénique, et καινός devrait être classé sous la rubrique « réduction hellénique de *kw* à *k*. » Je ne reprocherai pas à M. F. de s'être parfois trompé dans la répartition de k_1 et pe k_2; les identifications que je propose entraîneraient naturellement la refonte de certaines parties des index. Mais il est vraiment fâcheux de poser p. ex. une r. *kvas* « sucer » et « bouillir », d'où κυνέω « baiser » et *caseus* « fromage. » De tels rapprochements ne peuvent que compromettre M. Fick et avec lui ses théories, même les meilleures. — Je regrette de ne pouvoir m'arrêter sur les 3[e] et 4[e] sections, p. 139-160, 161-175 : (position des Grecs par rapport aux Ariques, forme divergente de certains mots chez les Européens et les Ariques).

La 5[e] section, p. 176-200, traite du développement paneuropéen de *e*: elle vaut d'être étudiée, bien qu'elle ne soit au fond qu'un renouvellement du travail de M. Curtius sur le scindement de *a*; la diphthongue *ei* est examinée à

1. Je représente par *t'* le son du Tb russe, par x celui du *ch* français.
2. Je substitue dans ce qui suit mes symboles k_1 et k_2 à ceux de M. Fick.

part dans la 8e section. On regrette une étude correspondante sur le développement paneuropéen de l'*o*, qui est plus considérable qu'on ne croit. — M. F. craint trop d'admettre des *a* hystérogènes. L'*a* hystérogène n'est pas rare en français : *dame* = *domina*, *femme* (*fam*) = *femina*, *car* = vfç. *quer* = l. *quare*, *doigt* (*dwa*) = *digitum*; en allemand *ei* a pris régulièrement le son *ai*; en russe *o* non accentué devient ordinairement *a* dans la prononciation; des phénomènes semblables ont dû avoir lieu dans les langues anciennes. Je pense (c'est une idée qui m'a été communiquée par M. Bergaigne) que le fameux *a* du lituanien doit être hystérogène, et il pourrait bien en être de même de quantité d'*a* germaniques[1]. — P. 65 pour M. F. le type europ. du nombre 4 est *katvar :* je n'hésite pas à proposer *kwetuor*. Dans la première syllabe la voy. linguale est attestée par τέσσαρες, gaul. *petor-*, lit. *keturi*, got. *fidvor;* le lat. dit *quattuor*, mais l'osque *petora*. Il paraît plus aisé de supposer le changement d'un *e* latin en *a* que la rencontre fortuite des cinq familles européennes[2]. Dans la 3e syll. la voyelle labiale est attestée par *petor- petora quattuor keturi fidvor* et par τέτορες; elle a dû être remplacée tard par α dans τέσσαρες (influence du ρ, *Mém. soc. ling.* 2 p. 168) et par *e* dans le sl. *četveru.* P. 180 il faut restituer en européen des 3es p. sg. en *eti* et non *ati : bhereti* φέρει, *verteti* vertit. Si l'on pouvait faire justice de tous les *a* à tort supposés archaïques, la concordance des cinq familles européennes dans le vocalisme serait bien frappante : elle l'est déjà assez pour démontrer l'unité européenne.

La 6e section, p. 201-261, traite du développement paneuropéen de *l*. Je ne pourrais l'apprécier dans le détail avant de connaître un opuscule récent qui combat les conclusions de M. Fick et que celui-ci même, dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, déclare digne d'attention; mais elle me paraît très-instructive et je ne doute pas que le développement du *l* ne confirme ce qu'indique le développement de l'*e*.

La 7e section, p. 262-391, a pour titre « le vocabulaire paneuropéen ». Dans les premières pages M. F. trace de la civilisation arioeuropéenne, d'après les témoignages de la langue mère, un tableau intéressant; on voudrait seulement qu'au lieu de s'attendrir sur les vertus de nos premiers pères il envisageât leurs mœurs avec la froideur de la science. Il affirme que chez eux la veuve et l'orphelin étaient secourus par leurs proches (p. 271), « de quelle manière, c'est ce qu'à la vérité on ne peut déterminer; » p. 273 il les félicite de ne pas s'être mis en république. — Ensuite vient un résumé des progrès qu'avait fait la portion européenne de notre race alors qu'elle n'avait pas encore subi de subdivision : bien que tous les détails ne soient pas également assurés, on ne peut s'empêcher d'être frappé de cette lecture, et de croire qu'entre la séparation des Arioeuro-

---

1. Ainsi dans la 1re p. pl. got. *vigam ;* cf. φέρομεν, *quaesumus*. C'est surtout la flexion, et non le vocabulaire, qui devrait être la base d'un travail sur l'*a* hystérogène en germanolettoslave.

2. Ce changement est peut-être dû au *w* (*kwettuor kwattuor*). Le fç. moderne a changé *we* en *wa* dans *fouet*, *moelle*, *doigt* et partout dans le groupe graphique *oi :* il y a des personnes qui prononcent *wa* dans *poème*, *douairière*, *souhaiter*.

péens et celle des Européens se sont écoulés de longs siècles. Enfin cent pages sont remplies par un énorme catalogue de formes purement européennes qui ont dû naître pendant cet intervalle. Je ne puis l'examiner en détail : j'ai été surpris d'y trouver des formes contenant un *k*, telles que *vaskara* soir, qui manquent dans la 2e section. — Ce catalogue, qui, à vrai dire, aurait besoin d'être dressé avec une sévérité beaucoup plus grande, est loin d'être sans valeur : l'unité européenne étant admise, on trouve là un relevé des enrichissements que le vocabulaire a reçus pendant cette période; mais ce serait une erreur de critique que de s'en servir pour la démontrer. La classification des langues doit être fondée non sur le vocabulaire, mais sur la phonétique et la flexion. Dans la brochure de M. Schmidt la plupart des arguments pour établir l'impossibilité de dresser l'arbre généalogique étaient tirés du vocabulaire, et j'ai dit dans mon article sur cette brochure pourquoi ils me paraissaient essentiellement fragiles. M. F. a pris ailleurs dans son ouvrage la peine inutile de les réfuter méthodiquement, tant en détail qu'en bloc. M. S. avait compté 15 mots purement ariogermaniques, M. F. en trouve 80; M. S. avait compté 61 mots purement arioslaves, M. F. en trouve 65; donc le rapport des mots ariogerman. aux mots arioslaves est un quart suivant M. S., six cinquièmes suivant M. Fick. Si l'on possédait en langue celtique p. ex. un document de l'ancienneté et de l'étendue des védas, la plupart des mots prétendus ariogermaniques ou arioslaves se trouveraient être aussi celtiques et les listes de M. F. commes celles de M. S. seraient étrangement modifiées. Des évaluations si peu solides me paraissent stériles et peu sérieuses[1]. Les arguments tirés du vocabulaire n'auront jamais la rigueur d'un bon raisonnement; seulement, à condition qu'ils soient bien choisis et drus, ils finissent par créer la vraisemblance, et exercent sur l'esprit ce que M. F. appelle une action de masse.

La 8e section (p. 372-432) intitulée : « les Indogermains d'Europe jadis un » seul peuple, » est un résumé du livre entier, fait à ce qu'il me semble pour porter la conviction dans l'esprit du lecteur. « Sans doute, dit M. Fick, l'an» cienne unité linguistique des Européens est une hypothèse, mais une hypo» thèse comme celle des révolutions des planètes autour du soleil. C'est une » supposition qui rend parfaitement compte de certains faits autrement inexpli» cables, et qui par conséquent, tant que d'autres faits ne la démentent pas, » doit être considérée comme la vérité elle-même. » Rien n'est plus juste; et l'unité européenne sera jusqu'à nouvel ordre en linguistique un fait acquis[2].

L. Havet.

---

1. M. F. n'établit pas les rapprochements de détail avec une sévérité suffisante. Ainsi l'emploi du mot *dent* pour désigner un rocher ou une pointe d'instrument n'est nullement réservé à l'arique et au germanique : cf. en français la Dent de Morcles, les dents d'une roue. La *Lautverschiebung* interdit de rapprocher l'angl. *turf* et l'ind. *darbha*. παχύς gros est sûrement identique à l'ind. *bahu* et non au lat. *pinguis* gras.

2. Un des derniers numéros du Literarisches Centralblatt annonce que le conseil de l'université de Dorpat vient de décerner à M. Fick le titre de docteur honoraire.

P.S. Je réunis ici sans ordre diverses observations de détail.

M. F. dit p. 3, 11, et c'est l'opinion commune, que le *c* ind. sonne « *tscha* » (pour nous, *tcha*). Il n'en était sûrement pas ainsi à l'origine, et je doute que cette prononciation soit générale dans l'Inde actuelle. J'ai entendu jadis le *c* prononcé par M. le prof. Bühler de Bombay : il ressemblait plus à *tχ'* (*χ'* = *ch* all. de *ich*) ou à *t'* qu'à *tx*; je n'étais pas à cette époque en mesure d'en déterminer la valeur. — P. 30 M. F. répète, d'après M. Schmidt, l'identification du *ç* indien avec le *ch* allem. de *ich*; des raisons complexes que je ne puis exposer ici, aussi bien qu'un souvenir assez net de la prononciation de M. Bühler, me feraient pencher plutôt pour l'identification avec *ś* polonais. — Le lat. *cur quor* n'a rien de commun avec le got. *hvar* ou et le lit. *kur* où (p. 24): il vient de *quo re*, *res* étant primitivement masc.-fém. (Meunier, Mém. soc. ling. 1 p. 32). — Sous *katita*, p. 63, il faut ranger l'armor. *ped* (*Revue celtique* 2, 141, où par parenthèse on a confondu le lat. *tŏtus* avec *tōtus*). — P. 71 il faut séparer de l'ind. *kṛmi* le lat. *vermis*, qui n'a pas de *k* et est identique au got. *vaurms*. — *Ibid.* Il faudrait peut-être poser un k_1*āru* beau, conservé daus l'ind. *cāru* et l'armor. *kaer* (Bopp, gloss. sanscr.); et p. 81 une racine propre k_1*i* et une fausse racine k_1*ia*, dire, conservées dans *in-quam inquiunt* et dans l'ind. *khyā*. Ce dernier point serait sûr si par malheur les ex. de *khiā* disyllabique ne faisaient défaut. — P. 108 rapprocher de *vak* parler la forme βαβαξ (Meunier, Assoc. des ét. gr. 1873, p. 62). — P. 116 poser un thème pronominal k_2*a* conservé dans κάτα, gaul. *cata* (*Rev. celt.* 2, 139), zend *çairi* (Bréal, Mém. soc. ling. 2, 232), lat. *cum* = osq. *kum*. — *Ibid.* mentionner sous k_2*atu* combat le cambrien *câd* (je ne dis pas l'armor. *kâd*, qui n'existe que dans des textes apocryphes). — P. 139, il est faux que les analogies entre le grec et le celtique aient la même importance que les analogies entre le celtique et le latin. Que le grec et le celtique forment les nombres cardinaux 70 et 80 d'après les adj. ordinaux 7[e] et 8[e], peu importe, car le latin a *octuaginta* (forme rare mais réelle) = ὀγδοήκοντα (*u*=*o* comme dans *duam*, *duim* = δοίην), *septuaginta* (de formation analogue), *nonaginta*. Mais quand le grec et le celtique coïncideraient seuls dans ce détail et dans mille autres, toutes ces coïncidences ne balanceraient pas celle du passif italocelte. — P. 149 : j'ai déjà repoussé dans mon art. sur M. Schmidt l'identification du thème ἀκοντ avec l'ind. *açan*, qui a un autre suffixe; le suffixe diffère aussi dans ἰός et l'ind. *ishu*, p. 150; le suff. *va* proposé par M. F. aurait pu donner deux thèmes, c'est-à-dire deux abstractions grammaticales distinctes, mais non deux déclinaisons différentes. — P. 151, ἧμος, τῆμος sont plutôt des acc. neutres que des abl., et ne peuvent être identifiés aux formes ind. *yasmāt*, *tasmāt*.— P. 167 la diphthongue *āu* existe en europ. dans νηῦς, *nāv(i)s* (sur *au* ind. cf. Mém. soc. ling. 2 p. 177 et 181).— P. 168, M. F. fera bien de rayer ce qu'il dit de la longueur de *o* dans *folium*. — P. 173 mentionner parmi les mots qui ont *g* en Europe et *gh* en Asie γε, μέγας, λάγως (Mém. soc. ling. 2 p. 11-12). Si ce dernier mot est parent de ἐλαχύς et de la r. *lagh* sauter étudiée p. 216, il prouverait que la plus ancienne des deux formes est la forme aspirée,

ce qui est d'ailleurs vraisemblable d'après la fréquente réduction des aspirées sonores. Toutefois l'adv. védique *majmanā* (ensemble, en masse), sans doute parent de *mahā*, donnerait une conclusion contraire. — P. 193, πορδή n'est pas p. *perdā*. *O* est régulier, cf. στολή, πομπή, *toga*. L'*e* de πέος, *penis* n'est pas nécessairement de date europ. puisqu'on a πόσθη. — P. 195, *mitto* n'est pas p. *mīto* : il contient la r. *mit* et la caractéristique de τύπτω, *necto*. — P. 197 : il est inutile de restituer un partic. *veghta* = *vectus* = lit. *veštas* ; *veghta* ne peut se prononcer, et par conséquent n'a jamais existé. Suivant Schleicher, comp.[3], § 115, p. 159, la langue mère n'avait pas encore de lois phonétiques relatives aux consonnes : je ne crois pas qu'on ait droit de prendre une pareille proposition à la lettre. — P. 200 et 269 : pour le nom de la sœur M. F. ne restitue comme europ. que le th. *svesar* et suppose que le th. *svestar* est purement germanolettoslave. Mais il existe dans le gén. irl. *sethar* à côté du nom. *siur* : j'emprunte cette remarque à un travail inédit de M. d'Arbois de Jubainville.

---

30. — **Xénophon, son caractère et son talent.** Étude morale et littéraire par Alfred Croiset, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé des lettres. Paris, Ernest Thorin, éditeur. 1872.

M. Croiset mène de front dans cette étude la biographie de Xénophon et l'examen philosophique et littéraire de ses écrits. Ce système a ses inconvénients. Les faits relatifs à la vie de l'écrivain grec sont dispersés dans tout l'ouvrage : au récit de ses premières années et à l'expédition des Dix Mille dont M. C. nous donne le résumé historique, succède sa critique des Entretiens mémorables de Socrate, puis vient l'exil de Xénophon, puis l'appréciation de l'Économique et des Helléniques et ainsi de suite. Il faut des efforts de mémoire et tout un travail de synthèse au lecteur qui veut apprendre de M. C. l'histoire complète de Xénophon. Mieux aurait valu peut-être que le critique n'interrompît point si souvent le biographe, d'autant que ces interruptions sont en général assez étendues. Si chacun d'eux avait parlé à son tour, la partie narrative de l'ouvrage y eût certainement gagné en intérêt, et les considérations morales et littéraires qui seraient venues après n'y auraient rien perdu.

Nous avons un autre regret à exprimer. Il est un ouvrage que M. C. ne cite nulle part et qu'on ne peut pourtant se dispenser de lire quand on s'occupe sérieusement de la vie et des écrits de Xénophon. Nous voulons parler des *Novæ lectiones* de Cobet dont la bonne moitié est consacrée à l'auteur des Entretiens mémorables. La plupart des questions historiques et critiques qui se posaient devant M. C. sont traitées supérieurement par le savant hollandais. Nul doute que si M. C. avait connu les résultats auxquels est arrivé Cobet et dont plusieurs sont considérés comme définitifs par des juges compétents, il ne se fût empressé d'en tirer profit. Il y a telle rectification que l'on n'aurait pas à indiquer. Ainsi selon M. C. la liste chronologique des œuvres de Xénophon commence par les Entretiens mémorables que le fidèle disciple de Socrate aurait

composés à son retour d'Asie pour confondre les accusateurs de son maître et qui auraient paru très-peu de temps après la mort de celui-ci. Or Cobet a établi par une argumentation où la force logique égale la science[1] que dans les Entretiens mémorables Xénophon n'avait point pris à partie Anytus, Mélitus et Lycon morts ou tout au moins oubliés depuis de longues années à l'époque où il écrivit cet ouvrage, mais bien le sophiste Polycrate qui avait publié une diatribe paradoxale contre Socrate alors en possession de la vénération tardive des Athéniens, comme il publia, c'est Quintilien qui l'affirme, des panégyriques du tyran Busiris et de Clytemnestre. C'est ce Polycrate que Xénophon désigne par le terme ὁ κατήγορος qui revient souvent dans les Entretiens mémorables et qui ne saurait s'appliquer à trois personnes à la fois. Hâtons-nous d'ajouter que si la lecture des *Novæ lectiones* eût obligé M. C. à certains changements, il aurait eu en revanche la satisfaction de se voir à peu près d'accord avec Cobet sur un point important et très-controversé : l'âge de Xénophon lors de l'expédition des Dix Mille.

Enfin puisque ce sont d'abord nos regrets que nous exprimons, pourquoi M. C. s'en est-il tenu, comme sa préface nous le fait entendre, à l'édition de Xénophon publiée en 1838, dans la bibliothèque gréco-latine de Didot? C'est remonter bien haut et se soucier peu des progrès de la critique. Avec L. Dindorf et sa belle édition des Entretiens mémorables, M. C. n'eût pas mis Hermocrate, mais bien Hermogène au nombre des condisciples de Xénophon. Ce n'est là qu'une erreur légère si l'on veut, mais qui provient d'une négligence assez grave.

Ces réserves faites relativement au plan du livre et à sa valeur comme ouvrage biographique, on rendra justice aux mérites littéraires de l'auteur. Les qualités de Xénophon, orateur, philosophe et écrivain sont appréciées par M. C. avec beaucoup de justesse et de goût. On remarquera tout particulièrement le chapitre consacré à la Cyropédie. Dans l'analyse du caractère de Xénophon, M. C. n'a peut-être pas aussi bien réussi. Le portrait qu'il trace de ce personnage si original n'a pas toute la netteté qu'on serait en droit d'attendre. Et puis, M. C. montre une indulgence trop grande pour les fautes de son héros. Voici, par exemple, comment il nous explique l'étrange conduite de Xénophon à Coronée : « Épris d'un certain idéal de justice, il crut en trouver à Sparte une » image plus fidèle que partout ailleurs. Son seul crime ou plutôt son seul » malheur fut de se croire plus Spartiate d'esprit et de cœur qu'il ne l'était réel- » lement et qu'il n'avait le droit de l'être. » Nous doutons que cette explication satisfasse beaucoup M. Croiset lui-même.

J. NICOLE.

---

31. — **Rome et les Barbares.** Étude sur la Germanie de Tacite, par A. GEFFROY. Paris, Didier. 1874. 1 vol. in-8°, xij-435 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Geffroy est surtout connu par ses travaux sur les pays scandinaves et sur

1. *Novæ lectiones*, p. 662-682.

le XVIIIe siècle[1]. Il nous a restitué la vraie physionomie de Marie-Antoinette et la figure si peu connue et si originale de Gustave III. Mais à côté des recherches où le poussaient ses goûts particuliers, M. G. a été amené par ses fonctions de professeur à l'École Normale et à la Sorbonne à s'occuper de l'Histoire de l'Antiquité. Il ne pouvait naturellement apporter dans ce nouveau domaine des recherches aussi personnelles, des résultats aussi originaux, que ceux qu'il aurait fournis sur l'histoire du Nord de l'Europe, si des cadres moins rigidement fixés que ceux de nos Facultés lui avaient permis de choisir à son gré le sujet de son enseignement. Mais tous ceux qui ont suivi ses cours ou les soutenances des thèses de doctorat à la Sorbonne savent quel soin minutieux, quelle conscience il apporte dans l'étude de l'histoire ancienne et avec quelle rectitude de jugement il tire des multiples travaux de l'érudition française ou étrangère les résultats définitivement acquis à la science.

Le volume sur *Rome et les Barbares* qui vient de paraître est le fruit de cette activité professorale de M. G. et répond complètement à ce que son enseignement pouvait faire attendre. Ce n'est pas un nouveau commentaire érudit sur la Germanie de Tacite; il ne vient pas ajouter de nouvelles hypothèses à toutes celles qu'on a accumulées pour expliquer ce petit livre où tant d'ombre se mêle à tant de lumière. Encore moins est-ce un de ces ouvrages dits de *vulgarisation* où l'on supplée par une forme littéraire plus ou moins élégante aux recherches et à l'érudition absentes. C'est un résumé clair, agréable, substantiel, accessible à tout lecteur instruit, des travaux et des discussions innombrables auxquels a donné lieu le *De moribus Germanorum;* les points qui peuvent être aujourd'hui considérés comme acquis à la science sont mis en lumière; sur d'autres, les hypothèses les plus importantes sont exposées avec impartialité; sur quelques-uns enfin, M. G. a ajouté à l'œuvre de ses devanciers, soit en présentant des considérations nouvelles, soit en démontrant des opinions déjà connues avec plus de force et de clarté. On pourrait le comparer à un président de tribunal, qui, toutes les parties entendues, résume avec autorité le débat et en fait jaillir la vérité. — Les savants français grâce à des qualités éminentes de clarté et de justesse d'esprit ont souvent joué ce rôle dans les débats scientifiques. M. Geffroy a continué leur tradition en un sujet où il était bien difficile de montrer toujours cette haute compétence et cette inébranlable impartialité.

Le premier chapitre analyse les sentiments étranges, mêlés de terreur, de haine et d'admiration, qu'excita dans l'âme des Romains la connaissance des pays du N.-E. de l'Europe. Le monument le plus remarquable où ces sentiments aient été exprimés est la Germanie de Tacite. Dans son second chapitre M. G. raconte les diverses fortunes des manuscrits de ce livre, et par quelles

1. Histoire générale des États scandinaves. — Lettres inédites du roi Charles XII. — Gustave III et la cour de France. 2 vol. — Marie-Antoinette. Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau. En collaboration avec M. d'Arneth. 3 vol. in-8°. — L'Irlande avant le christianisme. Mém. prés. par div. sav. à l'Ac. des inscr. et b.-l. T. IV. 1864.

bizarres aventures il est parvenu jusqu'à nous. Il en détermine l'autorité ; il montre que Tacite n'a fait ni une satire des mœurs romaines, ni une déclamation de rhéteur sur des choses qu'il ignorait, bien que la Germanie contienne plus d'une allusion satirique et plus d'un trait déclamatoire ; il a fait une étude patriotique sur une race étrangère et ennemie qu'il avait étudiée de près. Dans les ch. III et IV, M. G. commente les renseignements donnés par Tacite sur la religion et les institutions des Germains. Sur ce sujet, la connaissance du monde scandinave a fourni à M. G. d'intéressants rapprochements (p. 198, 217, 222, 230). Les deux derniers chapitres ne se rattachent pas aux quatre premiers par un lien très-serré. Le ch. V expose les péripéties les plus remarquables de la longue lutte de Rome contre les Germains jusqu'à Tacite. Quoique M. G. nous dise que ces événements « nous montrent en pleine activité sur la scène historique, c'est-à-dire dans leur réalité vivante, les mêmes institutions, les mœurs, les sentiments » que Tacite leur attribue dans sa *Germanie*, cette observation ne me paraît juste que pour un assez petit nombre de faits. On en aurait mieux senti la valeur si M. G. les avait cités comme exemples, comme illustrations de la *Germanie*, au lieu de les noyer dans un long récit de guerres. Il serait, je crois, resté plus fidèle à son sujet s'il avait rapproché du texte de Tacite, plus complètement qu'il ne l'a fait, les observations sur les mœurs des Germains laissées par les autres écrivains anciens, en particulier par César, auquel il ne consacre qu'un court passage (p. 253). Il aurait pu ensuite examiner si le portrait que Tacite nous trace de ces barbares est conforme à celui que nous présentent les écrivains contemporains de l'invasion ou immédiatement postérieurs, et nous dire les raisons des divergences ou des contradictions que nous offrent ces deux images. Il aurait été ainsi naturellement amené au sujet de son VIe chapitre, le plus original et le plus remarquable du livre : Quel a été le caractère de l'invasion germaine ? Y a-t-il eu réellement invasion ? Les barbares n'ont-ils été qu'une puissance de destruction ou ont-ils apporté des éléments originaux dans la formation de la société européenne ? — M. G. a senti que, tel qu'il est, son ouvrage n'offre pas une unité de plan parfaitement rigoureuse. Il lui a donné deux titres : Rome et les Barbares — Étude sur la Germanie de Tacite, — qui n'expriment ni l'un ni l'autre avec exactitude quel en est le contenu. On ne distingue pas nettement quel est le sujet principal du livre, si c'est la Germanie de Tacite ou si c'est l'étude des rapports du monde barbare et du monde romain. Les deux sujets sont d'ailleurs étroitement unis et je suis loin de faire à M. G. un reproche de les avoir traités simultanément.

J'ajouterai à cette appréciation générale quelques observations particulières. P. 53. M. G. dit que « les sublimes essors de l'élévation religieuse ne sauraient prendre naissance que dans la sphère de la grande imagination, où les peuples héritiers du génie classique sont restés les maîtres. » Mettre la Grèce, Rome et ses héritières la France et l'Italie, au-dessus de l'Allemagne, comme interprètes du sentiment religieux, c'est, il me semble, méconnaître un des traits les plus remarquables de la race germanique. Ce n'est pas ici d'ailleurs le lieu d'in-

sister sur ce point; je ne fais que le noter. — P. 108. « Tacite a vu du pre-» mier coup-d'œil que, dans l'histoire primitive des grands peuples, les deux » questions de la descendance ethnique et des origines religieuses sont connexes. » C'est là prêter à Tacite une conception scientifique toute moderne et à laquelle il ne pouvait pas atteindre. Dire de la religion des Germains qu'elle était « un » dogme ardent et jeune qui poussait les peuples à la conquête » me paraît aussi bien hasardé. — P. 166-167. M. G. définit très-bien l'état de la Germanie au moment où Tacite l'étudie. « Tacite a surpris les Germains dans leur *devenir*, » comme parlent les Allemands modernes, c'est-à-dire dans leur transformation, » à la veille d'un essor décisif..... Il faut montrer avec lui que la société ger-» maine du premier siècle après J.-C. sortait de la vie en quelque mesure » nomade encore, pour entrer dès qu'elle le pourrait dans la vie agricole, qu'elle » commençait de substituer à l'âpreté des coutumes primitives l'autorité de » mœurs déjà moins rudes, au droit de guerre privée et à la tradition des ven-» geances solidaires, la proclamation des trêves sacrées et le wehrgeld, au pou-» voir exclusif et étroit des pères de famille les premiers essais d'institutions » fécondes, à la confusion d'une barbarie tumultueuse l'ébauche de la loi géné-» rale de l'État. » — Les pages qui suivent définissent parfaitement la différence qu'il faut établir entre les *sauvages*, destinés à disparaître devant les peuples civilisés, et les barbares qui sont des races civilisables à leur première période de développement. — P. 176-189. Bon résumé de la question de la propriété foncière chez les Germains. M. G. reconnaît leur caractère collectif[1], tout en remarquant que la formation de la propriété privée est au moment de s'accomplir. Il note p. 179 la concordance des témoignages de César et de Tacite sur ce point, tout en faisant observer qu'entre l'époque de César et celle de Tacite quelques pas ont été faits vers la constitution de la propriété privée (p. 190 et 254). — P. 177. M. G. traduit la phrase de Tacite au sujet du partage des terres : « *quæ mox inter se secundum dignationem partiuntur*, » par : « aussi » également que possible pour l'étendue ou pour la qualité du terrain. » Je crois qu'il faut admettre ici le sens généralement adopté de : selon le rang — ou si l'on veut que *dignatio* s'applique aux terres et non aux hommes « selon leur » valeur. » *Dignatio* me paraît indiquer non que les lots étaient égaux mais au contraire qu'ils ne l'étaient pas. — P. 191-197. M. G. soutient avec raison que les renseignements de Tacite sur le respect des femmes et sur la famille chez les Germains reposent sur la réalité et sont confirmés par d'autres témoignages historiques. — P. 209. Je renvoie aux philologues l'étymologie de Pagus : Pax, pango, πάγω, πήγνυμι. — P. 219, 220. Je ne saurais admettre avec M. G. que le mot *Princeps* désigne dans Tacite une fonction spéciale, et soit un terme technique, un titre déterminé. *Princeps civitatis* est celui qui est à la tête de la *civitas*; les *principes civitatis* sont tantôt les chefs des centaines, tantôt simplement ses membres les plus éminents. — P. 228. Sur l'antrustionat je me contente de

1. Voy. sur ce sujet *Rev. crit.* 1873, n. 37, art. 171.

renvoyer à la *Rev. crit.* 1874, n° 6, art. 21, où M. Thévenin a montré que les *homines in truste regis* n'avaient jamais formé une classe particulière. — P. 141. « *Tamdiu Germania vincitur* » ne me paraît pas bien rendu par : « Tant la Ger- » manie est longue à vaincre. » L'expression forte et concise de Tacite ne peut être traduite que par une périphrase : « Toujours vaincue la Germanie reste » toujours à vaincre. » — P. 312. « Les noms de *Strateburgum* et *Stratisburgum* » paraissent dans la *Notitia Dignitatum* et dans le géographe de Ravenne, c'est- » à-dire au plus tôt au ve s. » — Le nom de *Strateburgum* ne se trouve pas, à ma connaissance, dans la Notitia. Le géographe de Ravenne n'est pas du ve s., mais du VIIe s. ou au plus tôt de la fin du VIe. Le plus ancien exemple de *Strateburgum* reste donc le texte de Grégoire de Tours (H. F. IX, 36)[1]. — P. 326-333. Les renseignements sur l'origine des Germains se trouvent à la fin du ch. V. Il me semble qu'ils eussent été mieux placés dans le commentaire sur la Germanie, aux ch. III et IV. — Quant à la preuve de l'authenticité des trois noms d'Herminons, Ingevons et Istevons trouvée par M. G. dans leur reproduction altérée par des mss. du M. A., il m'est impossible de l'accepter; et les variantes de ces documents ne peuvent démontrer, comme le voudrait M. G. (p. 330), qu'ils ne les aient pas pris à Pline l'Ancien et à Tacite. — P. 233. « Il semble » qu'en écrivant après sa Germanie le récit des guerres précédentes, Tacite ait » voulu confirmer et contrôler ses propres assertions par les témoignages his- » toriques, montrer par le détail précis et réel l'identité, la persistance, le pro- » grès de ces peuples et affirmer de nouveau par ce qu'ils avaient été déjà ce » qu'ils devraient être un jour. » Ici, comme plus haut, M. G. a prêté à Tacite des intentions qu'il ne pouvait avoir, et qui ne peuvent exister que chez un historien écrivant sur des faits passés depuis longtemps. — P. 411. Il ne faut pas citer comme un fait historique la légende de Raoul Glaber qui voit dans le Normand Hastings un paysan champenois.

J'ai dit plus haut que le ch. sur l'Invasion Germanique est le plus remarquable et le plus original du livre. L'auteur n'expose pas de théorie nouvelle sur ce sujet, mais il réunit en un petit nombre de pages les plus forts arguments qui puissent être présentés contre les théories de Dubos et celles de MM. Guérard et Littré. D'après Dubos et ceux qui sans rien ajouter à ses démonstrations et même sans toujours le citer, ont reproduit ses théories, l'établissement des barbares sur le sol de l'empire n'a pas été la suite d'une invasion violente, mais d'une lente infiltration, suivie d'un établissement à l'amiable. En un mot il n'y a pas eu de conquête proprement dite. M. G. démontre d'une manière qui nous paraît convaincante qu'il y a eu conquête, invasion violente, et même dépossession partielle des anciens proprétaires du sol. — Mais cette conquête ne fut pas celle de hordes sauvages « qui consiste purement dans le pillage et le massacre et ne » sert pas même aux vainqueurs. » La conquête germanique « mit aux prises, » non sans espoir de profit pour la cause générale, une grande nation vieillie,

1. Voy. *Rev. crit.* 1874, n. 5, p. 70.

» mais riche d'expérience, avec des peuples jeunes, en progrès eux-mêmes, » encore intempérants et rudes, non pas indisciplinables » (p. 406). — M. G. montre alors quels ont été pour l'Europe les résultats de l'Invasion et cherche à prouver contre Guérard et Littré, que loin de n'avoir fait que des ruines, elle a apporté certains sentiments nouveaux, certaines idées, certains germes d'institutions. Sur cette seconde question, M. G. offre naturellement plus de prise à la contradiction que sur la première. — Là, en effet, il s'agissait d'établir des faits et de discuter des textes; ici il s'agit de généralisations, d'appréciations très-délicates et toujours discutables. Pour résoudre le problème avec certitude, il faudrait pouvoir faire une contre-épreuve et voir ce que serait devenu le monde romain livré à lui-même. Quoi qu'il en soit, lorsque nous voyons naître, dans les pays où les barbares se sont mélangés à la société romaine, un état social, moral, intellectuel, radicalement différent de celui qu'il a remplacé, il paraît déraisonnable de supposer qu'un des éléments qui ont concouru à sa formation n'ait eu qu'une action purement négative et destructrice. D'ailleurs par une singulière inconséquence, que M. G. aurait dû relever, les auteurs qui reprochent aux Germains d'avoir anéanti le monde ancien sans rien donner au monde nouveau, sont d'ordinaire les mêmes qui nient l'invasion et la conquête. Si les Barbares étaient si peu nombreux, s'ils se sont établis dans l'Empire avec tant de ménagements et des formes si régulières, comment ont-ils donc pu en si peu de temps accumuler tant de ruines ? [1]

J'admets donc avec M. G. que « l'élément germanique a contribué avec Rome » et le christianisme à la formation des sociétés modernes. » Je crois comme lui qu'on ne peut nier dans l'histoire les influences des races et que « quiconque ne » verrait dans leur diversité qu'un motif d'antagonisme, de division et de haine, » fermerait les yeux au progrès des plus grands peuples, et en particulier à tout » le patient et bienfaisant travail de la civilisation française » (p. 432).

Comme le prouvent ces dernières paroles M. G. ne s'est pas laissé influencer dans ses jugements sur la Germanie ancienne par les passions politiques contemporaines. Il est triste de vivre dans un temps où l'on doive faire un mérite à un écrivain de cette impartialité qui est le premier devoir de l'historien; mais ce n'en est pas moins un mérite bien rare aujourd'hui, d'un côté du Rhin comme de l'autre.

G. M.

---

32. — **Zum Verstændniss von Meister Hæmmerlin's Schriften** (bis auf die Costnitzer Versammlung, 1414), von Dr Hans Heinrich Vœgeli. Zürich, Schulthess, 1873. In-4°, 31 p.

Parmi les précurseurs de la Réforme sur le sol helvétique l'un des plus inconnus à coup sûr, l'un des plus intéressants si nous en croyons l'auteur de la présente

---

1. Voy. *Rev. crit.* de 1867, n° 42, art. 200, p. 247, — de 1873, n° 8, art. 43, p. 121.

brochure, fut le moine Augustin-Félix Hæmmerli (*Malleolus*). Né à Zurich en 1389, chanoine à l'église cathédrale de sa ville natale, dès 1412, puis prévôt de Saint-Ourse à Soleure, Hæmmerli s'était voué de bonne heure à des études sérieuses. Un long séjour en Italie lui permit d'assister aux premiers mouvements de la renaissance des lettres ainsi qu'au développement des libertés politiques dans les républiques de la péninsule. Créé docteur en droit canon par l'Université de Bologne, il vint assister au concile de Constance et put y étudier de près les différentes influences qui travaillaient alors l'Église. Il y puisa en tout cas une vive répugnance contre l'état de choses existant, et dans de nombreux écrits il essaya d'obtenir des réformes et de combattre les abus de la hiérarchie romaine[1]. Sa franchise lui créa partout des ennemis, ses tentatives pour corriger les mœurs de ses collègues zurichois le firent exclure du chapitre pendant de longs mois, et la vivacité de ses attaques contre les ordres mendiants[2] lui mit sur les bras ces redoutables confréries. Des motifs politiques vinrent aggraver encore sa situation personnelle. Au XVe siècle, Zürich tint pendant longtemps encore le parti des Habsbourg, et Hæmmerli se prononça dans ses écrits avec violence contre les « paysans » révoltés des vieux-cantons. Quand Zürich entra dans la Confédération helvétique en 1454, les *Eidgenossen* se saisirent de la personne de leur contempteur, et il se vit livré à la juridiction ecclésiastique de l'évêque de Constance, puis interné chez les Franciscains de Lucerne, chez lesquels il mourut en 1457.

M. V. déclare que Hæmmerli a été le précurseur du mouvement dont Zwingle a réalisé le but, et lui assigne une place des plus honorables dans les rangs des « Réformateurs avant la Réforme. » Nous devons dire que d'autres écrivains, qui se sont occupés d'une façon spéciale de la biographie du chanoine zurichois, ne partagent nullement cet avis et se sont formellement élevés contre cette qualification de réformateur que M. V. veut donner à Malleolus. Il n'a pas songé un instant à attaquer les dogmes de l'Église, et si l'on veut l'assimiler à d'autres hommes ecclésiastiques, c'est bien plutôt — dans une sphère plus modeste — à des hommes comme Jean Gerson ou Wimpheling qu'on devrait le comparer et non pas à Zwingle, Bullinger ou tel autre réformateur suisse du XVIe siècle[3].

Les écrits de Hæmmerli, réunis longtemps après sa mort, alors qu'un grand nombre étaient déjà perdus, furent publiés à Bâle, en 1497, par le jurisconsulte strasbourgeois Sébastien Brandt, bien connu par son poème de la *Nef des Fous*. Ce concile de Trente mit plus tard ce recueil à l'index.

L'opuscule dont nous rendons compte ne touche guère aux faits que nous venons de résumer; on n'y trouve pas un mot sur l'histoire de Malleolus après 1414, et si peu de détails sur ce qui précède qu'on ne peut comprendre les allu-

---

1. Il paraîtrait, d'après d'autres renseignements, que ce n'est qu'en 1538, longtemps après le concile de Constance, qu'il se mit à écrire.
2. Dans son travail *Contra validos mendicantes*.
3. Voy. B. Reber, Felix Hæmmerlin von Zürich. Zürich, 1846, 1 vol. in-8°. — Cf. aussi l'article de Güder dans la *Realencylopædie* de Herzog, V, p. 732.

sions de l'auteur à moins qu'on n'ait préalablement étudié autre part la biographie de son héros. Le titre lui-même est bizarre; l'opuscule est écrit *pour mieux faire comprendre les écrits de Hæmmerli,* et l'on n'y dit presque rien de ces écrits. Ce qu'on nous présente, ce sont des aperçus sur les idées théocratiques du moyen-âge, sur le développement du droit romain, exploité par les empereurs, sur la lutte du pouvoir central et des influences princières en Allemagne, etc. Mais tout cela ne forme guère d'ensemble, et pour expliquer la brochure dont nous rendons compte, nous sommes réduits à supposer que nous n'avons devant nous qu'un fragment d'un travail plus considérable, imprimé comme thèse ou comme programme universitaire [1].

R.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 27 février 1874.

M. de Ste Marie envoie les estampages de 4 inscriptions néopuniques.

M. Renan présente à l'académie deux nouvelles copies de l'inscription phénicienne d'Eryx, envoyées par M. Amari. Cette inscription, dont l'original est perdu depuis deux siècles, a été conservée par une copie faite par un savant du 17e s., Cordici, qui l'inséra dans son histoire du mont Eryx, ouvrage encore inédit dont le ms. est à Palerme. Cette copie n'a été publiée qu'avec de grandes inexactitudes, aussi ceux qui ont essayé de l'expliquer se sont complètement fourvoyés : ils y ont vu une inscription d'un caractère littéraire, une lamentation sur la mort d'une jeune fille. M. Amari a fait un calque exact de la copie de Cordici; en outre il a trouvé, avec le concours du directeur du musée de Palerme, une autre copie de la main du même savant, qu'il a calquée également. Grâce à ces calques, M. Renan a pu reconnaître que l'inscription est une dédicace à la déesse Astarté; après la formule de dédicace on trouve une suite de noms séparés par le mot *ben,* sans doute la généalogie de l'auteur du vœu. Le reste est encore à déchiffrer. — M. Renan présente en outre, de la part de M. A. Dumont, la collation, faite à Rome par M. l'abbé Duchesne, du ms. de l'ouvrage de Pierre Dubois, *de recuperatione terrae sanctae*, connu jusqu'ici seulement par l'édition de P. Bongars, et de la part de M. le dr Briau le dessin de plusieurs inscriptions des îles Canaries qui paraissent se rattacher à l'inscription lybique récemment envoyée par le gal Faidherbe (v. la séance du 9 janvier dernier, *Rev. crit.* du 17 janvier, p. 48).

M. Robiou lit la suite de son mémoire sur *Apollon dans la doctrine des mystères.*

---

1. Les notices bibliographiques sont parfois singulièrement mêlées au texte, et nous nous demandons ce que vient faire p. ex., à la p. 8, une appréciation de l'*Histoire de la politique prussienne* de M. Droysen.

Il examine diverses peintures de vases où Apollon est, de l'aveu de tous, associé à des scènes mythologiques qui se passent aux enfers. Il parcourt ensuite, en se bornant aux plus significatifs, la série des monuments qui constatent une union étroite entre Apollon et Dionysos (union qui, par exception il est vrai, paraît aller parfois jusqu'à l'identification), dans cet ordre de conceptions mystiques que représente souvent la céramographie ancienne : ce qui est surtout important pour la question étudiée dans ce mémoire, c'est que le personnage d'Hercule domptant Cerbère, type incontestable de l'initié, dans ces peintures, est associé à cette représentation, ainsi que le symbole du flambeau qui exprime l'idée de renaissance ou d'arrivée à une vie future. M. R. insiste d'ailleurs sur l'union, dans le temple de Delphes, du sanctuaire d'Apollon et du tombeau de Bacchus, c. à d. du sanctuaire mystérieux de Bacchus-Hadès, association aussi exprimée par les sculptures que nous savons avoir existé sur les frontons de ce temple. Il analyse ensuite les travaux de Gerhard et de Weniger dans l'*Archäologische Zeitung* (1865 et 1866), sur l'union étroite reconnue par l'antiquité entre ces deux êtres mythologiques, et l'opinion de Preller, qui a fait remarquer que tous les deux sont considérés comme divinités de l'enthousiasme. M. R. ajoute que ce n'est pas à une divinité grossière, mais à un dieu des morts, arbitre du monde moral, que la doctrine exprimée par ces monuments prétend assimiler Apollon.

M. Maury présente de la part de l'auteur un livre de M. Cerquand (étude de mythologie grecque, Ulysse, Circé et les Sirènes). M. Desnoyers présente un ouvrage intitulé *Les dépouilles de Charles le téméraire à Berne* par M. H. Beaune. M. Brunet de Presle présente de la part de M. Ém. Legrand un vol. de chants populaires grecs du moyen-âge, qui forme la 1[e] partie d'une collection de documents pour servir à l'étude de la langue néohellénique.

M. Paulin Paris lit un mémoire sur un poème de Guillaume de Machaut, intitulé le *Voir dit*. Le sujet de ce poème, qui fut très-estimé pendant près de deux siècles encore après la mort de l'auteur (1377), est l'amour que ses vers inspirent à une jeune fille qui ne l'avait jamais vu; on y trouve l'histoire de cette passion et les lettres que la jeune fille échange avec le poète. M. P. place la date de ce poème, composé au fur et à mesure des faits qu'il raconte, en 1362 et 1363 (et non 1348 comme on l'avait dit auparavant), et la naissance de Machaut vers 1315. Il avait donc près de 50 ans quand il fut aimé de l'héroïne du poème : M. P. compare à cette passion celle de Bettina von Arnim pour Göthe sexagénaire. Quant à la jeune fille elle-même, le c[te] de Caylus, dans un mémoire présenté à l'ancienne académie des inscriptions, et M. Tarbé ont voulu reconnaître en elle Agnès de Navarre : c'est une conjecture sans fondement. M. P. a retrouvé son nom en anagramme dans le poème : elle s'appelait Pérone ou Péronelle d'Armentières. Cette Péronelle d'Armentières est mentionnée dans l'*Histoire généalogique* du P. Anselme, qui dit qu'elle était en 1362 sous la tutelle de son beau père Jean de Conflans, vidame de Châlons; cela s'accorde bien avec le *Voir dit*, qui lui donne l'âge de 15 à 18 ans. On peut croire qu'elle ne s'est jamais mariée, car sa part héréditaire de la baronnie d'Armentières passa après

elle à une autre branche de sa famille. C'est à cette famille, fait remarquer M. P., qu'appartenait la vicomtesse d'Auchy, qui fut au 17e s. la maîtresse de Malherbe. — Tels sont les résultats des recherches de M. Paulin Paris, destinés à être publiés avec le texte du poème.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 21 février 1874.

Il est donné lecture d'un mémoire de M. d'Arbois de Jubainville sur l'accent tonique en breton. Il résulte des observations de l'auteur que dans les langues néo-celtiques l'accent primitif était sur la syllabe finale, à moins que celle-ci ne fût féminine, c'est-à-dire ayant une voyelle muette. — M. Louis Havet examine les sons qu'a pris en français l'*a* accentué du latin, et il propose une chronologie pour ces diverses modifications d'un même son primitif. M. A. Darmesteter propose une autre théorie des mêmes phénomènes.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

GIERKE, Das deutsche Genossenschaftsrecht. I. Bd. (Berlin, Weidmann). — HERRMANN, Russland unter Peter dem Grossen (Leipsig, Duncker u. Humblot). — HUSSON, La Chaîne traditionnelle (Paris, Franck). — KERN, Over de Jaartelling der zuidelijke Buddhisten en de Gedenkstukken van Açoka den Buddhist (Amsterdam, Van der Post). — LA FERRIÈRE, La Normandie à l'Étranger (Paris, Aubry).— MAURENBRECHER, Studien und Skizzen zur Gesch. der Reformationszeit (Leipzig, Grunow). — MORBIO, Francia ed Italia ossia i manoscritti francesi delle nostre bibl. (Milano, Ricordi).— MÜLLER-STRÜBING, Aristophanes und die historische Kritik (Leipzig, Teubner). — NIETZSCHE, Unzeitgemæsse Betrachtungen. I. Stück. David Strauss (Leipzig, Fritzsch). — OVERBECK, Ueber die Christlichkeit unserer heutigen Theologie (Leipzig, ibid.). — PRUTZ, Kaiser Friedrich I, 3 vol. (Danzig, Kafemann). — RITTER, Briefe und Acten zur Gesch. des dreissigjæhrigen Krieges. I. Bd. (München, Rieger'sche Univ. Buchh.). — ROGET, Histoire du peuple de Genève, t. II, 1e et 2e livr. (Genève, Jullien). — Scaenicae Romanorum poesis fragmenta sec. cur. rec. RIBBECK. Vol. II. Comicorum fragmenta (Lipsiæ, Teubner). — SCHIERN, Ueber den Ursprung der Sage von den goldgrabenden Ameisen (Kopenhagen, Ursin; Leipzig, Lorenz); — Sur l'origine des fourmis qui ramassent l'or (Copenhague, Bianco Luno); — Om Oprindelsen til sagnet om de Guldgravende Myser (Kjobenhavn, Bianco Luno). — SMOLKA, Polnische Annalen bis zum Anfange des vierzehnten Jahrh. (Lemberg, Gubrynowicz und Schmidt). — SOHM, das Verhæltniss von Staat u. Kirche (Tübingen, Laupp). — VON DRUFFEL, Briefe und Acten zur Gesch. des XVI. Jahrh. I. Bd. (München, Rieger'sche Univ. Buchh.). — VON NOORDEN, Europæische Geschichte im XVIII. Jahrh. I. Abth. II. Bd. (Düsseldorf, Buddeus). —WESTPHAL, Vergleichende Grammatik der indo-germanischen Sprachen. I. Th. (Iena, Costenoble). — Zwœlf Briefe eines æsthetischen Ketzers (Berlin, Oppenheim).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — **14 Mars** — **1874**

33. — **Sophocles** edited with english notes and introductions by Lewis Campbell. Vol. I. Œdipus Tyrannus. Œdipus Coloneus. Antigone. Oxford, 1871.

Three plays of Sophocles (Antigone. Electra. Deianira.) translated into english verse, par le même. W. Blackwood, Edimbourg et Londres, 1873.

M. C. a collationné les trois pièces que renferme le 1er volume de son édition sur le Laurentianus A; il a ensuite comparé sa collation avec celle de Dübner, et l'a enfin vérifiée dans un voyage postérieur, pour ce qui concerne, du moins, Œdipe Roi et Œdipe à Colone. Bien que, de l'aveu de M. C. lui-même, les différences entre sa collation et celle de Dübner portent principalement sur la distinction, infiniment utile mais souvent très-épineuse, des écritures successives, l'importance du ms. Laurentien est si grande, qu'un pareil travail doit être regardé comme tout à fait méritoire; ajoutons qu'il paraît réellement avoir été fait avec exactitude et conscience. Les futurs éditeurs de Sophocle auront donc lieu de recourir pour cette partie de leur travail à l'ouvrage de M. Campbell. La préface renferme d'autres indications paléographiques d'une certaine importance. M. C. dit avoir comparé sa collation du Parisinus A, pour Œdipe à Colone, avec celle qu'a publiée Elmsley. Il a remarqué que le ms. 467 de Venise (Parisinus 467 de Hermann) se rapproche beaucoup, dans Œdipe à Colone, au moins, du Parisinus A, et encore davantage de l'édition Aldine. Selon lui, le ms. de Venise 616 (xiiie siècle), collationné par Bekker pour Hermann, est probablement le plus ancien exemplaire de la recension dite par Elmsley « recension du » Parisinus B », laquelle fut la base de celle de Triclinius. M. C. dit encore avoir eu communication de deux manuscrits du xive siècle que renferme la Bibliothèque Ambroisienne de Milan; les indications qu'il en a tirées ont été vérifiées, depuis, par M. Ceriani, pour Œdipe Roi. Un de ces mss. (G, 56 du supplément), qui renferme Ajax, Électre et Œdipe Roi, concorde fréquemment avec le Florentinus Δ. Le ms. de Paris 2884 (Parisinus E de Brunck), contenant Ajax, Électre, Œdipe Roi et Antigone, a été soigneusement collationné pour cette dernière pièce. Ce manuscrit, aux yeux de M. C., n'est pas sans valeur, nonobstant les nombreuses erreurs qu'il renferme. On voit que le nouvel éditeur anglais s'est efforcé de rendre son travail intéressant même pour les philologues.

Il faut louer encore les notices étendues et intéressantes dont sont précédées les trois pièces comprises dans ce volume. A deux de ces notices sont joints des appendices, l'un judicieux, mais un peu court, sur les allusions politiques et

historiques que l'on croit trouver chez Sophocle; l'autre beaucoup plus étendu, mais peu concluant, suivant nous, « sur la prétendue ironie de Sophocle, » où l'auteur se fait vraiment trop beau jeu, en faisant consister exclusivement l'ironie dans une certaine relation du sentiment à l'expression (ce qui est vrai à prendre l'étymologie, mais non à consulter l'usage), et en partant de là pour nier l'existence d'une « irony of feeling », d'un sentiment ironique. Pour en finir avec ce qu'on peut appeler les hors-d'œuvre de l'édition, nous féliciterons M. C. d'avoir signalé çà et là d'intéressantes ressemblances de pensée ou d'expression entre Sophocle et divers poètes anglais, même contemporains, par exemple Tennyson. Le nombre de ces rapprochements pourrait encore être augmenté. Ainsi, à propos des vers d'Antigone 528-530 :

Νεφέλη δ'ὀφρύων ὕπερ αἱματόεν
ῥέθος αἰσχύνει,
τέγγουσ' εὐῶπα παρειάν,

M. C. cite Shakespeare (Songe d'une Nuit d'Été, acte I, scène 1) :

.......Why is your cheek so pale?
How chance the roses there do fade so fast?
— Belike, for want of rain, which I could well
Beteem them from the tempest of mine eyes.

Il aurait pu rappeler aussi le passage suivant de l'épisode de Haidée (ch. IV, stance 66), où Byron s'est évidemment proposé d'imiter les vers d'Antigone, en s'efforçant d'adoucir ce que les expressions du poëte grec peuvent avoir de choquant pour le goût des modernes :

. . . . .in a gushing stream
the tears rush'd forth from her o'erclouded brain,
like mountain mists at length dissolved in rain.

La partie explicative du commentaire de M. C. est elle-même instructive, et sera consultée avec fruit dans les écoles. Si des philologues anglais assez obscurs y sont cités un peu plus souvent que de raison, cet excès de complaisance patriotique ne peut nuire qu'aux Anglais eux-mêmes, et les étrangers, qui sont initiés par là aux résultats de travaux peu connus, auraient plutôt lieu de s'en féliciter. C'est en ce qui concerne la tâche propre de l'éditeur, à savoir la constitution du texte, que nous aurions le plus de réserves à faire, quant au mérite de l'œuvre de M. C. « Cette édition, dit-il, dans la première phrase de » sa préface, s'écarte moins dans son texte de l'autorité des manuscrits que la » plupart de celles qui ont paru depuis Hermann. » La raison de ce « conser- » vatisme » (pour transcrire le mot même dont se sert M. Campbell) n'est pas simplement, comme on pourrait le croire, la crainte d'effrayer la routine par un trop grand nombre d'innovations. Non : M. C. invoque des raisons scientifiques, ou plutôt il se réserve d'en invoquer dans la préface de son second volume. Il n'en fera rien, s'il nous en croit, et évitera de soulever un débat dont l'issue ne saurait guère lui être favorable. M. C. soutient, après beaucoup d'autres, que le Laurentianus A n'est pas la source unique du texte de Sophocle. Nous ne l'attaquerons pas bien violemment sur ce point. Mais est-ce à dire pour cela qu'il soit permis à un éditeur de Sophocle d'invoquer tour à tour autant d'autorités

qu'il le juge commode, sans que les manuscrits aient été classés, avant que l'on sache, par conséquent, quels sont ceux qu'il est légitime de mettre à contribution. C'est pourtant ce que fait M. C., au risque de puiser dans des copies dont l'original existe encore, et de prendre des conjectures de calligraphes pour des leçons autorisées. Je sais bien qu'il ne fait pas usage de tous les manuscrits indistinctement. Mais, en cela même, il manque à la méthode, car ses éliminations sont arbitraires. « Sauf exceptions soigneusement notées, aucun manuscrit » postérieur au XIVe siècle n'est cité comme autorité dans cette édition » : cette phrase, qui forme à elle seule un alinéa, dans la préface de M. C., prend par là même un air de profondeur qui donne à penser. Eh bien! je regrette d'avoir à le déclarer, mais je ne sais pas du tout ce qu'a voulu dire l'honorable éditeur; et je me ferais fort de prouver, au besoin, qu'il ne le sait pas plus que moi. Libre maintenant à lui de prétendre que la langue de Sophocle n'a pas été assez bien connue des précédents éditeurs (au moins de ceux qui ont suivi Hermann; voir p. 95) : tout le monde sera de son avis, y compris ces éditeurs mêmes. Mais qu'il cesse de croire que des observations grammaticales même nouvelles (et nous ne pensons pas que l'Essai sur la langue de Sophocle, joint à son édition, en renferme beaucoup de ce genre), que des remarques de détail, quelles qu'elles soient, puissent suffire à étayer un texte dont les fondements mêmes sont ruineux. Le Laurentianus A tout seul, ou bien le Laurentianus A et le Florentinus Γ, voilà les seules bases sur lesquelles, dans l'état actuel des connaissances, il peut être permis à un éditeur d'établir le texte de Sophocle. Ajoutons à cela une considération générale, qui ne manquera ni d'utilité ni d'à-propos. C'est que, pour un éditeur qui fait profession de « conservatisme », deux manuscrits sont déjà trop. En effet, admettre que la leçon vraie se trouve tantôt dans un manuscrit, tantôt dans un autre, c'est admettre que l'un et l'autre de ces manuscrits renferment des leçons fautives. Comment, après cela, supposer, sans aller contre le bon sens, que ces leçons fautives se rencontrent là seulement où le témoignage de l'autre manuscrit permet de les corriger? Autant vaudrait dire que, étant donnés des témoins qui, tous, ignorent ou cachent une partie de la vérité, le juge n'a qu'à les écouter successivement, et à choisir comme il faut entre leurs assertions, pour connaître la vérité tout entière. Les éditeurs d'Isocrate peuvent être conservateurs sans inconséquence, attendu que, aux yeux de tout le monde, l'autorité de l'Urbinas annule, pour ainsi dire, celle des autres manuscrits. Ceux de Démosthène ont pu l'être, tant que le manuscrit Σ n'a partagé avec aucun autre exemplaire sa juste réputation d'excellence. Il ne se peut que la découverte faite, dans ces dernières années, d'un manuscrit qui concorde presque partout, mais non partout, avec lui, ne porte une atteinte sensible au crédit presque illimité dont il jouissait naguère auprès d'un bon nombre de philologues. Quant aux éditeurs de Sophocle, ceux-là seuls auraient le droit de se dire et d'être conservateurs, aux yeux de qui un des manuscrits de cet auteur mériterait une confiance absolue, et les autres seraient comme s'ils n'étaient pas.

Pour se préparer à bien traduire un auteur, le meilleur moyen est encore d'en donner une édition, même médiocre. C'est dire que la traduction de M. C. peut

être recommandée avec confiance à ceux de ses compatriotes qui ne lisent pas Sophocle dans l'original. Je ne puis parler, malheureusement, que de la manière dont il a compris le poète et non de son talent d'écrivain, dont l'appréciation échappe à ma compétence. D'après le passage suivant, où certaines expressions ont une couleur peu grecque, je serais disposé à croire que la dernière mode, en fait de traduction, n'est pas tout à fait la même en Angleterre qu'en France :

> Kind dames and damsels, may I clearly know
> If these be King Ægisthus' palace-halls?
> . . . .
> . . . .
> . . . .
> — Most certainly : this lady is that same.
> — Princess, all hail!

Ed. TOURNIER.

---

34. — **The Dialect of the Southern Counties of Scotland;** its pronunciation, grammar and historical relations; with an appendix on the present limits of the Gaelic and Lowland Scotch and the dialectical divisions of the Lowland tongue, and a linguistical map of Scotland, by James A. H. MURRAY, F. E. I. S., etc. London and Berlin, Asher. In-8°, vij-251 p.

Trop souvent les linguistes, dirigeant leur attention exclusive sur l'histoire intérieure d'une langue, c'est-à-dire sur son développement phonétique et grammatical, dédaignent son histoire extérieure et pour ainsi dire sociale, et s'inquiètent peu de raconter par quels progrès et par quelles luttes cette langue a conquis sur d'autres dialectes ou sur d'autres idiomes le terrain qu'elle occupe. L'étude consciencieuse que publie M. Murray sur les dialectes anglo-écossais échappe à ce reproche : elle est aussi intéressante pour l'historien et pour l'ethnographe qu'instructive pour le linguiste et elle mérite de servir de modèle pour les travaux de cet ordre.

La plus grande partie du volume est naturellement formée par une grammaire comparative des dialectes anglais de l'Écosse méridionale. Notre incompétence ne nous permet pas d'en parler selon son mérite et nous remarquerons seulement que l'auteur a sagement représenté par une notation phonétique précise (empruntée au système du *Visible Speech* de M. Melville Bell), la prononciation actuelle de ces dialectes. Le manque de semblable soin amoindrit l'utilité de mainte publication sur les dialectes. Comme le dit M. M. : « Il faut profondément » regretter que les neuf dixièmes de ce qui a été écrit sur les dialectes ou dans » les dialectes soient réellement sans utilité pour le philologue, par le manque » d'explication claire — et souvent même de toute explication — de la valeur » que les écrivains attachent aux combinaisons de lettres employées par eux..... » On ne saurait dire trop souvent et trop haut que les mots sont des combinai- » sons de *sons* et non des files de *lettres*, et qu'essayer de décrire un langage ou » un dialecte inconnu en écrivant ses mots de telle ou telle manière, sans définir » rigoureusement la valeur attachée aux lettres, est aussi futile qu'il le serait de » nous représenter un paysage dont les différentes parties seraient sans couleur,

» ou porteraient les noms de leurs couleurs ou de leurs ombres écrits dans une » langue inconnue » (p. 90).

L'étude de M. M. ne se borne pas à la langue actuelle de l'Écosse germanique; elle l'embrasse dans toute son histoire et elle mène à une conclusion importante; c'est que l'écossais n'est pas, comme le croyait son célèbre lexicographe Jamieson, une branche à part de la famille germanique, mais une sous-division du dialecte de Northumbria, et par conséquent un dialecte anglais au même titre que ceux qui sont parlés plus au Sud; il est ce qu'on appelait au XIVe siècle l'anglais du Nord, *Inglis of the Northin lede*. La longue introduction historique par laquelle s'ouvre le volume, et qui est une importante contribution à l'histoire littéraire de l'Écosse, explique par quelle suite de circonstances l'anglais du Nord a perdu son nom pour prendre celui d'écossais, quelles influences il a subies et quelles œuvres littéraires il a vues naître.

Rien n'est plus propre à rendre défiant à l'égard des théories ethnographiques qui avec les noms seuls des peuples font et défont les races des époques obscures de l'histoire, que de voir la facilité avec laquelle dans les âges *historiques* de l'humanité les noms se déplacent pour désigner successivement des peuples d'origine ou de langues diverses. Voilà longtemps que les noms germaniques de Français, de Bourguignon, de Normand, de Lombard ne désignent plus que des peuples qui parlent une langue dérivée du latin, que le nom scandinave de Russe est devenu celui du plus important peuple slave et que le terme de Bulgare s'applique à un peuple slave, non plus à un peuple finnois. Le terme d'Écossais, anglais *Scotch*, latin *Scoticus*, fournit un exemple de semblable métamorphose. Originairement il s'applique aux habitants de l'Irlande et à leur langue, et encore faut-il remarquer que (sauf une ou deux exceptions), il ne se rencontre qu'en latin, et que ceux qui s'appellent *Scotti* s'appellent Gaels (*Gaeidhil*) dans leur propre langue. La raison de ce parallélisme et surtout de sa rigueur n'a pas été trouvée. Quoi qu'il en soit, le terme d'écossais n'a pris terre dans le Nord de la Grande-Bretagne (ancienne Calédonie) qu'avec l'immigration armée et conquérante venue d'Irlande et ce n'est qu'après plusieurs siècles qu'il s'est étendu au Nord tout entier de la Grande-Bretagne, tandis qu'en même temps il cessait de désigner l'Irlande et les Irlandais [1]. M. M. remarque avec esprit que le nom d'Écosse et que le dialecte connu aujourd'hui sous le nom d'écossais sont, et par leur origine et par le chemin qu'ils ont pris pour se rencontrer et se confondre, l'inverse l'un de l'autre. L'un et l'autre est étranger au sol de l'ancienne Calédonie; mais l'un le *nom*, venu d'Irlande, s'est étendu à l'Est et au Sud à mesure que s'agrandissait la domination du roi des Scots, et il n'atteint qu'au XIIIe siècle les limites de ce qu'on appelle aujourd'hui Écosse; l'autre, le *langage*, introduit du côté opposé a successivement gagné l'Ouest et le Nord pour occuper vers la même époque (XIIIe siècle) à peu près déjà le terrain où il règne aujourd'hui. Les Angles du Lothian et de la vallée de la Tweed ont accepté le roi écossais et le nom d'Écossais, l'Écosse et le roi écossais ont pris la langue des Angles. Au

1. Cf. *Rev. crit.* 1867. I, p. 257 et suiv.

xiv[e] siècle encore, le dialecte germanique de l'Écosse est appelé *lingua Anglica* ou *Inglis*, et *lingua Scottica* ou *Scottis toung* désigne le gaélique; mais aussitôt après, vers 1400, l'usage de la langue change brusquement : *écossais* ne désigne plus que l'anglais d'Écosse et il est remplacé, dans son acception primitive, par « irlandais » *Yrish* ou *Ersch*, par allusion à l'origine et aux affinités des Gaels d'Écosse. Les descendants des anciens Scots confinés dans leurs montagnes stériles et désolées, les Highlanders en un mot, n'étaient déjà plus considérés que comme des sauvages par les habitants plus riches et plus civilisés de la plaine, par les Lowlanders. Ce sentiment, qui n'a disparu que dans notre siècle, remonte bien haut, comme le prouve un texte curieux rapporté par M. M. C'est une lettre de Don Pedro de Ayala du 25 juillet 1498, conservée aux archives de Simancas et publiée par M. Bergenroth. Dans cette lettre, l'envoyé espagnol parle de Jacques IV d'Écosse et de la facilité avec laquelle le roi s'exprime en un grand nombre de langues, le latin, le français, l'allemand, le flamand, l'italien et l'espagnol, et il ajoute : « Son propre langage Écossais diffère de l'Anglais autant » que l'Aragonais du Castillan. Le roi parle en outre *la langue des sauvages* qui » vivent dans quelques parties de l'Écosse et dans les Iles. Cette langue diffère » autant de l'Écossais que le Byscayen [c.-à-d. le basque] du Castillan. »

M. M. consacre également quelques pages intéressantes à l'influence exercée sur l'anglo-écossais par le celtique et par le français, influence phonétique et psychologique pour la première de ces langues, lexicographique pour la seconde; celle-ci date de l'époque où les deux pays, Écosse et France, entretenaient d'étroites relations d'alliance et d'amitié.

Dans l'appendice M. M. traite des limites actuelles du gaélique en Écosse, d'après ses propres observations et d'après celles d'un certain nombre de *scholars* et de *parsons* qui l'ont aidé dans cette tâche[1]. Il serait à désirer qu'un travail aussi précis fût fait pour les autres pays celtiques avant que leurs idiomes aient reculé davantage devant l'anglais et le français. La carte jointe à l'ouvrage de M. M. montre avec netteté cette délimitation, et représente en même temps par des teintes diverses les sous-divisions de l'anglo-écossais.

En ce qui touche la délimitation des langues gaélique et anglo-écossais, M. M. ne rappelle pas que cette œuvre a été tentée il y a plus de vingt ans par un savant allemand qui a parcouru la plus grande partie de l'Écosse dans cette vue, M. Nabert. C'est d'après les notes manuscrites de M. Nabert que M. Berghaus a donné la limite des deux langues dans sa carte linguistique des Iles Britanniques (*Physikalischer Atlas; VIII Abth. Ethnographie,* carte n° 12; cf. Texte de la dite série p. 17, col. 1), et cette délimitation coïncide dans son ensemble avec celle de M. M., soit dit en l'honneur de M. Nabert qui n'avait pas les moyens d'information de M. Murray. Son nom méritait d'être cité en cette occurence; nous comprenons facilement que M. Murray n'ait pas connu le travail de

1. Les pages consacrées par M. Murray à la délimitation du gaélique en Écosse seront reproduites dans le prochain numéro de la *Revue Celtique* (n° 6), avec des additions de l'auteur, et accompagnées d'une carte linguistique de l'Écosse celtique dressée sous la direction de M. Murray lui-même.

M. Nabert enfoui dans un atlas de géographie générale publié en Allemagne; mais nous avons le droit de nous étonner qu'un géographe allemand rendant compte du livre de M. M. dans une revue géographique allemande ait ignoré l'existence des recherches de M. Nabert[1].

Nous disons cela pour rendre hommage à un homme qui s'est occupé avec beaucoup de zèle de la géographie des langues, non pour diminuer le mérite du travail de M. Murray, plus complet et plus exact que celui de son prédécesseur et qui nous donne en quelque sorte la triangulation linguistique de l'Écosse.

H. GAIDOZ.

---

35. — **Étude historique sur la forme, le lieu et la date du mariage de François Ier avec Éléonore d'Autriche,** par M. Émile LABEYRIE. Paris, 1873, brochure gr. in-8°, 44 p. (Tiré à 100 exemplaires). Imprimerie de A. Gouverneur.

M. Labeyrie avait publié, en 1872, un opuscule intitulé : *Mariage de François Ier avec Eléonore d'Autriche. Lieu et date de la célébration. Notes rectificatives,* où il avait prétendu que le royal mariage fut célébré dans la ville de Mont-de-Marsan, au monastère des Clarisses. Averti de son erreur, il s'est empressé de la réparer, et il a donné de son travail une seconde édition soigneusement revue, corrigée, augmentée. A l'aide de divers documents imprimés et manuscrits (ces derniers empruntés aux Archives Nationales, fonds dit de *Simancas,* et reproduits p. 16-20, p. 21-25, p. 27-28), M. Labeyrie a fourni sur le mariage de François Ier avec la sœur aînée de Charles-Quint des renseignements non moins exacts qu'abondants, renseignements qui complètent ou rectifient tous ceux qui avaient été réunis déjà soit dans des relations spéciales, soit dans des ouvrages généraux tels que l'*Art de vérifier les dates* et l'*Histoire de France* de M. Henri Martin. Je résume en quelques lignes les principales indications de la substantielle étude de M. Labeyrie : Les fiançailles furent faites, le dimanche 21 janvier 1526, dans la chambre du roi de France prisonnier et malade, au château de Madrid, en l'absence d'Eléonore d'Autriche, représentée par Charles de Lannoy, vice-roi de Naples. — Quatre ans après, le dimanche 20 mars 1530, le mariage religieux fut béni en la ville de la Torre de Lengonne en Castille par l'archevêque de Tolède, le roi de France étant représenté par François de la Tour, vicomte de Turenne. — Enfin, le 7 juillet de la même année, une nouvelle cérémonie religieuse, présidée, suivant les uns, par le cardinal de Tournon, suivant quelques autres par l'évêque de Lisieux (Jean Le Veneur), suivant d'autres encore par l'évêque de Bayeux (Louis Canossa), acheva de consacrer l'union de François Ier et de la princesse espagnole, au couvent de Beyries (succursale du couvent des Clarisses de Mont-de-Marsan), lequel couvent de Beyries était situé dans la paroisse du Frèche (aujourd'hui commune du département des Landes, arrondissement de Mont-de-Marsan, canton de Villeneuve-de-Marsan). Ce couvent, qui a reçu des chroniqueurs divers noms (*Véien, Vère, Véries, Vérin,*

---

1. M. Richard Andree, dans le *Globus* T. XXV, n° 1, janvier 1874.

Verrières, etc.) n'était donc point placé, comme l'avait dit, le premier, Martin du Bellay, et comme, après lui, on l'a tant redit, entre Roquefort-de-Marsan et Captieux, mais bien entre Roquefort-de-Marsan et Mont-de-Marsan.

T. de L.

---

36. — **Vergniaud,** manuscrits, lettres et papiers, pièces pour la plupart inédites, classées et annotées par M. Vatel, avocat. Ouvrage accompagné de deux portraits originaux, de deux gravures et d'un fac-simile. Paris, Dumoulin, 1873. 2 vol. in-8°, xcv-227-486 p. — Prix : 12 fr.

M. Vatel poursuit avec succès la série de ses études sur les Girondins. Celle qu'il vient de consacrer à Vergniaud, sans égaler au point de vue de l'originalité et de l'étendue des recherches ses précédentes publications (notamment *Charlotte Corday*), a cependant une valeur de premier ordre. Il importe d'en préciser tout d'abord le caractère et d'en indiquer les contours. Car le titre transcrit ci-dessus n'en donne pas une idée suffisamment claire; et c'est un défaut trop habituel à l'auteur d'entasser dans une seule production une foule de matériaux qui demanderaient à être mieux soudés, ou au contraire à être séparés les uns des autres.

Pour bien comprendre le travail de M. V. il faut partir de cette hypothèse : Le rôle historique de Vergniaud, comme homme d'état, comme orateur, est connu. En dehors de cette notoriété politique, son existence est obscure. En outre, les sources de sa biographie politique même n'ont pas été interrogées ou paraissent altérées. L'œuvre ouverte à l'historien consiste donc dans la réunion, l'examen ou la révision de tous les documents concernant Vergniaud. Quant à la biographie du chef de la Gironde, elle se réduira à celle de l'homme privé, de l'homme tel qu'il est possible de le retrouver, de le reconstituer avant qu'il franchisse le seuil de l'Assemblée législative, ou de le saisir par le menu détail, et chez lui, à partir de ce moment jusqu'à sa mort. Ainsi M. V. tourne autour du sujet principal, s'il m'est permis de parler de la sorte, il en parcourt les abords et ne néglige aucun des accessoires. Il omet volontairement tout ce que le public se promet sous le nom de *Vergniaud*.

Ce point étant éclairci, je passe à la description de l'ouvrage et à l'énumération de ses parties saillantes.

Après une introduction, où l'auteur se livre à des considérations générales et à des comparaisons discutables qu'à sa place j'aurais supprimées, où il dresse la liste des vertus de son héros en accentuant trop certains éloges, on trouve une bibliographie et une iconographie, puis la notice sur Vergniaud par Alluaud, son neveu (1842), la correspondance (pour la majeure partie inédite) de Vergniaud, les actes de l'état civil, et autres documents biographiques authentiques : voilà pour le premier volume. Le second comprend l'analyse et des extraits des plaidoiries de Vergniaud, et les pièces constituant son dossier politique, notamment celles qui se réfèrent au 31 mai et au 2 juin, à la procédure de l'accusation, aux actes de la défense et de l'exécution. Je n'entre pas dans le détail des appendices, parce qu'ils renferment une foule de petites dissertations, appuyées sur

des documents inédits, et que la critique ou l'exposition en serait véritablement trop étendue pour le cadre d'un article de la Revue. Ce qu'il m'est permis de dire de ces morceaux (mérite qu'ils partagent au surplus avec tous les autres), c'est qu'ils sont composés avec une attention infinie, qu'ils rectifient nombre d'assertions erronées, qu'ils élucident beaucoup de petits faits obscurs, ou jusqu'ici mal interprétés, qu'en un mot aucun historien de la période girondine ne pourra se dispenser d'en tenir compte à l'avenir.

J'ai hâte d'arriver au corps de la publication, à la correspondance de Vergniaud et à ses plaidoyers.

Ses plaidoyers, ou plutôt ses mémoires judiciaires n'offrent pas par eux-mêmes beaucoup d'intérêt. Les formes oratoires y sont celles du temps (1782-1791), la langue n'en est point remarquable, les moyens extra-juridiques y sont presque toujours puisés à la source des croyances humanitaires. En publiant l'analyse et les extraits de ces mémoires, M. V. a été guidé par une pensée juste, puisqu'ils sont un des éléments de l'histoire externe de Vergniaud ; mais je crois qu'il s'est fait illusion sur leur valeur intrinsèque. Ce sont des essais honnêtes et consciencieux, qui ne révèlent et ne font entrevoir ni un grand légiste ni un grand orateur.

On pourrait en dire autant des lettres : elles ne promettent ni un écrivain supérieur par les facultés de l'esprit, ni un homme doué de l'ascendant qui subjugue la foule. En revanche, elles font connaître Vergniaud sous un jour très-favorable : elles nous montrent l'adolescent se laissant d'abord aller aux entraînements de l'âge, puis confessant ses fautes, luttant péniblement, honorablement contre les difficultés matérielles de la vie, payant ses dettes à grand'peine, et gagnant par son travail juste de quoi subsister, après avoir cotoyé la misère. Cette correspondance a donc un caractère essentiellement privé, bien que çà et là on puisse y recueillir quelques aperçus politiques; elle comprend 148 numéros et s'étend du mois de novembre 1778 au mois de janvier 1793. Elle est presque tout entière adressée à M. Alluaud, qui avait épousé une sœur de Vergniaud et dirigeait à Limoges d'importantes manufactures. Les questions de famille et d'intérêt patrimonial y tiennent la plus grande place ; les renseignements sur la situation morale de Vergniaud, sur ses appréhensions, ses projets d'avenir remplissent l'autre. Vergniaud s'y montre d'humeur enjouée, facile, aimable ; son attitude toujours modeste, humble parfois, est celle d'un homme qui ne jouit pas auprès des siens de la réputation d'un esprit bien mûr, qui a quelque chose à se faire pardonner, qui n'occupe en un mot au foyer paternel que la seconde ou la troisième place ; on sent que c'est M. Alluaud qui y joue le premier rôle. Il y a entre eux la distance d'un grand industriel avisé et sérieux, à un petit avocat qui débute et qui vit de secours. Au reste on voit que Alluaud n'abuse pas de la position, que ses procédés sont généreux et qu'il a pour son beau-frère beaucoup d'affection. En sorte qu'il peut être et qu'il paraît en effet dans la correspondance un confident et un intermédiaire.

Les lettres de Vergniaud sont annotées par M. V. avec un soin particulier. Les remarques qu'il a jointes aux détails fournis par Vergniaud sur ses relations avec Dupaty en sont un commentaire fort utile. Secrétaire de ce magistrat qui

l'avait pris en amitié, le logeait et l'hébergeait chez lui, le jeune avocat de Bordeaux pouvait pousser ses études, sans trop souffrir de l'indigence. Ayant naturellement épousé la querelle de son protecteur contre le Parlement, animé au reste à son égard des sentiments que commandent l'estime et la reconnaissance, Vergniaud faisait part à son beau-frère de ses émotions et cela ne donne pas à la correspondance son moindre prix.

Je ferai seulement, et en passant, un léger reproche à M.V. Il donne (p. 33 note) du mot Tournelle une étymologie inadmissible. Cette note est d'autant plus malheureuse qu'elle était superflue. Je le renvoie en ce qui touche l'Institution à la *Notice* de M. Grün qui est explicite sur ce point, ou même tout simplement au Dictionnaire Lalanne.

Sous peine d'être débordé par la matière, je ne peux, je le répète, examiner toutes les petites dissertations incidentes ou annexes auxquelles s'est livré M. V. J'analyserai seulement, à titre de spécimen, celles qu'il a consacrées à la bibliothèque de Vergniaud et à son projet de défense devant le tribunal révolutionnaire.

Le catalogue des livres de Vergniaud subsiste à la bibliothèque de Bordeaux. Il comprend 391 numéros. M. V. les a rétablis d'après un ordre qu'il pense avoir été anciennement celui qu'avait adopté leur propriétaire. La lecture de ce catalogue confirme l'opinion que fait naître celle de la correspondance et des plaidoyers ; elle indique un esprit ordinaire, curieux de notions générales plutôt que d'une culture déterminée. Les 500 volumes que Vergniaud avait acquis dans les douze dernières années de sa vie (avant 1780 il n'en possédait pas un seul, d'après son propre aveu) concernent d'abord et naturellement la jurisprudence, ensuite l'histoire, et enfin la littérature. Le droit seul y est convenablement représenté ; le reste, formé sans plan, n'a d'autre valeur que celle d'une collection d'homme du monde et ne révèle, à vrai dire, malgré les insinuations contraires de M. V., aucun goût particulier (t. II, p. 348-356).

Le projet de défense de Vergniaud devant le tribunal révolutionnaire est conservé dans les cartons du procès des Girondins. M. V. a eu le mérite de le reconnaître et de le définir. Il était anonyme et parfois obscur dans son laconisme. M. V. en a établi l'authenticité ; il a ensuite rassemblé toutes les pièces auxquelles la défense se réfère et montré l'entière concordance des moyens invoqués par Vergniaud avec les documents dont il voulait l'appuyer. C'est une œuvre de patience profonde et d'érudition minutieuse.

Un fac-simile de l'écriture de Vergniaud, tiré d'une page de cette défense (p. 268) par Pilinsky, le buste de Vergniaud, d'après Cartellier, son portrait d'après Labadye, et le dessin de la maison de son père à Limoges complètent l'importante publication de M. V.

H. Lot.

---

37. — **Les Artistes de l'Alsace pendant le moyen-âge**, par Charles Gérard. 2 vol. in-8°. 1872-1873. Colmar, Barth. Paris, Sandoz et Fischbacher.

Les deux volumes que M. Gérard vient d'ajouter à la liste, déjà longue, de ses ouvrages sur l'Alsace, se distinguent par l'agrément du style autant que par

l'étendue des recherches et la solidité de l'érudition. Nous n'hésitons pas à les ranger parmi les productions les plus remarquables que la science alsacienne ait mises au jour dans ces vingt dernières années. Mais nous croyons que pour pouvoir leur accorder sans arrière-pensée les éloges qu'ils méritent, il faut dès l'abord bien préciser leur signification et déterminer le point de vue sous lequel ils doivent être envisagés. Ce point de vue, ou nous nous trompons fort, c'est l'étude des sources écrites relatives aux artistes de l'Alsace.

L'étude des monuments n'a pu avoir lieu, ou du moins n'a pu réunir toutes les chances de succès désirables, par suite de circonstances que nous allons indiquer.

La pénurie des ouvrages d'art est, comme on sait, fort grande en Alsace, sauf en ce qui concerne l'architecture, la peinture sur verre et quelques genres moins importants. Les guerres, la Révolution y sont pour beaucoup. Mais il ne faut pas oublier une circonstance encore plus malheureuse : l'indifférence publique. Pendant un siècle et demi il ne s'est trouvé dans notre province ni municipalités, ni grands seigneurs, ni riches particuliers soucieux de réunir et de conserver les chefs-d'œuvre du beau, comme l'a fait par exemple une ville voisine, Bâle. On n'y a pas vu paraître, avant Hugot et Schneegans, de connaisseurs portant un intérêt sincère et fécond aux créations des vieux maîtres indigènes. Aujourd'hui même le nombre des savants qui s'occupent de l'histoire de l'art y est des plus restreints. L'archéologie seule a été en honneur, et c'est à elle que les collectionneurs, Schœpflin, Silbermann et autres, ont consacré tous leurs soins.

On est navré en apprenant quels trésors se trouvaient encore à Strasbourg au XVIIe siècle, trésors que l'apathie des habitants de cette ville a laissé disperser à tous les vents[1]. Le « Museum Kunastianum, » entre autres, « renfermait plu-
» sieurs beaux tableaux notamment de peintres strasbourgeois et alsaciens, outre
» près de 3000 gravures..... Le cabinet de M. Rathsamshausen contenait près
» de 30,000 gravures[2]. Celui de Brackenhoffer, le « Museum Brackenhoffe-
» rianum, » n'était pas moins riche[3].

De tout cela que reste-t-il aujourd'hui ! Pas même un catalogue détaillé, celui de Kunast, qui était conservé à la Bibliothèque de Strasbourg, ayant péri lors du bombardement, et les autres étant devenus introuvables. En fait de tableaux alsaciens du moyen-âge ou de la Renaissance, le premier musée allemand venu, celui de Carlsruhe, de Nuremberg ou de Munich, en renferme presque autant que l'Alsace tout entière, abstraction faite du Musée de Colmar. Les galeries de l'Angleterre et même de l'Italie en contiennent un nombre fort

1. Pour plusieurs ouvrages ainsi enlevés à leur sol natal il est encore possible de suivre la trace de ces pérégrinations souvent très-longues. Les dessins d'architecture d'Arhardt, par exemple, appartenant aujourd'hui à l'Albertina de Vienne, sont évidemment ceux qui ont été acquis en 1753 par le cabinet Gœring de Francfort-sur-le-Mein. Cf. Schreiber, *Das Münster zu Strassburg*. 1828. App. p. 75 et notre travail intitulé : *de quelques monuments d'art alsaciens conservés à Vienne* (extr. de la *Revue d'Alsace* 1873). Ces dessins ne sont pas mentionnés dans la nouvelle édition de l'*Allgemeines Künstler Lexicon* (1873), qui en décrit plusieurs autres du même auteur, conservés à Gœttingue.

2. Hermann, *Notices..... sur la ville de Strasbourg*, II, p. 386.

3. Schreiber, loc. cit.

respectable [1]. Pour les estampes anciennes ou modernes la situation est tout aussi déplorable. En joignant aux pièces de Martin Schœn possédées par le Musée de Colmar toutes celles qui sont répandues entre les Vosges et le Rhin on ne formerait pas à coup sûr un total de 20, alors que de simples amateurs de Paris ou de Londres en possèdent jusqu'à 80 ou 90. Celles de Pilgrim et d'autres graveurs contemporains sont encore plus introuvables dans la province dont nous nous occupons. De dessins, il ne saurait en être question [2]. Ceux qui figuraient à la Bibliothèque de Strasbourg étaient en si petit nombre et de qualité si médiocre qu'ils méritent à peine une mention [3]. Quant aux manuscrits à miniatures [4] l'exportation en avait commencé dès avant le siècle de Louis XIV et quant aux objets de curiosité, tels que les faïences, elle ne s'est arrêtée, dans ces derniers temps, que faute de matériaux. Enfin en ce qui touche les innombrables livres à figures qui sortirent des presses de Strasbourg à l'époque de la Renaissance, il faut aujourd'hui les chercher partout ailleurs que dans la contrée où ils ont vu le jour. La bibliothèque publique de la ville que nous venons de nommer, quoique riche en incunables, n'avait que de rares spécimens de l'œuvre des illustrateurs indigènes, tels que le maître C. A., Vogtherr, etc.

L'ensemble de la production artistique de l'Alsace est donc aujourd'hui disséminé dans l'Europe tout entière. Des voyages fréquents, de longues et patientes recherches dans les galeries, dans les collections particulières de l'étranger, seraient indispensables rien que pour dresser une liste sommaire de ces matériaux épars. Dans une tentative que nous avons faite pour inventorier ceux qui se trouvent à Vienne, nous avons pu nous convaincre de l'immensité de la tâche qu'il y aurait à accomplir. Mais quelles que soient les difficultés de l'entreprise, on ne saurait songer à écrire l'histoire des arts en Alsace, sans avoir au préalable mené à fin cette œuvre de restitution qui exige le concours de plus d'un travailleur.

Il eût été à désirer que M. Gérard se rendît nettement compte de cette situation et qu'il se bornât en conséquence à une étude biographique proprement dite, sauf en ce qui concerne les architectes, les peintres-verriers, les fondeurs de cloches et plusieurs autres catégories d'artistes représentés par un nombre d'ou-

---

1. L'un des plus intéressants d'entre eux se trouve à la Galerie des Offices de Florence. C'est un grand triptyque représentant au centre la Résurrection de Lazare et provenant de l'École de Colmar. Il porte l'inscription suivante : *Nicolaus Frumenti absolvit hoc opus XV Kl. junii* MCCCCLXI. Ce Nicolaus Frumenti, dont le nom est complètement inconnu dans l'histoire de l'art, nous paraît pouvoir être identifié avec le peintre Nicolas Sœmelin de Fribourg, qui d'après un document trouvé par M. Gérard (t. 2, p. 98) reçut le droit de cité à Colmar en 1440. Nous n'attendons pour publier le résultat de nos recherches que la découverte de la famille à laquelle appartiennent les armoiries peintes en grisaille à côté du donateur du triptyque : une roue surmontée d'un calice flanqué de deux étoiles.

2. Les seuls dessins authentiques de M. Schœn que nous ayons rencontrés jusqu'ici appartiennent aux musées de Bâle et de Florence. Les deux mêmes collections possèdent aussi un beau choix de dessins de B. Grün.

3. Nous n'en citerons qu'un qui avait l'avantage d'être daté et signé : il était exécuté à la plume et représentait deux enfants n'ayant qu'une seule tête. *Friedrich Brentel fecit die* III *januarii* 1606, lisait-on au bas.

4. La bibliothèque de Wolfenbüttel en renferme, dit-on, un grand nombre qui proviennent d'abbayes alsaciennes.

vrages suffisant dans le rayon de ses recherches, c'est-à-dire en Alsace. Son livre eût certainement gagné à être ainsi resserré. M. G. n'aurait pas été forcé à chaque instant de citer l'opinion de critiques étrangers sur des tableaux ou des sculptures qu'il n'a pas vus lui-même[1]. Il aurait également évité les inégalités très-sensibles que l'on est en droit de lui reprocher. En effet, ayant une fois pris le parti de s'occuper non-seulement de la vie des artistes, mais encore de l'analyse et de l'appréciation de leurs œuvres, il n'y a pas de raison pour qu'il établisse une distinction entre les œuvres qu'il a sous la main et celles qu'il lui est moins commode de consulter. Après avoir minutieusement décrit tel ou tel manuscrit de la bibliothèque de Colmar, telle ou telle statue, la danse des morts anonyme de l'ancien Temple-Neuf de Strasbourg, pourquoi se contente-t-il de reproduire relativement aux importantes peintures de N. Wurmser des jugements qu'il n'a pas pu contrôler! Pourquoi, après nous avoir donné le catalogue complet de Louis Schongauer (que Passavant lui fournit), se borne-t-il quelques pages plus loin, à propos de Grüninger, à nous dire : « je ne ferai point l'inven- » taire de toutes ses productions illustrées ; elles sont très-nombreuses. » Ces contradictions, à moins que notre auteur ne se décide à changer de méthode, deviendront bien plus graves et plus saillantes encore quand il abordera l'histoire de la Renaissance et des temps modernes, dont les monuments conservés en Alsace sont infiniment plus rares que ceux du moyen-âge.

Ces réserves, que nous avions annoncées en commençant, une fois faites, nous pouvons dire qu'il était impossible de s'acquitter mieux que M. Gérard de cette tâche gigantesque. Il a dépouillé avec une rare patience tous les livres imprimés soit en France, soit en Allemagne, et ayant trait à l'Alsace. Sa curiosité et ses bonnes fortunes de bibliophile ont encore augmenté son butin. Mais là ne se sont pas bornées ses investigations; il a soumis à un examen approfondi les documents manuscrits des archives et des bibliothèques de Colmar, de Strasbourg et d'autres villes. Il a ainsi pu remettre en lumière une foule de faits, de dates, de descriptions d'ouvrages perdus, en même temps qu'il a découvert une grande quantité d'artistes nouveaux. Rien que parmi ceux dont le nom commence par la lettre A, nous en avons compté une douzaine qui ne figurent pas dans la nouvelle édition, en voie de publication, du dictionnaire de Nagler. Voici d'ailleurs quelques chiffres propres à donner une idée de l'étendue de la matière ainsi que des heureux résultats des recherches de M. Gérard : architectes alsaciens du moyen-âge 97, calligraphes 23, calligraphes-miniaturistes 9, miniaturistes 6, fondeurs de cloches 19, graveurs 5, orfèvres 75, peintres 47, peintres-verriers 9, sculpteurs 49, statuaires 25, etc.

Un autre côté non moins remarquable du livre de M. Gérard, c'est la discus-

1. Un seul exemple montrera tous les inconvénients de ce système. T. I, p. 18. M. G. dit que dans les Évangiles d'Otfrid la miniature représentant la Crucifixion est placée au commencement du manuscrit de Vienne. C'est une erreur ; elle est placée au fol. 153. En outre il aurait fallu nous apprendre que la Crucifixion est une miniature achevée et que l'Entrée du Christ à Jérusalem n'est qu'un dessin à peine colorié, etc., etc. Toute l'appréciation de M. G. sur ce manuscrit est d'ailleurs vague et fautive; il nous laisse surtout ignorer son caractère le plus important, qu'à défaut de l'original, les gravures de Lambeck et de Schilter auraient dû suffire à lui révéler : sa parenté avec l'art byzantin.

sion des sources imprimées. Dans chacune de ses biographies il a pris le parti de remonter directement aux sources, et de s'occuper en second lieu seulement des interprétations dont elles ont été l'objet de la part des commentateurs modernes. Le nombre de légendes, de préjugés, d'erreurs, dont il a réussi à faire justice par ce procédé si simple et si scientifique, tient vraiment du prodige. Le trait suivant, choisi entre vingt autres pareils, prouvera à quel degré d'aberration on en était arrivé : Au siècle dernier, Grandidier ayant découvert le nom de l'un des peintres-verriers de la cathédrale de Strasbourg, les savants ne purent résister au désir de déterminer la part de cet artiste, le seul connu, dans l'œuvre commune, et cette part, par suite d'un penchant naturel à l'esprit humain, se trouva des plus belles. Puis l'importance du nom grossit de génération en génération. Finalement, sans qu'on ait trop su comment, Jean de Kirchheim fut regardé comme l'auteur de la verrière tout entière et appelé à partager la gloire de Sabine, d'Erwin de Steinbach, de Hammerer. « Jean de Kirchheim, » dit Nagler, « fit en 1348 les vitraux du dôme de Strasbourg. Ils sont beaux, mais » généralement inférieurs à ceux de Cologne, de Nuremberg, d'Ulm. Ils repré- » sentent des scènes de l'histoire biblique, des saints, des rois et des princes. » « La plus importante partie des vitraux de la cathédrale, » dit à son tour Gessert, « était l'œuvre de Jean de Kirchheim. »

Qu'a fait M. Gérard pour renverser cet échafaudage d'exagérations, de conjectures aventureuses, de subtilités? il a tout simplement eu recours au document primitif, trouvé par Grandidier, et ce document lui a appris qu'on ne savait de Jean de Kirchheim qu'une seule chose, c'est qu'en 1348 il était qualifié dans un acte de: pictor vitrorum in ecclesia Argentinensi. Ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art alsacien ne peuvent assez remercier notre auteur d'avoir ainsi ramené en tant d'occasions la discussion sur un terrain vraiment scientifique.

On comprend que dans un ouvrage de cette importance et de cette étendue l'auteur ne se soit pas toujours montré à l'abri de la critique. Plus d'une fois il s'est à son tour laissé entraîner par l'amour des hypothèses. C'est ainsi que t. I, p. 65, il suppose que Baldung Grün et Callot ont pu voir l'Hortus deliciarum et s'inspirer de lui, le premier à Saint-Odile, le second à Molsheim ou à Saverne. —P. 200 et suiv. il cherche à prouver qu'Erwin de Steinbach est d'origine française et que son véritable nom est Hervé de Pierrefont ou quelque chose d'analogue, etc. Mais nous aurions mauvaise grâce à lui chercher querelle pour ce qu'il faut surtout considérer comme d'ingénieux paradoxes.

Parmi les assertions qui nous paraissent erronées, nous ne signalerons que les deux suivantes, qu'il importe de rectifier. — T. I, p. 90. M. Gérard dit que plusieurs images des Hortus deliciarum ont passé dans les *Peintures et ornements des manuscrits*, de M. le comte de Bastard. C'est là un fait que nous avons déjà plusieurs fois entendu affirmer en Alsace depuis la destruction du chef-d'œuvre d'Herrade de Landsperg, mais qui doit reposer sur une confusion. M. de Bastard a effectivement eu pendant longtemps entre les mains le précieux volume, mais il n'en a pas publié de reproductions, du moins n'en avons-nous pas trouvé dans l'exemplaire de son somptueux ouvrage qui appartient à la Bibliothèque nationale et qui, d'accord avec la description de Brunet, ne comprend que la section

française. — T. II, p. 282. M. Gérard déclare que Henri Knoblotzer n'a point été graveur, parce que les gravures du Belial (1478) auxquelles on appliquait le passage suivant : « quem æreis figuris H. Knoblotzer..... perfecit, » ne sont pas des gravures sur métal, mais des gravures sur bois; l'expression « æreæ figuræ » s'appliquerait par conséquent aux caractères typographiques. Cela est-il bien certain ? Il n'est pas toujours commode de distinguer les deux genres de gravure, et la preuve c'est qu'on les a pendant longtemps confondus. J. Renouvier, dont le jugement est d'un si grand poids, et qui avait soumis le Belial à une étude minutieuse, est moins affirmatif. Il rapporte que d'après Knoblotzer les gravures sont faites sur des planches de métal et ne s'élève nullement contre cette assertion[1].

Il n'est pas sans exemple que des figures que l'on croyait gravées sur bois aient été gravées en relief sur métal. Le British Museum possède un livre d'heures de 1488 qui porte cette mention : « Les vignettes de ces presentes heures im» primees en cuyvre. » Il nous semble donc nécessaire de recourir à un plus ample informé avant d'enlever à Knoblotzer son titre de graveur.

En nous séparant des *Artistes de l'Alsace pendant le moyen-âge*, nous faisons tous nos vœux pour que la continuation de ce beau travail, les *Artistes de l'Alsace pendant la Renaissance*, paraisse bientôt.

Eug. Müntz.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 6 mars 1874.

M. de Ste Marie envoie la copie de 3 inscriptions inédites, l'une latine, l'autre grecque et la 3e phénicienne.

M. Le Blant donne une seconde lecture de son mémoire sur *les martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps*, lu pour la 1e fois à la séance du 13 février (*Revue critique* du 21 février 1874 p. 126).

M. Alexandre Bertrand lit un mémoire sur les habitants des cavernes de l'*âge du renne*, à propos d'une découverte récente faite à Thaingen, près de Schaffouse. Des enfants conduits en excursion par leurs instituteurs pour des recherches botaniques trouvèrent dans une des cavernes appelées dans le pays *cavernes à culture*, à cause de la terre phosphatée, propre à servir d'engrais, qu'elles renferment, des os d'animaux et des silex taillés. Les instituteurs firent aussitôt des fouilles, et, sans prendre le temps de trier les objets qu'ils trouvèrent, les envoyèrent à Zurich à MM. Keller et Heim, qui les reçurent dans l'état où ils avaient été trouvés, les os encore couverts de la terre de la caverne. Ces messieurs reconnurent que l'un de ces os portait une gravure à la pointe. A la suite de cette découverte l'entrée de la caverne a été murée, et les propriétaires expropriés par le canton de Schaffouse, afin que de nouvelles fouilles y pussent

---

1. *Histoire des progrès et de l'origine de la gravure*..... p. 252.

être faites. M. Bertrand présente à l'académie un moulage en plâtre et des dessins de l'os gravé qui a été trouvé; le dessin qui s'y trouve figure un renne, représenté avec beaucoup de vérité et d'exactitude; c'est, dit M. B., une œuvre vraiment étonnante. — M. Bertrand ne pense pas qu'on puisse douter de l'authenticité de ce monument, analogue à beaucoup d'autres trouvés sur divers points depuis une dizaine d'années. Il expose à ce propos les conclusions actuelles de la science concernant les cavernes qui contiennent des ossements, comme celle de Thaingen, et qui sont au nombre de plus de 400 en France (plus une trentaine en Belgique et quelques autres en Bavière et en Suisse) : une carte de la Gaule, dans laquelle sont marqués les points où elles se trouvent, doit paraître dans le Dictionnaire archéologique de la Gaule : M. B. en présente une épreuve à l'académie. Ces cavernes ont été des habitations pendant une période qui commence au moment où le mammouth, le renne, le rhinocéros, etc. sont près de disparaître de nos contrées, et qui se termine à l'apparition de la pierre polie, des animaux domestiques et des céréales. Les habitants de ces cavernes ont eu un premier degré de civilisation, que M. B. appelle la civilisation troglodytique. Leur nourriture principale était la viande de renne et de cheval sauvage, leurs armes des silex taillés à éclat, leurs outils des silex semblables ou des instruments d'os et de bois. Ils ne connaissaient pas la poterie. Ils ne paraissent d'ailleurs avoir eu de vocation remarquable que pour les arts du dessin. Leur conformation, leur taille moyenne, etc., ne différaient pas de celle des hommes d'aujourd'hui. Les animaux de cette époque étaient le renne, le cheval sauvage, le cerf, le *bos primigenius*, la chèvre sauvage, le bouquetin, le loup, le renard, l'ours, l'antilope, etc., mais aucun de nos animaux domestiques n'existait encore dans nos contrées. Quant à l'époque à laquelle on doit placer cette civilisation troglodytique, M. B. repousse l'opinion qui veut que l'âge des cavernes ait été séparé de celui de la pierre polie par une période glaciaire. Il admet que cette seconde civilisation aura succédé immédiatement à la première, par une invasion d'hommes de l'orient qui auront apporté avec eux leur industrie, leurs animaux domestiques et les plantes qu'ils cultivaient. Ceux-ci ont dû céder la place à de nouveaux envahisseurs, qui ont introduit l'art de travailler les métaux et notamment le bronze : or ce dernier fait a eu lieu aux temps historiques, au plus tôt vers le 20e s. avant notre ère (M. B. annonce qu'il a déposé à l'institut pour permettre aux membres de l'académie de l'examiner une caisse d'objets de cette époque envoyés par M. le d^{r} Gross, qui étaient en trop grand nombre pour être présentés en séance). Les troglodytes eux-mêmes sont mentionnés par Pline (7, 57), par Diodore de Sicile (1, 8) et par Strabon; on en a trouvé encore au 15e s. aux îles Canaries. Leur existence ne remonte donc pas à une époque aussi reculée qu'on le croit souvent, et l'étude de ces populations primitives appartient aux sciences historiques autant qu'à la géologie [1].

Julien HAVET.

1. Le manque de place nous oblige à renvoyer au prochain compte-rendu la liste des ouvrages présentés dans cette séance.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — 21 Mars — 1874

38.— A.C. Burnell. **The Devatâdhyâyabrâhmana** (being the fifth brâhmana) of the Sâmaveda; the sanskrit text edited with the Commentary of Sâyana, an Index of words, etc. Mangalore, printed by Stolz et Hirner, Basel Mission Press. 1873. In-8°, xij-16-vj p. (tiré à 60 exemplaires).

En appréciant récemment [1] l'excellente édition du *Sâmavidhâna* que nous a donnée M. Burnell, je n'avais qu'incomplétement connaissance de l'étendue des services que ce laborieux savant allait rendre à l'étude du Sâmaveda. Je parlais alors de deux brâhmanas appartenant à ce Veda, le 8ᵉ et le 3ᵉ (*Vamça* et *Sâmavidhâna*) comme venant d'être publiés par ses soins. Depuis, M. B. y a ajouté le 5ᵉ, le *Devatâdhyâya;* de plus, le 4ᵉ, l'*Arsheya*, et le 2ᵉ, le *Shadvimça*, sont annoncés comme étant sous presse et devant paraître prochainement. Ainsi à l'exception de la *Samhitopanishad* et des parties du *Chândogya-brâhmana* non comprises dans l'Upanishad de ce nom, tous les huit brâhmanas du Sâmaveda seront sous peu à notre disposition, et de ces vieux textes, 5 sur 8 seront dus à M. B.

Pour bien apprécier cette activité, il faut considérer que ces publications ne constituent qu'une partie des travaux de M. B., lesquels s'étendent à la fois à plusieurs autres branches de l'archéologie indienne, et qu'elles ne se réduisent pas à de simples collations et reproductions de manuscrits, mais que les textes y sont présentés avec un appareil critique complet, accompagnés de traductions, s'il y a lieu, et toujours de la discussion approfondie de toutes les questions qu'ils soulèvent. Il faut ne pas oublier surtout que l'auteur travaille dans l'Inde sous un ciel énervant et au milieu d'occupations professionnelles absorbantes. Lui-même, il juge son œuvre sans enthousiasme ni complaisance. « L'histoire de l'esprit humain dans l'Inde, dit-il dans son Introduction, mérite d'être poursuivie et mise en lumière, mais le seul moyen d'arriver à cette fin est une littérature en elle-même le plus souvent repoussante. Que celle-ci, la littérature sanscrite, est à peu près morte dans l'Inde, c'est là un fait qui a été trop souvent attesté et avec de trop bonnes raisons, pour qu'on puisse le mettre en question, et il est également connu que d'ici à un petit nombre d'années presque tous les manuscrits auront disparu. Ceci doit me servir d'excuse pour imprimer

1. Revue critique du 1ᵉʳ novembre 1873.

le Devatâdhyâya et d'autres traités semblables, qui auront peut-être un jour une valeur qu'il est à peine possible d'entrevoir à présent. » L'auteur, on le voit, n'est pas porté à surfaire les choses. Si c'est là toutefois le motif qui l'a engagé à ne faire tirer sa publication qu'à 60 exemplaires, je le regrette. Il me semble que dès maintenant elle n'est pas pour nous aussi dépourvue de valeur qu'il veut bien le dire et il m'en fournit lui-même les meilleures preuves par les considérations qu'il y rattache dans sa Préface.

Si le *Devatâdhyâya* était isolé, il serait en effet bien difficile d'y trouver le moindre intérêt. Mais il fait partie de cette singulière littérature du Sâmaveda, dont la bigarrure et les apparences suspectes jettent un jour si curieux sur les origines et la formation du canon védique. Comme le *Sâmavidhâna*, il est un intrus dans la littérature des brâhma*n*as. Comme lui, il ne porte pas de nom, n'a d'autre titre que l'énoncé de son contenu et ne se rattache ainsi à aucune de ces écoles, dont la seule mention est une garantie de longue et authentique tradition. Enfin s'il ne présente pas comme lui toutes les marques d'un *Sûtra* bien caractérisé, il appartient, par contre, par sa composition fragmentaire, par son peu d'étendue et par toute sa forme, à cette classe d'écrits qui, pour les autres Vedas, sont rejetés parmi les *Pariçishtas*.

L'opuscule, qui n'a environ qu'une centaine de lignes, est divisé en 4 *khandas*. Le premier, qui répond seul au titre (chapitre des Divinités, titre qui, pour le dire en passant, semblerait indiquer que l'ouvrage n'est qu'un fragment), a pour objet de déterminer la divinité d'un *Sâman* d'après le caractère de son *nidhana* ou refrain. Ces indications ne sont pas seulement insuffisantes à cause de l'indétermination des exemples proposés, comme le fait remarquer M. B., mais aussi parce que la terminologie dont il est fait usage est, pour moi du moins, vague, et que le commentaire de Sâya*n*a ne fait à peu près rien pour la préciser. A la fin se trouve une courte spéculation mystique spécialement qualifiée d'*upanishad*.

Le 2[e] kha*n*da assigne aux principales variétés métriques une couleur (*varna*) et à quelques-unes une divinité spéciales. Ces attributions reviennent si souvent dans les livres védiques, et avec de telles variations, qu'il est difficile d'y voir autre chose que des fantaisies individuelles, et qu'il n'y aurait aucun intérêt à les identifier d'un écrit à l'autre.

Le 3[e], dont une partie est en çlokas, débute par une série d'étymologies relatives aux noms des mètres védiques. Ce passage, qui a un intérêt grammatical, se retrouve à peu près textuellement chez *Yâska*, Nir. VII, 12-13, et M. B. estime, non sans apparence de raison, que nous avons ici l'original dont les paragraphes du Niruka ne seraient qu'une copie amendée. A la fin du chapitre, les félicités célestes et une renaissance privilégiée dans un autre kalpa sont promises à celui qui, pour chaque *sâman*, « connaît l'objet des rishis », *rishînâm vishayajnah*. Ces mots qui, en admettant une construction peu sévère, peuvent aussi signifier « celui qui connaît les rishis et l'objet des Sâmans » renfermeraient peut-être alors, selon la remarque de Sâya*n*a, une allusion à un autre brâhma*n*a du Sâmaveda, l'*Arsheya*, qui précède en effet immédiatement le *Devatâdhyâya*, dans

la liste reçue, et cette allusion ne serait pas sans valeur, vu l'isolement de ces écrits, qui semblent absolument s'ignorer les uns les autres.

Le 4e et dernier kha*nd*a est une énumération mystique des membres (*anga*) de la *Sâvitrî* assimilés à différentes divinités.

Il ressort de cette courte analyse que le *Devatâdhyâya* est une marqueterie de morceaux de nature et d'origine très-diverses. M. B. estime que le 1er kha*nd*a, où il relève quelques archaïsmes, est en effet un fragment authentique de brâhma*n*a, et, si le commencement du 3e a réellement servi de source à Yâska, il remonterait, lui aussi, à une époque passablement reculée. Mais, comme le dit fort bien M. B., « il en est de la littérature védique, comme des formations alluviales en géologie : l'âge doit se calculer d'après l'ancienneté du dépôt et non d'après celle des fragments de formation antérieure, qui peuvent çà et là s'y trouver contenus. » Quel est donc l'âge du dépôt ou, en d'autres termes, de la rédaction du Devatâdhyâya tel que nous l'avons ? M. B. n'hésite pas : il affirme qu'elle ne saurait être antérieure au IVe siècle de notre ère.

La réponse est nette, mais elle ne me satisfait pas, et voici pourquoi. Il est vrai que nous ne savons pas à quelle époque remonte au juste la distinction tranchée de la *Çruti* et de la *Smriti*, ou de la littérature révélée et de la littérature purement humaine. Mais elle paraît vieille : elle est supposée par les plus vieux textes de la Mimâ*m*sâ, pour qui un brâhma*n*a est toujours une partie du Veda, c'est-à-dire un texte éternel et révélé. Un pareil texte pouvait se perdre, il est vrai, et se retrouver par le fait d'une révélation nouvelle. La porte restait donc largement ouverte à l'introduction d'œuvres apocryphes et forgées après coup. Et qu'on ne se soit pas fait faute d'en profiter, nous le voyons par les Upanishads, dont la fabrication s'est certainement continuée sur une grande échelle pendant une bonne partie du moyen âge. Mais dans ce cas nous pouvons toujours entrevoir le but de la fraude, à savoir quelque nouveauté à introduire. En serait-il de même pour le pauvre et insignifiant *Devatâdhyâya* ? Aussi au lieu de le faire descendre à une époque où la théologie brahmanique avait déjà fourni une longue carrière, où le canon était certainement fermé et où il faudrait admettre un cas de fraude peu probable, semble-t-il plus naturel de le rapprocher des temps où les cadres de la littérature sacrée étaient encore flottants. Les vues ingénieuses et en partie neuves de M. B. sur la formation du canon védique ne me semblent pas inconciliables avec les observations précédentes. D'après lui ce canon serait l'œuvre des Mimamsistes et des Védantistes, les premiers s'étant occupés de préférence du Rig et du Yajus, et les deuxièmes du Sâma, ce Véda étant relié moins étroitement que les autres avec la partie pratique du culte, et se prêtant mieux à la spéculation.

Cela paraît en effet assez probable. Avec la décadence du vieux culte, aux approches du Bouddhisme, le casuiste érudit, le polémiste, le philosophe gagnant journellement en crédit ce que perdait le prêtre officiant, ces deux personnages qui, si longtemps, n'en avaient fait qu'un dans les anciens colléges védiques, durent tendre à se séparer. Au IIe siècle avant notre ère, du temps de Patanjali, le lien

originaire qui les avait unis devait être fort relâché, puisqu'il a cru devoir nous dire qu'on pouvait être à la fois l'un et l'autre [1]. Aussi, quand le Brahmanisme rassembla ses forces pour faire tête à l'ennemi, est-ce aux plus considérés de ses représentants, aux docteurs de la Mîmâmsâ et du Vedânta, que dut naturellement échoir le premier rôle dans la lutte, ainsi que le soin de réunir et de coordonner les vieux écrits. Cette direction, une fois qu'ils l'eurent prise, ils ne la perdirent plus. Un nouvel enseignement dut s'établir sous leurs auspices, devant lequel la tradition des vieilles çâkhâs védiques finit par s'éteindre. Tout ce qui a subsisté de la vieille littérature leur est dû, de même qu'ils sont en majeure partie responsables de ce qui s'en est perdu. Un ouvrage faisait-il trop manifestement double emploi, ne les intéressait-il pas au point de vue de leurs doctrines ou leur était-il contraire, ils cessaient, si la chose était possible, de l'enseigner et de le commenter : c'était le condamner à périr. Les indices ne manquent pas de cette double action des deux écoles qui se partageaient l'orthodoxie, l'une ritualiste et conservatrice, l'autre spéculative avec des tendances sectaires. Seulement il s'agit de se mettre d'accord sur la manière dont elle s'est exercée. Si au commencement ces deux écoles ont pu influer non-seulement sur la conservation, mais aussi sur la composition des écrits védiques, il a dû arriver un temps où, pour maintenir l'autorité même des œuvres anciennes, elles ont dû cesser d'en créer de nouvelles. Or ce temps, passé lequel on n'aura plus fabriqué de brâhmanas que par fraude pieuse et au-dessous duquel par conséquent il paraît difficile de faire descendre le *Devatâdhyâya*, a dû suivre d'assez près, ce me semble, les premiers progrès inquiétants du Bouddhisme, ce qui nous reporterait à presqu'autant de siècles avant que M. B. en admet après J.-C.

Je suis le premier à reconnaître toute l'incertitude de cette espèce de raisonnements généraux. Ils n'ont de valeur que faute de mieux, et devant le moindre argument de fait, ils doivent disparaître. Or c'est un argument de ce genre que M. B. croit trouver dans la fin du troisième khanda : « Celui qui, discernant l'objet des rishis, est délivré de ce corps, après avoir franchi les ténèbres, est magnifié dans le ciel. — Ce qui est appelé le jour de Brahmâ, lequel embrasse mille yugas, tout ce temps il resplendit au haut des cieux, comme le soleil au firmament. — Ensuite, au commencement du Kritayuga, purifié par la vertu du Veda, rishi glorieux, omniscient et ferme, il renaît avec le souvenir (de ses existences passées). » Ce passage implique le système des *yugas* tel qu'il se trouve dans Manu et dans les Purânas. Or ce système repose sur des données astronomiques qui d'après M. B. n'ont pas pu être introduites dans l'Inde avant le IVe siècle de notre ère.

S'il ne s'agissait en ceci que de la date du *Devatâdhyâya*, la question serait de minime importance. Mais la proposition de M. B. porte évidemment beaucoup plus loin. Elle ne va pas à moins qu'à faire rejeter en deçà du IVe siècle tout ouvrage où le système des yugas se trouve nettement mentionné. D'un

1. V. l'analyse du Mahâbhâshya par M. A. Weber, *Indische Studien* XIII, p. 438.

autre côté les points de repère chronologiques sont si rares dans la littérature indienne, que la tentation est bien forte d'admettre tout ce qui en offre l'apparence. C'est plus qu'il n'en faut pour que l'argument de M. B. doive être examiné de près et pour lui-même.

On ne voudra pas contester, je pense, les prémisses de M. B., à savoir que l'astrologie indienne telle qu'elle est exposée par Varâha Mihira, est empruntée à des sources grecques de la fin du IIIe siècle [1]. Mais ceci, une fois accordé, nous laisse encore loin des yugas. Essayons de nous en rapprocher. Si de l'astrologie de la *Brihatsamhitâ* et du *Laghujâtaka* nous passons à l'astronomie qui lui sert de base, qui est celle du *Sûryasiddhânta*, nous arrivons à une conclusion semblable, mais déjà avec quelques restrictions. Tandis que la terminologie et certains détails nous reportent à des écrivains postérieurs à Ptolémée, il ne manque pas non plus d'indices qui ramèneraient plutôt à ses prédécesseurs. L'emprunt en tous les cas n'est pas à nier. Quand chez un peuple qui n'a jamais su observer, qui n'a point de chronologie positive et bien reliée pour une époque tant soit peu ancienne, et qui jusque-là n'a eu qu'une astronomie grossière et totalement différente, on trouve tout à coup plus ou moins exactes, plus ou moins bien comprises l'évaluation des révolutions planétaires, celle de la précession des équinoxes, celle des inégalités périodiques et jusqu'aux constructions géométriques par lesquelles le génie d'Hipparque réussit presque à expliquer ces dernières, il ne reste qu'une chose à faire, chercher à qui ce peuple a pris toutes ces choses qu'il n'a certainement pas trouvées de lui-même [2]. L'emprunt fait à la science grecque est donc flagrant ; mais il ne s'en suit pas que cet emprunt se soit fait en bloc et d'un seul coup. Il est au contraire plus naturel d'admettre une infiltration lente de cette science exotique s'opérant à travers cette longue période pendant laquelle nous voyons des ambassadeurs grecs résider aux cours indiennes, des comptoirs grecs s'échelonner sur les côtes, des rois grecs ou imbus d'idées grecques régner sur des provinces considérables et employer la langue grecque sur leurs monnaies, et où il n'était peut-être pas une cour indigène qui n'eût à son service quelqu'astrologue grec ou plutôt formé à l'école des Grecs, un de ces *yavanâcâryas* dont le nom est resté avec le souvenir. Nous obtenons ainsi pour l'introduction de ces nouveautés étrangères une marge de plusieurs siècles, jusqu'à l'époque d'Hipparque et peut-être même au-delà pour quelques-unes d'entre elles, telles que l'évaluation de l'année sidérale donnée par le Sûryasiddhânta, évaluation qui n'est pas tout à fait la même que celle d'Hipparque et de Ptolémée, mais qui tient à peu près le milieu entre la leur et

1. L'établissement de ce point d'histoire est mis par M. B., peut-être avec un peu trop de complaisance, sous le nom de M. Jacobi. Sans vouloir contester le mérite de la petite dissertation « de Astrologiæ indicæ Hora appellatæ originibus, Bonne 1872 », je ne puis m'empêcher de trouver que la part propre à M. Jacobi est bien faible à côté de tout ce qui s'est écrit sur cette matière depuis Colebrooke jusqu'à MM. Kern et A. Weber.

2. V. à ce sujet les considérations de M. Whitney à la suite du *Sûryasiddhânta* de M. Burgess et surtout les belles *Études sur l'astronomie indienne* de J. B. Biot, Paris 1862.

celle des Chaldéens[1], et qui par conséquent aurait pu, à la rigueur, arriver dans l'Inde, ainsi que les valeurs des révolutions planétaires, directement de Babylone, soit après, soit même avant Alexandre. Or c'est ici enfin et ici seulement que nous nous retrouvons en présence du système numérique[2] des yugas, lequel se rattache en effet à cette évaluation par un rapport si étroit, qu'il faut admettre de deux choses l'une, ou que le système est dérivé de l'évaluation, ou que l'évaluation a été accommodée au système.

De ces deux explications, la première a été mise en lumière par Biot. D'après lui, les Indiens obligés de choisir un point de départ pour leurs calculs, ce qu'on appelle une époque astronomique, et n'ayant point de registre d'observations qui aurait pu leur en fournir une vraie, en prirent une fictive tout à fait dans l'esprit de leurs traditions légendaires, à savoir une conjonction générale du soleil, de la lune et des planètes qui aurait eu lieu au premier méridien céleste, à minuit, à une époque qu'ils regardaient comme la fin des siècles héroïques et le commencement de leur âge de fer. Mais quelque reculé que fût ce point de départ (3102 av. J.-C.), il ne l'était pas assez pour que des calculs fondés sur cette fiction eussent pu s'accorder longtemps avec l'état réel du ciel. Il leur fallut donc remonter plus haut afin de neutraliser l'accumulation des erreurs, et transporter à une époque plus lointaine leur prétendue conjonction. Pour cela ils avaient à ramener d'abord le soleil au même méridien pour l'heure de minuit, ce qui revenait à rétrograder d'une série d'années telle qu'elle contînt un nombre entier de jours, c'est-à-dire étant donnée la durée de leur année sidérale évaluée à $365^{j.}\ 15'\ 31''\ 31'''\ 24^{iv}$, de 1080000 années au minimum. Ce nombre leur parut suffisant. En effet, pour admettre une conjonction générale même à cette énorme distance, il fallait sans doute encore faire subir aux mouvements de la lune et des planètes des altérations arbitraires, mais elles se réduisaient à moins de 1/3 de seconde, c'est-à-dire à des quantités qui pendant des siècles devaient se soustraire pour eux à l'expérience. Ce fut donc cette période de 1080000 années qui devint la base du système numérique auquel ils soumirent leurs légendes sur les âges successives du monde, et qui leur fournit leurs 4 yugas d'une durée totale de 4320000 ($= 1080000 \times 4$) années.

Mais il se pourrait aussi que les choses se fussent passées autrement. Admettons que les valeurs assignées à la durée des yugas doivent leur origine à des combinaisons numériques indépendantes de toute donnée astronomique un peu compliquée, combinaisons qui seraient tout à fait conformes à la tournure d'esprit de l'Inde, auxquelles du reste les nombres en question se prêtent de diverses manières, et pour lesquelles nous n'avons que l'embarras du choix. Il n'est pas

---

1. Biot, op. c. p. 29.

2. Je dis numérique afin qu'il soit bien entendu qu'il s'agit ici non de la donnée légendaire de périodes plus ou moins longues appelées yugas, donnée qui est bien antérieure dans l'Inde aux origines de l'astronomie positive, mais des 4 yugas affectés des nombres spéciaux avec lesquels, à partir d'une certaine époque difficile à déterminer, ils se présentent dans la littérature.

nécessaire du reste de supposer que ces valeurs aient été dès l'abord et absolument les mêmes que celles que nous discutons ici : il suffit d'admettre qu'elles aient été avec les quantités définitivement choisies dans un rapport assez simple pour pouvoir y être ramenées facilement. Supposons ensuite que les Indiens ayant reçu du dehors, de Babylone ou d'une source grecque, la durée de l'année sidérale, aient voulu utiliser pour la fixation de leur époque astronomique fictive le chiffre très-commode pour eux de 1080000 années parce qu'il se prêtait également bien au système de leurs yugas et aux petits calculs qu'ils allaient avoir à entreprendre. L'année chaldéenne de $365^{j}\ 15'\ 27''\ 30'''$ leur donnait pour le soleil des périodes de 6300, celle d'Hipparque de $365^{j}\ 15'\ 35''\ 29'''\ 28^{iv},50$ des périodes de 2880000 années. Ni l'une ni l'autre ne pouvait leur convenir ; mais à l'aide d'un très-petit changement, en ajoutant à l'une ou en retranchant de l'autre moins de $1^{m}\ 1/2$, ils obtenaient la valeur admise par le Sûryasiddhânta, laquelle amenait la concordance voulue [1]. Je ne dis pas que les choses se soient passées, mais seulement qu'elles auraient pu se passer ainsi. La première explication est certainement plus commode à première vue. Le fait d'altérer de parti pris la durée de l'année pour l'adapter à des hypothèses chimériques, est particulièrement une supposition qui répugne à toutes nos idées. Mais la conscience scientifique moderne n'est pas une mesure toujours applicable dans le milieu où nous nous trouvons ici. Ne faut-il pas, même dans l'hypothèse de Biot, admettre des altérations semblables pour les valeurs assignées aux révolutions de la lune et des planètes ? Il y a du reste plusieurs circonstances à faire valoir en faveur de la 2e explication. Comment se fait-il par exemple que l'année du Sûryasiddhânta ne soit exactement ni celle des Chaldéens, ni celle d'Hipparque, ni même une moyenne arithmétique entre les deux, quand cependant la détermination de cette moyenne était la chose du monde la plus simple ? Si ce n'est pas là le fait d'une altération arbitraire, d'où les Indiens auraient-ils pris cette année ? Car qu'ils l'aient déduite eux-mêmes par l'observation, on ne voudra guère le soutenir. De plus il faut remarquer que les yugas chez Manu sont composés non pas d'années sidérales, mais d'années lunisolaires vagues de 360 jours, et que toute son exposition repose sur ce facteur-là. Enfin la supposition qui fait dériver le système élaboré des yugas de données astronomiques étrangères se trouverait encore bien plus compromise, s'il fallait admettre avec quelques-uns que le texte de Manu ne connaît qu'un système de 12,000 ans.

Quoi qu'il en soit de ces deux explications, il faut admettre l'une ou l'autre. Dans le 1er cas, le système des yugas est postérieur à l'introduction dans l'Inde

---

1. La quantité à ajouter ou à retrancher se détermine à l'aide d'un calcul très-simple. Il suffit de faire en sorte que les fractions exprimant les parties de jour aient le nombre 1080000 pour plus petit dénominateur commun. Je ne me dissimule pas que les Indiens, quel qu'ait été leur point de départ, l'année grecque, l'année chaldéenne ou une moyenne entre les deux, auraient pu dans ce cas s'arrêter à des corrections moindres. C'est là certainement, dans l'hypothèse proposée, un fait singulier et que je ne me charge pas d'expliquer.

de données astronomiques grecques ou chaldéennes, c'est-à-dire postérieur à un fait dont la date flotte entre plusieurs siècles. Dans le 2e cas, ce système est indépendant de ces données, et il a pu en précéder l'introduction d'un espace de temps indéfini. De l'une et de l'autre façon, il ne reste rien du synchronisme admis par M. B.

Nous sommes donc réduits ici, comme dans la plupart des cas, à nous contenter d'une chronologie bien plus vague et purement relative. Le *Devatâdhyâya* et tous les ouvrages qui connaissent le système élaboré des yugas, se placent ipso facto après les ouvrages qui l'ignorent, c'est-à-dire après toute la littérature védique vraiment ancienne. Du moins les informations si complètes réunies par M. Muir (*Sanskrit Texts* I, p. 43 v.) ne permettent-elles pas de l'attribuer d'une manière positive à aucun écrit de cette espèce. M. B. ne veut pas non plus que Mégasthène l'ait connu et il rapporte à des périodes d'origine bouddhique ce que dit cet auteur des 3 dissolutions successives du monde (Mégasthène, éd. Schwanbeck p. 151). Les chiffres diffèrent, il est vrai; mais, ainsi que le fait observer Lassen (Ind. Alterth. I, p. 160, 2e éd.), il n'y a rien de positif à conclure de là. Il est certain que cet auteur a soumis la chronologie indienne à un système de réductions qui paraît lui avoir été propre et qui nous échappe absolument.

Cette question une fois vidée, je n'ai que des éloges sans réserve à donner au travail de M. B. Les variantes sont indiquées, un index réunit tous les mots qui figurent dans le traité, et les quelques erreurs typographiques qu'on pourrait relever sont insignifiantes. P. 14, l. 11, il faut cependant lire *pâtha*, et p. 15, l. 12 *vedanam*; p. 8, l. 9 il manque quelque chose dans le commentaire; p. 15, l. 7 au lieu de *vedâh*, Sâyana paraît avoir lu *adah* et cette leçon est peut-être plus convenable que celle du texte, si toutefois il est permis de parler de convenance à propos de pareilles niaiseries. Dans son Introduction M. B. a de plus indiqué deux additions à faire à la liste des ouvrages de Sâyana qu'il a dressée dans la Préface de son *Vamçabrâhmana*.

A. Barth.

---

39. — **Clementinarum Epitome duæ,** altera edita correctior, inedita altera nunc primum integra ex codicibus romanis et excerptis Tischendorfianis cura A. R. Max Dressel; accedunt Frid. Wieseleri adnotationes criticæ ad Clementis Romani quæ feruntur Homiliæ; edit. secunda immutata. Lipsiæ, J. C. Hinrichs, 1873. In-8°, ix et 344 p. — Prix: 4 fr.

Il y a vingt ans que M. Dressel publia une édition aussi belle que bonne des homélies de Clément de Rome. Ce volume est le complément de cette publication. Les deux Epitome sont, comme le titre l'indique, des abrégés des homélies clémentines; mais dans ces abrégés on a eu soin d'adoucir, parfois même de modifier certains faits et certaines idées d'une couleur judéo-chrétienne trop prononcée, qui auraient pu, un siècle ou deux après la composition des homélies, blesser les oreilles des fidèles habitués alors à une conception quelque peu

différente de l'histoire du christianisme apostolique. Ces corrections furent, sans le moindre doute, faites à dessein pour fortifier cette conception nouvelle, et les Epitome furent destinés à remplacer les homélies qui auraient pu troubler l'œuvre de conciliation qui était, déjà depuis longtemps, en train de s'accomplir entre les partis qui avaient troublé l'Eglise primitive. On conçoit de quelle utilité peuvent être pour la critique historique des documents dont la comparaison jette quelque lumière sur les modifications successives qui se produisirent peu à peu dans la manière dont on se représentait le christianisme apostolique. La publication du second de ces deux Epitome est sous ce rapport d'une grande importance. Le premier est connu depuis longtemps. Turnèbe le fit imprimer pour la première fois en 1555, avec une traduction latine. J.-B. Cotelier le reproduisit, avec des corrections dans le texte et dans la traduction, dans son recueil des Pères apostoliques. Le second était encore inconnu, quand M. Tischendorf en publia, il y a quelques années, des extraits. Il est ici en entier pour la première fois. Il reste maintenant à en tirer parti pour l'histoire de l'Eglise chrétienne pendant les premiers siècles. Les notes critiques qui se trouvent au bas des pages, aussi bien que celles de M. Wieseler sur les homélies clémentines (82 pages), ne seront pas sans utilité pour l'étude comparée de ces trois documents.

M. N.

---

40. — **Traditions et Légendes de la Suisse romande** par Alexandre DAGUET, Roger DE BONS, Auguste BACHELIN, BRIDEL, DULEX-ANSERMOZ, KUENLIN, A. MAJEUX, Hel. RÆMY, Ph. ÆBISCHER et V. TISSOT. Lausanne et Paris. 1872. In-12, 340 p. — Prix : 3 fr.

En parlant dans cette *Revue* (1873, I, p. 63) des contes populaires de la Suisse allemande réunis et publiés par Otto Sutermeister, on a exprimé le désir qu'il y eût un recueil semblable pour la Suisse romande. Les *Traditions et Légendes* que nous avons sous les yeux ne remplissent qu'imparfaitement et, je l'espère, que provisoirement ce souhait. Si tous les auteurs auxquels on doit ce volume s'étaient bornés à écrire simplement et fidèlement les contes et les traditions qu'ils entendaient, je n'aurais qu'à louer pareillement les mérites de chacun d'eux et à les remercier du service rendu à l'étude comparative des légendes. Mais plusieurs ont cru devoir y introduire des ornements de leur goût et y broder les caprices de leur imagination, ce qui diminue de beaucoup la valeur scientifique du livre.

Dans les *Fées d'Aï* le narrateur sacrifie trop au style des romans et se soucie fort mal à propos des personnes pour lesquelles ses récits ne seront jamais que des contes à dormir debout. De plus il est fâcheux que le style soit si peu uni, que le langage trop moderne ne conserve rien de l'aimable naïveté des récits d'un autre âge et que la narration soit fréquemment interrompue par des descriptions et des réflexions, qui sont autant de parenthèses dont on peut se demander l'opportunité. Celui qui reproduit des contes populaires doit être aussi naïf que celui de qui il les tient. Il est permis au lecteur de douter de ce qu'il lit, il n'est

pas permis au narrateur de douter de ce qu'il raconte. Il y a aussi un certain nombre d'expressions purement vaudoises et de termes patois pour lesquels les étrangers auraient le droit de demander des explications. — Le contenu c'est la vengeance d'une fée qu'on avait irritée. Les fées d'Aï étaient les gardiennes des troupeaux. Le *maître-armailli*, pour récompenser leurs soins, déposait chaque soir sur le faîte du chalet un baquet très-propre rempli de crème dont elles se régalaient la nuit. Mais une fois on frotta leur baquet avec de la petite gentiane. Et dès lors adieu les bonnes fées! — Ce conte a de la ressemblance avec la légende de Jean de la Bolliéta. Voy. le troisième cahier des *Études romanes* publiées par Bœhmer, p. 358 et suivantes.

Le *Petit forgeron de Vallorbes* est également un conte de fées, mais infiniment mieux écrit. C'est la vengeance d'une fée de l'indiscrétion d'un jeune homme qui s'était introduit dans la grotte qui faisait sa demeure.

Dans les *Légendes des Ormonts* il y a des faits intéressants par leur singularité, entre autres les cérémonies funèbres. Un récit de l'âge d'or selon l'imagination d'un peuple berger mérite aussi d'être remarqué.

Les six légendes valaisannes sont racontées simplement et dans le style qui convient aux récits populaires. Les plus dignes d'attention sont la *Pierre meurtrière* soit l'irreligion punie, la *Cuve à Muller* et la *Messe à Aletsch*, qui sont des contes populaires. Ce dernier se retrouve dans la Gruyère, où il est raconté avec plus de simplicité. Dans le *Siwiboden* il est question d'une femme possédant d'immenses trésors qu'elle promet à un montagnard, s'il lui donnait un baiser, quand elle aurait changé de forme. Elle se métamorphose en serpent et, malgré la promesse, il ne lui donne pas le baiser convenu. Aussi est-il contraint de retourner tout honteux à la maison. On peut rapprocher le *Dragon de Naters* de la *Vuivra*, légende qui est à la fin du volume.

Les *Légendes alpestres* ont le même mérite que celles du Valais. Ce qui a trait au *Chien nocturne* se raconte aussi à Albeuve dans la Haute-Gruyère. La légende ou, pour mieux dire, le conte le plus digne d'être remarqué est celui de la fée qui donne à un jeune homme trois belles pommes qui le font devenir fou.

Le *Château de Gruyère* renferme plusieurs légendes qui ne sont qu'effleurées, entre autres celle de la *grande coquille*. Il serait à désirer que les nombreux souvenirs qu'ont laissés les comtes de Gruyère fussent écrits, tant qu'il en est temps, par quelqu'un qui fût à portée de les recueillir.

Le conte du *Cavalier vert* mérite les mêmes reproches que le premier dont nous avons parlé. Le récit, dont le contenu n'est pas d'un grand intérêt, est interrompu par des tirades qui ne sont guères à leur place, comme celle contre les journaux quotidiens. On y voit même des tendances piétistes qui, à l'époque dont l'auteur nous parle, n'existaient assurément pas. Car il n'est pas encore sorti de la mémoire des paysans de la Gruyère que jadis les prêtres eux-mêmes prenaient part aux *coraules* et autres réjouissances de leurs ouailles.

Je renonce à parler des *Cygnes du Lac noir*, du *Pas du moine*, de *Berthe du*

Chatelard, du *Talon de la sorcière* et de la *Dame de Valangin* qui, hormis les deux premières, sont des légendes historiques où l'imagination des auteurs a plus fait que la tradition.

Un reproche qui s'adresse à tout le volume, dont les divers morceaux ont paru çà et là dans différentes publications, c'est qu'on n'a rien fait pour les classer, et pourtant il n'aurait guère été difficile de le faire.

Jules CORNU.

CORRESPONDANCE.

M. d'Hervey de Saint-Denys répond aujourd'hui à la lettre de M. Specht, insérée dans le n° du 21 février. Pour n'avoir pas à prolonger un débat qui prendrait trop de place, nous avons prié M. Specht de supprimer les observations que lui avait suggérées la lettre de M. d'H. Nous considérons, après la réponse de M. Specht et la réplique de M. d'H., l'incident comme clos pour la *Revue critique*.

Messieurs les Directeurs,

Vous avez bien voulu me dire que la *Revue critique* ne repoussait pas le droit de réponse. Je viens donc réclamer de votre impartialité l'insertion des quelques observations suivantes, en réponse à la lettre de M. Ed. Specht et à la note de votre rédaction qui l'accompagne, dans le numéro 8 de votre journal.

Vous me reprochez d'avoir pratiqué deux coupures dans les citations que j'ai faites, et vous posez en principe que lorsqu'on cite, on doit toujours citer *in extenso*. Je m'incline devant ce principe, mais je demande la permission d'établir du moins que, *dans l'espèce*, comme on dit au palais, les deux phrases retranchées, l'une par mesure d'abréviation, l'autre par inadvertance pure, ne renfermaient absolument rien qui fût de nature à modifier les propositions affirmées à la suite des citations auxquelles ces phrases appartenaient.

Citant d'abord ce passage de l'article de M. Specht « jusqu'à présent on ne » connaissait en Europe que le texte du San-tseu-king, *dont il a été fait des traduc-* » *tions dans plusieurs langues* », j'ai omis, en effet, la phrase incidente ci-dessus en italiques. Quelques mots d'explication montreront qu'elle était sans intérêt pour ma citation.

Le TEXTE du San-tseu-king et SON COMMENTAIRE sont deux ouvrages tout à fait distincts. Le TEXTE du San-tseu-king (extrêmement concis) a été traduit en plusieurs langues; cela ne fait point doute, et deux de ces traductions, l'une en latin, l'autre en anglais, ont été données depuis longues années *par M. Stanislas Julien lui-même*. Mais M. Specht ajoute : « M. Pauthier est le premier qui ait » donné une version *complète* du TEXTE et du COMMENTAIRE » et c'est à cela que j'ai répondu : « ceci est encore une erreur. Il existe une traduction russe du » (texte du) San-tseu-king et de SON COMMENTAIRE *en entier*, due au moine H. » Bitchourin [1] ». On voit que la phrase omise ne changeait rien à mon assertion,

---

1. St.-Petersbourg, 1829.

puisque cette phrase se rapportait uniquement au TEXTE du San-tseu-king, dont il n'est pas question dans l'examen des trois fragments d'une double traduction de son COMMENTAIRE, mis en parallèle par M. Specht et analysés par moi.

Même observation à l'égard de la seconde phrase omise « l'*histoire de chacun* » *de ces royaumes y est étudiée séparément* », puisque l'*hist. des Huns* que j'ai mentionnée parmi les ouvrages ayant vulgarisé, depuis près d'un siècle, tout ce que peut nous apprendre le commentaire du San-tseu-king sur les divers royaumes entre lesquels la Chine fut partagée à diverses époques, traite aussi de chacun de ces royaumes *séparément*.

Le dernier paragraphe de votre note proteste contre le renouvellement d'une polémique regrettable, qui a duré beaucoup trop longtemps. C'est un sentiment auquel je m'associe et que je crois avoir exprimé le premier.

Je passe aux deux objections de M. Specht, en vous faisant remarquer que s'il n'était pas lui-même très-convaincu de la justesse de mes critiques, après un mois de recueillement il choisirait dès aujourd'hui, entre ces critiques si nombreuses, quelques éléments de réplique d'une argumentation plus serrée, et surtout quelques points du litige plus importants à discuter.

M. Specht s'attache d'abord à démontrer que Meng-tseu ne fut point le contemporain de Tseu-sse, de l'avis de plusieurs lettrés et sinologues et notamment de James Legge, opinion que je suis très-disposé à partager pour mon propre compte; mais cela ne prouve nullement que M. Pauthier ait eu raison de traduire « *Meng-tseu en reçut la succession des disciples de Tseu-sse*[1] », alors que, de l'aveu même de M. Specht, la traduction littérale eût été tout simplement : « *Meng-tseu* » *a étudié dans l'école de Tseu-sse* ». Cela ne prouve pas davantage que M. St. Julien ait commis personnellement un anachronisme, en se bornant à traduire l'opinion d'un auteur chinois, fût-elle erronée. Les remarques de James Legge « *though many have affirmed that he sat as a pupil at the feet of Tsze-sze, etc., etc.* » montrent précisément que la question est controversée; c'est tout ce qu'il s'agissait d'établir, et quelque préparé que je sois en ce moment à la découverte des interprétations les plus ingénieuses, je n'imagine pas, je l'avoue, comment le mot THOUGH qu'on vient de lire, même en petites capitales, peut renfermer quelque chose de désagréable pour M. Julien.

Quant aux observations de M. Specht au sujet de mes critiques sur ce passage de la traduction de M. Pauthier « *Touh-poh* (*descendant des anciens tartares Toung-* » *hou*) *s'éleva à Sohmo* (*province du Chan-si*) », observations qui commencent par les mots *En deuxième lieu* et se terminent par une note en bas de page, elles m'obligent à réclamer pour moi-même le bénéfice du principe des citations intégrales, devant lequel je me suis incliné.

Indépendamment de l'erreur d'avoir cru que Touh-po (To-pa) fût un nom d'homme, j'ai critiqué deux choses dans ce passage si court : 1° l'emploi du terme s'*éleva*, qui me paraît peu intelligible et rendant mal le sens du caractère *Ki*

1. M. Pauthier entend parler de la doctrine de Confucius.

(Basile 10, 562); 2° le fait de prendre le *So-mo*, ou désert du Nord, pour une localité de la province du Chan-si. M. Specht passe sous silence toute la partie de mes critiques relative au second point et cite néanmoins le préambule de mes conclusions, de telle sorte que je semble avoir accordé au premier point une importance exagérée. On me permettra, je l'espère, de restituer mon propre texte. Voici les lignes insérées dans ma brochure, entre la discussion sur le mot *Ki* et la citation russe *Vosnik v' Cha-mo, amenée comme on le verra ci-après* :

« Les Chinois nommaient *désert du Nord* (So-mo) les pays situés au N.-O. du » Chan-si, au delà de la grande muraille, et au N.-E. du désert de *Ko-bi* ou » *Cha-mo*. Quelquefois même ils ne distinguaient pas entre ces deux régions et » désignaient sous le nom de *So-fang* (territoires du Nord) le pays occupé par » les Ortous. *So*, c'est le Nord; *Mo*, c'est le désert. *Cha-mo*, c'est le désert de » Sables. En parlant du *So-mo*, le poème de Sue-fou dit : sur les fleuves et sur » les mers, il s'élève des nuages; au *So-mo*, c'est le sable qui vole. De son côté, » le *Tong-kien-kang-mou* dit formellement (*Kuen*, 17; fol. 50) que les tartares » *So-teou* ou *To-pa* (*Touh-poh* selon l'orthographe de M. Pauthier) s'étaient » établis *au nord du Mo*, c'est-à-dire dans le *Mo* septentrional ou *So-mo*, et le » moine H. Bitchourin a traduit que les tartares *To-pa* étaient originaires du » Cha-mo (*Vosnik v' Chamo*). »

Ces considérations étant complètement écartées, M. Specht suppose que j'ai invoqué ici l'autorité du moine Bitchourin, à propos du sens à donner au caractère *Ki* dont il a été parlé plus haut.

C'est à mon tour, je crois, à me dispenser de tout commentaire, en me reposant sur la bonne foi du lecteur [1].

D'HERVEY DE S[t]-DENYS.

26 février 1874.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 13 *mars* 1874.[2]

M. V. Duruy commence la lecture d'une étude sur le règne d'Hadrien, extraite

---

1. Si c'est faire une paraphrase que de chercher à préciser la valeur d'une expression employée par un auteur étranger, en usant d'un terme qui ne figure pas parmi les synonymes indiqués dans les dictionnaires, M. Specht aurait dû s'abstenir d'écrire à propos du mot russe *vosnik* « ce mot signifie précisément *s'éleva*, se manifesta, parut » on comprend aisément que l'expression *s'éleva* soit bonne à insérer (surtout en premier lieu), quand il s'agit de justifier un traducteur qui s'en est servi; mais si l'on veut bien ouvrir le dict. russe-français de Reiff, le plus renommé je crois (Carlsruhe, 1861; p. 77), on verra que le verbe *vosniknut* est rendu par les mots français « *paraître, commencer à paraître; se manifester, éclater* » sans qu'il soit fait mention du mot *s'élever*. Je ne songeais point, du reste, à faire ici une traduction littérale, car le mot *vosnik* est au singulier, la version du moine Bitchourin portant textuellement que « la famille des To-pa était sortie » du *Cha-mo* (ou si l'on aime mieux : commença à paraître dans le *Cha-mo*) » exactement comme a traduit M. Julien, le *So-mo* et le *Cha-mo* ne faisant qu'un aux yeux du célèbre sinologue russe, qui avait passé la moitié de sa vie à Pé-king.

2. *Supplément au compte-rendu de la séance du 6 mars.*

M. D'Avezac présente de la part de l'auteur, M. Gabriel Gravier, secrétaire de la

d'un volume qu'il doit publier prochainement. Il commence par tracer un tableau de la jeunesse d'Hadrien; il montre son éducation soignée, le goût qu'il fit voir pour toutes sortes d'études, puis sa carrière de soldat, les talents militaires par lesquels il s'éleva de grade en grade et de dignité en dignité jusqu'au consulat, et gagna la faveur de Trajan, qui le maria à sa petite nièce, et l'adopta avant de mourir. M. Duruy expose ensuite la politique d'Hadrien et le caractère de son règne : au dedans, ses ménagements pour le Sénat, ses égards personnels pour les sénateurs, le soin qu'il prit d'assister à toutes les séances du Sénat, de lui renvoyer toutes les affaires importantes, de défendre qu'on en appelât de ses sentences à l'empereur. Cette conduite lui valut la reconnaissance des sénateurs qui se manifesta notamment lors du complot formé contre Hadrien en l'an 119. M. Duruy voit dans ce complot une réaction militaire contre l'esprit pacifique du nouveau règne; il fait le portrait des principaux chefs qui le dirigèrent. Le complot ayant été découvert pendant que l'empereur était retenu sur le Danube, le Sénat jugea les conjurés, les condamna à mort et les fit immédiatement exécuter. Hadrien regretta cette précipitation, et dit que si on l'avait consulté sur le sort des conjurés il leur aurait au moins fait grâce de la vie. M. Duruy ne pense pas qu'il faille voir là seulement un moyen facile de paraître généreux une fois qu'il était débarrassé de ses ennemis : le reste de son règne, dit-il, montre qu'il n'avait pas le goût du sang. Mais depuis lors il évita de résider à Rome; son règne n'est qu'un perpétuel voyage à travers l'empire : il en visitait les diverses provinces et voulait voir de près comment les fonctionnaires les gouvernaient. — M. Duruy expose ensuite la politique d'Hadrien au dehors, dans les rapports de l'empire avec les barbares. Le principe de cette politique, toute pacifique, fut le régime *subsidiaire,* que les autres empereurs n'avaient employé qu'accidentellement. Il pensionna les rois ou se les attacha par des présents ou des bienfaits. Au delà de la mer Noire six rois tenaient leur pouvoir de lui. Cette politique, qui a été de nos jours, dit M. Duruy, celle des Américains, des Anglais et des Russes, fut plus tard fatale à l'empire, mais alors elle était sans danger, car derrière la modération de l'empereur était la force : il maintenait la paix sans craindre la guerre.

---

société rouennaise des bibliophiles, les ouvrages suivants : 1° *Découvertes et établissements de Cavélier de la Salle, de Rouen, dans l'Amérique du Nord (Lacs Ontario, Érié, Huron, Michigan, vallées de l'Ontario et du Mississipi, et Texas),* 1870; 2° *Cavélier de la Salle, de Rouen,* 1871, ouvrage destiné à former le complément du précédent; 3° *Relation d'un voyage des religieuses ursulines de Rouen à la Nlle Orléans* (contenue dans une série de lettres publiées à Rouen en 1728) réimprimée par M. Gravier, avec une introduction étendue intitulée *Les Normands sur le Mississipi,* datée de 1872, qui rattache à l'entreprise de La Salle les faits ultérieurs de la colonisation française de la Louisiane; 4° *Découverte de l'Amérique par les Normands au Xe siècle,* achevé d'imprimer le 15 janvier 1874. — M. de Longpérier présente de la part de M. Fr. Lenormant un livre intitulé *La magie chez les Chaldéens et les origines accadiennes,* et de la part de M. Léon d'Hervey un fascicule de sa traduction de l'Ethnographie des peuples étrangers de Ma-touan-lin, relatif au Japon, et le 2e fascicule du *Si-siang-ki,* ou l'histoire du pavillon d'occident, comédie chinoise en 16 actes traduite par M. Stanislas Julien, dont M. d'Hervey continue la publication, interrompue par la mort de M. Julien, d'après le ms. laissé par celui-ci.

M. Robiou lit la fin de son mémoire sur Apollon dans la doctrine des mystères. Cette dernière partie est consacrée aux monuments relatifs au rôle moral d'Apollon sur la terre. Sans vouloir reprendre ici dans son ensemble le rôle terrestre d'Apollon. M. Robiou fait observer que ce dieu est partout reconnu comme dieu de la lustration, de l'expiation rituelle des souillures morales, et il s'arrête, à cette occasion, sur un travail de M. Bötticher concernant les trois voyages d'Oreste à Delphes, représentés sur une série de monuments céramographiques. Il en rapproche d'autres représentations appartenant aussi à l'Orestéide, et de ces faits universellement admis dans la tradition mythologique, il conclut que l'une des attributions d'Apollon dans les croyances publiques se trouve en corrélation logique et manifeste avec celle que des monuments du culte secret attribuent, selon lui, au même dieu.

Parmi les ouvrages envoyés à l'académie, on remarque un grand nombre de publications relatives à l'histoire des Pays Bas autrichiens, offertes à l'académie par M. Gachard. — M. Ravaisson offre une brochure publiée par lui sous ce titre : *Un musée à créer*. C'est un musée de plâtres qu'il propose d'instituer. — M. Naudet présente de la part de l'auteur, M. Chabouillet, une brochure intitulée : *Recherches sur les origines du cabinet des médailles;* il signale dans cet ouvrage des recherches intéressantes : il analyse celles par lesquelles l'auteur est parvenu à établir les principaux points de la biographie de Bénigne Bruno ou Bruneau, abbé de S. Cyprien, premier conservateur du cabinet des médailles, sous Louis XIV. — M. de Longpérier présente de la part de M. Alexandre Bertrand un volume intitulé *Les tumulus gaulois de la commune de Magny-Lambert* (*Côte d'Or*). — M. P. Paris offre de la part de M. Tamizey de Larroque un recueil de lettres inédites de J. Guez de Balzac, publiées d'après un ms. de la bibliothèque nationale.

M. Michel Bréal commence la lecture d'un mémoire sur les *tables eugubines*. — Les tables de bronze connues sous le nom de *tables eugubines* ont été découvertes en 1444 à Gubbio, ville des anciens états de l'Eglise. Selon un écrivain du 17e s., Antonio Concioli, qui donne à ce sujet des détails extrêmement précis, elles étaient primitivement au nombre de 9 : deux furent transportées en 1540 à l'Arsenal de Venise où leur trace s'est perdue. Peut-être ces deux tables existent-elles encore dans quelques palais de Venise : il serait digne du gouvernement italien, dit M. Bréal, d'ordonner à ce sujet des recherches. Le texte des 7 autres fut publié pour la première fois par Philippe Buonarotti, dans l'ouvrage de Dempster : *De Etruria regali* (1723). Le déchiffrement n'a vraiment commencé qu'en ce siècle : il est dû surtout à Aufrecht et Kirchhoff, dans leur beau livre : *Die umbrischen Sprachdenkmäler* (1849-51). Cependant beaucoup d'obscurités restent encore à dissiper. M. Bréal se propose d'entretenir l'académie de certaines particularités de la grammaire et du vocabulaire qui n'ont pas encore été élucidées ou qui demandent des rectifications. — Les tables eugubines sont les actes, rédigés en langue ombrienne, d'une corporation de prêtres qui avait son siége à Iguvium et dont l'autorité paraît s'être étendue sur un assez vaste rayon à

l'entour. L'intérêt archéologique qui s'attache au déchiffrement de ce rituel n'est pas moins grand que l'intérêt grammatical.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 7 mars 1874.

M. Nicole, répétiteur à l'École pratique des Hautes-Études, est admis comme membre de la Société. — M. G. Paris revient sur la théorie des changements que subit en vieux français *a* latin accentué dans les mots comme *carum, chier, canem chien, parem per, panem pain*. Il repousse la chronologie présentée par M. L. Havet dans la séance précédente, et que résume le tableau suivant :

	ca	*par*	*pan*
1re époque.	*kie*	*par*	*pan*
2e époque.	*kie*	*par*	*pain*
3e époque.	*kie*	*per*	*pain*

M. P. reproche à cette chronologie de faire du changement de *a* en *e* dans *per* et du changement de *a* en *ie* dans *chier* deux phénomènes tout à fait indépendants. Il propose à son tour une chronologie :

	can	*car*	*par*	*pan*
1re époque.	**kjan*	**kjar*	*par*	*pan*
2e époque.	**kjan*	**kjar*	*par*	*pajn*
3e époque.	*kjen*	*kjer*	*per*	*pajn*

Le *j* qui précède *a* dans **kjan* empêcherait un autre *j* de se développer après cet *a* comme après celui de *pan*. — M. L. Havet défend sa théorie : il nie l'existence des formes théoriques **kjan *kjar*, ainsi que l'influence attribuée par M. Paris au *j* de ces formes hypothétiques. Il pense que, si le changement de *a* en *e* dans **kjen *kjer* et dans *per* s'était fait d'une façon identique, les *e* ainsi produits assonneraient ensemble, ce qui n'a pas lieu. — M. Chodzko fait une communication sur le mythe des heures. — M. J. Darmesteter présente diverses étymologies zendes et ombriennes. — M. de Charencey fait une communication sur les Celtes dans Homère. — M. Sayous rappelle les tentatives faites pour expliquer le mot français *carabine*, et signale l'opinion de Hammer qui le rapproche de *Karavinas*, nom d'un peuple mongol. — M. L. Havet donne une étymologie du pronom sanskrit *asau*.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Archivio glottologico italiano diretto da ASCOLI, vol. I (Roma, Torino, Firenze, Lœscher). — BEHEIM-SCHWARZBACH, Hohenzollernsche Colonisation (Leipsig, Duncker u. Humblot). — CARSTAIRS DOUGLAS, Chinese-english Dictionary of the vernacular or spoken language of the Amoy (London, Trübner). — DE ROJAS, la Célestine, trad. p. GERMOND DE LAVIGNE, nouv. éd. (Paris, Lemerre). — ETHÉ, Julius Grosse als epischer Dichter (Berlin, Lipperheide).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — 28 Mars — 1874

41. — A. C. Burnell. **The Vamçabrâhmana** (being the eighth brâhma*n*a) of the Sâma Veda, edited together with the Commentary of Sâya*n*a, a Preface and Index of words. Mangalore. 1873. In-8°, xliij, 12, xij p. 2 pl. lithogr.

Ce compte-rendu du *Vamçabrâhmana* de M. Burnell aurait dû, à la rigueur, précéder celui de son *Devatâdhyâya*. Mais l'ordre dans lequel nous parviennent les œuvres qui s'impriment dans l'Inde n'est pas toujours celui de leur publication. Les monographies de M. B. en particulier sont peu répandues et difficiles à avoir. Par un excès de modestie l'auteur ne les publie qu'à un nombre très-limité d'exemplaires : le *Vamçabrâhmana* à 100, le *Devatâdhyâya* à 60 seulement [1]. Et pourtant ces petits écrits mériteraient d'être mieux connus. Ils comptent certainement parmi ce que les études indiennes ont produit dans ces derniers temps de plus achevé. Non-seulement ils enrichissent notre connaissance d'un bon nombre de faits nouveaux, mais par la variété et par l'importance des questions que l'auteur y discute, ils ont encore une valeur très-grande et hors de toute proportion avec l'exiguïté de leur volume, pour l'ensemble de la critique védique.

Je me suis assez étendu, à propos du *Sâmavidhâna* et du *Devatâdhyâya* [2], sur les caractères généraux de ces petits brâhma*n*as du Sâmaveda, pour n'avoir point à y revenir ici. Le *Vamçabrâhmana* rentre absolument dans la même catégorie. Il se peut que ce soit en effet un vieux débris de quelque brâhma*n*a authentique ; mais rien ne nous le garantit. Isolé comme nous l'avons, et réduit à ses proportions actuelles, il est sans analogue connu dans la vieille littérature. Il consiste en deux séries de noms propres qui, à partir du 28ᵉ terme de l'une et du 13ᵉ de l'autre, se confondent en une seule, et qui sont censées représenter la succession des *âcâryas* ou docteurs du Sâmaveda. L'ordre est ascendant, du disciple au maître, et aboutit en pleine mythologie, par une série de noms divins, à Brahmâ Svayambhû. Par contre, le corps des listes ne ressemble

1. Il en est de même d'une notice très-intéressante : *On some pahlavî inscriptions in South India*, que M. B. vient de faire imprimer à 50 exemplaires « for private distribution ». Il ressort de ce savant travail un fait complètement méconnu jusqu'ici, à savoir que les communautés chrétiennes du Dékhan ne doivent pas leur naissance à des missions syriennes et nestoriennes, mais sont d'origine persane et probablement manichéenne.

2. *Revue critique* du 1ᵉʳ nov. 1873 et du 21 mars 1874.

nullement à une compilation arbitraire. Les noms y portent bien l'empreinte des bonnes époques védiques : ceux plus particulièrement propres à l'âge des *Sûtras* y sont peu ou point représentés, et le répertoire se distingue ainsi avantageusement du petit *vamça* placé à la fin du *Sâmavidhâna* et même des listes semblables qui se trouvent dans la *Brihadâranyaka-Upanishad*, et dont la physionomie est bien moins archaïque. Cela n'empêche pas le *Vamçabrâhmana* d'être un document singulièrement embarrassant. Nous ne pouvons pas le rejeter, parce que rien ne nous autorise à le déclarer apocryphe ; nous ne pouvons pas non plus l'adopter, parce que nous ne savons pas comment l'interpréter. Il est à peu près impossible d'admettre, comme il fait, un enseignement centralisé qui aurait transmis le Sâmaveda comme un tout à travers 60 générations. D'autre part, il ne semble pas non plus que nous ayons là une liste ne comprenant que les docteurs d'une ou de deux *Çâkhâs* particulières de ce Véda ; car il s'y trouve des noms appartenant à diverses Çâkhâs et même à des Çâkhâs de Vedas différents. La série, selon la remarque de M. B., paraît tout à fait indépendante de cette théorie des Çâkhâs telle que nous la trouvons, par exemple, dans le *Caranavyûha*. Dans l'état présent de nos connaissances, c'est donc une énigme dont nous n'avons pas la clef ou, si on aime mieux, une clef dont nous ne savons pas l'usage. Le texte du *Vamçabrâhmana* avait été publié du reste depuis longtemps par M. Weber dans les *Indische Studien*, IV. M. B. a donné en plus un certain nombre de leçons nouvelles, ainsi que le commentaire de Sâyana. Mais ce n'est évidemment pas là qu'il faut chercher l'intérêt de sa publication. La véritable œuvre ici est la Préface.

Celle-ci se distingue en effet par une trouvaille que M. Weber, dans un article du *Leipziger Centralblatt*, n'a pas hésité à déclarer la découverte la plus importante faite en ces derniers temps sur le champ de la littérature védique. En essayant de reconstituer la biographie du grand commentateur Sâyana, M. B. a démontré par des arguments qui ne laissent guère de prise au doute, que Sâyana n'a pas été, comme on l'a cru jusqu'ici, le protégé et le frère cadet de Mâdhava, mais que ces deux noms ne désignent en réalité qu'une seule et même personne. Sâyana est un pur mot dravidien signifiant « mortel ». C'est un de ces noms à qui on attribue une vertu propitiatoire et que des parents, après la perte successive de plusieurs enfants, donnent à un nouveau-né afin d'écarter de lui le mauvais sort. De plus la terminaison *ana*, ou plutôt *anna*, signifie « frère aîné ». Pour l'une et l'autre raison Sâyana, s'il s'est connu des frères, n'a pu être que le plus âgé. Quand donc il se qualifie lui-même de Mâdhava, de frère cadet ou de *bhoganâtha* de Mâdhava (c'est-à-dire cette portion de Mâdhava-Vishnu qui perçoit et jouit, celui en qui Mâdhava, l'âme universelle, s'est individualisé), quand il met ses œuvres sous le nom de Mâdhava, ce sont là autant d'expressions allégoriques empruntées à la mystique du Vedânta, et par lesquelles il affirme sa parfaite dévotion à l'être suprême et son identité essentielle avec la seule existence réelle, le premier principe de toutes choses.

Ainsi s'explique la perpétuelle confusion de ces deux noms à propos des mêmes ouvrages, ainsi que l'attribution flottante du surnom de *Vidyâranya* appliqué

tantôt à l'un, tantôt à l'autre, quelquefois à un 3[e] personnage, leur maître commun. Sâyana serait donc des noms du commentateur, celui qu'il reçut en naissant ; Vidyâranya serait son surnom littéraire et scientifique et Mâdhava quelque chose comme son nom de religion. Sa longue carrière s'étend de 1295 à 1386. Sa famille, originaire des bords de la Krishnâ, fut obligée de fuir devant l'invasion musulmane et vint s'établir à Vidyânagara, où s'organisait alors un dernier centre de résistance à la conquête étrangère. Son père, dont le vrai nom a peut-être été *Venkatâcârya*, paraît avoir exercé une influence considérable sur la formation du nouvel état, et toute son œuvre à lui-même est au moins autant nationale que théologique. C'est dans le *matha* ou monastère de Çringeri qu'il gouverna pendant 55 ans en qualité de *jagatguru* ou de chef suprême de la secte vedantiste des *Smâritas*, qu'il composa ses nombreux ouvrages destinés à former une sorte d'encyclopédie scientifique, religieuse et patriotique, vain mais touchant effort de la pensée de l'Inde essayant de se retremper à ses sources et se repliant sur elle-même pour ne pas périr.

M. B. a essayé de dresser une liste de ces ouvrages ; il en fixe le nombre à 29 (depuis il l'a porté à 31, *Devatâdhy. Préf.* p. x), et il estime qu'ils sont tous l'œuvre personnelle de Sâyana. Il n'y a en effet rien d'impossible à cela. Les détails qu'il donne sur les procédés de Sâyana, sur sa manière servile et toute mécanique de faire usage des travaux de ses devanciers, sur ce que, d'après nos idées, il faudrait appeler ses plagiats, expliquent fort bien les contradictions, les différences de méthode et de style qu'on a signalées depuis longtemps dans ces ouvrages, et qui avaient décidé la plupart des critiques à y voir le résultat d'un vaste travail collectif dont Sâyana (ou Mâdhava) n'aurait eu que la direction. Mais il faut avouer que la masse de l'œuvre n'en est pas moins très-forte pour un seul homme et que la principale raison de M. B. n'est peut-être pas bien décisive. D'après lui, Sâyana, en sa qualité de *jagatguru* ou de « précepteur du monde », était une autorité infaillible qui ne pouvait recevoir d'avis ni d'aide de personne. En théorie peut-être bien ; mais en pratique les infaillibles de ce monde ont leurs collaborateurs tout comme les autres. Peut-être même sont-ils ceux qui en ont le plus. En tous les cas, le mouvement d'études provoqué à Çringeri par Sâyana ne paraît pas lui avoir survécu longtemps. M. B. ne trouve guère que 2 ou 3 ouvrages à mettre au compte de ses disciples (*Devatâdhy. Préf.* p. x).

M. B. est parvenu ainsi non-seulement à reconstruire à grands traits la biographie de Sâyana, mais encore à replacer dans son vrai milieu et à faire revivre, pour ainsi dire, devant nous cette grande figure si longtemps effacée. Il y a réussi grâce à une connaissance intime de l'Inde prise sur les lieux et pas seulement dans les livres, grâce aussi à des documents nouveaux qu'il a eus à sa disposition, mais grâce surtout à la sagacité avec laquelle il a su interpréter les documents déjà connus. Les matériaux pour une vie de Sâyana ne manquaient pas en effet, et l'occasion de l'écrire s'était offerte plus d'une fois dans les discussions assez vives dont ses commentaires ont été l'objet. Mais pour cela il

fallait d'abord lui rendre une personnalité en le débarrassant du Sosie incommode qui se retrouvait partout à ses côtés. C'est le nœud qu'il a été donné à M. B. de trancher par une de ces bonnes fortunes qui n'arrivent, du reste, qu'à ceux qui les méritent.

En passant en revue les ouvrages de Sâyana, M. B. a été naturellement amené à se prononcer sur le degré d'autorité qu'il convient de leur accorder. Ses observations montrent une fois de plus combien la part vraiment traditionnelle y est faible et combien avaient raison ceux qui soutenaient que Sâyana était réduit somme toute aux ressources de l'interprétation conjecturale ou de la littérature écrite et qu'en fait d'œuvres vraiment anciennes, il n'en possédait guère plus que nous. La littérature védique a été longtemps une tradition vivante et, à quelques égards, pour la conservation des textes essentiels, elle a fait preuve d'une merveilleuse ténacité. Pour le reste elle a dû partager le sort de toute tradition qui est de ne point se survivre. Or, à l'époque de Sayana, cette littérature prise en masse avait déjà subi au moins deux éclipses et autant de renaissances, et cela chaque fois dans des conditions bien différentes. Le procès peut donc être regardé comme jugé au fond et, comme s'exprime M. B., il faut avouer « que les partisans de l'école allemande sont historiquement dans le vrai. » Peut-être eût-il mieux valu dire « les partisans de l'école européenne. » L'expression ferait croire, en effet, qu'il y a sous ce rapport une école anglaise, française, danoise à opposer à une école allemande, ce qui n'est pas. Sans doute la science allemande a plus fait sur ce champ que celle de toutes les autres nations prises ensemble ; mais elle n'a pas été la seule à revendiquer les droits de la critique. Le champion le plus obstiné des commentateurs indiens a été un Allemand. A cela près, nous ne pouvons que souscrire aux conclusions de M. B. A vrai dire les études védiques n'ont plus rien à redouter d'une soumission aveugle à l'exégèse indigène. C'est du côté opposé qu'elles risquent plutôt d'être compromises. Il semble parfois que le Rigveda ne soit qu'un champ ouvert à l'expérimentation philologique et que, du moment qu'on s'est armé de quelques lexiques et de quelques grammaires, sans autre préparation, il soit permis de l'interpréter à priori, comme on ferait d'un livre tombé du ciel. Ce sont là des procédés dont l'usage n'est rien moins que rare et dont on trouverait des exemples même dans les rangs de la « german school. »

Il est à regretter que la maison Trübner ait mis au prix de 10 1/2 sh. le *Vamçabrâhmana* qui n'en coûte que 5 à Mangalore.

A. Barth.

---

42. — **Hoch- und niederdeutsches Wœrterbuch der mittleren und neueren Zeit,** zur Ergænzung der vorhændenen Wœrterbücher, insbesondere des der Brüder Grimm. In zwei Bænden. Von Lorenz Diefenbach und Ernst Wülcker. Erste Lieferung. Frankfurt a. M., Winter, 1874, xj-143 p. — Prix : 3 fr. 25.

Ce dictionnaire est essentiellement, comme son titre l'indique, un supplément au Dictionnaire des Grimm, et, presque au même degré, au Dictionnaire de

Benecke-Müller-Zarncke du moyen-haut-allemand. M. Diefenbach, qui en a conçu le plan, a surtout puisé dans la partie allemande des glossaires latins-allemands qu'il a publiés; la richesse de cette mine dépasse tout ce qu'on pouvait en attendre. L'ouvrage est rédigé par lui, avec quelques additions de son collaborateur, pour les trois premières lettres; à partir du D, c'est M. Wülcker qui prendra la rédaction. Il est inutile de recommander un travail de ce genre, signé du nom de M. Diefenbach, l'homme qui a le mieux mérité de la lexicographie du moyen-âge : c'est le complément indispensable de tout dictionnaire allemand pour qui veut étudier la langue dans son développement historique. M. D. a employé ici, comme dans ses publications précédentes, un système de signes et d'abréviations fort ingénieux, un peu compliqué, mais dans lequel on se reconnaît sans beaucoup de peine après un peu d'usage, et qui économise une place considérable. Ce système mérite l'approbation pour des ouvrages de ce genre, que des explications données en langage ordinaire grossiraient énormément et inutilement. Bien loin de faire ressortir le travail et la critique de l'auteur, il les cache plutôt; mais un lecteur attentif ne tarde pas à s'apercevoir de tout ce que ces colonnes menues, hérissées de sigles et de signes mathématiques, cachent de véritable et substantielle érudition.

---

43. — **Innocent III.** — Le Siècle Apostolique. — Constantin. Par le comte A. DE GASPARIN. 2e éd. Paris, Michel Lévy. 1873. 1 vol. in-12, 420 p. — Prix : 3 f. 50.

Ce volume n'est que la réédition des conférences déjà anciennes de M. de Gasparin. Il avait voulu esquisser à grands traits le développement de la théocratie catholique. Une première partie traite du Siècle apostolique, des Apôtres et des Pères; la seconde de Constantin, la troisième de l'œuvre d'Innocent III considérée comme le point central, l'apogée du catholicisme au moyen-âge. Ces larges esquisses ne contiennent naturellement que les faits les plus connus, et ne se font pas remarquer par des vues bien originales. L'idée fondamentale du livre, que je n'ai garde de discuter ici, est que le catholicisme est une déviation du principe chrétien et un retour au paganisme. M. de Gasparin était un protestant fervent, et malgré ses efforts pour rester impartial, ses jugements sont souvent empreints de parti pris et de fanatisme. Il n'était pas sans talent comme écrivain; son livre, animé par la chaleur de ses convictions, se lit avec plus de plaisir encore que de profit.

---

44. — **Chartes françaises de Lorraine et de Metz.** Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique, par M. BONNARDOT, archiviste-paléographe. Paris, Durand et Pedone-Lauriel. 1873. In-8°, 47 p. (Extrait des Archives des Missions scientifiques et littéraires, 3e série, t. I.)

M. Bonnardot rend compte dans ce rapport au ministre de l'Instruction publique de la mission dont il a été chargé en 1872, et qui avait pour but « de rechercher dans les dépôts publics de Lorraine, les chartes et autres docu-

ments authentiques écrits en français pendant la première période du moyen âge » (p. 3). M. B. a concentré ses recherches sur le pays messin, où le dialecte lorrain a eu un caractère plus accentué, et la vie municipale un développement plus complet que partout ailleurs. Il a recueilli à Metz, à Toul et à Paris (Bibl. nationale, coll. de Lorraine) « un *corpus* général des principales pièces relatives à l'histoire, aux institutions sociales et politiques, aux mœurs et à la langue de Metz et du pays messin. » — Cette collection, qui sera publiée dans le Recueil des Documents inédits relatifs à l'Histoire de France, a un double intérêt. Aux historiens elle présentera le tableau de la vie intérieure d'une cité libre, d'une république aristocratique, commerçante et belliqueuse, émule des communes flamandes et des républiques italiennes ; en même temps elle offrira aux linguistes un choix abondant de formes dialectales et d'expressions spéciales, dont la détermination ne sera peut-être pas sans quelque utilité pour l'étude de notre ancienne langue (p. 4). M. B. expose quel a été le plan de ses recherches et le succès dont elles ont été couronnées, malgré les difficultés causées par la situation spéciale où se trouvait encore toute la Lorraine au moment où elles ont été faites. A Nancy et à Epinal, M. B. n'a pas trouvé de pièces d'origine minime, mais des documents importants qui, placés à la suite des chartes de Metz, fourniront une série complète des plus anciens titres écrits en langue française et lorraine. Il n'a pu avoir accès aux collections publiques de Verdun, mais cette lacune est comblée par des documents communiqués par M. P. Meyer et par des originaux de la collection de Lorraine. Tout en travaillant à son recueil de chartes messines, M. B. a recueilli ou étudié des textes très-importants pour l'histoire de notre langue, et dont il compte faire l'objet de travaux particuliers. Il signale entr'autres la traduction française d'un dialogue latin *Anime conquerentis et Rationis consolantis* dans un ms. du XIIe s. ; le registre-censier de l'abbaye de Ste-Marie de Metz (1331-1350), la traduction d'une somme *de Virtutibus et Vitiis*, du XIVe s. ; enfin des fragments d'un chansonnier, du *Livre de Sydrac* et de la chanson de *Girbert de Metz*. Ce dernier fragment est publié par M. B. dans l'appendice de son rapport (n° X), ainsi que des notices sur les deux fragments précédents (n° IX et X) et des extraits des deux traductions mentionnées plus haut (n°s VI et VIII). L'appendice contient en outre quelques-unes des chartes recueillies par M. B., qui permettent d'apprécier la valeur de sa collection, et la compétence qu'il apportera à son rôle d'éditeur.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt spécial et douloureux qu'offre aujourd'hui ce recueil des chartes françaises de Metz, de celles de nos villes où le français a été le plus anciennement adopté comme langue officielle. M. B. a touché ce point avec discrétion ; il a montré par l'expression simple et émue de ses sentiments que le patriotisme le plus profond et le plus vif peut s'allier à l'impartialité scientifique la plus sévère.

G. M.

45 — **Chambre des comptes de Paris.** Pièces justificatives pour servir à l'histoire des Premiers Présidents (1506-1791) publ. par A.-M. DE BOISLISLE sous les auspices de M. le marquis de Nicolay. Nogent-le-Rotrou, impr. Gouverneur. 1873. In-4°, cxlij-789 p.

Le titre du recueil publié par M. de B. ne donne pas une idée très-juste du caractère des documents qui le composent. Ces documents ne sont pas, comme on pourrait le croire, des actes d'intérêt privé, des titres de famille, mais des matériaux pour l'histoire de la Chambre des comptes pendant les trois derniers siècles; beaucoup même ont une portée plus étendue et jettent des lumières nouvelles sur l'histoire générale.

Le recueil compte 973 pièces, y compris les additions, et occupe 767 pages imprimées en caractères elzéviriens. C'est dire que nous ne l'avons pas lu depuis la première ligne jusqu'à la dernière, mais nous en connaissons assez pour avoir une opinion sur l'intérêt des pièces dont il est formé et sur le soin que l'éditeur a apporté à sa tâche.

Presque toutes ces pièces étaient inédites et un grand nombre d'entre elles n'était même pas accessible au public. Il faut donc commencer par remercier M. le marquis de Nicolay, d'abord d'avoir ouvert à M. de B. les archives des Premiers Présidents de la Chambre des comptes, ensuite d'avoir fait les frais d'une aussi belle publication.

Le choix que M. de B. a fait dans ces archives, ainsi que dans les collections des Archives nationales, a été très-intelligent, et il n'est peut-être pas une pièce de son recueil qui ne fût digne d'être publiée. Les documents les plus nombreux et les plus intéressants sont peut-être ceux qui concernent les rapports du Roi et de la Chambre : ce sont ces comptes-rendus des audiences royales, qui nous font connaître les remontrances, et mettent le Roi en scène en reproduisant fidèlement ses paroles, ces *créances* en vertu desquelles un personnage quelconque vient exprimer à la compagnie les ordres de S. M.; ces *lettres de cachet* auxquelles la Chambre déférait presque toujours pour éviter une lettre de jussion ou un lit de justice. Les remontrances nous montrent la Chambre tantôt luttant pour l'intérêt public, tantôt défendant la cause de la routine et de l'intolérance. D'une part, elle refuse de recevoir comme président un comptable dont les comptes ne sont pas corrigés (n° 340) ou d'enregistrer des créations d'offices qui constituent de véritables emprunts à un taux usuraire (*passim*); de l'autre elle présente des remontrances sur l'édit de Moulins (n° 114) et l'édit de Nantes (n° 313).

Les conflits avec les autres cours souveraines tiennent moins de place dans le recueil que les rapports avec la royauté. Le Parlement ne se contentait pas d'être la première cour souveraine du royaume et, comme telle, de prendre la droite dans les cérémonies; il prétendait, en fait de juridiction, réduire la Chambre à la *ligne de compte* et, en fait de cérémonial, empêcher les officiers de celle-ci de croiser les siens, lorsque les uns et les autres allaient prendre place dans les processions (n° 492).

Un certain nombre de pièces se rapporte au rôle politique de la Chambre. Nous citerons le compte-rendu de l'audience que ses députés reçurent d'Henri III, réfugié à Chartres après la journée des Barricades (n° 224), l'enregistrement de l'Édit d'Union (n° 228), le procès-verbal de la séance où le Premier Président accepte l'invitation de la ville aux obsèques du duc de Guise et du cardinal de Lorraine « cruellement et inhumainement meurtris et assas- » sinés » et où les crieurs de Paris viennent annoncer la cérémonie (n° 232), le procès-verbal de prestation de serment à l'Union par tous les officiers, le Premier Président en tête (n° 233), les lettres de Henri IV maintenant Jean II Nicolay dans sa charge malgré ce serment et son absence de Tours pendant que la Chambre y siégeait (n° 248), le procès-verbal de la démarche des députés de la compagnie auprès de Louis XIII et de la Reine-mère après l'assassinat de Henri IV (n° 358) et le rapport du Premier Président sur sa conférence avec Sully (n° 359), rapport qui nous montre le surintendant cherchant un appui dans la Chambre pour s'opposer aux prodigalités de la Régente, au gaspillage des finances. Pendant la Fronde, les gens des comptes ne jouèrent qu'un rôle secondaire et ne firent que suivre l'impulsion du Parlement. En cas de jonction des cours souveraines, celui-ci députait deux conseillers par chambre, tandis que les gens des comptes, comme la cour des aides, n'étaient représentés que par deux députés (n°s 526, 541). Seule de tous les corps judiciaires, la Chambre ne fut pas frappée par le ministère en 1771 et, sacrifiant ses vieilles rancunes à l'intérêt commun de la magistrature, elle chargea le Premier Président, par un arrêté énergiquement motivé, de demander au Roi le rappel du Parlement. Mais Aymard-Jean Nicolay ne put faire parvenir à S. M. ni cet arrêté, ni le mémoire qu'il avait rédigé sur le même sujet (n° 869). Les quelques pièces, dont nous donnons ici une sèche analyse, ne peuvent naturellement pas faire apprécier l'intérêt varié de ce recueil. Des citations, pour lesquelles d'ailleurs la place nous manque, n'y réussiraient guère davantage. Qu'il nous suffise d'affirmer que ceux qui s'occupent de l'histoire des trois derniers siècles, à un point de vue quelconque, tireront de ces documents des connaissances nouvelles.

L'éditeur a-t-il tout fait pour en rendre l'usage aussi facile que possible? Non sans doute. On regrette l'absence d'une table alphabétique des matières et la rareté des notes. Mais il faut dire, à la décharge de M. de B., qu'il ne dépendait évidemment pas de lui d'augmenter encore l'étendue d'une publication déjà si considérable, et que d'ailleurs la table chronologique tient lieu jusqu'à un certain point d'une table analytique, de même que les *Notes* sont suppléées dans une certaine mesure par une *Notice préliminaire*, dont il nous reste à parler.

La première partie de cette notice est consacrée aux matériaux imprimés et manuscrits de l'histoire de la Chambre des comptes. La bibliographie paraît très-complète; elle fournit sur les livres et sur les auteurs tous les renseignements désirables. Quant aux matériaux mss. l'auteur a eu le tort, selon nous, de diviser ce qu'il avait à en dire entre la première et la seconde partie et de rompre ainsi l'unité du sujet. C'est à la suite de la bibliographie qu'il traite des diverses séries

des archives de la compagnie, des collections Clément de Boissy et le Marié d'Aubigny, des archives et de la bibliothèque des Premiers Présidents, c'est là aussi qu'on devrait trouver tout ce qu'on lit dans la seconde partie sur les dépôts, sur les inventaires, sur les accroissements et les pertes des archives, sur les collections particulières formées à leurs dépens, sur leur destruction dans l'incendie de 1737, sur leur reconstitution, sur leurs vicissitudes pendant la Révolution. A part ce défaut de méthode, les pages que M. de B. a écrites sur les archives ne méritent que des éloges. Grâce à lui, le jour se fait sur le caractère, la composition, l'origine des diverses séries de registres (mémoriaux, chartes, plumitifs, journaux, arrêts et audiences, créances, cérémonial, filiation, répertoires, *advaluationes*, manuels). Il a eu le mérite de reconnaître dans le ms. lat. 12814, provenant de S.-Germain-des-Prés, un double du Mémorial ancien *Qui es in cœlis*; mais il ne nous dit pas que cette compilation, rédigée vers 1338, fournit non-seulement des leçons de nature à rectifier les transcriptions du XVIIIe siècle, mais encore des textes entièrement inédits. On lui doit aussi la découverte d'un inventaire des comptes de la Chambre depuis le XIIIe siècle jusqu'en 1327, inventaire rédigé par le « *petit clerc* » Robert Mignon et dont les éditeurs des *Historiens de France* n'ont connu et publié que la *Tabula major*. M. de B. commet sur le Parlement deux légères erreurs (p. IX). Les registres civils de la Cour ne portèrent jamais le titre de *Mémoriaux* et ce ne fut guère avant 1350, c'est-à-dire dix ans après l'époque fixée par lui, qu'elle commença à enregistrer les ordonnances d'une *façon régulière*.

Les archives de la Chambre étaient réparties entre quatre dépôts : le dépôt du greffe où se conservaient les documents qui n'intéressaient que la compagnie, le dépôt des fiefs, qui recevait les actes de foi et hommage, les aveux et dénombrements, etc., le dépôt des terriers destiné à la conservation des papiers terriers de toutes les généralités et enfin le dépôt du garde des livres, le plus considérable de tous, parce qu'on y versait tous les acquits et toutes les pièces produites par les comptables. De ces quatre dépôts un seul, celui des fiefs, fut épargné par l'incendie de 1737. Il échappa aussi aux destructions opérées par le *Bureau de comptabilité*, ainsi que les dépôts reconstitués du greffe et des terriers qui durent, comme lui, leur salut à l'intérêt qu'ils présentaient pour le Domaine. Au contraire, la plus grande partie du dépôt du garde des livres fut vendue aux enchères et au poids, après le prélèvement des parchemins qui pouvaient être utilisés pour le service de la marine et de la guerre; et l'intervention tardive de la *Commission des monuments*, puis du *Bureau de triage des titres* ne put sauver qu'un bien petit nombre de liasses et de registres. Du reste l'importance historique de ces pièces de comptabilité n'était pas plus comprise sous l'ancien régime que sous le nouveau. A deux reprises, en 1741 et en 1776, la Chambre fut autorisée par des lettres-patentes à se débarrasser des acquits inutiles au service, et les opérations de triage, interrompues la première fois grâce au chancelier d'Aguesseau, durèrent la seconde jusqu'à la Révolution. Heureusement les pièces mises au rebut ou soustraites à la suite de l'incendie,

ne sont pas toutes perdues pour l'histoire; des mains des relieurs et des papetiers elles ont passé dans celles des collectionneurs, tels que Beaumarchais et l'abbé de Gevigney, puis enfin à la Bibliothèque. La collection Beaumarchais doit à elle seule y former cinq séries considérables par le nombre et l'intérêt des pièces.

La seconde partie de la Notice traite des attributions et de l'organisation de la Chambre. L'auteur est entré dans de tels développements, il a porté tant de lumière dans les plus petits recoins de son vaste sujet, qu'on croit lire parfois une histoire complète de la Chambre, et non une simple notice destinée à faciliter l'intelligence et l'usage de documents dont le plus ancien n'est pas antérieur à 1506. Aussi est-on tenté de lui reprocher d'avoir si peu approfondi l'origine et l'organisation primitive de la Chambre[1]. Il nous appartient encore moins qu'à lui de les exposer ici. Disons seulement que les *magistri ad compotos deputati* de S. Louis formèrent sous Philippe le Bel un corps distinct par sa composition et ses attributions, presque constamment sédentaire[2], désigné par le titre de Chambre des comptes, mais qui fut longtemps encore considéré, avec le Parlement, comme faisant partie du conseil[3]. Le Parlement venait souvent siéger avec la Chambre, et à son tour elle se réunissait quelquefois à lui. Elle rédigeait les ordonnances relatives au domaine et aux finances, ainsi que des instructions pour les comptables. L'ordonnance rendue au Vivier en Brie en janvier 1320 (n. s.) lui donna une organisation complète. Elle augmenta le personnel, divisa les maîtres-clercs en auditeurs et correcteurs, créa le registre-journal ou plumitif, affecta les jeudis à l'audition des requêtes, chargea la Chambre d'enregistrer les provisions et de recevoir le serment des comptables, institua pour la révision des arrêts des commissions mixtes prises dans son sein et dans le Parlement, défendit de communiquer les pièces et de les transporter au dehors et concéda implicitement le droit de remontrances.

Il est bien difficile de résumer la seconde partie de la *notice*. Comment choisir parmi tant de faits, les uns trop importants, les autres trop piquants pour être laissés de côté? Nous demandons pardon à l'auteur de remplacer par une sèche analyse le tableau animé qu'il a tracé des attributions et de l'organisation de la Chambre.

---

1. Nous lui devons cependant la connaissance d'un texte inédit très-curieux, qui indique la composition de la Chambre, les gages et droits des officiers an XIV[e] siècle. Voy. p. lxxix, n. 6. Ce document compte *quatre* maîtres-clercs; n'est-on pas par cela seul autorisé à le considérer comme postérieur à l'ordonnance du Vivier, tandis que M. de B. le fait remonter au temps de Philippe le Bel?

2. En 1308 il va siéger à Vincennes auprès du Roi. Boutaric, *La France sous Philippe le Bel*, p. 236.

3. Entre autres preuves, nous citerons seulement cet article d'une ordonnance de 1331 sur les foires de Champagne : « Si aucun de nos officiaux faisoit aucun grief ou empes- » chement aus marchands desd. foires, nous voulons..... que quatre personnes de nostre » conseil, c'est assavoir deux personnes de nostre Parlement et deux autres personnes » des maistres de nostre Chambre des comptes..... facent sommairement et de plain » accomplissement de justice. » *Ordonn. du Louvre* II, 76.

Enregistrements. — Les actes soumis à l'enregistrement étaient d'intérêt public ou d'intérêt privé. M. de B. n'a pas fait apprécier par des exemples, comme M. de Laborde l'avait fait pour le Parlement, l'esprit qui inspirait les remontrances; il s'est contenté de renvoyer aux textes que renferme le recueil. En revanche, il a minutieusement exposé la marche suivie pour l'envoi et l'enregistrement des lettres-patentes, la rédaction et la présentation des remontrances. Il dit (p. xxv) que les cours souveraines, en s'arrogeant le droit de vérification « créèrent ce que nous appelons aujourd'hui un *système parlementaire.* » Il sait aussi bien que nous que le système parlementaire et l'opposition parlementaire sous l'ancien régime n'ont de commun que le nom. En ce qui touche l'enregistrement des actes d'intérêt privé, notons deux faits qui ne sont pas assez connus: la Chambre avait seule qualité pour enregistrer les lettres de naturalisation, et l'information de vie et mœurs qui précédait l'enregistrement des anoblissements ne pouvait être faite que par elle.

Juridiction sur les comptables. — Si l'apurement des comptes n'était pas, comme on le croit trop souvent, l'unique attribution de la Chambre, elle en était du moins la principale et la plus ancienne. M. de B. a résumé avec une grande netteté les opérations successives de la vérification, depuis la présentation jusqu'à la correction des comptes. Cette vérification ne portait pas seulement sur la comptabilité de l'État, mais aussi sur les recettes d'octrois des villes du ressort, lorsque les baux dépassaient une certaine somme. C'était par privilége que la ville de Paris ne rendait ses comptes qu'au Roi.

Juridiction domaniale. — La Chambre enregistrait les provisions des officiers comptables et ordonnateurs et leur faisait prêter serment. Elle recevait également le serment de fidélité des évêques, les actes de foi et hommage, les aveux et dénombrements des vassaux du Roi. Elle administrait le temporel de la Sainte-Chapelle, veillait à la conservation des reliques et jusqu'en 1582 resta dépositaire du trésor des Chartes. Sur chacune de ces attributions, spécialement sur les rapports de la Chambre avec la Sainte-Chapelle et sur la garde du trésor des Chartes, M. de B. donne des détails curieux et puisés aux sources.

Jurisprudence de la Chambre. — La jurisprudence d'une cour est la doctrine résultant d'un certain nombre d'arrêts conformes sur les matières de sa compétence. Ce n'est pas dans ce sens que le mot est employé ici. Sous ce titre, M. de B. examine la juridiction contentieuse de la Chambre dans son objet et dans sa procédure. Il traite des conditions requises pour la validité des arrêts, de leur publicité, de leur exécution, de leur révision, du contentieux incident à la *ligne de compte,* des poursuites contre les comptables, de la juridiction de police. Assurément ces points ne constituent ni toute la compétence ni toute la procédure de la Chambre en matière contentieuse, mais cette compétence était si contestée par le Parlement, l'exposé de cette procédure entrainerait dans de si grands détails que force était à M. de B. de ne donner qu'un aperçu de l'une et de l'autre.

Conflits avec les autres compagnies. — On s'étonne du vague avec lequel M. de

B. parle de l'origine de la Cour des Aides à propos de ses conflits avec la Chambre des comptes. Il n'est pas sans savoir qu'on rattache communément cette cour aux *superintendants généraux* institués par l'ordonnance du 28 décembre 1355 avec juridiction souveraine pour tout ce qui touchait à l'aide accordée par les États. Si l'auteur ne partage pas cette opinion, il pouvait nous faire connaître la sienne, sans entrer dans une discussion étrangère à son sujet. En effet l'origine et les attributions de la Cour des Aides sont indispensables à connaître pour distinguer la compétence respective des deux compagnies en fait de contentieux financier, et il n'y en avait peut-être pas deux autres dont les attributions prêtassent plus aux conflits.

Composition de la Chambre. — A l'origine, la Chambre se composait de ceux que le Roi y appelait, clercs et laïques, chevaliers et bourgeois. La vénalité des charges la remplit d'officiers, qui n'avaient d'autre titre que leur parenté avec les résignataires ou une quittance des parties casuelles. On passait par-dessus les conditions d'âge, de capacité, comme par-dessus les incompatibilités. Aussi la Chambre conserva toujours un renom d'ignorance dont on trouve l'écho dans Rabelais et dans l'avocat Barbier. Le Premier Président porta longtemps le titre de Président clerc, parce que la charge avait été occupée de 1343 à 1462 par des ecclésiastiques. Celle de second président ou de président lai, attachée pendant cinquante-trois ans à l'office de Grand-Bouteiller, fut supprimée, et à partir de 1553, les présidents relevèrent directement du P. P. et ne prirent rang entre eux que d'après la date de leur réception. Les conseillers-maîtres se distinguaient aussi en clercs et en lais, mais cette distinction devint toute nominale. Le personnel, accru par des créations successives et surtout par l'introduction du semestre (1552), compta à partir de 1704 deux cent quatre-vingt-quatre officiers : savoir le P. P., douze présidents, soixante-dix-huit maîtres, trente-huit correcteurs, quatre-vingt-deux auditeurs, un avocat général, un procureur général, deux greffiers en chef, un commis au Plumitif, deux commis du greffe, trois contrôleurs du greffe, un payeur des gages, un premier huissier, un contrôleur des restes, un garde des livres, vingt-neuf procureurs et trente huissiers. Le corps de la Chambre, c'est-à-dire les présidents et les maîtres, se divisait en deux bureaux, entre lesquels avait lieu un roulement mensuel. Les auditeurs étaient répartis dans sept chambres, qui furent réduites à six, puis à trois. Le Parquet se composait d'un avocat général, à qui seul il appartenait de porter la parole, d'un procureur général chargé de la rédaction, et d'un substitut.

Indépendamment des gages qui représentaient l'intérêt du prix des charges, tous ces officiers jouissaient de droits divers, dont le plus important était les épices. M. de B. ne pouvait donner le tarif des épices, parce qu'il variait avec chaque affaire, mais il a indiqué le chiffre énorme auquel elles s'élevaient pour certains comptes. La moitié revenait au rapporteur, l'autre moitié entrait dans une bourse commune, qui était partagée chaque mois entre les officiers, suivant la quotité afférente à leur charge et suivant leur assiduité aux séances. Ce qui n'était pas moins précieux que ces revenus, c'était l'exemption d'impôts et de

droits seigneuriaux, privilèges auxquels Anne d'Autriche et Mazarin ajoutèrent la noblesse.

La discipline, l'ordre des séances, le cérémonial, la vie privée des magistrats, tels sont les objets des chapitres suivants.

Construction de l'hôtel des comptes. — Les gens des comptes, établis d'abord au Temple près du Trésor royal, siégeaient dès 1300 au Palais de la Cité. Quelle partie du Palais occupaient-ils ? La phrase souvent citée de l'ordonnance de 1358 « *in Camera compotorum superius ad galathas* » indique seulement qu'ils étaient installés aux étages supérieurs. On a la preuve que Charles VI et Charles VIII élevèrent chacun un corps de logis du côté de l'hôtel du Bailliage, qui devint plus tard, comme on sait, la résidence des Premiers Présidents du Parlement. Là se bornent les renseignements recueillis par M. de B. sur le lieu des séances de la Chambre avant le XVIe siècle. Quelques plans et un certain nombre de textes lui ont permis au contraire de décrire l'hôtel que Louis XII fit construire de 1504 à 1511, d'en indiquer la distribution, la décoration et le mobilier. Il est étonnant que les archives de la Chambre ne lui aient pas fourni les moyens de se prononcer sur l'opinion qui attribue cet édifice au dominicain Véronais Fra Giocondo. Il aurait éclairci par là un point de la biographie assez obscure de cet artiste. Cette attribution n'est pas contredite du reste par ce qu'on sait déjà de lui : en effet, il était à Paris en 1504 et 1505 et il reconstruisit le pont Notre-Dame de 1507 à 1512. La Chambre des comptes fut sans doute avec le Palais un des monuments qu'il édifia pour Louis XII et auxquels Vasari fait allusion sans les nommer [1]. Le lecteur ne doit pas chercher ce bel hôtel sur la vue à vol d'oiseau que M. de B. a empruntée à l'*Itinéraire archéologique* de M. de Guilhermy et qui figure en tête de sa *Notice*. Cette vignette représente le Palais tel qu'il était avant l'incendie de 1776, mais après la destruction de l'ancien hôtel des comptes par l'incendie de 1737.

Nous avons déjà résumé les derniers chapitres, dans lesquels M. de B. a exposé le préjudice irréparable porté à l'art et à la science par ce déplorable événement, ainsi que les pertes subies par les dépôts extérieurs pendant la période révolutionnaire.

Cette analyse, trop longue et pourtant si incomplète, accompagnée d'appréciations partielles, ne suffit pas au lecteur; nous lui devons un jugement d'ensemble sur la publication entière, documents et notice. Le voici en deux mots : le recueil apporte à l'histoire des trois derniers siècles des matériaux précieux; la notice, écrite avec aisance et clarté, exempte de ces lieux-communs où se complaisent tant d'historiens, offre une lecture substantielle et attachante à la fois. On sait gré à l'auteur de nous laisser ignorer à quel parti il appartient et de n'avoir pas mis l'histoire au service d'idées et de passions contemporaines. Aussi ne fait-il que formuler d'avance le jugement de tous les lecteurs, lorsqu'il exprime l'espoir qu'on reconnaîtra dans son livre « une constante impartialité et le respect » des devoirs imposés à l'historien consciencieux. » Nous souhaitons que ce

---

1. Éd. Lemonnier IX, 159 et n. 1, 2., 160.

travail, réimprimé à part dans un format commode, fasse son chemin non-seulement parmi les savants, mais aussi parmi les gens du monde qui lisent encore.

Au point de vue matériel, le volume, sorti des presses de M. Gouverneur, se recommande aux bibliophiles par un beau papier et par ces types elzéviriens, si légers et si élégants, qui n'ont d'autre défaut que d'être un peu petits pour un in-quarto.

Gustave Fagniez.

---

46. — **L'Académie de Genève.** Esquisse d'une histoire abrégée de l'Académie fondée par Calvin en 1559, par J.-E. Cellerier, professeur d'exégèse et de critique sacrée. Genève, A. Cherbuliez et Ce. 1872. In-12, viij-200 p.

Depuis la Réformation jusqu'à nos jours, Genève a donné naissance à une foule d'hommes éminents dans les différentes branches des connaissances humaines. Quelques-unes des grandes capitales de l'Europe exceptées, il n'est pas une seule ville qui puisse, sous ce rapport, comme d'ailleurs sous bien d'autres, lui être comparée. Ce fait, qui ne saurait être contesté, est dû sans doute à bien des circonstances diverses; mais au nombre de ces causes, il faut, ce me semble, placer l'influence de l'Université que, sous le nom d'Académie [1], Calvin y fonda en 1559. L'histoire de cet établissement d'instruction publique présente par cela même un intérêt particulier, et il est à regretter que M. Cellerier se soit borné à n'en tracer qu'une esquisse, quand par l'étendue de ses connaissances, l'impartialité de son esprit, ses habitudes de critique historique et la part active qu'il avait prise à la direction et à l'administration de cette Académie, il réunissait la plupart des qualités requises pour en composer un tableau achevé. C'est par un excès de modestie et de réserve qu'il a regardé cette entreprise comme au-dessus de ses forces. Tel qu'il est, son travail n'est cependant ni sans intérêt ni sans utilité; il a, dans tous les cas, le double mérite de donner le cadre d'une histoire complète de cette école de hautes études et de faire bien saisir l'esprit qui, pendant plus de deux siècles et au milieu de circonstances politiques diverses, en a pénétré l'enseignement.

Sans négliger entièrement ce qu'il appelle les modifications extérieures par lesquelles l'Académie de Genève a passé, c'est-à-dire ce qui se rapporte à sa création, à son développement, à ses caractères généraux, à ses hommes influents, il s'attache de préférence à l'exposition des modifications intérieures qu'elle a subies, entendant par là la succession, la formation, l'enchaînement des doctrines et des méthodes, ainsi que leurs causes et leurs effets. Ce point de vue, comme il le dit lui-même, se refuse aux détails anecdotiques et biographiques, et ne permet de parler des hommes qu'à l'occasion des rapports de leur nom et de leur œuvre avec l'histoire des idées. Mais, en définitive, l'histoire des idées d'une Université est l'histoire de la vie même de cette Université; et c'est là

---

1. Ce nom fut adopté par les anciens réformés français qui le donnèrent aux grandes écoles qu'ils créèrent à Montauban, à Nimes, à Saumur, à Sedan et dans quelques autres lieux de moindre importance.

l'essentiel; tout le reste n'en est en quelque sorte qu'un ornement et qu'une illustration. D'ailleurs bien d'autres ouvrages, entre autres, pour le XVIe siècle, le XVIIe et le commencement du XVIIIe, l'histoire littéraire de Genève par Sénebier, peuvent suppléer à l'absence des détails biographiques et bibliographiques dans cette esquisse d'une histoire de l'Académie fondée par Calvin, tandis que les vues d'ensemble sur le développement des idées et des méthodes n'ont encore été exposées nulle autre part.

M. N.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 20 *mars* 1874.

Une lettre du ministre de l'instruction publique demande à l'académie de rédiger des instructions pour MM. de Sainte-Marie et Héron de Villefosse, qui viennent de recevoir chacun une mission archéologique en Tunisie pour y recueillir, le premier des inscriptions sémitiques et le second des inscriptions latines. Les instructions de M. de Ste Marie seront préparées par la commission des inscriptions sémitiques, celles de M. de Villefosse par une commission composée de MM. L. Renier, Ravaisson, de Longpérier, Defrémery. — Le ministre communique à l'académie des papiers laissés par M. Nestor Lhôte : ces papiers seront examinés par MM. Brunet de Presle et Miller. — M. Jourdain, président, lit une lettre de M. Duruy qui se plaint qu'un journal ait inexactement reproduit quelques-unes des paroles prononcées par lui à la dernière séance, relativement au parti qu'on peut tirer, pour l'histoire, des résultats de la numismatique et de l'épigraphie. — L'académie ayant à nommer un lecteur pour la séance trimestrielle de l'institut, du 8 avril, M. Duruy est désigné.

M. de Saulcy lit un rapport sur une carte de la Galilée, exécutée par deux officiers d'état-major, MM. Mieulet et Derrien, qui avaient été délégués à cet effet par le ministre de la guerre sur la demande de l'académie. Il loue beaucoup l'exécution de cette carte, qui a été faite avec le plus grand soin. Toutes les ruines sont signalées, tous les noms de lieu sont rapportés, la déclinaison de l'aiguille aimantée a été soigneusement notée. Cette carte va être renvoyée au ministre de la guerre, et sera gravée à l'échelle d'un 100 000e (elle a été levée au 40 000e). — M. de Saulcy présente en outre de la part de M. Schlumberger un ouvrage de numismatique, intitulé *Les bractéates d'Allemagne*.

M. V. Duruy lit la suite de son étude sur Hadrien. Il examine les moyens employés par cet empereur pour maintenir la paix de l'empire et le défendre contre les barbares. Il montre comment Hadrien rétablit dans les armées une discipline sévère, donna lui-même l'exemple de la frugalité, des exercices du corps, et de la résistance aux fatigues, et eut en même temps pour ses soldats la plus vive sollicitude. Il expose ensuite le système employé par Hadrien pour la défense des frontières[1] et explique en détail, sur un dessin fait au tableau noir

1. M. Duruy soupçonne une interpolation de Xiphilin dans le passage de Dion (68,

par M. Hauréau, la construction du mur qu'il éleva dans la Grande Bretagne. M. Duruy conclut de cette étude que l'empire romain n'était pas fatalement condamné à périr, et qu'il aurait pu durer et prospérer s'il y avait eu plus d'empereurs semblables à Hadrien.

Le président, M. Jourdain, annonce qu'il a reçu de M. Antoine Chastan un ms. en réponse à l'une des questions proposées par l'académie pour le prix Bordin de 1874 (Faire connaître les vies des saints et les collections de miracles publiées ou inédites qui peuvent fournir des documents pour l'histoire de la Gaule sous les Mérovingiens, etc.). Le ms. ayant été déposé trop tard, et d'ailleurs l'auteur s'étant fait connaître, ce ms. ne pourra être soumis au concours : l'académie le tient à la disposition de M. Chastan. — M. Jourdain présente 4 tableaux qui donnent la traduction des principaux mots anglais, français et allemands dans les divers dialectes parlés à la colonie de Victoria en Australie ; ces tableaux, qui ont figuré à l'exposition de Vienne, ont été transmis par M. Ed. Cortambert de la part des commissaires australiens de cette exposition. — M. Renier présente de la part de M. de Rossi le 4e fascicule de la 4e année de son bulletin d'archéologie chrétienne, et un compte rendu des fouilles qu'il a faites dans l'été de 1873 aux environs de Tusculum et d'Albe (extr. des ann. de l'institut de corresp. archéol. de Rome) : M. de Rossi a retrouvé les fastes des féries latines pour les années de Rome 303 à 306, qui sont celles du gouvernement des décemvirs. — M. Renan présente de la part de M. Reboud des copies et estampages d'inscriptions lybiques. — M. Brunet de Presle offre de la part de M. Ém. Legrand une nouvelle édition de la *Grammaire du grec vulgaire* de Nic. Sophianos.

M. Bréal continue sa lecture sur le dialecte ombrien. Il examine la formule souvent répétée sur les tables eugubines : *Tiom subocau suboco Dei Grabovi.* Depuis Lassen, on s'accorde à reconnaître dans *subocau* la 1re personne du présent : mais alors on est embarrassé pour *suboco.* Lassen traduit : « Te invoco » invocatione Deum Grabovium » ; Aufrecht et Kirchhoff : « Te precor preces » Deum Grabovium ». M. Bréal reconnaît dans *subocau* un parfait correspondant aux formes latines en *avi* et dans *suboco* un présent ; il traduit donc : « Te invo» cavi invoco Deum Grabovium ». Mais comment expliquer alors le parfait *pihafei, pihafi?* C'est là une autre formation du même temps : nous voyons que le même auxiliaire, en latin, forme d'une part les parfaits comme *amavi,* et d'autre part les imparfaits et futurs comme *amabam, amabo.* En ombrien, on a des futurs antérieurs comme *iust* (iverit) où le *f* du verbe auxiliaire a disparu, et d'autres comme *ambr-efurent* (ambiverint), où le *f* est demeuré. M. Bréal cherche s'il est resté dans les langues romanes quelque trace d'une formation analogue à *subocau,* et il rapporte à cette origine la 3e personne *cantò* du parfait italien et espagnol, ainsi que les formes calabraises comme *amau, passau.*

Julien HAVET.

13) qui attribue à Hadrien la destruction du pont de Trajan sur le Danube : il pense que ce pont n'a dû être détruit que postérieurement à Hadrien.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — 4 Avril — 1874

47. — **Catalogus codicum orientalium bibliothecæ Academiæ Lugduno-batavæ.** Volumen quintum. Leyde, 1873. — Prix : 9 fr. 50.

Ce volume, dû, pour la plus grande partie, à M. de Goeje, professeur de langues orientales à Leyde, est l'avant-dernier de la laborieuse publication commencée en 1851 par M. R. Dozy. Il renferme la description des manuscrits relatifs au mysticisme musulman et aux rites des chrétiens orientaux. On y trouve aussi l'indication des mémoires et des notes autographes de Warner le créateur de la riche collection de Leyde; une table de corrections et la liste des ouvrages acquis au cours de l'impression.

Parmi ces acquisitions récentes qui portent le chiffre des documents orientaux à plus de deux mille, quelques-unes méritent une mention spéciale. On sait quels regrets inspirait à Scaliger l'impossibilité de trouver en Europe des manuscrits d'Averroès. D'autre part, un de ses contemporains le docte Casaubon déclare, en plusieurs endroits de sa correspondance, avoir eu entre les mains une copie renfermant la traduction en arabe de la logique, de la rhétorique et de la poétique d'Aristote. Il ajoute que cette copie fut apportée d'Orient par Postel, et il s'étonne que Scaliger lié d'amitié avec ce voyageur n'ait pas connu l'existence d'un document aussi précieux. Quoi qu'il en soit, la trace en était perdue dès le XVIIe siècle, si bien que M. Renan [1] a pu supposer avec vraisemblance que la copie trouvée par Postel n'était autre que le manuscrit 180 de la Bibliothèque Laurentine à Florence, dont Assemani a donné la description [2]. Le catalogue de M. de G. tranche la question. Le fragment d'Averroès, dont l'existence était affirmée par Casaubon, fait partie d'un lot d'ouvrages récemment achetés par la Bibliothèque de Leyde et qui ont appartenu à la Bibliothèque des Jésuites de Paris. Il porte, comme tous les livres de même provenance, la signature de Mesnil et la mention suivante : « paraphé au désir de l'arrest du 5 juillet 1763. » On lit sur le dernier folio « Commentarii in organum et rhetorica Aristotelis. Sum Pos- » telli Mathetii professoris regii. » Deux autres copies provenant aussi de la Bibliothèque des Pères renferment l'un le grand commentaire d'Averroès sur la

1. *Averroès et l'Averroïsme*, 2e éd. p. 81.
2. Catalogue, p. 325.

métaphysique d'Aristote, copie que nous croyons unique en Europe, et l'autre un fragment du traité *de Cœlo et Mundo* traduit et commenté par Ibn-Roschd (Averroès). Tout en félicitant la Bibliothèque de Leyde d'avoir été si bien inspirée dans ses choix, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que la mauvaise fortune et le hasard des révolutions aient porté hors de France des livres dont la place naturelle était dans notre Bibliothèque nationale.

Le zèle des curateurs néerlandais ne s'est pas borné à l'inventaire de la collection fondée par Warner et enrichie depuis par les libéralités du gouvernement et des particuliers. Ils ont jugé utile d'y joindre le catalogue des manuscrits orientaux épars dans les bibliothèques de provinces. C'est ainsi que les collections conservées à Utrecht, Grœningue, Deventer, Leewarden, celle des Remontrants d'Amsterdam, et quelques autres moins importantes ont été l'objet d'un examen attentif. Quoique ces collections particulières ne possèdent en général que des documents ou déjà publiés, ou d'une valeur secondaire, on n'en saura pas moins gré aux érudits qui ont rendu accessibles les moindres recoins scientifiques de la Hollande. L'ordre adopté pour le classement et la description de ces petites collections est celui-là même qui a été suivi dans les volumes précédents pour le fonds oriental de Leyde. Il eût été difficile d'en choisir un meilleur. Tout ce qu'on est en droit de demander à un catalogue : indication exacte du titre, analyse sommaire du contenu, citation des premiers et des derniers mots du texte, signalement de la copie, son âge et sa provenance, tous ces renseignements sont donnés par les éditeurs avec infiniment de soins et d'exactitude. S'ils sortent quelquefois des limites de leur tâche, c'est pour quelque texte important, dont la mention telle qu'on la trouve dans le dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa est fausse ou écourtée. Assurément, la liste textuelle de tous les personnages cités dans une grande Vie des Saints, comme le *Houliet-el-Abrar* d'Abou Noaïm n'est plus du ressort d'un catalogue, sa place naturelle est dans un recueil de notices et extraits. Mais grâce à cette infraction à la règle, quelle économie de temps pour le lecteur qui ne peut se déplacer, et combien les communications littéraires sont facilitées par cette exagération de renseignements !

Le seul reproche qu'on peut légitimement adresser à M. de G. est de ne pas avoir donné assez d'étendue à sa liste d'errata, tout au moins en ce qui concerne les manuscrits turcs. Il s'est si soigneusement acquitté de sa tâche pour les manuscrits arabes et persans qu'on est en droit d'attendre de lui la même exactitude pour les passages en langue turque cités dans les volumes du catalogue. Ici l'ignorance des copistes se complique de l'incertitude orthographique inhérente à tout dialecte tartare auquel on a adapté l'alphabet sémitique ; chaque mot pouvant être écrit de deux ou trois manières différentes, la restitution des passages dénaturés par le *Kiatib* exige un surcroît de précautions. Le catalogue n'a pas assez fait à cet égard et il y aurait beaucoup à ajouter aux corrections indiquées entre parenthèses.

Nous ne doutons pas que cette lacune ne soit comblée dans le tome VI. Ce volume, dont la préparation est confiée à un des meilleurs élèves de M. de G., sera destiné à l'index, qui est un complément nécessaire à tout travail d'érudi-

tion et surtout à un catalogue, quels que soient l'ordre et la méthode qui aient présidé à sa rédaction. Nous aimerions aussi à trouver dans ce dernier volume la liste des ouvrages malais dont M. Pijnappel a donné une analyse sommaire dans un recueil hollandais [1], et la description des manuscrits javanais qui ne nous sont pas connus même par leur titre. Ce complément une fois terminé, le catalogue des manuscrits orientaux de Leyde restera non-seulement comme le répertoire complet de ce que la Hollande possède en ce genre, mais aussi comme un modèle que les autres établissements scientifiques d'Europe feront sagement d'imiter.

BARBIER DE MEYNARD.

---

48. — Ern. HERRMANN. **Russland unter Peter dem Grossen,** nach den handschriftlichen Berichten Johann Gotthilf Vockerodt's und Otto Pleyer's. In-8°, viij-140 p. Leipzig, Duncker et Humboldt. 1872. — Prix : 3 fr. 80.

Ce livre nous arrive un peu tard. Il a été publié à l'occasion du deuxième anniversaire séculaire de la naissance de Pierre le Grand célébré par les Russes le 30 mai (9 juin) 1872. Il fait partie d'une collection de documents inédits relatifs à l'histoire de Russie (*Zeitgenœssische Berichte zur Geschichte Russlands*). L'éditeur, M. le Dr Ernest Herrmann, est professeur à Marbourg. Le volume comprend deux relations : la première, empruntée aux archives de l'État prussien, a pour auteur un diplomate prussien du XVIIIe siècle, le secrétaire de légation Johann Gotthilf Vockerodt. Ce mémoire, qui ne comprend pas moins de 120 pages, est un travail de grand mérite. Par sa situation l'auteur s'était trouvé pendant plusieurs années en relations avec Pierre le Grand ou les personnages de son entourage immédiat. Il avait un grand avantage sur bien des diplomates de ce temps-là, il savait la langue du pays où il était accrédité. On s'en douterait à la sûreté et à l'exactitude de ses renseignements. Le fait nous est d'ailleurs attesté par les rapports de l'ambassadeur prussien Gustave von Mardefeld : « J'ai fait, écrit-il en 1721, traduire par Vockerodt le catéchisme russe qui » vient de paraître. » Il écrit, le 9 juin 1724, à propos du règlement ecclésiastique russe : « J'attends le retour de Vockerodt pour envoyer à V. M. la » traduction de ce document. »

Le mémoire de Vockerodt fut écrit en 1737, c'est-à-dire 13 ans après la mort de Pierre le Grand; mais l'auteur en avait recueilli les matériaux sous le règne même du célèbre empereur. L'ensemble du travail révèle un esprit attentif, judicieux; nous ne pensons pas qu'il ajoute beaucoup aux notions aujourd'hui acquises sur Pierre le Grand; mais pour l'époque où il fut écrit il présentait une foule de nouveautés intéressantes, et Voltaire en eût certainement pu tirer grand profit. Il se divise en 12 chapitres dont voici le sommaire.

I. Est-il vrai que les Russes aient été aussi sauvages et aussi brutaux (*viehisch*) qu'on l'a prétendu? L'auteur examine et réfute avec beaucoup de bon sens et

---

1. Bijdragen tot de Taal-Land-en Volkenkunde van Nederlansch Indië, IIIe série, t. V.

de critique les préjugés qui de son temps avaient cours sur la Russie. Il discute notamment cette assertion d'un écrivain français que : « *le Moscovite est précisé-» ment l'homme de Platon, animal sans plumes auquel rien ne manque pour être » homme sinon la propreté et le bon sens.* » Il serait assez curieux de savoir quel est le Français auquel il est fait ici allusion. L'opinion de Vockerodt est que : « Le Russe partout où il n'est point enchaîné par des préjugés de patrie ou de » religion, possède un raisonnement très-sain et un jugement très-droit; qu'il a » une remarquable faculté de compréhension, un grand talent à saisir les occa-» sions pour les tourner à son profit » il va même jusqu'à déclarer que l'homme du peuple en Russie lui paraît plus intelligent et plus fin que l'homme du peuple en Allemagne. — II. Des modifications apportées par Pierre le Grand aux institutions religieuses de la Russie. — III. Des modifications apportées par Pierre le Grand au gouvernement. — IV. Des améliorations du régime militaire. — V. Des améliorations apportées au commerce. — VI. Voies de communications, canaux, bâtiments. — VII. Colonies. — VIII. Progrès des sciences. — IX. Amélioration des mœurs, coutumes.—X. Du progrès de la population. L'auteur, qui en général fait preuve d'une grande sagacité et ne se livre point à des hypothèses gratuites, entre ici dans des considérations singulières et que l'avenir ne devait point justifier. Il affirme, sur le témoignage de certains médecins, que la population de la Russie bien loin de croître ne pourra que diminuer dans l'avenir et que la Russie se verra réduite à l'impuissance d'aborder aucune sérieuse entreprise. « La cause de cette impuissance, dit-il, est dans le mal vénérien qui » de Pologne s'est répandu en Russie par les provinces méridionales et a gagné » jusqu'aux extrêmes frontières du Nord et de l'Est; il a fait des progrès ter-» ribles; il infecte des familles entières de bourgeois et de paysans (?). Beaucoup » de médecins très-savants soutiennent que vers le 60[me] degré de latitude Nord » et au-dessus ce mal ne peut être guéri à cause des miasmes scorbutiques qui » règnent dans le pays, d'où il suit que dans cent ans la Russie devra être beau-» coup moins peuplée qu'aujourd'hui » (p. 114-115). Vockerodt termine en ajoutant qu'il ne prend pas sur lui la responsabilité absolue de ces pronostics et il a raison de mettre le lecteur sur ses gardes.

Dans le chapitre XI il évalue la population totale de l'empire à 13 ou 15 millions d'habitants : or, sans compter les annexions ultérieures, ce chiffre a plus que triplé depuis le début du XVIII[e] siècle. — Le dernier chapitre est consacré à l'examen des revenus de l'État russe.

Cette division nette, précise, suffit à révéler un jugement sain, une bonne méthode d'observation; le mémoire est coupé en petits paragraphes numérotés qui rendent les recherches faciles et rapides; le style est généralement clair, trop clair parfois, car l'auteur abuse du droit de germaniser des mots empruntés à notre vocabulaire. Ces emprunts souvent bizarres sont de nature à faire tressaillir les puristes; il est impossible de comprendre une seule page de Vockerodt sans connaître le français.

Voici quelques exemples pris au hasard :

die *Egards* so *souveraine Puissancen* einander schuldig *sind*.....

begnadigt mit *Exemption von publiquen* (!) *oneribus*.

Eine *Entreprise rondement zu refusiren*.

Dann wenn er auch *reussirte*, würden doch..... die *debarquirten* Truppen *à la merci* der Russen sein..... Die Schweden kœnnen *ihre pointe poussiren* und ihre *Conquêten* viel leichter *souteniren*.

On comprend, à lire ce jargon, que beaucoup d'Allemands du XVIII[e] siècle, Frédéric II, en tête, aient préféré l'usage du français à celui d'un idiome qui leur apparaissait sous un aspect aussi monstrueux.

Le second travail publié par M. Herrmann est beaucoup moins considérable. Il est dû à la plume d'un certain Otto Pleyer qui remplissait à Moscou, vers 1696, les fonctions d'agent consulaire de l'empire germanique. C'était un négociant que ses affaires appelaient en Russie et qui recueillait par la même occasion des renseignements sur ce pays. Le document est surtout intéressant parce qu'il met en relief des relations peu connues entre la cour de Vienne et la Russie; il n'apprend pas grand'chose de nouveau sur le monde russe, sauf peut-être quelques détails sur la situation des catholiques en Russie, et sur les gouverneurs mis par Pierre le Grand à la tête des provinces. M. Herrmann avoue que le style de ce document est détestable; nous y avons rencontré une phrase d'une page et demie et quelques autres où le lecteur aura sans doute grande peine à se retrouver. Nous ne croyons pas que la peine qu'on prendra à lire ce galimatias prolixe, soit suffisamment récompensée par les découvertes qu'on y pourra faire. Nous le recommandons à ceux qu'intéresse la syntaxe allemande. L'éditeur aurait, croyons-nous, bien fait de résumer en cinq ou six pages cette lourde rapsodie [1].

L. LEGER.

---

49. — **Le duc de Saint-Simon**, son cabinet et l'historique de ses manuscrits d'après des documents authentiques et entièrement inédits, par Armand BASCHET. Paris, Plon, 1874. Gr. in-8°, xlviij-520 p. — Prix : 8 fr.

M. Baschet, après avoir tout d'abord mis, en quelque sorte, son livre sous la protection de deux citations bien expressives empruntées, l'une à Sainte-Beuve, l'autre à Montalembert, après avoir rappelé qu'il a dû « les plus belles heures » de ses lectures » à Saint-Simon, explique ainsi (p. vij) l'origine et l'idée maîtresse de l'ouvrage qu'il publie : « Des circonstances fortuites, plutôt qu'un » projet médité, m'ont amené à lui pouvoir payer mon tribut de reconnaissance

---

1. Cet article était déjà à l'imprimerie quand nous avons reçu la livraison de janvier du *Journal russe du Ministère de l'Instruction publique* (*Journal Ministerstva* etc.). Cette livraison renferme (p. 167-223) un article fort détaillé de M. Brikner, où le savant historien russe examine paragraphe par paragraphe le texte de Vockerodt et de Pleyer. Les personnes qui consulteront la publication de M. Herrmann devront absolument recourir à l'article de M. Brikner. Nous ne pensons pas qu'un historien sérieux puisse prétendre désormais à écrire sur la Russie sans s'être mis en état de lire au moins la prose russe.

» par ce travail littéraire tout entier consacré à ses affaires, à ce qui fut son » bien, son intérieur, ses domaines, et surtout et plus que tout, à ce que furent » ses livres, ses manuscrits et ses papiers. J'ai cet espoir, » ajoute-t-il, « de » répondre par le résultat de mes recherches alertes et par le piquant de mes » rencontres heureuses, à tout l'intérêt que le titre de ce volume ne manquera » pas de faire naître dans l'esprit des curieux. » Je me hâte de dire que l'espoir de M. B. me paraît parfaitement justifié. Son livre est gros, très-gros, et pourtant il est si rempli de choses utiles ou charmantes, que les ingrats seuls pourront se plaindre de l'épaisseur de ce majestueux in-8°.

Le principal butin de M. B. provient des cartons, registres, dossiers, portefeuilles et minutes des procureurs, notaires et commissaires-enquêteurs au Châtelet de Paris, des avocats au Parlement, de Messieurs du Parlement eux-mêmes, de Messieurs les gens du roi, du lieutenant civil, de l'exécuteur testamentaire, des fondés de pouvoir des parties intéressées, des syndics, voire des huissiers à verge et à cheval. De tant de grimoires M. B. a très-habilement extrait une foule de détails sur ce que possédait le duc de Saint-Simon, soit dans son hôtel de la rue de Grenelle (au coin de la rue de Bellechasse), soit dans son château de La Ferté-Vidame[1]. Il était impossible en vérité de mieux tirer parti de ces milliers de papiers d'affaires qui n'avaient encore été interrogés par personne. Résumés de la plus vive façon dans la *Préface*, ces inventaires, ces procès-verbaux, les uns tirés des Archives nationales, les autres des études de divers notaires de Paris, ont fourni à l'ouvrage même la substance de 14 chapitres qui nous mènent du dimanche 2 mars 1755, jour où les scellés furent apposés par Me Grimperel, commissaire au Châtelet de Paris, en l'hôtel où venait de mourir « Mgr. le duc de Saint-Simon, » jusqu'au 19 février 1756, jour où, après 251 vacations, furent terminées toutes les opérations d'examen, de description et de récolement des papiers de la succession. M. B., dans des pages animées de la verve la plus pittoresque, nous présente successivement les héritiers et légataires du duc de St-Simon (la maréchale de Montmorency, sa cousine; la princesse de Chimay, fille du défunt; la comtesse de Valentinois, petite-fille du défunt; l'évêque de Metz, Claude de St-Simon, son cousin); M. J.-B.-P. Daguesseau de Fresne, son exécuteur testamentaire; le sieur Lodier ou Laudier, son secrétaire et bibliothécaire; il décrit les tableaux (la plupart de maîtres italiens) qui composaient sa galerie, les meubles, tapisseries, vaisselles d'argent et autres objets divers qui ornaient ses appartements; il énumère les volumes qui, au nombre de plus de 6,000, remplissaient sa bibliothèque[2]; enfin il s'occupe avec amour des mss.

---

1. Une belle gravure de M. J. Mollard, placée en tête du volume, représente ce château tel qu'il était quand le duc de Saint-Simon en faisait sa demeure favorite. M. B. croit (p. xj) que le duc, après sa retraite de la cour, y traça « de la main magistrale que l'on » sait, » les souvenirs du siècle de Louis XIV et du temps de la Régence. Voyez encore p. xlv-xlviij.

2. Recommandons à tous les bibliophiles la lecture du Catalogue (p. 99-116) de cette bibliothèque, formée de 870 in-fol., de 1337 in-4°, de 3543 in-12 et de 363 in-8°. Les

légués par l'auteur des *Mémoires* à l'évêque de Metz, et dont ce dernier « de sa » nature fort processif, » ne voulait pas que l'on dressât inventaire. Il fallut, après d'innombrables incidents et d'interminables plaidoiries, un arrêt du Parlement (10 mai 1755) pour obliger ce diable d'évêque, comme aurait dit Saint-Simon, à laisser Mᵉ Delaleu inventorier une série de 171 manuscrits renfermés dans 123 volumes (presque tous in-fol.) et dans 162 portefeuilles (presque tous de ce même format)[1]. A ces trésors il convient de joindre 493 pièces de correspondance, qui comprenaient, en 29 paquets, comme M. B. l'avance avec infiniment de probabilité (p. 159), les lettres de Saint-Simon au duc d'Orléans, avec les réponses, soit avant, soit pendant la Régence, ainsi qu'un grand nombre de lettres de personnages qui ont le plus marqué dans les affaires politiques à la fin du règne de Louis XIV et au commencement du règne de Louis XV. Tous ces manuscrits, toutes ces lettres restèrent dans l'étude de Mᵉ Delaleu, en exécution d'une ordonnance du lieutenant civil, jusqu'au 21 décembre 1760. Ce jour-là, Mᵉ Delaleu dut les remettre, en exécution d'un ordre exprès du roi, au sieur Nicolas-Louis Le Dran, premier commis des Archives des Affaires étrangères, désigné à cet effet par le duc de Choiseul, ministre secrétaire d'État, lequel Le Dran les ensevelit dans le mystérieux dépôt où, depuis 113 ans révolus, ces documents n'ont guère cessé de reposer en paix.

Avec le chapitre XV commence la seconde partie du livre, destinée à nous faire connaître l'histoire des manuscrits et lettres de Saint-Simon, de 1760 jusqu'à nos jours. M. B. suppose ingénieusement qu'il y eut entre le duc de Choiseul, d'une part, et, d'autre part, entre la maréchale de Montmorency (Marie-Élisabeth de Saint-Simon, sœur et héritière du récalcitrant évêque de Metz) et Mᵐᵉ de Valentinois (petite-fille et héritière du duc de Saint-Simon), une sorte de pacte secret (p. 215) pour « imposer trêve et silence aux syndics » et procureurs des créanciers, jugés, paraît-il, irrespectueux avec leurs prétentions de connaître des papiers qui ne les concernaient point. » En échange de l'abandon de leurs droits sur ces manuscrits, Mᵐᵉ de Montmorency aurait reçu un *Bon* signé *Louis XV* pour son propre portrait de 8 pieds 9 pouces de haut, dans un fort riche cadre, et Mᵐᵉ de Valentinois, une tabatière à cage, en laque rouge garnie de diamants (avec image du roi), de la valeur de près de 800 livres, ouvrage de Jacqmin, joaillier de la cour. M. B. nous entretient ensuite de l'installation des manuscrits de Saint-Simon d'abord au vieux Louvre, dans une sorte de grenier, puis à Versailles, puis de nouveau à Paris; il signale les mains privilégiées qui y touchèrent[2]; il retrace l'historique complet de la publication

---

livres sérieux, les bons livres y abondent, et la collection était riche surtout en ouvrages d'histoire.

1. La précieuse liste est textuellement reproduite (p. 121-146). M. B. qui, dans sa vie de chercheur et de curieux, a fait tant de trouvailles, soit en France, soit à l'étranger, n'en a guère fait de meilleure que celle-là. Les amis et admirateurs de Saint-Simon devront à jamais s'en souvenir.

2. Celles de l'abbé de Voisenon, chargé par le duc de Choiseul de dépouiller ces pa-

du manuscrit qui, entre tous ces manuscrits de tant de valeur, était inappréciable, le manuscrit des *Mémoires*, n'oubliant aucune des « nombreuses et singu- » lières étapes » que ces *Mémoires* « eurent à parcourir avant d'être reproduits » dans leur admirable intégrité, » et mêlant de curieuses anecdotes à d'excellents renseignements bibliographiques. Enfin, l'auteur de *La Diplomatie vénitienne* et des *Archives de Venise* insiste, dans un chapitre particulièrement remarquable (p. 353-457), sur le prodigieux intérêt qu'offrirait la publication des œuvres inédites de Saint-Simon, surtout de sa *Correspondance* [1], joignant à son chaleureux et persuasif plaidoyer divers morceaux inédits (communiqués par M. Feuillet de Conches [2]). Je ne saurais trop appeler l'attention sur les considérations présentées par M. B. et sur les citations qui sont comme autant d'éclatantes preuves à l'appui [3]. Il me paraît impossible qu'après avoir lu ces pages entraînantes, chacun ne s'associe pas entièrement aux sentiments de l'auteur. Pour ma part, je souhaite qu'en récompense d'un zèle au-dessus de tout éloge, il ait, un jour, l'ineffable joie de publier, dans la collection des grands écrivains de la France, avec MM. Chéruel et Regnier, à la suite d'une définitive édition des *Mémoires*, les œuvres inédites du Tacite des temps modernes.

Mais, pour cela, il faut que l'avare établissement dans lequel vint s'engouffrer, il y a plus d'un siècle, le contenu des caisses qui avaient été confiées au notaire Delaleu, lâche enfin sa proie. M. B., en plusieurs endroits de son livre, démontre surabondamment la nécessité d'une réforme radicale dans les habitudes du ministère des Affaires étrangères. Ce n'est pas seulement des manuscrits de Saint-Simon qu'il s'agit : il serait bon que tous les documents qui peuvent servir à l'étude de l'histoire des deux derniers siècles fussent facilement communiqués aux travailleurs. Depuis longtemps déjà — il doit m'être permis de le rappeler

---

piers et d'en extraire ce qu'ils contenaient de plus intéressant; celles de Duclos et de Marmontel, tous deux historiographes de France; celles de Lemontey, etc. M. B. a donné sur tous ces personnages, ainsi que sur presque tous les autres personnages de quelque importance qui figurent dans son récit, des notices d'un tour heureux, accompagnées parfois de documents inédits, comme la notice sur Voisenon, par exemple, à la suite de laquelle on trouve quelques billets fort agréables de ce fringant abbé. M. B. ne parle pas du P. Battarel, de l'Oratoire, qui eut lui aussi communication des mss. du dépôt du Louvre. Voir *Histoire de Pierre de Bérulle* par Tabaraud (t. I, p. 226); *Lettres du cardinal de Richelieu* publiées par M. Avenel (t. III, p. 399).

1. M. B. dit très-bien (p. 354) : « Toute la *Correspondance*, sans exception, devrait » être publiée, car c'est dans la *Correspondance* plus encore que dans les *Mémoires* que » l'on retrouvera l'homme avec ses sentiments primesautiers, ses jugements soudains, et » tout ce détail des pensées, des desseins, des projets qui agitent au jour le jour l'esprit » et l'âme d'un politique se croyant et voulant être un réformateur. Un Saint-Simon épis- » tolaire est tout entier à révéler. » M. B. désirerait aussi (p. 456-457) que l'on retrouvât et que l'on publiât la Correspondance de la duchesse de Saint-Simon (Mlle de Lorges), correspondance qui devait être, lui semble-t-il, des plus intéressantes, et qui avait été pieusement conservée par son mari.

2. Voyez à l'*Appendice* du volume de M. B. (p. 462-486) une importante lettre adressée par M. Gallien à M. Baschet, le 20 juin 1873. M. Ernest Gallien, bibliothécaire de la Cour de Cassation, est auteur d'articles excellents sur Saint-Simon (1856-1858) dans la *Gazette des Tribunaux*, dont il était alors rédacteur en chef.

3. Voyez ces citations aux pages 386, 396, 404, 423, 425, 430, 432, 446, 449.

— la *Revue critique* a fort énergiquement exprimé le vœu que le dépôt des Archives du ministère des Affaires étrangères fût largement ouvert à tous ceux qui ne se préoccuperaient que de la pure recherche de la vérité. Non contents de consigner ce *desideratum* dans divers articles[1], les rédacteurs de la *Revue* firent, en 1869, une démarche toute particulière auprès de M. le comte Daru, alors ministre des Affaires étrangères, pour obtenir de lui, en faveur de tous les sérieux érudits, une décision qu'il ne crut pas pouvoir prendre, et ils n'ont jamais manqué, depuis, de protester en toute occasion contre la tyrannie d'un règlement indigne de notre époque. Espérons que le nouveau ministre des Affaires étrangères immortalisera son administration en rendant les Archives du Quai d'Orsay non moins accessibles que celles de tous nos autres ministères[2]. La commission qui vient d'être formée par lui (21 février 1874), et où siégent des hommes dont le nom est cher aux lettres et à l'érudition[3], ne peut, ce me semble, que conseiller au ministre d'imiter le libéral exemple que nous donnent toutes les chancelleries de l'Europe. Quand partout, même en Russie, les documents diplomatiques d'autrefois sont mis en pleine lumière, pouvons-nous garder à perpétuité les graves inconvénients et la honte du *statu quo* dans les ténèbres?

T. DE L.

50.— **Die geographische Lage der Haupstædte Europa's,** von J. G. KOHL. In-8°, xiv-466 p. Leipzig, Veit et C°. 1874. — Prix : 13 fr. 35.

Il y a dans la géographie autre chose que des faits ; et la recherche des rapports qui unissent les communautés humaines au sol et à la nature est un des côtés les plus attrayants des études géographiques. C'en est en même temps un des plus instructifs, car l'esprit saisit et retient mieux les faits dont il aperçoit la cause.

Telle est l'étude délicate qu'a tentée pour expliquer la naissance, le développement et l'importance des principales villes d'Europe un écrivain allemand bien connu par ses voyages dans le monde entier, M. Kohl. Il y a plus de trente ans, M. K. avait écrit un livre fort estimé sur les rapports qui existent entre la nature du sol et le développement des sociétés humaines. Le livre que nous annonçons traite le même sujet, mais dans un cadre plus étroit, et d'une façon appliquée, non plus théorique. Pour les hommes comme M. K. qui ont vu de leurs yeux la plus grande partie de notre planète, la science de la terre est quelque chose d'animé et de vivant, et les rapports qui sont dans la nature des

---

1. Voyez, entre autres articles, et comme le premier en date, celui de M. J.-J. Guiffrey sur le *Louis XV* de M. Boutaric (n° du 1er septembre 1866, p. 142, 143).

2. M. B. lui prodigue les plus grands éloges (p. xxv et xxvj). Si M. le duc Decazes les mérite, comme je me plais à le croire, notre cause est gagnée, et, pour employer une enthousiaste expression de M. B. (p. xxxiv) : *ce sera l'âge d'or.*

3. On aurait voulu trouver, à côté des noms, si justement honorés, de MM. d'Haussonville, A. Geffroy, Alfred Maury, Camille Rousset, etc., quelques autres noms bien significatifs, et, par exemple, des noms qui auraient spécialement représenté les généreuses tendances de l'École des chartes.

choses se dévoilent à moitié à leurs yeux. Une ville ne naît pas arbitrairement sur un point du globe : l'homme profite, sans qu'il s'en rende toujours compte, des avantages qu'un point donné tire de sa situation et de son voisinage.

Dans ce livre, M. K. passe en revue les principales villes d'Europe, il en étudie la position géographique et montre le pourquoi de leur naissance et de leur développement, examinant successivement la nature du sol sur lequel elles sont élevées et les avantages immédiats de leur situation, la direction des fleuves et des vallées avec lesquels elles sont en rapport, leur position relativement à la mer, la nature de leurs voies de communications avec les pays voisins ou éloignés, enfin l'influence des événements historiques. Rien ne contribue plus à faire de la géographie une *science* que cette recherche des lois auxquelles obéit instinctivement l'humanité; rien n'est aussi plus propre, en se mettant au point de vue pédagogique, à fixer les faits dans la mémoire en montrant le lien caché qui les unit. La série de tableaux tracés avec un art exquis par M. Kohl forme autant d'essais instructifs pour la philosophie de l'histoire des États européens et mérite d'être lue par d'autres personnes que les amis des études géographiques[1]. — M. K. donne lieu d'espérer dans sa préface que ce volume sera suivi d'un autre où il étudiera au même point de vue les grandes villes des autres parties du monde. Après avoir employé la plus grande partie de sa vie à voir *les villes et les mœurs des hommes*, il ne saurait mieux employer ses années de repos qu'à ces œuvres où il vulgarise la philosophie encore peu connue de la géographie.

H. G.

VARIÉTÉS.

Victor Hugo. **Quatrevingt-treize.** Premier récit — la guerre civile. Paris 1874. Michel Lévy. 3 vol. 8. 313-287-313 p. — Prix : 18 fr.

Les œuvres de Victor Hugo sont du ressort de la philologie en tant qu'on peut vouloir déterminer soit l'étendue, soit les sources, de l'immense vocabulaire dont dispose le maître. Ce qu'on va lire est un article de philologie et n'a pas pour objet l'esthétique littéraire.

Rabelais excepté, je ne crois pas qu'aucun auteur français emploie plus de mots différents que Victor Hugo. Artillerie et cuisine, botanique et bibliographie, il n'est pas une science ou un art dont il ne fasse prononcer par ses personnages tous les termes techniques. Il y a dans *Quatrevingt-treize* plus de termes de marine qu'il ne suffisait sans doute pour donner du fil à retordre au traducteur tchèque ou au traducteur hongrois.

Aussi l'ouvrage n'est-il pas écrit pour des gens obligés de se rendre compte

---

1. Que M. K. nous permette de lui signaler une erreur dans laquelle il est tombé avec beaucoup d'écrivains. Il a été trompé par l'orthographe actuelle du nom d'Ireland's Eye et il l'a traduit littéralement. Sur l'origine et le sens de ce nom aujourd'hui déformé par une étymologie populaire, cf. *Rev. crit.* 1873. T. I, p. 71.

de tout. Il est écrit pour la foule des liseurs. Chacun glisse sur les mots qui lui sont inconnus : il en admire la profusion sans qu'elle l'incommode; et, s'il est bienveillant pour l'auteur ou enthousiasmé par ses inventions, rien ne l'empêche de jouir de son ignorance même et de savourer la douceur de l'étonnement. Pour peu qu'il s'y sente disposé, il ne tient qu'à lui de se griser du plaisir de lire sans comprendre, comme on continue de boire quand on n'a plus soif et qu'on ne discerne plus le goût du vin. Quant à l'illustre écrivain, il ne demande qu'à favoriser, et à partager à sa manière, cette ivresse enfantine; il se divertit visiblement à verser tantôt du rouge et tantôt du blanc, et à changer l'un pour l'autre, au gré de sa fantaisie, les mille robinets par où son érudition s'épanche.

Au risque de paraître indiscret, je vais essayer de faire voir au lecteur — par un tout petit coin — ce qu'il y a à l'intérieur de la bouteille inépuisable.

Au premier chapitre du roman, des soldats fouillent un bois, le doigt sur la détente du fusil, tout prêts à mettre à mort le premier paysan qui se trouvera sur leur passage. Le bois est plein d'horreur et de mystère. « La Saudraie était » un de ces halliers où jadis, dans les temps paisibles, on avait fait la Houiche-» ba, qui est la chasse aux oiseaux pendant la nuit; maintenant on y faisait la » chasse aux hommes ». Dans ce lieu tragique la nature est souriante. Nous apprenons les noms des plantes en floraison : « le glaïeul, la flambe des marais, » le narcisse des prés, la gênotte, cette petite fleur qui annonce le beau temps, » le safran printanier ». Il y en a cinq, comme on voit; cette extrême précision a déjà été remarquée ailleurs. Un autre aurait dit (à supposer qu'il eût parlé de fleurs) : Le bois était plein de fleurs, mais les Bleus ne les regardaient guère. M. Victor Hugo ne se croit pas dispensé de rapporter scrupuleusement tous les détails dont il a connaissance. Il a parfois la fidélité libérale d'un appareil photographique, à qui on demande l'image d'un personnage et qui donne par dessus le marché le portrait de son parapluie; ainsi, dans l'instant le plus dramatique, à la minute précise où un coup de canon annonce l'assaut que vont donner cinq mille républicains à dix-neuf chouans enfermés dans la Tourgue, pendant que le farouche Gouge-le-Bruant prépare l'incendie où doivent périr les trois petits enfants qui servent d'otages aux assiégés, le narrateur s'interrompt pour dresser une liste de comestibles. « Au fond de la salle basse, sur un long tréteau, il y » avait à manger, comme dans une caverne homérique [?]; de grands plats de » riz, du fur [*sic*], qui est une bouillie de blé noir, de la godnivelle, qui est un » hachis de veau, des rondeaux de houichepote, pâte de farine et de fruits cuits » à l'eau, de la badrée, des pots de cidre. Buvait et mangeait qui voulait ».

Tous les lecteurs seront unanimes pour s'émerveiller d'une si profonde connaissance des choses locales, et feront des conjectures sur les longues études par lesquelles M. Victor Hugo a du l'acquérir. Sans doute, dira l'un, il a été lui-même dans le pays breton; il y a cueilli du narcisse, du safran printanier, du glaïeul, des flambes, des gênottes; il y a mangé de la badrée et de la houichepote en rondeaux, du fur, puisque fur y a, avec du riz et de la godnivelle; la nuit, il y a vu chasser les oiseaux à houiche-ba. — Victor Hugo, dira l'autre,

ne se serait pas hasardé à donner comme vrai en 1793 ce qu'il n'aurait vérifié en Bretagne qu'en 1873. Qui sait s'il n'a pas puisé dans des documents bretons du temps? Il a dû fondre habilement des détails fournis par l'observation directe et des détails fournis par l'érudition archéologique.

Ces hypothèses seraient vaines. Ce n'est ni en Bretagne, ni dans des textes anciens relatifs à la Bretagne, que le romancier a trouvé ses informations; il n'a pas eu non plus à coordonner des renseignements d'origine diverse. Tous ceux dont il s'est servi dans les passages cités sont pris dans un même livre, et ce livre traite du patois français de l'île de Guernesey et des usages qui existent aujourd'hui à Guernesey; c'est un dictionnaire *guernesiais*[1]. Pour fleurir son bois de la Saudraie il a fait simplement le dépouillement de trois articles relatifs à des fleurs et compris dans les pages 253 à 271 : « *Gênotte : petite plante..... dont la fleur annonce l'arrivée du printemps*. C'était l'Ixia bulbicodium de Linné et le *safran printanier*..... — Gllajeur : *iris des marais, flambe*. Bien que gllajeur, fr. *glaïeul*, mot populaire, ne soit point le *glaïeul* des herboristes..... etc. — G'zette : *petit narcisse des prés* ». C'est là qu'il a trouvé « *Houiche-ba*, s. m.[2] : *chasse aux oiseaux pendant la nuit* ». Et il a composé son menu des chouans avec deux articles de ce même dictionnaire : « *Godnivelles : hachis de chair de veau.— Houichepote : rondeau de pâte farcie de fruit et cuite à l'eau.* C'est aussi le nom du *riz* et de la *badrée*[3] cuits au four..... Observons que la houichepote est le *far*[4] de nos voisins les Bretons..... »

Il n'est aucun lecteur de *Quatrevingt-treize* qui ne se rappelle le personnage épisodique qui recueille après son débarquement le marquis de Lantenac. « Je » m'appelle Tellmarch, dit-il, et l'on m'appelle le Caimand. — Je sais. Caimand » est un mot du pays. — Qui veut dire mendiant..... » Cet homme vit dans une tanière au pied d'un arbre. « Cette espèce de logis sous terre, moins rare en » Bretagne qu'on ne croit, s'appelle en langue paysanne *carnichot*. Ce nom » s'applique aussi à des cachettes pratiquées dans l'intérieur des murs. C'est » meublé de quelques pots, d'un grabat de paille ou de goëmon lavé et séché, » d'une grosse couverture de créseau, et de quelques mèches de suif avec un » briquet et des tiges creuses de brane-ursine [*sic*] pour allumettes ». — Oh! pour le coup, s'écriera-t-on, voilà des détails qu'on ne trouve pas dans des livres et qui ont sûrement été recueillis sur place. L'auteur a visité un carnichot breton, il a vu dans le carnichot un caimand couché sur du créseau, et le caimand lui a montré comment on fait des allumettes de *brane-ursine*.

Si l'on veut bien se reporter au dictionnaire guernesiais, l'ouvrir aux mots qui

---

1. Dictionnaire franco-normand ou recueil des mots particuliers au dialecte de Guernesey, faisant voir leurs relations romanes, celtiques et tudesques, par Georges Métivier. London-Edinburgh, Williams and Norgate, 1870. viij-499 p. 8.

2. Substantif masculin. Il faut donc dire *le* houiche-ba et non *la* houiche-ba.

3. J'ignore ce que c'est que la *badrée*, mais ce doit être un mets fort connu, puisque M. Victor Hugo n'a pas pris (non plus que le dictionnaire) la peine de le définir.

4. Les Bretons disent bien *far* (Souvestre) ou *fars* (Le Gonidec) et non *fur*.

commencent par *Ca*, et parcourir des yeux onze pages (de 104 à 114), on trouvera dans ce court espace les quatre articles suivants :

« *Caïmànd* ou quêmànd : mendiant ».

« Caisses ou quesses : *branc-ursine*..... On séchait autrefois les *tiges creuses* de notre branc-ursine pour faire des *allumettes* de ses éclats ».

« Carisé : *creseau*[1], étoffe de laine ».

« *Carnichot : chambrette ménagée dans un mur* ».

On sera ainsi suffisamment instruit sur le procédé par lequel le Caimand a monté son ménage. Ce n'est pas tout : on rencontrera, en parcourant ces onze pages, deux autres articles intéressants :

« *Carabìn :* le nom d'un oiseau de rivage..... C'est le nom du *grolle*, le *freux*..... »

« *Cardrounette :* chardonneret ».

Et on comprendra où M. Victor Hugo a vu les oiseaux inconnus dont il parle dans le premier volume, p. 185 les cardrounettes, p. 147 les carabins mêlés aux grolles et aux freux.

A la p. 133 du roman Lantenac dit à Halmalo, sans lui donner d'explication et comme pour narguer son ignorance : « Jette ton chapeau de marin qui te » trahirait. Tu trouveras bien quelque part une carapousse ». — Halmalo ne se laisse pas démonter; et, avec un abandon superbe, il répond dans le même style : « Oh! un tapabor, cela se trouve partout. Le premier pêcheur venu me » prêtera le sien ».

Le lecteur ingénu trouve que ce marquis et ce paysan sont trop forts pour lui; il se demande : Carapousse! tapabor! tapabor? carapousse? Et, comme l'abonné d'un journal qui donne un rébus, il voudrait qu'il vînt un « prochain » numéro ». — Il peut être tranquille : il y a une clé de l'énigme, et cette clé est donnée par l'éternel dictionnaire guernesiais, et elle se rencontre précisément dans ces mêmes onze pages où il y a tant de choses :

« *Carapousse : tapabor*, vieux chapeau[2] ».

M. Victor Hugo excelle au choix des noms propres : il les veut sonores, expressifs, sans vulgarité, et il craindrait moins de prêter à ses héros un fade discours qu'un nom fade. Il prend plaisir à énumérer les dix-neuf défenseurs de la Tourgue avec leurs noms et surnoms, et il obtient ainsi un effet prodigieux de réalisme : on croirait lire une vraie liste de vrais personnages, comme la liste du jury, la liste des décès de la semaine. Il se complaît à accumuler sur un même homme des sobriquets baroques ou sinistres. Le plus féroce de ses chouans s'appelle tout à la fois Gouge-le-Bruant, Brise-bleu, l'*Imânus*.

---

1. M. Victor Hugo a rétabli l'accent aigu omis dans le dictionnaire guernesiais.

2. *Tapabor* est un mot français; il a été employé par Corneille. — Les commentateurs et interprètes futurs de *Quatrevingt-treize* auront fort à faire pour tout éclaircir. Je leur signale dès aujourd'hui deux autres mots guernesiais dont M. Victor Hugo a su tirer bon parti, *grigo* et *hure* (3 p. 68 et 1 p. 86). Le mot *hulotte* (2 p. 221) est mentionné dans le dictionnaire guernesiais au mot *cahouan*, tout près des fameuses onze pages.

« Ce Gouge-le-Bruant a laissé une vague trace dans l'histoire. Il avait deux » surnoms, Brise-bleu, à cause de ses carnages de patriotes, et l'Imânus, parce » qu'il avait en lui on ne sait quoi d'inexprimablement horrible..... Les vieillards » du Bocage ne savent plus aujourd'hui ce que c'est que Gouge-le-Bruant, ni » ce que signifie Brisebleu, mais ils connaissent confusément l'Imânus. L'Imânus » est mêlé aux superstitions locales. On parle encore de l'Imânus, à Trémorel » et à Plumaugat, deux villages où Gouge-le-Bruant a laissé la marque de son » pied sinistre ». Il est sûr que le mot d'Imânus a quelque chose de particulièrement frappant; il se grave dans l'imagination, et le romancier a pris soin de l'y enfoncer davantage : « *Imânus,* dérivé de *immanis,* est un vieux mot bas normand » qui exprime la laideur surhumaine et quasi divine dans l'épouvante, le démon, » le satyre, l'ogre. Un ancien manuscrit dit : *d'mes daeux iers j' vis l'imânus* ». M. Victor Hugo n'ignore pas combien le passé a de prestige. Ce vieux manuscrit, qui date probablement des siècles de sombre superstition; cette vieille langue, contemporaine sans doute des *premiers ans du Parnasse françois;* l'insignifiance même de cette vieille ligne mystérieuse, où rien n'est dit et où peut-être tout est sous-entendu : voilà de quoi rendre ineffaçable le souvenir du nom de l'Imânus.

Par malheur l'impression fantastique d'antiquité s'évanouit si on ouvre le dictionnaire guernesiais à la p. 297. On voit là que *imânus* signifie en patois local un « homme d'une laideur extrême »; on trouve déjà là l'étymologie suspecte qui rattache *imânus* au latin *immanis*[1]; c'est là enfin, et non ailleurs, que le romancier a eu connaissance de l' « ancien manuscrit ».

M. Métivier, auteur du dictionnaire guernesiais, a composé dans son dialecte natal des poésies fort joliment tournées. Les unes ont été publiées il y a longtemps en un volume in-8. sous le titre de *Rimes guernesiaises;* les autres sont encore inédites. Dans le dictionnaire, M. Métivier joint à chaque mot important un exemple tiré de ses poésies : quand le morceau est tiré des *Rimes* il indique la page, quand il est pris d'une pièce inédite il ajoute simplement : MSS. (manuscrits). C'est le second cas qui s'est présenté pour l'article *imânus :* l'exemple donné est un quatrain inédit accompagné de la mention MSS., et qui commence par le vers

D'mes daeux iers j'vis l'imânus,

c'est-à-dire : de mes deux yeux je vis l'imânus. L' « ancien manuscrit » ne peut être qu'un autographe du vénérable M. Métivier, écrit dans le dialecte guernesiais le plus vivant et le plus pur.

Les quelques observations qui précèdent se résument en peu de mots. M. Victor Hugo fait de la couleur locale bretonne avec des mots guernesiais. Il fait montre de science, et d'une science en apparence très-scrupuleuse, avec des renseignements pris au hasard dans un livre qu'il ne se donne pas toujours la peine de comprendre.

---

1. Notons en passant que l'auteur du dictionnaire fait rimer le mot en *u*, et que jadis il l'écrivait *imânu*. Le peuple de Guernesey dit certainement *imânu* sans *s*.

Les lecteurs de cette revue d'érudition sont accoutumés à n'y lire que des discussions d'un caractère sévère. Néanmoins elle ne sort pas de son cadre naturel en cherchant à montrer comment un homme d'imagination illustre joue à l'érudition.

Louis HAVET.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 27 mars 1874.

La prochaine séance de l'académie est fixée au mercredi 1er avril, au lieu du vendredi 3, qui est le vendredi saint.

M. Miller lit un rapport sur les papiers laissés par Nestor Lhote. Son frère M. Éd. Lhote avait demandé que ces papiers, qui comprennent des lettres inédites et des dessins et aquarelles faits par N. Lhote en Egypte, fussent publiés au moyen des fonds des missions scientifiques et littéraires. Le ministre de l'instruction publique ayant consulté l'académie sur cette demande, MM. Brunet de Presle et Miller avaient été chargés, à la dernière séance, d'examiner cette question. Ces messieurs rappellent que Champollion-Figeac a laissé des notices inédites dont la publication avait été annoncée, et à la suite desquelles celles de N. Lhote se placeraient naturellement : ils estiment qu'il y a lieu d'insister sur la publication des unes et des autres; quant aux papiers dont il est question maintenant, ils proposent à l'académie de demander que la correspondance de Lhote soit publiée avec des bois d'après ses dessins; ils ne pensent pas qu'il soit utile de composer, avec ses aquarelles, un album pittoresque de l'Égypte et de la Nubie. — M. Renan lit un rapport au nom de la commission des inscriptions sémitiques, sur les instructions à donner à M. de Ste Marie, chargé d'une mission en Tunisie; ce rapport appuie, entre autres points, sur la nécessité de marquer avec précision le lieu où chaque inscription aura été trouvée, ainsi que les endroits où avaient été découvertes les inscriptions déjà connues. — M. L. Renier lit un rapport au nom de la commission chargée de préparer des instructions pour M. Héron de Villefosse, relativement à la manière dont il devra remplir la mission qu'il a reçue dans la régence de Tunis, pour recueillir des inscriptions latines. — L'académie adopte les conclusions de ces trois rapports.

M. de Saulcy présente de la part de M. Jacques de Rougé un *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, œuvre jusqu'ici inédite de feu M. de Rougé; M. J. de Rougé en a retrouvé le texte dans les papiers de son père.

M. Le Blant commence la lecture d'un mémoire intitulé *Les martyrs de l'extrême orient et les persécutions antiques*. C'est un parallèle entre les persécutions exercées contre les chrétiens dans l'antiquité et celles dont les missionnaires sont l'objet de notre temps en Chine. M. Le Blant décrit ces dernières avec de grands détails. Il expose les idées superstitieuses qui existent en Chine contre les chrétiens, et que propagent divers petits livres répandus dans le peuple. Il

indique divers rapprochements entre ce que nous savons sur ces persécutions et celles de l'antiquité : ce sont les mêmes accusations dirigées contre les chrétiens, la même contenance des martyrs, le même empressement de la foule chrétienne pour recueillir les restes des martyrs et les derniers objets qui leur ont appartenu, etc.

M. Duruy lit un nouveau fragment de son étude sur le règne d'Hadrien, relatif aux deux voyages que cet empereur fit en Orient et notamment en Grèce; le premier eut lieu en 125, l'autre se place après un voyage que l'empereur fit en Afrique en l'an 128. M. Duruy raconte le séjour d'Hadrien en Grèce, la vie de riche particulier qu'il y mena, tantôt s'entretenant avec des artistes ou des philosophes, tantôt se livrant à des chasses dangereuses (on a des vers sur une chasse à l'ours dans les montagnes de Thespie, qui paraissent être de lui); il montre l'impulsion qu'Hadrien donna aux arts en Grèce et dans les diverses parties de l'Orient qu'il visita, à Athènes, à Smyrne, dans l'île de Lesbos et dans la Troade, à Trébizonde, les nombreux monuments qu'il fit construire, soit à ses frais, soit par des souscriptions publiques dont il était l'un des premiers souscripteurs, les villes même qui furent fondées par lui, etc.

M. Renan offre de la part de M. Girard de Rialle un ouvrage intitulé *Mémoire sur l'Asie centrale, son histoire et ses populations.*

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 21 mars 1874.

M. Ploix, président, exprime les regrets que laisse à la Société la perte de M. Francis Meunier, l'un de ses membres les plus distingués et les plus actifs, et son trésorier. — Il est donné lecture d'un travail de M. d'Arbois de Jubainville, sur les thèmes en *s* dans les langues celtiques, et particulièrement en breton. — M. J. Darmesteter communique une série d'étymologies zendes et un certain nombre de corrections au texte de l'Avesta. — M. Bréal présente des étymologies latines et ombriennes. — M. Bielke lit la suite de son travail sur les récentes acquisitions babyloniennes du Musée britannique.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

HŒRMANN, der heber gât in lîtun, ein Erklærungsversuch dieses althochdeutsches Gedichtes (Innsbruck, Wagner). — Index commentationum Sophoclearum ab A. MDCCC XXXVI editarum triplex; confecit GENTHE (Berolini, Borntræger). — Journal d'un Ministre, œuvre posthume du Comte de GUERNON-RANVILLE, p. p. TRAVERS, 2ᵉ édition (Caen, Blanc-Hardel). — KOBERSTEIN's Grundriss der Geschichte der deutschen Nationalliteratur, 5te Aufl. v. BARTSCH, V. Bd. (Leipzig, Vogel). — KOCH, Laut-, Ablaut- und Reimbildungen der englischen Sprache, herausg. v. WILHELM (Eisenach, Bacmeister). — MAX MÜLLER, The Hymns of the Rig-Veda in the Pada Text (London, Trübner). — MONTESQUIEU, Lettres persanes, p. p. LEFÈVRE (Paris, Lemerre).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — **11 Avril** — **1874**

51. — Max Müller. The Hymns of the Rig-Veda in the Pada text; reprinted from the editio princeps. London, Trübner et Cᵉ. 1873. 1 vol. en 2 parties. In-8°, viij-430-414 p. — Prix : 39 fr. 40.

Cette nouvelle édition du Rigveda est l'exécution d'une ancienne promesse. Dès 1856 M. Max Müller avait entrepris de réimprimer (à Leipzig chez Brockhaus) le texte seul, sans le commentaire, sous la double forme *pada* et *samhitâ*. La publication faite avec un certain luxe et qui eût nécessité des frais considérables, s'arrêta après le 1er ma*nd*ala. Aujourd'hui M. M. M. vient de la reprendre avec plus de succès dans des conditions plus modestes et mieux appropriées peut-être à un livre de travail. L'in-octavo à petites marges a remplacé le majestueux in-quarto ; l'espace a été sagement économisé ; tout le superflu qui ne s'adresse qu'à l'œil a été écarté. Mais rien d'essentiel, rien de vraiment utile n'a été sacrifié. Le papier est beau et fort ; le caractère devanâgarî élégant et du plus grand module. M. M. M. et son éditeur, M. Trübner, ont ainsi réussi à nous offrir le texte pada et sa*m*hitâ du Rigveda dans deux doubles volumes un peu compactes et d'aspect sévère, mais commodes à manier et dont le prix de souscription, pour chacun d'eux, n'excède pas celui de l'édition romanisée de M. Aufrecht. Il est vrai qu'ils n'y sont parvenus qu'en s'imposant de lourds sacrifices. La guerre d'abord, des grèves ensuite sont venues traverser l'entreprise d'une façon fâcheuse, et le prix fixé à l'origine n'a pu être maintenu qu'à la condition de renoncer pour longtemps peut-être à tout espoir de rémunération pécuniaire.

Les deux textes du Rigveda sont imprimés dans la nouvelle édition de façon à former chacun un tout à part, comme dans les manuscrits. Le pada a été publié le premier, parce qu'il exige le plus d'espace et, sans doute aussi, parce qu'il est celui des deux dont on avait le plus besoin. L'édition du texte sa*m*hitâ de M. Aufrecht donne bien en note les principales indications du pada ; mais elle se borne au strict nécessaire. Une publication complète du pada, telle que nous l'avons ici pour la première fois, était donc une œuvre désirable à bien des égards soit pour l'interprétation des hymnes eux-mêmes, soit pour l'entière intelligence de cette forme particulière du texte qui représente pour nous le plus

ancien travail d'ensemble à la fois grammatical et exégétique que les Indiens aient entrepris sur leurs vieux monuments.

Le volume pada, qui est dédié à M. Regnier comme un hommage « à la profondeur de son savoir, à l'élévation de son caractère et à la fermeté avec laquelle il est demeuré, sa vie durant, fidèle à ses convictions », donne les deux divisions en man*d*alas et en ash*t*akas. Les hymnes sont reproduits d'une pièce, sans alinéa entre les vargas, qui sont simplement chiffrés. Cette division absolument artificielle est ainsi devenue moins apparente et l'aspect d'ensemble n'y a certainement rien perdu. Il en est de même de la suppression des | qui séparent d'ordinaire les padas, ainsi que de celle des *iti* et des *iti* avec répétition du mot (c.-à-d. les marques des *pragrihya* et des *parigrhya* ; celles des *avagrihya* ont été conservées). M. M. M. les a remplacés par une notation qui prend moins de place et qui, tout en répondant au même but, trouble moins le regard à la lecture. Il est parvenu ainsi à composer un texte pada auquel le texte sa*m*hitâ répondra d'un bout à l'autre, page pour page. L'espace demeuré disponible dans le volume sa*m*hitâ sera mis à profit pour indiquer en tête de chaque hymne le nombre des vers, les auteurs, les divinités et les mètres [1]. Il est à regretter seulement que M. M. M. ait été obligé de renvoyer à une autre occasion les index des auteurs, des divinités, des mètres et des commencements de vers qu'il avait préparés, ainsi qu'un errata comparatif des 3 éditions du Rig-Veda. Peut-être eût-il été bon aussi de reproduire le numérotage général des hymnes qui court chez M. Aufrecht à travers tout le recueil. Ce numérotage a déjà passé dans quelques livres, entre autres dans le Dictionnaire de M. Grassmann. Il n'exigeait que quelques chiffres à la marge, et la place différente assignée aux Vâlakhilyas par les deux éditeurs n'était pas un obstacle insurmontable. Il va sans dire, du reste, que M. M. M. n'a rien négligé pour rendre son texte aussi exact que possible, et que toutes les fautes qui ont pu être signalées par une expérience de près de 30 années ainsi que par la comparaison de sa propre édition avec celle de M. Aufrecht, ont été soigneusement corrigées. Pour prévenir qu'il ne s'en produisît de nouvelles, les épreuves ont été revues jusqu'à quatre fois par un jeune indianiste, M. le dr Thibaut. Grâce à ces précautions, la nouvelle édition venant en 3e ligne doit être en effet, ainsi que l'assure M. M. M., à peu près irréprochable.

La publication de M. M. M., faite en caractères devanâgaris, est destinée surtout à l'Inde, où le Rigveda tend à devenir de plus en plus un livre d'enseignement classique, et où les éditions en caractère romain sont encore peu goûtées. M. M. M. est du reste un partisan convaincu de la supériorité du devanâgari. Nous reconnaissons volontiers avec lui qu'avec l'alphabet romain il est plus difficile d'imprimer correctement surtout les textes accentués, et qu'à type égal, le devanâgari prend moins de place. Mais il faut dire aussi qu'il exige un

1. Comme exemple du soin mis aux petites choses, je ferai remarquer que la pagination est reproduite au bas en chiffres européens. L'utilité de cette addition n'échappera pas à ceux qui ont eu à pâtir des bevues des relieurs.

type plus fort, ce qui rétablit à peu près l'égalité. C'est ainsi qu'en tenant compte des alinéa et des notes de l'édition Aufrecht, on trouvera qu'elle n'est guère plus volumineuse que celle de M. M. M. (920 pages contre 844). D'autre part, les textes publiés dans les *Indische Studien* sont la meilleure preuve du degré de correction qu'un éditeur soigneux peut obtenir même avec le caractère romain. Si du reste le devanâgarî offre des avantages incontestables pour la critique et pour les restitutions qu'il suggère souvent (et à la rigueur le même argument pourrait s'employer en faveur de tous les alphabets avec lesquels on écrit et on imprime dans l'Inde [1]), son rival en présente bien d'autres sous le rapport de la simplicité, de la ponctuation, de la séparation des mots, de l'emploi des majuscules, etc. Au fond le débat n'est pas aussi simple que les partisans exclusifs (M. M. M. n'est pas de ce nombre) de l'un ou de l'autre usage veulent bien le dire. C'est avant tout une question d'opportunité et de mesure. Le devanâgarî eût-il tous les avantages de son côté, les frais qu'il exige sont devenus tels qu'il sera bientôt impossible, de l'aveu même de M. M. M., d'en faire usage en Europe. A vrai dire ce n'est pas chez nous, c'est dans l'Inde que la question d'une convention uniforme doit être posée et qu'elle porte sur le vif. Ce serait déjà un grand point d'obtenu, si tous les livres sanscrits qui sortent des presses indigènes étaient imprimés en devanâgarî.

Quelques assertions assez inoffensives de M. M. M. dans sa Préface (elle n'est que de 4 pages et se borne à peu près à décrire l'édition) ont été relevées dans le *Literarisches Centralblatt* de Leipzig avec une aigreur faite pour étonner ceux-là seuls qui ignorent les habitudes de la critique chez nos voisins. D'ordinaire elle n'est équitable que tant qu'elle n'a pas grand mérite à l'être. Que nous importe de savoir au juste si M. M. M. a été réellement aussi satisfait qu'il le dit de la publication du Rigveda de M. Aufrecht? Et au fait, puisqu'il le dit, pourquoi ne le croirions-nous pas? M. M. M. est et restera le premier éditeur du Rigveda; il n'a rien à craindre de ce côté. Il est rentré hardiment dans la voie alors que nul ne s'en sentait peut-être le courage en Europe. C'est lui qui, recueillant l'entreprise échappée de la main défaillante de Rosen, lui a donné pour base un plan plus vaste, l'a conçue comme devant être l'œuvre capitale de sa carrière de savant, l'a rendue possible par ses démarches et par son travail, lui a donné pour ainsi dire le souffle et la vie. Ce sont là des titres qu'on n'effacera pas. Ils devraient suffire, semble-t-il, à lui faire pardonner des lenteurs fâcheuses, quelques revendications un peu vives et jusqu'à ce mot de « reprint » qu'il applique avec une persistance regrettable à l'œuvre de son émule. La bonne réputation des études indiennes n'a en tous les cas rien à gagner à cette critique des intentions ni à ces éternels retours sur des dissentiments passés. En écrivant ceci et en essayant d'être juste envers M. M. M., j'ai moi aussi à faire taire

1. C'est ainsi que M. Burnell vient de montrer que toute une série d'incorrections dans le texte du commentaire de Sâyana, dont la restitution a donné beaucoup de peine à M. M. M., s'expliquent très-bien par le vieil alphabet telugu dont faisait usage Sâyana. Vamçabr. Préf. p. xxxviij.

certains souvenirs. Sa leçon de Strasbourg, par exemple, est un acte que je ne lui pardonne pas. Mais que deviendrait la critique, si toute occasion était estimée bonne pour vider toutes les querelles ?

En remerciant M. M. M. de son nouveau Rigveda, il ne me reste qu'à exprimer un double souhait : que sa grande édition soit enfin menée à bonne fin et ensuite que, dans les futurs volumes de sa traduction, il ne se croie plus tenu à reproduire le texte des hymnes. C'est là une addition devenue complément inutile, maintenant qu'il y a 3 éditions du recueil répandues dans le public.

A. Barth.

---

52. — **Le R'azaouat est-il l'œuvre de Kheir-ed-Din (Barberousse)?** Villeneuve-sur-Lot, imprimerie de X. Duteis, 1873. In-8°, v-41 p.

L'intéressante et érudite brochure que nous avons sous les yeux, et qui a pour auteur M. H. de Grammont, est consacrée à la réfutation de l'opinion émise en 1828 par De Hammer, et reproduite en 1857 par M. Berbrugger, que la chronique connue sous le nom de *R'azaouât*[1], etc. ou « Expéditions de Kheïr-» ed-dîn Barberousse » aurait pour auteur Kheïr-ed-dîn lui-même.

Lorsque MM. Sander-Rang et F. Denis publièrent sous le titre de : *Fondation de la Régence d'Alger. Histoire des Barberousse* (Paris, 1837, 2 vol. in-8°) la traduction, faite par Venture de Paradis et laissée par lui en manuscrit, d'un ouvrage arabe intitulé : *Ghazawâto Ouroudja wa Kheïri'd-dîni*, ils déclaraient dans leur préface que, malgré de nombreuses recherches et le secours de plusieurs orientalistes, ils n'avaient pu découvrir le nom de l'auteur de cet ouvrage.

En 1857, M. Berbrugger reprit la question de l'auteur du *Ghazawât*, et fit connaître dans son livre sur *les Époques militaires de la grande Kabylie* (Alger, in-12) le résultat de ses investigations. Ayant rencontré dans l'*Histoire de l'empire ottoman* de De Hammer la mention d'une chronique turque intitulée : *Ghazewâti Kheïr ed-dîn Pacha*, et signalée comme ayant été dictée par le célèbre corsaire au Tchaouche Sinân, il soupçonna que cette chronique pourrait bien être l'original de l'ouvrage arabe traduit par Venture de Paradis. Conduit ainsi à examiner le ms. arabe 942 de la bibliothèque d'Alger, qui est inscrit sous le nom de *Ghazawâto Ouroudja wa Kheïri 'd-dîni*, il trouva à la fin du volume une note constatant que cet ouvrage était traduit de la chronique turque susdite, et reconnut d'autre part la complète identité de cette version arabe avec la traduction française. Il en conclut que la publication de MM. Sander-Rang et Denis avait pour auteur Kheïr ed-dîn Barberousse.

C'est contre cette conclusion que s'élève avec raison M. de Grammont. Une lecture attentive du *Ghazawât* montre que ce livre ne peut avoir été *dicté* par Barberousse au Tchaouche Sinân ou à tout autre. Mais M. de Gr. va plus loin encore : il veut établir que le *Ghazawât* « n'a même pas été rédigé sous l'inspi-

---

1. Nous préférons et adopterons dans cet article la transcription *Ghazawât*.

» ration » de Kheïr ed-dîn et « que, même en prenant le mot *dicter* dans son » acception la plus large, » l'ouvrage dont il s'occupe « ne peut pas être dû à » un des compagnons d'armes, ni à un des serviteurs de *Kheir-ed-Din*, repro- » duisant par la plume les récits de son chef ou de son maître. »

En ce qui concerne le premier point, M. de Gr. démontre sans peine son assertion. Il lui suffit de citer un passage du *Ghazawât* qui contient le récit d'un fait postérieur de quelques années à la mort de Kheïr ed-dîn, et de relever plusieurs endroits où l'auteur dit avoir été forcé, pour découvrir la vérité, de consulter les documents existant de son temps. Pour les deux autres points, M. de Gr. fait valoir les considérations suivantes. L'auteur du *Ghazawât*, quel qu'il soit, ignore des circonstances que, pense M. de Gr., le moindre des soldats de Barberousse devait connaître. Par exemple, il ne sait pas quelle est la nationalité des conquérants de Bougie ; il fait un récit inexact de la mort d'Ouroudj Barberousse ; il ne sait ni quand, ni pourquoi le Peñon d'Argel a été construit ; enfin, des faits très-importants de l'histoire de Kheïr ed-dîn lui sont inconnus, de son propre aveu. « Nous espérons, ajoute M. de Gr., qu'en présence de preuves » semblables le lecteur reconnaîtra qu'il est difficile de continuer à soutenir que » le *R'azaouât* a été dicté ou inspiré par *Kheir ed-Din*. »

Reste à découvrir la source de l'erreur commise par De Hammer et reproduite par M. Berbrugger : « Je ferai remarquer tout d'abord, dit à ce sujet M. de Gr., » que M. Berbrugger n'invoque pas à l'appui de son dire d'autre autorité que » l'affirmation de M. de Hammer ; secondement, que ce dernier se contente » d'affirmer, sans citer personne. Mais nous pouvons combler cette lacune, et » connaître celui que nous appellerons le premier coupable : c'est l'historien turc » Hadji Khalfa qui, dans son *Précis des guerres maritimes*, a donné un abrégé du » *R'azaouât*, en lui attribuant l'origine qu'ont acceptée les deux historiens que » nous venons de citer. *Hadji Khalfa* s'est contenté d'une simple affirmation, se » basant uniquement sur la tradition, qui est, du reste, toute-puissante chez les » Turcs. Donc, *Hadji Khalfa* affirme d'après la tradition, *M. de Hammer* d'après » *Hadji Khalfa*, et *M. Berbrugger* d'après *M. de Hammer*. »

Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer à notre tour que M. de Gr. est lui-même trop affirmatif. D'abord, c'est gratuitement qu'il suppose que De Hammer copie Hadji Khalfa. Ensuite, il y a lieu d'être surpris que, imitant en cela M. Berbrugger, il ne se soit pas enquis auprès d'un orientaliste de l'original turc du *Ghazawât*. On peut dire, il est vrai, à la décharge de ces deux savants, qu'ils ont pensé que la traduction arabe reproduit fidèlement l'original. Toujours est-il qu'il eût été plus prudent de s'en assurer. S'ils l'avaient fait, ils se seraient convaincus que l'assertion de De Hammer contient une part de vérité et une part d'erreur : M. Berbrugger aurait renoncé à attribuer le *Ghazawât* au fondateur de la Régence d'Alger, et M. de Grammont à nier aussi absolument toute influence de Barberousse et de ses compagnons sur la composition de cet ouvrage. Nous verrons, en effet, que des mss. turcs du *Ghazawât* portent comme nom d'auteur celui du Tchaouche Sinân et sont pourvus d'une préface

(omise dans la traduction arabe et par suite dans la traduction française) d'où il résulte que c'est, en partie au moins, d'après des conversations avec Kheïr ed-dîn que Sinân a rédigé l'histoire de ses expéditions.

M. de Gr., disions-nous plus haut, suppose gratuitement que De Hammer a copié Hadji Khalfa. En voici la preuve. Dans son *Précis des guerres maritimes*, Hadji Khalfa ne prononce même pas le nom de Sinân. A l'entendre, Kheïr ed-dîn aurait non pas écrit ou dicté, mais compilé l'histoire de ses expéditions. Voici comment s'exprime Hadji Khalfa :

« Lorsque Barberousse fut présenté au sultan Suleiman Khan, il fut de sa » part l'objet de la plus grande attention, et le sultan le pria de rédiger une » histoire de ses aventures. Se conformant à cet ordre, il choisit parmi les écrits » de ses compagnons des récits de ses principales aventures, et en ayant formé » un livre il l'envoya au sultan d'heureuse mémoire[1]. » Que Hadji Khalfa se trompe ou non[2], le passage qu'on vient de lire ne saurait être la source où De Hammer a puisé ses renseignements sur le *Ghazawât*, car De Hammer dit positivement que Barberousse dicta cet ouvrage au Tchaouche Sinân, par ordre de Soliman Ier. Il ajoute qu'il en existe deux rédactions, l'une détaillée et en style grossier, l'autre abrégée et d'un style plus relevé[3]. Si d'ailleurs M. de Gr. s'était reporté à l'*Histoire de l'empire ottoman*, il aurait vu que les renseignements qu'on y trouve sur le *Ghazawât* figurent parmi les notices que consacre De Hammer aux sources orientales dont il s'est servi. De Hammer possédait un ms. du *Ghazawât* et le cite fréquemment dans le courant du tome III de son histoire. Il est donc hors de doute que c'est dans la préface même du *Ghazawât* qu'il a été chercher ses informations sur la manière dont le livre avait été composé. Seulement, il a eu le tort de ne pas s'attacher scrupuleusement au texte et de mettre le mot *dicter* là où l'auteur dit simplement qu'une partie des événements qu'il retrace lui ont été racontés par Kheïr ed-dîn. En cela il a été suivi par Fluegel qui, décrivant, dans son catalogue des mss. orientaux de Vienne, les deux rédactions du *Ghazawât* conservées à la bibliothèque de cette ville, dit que le Tchaouche Sinân écrivit son ouvrage d'après les dictées de Kheïr ed-dîn[4]. Au reste les deux rédactions portent en tête le nom du Tchaouche Sinân ; la préface commence aussitôt après ce nom, et Fluegel fait observer que dans la préface Sinân se désigne seulement par une de ces épithètes qu'emploient toujours les Orientaux, par humilité, lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes[5]. La bibliothèque de Vienne possède encore un

---

1. Cf. la trad. anglaise de Mitchell, Londres, 1831, in-4°, p. 28.
2. Nous verrons plus loin qu'il se trompe, car le *Ghazawât* n'a été terminé qu'après la mort de Kheïr-ed-dîn.
3. Cf. *Gesch. des osman. Reiches*, t. III, p. viij.
4. *Die arab., pers. und türk. Handschr. der k. kgl. Hofbibl. zu Wien*, t. II, p. 227, n° 1004.
5. *Ibid.*, p. 227, 228, nos 1004 et 1005. Il suffit donc qu'un copiste ait négligé de transcrire le titre et le nom de l'auteur en tête de la préface, pour qu'un ms. du *Ghazawât* devienne anonyme. C'est ce qui est arrivé pour un ms. de Paris, comme on le verra bientôt.

autre écrit de Sinân. C'est un récit des expéditions de Soliman Ier contre les villes de Siklos, de Gran et de Stuhlweissenburg. Sinân l'a rédigé également par ordre de Kheïr ed-dîn, et il le lui a dédié[1].

Mais revenons au *Ghazawât*. L'auteur en est indubitablement le Tchaouche Sinân. Voyons maintenant dans quelles circonstances, et de quelle manière il a été composé : « Le sultan Soleïman Khan, dit Sinân, dans sa préface, ayant » prié Kheïr ed-dîn Pacha de composer une histoire de ses expéditions sur terre » et sur mer, Kheïr ed-dîn se déclara prêt à obéir, et m'ordonna de rédiger cette » histoire. Je me mis à l'œuvre avec l'assistance de Dieu et comme le permet- » taient mes faibles capacités. J'ai écrit ce livre en turc, afin d'en faciliter la » lecture à mes amis. Je dois faire savoir que tout ce que je raconte ici je le tiens » soit du défunt Kheïr ed-dîn, soit de ses compagnons qui ont pris part à ses » expéditions, à plusieurs desquelles j'ai assisté moi-même[2]. »

Il résulte clairement de ces quelques lignes, qui nous dispensent de réfuter plusieurs autres points de la brochure de M. de Gr., que Sinân commença la rédaction du *Ghazawât* du vivant de Kheïr ed-dîn, mais qu'il ne la termina qu'après la mort de Barberousse. Celui-ci ne put conséquemment revoir ce récit de ses expéditions et corriger les erreurs qui avaient nécessairement dû se glisser sous la plume de l'auteur. Bien que Sinân tînt ses renseignements de bonne source, la rédaction du *Ghazawât* lui ayant coûté plusieurs années de travail, il est naturel que la mémoire lui ait fait parfois défaut. D'autre part, on ne saurait admettre, comme le voudrait M. de Gr., que les compagnons d'armes de Kheïr ed-dîn aient toujours connu, dans tous ses détails, la vérité sur les événements dont ils avaient été témoins. Leurs témoignages pouvaient aussi, à l'occasion, être contradictoires; enfin, ils devaient, sans en excepter Sinân, ignorer beaucoup de faits relatifs à Barberousse, ce qui explique comment l'auteur eut quelquefois à recourir à des documents écrits.

Somme toute, M. de Gr., qui n'est pas, que nous sachions, orientaliste, a le mérite de redresser (à son insu en ce qui concerne Fluegel) une grave erreur commise par trois orientalistes, dont deux, De Hammer et Fluegel avaient pourtant à leur disposition le seul document qui pût conduire à la vérité[3]. Avec les éléments dont disposait M. de Gr., il était difficile de la soupçonner; mais M. de

1. *Ibid.*, p. 226, 227, n° 1003.

2. Nous traduisons, en abrégeant beaucoup, d'après le ms. turc n° 514 de la Bibl. nat. M. Fagnan, du département des mss., qui nous en a signalé l'existence, a eu l'extrême obligeance de nous communiquer une copie de la préface. Le ms. est sans titre et sans nom d'auteur; mais M. Fagnan l'a reconnu pour être le *Ghazawât*, après en avoir comparé le texte avec la traduction française publiée par MM. Sander-Rang et F. Denis. Les premiers mots de la préface sont précédés de quelques lignes ajoutées par le copiste, et qui manquent dans les mss. de Vienne.

3. Hadji Khalfa a dû aussi connaître la préface du *Ghazawât*, puisqu'il donne un abrégé de ce livre dans son *Précis des guerres maritimes*. Cependant, il prétend que Barberousse a compilé ou fait compiler le *Ghazawât* et qu'il l'a adressé à Soliman Ier. Nous laissons à d'autres le soin de rechercher l'origine de cette méprise.

Gr. s'en est approché autant que possible en prouvant que le *Ghazawât* ne saurait avoir pour source unique des communications de Barberousse.

St. G.

---

53. — Schon Bruun. **Græsk Formlære.** Christiania. Gundersen. 1873. In-8°, 74 p.

L'auteur de cette grammaire grecque est au courant des résultats de la philologie comparative, et il les a fait entrer dans son livre en une mesure aussi discrète qu'habile. On ne peut qu'approuver la clarté de la disposition, la sobriété et l'heureux choix des rapprochements. Nous avons remarqué, entre autres bonnes innovations, que M. Bruun prend occasion de certaines particularités de la phonétique norvégienne et suédoise pour mieux faire comprendre ce qui s'est passé en grec. Ainsi la disparition du ϝ initial dans les mots comme ἰδεῖν, οἶκος, οἶνος ressemble à ce qui a lieu pour le suédois *Under* « merveille » = allemand *Wunder*, pour *reit* « écrire » = anglais *write*.

On est surpris de voir que le verbe substantif εἰμί figure seulement dans la seconde partie de la théorie de la conjugaison, parmi les verbes en μι. C'est peut-être pousser trop loin l'ordre scientifique, qui ne peut jamais être absolument suivi dans un livre scolaire : comment les élèves conjugueront-ils λελυμένος εἴην? la connaissance du subjonctif ὦ, du participe ὤν, sont des aide-mémoire qu'il ne faut pas dédaigner. — L'auteur (p. 7) explique λύουσα par les formes λυοντ-jα, λυοντσα. Nous ne voyons pas bien la raison ni la possibilité de ce dernier intermédiaire : λυοντjα devient λυονσια, puis l'ι disparaît ou s'assimile. Ce sont là des critiques de peu d'importance. La division en verbes à thème finissant par une voyelle (λύω, φιλέω) et en verbes à thème finissant par une consonne (λέγω, βάλλω) n'est pas conforme aux données d'une linguistique rigoureuse, mais elle se recommande par sa simplicité.

Nous ne pouvons qu'engager M. B. à donner bientôt la syntaxe qu'il promet.

M. B.

---

54. — **Symbolik der griechischen Kirche,** von Dr W. Gass. Berlin, G. Reimer. 1872. In-8°, xvj-445 p. — Prix : 9 fr. 35.

M. Gass s'est proposé dans ce volume de faire connaître le point de vue confessionnel et le caractère propre de l'Église grecque, aussi bien dans ses croyances dogmatiques que dans ses pratiques morales et ecclésiastiques. Après une introduction dans laquelle il présente une esquisse rapide, mais substantielle, de la formation et des développements de cette Église et de ses différentes branches, il traite dans une première partie des diverses confessions de foi, depuis celle qui porte le nom de Gennadius (vers le milieu du xve siècle) jusqu'aux décisions du synode tenu à Constantinople en 1691, et il complète cette intéressante étude par un coup d'œil sur la littérature théologique postérieure en Russie

et en Grèce. Une seconde partie est consacrée à l'exposition et à l'examen 1° des articles de foi et 2° des préceptes moraux, et à cette partie qui forme ce qu'on pourrait appeler le corps même de l'ouvrage, l'auteur ajoute deux chapitres, l'un sur les prescriptions ecclésiastiques et l'autre sur le monachisme dans l'Église grecque. Enfin dans une troisième partie on trouve 1° une appréciation, remarquable à plus d'un titre, de l'esprit religieux de cette Église, et une comparaison de l'orthodoxie grecque d'un côté avec le catholicisme romain et de l'autre avec le protestantisme, et 2° un tableau des différentes sectes qui se sont produites soit parmi les chrétiens grecs de l'Asie, soit dans le sein de l'Église russe.

Cette rapide analyse suffit pour donner une idée de la valeur de ce travail. Les discussions historiques et théologiques des points nombreux de doctrine, de morale et de discipline ecclésiastique que M. Gass a dû examiner successivement en remplissent naturellement la plus grande partie; mais des considérations générales les rattachent entre elles en les résumant, et ces considérations générales offrent d'ordinaire un grand intérêt. On peut citer entre autres celles dans lesquelles l'auteur montre comment sur un fond commun se sont formées les trois branches distinctes de l'Église grecque, celle des Grecs répandus dans l'empire turc, celle des Russes et celle de l'Hellade. M. Gass est certainement dans le vrai en faisant remarquer que le caractère national s'est empreint dans chacune d'elles.

Cet ouvrage peut être un guide excellent pour quiconque veut se faire une idée exacte de la forme particulière que la religion chrétienne a revêtue parmi les Grecs et la plus grande partie des Slaves. Malheureusement, composé dans un pays où les travaux théologiques ne sont pas en général ignorés de la classe éclairée, il sera, je le crains, d'une lecture difficile dans le nôtre où les études de ce genre sont encore dans l'enfance.

M. N.

---

55. — **Geschichte der deutschen Kaiserzeit,** von Wilhelm von Giesebrecht. 4. Band : Staufen und Welfen (erste Abtheilung). Braunschweig, C. A. Schwetschke und Sohn (M. Bruhn). 1873. In-8°, 224 p. — Prix : 6 fr.

Le présent volume a fait faire un pas en avant à l'un des ouvrages les plus considérables de l'historiographie allemande contemporaine, à l'un de ceux qui font le plus honneur à l'école de Ranke dont l'auteur est le disciple. Grâce à ce travail, et à beaucoup d'autres, M. de Giesebrecht, actuellement professeur à Munich, jouit d'ailleurs, et depuis longtemps déjà, d'une réputation solide comme érudit et comme écrivain par toute l'Allemagne, bien que son nom soit resté relativement inconnu parmi nous. Il y a bientôt trente ans que M. G. a commencé ses études sur le moyen-âge germanique; il y a dix-huit ans que le premier volume de l'*Histoire des empereurs d'Allemagne* a vu le jour. Ce volume, après avoir largement retracé le tableau des origines germaniques, puis la fondation,

l'apogée et la chute de l'empire carolingien, entrait dans le récit détaillé des événements au moment où le second roi d'Allemagne, issu de la maison de Saxe, Othon Ier, reçoit à Rome, la couronne impériale d'Occident, des mains de Jean XII, en 962. Il s'arrêtait à la mort d'Othon III, en 1002. Le second volume, publié quelques années plus tard, terminait l'histoire de la maison de Saxe en la personne de Henri II, le Saint, et nous montrait l'apogée de la puissance des empereurs franconiens sous le règne de Conrad II et de Henri III. Ces deux premiers tomes ont atteint, dès 1863, leur troisième édition, événement assez rare dans les annales de la littérature scientifique pour que nous le mentionnions ici; le fait nous dispense d'appuyer sur le succès marquant qu'avait obtenu l'auteur. Le troisième tome, divisé en deux volumes et publié en 1868, arriva à une seconde édition dès l'année suivante. Il nous retrace le spectacle de la querelle des investitures; Henri IV et son grand adversaire Grégoire VII en remplissent presque toutes les pages et le récit émouvant de leurs luttes acharnées est certainement l'un des meilleurs morceaux de prose historique, sortis d'une plume allemande. L'histoire de Henri V, du dernier représentant de la dynastie franconienne, termine ce volume.

Naturellement nous n'avons point à rendre compte de cette partie du volumineux ouvrage de M. de Giesebrecht, publiée depuis si longtemps déjà. Nous devions la mentionner cependant afin de faire connaître au lecteur l'économie générale de son ouvrage[1]. C'est à ce récit déjà considérable (il compte environ trois mille pages), que le savant professeur de Munich vient de donner une suite, après cinq ans de silence. Le quatrième tome devra paraître, comme le troisième, en deux demi-volumes. Nous n'avons donc encore ni la préface, ni la table des matières de l'ouvrage. Ce que nous en possédons déjà, renferme l'histoire de l'empereur Lothaire de Saxe (ou de Supplimbourg), qui forme comme le trait d'union entre les deux grandes dynasties des Franconiens et des Hohenstaufen et dont le règne (1125-1137) marque un moment de pause, d'hésitation, d'indécision dans la grande lutte du sacerdoce et de l'empire et prélude aux rivalités prochaines des Guelfes et des Gibelins, que le partage de la succession de Lothaire va mettre aux prises. C'est le commencement de cette seconde période de la lutte auquel M. G. nous permet d'assister encore à la fin de son premier demi-volume. Il nous décrit cette puissance toujours croissante des Welfs, s'étendant par des conquêtes heureuses vers le Nord, tandis que vers le Sud la Bavière et la Carinthie se trouve entre leurs mains. Henri le Superbe, le chef de la maison, croit toucher au but suprême à la mort de Lothaire, son beau-père, qui l'avait désigné d'avance aux seigneurs allemands comme l'héritier de son choix. Mais les princes et les évêques, effrayés de cette puissance qui

1. *Geschichte der deutschen Kaiserzeit* (3e édition) 1863-1869. Vol. I. xxxvj-884 p. — Vol. II. xiv-690 p. — Vol. III. xxj-1248 p. — Le troisième volume n'en est, à vrai dire, qu'à sa seconde édition; on chercherait vainement dans le commerce une *zweite Ausgabe*; c'est « pour simplifier les citations, etc. » que l'éditeur a donné au troisième volume le même numéro d'ordre qu'à ses deux aînés, lors de sa réimpression en 1868.

menaçait trop la leur, élirent comme roi le représentant de l'ancienne dynastie salienne et le premier des Hohenstaufen, Conrad III, descendant, par les femmes, de Henri IV, monte sur le trône d'Allemagne et engage la lutte contre son vassal récalcitrant, Henri le Superbe. C'est là que s'arrête pour le moment notre ouvrage.

M. G. a plusieurs des qualités qui font le bon historien. C'est un critique sûr et scrupuleux; contrairement à l'allure de plusieurs de ses compatriotes, il est peu porté aux solutions tranchantes et hasardées dans l'interprétation des textes ou le récit des faits. D'autre part son style « ne sent pas la lampe »; il ne surcharge point sa narration par des digressions de détail, ni le bas de ses pages par des notes volumineuses. Les questions douteuses qui lui paraissent mériter une discussion plus approfondie sont traitées dans des *excursus* à la fin des volumes. La narration est limpide, son style est agréable, parfois élevé, sans être ampoulé ni déclamateur.

On peut lui reprocher d'autre part — on le faisait encore récemment dans cette *Revue*, et non sans raison, — de ne pas avoir toujours conservé dans son exposition historique la sereine impartialité qui devrait régner toujours dans les œuvres d'histoire et dont son maître M. de Ranke, nous a donné de si beaux exemples dans ses grands ouvrages d'autrefois. L'auteur, — il l'avoue d'ailleurs lui-même — poursuivait un but politique en retraçant ce vaste tableau de la grandeur passée de l'Empire germanique. Il voulait réveiller dans les cœurs de la jeune Allemagne le désir et le besoin de l'unité germanique; il le dit dans ses introductions, dès 1849 et 1850, alors que des projets et des aspirations analogues venaient d'échouer honteusement de l'autre côté du Rhin. Il le répétait avec plus d'insistance quelques années plus tard; la dernière de ses préfaces, écrite en 1868, reflète la joie profonde de l'écrivain sur les résultats de Sadowa et le pousse à prophétiser — trop véridiquement hélas! — que ses yeux verraient encore la réalisation de l'unité de l'Allemagne dans un vaste Empire germanique. Ces sentiments patriotiques, qu'il est assez difficile de blâmer en eux-mêmes, quand on se pique d'être juste, même envers ceux qui ne le sont pas, ont souvent donné un coloris fâcheux à certains de ses tableaux. Ainsi, — pour ne citer qu'un seul exemple, — avec quelle insistance, répondant fort peu aux données de l'histoire exacte, M. G. ne retrace-t-il pas la conquête du royaume de Bourgogne par Conrad II, en 1034; et surtout les suites de la conquête de ce beau royaume et de ses cités opulentes, Arles, Lyon, Vienne et Marseille, « qui restèrent pendant des siècles le patrimoine inaliénable du Saint-» Empire-Romain de nation germanique[1] ? »

Ce n'est pas à dire que nous défendions à l'historien de se sentir patriote, à condition qu'il n'altérera jamais l'histoire. Bien au contraire nous voudrions voir imiter chez nous l'exemple que nous a donné l'Allemagne avec une patience et un ensemble merveilleux. C'est grâce à la collaboration de tant de savants au

---

1. *Gesch. der Kaiserzeit*, II, p. 278.

réveil de l'esprit national, complètement effacé vers le commencement de ce siècle, que l'idée de l'unité germanique s'est implantée peu à peu dans toutes les têtes et que l'Allemagne est devenue ce que nous la voyons aujourd'hui. Puissions-nous, sans jamais rien sacrifier des droits de la science trouver dans les écrits de nos savants, nos littérateurs et nos poètes, l'impulsion nécessaire pour la régénération sérieuse de notre esprit national, comme l'Allemagne y a trouvé la force et l'excitation nécessaires à ses derniers succès!

Quand la seconde partie de ce nouveau volume de M. de Giesebrecht aura paru, nous nous proposons de revenir sur le quatrième volume tout entier, afin d'aborder la discussion de quelques points de détail que nous réservons jusque-là. Mais comme cette publication peut tarder encore, nous n'avons pas voulu attendre davantage pour dire au moins quelques mots d'un ouvrage d'une importance majeure dont la *Revue* avait à rendre compte depuis trop longtemps déjà.

---

56. — **Les Contes et Facéties d'Arlotto de Florence,** avec introduction et notes, par P. RISTELHUBER. Paris, Lemerre, 1873. In-16, xx-144 p. — Prix : 5 fr.

Les facéties du *Piovano* Arlotto, souvent imprimées en Italie, sont généralement assez plates. Quelques-unes toutefois, vraiment bonnes, sont devenues populaires (par exemple celle qui porte ici le n° LVI, *Le vent emporte les commissions données au curé sans argent*), et le recueil entier a eu en Italie un succès attesté par de nombreuses éditions. On en publia en 1650, sous le titre de *Le Patron de l'honneste raillerie*, une traduction tronquée, inexacte et mal écrite. M. Ristelhuber a revu cette ancienne version sur l'original, et l'a complétée; il nous avertit qu'il a eu sous les yeux, « une traduction allemande manuscrite » acquise de chez Scheible, de Stuttgart, pour la somme de 25 francs. » Nous ne voyons pas bien quelle utilité il a pu en tirer. — Ces historiettes perdent le peu de sel qu'elles pouvaient avoir en passant d'une langue dans une autre; aussi n'avons-nous pas jugé très-utile de conférer la traduction avec le texte. Dans la partie qui est de lui, M. R. a cherché à donner à son style une couleur ancienne et italienne en même temps : il y a d'ordinaire assez bien réussi; mais il va trop loin en employant des mots comme *rober, contadin*, etc., qui ne sont pas français. — Les rapprochements des histoires d'Arlotto avec les variantes qui se trouvent ailleurs sont, dans cette édition, tantôt complètement omis, tantôt donnés avec une profusion soudaine, qui dénote des emprunts faits à une source intermittente. — L'*Introduction* contient, outre le peu qu'on sait du facétieux curé, une courte appréciation et quelques renseignements sur d'autres personnages qu'on peut considérer comme ses ancêtres et ses descendants. — Le livre du *Piovano* n'étant pas sans importance pour les études de littérature comparée, ce petit volume élégamment imprimé sera le bien-venu dans plus d'une bibliothèque.

Ξ.

57. — A. DE GUBERNATIS. **Ricordi Biografici.** Florence. 1873. 540-xxiij p. — Prix : 5 fr.

M. de Gubernatis n'est pas seulement un orientaliste estimé [1], c'est encore un homme politique actif et remuant, un professeur, un journaliste fécond et le directeur d'une Revue importante, la *Rivista Europea* [2]. Les *Ricordi Biografici* sont l'œuvre du journaliste et, comme disent les Anglais, du *reviewer*. Ils contiennent une série d'études biographiques et littéraires sur les écrivains italiens contemporains. Quelques-unes de ces études ont un réel intérêt; p. ex. celles sur Manzoni, Cantis, Guerrazzi, Amari, Mamiani, etc.; mais beaucoup d'autres ont trait à des littérateurs peu connus, même en Italie, et qui n'auront jamais de place dans l'histoire littéraire de l'Europe. M. de G. nous paraît n'avoir pas senti quelle différence existe entre un livre et un journal. Ce qui est bon à dire en passant sur une feuille volante ou dans une Revue mensuelle, ne mérite pas toujours d'être conservé dans un volume. — Je le reconnais d'ailleurs: en ces matières, un étranger est mauvais juge. L'Italie tient un rang distingué dans la science et l'érudition; les travaux d'histoire et de philologie de MM. Villari, Comparetti, d'Ancona, ceux de M. de G. sont lus et appréciés dans toute l'Europe; mais les vers de dall' Ongaro ou les critiques littéraires de De Sanctis n'ont pour nous qu'un intérêt secondaire. Néanmoins la lecture des *Ricordi* de M. de G., malgré leur style souvent précieux et déclamatoire, ne laisse pas que d'être agréable, et peut donner une idée du mouvement littéraire dans l'Italie contemporaine.

---

58. — **L'année géographique;** Revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques par M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN. Douzième année (1873). In-12, xij-497 p. Paris, Hachette, 1874. — Prix : 3 fr. 50.

Les annuaires géographiques de M. V. de S.-M. sont une excellente publication qu'on ne saurait trop recommander aux personnes qui lisent. Résumer dans un volume plein de faits et de renseignements, mais en même temps accessible à tout lecteur, les progrès si considérables et si divers de la science géographique, tel est le but de cette intelligente et utile compilation. Entreprises, explorations, voyages, publications relatives à la géographie dans toutes ses branches sont mentionnées, classées et analysées. La sage ordonnance et la distribution critique des matières font en même temps de ce livre un répertoire commode à consulter, et une source permanente de renseignements sur tous les pays du monde.

L'Afrique et l'Asie occupent forcément, cette année, la plus grande partie de l'annuaire, la première par les nombreuses explorations qui l'ont pénétrée de

---

1. Voy. *Rev. crit.* 1873, nº 14, art. 72.
2. Voy. *Rev. crit.* 1873, nº 34, art. 161.

divers côtés, la seconde par les questions politiques et scientifiques que le progrès des Européens y fait naître : Les Russes ont pris Khiva; les Français exploitent la Cochinchine et explorent le Tonkin, la Mongolie s'ouvre aux voyageurs russes, le Japon s'européanise, etc. Le récit des expéditions arctiques de 1873 est accompagné d'une carte de la région arctique, nette et bien dessinée, qui donne une bonne idée de l'atlas classique où elle figurera.

Il serait à désirer que dans la Bibliographie, M. V. de S.-M. donnât toujours le nom de l'éditeur. C'est un renseignement qui a son utilité.

On est souvent tenté de voir une influence de la race dans des faits que des causes d'ordre historique ou psychologique suffisent à expliquer, et M. V. de S.-M. nous semble être tombé une fois dans ce défaut. A propos de ce fait que le président Juarez était un indien pur sang, il nous dit (p. 308) : « Ce fait » ethnologique peut entrer pour une grande part dans le drame atroce de 1867. » Outre que l'épithète « atroce » est une exagération oratoire, M. V. de S.-M. pouvait se rappeler que les Hispano-Américains de race pure, de *sangre azul* comme ils disent, n'ont pas plus de scrupule à faire fusiller leurs compétiteurs aux présidences de république ou leurs prédécesseurs dans cette charge, et que nous-mêmes appartenons à un peuple qui a vu décapiter Louis XVI et fusiller le duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes. Ira-t-on chercher l'explication de ces drames dans un « fait ethnologique » ?

H. G.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 1er avril 1874.

M. Leblant termine la lecture de son mémoire intitulé *Les martyrs de l'extrême Orient et les persécutions antiques.* Les mêmes supplices infligés aux martyrs ont suscité, à tant de siècles de distance, les mêmes actes de foi et de dévouement.

M. Duruy poursuit sa lecture sur le règne d'Hadrien. Il montre Hadrien continuant son voyage en Orient : les vestiges de 42 postes ou châteaux-forts, que l'on retrouve aujourd'hui sur la route de Damas à Palmyre, sont très-probablement des indices de son passage. Une grande part doit lui être également attribuée dans les magnifiques constructions qui s'élevèrent dans cette ville. C'est encore lui qui fit construire la grande route de Damas à Petra.

Après avoir visité la capitale des Nabathéens, il entra en Égypte par Péluse. L'aspect du pays ne plut pas à l'empereur, et les habitants ne lui furent pas moins désagréables. Il visita la bibliothèque, parcourut le musée et s'entretint avec les savants; mais les réponses qu'ils firent à ses questions ne le satisfirent probablement pas, car plus tard il ferma leur école, tandis qu'il laissait subsister celle d'Athènes. Il se plut encore moins à Memphis, où il fut choqué de

la disproportion entre les maisons particulières toutes bâties de boue, et les immenses monuments publics, élevés par les Pharaons.

Ces voyages d'Hadrien et les grands travaux qu'il a entrepris témoignent de trois choses : du bon état des finances, de la richesse des cités et de la tranquillité de l'empire sous son règne. Il maintint toujours dans l'armée une bonne discipline, et encouragea partout l'activité et le travail. Sa politique extérieure consista dans la paix armée et sa politique intérieure dans le développement des travaux publics. C'est surtout à lui que pourrait s'appliquer le mot d'Eutrope : *Orbem terrarum ædificans.*

M. Bréal continue sa lecture sur les tables Eugubines. Après avoir reconnu par l'exemple de *suboco* la vraie forme de la première personne au présent de l'indicatif, il cherche s'il n'y a pas d'autres premières personnes qui aient échappé jusqu'à ce jour à la sagacité des interprètes : il faut pour cela se transporter au commencement de la table VI, où deux personnages conversent ensemble et où l'emploi de la première personne n'a rien que de naturel. Il s'agit de prendre les auspices ; l'un des interlocuteurs est l'augure, l'autre le magistrat qui veut connaître l'avenir. Entre ces deux acteurs du sacrifice, il s'établit un véritable contrat. — Je stipule (*stiplo*), dit l'augure, que tu observeras tels et tels oiseaux. — Je les observe (*ef aserio*), répond le magistrat. Cette réponse du magistrat constitue ce que les Latins appelaient *sponsio* et ce qui dans le dialecte ombrien se nomme *anstiplatio*, le préfixe *an* ayant la valeur du grec ἀνά ou ἀντί. Jusqu'à ce jour, le caractère de cet acte avait été méconnu ; on faisait de *stiplo* et *aserio* des infinitifs ; on regardait *stiplo* et *anstiplo* comme synonymes ; on transportait au magistrat le rôle qui appartient à l'augure, et intervertissant l'ordre du dialogue, on croyait que le contrat se liait avec la divinité. M. Bréal fait remarquer la concordance frappante avec le rituel latin.

Ce n'est pas aux dieux, c'est aux augures que s'adressent ceux qui veulent connaître l'avenir : on fait contrat avec eux. Ainsi s'explique la conduite singulière de Papirius Cursor rapportée par Tite-Live, livre X, chap. 40.

M. Renan communique à l'académie de la part de M. Louis Camarade des fragments de manuscrits syriaques complétant les homélies de S[t] Cyrille d'Alexandrie.

Sont également déposés sur le bureau de l'académie :

Une nouvelle traduction française de la Bible d'après le texte hébreu par le docteur Louis Second, professeur de théologie à Genève.

Un fascicule de M. Lenormant contenant des choix de textes cunéiformes, copie des inscriptions de Suze, avec une liste des rois de Suze, 8[e] et 7[e] siècle.

Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais. Tom. 12.

P. PIERSON.

Additions et corrections. — Dans le n° du 7 mars p. 147 l. 12 je restitue comme type du nombre 4 en « *européen* » la forme *kwetuor*, avec un *o* dans la troisième

syllabe, et je m'appuie sur le gaulois *petor-*. M. d'Arbois de Jubainville me fait remarquer qu'il y a un *a* dans le breton Πετουαρια (nom d'une ville des Parisii de la Grande Bretagne dans Ptolémée) qui semble signifier quatrième. Je m'aperçois d'autre part que le lit. *keturi* est formé sans doute du thème contracte *kwatur* et non du thème complet *kwatuar*, de sorte qu'il ne prouve rien sur la transformation européenne du second *a* de celui-ci. J'aurais donc dû être moins affirmatif sur ce point : la question reste passablement embrouillée, parce qu'il y a trois thèmes parallèles *kwatuār kwatuar kwatur* (cf. κύων κύον κύνα). — Ligne 18 lire *werteti* et non *verteti*. — P. 149 l. 16-17 rayer ce qui concerne k_1*āru*. L'armor. *kaer* a perdu un *d* conservé dans le vieux cambr. *cadr* (Zeuss[2] p. 144 et 827). — « Au sujet de κάτα = gaul. *cata-*, m'écrit M. d'Arbois, il y a à citer d'autres mots celtiques, l'irl. *cat* (universus) dans *in-chat-lach inna fer* (universitas virorum) (Zeuss p. 855), et le corn. *cete-p* (omnis, singulus), en arm. *guite-b guitib* « chacun, tous », dont le second terme est identique au lat. *que* (Zeuss p. 405) ». — M. d'Arbois me signale encore l'emploi de *cat-* (combat) = cambr. *câd* = irl. *cath* en vieil arm. et v. cambr. ; sur toutes ces formes v. Zeuss p. 4, 67, 71, 148, 176, 205, 853, 889.

L. H.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Andree, Geographie des Welthandels. 2 Bde (Stuttgart, Maier). — Baumstark, Urdeutsche Alterthümer (Berlin, Weber). — Begemann, das schwache Præteritum der germanischen Sprachen (Berlin, Weidmann). — Bellew, From the Indus to the Tigris (London, Trübner). — Bischoff, Biographie des Troubadours Bernhard von Ventadorn (Berlin, Dümmler's Verl.). — Bordier, Philippe de Remi sire de Beaumanoir (Paris, Techener). — Castelli, Il Messia secondo gli Ebrei (Firenze, successori Le Monnier). — T. E. Colebrooke, Life and Essays of H. T. Colebrooke, vol. II and III (London, Trübner). — Dareste, Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours, tomes V, VI, VII et VIII (Paris, Plon). — Desjardins, Desiderata du *Corpus inscr. lat.* de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le musée épigraphique de Pest (Paris, Franck). — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, p. p. Daremberg et Saglio, 2e fasc. (Paris, Hachette). — Dove, die Doppelchronik von Reggio und die Quelle Salimbene's (Leipzig, Hirzel). — Dræger, Historische Syntax der latein. Sprache. 2. Th. 2. Hælfte (Leipsig, Teubner). — Fœrster, der Raub und der Rückkehr der Persephone in ihrer Bedeut. für die Mythologie, Literatur- und Kunst-Geschichte (Stuttgart, Heitz). — Friedlænder, Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins, trad. libre p. Vogel, t. III (Paris, Reinwald). — Le Georgiche di Virgilio trad. in ottava rima da Fr. Combi (Venezia, Antonelli). — Rambaud, l'Allemagne sous Napoléon Ier (Paris, Didier). — Roberts, Discussions on the Gospels (London, Macmillan). — Rosenberg, die Erinyen (Berlin, Borntræger). — Sigg, der Verfasser neun angeblich von Demosthenes für Apollodor geschr. Reden (Leipzig, Teubner). — Studi letterari di Giosuè Carducci (Livorno, Vigo). — Sugenheim, Gesch. d. Aufhebung der Leibeigenschaft und Hœrigkeit in Europa (Leipzig, Voss).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — 18 Avril — 1874

59. — **From the Indus to the Tigris** a narrative of a journey through the countries of Balochistan, Afghanistan, Khorassan and Iran, in 1872, together with a Synoptical grammar and Vocabulary of the Brahoe language, and a record of the meteorological observations and altitudes on the march from the Indus to the Tigris, by H. W. Bellew, C. S. I., Surgeon Bengal Staff Corps. London, Trübner, 1874. In-8°, vij-496 p. — Prix : 17 fr. 50.

Ce livre, malgré les deux appendices qui le terminent, n'a pas de prétention scientifique : l'auteur nous avertit lui-même qu'il n'a voulu faire qu'un récit populaire (*a popular account*) de ce qu'il a pu voir pendant un voyage à travers des pays en partie inconnus jusqu'ici aux Européens. Ayant été simplement adjoint (en sa qualité de médecin?) à la mission du général Pollock dans le Sistan, il n'avait pas à nous en exposer le but et les résultats politiques, et il observe sur ce sujet une discrétion absolue, fort naturelle sans doute, mais que nous ne pouvons nous empêcher de regretter. Son journal en est trop souvent réduit à la relation d'aventures banales et d'observations faites à la hâte, et la lecture en est en grande partie monotone. Il eût, croyons-nous, beaucoup gagné à être condensé et résumé. Ce qu'il renferme de nouveau, ou simplement de curieux, ne rémunère pas suffisamment une lecture de près de cinq cents pages. On pourrait en tirer un article fort intéressant pour une Revue littéraire en relevant les renseignements sur la faune, la flore, la température, sur le caractère, les mœurs et les costumes des habitants; les détails navrants sur l'état de dépopulation où des siècles d'anarchie, les incursions des nomades, la récente et terrible famine de Perse ont réduit des contrées jadis florissantes; et enfin les aperçus sur l'histoire contemporaine des provinces frontières entre l'Afghanistan et la Perse, histoire qui ne nous parvient par les journaux que d'une manière toujours incomplète et souvent contradictoire. Quant à l'histoire ancienne, nous sommes mieux placés en Europe pour la connaître que ne l'était M. Bellew sur les lieux, et nous n'avons garde de le croire quand il nous dit par exemple (p. 259) que la dynastie Sassanide succéda, dans le gouvernement du Sistan, aux satrapes grecs; ou bien (p. 379) que les Kurdes arrivèrent originairement en Perse avec l'invasion de Gengiz Khan; et personne, parmi ceux que cela peut intéresser, n'ignore que le langage de ces mêmes Kurdes est non pas turc (comme le dit M. B. p. 421) mais iranien.

La grammaire synoptique et le vocabulaire de la langue Brahuï (appendice A, p. 473-493) ne nous offre presque rien qui ne se trouve déjà dans la *Grammar*

of the Brâhuiky language publiée en 1838 par Leech[1] (et non par Eastwick comme le dit par erreur M. B.). En revanche ce dernier travail renfermait des phrases, des dialogues et d'autres spécimens qui manquent dans celui de M. B.

Nous avons enfin à signaler deux circonstances qui contribuent encore à diminuer l'intérêt scientifique de ce volume; d'abord, c'est l'absence d'une carte. Il nous semble qu'il n'eût pas été bien difficile pour M. Bellew, qui avait relevé dans son journal les distances, les directions, les hauteurs, les défilés, les cours d'eau, etc., de tracer son itinéraire sur une carte déjà existante, en en complétant les lacunes et en corrigeant les erreurs. C'eût été un véritable service rendu à la géographie, et cela n'eût pas peu contribué à soutenir l'intérêt des lecteurs. En second lieu nous devons regretter la manière dont l'impression a défiguré un grand nombre de noms propres et de mots orientaux. La responsabilité de ces fautes ne revient pas à M. B., qui était à Peshawer pendant que son livre s'imprimait à Londres; mais leur fréquence dans les mots les plus usuels nous enlève toute confiance dans l'exactitude avec laquelle sont reproduits les noms moins connus. Ainsi le titre musulman si fréquent *Sayyid* est partout (sauf en deux endroits p. 359 et 464) écrit *Saggid;* on lit p. 27 *Makha* deux fois a. l. d. *Makka* (la Mecque); p. 30 *Mulea* a. l. d. *Mulla;* p. 109 *Sea Calâ* (Red Fort) a. l. d. *Sra* C. (le même nom est imprimé p. 114 *Sracula*); p. 143 *târîbh* a. l. d. *târîkh;* p. 176 et p. 207 *Khusran* a. l. d. *Khusrau;* p. 182 *Nanshirvâni* a. l. d. *Naush.;* p. 194 *Calâ nan* (Newcastle) a. l. d. *C. nau;* p. 207 *foot* a. l. d. *fort;* p. 234 *bâb* a. l. d. *bâd;* p. 239 *biat* (vingt) a. l. d. *bist;* ib. *nan roz* a. l. d. *nau r.;* p. 304 *Kirwan* a. l. d. *Kirman;* p. 347 *peshkhidwat* a. l. d. *peshkhidmat;* p. 395 *tamân* a. l. d. *tamâm;* p. 464 deux fois *aut* a. l. d. *ant* (toi), etc.

En résumé nous souhaitons à cet ouvrage, qui est loin d'être dénué d'intérêt, assez de succès pour que l'auteur en publie bientôt une seconde édition, revue, corrigée, considérablement diminuée, et accompagnée d'une carte.

G. Garrez.

---

60. — **Basler Chroniken,** herausgegeben von der historischen Gesellschaft in Basel. Band I, herausgegeben durch Wilhelm Vischer und Alfred Stern. Leipzig, S. Hirzel, 1873. In-8°, xxvj-591 p. — Prix : 14 fr. 75.

Nous n'avons plus à faire connaître à nos lecteurs ni la Société historique sous les auspices de laquelle doit paraître la série des chroniques que nous annonçons ici, ni les éditeurs du volume qui l'inaugure aujourd'hui. On sait, par des comptes-rendus antérieurs, que la *Société historique de Bâle* est l'une des plus actives de la Suisse et nous avons eu l'occasion de nommer plus d'une fois déjà M. W. Vischer, le savant professeur de Bâle, comme aussi M. Alfred Stern, depuis peu professeur à l'Université de Berne.

Leur nouvelle publication est digne de figurer à côté des travaux analogues de l'Allemagne, de la série surtout des *Chroniques des villes allemandes,* publiées sous les auspices de l'Académie de Munich. Le texte des chroniques, tant latines

---

1. *Journal of the Asiatic Society of Bengal,* VII, 538-556.

qu'allemandes, est édité avec le plus grand soin, accompagné de notes critiques et de tous les commentaires désirables. Il nous présente un tableau fort intéressant de l'histoire bâloise au déclin du xv[e] et dans la première moitié du xvi[e] siècle.

En tête du volume se trouve la chronique généralement attribuée à Fridolin Ryff, rédigée en allemand, et retraçant l'histoire suisse, mais plus spécialement celle de Bâle, de 1480 à 1541. Une continuation, rédigée par un autre membre de la même famille mène le récit jusqu'à l'année 1585. C'est surtout comme description naïve de la Réforme, faite par un bourgeois, assez illettré sans doute, mais homme de beaucoup de sens et de patriotisme, que cette chronique présente de l'intérêt. Les rapports de la ville et des *Eidgenossen* avec les états de l'Alsace, la France, etc., y sont touchés maintes fois et tout le mouvement religieux et social de l'époque s'y développe à nos yeux de la façon la plus détaillée, dans un cadre restreint. A côté de ce récit d'un protestant convaincu, les chroniques qui suivent forment un contraste des plus frappants. Nées dans la Chartreuse de Bâle, de la plume de deux moines, elles sont naturellement animées de sentiments tout différents de ceux de Ryff et de sa famille. Le premier des deux auteurs (ils écrivent tous deux en latin), neuvième prieur de l'ordre des Chartreux à Bâle, Henri Arnoldi, de Hildesheim, a décrit l'histoire de la fondation de son monastère et son développement de 1401 à 1480. Le second, frère Georges Zimmermann (*Carpentarius*), de Brugg, en Argovie, continua le récit de 1480 à 1526. Il ajouta plus tard à ce premier travail une nouvelle « Narration des choses qui se sont passées à Bâle et dans les environs, au temps » de la Réforme », c'est-à-dire de 1518 à 1528, date probable de sa mort. Ecrite avec la conviction entière d'un fidèle croyant, mais moins intolérant qu'on pouvait ne l'attendre d'un moine en pareille occurrence, sa description du mouvement religieux bâlois nous présente un excellent moyen de contrôle vis-à-vis du récit de Ryff et d'autres du même genre, et l'on ne peut que se féliciter de voir le manuscrit de Zimmermann, souvent déjà cité et mis à contribution, devenir la propriété de tous dans l'excellente édition de la Société de Bâle. La dernière des pièces contenues dans ce premier volume est composée de notes rédigées par un chartreux anonyme sur l'époque de 1522 à 1532, notes qui continuent pour quelques années encore les récits précédents et nous dépeignent, en traits souvent caractéristiques, le triomphe définitif des idées nouvelles sur l'Eglise catholique dans les murs de l'antique cité suisse, et la lente extinction de l'ordre des Chartreux lui-même. De nombreux appendices sur l'histoire, la topographie bâloise, des notes sur la famille Ryff, les Chartreux, etc., des plans ainsi qu'un index détaillé se trouvent à la fin de l'ouvrage.

N'oublions pas de signaler le fait que les éditeurs ont imprimé leurs textes allemands en caractères latins, façon de procéder qui devrait bien se généraliser de plus en plus, après l'exemple donné depuis longues années par les plus illustres savants de l'Allemagne. Nous souhaitons vivement que le second volume ne se fasse point trop longuement attendre et qu'il soit aussi intéressant que son aîné.

Rod. Reuss.

61. — **Les Archives de la ville de Strasbourg,** antérieures à 1790. Aperçu sommaire par J.-C. Brucker, archiviste de la ville. Strasbourg, imp. Ed. Heitz, 1873. In-8°, 163 p. — Prix : 2 fr. 50.

Parmi les archives municipales de la France, il n'y en avait pas, qui, pour la richesse et la variété des documents, pussent se mesurer avec celles de Strasbourg. République indépendante pendant plus de quatre siècles, placée entre l'empire germanique, dont elle faisait alors partie, et la France, avec laquelle elle entretenait de nombreux rapports d'amitié, unie par d'étroites alliances aux cantons helvétiques, Strasbourg conserve dans ses archives le souvenir de son importance passée, et l'on y peut étudier bien des questions de politique générale dont on ne songerait point, de prime abord, à chercher les traces dans ses dossiers. Malgré leur importance majeure, ces archives étaient peu connues en France, et je ne sache point que des savants français soient venus en exploiter les trésors, alors qu'ils nous appartenaient encore. Les érudits d'outre-Rhin comptaient, au contraire, parmi ses visiteurs assidus, et faisaient aux savants locaux une rude concurrence dans l'exploitation de ses cartons de documents inédits. Une des raisons pour lesquelles ce précieux dépôt était peu connu, c'était sans doute l'absence de tout inventaire complet, imprimé ou même manuscrit. Lors du sac de l'Hôtel-de-Ville, en 1789, les archives avaient été jetées pêle-mêle dans la rue; et beaucoup de documents avaient péri ou du moins avaient été soustraits à cette époque. Transportées plus tard dans les greniers du nouveau bâtiment de la Mairie, ces paperasses y restèrent longtemps dans le plus affreux désordre. Ce n'est qu'en 1843 qu'un maire intelligent et patriotique, M. Schützenberger, professeur à la faculté de droit et député de Strasbourg, prit les mesures nécessaires pour reconstituer sérieusement le dépôt. Les anciens répertoires d'avant la Révolution ne pouvaient plus servir à grand'chose, au milieu de la confusion générale de toutes les pièces; le nouvel inventaire ne fut que lentement continué pendant plus de vingt années, et aujourd'hui encore la majeure partie du dépôt est presque inconnue, si ce n'est à l'archiviste, qui lui-même ne peut qu'imparfaitement connaître les richesses confiées à sa garde, en l'absence de toute nomenclature plus détaillée. C'est principalement à l'archiviste actuel, M. Brucker, que le public savant doit de pouvoir consulter au moins la partie la plus intéressante du dépôt, celle qui se rapporte à la vie politique de la commune de Strasbourg. On sait que le règlement ministériel du 25 août 1857 prescrivait un cadre de classement pour les archives communales antérieures à 1790. C'est dans ce cadre, peu propre à servir pour l'histoire d'un petit État comme Strasbourg, que l'archiviste a été obligé de faire entrer les documents des archives. Les pièces qui composent la lettre AA de ce cadre (Actes constitutifs et politiques de la commune) sont inventoriées de nos jours jusque vers le commencement du XVIIe siècle. On a trop souvent relevé dans cette *Revue* les grands inconvénients du système officiel adopté pour nos archives[1], pour que

1. Les bureaux du ministère envoyaient p. ex. de Paris l'ordre d'amplifier, de déve-

nous nous y arrêtions ici. Nous ne saurions en tout cas partager l'admiration de M. Brucker pour « les beaux résultats obtenus par cette mesure » et nous dirons que si, tout en suivant généralement les prescriptions ministérielles, il a su nous donner une idée exacte du contenu de ses archives, c'est qu'il a développé bien plus longuement que ses collègues ne l'ont fait en général, dans les inventaires publiés jusqu'à ce jour, le contenu des documents, qu'il les a commentés, interprétés, et que sa méthode de travail, appliquée à l'ensemble du dépôt, dépasserait dans des proportions énormes la place qu'un inventaire communal devait tenir dans la série des inventaires de l'Empire.

M. Brucker n'a point cru devoir renoncer à la méthode ni à la langue de son travail, après les changements politiques survenus en 1870. Loin de s'abattre, son zèle a été plus vivement excité par le danger qu'ont couru les Archives de Strasbourg pendant le bombardement de la ville, alors que des commencements d'incendie se déclarèrent à plusieurs reprises à la Mairie, dans les caves de laquelle M. B. avait déménagé son dépôt. Il a voulu en faire connaître aux Strasbourgeois, ainsi qu'au public lettré en général, les richesses si peu connues, qui, depuis l'incendie de la Bibliothèque, représentent seules encore l'histoire de Strasbourg, et, privé de tout concours officiel, sous une administration municipale provisoire allemande, il n'a pas hésité à publier de son initiative privée la partie de son inventaire déjà rédigée, antérieurement à la guerre, en lui donnant quelques développements nouveaux, et en la faisant précéder d'une introduction des plus intéressantes. C'est ce volume, qui vient de paraître, que nous recommandons vivement à nos lecteurs. Ils y trouveront l'historique des Archives de Strasbourg, depuis leur fondation au XIII[e] siècle jusqu'à nos jours; ils y trouveront ensuite l'analyse des *Priviléges et franchises* de Strasbourg, de ses *Cartulaires* et de ses *Chartes constitutionnelles*, mais surtout de la *Correspondance des souverains, corps d'État, gouverneurs et autres personnages avec la commune*, depuis le commencement du XIII[e] siècle jusqu'en 1556, c'est-à-dire jusqu'à l'abdication de Charles-Quint. Et encore n'est-ce qu'une partie de cette correspondance, car le volume de M. Brucker ne nous entretient jusqu'ici que des relations de Strasbourg avec l'empire germanique. Il n'a point osé, abandonné qu'il était à ses propres moyens, risquer l'impression d'un travail plus étendu avant de savoir quel accueil lui ferait le public. Nous souhaitons vivement qu'on lui témoigne les sympathies qu'il mérite, puisque c'est de cet accueil que dépendra la publication de la suite de l'inventaire, et il serait excessivement regrettable que les encouragements manquassent au consciencieux et zélé archiviste au point de le décourager au début de son œuvre. Aussi, si ce volume intéresse moins directement la science française — qui devrait s'intéresser pourtant plus que jamais à tout ce qui se publie en langue française de l'autre côté des Vosges — il ne faut point oublier que le second volume sera d'une utilité d'autant plus grande pour l'histoire même de notre pays.

---

lopper çà et là (tout à fait au hasard), une pièce d'une liasse indiquée dans l'inventaire, afin de satisfaire à l'un des paragraphes du règlement.

Nous n'avons pas d'observations majeures à faire sur le travail de M. B. Il connaît trop bien ses archives pour qu'il soit facile de l'y prendre en défaut. Nous lui ferons remarquer seulement qu'à la p. 83 il a, dans un moment d'oubli, fait deux personnages différents du réformateur poméranien Bugenhagen, *dit* Pomeranus. On pourrait lui reprocher aussi d'avoir parfois donné trop de commentaires à propos de certains actes et documents. Son récit abonde çà et là en détails connus de tous ceux qui se sont occupés d'études historiques, et il aurait pu resserrer, sans aucun inconvénient, la trame de son récit. Enfin le titre du volume aurait dû indiquer d'une façon précise que ce n'est pas l'aperçu sommaire de toutes les pièces antérieures à 1790 qu'il analyse, comme on doit nécessairement le croire en ne parcourant que l'intitulé de l'ouvrage.

Nous terminons cette annonce en répétant le vœu qu'un accueil sympathique fait à ce volume, et qu'il mérite, engage M. Brucker à nous en donner bientôt la suite.

C.

---

62. — Jules Simon. **La réforme de l'enseignement secondaire.** Paris, Hachette. 1874. In-8°, 432 p. — Prix : 6 fr.

« J'ai commencé ce livre pendant que je dirigeais le ministère ; je l'ai achevé, » en octobre 1873, au milieu de préoccupations étranges. La pensée de faire » peut-être quelque bien à mon pays, et ma vieille passion pour les lettres et la » jeunesse, me soutenaient. J'aurai au moins donné à penser. Beaucoup de » choses sont pour moi-même à l'étude ; j'indique des solutions que je ne vou- » drais pas voir appliquer sans un long et scrupuleux examen..... » Ces paroles, qui se trouvent à la fin du livre de M. Jules Simon, rendent bien, ce nous semble, la situation d'esprit de l'auteur, qui cherchait lui-même sa voie en écrivant, plutôt qu'il ne présentait des vues depuis longtemps arrêtées. Non-seulement son livre donne à penser, mais il captive le lecteur par le charme d'un esprit naturellement séduisant et par une vivacité d'impressions qu'on ne rencontre pas souvent dans la littérature pédagogique. Nous ne résistons pas au plaisir de citer au moins une page : « Lorsque j'étais au collége de Vannes, en » 1828, il y avait toujours dix minutes de récréation au milieu de la classe. Je » ne donne pas le collége de Vannes tel qu'il était alors pour un modèle. Les » classes étaient immenses et il n'était pas rare d'y compter quatre-vingts ou » même cent élèves, tous rangés sur une seule file contre la muraille. Elles » étaient humides, dallées de grandes pierres et enfoncées au-dessous du sol ; » il fallait descendre deux ou trois marches pour y accéder. Il n'y avait jamais » eu d'autre cheminée dans tout le collége que celle de M. le principal. Les » poêles étaient inconnus ; je ne crois même pas qu'il y en eût alors dans la » ville. Nous étions tous pauvres, quelques-uns misérables et très-légèrement » vêtus dans les plus grands froids. Nos classes donnaient par devant sur un » désert qu'on appelait la cour et par derrière sur la campagne. Après la messe, » que nous entendions tous les matins, nous avions un bon quart d'heure pour » battre la semelle, et à neuf heures, ma foi! le régent frappait sur sa chaire

» avec une gaule, et nous commencions une ronde effrénée en poussant des cris
» terribles. Cela nous remettait le cœur; et dès que les coups de gaule recom-
» mençaient, nous courions à nos places tout essoufflés. A peine assis, la leçon
» reprenait et tout le monde était attentif. »

Cette jeunesse de sentiment se retrouve souvent dans le livre. On devine que M. S. a pris plaisir à l'écrire : il y a semé les anecdotes, de jolies fantaisies, des digressions historiques, de nombreuses citations latines, des souvenirs de l'École normale que l'éloignement a peut-être idéalisés (p. 229). A la façon de Montaigne, dont le nom revient souvent, il se complaît à insérer des textes d'auteurs anciens et modernes pour confirmer son opinion. Des passages écrits d'inspiration soulagent l'esprit. Voici une réflexion à propos de l'internat : « On éprouve, en voyant ces jeunes gens et ces enfants, qui ont tous besoin
» d'expansion, de mouvement et de bruit, soumis à une si dure contrainte, le
» même sentiment qu'en parcourant un pays où la nature est facile et le gou-
» vernement oppresseur. On dit que l'enfance est une époque heureuse de la
» vie; oui, certes, si on voulait bien la laisser jouir de son bonheur. Beaucoup
» d'hommes habitués à parler par cœur sans se soucier de ce qu'ils disent, vont
» répétant qu'ils regrettent le temps de leur enfance. Et moi aussi, je regretterais
» mon enfance, si j'en avais eu une. » Citons encore ce passage où l'orateur conseille les jeunes gens qui se préparent aux luttes de la tribune : « La première
» condition aujourd'hui, pour être écouté, c'est d'étudier le fond des choses, et
» de ne jamais parler pour ne rien dire : cela n'est pas tout à fait la définition
» de la rhétorique; et la condition pour être un orateur non-seulement écouté,
» mais distingué, c'est d'avoir le goût formé par la lecture assidue des chefs-
» d'œuvre. Il n'y a plus qu'à se laisser aller après cela, en suivant bien l'ordre
» de sa pensée, aux chances de l'improvisation. Quant aux grands mouvements
» qui passionnent les assemblées, tenez pour certain que, si vous les cherchez,
» vous ne les trouverez jamais. Ne permettez à la passion de se glisser parmi
» vos raisonnements que quand elle vient sans être appelée, et même, lorsque
» vous sentez tout à coup qu'elle s'empare de vous, résistez-lui. Si elle est assez
» forte pour triompher de votre résistance, et pour vous entraîner vous-même,
» il est probable qu'elle entraînera l'auditoire. »

Par ses qualités de pensée et de style non moins que par le nom de son auteur, cet ouvrage est destiné à exercer une influence durable sur l'opinion publique en matière d'éducation. Il est d'autant plus important d'examiner les vues fondamentales qu'il renferme. Notre enseignement, livré comme il l'est à tous les soubresauts de la politique, aura sans doute à subir encore bien des revirements, et si le parti politique qui va prendre l'ouvrage de M. S. pour programme arrive au pouvoir, il n'aura probablement pas, en l'appliquant, les scrupules de l'auteur.

La partie incontestablement la meilleure est celle qui traite de l'éducation physique et de l'internat. Il y a là des vues saines, fortes et vraiment philosophiques, dont tous les pères de famille devraient se pénétrer. « On disait der-
» nièrement, en ayant l'air, en vérité, d'approuver cette conduite, que le père

» éloigne de lui son fils pour être plus libre de lui gagner de l'argent. En effet, » il y a des pères qui ont recours à la pension pour se débarrasser : cela est » affreux..... Quand est-ce qu'un interne, dans l'espace de dix ans, a un parti » à prendre sur quoi que ce soit, sur son vêtement, sur son lever, sur son cou- » cher, sur ses repas, sur l'heure où il fera son travail, sur le choix de son » travail, sur le livre qu'il étudiera, sur le chemin qu'il prendra pour aller d'une » chambre à une autre, sur l'emploi d'une demi-heure ?.... Faut-il l'avouer ? » Dix ans de ce régime font des hommes qui s'abandonnent à l'excès, ou se » révoltent à l'excès ; et voilà peut-être la psychologie de la France. » Nous avons récemment reçu d'Angleterre un petit livre intitulé : *Reminiscences of a french Eton*. L'auteur, un révérend anglais, M. Hawtrey, a été interne dans un de nos lycées et il en fait la description à ses compatriotes : « This system of » constant supervision was deadening, stupefying. » Sur la gymnastique, M. S. se montre disciple fidèle de Platon. Il serait intéressant de rapprocher les pages à moitié ironiques que M. Dupanloup consacre au même sujet dans sa Haute Éducation intellectuelle.

Il y a encore beaucoup de parties vraies et justes dans le reste du livre, comme par exemple le passage où l'auteur insiste avec raison, et en citant les paroles de Charles Lenormant, qui lui-même reproduisait celles de Thiersch, sur l'étrange organisation d'un corps enseignant où tous ceux qui enseignent sont subordonnés à tous ceux qui administrent. Mais il faut (ajouterons-nous) pour que les proviseurs enseignent, multiplier les colléges, de manière que les chefs de chaque établissement ne soient pas accablés sous le poids de la besogne matérielle. Nous ne pouvons nous arrêter plus longuement aux endroits où nous sommes d'accord avec l'auteur. Il est temps de discuter quelques-unes des idées essentielles.

Deux critiques doivent, selon nous, être adressées à l'écrivain. La première, c'est qu'il ne conçoit qu'un seul type d'instruction secondaire, savoir le lycée. Il amène au lycée, sans distinction, toute la jeunesse qui veut aller au delà de l'enseignement primaire. Seulement comme il sent bien que l'instruction littéraire et savante du lycée ne convient pas à tous les esprits, ni à toutes les situations, il veut diviser le lycée en deux étages superposés, le premier qui n'est qu'une sorte d'école primaire supérieure, le second qui est proprement une école où l'on apprend le grec et le latin. « Mon opinion, dit-il (p. 242), est que les classes » inférieures du lycée, depuis la huitième jusqu'à la cinquième inclusivement, » devraient être constituées de manière à préparer aux classes supérieures, » pour ceux qui doivent continuer leurs études, et à former un ensemble complet » pour ceux qui ne doivent point aller au delà. » Il revient en détail sur cette organisation dans la troisième partie de son livre. « Les quatre classes inférieures » forment un cours d'étude complet pour ceux qui n'iront pas plus loin, en » même temps qu'une bonne préparation à l'enseignement qui va suivre, pour » les élèves trouvés capables d'achever leurs humanités » (p. 348). Les conséquences de ce système se laissent deviner : les quatre premières classes surchargées d'élèves, remplies d'une population qui ne doit pas rester au lycée et

qui probablement aura une estime médiocre pour ce latin qu'elle doit pourtant apprendre « à lire couramment »; les élèves partagés d'avance en deux catégories, ceux qui resteront et ceux qui partiront à treize ans après la cinquième. Du côté des études les inconvénients ne sont pas moindres : il faudra faire tenir dans ces quatre années les connaissances usuelles (histoire, géographie, mathématiques, physique, histoire naturelle) qui seront tout le bagage emporté du collége par la plus grande portion des élèves; et en même temps on devra préparer les autres enfants aux études de la seconde période.

L'auteur, comme il le dit lui-même (p. 294, 298), a emprunté cette conception du lycée au rapport de M. Cousin sur l'état de l'instruction publique en Allemagne. Et effectivement, à l'époque où M. Cousin a visité l'Allemagne, c'était le plan qu'en divers pays, notamment en Prusse et en Bavière, les gouvernements essayaient de réaliser. Mais M. S. n'a pas songé que quarante ans se sont écoulés depuis lors et que l'expérience, en montrant les inconvénients de ce système, a fait adopter une autre solution. A l'heure qu'il est, le gymnase allemand est fort différent du lycée que l'auteur désire pour nous. Le gymnase ne prend guère que des élèves décidés à aller jusqu'au bout des études classiques, ou à peu près, et il laisse tous les autres à la *Realschule*, établissement tout à fait distinct, ayant son directeur, ses professeurs à part, et possédant une série de huit classes qui lui sont propres.

L'une et l'autre catégorie d'élèves se trouvent beaucoup mieux de cette nouvelle ordonnance des études : car ce sont deux routes bien définies, conduisant chacune à un but digne d'éveiller l'ambition, qui s'ouvrent devant les jeunes gens; au lieu que ces enfants qui quittent le lycée à treize ans ne peuvent guère être considérés comme ayant reçu l'instruction secondaire. Ils ont tronqué leurs études : ils n'ont pas reçu un enseignement qui leur puisse suffire pour la vie.

Si nous passons maintenant aux jeunes gens qui, après la cinquième, doivent rester au lycée et se livrer aux études classiques, nous rencontrons une autre difficulté. Quatre ou cinq ans (quatre ans si, comme nous le verrons plus loin, la philosophie est réservée à d'autres occupations), c'est bien peu pour tout ce qu'il reste à apprendre. On n'a pas encore commencé le grec. L'auteur a été encore ici trompé par l'Allemagne ou plutôt par ceux qui en parlent. « On ne » commence le grec, dit-il, qu'en quatrième » (p. 294). Cela est vrai : mais la *quarta* correspond à notre sixième, étant suivie de six classes[1]. Resserrées en un

1. Pour tâcher de dissiper une erreur qui se produit à chaque instant, nous mettons ici en regard la série des classes dans un lycée français et dans un gymnase allemand.

Philosophie.	Oberprima.
Rhétorique.	Unterprima.
Seconde.	Obersecunda.
Troisième.	Untersecunda.
Quatrième	Obertertia.
Cinquième.	Untertertia.
Sixième.	Quarta
Septième.	Quinta.
Huitième.	Sexta.

On commence le latin en *sexta*, le grec en *quarta*, et l'on continue les études litté-

si petit espace, les études classiques, même mieux enseignées, risquent d'être fort superficielles. M. S. cherche-t-il du moins à faire regagner par le nombre des classes ce que l'on a perdu sur le nombre des années ? Il demande avec raison de longues explications : donne-t-il au professeur le temps de les faire ? Nous rencontrons sur ce sujet des fluctuations bizarres. On lit dans la même page (p. 131) : « Si l'on gagne une heure sur le temps des classes, personne ne » songera, j'imagine, à en faire cadeau au temps des études..... Je crois qu'on » peut accepter sans inconvénient, comme temps du travail intellectuel, trois » heures de classe et cinq heures ou cinq heures et demie d'études, selon les » âges; ou ce qui vaudrait mieux encore, cinq classes d'une heure et trois heures » d'études. » A la page précédente il avait dit : « Je pense que quatre heures » de classe c'est trop long, et que quatre heures d'études c'est un peu court. » La même variation se retrouve une seconde fois (p. 347) : « Nous n'avons donc » plus quatre heures de classe et sept heures d'études, mais trois heures de classe » et cinq heures d'études; et peut-être dans un avenir peu éloigné, cinq heures » de classe et trois heures d'études. » Un philologue pourrait trouver dans ces changements la matière à un mémoire où l'on montrerait le mélange mal déguisé de deux récensions différentes. Disons en passant que nous sommes sans hésiter pour les cinq classes d'une heure.

L'erreur de M. S. que nous signalions plus haut en a entraîné une autre. Comme M. Cousin, il est l'ennemi des petits colléges communaux. « Le mal que » font ces tristes écoles, dit M. Cousin, cité par M. S., est incalculable. Elles » attirent par l'appât du bon marché, à l'instruction secondaire, une foule d'en- » fants qui n'y conviennent point, et elles enlèvent aux colléges de plein exer- » cice des sujets qui y eussent réussi, et qui, faute de la culture convenable, » n'arrivent pas à leur développement. » Que M. Cousin, esprit centralisateur, partisan des grands colléges, ait écrit ces lignes, il ne faut pas trop s'en étonner. Mais on est surpris de voir M. S. marcher ici sur les traces de son maître. Supprimer les petits colléges communaux, n'est-ce point agglomérer dans les grands lycées, recruter pour l'internat une quantité d'enfants qui auraient pu rester dans leurs familles ou trouver dans une petite ville l'hospitalité tutoriale? N'est-ce point augmenter encore le nombre des élèves dans les classes, nombre déjà trop grand, comme tout le monde en convient? Je ne sais à quel collége pensait M. S. quand il prenait à son compte le jugement de M. Cousin. Assurément il avait oublié le collége de Vannes dont il parle, à plusieurs reprises, avec reconnaissance. Pour mieux écraser ces malheureux colléges communaux, il a recours à l'antithèse : « Il y a *peut-être* de l'autre côté de la rue une très-belle » école primaire, toute neuve, vaste, bien aérée, bien meublée, pourvue de » cartes et de livres, d'appareils gymnastiques. Pourquoi la ville, au lieu de

raires pendant toute la série des classes. On voit que si, comme cela vient d'être décidé, la philosophie reste réservée chez nous aux sciences, il faudra commencer le grec en septième pour avoir les sept ans qu'on lui consacre en Allemagne. Ajoutons que la limite d'âge inférieure, pour entrer en *sexta*, est dix ans.

» payer quelques cours d'adultes, dépense-t-elle son argent à soutenir un collége » pitoyable? Et pourquoi les parents envoient-ils leurs enfants dans ce taudis, » où on les cloue sur des livres latins *qu'ils n'entendront jamais*, tandis que le » maître d'école leur donnerait une bonne éducation pratique? » M. S. sait fort bien que son *peut-être* est extrêmement risqué. D'un autre côté, nous ne savons pas pourquoi les élèves des colléges communaux sont condamnés à n'entendre jamais le latin, tandis que ceux de la division inférieure des lycées doivent arriver à le lire couramment. Quoique notre expérience des colléges communaux soit loin d'être complète, nous croyons pouvoir dire que M. S. est ici fort injuste. Si j'avais le choix, nous disait récemment une personne qui connaît bien l'Université, j'aimerais certes mieux envoyer mon fils dans tel petit collége où il y a quinze élèves en quatrième et trois en seconde, que dans une de nos casernes parisiennes. Développer l'instruction pratique est une excellente chose, et nous ne contredirons pas là-dessus l'auteur. Nous allons même plus loin que lui, puisque nous voulons qu'on ouvre à la jeunesse désireuse d'instruction une seconde route pouvant la conduire jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans. Mais ce ne sont pas encore là des raisons suffisantes pour supprimer les petits colléges latins. Nos villes, qui ne sont pas moins riches que les municipalités allemandes, peuvent faire les frais d'un collége latin, d'une *Realschule* et d'une bonne école primaire. Si vous supprimez l'un de ces établissements, soyez sûr que les autres n'en seront pas plus riches. Il faut, au contraire, ouvrir toutes les voies à l'instruction, de manière à en répandre le goût à tous les étages de la population. On regrette de voir échapper à un homme tel que M. S. les paroles suivantes, qui assurément sont le fait de l'improvisation : « Si à toute force on ne veut pas » restreindre ces pauvres colléges malingres et souffreteux à n'être qu'une divi- » sion élémentaire, il n'y a qu'à les supprimer : ce sera tout bénéfice » (p. 300). De toutes les propositions de réforme faites par M. S. c'est peut-être celle qui aura le plus de chance d'être réalisée. Avec nos goûts pour les décisions soudaines, les hommes écoutés de l'opinion publique devraient se garder de prononcer, sans y avoir mûrement réfléchi, un de ces arrêts souverains. Nous avons toujours excellé en France aux suppressions : d'être malingre et souffreteux, ou simplement d'être désigné comme tel, il n'en faut pas plus, à certains moments, pour être soumis de force à un traitement aussi facile.

Il y a cent ans que tous les réformateurs s'acharnent à demander l'abolition ou la diminution des colléges communaux. Le président Rolland parlait exactement comme M. S. C'était toujours au nom de l'instruction pratique qu'on demandait la mort de ces infortunés. Aussi leur nombre va constamment en décroissant[1]. Il eût été plus sûr et plus libéral de créer l'instruction pratique, dont on se contentait de parler, et de laisser le choix aux familles. M. S. cite encore ici l'exemple de l'Allemagne. « Que la ville renonce à avoir une quatrième, » une troisième, une seconde; que son collége soit purement et simplement une

1. Nombre des colléges communaux. En 1842 : 312. En 1850 : 283. En 1865 : 256. Le nombre des lycées, pendant le même temps, est seulement monté de 46 à 77.

» division préparatoire, ce qu'on appelle en Allemagne un *pro-gymnase;* elle » payera mieux son personnel, parce qu'il sera moins nombreux; elle aura sous » le nom de collége une bonne école primaire supérieure. » M. S. n'a pas pris garde que le pro-gymnase correspond exactement à ceux de nos colléges communaux qui ont une quatrième, une troisième, une seconde : le pro-gymnase va d'ordinaire jusqu'à l'*Obertertia,* quelquefois jusqu'à l'*Obersecunda,* c'est-à-dire qu'il a cinq ou six ou sept classes de latin. Lorsqu'un pro-gymnase prospère, on en fait peu à peu un gymnase : à côté de cet établissement, les études primaires et la *Realschule* réussissent mieux, parce que les diverses sortes d'instruction s'appellent l'une l'autre; mais on n'a jamais été d'avis en Allemagne que d'un mauvais pro-gymnase on pouvait faire une bonne école primaire. En résumé, M. S. nous paraît ramener l'instruction secondaire à un modèle trop uniforme. En y regardant de près, on pourrait même dire que son livre marque plutôt un retour vers le passé, car la création de l'*enseignement spécial,* en 1865, quoique défectueuse sur certains points, donnait à notre système scolaire des proportions plus larges.

Le second reproche que nous adressons à ce livre, c'est qu'il considère la réforme de l'enseignement secondaire comme pouvant s'accomplir indépendamment d'une réforme de l'enseignement supérieur. Les questions de programme, en réalité, sont peu de chose : les meilleurs programmes, avec de mauvais professeurs, ne produiront rien, et avec de bons professeurs les mauvais programmes se transformeront. C'est donc l'éducation du professeur qui importe avant tout : M. S. ne traite pas ce sujet. Il parle bien, il est vrai, de l'École normale, pour laquelle il professe une vive admiration : « C'est, dit-il, à tous les points de vue » la première école du monde » (p. 231). Nous ne voulons pas, en ce moment, discuter cette appréciation : la France a dormi de longues années sur des sentences de ce genre. Mais, si remarquable qu'on la suppose, l'École normale ne forme pas tout le corps enseignant. Elle n'en forme pas la moitié, ni même le quart. En sortant du lycée, on s'engage dans l'Université pour dix ans, ce qui dispense du service militaire, mais ce qui oblige d'accepter immédiatement des fonctions soit comme maître élémentaire, soit comme maître d'étude. Ces engagés n'ont guère reçu que l'instruction du lycée et ils n'en recevront aucune autre. Par la plus inintelligente et la plus dure des dispositions, on oblige à un stage de cinq ans, à un pénible et absorbant labeur matériel, les futurs candidats à l'agrégation. Les besoins de l'internat, auxquels il faut des maîtres d'étude, ont passé avant les vrais intérêts de l'enseignement. C'est en vain que vous direz à la plupart des professeurs ainsi préparés que désormais ils sont libres, qu'ils peuvent suivre d'autres méthodes. Ils emploieront celle qu'on a suivie au temps où ils étaient élèves : ils continueront à dicter les devoirs dont ils ont fait collection. Nous voyons ici un côté faible, non-seulement du livre de M. S., mais de toute l'organisation universitaire, qui repose sur ce faux principe que l'enseignement secondaire peut se suffire à lui-même. Tandis qu'en Allemagne il n'y a pas un maître de gymnase qui n'ait au moins passé trois ans comme étudiant dans une Université, le personnel de nos lycées et colléges ne voit guère dans

les facultés des lettres et des sciences que des commissions faisant subir les examens du baccalauréat et de la licence.

Il y a une raison particulière qui fait que M. S. a pu passer à côté de cette question importante sans y toucher. C'est l'optimisme dont il est doué aussitôt qu'il écrit. M. S. ne manque certes pas de clairvoyance; mais la bienveillance qui abonde dans ses ouvrages, et qui est un charme de plus, l'empêche de signaler la profondeur du mal. « Le corps des professeurs français, dit-il (p. 225), est très-» méritant, très-savant, très-distingué. Il peut certainement soutenir la comparai-» son avec les professeurs anglais et allemands, et sur beaucoup de points il a la » supériorité. » Il y revient encore ailleurs : « Les professeurs de l'Université » sont très-savants, très-habiles, très-zélés; ils ont au plus haut degré l'esprit » de leur état. Mais ils souffrent de cette organisation imparfaite..... » (p. 261). Aussi longtemps qu'on fera ces distinctions, qui sont toujours d'un heureux effet à la tribune, mais qui ne devraient pas trouver place en un livre spécial, le mal restera déguisé et on peut craindre qu'il n'empire, au lieu de guérir. La vérité est que l'organisation universitaire et la valeur du personnel sont en une corrélation intime. S'il est urgent de modifier dans l'organisation administrative tout ce qui limite et entrave le développement des maîtres, on ne peut attendre que d'une meilleure éducation scientifique et professionnelle la transformation profonde et durable du système universitaire.

Malheureusement tout ce que M. S. dit de l'enseignement supérieur montre qu'il n'a pas beaucoup arrêté sa pensée sur ce sujet. C'est toujours et uniquement à propos des examens qu'il fait intervenir les facultés. Non-seulement il s'oppose très-fort à l'idée de leur enlever le baccalauréat, mais il semble voir dans la collation des grades leur principal mérite. « Pendant que j'étais exami-» nateur à la Sorbonne, j'ai découvert à côté de moi des hommes dont je ne » soupçonnais pas la valeur..... ils déployaient dans cette fonction spéciale une » variété de connaissances, une sûreté et une promptitude d'esprit, une finesse, » une pénétration qui les mettait, suivant moi, au rang des grands pédago-» gues, et par conséquent des véritables philosophes » (p. 62). L'auteur transporte cette manière de voir dans ses jugements sur l'Allemagne. Les *privat-docenten* allemands lui apparaissent avant tout comme des juges supplémentaires. « Quant aux professeurs de Paris, dit-il à propos du baccalauréat » à deux degrés, s'ils ont besoin d'aide, ils en trouveront dans les docteurs, » et nous nous acheminerons ainsi vers l'institution des *privat-docentes*, qui » donne en Allemagne de si excellents résultats, et que j'ai introduite dans le » réglement de la faculté de médecine de Nancy » (p. 80). M. S. semble avoir légué cette idée aux ministres ses successeurs, car s'il a été question récemment de rétablir pour les lettres et les sciences l'agrégation des Facultés, ce n'est pas qu'on ait songé à pourvoir de cette façon aux lacunes de l'enseignement supérieur, mais c'est qu'on voulait avoir une catégorie de juges suppléants pour le cas où le baccalauréat ès-lettres, par suite de sa division en deux examens, fût devenu trop encombrant.

Comme le collége est notre seul établissement d'instruction doué d'une véri-

table vitalité, on y veut introduire toute espèce d'études. Nous avons vu que M. S. fait des quatre premières classes du lycée une sorte d'école primaire supérieure. A l'autre bout des classes, sans se rappeler ce qu'il a dit du manque de temps, il songe à placer dans certains lycées une chaire de sanscrit. « La » chaire de sanscrit du Collége de France ne produit pas d'élèves, dit-il, parce » qu'il n'y a nulle part, *dans nos colléges*, un enseignement qui conduise et pré- » pare à celui-là. » Les lycées, l'École normale et le Collége de France résument à peu près aux yeux de l'auteur tout l'ensemble de l'enseignement. L'idée des Facultés ne se présente pas à son esprit. C'est un des symptômes les plus significatifs que nous ayons encore enregistrés sur le compte de notre instruction supérieure. L'auteur consacre à la philosophie dans les lycées quelques pages d'un style élevé et imagé, où il nomme la classe de philosophie la *dernière année d'études*. On y doit montrer « ce que toutes les sciences et tous les arts » ont de commun, en s'appuyant sur une étude plus approfondie de notre nature » humaine et de notre destinée. » On ferait peut-être mieux de se tenir à une moins grande hauteur, et d'ajouter cette année aux études classiques, pour lesquelles elle est à peu près perdue. Nos élèves, en quittant le lycée, sont d'autant moins portés à compléter leurs connaissances, qu'ils ont été mis, par le professeur de philosophie, en possession des derniers principes des choses. Enfin puisque nous avons parlé de l'enseignement supérieur, signalons l'idée que M. S. se fait encore maintenant de l'École des Hautes-Études. Après avoir traité des bourses de collége, qui tarissent au moment où le jeune homme, arrivé à dix-huit ans, aurait le plus besoin de secours : « Dans l'état actuel, nous » n'avons à leur offrir que les vingt-quatre places gratuites de l'École normale » et quelques bourses à l'École des Hautes-Études » (p. 293). Des bourses et des pensions ont été données en effet par M. S. pendant qu'il était ministre, mais aux dépens de l'École.

Conception incomplète et peu nette de l'instruction secondaire ; illusion de penser que le lycée puisse être modifié utilement sans une réforme de l'enseignement supérieur ; tels sont, pour nous résumer, les deux côtés faibles de ce livre[1]. Il a trop d'importance, il en aura trop surtout à un moment donné, pour que nous n'ayons pas cru devoir en parler sans réserve. Ce que nous n'avons pas assez dit, c'est l'attrait qu'on éprouve en lisant un ouvrage écrit avec tant de verve et d'amour de la jeunesse, et bien fait pour éveiller chez tout lecteur impartial l'estime et la sympathie.

M. B.

---

1. Nous indiquerons en note une erreur involontaire de mémoire. Ce n'est pas la Commission pour le perfectionnement des études, dont les membres sont énumérés à la p. 77, qui a proposé, sous le ministère de M. S., de couper le baccalauréat en deux examens. C'est un comité consultatif composé des inspecteurs-généraux. Il est juste que les auteurs de la proposition en aient l'honneur et la responsabilité.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 10 *avril* 1874.

M. le président Jourdain, qui, au nom de l'académie, a prononcé un discours sur la tombe de M. Beulé, déplore de nouveau, en quelques paroles prononcées au commencement de la séance, la mort prématurée de cet éminent collègue.

Il lit ensuite à l'académie un travail intitulé : *Les publicistes et la monarchie au moyen âge.*

Deux systèmes opposés, le droit impérial et le droit pontifical furent après la mort de Charlemagne les deux types qui s'offrirent à la pensée des écrivains politiques. Mais en France, pays qui ne fut soumis ni à la domination des Césars, ni au théocratisme des papes, la royauté se fraya une voie à elle toute seule. C'est la marche des idées sur cette royauté que M. Jourdain se propose d'étudier.

Chez nos écrivains la royauté apparaît comme une autorité purement locale, mais les traditions romaines, habilement reprises par les rois, et l'alliance qu'ils firent avec l'église lui garantirent une autorité morale et un prestige qui s'étendait au loin; de plus, le devoir de fidélité juré par les leudes donnait à cette autorité une sanction réelle. Ainsi se développa l'idée d'un pouvoir souverain, dont on suit la marche chez les chroniqueurs et les théologiens. — M. Jourdain aborde ensuite en détail les opinions émises sur la royauté et les conseils donnés aux rois par les différents écrivains du moyen âge : Grégoire de Tours, Isidore de Séville, Hincmar, Hugues de Sainte-Marie, Jean de Salisbury, etc.; il fait observer la marche des idées. Chez les plus anciens auteurs, dans les temps où prévalait encore l'esprit d'indépendance venu de Germanie, le roi nous apparait comme gouvernant d'après le consentement du peuple; sinon il ne mérite pas le nom de roi, mais celui de tyran. Mais lorsque par la suite le domaine royal fut restreint par la féodalité, l'autorité royale dans l'intérieur de ce domaine devint absolue, comme le témoigne Hincmar sous Charles le Chauve, regrettant qu'il n'y eût plus comme autrefois de plaids où s'assemblaient deux fois par an les principaux des clercs et des laïques. Cependant la royauté, toute rétrécie qu'elle était, était garantie par les obligations du droit féodal, et apparaissait comme la plus haute expression de l'autorité ici-bas. Plus tard, la royauté parvint à abattre la féodalité; mais à mesure qu'elle grandissait, elle était rappelée au sentiment de ses devoirs par les publicistes théologiens ou chroniqueurs. D'après Jean de Salisbury, le roi est le représentant de Dieu ici-bas; mais il ne doit pas s'élever au-dessus des lois qu'il doit respecter tout le premier : à ce propos, l'écrivain fait une belle distinction entre le roi et le tyran. La dure existence et les souffrances des classes inférieures, qui donnèrent lieu au grand mouvement communal, n'échappèrent pas à l'attention de Jean de Salisbury : il recommande à la sollicitude du roi les artisans et les laboureurs, qu'il nomme les pieds de l'État, et il montre qu'il importe de ne pas mécontenter une classe aussi

nombreuse et utile. Ces doctrines, pratiquées par la royauté, rallièrent autour d'elle la bourgeoisie et le peuple. M. Jourdain termine en nous montrant l'idéal de la royauté au moyen âge réalisé dans la personne de saint Louis.

M. Bréal poursuit sa lecture : il se propose de donner aujourd'hui une étude du contenu des tables Eugubines ; ces tables ne renferment pas seulement des prescriptions sur le rite, mais d'autres renseignements historiques importants. Mises bout à bout elles formeraient un ensemble de 450 grandes lignes, c'est à dire à peu près la longueur de la biographie de Pomponius Atticus dans Cornelius Nepos. Les plus intéressantes sont les tables VI, VII, II et V.

Dans la table VI l'augure, après avoir observé le ciel suivant les prescriptions requises et découvert des présages favorables, adresse à l'auspicans une allocution ainsi conçue : Esisco esoneir seveir popler anferener et ocrer pihaner percam arsmatiam habitu, dont voici la traduction littérale : Cum istis faustis omnibus populi circumferendi et ocris (montis) piandi precationem piacularem habeto.

On avait cru jusqu'à présent que le mot *perca* désignait un ustensile : il est formé de la même racine qui se trouve dans *precari*.

Les détails que les tables Eugubines nous donnent sur cette lustration nous montrent que les cérémonies étaient les mêmes à Iguvium et à Rome et que les divinités invoquées étaient en partie identiques. Pour la seconde cérémonie, *popler anferener*, la lustration du peuple, on voit que l'arsfertur était accompagné de deux autres personnages : Erucọ prinvatur dur etuto. Cum illo ... duo eunto.

Aufrecht traduit *prinvatur* par laïcs (*privati*). Huschke y voit deux condamnés à mort. M. Bréal décompose le mot prinvatur en præ-in-veati, marchant en avant. Ce sont les deux viatores ou calatores du prêtre. Le verbe *viare* existe aussi en latin : l'*e* a été éteint dans la prononciation comme dans *alveo*. La table V nous montre qu'Iguvium était un centre religieux important, où se réunissait un collége de 12 prêtres nommés fratres Attidii ; chaque ville envoyait tous les ans aux frères Attidiens une redevance en blé. En échange, chaque ville recevait une portion de l'agneau et de la chèvre offerts en sacrifice. Le même usage existait chez les Latins : c'est ce qu'on appelait la *visceratio*. M. Bréal montre la parfaite conformité de ce collége avec celui des frères Arvales à Rome. Ce sont le même culte, les mêmes cérémonies, les mêmes invocations ; c'est le rituel italiote avant l'invasion des croyances grecques. Les tables Eugubines offrent donc à ce point de vue un grand intérêt ; mais c'est surtout en linguistique qu'elles ont une importance capitale.

Les ouvrages déposés sont : *Notice de quelques inscriptions grecques*, par M. Robert Mowat. — *Mesures en usage en Brie au XIIIe et XIVe siècle*, par M. Héron de Villefosse.

P. PIERSON.

ERRATUM.

N° 15, p. 239, 13e ligne av. la fin, au lieu de *Louis Camarade*, lisez *William Wright*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 25 Avril — 1874

63. — Η ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ. — Novum Testamentum græce ad editionem suam VIII criticam majorem conformavit lectionibusque sinaïticis et vaticanis item elzevirianis instruxit C. de Tischendorf. Lipsiæ, 1873. In-8°, xxxij-419 p. — Prix : 5 fr. 35.

La restitution du texte original du N. Testament présente bien plus de difficultés que celle des textes classiques. L'embarras de la critique vient ici de la richesse même des documents. Avec le nombre des manuscrits recueillis et comparés, s'est accru le nombre des variantes qui, pour chaque livre, se chiffrent par milliers. On en a compté, par exemple, six mille pour le seul évangile de Luc.

Ces variantes ont des origines diverses. Les unes proviennent de la légèreté, de l'ignorance ou de la négligence des copistes. Il en est d'autres qui décèlent une intention particulière. Tantôt on a voulu corriger des barbarismes ou des fautes de grammaire qui semblaient déparer le style des écrivains sacrés : ainsi, ὁμειρόμενοι, 1 Thess. 2, 8, mot qui n'est point grec, a été remplacé par ἱμειρόμενοι ; de même ἐπηρώτων περὶ τῆς παραβολῆς avait paru plus élégant que τὴν παραβολήν, Marc 7, 17 ; on ne croyait pas devoir laisser subsister un solécisme comme celui de Matth. 15, 32. ἡμέραι τρεῖς, au lieu de ἡμέρας τρεῖς, etc., etc. Tantôt on a voulu rendre le texte plus clair. Voyez, comme exemples, les diverses leçons des passages, Luc 1, 64 ; Matth. 12, 36 ; Heb. 4, 2, etc. D'autres fois, surtout dans les Évangiles, on a voulu faire de l'harmonistique ou corriger des erreurs historiques. Par exemple, dans Matth. 13, 35, Ησαΐου a été biffé, parce que l'évangeliste s'était trompé, attribuant à Esaïe une citation empruntée à un psaume. Même remarque sur Matth. 27, 9, où le texte primitif avait une erreur analogue qu'on a voulu faire disparaître. Un certain nombre de variantes sont nées d'une préoccupation dogmatique ou liturgique : ainsi dans la salutation de l'ange à Marie se sont introduits, au ve siècle, les mots : εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν (Luc 1, 28). De même dans Luc 2, 33, ὁ πατὴρ αὐτοῦ a été remplacé par Ἰωσήφ, etc. Plus nous remontons dans l'antiquité chrétienne, plus apparaît grande la liberté dont on usait à l'égard des textes apostoliques. Avant d'être canoniques et de devenir la propriété sacrée de l'Église, les livres du N. T. ont été des livres servant à l'édification privée. On ne se faisait pas scrupule de les améliorer et de les enrichir. Ainsi a été introduite dans le texte de Matt. 6, 13, la doxologie qui termine l'oraison dominicale. Une main inconnue a mis une conclusion à l'Év. de Marc (Marc 16, 9-20). De la même manière, le récit de la

femme adultère a été inséré dans le 4e Év. (Jean 8, 1-11). Plus tard, on est devenu plus scrupuleux et plus méthodique dans la reproduction du texte sacré. Mais de si nombreuses altérations s'étaient déjà faites qu'on a pu classer les manuscrits par familles suivant leur provenance. Aujourd'hui nous avons un texte byzantin, généralement reproduit par la famille des manuscrits qui viennent de Constantinople, et un texte alexandrin qu'on trouve dans ceux qui sont venus d'Alexandrie. Le premier a régné longtemps. Il est la base des premières éditions imprimées du N. T. et du texte reçu. Mais la découverte du *Sinaïticus* et une étude plus exacte du *Vaticanus* semblent faire triompher le second, qui reproduit, en général, un type plus ancien et sans doute moins altéré.

Les premiers éditeurs du N. T., surtout Erasme, les Estienne, de Bèze, n'ont point méconnu les différences nombreuses que présentaient les manuscrits qu'ils ont eus à leur disposition. Ils ont fait de louables efforts, leurs éditions successives le prouvent, pour arriver, à travers cette masse confuse de variantes encore non classées, au meilleur texte possible. Mais leur critique, n'ayant pour se guider aucun principe, aucune donnée objective, restait individuelle et arbitraire. Le chaos grandissait avec les recherches et le nombre des éditions. Au milieu de cette confusion, les Elzevir, avec l'audace qui fait réussir les coups d'Etat, publièrent, en 1633, une magnifique édition anonyme et neutre dont ils donnèrent le texte comme définitif et reçu par tous : *textum ab omnibus receptum, in quo nihil immutatum aut corruptum.* Ce texte se donnant avec cette assurance pour le texte reçu le devint en effet, et nous en subissons encore la tyrannie, bien qu'il ait été prouvé mille fois qu'il n'a aucun mérite particulier et n'est que la reproduction des éditions de Théodore de Bèze [1].

Cependant, il offrit un point de départ aux investigations postérieures et un terme fixe de comparaison. Autour de lui s'accumula, jusqu'à le submerger, une masse croissante de variantes; et, à la fin du XVIIIe siècle, il fallut bien se rendre à la nécessité d'établir un texte meilleur. Je ne fais que rappeler les travaux et les tentatives de Wetstein, de Griesbach, de Matthæi, de Scholz, etc.

Avec Lachmann, au commencement de ce siècle, la critique du texte du N. T. entre dans une voie nouvelle, la voie historique et scientifique. Les règles ordinaires d'après lesquelles on peut choisir entre diverses leçons, ne suffisaient plus. Il fallait mettre fin aux variations et à l'incertitude des appréciations individuelles. Lachmann renonça à la prétention d'arriver au texte original ou au texte le plus pur, entreprise téméraire et vaine en l'absence de témoignages contemporains. Il ne compta plus les manuscrits; il les classa, et, ne s'adressant qu'aux plus anciens, se servant en outre du témoignage des Pères et des antiques traductions, il borna sa tâche à reconstituer le texte du IVe et du Ve siècle, le texte du temps de saint Jérôme.

Les résultats obtenus par Lachmann furent étonnants. Si l'on compare son texte au texte reçu, on trouvera que, dans les passages douteux, il s'en écarte environ quatre fois sur cinq. Cependant l'œuvre de Lachmann n'était pas défi-

1. Voy. *Reuss*, *Ed.* Bibliotheca Novi Test. *Brunsvigæ*, 1872, p. 109.

nitive. Dans bien des endroits où les documents lui faisaient défaut ou même étaient contradictoires, il avait suppléé à leur témoignage par les plus audacieuses conjectures. Un grand nombre des leçons qu'il avait adoptées n'étaient pas suffisamment attestées. Mais il avait ouvert la voie, posé les principes, et marqué la nature de l'œuvre à accomplir.

M. Tischendorf l'a reprise. Malheureusement il ne paraît pas s'être astreint à la même rigueur scientifique. Il n'a pas su, dès le principe, renoncer à la chimère du texte original; il a laissé la porte ouverte au jugement individuel; il a souvent prétendu, par des raisons internes, discerner la leçon authentique entre une vingtaine d'autres; et, comme il a souvent changé de sentiment, ses éditions diverses, jusqu'à la septième de 1859, présentent les variations les plus inquiétantes. Ce n'est point comme critique que M. T. s'est acquis le plus de renommée et a le plus contribué à la restitution du texte du N. T.; c'est par ses éditions munies d'un appareil de variantes, si exactes et si bien classées, et par ses découvertes, qui sont venues apporter à la critique des documents si précieux. Depuis 1860, il a découvert le *Codex Sinaïticus*, publié avec soin le *Vaticanus*, deux témoins du ve siècle, et réuni, en outre, 17 fragments plus ou moins longs de nouveaux manuscrits datant, les uns du VI[e], les autres des VII[e] et VIII[e] siècles. C'est avec ces éléments nouveaux qu'il a préparé sa dernière recension du texte du N. T., l'*editio octava major* achevée en 1872, et dont celle que nous annonçons en tête de cet article n'est que la réduction. Cette édition marquera certainement une ère nouvelle dans la critique du texte du N. T.

M. T. paraît être revenu à la méthode historique de Lachmann; il reprend la même voie, mais il prétend aller beaucoup plus loin que lui. Lachmann nous avait donné le texte du V[e] siècle. M. T., dans sa recension nouvelle, croit avoir atteint celui du II[e], le texte de l'époque d'Irénée. Le *Sinaïticus* et le *Vaticanus*, en effet, dans les passages les plus nombreux et les plus importants, concordent d'une façon merveilleuse. Quand une leçon est appuyée de ce double témoignage et confirmée d'ailleurs par des Pères du III[e] siècle, ou par les anciennes traductions comme les versions syriaques et les fragments de la *Vetus Itala*, on peut bien affirmer qu'on a la leçon du II[e] siècle. Mais ici se pose une question que M. T. semble éviter: n'y avait-il pas plusieurs textes déjà à l'époque d'Irénée comme à celle de S. Jérôme? et cette expression pompeuse: « le texte du » second siècle, » signifie-t-elle quelque chose? L'accord étonnant des deux plus anciens manuscrits n'a peut-être pas tout le poids que M. T. lui accorde. Il peut s'expliquer simplement par le fait qu'il y avait au IV[e] et au V[e] siècle à Alexandrie une fabrique de manuscrits d'où l'un et l'autre seraient sortis à des époques différentes. Ils ne représenteraient dès lors qu'une seule tradition. D'ailleurs ces deux manuscrits diffèrent souvent, et, quand on rapproche encore la *Vetus Itala*, les versions syriaques, les citations d'Irénée et d'Origène, on arrive bien vite à la conviction, que déjà, en ces temps reculés, les variantes étaient nombreuses au texte du N. T. Prétendre décider entre ces autorités également vénérables et retrouver le texte commun antérieur à leurs divergences, c'est rouvrir la porte à l'arbitraire. On verra que M. T. n'a pas su éviter cet écueil.

S'il reste donc fort douteux que cette édition nouvelle nous donne le texte du second siècle, constatons qu'elle vient admirablement confirmer et étendre l'œuvre de Lachmann en la corrigeant sur quelques points. M. T., qui dans sa première édition avait suivi de très-près ce critique, puis s'en était écarté assez arbitrairement pour se rapprocher du texte traditionnel, est obligé maintenant d'y revenir. Le texte de Lachmann triomphe généralement, au moins sur les points les plus importants. Voy. par ex. Luc 2, 14, où M. T. lit aujourd'hui : ἐν ἀνθρώποις εὐδοκίας au lieu de ἐν ἀνθρ. εὐδοκία; et 2 Cor. 2, 5, où ἐνδυσάμενοι est rétabli à la place de ἐκδυσ. Comparez encore les deux textes aux passages suivants : Luc 2, 38; Matt. 18, 20; 17, 26; Gal. 4, 25; Luc 24, 17; Act. 4, 25; 11, 12, etc. Sur quelques points, M. T. est allé au delà même de Lachmann. Par ex., il supprime le dernier verset de l'Év. de Jean (21, 25), ce verset hyperbolique qui faisait contraste avec le ton du livre en général et du 21me chapitre en particulier; il supprime aussi tout adjectif, soit δεδομένον, soit ἅγιον, dans Jean 7, 39, etc.

Mais, d'un autre côté, il éprouve quelque regret, dirait-on, à donner trop souvent raison à Lachmann. Nous avons noté un certain nombre de passages où il s'en écarte, malgré ses deux témoins favoris, le *Sin.* et le *Vatic.*, appuyés souvent par les plus anciens Pères et les plus antiques traductions. Ainsi, dans Matt. 8, 9, τασσόμενος, adopté par Lach., confirmé par le *Sin.* et le *Vatic.*, est supprimé. Dans Matt. 13, 36, même accord des deux manuscrits sur la leçon διασάφησον, adoptée par Lach.; M. T. maintient φράσον. De même nous demanderions pourquoi, dans Eph. I, 15, il a conservé les mots τὴν ἀγάπην qu'avait omis son prédécesseur, omission qu'ont justifiée les mêmes autorités. Dans 1 Cor. 13, 3, Lach. avait lu : καυχήσωμαι, au lieu de καυθήσομαι; pourquoi M. T. ne l'a-t-il pas suivi, alors que cette leçon bien plus originale se trouve aujourd'hui également confirmée par les plus anciens manuscrits? Nous ferions la même question pour Heb. I, 12; 2 Pierre 2, 14, etc. M. T. a eu des raisons pour agir ainsi, nous n'en doutons pas; mais ce ne sont pas certainement des raisons historiques. Il n'a pas voulu seulement nous donner le texte le plus ancien, mais encore le plus fidèle; il a repris cette vaine poursuite du texte original; il ne s'est pas borné à constater les vieilles leçons; il les apprécie, les acceptant ou les rejetant par des raisons plus ou moins subjectives.

Nous pourrions multiplier les exemples. Prenons encore cet étrange adjectif sur lequel s'est épuisée toute la sagacité des commentateurs : δευτεροπρώτῳ (Luc 6, 1), Lach. l'avait suspecté en le maintenant. M. T. l'avait supprimé dans sa première édition critique du N. Testament. Il est constant aujourd'hui qu'il manque dans le *Sin.*, le *Vatic.* et un autre ancien manuscrit de Paris (L); d'un autre côté, avant Chrysostome, les Pères ne le connaissent pas. Ni la version syriaque, ni la *Vetus Itala*, traductions de la fin du second siècle, ne l'ont rendu. Ne faut-il pas conclure que ce mot barbare n'existait pas dans les principaux textes du second siècle? M. T. ne l'en a pas moins maintenu. De même, n'est-il pas probable que dans Jean 12, 32, la leçon πάντα du *Sin.* qu'a reproduite saint Augustin est plus vieille que la leçon reçue πάντας, également préférée par M. T.?

C'est à de tels endroits que se décèle le caractère arbitraire de cette critique.

Ces observations ne doivent cependant pas faire méconnaître l'importance ni même la nouveauté de cette recension dernière faite dans des conditions et avec une richesse de documents dont aucun autre savant n'avait joui auparavant. Si la leçon préférée par M. T. n'est pas toujours la meilleure, il a mis chacun en état d'en choisir une autre, en donnant, au bas de chaque page et pour chaque verset, les variantes les plus anciennes. Il a par là singulièrement facilité la tâche à ses successeurs qui pourront faire mieux que lui, mais qui ne le feront pas oublier.

A. SABATIER.

---

64. — **Franz von Sickingen,** nach meist ungedruckten Quellen von Dr H. ULMANN, ordentlichen Professor der Geschichte an der Universitæt Dorpat. Leipzig, S. Hirzel, 1872. In-8°, xiv-399 p. — Prix : 10 fr. 75.

François de Sickingen a de tout temps attiré l'attention des historiens qui se sont occupés de l'époque de la Réforme en Allemagne. C'est qu'en effet « ce » magnanime aventurier, sympathique à toutes les audaces »[1] fut un personnage également curieux par son attitude politique et ses tendances religieuses, et sa fin tragique n'a fait que rehausser encore le rôle original qu'il a tenté de jouer dans son pays. Aussi les biographes ne lui ont pas manqué. Depuis la chronique contemporaine de son parent, le seigneur Philippe de Flersheim, jusqu'à la présente étude, d'assez nombreux ouvrages nous ont retracé l'histoire du hardi chevalier palatin[2]. La plus complète, ou la plus volumineuse au moins, date d'il y a près d'un demi-siècle déjà; elle est due à la plume féconde du docteur Ernest Münch, polygraphe allemand, qui s'est exercé sur bien des sujets historiques et dont les travaux, avec un peu plus de science et de sérieux, se peuvent comparer aux innombrables rapsodies dont M. Capefigue a enrichi notre littérature historique[3]. Cette compilation, conçue et exécutée dans un esprit peu critique, n'est plus à la hauteur de la science actuelle. Une foule d'ouvrages nouveaux, de collections de documents inédits ont été publiés dans les trente dernières années, sur la fin du règne de Maximilien Ier et sur le règne de Charles-Quint, ainsi que sur les relations internationales de l'Europe à ce moment de l'histoire. On ne peut donc qu'être reconnaissant à M. Ulmann d'avoir repris une fois de plus, la biographie de François de Sickingen, qui intéresse en bien des parties l'histoire de la France autant que celle de l'Allemagne.

L'homme remarquable dont il nous retrace l'histoire naquit en 1481 au châ-

---

1. H. Martin, Histoire de France, VII, p. 494.

2. Nous ne citerons ici que les *Kriege und Pfedschaften des Edlen Franz von Sickingen*, Mannheim, 1787, in-12 et Schneegans, *Ritter Franz von Sickingen und seine Nachkommen*, Kreuznach, 1867, in-8°. Quant à l'ouvrage publié par un de nos compatriotes, M. de Bouteiller, *Histoire de François de Sickingen, chevalier allemand du XVIe siècle*, Metz, 1860, il nous est impossible d'en indiquer la valeur scientifique, car nous n'en connaissons absolument que le titre.

3. E. Münch, *Franz von Sickingen's Thaten, Plane, Freunde und Ausgang*. Stuttgart, 1827-1829. 3 vol. in-8°.

teau d'Ebernbourg dans le Palatinat, château qui devait jouer un rôle si considérable dans la suite de sa carrière. Son père, Suiccard de Sickingen, était un chevalier de médiocre fortune, bailli palatin du territoire de Kreuznach, et qui tout en se distinguant par son dévouement à ses maîtres sut en tirer parti pour arrondir son propre patrimoine. Nous ne savons presque rien sur son enfance, qui dut s'écouler, comme celle de la plupart des jeunes nobles d'alors, indomptable, vagabonde et sans grande culture intellectuelle, derrière les murs et dans les environs de cet imposant castel, situé pittoresquement au faîte d'une colline, au confluent de l'Alsenz et de la Nahe. On suppose que vers l'âge de quinze ans il accompagna son père dans un pèlerinage que ce dernier fit à Jérusalem. La plupart des détails que M. Münch nous donnait sur cette première période de son existence doivent être regardés dorénavant comme controuvés, et sont en majeure partie le produit de sa trop vive imagination. A la mort de son père, en 1505, François de Sickingen, qui s'était marié fort jeune, lui succéda comme bailli de Kreuznach[1] et continua à mener une existence relativement paisible et très-obscure jusqu'au moment où il perdit sa femme. C'est alors seulement, après 1515, qu'il se jeta dans la vie politique et que commence, à vrai dire, cette carrière aussi courte que brillante qui rendit son nom célèbre dans son pays ainsi qu'au dehors.

Pour bien comprendre le rôle qu'il allait jouer, il faut se reporter à ces premières années du XVIe siècle en Allemagne. L'empereur et le pouvoir impérial n'étaient plus guère qu'un nom, et ne jouissaient que d'une façon fort intermittente d'une autorité réelle. Les vrais maîtres, c'étaient les grands vassaux de la couronne, électeurs et autres, qui avaient établi dans le cours des siècles de vastes souverainetés territoriales, la Saxe, le Brandebourg, la Bavière, le Palatinat, etc. A côté d'eux se soutenaient encore, bien que déjà sur le déclin, les grandes villes libres impériales, où les affaires de banque et de commerce faisaient affluer les trésors des deux Indes. Étouffée entre ces deux puissances, peu sympathiques l'une à l'autre, mais qui lui étaient encore plus hostiles, la petite noblesse, la chevalerie immédiate de l'empire, était la plus menacée par les développements de la société moderne. Son importance militaire avait beaucoup diminué depuis que les lansquenets formaient le gros des armées et que les châteaux-forts qui lui servaient de points d'appui n'étaient plus à l'abri du canon; son influence sociale était tombée plus encore depuis que la bourgeoisie des villes, enrichie par le commerce ou l'industrie, avait répandu partout le besoin du comfort et du luxe, en faisant hausser en même temps le prix de toutes les nécessités de la vie. Les chevaliers avaient beau mépriser ces « épiciers » enrichis (*Pfeffersæck*), ils ne pouvaient se maintenir au même rang qu'eux, même en extorquant la dernière obole à leurs quelques vassaux. Le service de cour et le

---

1. Le père de Sickingen ne fut pas décapité comme l'a dit M. Le Glay dans une note sur S. (*Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, etc. II, p. 241) qui renferme en douze lignes une demi-douzaine d'erreurs. C'est une tradition bien postérieure qui inventa ce fait.

service d'Église leur restait ouvert, mais il n'y avait encore que fort peu de cours princières proprement dites en Allemagne, et le mouvement de la Réforme allait diminuer dans des proportions énormes les chances d'une carrière ecclésiastique, comme membre d'un chapitre noble, etc. Pour vivre, en même temps que pour se venger des bourgeois, la petite noblesse en était donc venue, par une pente naturelle, à exercer le métier plus lucratif qu'honorable de détrousseurs de grand chemin. On y mettait quelques formes, il est vrai, n'attaquant les convois de marchandises qu'après avoir envoyé préalablement des lettres de défi aux villes dont on pillait les citoyens. On avait également soin d'acheter par avance, à des tiers, des motifs de grief, plus ou moins fondés, contre ceux contre lesquels on méditait une attaque. S'épaulant les uns les autres, en face d'une autorité centrale impuissante, ne s'attaquant qu'aux villes et se gardant de toucher aux princes, ces chevaliers-brigands, assurés de nombreux repaires et de réceleurs dévoués, étaient à peu près sûrs de l'impunité, malgré les prescriptions du *Landfrieden* et les formules menaçantes du ban de l'empire. Très-nombreuse, vivant d'expédients pour la plupart, se sentant froissée dans son orgueil, inquiète non sans raison pour l'avenir, cette classe sociale de la petite noblesse, pouvait devenir un instrument dangereux dans la main de celui qui saurait la grouper, pour s'en servir à sa guise. C'est ce que Sickingen tenta, et c'est le résultat qu'il fut bien près d'atteindre.

Au début, ses exploits se bornèrent, comme ceux de maint chevalier moins connu, à guerroyer contre les bourgeois des villes voisines. Sa première campagne de quelque importance, en ce genre, fut celle contre Worms en 1515. Mais il se distingua bientôt par l'extension considérable qu'il sut donner à ces querelles féodales privées. Ce n'est pas avec une poignée de cavaliers et de lansquenets qu'il opère. A son appel plus de sept mille hommes se réunissent sous ses drapeaux pour attaquer le duc de Lorraine[1], toujours à propos de querelles privées; mais déjà on lui suppose des intentions politiques cachées, on penche à le considérer comme un agent de Maximilien Ier, qui se réserve la possibilité de le désavouer après coup. On se demande peut-être comment un simple chevalier, possesseur de quelques châteaux seulement, parvenait à mettre en branle des armées aussi considérables. La recette était bien simple; outre leur solde, les mercenaires avaient le droit de piller en pays ennemi, et parfois même avant d'en franchir les limites; c'est sa tolérance sous ce rapport qui rendit bientôt Sickingen l'un des chefs de bande les plus recherchés de son temps. En 1516, ses relations avec Robert II de La Marck, le second « Sanglier des » Ardennes », l'amenèrent à faire la connaissance de François Ier. Il fut présenté à la cour de France, plut au monarque, ainsi qu'aux dames de la cour et celui qu'une de nos sources appelle bizarrement « M. Francisque Skinke »[2] ne quitta

1. P. 51. Saint-Hippolyte est encore en Alsace et non point en Lorraine, comme semble le croire l'auteur; seulement c'était un fief lorrain. P. 53. C'est Lembach et non Limbach qu'il faut lire.
2. Mémoire et instruction à Jehan de Marnix, Leglay, II, p. 194.

la France que comme pensionnaire du roi. Devenu de plus en plus populaire et craint en Allemagne, son appui fut recherché par l'empereur lui-même qui l'avait, il y avait deux ans à peine, mis au ban de l'empire, et grâce à des titres, des pensions et des promesses, Maximilien Ier parvint à l'attacher à son parti[1]. Cela ne l'empêchait pas de s'occuper de ses affaires privées, et le titre de conseiller impérial ne le retenait pas d'exercer son métier de chef de bandes. En 1518, nous le voyons attaquer Metz, pour venger l'outrage fait à l'un de ses protégés, et mettre le siége devant cette ville. « Les cantiniers et les filles » publiques suivaient en grand nombre son armée, et l'on voyait arriver conti- » nuellement des brocanteurs d'Allemagne et de Lorraine pour acheter le butin. » Il ne se retira qu'après avoir encaissé 25,000 écus, et dirigea ses armes contre le landgrave Philippe de Hesse, encore enfant, sous d'aussi futiles prétextes. Il tira de cette nouvelle campagne 35,000 écus, une célébrité croissante, mais il se fit du jeune prince un mortel ennemi qui devait prendre sa revanche plus tard.

Le 12 janvier 1519 Maximilien Ier meurt subitement, la grande lutte électorale s'entame entre François Ier et Charles-Quint. Les beaux travaux de M. Mignet et de tant d'autres en ont fait connaître tous les détails. Des deux côtés on courtise le « capitaine Franciscus » qui se trouve avoir sous la main une armée de lansquenets avec laquelle il vient de faire campagne contre l'allié de la France, le duc Ulric de Wurtemberg. Les promesses du parti espagnol le confirment dans ses sentiments patriotiques ; il se prononce pour la « royauté nationale » de Charles-Quint[2], couvre Francfort contre une aggression possible du côté de l'Ouest et pour punir l'ambassadeur Bonnivet, ce « vantard de Français » qui avait prétendu pouvoir acheter son armée à prix d'argent[3], il décide que « le » reste de la somme considérable apportée par Bonnivet pour corrompre les » électeurs ne devra point être *soustraite* à l'Allemagne[4], » et lui dresse en conséquence une embûche que l'envoyé de François Ier parvient heureusement à éviter.

Mais nous arrivons maintenant à une période nouvelle et plus sérieuse de la vie du chevalier. Jusqu'ici ce ne sont que des succès vulgaires qui l'ont fait

---

1. La manière dont il rompit avec François Ier est caractéristique pour l'époque. Il se piquait d'être trop délicat pour le faire sans prétexte, et voici comment il s'y prit. Les Milanais étaient alors sujets de la France. Sickingen se fit donner par un négociant allemand un certificat constatant que les Milanais lui avaient fait tort d'une certaine somme. Pour punir ce méfait, S. va saisir les premiers négociants milanais qu'il trouve sur son chemin et leur prend 25,000 écus. Ils se plaignent, François Ier demande des explications à son pensionnaire, celui-ci n'en donne que d'insuffisantes, le roi supprime alors la pension et Sickingen se déclare déchargé de toutes ses obligations à son égard.

2. P. 156. J'ai quelque peine à comprendre comment le savant auteur peut parler de « royauté nationale » à propos de Charles V, le moins allemand de tous les empereurs d'Allemagne.

3. Je ne vois pas trop pourquoi Bonnivet devient à ce propos un « *aufschneiderischer* » *Franzose* » ; il est certain que l'armée de S. aurait servi le diable, et à plus forte raison, le roi de France, pour le double de la solde qu'elle touchait de Maximilien Ier ou de Charles V ; il n'y avait aucune vantardise à affirmer une vérité aussi élémentaire.

4. Ulmann, p. 161.

connaître, il ne s'est point distingué d'une autre manière que tant d'autres chefs de bandes célèbres de son temps. Tout à coup, nous le voyons entraîné par le courant des idées nouvelles qui surgit autour de lui. Depuis peu lié plus intimement avec Ulric de Hutten, autre type chevaleresque de l'époque, il est gagné à la cause des humanistes et de la Réforme par son éloquent ami. Sans grand fond de science, mais d'une intelligence ouverte, Sickingen se passionne pour ce monde nouveau qui se déroule devant lui. Peu apte aux luttes de la plume, il transporte ces débats sur le terrain pratique. Quand il ordonne aux Dominicains de Cologne de laisser dorénavant en paix l'illustre humaniste Reuchlin, on songe involontairement à Clovis qui regrettait naïvement de n'avoir point été là avec ses Francs pour empêcher la mise en croix du Christ. Il ouvre ses châteaux aux bannis et aux persécutés. Hutten proscrit se réfugie à l'Ebernbourg; bientôt cette « *Hôtellerie de la Justice* » — c'est le nom que lui donne Sickingen — voit accourir moines fugitifs, curés défroqués, chevaliers poursuivis, qui tous y trouvent un généraux abri. Ce mouvement était-il sincère, et Sickingen ne calculait-il pas davance les bénéfices de cette attitude nouvelle? Il n'y a, pour nous, aucune raison de douter de la sincérité parfaite des aspirations religieuses du châtelain d'Ebernbourg. La prédication de Luther produisit, à son début, de bien autres bouleversements moraux et l'on comprend que le batailleur émérite se soit jeté dans la lutte spirituelle avec le même élan que dans les autres combats. Bucer, le futur réformateur de Strasbourg, qui fut quelque temps son chapelain, exagère sans doute en s'écriant vers cette époque dans l'une de ses lettres : « C'est l'homme qui regarde comme sa plus belle tâche d'aller à la mort pour la » cause du Christ! »[1] mais il est incontestable que le chevalier montra par ses actes et même par des écrits — car il alla jusqu'à composer des pamphlets théologiques — qu'il prenait fort à cœur le mouvement révolutionnaire qui bouleversait l'Église, en attendant qu'il bouleversât l'État.

Il ne tint point à Sickingen que ce mouvement politique, qui se manifesta d'une façon si terrible par la révolte des paysans, n'éclatât dans l'empire quelques années plus tôt. Son zèle religieux, son antipathie contre les puissances territoriales de l'Allemagne, sa haine contre les seigneurs ecclésiastiques, représentants d'un pouvoir qu'il ne respectait plus, ainsi que contre les villes libres, dont il se refusait toujours à reconnaître l'influence ou du moins à la subir, tous ces sentiments divers devaient se réunir en lui pour l'amener à profiter de l'espèce de décomposition dans laquelle se trouvait l'empire après la fameuse diète de Worms, pour rendre à son ordre une place plus marquante dans l'état, et pour agrandir encore le cercle de sa propre influence. Mécontent du jeune empereur, il voulut avoir une politique à lui; et pour la réaliser, il fit appel au concours de la noblesse immédiate de l'empire. Celle-ci qui ne voulait obéir à personne, qui refusait de payer un impôt, qui se sentait génée partout par les prescriptions du *Landfrieden*, qui se voyait menacée d'une absorption prochaine par d'anciens

1. Baum, *Butzer und Capito, Strassburg's Reformatoren*, p. 124.

égaux, plus favorisés qu'elle par la fortune, obéit volontiers à la voix d'un chef qui tant de fois avait conduit ses armées à la victoire.

A peine de retour d'une dernière campagne dirigée contre Robert de la Marck, son ancien ami, au nom et à la solde de Charles V[1], Sickingen réunit à Landau, dans le Palatinat, un grand nombre de ses collègues et le 13 août 1522 six cents chevaliers signaient un pacte d'association, dont tout prince ecclésiastique était exclu et dont notre chevalier devenait le chef.

Quel était le but véritable de Sickingen en tentant cette entreprise qui devait amener sa ruine? Grave question, résolue dans les sens les plus divers dès le moment de sa chute. Voulait-il créer un royaume rhénan sur les débris des électorats ecclésiastiques? Était-ce l'ardeur religieuse qui le poussait, ou la soif de liberté politique qui guidait ses pas? Les uns parmi ses contemporains l'ont appelé *Ziska Teutonicus*, les autres l'ont signalé comme un « nouveau Brutus » à la vindicte des princes de son temps; de nos jours, M. May, le biographe de l'archevêque Albert II de Mayence, l'appelle un « Garibaldi allemand au » XVIe siècle. » Il serait dangereux de rien affirmer de trop catégorique à cet égard; on peut admettre seulement qu'il songeait à la sécularisation de tous les biens ecclésiastiques, qui devaient être partagés sans doute entre la petite noblesse d'Allemagne. Cette restauration de son ordre était d'ailleurs bien plutôt un retour aux réalités du moyen-âge qu'un pas en avant dans le développement de la société moderne. Il a été bien moins encore, comme on a voulu le soutenir, le représentant de l'idée d'une monarchie unie et nationale, vis-à-vis du pouvoir territorial toujours grandissant des princes, il n'a surtout jamais rêvé de constituer je ne sais quel gouvernement représentatif et libéral, comme nos monarchies parlementaires d'aujourd'hui.

Cette tentative révolutionnaire de Sickingen était trop contraire au développement historique de l'Allemagne pour réussir. Il lui manquait une base assez solide, un intérêt général assez saisissant pour mettre en mouvement les masses. M. U. montre fort bien (p. 264) qu'il n'y avait alors en Allemagne que deux leviers d'action possibles, les princes et les paysans. Or ces deux forces, pour des raisons bien différentes étaient également hostiles à la petite noblesse. Les premiers s'étaient enrichis à ses dépens et c'est contre eux que Sickingen voulait tourner ses armes. Pouvait-il compter au moins sur l'appui du tiers-état? Nous avons vu que l'activité de la chevalerie allemande au XVIe siècle s'exerçait précisément aux dépens de la bourgeoisie, et quant aux paysans, ils étaient trop cruellement écrasés par leurs petits seigneurs pour éprouver autre chose que de la haine à leur égard[2]. Il a fallu une bien grande inintelligence de la situation

1. C'est dans cette campagne, au siége de Mézières, qu'il rencontra comme digne adversaire le chevalier Bayard. M. Ulmann trace, p. 212 entre ces deux hommes un parallèle, tout à l'honneur du guerrier français.

2. M. U. aurait pu développer davantage ces considérations qu'il n'a fait qu'indiquer trop à la hâte. L'insensibilité pour les maux des campagnes n'est pas moins grande chez un Sickingen que chez un Truchsess de Waldbourg et ce serait folie que de faire de lui un représentant de la démocratie moderne.

politique d'alors, pour que certains historiens aient pu s'étonner de ce que Sickingen n'ait point fait appel aux masses alors déjà profondément travaillées par des ferments de révolte. Quand deux ans plus tard les paysans se soulevèrent, partout, en Thuringe, en Souabe, comme en Alsace, les seigneurs qu'ils purent atteindre furent leurs premières victimes.

Quoi qu'il en soit de ces projets, aucun ne devait se réaliser, car la victoire, longtemps fidèle, l'abandonna dans cette dernière campagne. En août 1522 Sickingen appelle une dernière fois les lansquenets d'Allemagne et ses compagnons d'armes sous ses drapeaux. Avec une armée de 12,000 hommes il marche contre l'électeur de Trèves, son plus proche voisin. Mais il échoue devant les murs de sa capitale, il voit le landgrave de Hesse et l'Électeur palatin s'allier à son adversaire, le poursuivre dans sa retraite et le forcer à débander son armée. Il s'enferme alors dans son château de Landstuhl qu'il croit inexpugnable. Mis au ban de l'empire, il est traqué dans sa dernière retraite. Le siége commence le 29 avril 1523; dès le troisième jour, il est grièvement blessé, le canon des ennemis démolit des murs de vingt pieds d'épaisseur et le chevalier mourant est obligé de se rendre à merci et de subir, sur son lit de mort, les reproches de ses hautains et triomphants adversaires. Il expire le 7 mai, et avec lui s'évanouit le dernier espoir de la chevalerie germanique, qui s'absorbe de plus en plus dans la domesticité princière, quand elle se fourvoie pas, comme le vieux Gœtz de Berlichingen *à la main de fer*, dans les rangs de la révolution rurale.

Le livre de M. Ulmann raconte avec méthode et dans un style agréable, les événements dont nous venons de retracer une rapide esquisse. C'est moins une biographie qu'une page d'histoire du XVIe siècle qu'il nous a donnée. On ne saurait l'accuser sans injustice d'avoir dépassé les limites de l'enthousiasme qu'un narrateur éprouve toujours pour son héros, et nous ne pouvons que le féliciter d'avoir si bien su nous faire profiter des longues recherches auxquelles il s'est livré dans les archives de l'Allemagne.

R.

---

65. — **Origines de la littérature française du IXe au XVIIe siècle,** avec une introduction, des notes philologiques et des notices littéraires par G. MERLET, Paris, Fouraut, 1873. Première partie, Prose, xviij-558 p.; deuxième partie, Poésie. xv-768 p.

L'auteur de ce recueil a publié dans ces dernières années une suite d'extraits de nos classiques qui, destinée à l'enseignement, embrasse l'époque moderne à partir du XVIIe siècle. Les deux volumes dont nous allons rendre compte complètent la série: ils en forment la tête. L'idée de mettre entre les mains des élèves de nos colléges un choix de morceaux empruntés à notre ancienne littérature ne peut qu'être approuvée, et ce n'est pas dans cette *Revue* qu'il est nécessaire de développer les raisons qui rendent très-désirable la composition d'un recueil tel que celui de M. Merlet. Il est bon aussi que ce recueil ait été fait par un professeur de l'Université. Mieux que tous autres, ceux que leurs fonctions mettent chaque jour en rapport avec la jeunesse des colléges savent dans quelle

mesure nos antiquités littéraires lui peuvent être présentées. Enfin, il ne suffit pas qu'une anthologie de nos vieux auteurs existe, il faut qu'elle soit expérimentée dans les classes, et encore à ce point de vue l'ouvrage se présente avec des chances de succès.

Jusqu'ici tout est bien, mais nous n'en sommes encore qu'au titre. Malheureusement il suffit de feuilleter l'ouvrage pour reconnaître que l'auteur n'a pas soupçonné les difficultés de sa tâche, bien loin de les avoir surmontées. Ces difficultés consistent principalement en ceci que bien peu seulement parmi les éditions de nos anciens textes méritent confiance. La philologie romane est une science encore bien nouvelle, mais ses progrès ont été rapides. Il ne saurait entrer dans la pensée d'aucun homme de sens de reprocher aux éditeurs d'il y a trente ans de n'avoir point profité de découvertes qui datent d'hier. Tout éloge au contraire est dû à ceux qui les premiers ont tiré d'un oubli dédaigneux les œuvres de nos ancêtres; mais en fait il n'y a aucune comparaison entre les éditions qu'on peut faire aujourd'hui et celles qu'on faisait autrefois. Or pour beaucoup d'ouvrages nous n'avons encore que les éditions d'autrefois. Il faut lire le *Rou* dans l'édition de Pluquet, et Marie de France dans celle de Roquefort. De cette situation il résulte qu'un choix de morceaux fait à l'aide des éditions dont nous disposons serait extrêmement inégal. Les textes y apparaîtraient constitués d'après des systèmes totalement différents selon les éditions mises à contribution. Voilà pourquoi les livres analogues à celui de M. Merlet, que possèdent d'autres pays, ont toujours été rédigés par les philologues les plus compétents. Je citerai notamment les recueils d'anciens textes anglais publiés par MM. Morris et Skeat avec des commentaires destinés aux commençants[1]. Ce sont des travaux de première main. Et pourtant les éditions des anciens textes anglais sont en général assez bonnes pour qu'on y puisse tailler à coups de ciseaux une chrestomathie passable. Autrement chez nous. Avec la plupart des textes imprimés que nous possédons on se trouve en présence de fautes considérables contre la grammaire et la versification, d'erreurs qui détruisent le sens. On ne peut laisser de telles incorrections dans un recueil destiné aux débutants; d'où il suit qu'un philologue capable de réviser les textes, de les améliorer par la comparaison avec les mss., pouvait seul mener à bien le travail que M. Merlet a entrepris. Je n'insiste pas sur ce point : il y a bien autre chose à dire.

Si du moins M. M. avait su s'adresser aux meilleures d'entre les éditions que nous possédons, il aurait montré du jugement et fait preuve d'une certaine connaissance de son sujet. Ce mérite relatif lui a manqué. Dans sa préface[2] M. M. parle des nombreux in-folios qu'il a dû feuilleter, et de « toute une bibliothèque de documents originaux dont l'accès n'est pas facile » qu'il a dû dépouiller. Ce sont de fortes exagérations. Les livres mis à contribution par M. M. sont de ceux que renferment toutes nos bibliothèques publiques, et beaucoup

---

1. Morris, *Specimens of Early English*; Skeat, *Specimens of English Literature* (A. D. 1394 to A. D. 1579). Oxford, Clarendon Press.
2. P. viij. Cette préface se trouve répétée en tête de chacun des deux volumes.

d'autres auxquels il aurait pu faire d'utiles emprunts paraissent lui être demeurés inconnus. Ainsi on s'étonne qu'il n'ait rien extrait du *Saint-Alexis* de M. G. Paris. Je ne crois pas non plus qu'il ait tiré aucun parti de la *Chrestomathie* de M. Bartsch, où il aurait trouvé des morceaux tout taillés, et très-suffisamment préparés pour le but qu'il se proposait. Bien des morceaux sont pris de seconde main, on ne sait où. Le volume de prose contient un fragment de Brunetto Latino suivi de cette note : *Manuscrit de la Bibliothèque nationale.* Il n'y a pas de doute que ce morceau vient originairement d'un des nombreux mss. du *Trésor* que possède la Bibl. nat. Mais pourquoi cette indication insolite, qui tendrait à faire croire que M. M. a eu dans ce cas-ci recours à un ms. ? Et surtout pourquoi nous avoir donné d'après ce manuscrit non déterminé un texte détestable, tandis qu'il était si facile de nous en donner un beaucoup meilleur en copiant le morceau en question dans l'édition de Chabaille ? [1]

Je passe rapidement sur les introductions placées par M. M. en tête de chacun de ces volumes, comme aussi sur les notices qui précèdent chaque morceau. Dans sa préface M. G. Merlet nous dit qu'il a fait en sorte qu'on ne s'aperçût pas trop de ses pénibles recherches. On s'en aperçoit en effet très-peu. Sans entrer en aucun détail, je me borne à dire que ces introductions et ces notices ne se recommandent ni par l'exactitude des faits, ni par la justesse des idées, ni par la précision de l'expression. Les notes jointes à profusion aux textes compris dans ces deux volumes, sont, comme c'est malheureusement le cas le plus ordinaire dans nos éditions classiques, absolument isolées les unes des autres. Il semble que dans un livre de cette nature il eût été opportun d'exposer dès les premières pages du commentaire et avec un détail suffisant, les principaux faits de la langue, pour ensuite n'avoir plus, les mêmes cas se représentant, qu'à renvoyer le lecteur aux explications antérieurement données. Cette méthode si simple ne s'est pas présentée à l'esprit de M. G. Merlet. Ses notes se répètent sans cesse, sans jamais donner l'explication qui conviendrait aux lecteurs à qui s'adresse le recueil. Mais si M. M. avait la méthode qu'il convient d'apporter à ces études, il en aurait aussi la science, et ne commettrait point presque à chaque page des erreurs qui prêteraient à rire, si le défaut d'attention qu'elles attestent était chose risible. En voici quelques échantillons. T. I (prose), p. 25. L'ancienne traduction de saint Bernard commence ainsi : « Nous faisons *ui* ..... l'encom» mencement de l'Avent... » *ui* veut dire « aujourd'hui », et personne jusqu'à présent ne s'y est trompé ; M. M. juge à propos de lire *vi*, et il écrit en note : « à vous » ! — Dans la même page M. M. explique le mot *trespessantes*, forme qui n'est guère possible dans le passage où elle figure. Aussi ne doit-elle son existence qu'à une correction de M. Merlet. Le ms. (comme l'édition de Le Roux de Lincy) porte *trespessaules*. — P. 29, nous apprenons que *darrer* vient de *de retranus* ; p. 31, sur le mot *mauvese* (féminin de *mauvais*) il y a cette note que je

1. Une autre indication bizarre est celle-ci que je lis à la p. 108 du second volume : *Inedita Bibliotheken.* — Berlin. Lisez : *Romanische inedita aus italienischen Bibliotheken.* Le plus souvent M. G. M. n'indique pas ses sources : cela vaut mieux.

cite sans un mot de commentaire : « *mauvais* de *malvitius*, composé de *malum* et » de *vitis* vigne. Le merle *mauvis* (?) avait reçu ce nom à cause des ravages » qu'il causait aux vignes. » — P. 72. « Mais il est comme une *bresche* de miel » cueilli de diverses flours ». En note « un *rayon* de miel. *Brèche* vient du haut-» all. *brecha* rupture. » M. Brachet, qui a été mis à contribution pour la seconde partie de cette note, ne pouvait s'attendre à ce qu'un de ses lecteurs confondrait la *bresche* de miel (ital. et prov. *bresca*) avec la *brèche* d'un mur.

C'en est assez. En somme, il y a dans cet ouvrage une chose à louer, l'intention.

P. M.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 17 avril 1874.

M. Jourdain continue sa lecture sur les publicistes et la royauté au moyen âge. Il remarque que les doctrines des théologiens sur la royauté sont à de nombreux égards comme le commentaire de la vie de Louis IX : c'est ce qui ressort de plusieurs passages de saint Thomas dont M. Jourdain donne lecture et dans lesquels il énumère les qualités requises pour faire un bon roi ; on est surtout frappé dans cette énumération par la prédominance de l'élément moral et religieux. — Ce qui influa beaucoup sur les doctrines de cette époque, c'est la connaissance toute récente de la politique d'Aristote : sa théorie sur les différentes formes de gouvernement, monarchie, aristocratie et démocratie se retrouve chez tous les docteurs de l'école ; elle fut admise d'autant plus facilement, qu'elle ne choquait aucune idée reçue en théologie. Aussi voyons-nous saint Thomas reprendre pour son compte la théorie d'Aristote et décrier la tyrannie en termes plus forts et en même temps plus précis que ceux dont s'étaient servis les théologiens antérieurs. D'après les doctrines de l'école, doctrines évidemment inspirées par Aristote, l'idéal d'un bon gouvernement est celui auquel tous les citoyens sont admis : à la tête un prince vertueux exerçant son pouvoir du consentement de tous, et au-dessous de lui un certain nombre de grands personnages servant d'intermédiaires entre le prince et le peuple. Dans cette théorie, tous les éléments de la société se trouvant rapprochés, noblesse, clergé et tiers-état participent au gouvernement des affaires publiques ; c'est l'idée de laquelle sont issus les États-Généraux. Il était réservé à Philippe-le-Bel, le plus absolu des successeurs de saint Louis, de réaliser cette idée. Philippe-le-Bel, en effet, dans la lutte qu'il entreprit contre la papauté, ayant besoin de se sentir soutenu, fit appel à l'approbation ds ses sujets et convoqua à cet effet tous les ordres de l'État : ce sont les premiers États-Généraux qu'on eut en France. Un publiciste de cette époque, Gilles de Rome, réclame pour la royauté capétienne vis-à-vis du pape les mêmes prérogatives que pour l'empereur ; il prétend qu'il n'y ait pas ici-bas de puissance supérieure à celle du roi, et ouvre aux ambitions de Philippe-le-Bel un immense horizon. Dans un pamphlet publié en 1302, Pierre Dubois excite le roi à secouer le joug de la

papauté. Enfin, Buridan dit que le roi, n'ayant en vue que le bien des sujets, doit posséder un pouvoir illimité; pour différentes raisons qu'il énumère il soutient que la meilleure forme de gouvernement est la royauté, et, parmi les différentes formes de royauté, il se prononce pour la royauté héréditaire, qui présente les meilleures garanties pour l'impartialité, la bonne gestion des affaires et la stabilité. Mais ni l'un ni l'autre de ces derniers auteurs n'était réellement l'interprète de la pensée générale; plus d'une voix incommode s'élevait dès cette époque pour soutenir les prérogatives populaires. Parmi ces derniers on pourrait presque ranger Duns Scot, d'après lequel l'autorité politique, pour être légitime, doit reposer sur le consentement du peuple. Marsile de Padoue divise les pouvoirs publics en législatif et exécutif. Le pouvoir législatif est l'expression du peuple : le peuple quelqu'ignorant qu'il soit a le sentiment de ses vrais intérêts. Le pouvoir exécutif doit être exercé par un seul homme et soumis à l'élection. La doctrine de Marsile était donc toute démocratique : suivant lui le peuple est le dominus major. Marsile avait été recteur de l'Université de Paris, et si quelques-uns de ses ouvrages furent censurés par la Sorbonne, ce ne fut pas pour les doctrines politiques. Nicolas Sorel doit être aussi rangé parmi les écrivains démocrates; dans son livre : de l'invention de la monnaie, on retrouve partout la haine de la tyrannie et l'amour d'une honnête liberté : il faut abandonner le moins possible au bon plaisir du monarque.

M. de Longpérier communique à l'académie la traduction d'un papyrus égyptien resté jusqu'ici inexpliqué. Ce texte, traduit par M. Chabas, est un roman très-curieux offrant beaucoup d'analogie avec nos contes de fées : le héros est un prince prédestiné dès sa naissance à mourir par le fait d'un chien, d'un crocodile ou d'un serpent. Il est tour à tour vainqueur de l'un ou l'autre de ces animaux; mais le récit de ce conte dont la fin manque laisse pressentir qu'il ne pourra pas éviter sa destinée.

Un autre texte mutilé communiqué par M. Chabas est un épisode du jardin des fleurs : c'est un chef militaire, un prince qui raconte ce qui lui est arrivé dans un jardin magnifique, séjour de volupté dans lequel il avait été introduit par une entremetteuse nommée messagère d'amour. Ces deux textes sont remplis de faits très-intéressants au point de vue de la grammaire.

M. Desjardins donne lecture d'une note sur une découverte, faite à Ascoli, de 111 balles de fronde; ces monuments sont tous palimpsestes, c'est-à-dire qu'ils ont subi trois ou quatre fois de nouvelles empreintes qui n'ont pas complètement effacé les premières. Ces empreintes sont en caractères latins, ou en caractères samnites. Tous ces monuments sont de l'époque républicaine et peuvent se diviser en trois séries se rapportant à la guerre sociale, à la guerre servile ou à la guerre civile de Pérouse; ils confirment pleinement les données de l'histoire sur ces trois guerres. Les inscriptions de ces balles sont de quatre sortes : elles présentent des noms de peuples, de cités, d'hommes, ou des légendes. Voici quelques-unes de ces légendes : Feri Italos, feri Romanos, fricat Romanos, pete culum Octaviani, peristis servi, etc.

Sont déposés sur le bureau de l'académie :

Fragments inédits sur la vie de Louis VII, préparés par Suger, publiés par Lair.

Le peuple d'Israel et ses espérances relatives à son avenir depuis les origines jusqu'à l'époque persane, ve siècle, par Maurice Vernes.

Histoire des idées messianiques depuis Alexandre jusqu'à l'empereur Hadrien, par Maurice Vernes.

Archeological miscellaneous tracts relating to antiquity, Société des antiquaires de Londres.

P. PIERSON.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 11 avril 1874.

Sont offerts en hommage le premier fascicule du tome V de la *Revue des langues romanes* et le 6e fascicule du tome XXI du *Journal* de Kuhn. M. Philippe Berger est élu trésorier en remplacement de M. Meunier, décédé. — M. Bielké continue la lecture de son travail sur les antiquités babyloniennes du *British Museum*. M. Schœbel commence la lecture d'un mémoire sur les origines de l'écriture alphabétique. — M. J. Halévy, qui dans de précédentes communications a déjà présenté des arguments pour démontrer l'âge relativement moderne de l'Avesta, examine un certain nombre de mots zends dont il retrouve l'origine en araméen. Ces mots sont: *tanûra* « four à fondre des métaux », *çairihya* « déjections », *çaêpa* « polissage des métaux », *daêna* « jugement », *urvan* esprit, *duma* « queue » (persan *dumb*), *açperena* « monnaie », *gava* « main », *pitha* « mort? », *khavza* « vase », qu'il retrouve dans l'araméen *tannûr*, *sariha saipa*, *dîna*, *reyah*, *dunba*, *açpar* (pluriel *açparan*), *kafa*, *pihta*, *kûza*. — Ces rapprochements sont déclarés inadmissibles par M. Oppert. M. Bréal, sans revenir sur les communications précédentes de M. Halévy, croit que ces comparaisons de mots sont légitimes et qu'elles serviront à établir l'âge de l'Avesta, dont il a toujours regardé la rédaction dernière comme relativement moderne et appartenant à l'époque des Sassanides.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

GRAVIER, Découverte de l'Amérique par les Normands au Xe siècle (Paris, Maisonneuve; Rouen, Cagniard). — GRIMM, Descartes' Lehre von den angeborenen Ideen (Iena, Mauke). — GUILHERMY, Inscriptions de la France du Ve siècle au XVIIIe. T. I: Ancien Diocèse de Paris (Collect. de documents inédits sur l'histoire de France). — HAGEN, Jacobus Bongarsius (Bern, Fischer). — Q. Horatii Flacci carmina lyrica ex intimæ artis criticæ præceptis emendata. Ed. LJUNBERG, vol. I (Carolstadii, Kjellin). — ITASIUS LEMNIACUS, Des Claudius Rutilius Namatianus Heimkehr (Berlin, Verl. d. Kgl. Geh. Oberhofbuchdruckerei). — Jahrbücher des frænkischen Reichs unter Ludwig dem Frommen von Bernhard SIMSON. Bd. I: 814-830 (Leipzig, Duncker u. Humblot).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 2 Mai — 1874

66. — **Kong Attalos' Stoa i Athen,** af J. L. Ussing, med 3 Tavler. Kjobenhavn, 1873. — Résumé en français. — (12 pages, 3 planches).

Le Portique d'Attale, situé à 300 mètres à l'Est du temple de Thésée, au milieu des masures d'un des quartiers les plus pauvres de la ville actuelle, a été dégagé par les fouilles que la Société archéologique d'Athènes exécuta en 1860-61. Ces fouilles, en même temps qu'elles révélaient le plan de l'édifice, mirent un terme aux fausses désignations dont il avait été l'objet. Une inscription de l'architrave portait le nom de son fondateur, le roi Attale fils d'Attale et d'Apollonide, c'est-à-dire Attale II de Pergame. On dut renoncer à voir dans ces ruines le Gymnase de Ptolémée ou le Pœcile : on avait sous les yeux ce portique devant lequel un jour, pour le malheur de ses auditeurs et le sien propre, le rhéteur Athénion (Aristion suivant les autres historiens) harangua le peuple au moment de la guerre de Mithridate (Posidonius, dans Athénée, V, 212).

M. Koumanoudis, secrétaire de la Société archéologique, le consciencieux éditeur des inscriptions funéraires de l'Attique, donna en 1861, dans les comptes-rendus de cette Société, un plan de l'édifice. Je n'ai pas ce document sous les yeux; mais comme, au témoignage de M. Ussing, il n'était accompagné ni de mesures exactes, ni de dessins de l'ordre architectonique, on ne peut qu'applaudir à l'idée de combler ces lacunes. M. U. l'a tenté, autant du moins qu'il lui était possible. Sans opérer, en effet, de nouvelles fouilles, il a, dit-il, profité d'un court séjour à Athènes pour prendre quelques mesures, faire quelques croquis, et dresser, avec l'aide d'un architecte son ami, une élévation de la partie méridionale de l'édifice, la seule qui soit suffisamment connue (Pl. II. A.).

Incomplètes assurément, les recherches de M. U. offrent néanmoins d'intéressantes indications sur le caractère architectural et même sur l'ensemble de l'édifice. L'auteur a voulu rendre accessibles aux lecteurs français les résultats de son travail par un court, — trop court, — résumé placé à la fin. Sous ce portique, auquel on montait par 3 marches de marbre, les habitants d'Athènes, grâce à une munificence qui était héréditaire dans cette dynastie de Pergame[1], jouis-

1. Portique d'Eumène, frère et prédécesseur d'Attale II; — Λακύδειον, œuvre d'Attale Ier leur père (v. Diog. Laert., IV, 8, 4).

saient pour leurs promenades d'un espace abrité long de 110 mètres. Deux rangs de colonnes le soutenaient : il reste du premier rang, à l'angle S.-O. de l'édifice, une colonne d'ordre dorique ; il y en avait 40, accompagnées de 2 antes. Le second rang, à l'intérieur, se composait de 20 colonnes, qui devaient être ioniques ou corinthiennes : on connaît, en effet, le piédestal, mais non, jusqu'à présent, le chapiteau. Enfin 21 chambres, comptant à peu près 5^m en long et en large, s'adossaient à une même muraille formant le fond de l'édifice (Pl. I. — A et B).

Le portique était accessible par les côtés. Du moins le mur latéral du Sud est percé, 1° d'une petite porte entre les deux rangs de colonnes, 2° d'une porte placée entre le second rang de colonnes et les chambres, dont la largeur mesure 3^m 42. Une difficulté s'offre ici. Si, d'après la règle ordinaire, on fixe la hauteur au double de la largeur, cette hauteur dépasserait d'un mètre à peu près les chapiteaux des colonnes du second rang. Il faut, dit M. U., qu'il y ait eu deux portes de grandeur moyenne à côté l'une de l'autre, au lieu d'une seule. L'hypothèse n'a rien d'impossible : n'oublions pas toutefois que la hauteur de ces chapiteaux du deuxième rang n'est estimée par M. U. qu'à l'aide d'un calcul lui-même hypothétique. On ne connaît de fait que la hauteur des colonnes doriques du premier rang (5^m 50) : celles du second étaient certainement plus élevées (v. Vitruve V, 9), mais de combien ? D'après M. U., d'un cinquantième (le diamètre du piédestal a 1^m) ; et il leur attribue 6^m de haut. En somme il y a là, dans l'état imparfait de nos connaissances sur l'édifice, une de ces obscurités inévitables dont l'éclaircissement doit être renvoyé à des recherches ultérieures sur les lieux mêmes.

Il est curieux de constater dans la Planche II (B) de ce travail, par un exemple de plus, combien l'ordre dorique, à cette époque où du reste il n'était plus guère employé dans la construction des temples, avait altéré son véritable caractère. Les éléments constitutifs sont les mêmes ; mais quant aux proportions, leur tendance continue à l'allégement, principe de progrès dans la période archaïque de l'art, a agi par la suite comme une cause d'abâtardissement et de décadence. Les colonnes atteignent une hauteur égale à 7 1/3 fois le diamètre inférieur ; et l'effet de cette proportion élancée est encore augmenté par l'étendue de l'intervalle qui les sépare (l'entrecolonnement est de 2 1/6 fois le diamètre). Que devient, — est-il besoin de le dire, — la gravité puissante, qui était la signification essentielle et la raison d'être de cet ordre ? On compte un triglyphe sur chaque entrecolonnement : les métopes doivent donc se développer sur une longueur extraordinaire (1^m 02 sur 0^m 54 de hauteur). M. U. relève, parmi les détails qui ont frappé son attention, une de ces nuances par lesquelles, dans les monuments grecs, se fait volontiers jour l'initiative individuelle de l'artiste : « Le » front de la corniche, dit-il (Pl. II-III. B. *Explication*) n'est pas à plomb, mais » il a une inclinaison légère vers l'intérieur, finesse qui se trouve souvent dans » les bandeaux de l'architrave corinthienne des monuments romains ; mais pour » des corniches, je ne connais aucun autre exemple. »

Ce travail utile, mais restreint, nous semble de nature à stimuler le zèle de la Société archéologique d'Athènes. De nouvelles recherches sur les lieux mêmes

donneraient sans doute des notions plus complètes sur l'ensemble, plus claires sur certaines parties de l'édifice. Quoi qu'il advienne de ce vœu, on est dès à présent redevable à M. Ussing d'un certain nombre de ces renseignements de la bonne espèce, dont la précision fait la valeur.

Paul VIDAL-LABLACHE.

---

67. — **Clementis Romani Epistulæ** ad ipsius codicis Alexandrini fidem ac modum repetitis curis edidit Constantinus DE TISCHENDORF, editio secunda, cum tabula. Lipsiæ, J. C. Hinrichs, 1873. In-4°, xx-44 p. — **Clementis Romani ad Corinthias epistulæ** recensuit J. C. M. LAURENT; insunt et altera quam ferunt Clementis epistula et fragmenta. Editio secunda immutata. Lipsiæ, J. C. Hinrichs, 1873. In-8°, xxxviij-154 p.

L'épître de Clément Romain aux Corinthiens et le fragment de la seconde épître qui lui est également attribuée ne nous ont été conservés que dans le *Codex Alexandrinus*. M. Const. de Tischendorf, ayant eu occasion d'examiner les manuscrits, publia ces deux pièces en 1867 dans son *Appendix codicum celeberrimorum Sinaitici, Vaticani, Alexandrini*. C'est la partie de cet *Appendix* contenant les deux épîtres de Clément Romain, qui a été reproduite dans le premier des deux ouvrages inscrits en tête de cet article. L'habileté bien connue de M. Const. de Tischendorf en paléographie peut nous permettre de regarder le texte qu'il donne de ces deux petits écrits comme une copie exacte du manuscrit alexandrin ou du moins comme une copie plus exacte que celles de Patrice Jung, d'Henri Wotton et de M. Jacobson. Outre le texte imprimé en très-beaux caractères, ce volume renferme une introduction historique sur le manuscrit, et un commentaire explicatif sur la lecture que M. Const. de Tischendorf en a faite.

Cette publication est une édition de luxe; il convenait d'en avoir une édition populaire; M. Laurent s'est chargé de ce soin. C'est par conséquent le texte donné par M. Const. de Tischendorf qu'il reproduit. Ce n'est pas cependant par cela seulement que cette édition des deux épîtres de Clément Romain l'emporte sur les précédentes.

Les quelques corrections conjecturales que propose M. Laurent sont en somme satisfaisantes. Je n'ai pas bien compris toutefois pourquoi (II, 4) il remplace συνειδήσεως par συνεξέως, qui ne me paraît pas demandé forcément par le contexte.

Les mots ou les compléments de mots, par lesquels il remplit les parties du manuscrit effacées ou enlevées, ne sont plus ici enfermés entre des crochets comme dans la plupart des éditions antérieures, ni imprimés en caractères différents de ceux du texte courant, comme cela se voit dans quelques autres; ils ne se distinguent en rien du reste du texte, ce qui est plus agréable à l'œil, et la critique n'y perd rien, M. Laurent ayant soin de donner dans les notes au bas des pages les explications nécessaires sur l'état de ces passages dans le ms. et, quand il le faut, sur les raisons qui ont fait choisir le complément adopté.

Cotelier le premier divisa le texte en chapitres; M. Laurent a divisé les cha-

pitres en versets. Cette disposition rendra les citations qu'on en fera à l'avenir plus précises et par suite plus faciles à retrouver et à contrôler. Mais peut-être, en plusieurs passages, ces subdivisions sont-elles un peu trop multipliées.

Enfin, dans une introduction étendue, M. Laurent a réuni des détails intéressants sur l'histoire du manuscrit, sur les éditions qui ont été publiées de ces deux pièces et sur les traductions qui en ont été faites. Je ne vois pas de bonnes raisons pour ne pas citer la traduction française qui se trouve dans les *Livres apocryphes du Nouveau Testament pour servir de suite à la Bible de M. de Saci.* Je ne comprends pas non plus pourquoi le fragment de la seconde épître n'est pas accompagné d'une traduction latine.

M. N.

---

68. — L. Delisle. **Mémoire sur les ouvrages de Guillaume de Nangis.** (Extrait du t. XXVII, 2e partie, des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.) Paris, 1873. In-4°, 86 p.

Les œuvres de Guillaume de Nangis sont un des sujets sur lesquels la critique s'est le plus exercée depuis un siècle. M. L. Delisle, avec la sûreté de jugement que lui donne l'usage familier des textes manuscrits, nous apporte aujourd'hui le dernier mot sur la question.

La partie la plus intéressante de son travail est celle qui se rapporte aux vies de saint Louis et de Philippe-le-Hardi. Depuis la découverte de la chronique de Primat (1250-1285), traduite par Jean du Vignay, on avait accepté l'opinion soutenue par M. Meyer d'après laquelle Guillaume de Nangis n'avait fait que remanier Primat[1]. Pourtant l'examen attentif des deux textes soulevait de graves observations contre cette hypothèse. Ces objections n'avaient point échappé à la perspicacité de M. Meyer. « Pourquoi, disait-il, Guillaume reproduit-il, sans en rien omettre, le long exposé fait par Primat de la lutte entre Charles d'Anjou et Manfred, tandis qu'il abrége ce qui se rapporte aux soulèvements de Marseille contre le même Charles d'Anjou? Pourquoi dans sa chronique rapporte-t-il en trois lignes la prise d'Antioche par Bibars, et pourquoi n'en parle-t-il pas du tout dans ses *Gestes de saint Louis*, lorsque Primat consacre à ce grave événement un chapitre entier? Pourquoi donne-t-il des derniers moments de saint Louis un récit moins détaillé et, à coup sûr, moins intéressant que celui de Primat? Et lorsqu'il abandonne Primat pour suivre Geoffroy de Beaulieu, quel est le motif de sa préférence..... ce sont là autant de questions qui pour moi sont insolubles. » On s'étonne qu'après avoir si nettement posé la question, M. Meyer ait passé à côté de la seule solution acceptable, celle que nous donne aujourd'hui M. D.; c'est que Guillaume et Primat se sont servis d'une ou de plusieurs sources communes. Les passages où ils s'accordent viennent du texte commun qu'ils ont eu sous les yeux; ceux où ils sont en désaccord viennent de ce que Guillaume ne connaissait point Primat quand il a

---

1. Voy. Documents mss. de l'ancienne litt. de la Fr. conservés dans la Bibl. de la Grande-Bret., par P. Meyer, p. 16 ss.

composé les *Gestes de saint Louis*. Guillaume nous dit dans le prologue de cet ouvrage qu'il a écrit une vie du pieux roi « en marchant sur les traces des précédents historiens et en ramassant, comme Ruth au champ de la moisson, les épis abandonnés par les docteurs. — C'est pourquoi il a fondu dans un récit les documents laissés par Gilon de Reims, moine de Saint-Denis, par Geoffroy de Beaulieu, et par d'autres auteurs encore. » On serait bien tenté de croire que la source commune à Primat et à Guillaume est ce Gilon de Reims, aujourd'hui perdu, et de reconstituer sa chronique en extrayant tous les passages communs aux deux compilateurs postérieurs. Mais Guillaume dit expressément que Gilon « n'avait écrit que la première partie de la vie de saint Louis et que la mort » l'avait empêché de terminer. » M. D. a donc eu raison de ne pas chercher à déterminer quelle a pu être la part de Gilon dans les deux compilations de Primat et de Guillaume et de leur donner pour source commune les documents historiques recueillis à Saint-Denis, déjà plus ou moins mis en œuvre et formant une première ébauche d'annales nationales.

La justesse de la solution donnée par M. D. est rendue encore plus évidente par l'étude qu'il a faite de la chronique latine universelle de Guillaume de Nangis s'étendant de la création jusqu'à l'année 1300. M. D. distingue deux rédactions, l'une plus ancienne et plus courte, dont nous ne possédons qu'un ms. très-corrompu du XIVe siècle (Bibl. nat. franç. 5703), et l'autre plus récente, plus développée, dont nous avons neuf manuscrits (Bibl. nat. latins: 4918, 1780, 17554, 4919, 11729, 13703 et 13704, 4920, 14358, 4917) qui tous procèdent du ms. 4918, ms. original revu et corrigé probablement par Guillaume lui-même. La première rédaction contient un grand nombre de passages tout à fait semblables aux passages correspondants des gestes de saint Louis. Au contraire le récit des mêmes faits dans la seconde rédaction suit de très-près le texte de la chronique de Primat Par conséquent, Guillaume de Nangis a eu connaissance de Primat entre l'époque où il a rédigé ses vies de Louis IX et de Philippe, ainsi que la première forme de sa chronique, et l'époque où il a remanié et complété cette chronique universelle.

M. D. distingue également deux rédactions dans la chronique des rois de France que Guillaume de Nangis composa en latin, puis traduisit en français, et qui ne nous est parvenue que sous cette dernière forme.—Une première rédaction abrégée est la plus ancienne. Nous la trouvons dans les mss. de la Bibliot. nat. lat. 6763, franç. 10468, lat. 14663, 5696, franç. 2622. Une seconde rédaction amplifiée a été faite plus tard ; on y a ajouté des interpolations et des continuations. Ces continuations vont jusqu'à 1303 (Bib. nat. franç. 6463, 2603. — Berne, 323); 1316 (Bib. nat. franç. 10132); 1321 (Bib. nat. fr. 2600, 4946, 10133, 5702; Tours, 1036); 1381 (Bibliothèque nation. franç. 17267, 4944, 2598, 6464, 2816, 23139, 17268, 17269 Poitiers, 170); 1384 (Bibl. nat. franç. 23138, 20351, 17267, 10419, 10134, 5027).

Enfin, M. D. montre que la Chronique française universelle contenue dans le ms. franç. 67 de la Bibl. nat., et attribuée par M. Paulin Paris à Guillaume de Nangis, ne peut pas être considérée comme son ouvrage, et n'est qu'une traduc-

tion faite au XIII[e] siècle des chroniques d'Eusèbe, de saint Jérôme, de Prosper et de Sigebert.

Je ne puis entrer ici dans le détail des preuves que fournit à M. D. l'examen minutieux et instructif de tous ces différents manuscrits. Il est impossible de traiter un sujet avec une érudition plus abondante et plus précise à la fois, avec un jugement plus pénétrant et plus sûr. Nous ne saurions trop recommander la lecture des Mémoires de M. D. aux jeunes gens qui se destinent aux études historiques. Elle sera pour eux le meilleur cours de critique de textes. Si nous avons parfois à souffrir et à rougir en entendant vanter « l'érudition vraiment française » de livres où un patriotisme bruyant et indiscret ne suffit pas à cacher l'absence de toute recherche sérieuse, nous pouvons du moins montrer avec fierté des travaux comme ceux de M. D. où brillent les qualités *vraiment françaises* de clarté et de méthode qui ont fait la gloire de nos érudits du XVII[e] et du XVIII[e] siècle et dont la tradition, Dieu merci, n'est point perdue dans notre pays.

G. Monod.

---

69. — **Studien und Skizzen zur Geschichte der Reformationszeit** von Wilhelm Maurenbrecher. Leipzig, Grunow, 1874. In-8°, vij-349 p. — Prix : 10 fr. 75.

L'auteur, professeur d'histoire à l'Université de Kœnigsberg, a réuni dans le présent volume une série d'études déjà publiées pour la plupart dans divers recueils littéraires et scientifiques d'Allemagne, et toutes relatives à l'histoire du XVI[e] siècle, soit en Espagne, soit en Allemagne[1]. M. Maurenbrecher s'est fait avantageusement connaître, il y a plusieurs années déjà, par un ouvrage sur Charles-Quint et les protestants d'Allemagne[2]. Il a continué depuis à réunir des documents inédits pour une grande histoire générale de cette époque, et les travaux qu'il nous communique aujourd'hui doivent être regardés comme des esquisses préparatoires à ce travail de longue haleine. Elles sont au nombre de huit, dont voici les titres : La réforme religieuse en Espagne. — L'Espagne sous les rois catholiques (Ferdinand et Isabelle). — Jeanne la Folle. — L'empereur Charles V. — L'électeur Maurice de Saxe. — Les ouvrages historiques sur Luther. — La diète de Worms en 1521. — L'Église universelle et les Églises nationales.

De ces études, qui sont écrites en général d'un style clair et élevé, sans pédantisme, mais en tenant compte de la littérature historique la plus récente, les plus intéressantes à notre avis sont celles qui s'occupent de la malheureuse mère de Charles V, de la reine Jeanne la Folle, et de l'électeur Maurice de Saxe. L'histoire de Jeanne a été souvent discutée depuis que Bergenroth tira des archives de Simancas les documents qui devaient prouver que, sans être folle, elle fut la

---

1. I, II, IV dans les *Grenzboten* de Leipzig, III dans les *Preussische Jahrbücher* de Berlin, V et VI dans la *Historische Zeitschrift* de Bonn.

2. *Karl der Fünfte und die deutschen Protestanten* (1545-1555). Düsseldorf, Buddeus, 1865. 1 vol. in-8°.

victime d'une horrible conspiration ourdie par son père et son propre fils pour l'écarter du trône et réunir l'Europe occidentale dans les mains d'un seul homme. On sait quel émoi ces révélations en apparence si nettement appuyées par des documents inédits produisirent alors parmi les historiens. Depuis, on est assez généralement tombé d'accord avec MM. Gachard, Rœssler et autres, auquel M. M. vient s'ajouter aujourd'hui, que la folie de la malheureuse reine ne fut que trop réelle et que les tortures dont on la prétendait la victime n'ont existé que dans l'imagination de M. B., par suite de la fausse interprétation de certains textes espagnols. Le portrait de Maurice de Saxe, de ce prince qui dans une carrière si courte (il mourut à trente-deux ans) sut fonder à la fois un pouvoir territorial nouveau, enlever le chapeau d'électeur à sa famille, gagner, aider et tromper Charles V, devenir l'arbitre de l'Empire, et procurer une paix définitive au protestantisme, est également tracé de la façon la plus heureuse. Nous félicitons surtout l'auteur de la modération de son jugement, d'autant plus louable que Maurice de Saxe se voit attaqué d'ordinaire par les écrivains de deux partis. Les historiens protestants lui reprochent l'abandon de la cause de la Réforme, bien qu'en définitive ce soit à Maurice qu'on doive le traité de Passau, et les historiens patriotiques l'accusent plus amèrement encore d'avoir cédé à la France les évêchés de Metz, Toul et Verdun, bien que cet abandon ne ratifiât que des faits accomplis, et que sans l'appui de Henri II, Maurice n'eût pu espérer l'emporter sur l'empereur d'Allemagne.

On peut signaler, d'une façon plus générale, l'absence de tendances politiques et religieuses poursuivies par l'auteur. Cette impartialité, autrefois universelle chez les historiens sérieux de l'Allemagne, tend de plus en plus à disparaître, à mesure que s'accentuent les aspirations politiques et que s'aggravent les luttes religieuses dans le nouvel empire germanique. On ne peut donc que féliciter les écrivains qui, selon la parole de M. Maurenbrecher lui-même, n'affirment pas seulement leur impartialité complète, mais se donnent encore la peine de la prouver dans la pratique.

R.

---

70. — **Jacobus Bongarsius.** Ein Beitrag zur Geschichte der gelehrten Studien des 16.-17. Jahrhunderts, von Dr Hermann HAGEN, ausserord. Professor der klassischen Philologie an der Universitæt und Lehrer der alten Sprachen am Gymnasium. Bern, Fischer, 1874. In-4°.

M. Hagen a ajouté à la notice qu'il vient de publier sur Daniel (voir *Revue critique* 1874, I, p. 5) une notice sur un autre Orléanais plus illustre, Jacques Bongars, agent diplomatique d'Henri IV en Allemagne, éditeur de Justin (1581), des *Scriptores Hungarici* (1600), enfin des historiens des croisades, *Gesta Dei per Francos* (1611). Ce travail, pour lequel M. H. s'est servi des papiers de Bongars dont une bonne partie se trouve à Berne et même d'une partie des papiers qui se trouvent à Paris, est exécuté avec beaucoup de soin. Des erreurs courantes dans nos biographies sont rectifiées. Ainsi M. H. établit d'après deux de ses lettres (n° 68 et n° 147 éd. Spanheim) que Bongars était né en 1554 et non

en 1546. Il montre que l'histoire de la réponse à la bulle d'excommunication fulminée par Sixte-Quint le 21 septembre 1585 contre Henri de Navarre et le prince de Condé est une pure invention de Varillas. D'autre part il a trouvé dans les papiers de Bongars et publié un pamphlet écrit par Bongars dans le style des *epistolæ obscurorum virorum* pour justifier Henri de Navare contre les calomnies du général allemand, Dohna, défait ignominieusement en 1587. M. H. n'a fait que toucher à la carrière diplomatique de Bongars; les ressources lui manquaient pour exposer authentiquement le rôle qu'il a joué. Il a insisté surtout sur ses travaux d'érudition, sur les encouragements et l'aide qu'il a apportés à toutes sortes de publications savantes, en particulier à la collection des *Grammatici latini* de Putsch, enfin sur son caractère personnel qui était des plus sympathiques. Il a extrait des papiers de Bongars conservés à Paris (Bibl. nat. mss. français 7128) deux citations intéressantes, l'une d'une lettre latine à Colbe, l'autre d'une lettre française à l'historien de Thou, que je reproduirai ici en les complétant. Il écrit à Colbe en date du 5 janvier 1604 (f. 193) à propos du travail de Putsch : « Prædicant Jesuitæ, illa pestis tam litterarum quam rerum » publicarum, compendio facturos, ut pueri linguæ latinæ cognitionem assecuti, » quos faciles animos inutili verbulorum consectatione consumebant, eos graviο- » ribus et seriis rebus cognoscendis, id est Thomisticæ[1] doctrinæ impendant. » Revera brevi (?) et certo ad barbariem et exteras (?) ad superstitiones com- » pendio, inquam, conantur illi regnum sibi constituere, erigere per stragem » bonorum auctorum, memores, gnari (?) restituta illorum lectione fugatas » superstitionis tenebras et redditam mundo lucem, cui conservandæ ausim » affirmare nihil tam conducere, quam istud vile et abiectum, quod vocant (?), » studium verborum. » On voit par là quelle importance on attachait alors à la philologie classique, que l'on considérait comme le fond de toute culture intellectuelle. Voici la lettre à de Thou (f. 218 v°) que je donne tout entière; elle n'a pas été publiée dans le recueil des pièces concernant son histoire (t. XV, éd. Londres 1734) : « L'admiration de vostre histoire est cause qu'on l'espluche » plus diligemment. Je vous enuoye ce que j'en ay receu depuis mon partement » de Paris. Les gens icy en sont affamez. Le peu d'exemplaires qu'il y en a, » trotte de main en main, de ville en ville. Et la suyte en est attendue impa- » tiemment. Certes, Monsieur, ce que vous en auez donné[2] au public, se lict » avec estonnement, qu'en ce temps il se soit trouvé un homme, et de vostre » qualité, qui sans destourner l'œil de dessus la verité, sans respect des gran- » deurs temporelles et spirituelles, ayt dit ouvertement des affaires du monde,

1. M. H. met un point d'interrogation après ce mot. Mais il a bien lu. Bongars veut dire (en quoi il se trompait singulièrement) que les Jésuites abrégeaient l'étude du latin en vue de donner plus de temps à celle de la théologie de S. Thomas, c'est-à-dire de la théologie scolastique. — Le brouillon de cette lettre (on n'a pas la mise au net) est fort difficile à déchiffrer. J'ai cru devoir rectifier çà et là le texte donné par M. H. J'ai mis des points d'interrogation après les mots dont la lecture me laisse des doutes.

2. Bongars met partout en français (voir dans M. H. le journal de son voyage à Constantinople) l'accent grave là où l'on mettait déjà de son temps l'accent aigu. J'ai reproduit sa ponctuation.

» ce qui en estoit, ce qu'il en pensoit. La cognoissance de ce qui s'est passé, » mesmes de plus secret, ce beau langage et ceste proportion gardée en tout ce » grand corps, se peuuent rencontrer en vne ame basse et perverse. Mais ceste » liberté qui n'a object que son debuoir, ne loge qu'aux esprits esleuez et par- » faicts. Voilà ce qui s'en dict. J'attends le cayer promis, duquel j'useray selon » vostre volonté. Et vous auoir etc. De Strasbourg, le 19 juillet 1604. »

Charles THUROT.

71.—**Les Moralistes français au XVIIIe siècle,** par J. BARNI (Vauvenargues, Duclos, Helvétius, Saint Lambert, Volney). Paris, Germer-Ballière, 1873. 1 vol. in-12, vij-234 p. — Prix : 3 fr. 50.

Essai sur La Mettrie, par Nerée QUÉPAT. Paris, Librairie des Bibliophiles. 1873. 1 vol. in-12, 206 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Barni, bien connu par sa traduction des œuvres de Kant, et par son *Histoire des idées morales en France au* XVIIIe *siècle*[1], continue aujourd'hui ce dernier ouvrage. Les deux premiers volumes contenaient l'exposé des idées de l'abbé de Saint-Pierre, de Montesquieu, de d'Alembert, de Rousseau, de Voltaire et de Diderot. Le 3e volume est consacré aux *Dii Minores* de la philosophie du XVIIIe siècle, à Vauvenargues, Duclos, Helvétius, Saint-Lambert, Volney. M. B. raconte rapidement leur vie, apprécie leur caractère et analyse leurs doctrines en s'efforçant de reproduire autant que possible, par de nombreuses citations, les termes mêmes dont ils se sont servis. M. B. a conservé à ces études leur forme primitive de leçons; la préface nous apprend, en effet, que « le présent » volume reproduit un cours professé à Genève pendant l'*orgie impériale* » (M. B. est d'une école littéraire et politique où l'on craindrait, en disant l'*Empire* tout court, d'être taxé de faiblesse). Cette forme n'est pas sans inconvénient pour un livre. Une exposition orale exige pour être claire des développements très-amples, de nombreuses redites, un plan très-apparent, des transitions très-marquées. Elle doit se restreindre à un petit nombre de faits ou d'idées, les présenter sous leur forme la plus simple et la plus accessible, pour les faire pénétrer sans effort dans l'esprit de l'auditeur. Elle doit dispenser celui-ci de tout effort personnel de réflexion, qui ne pourrait qu'arrêter et distraire son attention. Le livre, au contraire, doit supprimer tout ce qui n'est pas essentiel; il condense ce que la leçon orale développe; loin d'éviter au lecteur les difficultés du sujet, il doit les lui faire aborder de front et provoquer ses réflexions personnelles. En un mot l'exposition orale ne peut se passer de développements qui, transportés dans un livre, paraîtront empreints de banalité; elle doit être accessible à la moyenne des auditeurs; une fois écrite, elle paraît souvent manquer de profondeur et d'originalité. L'ouvrage de M. B. n'échappe pas à ces défauts qui sont ceux de presque tous les cours imprimés. Il est écrit avec correction, pensé avec sagesse, étudié avec soin; on n'y peut noter aucun défaut choquant; mais aussi nulle qualité éminente.

---

1. Paris, Germer-Baillière, 1865-67. 2 vol. in-18. Cf. l'appréciation du 1er volume, *Revue critique* 1866, I, p. 342.

Le seul défaut de l'œuvre de M. B. est le point de vue même auquel il s'est placé, et qui a nui nécessairement à l'originalité de son livre. M. B. a étudié et exposé son sujet moins en historien qu'en professeur de morale. Il a voulu tirer de l'histoire des idées morales des enseignements pratiques. « Éclairer et mora- » liser la démocratie, nous dit-il, tel est le but que j'ai toujours poursuivi. » Il a moins cherché à analyser d'une manière complète les idées des moralistes et à les faire comprendre dans leur originalité qu'à signaler « les côtés vicieux de » leurs doctrines », à relever les parties nobles et belles, en un mot « à sépa- » rer le bon grain de l'ivraie. » — M. B. prend, par suite, à l'égard des hommes du XVIIIe siècle, l'attitude non d'un historien, mais d'un pédagogue. Il les juge au nom d'une double orthodoxie, politique et philosophique; cette orthodoxie procède de Rousseau, dont les théories sonores et souvent banales ont produit en politique l'école jacobine, et en philosophie un déisme vague et déclamatoire. M. B. morigène Vauvenargues quand il nie le libre arbitre[1], Helvétius et Volney quand ils font de l'intérêt le principe de la morale; mais ailleurs il leur accorde son approbation et tire de leurs œuvres de belles maximes, et de leurs vies de beaux exemples de morale en action. L'ouvrage de M. B. n'est donc pas seulement un cours sur les moralistes, c'est surtout un cours de morale. Je me hâte de dire que la morale de M. B est irréprochable et que si j'ai indiqué l'esprit un peu étroit et sectaire de son œuvre, j'en apprécie l'accent de sincérité et de profonde honnêteté. C'est un bon livre, dont la lecture instruit et moralise à la fois.

M. B. traitera dans un quatrième volume de Turgot, Malesherbes, Necker, Mirabeau, Condorcet; comme on le voit, il paraît vouloir laisser de côté ceux des philosophes du XVIIIe siècle dont les théories sont le plus gênantes pour ses admirateurs, La Mettrie et d'Holbach par exemple. M. Nérée Quépat se charge de combler cette lacune. Il est d'une tout autre école que M. B. Il est de ceux qui, aux yeux de M. B., « glorifient le XVIIIe siècle précisément par ce qu'il y » faut condamner. » Pour lui « l'école matérialiste représente l'avenir. » Il nous donne une analyse des théories de La Mettrie, précédée d'un abrégé de sa vie et suivie de trois notices sur les éditions, les autographes et les portraits de ce philosophe. La confusion qui règne dans les écrits de La Mettrie, et qui était l'image fidèle de la confusion de son esprit, paraît avoir réagi sur M. Q., son apôtre. Si court que soit son livre, il abonde néanmoins en redites sans pourtant offrir une analyse complète et satisfaisante des œuvres de La Mettrie[2]. Il nous donne plutôt une série d'extraits, dont quelques-uns assez curieux, tirés des écrits du fameux médecin, et les entremêle de réflexions d'un style plus que négligé (voy. le chapitre intitulé: chapitre des calomnies ou litanie des injures, ou boîte aux ordures). Il sera pourtant agréable à plus d'un lecteur de pouvoir,

---

1. M. B. cite à tort (p. 28) comme tirés du « Traité sur le Libre Arbitre » des passages tirés du court écrit intitulé « La Liberté ».

2. M. Q. se trompe quand il dit que La Mettrie n'eut qu'une fille. Il avait un fils qui mourut jeune. La Revue politique (1873) a publié une lettre curieuse écrite par lui à cette occasion.

grâce à M. Quépat, se faire une idée de La Mettrie sans avoir besoin de recourir à ses œuvres mêmes, et de trouver réunis les passages les plus saillants d'un rhéteur obscur, sentimental et grossier, qui semble avoir pris à tâche de faire la satire des doctrines philosophiques de son siècle en les poussant toutes à l'extrême.

---

72. — Adrien Balbi. **Abrégé de géographie;** ouvrage adopté par l'Université, nouvelle édition revue et considérablement augmentée d'après les derniers traités et les découvertes les plus récentes, accompagnée d'un atlas de 12 cartes entièrement nouvelles et gravées sur acier, par Henry Chotard, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur d'histoire et de géographie à la Faculté des lettres de Besançon, membre de la Société de géographie de Paris. xvj-1643 p. In-8° sur deux col., en deux parties. Paris, librairie Renouard (*sans date*). — Prix : 30 fr.

Le fait de publier un livre sans que le titre annonce la date est un artifice de librairie destiné à conserver l'apparence de la nouveauté justement aux ouvrages qui par la nature du sujet risquent de ne plus être au courant de la science quelques années après leur apparition. Cet artifice nous étonne pourtant moins ici qu'ailleurs; car une spéculation de librairie pouvait seule inspirer la réimpression d'un livre aujourd'hui également dénué de valeur scientifique et de valeur pédagogique. La librairie Renouard qui réimprime avec succès (succès de librairie, s'entend) les ouvrages d'enseignement de l'abbé Gaultier (mort en 1818) a sans doute pensé qu'elle ferait une affaire aussi bonne avec l'*Abrégé de géographie* de Balbi. La librairie classique s'attache volontiers aux œuvres anciennes; en effet elle ne court aucun risque à rééditer — avec quelques modifications pour dire l'édition *revue et augmentée* — les ouvrages consacrés par la routine et, pour employer l'expression officielle, « adoptés par l'Université ». C'est ainsi que pendant un demi-siècle la plus grande partie des travaux de grammaire latine en France s'est à peu près concentrée dans les limites de la grammaire de Lhomond; il eût paru aventureux de publier un manuel qui ne fût pas « un nouveau Lhomond ». On alla même jusqu'à faire des « Lhomonds Grecs »! La pédagogie géographique n'a pas encore rompu chez nous avec ce respect exagéré de la tradition, et nos professeurs de géographie au lieu de s'essayer dans une œuvre originale, inspirée par l'esprit scientifique contemporain, préfèrent rééditer, en les mettant le mieux possible au courant, les œuvres anciennes dont le succès passé leur semble une garantie pour le présent. Quant aux manuels de géographie rédigés plus spécialement pour les classes, sur la commande des libraires, sauf une ou deux exceptions ils se ressemblent tous par la sécheresse et la banalité de leur nomenclature.

Il était difficile, dans une nouvelle édition, de ne pas mettre l'ouvrage de Balbi, je ne dirai pas au courant de la science, mais au courant de la statistique et des principaux événements de l'histoire contemporaine. Mais le remanier entièrement eût été faire un livre nouveau : ce n'eût plus été le vieux livre « adopté par l'Université » ; en outre l'auteur d'un travail nouveau eût sans doute eu l'ambition légitime de le publier exclusivement sous son nom. Le nouvel éditeur de Balbi était donc condamné à un travail ingrat, forcé de changer des

détails sans pouvoir modifier l'ensemble, semblable à un maçon qui cherche à remplacer deux ou trois moellons dans un mur qu'il ne veut point jeter bas.

Le nouvel éditeur, M. Chotard, s'est donc borné à corriger les détails de la partie descriptive sans toucher aux développements généraux. « Nous avons » fait deux parts dans l'œuvre du maître; nous avons mis de côté ce qui est » invariable, la méthode, la doctrine; et de l'autre ce qui est essentiellement » variable, la description géographique. »

La conséquence de cette réserve de M. Ch. est que les pages consacrées aux généralités abondent en anachronismes. On y lit par exemple que la France a 32,000,000 d'habitants et que son armée est de 279,957 hommes (p. 3 col. 1 et 2), que les îles Ioniennes sont sous le protectorat de l'Angleterre (p. 34 col. 1 et p. 36 col. 1); que « la confédération des Maharattes a été dissoute dans ces dernières années par les Anglais » (p. 36, col. 2); que « depuis 1801 il n'y a » pas eu de recensement dans le royaume de Danemark » (p. 97 col. 2), etc., etc. L'indication des sources consultées par l'auteur exhale le même parfum d'antiquité. Ainsi dans l'étude de la France « deux ouvrages ont été nos guides » principaux »; l'un est « l'almanach de M. Bottin [1] » l'autre « l'*itinéraire descrip-* » *tif de la France*, par feu M. Vaysse de Villiers, inspecteur des postes en » retraite, autre travail recommandable et appuyé sur des autorités certaines. »

M. Ch. trouve tout naturel que la contradiction règne d'une page à l'autre; car il veut que « les amis de Balbi le retrouvent tout entier », et s'il avait modifié les chapitres généraux il aurait été « exposé à faire un nouveau livre. Loin » de nous cette pensée; c'est l'œuvre de Balbi que nous donnons, et point une » autre. » Cela oblige M. Chotard à ajouter de temps en temps des notes pour mettre « les amis de Balbi » en garde contre le texte. « Le lecteur tiendra » lui-même compte des changements que le progrès des temps a apportés » dans les diverses branches de l'organisation des empires » (p. 875 n.) et ailleurs encore : « Nous le répétons, si le lecteur trouve quelque désaccord entre » les chiffres de ce tableau et ceux que nous avons donné (*sic*) précédemment, nous » le prions de considérer que ce tableau est fait avec les documents les plus » récents, puisqu'ils ont été pris dans le numéro de janvier 1869 des *Annales du* » *commerce extérieur* » (p. 883 n.). Les « amis de Balbi » sauront certainement gré à M. Ch. du soin pieux avec lequel il a conservé le plus possible l'ancien texte; mais les personnes qui prendront ce livre en main moins par amitié pour la mémoire de Balbi que dans le désir égoïste de s'instruire, se trouveront à tout instant gênées par ces désaccords et ces divergences; il leur faudra établir

---

1. Puisque j'ai nommé « l'excellent almanach de M. Bottin » comme Balbi l'appelle dans un autre endroit, je saisis cette occasion pour relever une curieuse erreur de l'édition de 1874. On y fait de M. le maréchal Mac Mahon un membre de l'Assemblée nationale!!! Voici en effet ce qu'on lit dans la liste alphabétique des adresses de Paris, p. 409, col. 2 :

Mac-Mahon (duc de Magenta), G ✵, *Président de la République française, maréchal de France, député*, à Versailles.

La morale à tirer de cette erreur est qu'un historien ne saurait être trop sceptique puisque de semblables méprises se rencontrent dans les documents contemporains et quand il s'agit des premiers personnages d'un pays.

une véritable chronologie entre les renseignements contradictoires de l'ouvrage. Ce défaut sera plus grave encore si ces lecteurs sont des jeunes gens. L'unité, nécessaire dans un ouvrage d'enseignement plus que partout ailleurs, est ici violée au premier chef. La réserve de M. Ch. aurait pu se comprendre s'il avait eu devant lui ces pages magistrales par le style ou par la pensée qui font vivre les œuvres d'un Montesquieu, d'un Humboldt ou d'un Ritter, même après que le temps y a fait découvrir des erreurs; mais les chapitres que M. Ch. a cru devoir conserver sans y porter la main, s'ils ont eu leur originalité et leur valeur dans les temps passés, ne produisent aujourd'hui, à notre avis, que l'impression d'une parfaite banalité.

La partie descriptive, au moins, a-t-elle une valeur qui annule ou fasse oublier ce grave défaut de composition? Nous ne le pensons pas.

La géographie physique est insuffisamment développée et réduite à une sèche nomenclature. Par exemple, on dit quels affluents reçoit un fleuve et quelles villes il baigne, — renseignement peu utile dans un livre, car cela s'apprend mieux sur la carte; — mais on ne dit rien sur la largeur de son cours, sur la hauteur de sa chute, sur l'étendue et l'état de sa navigabilité, etc.

La géographie historique, qui est le fondement et l'explication logique de la géographie politique, est complètement absente.

L'ethnographie est à peine indiquée et elle l'est en si mauvais termes qu'on regrette qu'elle n'ait pas été simplement passée sous silence. Voici par exemple comment débute un résumé d'ethnographie allemande qui ferait bien rire de l'autre côté du Rhin : « SOUCHE GERMANIQUE qui comprend les ALLEMANDS proprement dits (*Deutsche*) ou HAUT-ALLEMANDS (*Ober-Deutsche*) subdivisés en un grand nombre de branches que l'auteur de l'atlas ethnographique du globe [c'est Balbi lui-même] appuyé sur d'imposantes autorités a cru pouvoir réduire aux trois suivantes : *Rhénaniens*, subdivisés en *Badois*, *Wurtembergeois*, *Rhénaniens* proprement dits, etc. » (p. 318). En vérité, quand on voit dans un ouvrage d'enseignement une semblable ignorance des faits les plus élémentaires de l'ethnographie d'un peuple voisin, il faut excuser nos journalistes qui pendant la guerre entretenaient leurs lecteurs de « race badoise » et de « race wurtember- » geoise ». L'ethnographie slave est encore plus confuse que l'ethnographie allemande dans l'ouvrage de MM. Balbi et Chotard. L'orthographe de certains noms indique d'elle-même l'antiquité des renseignements; ainsi il est question de « souche samskrite »; félicitons-nous qu'on n'ait pas dit « samskretane » comme au siècle dernier. L'emploi de termes incompréhensibles montre encore plus que ni l'auteur ni son nouvel éditeur ne savent eux-mêmes ce qu'ils ont voulu dire. Que peut être, par exemple, le « français-flamand, dialecte de » la langue française » dont il est question à l'ethnographie du royaume de Belgique ???

« SOUCHE GRÉCO-LATINE, à laquelle appartiennent tous les *Wallons* ou *Belges* parlant le français-flamand et le wallon, deux dialectes de la langue française » (*sic* p. 480 col. 1).

Ce qui constitue l'abrégé de géographie de Balbi, c'est la statistique et l'économie politique, et ce à quoi l'on applique en France le terme impropre de

« géographie politique », c'est-à-dire ce qu'on devrait plutôt appeler « géogra-» phie administrative ».

Nous croyons qu'on a tort de donner une aussi grande place à la statistique et à ses détails dans l'enseignement, et surtout dans les manuels de géographie. En effet, les données en varient tous les ans, et il vaut mieux que les professeurs ou les hommes d'étude aillent les chercher dans les annuaires qui aujourd'hui abondent. On a beau publier un abrégé de géographie *sans le dater*, il n'en vieillit pas moins. Le travail de M. Ch. est de seconde ou de troisième main ; il ne semble pas que M. Ch. possède de langues étrangères, et ses principales sources à l'égard de la statistique étrangère paraissent empruntées à des ouvrages français ou aux correspondances de nos journaux politiques.

La géographie administrative se compose d'une énumération des provinces, départements et villes avec indication de la statistique, des produits naturels, des monuments et des curiosités : c'est une série d'articles de dictionnaire rangés par ordre méthodique au lieu de l'être par ordre alphabétique. Cette masse de faits, que rien n'anime, peut être utile à qui cherche un détail ou un chiffre, mais elle ne produit aucune impression sur l'esprit et ne fait appel de toutes les facultés de l'intelligence qu'à la partie mécanique de la mémoire. Qu'on en juge par le chapitre consacré à la France. Après les notions générales de statistique, d'organisation politique et administrative, commence le défilé des départements. Ce serait instruire l'élève et en même temps tenir sa mémoire en éveil que de marquer par quelques traits la figure propre de chaque département, la date de son annexion à la France, son apport dans l'œuvre commune de la nation, la nature de son sol, le caractère de ses habitants, leurs mœurs traditionnelles, la langue qu'ils parlent, si d'autres langues que le français sont en usage, etc. Rien de pareil dans la géographie Balbi-Chotard et dans bien d'autres encore, hélas! Les départements se succèdent comme des unités mathématiques, qui ne diffèrent que par des chiffres statistiques ou par des noms de ville. Qu'il y ait ici, sans que les écrivains s'en rendent compte eux-mêmes, une influence de ces idées centralisatrices qui sont pour ainsi dire passées dans le sang français, et qui ramènent tout aux cadres et aux rouages d'une administration partout semblable à elle-même, cela ne justifie pas nos géographes d'omettre des faits qui, pour n'avoir pas de valeur politique bien définie, ont au moins une valeur morale et permettent de tracer un tableau harmonieux et intéressant de la vie et du caractère d'un pays. — Il est inutile de dire que les pays étrangers sont traités avec la même sécheresse : la géographie administrative et statistique règne en maîtresse... à cela près que les renseignements sont moins sûrs et moins contemporains[1].

1. Nous avons noté en feuilletant les pages une erreur si énorme qu'elle aurait dû surprendre M. Ch. et lui suggérer de prendre des renseignements : « l'armée anglaise..... » se recrute par engagements volontaires *et surtout à l'étranger* » !!! p. 668, col. 2. L'erreur de Balbi vient de quelque document anglais mal compris. Les Anglais sont moins nombreux dans l'armée britannique que les Irlandais et les Écossais, et c'est dans ce sens très-restreint qu'on peut dire qu'il y a peu d'Anglais dans l'armée anglaise. Mais MM. Balbi et Chotard ne font pas cette distinction, et ce qu'ils donnent à comprendre à leurs lecteurs est que l'armée « anglaise » — le terme officiel est « britannique » — se recrute surtout

Nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots de l'atlas, bien que nous devions être à son égard plus sévère qu'à l'égard du livre même.

Un ouvrage aussi étendu (cet *Abrégé de géographie* a 1643 pages) devait ou paraître sans atlas ou être accompagné d'un atlas en proportion avec l'ouvrage. Or l'atlas qu'on nous présente ici se compose de douze cartes sur une très-petite échelle, grossièrement dessinées, et où l'on voit des choses comme celles-ci : la Russie et la Pologne traversées de montagnes aussi nettement marquées que la chaîne des Vosges, la Suisse du Nord transformée en une vaste plaine, etc. Les atlas qu'on met entre les mains des enfants dans les écoles primaires d'Allemagne sont pour la plupart plus complets, plus exacts et d'une exécution matérielle beaucoup plus soignée que celui-ci.

On parle souvent de l'indifférence du public français en matière de géographie : cette indifférence s'explique, et jusqu'à un certain point s'excuse, devant des ouvrages aussi fastidieux et aussi peu instructifs que l'est par exemple la géographie de Balbi. Nous regrettons qu'un membre de notre enseignement supérieur ait attaché son nom à cette malencontreuse réimpression, et que ce soit justement celui qui, membre du jury d'examen pour l'agrégation d'histoire et de géographie, y a pour mission spéciale d'interroger les candidats sur la géographie même.

H. GAIDOZ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 24 avril 1874.

M. Jourdain termine la seconde lecture de son mémoire sur *les publicistes et la monarchie au moyen-âge*, lu pour la première fois en février dernier sous ce titre : *La royauté et le droit populaire selon les docteurs scholastiques.*

M. de Longpérier présente de la part de M. d'Hervey de S. Denys un nouveau fascicule, de 50 p., de sa traduction de l'*Ethnographie des peuples étrangers* de Ma-touan-lin. Ce fascicule contient la fin du chapitre relatif au Japon, avec la chronologie des souverains japonais jusqu'au 13e s. de notre ère, et le commencement du chapitre qui traite de la Corée ou *Kao-kiu-li*. Le traducteur a placé dans un appendice diverses remarques sur l'histoire du Japon. — M. Le Blant offre de la part de M. l'abbé Martigny l'année 1873 du Bulletin d'archéologie chrétienne, traduit du bulletin publié en italien par M. de Rossi, avec des notes ajoutées par le traducteur. — M. d'Avezac présente deux brochures contenant des comptes rendus de ses travaux, qui ont paru dans le journal italien *Il Buonarroti*.

M. Bréal, terminant la série de ses lectures sur les tables eugubines, résume

---

hors des Iles Britanniques ! — Il est encore possible que cette erreur provienne de quelque ouvrage vénérable par son antiquité comme la plupart de ceux qui servaient de source à Balbi. En effet, au siècle dernier, certains princes allemands augmentaient leurs revenus en *vendant* leurs sujets, et l'Angleterre leur achetait des soldats pour son armée. Mais les Hessois et autres Allemands achetés par elle ne servaient pas *volontairement*. Par contre, le gouvernement anglais *vendait* des Irlandais au roi de Prusse qui les incorporait dans son armée. Pendant ce temps là des philanthropes anglais s'indignaient de la traite des noirs !

les renseignements que ces tables fournissent à la linguistique. Le dialecte ombrien est un frère jumeau du latin : c'est du latin à l'état sauvage, c. à d. privé de culture littéraire. Les phénomènes qu'il présente peuvent se diviser en deux catégories : d'une part on a des formes qui rappellent le latin le plus ancien et qui surpassent quelquefois le latin en archaïsme, de l'autre des altérations qui ressemblent à ce qui s'est passé dans les langues romanes. Commençant par des exemples de la seconde espèce, M. Bréal montre que la lettre *c* prend le son d'une sifflante devant un *e* ou un *i* : ainsi le mot qui veut dire « corneille » fait CVRNACO à l'accusatif, mais CVRNASE à l'ablatif; « douze » se dit DESENDVF. L'accent tonique a eu pour effet de resserrer les mots : ainsi les impératifs des verbes de la 3e conjugaison suppriment l'*i* ou l'*e* qui précédait la désinence TV : COMOLTV (commolito), REVESTV (revisito); quand le verbe se termine par un *t* ou un *d*, l'une des deux dentales disparaît : COVERTV (convertito), OSTENDV (ostendito). L'ombrien ne supporte pas le groupe *ct* : il fait SUBAHTV (subigito), le *h* servant à marquer que la voyelle est longue; ou bien le *c* se change en *i* de sorte que l'on a des formes analogues aux formes françaises *fait, nuit, fruit* : ainsi FEITV, VEITV sont les impératifs des verbes *facere*, *vehere*, et sont pour FACTV, VECTV. Au nominatif masc. sing. des participes il y a resserrement de la désinence : les formes latines *piatus, vestitus, tacitus* sont en ombrien PIHAS, VESTIS, TASES. Cet *s* du nominatif est d'autant plus curieux qu'il rappelle le cas sujet du français et qu'il s'écarte du latin archaïque, où l'on a des formes comme *effatu'* (*haec effatu' pater*, commencement d'un vers d'Ennius). Au nomin. plur. les thèmes en *r* ont perdu leur désinence : FRATER équivaut au latin *fratres*. Ces altérations, qui rapprochent l'ombrien des langues romanes, expliquent pourquoi certains philologues à théories aventureuses ont invoqué l'ombrien lorsqu'ils ont voulu présenter le français comme une langue sœur et non fille du latin. Mais d'un autre côté on trouve dans ce dialecte des faits d'un haut archaïsme. Le génitif de la 1re décl. est en *as* (cf. le latin, *paterfamilias*, le grec ἡμέρας). Le dat. plur. dans les trois dernières déclinaisons est en *s* comme celui des deux premières : AVES (lat. *avibus*), BERVS (lat. *verubus*), FRATRVS (lat. *fratribus*); c'est la désinence qu'on retrouve dans les datifs grecs πόλεσι, δάκρυσι, πατράσι. Le vocabulaire présente des mots d'une grande antiquité : ainsi MESTRV, qui correspond au latin *magister*, a encore sa valeur adjective et a le sens du lat. *major*. — Pour finir, M. Bréal propose deux corrections au chant des frères Arvales. Ce chant, qui nous a été conservé grâce à une inscription du règne d'Héliogabale, a été probablement copié sur une table assez semblable par l'écriture et par le contenu aux tables eugubines. Le copiste ne semble pas avoir été fort expérimenté, car il a écrit six fois ENOS au lieu de ENOM, confusion qui tient à la ressemblance de *m* et de *s* dans les anciens alphabets italiotes, où le *s* a à peu près la forme de notre M; et il a fait entrer dans le chant une phrase qui selon toute apparence fait partie du texte narratif : SEMVNIS ALTERNEI ADVOCAPIT CONCTOS : « il (le prêtre) invoquera l'un après l'autre tous les Semones (génies) ».

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — 9 Mai — 1874

73. — **Daretis Phrygii de excidio Troiae historia.** Recensuit Ferdinandus Meister. Leipzig, Teubner, 1873. In-12, l-67 p. — Prix : 1 fr. 65.

L'attention a été rappelée sur le livre du faux Darès par de récentes publications. Ce misérable opuscule serait justement oublié s'il n'avait pas une importance considérable comme ayant été la base du *Roman de Troie* de Beneoit de Sainte-More et par lui de tous les poèmes sur Troie écrits au moyen âge dans les différentes langues de l'Europe. La nouvelle édition que nous offre M. Meister est précédée d'une introduction, plus étendue que celles qu'admet d'habitude la collection Teubner, dans laquelle il fait l'histoire littéraire du texte qu'il édite. Il suit en général et résume les recherches de MM. Dunger et Joly, auxquels il s'en réfère d'ailleurs constamment. Il montre avec eux que Beneoit a dû avoir sous les yeux non pas, comme on le croyait autrefois, un texte de Darès dont le nôtre ne serait qu'un abrégé, mais ce texte même. Toutefois il ne résulte pas nécessairement de là que ce texte ne soit pas un abrégé d'un ouvrage plus étendu, perdu aujourd'hui. M. M. dit lui-même qu'on ne peut s'empêcher en le lisant de croire lire « *epitomatoris..... jejunam narrationem* (p. xvij). » L'incroyable sécheresse du style, le manque de proportion entre les différentes parties, l'omission de faits dont le récit suppose ensuite la connaissance[1], la préparation au contraire à des épisodes qui n'existent pas (p. ex. le portrait de Briseida qui ne joue plus aucun rôle[2], les mentions de

1. L'exemple le plus frappant concerne Palamède. Quand il veut être élu chef en place d'Agamemnon (c. XX), il rappelle ses services antérieurs, entre autres « castrorum mu- » nitionem, vigiliarum circuitionem, signi dationem, librarum ponderumque dimensionem » exercitusque instructionem. » Or de tous ces faits il n'est pas dit un mot auparavant. — Un grand nombre de personnages apparaissent tout d'un coup dans le récit sans avoir été préparés par rien. Ainsi (c. XXXVI) Priam fait des travaux définitifs et attend « us- » que dum Penthesilea cum Amazonibus superveniret. » Il est clair qu'il devait être dit avant qu'on lui avait envoyé demander secours. — « Cassandra..... dicere coepit quae » Trojanis futura essent (c. VIII); » et ce n'est qu'au ch. XII, en traçant son portrait, qu'on nous apprend, sans autre explication, qu'elle était « futurorum praescia. » — Etc., etc., etc.

2. Cette remarque a été souvent faite pour Briseida, parce que Beneoit de Sainte-More s'est emparé, comme dit M. Dunger, « de ce rôle de femme vacant » et l'a rempli avec un grand bonheur; mais ce n'est pas le seul personnage dont le portrait soit donné sans qu'on le retrouve plus tard dans le récit. Il en est de même de Podalire et de Machaon, qui ne sont plus nommés après qu'on les a décrits. Certainement l'auteur primitif n'avait fait leur portrait que parce qu'ils jouaient un rôle dans l'action.

Darès comme d'un auteur qu'on cite [1]), tout concourt à nous faire reconnaître dans le texte qui nous est parvenu un résumé très-mal fait d'un ouvrage qui, sans être jamais remarquable, pouvait, dans sa forme originaire, avoir un certain intérêt. M. M. ne traite pas cette question, il se contente de dire (p. XVI) que « H. Dunger... neque graeco neque latino sermone scriptum Daretis aliud unquam atque nos etiamnunc habemus extitisse egregie ostendit; » mais M. Dunger n'a rien fait de pareil; sa démonstration a pour but, comme il le dit lui-même (*Die Sage vom troj. Kriege*, p. 7), de prouver « que suivant toute probabilité *il n'a jamais existé un Darès grec quelconque*, et qu'en tout cas *les auteurs du moyen âge ont eu pour source non un texte plus étendu, mais* l'Historia *telle que nous la possédons nous-mêmes.* » Ces deux propositions peuvent parfaitement se soutenir sans impliquer la non-existence d'un texte latin plus étendu. C'est celui-là que paraît avoir connu Isidore de Séville, car il nous raconte (le passage est cité par M. M. p. xiv) que Darès avait écrit son livre *sur des feuilles de palmier*; or ce trait, imité évidemment des *écorces de tilleul* auxquelles Dictys avait confié le sien, ne se trouve pas dans la préface de notre *Epitome*. Cet *Epitome*, d'après son style, paraît être assigné avec raison au v[e] siècle; il peut tout au plus remonter au iv[e]; or il est bien difficile de croire qu'un auteur de cette époque qui écrivait un aussi mauvais latin ait eu la connaissance en somme très-étendue de la littérature relative au siége de Troie que suppose la composition de ce livre. Quant à l'absence de toute mention de Darès chez les anciens (sauf le passage d'Isidore qui n'est pas très-sûr), elle n'a rien d'étonnant; les productions de ce genre étaient naturellement méprisées, et appartiennent d'ordinaire à la littérature provinciale [2]. — Parmi les preuves que M. M. allègue pour montrer, après MM. Dunger et Joly, que Guido Colonna a eu sous les yeux le roman de Beneoit, j'en remarque une qui est tout à fait décisive et que ces deux savants n'avaient pas relevée (à moins qu'elle ne m'ait échappé). Au v. 5619 de l'éd. Joly, le trouvère français dit qu'Oïlée venait *de sa terre demeine*, c'est-à-dire du pays qu'il possédait en propre, en *domaine* : Guido en a fait un royaume de *Demenium* dont il gratifie Oïlée. Les bévues de ce genre sont nombreuses chez le juge de Messine, mais aucune n'est aussi frappante. — Comment M. M., qui utilise la dissertation de M. Mussafia sur les versions espagnoles de l'histoire de Troie, néglige-t-il le travail non moins précieux et un peu plus ancien du même

1. « Dares Phrygius, qui hanc historiam scripsit, ait se militasse usque dum Troja » capta est (c. XII)..... Hactenus Dares Phrygius mandavit litteris, nam is ibidem cum » Antenoris factione remansit..... Ruerunt ex Argivis, sicut *acta diurna* indicant quae Dares » descripsit, etc. (c. XLIV). » Qui ne reconnaît là l'abréviateur? Il est sûr que Darès, dans le livre original, parlait à la première personne. Ce livre devait s'appeler *Acta diurna*, et faisait ainsi le pendant exact de l'*Ephemeris* de Dictys.

2. Bien que le nom de Darès ne soit mentionné par aucun auteur classique, son livre n'a peut-être pas été aussi inconnu qu'on le dit. Il me paraît probable que Servius l'a eu sous les yeux. Ce serait une question à examiner de près avec un détail que je ne puis donner ici; je me borne à signaler un rapprochement que je m'étonne qu'on n'ait pas déjà fait. Servius semble avoir puisé dans Darès une des explications qu'il donne du mythe du cheval de Troie (II, 15) : « Porta quam eis Antenor aperuit equum habuisse pictum memo» ratur (cf. Dares, c. XL « portam..... ubi extrinsecus caput equi sculptum est »). »

savant sur les versions italiennes de cette histoire? — M. M. a cru devoir consacrer quelques pages à une curieuse version de la légende troyenne, en ancien bulgare, récemment publiée (*Trojanska pricha* bugarski i latinski na svijet izdao Fr. Miklosich; Agram 1871 [1]). Quoiqu'il dise « non alienum videtur [de hoc opusculo] disserere », cette version n'avait en réalité rien à faire avec son sujet, car elle ne repose pas sur Darès. Elle mériterait d'être étudiée de près dans ses origines ; sa source immédiate est évidemment latine, comme l'a déjà remarqué M. Pipine (voy. *Trojanska pricha*, p. 1), ce qui paraît avoir échappé à M. Meister. Mais où avait puisé cette source latine ? Elle a le caractère incontestable de cette interprétation mythologique particulière qu'on peut appeler l'*evhémerisme chrétien;* elle doit remonter aux temps de la décadence romaine, et a peut-être été composée dans la partie orientale de l'empire ; au moins paraît-elle avoir été inconnue en Occident : il serait curieux de savoir d'où proviennent les ressemblances que M. M. signale entre certains passages du texte bulgare et des vers de Conrad de Wurzbourg. Les rapprochements que M. Reinhold Kœhler a indiqués à M. M. entre le texte bulgare et Ovide montrent bien que l'original a été composé en latin. Mais la version latine que M. Miklosich a jointe à son édition, version que M. M. appelle *libellum misere conscriptum* et dont il dit *Cui tempori latina interpretatio debeatur nescio*, est simplement une traduction littérale du bulgare, peu élégante à cause de sa fidélité, et due à M. Miklosich lui-même. La méprise de l'éditeur de Darès est singulière.

L'édition est faite avec soin. M. M. a consulté onze manuscrits, et a pu utiliser quelque peu la collation de deux ou trois autres. On désirerait une classification plus sévère, et je crois, sans avoir étudié le texte par le menu, qu'il se laisserait en maint endroit restaurer plus complétement que ne l'a fait M. M. Les mss. de Darès sont extrêmement nombreux (M. M. en compte dix-huit à la Bibliothèque Nationale de Paris), et quelques-uns des plus anciens restent encore à conférer. On peut croire que le texte du ms. de Saint-Gall (G), qui diffère assez constamment des autres, est généralement le meilleur ; en tout cas il a une valeur que M. M. a parfaitement reconnue, en ce que Beneoit a eu sous les yeux un texte qui lui ressemblait de fort près. Aussi l'éditeur, qui en général n'a pas suivi le texte de G, en a-t-il donné toutes les variantes en note. — L'*index latinitatis*, très-utile, et l'*index nominum et rerum*, sont empruntés à Dederich, le dernier éditeur, avec les modifications nécessaires. — En somme, cette édition, comme texte et comme introduction, est en progrès incontestable sur celles qui l'ont précédée.

G. P.

P.-S. Cet article était à l'impression quand j'ai reçu la brochure de M. G. Kœrting : *Dictys und Dares. Ein Beitrag zur Geschichte der Troja-Sage* (Halle, Niemeyer, 1874). L'auteur donne des arguments nombreux, parmi lesquels plusieurs de ceux qu'on vient de lire, pour prouver que notre texte de Darès est

---

1. Cette publication nous a été adressée ; les lignes qui suivent remplaceront le compte-rendu que nous aurions dû en faire en son temps.

un abrégé. Je crois que là-dessus tout le monde se mettra d'accord. Le prochain n° de la *Romania* contiendra à l'appui de cette manière de voir des preuves d'un ordre tout nouveau. — Mais M. Kœrting ne s'en tient pas là : il soutient encore contre MM. Dunger et Joly l'existence d'un Darès grec, et regarde comme en somme très-possible l'utilisation par Beneoit de Sainte-More d'un texte de Darès plus étendu que le nôtre. Sur le premier point, les raisonnements de M. K. ne me paraissent pas convaincants. Sur le second, il ne fait guère qu'indiquer son opinion; il se propose de l'établir dans un travail spécial. Je crois que l'auteur s'est engagé là dans une impasse; il se trouvera au bout de quelques pas en présence de difficultés insurmontables. J'ai conservé assez longtemps, même après les travaux de MM. Dunger et Joly, l'opinion qu'il reprend pour son compte; mais je me suis vu obligé, après des recherches et des réflexions plus approfondies, d'y renoncer pour me rendre à celle de ces deux critiques. M. K. a évidemment de la peine à se résoudre à attribuer à l'auteur du *Roman de Troie* une part d'invention peu habituelle dans les œuvres analogues des trouvères. Mais il faut remarquer que si Beneoit n'est probablement pas l'auteur de la *Chronique des ducs de Normandie*, il semble bien être celui de l'*Eneas* : or le rôle de Lavine dans ce poème est *développé* avec une originalité presque aussi grande que celle que l'auteur de *Troie* a déployée en *créant* le rôle de Briséida.

---

74. — **Les Statuts de l'ancienne Université de Strasbourg** d'après un manuscrit du XVII° siècle, par Rod. Reuss, bibliothécaire de la ville de Strasbourg (extrait de la Revue d'Alsace). Mulhouse, 1873. In-8°, 56 p.

Dans ce travail fort intéressant pour l'histoire de l'enseignement, M. Rod. Reuss fait connaître par une analyse détaillée les statuts révisés dans la seconde moitié du xvii° siècle qui règlaient l'Université de Strasbourg. Ces statuts sont encore inédits. Les professeurs titulaires de l'Université (ceux des gymnases étaient exclus) nommaient tous les six mois le recteur, et chacune des quatre facultés nommait également tous les six mois son doyen; ils votaient sur l'admission d'un nouveau collègue. Mais les trois scolarques ou délégués du magistrat de Strasbourg avaient évidemment la haute main dans le gouvernement de l'Université. Ils confirmaient la nomination des professeurs, faisaient respecter au nom de l'État les statuts de l'Université, le *couvent académique* ne pouvait délibérer qu'en leur présence; et ce qui marquait la subordination du corps enseignant, à l'heure indiquée pour la séance, le recteur, les doyens et les professeurs devaient se trouver réunis dans la salle du conseil attendant MM. les scolarques et les deux assesseurs des conseils de la ville qui leur étaient adjoints. Les Universités catholiques étaient plus indépendantes de l'État que les Universités protestantes; la condition différente des deux Églises se marquait aussi dans le gouvernement de l'enseignement, dont le personnel avait autrefois un caractère ecclésiastique très-marqué.

Quant à l'enseignement lui-même, les traditions du moyen-âge s'y mêlaient au renouvellement de la renaissance. Les quatre professeurs de la faculté de théo-

logie devaient naturellement enseigner la pure et saine doctrine (*reine und gesunde Lehre*) puisée dans la confession d'Augsbourg de 1530, s'appuyant sur la formule de concorde élaborée de Wittenberg en 1536 et conforme à la norme dogmatique arrêtée à Strasbourg en 1563 pour les pasteurs et professeurs au service de la République. Les quatre professeurs titulaires de la faculté de droit devaient commenter l'un le Code, les deux autres les Pandectes, le quatrième les Institutes. Le professeur du Code devait en outre enseigner le droit féodal. La faculté de médecine ne comptait que deux professeurs, l'un pour la théorie, l'autre pour la pratique; il est prescrit aux professeurs de lire avec leurs élèves les auteurs latins et grecs. La faculté de philosophie comptait six professeurs titulaires, l'*orator*, l'*ethicus*, le *mathematicus*, le *dialecticus*, le *physicus*, l'*historicus*, et trois extraordinaires, le professeur d'hébreu, le professeur de langue grecque et le professeur de poésie. L'*orator* devra, en présence de tous les étudiants de l'Université, à huit heures du matin, sans qu'aucun des ses collègues puisse faire son cours à la même heure, expliquer Cicéron et Quintilien, *ad potiendum stylum et proprietatem linguæ latinæ;* il dirigera des exercices d'éloquence ou de déclamation en latin (exercitia declamatoria) pour habituer ses élèves à se servir couramment de la langue classique. Le *dialecticus* expliquait l'*organon* et la métaphysique d'Aristote; il pouvait y joindre un dialogue de Platon. L'*ethicus* enseignera la morale d'après l'éthique à Nicomaque, et aussi d'après Platon, Xénophon, etc. Le *physicus* prendra pour base de son enseignement les huit livres de la Physique d'Aristote, les traités du ciel et du monde, *de generatione et corruptione, de Anima*, etc.[1], le Timée de Platon, le poème de Lucrèce; il fera ses cours à deux heures de l'après-midi « afin de ne point déranger les étudiants » dans leurs autres études. » Le *mathematicus* expliquera Euclide, Aratus, Archimède et Ptolémée. Il enseignera à se servir des instruments d'astronomie et de géodésie. L'*historicus*, qui était d'ordinaire le même professeur que l'*orator*, devait expliquer les historiens grecs et latins qui lui seraient particulièrement recommandés par ses collègues, en montrant à ses élèves quelles harangues, quelles maximes politiques on peut y recueillir et quelles applications on peut faire au temps présent. A la demande de ses auditeurs, il pourra présenter une *synopsis historica omnium temporum*. A propos du professeur d'hébreu, il est à remarquer qu'il devra faire traduire du grec et du latin en hébreu. Le professeur de langue grecque expliquera Plutarque, Xénophon, Hérodote, Homère, Pindare, Hésiode et Théognis, en insistant sur la grammaire, et en développant l'*artificium rhetoricum et dialecticum* du texte. Le professeur de poésie interprétait les poètes tragiques épiques et gnomiques, grecs et latins, qui lui étaient désignés par les professeurs, en s'attachant à expliquer[2] en bonne prose les termes

---

1. *Etc.* est-il dans les statuts? ou donnent-ils une énumération précise?

2. Je ne sais quel mot il y a ici dans le texte; mais je doute que « faire ressortir » traduise exactement. Les mots « vocabula poetica » et « mit guten oratoriis phrasibus » conduisent plutôt à *expliquer*. Ici *oratoriis* désigne *prose* par opposition à *poésie*, et *phrasibus* ce qu'autrefois en français on appelait *phrase*, c'est-à-dire un assemblage de mots formant un sens complet, sans faire une proposition, comme Montaigne dit « ignorant

poétiques. Il apprenait aux étudiants à faire des vers grecs et latins. On reconnaît dans cet enseignement la trace du moyen-âge à ce que les sciences ne sont pas enseignées directement, mais d'après les textes qui font autorité; ainsi on n'enseigne pas la médecine, on explique Hippocrate; on n'enseigne pas la logique, on explique l'*organon*, etc. L'influence de la renaissance se marque dans l'importance qu'on attache à l'explication des auteurs grecs et latins et à la connaissance des deux langues et à la pratique familière du latin.

Je renvoie pour ce qui concerne les promotions au travail de M. Reuss, dont l'analyse qui précède doit faire comprendre l'intérêt, l'importance et la solidité.

Charles THUROT.

---

75. — **La Célestine, tragi-comédie de Calixte et de Mélibée** par Fernando DE ROJAS, traduite de l'espagnol et annotée par A. GERMOND DE LAVIGNE de l'Académie espagnole. Paris, A. Lemerre. 1873. 1 vol. de xxxiij-262 p. — Prix: 2 fr. 50.

C'est en 1841 que M. Germond de Lavigne a donné la première édition de sa traduction de la *Célestine*. La réimpression dont nous avons à parler constate le succès mérité que cette œuvre a obtenu. Entendant bien la langue espagnole, connaissant toutes les ressources de la langue française, M. G. de L. a réussi à rendre le célèbre roman dialogué avec beaucoup d'exactitude et avec une aisance qui fait lire sa traduction presque comme un livre original. De cette traduction même nous n'avons donc que peu de choses à dire, nous n'y avons remarqué qu'un passage dont l'interprétation peut offrir des doutes. Voici le texte de ce passage d'après l'édition de Saragosse, 1507 : « Oye à Salomon dò dice que » las mugeres y el vino hacen à los hombres renegar. Consejate con Séneca y » veràs en que las tiene. Escucha al Aristotiles; Mira à Bernardo. Gentiles, » Judios, Cristianos y Moros, todos en esta concordia están. »

M. G. de L. traduit : « Lisez Salomon, il dit que les femmes et le vin font » apostasier les hommes. Prenez conseil de Sénèque et vous verrez à quel point » il les estime[1]. Écoutez Aristote, consultez saint Bernard : Gentils, Juifs, Chré- » tiens et Maures, tous s'accordent à ce sujet » (p. 18).

Est-ce bien de saint Bernard qu'il s'agit dans ce passage? Nous ne le croyons pas et nous pensons que le traducteur serait de notre avis s'il avait lu le *Corbacho*, dont l'auteur de la *Célestine* a plus d'une fois profité. Dans le *Corbacho*, Alfonso Martinez de Toledo, après avoir, dans des lignes dont la citation précé-

---

» des frases et vocables qui servent aux choses les plus communes. » De même Vaugelas (préface § 10) : « Chaque langue a ses phrases..... on dit d'ordinaire *lever les yeux au » ciel* » et non « *élever les yeux au ciel*. » Ce que les statuts prescrivent, c'est sans doute de faire ce que fait Orelli quand il explique Horace (Odes II, 3, 19) « exstructis in altum » divitiis » par « acervis auri argentique, vasorum, vestis stragulæ cet. accumulatis, » (ibid. 23) « sub divo moreris » par « hac luce fruaris, in terris verseris. » — Je doute que *lectio cursoria* (p. 47) signifie *leçon improvisée*. Dans l'Université de Paris au moyen-âge, ce terme désignait une leçon comme celles qu'on faisait dans les cours extraordinaires où l'on suivait une autre méthode d'explication que dans les cours ordinaires. Il doit ici avoir une signification analogue.

1. N'aurait-il pas mieux valu dire : et vous verrez ce qu'il en pense.

dente paraît une réminiscence, nommé Salomon et Aristote, nomme encore Bernard de Cabrera, dont l'aventure rappelle l'histoire si souvent contée de la corbeille de Virgile. N'y a-t-il pas tout lieu de croire que M. G. de L. a pris ce Bernard de Cabrera pour le prédicateur de la seconde croisade? L'absence de la qualification de saint et cette façon de s'exprimer : *Mira à Bernardo* (considère, regarde Bernard) ne suffisaient-elles pas pour inspirer au traducteur de la méfiance sur son interprétation?

Si la partie essentielle du livre de M. G. de L. offre peu de prise à la critique, il n'en est pas tout à fait de même de la préface et des notes. M. G. de L. dit, page 1, que l'Espagne seule, au XIVe siècle, produisait des œuvres remarquables « pendant que l'Europe sommeillait dans une apathique ignorance ». Inutile de rappeler tous les noms illustres dont le souvenir vient protester contre cette assertion. Même page : « Le poème du Cid, les *Siete Partidas*, les *Tables alphon-» sines*... tels avaient été les premiers monuments de cette langue élégante et » formée dès ses débuts. » Outre qu'il n'y a guère lieu de citer les *Tables alphonsines* comme une œuvre littéraire, la fin de cette phrase contient une allégation tout à fait inexacte: les livres nommés prouvent combien peu la langue espagnole était *élégante et formée dès ses débuts*. P. 2 : « Avant que l'Italie pro-» duisît le Dante, Pétrarque et Boccace... l'infant don Manuel écrivait le *Conde » Lucanor*... et l'archiprêtre de Hita... lançait dans l'arène un poème burlesque, » aîné de Gargantua de deux siècles. » Juan Manuel mourut en 1347, l'archiprêtre de Hita vers 1350, une trentaine d'années après Dante. Même page : « Juan Ruiz avait tenté de mettre en scène quelqu'un de ses sujets favoris. » Et en note : « *Las bodas de don Melon de la Huerta con la hija de don Endrino y de » doña Rama*... ouvrage burlesquement dramatique en cinq *autos*, écrit en vers » hexamètres et pentamètres. » Il était cependant bien facile d'ouvrir les *Poetas anteriores al siglo XV*, M. G. de L. y eût vu que l'œuvre de Juan Ruiz n'est pas divisée en cinq *autos*, qu'elle est écrite en quatrains monorimes et qu'elle n'a aucun caractère dramatique. Même page : « Peu après lui, don Pedro Gonzalez » de Mendoza cherchait à imiter les pièces de Terence et de Plaute. » L'assertion est peut-être trop formelle, elle n'a pour origine qu'une phrase assez vague du marquis de Santillana dans son *Proemio*. P. 7 : « La *Célestine*... est positive-» ment une œuvre théâtrale... une pièce plutôt faite pour la scène et son titre » l'indique suffisamment (tragi-comédie) que les premiers essais de Juan Ruiz, » de Gonzalez de Mendoza, que la *Comedieta de Ponza* du marquis de Santil-» lana. » On ne peut pas admettre que la Célestine ait jamais été destinée à la scène; quant aux essais de Juan Ruiz, nous l'avons déjà dit, ils n'ont absolument rien de dramatique; nous pourrions nous exprimer à peu près de même sur la *Comedieta de Ponza*, mais nous ne saurions nous prononcer sur les compositions de Gonzalez de Mendoza, puisqu'elles sont complètement inconnues. P. X : « Juan de Mena... que ses contemporains ont surnommé l'Ennius cas-» tillan... » Nous ne pensons pas que le poète ait reçu ce surnom de ses contemporains; il dut lui être donné à une époque où sa célébrité d'abord si grande commençait à décliner. Même page, à la note 2, M. G. de L. dit que l'on a

conservé de Mena outre le *Labyrinthe* « deux élégies : *Muerte del conde de Nie-* » *bla* et *Muerte de Lorenzo Davalos.* » Mena n'a point laissé d'élégies, les vers que M. G. de L. désigne ainsi font partie du *Labyrinthe* dont la mort du comte de Niebla forme le plus bel épisode. P. xi : « La première édition (de *Céles-* » *tine*), ceci me paraît désormais avéré, fut publiée en 1499 à Burgos. » Brunet, qui a vu cette édition, dit que le deuxième feuillet portant la marque de l'imprimeur avec la date 1499 est d'une impression moderne imitant d'anciens caractères, mais sur un papier dont les vergeures laissent apercevoir la date de 1795, « preuve trop certaine, ajoute-t-il, d'une fraude qui probablement avait déjà été » reconnue à la vente Heber, ce qui aura empêché les enchères de s'élever. » Que le traducteur nous permette encore de lui soumettre quelques observations sur ses notes. Suivant lui (p. 247), on n'a connu de Macias que quatre romances (*canciones*) et une seule de ces pièces nous est parvenue. Il nous semble que *romances* rend mal *canciones*. Les quatre pièces en question et une cinquième qu'on a aussi attribuée à Macias sont dans le *Cancionero de Baena*. P. 248 note 38, à propos de *Trota conventos* n'était-ce pas le cas de rappeler le grand rôle donné par Juan Ruiz à une femme de ce nom ? P. 252 note 72 sur Virgile magicien, les détails que réunit M. G. de L. sont tout à fait insuffisants ; pourquoi ne renvoie-t-il pas tout simplement son lecteur au beau travail de Domenico Comparetti : *Virgilio nel medio evo ?* P. 253 même note : « Le *Corbacho*... écrit vers » l'époque où parut Célestine. » Le *Corbacho* est fort antérieur à Célestine, il l'est surtout si ce dernier livre appartient en entier à Fernando de Rojas et c'est ce que croit M. G. de L. Jusqu'à présent, cependant, on a généralement considéré Rodrigo Cota-el-Viejo comme le premier auteur du célèbre roman dramatique et, à l'appui de cette opinion, Ticknor rappelle que dès 1554 cette paternité était proclamée par Alonso de Villegas. De los Rios est aussi de cet avis, mais il avoue que Fernando de Rojas a tellement su imiter la manière du premier auteur qu'il est impossible de distinguer où le continuateur a repris l'œuvre inachevée. Cette singulière identité de style est justement ce qui fait supposer à M. G. de L. que le livre est d'une même main. Selon lui Fernando de Rojas chercha d'abord à rester inconnu et ensuite tâcha d'accréditer la croyance qu'il n'était que le continuateur d'un ouvrage resté incomplet, parce que cet ouvrage lui semblait peu compatible avec le grave caractère de ses fonctions. Cette explication peut sembler très-plausible, mais ces scrupules, parfaitement justifiés par la nature du livre qui les aurait provoqués, ne contrediraient-ils pas ceux qui veulent croire aux intentions moralisatrices de l'auteur ? M. G. de L. est de ces critiques indulgents de même que M. de Los Rios qui ajoute foi aussi à l'honnêteté des vues de Juan Ruiz. Disons, à propos du libre archiprêtre de Hita, qu'il eut été intéressant de montrer comment l'auteur de la *Célestine* se rattache à lui, de montrer aussi ce qu'il a pu devoir à Alfonso Martinez de Toledo et à d'autres écrivains ses prédécesseurs[1]. Il eût été curieux encore

1. L'auteur de *Célestine* a pu se rappeler le passage du castoiement d'*Alexandre* rapporté dans le *Victorial* et commençant ainsi :

Sobre todo te guarda de mucho amar mugeres.....

d'examiner quelle a été l'influence de la *Célestine* non-seulement en Espagne, mais même dans d'autres pays. Peut-être aurait-on à signaler dans Shakespeare quelques traces de cette influence. Il y a là le sujet d'une étude dont nous voudrions voir M. G. de L. enrichir un jour sa traduction.

TH. DE PUYMAIGRE.

---

76. — **Histoire de la musique dramatique en France**, depuis ses origines jusqu'à nos jours, par Gustave CHOUQUET. Paris, Firmin Didot, 1873. Ouvrage couronné par l'Institut. — Prix : 8 fr.

La musique est l'art le plus jeune et le plus vivace de notre temps. Son influence croissante s'étend aux classes les plus diverses, et tout semble lui réserver dans la société moderne un rôle d'une importance capitale. Il ne faut donc pas s'étonner si son histoire, dont ne s'occupaient autrefois que les musiciens érudits, commence à intéresser le grand public et la science. L'Allemagne nous a devancés en cela. Depuis une vingtaine d'années, bon nombre d'histoires de la musique y ont paru, comme celle de Brendel dans le genre populaire, et celle d'Ambros plus technique et plus savante, sans compter les nombreuses biographies de Beethoven, de Mozart et de Gluck, et l'ouvrage de M. Helmholz sur l'acoustique, qui contient des vues fort saines sur le développement de l'harmonie depuis les Grecs jusqu'à nos jours. Nous possédons bien en France la remarquable histoire de la musique au moyen âge par M. de Coussemaker, mais outre que cet ouvrage s'arrête à la période où la musique prend un véritable intérêt, il offre plutôt un recueil de documents originaux qu'une histoire proprement dite. L'histoire de l'opéra en France n'avait pas été traitée jusqu'ici dans son ensemble. M. Chouquet l'a fait en se conformant au programme mis au concours par l'Académie des beaux-arts en 1868. Son livre est complet et consciencieux, composé d'après les sources, d'une lecture agréable, et ne laisse rien à désirer quant à l'exactitude des faits. Il vient combler une lacune en résumant les faits épars dans une foule d'ouvrages d'érudition et en donnant un aperçu clair du développement de l'opéra depuis son origine. Voici comment l'auteur fixe lui-même son point de vue : « Jusqu'ici on a en- » visagé l'opéra français sous un jour assez frivole, et l'on y a puisé plus » d'anecdotes galantes que de leçons d'esthétique. Il m'a semblé que le moment » était venu de prouver qu'un peu de philosophie ne nuit jamais, même dans un » sujet où on ne s'est pas encore avisé d'en introduire » (p. VII). Cela est fort juste. Nous trouvons même qu'« un peu de philosophie » est fort modeste et qu'on n'en saurait trop mettre, en y joignant le vif sentiment du beau, dans un sujet qui réunit deux choses aussi importantes que le drame et la musique. L'auteur ajoute plus loin : « La musique ne mérite vraiment le nom de dramatique qu'à la condition d'interpréter fidèlement les sentiments ou les passions des personnages que le poète fait agir, et de favoriser le mouvement ainsi que l'enchaînement des scènes qui conduisent à la péripétie finale, autrement dit au dénouement d'une action théâtrale. » Rien de mieux. L'auteur aurait même pu ajouter que la musique étant un art purement expressif et non représentatif n'est jamais dramatique par

elle-même comme semble l'admettre la locution consacrée; elle ne le devient que par notre imagination dans la symphonie ou par l'accompagnement d'une action scénique. Dans ce dernier cas elle ne saurait donc la suivre de trop près ni se lier trop intimement à la parole. De nos jours encore lorsqu'il s'agit d'opéra on ne parle guère que de musique et d'effet, peu de gens s'avisent de songer à la vérité de l'action et des caractères. Et pourtant l'importance esthétique du genre et sa puissante action sur le public résident dans la fusion de deux arts dont l'un atteint sa vitalité la plus intense en se surbordonnant à l'autre. M. Chouquet a compris la nécessité de ce point de vue pour l'histoire de l'opéra, mais il ne l'a marqué que timidement dans son introduction. Quand il s'agit de combattre des préjugés universellement répandus on ne saurait le faire trop énergiquement, au risque même de n'être pas entièrement d'accord avec l'Académie de musique. C'est beaucoup cependant d'avoir posé le principe. Voyons jusqu'où M. Chouquet lui est resté fidèle dans le cours de son ouvrage.

L'auteur ne s'est pas borné à l'histoire de l'opéra depuis Lulli. Il est remonté d'une part au drame liturgique du moyen âge, de l'autre à l'origine de l'opéra en Italie, au temps de la Renaissance. Le sujet qu'il a traité comprend donc quatre périodes distinctes : 1° Le drame liturgique au moyen âge; 2° Les premiers développements de l'opéra en Italie; 3° L'opéra en France depuis Lulli jusqu'à Gluck; 4° L'opéra français au XIXe siècle. Chacune de ces périodes porte un cachet très-distinct et nous montre un développement et une combinaison diverse de l'art dramatique et de l'art musical. Quoique M. Chouquet n'ait pas adopté cette division rigoureuse qui aurait peut-être donné plus de clarté à l'ensemble de son ouvrage, il en a suivi l'ordonnance.

L'auteur a pris fort au sérieux la première partie de sa tâche, la moins connue en général et non la moins curieuse. On ne peut que l'en louer. Le drame liturgique, qui est le premier essai d'un théâtre chrétien, n'est pas à vrai dire une création populaire. Il faudrait pour cela qu'il fût sorti des traditions nationales et de libres associations du peuple. Or on sait qu'il fut l'œuvre du clergé et, comme son nom même l'indique, un développement de la liturgie. M. Chouquet a fort bien montré que son but primitif était de dramatiser certains textes bibliques. L'Église, en instituant ces représentations accompagnées de chant dans les cathédrales, voulait enseigner sa doctrine. Ce qui prouve le caractère essentiellement dogmatique de ces œuvres où abondent les traits naïfs et touchants, c'est qu'un des plus anciens *Mystères*, celui des *Prophètes*, est issu d'un sermon de saint Augustin. Dans ce morceau oratoire le père de l'Église s'attachait à démontrer que le Christ est vraiment le Messie : tour à tour il évoquait chacun des Prophètes, en leur faisant prononcer des paroles extraites de leurs écrits; c'est ainsi qu'aujourd'hui encore certains prédicateurs italiens imitent dans leur chaire avec une étonnante vivacité de gestes, d'intonations et d'attitudes le Christ, Satan et l'âme pécheresse qu'ils se disputent. Plus tard on eut l'idée de mettre ces prophètes en scène et de donner une grande pompe à ces cérémonies. Des sermons mis en action, voilà l'origine des *Mystères*. Ceux du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle, comme les *Vierges sages* et les *Vierges folles*, *Daniel*, *Adam*

et Ève, ont tous plus ou moins ce cachet. Même en se sécularisant et en passant du clergé aux confréries de la Passion, ces représentations ont toujours conservé leur caractère essentiellement dogmatique. Il ne faut donc pas s'exagérer l'importance esthétique des Mystères, d'ailleurs si intéressants pour l'historien. Au point de vue du drame comme au point de vue de la musique, ils ont légué peu de germes à l'avenir. Ce qui ressort de leur curieuse histoire, c'est qu'un théâtre purement sacerdotal, à la création duquel les libres instincts du peuple n'ont aucune part et où prévaut l'intention dogmatique, ne peut s'élever à la hauteur de l'art vivant et vrai. Ajoutons que le mythe chrétien en prêchant le renoncement, le monothéisme rigide en humiliant la créature devant le Créateur, ne favorisent guère le drame. Il a été donné au polythéisme grec d'épanouir sur la scène son peuple rayonnant de héros et de dieux, et de créer pour l'humanité le type éternel de la grande tragédie, tandis qu'Israël et l'Islam n'ont point eu de théâtre, et que le moyen âge chrétien en est resté au drame embryonnaire. Quoi qu'on en dise, le véritable instinct dramatique n'éclate dans l'Europe moderne qu'avec la Renaissance, cette Renaissance qui est à la fois un retour à l'antiquité et un puissant réveil de l'esprit d'action, de découverte, d'affranchissement. — En musique le drame liturgique a été encore moins créateur qu'en poésie. Ses mélodies dépourvues de rhythme et de modulation n'offrent que des modifications insensibles du plain-chant, dont la grandeur monotone ne convient qu'au rituel de l'église latine, et ses essais harmoniques sous forme de séquences ont un caractère absolument enfantin. La vie est entrée dans la mélodie moderne par les chansons populaires, et dans l'harmonie par les cantiques protestants, Palestrina et la musique instrumentale.

M. Chouquet a ensuite étudié les origines de l'opéra en Italie. Ce singulier genre dramatique est né sur un terrain très-différent de celui où a poussé le drame liturgique. Il en est pour ainsi dire la réaction. On sait qu'il doit le jour à l'aristocratie florentine et lombarde du XV[e] et du XVI[e] siècle. Les Mystères sont sortis de la liturgie de l'Église, l'opéra ne fut d'abord qu'un objet de luxe, un divertissement de cour, et j'ose dire que le genre porte encore aujourd'hui la trace de son origine. M. Chouquet a parfaitement montré comment l'opéra que nous connaissons s'est dégagé peu à peu des fêtes de cour, comment l'élément dramatique y intervint lorsque Giulio Caccini et Jacopo Peri eurent l'idée d'y introduire le récitatif. Ce qu'il n'a pas assez marqué, selon nous, c'est le caractère factice de l'opéra à son origine, et de là son manque d'unité organique, caractère dont il ne pourra se débarrasser qu'en changeant de nature et de but. Loin d'être une invention spontanée, il nous apparaît au premier abord comme une expérience de princes, de philologues et de savants, qui croient pouvoir recréer de toutes pièces la tragédie grecque sans en posséder l'esprit. Le caractère conventionnel et fragmentaire de leur œuvre se trahit surtout dans le récitatif, que le génie rapprochera plus tard de la vérité. Mais à l'Italie n'en revient pas moins l'honneur d'avoir posé la première la question du drame musical et d'avoir développé la mélodie expressive dans l'air d'opéra.

La partie la plus réussie du livre de M. Chouquet est celle où il fait l'histoire

de l'opéra en France depuis Lulli jusqu'à Gluck. La France a une grande part dans le développement de l'opéra et s'y montre alors vraiment créatrice. Elle y apporte ce que l'Italie n'avait pas su lui donner : le juste sens de la déclamation, le dessin des caractères et le mouvement dramatique. L'auteur a raison de faire remonter l'opéra-comique, cette création si essentiellement française, jusqu'à nos trouvères et notamment à Adam de la Halle. La jolie comédie à ariettes *Robin et Marion*, représentée pour la première fois en 1285 à la cour de Naples, offre en effet les premiers traits de ce genre gracieux; M. Chouquet a fait leur part dans le perfectionnement graduel de l'opéra à Lulli, à Rameau et à Grétry qui a donné dans *Richard Cœur-de-Lion* la fleur de l'opéra-comique. Mais d'où vient le charme de cette œuvre magistrale, dont la simplicité fait pâlir plus d'une partition moderne ? C'est que Grétry a rencontré Sedaine, et que le musicien a été soutenu par un vrai poète, c'est qu'il n'a pas voulu faire autre chose qu'interpréter une action touchante, et qu'il a réussi par là à nous émouvoir jusqu'au fond de l'âme en nous laissant sous une impression harmonieuse.

Comme de juste M. Chouquet a fait une place d'honneur à l'incomparable créateur de la tragédie lyrique, à Gluck. Nous ne trouvons pas cependant qu'il ait parlé de sa réforme capitale avec l'étendue que réclamait son sujet spécial, ni qu'il ait saisi cette grande nature dans toute sa profondeur. Gluck est un colosse en comparaison des compositeurs dramatiques qui l'ont précédé et de presque tous ceux qui l'ont suivi. Il s'en distingue en ce qu'il est aussi conscient qu'inspiré, aussi sérieux qu'inventif. Il croit ce qu'il sent, il sait ce qu'il veut, et par la force d'un génie souverain il impose son idéal, qui est la résurrection de la tragédie grecque sous la magie de la musique et sa transfiguration dans le sentiment moderne. L'histoire de l'art comme l'histoire des peuples ne réside pas tant dans la multiplicité des faits que dans les grandes individualités conscientes et créatrices. En elles l'esprit humain fait plus de chemin qu'en des milliers de talents secondaires éparpillés à travers les siècles. C'est donc là surtout qu'il faut étudier ses progrès. L'historien de l'opéra aurait dû nous montrer comment d'*Orphée* à *Iphigénie en Tauride*, Gluck, se dégageant de plus en plus de la manière italienne, est arrivé à une forme dramatique entièrement nouvelle. Il nous parle excellemment de style syncopé, de beaux airs et de belles marches, comme on fait toujours à propos d'opéras. Mais la grandeur de Gluck est bien supérieure à ces détails, elle éclate dans l'unité merveilleuse de chacun de ses cinq chefs-d'œuvre, dans le soin jaloux qu'il apportait à la peinture approfondie des caractères, dans la puissante concentration de ses facultés vers le but idéal du drame. M. Chouquet semble un peu trop préoccupé en général de prouver que tous les bons musiciens sont éclos sous les ailes protectrices de l'Académie de musique. Aurait-il craint en dressant la figure de Gluck à sa vraie hauteur de compromettre l'édifice ?

Il est moins facile de s'orienter dans l'histoire de l'opéra depuis Gluck jusqu'à nos jours que dans celle qui précède, comme dans toute histoire qui n'est point close. Jusque-là on n'y trouve que deux courants, le courant italien et le courant français, celui de l'Allemagne vient dès lors s'y joindre, y portant un nou-

veau genre d'inspiration et les ressources prodigieuses de la musique instrumentale. On peut dire en général de cette période qu'elle a une tendance plus universelle que les précédentes, et que l'opéra français, lui aussi, s'efforce de s'élargir suivant les besoins nouveaux de l'esprit. Paris continue à être le théâtre d'une foule de tentatives où rivalisent les compositeurs de toute nation. L'art des combinaisons vocales et instrumentales s'augmente à l'infini, mais au point de vue du drame musical il faut ajouter qu'en général, loin de dépasser Gluck, on ne l'a même pas atteint. Gluck avait posé en principe que le drame était le but et la poésie de première importance dans l'opéra. Il eut un disciple français de haut mérite, Méhul, musicien noble et sérieux beaucoup trop peu connu aujourd'hui. Mais dans la suite, non-seulement on négligea de développer, mais on oublia complètement les principes du maître, si parfaitement exprimés dans sa préface d'*Alceste*. Le drame fut refoulé au second rang, et la musique qui ne devrait être en pareil cas qu'un *moyen* fut confondue avec le *but*. Il faut reconnaître du reste que la création du véritable drame musical demande des conditions qui ne se rencontrent que difficilement dans notre civilisation actuelle, je veux dire l'union parfaite d'un vrai poète et d'un vrai musicien, soit en la même personne, soit en deux personnes qui savent s'entendre, et de plus un public assez choisi, assez libre de préjugés pour comprendre leur œuvre. Quoi qu'il en soit, l'opéra contemporain nous paraît à cent lieues du pur idéal de Gluck; il ressemble bien plutôt à une entreprise commerciale, où il s'agit de plaire avant tout et par tous les moyens possibles.

Voilà ce que M. Chouquet s'est bien gardé de dire. Nous ne lui en ferons aucun reproche. Il est toujours scabreux et téméraire de juger le présent, où il y a tant d'amours-propres à ménager, tant de susceptibilités en éveil. Dans cette dernière partie, son livre offre plutôt une sé1ie d'études sur les grands musiciens qui se sont succédé à l'Opéra comique et au grand Opéra, qu'une histoire organique. Ces études sont généralement solides, les jugements d'un sens droit et d'un goût élevé. Nous ne saurions qu'approuver M. Chouquet dans sa sévérité relative envers Meyerbeer, qui sous prétexte d'effets dramatiques a abusé de tous les moyens, jeté pêle-mêle tous les styles, et corrompu le goût par un mélange incessant du noble et du trivial. D'autant plus peut-on s'étonner que l'auteur n'ait consacré que quelques lignes presque dédaigneuses à Berlioz, qui est l'opposé de Meyerbeer. Malgré ses bizarreries, Berlioz est le musicien français le plus doué et le plus élevé du XIX[e] siècle. Organisation éminemment poétique et musicale, il semblait capable plutôt qu'un autre de créer un drame musical français d'une forme pure et d'une portée idéale. Il ne lui a manqué pour cela qu'un génie plus apte au drame qu'au lyrisme. Il a ses étrangetés et ses *tics;* et pourtant il y a plus de vraie noblesse et d'originalité dans telle phrase de la symphonie sur Roméo et Juliette ou des fragments de son Faust que dans tous les opéras de Meyerbeer si connus et tant applaudis. Quant à la partition des Troyens, c'est une œuvre qui renferme des beautés musicales de premier ordre. Elle se distingue de tous les opéras contemporains en ce que le texte en lui-même est un vrai poème plein de grâce et de suavité et qu'on n'y rencontre pas un seul vers banal ou insignifiant. Il est vrai que cet opéra n'a eu que trois

représentations et qu'il trouverait difficilement grâce devant le grand Opéra, pour les décisions duquel l'auteur professe un respect à toute épreuve et qu'il considère comme le baromètre infaillible de la musique en Europe.

M. Chouquet termine son livre par une exécution sommaire de Richard Wagner, qu'il place sur la même ligne qu'Offenbach. Après avoir répété sur son compte les banalités stéréotypes qui depuis vingt ans courent les journaux petits et grands (musique nébuleuse, absence de mélodie, etc.), il félicite la France d'avoir échappé à l'influence de « l'astucieux et perfide artiste ». Nous ne prendrons pas la peine de réfuter ce jugement puéril. Deux conditions nous paraissent indispensables pour parler d'une œuvre, la première c'est de la connaître, la seconde c'est d'être sans colère. Or il est évident pour nous que M. Chouquet ne connaît Richard Wagner que par les incartades de M. Fétis dans son dictionnaire de musique, et qu'en renchérissant sur les fureurs divertissantes de ce dernier il a cédé à une irritation où l'esthétique n'est pour rien.

Malgré les lacunes, les défauts, les timidités que nous avons signalés, l'ouvrage de M. Chouquet rendra de bons services à ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art dramatique, en leur offrant un répertoire assez complet de l'opéra en France. Quant aux conclusions de l'auteur, elles ont de la justesse en ce qu'il insiste sur la nécessité d'en revenir à des sujets sérieux et dramatiques. Mais elles ne perdraient rien à être plus nettes et plus hardies. Il ne suffit pas pour assurer l'avenir de l'art de décerner à la France un brevet de supériorité « dans tous les genres » et de s'endormir sur « les saines traditions » comme sur des lauriers impérissables. Ce n'est pas par la défiance craintive ou jalouse à l'égard des grandeurs étrangères qu'on se régénère. L'art ne se développe que par le culte de tous les grands maîtres, qui loin d'entraver l'originalité vraie la fécondent. Méhul était disciple de Gluck, Berlioz de Beethoven ; en sont-ils moins eux-mêmes, moins français ? Cherchons donc le progrès du drame musical en France dans l'intelligence approfondie de la grande musique instrumentale et des chefs-d'œuvre dramatiques, d'où qu'ils viennent ; cherchons-le dans une alliance plus intime entre la poésie et la musique, et dans le retour à nos légendes et traditions nationales, qu'une science intelligente et divinatrice a déjà réveillées de leur sommeil séculaire, et que le génie ranimera quelque jour.

Édouard SCHURÉ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 1er mai 1874.

Le ministre de l'instruction publique communique à l'académie : 1° un extrait d'une lettre de M. Ém. Burnouf, directeur de l'école d'Athènes, qui donne quelques détails sur les dernières fouilles qu'il a fait faire et sur celles qu'il se propose encore d'entreprendre; 2° les estampages de 124 inscriptions néopuniques, recueillis par M. de Ste Marie en Tunisie, et adressés à la commission des inscriptions sémitiques.

M. Mohl lit un rapport sur les inscriptions d'Angkor. M. le ministre de la marine et des colonies avait adressé à l'académie les empreintes d'un certain

nombre d'inscriptions relevées sur les monuments de la ville d'Angkor; il demandait en même temps s'il avait lieu de continuer à recueillir les inscriptions qui pourraient se trouver dans la région du Cambodge. M. Mohl fait observer que l'histoire de ces contrées est encore très-obscure, et qu'on ne pourra sans doute l'éclaircir qu'au moyen des inscriptions. Celles-ci n'ont pu encore être traduites, mais on parviendra sans doute à les déchiffrer : des tentatives ont déjà été faites dans cette voie, il faudrait seulement avoir un grand nombre de textes à sa disposition. La commission conclut à adresser au ministre des remerciements et à lui demander la continuation des recherches entreprises, qu'il serait désirable de pousser, s'il était possible, jusque dans le Cambodge siamois. Elle demande pour chaque inscription un moulage en plâtre, ou, si l'on ne peut en faire un, une photographie, un estampage et une transcription en caractères modernes, si les indigènes savent la faire, avec l'indication du lieu où a été trouvée l'inscription. Enfin, le rapport exprime le vœu que le gouvernement prenne les mesures propres à assurer la conservation des monuments situés dans les pays soumis à la domination française.

M. de Longpérier rappelle que M. Schliemann a voulu reconnaître une figure de femme à tête de chouette, qui serait la déesse Athéné, sur un grand nombre de vases rapportés par lui de Troie. Cette théorie avait paru *a priori* peu vraisemblable à M. de Longpérier. Il met aujourd'hui sous les yeux des membres de l'académie un vase chypriote qui présente sur le col une face humaine. Il n'y a, dit-il, sur les vases de Troie qu'une variante du même type : les photographies de M. Schliemann montrent que la figure de ces vases est aussi une face humaine très-bien caractérisée, notamment par la présence des oreilles. Une plus grande connaissance des monuments déjà existants aurait empêché M. Schliemann de tomber dans cette erreur.

M. Georges Perrot commence la lecture d'une étude sur quelques inscriptions inédites des côtes de la mer Noire, dont les copies lui ont été communiquées par M. L. Renier. Aujourd'hui il examine des copies d'inscriptions recueillies par M. Eusèbe Galmiche. La plupart de ces inscriptions ont été déjà copiées ou publiées par d'autres, mais il s'en trouve aussi quelques-unes qui sont inédites et qui présentent de l'intérêt. La plus importante est une inscription qui a été trouvée à Amastrah, l'ancienne Amastris, et qui ornait à ce qu'il semble le piédestal d'une statue élevée par le sénat et le peuple d'Amastris à un certain A. Caecilius, citoyen romain de la tribu Crustumina. Ce personnage reçoit diverses qualifications dont on n'avait pas encore d'exemple ou qui sont curieuses pour l'histoire de l'organisation de ces provinces : tels sont les titres de Ποντάρχην, Λεσβάρχην, υἱὸν τῆς Λέσβου et πρωτεύοντα τῶν ἐπαρχειῶν, que M. Perrot étudie successivement. M. Perrot pense que la date de ce monument doit être placée vers la fin du Ier siècle de notre ère.

M. Harrisse commence la lecture d'un mémoire sur *les Colombo de France et d'Italie, fameux marins du 15e siècle.* Dans une première partie, M. Harrisse étudie la vie de l'amiral Guillaume de Cazenove, qui avait reçu le surnom de Coulomb, traduit par les Italiens *Colombo.* C'était un cadet de Gascogne, et un des familiers de Louis XI avant son avénement; sous son règne il fut vice-amiral

de France; il prit part à diverses expéditions et mourut le 10 sept. 1483. M. Harrisse indique tous les renseignements de détail qu'il a pu réunir sur la vie de ce personnage. — Dans une seconde partie, M. Harrisse s'attache à établir la fausseté d'un récit contenu dans le livre des *Historie* attribué au fils de Christophe Colomb : d'après ce livre, Christophe Colomb dans sa jeunesse aurait servi sous un amiral de sa famille et du même nom que lui, qui aurait un jour pris 4 galères vénitiennes, dans un combat à la suite duquel le jeune Colomb aurait gagné la terre à la nage.

M. Delisle présente de la part de M. Tamizey de Laroque une publication intitulée : *Lettres inédites du cardinal d'Armagnac.*

Le P. Verdière commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Leptis, patrie de Septime Sévère et de la branche punique des Bassiens. Leur Dieu chananéen particulièrement honoré en Tripolitaine.* 1re partie : *Fondation de Leptis par les tribus de Chanaan,* etc. Dans l'introduction lue à cette séance, M. Verdière expose les principales particularités que présente l'histoire de la ville de Leptis, et qui en rendent l'étude intéressante. Cette ville conserva beaucoup plus longtemps qu'aucune autre la civilisation punique, et forma jusqu'au IIe s. de notre ère une « oasis phénicienne » au milieu des pays qui l'entouraient. En outre, il est curieux de retrouver les traits du caractère leptitain dans les empereurs qui sont sortis de cette ville, Septime Sévère et Caracalla, et dans leur famille. Enfin cette ville mérite d'attirer l'attention par son origine chananéenne, que M. Verdière se propose d'établir dans ce mémoire.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 24 avril 1874.

M. G. Paris transmet à la Société les paroles sympathiques de M. Ellis, directeur de la *Philological Society* de Londres. Il exprime le vœu qu'un rapport annuel sur le progrès des études de linguistique soit publié. — M. Schœbel continue la lecture de son mémoire sur les origines de l'écriture alphabétique. — M. Oppert fait une communication sur le nom propre *Memnon* et sur le déchiffrement de la langue médique, appelée aussi médo-scythique ou sumérienne. — M. Bréal présente deux étymologies latines. — M. Paris fait une observation sur le mot *goupillon*, qui est écrit dans les anciens textes *guespelli;* l'étymologie habituelle, consistant à le tirer de *goupil* « renard », lui paraît non moins difficile à admettre pour la forme que pour le sens. Le mot *guespelli* correspond au hollandais *quispel*, de sorte que le mot lui semble d'origine germanique.

ERRATUM.

Une réclamation nous a été faite au sujet de la note qui termine notre article sur le livre de M. Jules Simon (p. 254). Le comité consultatif qui, sous le ministère de M. Jules Simon, a proposé de couper le baccalauréat en deux examens, n'était pas composé *des* inspecteurs-généraux : il était composé d'*inspecteurs-généraux.*

M. B.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 16 Mai — **1874**

77. — **Homerische Studien.** Beitræge zur homerischen Prosodie und Metrik von Wilhelm Hartel. Zweite Auflage. Berlin, Franz Vahlen, 1873. — Prix : 4 fr.

Il arrive souvent chez Homère qu'une voyelle brève suivie d'une simple consonne a la valeur d'une voyelle longue. M. Hartel s'est demandé la raison de ce phénomène prosodique qui se produit avec une fréquence particulière devant les consonnes liquides. Plusieurs philologues avaient déjà cherché à résoudre ce problème : tout naturellement M. H. commence par nous exposer en quelques mots à quels résultats ils étaient arrivés et en quoi ces résultats lui paraissent insuffisants.

Pour G. Hermann (*Elementa Doctrinæ Metricæ*, p. 42 sqq. — *Orphica*, t. II, p. 691 sqq.), si la voyelle brève compte pour longue devant la consonne simple, c'est tantôt que cette consonne a une tendance naturelle à la réduplication, tantôt que l'accent agit avec une énergie très-grande, tantôt enfin qu'il y a suspension de sens après la consonne.

Spitzner qui, dans son traité du vers héroïque, dénombre avec soin les cas d'allongement chez Homère, a recours au même système pour les expliquer. Ce système trouve en C.-A.-J. Hoffmann[1] un adversaire décidé : distinguant les cas où la consonne est finale (comme le ν de παμφαῖνον dans χαλκῷ παμφαῖνον ὃ δ' ἔχ' ἀσπίδα πατρὸς ἑοῖο. Il. XIV, 11), de ceux où elle est initiale (comme le ρ de ῥηκτός dans χαλκῶτε ῥηκτὸς μεγαλοισί τε χερμαδί οισιν. Il. XIII, 323), Hoffmann prétend que là où nous voyons une consonne initiale, il y avait primitivement deux consonnes, qui formaient avec la voyelle brève une syllabe longue par position. A l'époque où les poëmes homériques furent composés, l'une des deux consonnes était en train de disparaître; mais on la prononçait encore assez pour qu'une voyelle précédente pût être considérée comme en position. Malheureusement, si la grammaire comparée a retrouvé la consonne disparue pour ῥήγνυμι, ῥηγμίν, ῥώξ et d'autres mots, il en est un certain nombre, comme μέγας et μέγαρον, où elle a constaté que la consonne initiale avait toujours été simple.

Quant à l'allongement d'une voyelle devant une consonne finale, Hoffmann l'explique par l'influence de l'arsis.

1. *Quæstiones Homericæ*. Clausthal. 1842.

Ahrens[1] partage entièrement les idées d'Hoffmann. A la suite d'une étude étymologique consacrée aux mots commençant par un ν et précédés d'une voyelle allongée, il soutient que le ν initial de ces mots avait, du temps d'Homère, dans la prononciation, plus de valeur qu'une simple liquide, et que cette valeur plus grande provenait d'une seconde consonne en voie d'effacement. Il pense que l'étymologie des mots qui commencent soit par une autre liquide, soit par un ς, et devant lesquels se produit l'allongement, doit conduire aux mêmes conclusions. Oscar Meyer[2] va plus loin : suivant lui, s'il arrive quelquefois qu'une voyelle brève compte pour une longue devant une voyelle initiale (comme l'α de θυγατέρα dans θυγατέρα ἥν. Il. VI, 192), c'est que cette voyelle brève se trouvait primitivement en présence d'une double consonne.

Le système étymologique d'Hoffmann, d'Ahrens et de Meyer est battu en brèche par H. Düntzer[3] qui ne voit dans tous ces cas d'allongement que les exigences du mètre, autrement dit que des licences poétiques. Mais, comme le remarque M. H., on ne saurait admettre que la poésie en ait jamais usé avec le langage d'une façon aussi arbitraire.

Enfin Jacob La Roche[4] procède éclectiquement. Toutes les fois que la grammaire comparée nous montre la consonne initiale accompagnée à l'origine d'une autre consonne, il admet l'influence persistante de celle-ci; partout ailleurs ce sont les exigences du mètre qui ont déterminé l'allongement. Pourquoi ces exigences n'ont-elles guère eu d'effet que devant les liquides, c'est ce qu'il n'examine pas.

Après avoir passé en revue les systèmes antérieurs au sien, M. H. reprend pour son compte la distinction établie par Hoffmann entre les cas d'allongement, suivant que la voyelle brève a après elle une consonne initiale ou une consonne finale. Les cas du premier groupe se produisent soit devant ρ, λ, μ ou ν, c'est-à-dire devant les liquides proprement dites, soit, ce qui est plus rare, devant un digamma éolique, un δ ou un ς. Dans les cas du second groupe, la voyelle brève n'est jamais suivie que d'un ρ, d'un ν ou d'un ς, puisque ce sont les seules consonnes qui puissent terminer un mot. M. H. observe d'une part que sur les 681 cas dont se compose le premier groupe, 674 coïncident avec l'arsis du spondée ou du dactyle, et que pas un des 417 cas du second groupe n'échappe à cette même coïncidence; d'autre part que, si dans le premier groupe l'allongement n'est accompagné que 15 fois d'une suspension de sens, dans le second ce fait se présente 172 fois, c'est-à-dire une fois sur deux. Voilà donc entre les deux groupes et un caractère commun et une différence notable. M. H. s'occupe d'abord du caractère commun.

La coïncidence à peu près constante de l'arsis avec l'allongement de la voyelle nous montre que l'arsis est une condition de l'allongement. Mais il ne faut pas en conclure que ce soit la condition unique. M. H. dont une semblable conclusion abrégerait singulièrement les recherches, rappelle que dans la métrique

1. *Rhein. Mus.* t. II, p. 168.
2. *Quæstiones Homericæ*. Bonn. 1868.
3. *Fleckeisen's Jahrbücher*, 1867, p. 353.
4. *Homerische Untersuchungen*, p. 47 et sqq.

latine, comme l'ont prouvé les travaux de Ritschl, jamais la voyelle frappée de l'arsis n'est allongée par cela même, mais que d'autres causes viennent toujours contribuer à ce résultat. Il espère arriver à la même démonstration pour la métrique grecque. Peut-être eût-il été plus simple, au lieu de recourir à des analogies plus ou moins probantes, de se demander pourquoi l'arsis, si l'on y voit la cause unique de l'allongement, n'a le pouvoir d'allonger la voyelle que devant certaines consonnes.

M. H. étudie l'une après l'autre les causes qui doivent concourir avec l'arsis. La plus importante pour le premier groupe, c'est la nature de la lettre initiale qui suit la voyelle. Toutes les fois que cette lettre est un δ on a constaté qu'à l'origine un digamma ou un *j* suivait immédiatement; cette seconde lettre tendant à disparaître, le δ, par compensation, aurait pris une consistance telle qu'une voyelle précédente, l'influence de l'arsis aidant, se serait trouvée en position. Quand la lettre initiale est un ρ, on peut prouver que dans la très-grande majorité des cas — 85 sur 126 — un digamma précédait primitivement cette liquide. Par contre, on n'a retrouvé de consonne primitive accompagnant le ν initial que dans 19 cas sur 59. La proportion s'affaiblit bien plus encore pour le μ (11 cas sur 321), le digamma ou le σ initial; enfin le λ initial paraît jusqu'ici n'avoir jamais été précédé ni suivi d'aucune consonne. En somme, un cas d'allongement sur quatre s'explique par l'action latente d'une consonne primitive. Comment expliquer les trois autres? La réponse que M. Hartel avait déjà faite à cette question, dans la première édition de ses Recherches, et que nous examinerons tout à l'heure n'a point satisfait G. Curtius. Suivant lui c'est l'analogie que l'on doit invoquer. La langue homérique, dit-il, n'a jamais été parlée; c'est une langue littéraire, une œuvre d'art, un produit très-complexe à l'élaboration duquel différentes époques et différents dialectes ont contribué, et l'on comprend dès lors que des faits morphologiques et prosodiques plus anciens se trouvant sans cesse en contact avec de plus modernes dans le langage des aèdes, il se soit établi comme un échange d'influence entre ces faits d'âges divers. Ainsi la voyelle brève pouvant être allongée devant un ρ précédé à l'origine d'un digamma ou d'un σ, on usa de la même liberté devant un ρ de tout temps initial.

Comme M. H. le remarque avec raison, l'analogie pourrait à la rigueur rendre compte de l'allongement de la voyelle devant ρ pour les cas où il n'est pas explicable étymologiquement, ces cas étant, nous l'avons vu, en faible minorité. Mais conçoit-on que la voyelle ait pu s'allonger 250 fois devant un μ à cause des onze cas où le μ qui suit la voyelle allongée est originairement accompagné d'une consonne? Curtius pense que l'allongement devant le ρ et le ν a fait allonger la voyelle devant le μ et le λ par la force de l'analogie. Mais alors pourquoi l'analogie, douée d'une force prosodique aussi étonnante, n'aurait-elle eu d'effet que devant μ et un λ? Pourquoi est-il si rare que la voyelle brève s'allonge devant une muette? pourquoi enfin cette force, dont l'emploi devait être bien commode pour les poètes, diminue-t-elle au lieu d'augmenter, dès l'époque immédiatement

1. *Studien*. Vol. IV. Passim.

postérieure à Homère, comme on le constate dans les hymnes prétendues homériques et dans les œuvres d'Hésiode? Les mots à λ initial devant lesquels la voyelle brève s'allonge sont au nombre de 13 chez Homère : dans les Hymnes et les poëmes d'Hésiode, ce phénomène se produit encore devant 4 de ces mots, jamais devant les 9 autres. Et pourtant, à mesure qu'on s'éloignait de l'époque primitive et qu'on perdait plus complétement de vue la cause étymologique de l'allongement, l'analogie aurait dû plus librement agir.

Où faut-il donc que nous cherchions la véritable cause de l'allongement? M. H. pense que c'est dans la nature particulière des lettres ou des sons λ, μ, ν, ρ, F, σ.

Ces lettres, dit-il, demandent pour être prononcées un temps plus considérable que les autres consonnes, parce qu'elles nécessitent un plus grand effort de l'organe vocal. Le nom de continues, sous lequel on les a réunies, le témoigne assez bien. Cette différence de durée, les anciens Grecs l'accusaient dans leur prononciation au point de donner à la voyelle brève qui précédait une continue la valeur d'une longue. Plus tard on l'accusa moins et, à l'époque où les poëmes homériques furent composés, on tendait déjà visiblement à n'en plus tenir compte, de même qu'on abrégeait mainte désinence primitivement longue; toutefois, la valeur première des continues n'était pas si bien oubliée qu'elle ne pût, avec le secours de l'arsis, produire souvent les mêmes effets qu'autrefois. Mais le travail d'abréviation continua : les poëmes qui suivent immédiatement ceux d'Homère ne conservent plus que très-peu de traces de l'ancienne prononciation des lettres λ, μ, ρ F, et ς; et, si beaucoup plus tard, chez les poètes lyriques et même, dans une certaine mesure, chez les poètes dramatiques, elles semblent avoir retrouvé leur ancienne action sur les voyelles précédentes, c'est qu'on a étudié la prosodie homérique et qu'on l'a fait revivre artificiellement.

Telle est en substance la théorie de M. Hartel. Elle repose sur une hypothèse fort vraisemblable : la valeur prosodique plus grande donnée par les anciens Grecs aux consonnes continues. Nous passons sur les présomptions favorables que fournit à M. H. la prosodie du latin et des dialectes modernes parlés dans certaines régions de l'Italie, aussi bien que celle du slovaque, de l'ancien haut-allemand et même de l'arabe. Son hypothèse admise, M. H. a réponse à tout. Ce qu'on trouvera singulier, c'est qu'il n'ait donné à sa théorie que le moins d'étendue possible. Une fois que les continues ont par nature la propriété d'allonger la voyelle précédente, il n'y a plus lieu de distinguer entre les cas où la continue a de tout temps été initiale et ceux où elle se montre à l'origine accompagnée d'une consonne. Or, M. H. persiste à faire la distinction, et sa théorie ne prétend expliquer que les cas de la première catégorie : pour les autres on nous renvoie au système d'Hoffmann et d'Ahrens. M. H. n'a pas voulu rompre entièrement avec les étymologistes. Cette réserve vient évidemment de ce que le δ n'étant pas compris dans le nombre des continues, M. H. s'est cru obligé de recourir à l'étymologie pour l'allongement de la voyelle devant cette consonne, et que dès lors il n'a pas pensé pouvoir s'en passer absolument devant les continues. Il en résulte pour le système de M. H. quelque chose d'indécis et de peu

rigoureux qui en compromet la valeur. Ne pourrait-on pas admettre que là où la continue initiale faisait partie d'un groupe consonnantique, l'effort considérable que la prononciation de la continue coûtait à l'organe vocal a eu souvent pour conséquence et pour compensation la chute de la seconde consonne du groupe. De cette façon, la même cause nous sert à expliquer à la fois et cette élimination si fréquente, et tous les cas d'allongement devant λ, μ, ν, ρ F, et σ. Quant au δ, il resterait à examiner s'il ne se rapprochait pas physiologiquement des continues.

Il arrive çà et là qu'une voyelle brève placée devant une continue initiale compte comme longue en dehors de l'arsis. M. H. s'attache à prouver qu'entre ces faits isolés et ceux que sa théorie a la prétention d'expliquer, l'analogie n'est qu'apparente. Si l'ι du datif singulier et l'α du neutre pluriel s'allongent quelquefois dans la thésis, c'est que ces désinences, abrégées presque partout par l'usage, sont toutes deux longues à l'origine (?) et qu'elles se retrouvent de loin en loin chez Homère avec leur quantité primitive. Du reste elles s'allongent devant toute espèce de consonnes indifféremment.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à l'explication des cas où la continue est finale, comme le ν de παμφαῖνον dans χαλκῷ παμφαῖνον· ὁ δ' ἔχ' ἀσπίδα πατρὸς ἑοῖο. Cette fois c'est de la dernière syllabe d'un mot que nous avons à nous occuper. Voici comment procède M. H. La syllabe finale terminée par ν, ρ ou ς est primitivement longue, et alors il n'y a pas à proprement parler d'allongement; ou bien elle est primitivement brève, et dans ce cas il y a lieu de rechercher pourquoi elle a été marquée longue. Sont primitivement longues les terminaisons nominales et adverbiales ις, ιν, υς, υν, et les terminaisons verbales αν et ον. M. H. le prouve soit à l'aide de la grammaire comparée, soit en nous montrant que telle ou telle de ces syllabes peut être marquée longue en dehors de l'arsis. Sont au contraire primitivement brèves les terminaisons ον (de l'accusatif et de l'impératif) ος, εν, ες, ας. Il y aurait beaucoup à dire sur cette délimitation : ainsi, pour ne faire qu'une seule remarque, les désinences ες et ας du nominatif et de l'accusatif pluriels de la 3e déclinaison devraient passer de la seconde classe dans la première[1], si l'on s'en rapporte à l'accentuation dorienne qui a servi de guide à M. H. pour reconnaître la quantité de la terminaison verbale ον. Quoi qu'il en soit, M. H. pense que c'est dans la césure qu'il faut chercher la cause de l'allongement pour les syllabes de la seconde classe; et par le fait, ces syllabes ne sont presque jamais allongées devant une voyelle qu'à la fin d'un κόμμα. Il n'y a guère que μέν, κέν, γάρ, πάρ, et la dernière syllabe de ἀτάρ et de δάμαρ qui s'allongent sans le secours de la césure : là, mais seulement là, c'est la nature de la consonne finale que M. H. fait rentrer en scène.

Ainsi, d'après M. H., les continues n'auraient eu d'action particulière sur une voyelle précédente qu'à la condition expresse de commencer un mot. Il est parfaitement vrai que les continues ν, ρ, ς, étant les seules consonnes qui terminent

1. Ahrens, *de dial. Dor.* p. 29. Au nominatif et à l'accusatif pluriels de la 3e déclinaison les substantifs et les adjectifs étaient paroxytons pour les Doriens qui tenaient pour longues les désinences ες et ας comme les Latins la désinence *es* à ces deux cas.

les mots, il nous est impossible de prouver que devant une consonne finale non continue l'allongement n'aurait pu avoir lieu. Mais si les lettres ν, ρ et ς n'ont pas été éliminées à la fin des mots comme les autres consonnes, ne serait-ce pas précisément qu'elles offraient en tant que continues une plus forte résistance? M. H. nous semble encore ici n'avoir pas poursuivi tous les avantages de sa propre théorie.

Pour n'avoir pas été appliquée avec assez de rigueur, cette théorie n'en sera pas jugée moins remarquable. Ce n'est pas seulement la prosodie d'Homère qu'elle intéresse. S'il demeure établi que la durée primitive des continues alla toujours diminuant, nous avons là toute une méthode pour contrôler les jugements de la critique sur la chronologie des poèmes homériques. Suivant le plus ou moins grand nombre de cas où l'allongement se constate dans les différentes rhapsodies de l'Iliade et de l'Odyssée, nous serons reportés à des époques plus ou moins anciennes. C'est ainsi, toute comparaison gardée, que l'emploi plus ou moins fréquent du mètre anapestique dans telle ou telle pièce d'Euripide nous aide à déterminer la date à laquelle elle fut composée. Cette méthode a conduit M. H. à des résultats qu'un ouvrage spécial nous fera connaître. Comme avant-goût de ce nouveau travail, M. H. nous donne à la dernière page de ses Études une statistique des terminaisons consonnantiques allongées devant une voyelle dans l'Odyssée. Cette statistique nous montre que les chants VI, VII, VIII, IX, X, XI et XII, regardés par la plupart des critiques comme les plus anciens, sont en effet ceux qui présentent les cas les plus nombreux d'allongement.

Pour terminer, disons que M. Hartel, dans ses Études homériques, a exposé avec beaucoup de soin et de science un très-grand nombre de faits intéressants sur lesquels il a édifié une théorie nouvelle et importante.

J. Nicole.

---

78. — **Germania antiqua.** Cornelii Taciti libellum post Mauricium Hauptium (cum) aliorum veterum auctorum locis de Germania præcipuis edidit Karolus Muellenhoffius. Berolini apud Weidmannos, 1873. — Prix : 4 fr.

Dans cette nouvelle édition de la Germanie, M. Muellenhoff s'est proposé pour but principal de donner *plus exactement et plus complétement qu'on ne l'a fait jusqu'ici* les leçons des principaux mss. dont il a pu se procurer des collations. Ces mss. sont celui de Pontanus, dont Perizonius a fait présent à la bibliothèque de l'Université de Leyde, les deux du Vatican, désignés par B et C, et celui de Naples, qui, aux yeux de l'éditeur, doit *compenser les erreurs et les négligences du ms. C du Vatican*. Il n'est pas question du ms. de Stuttgart, que Holtzmann estime beaucoup et cite plusieurs fois. Notre attention a été particulièrement attirée sur les leçons du ms. de Leyde, que nous avons nous-même récemment collationné. Elles sont généralement exactes; celles qui ne le sont pas ne méritent guère d'être relevées. Il y a une seule négligence qui nous a paru singulière. Au ch. 13, M. Muellenhoff met *dignationem*, sans citer un seul manuscrit à l'appui de sa leçon. C'est sans doute un simple oubli, mais un oubli qui doit étonner

chez un savant aussi exact. Le meilleur ms. du Vatican (B) a *dignitatem*, et celui de Leyde, qui passe pour être le meilleur de tous, donne le même mot sous la forme : digtatem. Nous ne connaissons aucune raison qui puisse nous engager à substituer à *dignitatem* le mot *dignationem*, dont la double signification (*active* et *passive*) a donné lieu à une polémique qui n'est pas encore finie.

Nous ne nous proposons pas de discuter ici les leçons ou les corrections que nous trouvons dans le nouveau texte de M. Muellenhoff. Disons seulement que nous ne serions pas disposé à les admettre toutes. Nous pensons, par exemple, qu'au ch. 11 on peut laisser *turbae* au lieu de mettre *turba*, correction de Gronovius ; qu'au ch. 21 on n'a pas besoin de changer *aliqua gens* en *alia gens*, et qu'à un autre chapitre *nobiles* des mss. nous plairait plus que la correction *nubiles*. Quoi qu'il en soit, M. Muellenhoff a bien mérité de la philologie en publiant cette nouvelle édition de la Germanie, qu'on peut hardiment ranger parmi les meilleures.

J. GANTRELLE.

---

79. — **La Chambre de l'Édit de Languedoc,** par Jules CAMBON DE LAVALETTE, docteur en droit, juge au tribunal de première instance de Montauban. Paris, Sandoz et Fischbacher. In-8°, 186 p. — Prix : 2 fr.

L'ouvrage de M. Cambon de Lavalette, composé uniquement sur les sources originales, sur les archives du Parlement de Toulouse, nous retrace l'histoire d'une des rares institutions créées par les rois au XVI[e] siècle dans des vues de conciliation. Forcés par la guerre de se passer de la juridiction des parlements, composés presqu'uniquement de ligueurs et de catholiques, les protestants créèrent de bonne heure dans les provinces où ils dominaient des tribunaux transitoires, pour régler les affaires les plus urgentes ; mais la paix ramenant l'intervention peu équitable des cours souveraines, ils cherchèrent à rendre durables ces tribunaux éphémères. Leurs désirs furent réalisés par la paix *de Monsieur*, en 1576, qui créa les Chambres de l'édit.

L'étude de M. C. de L., après une introduction de quelques pages dans laquelle l'auteur indique les services qu'eût pu rendre cette institution sous un gouvernement impartial, services qu'Henri IV en attendait, nous peint la situation du Languedoc vers 1560, l'animosité des partis, la haine ardente du Parlement de Toulouse pour les nouvelles doctrines, haine qui rendit d'autant plus opiniâtres les efforts des réformés pour obtenir une cour souveraine moins prévenue. Créée en 1576, la Chambre de l'édit dura jusqu'en 1679 ; la dernière des cours de son espèce, elle fut supprimée six ans seulement avant la révocation de l'édit de Nantes. Interrompus à chaque instant par le retour des hostilités, ses travaux n'en eurent pas moins à la longue une heureuse influence sur les populations. A Castres, notamment, où elle siégea 58 ans, elle amena une sorte de rapprochement entre les deux partis religieux et fit cesser momentanément la violente animosité qui partout ailleurs les divisait. Mais la mort de Henri IV, les troubles religieux qui signalèrent la régence de Marie de Médicis portèrent un coup fatal à son existence. Respectée par Richelieu, protégée

ouvertement par Mazarin, elle eut sous Louis XIV le même sort que l'édit de Nantes.

Écrit avec pureté, intéressant à lire, l'ouvrage de M. C. de L. nous fait connaître à fond l'histoire de cette cour; son récit, entremêlé d'extraits d'arrêts et de plaidoiries, est un tableau vivant des mœurs et de la société de l'époque; il nous fournit plus d'un fait nouveau pour l'histoire provinciale et montre tout ce que l'on peut encore tirer des archives judiciaires.

A. MOLINIER.

---

80. — **L'État de la France au 18 Brumaire** d'après les rapports des conseillers d'État chargés d'une enquête sur la situation de la République avec pièces inédites de la fin du Directoire, publiés pour la première fois et précédés d'une préface et d'une introduction, par Félix ROCQUAIN. Paris, Didier, 1874. lxxv-426 p. — Prix : 4 fr.

La publication dont je viens de transcrire le titre a une grande importance pour l'histoire du Consulat et du Directoire. Elle doit être regardée comme la base des études que comporte le récit fort difficile de cette période de nos annales. Jusqu'à présent et en général, elle n'a été examinée qu'à la surface, d'après certaines vues politiques, et sur préjugé, plutôt que pièces en main. La partie technique du sujet, les conditions d'existence propres aux populations rurales, l'organisme administratif, avaient été négligés, parce qu'on manquait de témoignages authentiques, ou qu'on hésitait à y recourir. La série d'enquêtes que M. Rocquain a rassemblées permettra de porter sur le 18 brumaire un jugement mieux motivé que celui qu'adopte depuis si longtemps la légende hostile ou amie.

En l'an IX, la France comptait 102 départements et 25 divisions militaires. Les rapports recueillis par M. R. s'appliquent à 12 divisions et 51 départements, dont 12 de nouvelle formation. Ils comprennent donc assez exactement la moitié du territoire[1]. Les conseillers d'État envoyés en mission par les consuls pour leur rendre compte de la situation, et dont M. R. a pu retrouver les mémoires, sont François de Nantes, Barbé-Marbois, Fourcroy, Lacuée, Najac, Duchâtel, Thibaudeau, Redon, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, Sainte-Suzanne. L'œuvre de ces délégués est très-inégale et proportionnelle à la valeur des aptitudes intellectuelles de chacun d'eux. Les conclusions qu'ils rapportent au Conseil sous forme de notes, de procès-verbaux ou d'observations portent, ainsi qu'on devait s'y attendre, la trace de préventions et de tendances personnelles. Mais tous sont d'accord sur les points principaux.

Les rapports de Najac, de Duchâtel, de Redon sont de qualité inférieure; celui de Sainte-Suzanne est insignifiant. Le travail de François, sagement pensé, est faible dans la forme, celui de Lacuée, mal écrit, négligé de composition, manque absolument de largeur dans les idées, celui de Thibaudeau est bon. Les mémoires de Barbé-Marbois et de Fourcroy sont remarquables et se distinguent

1. Notamment la Bretagne, la Normandie, la Picardie, l'Artois, la Belgique, l'Ile de France, le Poitou, la Vendée, la Provence, la Savoie, l'Auvergne, la Franche-Comté et la Suisse romande, l'Alsace.

de ceux de leurs collègues par une grande supériorité de style, d'observations et de vues.

Les points d'étude recommandés aux conseillers en mission portent sur l'état financier, administratif, militaire, industriel et communal des départements; sur la situation des établissements hospitaliers, des routes, des ports et des canaux; de l'instruction publique, des fonctionnaires, du clergé, des émigrés; sur l'Esprit Public.

Dans une substantielle introduction, M. R. a présenté, en s'appuyant sur de nombreuses citations, le résumé des réponses dont il nous donne le texte. J'y renvoie le lecteur. En deux mots j'indique seulement ici quel en est le sens.

Partout les finances présentent un aspect lamentable; partout les dépenses excèdent les recettes; la perception des impôts rencontre des difficultés insurmontables et se solde par des déficits : il y a souvent un arriéré de plusieurs années. La confection du cadastre donne lieu à des réclamations universelles. La comptabilité des receveurs est tenue irrégulièrement, ou avec la plus grande négligence. Les caisses sont violées au moyen de réquisitions illégales ou de fraudes auxquelles les comptables participent par peur ou par complaisance, sinon par intérêt. La solde des soldats ou marins, surtout celle des pensionnaires, est toujours en retard de plusieurs mois, quelquefois de plusieurs années; conséquences : misère et pillage. L'industrie et le commerce sont à peu près nuls, ou réduits au tiers, au quart de ce qu'ils étaient en 1789. Les routes sont des fondrières; leur entretien exigerait des sommes dix ou quinze fois plus fortes que celles qu'on y consacre à grand' peine. Faute d'argent, les jetées, les digues, les ports tombent en ruines; les constructions du domaine, abandonnées aux intempéries, exigeraient des réparations immédiates; il y a économie à s'en défaire, même à un prix fort inférieur à leur valeur. Privés des ressources dont ils jouissaient avant la Révolution, les hôpitaux sont dans un état de dénuement indescriptible; ils sont littéralement écrasés de besoins, et succombent sous le poids de leurs dettes. Les enfants trouvés périssent dans la proportion de 95 0/0. L'instruction publique n'existe pas; dans les campagnes, les familles préfèrent aux écoles officielles, qui manquent d'ailleurs de tout, les établissements libres, particulièrement ceux où on donne l'éducation religieuse. Dans les villes, les écoles centrales remplacent imparfaitement les colléges, l'enseignement y est insuffisant. Les professeurs n'obtiennent quelques succès que dans les sciences. Les fonctionnaires ont généralement du zèle; mais leur esprit se ressent des régimes antérieurs. La calomnie et la délation sont passées dans leurs habitudes; ils ont peu de lumières. Ils sont mal rétribués, surtout les magistrats. La plupart des juges de paix n'ont pas été payés depuis plusieurs années. Il y a des tribunaux où les juges apportent eux-mêmes leurs siéges à l'audience, faute de mobilier; d'autres qui sont fermés, personne ne voulant plus accepter de pareilles fonctions. Le clergé constitutionnel se tient bien; mais il est sans influence; les prêtres insermentés ne sont pas hostiles à l'administration et conseillent la paix. Mais ils n'admettent pas la Révolution et la regardent comme non avenue. Il y en a parmi eux d'insoumis, qui exercent leur ministère en cachette, prêchent la révolte

et sont dangereux. Tous continuent à consigner dans des livres *ad hoc* les naissances, les décès et les mariages. Les registres de l'état civil sont d'ailleurs, dans la plupart des municipalités, tenus d'une façon déplorable; et il y a là pour l'avenir des familles une source d'inquiétude et de confusion qu'il importe de détruire. Les émigrés rayés se conduisent sagement; il en est à peu près de même de ceux qui sont en instance de radiation. Mais ceux qui sont rentrés sans autorisation et qui se cachent dans les grandes villes, principalement à Paris, manifestent le caractère et les passions d'une secte de factieux; leurs actes et leurs démarches sont identiques à ceux des prêtres insermentés fanatiques.

L'esprit public enfin n'est ni hostile ni ami; il est indifférent, ou pour mieux dire, il n'existe pas. S'il se révèle, c'est par des côtés négatifs. Ce qui domine, c'est, pour les acquéreurs des biens nationaux, la crainte du retour d'un régime qui ne reconnaîtrait pas leurs titres de propriété; pour la foule, la peur de la situation anarchique qui naîtrait de la disparition du gouvernement consulaire.

Tel est, autant que j'ai pu le resserrer sans le défigurer, le tableau de la situation de la France en l'an IX, s'il est permis du moins de s'en rapporter à l'enquête dressée par les conseillers d'État en mission. A cet égard, M. R. a été saisi d'un scrupule; il s'est demandé si la complaisance n'était pas entrée, pour une part, dans un exposé dont les couleurs sont à ce point défavorables au Directoire. Il a donc compulsé les documents contemporains de ce gouvernement qui fournissaient les moyens de contrôler les assertions des administrateurs du consulat. Il en donne à titre de spécimen une vingtaine répartis sous quatre chefs : police, finances, instruction, hôpitaux, qui forment en effet les quatre principaux objets des observations précédentes. Ces pièces, toutes authentiques, officielles, émanent en général d'autorités constituées; les conclusions historiques qui s'en dégagent sont identiques à celles que je viens d'énumérer.

On ne peut que remercier M. R. d'un excès de critique qui nous vaut l'annexe dont il a enrichi son recueil. Toutefois, j'estime superflue la précaution à laquelle il a eu recours, et cela pour deux raisons, la première c'est que le travail commandé aux conseillers d'Etat était essentiellement administratif, confidentiel, destiné à des délibérations sérieuses, fort étranger aux besoins que satisfait le bruit de la publicité; la seconde, qui confirme la première, c'est que ce travail avait un objet pratique et non spéculatif qui devait se traduire par des propositions générales ou particulières, des demandes d'argent, de mesures administratives, des indications d'où devaient résulter des destitutions, des avancements, des secours, des réprimandes, etc., etc. Il n'est pas admissible, pour quiconque a lu les rapports, que leurs auteurs aient eu un instant la volonté de tromper le gouvernement, même en le flattant; leur sincérité n'est pas douteuse.

Je n'ai guère que des éloges à donner à M. R.; ses observations[1] sont justes

1. Il y a cependant de lui une opinion historique que je ne puis laisser passer. Acceptant la vieille légende des vertus et de la « simplicité enthousiaste » (p. lxv-lxvj) des premières troupes levées par la Révolution, il s'écrie qu'à la « fin du Directoire la France » pouvait encore avoir des armées, mais que ce n'étaient plus des armées *républicaines*. » Tout cela est chimérique : il y a des armées disciplinées et instruites, il y en a d'igno-

et impartiales. Toutefois je tiens à lui adresser quelques reproches, qui peuvent, dans l'avenir, lui être utiles.

Son introduction est exacte; c'est une bonne analyse. Elle manque parfois de précision; les conclusions en sont flottantes et indécises. Je comprends qu'il l'ait écrite avant que les documents aient été imprimés; mais, depuis, il devait renverser l'ordre des opérations, et fournir par des renvois au bas des pages le moyen de contrôler ses indications. Ce travail, le lecteur studieux est obligé de le faire à chaque instant, ou bien il faut qu'il néglige l'introduction et qu'il recommence une analyse pour son propre compte. L'introduction elle-même eût été d'un usage plus commode, si elle avait été divisée en morceaux saillants. Enfin les conclusions qui sont nécessairement des conclusions politiques manquent de vigueur et de netteté. L'*enquête* est une justification claire, formelle et, jusqu'à nouvelle information, irréfutable du 18 brumaire. Voilà ce qui ressort de la publication de M. R. Selon moi, il devait le dire, ou si l'aveu lui est désagréable, laisser à d'autres le soin d'éditer les documents qu'il met sous nos yeux.

A l'endroit de la méthode, l'auteur a eu aussi certains torts que je dois lui signaler.

Il est un principe qui domine toute publication de pièces inédites: cette publication doit être intégrale. En effet, il est impossible de déterminer ce qui a ou ce qui n'a pas d'intérêt, l'appréciation variant selon les points de vue. D'autre part, il y a, dans le choix délibéré, dans la certitude d'omissions volontaires, quelque chose qui inquiète l'esprit et qui l'oblige à se demander ce que représentent les lacunes. Systématiquement, M. R. a fait des retranchements (p. 20, 70, 129, 212, 230, 241, 266, 308, 313, 325, 367, 377). Les raisons qu'il en donne sont ou que les documents omis concernent les personnes, ou qu'ils sont inutiles et trop longs. Mais quels sont les fonctionnaires (même sans notoriété) qui après 80 ans n'appartiennent pas à l'histoire? Dans l'espèce, les pièces de ce genre retranchées avaient leur valeur, puisqu'elles démontrent la sincérité des Rapports. Quant à « l'ennui » que peut engendrer la lecture de certains morceaux, c'est là un argument tout à fait hors de place. Il n'y a pas de doute que l'œuvre de M. R. ennuierait profondément les gens du monde; mais il peut être assuré qu'elle ne passera pas entre leurs mains. Écrivant pour des hommes d'étude, il devait donner à son travail un caractère purement scientifique.

Enfin le complément naturel du livre de M. R. était une bonne table analytique. Dans l'état où il l'a laissé, l'usage en est souverainement incommode; pour s'en servir avec fruit on est obligé de prendre des notes avec renvois, et de les conserver, pour y recourir au besoin : c'est là un soin qu'un éditeur doit épargner à ses lecteurs.

H. Lot.

---

rantes et d'indisciplinées; il n'y en a pas de républicaines ou de royalistes (si ce n'est au point de vue des dénominations que crée la guerre civile). En fait, nos soldats en 1793-1795 étaient aussi pillards et dédaigneux « du droit » qu'en 1799; ils n'avaient aucunes des qualités militaires qu'ils eurent, au contraire, après cinq ans de service.

81. — *Nouvelle collection Jannet*. — **Lettres persanes** par MONTESQUIEU avec préface, notes et variantes, index philosophique, historique, littéraire par André LEFÈVRE. Paris, Alph. Lemerre, 1873. 2 vol. petit in-12 de xvj-210-222 p. — Prix de chaque vol.: 2 fr. 50.

Signalons d'abord les qualités de l'édition des *Lettres persanes* donnée par M. A. Lefèvre. Le tour des réserves et des reproches viendra tout à l'heure.

Le texte a été établi, principalement d'après la première (1721) et la dernière (1754) des éditions publiées du vivant de l'auteur, avec un soin qui ne laisse rien à désirer; les variantes ont pour la première fois été toutes réunies à la fin de chacun des élégants petits volumes qui semblent prêter encore plus d'attrait aux légères et spirituelles pages de Montesquieu; un *index* des plus commodes et des plus exacts, comprenant près de mille articles, permet au lecteur de retrouver instantanément tout ce qu'il voudrait chercher dans ces 171 lettres où tous les sujets possibles ont tour à tour été effleurés; enfin, une bibliographie, plus complète que celles de Brunet, de Quérard et même que celle d'un aussi zélé et aussi habile spécialiste que M. Louis Vian [1], nous fait connaître toutes les éditions des *Lettres persanes* qui ont paru de 1721 à 1823 [2]. Il a fallu beaucoup de temps, beaucoup de peine, pour exécuter si bien ces arides et minutieux travaux, et l'on doit savoir gré à M. L. de n'avoir rien négligé pour être, en tout cela, un irréprochable éditeur.

Ce qu'il ne faut pas moins louer que les patients efforts de M. L., c'est son extrême sagacité. Diverses questions difficiles se présentaient à lui : presque toujours il a eu le mérite de les résoudre de la façon la plus satisfaisante. En voici un exemple : On a raconté que Montesquieu, repoussé de l'Académie française par le cardinal de Fleury, qu'avaient scandalisé certains passages des *Lettres persanes*, fit faire en peu de jours, *ad usum adversarii*, une édition *expurgata*, qui, mise sous les yeux du premier ministre, leva tous ses scrupules. M. Vian, dans une curieuse étude [3], a très-spécieusement cherché à prouver que le futur auteur de l'*Esprit des Lois* avait, quoi qu'en aient dit Auger, Sainte-Beuve et d'autres critiques, bel et bien employé cette piquante ruse de guerre. M. L.,

1. M. L. n'a pas jugé à propos d'indiquer les éditions qui ont paru de 1825 à nos jours : il se contente de déclarer que ce sont purement et simplement des réimpressions tantôt de 1754, tantôt de 1758. J'objecterai que, pour une au moins de ces éditions, celle qui a été donnée dans les *Œuvres complètes* (Paris, L. de Bure, 1834, gr. in-8° compacte à 2 colonnes), les lettres ont été collationnées sur les textes publiés du vivant de l'auteur. Mon observation n'étonnera aucun de ceux qui savent que ce fut un consciencieux érudit, M. J. Ravenel, alors sous-bibliothécaire de la ville de Paris, qui fut chargé de préparer l'édition de 1834, dans laquelle disparurent de nombreuses erreurs qui avaient été fidèlement conservées par les précédents éditeurs, notamment par M. Parrelle (Paris, Lefèvre, 1826, 8 vol. in-8°). L'édition des *Lettres persanes* si splendidement imprimée par Jouaust en 1869, et qui a été revue par M. L. Lacour, ne doit-elle pas échapper aussi à la condamnation en bloc prononcée par M. L.?

2. *Montesquieu. Bibliographie de ses œuvres*. Paris, Durand, 1872 (brochure in-8°). M. Louis Vian s'occupe, depuis plus de dix ans, à réunir les matériaux d'une édition définitive de Montesquieu.

3. *Montesquieu, sa réception à l'Académie française, et la deuxième édition des Lettres persanes*. (Paris, Didier, brochure gr. in-12 de 24 p.) M. L. assure (p. v) que cette brochure est sans date. Je puis dire qu'elle a été publiée en 1869 : elle a paru d'abord dans la *Revue d'Aquitaine* de mai 1869 (p. 439-452).

parlant de la thèse soutenue par son devancier, s'exprime ainsi (p. viij et ix) : « Voilà, certes, des remarques intéressantes, des arguments bien présentés, des » déductions correctes. Et cependant nous ne sommes pas convaincu. C'est qu'à » cette *seconde* édition, dont M. Vian croyait il y a peu d'années posséder le » seul exemplaire connu, qui manque à la Bibliothèque nationale, mais que nous » avons compulsée et collationnée à l'Arsenal[1] (19630 B.), il manque beaucoup » pour répondre au signalement donné par Voltaire. On n'en a pas *retranché*, on » n'y a pas *adouci tout ce qui pouvoit être condamné par un cardinal ou par un* » *ministre*. A ce point qu'en 1751, vingt ans après la date officielle, vraie ou » fausse, c'est d'après le texte expurgé, en citant les numéros nouveaux, que » M. G. (l'abbé Gauttier) rédigeait un violent factum : *Les lettres persanes con-* » *vaincues d'impiété* (MDCCLI, 103 p. Arsenal 19032, D, B, L). Si le lecteur » veut bien se reporter aux *Notes et variantes* du présent tome, il jugera comme » nous que les suppressions et remaniements, tous regrettables au point de vue » littéraire, sont à peu près insignifiants sous le rapport philosophique et reli- » gieux..... Est-ce à dire que l'édition subreptice doive être attribuée à un » caprice d'éditeur ? Nullement, puisque les additions en ont été conservées par » l'auteur dans son Supplément. Qu'elle n'ait joué aucun rôle dans l'élection à » l'Académie ? Il est probable que si, mais dans une certaine mesure que Voltaire » n'indique pas suffisamment et que M. Vian exagère. Nous sommes porté à » croire que la seconde édition est antidatée, le *Journal littéraire* semble le » prouver ; que Montesquieu, pour appuyer ses explications et son apologie » (résumées dans les *Réflexions sur les lettres P.*), a pu tirer de sa poche deux ou » trois éditions de 1721 y compris le tome Ier de la fameuse seconde et, se » plaignant des contrefacteurs, signaler rapidement quelques numéros intervertis, » quelques mots absents, quelques passages remaniés. Il a montré le livre, mais » ne l'a point laissé. Fleury, d'ailleurs, n'avait pas le temps de lire ; et, pour ne » contrarier ni des personnages influents ni un candidat bien né, bien posé, » contre lequel il n'avait aucun grief sérieux, il s'est hâté de reconnaître un acte » de déférence par un acquiescement de bon goût. — Cette conclusion concilie » toutes les hypothèses probables et vraisemblables et rend justice, ce nous » semble, à la perspicacité de M. Vian. »

Je regrette que M. L. ait mis en tête de sa *Préface* quelques phrases qui paraîtront malsonnantes à tous les gens de goût. Pour ne juger ces phrases que litté-

---

1. *Lettres persanes. Seconde édition, revue, corrigée, diminuée et augmentée par l'auteur.* 2 vol. petit in-12. Cologne, chez Pierre Marteau. M. L. a relevé (toujours à l'Arsenal, 20911 B.) une note manuscrite au verso du feuillet de garde d'un des volumes de l'édition de 1758 (Amsterdam et Leipzig, 3 vol. in-4°), note ainsi conçue : « Deux personnes ont » travaillé avec M. le président Montesquieu aux *Lettres persanes* : M. Bel, conseiller au » Parlement de Bordeaux, qui a fourni les articles badins, et M. Barbaud, président, qui » a écrit les réfléxions morales. » M. L. ajoute avec raison qu'il semble qu'on soit fondé à restreindre leur part de collaboration à un échange d'idées, le style de Montesquieu étant partout le même. Notons, en passant, que M. *Barbot* (et non Barbaud) était président à la cour des Aides de Guyenne, et non au Parlement, et que, s'il légua quelques livres à la ville de Bordeaux, ce fut J. J. Bel qui légua à la même ville « sa maison et sa » bibliothèque. » M. L. pourra consulter sur ces petits points une *Notice* de M. L. de Lamothe, dans les *Actes* de l'Académie de Bordeaux (1848) et l'*Histoire de la Bibliothèque de la ville de Bordeaux* par M. Gergerès (1864).

rairement, je demande s'il est permis d'écrire (p. j) que Louis XIV était « écrasé » sous le joug du Père Lachaise et de la Maintenon, la funeste cagote. » Je demande s'il est permis surtout d'écrire (*Ibid.*) qu'à la mort du prince qui a donné son nom à un des plus grands siècles de l'histoire, « le poids qui oppres- » sait les poitrines s'en était allé à Saint-Denis en pourriture royale. » Quelque opinion que l'on ait de Louis XIV et de Mme de Maintenon, on n'a pas le droit de les injurier, soit par de triviales apostrophes, soit par de prétentieuses métaphores.

M. L., dans toute sa *Préface*, transforme le châtelain de la Brède en un parfait révolutionnaire. Il attribue beaucoup trop d'importance, en politique, comme en philosophie, à des boutades de jeunesse. Les *Lettres persanes* sont surtout un jeu d'esprit. Le baron de Montesquieu a mêlé, d'un bout à l'autre de sa fine satire, les paradoxes aux vérités. En déclarant à certains abus, à certains préjugés, une inexorable guerre..... à coups d'épingles, le président au Parlement de Bordeaux n'entendait pas, comme l'a cru M. Michelet, aveuglément suivi par M. L., *décapiter le passé*. On n'a qu'à lire ses autres écrits, sa correspondance, son testament surtout, pour voir combien ce prétendu républicain était foncièrement *conservateur*. Il me semble que Montesquieu, s'il pouvait lire les pages où M. L. développe sa bizarre opinion, répéterait, avec le sourire railleur qui caractérisait sa physionomie, le joli mot — est-il bien authentique? — lancé par Socrate contre *Le Lysis* de Platon : « Dieux! que de choses ce jeune homme me prête! [1] »

T. DE L.

---

82. — **Essais de critique et d'histoire,** par H. TAINE. Troisième édition. Paris, Hachette. 1874. In-12, xxxij-460 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cette nouvelle édition des premiers *Essais* du célèbre écrivain porte le simple avertissement suivant : « Plusieurs morceaux ont été remplacés dans cette édi- » tion par d'autres qui ont paru moins faibles. » Ont été supprimés les articles sur *le Rouge et le Noir* de Stendhal et sur Camille Selden; ont été ajoutés les suivants : *Le voyage en Espagne de Mme d'Aulnoy* (1679); *les Beaux-Arts en France*; *Sainte-Odile et Iphigénie en Tauride*; l'*Opinion en Allemagne et les Conditions de la paix* (écrit pendant la guerre), et la notice sur Mérimée qu'on a lue en tête des *Lettres à une Inconnue*. Parmi ces nouveaux articles, le plus intéressant est l'étude sur l'Espagne à la fin du XVIIe siècle; on y trouvera au plus haut degré les facultés d'observation et le talent de style qui appartiennent à l'auteur. L'article sur *Iphigénie* est un morceau de premier ordre : on n'a jamais mieux compris et exprimé la beauté incomparable de ce chef-d'œuvre, qui n'a pas en général, dans les œuvres de Gœthe, le rang auquel il a droit; M. Taine en fait admirablement ressortir la perfection esthétique et la haute portée historique et morale. Les articles anciens sont connus; plusieurs d'entre eux, notamment ceux sur Mme de La Fayette, sur Michelet, et surtout sur le duc de Saint-Simon, comptent dans ce que l'auteur a fait de meilleur et ont largement contribué à sa réputation.

ϕ.

---

1. Diogène de Laerte, livre III, ch. I.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 8 *mai* 1874.

Le ministre de l'instruction publique demande par une lettre que l'académie présente deux candidats à la chaire de langue et littérature chinoise vacante au Collége de France. L'académie fixe à la prochaine séance (15 mai) la discussion des titres des candidats, et, s'il y a lieu, les présentations. — L'académie décide qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre ordinaire vacante par la mort de M. Beulé. La discussion des titres des candidats est fixée au 22 mai.

M. Miller annonce l'envoi qui vient d'être fait par M. Daninos de plusieurs estampages d'inscriptions grecques d'Égypte. L'une de ces inscriptions provient du Caire, elle est longue et intéressante. Les autres proviennent de l'ancienne Antinoé : elles ne contiennent que des noms propres, mais quelques uns de ces noms présentent de l'intérêt pour l'onomastique. M. Miller signale par exemple celui de ΦΙΛΑΝΤΙΝΟΟΣ, probablement inspiré par un esprit de flatterie pour Hadrien, et qui doit être rapproché du nom même de la ville d'Antinoé.

M. Ravaisson présente à l'académie :

1° la photographie d'une statue de Vénus trouvée à Pompéi, qui est actuellement au musée de Naples, et qui est curieuse en ce qu'elle est entièrement peinte. La peinture qui la couvre remonte certainement à l'antiquité, quoiqu'on ne puisse préciser à quelle époque elle a été appliquée. Les cheveux sont jaunes, les yeux noirs (peut-être avaient-ils été peints en bleu et ont-ils été noircis par le temps), le peplus qui couvre la déesse est jaune à l'extérieur et vert à l'intérieur, le corps enfin est d'une teinte de chair;

2° des photographies et un dessin d'un groupe en marbre inédit, de la collection du prince Borghèse, qui représente Vénus et Mars, et à côté d'eux un amour : l'attitude et le costume de la Vénus sont les mêmes que ceux de la Vénus de Milo. M. Ravaisson annonce en outre la prochaine publication d'une série de documents inédits relatifs à la Vénus de Milo, qui contrediront des assertions hasardées émises récemment dans les journaux.

M. Georges Perrot termine sa lecture *sur quelques inscriptions inédites des cités de la mer Noire.* Celles dont il entretient aujourd'hui l'académie proviennent de la ville de Tomis, où fut exilé Ovide, et qui prit plus tard le nom de Constantia, aujourd'hui Kustendjé. Après avoir expliqué les deux principales, qui formaient les légendes inscrites sur les piédestaux de deux statues élevées à l'agoranome Africanus Quietus et à sa femme la prêtresse Sossia Africana, M. Perrot donne quelques détails sur ce qu'on peut savoir de Tomis et des cités grecques voisines de la Mésie, principalement par les textes épigraphiques publiés par MM. Komanoudis et Desjardins. Des passages de Strabon et d'Ovide faisaient déjà supposer que Tomis avait dû être à l'origine une colonie ionienne; ce fait est confirmé par une inscription de Tomis publiée par M. Desjardins, qui mentionne la tribu ionienne des Ἀργαδεῖς. Tomis et 4 villes grecques voisines for-

mèrent une confédération, dont le congrès était appelé τὸ κοινὸν τῆς πενταπόλεως. Plus tard, sous la domination romaine, on trouve encore dans le même pays une confédération des villes grecques de cette province, τὸ κοινὸν τῶν Ἑλλήνων, qui paraît être la continuation de la confédération primitivement formée par les 5 villes. Parmi ces villes, Tomis, d'abord primée par Odessos, prit la prépondérance sous l'empire et fut la capitale de la confédération : aussi est-elle qualifiée de métropole. Cette ville avait une population nombreuse. Il s'y trouvait des corporations de magistrats qui nous ont laissé des inscriptions. Deux de ces magistrats étaient à la fois citoyens de Tomis et d'une ville appelée Φλαβία νέα πόλις, que M. Perrot propose d'identifier avec la ville connue sous le nom latin de *Novae*. Tomis sous l'empire romain ne devint jamais une colonie ni un municipe, elle conserva son organisation propre et resta toute grecque, comme le prouvent les titres de magistratures et de dignités qui se trouvent dans les inscriptions, et sur lesquelles M. Perrot présente diverses observations. L'organisation de la confédération mésique offre avec celles des confédérations analogues de la Bithynie et du Pont des ressemblances frappantes, qui montrent qu'il y avait de fréquentes relations entre ces provinces, plutôt réunies que séparées par la mer. M. Perrot termine en développant les avantages qui résultèrent pour ces provinces de leur organisation locale et autonome, respectée par les Romains.

Sont offerts à l'Académie : Le Bas et Waddington, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*, un fascicule; *L'Islamisme d'après le Coran*, par M. Garcin de Tassy, 3e éd.; *Études sur l'éloquence attique*, par M. Jules Girard; *Annibal en Gaule*, par M. Maissiat (présenté par M. Wallon); *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, publié par M. Hautcœur, 2e vol. — M. Brunet de Presle offre de la part de l'auteur un traité de droit constitutionnel, en grec, par M. Saripolos (2e éd., 1er vol.). M. L. Renier présente de la part de M. E. Desjardins un vol. in-fo, *Monuments épigraphiques du musée national hongrois* (Pest 1873) publié par ordre du gouvernement hongrois et par les soins de M. Desjardins. C'est, dit M. Renier, le plus beau recueil d'inscriptions latines publié par un français jusqu'à ce jour. M. Paulin Paris présente de la part de l'éditeur le 1er vol. d'un ouvrage inédit de François d'Hozier, publié par M. Louis Paris sous ce titre, *L'impôt du sang*, d'après une copie qu'il avait faite avant la guerre du ms. unique, qui était à la Bibliothèque du Louvre et qui a été brûlé. Ce livre donne l'indication des principaux officiers français, nobles ou roturiers, morts sur les champs de bataille.

Julien HAVET.

ERRATA.

No 10, p. 152, note, au lieu de *Irlande*, lisez *Islande*.
No 17, p. 271, l. 13, au lieu de *Sorel*, lisez *Oresme*.
No 18, p. 276, note, au lieu de *la Bibl.*, lisez *les Bibl.*

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — 23 Mai — 1874

83. — **Miscellaneous Essays** by H. T. Colebrooke. A new edition, with notes by E. B. Cowell. 2 vol. London, Trübner et C°. 1873. In-8°, x-543-519 p. — Prix : 35 fr.

Une nouvelle édition ou même une simple réimpression des Essais de Colebrooke était depuis longtemps un des desiderata de la philologie sanscrite. L'édition de 1837 publiée par Rosen est depuis bien des années à peu près introuvable. La traduction française des « Essais sur la Philosophie » par Pauthier (Paris, 1833) ainsi que la réimpression des « Essays on the Religion and » Philosophy of the Hindus » (Williams et Norgate, 1858), devenues rares à leur tour, ne sont que des reproductions partielles et laissent de côté plusieurs travaux importants du grand indianiste : ceux précisément pour lesquels il a trouvé le moins de successeurs et de rivaux. D'autre part, ces écrits sont encore ce qu'ils ont été dès le premier jour, des modèles, et, bien que la substance en ait passé depuis dans un grand nombre d'ouvrages, ils sont restés un livre de recherches et une introduction indispensable à l'étude du passé de l'Inde.

L'idée première de cette nouvelle édition remonte à plusieurs années et est due à M. Fitz-Edward Hall. La publication, telle qu'il l'avait conçue, devait comprendre, outre la biographie de l'auteur, un système de notes également complet pour toutes les parties de l'ouvrage, M. Whitney se chargeant d'annoter les Essais sur les Védas, sur l'astronomie et sur l'algèbre, et M. Hall se réservant de faire le même travail pour le reste du recueil. Ce projet fut abandonné : il n'en est resté qu'un volume d'introduction, l'excellente « Vie de Colebrooke » par son fils » dont il a été rendu compte dans la Revue[1], et les notes déjà rédigées de M. Whitney pour l'Essai sur les Védas, lesquelles ont pu être introduites à leur place dans la présente édition. Pour le reste le plan de M. Hall a dû subir quelques réductions. Le nouvel éditeur, M. Cowell, ne s'est pas proposé de « donner le relevé complet de tout ce qu'on sait sur chacun des sujets suc- » cessivement traités dans le recueil, mais seulement de rectifier les erreurs, de » noter les points pour lesquels on a recueilli des faits nouveaux, d'indiquer les » ouvrages où le lecteur trouvera de plus amples informations, en un mot de » corriger et d'ajouter ce qui semblait nécessaire pour que le livre répondît au

1. Voir *Revue critique* du 12 juillet 1873.

» but de l'auteur. » Pour ceux qui savent quel soin M. Cowell met à tous ses travaux, il est inutile d'ajouter que cette promesse il l'a tenue et au-delà. Ses notes abondantes et substantielles sont tout à fait dignes de l'œuvre de Colebrooke, et pour plusieurs Essais, pour ceux notamment qui traitent de la philosophie et de la grammaire, elles constituent un véritable commentaire perpétuel. Outre ses notes, il a ajouté au recueil original la traduction de deux chapitres du *Sarvadarçanasangraha* de Mâdhava relatifs aux doctrines des Jainas et des Cârvâkas, les préfaces mises par Colebrooke en tête de son « Digeste » et de ses « Deux traités sur le droit de succession, » les Essais du même auteur « sur les » Cours de Justice » et « sur les poids et mesures de l'Inde, » sa réplique aux attaques de Bentley et sa traduction de la *Sânkhyakârikâ*, ainsi qu'une note très-intéressante de M. Childers « sur les Douze *nidânas* des Bouddhistes. » L'ensemble constitue ainsi une véritable édition critique de toutes les monographies historiques du fondateur de l'archéologie indienne.

Pour des écrits dont quelques-uns remontent à 80 années, c'était une épreuve redoutable que ce contrôle minutieux de la science actuelle et, parmi les œuvres de la même époque, bien peu y eussent résisté. Celles de Colebrooke en sont sorties intactes. Les quelques erreurs que MM. Cowell et Whitney ont eu à relever disparaissent pour ainsi dire au milieu de la masse d'informations contenues dans ces deux volumes. Leur tâche a été principalement d'ajouter, de combler les vides, d'enregistrer ce qui a été découvert depuis dans ces terres inconnues dont Colebrooke a le premier levé la carte avec une précision dans l'ensemble et une sûreté de méthode dont l'histoire des lettres n'offre que peu d'exemples. Il y a été aidé sans doute par la collaboration des Pandits et par la classification systématique de la littérature sanscrite; mais les mésaventures arrivées à plusieurs de ses contemporains les plus illustres, montrent combien, sous ces facilités apparentes, il se cachait de piéges. A force de prudence, Colebrooke a su les éviter. Du premier coup et avec une sûreté qui étonne, on le voit s'orienter à travers cette chronologie menteuse et cette vaste littérature dont les couches successives prétendaient presque toutes à une égale antiquité. Quand on songe combien peu on avait alors l'expérience d'une enquête pareille, avec quelle fougue et quelles espérances on abordait le vieil Orient, et à combien de théories donnèrent lieu en Europe les premiers travaux de la Société de Calcutta et les propres écrits de Colebrooke, on admire davantage encore le jugement calme et droit avec lequel il procéda à l'inventaire de ce passé inconnu, sans se laisser éblouir par sa richesse confuse, ni entraîner à des nouveautés aventureuses, bien que, à en juger d'après certains indices épars dans sa correspondance, elles ne fussent pas tout à fait sans charme pour lui. Il n'y a chez lui que très-peu de ces erreurs systématiques qui consistent moins à se tromper sur les faits eux-mêmes qu'à les considérer sous un faux jour et à se méprendre sur leur valeur et sur leur véritable signification.

Il s'en trouve pourtant. C'est ainsi, comme le lui reproche avec raison M. Whitney, que, dans son Essai sur les Védas, il a méconnu l'importance capitale des vieux hymnes au profit de la littérature secondaire qui les entoure.

Ce n'est pas qu'il se soit mépris sur l'âge respectif de ces monuments; mais pour les parties les plus anciennes des Védas, il était à la merci des commentateurs et il devait sentir qu'à chaque pas le sol se dérobait sous lui. Il n'avait à sa disposition aucun des instruments d'analyse créés depuis par la grammaire historique et comparative (1805), et, d'autre part, il pouvait à peine soupçonner quel parti tirerait un jour de ces textes l'investigation scientifique des mythes et des religions. D'ailleurs et indépendamment de ces motifs de réserve, il faut avouer que Colebrooke eût été bien peu de son époque si, à la nudité et à la simplicité enfantine des vieux textes, il n'avait pas préféré la *sapientia recondita* des Upanishads. Il ne lui fut point donné d'être initiateur sur ce terrain. La manière dont William Jones avait essayé d'expliquer quelques figures du panthéon indien devait plutôt lui inspirer de la méfiance, et, encore vingt ans plus tard, ce qu'il dit de la grammaire générale (bien qu'à l'occcasion il en fit lui-même de la bonne, voir t. II, p. 22) et de la mythologie montre que sa position n'avait pas varié à l'égard de ces deux sciences, et qu'il n'a point entrevu le prochain avenir qui leur était réservé.

Un autre point du même Essai que M. Whitney a dû examiner avec une certaine étendue est la célèbre date du XIVe siècle avant J.-C. déduite, pour l'arrangement des Védas et de leur calendrier, des positions que le *Jyotisha* assigne aux points solsticiaux « au commencement de *Çravishthâ* et au milieu d'*Açleshâ*. » Dans une note qui me paraît être le résumé le plus complet et surtout le plus lucide de cette question, si simple en apparence et en réalité si complexe, il fait parfaitement saisir les diverses causes d'incertitude qui enlèvent à ce témoignage à peu près toute valeur chronologique. Ces causes, qui, selon l'évaluation de M. Whitney, impliqueraient une erreur possible d'au moins un millier d'années, portent sur deux points principaux : 1° sur l'observation même du fait, dont rien ne nous garantit la justesse, et que nous avons, au contraire, de fortes raisons de croire très-inexacte; 2° sur la formule sous laquelle elle nous a été transmise, et que nous sommes embarrassés d'interpréter avec tant soit peu de précision. Nous ignorons en effet quel a été au juste, à l'époque du *Jyotisha*, le point d'origine des divisions du ciel auxquelles il réfère et même, pour les temps plus anciens, quelle en a été la vraie nature. Il est évident que dans ces conditions on ne saurait conclure de ces données rien qui ressemble à une date, et Colebrooke a certainement eu tort de ne pas tenir compte de ces deux sources d'erreurs. Il faudrait cependant ne les exagérer ni l'une ni l'autre. Pour la première, en effet, on remarquera que la difficulté toujours très-grande de déterminer dans le ciel les points solsticiaux et équinoxiaux se trouvait diminuée ici pour 3 du moins de ces points par le fait que les naxatras auxquels il s'agissait de les rapporter contiennent des étoiles très-brillantes et peu éloignées de l'écliptique. Quant à la seconde, nous pouvons admettre que les places assignées à ces points ont été observées séparément et non simplement déduites de l'une d'entre elles, et qu'ainsi elles se contrôlent dans une certaine mesure : qu'ayant, par exemple, à chercher l'équinoxe vernal aux environs des Pleïades et le solstice d'été quelque part à la longitude de la tête de l'Hydre, nous sommes ramenés naturellement pour l'un vers les dernières étoiles du Bélier et pour l'autre vers les pre-

mières du Lion. De plus, quelle qu'ait été à l'origine la nature des naxatras, qu'il faille y voir de simples constellations ou des divisions angulaires du ciel plus ou moins régulièrement délimitées, la manière même dont l'étoile du naxatra assigné ici au solstice d'été, *Açleshâ*, et celle de son voisin *Pushya* se suivent dans l'intervalle d'environ 36° qui sépare Pollux de Régulus nous oblige de reporter d'une bonne distance vers cette dernière étoile, aux confins du Cancer et du Lion, le point que le *Jyotisha* désigne comme « le milieu d'Açleshâ. » Dans ces conditions les 1000 années de M. Whitney, qui répondraient à une différence en longitude de près de 14°, peuvent paraître une évaluation un peu forte.

Ce ne sont pas, je l'avoue, les considérations purement astronomiques qui me paraissent l'objection la plus forte contre l'usage fait par Colebrooke de la donnée du *Jyotisha*. Ces sortes de déterminations ont, plus que d'autres, le privilége de longtemps survivre à l'époque où elles étaient vraies. Il en est ainsi chez nous dans l'usage populaire et poétique, où le Bélier ouvre encore l'année céleste, et à plus forte raison en a-t-il été ainsi dans l'Inde. Un témoignage semblable, quelque exact qu'on le suppose, ne saurait donc d'aucune façon fournir une date : on ne pourrait lui demander tout au plus qu'une limite supérieure au-delà de laquelle ne saurait remonter un ouvrage qui le contient ou le suppose. Or la détermination d'une limite pareille pour les passages des Védas qui sont en conformité avec la donnée du *Jyotisha*, et d'où cette donnée a vraisemblablement été déduite, n'aurait plus pour nous le moindre intérêt. Mais il importe de remarquer qu'il n'en était pas de même pour Colebrooke. Il se trouvait, lui, en présence de la tradition qui fait remonter l'arrangement des Védas par Vyâsa au commencement du Kaliyuga, c'est-à-dire à plus de 3000 ans avant notre ère. Contre cette assertion, la donnée du *Jyotisha* était parfaitement valable. Or c'est contre elle précisément qu'il s'en est servi d'abord, dans un passage antérieur (t. II, p. 215) à celui qui a provoqué la note de M. Whitney et dans lequel, à propos de la concordance des saisons et des mois lunaires donnée par la *Taittirîya-Samhitâ* (IV, 4, 11, 1), il reprit une première fois pour son compte les calculs fondés par Davis sur la position des points solsticiaux. M. Whitney, qui a eu soin de rappeler les réserves plusieurs fois exprimées par Colebrooke lui-même sur le peu de valeur des observations indiennes (cf. t. I, p. 215 ; t. II, p. 372), aurait dû mentionner cette circonstance qui ne rend pas, il est vrai, la conclusion de Colebrooke plus correcte, mais qui l'explique en la replaçant sous son vrai jour.

Ce que les notes de M. Whitney ont fait pour l'Essai sur les Védas [1], celles de M. Cowell l'ont fait pour les Essais sur la philosophie. Ces 6 mémoires ramenés au niveau des connaissances actuelles, sont redevenus ainsi le résumé le plus substantiel que nous ayons de ces deux branches de la littérature sanscrite. Peut-être, t. I, p. 443, les renvois bibliographiques de M. Cowell auraient-ils pu

---

1. C'est sans doute par inadvertance que M. W. (p. 121) mentionne les 2 premières sections du *Chândogya-Brâhmana* comme perdues. D'après Râjendralâla Mitra des manuscrits de ces 2 sections se rencontrent fréquemment, et les renseignements précis qu'il donne à cet égard dans sa traduction de la *Chândogya-upanishad* (ed. Bibl. Ind. p. 17), n'ont pas été, que je sache, reconnus inexacts.

être plus complets sur l'importante question des rapports de la philosophie indienne avec celle des Grecs. L'histoire des premières et des dernières écoles helléniques a été creusée davantage depuis Ritter, et parmi les écrivains du camp opposé on s'étonne de ne pas voir cité Gladisch, le champion le plus outré peut-être de l'influence orientale. On sait que Colebrooke lui-même admettait cette influence. Le travail spécial qu'il avait promis sur la question n'a jamais vu le jour. Faut-il le regretter pour sa mémoire? Malgré sa prudence et le tact exquis qu'il avait des choses philosophiques, on peut en douter à voir l'importance qu'il attache à des rencontres qui semblent être dans la nature même des choses, telles que la théorie des 3 mondes, celle des 5 éléments, celle des 2 principes matériel et passif, actif et intelligent, ou à des doctrines aussi largement répandues que celle de la métempsycose (t. I, p. 436; 443).

Ce ne saurait être mon dessein de reprendre un à un les divers Essais de Colebrooke et d'y suivre le nouvel éditeur. Tous, à une seule exception près, ont été revus par lui avec la même vigilance et annotés d'une main également soigneuse. Les mémoires sur le droit en particulier, grâce aux travaux admis dans la nouvelle édition et précédemment énumérés, forment maintenant le corps d'informations le plus complet que nous ayons sur les écoles modernes de l'Hindoustan.

Dans l'Essai sur la poésie sanscrite et pracrite, M. Cowell a retouché en quelques endroits les traductions de Colebrooke. Il aurait pu le faire plus souvent. Ainsi t. II, p. 75 le parallélisme des 2 hémistiches de la strophe 40 n'est pas suffisamment rendu : le 2[e] signifie « neither advised by others nor of himself the » foolish man perceives danger before he has experienced it, » et dans la strophe 43 « whose understanding is astray » n'est qu'un à peu près pour *abhinivishta-buddhi*; p. 98, strophe 46, *çithilavasu* n'est pas « slow to enterprise »; p. 113, strophe 76, il n'est pas question de l'éléphant du roi, mais d'une troupe d'éléphants sauvages. La ponctuation introduite dans la transcription des citations sanscrites n'est pas toujours exacte (p. 69, 72, etc.). — Dans l'Essai sur les Castes II, 167, la plus grande partie de la note 1 doit être reportée à la page 169. — P. 334, *infra* il faut lire *upalabdhah*; enfin dans l'inscription donnée page 231, l'orthographe des noms propres diffère du texte à la traduction. Ce sont là des inexactitudes bien légères et qui méritent à peine d'être relevées; mais il n'y en a pas de plus graves à noter dans le travail de M. Cowell.

Ce n'est que dans les mémoires sur l'astronomie et sur l'algèbre qu'il a laissé subsister quelques erreurs plus importantes, et il est certainement regrettable que cette partie des Essais n'ait pu être revue par un mathématicien aussi distingué que M. Whitney. Ainsi il est inexact que la singulière théorie de la libration des équinoxes ait été inconnue en dehors de l'Inde avant Albategni, ainsi que l'affirme Colebrooke II, 339, 344; elle se trouve chez les Grecs antérieurement à Ptolémée. II, 440, le roman que Guillaume de Malmesbury raconte sur Gerbert, qu'il envoie étudier à Séville, ne peut plus être accepté pour de l'histoire. Il y a près de 20 ans que M. H. Martin en a démontré la fausseté et a fait voir que Gerbert relève non pas des Arabes, mais de Boëce et de la tradition classique (Rev. archéol. XIII, p. 523). P. 371, Colebrooke élève avec

raison des doutes sur l'authenticité de l'*Aryasiddhânta* dont s'est servi Bentley. Mais quand il affirme que les commentateurs ne mentionnent jamais ce titre en parlant des ouvrages d'Aryabhatta, il eût fallu renvoyer à la p. 420 où il produit lui-même le témoignage d'un commentateur attribuant à cet astronome un *Laghu Aryasiddhânta*, ainsi qu'à la propre note de M. Cowell p. 424. Les informations étendues que donne Colebrooke sur Léonard de Pise et sur les premiers algébristes italiens eussent été utilement complétées par un renvoi aux recherches de Libri et du prince Boncompagni. Mais même pour ces Essais traitant d'une science toute spéciale, ce qu'a donné M. Cowell est si considérable, que ce n'est guère que parce qu'il nous a gâtés, qu'on se surprend à signaler des lacunes.

A. BARTH.

---

84. — **August Koberstein's** Grundriss der Geschichte der deutschen Nationallitteratur. 5te umgearbeitete Auflage von Karl BARTSCH. Leipzig, Vogel, 1872-74, 5 vol. in-8°, x-454, 336, x-498, xvj-955, xx-595 p., plus un index de 156 p. — Prix : 70 fr. 75.

L'ouvrage de Koberstein sur la littérature allemande est à bon droit classique en Allemagne. Il offre un des plus parfaits modèles de ces travaux consciencieux, méthodiques, méritoires où l'auteur s'efface pour ne songer qu'à l'utilité du public, et qui remplacent chez nos voisins les compilations superficielles et banales appelées chez nous *Manuels d'histoire* ou *d'histoire littéraire*. Bien qu'il soit impossible de ne travailler que de première main quand on traite un sujet aussi vaste que celui qu'a choisi Koberstein, on peut être assuré qu'il a vérifié tous ses renseignements avant de les admettre, et que le choix entre diverses sources, comme le triage des matériaux fournis par l'érudition, a toujours été éclairé et critique. Pour les premiers siècles de la littérature allemande, il a donné un résumé parfaitement exact, et, grâce à une extrême concision, presque complet, des études faites avant lui; plus d'un chapitre est le fruit de recherches personnelles, toujours originales et intéressantes; certaines parties ne sont traitées dans aucun ouvrage, même spécial, d'une manière aussi approfondie. Toutefois, quel que soit le mérite éminent de ces premiers volumes, nous n'hésitons pas à dire que le tableau littéraire du XVIIIe siècle est la partie la plus remarquable et en même temps la plus utile de l'ouvrage. Il y a là, condensée dans un espace relativement court, une prodigieuse masse de faits, choisis avec le plus rare discernement. On ne sait ce qui étonne le plus, de la lecture immense que suppose ce dépouillement de tous les documents littéraires d'une époque si féconde, ou de l'intelligence avec laquelle, dans cet océan de notices, de discussions, de pensées et de paroles, les traits vraiment importants et caractéristiques ont été mis à part pour l'instruction du lecteur. L'auteur, qui a voulu, non pas nous présenter sur la littérature allemande un jugement tout fait, mais nous mettre à même de nous en former un, a soin de nous faire connaître, autant que possible, à propos de toute œuvre importante, par des citations nombreuses et parfaitement choisies, d'abord ce que l'auteur avait en vue en y travaillant, l'idée qu'il poursuivait, les circonstances et les sentiments au milieu desquels il l'avait entreprise et continuée, ensuite l'effet qu'elle produisit sur les contemporains, amis ou adversaires. Pour les théories esthétiques, qui ont joué dans le mouvement litté-

raire d'alors un rôle si important, il ne se borne pas, comme le feraient tant d'autres, à nous en donner un aperçu, puis une approbation ou une condamnation suivant les idées du jour, il nous les fait connaître par les paroles mêmes de ceux qui les ont lancées ou embrassées, et sait toujours trouver le trait vraiment essentiel, la phrase typique qui résume toute une conception littéraire ou artistique. Je ne crois pas exagérer en disant qu'avec les œuvres même des grands écrivains allemands et le livre de Koberstein tout homme intelligent est en état de reconstituer le milieu dans lequel ces œuvres sont nées, et d'en comprendre par conséquent la vraie signification et la portée. Aussi ce livre est-il indispensable à tous ceux qui veulent connaître la littérature allemande et tient-il lieu, pour ainsi dire, des autres. Je dirai presque qu'il en dégoûte: quand on a savouré ces pages si substantielles, si pleines de faits et qui, en apparence si impersonnelles, contiennent cependant et surtout suggèrent tant de pensées, on a de la peine à lire des livres, même distingués, où la matière, taillée symétriquement suivant les besoins d'un système et colorée par la fantaisie, ne nous est présentée pour ainsi dire que sous un déguisement, et où l'auteur intercepte sans cesse, par sa personne ou par ses appareils, le spectacle qu'il prétend nous faire comprendre et qu'il ne nous fait pas voir.

Le *Grundriss* parut en 1827, et de nouveau en 1830; mais ces deux premières éditions, en un mince volume, ne sont que le germe de l'œuvre. La 3[e] édition (1837) présente déjà pour le moyen-âge un développement considérable, et accuse des études approfondies; mais c'est la quatrième, qui mit près de vingt ans à se compléter (1847-66), qui a vraiment donné à l'ouvrage sa forme définitive, en refondant l'histoire de la période classique. A peine cette édition était-elle terminée qu'on en réclamait une autre, et l'auteur s'apprêtait à la donner quand la mort le surprit (1870). Les matériaux qu'il avait laissés étaient considérables et concernaient surtout, comme on peut le penser, le premier volume, paru si longtemps avant les autres. C'est à M. Bartsch qu'on a demandé de les mettre en ordre et de les compléter : on ne pouvait faire un meilleur choix, non-seulement à cause de sa compétence pour l'ancienne littérature allemande, mais surtout à cause de l'esprit d'ordre, de méthode et de clarté, que l'auteur de tant de bons manuels possède à un degré éminent. Le premier volume (qui embrasse les *quatre* premières périodes de la littérature allemande, tandis que les *quatre* autres volumes sont consacrés à la cinquième) a été entièrement refondu. Quelques-uns pourront trouver que l'éditeur s'est un peu trop substitué à l'auteur, et qu'il a eu tort de mettre dans le livre de Koberstein ses propres théories sur des points discutés, par exemple sur les *Nibelungen;* mais il donne dans la préface d'excellentes raisons pour justifier ce procédé, et on s'aperçoit vite qu'il aurait été difficile de faire autrement. Grâce à cette participation personnelle de M. Bartsch, le premier volume est devenu un manuel de l'ancienne littérature allemande très-complet, très-bien disposé et au niveau de la science la plus récente. La partie moderne a été moins remaniée : l'ouvrage de Koberstein, loin d'être dépassé pour cette partie, n'a pas encore été suffisamment utilisé, et les matériaux laissés par l'auteur étaient ici bien moins importants. L'éditeur s'est donc surtout attaché à faciliter l'usage du livre, qui, dans la pré-

cédente édition, était aussi incommode que possible. Ceux-là seuls qui se sont servis du *Grundriss*, qui ont parcouru avec une impatience croissante ces paragraphes interminables et dépourvus de titre où une ligne de texte, composée de noms propres, renvoyait à des pages de notes, où un seul titre courant pour deux volumes (*Cinquième Période*) semblait vous défier de rien trouver, où il n'y avait pas d'index passé le premier volume, ceux-là seuls sauront ce qu'on doit au nouvel éditeur. Il a mis des titres courants changeant aussi souvent que le sujet traité, il a mis en *manchette* le chiffre du paragraphe, il a fait rentrer dans le texte la plus grande partie des notes, enfin il a fourni un index très-complet et s'étendant aux cinq volumes. L'incommodité du livre était sinon voulue par Koberstein, au moins produite par un système, parfaitement logique d'ailleurs, et auquel il est à craindre qu'il n'eût pas facilement renoncé : son successeur, plus libre, a rendu le livre aisément abordable, au grand avantage du public.

Le succès de cette réimpression, terminée par l'éditeur, au milieu de tant d'autres occupations, avec cette rapidité dont il a le secret, n'est pas douteux en Allemagne. Nous voudrions qu'il s'étendît à la France. Aucune bibliothèque sérieuse ne doit manquer de ce livre excellent, qu'aucun autre ne remplace et qui en remplace beaucoup d'autres.

G. P.

---

85. — **Étude sur les actes du pape Calixte II,** par Ulysse Robert, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Paris, Victor Palmé, 1874. In-8°, cxcvj-132 p. — Prix : 4 fr.

L'ouvrage de M. Ulysse Robert se compose de trois parties bien distinctes : une étude diplomatique, un catalogue renfermant plus de 370 articles, enfin un recueil d'actes inédits remplissant près de 150 pages ; une table alphabétique des noms propres du catalogue et des pièces justificatives termine le volume.

A part quelques légères critiques, tant de fond que de détail, que nous allons exposer tout-à-l'heure, l'ouvrage de M. R. nous paraît digne d'éloge ; de longues recherches, faites surtout dans les dépôts de Paris et particulièrement à la Bibliothèque nationale, ont permis à l'auteur de réunir un grand nombre d'actes restés inconnus à Jaffé et presque tous inédits ; les pièces sont publiées avec exactitude, et d'après les meilleures copies ; la ponctuation en est exacte, et dans leur ensemble ces documents présentent un grand intérêt pour l'histoire et la géographie de la France au xiie siècle. Dans l'introduction, nous recommanderons particulièrement la partie diplomatique (p. 17 et suiv.), dans laquelle M. R. étudie successivement les formules, les souscriptions et la date, dresse la liste des témoins qui ont signé les actes du pontife, et démontre que, contrairement à l'opinion des auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*, Calixte II a commencé les années de son pontificat au 2 février 1119, jour de son élection et non pas au 9 du même mois, jour de sa consécration ; les preuves que l'auteur en donne nous paraissent absolument convaincantes.

Nos critiques seront peu nombreuses ; nous reprocherons cependant à M. R. la sécheresse de la partie bibliographique de son introduction ; beaucoup des mss. qu'il cite sont, il est vrai, déjà connus par les travaux de plusieurs savants, de

M. Delisle notamment; mais plusieurs n'ont pas encore été suffisamment décrits, et l'auteur eût facilement pu donner à cette partie de son travail un plus grand développement. Pour les analyses d'actes, nous ferons encore à M. R. un double reproche: elles sont généralement trop courtes; par ex. n° 7 : *Confirmation des possessions de l'abbaye de la Chaise-Dieu*, il eût fallu nous apprendre dans quels pays étaient situés les domaines confirmés à l'abbaye, nommer l'abbé à la requête duquel le privilége était accordé. De plus, dans la bibliographie de chaque article, M. R. n'a pas toujours suivi le meilleur ordre; ainsi n° 21, p. 55, ses renvois sont disposés dans l'ordre suivant : Migne, D. Bouquet, puis deux manuscrits; il eût mieux valu le modifier de la manière suivante : les mss., D. Bouquet et Migne; la même remarque pourrait s'appliquer à plusieurs autres passages.

Passons aux critiques de détail; n° 25, p. 56, l'auteur traduit *Gordanicæ* par *Gourdaignes:* c'est une faute commise par les répertoires de la patrologie de l'abbé Migne; le véritable nom est *Goudargues* dans l'Hérault; au même n°, *Pontius Guillelmi de Barriaco* est traduit *Ponce Guillelmi de Barry;* il faut *Barriac* ou *Berriac*, l'autre forme est inconnue dans le midi; — n°s 32 et 33, l'auteur indique deux actes passés à Saint-Théodard; il eût dû rappeler que cette abbaye est celle qui a donné naissance à Montauban; — aux n°s 271 et 292, il indique, pour l'abbaye de Gellone, deux priviléges qui en réalité n'en font qu'un seul, le second n'étant qu'un extrait du premier, dans lequel la date a été tronquée (v. l'appendice, p. xciv et cix).

Quoi qu'il en soit et malgré ces légères taches, nous croyons l'ouvrage de M. R. appelé à rendre de véritables services à tous ceux qui s'occuperont de cette partie de l'histoire de France; aussi complet que peut l'être un ouvrage de cette nature écrit à Paris, rédigé clairement, il nous offre le résumé de la vie de ce pape actif et entreprenant, et l'introduction diplomatique peut être regardée comme un bon résumé de la matière.

A. MOLINIER.

---

86. — **Philologische Bemerkungen zum** *Waltharius*, von Wilhelm MEYER aus Speyer. Munich, Straub, 1873. In-8°, 42 p. (Extrait des *Mém. de l'Acad. des sciences*).

Ces *Remarques*, toutes fort intéressantes, portent sur différents points. M. Meyer essaie d'abord de concilier les renseignements contradictoires qui font d'Ekkehard Ier ou de Gerald l'auteur du *Waltharius*. Nous pensons, quant à nous, que les remarques d'Ekkehard IV sur les teutonismes qui déparaient le poème d'Ekkehard Ier ne s'appliquent nullement à notre poème; et que ce poème se présentant avec le nom de Gerald n'a rien à faire avec celui des Ekkehard, qui est perdu. — M. M. montre ensuite par un certain nombre d'exemples combien il y a à faire pour la restauration du texte; il assure que Peiper, le dernier éditeur, « a eu le » malheur de mépriser le meilleur manuscrit, le jugeant le plus mauvais; » il propose diverses corrections excellentes, et dont quelques-unes (p. ex. sur le v. 992) sont aussi simples que lumineuses et cependant avaient échappé à tous les éditeurs. — On a d'habitude regardé le *Wasichenstein*, où Walther combattit les Bourgondions, comme signifiant les Vosges; M. M. montre l'invraisemblance

de cette hypothèse, et établit que le Wasichenstein doit être dans le nord du Palatinat. Il nous semble avoir déjà vu cette opinion exprimée ailleurs.— Vient ensuite une étude très-serrée sur le rapport des manuscrits. Il faudrait un travail non moins spécial pour se prononcer sur la valeur des conclusions de M. M. Elles paraissent en général fondées, et s'il en est ainsi, une édition critique du poème est encore à faire. — Le mémoire se termine par une nouvelle liste de corrections et surtout par l'indication, extrêmement utile pour la critique et pour l'appréciation littéraire, d'un grand nombre de passages des auteurs classiques reproduits ou imités par le poète allemand. — L'opuscule de M. Meyer fera époque dans l'histoire du *Waltharius*.

ψ.

---

87. — **Histoire de Béarn et Navarre** par Nicolas de Bordenave (1517 à 1572), historiographe de la maison de Navarre, publiée, pour la première fois, sur le manuscrit original pour la Société de l'histoire de France par Paul RAYMOND. Paris, Vᵉ Jules Renouard, 1873. Gr. in-8°, xiij-375 p. — Prix : 9 fr.

Aucun érudit n'aurait pu mettre au jour, dans d'aussi favorables conditions que M. P. Raymond, le manuscrit de l'*Histoire de Béarn et Navarre*. Archiviste, depuis longtemps déjà, du département des Basses-Pyrénées, l'éditeur était mieux que tout autre en position de fournir aux lecteurs, soit à l'aide de sa connaissance des lieux, soit à l'aide de sa connaissance des documents, tous les éclaircissements désirables. Ce n'était pas d'ailleurs par son titre seul de gardien du trésor de Pau (sans parler de ses excellents travaux antérieurs), que M. R. était naturellement désigné au choix de la Société de l'histoire de France : un hasard heureux a voulu qu'il se fût allié avec une famille qui avait hérité à la fois du nom et de la bibliothèque d'un avocat au Parlement de Navarre, J. F. R. de Mourot, que la province de Béarn nomma député du Tiers aux États généraux de 1789. Cette famille tenait du docte jurisconsulte le manuscrit original de Bordenave. Nous devons à ces coïncidences une des meilleures éditions qui, de nos jours, aient été données d'un texte du XVIᵉ siècle.

M. R., malgré d'actives et persévérantes recherches, n'a pu reconstituer la biographie de Nicolas de Bordenave. Tout ce qu'il est parvenu à recueillir, dans les Archives des Basses-Pyrénées, sur ce personnage oublié dans tous nos recueils, même les plus considérables, comme le *Moréri* et le nouveau *P. Lelong*, même les plus récents, comme la *Nouvelle Biographie générale* et le *Dictionnaire historique de la France*[1], le voici : Bordenave naquit probablement en Béarn ou en Bigorre, vers 1530; il était écolier à Bordeaux en 1548; on le retrouve, en 1565, ministre de la parole de Dieu à Nay (Basses-Pyrénées)[2]; il était encore, dans cette ville, en 1569, année où il fut fait prisonnier par les troupes catholiques qui envahirent

---

1. Les rédacteurs eux-mêmes de la *France protestante* ne l'ont mentionné qu'incidemment, à l'article *Merlin* (Pierre), où ils disent qu'il fut député par les églises de Navarre au Synode de Sainte-Foi (1578). M. R. ajoute (p. iij) que, la même année, le Synode national le choisit pour l'un des députés qu'il chargea d'aller faire des remontrances, de la part de l'Église réformée, au roi de Navarre alors à Nérac.

2. Ses gages étaient de 300 livres tournois par an (p. iij).

le Béarn; en 1572, où il y exerça les fonctions de jurat; en 1577, où il y fut témoin d'un contrat; en 1587, en 1589[1], en 1595, en 1599, où il y fut témoin de divers autres actes; il y mourut en 1601, âgé d'environ 71 ans. Il avait été nommé historiographe officiel de Béarn et Navarre en 1577, et il reçut, en cette qualité, 200 livres de gages, à dater du 1er janvier 1578. M. R. croit qu'il conserva les fonctions d'historiographe jusqu'en 1599, époque à laquelle ce titre est porté par Claude de Lagrange.

Jeanne d'Albret fut l'inspiratrice du travail de Bordenave, comme il le déclare dans ce passage de l'*Espitre liminaire* adressée à Henri IV (p. 2) : « Vous con- » formant à la volonté de Madame vostre mère, nostre Roine, de glorieuse » mémoire, vous m'avés comendé de tracer l'histoire de Navarre et Béarn, » laquelle je vous offre à vous qui estes le miroir de vertu, de perfection, de » proesse et de valeur. Recevés la donc, o grand Hercule, avec pareille affection » que fit ce grant Roy l'eau qui luy fust offerte à deux mains par un vilageois. » Le 22 mai 1572, le futur Henri IV avait donné cinquante écus à l'auteur « pour » aucunement le récompenser de partye de poenes, vacations et despence par » luy souffertes à dresser, faire et rédiger par escript l'histoire de ce présent » pays de Béarn preste pour estre mise à l'impression. » Cette dernière assertion du trésorier général de Navarre était singulièrement inexacte, car près de vingt ans plus tard, l'auteur n'était encore arrivé qu'aux trois quarts de sa tâche (p.v).

L'œuvre de Bordenave a été mise à profit par deux historiens de son pays, Pierre Olhagaray[2] et Pierre de Marca[3]. De nos jours, quelques fragments en ont été insérés dans la *Revue des Sociétés savantes* (1868, p. 285) et dans la *Chronique d'Oloron* par M. l'abbé MENJOULET (t. II, in-8°, 1869). M. R. constate encore (p. vj) qu'en « ce qui touche les persécutions religieuses dont les pro- » testants eurent à souffrir en Béarn, l'*Histoire des martyrs* par JEAN CRESPIN » (éd. de 1619, fol. 847 et suivants), contient des détails qui semblent puisés » aux mêmes sources que le récit de Nicolas de Bordenave. »

Prétendre que le livre du ministre protestant de Nay offre un grand intérêt, ce serait exagérer. Bordenave est sincère et généralement bien informé. C'est déjà beaucoup. Son style est quelque peu lourd, quelque peu embarrassé; ses confuses périodes ressemblent fort à des broussailles. Le narrateur se complaît trop dans des détails insignifiants; il est souvent prolixe, parfois ennuyeux. Pardonnons-lui tous ces défauts en considération de l'exactitude de ses renseignements, les uns tirés de sources officielles, les autres communiqués par des personnages qui avaient joué un rôle plus ou moins considérable dans les événements racontés, notamment par Jeanne d'Albret elle-même.

---

1. Le 10 juin 1592, trois pintes de vin, qui coûtèrent cinq sous et demi, furent envoyées à son logis par la municipalité de la ville, pour le dîner de M. de Carrère, ministre de la parole de Dieu, qui était venu visiter l'église de Nay (p. iv).

2. *Histoire des comptes de Foix, Béarn et Navarre*, in-4°. Paris, 1629. Il y dit (p. 200) : « Je me suis servi du recueil que feu maistre N. de Bordenave avoit faict, par long tra- » vail, par commandement de Madame Jeanne, etc. » Je note, en passant, que le *Manuel du Libraire* donne au livre d'Olhagaray, dont la 1re édition parut en 1609, un titre qui n'est pas le sien : *Histoire des comtés (sic) de Foix, Béarn et Navarre*.

3. *Histoire de Béarn*, in-f°. Paris, 1640, p. 581.

On a prudemment agi, du reste, en laissant de côté la portion du manuscrit qui, formant les 4 premiers livres et presque tout le 5[me], s'étend du commencement du monde jusqu'en 1517. Bordenave, purement compilateur, aurait été illisible, même pour les plus robustes courages. En imprimant seulement les pages où il raconte les choses dont il a été le témoin ou le contemporain, on a donné ce qui, dans son travail, selon la remarque de l'éditeur (p. viij) a la valeur d'un journal ou de mémoires.

Le travail de Bordenave sera surtout utilement consulté par ceux qui voudront s'occuper de Henri II, roi de Navarre et de sa femme Marguerite, d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret (on peut dire que le livre est presque entièrement consacré à cette princesse), de Henri IV et de sa sœur Catherine, ainsi que du prince Louis I[er] de Condé, du cardinal d'Armagnac et du cardinal de Bourbon, de Charles de Coucy, seigneur de Burie, de Blaise de Monluc, de son frère Jean de Monluc, l'évêque de Valence, de Henri de Montmorency, baron de Damville, du comte de Mongommery, d'Antoine de Gramont, des deux barons d'Arros, d'Armand de Gontaut, seigneur d'Audaux, de Roger de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde, de Philippe de Montaut, baron de Bénac, de François de Béarn, seigneur de Bonnasse, de François de Beyrusse, comte d'Escars (ou plutôt des Cars), de Bertrand d'Espalangue, d'André de Foix, seigneur d'Esparros, d'Odet de Foix, vicomte de Lautrec, de Bernard d'Astarac, baron de Montamat, d'Antoine d'Aydie, seigneur de Sainte-Colomme, d'Antoine de Lomagne, seigneur de Terride, etc. A côté de tous ces personnages, nommons divers ministres protestants sur lesquels, en bon confrère, Bordenave fournit des indications que l'on chercherait vainement ailleurs, tels que Pierre-Henri de Barran, si connu au XVI[e] siècle sous le nom de *Maître Henri*, Jean de La Rive, Jean de Lissarague ou mieux Leiçarraga [1], Bertrand Pontet, Jean ou Pierre de L'Ostau, Pierre Viret, Antoine Buisson, François Le Gay, dit Boisnormand, dit encore La Pierre, etc.

De toutes les notes dont M. R. a enrichi l'*Histoire de Béarn et Navarre*, notes qui pour la plupart sont entièrement nouvelles, car elles s'appliquent surtout à des noms qui n'avaient pas été cités dans les travaux publiés jusqu'à ce jour, et elles ont été puisées principalement dans la collection des registres de notaires que renferme le dépôt des archives départementales des Basses-Pyrénées, de toutes ces notes, dis-je, une seule me paraît erronée : c'est la note de la page 104 où le mot *Bertrueil* est traduit par « Verteuil d'Agenais, canton de Castelmoron, arrondissement de Marmande, Lot-et-Garonne. » Le *Verteuil* désigné par Bordenave est un autre Verteuil, celui de l'Angoumois (canton et arrondissement de Ruffec). J.-A. de Thou dit expressément (*Hist.* liv. XVI, à l'année 1560) que le Verteuil où séjourna le roi de Navarre, avant de se rendre auprès du roi de France à Orléans, était situé en Angoumois, et il ajoute que c'était la demeure ordinaire des seigneurs de La Rochefoucauld.

T. DE L.

---

1. M. R. nous apprend, d'après un document inédit, que le 12 novembre 1573, le conseil ecclésiastique de Béarn accorda 50 écus soleil à ce ministre de La Bastide pour faire imprimer à La Rochelle le Nouveau Testament par lui traduit en langage basque.

88. — **Histoire de la République de 1848,** 24 Février-20 Décembre 1848, par Victor Pierre. Paris, Plon, 1873. In-8°, 554 p. — Prix : 8 fr.

Un livre d'histoire contemporaine est bien difficile à faire; il n'est guère plus aisé d'en rendre compte. Celui que j'ai sous les yeux, quel qu'en soit l'auteur, se recommande par des qualités très-sérieuses, une grande fermeté de pensée, une remarquable sobriété de style et de la conscience dans les recherches. Toutefois à une si courte distance des événements, un écrivain ne peut se désintéresser des questions politiques et sociales dont il trace le tableau, qui se sont débattues dans sa patrie, qui s'y débattent encore. Pour impartiaux que soient ses jugements sur le passé, ils se ressentent nécessairement de ses émotions présentes et de ses prévisions d'avenir. Ceux de M. P. sont, je l'avoue, les miens et seront, je le pense, adoptés plus tard dans leur sens général; mais l'emploi d'une foule de documents inconnus jusqu'ici en modifiera probablement le classement, reléguera par exemple au rang des circonstances secondaires quelques-unes de celles qui nous paraissent principales, et déplacera nombre de points de vue.

Les appréciations ou les tendances de M. P. fléchissent d'ailleurs à mesure qu'il avance dans son récit. Inclinant vers le principe de la royauté héréditaire quand il raconte la dernière période de la monarchie de Juillet, il se montre sympathique à l'administration de Louis-Philippe, lorsqu'il énumère les actes du gouvernement provisoire; hostile aux hommes de 1848 et à la commission exécutive, quand il expose les événements écoulés de mars à juillet, il est favorable à l'Assemblée constituante et au général Cavaignac à mesure que se rapproche la solution de Décembre. Il semble qu'on pourrait assez justement définir les opinions historiques de M. P. en les assimilant à celles qui dominent dans le groupe connu en France sous le nom de centre droit.

Ces réserves une fois faites, il est à peine utile d'ajouter que le ton de M. P. est celui de la modération. Il n'est sévère dans le langage que pour un petit nombre de personnes parmi lesquelles on compte MM. Louis Blanc, Ledru-Rollin, Trélat, l'auteur des échauffourées de Strasbourg et de Boulogne, et la coterie du National qu'il accuse d'avoir ruiné la cause de Cavaignac, partant celle de la République.

J'ai hâte de quitter ce terrain pour aborder celui des faits.

L'ouvrage est divisé en douze chapitres qui ont reçu les titres suivants : I. République et Empire. II. Gouvernement provisoire. III. Dix-sept mars. IV. Les commissaires. V. Le seize avril. VI. Le suffrage universel. VII. Le quinze mai. VIII. La Commission exécutive. IX. L'insurrection de juin. X. Suite du précédent. XI. Le général Cavaignac. XII. La Constitution. Ces divisions, sans être nécessaires, ne soulèvent aucune objection grave. La première et la dernière, qui pourraient avoir d'autres dénominations, caractérisent bien la pensée de l'auteur dont les conclusions portent : La République n'a été et ne sera qu'un interrègne. Historiquement, elle n'est qu'un mot.

Conçu scientifiquement, le livre de M. P. a malheureusement été rédigé pour les gens du monde. J'entends par là que l'édifice une fois construit, il a jeté bas l'échafaudage. Le récit ne se présente plus appuyé de ses preuves. Méthode qui

épargne des fatigues et coupe court aux discussions, mais dont tout homme studieux a éprouvé les inconvénients. M. P. a fait usage d'excellents matériaux, parfois inédits ou très-peu connus. Mais pour le savoir, il faut avoir eu occasion soi-même de les consulter, et s'en rappeler le souvenir au cours de la lecture. Les citations de M. P. sont trop rares et trop concises; l'indication des documents qu'il a mis à profit est le complément désirable d'une nouvelle édition de son travail.

Je donnerai deux ou trois exemples de la valeur des recherches de M. P. L'insurrection de Rouen et celle de Limoges sont des événements qui, très-graves dans un temps ordinaire, ont passé presque inaperçus parce qu'ils se sont perdus dans le fracas des élections générales. La plupart des historiens ont imité l'exemple de la nation dont toute l'attention courait aux portes de l'Assemblée. Sur cette double et formidable prise d'armes vous trouverez deux mots dans Louis Blanc, un dans Daniel Stern, rien dans Lamartine, trois pages mais remplies d'erreurs, dans Garnier-Pagès. Pour la première fois, l'ouvrage de M. P. donne le récit complet de ces deux drames, tragiques avant-coureurs des journées de juin. J'ajoute que des circonstances particulières m'ayant fait passer sous les yeux les rapports officiels et la correspondance militaire relative à l'une de ces insurrections, je puis certifier la parfaite exactitude (sauf quelques rectifications de détail à y introduire) de la narration de M. P.

Je viens d'évoquer les récits de Lamartine, de Stern, de Garnier-Pagès, de Louis Blanc; à vrai dire, ce sont les plus estimés. Louis Blanc, Daniel Stern l'emportent de beaucoup par le style sur M. P. Mais au point de vue de la sûreté des informations [1] et de la coordination des faits, son œuvre a une supériorité écrasante sur toutes celles de ses devanciers; elle marque un progrès qu'il est bon de signaler.

H. LOT.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 15 mai 1874.

Des estampages d'inscriptions sémitiques trouvées dans l'enceinte de Byrsa sont adressés à l'académie. — L'académie se forme en comité secret. A la reprise de la séance publique, elle procède à divers scrutins. M. d'Hervey de S. Denis est présenté pour la chaire de langue et littérature chinoise au collége de France. Le premier prix Gobert est décerné à M. de Boislisle, pour le livre publié par lui sous ce titre : *Chambre des comptes de Paris. Pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents* [2]. Le second prix est décerné à M. Tuetey, pour son livre sur *les écorcheurs sous Charles VII.*

M. N. de Wailly commence la lecture d'un mémoire sur le *romant* ou chronique en français dont Joinville a cité plusieurs passages. M. de Wailly a été amené à

---

1. En ce qui touche les personnes, M. P. a également réuni sur Delescluze par exemple, sur Caussidière, Sobrier et un condamné du 15 mai, Houneau (connu depuis sous le nom de Georges Bell), des renseignements d'une exactitude rigoureuse et d'une grande valeur.
2. V. *Revue critique* du 28 mars 1874, p. 199.

examiner cette question par la discussion sur l'authenticité des Enseignements de S. Louis à son fils, qui a fait en dernier lieu l'objet d'un mémoire de M. P. Viollet, lu à l'académie des inscriptions (séances des 30 mai, 13 juin et 4 juillet 1873). M. de Wailly recherche successivement : 1° quel était l'ouvrage que Joinville désigne par ce mot de roman, c. à d. ouvrage en français, et dont il déclare s'être servi pour le récit des faits qu'il n'a ni vus ni ouïs; 2° quand cet ouvrage fut écrit; 3° en quoi il différait, quant au récit du règne de S. Louis, des autres relations analogues qui furent écrites avant et après; 4° quelle confiance on peut avoir en cet ouvrage, notamment en ce qui concerne les Enseignements de S. Louis. — Sur les 3 premiers points M. de Wailly est d'accord avec M. Viollet. L'ouvrage en question devait être une ancienne rédaction des chroniques de S. Denis. M. Viollet a montré que la rédaction de ces chroniques qui se trouve dans le ms. franç. 2615 de la Bibliothèque nationale est plus ancienne et plus semblable au récit de Joinville que celle que donne le ms. de la Bibliothèque Ste Geneviève. C'est donc un texte très-voisin du ms. 2615 qu'a employé Joinville; toutefois M. de Wailly ne pense pas que ce soit ce texte même, mais une rédaction intermédiaire entre celle du ms. 2615 et celle du ms. Ste Geneviève: en effet quelques morceaux, p. ex. le récit sur la prévôté de Paris (Joinville ch. 141) ne se trouvent pas encore dans 2615, tandis qu'on les trouve dans Ste Geneviève et dans Joinville. — Le ms. 2615 est antérieur à la canonisation de S. Louis, 1297 : ce roi n'y est jamais appelé *saint*. — Ces textes ont été formés en copiant le récit de Guillaume de Nangis, auquel on a fait subir diverses modifications. Ces modifications sont de deux sortes : tantôt on a supprimé des détails plutôt hagiologiques qu'historiques que Guillaume de Nangis avait empruntés à l'ouvrage de Beaulieu, écrit pour établir qu'il y avait lieu de canoniser S. Louis (ainsi le récit de Nangis, emprunté à G. de Beaulieu, qui montre S. Louis à Clairvaux s'apprêtant à se joindre aux moines qui se lavaient les pieds les uns aux autres, et arrêté par les observations de ses barons, n'a été reproduit ni dans le ms. 2615 ni dans les rédactions postérieures); tantôt on ajoute aux faits racontés par Nangis des récits empruntés à d'autres sources (p. ex. les dons de bâtiments faits par le roi à divers moines, récit ajouté par le rédacteur du ms. 2615). Ces suppressions ou additions sont d'ailleurs moins nombreuses dans la première rédaction (2615), et plus nombreuses dans les rédactions postérieures. — Quant à la 4e question (du degré de confiance à accorder au rédacteur du *romant* dont s'est servi Joinville), sur laquelle M. de Wailly est en désaccord avec M. Viollet, elle fera l'objet de la prochaine lecture.

Sont offerts à l'académie : la leçon d'ouverture du cours de M. de Rozière au Collége de France (histoire des législations comparées); *Les Grands jours de Poitiers*, de 1454 à 1634, par M. F. Pasquier; *La stèle égyptienne du musée de Rennes*, par M. Maspero; *Die Berliner Akademie und die Wissenschaft*, par M. Schlötel, et plusieurs nos de diverses revues savantes. M. L. Renier présente de la part de M. E. Desjardins une brochure intitulée : *Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'académie de Berlin*, t. 1er. — *Notice pouvant servir de 2e supplément.* — *Les balles de fronde de la République (guerre sociale — guerre servile — guerre civile).*

M. Harrisse termine la lecture de son mémoire sur les Colombo de France et d'Italie, fameux marins du 15e siècle. Il rappelle qu'il ne s'occupe dans ce mémoire que des marins du nom de Colombo autres que Christophe Colomb. Dans les deux dernières parties, lues à cette séance, il indique les renseignements qu'il a pu réunir sur *Colombo junior*, vice amiral de France (M. Harrisse croit, du moins, qu'on doit lui attribuer cette qualité), et peut-être parent de Guillaume de Casenove, dit Coulomb, dont M. Harrisse a parlé à la séance du 1er mai, et sur un pirate italien, aussi appelé Colombo, qui fut pendu en décembre 1492. Ce dernier est le seul marin de ce nom, à cette époque, qu'on puisse supposer parent de Christophe Colomb.

Le P. Verdière continue la lecture de son mémoire sur Leptis. Il étudie la question de l'origine chananéenne de cette ville, et discute les textes relatifs à cette question. Il pense que c'est sans fondement qu'on a attribué à Eusèbe un passage conservé dans George le syncelle, d'après lequel des Chananéens se seraient établis en Tripolitaine. Il commence ensuite l'examen d'un passage de Procope (*De bello vandalico* l. 2) qui raconte que les Phéniciens de Chanaan chassés de leur pays par Josué s'enfuirent en Lybie et jusqu'à Tigisis ou Tanger où ils érigèrent deux colonnes avec une inscription phénicienne qui signifiait : Nous sommes ceux qui ont fui devant la face de Jésus (Josué) le brigand, fils de Navé.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 9 mai 1874.

M. Graux, élève de l'École des Hautes-Études, est admis comme membre de la Société. — M. Louis Havet fait une communication sur le ꟼ ombrien. Cette lettre qui étymologiquement correspond à un D, quelquefois à un L, doit être une consonne simple, linguale antérieure, sonore, spirante. Elle avait probablement le son qu'a le δ en grec moderne. Au lieu de le transcrire par *r* on ferait donc mieux de le représenter par un *d* pointé. Il serait possible qu'originairement le caractère ꟼ ne fût pas autre chose que le D de l'alphabet ombrien. — M. Philippe Berger confirme cette dernière conjecture par le rapprochement avec l'alphabet phénicien. — M. Bréal fait observer que les mots écrits sur les cinq premières tables eugubines par un ꟼ sont écrits par RS sur les deux dernières tables, lesquelles se servent de caractères latins. Il est probable que cette transcription est le résultat d'une erreur. On a cru reconnaître un R dans le ꟼ ombrien, et pour distinguer cette lettre du R ordinaire, en même temps que pour marquer le son sifflant, on l'a fait suivre d'un S. Ce qui doit achever de nous convaincre que le caractère ꟼ est véritablement un ancien D, c'est qu'en osque le D est représenté par R. — La Société procède à la révision de son règlement.

ERRATA.

N° 19, p. 304, au lieu de *guespelli*, lisez 2 fois : *guespillion*.

N° 20, p. 320, l. 8 et 9, *lisez :* des corporations de marchands..... Deux magistrats sont mentionnés comme ayant été à la fois.....

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 30 Mai — 1874

89. — **Geschichte des Infinitivs im indogermanischen** von Dr Julius JOLLY. Munich, Ackermann. 1873. 1 vol. in-8°, xv-287 p. — Prix : 8 fr.

Les travaux de syntaxe comparée se sont multipliés dans ces dernières années. L'infinitif en particulier avait fait récemment encore l'objet d'une intéressante étude dont nous avons rendu compte dans la *Revue* (31 mai 1873, p. 337). Voici sur le même sujet un nouvel ouvrage qui, ne traitant qu'accidentellement des différentes questions relatives à l'origine des *formes*, et de plus, débarrassé des longues listes d'exemples dressées par M. Wilhelm, auxquelles l'auteur se contente de renvoyer, a pu être consacré à une analyse plus approfondie des différentes *fonctions* de l'infinitif, à une exposition plus raisonnée de leur développement successif.

Chacun sait aujourd'hui que les divers infinitifs des langues indo-européennes sont par leur étymologie des cas, le plus souvent des datifs, de noms abstraits, sortis de la déclinaison. M. J., après avoir consacré deux chapitres à résumer les idées émises sur la nature de l'infinitif par les anciens et par les modernes, avant et après la fondation de la grammaire comparée, traite dans le troisième son sujet principal en signalant dans les différentes langues indo-européennes les degrés par lesquels s'opèrent les transformations de sens qui, de la signification casuelle primitive, aboutissent aux fonctions de nos infinitifs modernes. Le premier est la pétrification, si l'on peut ainsi parler, de la forme casuelle, son isolement résultant de la perte des autres cas du même nom, phénomène par lequel le futur infinitif passe en quelque sorte au rang d'adverbe : exemples, dans la langue védique, les formes en *-dhyai* et en *-sani* qui sont, l'une un datif, l'autre un locatif, de thèmes en *-dhi* et en *-san* dont aucun autre cas n'est plus usité, tandis que plusieurs cas des thèmes en *-tu* coexistent encore à côté les uns des autres, ce qui ne permet pas à la langue d'oublier la valeur nominale des formes en *-tave*, *-tavai*, *-tos*, *-tum*. Les formes de datifs, même sorties de la déclinaison, gardent d'ailleurs la trace de leur signification casuelle quand elles sont employées pour marquer la fin de l'action, et généralement les rapports que certaines langues précisent plus tard en ajoutant à l'infinitif, comme à certains cas de la déclinaison, une préposition telle que l'allemand *zu* ou le français *à*. M. J. croit de plus pouvoir rattacher assez étroitement à la fonction casuelle

l'emploi, commun à la plupart des langues de la famille, d'un infinitif dans le sens de l'impératif (p. 137). L'oubli de la signification casuelle primitive est surtout facilité par les combinaisons que forme l'infinitif avec certains verbes, qui du sens concret qu'ils avaient à l'origine passent dans ces combinaisons au rang d'auxiliaires, pendant que l'infinitif, par un procès d'abstraction intimement lié au précédent devient l'expression de l'idée pure et simple de l'action : c'est ainsi qu'en allemand la locution *ich mag gehen*, du sens primitif de « je suis fort pour aller » ou pour la marche », est arrivée à celui de : « je puis ou je veux aller. » Entré ainsi définitivement dans la catégorie du verbe, l'infinitif se rattache plus étroitement encore au système de la conjugaison par le développement de formes analogues tirées des différents thèmes de temps, comme en latin et surtout en grec, ou, dans les langues moins riches en formes synthétiques, de locutions périphrastiques équivalentes et correspondant pareillement aux divers temps des verbes, comme dans les langues germaniques et dans les langues romanes. Enfin, par une dernière évolution, l'infinitif revient en apparence à son point de départ, en prenant la fonction de nom, mais d'un nom indéclinable et non plus d'une forme casuelle déterminée, d'un nom qui peut, surtout dans les langues qui comme le grec et les langues modernes ont la ressource de l'article, jouer successivement tous les rôles dans la proposition.

Or à quel degré de ce développement successif la forme casuelle ancienne doit-elle être parvenue pour mériter le nom d'infinitif? La question n'est pas indifférente : car le terme d'infinitif étant consacré dans l'acception que lui ont donnée les grammairiens classiques, l'idée de fonctions identiques ou analogues à celles de l'infinitif grec ou latin y semble nécessairement attachée, et l'on ne peut guère le transporter dans la grammaire des autres langues sans paraître y transporter en même temps la catégorie de l'infinitif grec et latin. M. J. s'applique à prouver qu'en ce sens la qualification donnée à la plupart des prétendus infinitifs védiques est abusive. Mais tout en admettant avec lui, et probablement avec tous les védistes, que les formes en litige ne présentent encore dans leur fonction que les premiers germes du développement qu'il a si bien analysé, nous serions disposé à reconnaître à ces germes plus d'importance qu'il ne leur en accorde. Il n'ignore ni ne néglige les faits : peut-être ne les apprécie-t-il pas tous à leur juste valeur.

M. J. revient deux fois sur la question. Une première fois (p. 65-67), il cherche seulement à relever les différences les plus saillantes entre les infinitifs védiques et les infinitifs classiques, et les trouve dans ces deux faits : l'un, que les premiers ne sont pas encore devenus sous leur forme casuelle des noms considérés comme indéclinables, puisqu'ils ne sont jamais employés comme sujets, et que comme objets ils n'ont pas de fonction dont ne puisse rendre compte leur forme casuelle; l'autre, qu'ils ne sont pas encore de véritables verbes, parce qu'ils n'auraient qu'en partie la rection verbale. M. J. eût peut-être bien fait de supprimer la seconde observation. Si beaucoup d'infinitifs védiques sont sans complément, presque tous ceux qui en ont un le régissent, comme il le reconnaît lui-même, au même cas que le verbe, l'emploi du génitif (autrement

que dans le sens partitif) avec l'infinitif étant rare dans le Rig-Véda. D'ailleurs, comme M. J. l'admet aussi, et le prouve presque surabondamment (p. 91 et suiv.), les noms d'action d'où est sorti l'infinitif n'avaient pas à gagner la construction verbale qui a dû leur appartenir de tout temps. La première observation porte plus juste, bien que dans la construction d'infinitifs-accusatifs dans le sens du datif, il semble beaucoup plus naturel de voir un commencement d'extension de la fonction de ces infinitifs, qu'un souvenir du temps où l'accusatif aurait été le seul cas oblique.

La seconde fois, M. J. reconnaît les droits des formes en *-dhyai* et en *-sani* au titre d'infinitifs (p. 136) par la double raison qu'elles sont complètement sorties de la déclinaison et que la langue a une tendance marquée à les employer dans le sens de l'impératif. — Remarquons à ce propos que l'attribution à un thème de nom d'action de la fonction de l'impératif serait beaucoup plus ancienne encore que l'auteur ne paraît le supposer, et de plus ne devrait pas s'expliquer, ainsi qu'il le propose, par la signification casuelle de la forme, si comme nous persistons à le croire (voir l'article cité) un bon nombre des formes de l'impératif dans les différentes langues de la famille ne sont autre chose que des thèmes de noms d'action avec ou sans désinence. — Les autres formes védiques qu'on qualifie ordinairement d'infinitifs n'ont pas selon M. J. de titres suffisants à cette qualification. Il énumère pourtant (p. 135) dans leur emploi diverses « coïnci- » dences qui sont toujours dignes d'être prises en considération, et importantes » pour la chronologie des infinitifs dans les langues parentes : » La première est ce fait que « le datif des substantifs verbaux de la langue védique (et de la » langue zende) se place volontiers après les racines *kar* et *dhâ*, faire, et que » l'infinitif se trouve très-souvent après des verbes de même signification en » grec, en latin et en gothique. » Or est-ce là vraiment reconnaître toute l'importance d'une construction qui, comme M. J. le remarque lui-même très-justement ailleurs (p. 254. *sa no jîvatave krdhi*), est identique à certaines propositions infinitives du grec?

A part ces réserves on ne peut contester que les principaux développements de la fonction de l'infinitif ne manquent à la langue védique, et à plus forte raison n'aient manqué à la langue mère. L'étude comparative des fonctions de l'infinitif dans les différentes langues indo-européennes ne pouvait donc être que celle de développements indépendants quoique parallèles, et nécessitait l'emploi d'une méthode particulière que l'auteur appelle « La comparaison d'après l'analogie » dans la science du langage. » C'est dans la branche des dialectes germaniques, où la succession historique des faits lui a paru le mieux constatée, qu'il a pris le type du développement dont les autres langues lui ont présenté des images généralement fidèles.

Il faut signaler encore dans cette partie du livre une théorie sur l'origine des fonctions casuelles (p. 99 et suivantes) qu'on lira avec curiosité sans juger probablement que cette question, difficile entre toutes, soit définitivement résolue.

Dans la quatrième partie M. J. traite de deux constructions particulières, celle de l'accusatif avec l'infinitif (proposition infinitive) et celle du datif avec l'infinitif. Nous partageons l'opinion qu'il émet sur la première, d'après laquelle, dans les

constructions qui ont servi de type à la proposition infinitive, l'accusatif sujet de l'infinitif aurait commencé par être le régime direct du verbe principal. Quant à son interprétation de la seconde construction (p. 264-269), ou nous l'avons mal comprise, ou elle repose sur un mal-entendu inexplicable, sur une confusion continuelle entre les deux tours dont les types védiques sont : *punîtana somam indrâya pâtave* et *piba vrtrâya hantave*. M. J. dit bien que ces tours sont essentiellement différents, mais seulement pour nier dans le premier cas la liaison étroite du datif avec l'infinitif qu'il admet dans le second, et traduire la première phrase : « Purifiez le Soma pour Indra, pour qu'il boive, » tandis qu'il rend ainsi la seconde : « Bois pour tuer Vrtra. » Il ne relève pas cette différence fondamentale que dans le premier cas le datif ne pourrait être en tout cas considéré que comme le *sujet* de l'infinitif, tandis que dans le second il en serait le *régime*. Et, chose plus étrange que cette omission qui pourrait s'expliquer à la rigueur par l'inutilité même d'une remarque aussi simple, il confond si bien les deux constructions qu'il invoque les tours comme le latin *quid tibi hanc tactio est* où le datif *tibi* serait le sujet logique de l'action exprimée par le nom verbal, pour restituer une phrase du sens de : *Dem Vrtra ist Tödten*, et passer par cet intermédiaire à : *Für das dem Vrtra Tödten*, où le datif *dem Vrtra* serait, non le sujet, mais l'objet logique de l'action exprimée par l'infinitif. L'analogie invoquée n'aurait pu servir à rattacher le datif à l'infinitif que dans les phrases comme *punîtana somam indrâya pâtave*, c'est-à-dire dans celles précisément où M. J. repousse ce mode d'analyse. D'un autre côté, après avoir traité du datif avec l'infinitif en paléo-slave où il ne relève que des exemples de *datif sujet*, il conclut en expliquant les constructions de ce genre dans cette langue et dans les langues indo-européennes en général par la propriété qu'ont eue et que conservent encore souvent les noms verbaux de régir les mêmes cas que le verbe, et particulièrement le datif, ce qui ne peut guère s'entendre que de l'*objet* et non du sujet de l'action. — Quant à nous, nous trouvons l'explication de l'un et de l'autre tour, sans faire d'ailleurs entre les cas où l'infinitif précède et ceux où il suit l'autre datif une distinction qui ne nous paraît pas justifiée, dans l'idée très-simple d'une construction paratactique primitive de l'infinitif et du datif, régis indépendamment l'un de l'autre par le verbe principal, et contractant par la force du sens une liaison réciproque qui tend à faire du datif, tantôt le sujet, tantôt le régime de l'infinitif (voir l'article cité).

Dans un appendice, M. J. examine la question de l'arbre généalogique des langues indo-européennes dans ses rapports avec celle de l'infinitif. Son étude ne lui paraît fournir aucun argument en faveur d'une théorie récente imaginée par M. Schmidt pour remplacer l'hypothèse généralement admise d'une langue indo-européenne emportée par les différents peuples du berceau commun de leur race (*Die Verwandschaftverhaltnisse der indog. Spr.*). Mais elle n'en fournit aucun non plus en faveur, soit de la théorie de Schleicher, soit de celle de M. Curtius sur la répartition des langues indo-européennes dans leurs groupes secondaires. Elle en fournirait plutôt contre l'une et l'autre s'il était permis, ce que l'auteur n'admet pas, de tirer, dans un sujet aussi complexe, aucune conclusion d'un ordre de faits unique.

L'espace nous manque pour quelques critiques de détail. Nous signalerons seulement encore l'explication peu naturelle (p. 221) de la construction de ὥστε et d'autres conjonctions avec l'infinitif en grec, par le sens primitif de ces particules qui les rendait aptes au rôle de prépositions aussi bien qu'à celui de conjonctions. N'est-il pas probable au contraire que l'infinitif est traité ici déjà de la même manière que le verbe d'une proposition subordonnée, comme il l'est dans ces constructions avec ἄν qui introduisent la modalité dans la catégorie de l'infinitif, et n'est-il pas naturel en conséquence qu'il soit rattaché par une conjonction au verbe principal? Nous relèverons aussi, uniquement pour montrer combien une erreur est tenace quand elle a été une fois consacrée par l'autorité d'un indianiste tel que M. Benfey, la traduction que nous avions trouvée une première fois déjà dans le livre de M. Wilhelm (article cité) de la phrase védique : *krnute nirnijam gâh*, par « il fait le lait *être pur* », (p. 254), au lieu de : « il prend » les vaches (les eaux ou le lait) pour *vêtement*. » A propos de l'identification du gérondif latin avec des formes germaniques en *anna* pour *anîyai*, et du prétendu changement de *y* en *d* dans différentes langues, que M. J. regarde comme suffisamment prouvé par M. Curtius, nous nous permettrons de lui signaler l'article de M. Bréal sur le thème pronominal *da* dans les Mémoires de la Société de linguistique de Paris, I, p. 193 et suiv.

En somme, le livre de M. J. fait faire un progrès sensible à l'étude de l'infinitif, en présentant dans un jour lumineux le développement historique de ses fonctions. Avec celui de M. Wilhelm, plus riche en matériaux, il résume et complète tous les travaux antérieurs sur la matière.

Abel BERGAIGNE.

---

90. — GEORG CURTIUS. **Grundzüge der griechischen Etymologie.** Vierte Auflage. Leipzig, Teubner. 1873. In-8°, x-836 p. — Prix : 26 fr. 75.

Après trois ans, une nouvelle édition de cet excellent ouvrage est devenue nécessaire [1]. Quand un livre passe comme celui-ci à l'état d'œuvre classique, paraissant à intervalles réguliers, l'auteur se trouve placé entre le double danger ou d'altérer le caractère primitif de son travail ou de se laisser dépasser par la science. M. Curtius, pour éviter ce dernier reproche, n'a pas cessé de retoucher et de compléter ses *Grundzüge*. Il s'est même adjoint successivement des collaborateurs qui ont développé les parties primitivement laissées à l'écart. La nouveauté de cette quatrième édition, c'est l'addition du celtique, pour lequel l'auteur s'est adressé à l'un de ses anciens élèves, M. Ernest Windisch : 230 numéros, sur 630 que contient l'ouvrage entier, ont été enrichis de rapprochements avec l'irlandais. Parmi les collaborateurs nous trouvons avec plaisir M. Abel Hovelacque, qui a envoyé une série de remarques sur le zend. D'un autre côté, l'auteur a sur différents points complété la partie grecque et latine. Ce qu'on appelle en Allemagne les *realia*, c'est-à-dire le côté historique et archéologique, commence à prendre une plus grande place. Le livre de Hehn sur les plantes et les animaux domestiques a été mis à contribution. Toute cette première partie

---

1. Sur la troisième édition, v. *Revue critique*, 1870, 1, p. 163.

du livre, consacrée aux rapprochements étymologiques, n'a pas cessé de gagner à chaque édition. Il n'en est pas tout à fait de même pour la seconde partie, où l'auteur étudie quelques-unes des lois phoniques de la langue grecque. Ici la marque du temps se fait un peu sentir : on regrette de voir reparaître encore des rapprochements comme ἤδη et *jam* (p. 620), comme *vahanījas* et *vehendus* (p. 649). Lorsque d'autres travaux laisseront à M. Curtius du répit, nous l'engageons à reprendre en sous-œuvre cette seconde partie, que des notes et des changements superficiels ne suffisent pas à maintenir de niveau avec la première.

M. B.

---

91. — **La Vie au temps des trouvères**, croyances, usages et mœurs intimes des XI[e], XII[e] et XIII[e] siècles, d'après les Lais, Chroniques, Dits et Fabliaux, par Antony Méray. Paris, Claudin, 1873. In-12, 329 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le livre de M. Méray se laisse lire, et pourra amuser et même instruire les personnes qui n'ont aucune connaissance du sujet. Ce sujet était heureusement choisi, et si l'auteur, avant de le traiter, avait voulu se donner la peine de l'étudier quelque peu, tout en conservant une forme légère et en se bornant à la surface des choses, il aurait pu faire un ouvrage réellement intéressant. Malheureusement M. M. appartient à cette classe d'écrivains, trop nombreuse dans notre pays, qui taxent de pédantisme toute étude sérieuse et pensent plaire au public en le traitant avec dédain. Si nos mœurs littéraires comportaient une critique active et sévère, ce genre de littérature, doublement fâcheuse en ce qu'elle répand des idées fausses ou inexactes et en ce qu'elle égare des hommes qui pourraient faire mieux, serait bien vite sinon détruit, au moins considérablement restreint. Mais où fait-on de la critique sérieuse, sinon ici? et qui lit la *Revue Critique?*

Deux ou trois spécimens du soin avec lequel M. M. s'est préparé à la tâche qu'il avait choisie suffiront. Le titre seul en dit beaucoup. Après ce que nous en avons transcrit, on lit les noms suivants : *Robert* (sic) *Wace*, *Ruttebeuf* (sic)..... *Marie de France*, *Doette de Troyes*, *Justine de Levis*, *Saincte des Prées*, *Barbe de Verrue*. Quelqu'un qui écrit sur le moyen-âge devrait cependant savoir que les trois derniers personnages sont aussi imaginaires que leurs œuvres et ont été forgés de pied en cap par le marquis de Surville [1]. Ce qui n'empêche pas M. M. d'écrire gravement des choses comme ceci (p. 178) : « On l'a attribué (*Griselidis!!*) à la gente trouveresse Barbe de Verrue; JE SUIS DE CET AVIS. » Voilà une grande autorité! — M. M. croit que Turpin a été déclaré authentique par Calixte II dans une assemblée solennelle, et qu'il a été écrit à la fin du X[e] siècle (p. 269). — A la fin de son volume, exprimant des idées très-chimériques sur le nombre de fabliaux qu'il s'imagine être encore cachés dans nos bibliothèques (« *je tiens pour assuré* que le quart à peine en est aujourd'hui entre les mains des » lecteurs »), l'auteur se plaint que « l'éditeur allemand qui a publié à Stuttgart » une douzaine de pièces de Jehan de Condé n'ait pas cru devoir compléter sa » tâche; » je ne sais comment M. M. a eu connaissance du recueil de M. Tobler, mais les œuvres complètes de Jehan et Baudouin de Condé ont été publiées à Bruxelles par M. Scheler.

1. Pour Doete de Troyes, voy. *Rev. Crit.* 1873, t. I, p. 139.

Je pourrais relever presque dans chaque page un trait de ce genre, mais à quoi bon? Il est certain que les savants qui ont étudié notre vieille littérature ont jusqu'à présent trop peu fait pour en répandre dans le public la connaissance et le goût; des ouvrages comme ceux de M. Méray, qui ressemblent assez à ceux de feu Delvau [1], viennent de temps en temps le leur rappeler. Cependant, il est étrange qu'il faille indiquer, même à des *essayistes* aussi superficiels, des sources comme le grand travail de V. Le Clerc sur les fabliaux (t. XXII de l'*Histoire littéraire*), où ils puiseraient facilement et à peu près sûrement. — M. M. a un esprit vif et suffisamment impartial; il aime bien, sans la beaucoup connaître, la poésie de la vieille France, et par là il a droit à notre sympathie.

ψ.

---

92. — **Souvenirs de la marquise de Caylus**, nouvelle édition soigneusement revue sur les meilleurs textes contenant la préface et les notes de Voltaire avec une Étude sur l'auteur, un Commentaire historique et une Table analytique par M. DE LESCURE. Paris, Alph. Lemerre, 1873. 1 vol. in-16, 236 p. — Prix : 2 fr. 50.

Félicitons l'éditeur de la *Nouvelle collection Jannet* d'avoir joint aux ouvrages déjà si bien choisis par lui un ouvrage aussi charmant que les *Souvenirs* de Mme de Caylus. Félicitons-le encore d'avoir confié à M. de Lescure la préparation de cette édition. Qui donc se serait mieux tiré de la délicate entreprise, que celui qui nous dit (p. 8) : « Ces *Souvenirs*, dont Voltaire fut le premier éditeur, nous » les réimprimons nous-même pour la *neuvième* fois, qui ne sera point la » dernière? » Acceptons-en l'augure, et, puisqu'il doit en être ainsi, prions M. de L. de retoucher sa notice, de façon à lui donner un tour plus simple et plus naturel. Ne trouve-t-on pas, en effet, ce début bien prétentieux (p. 5)? « Un jour du mois d'avril 1729, au milieu des premiers rayons du printemps » renaissant, une femme d'un âge peu avancé (elle n'avait guère que cinquante- » six ans), d'un visage encore sémillant, malgré ces approches de la vieillesse » devant *lesquels* (sic) elle reculait, leur préférant *ceux* (sic) de la mort, achevait » de s'éteindre doucement, philosophiquement et chrétiennement à la fois, dans » sa petite maison qui faisait partie des jardins du Luxembourg. — Cette femme » avait été elle-même, aux jours de sa précoce jeunesse, un printemps de beauté, » de grâce et d'esprit, à charmer jusqu'aux *morosités* (sic) de Louis XIV vieil- » lissant, à dérider jusqu'à la raisonnable Mme de Maintenon, expiant, dans » l'ennui de la grandeur, son étonnante fortune. » Sans m'arrêter au changement de sexe du mot *approches*, probablement dû à une faute d'impression [2], sans m'arrêter davantage au néologisme *morosités* [3], n'y a-t-il pas en ce morceau aux romantiques allures quelque chose d'affété, de maniéré, qui contraste étrangement avec le style si aisé, si coulant des *Souvenirs* que M. de L. apprécie parfaitement en ces termes (p. 8) : « Leur saveur littéraire survivra à toutes les

---

1. Voy. *Rev. Crit.* 1867, t. I, art. 5.

2. J'ai remarqué dans l'élégant volume quelques autres fautes d'impression, et notamment (p. 217) celle-ci qui fait sourire : « *Diète* (pour *dicte*) pendant sa maladie. »

3. Le *Dictionnaire de l'Académie* et le *Dictionnaire* de M. Littré sont d'accord pour déclarer que le mot *morosité* signifie *caractère morose*. Le pluriel n'est pas admissible dans le sens que M. de L. lui attribue.

» vicissitudes, tant que le naturel gardera du charme, que l'urbanité sera prisée, » et qu'il restera des gens de goût? » Voltaire, dans la préface que l'on a si bien fait de reproduire (p. 33-36), et où il vante l'aimable négligence de Mme de Caylus, donnait encore au nouveau biographe de l'arrière-petite-fille d'Agrippa d'Aubigné un exemple de délicieuse simplicité de ton qu'il n'aurait pas fallu tant dédaigner.

Ce reproche formulé, je me plais à constater que la trop spirituelle notice de M. de L. est des plus exactes et que l'on y trouvera tout ce qu'il importe de savoir soit sur Mme de Caylus, soit sur ses *Souvenirs* que l'enthousiaste critique appelle (p. 7) « chef-d'œuvre improvisé, modèle inimitable de l'*art* du récit, et » la plus parfaite image de cette conversation exquise, dans l'*art* de laqu*elle elle* » n'eut pas de rivale. »

Quant à l'édition même, elle est vraiment des meilleures. Venant le dernier, dit M. de L. (p. 31), « nous étions tenu de faire mieux que nos devanciers. Nous » espérons y avoir réussi sur quelques points, sans prétendre le moins du monde » rabaisser le mérite des éditions Auger, Renouard, Montmerqué (pour Mon- » merqué), Michaud et Poujoulat, enfin et surtout de l'édition donnée en 1860, » chez Techener, par notre érudit et ingénieux confrère, M. Charles Asselineau[1]. » M. de L. a très-attentivement collationné et revisé le texte sur l'édition de 1770 et sur celles de MM. Renouard, Monmerqué, Asselineau, et il a eu le mérite de rétablir le premier (p. 48) un bon mot du comte de Matha, bon mot auquel les éditions antérieures avaient enlevé tout son sel[2].

Les notes sont rares et brèves. L'éditeur dit, à ce sujet (p. 31) : « Nous » n'avons pas cru devoir grossir, par des notes trop nombreuses et trop copieuses, » un ouvrage dont il faut se garder de surcharger la légèreté et d'émousser le » charme par un appareil d'érudition superflu, puisqu'il n'y est guère question » que de personnages généralement connus. Un *index* analytique et alphabétique » des faits et des personnages qu'ils concernent nous a paru beaucoup plus » utile. » M. de L. a raison : il n'était pas besoin de beaucoup de notes sous des noms presque tous célèbres, mais pourtant j'en aurais voulu quelques-unes de plus. Les petits volumes de la nouvelle collection Jannet sont faits pour être lus loin des gros livres, loin des dictionnaires biographiques, à la campagne, à la promenade : on aimerait donc à trouver, au bas des pages, de rapides indications qui vinssent au secours de toute mémoire hésitante. Par exemple, pourquoi ne pas rappeler en deux mots, sous le nom de *Guilleragues* (p. 115), que cet adorateur de Mme de Maintenon était Gabriel-Joseph de Lavergne, d'abord

1. M. de L. a corrigé (p. 42) une erreur de M. Asselineau, lequel avait écrit que Constant d'Aubigné mourut en 1654 : ce fut en 1647, à la Martinique, que mourut le père de Mme de Maintenon. M. de L. s'est appuyé, pour déterminer cette date et pour résumer l'orageuse vie de Constant d'Aubigné, « qui n'est qu'un tissu d'orgies, de duels, » de trahisons, d'apostasies, de rébellions, etc., » sur l'ouvrage de M. Th. Lavallée : *La famille d'Aubigné et l'enfance de Mme de Maintenon* (Paris, 1863).

2. M. de L. ne nous dit presque rien de Charles de Bourdeille, comte de Matha ou Matta. On peut voir sur ce personnage une piquante note de M. P. Paris (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, t. V, p. 303). Depuis, M. Gustave Brunet a réuni divers autres renseignements sur ce tendre ami de Mme de Longueville (*Mémoires du chevalier de Gramont*, 1859, p. 6 et 7).

président de la Cour des Aides de Bordeaux, puis ambassadeur à Constantinople, l'ami de Racine et de Boileau? Une note de la p. iij devrait être plus explicite : M. de L. après avoir cité, à propos de Mme de Richelieu, une assertion erronée de Voltaire, ajoute : « Suivant M. Lavallée, il s'agit ici de Anne Poussard de » Fors du Vigean. » Il semble que pour M. de L. ce soit là chose douteuse. Rien cependant n'est plus sûr et n'est plus connu[1]. Enfin, dans une note de la p. 125 on lit : « *Biron*, fils de Roquelaure, etc. » Ce n'est point *Biron*, mais *Biran*, nom d'une baronnie de l'Armagnac qui fut érigée en marquisat par Louis XIII (1630), en faveur d'un fils du maréchal de Roquelaure.

T. DE L.

---

93. — **Louis XV et sa famille**, d'après des lettres et des documents inédits, par Honoré BONHOMME. Paris, Dentu. 1874. In-12, 355 p. — Prix : 3 fr. 50.

Dans la présente monographie M. B. s'est proposé de réunir tout ce qu'on pouvait savoir sur le Dauphin, fils de Louis XV, et Mesdames, ses sœurs, en étudiant particulièrement l'influence qu'ils ont eue ou cherché à avoir sur l'esprit du roi. Cette action, plus ou moins marquée, suivant les caractères et les temps, sert de lien aux sept biographies tracées successivement par l'auteur. Madame Elisabeth, Infante, Duchesse de Parme (1727-1759), Madame Henriette (1727-1752), le Dauphin (1729-1765), Madame Adélaïde (1732-1800), Madame Victoire (1733-1799), Madame Sophie (1734-1782), Madame Louise (1737-1787); passent tour à tour sous les yeux du lecteur, soigneusement dépeintes au point de vue de leurs goûts, de leurs aptitudes, et à celui de leurs tentatives communes de participation au gouvernement des affaires publiques. Dans cet effort de direction, le Dauphin, Madame Adélaïde, et Madame Louise ont le rôle important; celui de leurs sœurs demeure insignifiant. On saura gré à M. B. d'avoir rassemblé des textes dispersés, et d'en avoir tiré, au moyen de rapprochements judicieux, de bons renseignements sur la cour de Louis XV. D'Argenson, le duc de Luynes, Barbier, Marais, Marmontel, Madame Du Deffant, Lafayette, Madame Campan, l'histoire de Madame de Pompadour par M. Campardon sont les principales sources où l'auteur a puisé. Il y a joint 37 lettres inédites, adressées pour la plupart par Mesdames à Madame de Civrac (dame d'atour de Madame Adélaïde) et qui confirment les appréciations de l'ouvrage. A la vérité, M. B. ne dit point d'où elles proviennent; mais ce qu'on sait de ses précédents travaux permet de les attribuer à quelqu'une des collections formées par M. Charavay, et leur authenticité ne paraît pas devoir être mise en question. Les autres documents, qui consistent en une lettre inédite sur les derniers jours de Madame Louise, en un bref de Clément XIV (9 mai 1770) sur la profession religieuse de cette fille du roi, en des rapports et observations concernant le départ de Mesdames Adélaïde et Victoire (février 1791), dans la loi relative à leurs créanciers, sont bien à leur place à la fin du volume.

---

1. J'ai publié autrefois (*Revue d'Aquitaine*, t. XI, p. 137-140) une *Lettre du duc de Richelieu à la duchesse d'Aiguillon* (relative au mariage d'Armand-Jean Du Plessis de Wignerod avec la veuve de François-Alexandre d'Albret, seigneur de Pons), et j'ai cité, à cette occasion, les mémoires de Lenet, de Montglat, de Mlle de Montpensier, de Mme de Motteville, sans parler des livres de M. Bazin, de M. V. Cousin, etc.

Les morceaux les plus neufs de la présente publication sont certainement ceux que son auteur a consacrés à Madame Adélaïde et à Madame Louise. Il a très-heureusement dissipé ce qu'il y avait d'un peu obscur ou légendaire dans les récits de la vocation de cette dernière fille de Louis XV, en la montrant jusqu'au dernier moment de sa vie toujours et fortement occupée à peser sur les résolutions du roi dans le sens de la « conspiration » dont Madame Adélaïde était le chef. Les luttes et l'habileté de celle-ci, poussée jusqu'à la concession de certaines complaisances à l'endroit de Madame de Pompadour et de Madame Dubarry, sont exposées avec soin et exactitude. Chemin faisant, M. B. relève avec une insistance marquée et avec une certaine âpreté de langage des méprises ou des insinuations non justifiées de Michelet. C'est se donner beaucoup de peine pour combattre des fantaisies. L'auteur de l'*Histoire de France* ne se réfute pas à partir du XVIIe siècle. J'ai d'ailleurs des critiques plus sérieuses à soumettre à M. B. Son procès de « tendance » contre Mesdames supporte mal l'examen. Vouloir qu'elles aient pu se placer « dans le grand courant libéral » du siècle, exprimer le regret qu'elles n'aient pas pris la tête des opinions philosophiques, au lieu de les combattre, c'est demander aux choses le contraire de leur nature. Cela est, si l'on veut, affaire d'appréciation. Ce qui l'est moins, c'est l'emploi fait à plusieurs reprises par M. B. des publications de M. Feuillet de Conches (p. 202, 210, 222, 223, etc.) comme si elles ne devaient pas être soumises à un contrôle rigoureux. C'est ainsi qu'il cite, sans sourciller, le billet à la duchesse de Polignac sur l'acquittement du cardinal de Rohan (p. 189). La réserve du sagace auteur du *Procès du Collier*, qui s'est bien gardé de faire entrer ce prétendu autographe dans le corps de son récit, devait prémunir M. B. contre l'usage très-hasardé d'une pièce certainement fausse. Plus loin, à la date du 14 février 1771 (p. 222), M. B. reproduit encore une lettre de Marie-Antoinette à sa mère. Il suffit d'ouvrir le recueil de M. d'Arneth pour s'assurer que cette lettre est apocryphe, puisqu'elle n'y figure point. Mais, ici, M. B. avait à sa disposition un élément d'examen bien commode à scruter et, en soi, assez curieux parce qu'il donne la clef du mode de fabrication. « Je n'ai jamais vu personne, dit » Madame Campan dans un passage de ses mémoires en parlant de Madame » Sophie, avoir l'air si effarouché;.... elle avait pris l'habitude de voir de côté » à la manière des lièvres. Elle était d'une si grande timidité qu'il était possible » de la voir, tous les jours, pendant des années, sans l'entendre prononcer un » mot. » « Pour la tante Sophie, porte la lettre apocryphe de Marie-Antoinette, » elle restera quelquefois des mois sans ouvrir la bouche, et je ne l'ai pas encore » vue en face. » La conclusion de ce rapprochement saute aux yeux les moins exercés; il est étonnant qu'elle ait échappé à M. Bonhomme.

Enfin, puisque M. B., entrant dans de très-menus détails, s'est occupé des dépenses de Mesdames, de leurs officiers et de leur table, je crois qu'il aurait trouvé dans la série O des Archives nationales (Maison du Roi) un supplément d'information qui lui aurait permis d'épuiser la matière de son intéressante monographie.

Un désir me reste à lui exprimer: celui de le voir se résigner à un style plus sobre et moins fleuri. Il y a beaucoup d'enflure dans son livre, et en même

temps un peu de trivialité. M. B. est un esprit sérieux et studieux; qu'il élague toutes ces réflexions parasites, ces lieux communs inutiles qui déparent sa dernière publication : c'est là ce qu'il faut pour donner à la prochaine un caractère de tout à fait bon aloi. H. LOT.

---

94. — **Les Poésies de Clotilde de Surville**, étude par Anatole LOQUIN, un des quarante de l'Académie de Bordeaux. Bordeaux, Féret. 1873. In-8°, 244 p.

Une fausse résurrection littéraire. Clotilde de Surville et ses nouveaux apologistes, par Jules GUILLEMIN, secrétaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. Chalon, Landa. 1873. In-8°, 45 p.

Marguerite Chalis et la légende de Clotilde de Surville, par A. MAZON. Paris, Lemerre. 1873. In-18, 118 p.

Les trois ouvrages que nous annonçons méritent, à des degrés divers, d'être signalés à nos lecteurs. Les deux premiers surtout, par la justesse des vues, la clarté de l'exposition, l'excellente méthode qui distingue leurs auteurs, peuvent être considérés comme des symptômes extrêmement satisfaisants du progrès qui s'accomplit en France dans la critique historique et littéraire. J'exprimais, en rendant compte ici du livre de M. Macé sur Clotilde de Surville, la crainte que la haute situation universitaire de l'auteur ne donnât, surtout en province, du crédit à son paradoxe : cette crainte s'est peu justifiée. Tandis qu'à Paris un littérateur auquel on aurait dû croire plus de perspicacité embrassait la cause de Clotilde et intitulait son article *Une résurrection littéraire*[1], MM. Loquin et Guillemin, l'un à Bordeaux, l'autre à Chalon, mettaient à néant, avec autant d'érudition que de critique, le système du professeur de Grenoble; et si quelques Ardéchois, comme M. Vaschalde[2], n'ont pu encore se résigner à renoncer à *la Muse du Vivarais*, nous voyons l'un d'eux, M. Mazon, porter courageusement à la fameuse « chapelle gothique », édifiée par Surville et vainement étayée par M. Macé, un dernier et terrible coup.

Le livre de M. Loquin est originairement un rapport, destiné à l'Académie de Bordeaux, sur le mémoire de M. Macé. L'auteur, qui abordait le sujet sans préventions, loin d'être convaincu par les arguments du champion de Clotilde, a été frappé de leur faiblesse et de leur incohérence, et des notes qu'il a prises en lisant et qu'il a accrues ensuite est sorti finalement un petit volume. Nous pouvons le recommander comme un modèle de polémique ferme et modérée et de critique inflexible. M. Loquin prend l'un après l'autre tous les raisonnements de son adversaire, les pèse, les retourne, les analyse et en fait voir le vide absolu avec une évidence irrésistible. L'exécution est complète, et toute réfutation de M. Macé serait inutile après celle de M. Loquin : « Il vous sçait tant » bien trouver les alibis forains, comme dit Panurge, que apres lui il n'y a que » espousseter. » De fait, la lecture de ce remarquable morceau fait vivement désirer de voir M. L. exercer sur un sujet plus intéressant et plus difficile la méthode excellente de raisonnement qu'il définit et applique si bien : il n'est pas douteux que la science n'en profite. Une autre réflexion que suggère cette lec-

1. M. J. Levallois, dans le *Correspondant* du 10 août 1872. Je ne connaissais pas cet article quand j'ai rendu compte du livre de M. Macé (*Rev. Crit.* 1873, t. I, art. 46).
2. Voy. *Rev. crit.*, art. cit.

ture, c'est que bien peu de livres ou de dissertations résisteraient à un *examen rigorosum* comme celui que M. L. inflige à M. Macé. Ceux qui ont émis sur des points d'histoire ou de littérature des vues ou des hypothèses un peu hasardées ou vagues doivent craindre de voir cette critique aiguisée et tenace s'approcher de leurs productions. Mais il serait bien heureux que de semblables jugements, équitables, impitoyables et motivés, fussent plus fréquents dans la *république des lettres*; on y regarderait à deux fois avant d'imprimer ce qui vous passe par la tête. — Il est un seul point sur lequel M. L. ne me paraît pas avoir vu aussi juste que d'ordinaire[1]. Il veut que M. de Surville, pour fabriquer les poésies de Clotilde, ait eu un collaborateur, probablement le *feudiste* dont parle un témoignage contemporain, et il tient à cette idée qui n'a que fort peu de vraisemblance. Il est curieux de voir combien il est difficile, même pour les meilleurs esprits, quand une question a été longtemps obscurcie et controversée, de s'arrêter à la solution toute simple qui d'habitude est la meilleure. Il est prouvé que Surville a fabriqué les poésies de sa prétendue aïeule : quel besoin d'aller chercher de nouvelles complications, d'aller inventer un collaborateur[2]? « *Il est certain*, dit M. L. (p. 146), *que ce collaborateur*, quel qu'il soit d'ailleurs, *a existé*. Je n'en veux pour preuve que les corrections malheureuses que le marquis de Surville a, depuis, fait subir aux vers contenus dans le premier recueil, *corrections qu'il est absolument impossible d'attribuer à l'auteur primitif de ces vers.* » *Je n'en veux pour preuve que*...M. L. raisonne ici, qu'il me permette de le lui dire, un peu comme M. Macé. Après cette *preuve*, qui n'est vraiment pas concluante, il développe et agrémente cette thèse de la collaboration comme s'il l'avait démontrée (*cela paraît certain*, p. 154, *cela paraît évident*, p. 156). Pour mon compte, je n'y crois pas du tout. On dirait que M. L. a vu tout du long les « corrections malheureuses » de Surville, et qu'il a constaté à loisir qu'il est *absolument impossible* de les attribuer à l'auteur primitif. Il faudrait d'abord savoir si elles sont aussi *malheureuses* que le dit Vanderbourg, ensuite si un auteur ne peut pas se corriger malheureusement[3]. C'est ce qu'au contraire a dû faire très-naturellement Surville : après s'être essayé à vieillir légèrement quelques poésies, qui lui parurent charmantes sous leur déguisement gothique, il prit goût à la chose et peu à peu s'enticha de ce qui n'avait d'abord été qu'un jeu : il finit par recommander à sa femme, au moment de périr, les *immortelles* poésies de Clotilde. Si on pouvait ranger chronologiquement les productions du marquis, on verrait sans doute qu'il a perdu de plus en plus, en s'enfonçant dans sa tâche, le goût, la mesure, le sentiment du vraisemblable, et que de *Rosalyre* ou des *Verselets* il en vint peu à peu à fabriquer l'incroyable fatras des *Mémoires* de Clotilde. Bien loin d'avoir eu à l'origine,

---

1. Il insiste aussi trop sur cette idée que Clotilde, habitant le Vivarais, devait écrire en langue d'oc. Il a lui-même cité dans ses *Appendices* un compatriote de Clotilde écrivant en français : le français était dès le XVe siècle la langue littéraire de tout le royaume.

2. Je ne dis rien du marquis de Brazais, qui parle de sa « complicité » dans le travail de Surville en termes vagues, et qui d'ailleurs mérite assez peu de confiance.

3. Les exemples à l'appui ne seraient pas rares. Voyez la dernière édition des œuvres de Ronsard : elle a été déplorablement *revue et corrigée* par l'auteur. Corneille a fait subir au *Cid* et à d'autres pièces des retouches qui sont loin d'être toujours heureuses. Je parle des grands; mais que de fois un auteur de troisième ordre a dû gâter ce qu'il avait d'abord écrit de passable!

pour l'aider, un connaisseur en vieux langage, comme le suppose M. L., il s'est instruit lui-même, fort confusément, en travaillant, et s'il a retouché ses premiers pastiches, c'est sans doute surtout (comme paraît bien le dire Brazais) pour les vieillir en les bourrant de mots archaïques qu'il prenait à pleines mains, sans les comprendre souvent, dans Borel, Lacombe ou Fauchet. Cet énivrement, cette exagération graduelle, cette sorte de folie finale, se retrouvent dans divers cas plus ou moins analogues : on commence timidement, puis le succès enhardit, on s'emporte, et on finit par perdre le sens du possible. Croit-on, pour citer un exemple d'un genre différent, que Vrain-Lucas ait débuté par écrire la lettre de Marthe à Lazare ou le laissez-passer donné par Vercingétorix à Trogue-Pompée? Laissons donc de côté cet inconnu mystérieux qui a inspiré à M. L. quelques pages de conjectures superflues, et tenons-nous-en à la vérité toute simple. — Un appendice intéressant contient : 1° l'appréciation de l'article de M. Levallois sur Clotilde; 2° des remarques sur le recueil de Nodier et Roujoux; 3°, 5° et 6° la mention de *documents inédits* que nous allons retrouver dans le livre de M. Mazon; 4° l'appréciation des mémoires de M. Vaschalde; 7° la liste complète des poésies publiées sous le nom de Clotilde[1].

Le grand mérite de la dissertation de M. Loquin est d'avoir parfaitement réfuté le livre de M. Macé et d'avoir montré que les raisons données contre l'authenticité des poésies de Clotilde sont aussi bonnes aujourd'hui qu'avant la publication de ce livre. M. Guillemin ne s'en est pas tenu là. Sa brochure a été provoquée par l'article de M. Levallois, et si elle a paru un peu tardivement, c'est que le *Correspondant*, après avoir gardé plusieurs mois son manuscrit, n'a pas cru devoir l'insérer. Après avoir sommairement réfuté M. Macé, M. Gu., en quelques pages excellentes, examine les poésies de Clotilde au point de vue littéraire et philologique, et fait voir que nombre de vieux mots y sont pris dans un sens absolument faux, que d'autres y sont maladroitement forgés, et que « en » somme, rétablissez l'orthographe actuelle de l'œuvre de Clotilde, éliminez-en » les mots surannés, et vous aurez tout à fait ce marotique cher au Directoire et » à l'Empire, et dont le plus grand artifice était de supprimer les pronoms et » d'employer des élisions élémentaires. *Quod erat demonstrandum.* » Et M. Gu. conclut en montrant que « le seul auteur de ce pastiche, à part une très-mince » et très-insignifiante collaboration de M. de Brazais, ne peut être que le mar- » quis de Surville. » Il juge à ce propos d'une façon très-saine l'œuvre beaucoup trop vantée de Surville : « Il a réussi à trouver, dans trois ou quatre » pièces, une note à peu près juste de naïveté, d'élévation et de sensibilité; » dans la plus grande partie, il s'est complètement fourvoyé[2]. » En résumé, le

1. Dans une note ajoutée à son ouvrage déjà terminé, M. L. reproduit en grande partie mon article de la *Revue critique*; nous nous sommes souvent rencontrés dans les mêmes arguments, bien que je n'aie pas à beaucoup près traité la question d'une manière aussi serrée et aussi méthodique que M. L.; il me reproche seulement de ne pas vouloir admettre deux auteurs, et de ne pas tenir compte de la supériorité des pièces du premier recueil. On vient de voir que je ne suis pas converti à son opinion; mais n'a-t-il pas détruit lui-même cet argument tiré de la supériorité du premier recueil en écrivant avec toute raison : « Le triage est de Vanderbourg »?

2. Cf. *Rev. crit.* l. l. p. 136. « Il n'y a vraiment dans la Pseudo-Clotilde que quelques » pièces qui soient jolies; le reste est tortillé, emphatique et obscur. »

travail de M. Gu. fait honneur à sa critique et à son savoir, et nous fait bien augurer du livre qu'il annonce sur Olivier de la Marche.

Dans le joli petit volume publié par M. Mazon, la partie littéraire le cède en intérêt à la partie historique. L'auteur commence bien par réunir contre la thèse de M. Macé de bonnes raisons de divers genres, mais il a, sur le terrain des documents qu'il publie, trop de supériorité pour ne pas s'y tenir de préférence. Feu Henri d'Audigier possédait, et le possesseur actuel a communiqué à M. M. le *Manuale notarum* d'un notaire de Privas du xve siècle, où se trouve enregistré le mariage de Bérenger de Surville [1], non pas avec *Marguerite-Clotilde-Éléonore de Vallon-Chalys*, fille de *Louis-Alphonse-Ferdinand de Vallon*, mais avec Marguerite Chalis, fille de Pierre Chalis, en son vivant licencié es lois, et *veuve* de Raymond du Bois de Barrès. Avec ces faits écrasants, et dont il a tiré très-bon parti, M. M. n'a pas eu de peine à réduire en poudre toute la « légende survil- » lienne. » Nous ne pouvons que renvoyer à son livre le lecteur curieux de s'instruire sur ce point [2]. Il est maintenant hors de doute qu'en prenant dans des pièces authentiques le nom de Bérenger de Surville et celui de Marguerite Chalis, le marquis Étienne de Surville a composé un roman auquel d'ailleurs il ne s'est même pas soucié de donner la moindre vraisemblance (voyez les contes à dormir debout rappelés par M. Mazon), et qui est indissolublement lié aux poésies : « Il suffit en effet, dit M. M. (p. 37), de parcourir celles-ci pour reconnaître qu'elles sont inséparables de la légende et que la Clotilde des poésies » comme celles de la notice doivent s'envoler dans la même fumée. » — « La » légende, dit-il ailleurs fort bien (p. 56), est tout d'une pièce, elle sort d'un » même cerveau. » Mais arrivé là, je ne sais quel besoin de dire du nouveau a fait dévier M. M. de l'excellente voie où il marchait. Il ne veut pas que ce cerveau soit celui du marquis de Surville, et le voilà qui se travaille à chercher qui pouvait bien être le faussaire, lequel était nécessairement de la famille de Surville (page 57), à se demander quand il a vécu, si c'était un homme ou une femme, etc. Les raisons de M. Mazon pour rejeter le marquis sont des plus faibles et ont déjà été réfutées [3] : il est évident que les poésies ont été composées à la fin du xviiie siècle ; elles ont le style et l'inspiration de ce moment précis de notre histoire littéraire ; et Surville qui les colportait déjà avant 1790 et commençait à les publier en 1794, Surville qui les retouchait et les augmentait sans cesse, Surville qui a avoué à diverses personnes qu'il en était l'auteur, les a nécessairement fabriquées. — Un *appendice* comprend : 1° le texte et la traduction des documents concernant Bérenger de Surville et sa femme ; 2° une lettre de M. E. Villard qui relève certains points du contrat de mariage de ces deux époux ; 3° une lettre de M. J. Baissac où il examine et condamne la langue des poésies de Clotilde en se fondant principalement sur des observations de syntaxe [4]. M. Baissac conclut avec raison que

1. Cf. *Rev. crit.* l. l. p. 139.

2. On avait déjà montré (v. *Rev. crit.* l. l.) qu'il n'a jamais existé dans le Vivarais de famille noble de Vallon, ni de Chalys, ni de Vallon-Chalys.

3. Ces raisons sont d'une part le témoignage de ceux qui auraient vu un *vieux* manuscrit entre les mains du marquis, d'autre part l'infériorité de ses poésies.

4. M. Mazon a bien fait de ne pas aborder lui-même ce côté de la question. Il parle

les traits caractéristiques de cette langue la rattachent au XVIII[e] siècle : il faut dire aux dernières années de ce siècle.

M. Macé n'a répondu à aucun de ceux qui l'ont combattu : nous en concluons qu'il abandonne son système, et nous ne pouvons que l'en féliciter. Le dictionnaire de Bouillet, dont la dernière édition avait accueilli le paradoxe du professeur de Grenoble, devra faire de nouveau rentrer Clotilde dans son néant. Je répète, après cette revue, ce que je disais l'année dernière et qui devient de plus en plus évident : « Il n'y a pas dans toutes ces œuvres une ligne qui » remonte de quelque façon que ce soit plus haut que la fin du XVIII[e] siècle, et » le tout a été fait, sans contestation possible, de 1785 environ à 1796, par le » marquis Étienne de Surville. » G. P.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 22 *mai* 1874.

Le ministre de l'instruction publique envoie à l'académie un relevé des découvertes faites par M. Em. Burnouf à la suite des fouilles qu'il a entreprises à Athènes au bastion d'Odyssée, où se trouvaient l'escalier de Pan et la clepsydre. Cette lettre est accompagnée de la copie d'une inscription et du dessin d'une statue de Vénus, découvertes dans ces fouilles; la statue présente de l'analogie avec la Vénus de Milo; M. Burnouf offre d'en faire prendre un moulage pour le musée du Louvre, si cela est jugé utile. — Un mémoire sur le système métrique linéaire de l'antiquité a été adressé à l'académie avec une lettre par laquelle l'auteur, M. François Gras, demande l'appréciation de l'académie sur son travail. L'académie n'étant pas dans l'usage de répondre à de telles demandes, le mémoire sera renvoyé à l'auteur. — L'académie a reçu de M. de S[te] Marie une notice sur la régence de Tunis et un rapport sur sa mission dans cette contrée.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit les lettres des candidats à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Beulé, MM. Oppert, Léon Heuzey et Ernest Havet. M. Oppert rappelle les suffrages qu'il a déjà obtenus : un catalogue de ses travaux est joint à sa lettre. M. Heuzey invoque la nature de ses études, qui portent, comme celles de M. Beulé, sur l'archéologie, il indique ses voyages d'exploration, son livre intitulé *Le mont Olympe et l'Acarnanie* (1860), la découverte de 200 inscriptions inédites, ses mémoires lus à l'académie des inscriptions, son cours d'archéologie à l'école des beaux-arts, les soins qu'il a donnés comme conservateur adjoint au musée du Louvre. M. Havet ajoute aux titres qu'il a déjà soumis à l'académie le mémoire qu'il a lu devant elle (en septembre et octobre 1873) sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon.

L'académie se forme en comité secret pour discuter ces candidatures.

Après la reprise de la séance publique, M. L. Renier présente de la part de M. Léon Heuzey le 11[e] fascicule de sa *Mission archéologique de Macédoine*. Sont

---

en passant (p. 54) de la thèse, « plus paradoxale peut-être en apparence qu'en réalité » de M. Granier de Cassagnac, d'après laquelle « le *roman* n'était autre que le *celte*. »

déposées sur le bureau diverses publications récentes, entre autres la 2e partie du 8e vol. des *Mémoires présentés par divers savants à l'académie des inscriptions et belles-lettres*.

Le P. Verdière continue sa lecture sur les origines chananéennes de Leptis et de plusieurs populations africaines. Il continue de discuter l'authenticité du fait rapporté par Procope, d'après lequel les Chananéens, chassés par Josué, se seraient enfuis à l'extrémité occidentale de la côte Africaine de la Méditerranée et y auraient érigé deux stèles avec une inscription commémorative dont il donne la traduction grecque (v. le compte-rendu de la dernière séance). Le P. Verdière croit ce fait authentique et appuie son opinion sur les raisons suivantes : 1° preuves intrinsèques, qui ne sont que de simples inductions ; on retrouve le style phénicien dans la langue de l'inscription (ceux qui ont fui *de la face* de Josué, pour *devant Josué*, ἀπὸ προσώπου τοῦ Ἰησοῦ) et dans l'architecture du monument (les deux stèles assemblées sont un trait caractéristique de l'architecture phénicienne) etc. ; 2° preuves extrinsèques. Gravité des témoignages : le fait est rapporté par Procope, Suidas, etc. Les migrations des Chananéens, loin d'être invraisemblables, sont très-conformes à ce que nous savons d'ailleurs de la colonisation phénicienne, et particulièrement de l'*élément agricole libyphénicien*. Procope s'appuie en général sur les historiens anciens, son témoignage est autorisé et fécond pour l'histoire. Il est confirmé par Arnobe le jeune et Pomponius Méla qui attestent l'usage de l'idiome phénicien et le mélange de population phénicienne en Libye. Un autre argument se tire de l'adhésion des savants modernes. Si la critique des moins récents est aujourd'hui arriérée, une confirmation plus valable a été donnée de nos jours, notamment par l'académie des inscriptions (1833-35), et plus récemment par M. Lenormant qui a allégué pour l'émigration chananéenne au temps de Josué une raison nouvelle en s'appuyant sur l'autorité de Movers. Le P. Verdière expose ce qui concerne la tribu chananéenne des Λευαθαί ou Levvâtah, près de Leptis. Procope aura été amené par la conversion des *Mauri Pacati* à rapprocher les souvenirs bibliques de leurs traditions chananéennes. On ne peut admettre les objections de Gesenius et de Mannert. Ceux-ci rejettent d'ailleurs avec raison, pour le lieu de l'inscription, l'interprétation de Tigisis par Tanger. Mais l'argument négatif tiré du silence de S. Augustin n'est que spécieux. On doit remarquer combien sont précis les détails topographiques donnés par Procope.

M. Révillout commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Le concile de Nicée d'après les textes coptes*. Au moyen de divers fragments de mss. coptes, M. Révillout a pu reconstituer presque en entier les actes perdus du concile tenu par S. Athanase et les *confesseurs* en 362, qui décida le retour du monde à l'orthodoxie, 37 ans après le concile de Nicée. — Ce premier concile œcuménique était promptement tombé dans l'oubli ; les actes en avaient été brûlés par les Ariens, le symbole, seul conservé, était peu répandu ; beaucoup d'évêques n'en avaient pas même entendu parler. S. Athanase se fit le chef de ceux qui s'efforcèrent de réagir contre cet état de choses, et de ramener les chrétiens à la soumission au symbole de Nicée.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

// REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — 6 Juin — 1874

Sommaire : 95. Wurm, Esquisse d'une histoire des religions indiennes. — 96. Choisy, l'Art de bâtir chez les Romains. — 97. Tivier, Histoire de la littérature dramatique en France depuis ses origines jusqu'au Cid. — 98. Paoli, Sur quelques dates de la vie de Dino Compagni. — 99. Galilée, *Dialogues*, p. p. Vigo et Soghieri. — *Sociétés savantes* : Académie des inscriptions.

95. — **Geschichte der indischen Religion im Umriss dargestellt** von Paul Wurm. Bâle, Bahnmaier. 1874. 1 vol. in-8°, 303 p. — Prix : 8 fr.

L'auteur, professeur de théologie à la maison des Missions de Bâle, s'est proposé surtout, comme il le dit dans sa préface, d'offrir aux missionnaires que cette maison envoie dans l'Inde et dans l'extrême Orient une sorte de manuel contenant pour les uns le résumé complet de l'histoire des religions indiennes, pour les autres un exposé particulièrement détaillé du bouddhisme dans les développements qu'il a pris en Chine. Sans être étranger aux études sanscrites, il ne se donne pas pour un indianiste de profession, et n'a d'autre prétention que d'avoir puisé dans les meilleurs travaux de première main les matériaux d'un livre qui trouvera d'ailleurs des lecteurs, en dehors du public spécial pour lequel il a été expressément composé, dans le cercle déjà étendu, et destiné sans doute à s'élargir de jour en jour, des personnes qui s'intéressent à l'histoire générale des religions. Ces lecteurs auront en M. W., en dépit de quelques erreurs de détail, un guide généralement sûr. Car s'il est du devoir des spécialistes d'avertir le grand public que beaucoup des questions que l'auteur aborde ne peuvent, dans l'état actuel d'une science encore si nouvelle, être considérées comme définitivement résolues, nul ne lui contestera le mérite d'avoir recouru pour les traiter aux meilleures autorités, et de les avoir fidèlement suivies. On devine que parmi les ouvrages qu'il a consultés la collection des *Original sanscrit texts* de M. J. Muir occupe une des premières places : le volume V, en particulier, dont nous avons rendu compte dans la *Revue* (15 juin 1872, p. 369) a été pour son exposition de la religion védique une véritable mine de renseignements au défaut de laquelle de longues et pénibles recherches n'auraient qu'imparfaitement suppléé.

Cette partie du livre de M. W. est naturellement celle où sont soulevées les questions d'origines, et, comme on devait s'y attendre, il reste pour les résoudre à son point de vue de théologien. Il cherche donc à retrouver dans les croyances des poètes védiques les traces d'un monothéisme primitif. Mais, et nous n'avons touché ce point que pour mieux faire ressortir la conscience scientifique de l'auteur, en interprétant les faits, il ne les altère jamais dans l'intérêt de sa cause. C'est un éloge que les savants ne sont pas toujours assez jaloux de mériter, même quand ils combattent pour tout autre chose qu'une foi religieuse. Disons d'ailleurs, puisque nous avons signalé l'interprétation de M.W., que les faits sur

lesquels elle porte ne sont pour nous, ni des restes de monothéisme, ainsi qu'il le suppose, ni les *premiers essais* d'une simplification *tardive* du polythéisme primitif ainsi qu'on l'admet plus généralement, mais les traits naturels du panthéisme *plus ou moins conscient* qu'impliquent les mythes de la descente du feu étudiés par Kuhn dans un livre célèbre (*Die Herabkunft des Feuers und des Gœttertranks*), et qui *dans ses premiers germes* peut être aussi ancien que ces mythes eux-mêmes et appartenir à une période antérieure à la séparation des peuples indo-européens. C'est dans le même ordre d'idées que nous trouvons l'explication la plus complète de l'idée védique du sacrifice, attribuant au culte, et au feu de l'autel qui en est l'instrument, une puissance égale à celle des feux célestes, et faisant de l'homme, armé de ce feu, le coopérateur nécessaire des dieux. Remarquons à ce propos que M. W. a eu le mérite d'insister sur cette conception, relevée depuis longtemps, mais dont on n'a pas encore selon nous apprécié toute la portée, et de reconnaître (p. 39) qu'elle pénètre toute l'histoire de la religion indienne.

Nous n'aurions pas rendu pleine justice à un ouvrage dont la valeur très-réelle est encore rehaussée par l'extrême modestie de l'auteur, si nous ne signalions l'intérêt qu'offrent, même aux spécialistes, des renseignements empruntés aux relations des missionnaires, particulièrement sur les religions actuelles du Décan.

Abel BERGAIGNE.

---

96. — **L'Art de bâtir chez les Romains** par Auguste CHOISY. Paris, Bucher et Cᵉ. 1 vol. in-fol. avec planches. 1873.

Les deux premières parties du beau livre que M. Choisy vient d'éditer avec un luxe typographique auquel nous ne sommes pas habitués échappent à notre compétence [1]. Nous laisserons donc de côté tout ce qui se rapporte à la construction concrète, à la construction d'appareil et aux charpentes, pour nous occuper exclusivement de la troisième partie consacrée à l'organisation des classes ouvrières de l'empire romain.

Les corporations ouvrières des Romains ont été depuis plus d'un siècle l'objet d'études approfondies, et l'énumération donnée par M. Choisy des ouvrages spéciaux sur ce sujet est loin d'être complète. Parmi les monographies qu'il a omises, nous signalerons comme méritant une place exceptionnelle l'œuvre très-considérable de l'illustre philosophe Charles-Christian-Frédéric Krause : *Die drei ælltesten Kunsturkunden der Freimaurerbrüderschaft* [2], et le mémoire de Platner: *De collegiis opificum*.

Les historiens romains faisaient remonter jusqu'à Numa l'origine des corps de métiers; mais, d'après M. Choisy, l'existence de ces associations aurait été pendant longtemps précaire et contestée. L'auteur ne parle pas, il est vrai, des

---

1. M. de Rochas, capitaine du génie, a publié dans *le Dauphiné*, nᵒˢ 563 et 564, une étude technique sur le livre de M. Choisy.

2. Cet ouvrage, qui semble aujourd'hui inconnu à la plupart des historiens, a eu deux éditions. La deuxième, en deux volumes in-8°, avec planches, a paru à Dresde en 1820-1821.

suppressions attribuées à Tullus Hostilius et à Tarquin le Superbe; mais il affirme que les Tarquins virent avec défaveur les colléges d'ouvriers, et que l'aristocratie fit tout ce qui était en son pouvoir pour les entraver. Il ajoute que Cicéron réussit à les dissoudre; que Clodius les rétablit; que Jules César les frappa de nouveau et que ses prohibitions furent renouvelées par Auguste, par Claude et par Trajan. Ce fut seulement, dit-il, à l'époque d'Hadrien que, grâce à leur persévérance, les corporations furent acceptées par les empereurs; alors elles prirent définitivement rang parmi les institutions régulières, et jouèrent un rôle important dans l'économie intérieure de l'empire.

Dans cet exposé très-succinct de l'histoire des corporations, certains faits qu'il eût été bon de noter ont été négligés. Mais ce qui nous a surtout frappé, c'est l'absence d'une distinction fondamentale entre les colléges formés avec l'autorisation de l'État, *collegia quibus coire licebat,* ceux que protégeait la loi des XII Tables, et les colléges illicites, dont le gouvernement tolérait quelquefois l'existence. Les colléges d'ouvriers rentraient dans la première catégorie, et ils ne furent pas atteints par toutes les mesures répressives dont parlent les historiens. Ces mesures étaient dirigées exclusivement contre les associations illicites, contre les *clubs,* qui faisaient courir des dangers à l'État en cherchant à détruire l'ordre public : *aliquid ex publica lege corrumpere.* Aussi Asconius, parlant du sénatus-consulte de 686, dit très-nettement : « Collegia sublata sunt *quæ adversus rem publicam videbantur esse.....* » César et Auguste maintinrent les *collegia antiquitus constituta*, les *collegia antiqua et legitima*. Néron dissout seulement les *collegia contra leges.* — Les corporations ouvrières rentraient dans les *collegia antiqua et legitima*, qui jouissaient de la personnalité civile et que les magistrats se bornaient à surveiller. Par conséquent, elles survécurent à toutes les mesures rigoureuses que M. Choisy présente comme leur étant applicables.

Cette réserve faite, nous ne pouvons adresser à M. Choisy que des éloges pour l'habileté avec laquelle il a exposé l'organisation qu'Hadrien imposa aux colléges d'artisans. On sait que cet empereur, trouvant dans les corporations ouvrières un instrument qu'il pouvait utiliser pour subvenir aux besoins des travaux publics et de l'approvisionnement des grandes villes, les organisa militairement : « Ad specimen legionum militarium, fabros, perpendiculatores, architectos, genusque cunctum exstruendorum mœnium seu decorandorum, in cohortes centuriavit [1]. » — M. Choisy, mettant à contribution les historiens, les recueils de lois et les monuments lapidaires, décrit avec soin les charges et les priviléges de ces associations nouvelles.

Les *collegia opificum* furent obligés de travailler pour l'État; ils durent être constamment à la discrétion de l'administration. Les associés, en conséquence, n'eurent pas le droit de s'éloigner du siége du collége; des peines sévères furent même prononcées contre ceux qui tentaient de se dérober par la fuite à cet assujettissement. C'était une sorte de servitude personnelle que le père transmettait à ses enfants. Il est vrai que l'État ne demandait pas à l'association un

1. Aurelius Victor, *Epitome*, XIV, § 5.

travail gratuit; mais il fixait lui-même le prix du service rendu, et ce prix n'était pas toujours rémunérateur.

Comme compensation, les membres du collége étaient exemptés des impôts, des corvées, des fonctions municipales, du devoir de porter les armes, etc..... L'État leur donnait des terres, *fundi dotales*, transmissibles héréditairement, dont le produit venait suppléer à l'insuffisance du salaire.

L'artisan pouvait-il, en renonçant à ces priviléges, se soustraire aux charges, quand elles lui paraissaient trop onéreuses? La loi lui reconnaissait ce droit; mais il est permis de croire que la loi n'était pas observée. Lorsqu'on songe que souvent des citoyens étaient incorporés malgré eux dans les colléges les moins recherchés, il n'est pas aisé de croire que ces malheureux eussent la faculté d'en sortir immédiatement.

M. Choisy expose ensuite avec clarté l'administration intérieure des *collegia opificum*. Leurs règlements de police sont vraiment curieux : ils ne se bornent pas à régler l'organisation hiérarchique, les droits et les devoirs des associés; ils déterminent les procédés que les ouvriers auront le droit d'employer et ceux dont ils devront s'abstenir. Ce que nous avons surtout remarqué dans la *lex collegii*, c'est que le principe de la division du travail était poussé jusqu'à ses extrêmes conséquences; non-seulement les textes, mais les monuments eux-mêmes en font foi. Au Colisée, par exemple, les chaînes de pierres régulières que l'on voit dans les murs n'étaient pas exécutées par les ouvriers qui travaillaient aux remplissages; on appelait des constructeurs spéciaux; certains maçons construisaient le corps des murailles; d'autres édifiaient les pilastres qui les terminent.

Il est facile de comprendre que l'institution de colléges ainsi organisés assura la régularité des travaux publics; mais elle eut aussi pour résultat de rendre les méthodes invariables: les colléges adoptèrent des types consacrés dont ils ne s'écartèrent plus. Les corporations provinciales durent elles-mêmes s'y soumettre; le contrôle technique du *curator*, envoyé par l'administration centrale, suffirait pour expliquer cette uniformité.

Les *collegia artificum* n'auraient pas suffi pour toutes les constructions que Rome entreprit; mais elle employait, à côté des membres des corporations, les soldats, qu'elle tenait à préserver des dangers de l'oisiveté, les prisonniers, et même de simples citoyens soumis à la corvée. Les populations locales fournissaient les manœuvres; les corporations, les ouvriers spéciaux.

Écrasés par des obligations de plus en plus onéreuses, les membres des colléges cherchèrent, soit dans les campagnes, soit même chez les Barbares, une existence plus indépendante. Dès l'an 334, Constantin se plaignait de ne plus trouver d'architectes : « Architectis quam plurimis opus est; sed non sunt..... » A leur tour, les ouvriers firent défaut; les colléges déclinèrent et les vieilles méthodes furent abandonnées. Les successeurs de Constantin cherchèrent à maintenir les corporations et à faire revivre les procédés traditionnels; mais leurs efforts furent impuissants. La grande architecture romaine disparut et fit place à des édifices improvisés, qui parfois s'écroulèrent avant la mort de leurs constructeurs.

Ainsi, ce furent les corporations et les corvées qui permirent aux Romains d'élever les monuments grandioses dont les ruines excitent encore notre admiration, et, lorsque les corporations disparurent, l'architecture se transforma. — Nous n'avons aujourd'hui ni corporations, ni corvées; nous ne pouvons donc pas songer à imiter Rome. Faut-il le regretter? Non, d'après M. Choisy. Nos constructions ne doivent pas durer longtemps, parce qu'elles sont destinées à satisfaire des besoins essentiellement temporaires. L'architecture moderne, obligée de se transformer sans cesse, peut se contenter de frêles édifices, et les économies réalisées par nos modes actuels de travail serviront à élever bientôt d'autres édifices plus en rapport avec les convenances des générations nouvelles.

Dans ses études techniques sur l'art de bâtir, M. Choisy s'est occupé surtout des Romains; mais il a aussi parlé des Grecs; et, cependant, quand il arrive aux corporations, il ne pousse pas ses recherches jusqu'en Grèce, il se borne à traiter des associations romaines. Nous ne lui reprocherons pas bien sévèrement ce défaut d'harmonie, parce que nous croyons que les Grecs n'ont pas eu de corps de métiers, analogues à ceux que l'on rencontre partout en Italie. Mais il n'est pas cependant inutile d'exprimer formellement une opinion sur ce point.

Plusieurs historiens, M. Granier de Cassagnac entre autres, et plus récemment M. Moreau de Jonnès, ont soutenu que les artisans grecs étaient répartis par corps de métiers, ainsi que cela avait lieu en France avant 1789. M. Moreau de Jonnès dit même que chacune de ces communautés avait ses us et coutumes et qu'elle adoptait une chanson comme signe de ralliement.

Nous savons bien qu'Athénée parle d'une chanson des menuisiers, d'une chanson des tisserands. Mais, au même endroit, il parle également des chants des moissonneurs, de ceux des conducteurs de troupeaux et des berceuses des nourrices. Personne n'en voudra conclure que les moissonneurs, les bouviers et les nourrices étaient organisés en corporations. Pourquoi attacherait-on plus d'importance à l'existence d'une chanson particulière aux autres travailleurs?

Les communautés d'ouvriers n'apparaissent dans l'Orient qu'à l'époque de la domination romaine; elles furent très-nombreuses surtout en Asie-Mineure; nous n'en donnerons pas ici la liste, parce que nous n'y voyons pas figurer celles qui intéressent particulièrement M. Choisy. — En se fondant sur la date de leur apparition, on est en droit de soutenir que les corporations grecques se sont formées sous l'influence de Rome au lieu de naître spontanément dans leur pays.

E. CAILLEMER.

---

97. — **Histoire de la littérature dramatique en France depuis ses origines jusqu'au Cid,** par H. TIVIER, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Besançon. Paris, Thorin, 1873. In-8°, x-632 p. — Prix : 7 fr. 50.

On s'est presque borné jusqu'à présent à rassembler, pour l'histoire de notre ancien théâtre, les matériaux les plus indispensables : on n'a pas essayé de la présenter dans son ensemble et dans son développement. La tâche est d'ailleurs extrêmement difficile : les monuments de cette littérature, à la différence de ceux de l'épopée par exemple, se présentent à nous isolément, à d'assez grandes

distances de temps et de lieux, et pour ainsi dire fortuitement. Il y a cependant moyen de saisir entre les œuvres fort diverses que le hasard nous a conservées une suite et un lien organique. Mais pour y arriver il faut un grand travail, dont les résultats, quelque soin qu'on y apportât, seraient encore incertains en bien des points et sujets à mainte rectification.

M. Tivier n'a pas songé à entreprendre ce travail. Il s'est borné à récrire, dans un style essentiellement académique, les chapitres consacrés au théâtre du moyen âge dans les ouvrages antérieurs au sien, et à donner quelques analyses de pièces imprimées. Son livre est le résultat d'un cours de Faculté, et mérite d'être signalé comme type du genre, dont il nous offre assurément un des meilleurs spécimens. Car l'auteur, s'il n'est ni érudit ni critique, est au moins consciencieux dans la mesure de ses lumières, et prend son cours au sérieux; il n'a pas la moindre idée qu'il y ait une autre manière de comprendre l'enseignement supérieur que celle qu'il pratique, et il présente avec conviction son ouvrage, en le définissant lui-même avec justesse, comme conforme à ce que doit être un cours de haut enseignement. La courte préface de M. Tivier mériterait d'être reproduite en entier; elle est tellement caractéristique pour la façon dont nos professeurs de Faculté entendent eux-mêmes leur mission que j'en citerai au moins quelques passages. Elle débute par une phrase qui est déjà bien remarquable : « Les professeurs des universités allemandes, dit l'auteur, » ont l'habitude de publier leur cours à la fin de chaque année. » Suit une justification de cet usage. Voilà comment les résultats des efforts de la critique pénètrent dans le public lettré. Les universités allemandes sont à la mode, et ce début doit certainement inspirer le respect à bien des lecteurs. Je serais seulement reconnaissant à M. T. de me faire connaître quels sont les ouvrages ainsi publiés par des professeurs allemands qui lui ont servi de modèle. En réalité un professeur allemand fait en moyenne de deux à cinq cours *différents par semestre*, et il est assez rare que ces cours, destinés spécialement aux étudiants, soient présentés au public sous la forme de livres. Rien ne ressemble moins d'ailleurs à un cours de Faculté française qu'un cours d'Université allemande.— M. T. parle ensuite de l'auditoire « mobile et variable » de nos Facultés, où « l'élé- » ment véritablement studieux n'a pas encore acquis..... toute la prépondérance » qui lui convient », et conclut, que malgré « l'empressement et l'attention » de ses « bienveillants auditeurs » de Dijon et Besançon, il est bon qu'il adresse ses leçons à ce public « véritablement studieux » qui ne peut pas assister à son cours. Voilà qui est fort bien. Mais savez-vous quel est, d'après l'auteur lui-même, le caractère et le but de ces leçons? « Vulgariser les résultats acquis. » Cette tâche de journaliste et de conférencier est aux yeux de M. T. « une partie essen- » tielle » de son « rôle ». — Il ajoute seulement à ces résultats « acquis » des réflexions « ayant trait aux règles de l'art et à ses relations avec la morale » ; car « la littérature doit s'élever au-dessus d'un simple amusement; il faut qu'elle avoue des principes et justifie de ses convictions[1] ». M. T. annonce alors qu'il va

1. A côté de cette manière de voir, M. T. garde, quoi qu'il en dise, de l'histoire lit-

rendre compte de sa « méthode », mais nous n'avons rien vu de pareil dans ce qui suit. Nous y lisons seulement que « la critique, sans cesser d'être un art, a » pris rang parmi les sciences d'observation », mais que « en cherchant le vrai, » elle n'oublie pas le juste », que « la science tire sa principale valeur des services » qu'elle rend à la vérité morale », et que « c'est afin de contribuer pour sa » part à défendre les droits, à étendre le règne » de ladite « vérité morale », que M. T. publie ce livre sur l'ancien théâtre français. Le détour paraît singulier, et le titre semblait promettre autre chose. On voit que nous sommes encore ici sous la pleine influence de Villemain.

Nous retrouvons dans tout le livre la méthode qui a si bien réussi à ce spirituel rhéteur : lire des livres de seconde main et profiter des faits qu'on y trouve pour se livrer à d'intéressantes comparaisons, à des développements ingénieux, à des théories brillantes. Mais sans parler de ce qu'un pareil procédé a de superficiel et de frivole, le vice radical de cette méthode est d'exiger, pour donner un résultat tolérable, un talent exceptionnel. Elle ne supporte pas la médiocrité. Or ce n'est pas seulement l'art d'écrire qui, chez la plupart des imitateurs du maître, est à un niveau sensiblement inférieur : la faculté des vues d'ensemble leur fait défaut, et cette impuissance est d'autant plus pénible que leur « méthode » les oblige à présenter toujours des vues de ce genre. Ils se bornent le plus souvent à reproduire le cadre et à reprendre les formules usitées avant eux. L'histoire et l'histoire littéraire de la France ont été infestées par la manie de faire tout converger dans l'une à la Révolution, dans l'autre au XVII[e] siècle. Je tombe en ouvrant le livre de M. T. sur une phrase de Villemain qui peint bien cette tendance : « Voilà, dit-il, en citant un passage de Hrotsuit, ce qui a précédé Corneille de six siècles. » C'est là, aux yeux du critique, ce qui en fait l'intérêt : ne croit-on pas entendre ces gens qui, devant un beau monument qu'ils découvrent dans un voyage, s'écrient naïvement : « Si loin de Paris! » c'est merveilleux »? Le disciple suit les errements du maître; il se plaît, comme lui, à éclairer l'époque intermédiaire qu'il étudie par le reflet de l'antiquité classique ou des classiques modernes. Il est surtout heureux quand il trouve un rapprochement à faire entre un passage de quelque auteur du moyen âge et un vers de Virgile ou de Racine. Seulement, et c'est là peut-être ce qu'il y a de plus fâcheux, on voit que l'éducation, toute *littéraire*, qu'ont reçue presque tous nos professeurs, leur meuble bien la tête de citations, mais ne suffit pas à leur donner ce goût délicat et sûr, seul résultat qu'elle se propose d'atteindre. M. T. rapproche les choses littérairement les plus dissemblables parce que les situations extérieures se ressemblent. Ces plaintes des mères des Innocents dans un vieux mystère liturgique sont assurément assez plates :

> Heu! teneri partus! laceros quot cernimus artus!
> Heu! quem nec pietas, nec vestra coercuit ætas!
> Heu! matres miseræ quæ cogimur ista videre!

---

téraire l'idée que s'en faisait La Harpe : « La littérature, dit-il, consiste à faire ou à réviser » le procès des réputations établies. »

« Le moine inconnu qui a versifié ces plaintes, dit M. T., ne nous fait-il pas » souvenir de Virgile et prévoir Racine? » Suivent les rapprochements, fort peu topiques comme on peut croire. Ce procédé se répète sans cesse dans le livre : les passages cités ne le sont guère que pour servir d'occasion à des comparaisons de ce genre. Étrange manière de faire comprendre une époque, que de l'assimiler sans cesse à d'autres dont elle diffère profondément! Un romancier moderne fait dire, assure-t-on, à un gentilhomme du xve siècle qui parle à ses amis : « Nous autres hommes du moyen âge...» Notre ancienne littérature, pour beaucoup de ceux qui en parlent, est un peu comme ce personnage prophétique; elle fait *souvenir* du passé et *prévoir* l'avenir. Croyez-vous donc qu'elle ne vécût pas de sa vie propre et qu'elle n'ait pas droit à être étudiée en elle-même, aussi bien que toute autre?

Le grand mérite de Villemain a été d'introduire l'histoire dans l'histoire littéraire, d'expliquer (ce dont on a tant abusé depuis) les œuvres par l'homme, l'homme et les œuvres par le temps et le milieu. M. T. fait profession de suivre la même méthode; mais il n'a des temps qu'il veut peindre qu'une connaissance vague et superficielle qui enlève toute couleur à ses aperçus. Puis, pour faire de ces rapprochements, au moins faudrait-il ne pas commettre d'anachronismes trop violents. Je ne parle pas de Jean Bodel singulièrement rajeuni sur la foi de notices surannées (p. 106), ni d'autres peccadilles analogues; mais par exemple, dans le tableau du xive siècle, la littérature est représentée par le *Roman de la Rose*, terminé avant 1277, la *Bible Guyot*, écrite vers 1200, et, pour l'histoire, les « trois grands noms » de Villani, de Froissart et de..... Philippe de Comines!

Restent les réflexions sur les « règles de l'art » et « ses relations avec la morale ». Je n'ai rien remarqué qui rentre dans cette dernière catégorie[1]; la première renferme assurément ce qu'il y a de meilleur dans l'ouvrage. M. T. présente çà et là, sur les conditions de la littérature dramatique, des observations parfois un peu lourdes, un peu vagues, un peu diffuses, mais souvent aussi intéressantes, quelquefois fines et d'ordinaire judicieuses. Seulement beaucoup d'entre elles viendraient aussi bien à propos de toute autre littérature.

Je vais maintenant parcourir le livre, et justifier, en montrant par quelques exemples le manque d'information, de travail et de critique de l'auteur, la sévérité avec laquelle j'ai dû parler de son ouvrage. Il est évident qu'il y a dans ce gros volume un labeur réel, mais il y a aussi une si mauvaise direction, une si grande ignorance des conditions de la tâche, qu'il me paraît indispensable de mettre en garde ceux qui seraient tentés d'imiter l'auteur, et de produire comme lui, après de longues veilles, une œuvre à peu près inutile.

---

1. En revanche il y a une dissertation des plus curieuses sur les rapports de l'art avec la religion chrétienne. M. T. discute le célèbre jugement de Boileau, et lui oppose des arguments de ce genre : « L'Académie française..... n'a-t-elle pas proclamé la beauté » de l'Evangile dans plus d'une occasion solennelle et par ses voix les plus illustres? M. » Cousin en a-t-il jamais autrement parlé que dans les termes du respect et de l'admi- » ration (p. 229)? »

Le chapitre I, *Origines de la littérature dramatique, ses rapports avec les croyances et le culte chez les peuples de l'antiquité,* est un simple abrégé d'E. du Méril, reproduit jusque dans ses idées les plus personnelles. — Ch. II, *le drame liturgique; origines de la versification française :* l'auteur ne connaît sur le premier sujet ni les publications allemandes (cela va sans dire), ni le livre de M. de Coussemaker, ni les études de M. Sepet; il accumule des à peu près et des erreurs, et nous donne de deux strophes de la *Prose de l'âne* une traduction en *langage du temps*(!); sur la versification il n'est pas davantage au courant des derniers travaux. — Ch. III, *Théâtre de Roswitha* : on sait que depuis Magnin, il est convenu que ces exercices d'un couvent allemand font partie de l'histoire du drame français. M.T. emboîte le pas derrière ses prédécesseurs. Il tient encore avec Magnin que les pièces de Hrotsuit ont été représentées (voy. *Rev. crit.* 1869, t. I, p. 331) et il en donne des raisons de cette force : « L'auteur y laisse percer pour la gloire des martyrs et » le triomphe de leur cause un zèle si généreux qu'évidemment une publicité » trop restreinte ne lui aurait pas suffi (p. 54) ». Il connaît le paradoxe de M. Aschbach (voy. *Rev. crit.* 1868, art. 52, 259), et il faut lui rendre la justice qu'il ne l'admet pas[1], « quelque graves que soient les autorités » dont s'appuie cette opinion, quelque respect que leur savoir inspire »; mais il trouve moyen d'écrire, à propos de la tentative du professeur viennois, les non-sens suivants (p. 66) : « Il s'agissait d'enlever à la science française l'un » des objets de sa plus fervente admiration, il s'agissait de montrer que des » hommes tels que Philarète Chasles, Fr. Ozanam, Charles Magnin surtout..... » s'étaient passionnés pour une chimère (p. 66) »; comme si Hrotsuit n'était pas allemande et n'avait pas été admirée en Allemagne comme en France[2]! — Ch. IV : *Théâtre monastique de l'abbaye de Fleury; Hilarius; le drame d'Adam; miracle de Théophile par Rutebeuf.* Rien à remarquer ici si ce n'est une stérile abondance de rapprochements littéraires, et quelques contre-sens quand apparaît du vieux français[3]. — Ch. V : *le Jeu de Saint-Nicolas par Jean Bodel.* J'ai déjà dit que toute la biographie de Bodel est à refaire; il est plus que singulier d'avoir à constater si souvent que des écrivains qui devraient être au moins lettrés, sinon savants, paraissent ignorer jusqu'à l'existence de l'*Histoire littéraire de la France.* Ici, et ailleurs, M. T. fait sur la langue des passages qu'il cite des observations empreintes d'une grande naïveté[4]. — Ch. VI : *le Jeu d'Adam; Robin et Marion,*

---

1. Il n'ose pas cependant se décider absolument; il émet l'hypothèse ingénieuse que les passages trop libres sont des interpolations de Celtès (p. 67); qu'en général on peut admettre un remaniement et qu' « ici comme ailleurs le mensonge n'est qu'une vérité déformée (p. 69). » Au reste M. T. a fait de profondes études sur ce point, car il a découvert que Trithème avait donné une édition de Hrotsuit (p. 66).

2. De même p. 69 : « Tenons ferme cependant pour la *tradition française* qui se prononce unanimement en faveur de cette authenticité, et ne sacrifions point à la légère *une renommée si pure* à des caprices d'érudition. » On ne revient pas de l'étonnement où vous jettent ces procédés de raisonnement.

3. *Hore ten ci*, dans *S. Nicolas*, c.-à-d. « Tiens, attrape (ce coup), » est traduit (p. 79) par « Je te tiens ici (sous ce fouet). » Voyez encore une *correction* de l'auteur, p. 85.

4. Ainsi (p. 115), à propos de ces mots : *je n'en trai nient à mi*, il met en note : « *Nihil » ad me traho*. Toute cette langue est voisine du roman ou latin vulgaire. »

par Adam de la Halle. Je relèverai seulement ici un échantillon de l'étrange rhétorique de l'auteur. On sait que dans le *Jeu de la Feuillée*, Adam met en scène, avec une liberté et une verve tout aristophanesques, les principaux habitants d'Arras, son père, lui-même parlant de sa propre femme sans garder aucune réserve, et termine le tout par une charmante et fantastique scène de féerie. M. T., qui, préoccupé des « relations de l'art avec la morale », est très-scandalisé de ce cynisme, s'avise de mettre dans la bouche de dame Magloire (une des fées) une homélie des plus singulières sur les écarts conjugaux et littéraires d'Adam : « Rendez justice, lui fait-il dire, à Marie la délaissée (la femme du poète), et puisqu'il vous plaît de raconter son histoire au public, montrez-nous la comme un modèle de soumission, de patience, à la fin couronnée [1]. Rendez-lui votre cœur, avec son titre d'épouse, et votre comédie... aura pour point de départ la disgrâce et pour dénouement le triomphe de cette autre Grisélidis. » Le lecteur est fort étonné de cette prosopopée, mais il lit en tête de l'alinéa suivant : « Grisélidis est la touchante héroïne », etc.: ce beau discours n'était qu'une *transition* pour arriver à Grisélidis : ô science de la composition! A propos de l'histoire de Grisélidis, qui est « l'épisode le plus saillant... du *Décaméron* de » Boccace, » M. T. nous apprend que Marie de France l'a reprise en français » (p. 143). » Faut-il dire que Marie vivait bien avant Boccace et qu'elle n'a jamais rien écrit sur Grisélidis, dont l'histoire n'est racontée par personne avant le nouvelier florentin?..... Voilà ce qu'on apprend au « public studieux. » — Ch. VII: *Miracles de Notre-Dame*, analyse sans valeur de quelques-unes de ces très-faibles productions, que M. T. n'a pas su caractériser [2]. — Ch. VIII: *Pierre de la Brosse*; *Aucassin et Nicolette*; *le Théâtre des Mystères*; lieux communs. — Ch. IX : *Évangiles apocryphes*; *premières périodes des Mystères*. On croirait que M. T. s'est donné la peine de lire les évangiles apocryphes, qui ont une si grande importance pour l'histoire du théâtre religieux; non : il a « emprunté » son résumé à « une série d'excellentes études publiées par M. Douhaire dans l'*Université catholique* (p. 226) »; est-ce là qu'il a trouvé que ces légendes « contiennent un fond de vérité (p. 221) »? Nous voyons encore ici que Boileau, en parlant de l'ancien théâtre, *reproduit* les frères Parfait (comme Marie de France reproduit Boccace); et toute une dissertation sur les mystères *à la fin du* XVIe *siècle* s'appuie (p. 209) sur la vie de S. Martin jouée à Seurre soi-disant en 1596, tandis que l'auteur donne ailleurs (p. 65) la bonne date de 1496. Je serais curieux de connaître les *textes précis* (p. 210) qui nous font connaître la disposition du théâtre par étages divisés en compartiments. M. T. semble croire que Voltaire a imaginé, pour critiquer les scènes de son temps, un prétendu théâtre de Vicence (p. 218);

1. Mais comment M. T. sait-il que « Marie la délaissée » était si soumise et si patiente? Le contraire résulterait bien plutôt de certains passages.

2. M. T. trouve (p. 171) que l'une d'elles rappelle *la* (sic) *Cymbeline* de Shakespeare (M. T. écrit *Shakespear*, mais en revanche *Calderone*). — A propos d'une mention de Saragosse, il fait (p. 179) cette remarque extraordinaire : « Le choix de cette ville » comme lieu de la scène, est-ce une allusion aux entreprises malheureuses des derniers » Valois sur l'Aragon, aux prétentions de Charles de Valois sur le royaume? *Quoi qu'il en* » *soit*, ce détail contribue pour sa part à donner à la pièce une couleur historique. »

tout le monde connaît pourtant cette curieuse tentative de Palladio de reconstituer la disposition matérielle du théâtre antique. — Ch. X : *les premières légendes des saints ; les mystères de la Nativité et de la Passion.* Ce chapitre est celui de tous qui montre le plus complètement l'incroyable légèreté avec laquelle on se croit permis de traiter les sujets de littérature du moyen âge. Les grands mystères du xve siècle, notamment celui de la *Passion,* étaient le centre et le point culminant du livre qu'a voulu écrire M. Tivier : croirait-on qu'il n'a pas songé à les lire, et qu'il s'est contenté de reproduire les analyses incomplètes et imparfaites données avant lui ? Parler après cela d'erreurs de détail serait ridicule[1]. — Ch. XI-XIII : *le Mystère du siège d'Orléans et le Mystère de Troie.* Sur les 630 p. du volume, ces trois chapitres en occupent plus de deux cents : les deux mystères sont analysés dans le plus grand détail, et la seule *appréciation* du mystère d'Orléans remplit quarante pages. D'où vient cette bizarre disproportion ? Simplement de ce que M. Tivier a fait sur le même sujet sa thèse de docteur ès-lettres[2], et qu'il a ici reproduit cette thèse, en l'abrégeant quelque peu, et en la dégageant de l'hypothèse hasardée qui attribuait les deux œuvres à Jacques Milet, auteur du mystère de Troie. Certes, on a le droit de se copier soi-même, mais il serait bon de prévenir : le lecteur qui a vu M. T. passer si rapidement sur les œuvres bien plus importantes qui précèdent ne comprend rien à cette subite prolixité. L'auteur aurait bien dû aussi profiter de l'occasion pour étudier un peu la question qu'il traite et ne pas rééditer sur les rapports de Jacques Milet avec Shakespeare[3] ou Mussato, sur les raisons pour lesquelles il représente ses héros de telle ou telle façon, sur les changements qu'il fait à Homère, etc., des réflexions qui attestent une ignorance complète de l'histoire de la légende troyenne au moyen âge[4]. — Ch. XIV : *Pierre Gringoire*; *le Mystère de saint Louis.* Ici nous rentrons dans l'analyse de seconde main ; il est vrai que l'ouvrage de Gringoire est encore inédit, et après avoir vu comment travaille M. T., nous comprenons qu'il n'ait même pas eu l'idée de consulter un manuscrit.

Les six derniers chapitres parlent du théâtre depuis la Renaissance jusqu'à Corneille. L'espace me manque pour parler de cette partie du livre, qui en est à mon avis la meilleure, et qui porte au moins la trace de lectures personnelles. En réalité, elle ne se rattache aucunement à ce qui précède. M. T. dit dans sa préface qu'il devait aller jusqu'au *Cid,* « monument gigantesque (*sic*) placé à la

---

1. Il va sans dire que M. T. ajoute une foi entière à tout ce qui est dit dans la préface du *Grand Mystère de Jésus* (voy. *Rev. crit.* 1866, t. I, art. 85).

2. *Étude sur le Mystère du siège d'Orléans et sur Jacques Millet* (Paris).

3. M. T. appelle *Troïlus et Cressida* « un drame qui figure dans les œuvres *attribuées* » à Shakespear (p. 428). »

4. Pour ce qui concerne Jacques Milet lui-même, que M. T. a étudié spécialement, nous retrouvons ici une bizarre contradiction qui ne paraît pas plus choquer l'auteur maintenant qu'autrefois. Milet mourut d'après lui en 1466 ; or il cite p. 385 une complainte sur sa mort faite par Alain Chartier, lequel était mort à coup sûr avant 1457. Ce n'est pas à moi à faire les recherches que demanderait ce point. M. de Beaucourt (*Les Chartier*, p. 38) pense qu'Alain mourut en 1450 ; il est sûr alors qu'il n'a pas survécu à Jacques Milet, lequel écrivait le mystère de *Troie* en 1454. Aussi Vallet de Viriville pense-t-il (*Biogr. Gén.*) que l'épitaphe n'est pas d'Alain Chartier.

» limite de deux âges dont il marque nettement la séparation », mais évidemment la séparation n'est pas là. Elle n'est nulle part plus nettement tranchée, entre le moyen âge et les temps modernes, que dans l'histoire de la littérature dramatique : en 1548 le Parlement supprime les *Mystères*, en 1552 Jodelle fait jouer sa *Cléopâtre*. Le moyen âge est mort et voilà la Renaissance.

En résumé, nous ne pouvons que répéter à propos de l'ouvrage de M. T. ce que nous avons dit souvent pour des livres analogues. Les professeurs de nos Facultés cherchent à renouveler leur enseignement en y introduisant la littérature du moyen âge ; ils ont raison, mais il faut d'abord l'apprendre. On se figure qu'il est facile de parler de ces vieux temps, qu'on n'a pas besoin de se donner de peine, que la langue se comprend d'elle-même, que les œuvres livrent leur secret au premier venu ; on parcourt quelques livres dont on sait par hasard le titre, on ne fait rien pour se tenir au courant de ce qui paraît, on répète les jugements superficiels écrits avant vous, on croit faire des découvertes en disant des choses connues et on commet de grosses erreurs en ignorant ce qui est su de tous les hommes compétents, et on arrive au résultat que nous sommes obligé de constater une fois de plus. Nous ne nous lasserons pas de répéter une vérité qui, malgré son évidence, ne semble pas être encore suffisamment comprise : il n'est permis de parler de la littérature du moyen âge, tout comme de celle de l'antiquité, que quand on la connaît, et on ne la connaît assez pour en parler que quand on l'a longuement et méthodiquement étudiée.

G. P.

---

98. — **Sopra le date e il contenuto di alcune consulte di Dino Compagni degli anni 1293 e 1294,** lettera di C. Paoli al Prof. Isidoro del Lungo. Estratto dall' Archivio storico Italiano. Serie Terza. Tom XIX, Dispensa Ia. Firenze. 1874.

Nos lecteurs se rappellent les attaques inconsidérées de M. G. Grion contre l'authenticité de la chronique de Dino Compagni[1]. Sans oser en affirmer catégoriquement l'authenticité, nous avons contesté la valeur et le sérieux des preuves alléguées par M. Grion. M. Paoli, un des meilleurs élèves de M. Bonaini, autrefois archiviste à Sienne, et aujourd'hui attaché aux archives de Florence, vient, dans une lettre à M. I. del Lungo, d'apporter une preuve nouvelle de la légèreté du travail de M. Grion. Celui-ci avait prétendu (p. 16-17) qu'il existait une contradiction entre le texte de la chronique de Dino Compagni d'après lequel il aurait, en qualité de gonfalonnier de justice de juin à août 1293, fait détruire les maisons des Galigai, et les registres de délibérations des conseils de Florence, d'après lesquels Dino Compagni se serait entremis pour rétablir la paix entre les factions florentines, les 12 février, 3 et 10 mars et 29 juin 1293, 12 février, 8 mai et 14 octobre 1294. Or M. Paoli montre par le texte même des délibérations que les 12 février, 3 et 10 mars 1293, Dino Compagni prit en effet part au conseil; seulement il s'agissait, non de la paix entre les factions intérieures, mais de la paix avec la commune de Pise. Le 8 mai de la même année, Dino approuva une

---

1. Voy. *Rev. crit.* 1872, n° 6, art. 23.

proposition des prieurs ayant pour but de protéger le peuple florentin et d'empêcher le relèvement des maisons détruites. Le conseil du 29 juin où, d'après M. Grion, Dino Compagni aurait « fait entendre aux Cerchi des paroles de paix » ne traita encore que de la paix avec Pise; ce ne fut pas Dino Compagni, mais Dino Pecora qui y prit la parole. Le 14 octobre 1293 et le 12 février 1294, Dino Compagni parla dans le conseil; mais il s'agissait du mode d'élection des prieurs, et non de la paix publique. Quant aux délibérations des 8 mai et 14 octobre 1294 que mentionne M. Grion, elles n'existent pas. Il les a confondues avec les délibérations des mêmes jours de 1293.

Cet exemple nous permet de juger du peu de soin avec lequel M. Grion a examiné une aussi grave question. Toutefois, nous ne voulons pas porter de jugement définitif tant que M. Scheffer Boichhorst n'aura pas publié le travail qu'il promet sur Dino Compagni. Il croit être en mesure de prouver l'inauthenticité de la chronique; cela nous suffit pour suspendre toute appréciation nouvelle jusqu'au jour où il nous aura fourni ses preuves. M. Isidoro del Lungo, qui a entrepris des études approfondies sur Dino Compagni et a commencé la publication de la chronique accompagnée d'un très-ample et excellent commentaire[1], apportera aussi dans la discussion le poids de son opinion et de son autorité en matière de langue et d'histoire florentines.

G. MONOD.

---

99. — **I Dialoghi di Galileo Galilei** sui massimi sistemi, Tolemaico e Copernicano. Livorno, Vigo, 1874. In-12, xliv-508 p. — Prix : 5 fr.

C'est une très-bonne idée qu'a eue M. Vigo, éditeur de différents ouvrages classiques italiens, de comprendre dans sa collection les fameux *Dialogues* de Galilée. Cet ouvrage, qui attira à son auteur les persécutions qu'on sait, n'a pas seulement une grande valeur pour l'histoire de la science; il est écrit avec une verve et parfois une éloquence des plus remarquables. Il ne se trouvait jusqu'à présent que dans les éditions des œuvres complètes du grand physicien pisan; le voilà maintenant mis à la portée du grand public dans un volume commode, d'un prix modique, et dans un texte soigneusement revu[2]. Outre l'admiration que cause au lecteur le génie de Galilée, une source considérable d'intérêt se trouve dans les objections auxquelles il répond avec autant d'esprit que de circonspection. Nous qui avons appris à l'école que la terre tourne autour du soleil, nous avons peine à nous rendre compte de l'effet produit par cette opinion quand elle se produisit et des résistances qu'elle provoqua. On est porté à se demander si une vérité nouvelle aussi importante rencontrerait aujourd'hui les mêmes obstacles :

---

1. Nous avons reçu les deux premiers fascicules de cette édition parus à Milan, chez A. Bettoni en 1870 et 1872. Nous attendions pour en rendre compte d'avoir reçu le 3e fascicule qui devait contenir la préface et l'histoire du texte de Compagni. Des causes que nous ignorons en ont retardé jusqu'à ce jour l'apparition.
2. Disons cependant que les fautes d'impression y sont un peu trop nombreuses.

on peut répondre *non* sans hésiter, grâce au changement introduit par la science moderne, et en première ligne par Galilée, dans les méthodes de raisonnement. La polémique et le procès de Galilée sont un des épisodes les plus intéressants et en même temps les plus dramatiques dans l'histoire de la lutte de la raison contre la scholastique [1], lutte qui n'est pas encore tout à fait terminée, mais dont le dénouement est inévitable. On sait que l'auteur des *Dialogues*, espérant éviter les malheurs qu'il ne réussit pas à conjurer, se donne l'air d'être impartial entre les deux systèmes, et même de s'en tenir à celui de Ptolémée conformément aux décisions des théologiens romains. Il est vrai que sa verve le fait souvent sortir de son rôle, et il est facile, comme le lui prouva l'Inquisition, de lire sa vraie pensée entre les lignes. Mais le cadre qu'il avait voulu s'imposer répand sur toute l'œuvre une teinte d'ironie qui en rend la lecture presque aussi piquante qu'attachante. — Une courte biographie, écrite par M. A. Soghieri avec bon sens et modération, précède le volume.

ψ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 29 mai 1874.

M. Heuzey est élu membre de l'académie en remplacement de M. Beulé.

M. Thurot lit un rapport au nom de la commission chargée de juger le concours pour le prix ordinaire, dont le sujet était une *étude sur les dialectes de la langue d'oc au moyen âge*. Un seul mémoire a été déposé. Bien que l'auteur n'ait pu achever son travail, n'ayant traité (outre les voyelles et les diphthongues) que d'une partie des consonnes, la commission, en raison des qualités scientifiques qu'il a montrées, lui décerne le prix et l'engage à compléter son œuvre. — L'auteur de ce mémoire est M. Paul Meyer.

Le secrétaire perpétuel, M. Wallon, lit une lettre de M. de Vogüé, ambassadeur de France à Constantinople et membre libre de l'académie, qui communique les renseignements qu'il a pu trouver aux archives de l'ambassade sur la question de la Vénus de Milo. M. de Vogüé fait, d'après les documents qu'il a eus à sa disposition l'historique de la découverte et de l'achat de la Vénus de Milo. Malheureusement le principal document, le premier rapport par lequel M. Brest annonça la découverte de la statue, n'a pu être retrouvé, et les autres documents ne fournissent que peu de détails archéologiques; ils n'indiquent pas, notamment, si les bras de la statue existaient encore au moment où elle fut trouvée. M. de Vogüé communique le texte de trois lettres qui donnent à ce sujet quelques indications en divers sens. Si dans une de ces lettres le consul

---

1. Voyez sur Galilée et sur différents épisodes peu connus de l'histoire de ses doctrines la *Revue critique*, 1868, t. II, art. 189.

David écrit qu'au rapport du commandant Doria la statue découverte représente Vénus tenant la pomme, ce qui ferait croire que les bras existaient alors, une autre lettre parle de fouilles à faire pour tenter de retrouver les bras. M. de Vogüé fait remarquer ce que le premier renseignement a de peu précis : les paroles de Doria rapportées par David peuvent être aussi bien l'expression d'une conjecture que la relation d'un fait. Il est d'autant plus vraisemblable que les bras manquaient déjà quand la statue fut trouvée, qu'il est fort rare, lorsque des fouilles amènent la découverte d'une statue antique, que celle-ci soit retrouvée intacte.

M. de Longpérier lit une lettre de M. Clermont-Ganneau qui annonce la découverte, à Jérusalem, à peu de distance de la porte de Damas, d'une tête en marbre provenant d'une statue antique. Elle figure un personnage viril, à la barbe courte et frisée, aux cheveux abondants. La tête est ceinte d'une couronne de laurier fermée sur le devant par un médaillon où est gravé en camée un aigle. — Le bout du nez et la partie postérieure de la tête sont cassés. Le style de la sculpture est romain. Deux photographies sont jointes à cette description. Selon M. Clermont-Ganneau, d'accord en cela avec l'archimandrite de la mission russe à Jérusalem, cette tête serait celle d'Hadrien. Elle proviendrait de la statue de cet empereur placée dans le temple qu'il fit bâtir à Jupiter Capitolin sur l'emplacement de l'ancien sanctuaire juif, lorsqu'ayant vaincu la dernière insurrection des Juifs il transforma Jérusalem en une colonie romaine à laquelle il donna le nom d'*Aelia Capitolina*. — M. de Longpérier, d'après l'examen des photographies envoyées par M. Clermont-Ganneau, qu'il présente à l'académie, exprime une opinion contraire. La chevelure épaisse, le nez aquilin, la dureté du regard qu'on remarque sur ces photographies ne permettent pas de reconnaître Hadrien. La sculpture paraît d'ailleurs d'une époque postérieure. La tête d'Hadrien serait ceinte d'un simple rameau de laurier, et non d'une lourde couronne fermée par un camée et probablement métallique comme celle qui est figurée sur la tête de marbre de Jérusalem. Cette sorte de couronne est probablement un ornement sacerdotal. On a un monument qui représente un *cistophore* de Bellone, la tête ceinte d'une couronne de ce genre.

M. de Wailly termine la 1re lecture de son mémoire en réponse à M. Viollet sur la question de l'authenticité de certains passages des Enseignements de S. Louis à son fils. Il fait remarquer combien il paraît invraisemblable que dans l'abbaye de S. Denis, où plusieurs écrivains travaillaient ensemble et sans doute sous une direction unique à la rédaction des chroniques qui portent le nom de l'abbaye, un faussaire ait pu songer et réussir à introduire dans le texte des Enseignements des passages interpolés, et à les faire partout admettre comme authentiques. Selon M. Viollet, le fait que plusieurs phrases données par le ms. 2615 ne se trouvent pas dans les textes abrégés ne peut s'expliquer qu'en admettant que ces phrases étaient interpolées et apocryphes. M. de Wailly a expliqué ce fait en supposant que ces passages auront au contraire été supprimés dans les textes abrégés. Ainsi, le plus remarquable est celui où S. Louis conseille

à son fils de s'appuyer sur les *bonnes villes* contre les entreprises et le pouvoir excessif de ses pairs et de ses barons. M. de Wailly avait dit que la nature politique de ce conseil en explique suffisamment la suppression dans le texte abrégé, destiné au procès de canonisation, pour lequel on ne cherchait à réunir que les preuves de la piété de Louis IX, que d'ailleurs ce texte devait être public et qu'on pouvait craindre de livrer un conseil de cette sorte à la publicité; M. Viollet a répondu que si l'on avait songé à prendre ce soin on aurait aussi supprimé ce passage dans le texte le plus populaire des Enseignements, celui qui était contenu dans les grandes chroniques (ms. 2615). M. de Wailly réplique que rien ne prouve que la rédaction du ms. 2615 ait été publique, et qu'en tout cas un ouvrage aussi volumineux et partant aussi cher que la chronique du ms. 2615 ne pouvait être populaire. D'ailleurs si l'on comprend à la rigueur le motif qui aurait pu amener un faussaire à intercaler une telle phrase, on comprend moins pourquoi il aurait ajouté telle recommandation moins importante, qui au contraire, si elle existait dans le texte primitif, a pu ensuite être supprimée parce qu'elle offrait un caractère plus politique que moral. — Le texte authentique et complet des Enseignements existait d'ailleurs à l'abbaye de S. Denis, où il devait avoir été apporté par l'abbé Mathieu de Vendôme, qui avait été désigné comme régent par S. Louis et par Philippe le hardi. C'est ce qui explique que le rédacteur du texte définitif (Ste Geneviève) y ait recouru pour rétablir les passages omis dans le texte abrégé. A l'objection de M. Viollet, que si l'auteur de cette rédaction avait ainsi procédé, il aurait aussi rétabli la leçon originale dans 22 passages (énumérés par M. Viollet) modifiés dans les textes abrégés, M. de Wailly répond que dans ces passages les Enseignements ayant été conservés en substance et la rédaction seule modifiée, une correction était moins nécessaire qu'en ce qui concerne les passages supprimés par l'abréviateur. — M. de Wailly ajoute qu'il remercie M. Viollet de s'être uni à lui contre *un autre adversaire*, en maintenant dans tous les cas l'authenticité du texte de Joinville qui nous est parvenu.

Ouvrages déposés sur le bureau de l'académie : Ernest de Bunsen, *The chronology of the Bible*; *Études sur l'architecture égyptienne*, par le comte du Barry de Merval; etc.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

KLEISSNER, die Quellen zur Sempacher Schlacht und die Winkelriedsage (Gœttingen, Dieterich). — Lexicon Homericum composs. CAPELLE, A. EBERHARD, E. EBERHARD, etc. edidit EBELING. Pars I, fasc. I-VIII (Lips., Teubner). — Carlo Matteucci e l'Italia del suo tempo. Narrazione di N. BIANCHI (Roma, Torino, Firenze, Fratelli Bocca). — MEYER, die mit Nasalen gebild. Præsensstæmme des Griechischen (Jena, Mauke). — Monumenta Alcuiniana a Ph. Iaffeo præp. edd. WATTENBACH et DUEMMLER (Berolini, apud Weidmannos). — PAPANTI, Dante secondo la tradizione e i novellatori (Livorno, Vigo).—VILLARI, Jérôme Savonarole et son temps, tr. p. GRUYER, 2 vol. (Paris, Didot).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — 13 Juin — 1874

100. — Chr. Lassen. **Indische Alterthumskunde.** 2ter Band. Geschichte von Buddha bis zu dem Ende der ælteren Gupta-Dynastie, nebst Umriss der Kulturgeschichte dieses Zeitraums. 2ᵉ éd. revue et augmentée, avec une carte de l'Inde ancienne par H. Kiepert. Leipzig, L. A. Kittler, 1874. Gr. in-8°, xvj-1238 p. — Prix : 46 fr. 75.

Le 2ᵉ volume du grand ouvrage de M. Lassen conduit l'histoire de l'Inde depuis la naissance du bouddhisme jusqu'à la fin de la première dynastie des Guptas, c'est-à-dire jusqu'au commencement du ivᵉ siècle de notre ère (318). Bien que cette date ne corresponde pas à un événement de premier ordre ni à un changement bien marqué dans l'évolution des faits de cette histoire, nous pouvons l'admettre à défaut d'une autre, comme fournissant une division commode et en somme suffisamment naturelle. A un point de vue général, elle marque assez bien en effet la limite très-vague qui sépare ici les temps anciens de ceux du moyen-âge. Les institutions de l'Inde sont dès lors au complet. Les faits capitaux qui domineront l'histoire religieuse, politique et littéraire du pays jusqu'à la conquête musulmane, tout ce qui constitue la civilisation propre et pour ainsi dire la physionomie de ce groupe de peuples, a eu le temps de se produire. Le brahmanisme est décidément entré dans des voies nouvelles : le bouddhisme s'est constitué et a commencé à se répandre au dehors par ses missions : enfin le contact de l'Inde avec le monde classique a donné ses résultats les plus féconds et, en ce qu'il a laissé de directement appréciable pour nous, il peut être considéré comme accompli. Désormais c'est à d'autres annales qu'à celles de la Grèce et de Rome, qu'il faudra demander la lumière[1]. C'est donc bien l'Inde antique, prise dans son ensemble et s'imposant à nous avec une certaine unité, qui fait l'objet de cette partie de l'ouvrage de M. L. Cette unité est même plus forte que M. L. ne pouvait le supposer au début de son travail. En réalité ces 2 volumes ne forment qu'un seul et même tout. Presque d'un bout à l'autre les partis pris par l'auteur dans le 1ᵉʳ font loi dans le 2ᵉ et, malgré l'importance de l'événement qui leur sert de commune limite, l'avénement du bouddhisme, et le caractère plus ou moins arbitraire et artificiel de la division qui les

1. Les informations de Pline et de Ptolémée sur l'Inde ne sont examinées que dans le 3ᵉ volume; mais uniquement pour satisfaire à des convenances tout extérieures de distribution.

sépare des volumes suivants, ils sont entre eux dans un rapport infiniment plus étroit qu'avec le reste de l'ouvrage.

Tout a été dit depuis longtemps sur l'étendue des recherches et la profondeur de savoir déployées par M. L. dans cette œuvre qui restera un des grands monuments scientifiques de ce siècle. Je n'ai donc pas à revenir ici sur les mérites incontestés dont elle abonde. Je n'essaierai pas non plus de la décrire ni de la résumer. Je me propose seulement d'examiner quelles sont, sur quelques points principaux, les opinions avancées ou maintenues par M. L. dans cette nouvelle édition du 2e volume et de présenter quelques observations générales là où ses vues ne me paraissent pas s'accorder pleinement avec la connaissance actuelle que nous avons des faits.

Pour apprécier cette partie de l'œuvre de M. L., il faut se rappeler que le 2e volume a paru pour la première fois en 1852 et que le 1er, dont les conclusions étaient à bien des égards décisives pour l'économie du 2e, remonte à 1847. Le simple énoncé de ces dates nous reporte à l'Inde primitive de Colebrooke, de Prinsep, de Wilson, de Burnouf, de M. L. lui-même, et montre qu'il ne s'agit point encore de celle de Roth, de Max Müller, de Weber, de Westergaard, de Goldstücker, de Haug, de Hall, de Kern et de Muir. Quand en 1867 M. L. fit paraître la 2e édition de son 1er volume, il ne négligea rien, il est vrai, pour le mettre au courant des derniers progrès et pour y faire entrer particulièrement les résultats tout nouveaux des études védiques. Mais il faut bien avouer qu'il ne réussit pas à les y fondre. Les nouveaux matériaux se prêtaient mal au dessein primitif et, en plus d'un endroit, ils ont agi sur les vieux cadres au point de compromettre la solidité de tout l'édifice. Chose à peu près pareille, bien que dans une moindre mesure, est arrivée au 2e volume. Là aussi on sent l'influence d'un vice original et si, dans la nouvelle édition, il est resté plus homogène que le 1er, cela tient à ce que les additions y ont été moins nombreuses et que, d'autre part, on y aborde enfin un terrain chronologique relativement solide.

Avec le IVe siècle av. J.-C. on obtient, en effet, pour l'histoire de l'Inde ce qui a manqué absolument jusque-là, un point fixe qui permet d'établir un système de dates. Grâce à la mention faite par les Grecs d'un monarque indien contemporain d'Alexandre, Sandrocottus, le Candragupta des annales indigènes, nous savons l'époque précise de l'avénement d'une dynastie puissante, celle des Mauryas, et nous avons un moyen de contrôler les renseignements fragmentaires qui nous ont été transmis sur ces princes et sur leurs successeurs. D'autre part, ce synchronisme nous met en état de remonter d'une façon approximative à l'époque d'origine du bouddhisme et de choisir entre les chiffres divers assignés par les brâhmanes, par les bouddhistes du Nord et par ceux du Sud à l'une des dates fondamentales de toute la chronologie indienne, l'année de la mort du Buddha. Des différents systèmes chronologiques qui mènent à cette dernière date, celui des annales cingalaises, qui placent le Nirvâna à l'année 543 av. J.-C., mérite évidemment la préférence. Cependant il ne saurait être admis comme parfaitement exact. L'erreur ne s'y chiffre pas, comme dans la plupart des autres, par

centaines et même par milliers d'années, mais il n'en place pas moins trop haut la date parfaitement établie de l'avénement des Mauryas, et il aboutit de ce chef à une différence d'au moins 66 ans pour une durée d'un siècle et demi. Si l'on tient compte avec cela du peu de garantie qu'offre la chronique de Ceylan pour les temps anciens, des invraisemblances et des contradictions qu'elle présente, du fait significatif que la date cingalaise du Nirvâna n'a pas été universellement admise par les bouddhistes du Sud et qu'il y a chez eux des traces d'ères différentes, enfin du fait non moins significatif qu'au VIIe siècle, dans le pays même qui fut le berceau du bouddhisme, il n'y avait pas non plus d'opinion uniforme à cet égard, il paraîtra difficile d'admettre l'ère cingalaise comme reposant sur une tradition directe et authentique, et d'y voir autre chose qu'une date fixée par un calcul rétrospectif et mise en usage plusieurs siècles seulement après l'événement. Aussi la critique s'en est-elle depuis longtemps emparée. M. Max Müller a proposé pour le Nirvâna l'année 477; Me Westergaard, 370; enfin M. Kern vient de se prononcer pour 388. M. L. maintient la date officielle de 543. Il ne s'est pas arrêté à ce parti sans peser soigneusement le pour et le contre et je reconnais volontiers la force de plusieurs de ses raisons; mais je crains bien qu'à son insu peut-être, la plus forte n'ait été une confiance exagérée en la valeur de l'histoire cingalaise.

Il faut convenir, en effet, que ces documents, surtout si on les compare à ceux que nous ont laissés les brâhmanes, ont une certaine apparence de véracité. A première vue la légende bouddhique paraît peu inventive et audacieuse seulement dans l'exagération. Le merveilleux dont elle abonde, est en général uniforme et plat, et de plus il est si grossièrement appliqué, qu'il semble qu'on n'ait qu'à faire tomber cette couche de fantaisies dévotes et niaises, pour trouver l'histoire en dessous. Mais l'opération une fois faite, on s'aperçoit bientôt que ce qui reste est encore de la légende et que ces faits, ramenés un à un au possible, n'en sont pas moins invraisemblables, pris en masse. La parfaite bonne foi des rédacteurs de cette chronique ne peut être mise en doute; mais leurs récits, composés à partir du IVe siècle de notre ère, ne nous présentent, pour les temps antérieurs, que l'écho des traditions monacales qui s'étaient formées peu à peu au sein des grandes communautés religieuses de l'île. Ils n'offrent donc quelque garantie d'exactitude qu'à partir de l'époque où le bouddhisme y fut apporté, c'est-à-dire à partir du milieu du IIIe siècle av. J.-C. Et même, alors, il s'en faut de beaucoup que nous abordions immédiatement le terrain solide de l'histoire. Ainsi il est évident que le récit de l'introduction du boudhisme à Ceylan par Mahendra, le fils d'Açoka, même si on le dépouille de son merveilleux, n'est en somme qu'un roman; que les faits n'ont pas pu se passer ainsi et que, par exemple, s'il était d'usage au IVe siècle pour les petits rois de Ceylan de faire entrer leurs fils en religion, il est difficile d'admettre rien de semblable de la part du puissant empereur du Magadha. Un seul fait, du reste, suffira pour donner une idée du caractère flottant de ces traditions : le 2e rédacteur de la chronique, qui n'écrivait pas bien longtemps après le 1er, fait de ce même Mahendra non plus le fils d'Açoka, mais le fils du fondateur même de la religion, du Buddha. A plus forte raison

sommes-nous en pleine légende pour les faits antérieurs à la conversion et pour ceux qui se sont passés non pas à Ceylan même, mais dans l'Inde septentrionale. Comme exemple de cette dernière sorte, je ne citerai que l'histoire de ce roi Pâ*nd*ava de Pâ*t*aliputra (p. 996) qui a tout à fait l'air d'avoir été inventé pour la plus grande gloire de la fameuse relique de la Dent Sainte, et dont l'existence me semble pour le moins aussi douteuse qu'elle paraît certaine à M. L. Autant vaudrait demander l'histoire de Charlemagne à la Chronique de Turpin.

M. L. est évidemment un critique trop expérimenté pour ne pas s'être aperçu de ces points faibles de la chronique cingalaise; ses nombreuses réserves de détail en feraient foi au besoin. Mais à voir la manière dont il s'en est servi en général, on songe involontairement, parfois, à ce lecteur d'histoires improbables qui, à force de se familiariser avec elles, avait fini par y croire. Ce n'est pas du reste aux seules annales de Ceylan que M. L. a appliqué cette critique purement rationaliste; subissant visiblement en ceci l'influence de Burnouf, il l'a étendue à tous les monuments du bouddhisme primitif. Mais on peut observer, sans manquer au respect dû à cette grande mémoire, que Burnouf, quelque dégagé qu'il fût de toute préoccupation autre que celle d'arriver au vrai, avait pourtant une idée dominante : celle d'établir que les récits touchant les origines du bouddhisme et la vie de son fondateur n'appartiennent pas à l'histoire mythique; et, maintenant que cette démonstration est faite, il serait temps, semble-t-il, de montrer que ces mêmes récits, par contre, appartiennent à l'histoire légendaire. Or c'est précisément ce caractère légendaire que M. L. cherche à atténuer autant que possible. Il admet (p. 8) qu'il nous est parvenu toute une classe d'écrits rédigés par le 1er synode et contemporains, par conséquent, du Buddha. Il repousse l'idée (p. 70) que le Lalitavistara, dont il attribue la rédaction au 4e synode, pourrait être fondé sur des ballades populaires [1]. Parfois dans le cours du récit, quand, par exemple, il raconte les travaux des divers synodes comme si on en avait les actes authentiques, on voudrait croire qu'il se contente de dépouiller ses sources et qu'il en enregistre les résultats plutôt qu'il ne les adopte. Mais quand il estime qu'un stûpa érigé par Kanishka avait 775 pieds de haut et qu'il prend le soin d'affirmer que c'est bien là la vraie mesure (p. 854); quand, sur la foi d'un Avadâna, l'histoire des 500 marchands bouddhistes qui s'associent et s'embarquent sur le même vaisseau pour aller faire le commerce au long cours, est prise par lui au pied de la lettre (p. 548, 583) et produite comme un document authentique de l'histoire commerciale du ve siècle av. J.-C., il faut bien se rendre à l'évidence et croire qu'en général il admet ce qui n'est pas

---

1. Cette opinion qui, convenablement entendue, n'a rien d'improbable, a été mise en avant pour expliquer la langue singulièrement altérée dans laquelle sont conçus les morceaux versifiés de cet écrit et d'autres de la même sorte. M. L. la rejette par la raison qne « les ballades populaires de l'Inde n'ont été composées que dans les idiomes populaires ». J'avoue ne pas saisir l'argument. Il explique au contraire la langue de ces écrits par le fait que le 4e synode s'est tenu dans une province frontière, au Kashmir. Mais ce synode, apparemment, n'était pas exclusivement composé de Kashmiriens. Et comment expliquer dans ce cas le fait que cette langue altérée est particulière aux morceaux poétiques, tandis que celle de la prose est relativement correcte?

accompagné de réserves formelles. En suivant ainsi les données bouddhiques, surtout celles du Sud, jusqu'à l'extrême limite du possible et, quand elles deviennent absolument insoutenables, en les combinant avec les données brahmaniques, en prenant tantôt aux unes, tantôt aux autres, non dans la mesure dans laquelle elles s'attirent, mais suivant les exigences d'une sorte de récit idéal, M. L. a élevé un édifice savant, hardi, ingénieux dans l'ensemble et dans les détails, mais bien fragile, je le crains.

Ce n'est pas seulement la manière dont M. L. a reconstruit l'histoire externe des premiers siècles du bouddhisme, c'est surtout sa façon de comprendre le bouddhisme en lui-même, d'en expliquer les causes, les tendances primitives et les premiers effets, qui me semble prêter à d'assez graves objections, et c'est ici que se révèle proprement ce vice original que je signalais au début. On peut affirmer, en effet, que si cette partie de l'ouvrage avait été écrite depuis que la littérature védique est devenue accessible, bien des choses y eussent été présentées sous un tout autre jour. En essayant de résumer les idées de M. L. à cet égard, nous trouvons à peu près ceci : quand le Buddha fit son apparition, le brahmanisme était depuis longtemps au grand complet, avec toutes ses conséquences religieuses, politiques et sociales [1]. Le système des castes était appliqué dans toute sa rigueur légale et pesait sur la nation d'un poids dont celle-ci avait conscience. Le bouddhisme fut une réaction vigoureuse contre ce système et contre l'oppression de la classe sacerdotale, une revendication de la liberté morale et religieuse et, en somme, un affranchissement des esprits (p. 63, 437 et s., 464 et s.). En présence de ces propositions, j'avoue mon embarras. Aucune n'est à nier absolument; mais elles demandent à être entourées de tant de restrictions, qu'il faudrait pour chacune d'elles une dissertation spéciale. Je veux essayer cependant de les examiner aussi brièvement que possible.— Nous avons pour cette période des témoignages contemporains, et pour le moins aussi valables que ce qui a été publié jusqu'ici des écritures des bouddhistes, dans les parties les moins anciennes des Brâhma*n*as et dans plusieurs Upanishads. Or aucun de ces écrits ne nous montre la société indienne et brahmanique dans l'état achevé et compact que lui suppose M. L. Il n'y a pas de traces d'une orthodoxie impérieuse et jalouse. Les spéculations philosophiques, les nouveautés religieuses, même les critiques à l'adresse des brâhmanes n'y sont nullement gênées. Tout y respire la vie, le mouvement et la liberté. Une chose, il est vrai, y paraît en déclin, la foi dans le vieux culte comme le moyen d'opérer le salut. Les pratiques et les doctrines traditionnelles ne suffisent plus à la conscience mise en éveil : il lui faut autre chose. C'est dans ce milieu qui fut le sien, c'est dans cette société et non dans celle du code de Manu, que doit être replacé le bouddhisme naissant. C'est là, dans ce qu'on peut appeler le vieux Védantisme, plutôt que dans la philosophie Sânkhya, qu'il faut en chercher la source et qu'on y trouve des parallèles. Il est probable, en effet, qu'avant de rejeter formellement le Véda, il

1. M. L. va jusqu'à dire que l'Inde était dès lors en possession d'une chronologie régulière « eine geordnete Zeitrechnung » (p. 1). A moins qu'il ne s'agisse du calendrier, j'ignore absolument ce qu'il peut entendre par là.

se contenta, comme d'autres, de s'enquérir à côté; et quant à son athéisme ou plutôt sa tendance à substituer à la divinité des abstractions métaphysiques (car il ne nia jamais l'existence des dieux), faisaient-ils une chose bien différente au fond, ces docteurs des Upanishads qui cherchaient le premier principe les uns dans la pensée, les autres dans le souffle, d'autres dans l'énergie vitale? Mieux que des conversions positives, ces points de contact expliquent que les mêmes personnages jouent quelquefois un rôle également marquant dans l'une et dans l'autre tradition. Si M. L. s'était servi davantage de ces documents [1], sa description du brahmanisme en eût été sensiblement modifiée.

Je crois qu'il faut en dire autant du tableau que fait M. L. de la caste telle qu'elle a dû exister lors de l'apparition du bouddhisme. Ici encore il cherche son point de départ et sa grande autorité dans les Dharmaçâstras et en particulier dans celui de Manu. Or il est permis de se demander si la pratique n'a pas été, ici comme ailleurs, différente de la théorie, et si le système qui nous est présenté dans ces livres, même dépouillé de quelques impossibilités manifestes, a jamais été rigoureusement appliqué. En tous les cas il est assez difficile de dire pour quelle époque il peut être considéré comme parfaitement exact. Il ne l'est certainement pas pour celle de Mégasthène, qui nous représente une société sensiblement différente. On ne comprendrait guère, en effet, comment l'établissement de grandes monarchies savamment organisées et administratives autant que féodales, aurait pu ne pas modifier par exemple la situation et le recrutement de la classe militaire. Celle-ci, sans que la profession des armes eût cessé d'être réputée héréditaire, était alors à la solde du roi, et ce seul fait, qui ouvrait la carrière aux aventuriers et aux soldats de fortune, avait dû ébranler la constitution de la vieille noblesse xatrya. D'autre part il est évident qu'avec le progrès de la culture, la classe des artisans a dû augmenter en importance et en bien-être. Or c'est le contraire qui semblerait résulter des témoignages de la littérature officielle : au lieu de s'améliorer avec le temps, les conditions des çûdras y empire. Si nous remontons plus haut, aux livres védiques, aux plus anciens comme aux plus modernes, nous trouvons la nation indienne divisée en un grand nombre de petites principautés, où domine le principe ethnique de la peuplade et du clan. Cette organisation qui n'avait certainement pas beaucoup changé à l'époque du Buddha, s'accorde encore moins avec le système de Manu, qui suppose une certaine uniformité et l'existence de grands états. La plupart de ces peuplades avaient sans doute un état social analogue : de temps immémorial elles étaient divisées en 4 classes, les prêtres, les nobles, les pasteurs-laboureurs-marchands et les serfs. Mais il est difficile de préciser le degré de rigueur de cette division. Encore à une époque relativement récente (Chândog. up. IV, 4, 1.), la plus jalouse et la plus fermée de ces classes, celle des brâhmanes, ne paraît pas très-scrupuleuse quant à la pureté du sang. Je ne puis donc voir autre chose dans la théorie officielle de la caste qu'une sorte de thème convenu dont

1. Il n'y a touché qu'incidemment, p. 99, où les renvois sont en partie inexacts et les noms propres étrangement défigurés.

il faut faire usage avec la plus grande prudence, thème dont la donnée fondamentale a dû, parce qu'elle était consacrée par une tradition sainte, se prêter successivement et d'une façon plus ou moins artificielle, à l'explication d'états de société bien différents. Sans méconnaître une partie de ces faits, M. L. voit tout cela sous un tout autre jour. Il est frappé de la rigueur apparente de cette organisation symétrique, immobile, inviolable, et on conçoit que, placé à ce point de vue, il s'étonne par exemple (p. 472) que l'avénement de dynasties de basse extraction, comme celles des Nandas et des Mauryas au IV[e] siècle av. J.-C. ne l'ait pas ébranlée et renversée de fond en comble.

A. BARTH.

(La fin au prochain numéro.)

---

101. — **Dionysii Byzantii de Bospori Navigatione** quæ supersunt, una cum supplementis in Geographos Græcos minores aliisque ejusdem argumenti fragmentis e codicibus mss. edidit Carolus WESCHER. Parisiis e Typographeo publico MDCCCLXXIV. (Venit apud A. F. Didot.)

Pour l'appréciation générale de cette importante publication, nous nous en référons volontiers à l'article publié par M. Miller dans le Journal des Savants du mois de mars de cette année. Les observations qui suivent concerneront uniquement quelques points de détail. Le texte a déjà été amélioré en beaucoup d'endroits soit par M. Wescher lui-même, soit par M. Miller dans l'article précité, soit enfin dans le dixième fascicule (Exercices critiques) de la Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études (feuilles 6 et 8, cette dernière sous presse, l'autre déjà publiée)[1]. Nous ne dirons rien de ces passages, non plus que de ceux au sujet desquels nous n'aurions aucune solution précise à proposer.

I, page 1, ligne 10. Ἐκ τῆς κατ' εὐθὺ πορείας ἀναλυόντων τοῦ ῥεύματος τὴν βίαν. La leçon du ms. de Madrid, ἐκ τῆς κατ' εὐθυπορίαν doit être considérée, ce semble, comme plus ancienne que la vulgate. Elle suppose l'ellipse d'un mot comme γραμμῆς ou ὁδοῦ.

II, p. 2, l. 4. Ἀρχὴ δὲ αὐτὴ τοῦ τε λόγου καὶ τῆς τῶν χωρίων φύσεως πέλαγός ἐστιν ὁ Πόντος ὁ Εὔξεινος, μεγέθει τῶν ἄλλων πλεῖστον ὅσα μὴ πρὸς τὴν ἔξω θάλασσαν ἰσώσασθαι. Nous rétablirions purement et simplement la leçon des manuscrits Ἀρχὴ δὲ αὕτη. D'autre part, il faut certainement, avec les manuscrits encore, mettre un point ou un point en haut après φύσεως.

III, p. 3. l. 1-2. Τοῦτο πορθμός ἐστι ῥοώδης. Μῆκος μὲν, ρκ' σταδίων · εὖρος δὲ, ᾗ στενώτατος αὐτὸς ἑαυτοῦ, τεττάρων. Dans le commentaire critique joint à son édition, M. W. a rétabli avec raison στενότατος, leçon du ms. Il resterait à réformer la ponctuation, en d'autres termes, à faire suivre de simples virgules

---

1. Cette publication avait été devancée, en ce qui concerne la conjecture παραμειψαμένοις (n° 228) par le critique du Journal des Savants : (car παραμεμφαμένοις ne peut être qu'un lapsus.) Antérieurement aussi avait paru dans un journal grec, à ce qu'on nous rapporte, un article critique renfermant trois conjectures, dont deux se retrouvent dans le fascicule cité (n[os] 225 et 226); la troisième sera mentionnée plus loin.

les mots ῥοώδης et σταδίων : autrement, il n'y a pas de liaison entre μῆκος μὲν et ce qui précède.

XIV, p. 7, l. 13-14. Τὸ μὲν γὰρ ἡ τοῦ Πλούτωνος ἄκρα, τὸ δὲ ['Ηραία ἄκρα] λέγεται. Au lieu de 'Ηραία ἄκρα, le ms. porte ἠραγτά. Cette leçon barbare paraît ne pas cacher autre chose que 'Ηραία, dont l'ι accentué a pu être pris successivement pour un γ, puis pour un τ, par le même copiste. Sans doute il y avait originairement, soit au-dessus du γ soit au-dessous, un point destiné à marquer qu'il ne fallait pas tenir compte de cette lettre.

XVII, p. 8, l. 10-12. Τὰ Κύκλα δὲ ἐκδέχεται Μελίας κόλπος..... τοῖς ὑπ' ἀμφότερον ὑφάλοις ἕρμασι συγκλειόμενος. Ὑπ' ἀμφότερον est évidemment une faute. Il faut sans doute écrire ἐπ' ἀμφότερον, sinon ἀπ' ἀμφοτέρων. De toute manière, ὑπ' paraît devoir son origine au commencement du mot ὑφάλοις.

XX. Εἶτ' ἐνάκρα, πλεῖστον ὑπερτείνουσα τὰς ἄλλας. Au lieu de εἶτ' ἐνάκρα, on songe tout d'abord à lire εἶτεν ἄκρα, correction proposée récemment, nous dit-on, dans un journal grec. Mais la forme εἶτεν est principalement ionienne; nous serions tenté de dire «exclusivement», si Phrynichus n'avait jugé à propos de la condamner comme « extrêmement barbare. » D'ailleurs, bien que l'idée exprimée par ce mot revienne plusieurs fois par page chez Denys de Byzance, le mot même paraît lui être étranger. On peut croire, en tenant compte de l'observation de Phrynichus, que εἶτεν a été substitué ici par un copiste au mot synonyme ἔπειτ', qui en différait assez peu dans l'écriture, sinon à ἔνθεν, que l'auteur emploie généralement en pareil cas.

XXI, p. 9, l. 14. Ἰνγενίδας. Forme impossible. Faut-il écrire Εὐγενίδας? Ευ et ιν ont quelque ressemblance dans la minuscule de la fin du IXe siècle.

XXV, p. 13, l. 7. Ἔνθεν ἰδεῖν δοκεῖ τὸν κτίστην ὄρνιν. Nous traduirions : « Unde (ou « inde ») vidisse putatur (cf. p. 16, l. 1) urbis conditorem cor- » vum », sans méconnaître que la liaison des phrases peut laisser quelque chose à désirer.

XXVII, p. 13, l. 13-15. Καταβάλλει δὲ εἰς τὸν βυθὸν ἕρματα λίθων καὶ χῶμα παμμέγεθες, ἐκ πολυχειρίας ὡς ἔχοι γεφυρωθέντος αὐτῷ τοῦ Κέρατος κατὰ γῆν ἀφθόνοις χρῆσθαι ταῖς ἐπαγωγαῖς. C'est sans doute par suite d'une faute d'impression que la virgule qui devrait faire suite à ἐκ πολυχειρίας, précède ces mots. Dans la traduction latine, M. W. a conservé la ponctuation de Gilles, identique à celle que nous indiquons.

XXX, p. 14, l. 11-13. Παρ' ὃ καὶ θήρας τῶν ἰχθύων ὑστερεῖ τῶν ἐν θαλάττῃ σπιλάδων περὶ αὐτὰς τὰς εἰσόδους ἀπαντώντων ὅσα μὴ νυκτὸς ἀσαφείᾳ καὶ πλάνῳ παρολισθάνει. La traduction de Gilles « saxis concavis ad ipsos introitus obviam » procedentibus » paraît indiquer qu'il avait sous les yeux σπηλαδίων (et non σπιλάδων, qui est féminin, et n'équivaut pas, pour le sens, à « saxis concavis ») περὶ αὐτὰς τὰς εἰσόδους ἀπαντώντων.

XXXI, p. 14-15. Μετὰ δὲ τὴν..... τὰ λεγόμενα Χοιράγια· κέκληται δὲ ἀπὸ τοῦ συμβεβηκότος· ἐπεί τινες τοὺς κατιόντας ἐκ τῶν ὀρῶν συάγρους ἀπάταις ᾕρουν. Cette étymologie irait mieux à un mot comme Χοίραγρα ou Χοιράγρια.

XXXIV, p. 15, l. 11. Ἀμφιάραω. Sans doute : Ἀμφιάρεω.

XLVIII, p. 19, l. 11. Ἀρχίας Θάσιος <ὁ> Ἀριστωνύμου παῖς. Le manuscrit ne porte pas l'article ὁ : il n'y avait pas lieu de l'ajouter.

XLIX, p. 20, l. 3-5. Οἱ δὲ Ἰάσονι καὶ τοῖς σὺν αὐτῷ φραστῆρα τοῦ πλοῦ..... γενέσθαι, Λευκία δὲ τοῦ μάντεως τὸ γένος ὄντα. Le nom du devin appelé ici Λευκίας est « Latiades » dans la version de Gilles. Quelle que soit la vraie leçon, δέ (après Λευκία) ne peut être qu'une altération de la dernière syllabe du mot qu'avait écrit Denys de Byzance.

LIII, p. 21, l. 12. Καὶ φόβος καὶ ἀπορία ἔπεισιν, ὅσα μὴ δευτέρας πείρας. La traduction de Gilles « metusque et desperatio subit, tanquam non iterum ten- » tandum sit » ne peut, évidemment, être défendue. Il faut sous-entendre τοῖς πλέουσιν à côté de ἔπεισιν, et interpréter : « Adsuntque nautis metus et » desperatio major quam alterius (δευτέρας = ἑτέρας) cujuslibet incepti, » en d'autres termes, « major ea quam habet alterum quodlibet inceptum. »

CXI, p. 34, l. 10-14. Παρὰ δ' αὐτὸν ὀλίγος ἰσθμὸς πολλὴν πάνυ περιγράφει χερρόνησον, ἐφ' ἧς ἡ πόλις, μικρὸν ὑπὲρ Χαλκηδόνος ποταμοῦ · καὶ λιμένες ἀμφοτέρωθεν, κατὰ τὰς ἐπὶ τὸν ἰσθμὸν ἀναχωρήσεις, αὐτοφυὴς μὲν ὁ πρὸς Ἑσπέραν ἀφορῶν, χειροποίητος δὲ ὁ πρὸς τὴν ἕω καὶ Βυζάντιον. Αὕτη δ'ἀνέστηκε λόφου μὲν χθαμαλωτέρα κτλ. Dans cette dernière phrase, αὕτη paraît devoir céder la place à αὐτή, mot que Gilles, qui traduit « ipsa », avait peut-être sous les yeux.

Notons encore, à l'exemple de M. Miller, quelques fautes ou dérogations à l'usage établi, en fait d'orthographe et d'accentuation. P. 3, l. 3, lisez ἀνακαθηραμένου. P. 6, l. 5. ἆρα. P. 7, l. 8, Ἥρας. P. 12, l. 11, ὑποδύντες. P. 12, l. 12, ἶσα. P. 16, l. 16-17, Παλινορμικόν nous paraît plus vraisemblable que Παλινόρμικον.

Nous ne pensons pas qu'il reste beaucoup plus d'une trentaine de fautes vraiment graves à corriger dans la partie conservée de l'ouvrage de Denys de Byzance. Dès maintenant, un philologue (M. W. ou un autre), aidé d'un géographe, pourrait entreprendre d'en donner un texte lisible. La traduction latine serait à modifier dans un assez bon nombre d'endroits.

Éd. TOURNIER.

---

102. — **Robert Greene's Leben und Schriften.** Eine historisch-kritische Studie von Wolfgang BERNHARDI. Leipzig. 1874. (Volksbuchhandlung). — Prix : 2 fr.

Nous devons avouer que le nom de M. Bernhardi nous avait prévenu tout d'abord contre cet opuscule. Nous ne l'avions rencontré jusqu'ici qu'en tête de quelques romans médiocres et d'un livre populaire sur M. de Bismarck. Nous avons donc été agréablement surpris de trouver dans son étude sur Greene une connaissance approfondie du sujet et une critique pénétrante. La brochure de M. B. se divise en deux parties. Dans la première il examine et débrouille les matériaux biographiques réunis par Dyce dans la préface de son excellente édition des œuvres dramatiques de Greene; dans la seconde il essaye — non sans quelque hardiesse — de déterminer au moins approximativement la date des œuvres dramatiques de Robert Greene. La première partie nous paraît en général fort bien traitée. M. B. partant de quelques faits connus de la vie de Greene et

s'appuyant sur quelques-uns de ses pamphlets autobiographiques, éclaire d'un nouveau jour certains points obscurs de sa vie. Nous ne pouvons que l'en féliciter; mais nous protestons énergiquement contre la confiance exagérée que M. C. accorde à certaines œuvres, telles que : *Never too late*, *Groathsworth of wit*, *Repentance of R. Greene*; ces deux derniers opuscules ont été écrits par lui pendant une grave maladie, presque au lit de mort, à une époque où Greene, tourmenté par les remords de sa conscience et désireux d'édifier le lecteur, dépeignait sa vie sous des couleurs plus noires que la réalité. Déjà Dyce avait fait remarquer qu'on peut difficilement ajouter foi aux opuscules autobiographiques de Greene, qu'il est difficile d'y faire la part de la fantaisie et celle de la réalité, celle de l'histoire et celle de la poésie. Il faut surtout se tenir en garde contre les passages des œuvres en prose de Greene qui contredisent des faits établis par d'autres documents. Par exemple M. B. applique à Greene tout ce que celui-ci dit de Robert dans *Groatsworth of wit* (p. 31); dans ce cas on devrait affirmer que la vie désordonnée que Greene menait en la société de joueurs et de filous s'est prolongée jusqu'au début de la maladie qui l'a conduit au tombeau; on devrait conclure qu'il ne s'est repenti qu'au moment où il était trop tard et où le repentir devenait inutile. Or nous savons parfaitement que les deux dernières années de la vie de Greene ont vu s'accomplir en lui une conversion complète, attestée par le caractère nouveau de ses productions littéraires. L'auteur des *love pamphlets* et des œuvres dramatiques se transforme en satirique, et dévoile sans pitié les infamies de ses anciens compagnons[1]. A partir de 1591 il publie avec une surprenante rapidité les *Conny catchers productions* où il démasque les filouteries des chevaliers d'industrie qui à Londres s'appelaient en ce temps là les *chasseurs de lapins*[2]. Dans la préface du premier de ces ouvrages, Greene dit qu'il lui faut faire une bonne œuvre pour racheter sa vie de débauches; connaissant bien les mœurs et les mauvais tours des *Conny catchers* il s'est résolu à les révéler pour mettre les jeunes gens sans expérience à l'abri des piéges qu'on pourrait leur tendre. L'entreprise était beaucoup plus sérieuse qu'on ne pouvait l'attendre d'un personnage aussi fougueux et aussi léger; il persévera dans sa nouvelle entreprise avec une énergie remarquable, et même une certaine abnégation. Ni les menaces, ni les attentats des *Conny catchers* ne le détournèrent de ce qu'il regardait comme un devoir[3]. Malade, peut-être quelques jours avant sa mort, il s'occupe encore

---

1. Greene ne publia en 1592 qu'un seul opuscule rappelant ses *love pamphlets*, *Philomela, the lady Fitzwater's Nightingale*, mais d'après ses propres paroles il l'avait écrit plusieurs années auparavant (written long since).

2. The notable discovery of Conny Catchers' Cozenage 1591. — The second part of conny Catching 1591. — The Third part of conny Catching 1592. — A disputation between a he conny catcher and a she conny catcher 1592. — The blacke booke's Messenger 1592.

3. Greene a lui-même raconté un de ces attentats dans la préface de *la Disputation between he conny catcher and she conny catcher*. Voici un passage sur lequel jusqu'ici aucun de ses biographes n'a appelé l'attention :

They belegar'd me about in saint John's hear within Ludgate, being at supper; there were some fourteen or fifteen of them met and thought to have made that fatal night of my overthrow, but that the courteous citizens and apprentices took my part and so two

de son *Blacke Booke*, grâce auquel il espère porter le dernier coup aux *Conny catchers* et dont il s'engage à s'occuper aussitôt après sa guérison. Nous voici loin de cet abîme de débauche où M. B. nous montre Greene s'enfonçant de plus en plus; ceci prouve une fois de plus avec quelle réserve il faut consulter les œuvres autobiographiques[1]. Sans doute *Never to late* et *Groathsworth of wit* renferment beaucoup de matériaux utiles pour l'histoire de Greene. Sans doute les faits qu'ils nous apprennent — ainsi que le démontre M. B. — sont fort importants pour contrôler et compléter ce que l'on sait d'ailleurs; mais il ne faut pas conclure qu'à chaque détail de la vie de Roberto ou de Francesco doit précisément correspondre un détail analogue dans la vie de Greene. Ainsi, d'après nous, M.B. s'est inutilement attaché à démontrer que Greene avait été maître dans une école parce que Francesco dans *Never too late* a rempli ces fonctions.

Il est fort difficile de déterminer la chronologie des œuvres dramatiques de Greene; aucune de ses pièces n'a été publiée de son vivant; le seul document contemporain qui s'y réfère se trouve dans le journal du directeur Henslowe publié par Collier; il indique seulement à quelle époque une pièce a été représentée à son théâtre, et combien elle a eu de représentations. Dyce a déjà déclaré inutiles toutes les tentatives qu'on pourrait faire pour déterminer la chronologie de ces pièces. M. Bernhardi ne s'est pourtant pas laissé décourager; il s'est efforcé du moins de démontrer à quelle époque une pièce n'avait pas pu être écrite (p. 51). Nous n'avons pas l'intention de discuter ici toutes les hypothèses de M. B.; nous renvoyons le lecteur à l'excellent article de M. Simpson dans l'Academy (21 mars 1874). M. B. n'a point résolu toutes les questions; mais il a fait preuve d'un véritable talent critique dans quelques-unes de ses remarques. Signalons notamment la discussion relative à l'auteur de la pièce *Fair Emm* (p. 40-41). Elle a été publiée en 1631 et on l'a attribuée tour à tour à Greene et à Shakespeare. M. B. démontre qu'elle est due à un adversaire littéraire de Greene et qu'elle a été écrite avant le pamphlet *Farewell to Folly*, attendu qu'on trouve dans ce pamphlet de très-transparentes et très-piquantes allusions à *Fair Emm* et à son auteur; M. B. rapproche ces allusions de certains passages de *Fair Emm* et les explique fort bien; avant lui on ne les comprenait pas et on ne savait à qui l'auteur en voulait. La brochure de M. B. se recommande à tous ceux qu'intéresse la littérature anglaise à l'époque d'Élisabeth.

N. Storojenko.

---

or three of them were carryed to the counter, although a gentleman in my company was sore hurt. I will plague them to the extremities; let them do what they dare with their bilbowe blades, I feare them not etc.....

1. Il ne faut point confondre ce blacke booke, resté inachevé et qui n'a jamais été publié, avec le Blacke Booke's Messenger publié peu de temps après la mort de Greene 1592. Dans la préface du *Messenger*, Greene, s'adressant au lecteur, dit :

Gentlemen, I knowe you have long expected the comming forth of my Blacke-booke, which I long have promised and which I had many days since finished, had not sickness hindered my intent; nevertheless be assured, it is the first thing I mean to publish after I am recovered. This Messenger to my Blacke Booke I commit to your courteous censures, being written before I fell sick etc.....

VARIÉTÉS[1].

L'enseignement supérieur français à l'exposition de Vienne.

« Le programme de l'exposition de Vienne, en demandant des spécimens de » l'organisation, des méthodes et des résultats de l'enseignement des Universités » dans les différents pays, a abordé assez légèrement une tâche toute nouvelle, » sans qu'on se fût bien demandé si elle était réalisable et si elle pouvait être » fructueuse. On s'est mis en campagne sans avoir aucun plan arrêté, sans » pouvoir rien prescrire avec quelque précision sur le but et la tendance de cette » exhibition, sur le triage et l'arrangement des matériaux. » Ces paroles pleines de franchise et de raison montrent que le rapporteur de la section 5 du groupe XXVI à l'exposition de Vienne ne s'est pas fait illusion sur la valeur de l'*exposition de l'enseignement supérieur* et n'a pas cherché à en faire aux autres. Il montre très-bien ce qu'une pareille idée avait de peu pratique et presque de puéril. Aussi le résultat n'a-t-il aucunement répondu à l'attente. Plusieurs pays n'ont pas exposé du tout, d'autres ont à peine envoyé quelque chose, et en somme on n'a guère rassemblé que des objets qui « pour le spécialiste ne sont pas nouveaux » et sont plus commodes à étudier n'importe où que dans une exposition, pour » le *laïque* sont inintelligibles et par leur apparence modeste dénués de tout » prestige. » La France seule, grâce à sa centralisation et aux conditions particulières de son enseignement supérieur, a pu offrir un ensemble intéressant et digne d'étude. C'est à elle que M. Hartel fait la plus large place dans son rapport. Nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt d'analyser brièvement ce rapport en en relevant les points les plus saillants. L'auteur, homme d'un mérite incontestable[2], n'a pas évidemment de notre haut enseignement une parfaite connaissance : les documents officiels ne sauraient suppléer à la pratique des choses. Mais à côté de vues imparfaitement justes, bien naturelles si on se représente l'organisation complexe et fragmentaire de l'enseignement supérieur en France, on trouve dans ces quelques pages des appréciations très-saines et des critiques qu'il nous serait fort utile de méditer.

Les documents envoyés à Vienne tendant à faire connaître les progrès accomplis dans l'enseignement en France, ils ont naturellement été à peu près restreints à un catalogue des actes de M. Duruy, depuis lequel, sauf la tentative peu mûrie de M. Jules Simon dans l'enseignement secondaire, il n'a plus rien été tenté. Malheureusement les idées de M. Duruy, sur la valeur desquelles on peut ne pas être d'accord, sont pour la plupart restées à l'état de projet, ou ont été négligées après lui. Ainsi la meilleure de toutes à notre avis, la création d'un *enseignement spécial* répondant aux *Realschulen*, qui, en détournant vers une instruction plus pratique une bonne part de la jeunesse des classes moyennes,

---

1. *Officieller Ausstellungs-Bericht hgg. durch die General-Direction der Weltausstellung.* Die Universitæten (Gr. XXVI, sect. 5). Bericht von Prof. Dr W. Hartel. Wien, in-8°, 30 p.
2. Voy. l'art. que la *Rev. crit.* a récemment consacré à ses *Etudes homériques*.

aurait permis de relever sensiblement le niveau de l'instruction proprement classique, cette idée, qui paraissait acceptée de tout le monde avec faveur, n'a pas reçu les développements que lui destinait son auteur. C'est cependant par l'éloge qu'il en fait que débute M. Hartel, jugeant avec raison que la valeur des Facultés dépend en grande partie de la valeur de l'enseignement secondaire[1].

Cette question l'amène au baccalauréat, auquel il reproche d'être presque mécanique, et d'être accessible après un *entraînement* aussi court que superficiel. L'examen, et l'examen de mémoire, qui est ainsi le but des premières études, ne cesse pas d'être exclusivement celui de l'instruction supérieure. « Pour cette liberté » des Universités allemandes, qui délie et développe les forces individuelles, il » n'y a aucune place en France. On a en place un système continu de dressage, » plein d'épreuves et de barrières; ce qu'on se propose de donner, dans les » différentes écoles supérieures, c'est une somme de connaissances nettement » circonscrite. Dans d'autres pays on apprécie les facultés développées, on » demande à un jeune homme ce qu'il *peut* plutôt que ce qu'il *sait*..... Ces » défauts sont surtout frappants dans les Facultés de droit et de médecine, qui, » si on les compare au riche développement qu'elles ont dans les Universités allemandes, végètent dans une incroyable indigence; mais les conséquences de » ces défauts sont surtout déplorables dans les Facultés des lettres et des » sciences. » Après avoir essayé de donner une idée de ce que sont ces bizarres institutions, M. Hartel ajoute : « Ces créations, que nous n'arrivons » pas à bien comprendre, et que blâment des Français éclairés, comme Michel » Bréal par exemple, répondent complètement aux idées nationales. Le Français » aime cette vulgarisation oratoire de la science, à laquelle nous attachons peu de » prix. Les cours des Facultés ne suffisent même plus à ce goût. Dans les dernières » années le gouvernement a encore suscité des *Conférences* ou *Cours littéraires et* » *scientifiques*. » En 1866 il y en avait plus de mille, et on sait que maintenant plusieurs Facultés joignent à leurs cours ordinaires des conférences de ce genre dans quelque grande ville voisine. M. Duruy a beaucoup favorisé le développement de ces cours : nous pensons que ce n'est pas une de ses meilleures idées, et qu'elle repose sur une conception de l'enseignement supérieur très-éloignée de la vérité; c'est d'ailleurs une de celles qui ont le mieux réussi et dont le succès s'est le plus soutenu.

M. Hartel parle ensuite de nos écoles spéciales, qui sont, en dehors du droit et de la médecine, les véritables organes de notre enseignement supérieur. Il adresse notamment à l'École des Hautes Études beaucoup d'éloges et quelques critiques : ni les uns ni les autres ne portent très-juste, parce que M. H. juge surtout cette institution d'après les décrets de la fondation, qui n'ont jamais été exécutés. L'Ecole des Hautes Études, le meilleur fruit et le plus durable, *si fata sinunt*, de l'activité de M. Duruy, s'est peu à peu, au moins dans la section des

1. M. H. blâme avec une juste sévérité l'absence d'examens dans le cours des études du lycée, qui permet aux plus paresseux et aux plus incapables de suivre et d'entraver les autres pendant toute la durée des classes.

sciences historiques et philologiques, développée et façonnée elle-même. Sortie d'une pensée éminemment élevée et bien intentionnée, elle s'est efforcée de la réaliser d'après les données de l'expérience de chaque jour. Après six ans d'existence, elle commence à avoir trouvé sa forme et à être en état de rendre de grands services. Il faut maintenant qu'on les lui demande [1].

M. H. parle de l'École normale supérieure uniquement d'après des programmes qui ne représentent rien de vivant. Des documents plus complets lui ont permis de mieux apprécier l'École des chartes, dont il fait le plus grand éloge : « La » France, dit-il, a le droit d'être fière de l'École des chartes. L'état excellent » des archives et des bibliothèques [2] en France..... n'est qu'une, et non la plus » importante, des bienfaisantes conséquences de cette création. »

Après avoir parlé brièvement de quelques autres institutions, l'auteur termine ainsi : « Nous n'avons pas épuisé ce que le ministère Duruy a fait pour le haut » enseignement. Pour remplir complètement notre tâche, il faudrait rappeler la » fondation de nombreuses chaires nouvelles, la réorganisation de l'Observatoire, » l'augmentation du crédit affecté aux bibliothèques, les encouragements donnés » aux Sociétés savantes de province, etc. Notre rapide revue suffira. Si les » objets exposés dans cette section parlaient aux yeux comme les produits de » l'art et de l'industrie, chacun emporterait de sa visite l'impression qu'il s'est » produit là un effort vigoureux et louable. Sera-t-il repris et soutenu par le » pouvoir actuel, c'est ce que nous apprendront les années qui viennent. Il y » aurait ici une question importante à examiner. On paraît encore partager » généralement en France l'opinion de Duruy, d'après lequel « il ne semble pas » que l'enseignement supérieur exige de grandes réformes; l'édifice est ancien, » mais solide en ses fondements : il n'y faut que des appropriations pour des » nécessités nouvelles [3]. » Nous serions plutôt porté à croire qu'il faudrait en » venir à une reconstruction générale sur le plan des Universités allemandes; » mais il est possible que l'organisation compliquée du haut enseignement en » France fasse juger une semblable entreprise tout à fait impraticable. »

Nous ne nous prononçons pas sur cette question, qui nous entraînerait trop loin. Nous avons voulu seulement faire connaître à nos lecteurs les principales réflexions du rapporteur de l'exposition de Vienne; il nous reste à le remercier de l'esprit sympathique dans lequel il a rempli sa tâche.

G. P.

---

1. On sait que le jury de l'exposition a décerné un diplôme d'honneur à l'École des Hautes Études.
2. Il faudrait en rabattre quelque peu. Toutes nos bibliothèques ne sont pas bien tenues, et il s'en faut qu'elles soient toutes confiées à d'anciens élèves de l'École des chartes.
3. *Rapport à l'empereur*, 15 nov. 1868.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 5 juin 1874.

M. Jourdain, président de l'académie, annonce un accident qui est arrivé à M. de Lasteyrie. Il a fait en rentrant chez lui le soir une chute d'où sont résultées une luxation du bras et une fracture à la jambe. Son état n'inspire d'ailleurs aucune inquiétude. — M. Jourdain annonce en outre la mort de M. Roulin, bibliothécaire de l'institut.

Le ministre de l'instruction publique adresse à l'académie : 1° deux exemplaires du second vol. des *Coutumes du pays et comté de Hainaut*, par M. Ch. Faider, gr. in-4°, qui lui ont été transmis par le ministre des affaires étrangères (cet ouvrage fait partie de la collection des anciennes lois et coutumes de Belgique); 2° un extrait d'une lettre de M. Ém. Burnouf qui donne quelques détails nouveaux sur les fouilles entreprises à Athènes au bastion d'Odyssée.

M. de Wailly commence la seconde lecture de son mémoire sur le *romant* ou chronique en français dont s'est servi Joinville. V. le compte rendu des séances précédentes (15 et 29 mai).

M. V. Duruy lit un nouvel extrait du volume de son Histoire des Romains qui doit paraître prochainement. Il examine deux reproches qui ont été adressés à Marc Aurèle, concernant sa conduite à l'égard de son fils et ses persécutions contre les chrétiens. Sur le premier point, M. Duruy pense qu'on a eu tort de dire que Marc Aurèle reconnut les instincts mauvais de son fils et ne les combattit pas. Commode, qui n'avait que 19 ans à la mort de son père, n'avait pu encore montrer de son vivant de mauvais penchants. Mais on peut reprocher à Marc Aurèle d'avoir abandonné l'empire à ce jeune homme au lieu de se choisir par l'adoption, à l'exemple des empereurs précédents, un successeur plus digne, p. ex. son gendre Claudius Pompeianus. — Quant aux persécutions contre les chrétiens, M. Duruy analyse la philosophie de Marc Aurèle, et montre combien au fond ses idées se rapprochaient des idées chrétiennes. On entendait, dit-il, les mêmes paroles dans la bouche du prince et dans celle des esclaves qui embrassaient le nouveau culte : ils étaient faits pour s'entendre, et pourtant entre eux il se trouva un abîme. En effet si la philosophie de Marc Aurèle lui inspirait une morale semblable à celle des chrétiens et s'il croyait comme eux à un seul dieu, il était pourtant resté païen, et païen convaincu et dévot : il accomplissait religieusement les cérémonies du paganisme, dont il repoussait les croyances polythéistes. En outre la soumission aux lois était un des premiers principes de sa philosophie. Il était donc naturel que quand la populace ameutée demanda qu'on sévît contre les chrétiens, Marc Aurèle laissât le préfet de Rome exécuter contre ceux-ci, dans toute leur rigueur, les lois qui les proscrivaient. — M. Duruy fait remarquer qu'on a peut-être trop vanté Marc Aurèle. Il n'a laissé aucune institution, durant son règne on ne trouve ni une bonne guerre, ni une bonne paix. Il n'est resté de lui qu'un livre : ce n'est pas assez pour un empereur.

Sont adressés à l'académie plusieurs vol. des mémoires de l'université de Kazan, en russe, et le *Recueil des antiquités de la Scythie*, publié par la Société impériale archéologique (de S. Pétersbourg), avec un atlas. M. Wallon offre de la part de M. Ém. Alglave un ouvrage intitulé *Action du ministère public et théorie des droits d'ordre public en matière civile.* M. Léon Renier présente la 13ᵉ livraison de l'édition de la *Table de Peutinger* de M. E. Desjardins. — M. Ravaisson présente un livre de M. Courajod, intitulé *L'école royale des élèves protégés*, et lit une nouvelle lettre de M. de Vogüé sur la question de la Vénus de Milo. Le premier rapport de Brest, qui annonçait la découverte de la statue, a été trouvé. Ce rapport dit expressément que les bras de la statue manquaient lorsqu'elle fut découverte, mais qu'on a trouvé en même temps, à côté, la *main à la pomme*, c. à d. deux fragments, l'un d'un bras gauche, l'autre d'une main gauche tenant une pomme, qui sont au musée du Louvre. C'est une question de savoir si ces fragments appartenaient à la Vénus. M. Ravaisson annonce qu'ils vont être exposés auprès de la statue, afin de permettre au public d'en juger. Suivant lui, ce sont bien des fragments du bras gauche de la Vénus de Milo : la déesse, qui selon M. Ravaisson était groupée avec un autre personnage, un Mars probablement, devait tenir appuyé sur cet autre personnage son bras gauche tenant la pomme. — M. Paris fait hommage d'un poème du 12ᵉ s., *Floriant & Florete*, qu'on croyait perdu et qui vient d'être publié, d'après un ms. du 14ᵉ s., trouvé parmi les mss. d'une abbaye voisine d'Édinbourg, par M. Francisque Michel. — M. Renan présente de la part des auteurs les ouvrages suivants : *Moines et sibylles dans l'antiquité judéo-grecque*, par M. Ferdinand Delaunay; *Les prairies d'or* de Maçoudi, publ. et trad. par M. Barbier de Meynard, t. 8 (l'ouvrage complet aura 9 vol.); *Chants populaires de la Basse-Bretagne*, recueillis et traduits par M. Luzel, t. 2.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 23 mai 1874.

M. Schöbel continue la lecture de son mémoire sur les origines de l'écriture alphabétique. — M. J. Halévy, revenant sur le rapprochement qu'il a fait dans une précédente séance entre le zend *açpĕrĕna* (nom d'une monnaie), en pehelvi *açpurnak*, et le nom de monnaie *aspar* employé dans la Mischna, croit que l'origine de ce terme doit être cherchée dans le grec *aspros* « blanc ». En effet, le mot mischnique *aspar* est considéré par tous les commentateurs comme un mot grec, et les rabbins le remplacent quelquefois par λευκόν. Ce mot *aspar* ne se trouve d'ailleurs que chez les rabbins de Palestine : ceux de Babylonie emploient le mot araméen *zouz*. Si le terme est d'origine grecque, il n'a pu s'introduire dans le Vendidad qu'à l'époque romaine, car c'est seulement alors que l'*aspre* apparaît comme une monnaie dans l'Asie antérieure. — La Société continue la révision de son Règlement.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — **20 Juin** — **1874**

103. — Chr. Lassen. **Indische Alterthumskunde.** 2ter Band. Geschichte von Buddha bis zu dem Ende der ælteren Gupta-Dynastie, nebst Umriss der Kulturgeschichte dieses Zeitraums. 2e éd. revue et augmentée, avec une carte de l'Inde ancienne par H. Kiepert. Leipzig, L. A. Kittler, 1874. Gr. in-8°, xvj-1238 p. — Prix : 46 fr. 75.

(*Fin.*)

Mais si, au point de vue politique et social, l'organisation de la vieille société indienne ne paraît pas avoir eu le caractère oppressif, inflexible et rebelle à tout progrès qu'on est tenté de lui attribuer d'après M. L., n'en était-il pas autrement au point de vue religieux, et l'omnipotence de la caste brahmanique ne constituait-elle pas l'asservissement spirituel de la nation? Ici encore je pense qu'il faut distinguer, plus que ne fait M. L., entre les époques ainsi qu'entre les prétentions d'une caste et la réalité. Les brâhmanes n'avaient point encore attiré à eux toute la vie intellectuelle. Certains témoignages de la poésie épique précisément valables pour cette période, ainsi que la nature même des livres védiques, montrent qu'il y avait par exemple à côté de la leur toute une grande littérature profane, dont nous n'avons plus, il est vrai, que des remaniements faits par eux, mais qui à l'origine se trouvait certainement en d'autres mains. Ils ne formaient pas à proprement parler un clergé : ils n'avaient point d'organisation uniforme, point de hiérarchie, point d'orthodoxie et très-peu d'intérêts communs à défendre. Presque tout le culte domestique, sans doute aussi les religions locales leur échappaient et, sur le terrain même de la théologie, leurs propres livres prouvent qu'ils savaient au besoin accepter les leçons d'hommes puissants étrangers à leur caste. Bien qu'ils vécussent en majeure partie du culte, ils ne paraissent pas avoir été tous également obstinés à le défendre, et j'ai déjà eu occasion de remarquer qu'en proclamant une religion purement spirituelle et l'inefficacité des pratiques pour opérer le salut, le Buddha n'avait pas produit une doctrine absolument nouvelle. Leur enseignement, il est vrai, paraît avoir été à un très-haut degré ésotérique et exclusif et, sous ce rapport, je ne veux en aucune façon nier l'immense supériorité du bouddhisme. Je ferai seulement observer que si nous avions des documents sur le rôle qu'ont dû jouer les brâhmanes dans le développement des religions populaires, ce contraste, que nous sommes bien obligés de reconnaître, s'en trouverait probablement quelque peu diminué. Du moins à une époque plus moderne, la plupart de ces religions ont-elles, sous les auspices de brâhmanes, pris en face des castes, même des plus infimes, une position à

peu près semblable à celle du bouddhisme, sans avoir été pour cela en butte à une hostilité systématique de la part ceux qui étaient restés fidèles aux vieilles traditions.

Je ne puis donc reconnaître dans le Buddha, au même degré que M. L., le caractère d'un antagoniste du brahmanisme. Sans vouloir diminuer en rien la grandeur et la noblesse de son œuvre personnelle, sans contester en aucune façon la vitalité et la force d'expansion de quelques-uns de ses principes, ce n'est pas dans la doctrine que je chercherais la grande nouveauté du bouddhisme, ni le secret de sa fortune. Je les trouve plutôt dans son organisation. Le fondateur de la nouvelle religion lui assura en effet une milice, en préparant les bases du monachisme. Il créa ainsi, sans le vouloir, une institution bien autrement disciplinée et envahissante que la caste brahmanique, mais, certainement aussi, bien autrement illibérale et redoutable à l'indépendance de l'esprit. Aussi le bouddhisme, malgré les intentions généreuses de son auteur, malgré ses beaux côtés, son admirable morale, sa charité et sa compassion vraiment humaines, me paraît-il avoir été tout le contraire d'une émancipation. Nous sommes mal placés, il est vrai, pour le juger dans ses premiers effets; mais il n'est que trop probable que toute fierté, toute véritable originalité de la pensée disparut bientôt au sein de cette organisation énervante. Sauf des sentences admirables et quelques légendes d'une pénétrante beauté, la littérature qu'il nous a laissée, porte tous les caractères de la décrépitude, et il est étonnant que M. L. ait passé à côté de tant de témoignages d'une sénilité précoce, sans en être frappé le moins du monde. La royauté, elle, ne s'y trompa point. Elle était en train alors de se mettre hors de page et elle comprit bien vite quel instrument puissant et docile elle allait avoir dans ces communautés nées d'hier, sans traditions ni point d'appui, humbles par profession, détachées de tout en dehors des intérêts de la secte et du couvent, suffisamment organisées pour la servir, pas assez pour lui porter ombrage, quelque chose comme les ordres mendiants sans le pape. Aussi voyons-nous qu'elle s'est appliquée de bonne heure à les protéger. M. L. a remarqué ce côté de la fortune du bouddhisme; mais je doute qu'il l'ait fait suffisamment ressortir. Il se garde bien, par exemple (p. 237), de soupçonner une arrière-pensée politique dans la conversion d'Açoka. Il nous présente de ce prince et de son zèle religieux la peinture la plus séduisante, bien que, même en l'absence de tous autres documents que ses propres inscriptions et des récits de moines, certains épisodes sanglants de son histoire nous conduisent à nous faire une idée quelque peu différente du règne de ce Constantin oriental.

Mais ceci, en me ramenant du bouddhisme à l'histoire politique de l'Inde, me conduit à présenter une dernière observation générale sur l'ouvrage de M. L. Dans les livres védiques (dont les données me paraissent non pas toutes plus anciennes, mais moins remaniées que celles de la poésie épique) l'Inde ne semble encore connaître l'état que sous la forme la plus simple, la principauté, tout au plus sous celle d'une confédération restreinte reconnaissant un chef commun, le *samrâj*. A l'époque d'Alexandre au contraire, nous y trouvons de vastes monarchies, supposant une organisation compliquée et dont le souverain dispose de

ressources immenses. Un peu plus tard nous voyons Açoka à la tête d'un état qui, par son étendue et par son administration savante, ne peut être comparé qu'aux plus grands empires de l'antiquité. Les renseignements nous manquent sur la manière dont s'est accomplie cette transformation; elle paraît cependant avoir été assez brusque, et M. L., imbu peut-être des récits et des *digvijayas* de la poésie épique (qu'il n'accepte pas pourtant pour de l'histoire), ne l'a certainement pas assez remarquée. Il parle bien d'une altération subie au IVe siècle par les institutions de l'Inde, mais son observation se borne à l'avénement de dynasties çûdras et au trouble dont ce fait témoigne. Il s'arrête ainsi à ce qui n'a dû être qu'une circonstance accessoire et passagère d'un changement bien plus profond. Peut-être le contact dans lequel l'Inde s'est trouvée à partir du VIe siècle avec la grande monarchie des Achéménides et plus tard avec les royautés militaires des Grecs jette-t-il quelque jour sur cette obscure question? Du moins en ce qui concerne les Mauryas, l'admission d'une influence de ce genre paraît-elle presque inévitable. Je ne pense pas toutefois que cette hypothèse eût eu l'approbation de M. L., même si le fait de la nouveauté des grands états dans l'Inde avait attiré davantage son attention. En général il est peu porté à admettre une action exercée du dehors sur la marche des idées et des affaires indiennes, et il estime que les traces de l'influence occidentale ne deviennent appréciables que dans la période du commerce alexandrin. Ce n'est pas qu'il repousse toute idée de rapports anciens avec les peuples méditerranéens; mais dans ces cas l'Inde lui paraît toujours la partie qui donne, jamais celle qui reçoit. C'est ainsi qu'il reproduit p. 632 l'opinion qui fait venir de l'Inde dès avant Homère le nom grec de l'étain [1], et que p. 506 il n'hésite pas à affirmer la provenance indienne d'une fable d'Archiloque [2]. Il est inutile de dire que sur ces divers points les idées de M. L. ne doivent pas être admises sans réserve.

Pour les autres parties de l'ouvrage de M. L. sur lesquelles je n'aurais à présenter que des observations détachées, je puis être plus bref. J'y suis bien obligé du reste, si j'entends ne pas dépasser outre mesure les proportions assignées à ce travail. Dans l'usage des sources brahmaniques de l'histoire de l'Inde, M. L. n'a pas été exposé aux mêmes tentations que pour les sources bouddhiques. Ce sont ou de simples listes entremêlées de quelques maigres renseignements, celles des Purâ*n*as, ou des chroniques comme celle de Kashmir, plus étendues, mais de date moderne et où l'histoire, pour les époques tant soit peu anciennes, a dû se plier à des systèmes dont il a été possible heureusement de retrouver la clef; ou même des documents tout à fait étranges et dont partout ailleurs on ne songerait certainement pas à se servir, des drames, des recueils de contes dans le

---

1. κασσίτερος, en sansc. *kastîra*; ce mot qui a été retrouvé depuis dans les inscriptions assyriennes ne paraît être ni aryen ni sémitique.

2. P. 359. M. L. se range cependant à l'opinion de Benfey et admet une origine grecque pour un certain nombre de fables communes aux deux littératures. Elles *peuvent* être de provenance grecque quand l'original grec est antérieure aux conquêtes de Démétrius (commencement du IIe siècle av. J.-C.). Mais il est dit le contraire p. 633. Des contradictions de ce genre sont assez fréquentes chez M. L.

genre de ceux de Perrault, postérieurs de plus de mille ans la plupart aux faits qu'ils relatent. Même comparés et interprétés avec le plus grand soin, ces documents ne donnent pas une histoire continue : nous n'avons, par exemple, que des conjectures sur Vikramâditya et Çâlivâhana, ces deux puissants fondateurs des ères *samvat* et *çâka* (57 av. et 78 ap. J.-C.). Au milieu de ces données incohérentes, les renseignements fournis par les historiens classiques font pénétrer çà et là des rayons de lumière. Puis des inscriptions, des médailles, témoins peu loquaces mais irrécusables, viennent contrôler et rectifier l'histoire écrite, plus souvent encore y suppléer là où celle-ci est absolument muette. La manière dont ces documents ont été réunis, rapprochés, discutés et mis en œuvre par M. L., ne saurait être assez admirée. Pour toute cette période il n'a pas été seulement un architecte habile à réunir et à disposer des matériaux tout fournis : ces matériaux eux-mêmes lui appartiennent et sont en partie son ouvrage. Il a été en effet un des ouvriers de la première heure pour tout ce qui concerne le débrouillement de la chronologie Kashmirienne, l'examen des sources grecques et latines relatives à l'Inde, l'histoire des conquérants grecs, scythes, parthes qui y ont dominé à diverses époques, le déchiffrement des inscriptions et des médailles et la construction des résultats de ce déchiffrement. A toutes ces questions son nom demeurera attaché en première ligne à côté de ceux de Prinsep, de Wilson, de Burnouf et de Cunningham.

Dans la restauration de cette grande ruine M. L. a-t-il toujours été également heureux, et peut-il se flatter d'avoir reproduit fidèlement toutes les parties de l'édifice primitif? Évidemment non, et il n'y prétend pas. Des découvertes ultérieures y amèneront sans doute encore bien des changements : lui-même a dû en faire quelques-uns et d'assez notables (p. ex. pour les rois Simhas) de la 1re à la 2e édition. Mais l'ensemble restera. Peut-être pourrait-on dès maintenant y faire quelques retouches de détail. Ainsi l'histoire des origines du royaume de Pândya (p. 116, 466) me semble avoir été acceptée avec trop de confiance : il y a sans doute encore plus d'un Francus fils de Priam à rayer de ces listes royales, et un culte de Çiva au VIIe siècle av. J.-C. a de quoi nous étonner. En bien des endroits aussi l'exposition de M. L. ne sépare pas assez l'analyse des documents du récit proprement dit et flotte indécise entre les deux. Si, par exemple, le Meghavâhana de la chronique de Kashmir est bien le même prince dont on a trouvé une inscription dans la province d'Orissa, le centre de sa puissance ne peut avoir été le Kashmir comme le veut la chronique, qui, en ce cas comme ailleurs, aura fait de son petit pays le centre du monde, et les termes de toute cette histoire sont à renverser. M. L. l'a bien vu : il n'en a pas moins laissé Meghavâhana en place parmi les rois Kashmiriens (p. 889). Cette sorte de défauts qu'il était peut-être difficile d'éviter, nuit beaucoup à la clarté du récit de M. L. où l'histoire est en général suivie par régions.

Des 1238 pages du volume, un peu moins des 2/3 sont remplies par l'histoire proprement dite de l'Inde et des pays qui lui doivent leur culture : le reste est consacré à l'histoire des idées, des institutions, des lettres, des sciences, des arts, du commerce et des notions de l'Inde parvenues aux Grecs. Je ne puis que men-

tionner ici ce bel ensemble de recherches. Sur un point toutefois, la question de l'origine et des développements des deux grands poèmes épiques, je crois devoir indiquer sommairement les vues de M. L. Pour le Mahâbhârata il maintient les conclusions déjà exposées dans le 1[er] volume. Il admet qu'il y a eu 3 rédactions principales du poème : la 1[re] très-ancienne ; la 2[e] dans le courant du v[e] siècle : c'est celle qui se trouve mentionnée dans les *Grihyasûtras* d'Açvalâyana ; la 3[e] de la fin du III[e] siècle av. J.-C. Celle-ci a reçu à son tour diverses additions, entre autres la Bhagavadgitâ. Les éléments propres à chacune de ces rédactions sont en outre indiqués à grands traits : la légende des Pând*avas* faisait déjà partie de la 1[re]. Malgré les objections qu'on a déjà faites à cette manière de voir et qu'on y fera sans doute encore, je n'hésite pas pour mon compte à m'y ranger, estimant que de toutes les explications proposées, c'est toujours encore celle-ci en somme qui répond le mieux à l'ensemble des faits. Quant au détail, M. L. connaît si admirablement le Mahâbhârata, que là encore, sur bien des points où ses idées sembleront peut-être trop arrêtées, je ne voudrais pas, sans de très-fortes preuves, me séparer de lui. Pour le Râmâya*n*a M. L. maintient également ses conclusions antérieures contre les raisons produites depuis par M. Weber. Je pense qu'il est dans le vrai quand il se refuse à admettre avec ce savant que le Râmâya*n*a dans sa rédaction actuelle ne date que du III[e] siècle de notre ère[1], que c'est une imitation inspirée par les poésies homériques et que par les ennemis du héros il faut entendre les bouddhistes. Mais je ne puis le suivre quand il admet l'existence historique de Râma et de Sitâ, ou quand il concède à M. Weber l'antériorité du récit bouddhiste du *Daçarathajâtaka*. En accordant ce dernier point, M. L. me semble du coup livrer toute son argumentation[2].

M. L. n'a rien négligé pour mettre son ouvrage au courant des derniers travaux, et les différences de la pagination (l'ancienne a été maintenue en marge) suffiraient à montrer combien le volume a reçu d'additions. Peut-être n'ont-elles pas toujours été faites avec tout le soin désirable : les contradictions sont assez fréquentes de ce chef. En général l'exposition n'est pas assez châtiée pour une 2[e] édition : en bien des endroits elle est obscure et pénible à suivre. On s'étonne aussi de retrouver à leur place après plus de 20 ans certaines inexactitudes de détail et, surtout dans les noms propres, une quantité assez notable d'erreurs typographiques. Je ne m'arrêterai pas à en donner des exemples : cette notice n'est déjà que trop longue pour la charger encore d'un errata. Une infirmité cruelle qui réduit M. L. à se servir pour le travail des yeux d'un autre n'excuse que trop d'ailleurs une partie de ces négligences. Pour les autres, le reproche tombe sur son collaborateur.

Avant de finir cette revue où la critique abonde et où l'éloge tient si peu de place, je demande à être bien compris. Dès le début j'ai prévenu de cette dis-

---

1. J'ignore quelle peut être la portée de la présence d'un vers du Râmâya*n*a dans le Mahâbhâshya, que Trimbak Telang a signalée dans l'*Indian Antiquary* d'avril 1874. S'agirait-il du vers déjà discuté par M. Weber, *Indische Stud*. XIII, 480?

2. Pour l'autorité de ce récit du Daçarathajâtaka voir les observations de M. Garrez, *Rev. crit*. du 7 juin 1873.

proportion, j'en ai déclaré le motif et je prie de croire que je l'ai fait sincèrement. Certes celui-là serait à plaindre qui, en présence de ce labeur colossal accompli avec tant de dévouement et de candeur, n'aurait d'yeux que pour les défauts, et dont la première comme la dernière impression ne serait pas un sentiment d'admiration et de reconnaissance. Ce n'est surtout pas à nous Français (puisqu'on nous oblige bien de porter cette préoccupation jusque dans la science) d'être ingrats envers M. L. Il suffit de parcourir le bas de ses pages pour voir quelle belle place la science française tient dans son livre et pour y admirer une largeur et une équité d'esprit auxquelles nous n'avons plus que rarement occasion de rendre hommage. Mais 20 et 30 années ne passent pas impunément sur un livre, surtout quand il traite, comme celui-ci, de questions qui comptent parmi les plus obscures et les plus changeantes que puisse offrir le champ de la critique historique. Pour les hommes spéciaux l'ouvrage de M. L. sera toujours un trésor incomparable de renseignements sûrs et de jugements autorisés, la rectification du point de vue dans chaque cas particulier se faisant pour ainsi dire d'elle-même. Mais ce n'est pas aux indianistes seulement, c'est encore aux historiens, aux philosophes, aux théologiens, à tous ceux qui s'intéressent aux grandes questions du passé, que ce livre est destiné à servir. Pour cette partie du public studieux, plus le nom de l'ouvrier est grand, plus il peut être utile de dire que toutes les parties de l'œuvre ne sont pas également solides.

A. Barth.

---

104. — **Der Raub und die Rückkehr der Persephone,** in ihrer Bedeutung für die Mythologie, Litteratur- und Kunst-Geschichte dargestellt von Richard Fœrster. Stuttgart, Albert Heitz, 1874. 300 p. 2 pl. — Prix : 10 fr. 75.

Ce livre est l'étude la plus importante dont le mythe de Perséphonè ait été l'objet depuis l'ouvrage de Preller (*Demeter und Persephone*) dont il se distingue tout d'abord par la large place qu'y occupent les questions archéologiques. Il se divise en effet en 2 parties d'inégale étendue, dont la plus courte est consacrée à l'examen et à la critique des sources littéraires, tandis que la plus longue contient la description des monuments qui nous offrent la représentation du mythe.

La signification de la légende de l'Enlèvement et du Retour de Perséphonè n'est, depuis bien longtemps, un mystère pour personne. L'auteur n'avait donc pas à résoudre un difficile problème d'interprétation mythologique. On aurait voulu cependant qu'au début de son ouvrage il insistât sur le caractère propre du mythe et sur les analogies qu'il peut présenter avec d'autres. Bien que M. F., dans sa préface, ait annoncé la sage intention d'user souvent des formules « peut-être » et « vraisemblablement », il affirme avec trop d'assurance (p. 3) que le mythe de Perséphonè est purement grec. A coup sûr, ce mythe a eu en Grèce des développements originaux, mais rien ne démontre qu'il ait vu le jour sur le sol hellénique. Il offre au contraire des analogies frappantes avec d'autres légendes d'origine étrangère. M. F. se borne à indiquer brièvement, en note, ses rapports avec le mythe d'Adonis et avec celui d'Osiris. Il aurait dû le rapprocher en outre du mythe d'Attis. La mort du jeune dieu phrygien est en effet,

comme l'enlèvement de Perséphonè, l'image de la végétation détruite en automne; son retour à la lumière exprime, comme l'ἄνοδος de la déesse grecque, l'éclosion des plantes et des fleurs printanières. D'ailleurs, la mythologie occidentale n'offrait-elle pas à M. F. une source de curieux rapprochements qu'il a complètement négligés? D'après M. Cox (*Mythol. of the Aryan nations*, II, p. 298 sqq.), Perséphonè est représentée, dans la tradition teutonique, par la belle Iduna qu'enlève Loki; dans la mythologie norroise, par la vierge Brynhild. Les contes de Rapunzel et de la Maison au Bois, du recueil de Grimm, paraissent également ressembler singulièrement à la légende grecque. M. F. aurait dû signaler ces rapprochements, sauf à les rejeter, s'il ne les croyait pas suffisamment exacts. Une pareille omission a lieu de surprendre de la part d'un érudit appartenant à un pays qui a pris, il y a une vingtaine d'années, l'initiative des études de mythologie comparée.

Contrairement à l'opinion de Preller, M. F. est d'avis que la formation du mythe de l'Enlèvement de Perséphonè est antérieure aux temps homériques. Si ce mythe n'est nulle part exprimé dans l'Iliade ni dans l'Odyssée, ce n'est pas en effet une raison de conclure qu'il n'existait pas encore. Mais la propagation du culte de Dèmèter-Perséphonè, son extension, aux époques historiques, dans les différents pays où se parlait la langue grecque, témoignent-ils nécessairement, comme le croit l'auteur (p.6), de l'antique origine de la légende? La meilleure preuve que l'on en pourrait donner serait l'existence de légendes analogues dans d'autres pays que la Grèce. Or, M. F. a précisément renoncé à ce genre de recherches.

Avant d'aborder l'étude des sources poétiques, M. F. essaye de reconstruire le mythe d'après les renseignements qui nous sont parvenus sur le culte de Dèmèter-Perséphonè. Il y avait en effet une certaine correspondance entre les cérémonies du culte des deux Grandes Déesses et les différentes aventures dont se compose leur légende. Sur ce point, M. F. n'ajoute rien à ce que nous avait appris déjà le remarquable travail de M. Guigniaut sur le même sujet (*Mém. Acad. des Inscr.*, t. XXI, 2e partie), travail que M. F. ne connaît pas ou qu'il néglige de citer. Ce chapitre eût été d'ailleurs plus clair, si, au lieu de précéder l'étude des textes poétiques les plus anciens, il n'en avait été que la confirmation. C'est aux écrivains chrétiens que nous devons les renseignements les plus importants sur le culte d'Eleusis: or, sans suspecter la valeur de ces renseignements, il ne paraît pas prudent d'invoquer des témoignages aussi récents quand il s'agit de reconstruire un mythe sous sa forme la plus ancienne et la plus pure. Le chapitre III « Der Mythus in der Philosophie » est encore moins à sa place. Exposer les interprétations philosophiques d'un mythe avant d'en avoir étudié les expressions poétiques, c'est faire une chose évidemment contraire à l'ordre historique que l'auteur prétend suivre.

La revue des différents textes qui se rapportent à la légende de Perséphonè est faite avec beaucoup de soin : les questions de critique que ces textes soulèvent sont résolues par M. F. d'après une exacte méthode, avec une érudition abondante, presque luxuriante, où les détails accessoires étouffent quelquefois l'idée principale, mais une érudition solide dont il est facile, grâce au large dévelop-

pement des notes, de vérifier toutes les assertions. M. F. étudie successivement les différentes expressions littéraires du mythe, depuis les plus anciens monuments qui en font mention jusqu'aux apologistes chrétiens du IVe siècle. Il distingue avec raison la tradition attique, suivie par les poètes grecs des époques classiques, de la tradition sicilienne qu'ont reproduite les Alexandrins et les poètes romains. Chemin faisant, M. F. résout de nombreux problèmes de détail dont on aimerait à discuter quelques-uns avec lui. Ses conclusions nous paraissent souvent justes ; mais nous ne pouvons admettre, entre autres choses, la haute antiquité qu'il attribue (p. 30-33) aux hymnes de Pamphos. — Sans doute Pausanias nous dit que les plus anciens hymnes que possédaient les Athéniens avaient été composés par Pamphos. Mais quelle est la valeur de cette assertion ? Le même Pausanias, dans un passage (IX, 27, 2) que M. F. ne cite pas, après nous avoir appris que le Lycien Olen a été en Grèce le plus ancien auteur d'hymnes, ajoute qu'après lui vinrent « Pamphos et Orphée ». Faudra-t-il donc conclure à l'authenticité des poésies orphiques qui avaient cours du temps de Pausanias, et à l'existence historique d'Orphée ? « Pamphos, nous dit encore le même auteur (IX, 31, 9) a vécu de longues années avant Narcisse de Thespies ». Et ailleurs (IX, 29, 8) : « C'est Pamphos qui, au moment où éclatait en Grèce la douleur causée par la mort de Linos, lui donna le nom d'Oitolinos ». Je ne pense pas que M. F. veuille se porter garant de l'existence réelle du beau Narcisse qui a vécu après Pamphos, ni de celle de Linos qui fut son contemporain. Preller (*Griech. Myth.*, II, 495) a donc eu raison de ranger Pamphos parmi les poètes légendaires et de lui faire rejoindre Orphée, Musée et Eumolpe. On s'étonne que Bergk (*Griech Lit.*, I, 403) sur l'autorité duquel M. F. s'appuie, ait pu assigner une place à Pamphos dans la littérature anté-homérique[1].

Le chapitre sur le poème orphique de l'Enlèvement est particulièrement intéressant. Ce poème, dont l'indication nous est donnée par le marbre de Paros et par plusieurs passages des Argonautiques orphiques, a été vraisemblablement connu d'Euripide qui a pu lui emprunter certains détails pour composer un des chœurs de son Hélène (v. 1301 sqq.). M. F. retrouve des fragments de ce poème dans Proclus (Εἰσαγωγὴ εἰς τὴν θεολογίαν). D'après lui, il aurait été imité par Claudien (*De Raptu*) et par Nonnos (*Dionys*. VI, 1). M. F. essaye donc de recueillir tous les débris qu'il peut trouver de cette ancienne poésie orphique. Cette reconstruction qui avait déjà été tentée par Schuster (*De veter. Orph. Theog. indole atque origine*, 1869) est séduisante, mais en partie conjecturale. Si l'on ne peut admettre tous les résultats auxquels l'auteur croit être arrivé, on est au moins d'accord avec lui quand il assigne à ce poème orphique une date postérieure à celle de l'hymne homérique.

Cet examen critique des textes n'est en réalité qu'une large introduction à la partie archéologique de l'ouvrage, qui est l'objet principal de l'auteur et qui semble relever de sa compétence spéciale. Avant d'être professeur à l'Université

---

1. Il est à remarquer que le nom de Pamphos se rencontre pour la première fois chez Plutarque (*Frag. ex Comment. in Hesiod.* 24).

de Breslau, M. F. avait passé trois ans à l'Institut archéologique de Rome : il a donc pu examiner de ses yeux une partie des monuments qu'il décrit, en comparer et en rapprocher un grand nombre, et rectifier ainsi, sur plus d'un point, les interprétations de ses devanciers. Ce qu'il nous donne, c'est un catalogue méthodique et raisonné des différentes œuvres d'art qui représentent le mythe de Perséphonè dans l'une de ses trois phases : 1° l'enlèvement; 2° Dèmèter à la recherche de sa fille; 3° le retour de Corè. M. F. passe tour à tour en revue les œuvres de l'art antique que nous ne connaissons que par les textes et celles qui nous ont été conservées, bas-reliefs, sarcophages, monnaies, gemmes, peintures murales, peintures de vases, en les étudiant et les interprétant avec un soin et une science dont nous avons pu vérifier l'exactitude sur quelques-uns des dessins de ces monuments. Le chapitre des sarcophages est particulièrement riche en observations ingénieuses, quelquefois nouvelles ; les rapports du mythe de Perséphonè avec l'idée de la mort et avec les mystères le rendent surtout intéressant.

Cette étude archéologique est cependant incomplète sur un point. Parmi les terres cuites qui se rapportent au culte de Dèmèter-Perséphonè, M. F. ne cite que trois figures hiératiques qui proviennent de la Locride Epizéphyrienne. Si M. F. avait visité notre Musée du Louvre, il y aurait vu plusieurs figurines grecques, provenant surtout de Tanagre, et qui nous offrent le type de Dèmèter Ἀχαιά. L'importance de ces terres cuites, au point de vue de la mythologie et de l'histoire de l'art, a été récemment mise en lumière par M. Heuzey (*Monuments publiés par l'Association des Études grecques*, 1873 ; *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscript.* 1874, 1re livr.)

En dépit de cette lacune, nous ne pouvons que recommander cette partie du travail de M. F. à l'attention des archéologues. Ils y trouveront une source abondante de renseignements précis sur les monuments de la légende de Dèmèter-Perséphonè. Ils sauront gré également à l'auteur des deux planches qui terminent le volume, et dont l'une reproduit un vase inédit du musée de Naples, l'autre une peinture sépulcrale qui n'a été publiée jusqu'ici que dans l'ouvrage russe d'Aschik sur les antiquités de Kertsch.

P. DECHARME.

105.—**Histoire de France** depuis les origines jusqu'à nos jours par M. C. DARESTE, recteur de l'Académie de Nancy. Paris, H. Plon. 1865-1873. 8 vol. in-8°. — Prix : 64 fr.

L'œuvre importante dont M. Dareste a entrepris la publication il y a une dizaine d'années est aujourd'hui terminée[1]. Les huit volumes qui composent cette nouvelle *Histoire de France* nous conduisent jusqu'à 1830, encore que les règnes de Louis XVIII et de Charles X n'y soient racontés que d'une manière rapide et sommaire. Le premier volume s'étend des origines à la fin du XIe siècle; le second de la première croisade à la fin du XIVe siècle, le troisième du commen-

1. Voy. sur les deux premiers volumes, *Rev. crit.* 1866, n° 12, art. 75 ; et sur les vol. III et IV la même année n° 36, art. 180.

cement du xv[e] siècle à François I[er]; le quatrième de l'avénement de François I[er] à celui de Louis XIII; le cinquième de Louis XIII à la paix de Ryswick; le sixième de la paix de Ryswick à la mort de Louis XV; le septième de l'avénement de Louis XVI au Directoire; le huitième du Directoire à 1830. Deux pages seulement sont consacrées à résumer et à apprécier les changements politiques survenus en France depuis cette date.

Si le but d'une histoire générale de la France doit être de représenter l'état actuel des connaissances et des opinions, de faire connaître d'une manière brève, complète et précise la série des événements, le développement des institutions et les variations des idées et des mœurs, enfin d'éclairer les faits par des jugements solides, réfléchis et modérés — l'histoire de M. D. mérite d'être mise au premier rang parmi les ouvrages du même genre. L'auteur a conçu nettement son plan et a poursuivi le but qu'il s'était proposé sans dévier un seul instant. La proportion des diverses parties de l'œuvre est parfaitement mesurée à l'importance des époques et des faits, et à l'abondance des renseignements. Seuls les deux premiers volumes paraîtront à des critiques sévères trop courts pour la période considérable qu'ils embrassent (des origines à la fin du xiv[e] siècle). A côté du récit des événements, les institutions et les mœurs sont étudiées avec le soin qu'on pouvait attendre de l'auteur de l'*Histoire de l'administration en France* et de l'*Histoire des classes agricoles*. Cette partie de la tâche de M. D. était la plus difficile. Si l'on veut être instructif et précis, on risque de se perdre dans les détails; en se résignant au contraire à n'indiquer que les grandes lignes et les points principaux, on risque de rester dans le vague et dans des généralités sans intérêt. D'ailleurs un grand nombre de questions relatives aux institutions sont encore controversées aujourd'hui. A quel parti devra-t-on s'arrêter? On ne peut, dans une histoire générale, analyser une à une les opinions de chacun des érudits qui ont disserté sur la matière; en choisir une et l'exposer seule sans l'accompagner des preuves sur lesquelles on l'appuie, c'est tromper le lecteur en faisant passer pour certain et accepté ce qui n'est peut-être qu'une hypothèse transitoire. Enfin chercher à concilier dans un système éclectique les diverses opinions, c'est le plus souvent associer des notions contradictoires et s'éloigner encore plus de la vérité qu'en adoptant une théorie exclusive et incomplète. M. D. a su presque toujours éviter ces écueils. Très au courant des travaux des érudits français et allemands, il a su indiquer avec précision les points sur lesquels les savants sont d'accord et ceux sur lesquels règne encore une certaine incertitude. Il n'a jamais cédé au désir de trancher sommairement des questions controversées, de paraître en savoir plus long qu'il n'en sait réellement, de dissimuler l'ignorance sous des phrases générales et creuses. Les paragraphes qui traitent des institutions mérovingiennes et carolingiennes me semblent des modèles de la manière dont ces questions doivent être envisagées et traitées dans un ouvrage de ce genre[1].

Dans la partie narrative de son livre, M. D. a montré la même netteté de

1. Voy. livre IV, 18-21; l. V, 11 et 12; l. VI, 16.

conception et la même fermeté d'exécution. Il n'a jamais sacrifié au désir de plaire à son lecteur, de l'amuser par des développements, des tableaux, des anecdotes hors de proportion avec les dimensions de l'œuvre. Tout en ayant soin de ne rien omettre d'essentiel, il résume autant que possible; il met en lumière les faits principaux dans des phrases courtes, serrées, dont aucune n'est insignifiante ni inutile. Il néglige la grâce du style, et les effets pittoresques, il renonce volontairement aux couleurs brillantes pour chercher surtout à tracer des contours nets et des lignes précises; il instruit plus encore qu'il ne charme. Bien qu'on sente partout une connaissance sérieuse de documents originaux, il est très-sobre de citations et n'y a recours que quand elles éclairent ou résument une situation et un caractère. Dans quelques cas très-rares il tire des sources des passages plus étendus, propres à donner au lecteur la vive impression de l'époque à laquelle ils ont été écrits.

Enfin la supériorité de M. D. sur ses devanciers n'est nulle part plus frappante que dans les jugements qu'il porte sur les événements et sur les personnages historiques. J'y trouve deux qualités qu'il est bien rare de voir réunies : la modération et l'originalité; la modération de M. D. n'a rien de commun avec la réserve intéressée de certains auteurs qui atténuent leurs opinions pour ne pas choquer les préjugés publics quels qu'ils soient, et assurer le débit de leur ouvrage dans les partis les plus opposés; elle a sa source dans un sens historique très-délicat, dans une juste appréciation de ce que doivent être nos jugements sur le passé. Il cherche à expliquer les événements et les caractères, à démêler leurs causes et leurs mobiles, à faire comprendre ce qu'ils ont été à l'époque et dans le milieu où ils se sont produits, plutôt qu'à prononcer sur eux une sentence de blâme ou d'approbation au nom de nos idées morales contemporaines. Sans paraître jamais justifier ce que notre conscience réprouve, il cherche à faire comprendre comment, à des époques éloignées de nous, on a pu croire dignes d'éloges des actes qui nous révoltent aujourd'hui et comment des hommes d'un caractère élevé et noble ont pu suivre une conduite qui choque nos idées et nos sentiments modernes. Dans ses appréciations sur la croisade des Albigeois, sur la guerre de cent ans, sur la réforme, sur les persécutions religieuses du XVI[e] et du XVII[e] siècle, même sur la révolution française et Napoléon, partout M. D. conserve la même modération, la même impartialité objective. Cette impartialité va même parfois jusqu'à l'apparence de la froideur ; mais je préfère cet excès à celui des écrivains qui font montre de leur sensibilité, et se laissent guider dans leurs jugements historiques par leurs passions politiques et religieuses. La méthode suivie par M. D. est plus modeste; elle prête moins à l'éloquence; elle soulève des approbations moins bruyantes; mais elle assure à son livre une valeur plus durable. J'ai dit que tout en étant modérés, les jugements de M. D. étaient originaux. Ils le sont en effet, non qu'il cherche à contredire les opinions reçues, à réhabiliter les personnages condamnés par le sentiment universel ou à démolir les gloires traditionnelles ; mais chacune de ses appréciations est fondée sur la connaissance personnelle et précise, sur l'étude réfléchie des faits et des documents; il n'en est aucun qui

soit la répétition banale des idées courantes. Chaque mot est pesé avec soin; chaque phrase est pleine de sens. Les portraits de Calvin (t. IV, p. 138), de Richelieu (t. V, p. 230); de Louis XIV (t. V, p. 377 et 499); de Mme de Maintenon (t. V, p. 539) m'ont paru particulièrement remarquables par leur fermeté et leur justesse. M. D. est aussi indépendant des préjugés des historiens démocratiques contre l'ancien régime, que de l'enthousiasme naïf de ses admirateurs; il n'a pas ce respect fétichiste pour la marche providentielle de l'histoire de France qui a poussé presque tous nos écrivains à admirer sans réserve ceux qu'on a appelés les fondateurs de l'unité française. M. D. montre avec raison que la tendance égalitaire et despotique qui domine dans l'histoire de France depuis Philippe-le-Bel et qui a eu en Louis XI[1] et en Richelieu ses plus éminents représentants, si elle a été une source de force pour le pouvoir central, a été en même temps une cause d'affaiblissement pour les caractères, l'obstacle constant à l'établissement d'institutions libres et sur quelques points la négation des traditions qui avaient fait la grandeur de notre patrie au XIIe et au XIIIe siècles.

Quel que soit le mérite de l'histoire de France de M. D., il est cependant bien évident qu'une composition aussi étendue ne peut pas être irréprochable. Elle contient des fautes de détails, peu nombreuses il est vrai, et dont quelques-unes ont déjà été relevées par la *Revue critique*. La partie littéraire est moins développée et moins soignée que le reste de l'ouvrage. Le § 14 du l. XII sur l'ancienne poésie française est rempli de renseignements inexacts et sur les époques plus récentes le livre de M. D. est loin de fournir tout ce que nous serions en droit d'exiger. Certains événements ne me paraissent pas avoir été traités par M. D. avec tous les développements qu'ils exigeaient. Il a par exemple glissé trop rapidement sur les tentatives faites par les États généraux sous le roi Jean pour organiser la participation régulière de la nation au gouvernement du pays, et sur l'ordonnance cabochienne de 1413[2]. La révolution communale et surtout le mouvement général de fondation de villes neuves et d'octroi de chartes municipales par les seigneurs laïques et ecclésiastiques au XIIe et au XIIIe siècles, aurait pu être l'objet d'une attention plus approfondie[3]. La réaction et les excès royalistes qui suivirent le 9 thermidor ont été presque entièrement passés sous silence par M. D. Sur quelques points enfin, je serais en désaccord avec lui à propos des jugements qu'il porte sur les événements, en particulier lorsqu'il s'agit d'événements où se trouvent mêlées des questions religieuses et ecclésiastiques. Catholique convaincu et gallican décidé, M. D. trouvera des contradicteurs parmi les catholiques comme parmi les libres penseurs, mais les uns et les autres rendront justice aux efforts qu'il a faits pour être impartial et équitable.

On a adressé à M. D. un autre reproche qui serait plus grave, s'il était juste, car il mettrait en question la valeur de l'ouvrage tout entier. On s'est plaint de

1. Voy. le jugement de M. D. sur ce prince, III, 301-302.
2. L. XIII, § 6-8; l. XV, § 24.
3. L. VIII, § 6.

l'absence de tout appareil d'érudition, du trop petit nombre des renvois, soit aux sources, soit aux livres de seconde main, qui se trouvent au bas des pages. Je ne puis trouver ce reproche fondé. Si M. D. avait voulu faire un manuel destiné à servir de guide à ceux qui font de l'histoire leur étude spéciale, il aurait dû concevoir son livre sur un tout autre plan. Le texte aurait dû être très-court et très-substantiel et être accompagné d'indications très-complètes sur les documents qui doivent être consultés pour chaque époque et pour chaque question, ainsi que sur les ouvrages de seconde main qui traitent des diverses périodes ou des divers problèmes historiques. Mais M. D. a voulu simplement donner à la foule des lecteurs instruits un tableau général de l'histoire de France, d'une lecture agréable, aussi complet et aussi exact que possible, qui pût en même temps servir de memento pour les gens d'étude, quand ils ont besoin de retrouver un fait ou de repasser rapidement toute une période. Ajouter des renvois aux sources au bas des pages eût été tout à fait inutile, à moins de doubler le nombre des volumes et l'étendue de l'œuvre. M. D. ne renvoie aux sources que lorsqu'il avance un fait nouveau ou peu connu. Il a eu raison d'agir ainsi.

Toutefois je reprocherai à M. D. de n'avoir pas rendu son ouvrage d'un usage assez commode pour ceux qui ne se contentent pas de le lire une fois, mais s'en servent comme d'un aide pour leur travail. Les tables de chaque volume sont tout à fait insuffisantes, et un index général serait indispensable pour se retrouver dans ces huit gros volumes. Au lieu de la division en livres très-longs, de 100 à 150 pages, divisés eux-mêmes en paragraphes sans titres, j'aurais préféré des chapitres plus courts, avec des titres qui auraient permis de reconnaître immédiatement où doit se trouver tel ou tel fait, où il est parlé de telle ou telle institution. Je sais bien que chaque page est surmontée d'un titre courant, mais ce système me paraît défectueux, un titre courant ne correspondant jamais exactement à la page au-dessus de laquelle il se trouve. J'aimerais mieux des manchettes en face de chaque paragraphe. Je voudrais surtout qu'il y eût des dates en tête de chaque page. Avec la disposition typographique actuelle, si compacte, si uniforme, de l'ouvrage de M. D., les recherches y sont très-difficiles.

M. D. disait dans la préface de son premier volume. « Ce livre est le fruit de seize années d'études et de professorat à la Faculté des lettres de Lyon. Puissé-je obtenir de mes lecteurs l'accueil favorable auquel mes auditeurs m'ont habitué. » L'espoir de M. D. ne sera pas trompé. Son ouvrage n'aura point un grand retentissement dans la foule, mais après avoir mérité les suffrages de l'Académie française[1] il aura un succès durable auprès du public sérieux. Élève de l'École des chartes et professeur de l'Université, M. D. unit à des habitudes de critique et de méthode sévère le souci de la composition et du style. Combien ne serait-il pas à désirer qu'il en fût ainsi chez tous nos professeurs et chez tous nos érudits, tandis que la discipline exclusive de nos écoles spéciales forme si souvent, ici des littérateurs sans instruction, et là des érudits illettrés.

G. Monod.

1. Le grand prix Gobert a été décerné en 1867 à M. D.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 12 juin 1874.

Le président, M. Jourdain, annonce que les nouvelles de M. de Lasteyrie sont aussi satisfaisantes que possible.

Lecture est donnée d'un décret du 6 juin qui approuve l'élection de M. Léon Heuzey comme membre ordinaire de l'académie en remplacement de M. Beulé. M. Heuzey est introduit et prend place.

M. L. Renier rappelle une communication faite par lui à la séance du 21 nov. dernier (*Revue critique*, 1873 t. 2 p. 359) sur deux inscriptions gravées sur un piédestal de marbre, dont M. de Sainte Marie avait envoyé des estampages. M. Renier avait alors exprimé le vœu que ce monument fût apporté en France. Sur ce qui lui a été écrit à ce sujet, M. de Ste Marie a répondu que le piédestal en question lui appartient et qu'il l'offre à l'état. Il a écrit au ministre de l'instruction publique pour s'informer des moyens d'en effectuer le transport.

La prochaine séance trimestrielle de l'institut aura lieu le 1er juillet. L'académie désignera vendredi prochain un lecteur pour cette séance.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une nouvelle lettre de M. de Vogüé qui transmet à l'académie la copie des deux premiers rapports du vice-consul Brest et du commandant Dauriac sur la découverte de la Vénus de Milo, trouvés aux archives du consulat général de France à Smyrne. Comme l'avait annoncé M. Ravaisson à la dernière séance, il résulte de ces documents que les bras de la statue manquaient déjà alors, mais que les fragments, qui sont aujourd'hui au Louvre, d'un bras gauche et d'une main gauche qui tenait une pomme, ont été trouvés avec la statue. — M. Ravaisson présente quelques observations au sujet de ces fragments dont il met des moulages sous les yeux des membres de l'académie. La qualité du marbre et les proportions étant sensiblement les mêmes que dans la Vénus, ces fragments ont pu lui appartenir; mais comme le travail en est fort inférieur, ils ne peuvent être de la même main et ce n'est que par suite d'une restauration qu'ils ont pu faire partie de la Vénus. M. Ravaisson cherche, d'après l'état des fragments conservés, à reconstituer la partie perdue. Il remarque que dans la main les doigts qui tiennent la pomme sont, avec le pouce, l'annulaire et le petit doigt, et non l'index et le medius, qui servent ordinairement à saisir les objets : il en résulte que cette main n'agissait pas, qu'elle n'élevait pas la pomme, comme on l'a dit, qu'elle ne la recevait pas non plus d'un autre personnage, mais qu'elle était au repos, tenant négligemment la pomme. Le petit doigt est très-grossièrement sculpté, ce qui fait supposer qu'il était placé dans une position où il était difficile de le travailler et où d'ailleurs on le voyait peu. Enfin le fragment du bras porte vers la saignée un bourrelet de chair saillant qui indique une flexion de l'avant bras sur le bras. Combinant ces données avec le témoignage des monuments analogues qui doivent faire admettre

que la Vénus était groupée avec un Mars, M. Ravaisson pense que le bras gauche de la Vénus était étendu horizontalement, et que l'avant bras infléchi sur le bras venait s'appuyer sur l'épaule droite du Mars, d'où la main retombait négligemment par devant. Ainsi s'explique que la main soit cassée, non au poignet, partie mince et qui se serait cassée la première si le bras eût été élevé, mais au métacarpe, c. à d. au point où la main cessait de s'appuyer à l'épaule du Mars et devenait libre. Le petit doigt était tout près du cou du dieu, dans une position où il était peu en vue et où le ciseau pouvait difficilement l'atteindre. — Tel était l'état des choses après la restauration dont la Vénus fut l'objet dans l'antiquité, comme en témoignent ces fragments : mais ce n'était pas là la conception primitive. Dans les groupes analogues que nous possédons, Vénus entoure de son bras le cou de Mars et appuie sa main sur l'épaule gauche du dieu, et non sur l'épaule droite. Auprès de celui-ci sont un palmier et une cuirasse, attributs auxquels on reconnaissait Mars, auprès de Vénus un Amour, également destiné à la faire reconnaître. M. Ravaisson pense qu'il en était de même à l'origine dans le groupe de Milo. Dans la première mutilation qu'il subit et qui fut suivie d'une restauration, l'Amour avait probablement disparu, et on ne voulut pas se donner la peine d'en faire un autre. Il fallait alors quelque autre signe qui fît reconnaître Vénus : c'est pour cela qu'on voit entre ses doigts un de ses attributs connus, la pomme. Puis, comme l'équilibre du groupe se trouvait rompu pour l'œil par l'absence de l'Amour qui autrefois servait pour ainsi dire de contrepoids aux attributs placés auprès de Mars, on voulut le rétablir en reportant vers la Vénus le mouvement général du groupe, et c'est ce qu'on fit en appuyant la main de la déesse, non plus sur l'épaule gauche de Mars, mais sur son épaule droite. — Tel est le système que M. Ravaisson soumet à l'appréciation de l'académie.

M. Robert lit un mémoire intitulé : *Défense de Metz en 1552, médailles commémoratives.* Il décrit successivement plusieurs médailles qui furent frappées, les unes à l'effigie de Henri II, les autres à celles du duc de Guise, à Paris et à Metz, pour célébrer la délivrance de cette ville assiégée par l'armée de Charles Quint. M. Robert s'arrête particulièrement à l'une de ces médailles. Elle représente d'un côté le duc de Guise, en buste, revêtu d'une armure de combat, tête nue, avec cette légende : *Franciscus dux Guisius*, et au revers la ville de Metz vue en perspective. Ce dernier dessin trahit une grande inexpérience. Au premier plan en avant des murs est figurée une troupe de cavaliers ; sur le rempart on voit un guerrier debout ; en haut sur une banderole on lit : *Haec tibi meta.* M. Robert recherche quel moment du siége a choisi le graveur de la médaille. Il résume à ce propos les principaux faits de l'histoire du siége, en combinant le témoignage des historiens avec les documents conservés aux archives de Simancas. Il conclut que la médaille représente la ville assiégée le lendemain du jour où les canons eurent ouvert la brèche, lorsque l'armée des impériaux commença une attaque qui d'ailleurs resta vaine. C'est la cavalerie assiégeante qui est figurée au premier plan, et le duc de Guise sur le rempart. Il lance à Charles Quint l'apostrophe inscrite sur la banderole, *haec tibi meta.*

Ouvrages déposés sur le bureau de l'académie : — la 1e partie du t. 22 des *Notices et extraits* des mss. des bibliothèques publiques, contenant un mémoire posthume de Wœpcke et un travail de M. St. Guyard[1]; — *Svenska sprakets lagar, kritisk afhandling* af J. Er. Rydqvyst, femte bandet, Stockholm; — *Kong Attalos' Stoa i Athen,* avec un résumé en français, par M. Ussing (extr. des mém. de l'acad. royale de Copenhague); — *Mémoire sur quelques inscriptions inédites des cités de la mer Noire,* par M. G. Perrot; — *On the chronological science of the coins of Syracuse*, par M. Barclay V. Head. — Sont adressées à l'académie par le ministre de l'instruction publique, de la part de M. Clermont-Ganneau, chargé d'une mission archéologique en Orient, des photographies de divers objets qu'il a découverts, et une note jointe à ces photographies, dont M. de Longpérier donne lecture à l'académie. — M. de Wailly offre de la part de M. Mussafia une étude sur les dialectes de l'Italie du Nord au 15e siècle. — M. de Longpérier présente de la part de M. Chabas un rapport intitulé *Les silex de Volgu (Saône et Loire)* concernant 14 lames de silex allongées en formes de fer de flèches, qui ont été trouvées en un faisceau à peu de profondeur dans la terre. Ces objets présentent une grande ressemblance avec des objets scandinaves déjà connus.

L'académie se forme en comité secret.

Julien Havet.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Œuvres complètes de Melin de Sainct-Gelays, p. p. Blanchemain, t. III (Paris, Daffis). — Pomponii Porphyrionis Commentarii in Q. Horatium Flaccum. Rec. Meyer (Lips., Teubner). — Schmidt, Geschichte der franzœsischen Literatur seit Ludwig XVI, 2 Bd. 2te Aufl. (Leipzig, Grunow). — Schœll, Quæstiones fiscales iuris Attici ex Lysiæ orationibus illustratæ (Berlin, Weidmann). — Schuler-Libloy, Abriss der europæischen Staats- und Rechtsgeschichte (Berlin, Koschny). — Tobler, Descriptiones Terræ Sanctæ ex sæculo VIII, IX, XII et XV (Leipzig, Hinrichs'sche Buchh.).

1. Je profite de cette citation pour donner une liste d'errata qu'un malentendu a empêché d'imprimer à la suite du grand tirage. Ces erreurs typographiques disparaîtront d'ailleurs du tirage à part. P. 196, l. 5, lisez *bithnaini*, au lieu de *bithnataini*. — P. 199, n. 2, 14-15, au lieu de 13 à 15. — P. 204, n. 2, 22-23. — P. 211, l. 9, *takon*, au lieu de *takoûno*. — P. 214, n. 1, XX, au lieu de XI. — P. 220, l. 4 et 6, *ithnâni*, au lieu de *ithnatâni*. — P. 225, av. dern. l. *dhawoû*, au lieu de *dhawi*. — P. 231, l. 8, *'aqliyyon*, au lieu de *ghaqliyyon*. — P. 236, 4 l. av. la fin, *lamahdjoûboûna*, au lieu de *almahdjoûboûna*. — P. 244, n. 4, XXVIII, 88, au lieu de XVIII, 70. — P. 245, l. 4, *yazal*, au lieu de *yazâlo*. — P. 267, n. 1, LXV, au lieu de LXXV. — P. 268, n. 1, XXVIII, 88, au lieu de XVIII, 70. — P. 374, 13 l. av. la fin, *nâtiqah*, au lieu de *nâtifah*. — Enfin, je présenterai quelques observations sur deux passages du texte. P. 198, l. 8, le texte original portait sans doute : *qad sou'ila aboû dharr*, au lieu de : *qad sa'ala abâ dharr*. — P. 199, l. 8, j'incline à croire que le texte primitif avait : *malâikatan mallat min as-sodjoûdi wa 'l-'amali wa malâikatan*, etc., au lieu de *almalâikata millaton 'ani 's-sodjoûdi*. Le sens serait..... « que certains anges refusèrent de se prosterner et d'agir (comme Dieu » le leur ordonnait), et que d'autres anges, etc. » La correction de *millaton* en *mallat* (3e p. du fém. de malla) soulève d'autant moins de difficultés que le scribe remplace souvent le *t* par le *h* surmonté de deux points.

St. Guyard.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — 27 Juin — 1874

106. — J. SAVELSBERG. **Umbrische Studien.** Mit neugewonnenen Aufschlüssen über lateinische Nominalsuffixe und die abgeleiteten Conjugationen auf -(a)o, -eo, -io. Berlin, Dümmler. 1872. In-8°, 141 p.

M. Savelsberg, déjà connu de nos lecteurs par son travail sur les adverbes latins [1], publie sous le titre précité un tirage à part d'un article étendu sur la langue ombrienne qui avait paru dans le tome XXI du Journal de Kuhn. Le savant philologue traite différents points de phonétique et de grammaire. Nous les passerons rapidement en revue, en suivant l'ordre adopté par l'auteur.

1. Changement de *n* en *m*. Les exemples cités, à l'exception d'un seul, concernent toujours une nasale finale. Ce sont : n u m e m (employé deux fois pour n u m e n = latin nomen), A k e r u n i a m - e m, a h t i m - e m, v a p e f - e m, tous trois des accusatifs suivis de la postposition en [2]. Il est probable que ce *n* final était une résonnance nasale. L'exception dont nous parlions plus haut est le mot fréquemment employé f e r i n e, écrit deux fois f e r i m e. M. S. y voit le latin farina : mais cette interprétation est loin d'être certaine. L'alternance d'un *m* et d'un *n* nous porterait plutôt à croire qu'il faut décomposer le mot en *ferin-e*, *ferim-e*, de sorte que nous aurions encore ici une nasale finale, avec la postposition *e* (pour *en*). — 2. Chute d'un *n* et d'un *m*. La postposition *en*, écrite fréquemment *e*, est un exemple de cette chute. L'auteur, qui ne veut pas admettre la perte d'un *n* final, croit que *en* est d'abord devenu *em :* il suppose de même que la forme très-fréquente n u m e « nom » vient non pas directement de *numen*, mais du précité n u m e m. Ces intermédiaires nous paraissent superflus. Notons une explication ingénieuse des deux passages R u p i n i e. e (I b. 27), t a f l e e (VI b. 12), où l'on voyait jusqu'à présent des fautes du graveur, et où M. S. reconnaît la particule *en* encore employée comme mot indépendant et placée après un locatif. — 3. Changement de *n* en *l*. Les deux exemples cités étaient connus : mais l'auteur cherche à les appuyer d'exemples empruntés au latin. — 4. Redoublement de *n*. — Ce redoublement aurait lieu sans raison, simplement « zur Verstærkung ». Mais *ennom* est probablement pour *esnom*, et *ponne* pour *ponde* (cf. en latin unde, inde). En attaquant l'explication donnée par Aufrecht

1. *Revue critique*. 1872. I, p. 85.
2. Nous représentons par des caractères espacés les mots en écriture étrusque, par des caractères italiques les mots en écriture latine.

et Kirchhoff pour *pihaner*, *anferener* qui représentent des formes latines *piandi* (*am*) *ferendi*, M. S. conteste une des découvertes les plus certaines et les plus frappantes de ces deux savants. — 5. Une seule consonne au lieu de deux. Aux exemples connus, l'auteur ajoute upetu, qu'il compare à ampetu et ustetu, et où il voit le préfixe *ob*, suivi de *pendere;* cet impératif a le sens du latin *impendito*. L'explication de M. S. est de beaucoup préférable à toutes celles qu'on a données jusqu'à présent. — 6. Crase. L'auteur présente ici une hypothèse toute nouvelle sur la postposition *en*, qui serait pour *ene*, lequel se serait changé en *eme*. Les formes *ocrem*, *Fisiem*, *Jjovinem*, seraient donc pour *ocre-eme*, *Fisie-eme*, *Jjovine-eme :* nous doutons que cette série de conjectures trouve faveur. Le seul mot qui lui sert d'appui, *toteme*, peut s'expliquer d'une façon plus naturelle. — 7. Les semi-voyelles *j* et *v* sorties d'un *i* ou d'un *u* précédent. Une partie des exemples peut aussi bien donner lieu à la théorie contraire, c'est-à-dire qu'un *j* ou un *v* développe avant lui un *i* ou un *u*. Ainsi l'exemple (négligé par l'auteur) *auvei* (VI a 3) montre clairement un *u* sorti d'un *v*. — 8. Epenthèse d'un *i* devant un *a* ou un *u*. Ici l'auteur nous paraît s'écarter des voies d'une saine phonétique. Le chapitre commence de cette façon : « Dans beaucoup de » mots ombriens nous voyons un *i* s'introduire, puis de nouveau disparaître, » par exemple dans la syllabe finale de *combifiançiust* et *combifiançust*...., Il est » difficile de décider si l'*i* a eu une influence quelconque sur le changement de » *k* en *ç*, puisqu'il apparaît tantôt, et puisque tantôt il manque. » Là-dessus M. S. conclut que l'*i* est une insertion purement euphonique, pareille à l'*i* du napolitain *lamiento*, *tiene*. Même en admettant cette dernière proposition, que nous sommes loin de concéder, nous croyons que ce prétendu *i* euphonique devra être invoqué pour expliquer le changement de *k* en *ç* qui ne se concevrait pas autrement, et pour lequel l'auteur ne présente aucune justification. — 9. Postrésonnance d'un *i* ou d'un *u*. Les exemples de cette postrésonnance seraient *fuiest* et purtuvies. Mais ces verbes suivent la conjugaison faible avec *ei* ou *i* comme voyelle caractéristique. — 10. *I* pour *ui*. Les exemples, tels que *sim* (pour *suim*), *sif* (pour *suif*) sont connus : ici encore l'auteur parle de postrésonnance d'un *i*, quoique les thèmes aient régulièrement passé de la 4ᵉ déclinaison dans la troisième, comme les adjectifs latins *brevis*, *tenuis*.

11. Le son *v* désigné par un *f*. — L'un des mérites d'Aufrecht et Kirchhoff a été de séparer absolument le *v* et le *f*, qui sont d'origine différente et qui n'ont aucune ressemblance de prononciation. L'auteur s'attache à mêler de nouveau ces deux lettres. Un premier exemple serait kastruvuf, où le *f* serait sorti de l'*u* précédent. Mais le *f* de kastruvuf « campos » n'est pas autre chose que le *f* des accusatifs pluriels comme *avef*, *abrof :* il est vrai que nous n'avons pas d'autre exemple d'un substantif neutre prenant un *f;* aussi Aufrecht et Kirchhoff supposent-ils que kastruvuf est un masculin. Cependant si l'on songe à l'origine de ce *f*, qui n'est autre chose que le reste d'un suffixe adverbial, le même qu'on retrouve en grec à différents cas sous la forme φι, on ne voit pas pourquoi il n'aurait pas pu se joindre à des neutres aussi bien qu'à des masculins et des féminins. Le second exemple cité par M. S. pour le prétendu changement de *v*

en *f*, ce serait manfe (II a 38), pour *manuve*, locatif de *manus*. Mais le passage en question porte : *manf*, qui est ou une faute du graveur pour *mani* (c'est l'opinion d'Aufrecht et Kirchhoff), ou une forme adverbiale comme *trahvorfi*, *herifi*, *restef*, kutef. Les deux derniers exemples sont les noms de nombre tuf « duo » (I b 41) et *desenduf* « duodecim » (VII b 1). M. S. admet avec raison que dans le premier passage tuf doit être rapporté à prinuvatu, et non à iveka. Mais le sens général de l'un et de l'autre passage est fort obscur[1]. M. S. fait de tuf et de *desenduf* deux noms de nombre indéclinables dans lesquels l'*u* a développé un *f* après lui. S'il est vrai que *tuf* et *desenduf* soient indéclinables, ils n'en doivent pas moins porter une flexion casuelle : car ce n'est pas le thème, c'est un cas quelconque qui, en se pétrifiant, devient nom indéclinable. En admettant l'hypothèse de l'auteur, on peut donc voir dans tuf et *desenduf* des accusatifs pluriels. Une fois le changement de *v* en *f* ainsi démontré, M. S. entreprend d'expliquer par là un certain nombre de suffixes ombriens, osques et latins. Les mots latins comme *saluber*, *creber*, *membrum*, *tabula*, *penetrabilis* seraient tous formés à l'aide d'un suffixe primitif *vara* ou *vala*. Quoique l'auteur semble attacher une importance spéciale à cette portion de son travail, puisqu'il la mentionne expressément dans le titre, nous ne nous arrêterons pas sur ce chapitre, où M. S. se place parmi les partisans de la transmutation des suffixes, et où il admet des changements phoniques qui ne nous paraissent point possibles.

12. Changement de *v* en *h*. — Non-seulement le *v* devient *f*, mais entre deux voyelles il peut aussi devenir un simple souffle, à savoir *h*. C'est ce qu'on voit par la comparaison des deux formes du présent *subocavu* et *stahu*. Pour ce qui est de la première, nous avons montré ailleurs[2] que *subocau* ou *subocauv* (c'est ainsi qu'il faut lire) est un parfait, équivalant aux parfaits latins comme *invocavi*. Il devient dès lors impossible d'en rapprocher *stahu*, quelle que soit l'opinion qu'on ait sur ce dernier mot. Deux autres exemples du changement de *v* en *h* seraient *comohota* pour *comovita* et *perplohotatu* pour *perplovetatu*. Mais dans ces deux mots l'orthographe *oho* sert simplement à marquer la voyelle longue : nous avons de même *stahamu*, *sehemeniar*, *persnihimu* et beaucoup d'autres. Sur cette base étroite et fragile l'auteur élève une théorie nouvelle de la conjugaison. Les verbes latins en *ao*, *eo*, *io* étaient primitivement en *avo*, *evo*, *ivo*; de même, en grec, les verbes contractes se terminaient d'abord en αFω, εFω, οFω. Ainsi l'on disait au présent *portavo*, *monevo*, et c'est le *v* qui, en se durcissant, a donné les imparfaits *amabam*, *monebam*, les futurs *amabo*, *monebo*. Nous tenons pour superflu d'entrer dans la discussion de cette théorie, et des conséquences nombreuses que l'auteur en croit devoir tirer : les prémisses du raisonnement ne nous semblent pas acceptables. M. S., qui a déjà écrit une dissertation sur les métamorphoses du *v* ou digamma, fera bien de se défier de cette lettre, qui l'induit à des suppositions aventureuses.

13. Changement de *l* en *ṛ* (*rs*). Aux exemples connus, devrait s'ajouter

---

1. Dans une autre partie de son travail, M. S., évidemment par oubli, rapporte de nouveau tuf à iveka et non à prinuvatu (p. 113).
2. *Mémoires de la Société de linguistique*. II, p. 287.

zeŕef, *serse*, rapproché du latin *siligo* (d'un primitif hypothétique *silis*). — 14. Changement de *s* en *r*. L'auteur montre avec raison que des traces de rhotacisme se trouvent déjà dans les premières tables. C'est ainsi qu'on a aŕeper (I b 30, 33), aŕiper (I a 27) à côté de aŕepes et aŕipes. S'appuyant sur ce fait, et rappelant d'autre part que l'accusatif pluriel en *s* n'a pas absolument disparu de l'ombrien, comme on le voit par l'exemple incontestable de *abrons*, M. S. propose d'expliquer sehmeniar (I b 42) comme un accusatif pluriel féminin. Pour que la démonstration fût complète, il faudrait donner la traduction de la phrase, qui malheureusement est encore obscure. Le rhotacisme à l'intérieur du mot est attesté par staheren (I b 19) pour *stahesent* « stabunt », et eru infinitif de la racine *es*, lesquels sont déjà expliqués ainsi par Aufrecht et Kirchhoff. L'auteur propose de voir un autre exemple dans erus, qui se trouve fréquemment employé sur les Tables, et toujours en compagnie d'un verbe signifiant « donner » : erus serait le datif pluriel du mot italo-celtique esu « dieu », et la formule erus teŕtu signifierait « diis dato ». Une objection qui certainement a dû se présenter à la pensée de l'auteur, c'est que l'adjectif esunu qu'il traduit par « divinus » et qu'il considère comme un dérivé de *esu*, parle contre le rhotacisme. Une autre difficulté, c'est que les sacrifices s'offrent successivement à différents dieux pris isolément, de sorte que la formule erus teŕtu « diis » dato » ne semble pas cadrer avec le reste de la cérémonie. L'expression putrespe erus (IV. 14) citée par M. S. pour confirmer son interprétation peut au contraire être tournée contre lui : on ne comprend guère dans un texte aussi laconique une expression oiseuse comme le serait « utrisque *diis* », quand les divinités dont il s'agit viennent d'être nommées.

15. Changement de *s* en *ŕ* ou *rs*. — « L'ombrien ne s'en est pas tenu au » changement de *s* en *r* : il a conduit le *s* un degré plus loin, jusqu'au son » tremblant qui lui est propre *ŕ* ou *rs*. » Cette proposition, comme le fait observer l'auteur, est absolument nouvelle, et si elle était prouvée, elle aurait des conséquences de toute sorte pour l'interprétation des tables en particulier, et pour les études de phonétique en général. Les exemples invoqués sont le pronom relatif piŕi, *pirsi* qui viendrait du nominatif masculin *pis-ei*, le pronom relatif puŕe, *porsi* qui viendrait d'un nominatif masculin *pos-ei*, et le pronom démonstratif eŕek, *erse*, qui viendrait du nominatif masculin *is-ek*. Nous ne pouvons pas suivre l'auteur dans le détail de son raisonnement : contentons-nous de dire que plusieurs des traductions données par M. S. montrent l'invraisemblance de son hypothèse. Il traduit, par exemple, de cette façon le passage VI a 5 : In sede quisquis sederit, qui -as observatum ibit, is neque murmurato, neque inter alios sedeto, donec reverterit qui -as observatum iverit. La véritable traduction nous paraît être : In sede postquam sederit qui oscines observabit, tum ne moveatur, neve — intersistat, nec se converterit donec oscines observaverit. Ces prétendus nominatifs masculins sont, comme Aufrecht et Kirchhoff d'une part, et Sophus Bugge, de l'autre [1], l'ont indiqué, des neutres pris adverbiale-

1. Journal de Kuhn. III, 35.

ment. C'est donc au latin *quid, quod, id* que correspondent ces pronoms, et non à *quis, quŏs, is.* Il est vrai que nous rencontrons parfois ces neutres dans le rôle d'un pronom relatif indéclinable ; mais il y faut voir un signe d'appauvrissement ou de simplification de la langue, analogue à ce qui s'est passé dans les langues romanes. Le pronom relatif français *que* correspond au latin *quem* et *quos, quam* et *quas, quod, quid* et *quæ :* on n'a pas pour cela le droit d'identifier matériellement le français *que* avec chacun de ces mots latins. Nous n'insistons pas sur l'invraisemblance d'une forme *quŏs* au nominatif masculin, quand on trouve ailleurs *po-ei, poe, poi* = latin *qui.* Le changement de *s* en *ṛ* ou *rs* ne nous paraît donc pas démontré par l'auteur. Nous croyons même qu'il n'aurait jamais eu l'idée d'une telle démonstration, sans la transcription vicieuse *ṛ* qui a été introduite par Aufrecht et Kirchhoff, peut-être par un souvenir inopportun de la langue sanscrite. Comme l'a récemment prouvé M. Louis Havet, et comme l'avait déjà exposé M. Lepsius dans sa dissertation *De tabulis Eugubinis,* le ꟼ ombrien est historiquement et épigraphiquement un D. Or, le changement d'un *s* en *d* n'est pas facile à concevoir. — L'auteur donne ensuite plusieurs étymologies reposant sur le changement de *s* en *rs.* La base du raisonnement étant, comme on le voit, assez peu sûre, nous pouvons passer sur les conséquences qui en sont tirées.

16. Aphérèse de *s.* Cette aphérèse s'observe dans *an-tentu* qui serait pour *an-stentu,* le verbe *tendere* ayant également perdu en latin son *s* initial. Même en admettant cette supposition, nous ne croyons pas qu'elle puisse justifier le second exemple d'aphérèse cité par l'auteur : avieklu pour *savieklu.* Il est clair qu'un *s* se comporte tout autrement devant une voyelle et devant une consonne : le latin a perdu un *s* devant le *t* de *taurus,* devant le *n* de *nix* ; mais on ne citerait pas d'exemple d'un *s* initial tombé en latin devant une voyelle. Le *s* ombrien se maintient de même devant les voyelles, comme on le voit par des mots tels que *salvus,* sancus, *sub.* Il faut donc renoncer à voir dans *aviecłu* un diminutif du sanscrit *savja* « gauche » : nous ne parlons pas de la quantité de l'*e,* qui est long, comme on le voit par l'orthographe *aviehcleir.*

Arrivé au terme de ce travail, nous devons faire observer que, chemin faisant, l'auteur propose des interprétations ingénieuses et neuves sur lesquelles nous n'avons pu nous arrêter, telles que iepru expliqué par le latin *jecur,* grec ἧπαρ, ou de judicieux rapprochements, tels que celui de seples ahesnes tris kazi astintu (III. 17) avec Caton, De re rustica, I, 76[1]. L'auteur encourt le reproche d'avoir en phonétique des principes peu rigoureux. Il regarde trop facilement comme prouvé ce qui est encore en question, et il est trop pressé de construire sur des observations douteuses une théorie générale. Mais il a l'esprit inventif et sagace : l'attention avec laquelle nous avons suivi ses recherches montre le cas que nous en faisons.

---

1. Mais pourquoi traduire : In *singula* aēna tria caseum imponito, au lieu de : In *simpula* aēna tria?

On regrette que M. S. n'ait pas joint à sa brochure un index alphabétique qui en aurait rendu l'usage plus commode.

M. B.

107.— Das **Jus Postliminii** und die **Lex Cornelia.** Ein Beitrag zur Dogmatik des rœmischen Rechts von Dr August Bechmann, Professor in Erlangen. Erlangen, Deichert. 1872. In-8°, 103 p. — Prix : 2 fr. 75.

Dans ce travail, plus dogmatique qu'historique, M. B. étudie la condition du prisonnier de guerre durant sa captivité et après son retour à Rome, question importante pour les notions du suspens et de la rétroactivité. — Il part du principe de droit des gens, consacré à Rome dans toutes ses conséquences, que le citoyen (latin, etc.) pris par l'ennemi devient esclave, et de l'autre principe, également de droit des gens, que cet état de servitude cesse de plein droit par le retour effectué dans les circonstances voulues, *captivus pristinum jus recuperat, in suam causam recidit.* En vertu de ce second principe ou fait, qu'on appelle *postliminium*, l'ex-captif rentre dans sa condition juridique antérieure et redevient ce qu'il était avant sa captivité, c'est-à-dire *capable d'être sujet de droits* dans la mesure dans laquelle il l'a été jadis. Rentre-t-il aussi dans les diverses relations juridiques dans lesquelles il était engagé, recouvre-t-il les divers droits qui lui appartenaient ? Cette question est, on le conçoit sans peine, distincte de ce qui précède, et une réponse négative ne serait point absurde. M. B. examine successivement, pour y répondre, le *postliminium* dans les cas de captivité du père de famille, du fils de famille, du tuteur, du pupille, du conjoint, du maître, de l'esclave ; les effets de la captivité et du *postliminium* sur la possession, la propriété, les créances et les dettes, les successions à cause de mort. Il arrive à ce résultat, que le captif revenu rentre dans tous ses rapports antérieurs, pourvu qu'ils n'aient pas pris fin d'autre part ; il n'y a d'exception que pour les états de fait, comme la possession, et pour les rapports dont l'existence suppose nécessairement une continuité réelle, effective, tels que le mariage. M. B. déclare de prime abord, comme M. Kuntze, que le *postliminium* n'est pas une fiction. Il ne peut nier cependant qu'au moins en droit classique il y ait une fiction dans le *postliminium* ; seulement ce n'est pas une fiction de renaissance, c'est une fiction de continuation non interrompue (p. 79-80).

La seconde partie de la brochure est consacrée à la loi *Cornelia*, en vertu de laquelle celui qui est mort captif est censé mort citoyen romain au point de vue de sa succession testamentaire et légitime et des tutelles qu'il a ordonnées par testament. C'est en cela que consiste, selon M. B., la *fictio legis Corneliae*. La captivité est feinte non-existante, dans la mesure indiquée.

On néglige un peu la matière du *postliminium*. Durant plus d'un quart de siècle, Hase seul s'en est occupé *ex professo* dans une monographie publiée en 1851. Une révision ne saurait être superflue, et la brochure simple, claire, substantielle de M. B. doit, à ce titre déjà, être accueillie avec intérêt.

A. Rivier.

108. — **Histoire de Foulque Nerra,** comte d'Anjou, d'après les chartes contemporaines et les anciennes chroniques, avec 12 planches et une grande carte par Alexandre de Salies. 1 vol. in-8°. Paris, Dumoulin; Angers, Barassé, xlix-590 p. — Prix : 9 fr.

Le livre de M. de Salies s'applique à l'une des époques les plus obscures de notre histoire, à l'une de celles qui soulèvent le plus de problèmes et de questions difficiles; aussi est-ce sans étonnement que l'on voit l'auteur, après un récit de près de trois cents pages, consacrer encore cent trente-deux notes ou dissertations critiques à l'étude de plusieurs questions particulières, dont l'examen aurait pu nuire à la clarté de l'exposition. On serait donc fondé à croire que l'histoire de Foulque Nerra offrira des aperçus nouveaux, et qu'une critique sérieuse des sources aura permis à l'auteur de n'avancer que des faits authentiques et de reléguer dans le domaine des fables toutes les historiettes, toutes les légendes dont les chroniqueurs angevins ont farci leurs ouvrages; mais loin de là, M. de S. n'a rien fait de semblable et le lecteur est fort désappointé, en voyant que, malgré tout ce luxe apparent d'érudition, l'ouvrage reste encombré de tout ce fatras indigeste.

Si l'époque dont M. de S. avait à faire l'histoire est l'une des plus difficiles à bien connaître, c'est aussi l'une de celles que l'érudition contemporaine a le plus étudiées; les travaux d'André Salmon sur les chroniques de Touraine, les publications de M. Marchegay, les ouvrages de M. Mabille sur les chroniques des comtes et des églises d'Anjou et sur les invasions normandes ont élucidé nombre de faits obscurs par les discussions qu'ils ont soulevées, par les textes nouveaux qu'ils ont apportés. M. de S. semble ne pas avoir connu tous ces ouvrages, il cite les chroniques d'après D'Achery et D. Martene, et s'il a consulté les travaux de M. Mabille, il faut convenir qu'il n'en a guère profité. La preuve de toutes nos assertions se retrouvera plus bas, et nous croyons pouvoir avancer dès à présent que daté de 1873, cet ouvrage aurait pu être écrit en 1838 ou 1840, sans que le lecteur s'en aperçût.

Avant d'indiquer les erreurs de détail commises par l'auteur, nous relèverons d'abord deux défauts généraux, qui enlèvent toute valeur à son récit. Étranger aux véritables principes de la science, M. de S. ne sent point la nécessité de distinguer les chroniques contemporaines des compilations postérieures; sans parler des *Gesta consulum Andegavensium*, recueil d'anecdotes en grande partie controuvées, dont il n'a cherché à faire ni l'histoire, ni la critique, et dont il accepte sans hésitation tous les dires, nous le voyons (p. 408) citer la chronique de Philippe Mouskes à propos de Charles le Simple, employer les travaux de Jean de Bourdigné (p. 411 et suiv.), et de D. Huynes; enfin il va même une fois jusqu'à citer l'opinion de l'historiographe Dupleix (p. 443).

Un autre point que nous reprocherons à M. de S., c'est sa partialité en faveur de Foulque Nerra; ce prince est son héros; il fait l'éloge de son caractère, il nous explique sa politique et ses pensées qu'aucun chroniqueur ne nous a fait connaître; pour lui ce n'est pas seulement un baron ambitieux et habile, c'est un

grand tacticien, et il nous trace ses plans de bataille, comme s'il s'agissait de Turenne ou de Napoléon. Dans son amour pour son héros, il fausse la vérité historique et prétend que Eude, comte de Blois, ennemi de Foulque pendant plus de trente ans, fut l'agresseur. Mais cette opinion ne peut résister à l'examen des faits; la position géographique des deux pays, la situation politique de Eude occupé à ce moment à guerroyer au nord et à l'est, enfin des témoignages contemporains prouvent que Foulque fut l'agresseur. Voici par exemple un fragment de charte de l'an 1010 ou environ, qui nous semble concluant à ce sujet : « Abbatia Sancti Florentii et Salmurum castrum in ditione Odonis comitis manebat. Fulco igitur Andecavorum comes eundem nobilem comitem preliis urgebat assiduis et cum crebris hostibus in terris sub ditione ejusdem consistentibus discurrebat, sicque Sancti Florentii terras eundo et redeundo valde atterebat et hospitando pessime vastabat » (Livre noir de S. Florent, c. 230).

Si nous passons des critiques générales aux critiques de détail, nous verrons que M. de S. n'a guère été plus heureux, et sans citer toutes les erreurs que nous aurions pu relever, nous en indiquerons assez pour prouver combien il faut se défier de ses assertions.

M. de S. fait mourir le père de Thibaut le Tricheur en 977 (p. 15); cette année est celle de la mort de Thibaut le Tricheur lui-même.

Il fait mourir Maurice, frère de Foulque, en 994 (p. 85) d'après les *Gesta consulum*, la grande et la petite Chronique de Tours; cette erreur est d'autant plus étonnante que M. de S. a connu la charte de dédicace de S. Aubin des Ponts de Cé, donnée entre le 24 octobre 1002 et le 24 octobre 1003, et du vivant du comte Maurice. En réalité ce prince fut tué en 1038 par Gautier, fils d'Hamelin de Langeais, comme l'établit une charte du cartulaire de la Trinité de Vendôme (V. M. Mabille, *Introduct. aux Chron. d'Anjou*, p. LXXVII).

M. de S. considère comme authentique le fragment historique attribué à Foulque Réchin; il est aujourd'hui démontré que c'est l'œuvre d'un faussaire assez postérieur.

P. 358. Adoptant l'opinion de D. Vaissete, le même donne pour père à la reine Constance Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, et pour mère Blanche d'Anjou. La princesse Blanche n'a jamais existé, et Constance était fille de Guillaume, comte d'Arles (V. M. Mabille, *ut supra*, pp. LXXIII-VI).

M. de S. a connu le travail de M. Mabille sur les *Invasions normandes*, mais il n'en a tiré aucun profit, car il continue (p. 216 et 361) à placer en 838 la première invasion, qu'il faut rapporter à 853.

A plusieurs reprises, M. de S. parle de Sérones, « qui aurait été la forteresse du saxon Robert » (p. 436), « qui fut le chef-lieu d'un des comtés d'Anjou » (p. 3). Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas ajouté une nouvelle note à ses notes déjà si nombreuses pour indiquer un texte un peu ancien à l'appui de cette affirmation ?

P. 312. L'auteur admet comme historique la légende assez moderne de Charles Martel regagnant la ville de Tours après la bataille de Poitiers et déposant son épée dans l'église de Sainte-Catherine de Fierbois; cette légende lui

sert même à retrouver la direction de la voie antique de Tours à Poitiers; on voit la valeur d'une pareille autorité.

M. de S. a inventé une théorie archéologique dont nous lui laissons toute la responsabilité; les tours carrées auraient été suivant lui construites par Foulque Nerra; les tours rondes par le comte de Blois; il semble cependant admis par tous les archéologues que la forme ronde, plus propre à la défense que la forme carrée, commença à se substituer à cette dernière vers le milieu du XIIe siècle pour prévaloir définitivement au XIIIe. D'ailleurs nous serions reconnaissant à l'auteur de nous indiquer l'emplacement de ces *nombreuses* constructions militaires du XIe siècle, restées inconnues jusqu'à lui.

P. 115. En parlant de la fondation de Beaulieu, M. de S. propose comme étymologie de ce nom propre *Belli locus, le lieu du combat;* cette étymologie est fantastique et vaut presque celle qui fait de *Bellus* le nom du Mars gaulois.

En terminant cette critique[1], qu'on pourrait faire beaucoup plus longue, nous indiquerons encore l'opinion de M. S. sur le premier des comtes d'Anjou, Ingelger. L'auteur repousse le sentiment de M. Mabille, qui enlève à Ingelger la qualité de comte que lui attribuent le *Tractatus de Reversione* et les *Gesta consulum;* il accepte l'autorité du premier de ces deux écrits et soutient que les erreurs de fait qu'il contient ne sont pas de nature à infirmer son témoignage. La principale de ces erreurs consiste à faire ramener d'Auxerre le corps de S. Martin qui, en réalité, était à Châblis; une pareille confusion semble toutefois prouver à quelles sources peu dignes de foi l'auteur de ce petit traité a puisé. Le même récit attribue à Ingelger la qualité de trésorier de Saint-Martin; en dépit des assertions de M. de S., c'est une grosse erreur, car dans cette période du IXe siècle, il n'y a pas de place pour lui dans les rangs de ces dignitaires. Enfin il faudrait tout au moins corriger le titre de comte donné par la chronique à Ingelger en celui de vicomte, puisque son fils, Foulque le Roux, en 909 encore, ne prenait que cette dernière qualification. En présence de toutes ces erreurs nous n'hésitons pas à adopter l'opinion de M. Mabille et à rejeter comme suspects tous les récits qui représentent Ingelger comme comte d'Anjou.

Nous nous arrêtons ici; nous croyons avoir cité assez de faits, avoir indiqué assez d'erreurs pour prouver que le livre de M. de S. n'a fait faire que bien peu de progrès à la science. Écrit avec une partialité qui se conçoit difficilement quand il s'agit d'un prince du XIe siècle, rempli d'erreurs matérielles et de théories fausses, il ne peut rendre de service réel aux érudits et, malgré les 500 pages de ce volume, l'histoire de Foulque Nerra est encore à faire.

A. MOLINIER.

---

1. Nous laissons de côté la question des quatre voyages de Foulque à Jérusalem, sur la réalité desquels on peut discuter; M. de S. a émis à ce sujet une opinion qui peut se soutenir (p. 271-74).

109. — **Œuvres dramatiques de Lope de Vega.** Traduction de Eug. Baret, avec une étude sur Lope de Vega, des notices sur chaque pièce et des notes. Paris, Didier et Cᵉ. 2 vol. in-12. 1874. — Prix : 7 fr.

Fort peu de personnes assurément se donnent aujourd'hui en France la peine d'apprendre l'espagnol dans des vues purement littéraires. Le temps est passé où les chefs-d'œuvre de la littérature espagnole étaient lus dans la langue originale et appréciés avec compétence par quiconque se piquait dans notre pays de quelque amour pour les lettres, où nos auteurs dramatiques et nos romanciers les plus célèbres allaient puiser la matière et souvent même la forme de leurs drames et de leurs romans dans ces comédies et ces nouvelles qui, depuis le milieu du règne de Philippe II jusqu'à la fin de celui de Philippe IV, ont pour ainsi dire inondé la Péninsule. Notre école romantique (à part quelques rares exceptions) ne s'est point inspirée de la littérature classique espagnole : elle n'a même tiré que fort peu de parti de la poésie populaire castillane. Le caractère réaliste de celle-ci s'accordait mal avec les tendances de l'époque; quant aux œuvres des poètes de l'époque classique dont quelques-unes, telles que les comédies de Calderon, auraient pu exercer une certaine influence sur le drame de la nouvelle école, il eût fallu commencer par les étudier en érudits, et les populariser parmi nos littérateurs par de bonnes traductions accompagnées d'études sérieuses sur le milieu qui les a produites.

Autrement en Allemagne. On sait quelle impression reçurent les plus grands écrivains de la fin du siècle dernier de la lecture des drames de Calderon. Ce fut une véritable révélation. Gœthe, dans une lettre à Schiller, disait d'une des pièces de ce poète (*El principe constante*) « que si un jour la poésie disparaissait absolument de ce monde, ce seul drame suffirait à la ressusciter ». L'admiration des Schlegel allait bien plus loin encore. Non-seulement l'art dramatique du poète espagnol était regardé par eux comme égal, sinon comme supérieur à celui de Shakspeare, mais l'un des frères, A. W. Schlegel, alla même jusqu'à dire qu'il n'y avait pas dans toute l'œuvre de Calderon une seule ligne qui n'eût sa valeur. Cet enthousiasme excessif de littérateurs érudits fit place bientôt à une appréciation plus raisonnée, et ces réputations quelque peu usurpées ne purent se maintenir bien longtemps. Il serait néanmoins très-injuste de ne pas accorder à ces initiateurs une grande part d'influence sur l'étude critique de la littérature espagnole entreprise par plusieurs savants allemands de notre siècle. Il est très-certain que les travaux des Wolf, des Schack, des V. Schmidt n'auraient point été accueillis dans leur pays avec autant de faveur si l'attention du public lettré n'avait pas été déjà attirée sur ces matières par les études et les traductions des chefs de l'école romantique. Mais ce n'est pas seulement par des ouvrages de critique que l'Allemagne affirme son intérêt persistant pour la littérature espagnole, elle lui accorde aussi une place dans l'enseignement : il est peu de professeurs de langues romanes qui ne consacrent quelque partie de leur temps à étudier la grammaire castillane ou à expliquer un drame de Calderon. — Chez nous l'étude

de la langue espagnole n'occupe aucune place dans l'enseignement tant secondaire que supérieur. S'il arrive par hasard à un professeur de littérature étrangère dans l'une de nos facultés de consacrer quelques-unes de ses leçons à une partie quelconque de la littérature espagnole, il lui est impossible de prendre son sujet très au sérieux, il ne peut en traiter que les côtés purement littéraires, et doit rester, s'il tient à être compris de ses auditeurs, dans des généralités assez vagues.

Pour en venir au point qui doit nous occuper ici: les traductions de poètes dramatiques espagnols, on s'aperçoit trop en les lisant que leurs auteurs ne comptent guère sur des lecteurs capables d'apprécier la valeur de leur travail; il s'agit avant tout de ne pas présenter au public français des choses qui choqueraient par trop ses habitudes et ses goûts littéraires; parti de ce principe, en supprimant ou en atténuant certains passages, on arrive sans trop de peine à faire de toute bonne comédie espagnole un assez bon drame français. Quels que soient les progrès accomplis dans l'interprétation des chefs-d'œuvre du théâtre espagnol par feu Damas-Hinard, c'est ce même principe qui aujourd'hui encore guide tous nos traducteurs. Le drame espagnol, tel qu'il a été constitué à la fin du XVIe siècle, malgré l'analogie qu'il présente par certains côtés avec le drame de Shakspeare ou avec le drame romantique de nos jours, n'en est pas moins un produit *sui generis*. Il est clair par exemple (en ce qui concerne la forme) que l'impression causée par le changement perpétuel de rhythme, qui est une des grâces du drame espagnol, est destinée à disparaître absolument dans une version en prose française où toutes les images et les métaphores des passages à demi lyriques de l'original ne sauraient être tolérées. Pourquoi n'a-t-on pas tenté jusqu'ici de donner de quelques pièces espagnoles des versions en vers? Un poète, un médiocre poète même, pourrait tirer parti et rendre acceptable ce qu'un traducteur en prose est tenu de supprimer complètement sous peine de prêter au ridicule. Il en est de même des bouffonneries et des calembours des personnages comiques qui ont leur place, comme on le sait, dans les pièces les plus sérieuses. Comment rendre cet esprit qui n'est du reste pas toujours du meilleur aloi? Sans doute, en bien des cas, mieux vaut laisser tout cela de côté que de tenter une traduction littérale qui est trop souvent de l'effet le plus déplorable. D'autre part à force de supprimer et de mitiger on en arrive naturellement à ne plus donner de l'œuvre originale qu'une copie fort infidèle : nos susceptibilités sont ménagées, mais une bonne partie de ce qui caractérise le drame espagnol et le distingue profondément de notre théâtre classique disparaît complètement.

La nouvelle collection d'œuvres dramatiques de Lope de Vega publiée par M. Baret contient quatorze pièces, dont quatre ont été précédemment traduites soit par La Beaumelle, soit par Damas-Hinard. La méthode d'interprétation de ces derniers traducteurs dont nous avons signalé les côtés faibles est aussi celle qui a été suivie par M. B.; mais, à côté des défauts inhérents à cette méthode, le travail du nouveau traducteur en présente malheureusement de plus graves. Nous voulons parler d'un nombre trop considérable de passages

du texte original sur le sens desquels M. B. s'est tout à fait mépris. Quelques exemples, tirés d'une *seule* pièce de la collection (*La moza de cántaro*), montreront que nous sommes pleinement autorisé à lui adresser ce reproche. Les vers suivants (t. II, p. 397) :

> *Cantaba de un ingenio* peregrino
> *En seguidillas, con destreza estraña,*
> *Pensamientos que envidia Italia á España*, etc.

sont traduits : « Elle chantait... des *seguidillas* animées, œuvres d'un génie *étranger*, que l'Italie envie à l'Espagne ». Le sens de rare, exquis, est le seul qui convienne ici à *peregrino* (et c'est du reste le plus usité). Si ce génie est étranger (c'est-à-dire non espagnol), comment l'Italie l'envierait-elle à l'Espagne ? — (P. 392). M. B. traduit par *complaintes* le mot *relaciones :* c'est une grosse erreur. Les *relaciones*, à l'époque de Lope de Vega, étaient des feuilles volantes qui relataient les événements politiques importants, ou en général toute nouvelle qui pouvait intéresser le grand public. Publiées le plus souvent par des agents de l'autorité royale elles remplissaient à peu près l'office de nos journaux officiels et officieux. — (P. 390). *Es todo por darme vaya?* « Tout cela veut-il dire *que je m'en aille?* ». Traduisez : « Dites-vous tout cela pour vous moquer de moi ? ». *Vaya* n'est autre chose que le mot italien *baja* (moquerie) et non le subjonctif du verbe *ir*.

Nous devons borner là nos citations de passages mal rendus, bien que nous en ayons fait une ample moisson dans ces deux volumes. Il nous reste à parler des notes que le traducteur a jointes à son texte. Nous ne méconnaissons nullement les services qu'il a rendus au lecteur dans beaucoup de cas ; il est un bon nombre de ces notes qui répondent au but que l'on doit se proposer dans un travail de cette nature, mais il en est aussi qui sont, ou par trop insignifiantes, ou erronées. M. B. ne nous semble pas avoir assez compris que l'intérêt de la comédie de Lope réside pour nous, non pas tant dans l'intrigue dramatique qui y est souvent très-faible, que dans les accessoires, c'est-à-dire dans la peinture, que ce poète a su rendre si vivante, de toutes les classes de la société espagnole, dans les allusions aux querelles des écoles littéraires du XVIIe siècle, enfin dans les emprunts faits à toutes les œuvres célèbres de son temps. C'est ainsi que dans cette pièce que nous venons de citer (*La moza de cántaro*) Lope a fait très-adroitement entrer dans le dialogue les deux premiers vers d'une romance d'une popularité extrême à son époque, qui a été *glosée* par les plus grands poètes lyriques des XVIe et XVIIe siècles (*La bella maridada*). On ne s'en douterait guère à lire le passage dans la traduction de M. B. où les deux vers en question, loin d'avoir été signalés à l'attention du lecteur, n'ont même pas été distingués typographiquement du reste du dialogue ; on est presque porté à croire que M. B. n'a pas senti l'allusion. D'autre part l'excès de zèle a ses inconvénients lorsqu'on ne possède pas une érudition très-sûre. Il est question, toujours dans cette même pièce (*La moza de cántaro*), d'*un* pont sur le Manzanarès ; M. B. a voulu montrer qu'il avait traversé la célèbre rivière, il a précisé ce pont, il en a fait (*dans le*

texte!) le pont *de Tolède*. Le malheur c'est que ce pont de Tolède n'a été construit qu'un siècle et demi environ après la mort de Lope. (Voy. Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, p. 325.)

En résumé nous ne saurions apprécier autrement la traduction de M. Baret qu'en disant qu'elle ne marque pas un progrès sensible sur les traductions antérieures; on peut trouver çà et là quelques traces d'efforts pour arriver à une intelligence plus complète du texte original, mais le travail pris dans son ensemble reste encore très-défectueux. Il est vrai d'autre part que le public auquel s'adresse cette traduction n'en demande pas davantage : peut-être même trouvera-t-il que M. B. a trop approfondi son sujet?

Alfred MOREL-FATIO.

VARIÉTÉS.

Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. Années 1872-1873. In-8°, lxxx-335 p.

La première partie de ce volume est occupée par le compte-rendu des séances de la Société pendant les deux dernières années. La seconde, de beaucoup la plus considérable, est consacrée aux mémoires, à des notices biographiques d'un intérêt purement local, et à des essais poétiques sur les fables de Lafontaine, qui nous semblent plus audacieux qu'heureux.

Le mémoire le plus important tant par sa longueur que par l'intérêt général qu'il présente, est celui de M. Léon Charvet sur Étienne Martellange, l'architecte qui éleva les premiers grands colléges des Jésuites. Martellange naquit à Lyon en 1568 ou 1569, il entra dans l'ordre des Jésuites en 1603, peu après la rentrée de la Compagnie en France. C'était le moment où elle fondait dans un grand nombre de villes ces colléges qui par leur prospérité eurent une si grande influence sur les destinées de l'instruction publique en France. Les Pères eurent recours aux connaissances de Martellange pour diriger les constructions de leurs nouvelles maisons. Attaché dès 1605 aux travaux du collége du Puy, il dressa successivement les plans des colléges de Vienne, de Moulins, de Carpentras, de Vesoul et de Dijon. En 1612, il fut envoyé à la Flèche, pour achever l'église de l'important établissement qu'y avait fondé Henri IV. Peu après il commençait son œuvre capitale, le noviciat des Jésuites à Paris. Bien d'autres édifices peuvent être attribués en tout ou en partie à Martellange. M. Charvet les passe en revue avec le soin que méritent des monuments dont l'influence artistique fut considérable. A l'examen matériel de ceux qui subsistent encore, M. Charvet a joint l'étude des documents manuscrits, conservés dans les archives des villes où Martellange fut appelé. Ses recherches ont été consciencieuses et fructueuses. Il est seulement à regretter qu'il ait cru devoir imprimer au milieu même de sa notice des documents d'une nature aride et passablement monotone, qui eussent été bien mieux placés à la fin du travail comme pièces justificatives.

Nous remarquons après le mémoire de M. Charvet, des *Recherches sur les quatre grandes voies romaines de Lugdunum* par M. A. Vachez, et une étude sur les *Épîtres d'Ange Politien* dans laquelle M. Piellat donne de nombreux renseignements sur les savants lyonnais des deux derniers siècles.

Nous signalerons enfin, mais non pas pour en recommander les conclusions, des recherches étymologiques de M. Raverat sur les noms de lieu du Lyonnais. Ces recherches portent sur les mots *Fourvière* et *Lugdunum*. L'auteur soutient que *Fourvière* vient de *Forum* et du suffixe *ière*. « *Forum ière* devint par l'assour- » dissement d'abord, ensuite par la disparition de l'*m*, *Foru ière*, puis *Forv ière* » (p. 97). Dans l'article consacré au mot *Lugdunum*, il prétend que « l'accent » tonique des populations *se portant sur le d*, cette lettre fut conservée dans les » Loudun du Poitou et du Languedoc, dans Loude, Loudéac et Leyde. » Voilà qui peut édifier sur la valeur de ces études philologiques, qui n'occupent heureusement qu'une très-faible place dans le volume.

Revue bibliographique de philologie et d'histoire. Recueil mensuel publié par la librairie Ernest Leroux. N° 1, 15 mai; n°° 2-3, 15 juin. Paris, 1874. In-8°. — Prix de l'abonnement annuel : 10 fr.

Le but principal de l'éditeur, en fondant cette nouvelle revue, est de centraliser dans un bulletin mensuel les informations bibliographiques qu'il est si long et si difficile à chacun d'aller puiser dans les recueils spéciaux de France et de l'étranger. C'est là une entreprise qui se recommande d'elle-même, et dont le succès est assuré si l'éditeur ne néglige rien pour satisfaire aux conditions essentielles d'une semblable publication. Nous engageons surtout M. L. à donner le plus d'extension possible à la partie de son bulletin qui contient le sommaire des recueils périodiques : il y aurait, de ce chef, plusieurs lacunes à signaler dans les premiers numéros que nous avons sous les yeux, surtout en ce qui concerne les revues allemandes.

Chaque n°, qui suivant les besoins se composera d'une ou deux feuilles d'impression, renfermera, outre le catalogue par ordre des matières des ouvrages récents et le sommaire des périodiques, quelques articles critiques et des nouvelles littéraires.

Ainsi nous trouvons dans le n° 1, après l'avant-propos de l'éditeur, un article de M. Hovelacque sur la *Grammaire de la langue tongouse*, par L. Adam; un de M. Vinson sur les *Anciens proverbes basques et gascons*, recueillis par Voltoire; un de M. Foucaux sur le *Voyage en Asie*, par Th. Duret. Les n°° 2-3, formant 52 p., comprennent les articles suivants : *Droit musulman*, par Sautayra et Cherbonneau (Barbier de Meynard). — *Note sur le Nirvâna, ou la délivrance finale des Bouddhistes*, à propos du Dictionnaire pâli-anglais de Childers (Ph.-Ed. Foucaux). — *Revue d'anthropologie* (Hovelacque). — *L'Histoire du roi Premysl Otakar II*, éclaircie par J. Kalousek (E. Picot). — *Etymologie du nom d'Ossau*, par Luchaire (J. Vinson). — *Les Métiers de Paris*, par Ch. Desmaze (J. C.).

L'exécution matérielle est bonne, le prix très-modique; la Nouvelle *Revue bibliographique* nous paraît donc appelée à se répandre dans le public savant, auquel elle pourra rendre, nous n'en doutons pas, les plus grands services.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 19 juin 1874.

M. le baron Reille écrit à l'académie pour lui faire part du projet de réunion d'un congrès international des sciences géographiques, qui doit s'ouvrir à Paris en 1875, et dont il prépare l'organisation en qualité de commissaire général.

M. Mohl lit un rapport sur le prix Volney, concours de 1874. Le prix n'est pas décerné cette année; la commission accorde deux récompenses de 800 fr., l'une à M. Ch. Joret pour son livre intitulé *Le C dans les langues romanes* et son étude sur *la loi des finales en espagnol*, l'autre à M. Joseph Halévy pour ses *Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques*.

L'académie ayant à nommer un lecteur pour la séance trimestrielle de l'institut, M. Duruy est désigné pour lire les fragments sur Marc Aurèle, dont l'académie a entendu la lecture.

M. de Wailly termine la seconde lecture de son mémoire sur le *romant* dont s'est servi Joinville, à propos de la question des Enseignements de S. Louis.

Ouvrages offerts à l'académie : *Histoire littéraire du Maine*, par M. Hauréau, t. 7; *Démocharès ou une fausse étymologie du mot mouchard*, par M. l'abbé Corblet; *Esquisse d'une phonétique et d'une morphologie de la langue pâlie*, par Minayef, trad. du russe par M. Stanislas Guyard; *La Vénus de Milo*, par M. Jean Aicard; diverses publications de l'académie des sciences de Vienne, etc. M. Jourdain présente de la part de l'auteur, M. Ch. Fierville, deux thèses de doctorat reçues par la Faculté des lettres de Rennes, intitulées, l'une *Le cardinal Jean Jouffroy et son temps*, 1412-1473, l'autre *De Quintilianis codicibus et præcipue inter nostros de codice Carcassonensi disquisitio :* M. Fierville a découvert à la bibliothèque de Carcassonne un ms. de Quintilien qui avait jusqu'ici passé inaperçu, et qui est un des bons mss. de cet auteur; il en a relevé toutes les variantes. M. Maury présente de la part de M. Harrisse un mémoire intitulé *Les Colombo de France et d'Italie, fameux marins du 15e siècle*, qui a été lu à l'académie. M. Thurot offre une brochure publiée par lui sous ce titre : *Cicéron, epistolæ ad familiares : notice sur un manuscrit du douzième siècle :* le ms. dont il est question est à Tours; il n'avait pas encore été employé par les éditeurs de Cicéron; M. Chatelain, élève de l'école des hautes études, en a relevé les variantes, qui permettent de restituer le texte dans plusieurs passages où l'on n'avait qu'une leçon fautive. M. Defrémery présente un mémoire posthume de M. Caussin de Perceval, publié par ses soins dans le *Journal asiatique* (nov.-déc. 1873), et qui a pour titre: *Notices anec-*

dotiques sur les principaux musiciens arabes des 3 premiers siècles de l'islamisme.

M. de Longpérier présente des photographies qui ont été adressées à M. Delisle par M. Quénault, ancien sous-préfet de Coutances, et qui représentent une casserole antique, en bronze, trouvée dans la Sienne, près d'Urville, arrond. de Coutances. C'est un objet d'art des plus remarquables qui a été exécuté avec une grande perfection. Il porte la signature de l'ouvrier, PVDES F, *Pudens fecit.* Dans la partie inférieure, sous le fond, on remarque une série de filets en cercles concentriques, qui n'étaient pas dans le vase quand il fut fondu, mais qui ont été ensuite pris dans la masse, au tour, soit pour diminuer le poids de l'ustensile, soit pour hâter l'absorption de la chaleur. Le fait que cet objet ait été trouvé à Coutances ne prouve pas qu'il ait été fabriqué là, il pouvait avoir été transporté d'ailleurs. Ainsi deux objets analogues signés tous deux d'un même nom ont été trouvés il y a quelques années, l'un dans l'Isère, l'autre dans les Côtes du Nord : il faut que l'un des deux au moins ait été transporté assez loin du lieu où il avait été fabriqué.

M. de Longpérier lit ensuite une note envoyée par M. Louis Deschamps de Pas, correspondant de l'académie à S. Omer, sur la découverte de 3 pierres sépulchrales à l'ancienne abbaye d'Andres (Pas de Calais). M. Deschamps de Pas décrit ces 3 tombes, dont la découverte est due au hasard. On y a sculpté la figure en pied, couchée, des personnages qui y sont enterrés : ce sont un jeune homme, un chevalier, une femme. Chaque tombe porte une épitaphe latine composées de plusieurs vers hexamètres suivis d'un pentamètre[1], et une autre inscription qui indique le nom du personnage et la date de sa mort. Les trois dates ainsi indiquées sont 1273, 1276, 1275. Les personnages sont des nobles appartenant aux familles du pays. Leur blason est figuré à côté de leurs statues.

Julien HAVET.

ERRATUM.

N° du 16 mai, p. 319, l. 11 du bas, et n° du 20 juin, p. 400, l. 8, au lieu de *cités*, lisez *côtes*.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

USSING, Kong Attalos' Stoa i Athen, avec résumé en français (Kjobenhavn, Bianco Lunos). — VANICEK, Etymologisches Vœrterbuch der lateinischen Sprache (Leipzig, Teubner). — Verhandlungen der Kirchenversammlung zu Ephesus am XXII August CDXLIX aus einer syrischen Handschrift vom Jahre DXXXV üb. v. HOFFMANN (Kiel, Mohr). — Das Volksschauspiel Doctor Johann Faust herausg. v. ENGEL (Oldenburg, Verl. d. Schultze'schen Buchh.).

1. Il en est ainsi du moins dans deux de ces épitaphes. La 3e est incomplète par suite de la fracture de la pierre.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 1 Huitième année 3 Janvier 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. XXVIe année, nouv. série, t. XVI, 5e livr. L'enseignement de la géographie (H. Pergameni). — Le roman mythologique dans Diodore de Sicile (R. de Block). Le siècle de Louis XIV par Voltaire — Catalogue des écrivains français (V. Angenot). — *Comptes-rendus*. Œuvres choisies de Max. Veydt. In-8°, xvj-439 p. (P. T.). — *Varia*.

Literarisches Centralblatt, N° 51, 20 décembre. Levy, Die Exegese bei den franzœsischen Israeliten vom 10. bis 14. Jahrh. Leipzig, Leiner. In-8°, 94 p. (cette brochure n'est pas au courant de la science). — 1. Gœrres, Ueber die Anfænge des Kœnigs der Westgothen Leowigild. In-8°, xij, 591-634; 2. Kritische Untersuchungen über den Aufstand und das Martyrium des westgothischen Kœnigssohnes Hermangild. In-8°, 109 p. 3. Des Westhgothenkœnigs Leovigild Stellung zum Katholicismus und zur rœmischen Staatskirche. In-8°, p. 547-601 (extraits des *Forschungen zur deutschen Gesch.* et de la *Zeitschr. f. histor. Theologie* : on peut considérer ces essais comme des travaux préparatoires pour servir à une histoire de l'arianisme wisigoth; note favorable). — Oppenheim, Benedikt Franz Leo Waldeck, der Führer der preussischen Demokratie (1848-1870). Berlin, Oppenheim. In-8°, 279 p. (cet ouvrage n'est pas une biographie, mais un exposé des doctrines politiques de Waldeck). — Lemniacus (pseudonyme de M. de Reumont), Des Claudius Rutilius Namatianus Heimkehr übers. und erklært. Berlin, 1872, Oberhofbuchdruckerei. In-8°, 207 p. (traduction élégante et fidèle en vers métriques du poème dans lequel Cl. R. Namatianus décrit son voyage accompli en 416 de notre ère, alors qu'il revenait de Rome dans sa patrie; intéressante introd. traitant de l'auteur du poème, de l'état politique et religieux de l'empire romain à l'époque où Rutilius écrivait, enfin du poème lui-même, du ms. qui le contient et des éditions qui en ont été publiées). — Cancionero de Lope de Stúñiga. Madrid, 1872, Rivadeneyra. In-8°, xlij-483 p. (fait partie de la *Colleccion de libros españoles raros ó coriosos*, cf. *Revue critique*, 1873, t. II, p. 276; le titre de ce chansonnier est erroné : ce recueil appartient au cycle d'Alphonse I de Naples). — Hartung (J. A.), Die Religion und Mythologie der Griechen. 4. Theil : Die Zeus-Kinder und die Heroen, herausg. v. F. Hartung. Leipzig, Engelmann. In-8°, vj-254 p. (art. peu favorable).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, N° 11, novembre. Ordnung die man haldet so man ainen kunig gesegent vnd krönet, etc. (Dr. Frommann). — Ein verschollener Tafelaufsatz von Wenzel Jamnitzer (A. v. Eye). — Buntglasierte Thonwaaren des 15.-18. Jahrh. im germanischen Museum. VI. (A. Essenwein).— Sphragistische Aphorismen (F.-K.). — Bruchstück einer Schusterordnung (Zahn). — Findling. — *Beilage zum N° 11*. Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Aubigné (Agrippa d'). Œuvres complètes, publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux, accompagnées de notices biographiques littéraires et bibliographiques, de variantes, d'un commentaire, d'une table des noms propres et d'un glossaire par E. Réaume et F. de Caussade. T. 1er. In-8°, xxvij-613 p. Paris (Lemerre). 10 fr.

Avezac (D'). Le livre de Ferdinand Colomb, revue critique des allégations proposées contre son authenticité. In-8°, 52 p. Paris (imp. Martinet).

Barthélemy (E. de). Histoire des archers, arbalétriers et arquebusiers de la ville de Reims. In-8°, 275 p. Reims (Giret).

Brantôme (De). Œuvres complètes publiées d'après les manuscrits avec variantes et fragments inédits pour la Société de l'Histoire de France par L. Lalanne. T. 6. In-8°, 532 p. Paris (Ve Renouard). 9 fr.

Cahier (C.). et **Martin** (A.). Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen-âge. Collection publiée par le P. C. Cahier. Curiosités mystérieuses. Gr. in-4°, 336 p. et 13 pl. Paris (Didot frères fils et Ce).

Chabas (F.). Recherches pour servir à l'Histoire de la XIXe dynastie et spécialement à celle des temps de l'Exode. In-4°, viij-176 p. Paris (Maisonneuve et Ce).

—— Mélanges égyptologiques. 3e série, contenant 23 mémoires et 30 pl. de textes. Avec la collaboration de MM. S. Birch, C. W. Goodwin, de Horrack et Lefebure. T. 2. In-8°, iij-321 p. et 4 pl. Paris (Maisonneuve et Ce).

Charavay (E.). Étude sur la chasse à l'oiseau au moyen-âge. Une fauconnerie princière et l'éducation des faucons d'après des documents inédits du XIVe et du XVe siècle. In-8°, 39 p. et 9 fac-simile. Paris (Aubry). 10 fr.

Cucherat (F.). Cluny au XIe siècle, son influence religieuse, intellectuelle et politique. 2e éd. corrigée, complétée, enrichie de documents inédits. In-18 jésus, 286 p. Autun (imp. Dejussieu).

Démosthène. Harangues. Texte grec, publié d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif; une introduction générale et des notices sur chaque discours par H. Weil. Gr. in-8°, lx-490 p. Paris (Hachette et Ce). 8 fr.

Dourisboure (P.). Les sauvages Ba-Hnars (Cochinchine orientale), souvenirs d'un missionnaire. In-18 jésus, 453 p. Paris (De Soye).

Fabre d'Envieu (J.). Les origines de la terre et de l'homme, d'après la Bible et d'après la science, ou l'Examéron génésiaque considéré dans ses rapports avec l'enseignement de la philosophie, de la géologie, de la paléontologie et de l'archéologie pré-historique. In-8°, xij-504 p. Paris (Thorin).

Froissart (J.). Chroniques publiées pour la Société de l'Histoire de France par S. Luce. T. 4. In-8°, lxxj-425 p. Paris (Ve J. Renouard). 9 fr.

Hamelin (F.). Essai sur la vie et les ouvrages d'Alcuin. In-8°, 136 p. Rennes (imp. Oberthur).

—— De Vita et operibus Venantii-Honorii-Clement. Fortunati, Pictaviensis episcopi. In-8°, 112 p. Ibidem.

Hende (Van). Supplément à la numismatique Lilloise (4e partie). 1er fascicule. In-8°, 36 p. et 5 pl. Lille (imp. Danel).

Molière. La critique de l'École des femmes. Édition originale, réimpression textuelle par les soins de L. Lacour. In-18, xv-96 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 6 fr.

Müller (M.). Essais sur l'histoire des religions. Traduit de l'anglais par G. Harris. 2e éd. In-12, xliv-531 p. Paris (Didier). 4 fr.

Pontmartin (A. de). Nouveaux samedis, 9e série. In-18, 382 p. Paris (M. Lévy frères). 3 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8e raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans la dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem*, *ille iste*, *qui hic*; A. BARTH, *Annus*; le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Ier des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

En vente chez H. COSTENOBLE, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 2 Huitième année 10 Janvier 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Athenæum, N° 2407, 13 décembre. A Shakspearean Discovery (C. M. INGLEBY; C. ELLIOT-BROWN). — M. Vambéry's Travels (ASHTON W. DILKE : énumère une série de graves erreurs commises par M. Vambéry dans la description de son voyage à Samarqand et dans la description de cette dernière ville). — The Quarterly Review and Messrs. Blackie's Dictionaries (réplique de l'auteur de l'article sur ces dictionnaires). Notes from Naples. — *Literary Gossip* (l'histoire des Croisades de Michaud vient d'être traduite en turc par Arif Bey et Fuad Bey). — *Societies* (séances des Sociétés d'archéologie et de philologie).

—— N° 2408, 20 décembre. MEADOWS TAYLOR, The People of India : a Series of Photographic Illustrations of the Races and Tribes of Hindustan. Edited by FORBES WATSON and Sir KAYE. Vols. V and VI. Allen and Co. (le V[e] vol. est consacré aux tribus Pendjâbis et Afghanes, le vol. VI, aux races du Sindh). — A Printer's Error (rectification par M. W. WRIGHT d'une erreur du dictionnaire de la Bible de SMITH, article *Job*). — Fresh Facts in Chaucer's Life. — *Literary Gossip*. — *Societies* (séances des Sociétés asiatique et d'anthropologie). — The Kubbet es-Sakhrah (M. TYRWHITT DRAKE écrit au Palestine Fund qu'un revêtement extérieur de tuiles s'étant détaché de l'un des murs de Kubbet es-Sakhrah, l'ancienne maçonnerie a été mise à découvert; des photographies de ce mur seront exécutées).

—— N° 2409, 27 décembre. Continental Literature in 1873. Belgium (E. DE LAVELEYE; P. FRÉDÉRICQ). Denmark (E. JESSEN). France (G. MASSON). Germany (R. ZIMMERMANN). Greece (S. COMNÒS). Holland (VON HELLWALD). Hungary (VAMBÉRY). Italy (DE GUBERNATIS). Norway (SIEGWART PETERSEN). Portugal (SOROMENHO). Servia and Croatia (POPOVIC). Spain (J. F. RIAÑO). Sweden (H. ALMKVIST). — *Societies* (séances des Sociétés royale, de littérature, de numismatique et de philologie).

Literarisches Centralblatt, N° 52, 27 décembre. EWALD, Die Lehre der Bibel von Gott oder Theologie des Alten und Neuen Bundes. 2. Bd. Die Glaubenslehre. 1. Hælfte. Leipzig, Vogel. In-8° (ouvrage de la plus haute importance, bien que le plan n'en soit pas entièrement satisfaisant). — JOËL, Notizen zum Buche Daniel. Etwas über die Bücher Sifra und Sifre. Breslau, Skutsch. In-8°, 41 p. (la première partie de l'opuscule contient sur quelques points du livre de Daniel des observations très-fines, mais peu concluantes; dans la seconde partie on recherche l'auteur des livres *Sifra* et *Sifre*). — Sexti sententiarum recensiones latinam græcam syriacas conjunctim exhib. GILDEMEISTER. Bonn, Marcus. In-8°, lvj-108 p. (édition critique des sentences de Sextus et excellents prolégomènes). — DIETERICI, Die Lehre von der Weltseele bei den Arabern im x. Jahrh. Leipzig, 1872, Hinrichs. In-8°, xj-196 p. (simple annonce; cf. *Revue critique*, 1873, t. I, p. 146). — PAECH, Die Pataria in Mailand 1056-1077. Sonderhausen. 1872, Eupel. In-8°, 64 p. (art. généralement favorable). — Acta conjurationem Bani Petri a Zrinio et Com. Fr. Frangepani illustrantia coll. RACZKI. Zagrabiæ, Albrecht. In-8°, x-595 p. (ces documents importants sont malheureusement incomplets et pour la plupart rédigés en Croate). — KESTNER, Der Kreuzzug Friedrichs II. Gœttingen, Peppmüller. In-8°, vij-72 p. (complète et rectifie les récits antérieurs de cette croisade). — Geschichte Dithmarschens. Nach Dahlmann's Vorlesungen im Winter 1826 herausg., am Schluss ergæntz und mit Excursen begl. v. KOLSTER. Leipzig, Mauke. In-8°, xvj-307 p. (répond peu à ce qu'on pouvait attendre de Dahlmann). — FRIND, Die Geschichte der Bischœfe und Erzbischœfe von Prag. Prag, Calve. In-8°, 315 p. (s'adresse au grand public catholique). — BEGEMANN, Das schwache Præteritum der germanischen Sprachen. Berlin, Weidmann. In-8°, xvj-186 p. (travail soigné, mais

dont les résultats ne paraissent pas devoir être acceptés). — KOBERSTEIN, Grundriss der Geschichte der deutschen Nationalliteratur. 5. umgearb. Aufl. v. BARTSCH. V. Bd. In-8°, xx-596 p. (ce volume termine l'ouvrage magistral de K.). — Das Volksschauspiel Doctor Johann Faust. Herausg. v. ENGEL. Oldenburg, Schulze. In-8°, iv-42; 48; viij-8 p. (introduction historique; texte et bibliographie, depuis 1510 jusqu'en 1873; art. très-défavorable). — HOLM, Das alte Catania. Lübeck, Bolhoevener u. Seelig. In-8°, 48 p. 1 plan (histoire et topographie de Catania : travail approfondi).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Armelhault (J.) et **Bocher** (E.). L'œuvre de Gavarni. Lithographies originales et essais d'eau-forte, et de procédés nouveaux. Catalogue raisonné. Orné d'un port. inédit de Gavarni dess. par lui-même, et de deux lithographies et une eau-forte de cet artiste, également inédites. Gr. in-8°, xiv-627 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 40 fr.

Baret (E.). De l'Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs et la littérature au XVI° et au XVII° siècle, avec une notice bibliographique, 2° éd. revue, corrigée et augmentée. In-8°, x-234 p. Paris (Didot frères fils et C°).

Beaune (H.). Voltaire au collége, sa famille, ses études, ses premiers amis. Lettres et documents inédits. In-8°, clxxxvij-147 p. Paris (Amyot).

Bonhomme (H.). Louis XV et sa famille d'après des lettres et des documents inédits. In-18 jésus, 260 p. Paris (Dentu). 3 fr.

Combes (F.). Histoire des Invasions germaniques en France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours. In-8°, viij-354 p. Paris (Palmé).

Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires. Année 1872. In-8°, xcij-127 p. Senlis (imp. Payen).

Drouin (E.). Recherches étymologiques et historiques sur la langue anglaise (histoire et grammaire). In-8°, 84 p. Meaux (imp. Carro).

Dumont (A.). Le Balkan et l'Adriatique. Les Bulgares et les Albanais, l'administration en Turquie. La vie des campagnes. Le panslavisme et l'hellénisme. 2° éd. In-12, iv-418 p. Paris (Didier et C°).

Dufour (V.). Recherches sur la danse macabre peinte en 1425 au Cimetière des Innocents. In-4°, 56 p. et grav. Paris (l'auteur).

Halléguen. Essai sur l'histoire littéraire de l'Armorique-Bretagne. In-8°, 56 p. Chateaulin (Amelot).

Husson (H.). La chaîne traditionnelle, contes et légendes au point de vue mythique. Petit in-8°, 186 p. Paris (Franck). 4 fr.

Jacob (P.-L.). La véritable édition originale des œuvres de Molière, étude bibliographique. Petit in-8°, 88 p. Paris (Fontaine).

Léotard (E.). De præfectura urbana quarto post Christum sæculo. In-8°, 109 p. Paris (A. Franck). 3 fr.

Puymaigre (comte de). La cour littéraire de Don Juan II roi de Castille. 2 vol. Petit in-8°, 466 p. Paris (A. Franck). 7 fr.

Raymond (P.). Mœurs béarnaises (1335-1550). Renseignements singuliers, extraits des minutes des notaires du département des Basses-Pyrénées. In-8°, xij-61 p. Bordeaux (Ribaut).

Reclus (O.). Géographie. Europe, Asie, Océanie, Afrique, Amérique, France et ses colonies. In-18 jésus, viij-780. Paris (Mulo).

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13ᵉ, 14ᵉ ET 15ᵉ FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3ᵉ fascicule. In-8ᵉ raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans la dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem*, *ille iste*, *qui hic*; A. BARTH, *Annus*; le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Iᵉʳ des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8ᵉ. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4ᵉ. 20 fr.

En vente chez H. COSTENOBLE, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8ᵉ. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 3 Huitième année 17 Janvier 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

The Athenæum, N° 2410, 3 janvier 1874. VINCENT, The Land of the White Elephant, Sights and Scenes in South-Eastern Asia : a Personal Narrative of Travel and Adventure in Farther India, embracing the Countries of Burma, Siam Cambodia, and Cochin-China (1871-72). Low and Co. (sans grande valeur). — VERNON SMITH, History of the English Institutions. Rivingtons (assez bon ouvrage, mais très-incomplet). — KKOLLYS, Incidents in the Sepoy War of 1857-58. Compiled from the private Journals of General sir Hope Grant. Blackwood and Sons (cet ouvrage n'apporte aucun élément nouveau à l'histoire de la révolte). — The Literature of Russia in 1873 (E. SCHUYLER). — « The People » of India » (note de M. RAVERTY sur quelques erreurs commises dans les tomes V et VI de cet ouvrage; cf. *Athen.*, n° 2408). — Unsuspected Corruptions of Shakespeare's Text (H. STAUNTON). — Mount Sinai (lettre de Ch. BEKE).

Literarisches Centralblatt, N° 1, 3 janvier 1874. ZAHN, Ignatius von Antiochien. Gotha, 1873, Perthes. In-8°, xvj-631 p. (long article très-sévère). — Die Archive des fürstlichen Hauses Schwarzenberg. Wien, 1873, Verl. d. fürstl. Schwarzenberg'schen Centralarchives; Kubastau, Voigt in Comm. In-8°, iv-162 p. (quelques documents sont d'une grande importance pour l'histoire). — VIVENOT, Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Œsterreichs wæhrend der franzœsischen Kevolutionskriege 1790-1801. 1. Bd. Die Politik des œsterr. Staatskanzlers Fürsten Kaunitz-Rietberg unter Kaiser Leopold II bis zur franzœs. Kriegserklærung. Wien, 1873, Braumüller. In-8°, xviij-618 p. (important recueil de pièces officielles). — HUBER, Rudolf von Habsburg vor seiner Thronbesteigung. Wien, 1873, Gerold's S. In-8°, 17 p. (cherche à démontrer que Rodolphe a dû le trône à son seul mérite personnel). — ENGELMANN, Peter der Grosse. Dorpat, 1872, Glæser. In-8°, 53 p. — CASPARI (Otto), Die Urgeschichte der Menschheit. 2 Bde. Leipzig, 1873, Brockhaus. In-8°, xxviij-372; viij-464 p. (l'auteur est un chaud partisan de Darwin; pour l'origine du langage, il se range à l'opinion de Lazarus et de Geiger; pour les questions de sciences naturelles, l'auteur aurait dû consulter des spécialistes). — Kitâb al-Fihrist mit Anmerk. herausg. v. G. FLÜGEL. Nach dessen Tode besorgt von J. RŒDIGER und A. MÜLLER. 2 Bde. Leipzig, Vogel. In-4°, xxij-361-43 p.; viij-278 p. (le second volume contient, outre les annotations de Flügel, trois index par M. A. Müller; l'auteur de l'article (Fleischer) appelle l'attention sur une erreur commise dans le texte, p. 17, 3 lignes avant la fin : on a gravé comme étant des lettres manichéennes les noms de plusieurs lettres arabes). — GILBERT, Die Rede des Demosthenes περὶ παραπρεσβείας. Berlin, 1873, Weidmann. In-8°, 131 p. (long article compétent). — CAMARDA, Osservazioni alle parole μετὰ τριῶν τέταρτον πόνον di Pindaro Olimp. 1, Strofa 3, v. 3. Messina, 1873, Amico. In-8°, 17 p. (cette brochure sans valeur est dirigée contre M. Comparetti). — CAETANI, La materia della Divina Commedia di Dante Allighieri dichiarata in VI tavole. 2. Ed. Roma, 1873, Spithœver (note favorable).

Germania, herausg. v. BARTSCH. Neue Reihe, sechster Jahrg., drittes Heft (le n° 2 ne nous est point parvenu). F. BECH, Spenden zur Altersbestimmung neuhochdeutscher Wortformen. — G. JACOB, Bruchstücke aus Eilharts Tristan. — J. B. NORDHOFF, Altwestfælische Dichtungen. — A. HŒFER, Zur Laut-, Wort- und Namenforschung. — K. BARTSCH, Sprichwœrter des XI. Jahrh. — B. GREIFF, Ein Predigmærlein. — O. MELTZER, Zum Passional. — LAMBEL, Uebersticke. — *Litteratur.* ŒSTERLEY, Gesta Romanorum (F. LIEBRECHT). — LEXER, Mittelhochdeutsches Handwœrterbuch (A. WITZSCHEL). — WACKERNAGEL, Kleinere Schriften (E. WILKEN). — *Miscellen.* Personalnotizen.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ancelin (A.). L'âge de pierre et la classification préhistorique d'après les sources égyptiennes. Reponse à MM. Chabas et Lepsius. In-8°, 52 p. Paris (Reinwald).

Ancessi (V.). Le thème M dans les langues de Sem et de Cham. In-8°, 48 p. Paris (Maisonneuve). 3 fr.

Barbier (A. A.). Dictionnaire des ouvrages anonymes. 3e éd. revue et augmentée par M. O. Barbier, R. et P. Billard. T. II, 2e partie. E- Histoire amoureuse. Suite de la seconde édition des supercheries littéraires, dévoilées par J. M. Quérard, publiée par MM. G. Brunet et P. Jannet. T. V, 2e partie. Avec une table générale des noms réels des écrivains anonymes et pseudonymes cités dans les deux ouvrages. In-8° à 2 col. 330 p. Paris (Daffis). 12 f.

Boislisle (A. M. de). Histoire de la Maison de Nicolay, rédigée et publiée sous les auspices de M. le marquis de Nicolay. Pièces justificatives. T. II. Chambre des comptes. In-4°, cxlvij-793 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Brunton (T.). Thomas A-Kempis. Notes, matériaux et recherches sur l'auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ. In-4°, 47 p. Paris (Plon).

Chroniques des comtes d'Anjou, recueillies et publiées par MM. Marchegay et Salmon, avec une introduction par M. Mabille. In-8°, cxvj-431 p. Paris (Renouard). 9 fr.

— des églises d'Anjou recueillies et publiées par MM. P. Marchegay et E. Mabille. In-8°, xxxvj-463 p. Paris (Renouard). 9 fr.

Costa de Serda (E.). Les troupes sociales sous le premier empire. Opérations des troupes allemandes en Espagne, de 1808 à 1813. In-8°, 187 p. et 4 pl. Paris (Dumaine). 4 fr.

Devals. Notes pour servir à l'histoire de Caylus, recueillies dans les archives de cette ville. In-8°, 171 p. Montauban (imp. Forestié).

Egger (E.). Rapport fait au nom de la commission de l'École française d'Athènes sur les travaux des membres de cette École pendant les années 1872-1873. In-4°, 23 p. Paris (Didot frères fils et Ce).

Héfélé (C. J.). Histoire des conciles d'après les documents originaux. Traduite de l'allemand par M. l'abbé Delarc. T. 5, 6, 7 et 8. In-8°, 2119 p. Paris (Le Clerc et Ce).

La Fontaine. Fables, publiées par D. Jouaust, avec une introduction par Saint-René Taillandier. Ornées de 12 dessins originaux de Bodmer, Brown, Daubigny, Detaille, Gérôme, Leloir, E. Lévy, H. Lévy, Millet, Rousseau, Stevens, Worms. Portrait gravé par Flameng. 2 vol. in-8°, lvj-602 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 70 fr.

Lecocq (A.). Diane de Poitiers et les émaux de l'église Saint-Pierre, à Chartres. In-8°, 13 p. et gr. Chartres (imp. Garnier).

Lemarchand (A.). Catalogue des imprimés de la bibliothèque d'Angers. Histoire. 2 vol. In-8°, xxiij-920 p. Angers (imp. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau).

Leroy (N.). La Chasse aux Hurlus. Episode de l'histoire de Lille au XVIe siècle. In-12, 45 p. La Madelaine-lez-Lille (Lemaire-Doisy).

Richard (L.). Étude analytique sur l'origine du langage et la langue primitive. In-8°, 32 p. Brest (imp. Lefournier).

Roubet (L.). Épigraphie historiale du canton de la Guerche. In-8°, 216 p. Nevers (imp. Fay).

Talbert (F.) De lingue græca vulgari quatenus quoad declinationes cum rustica romana conveniat. In-8°, 52 p. Paris (Delalain et fils).

Woltmann (A.). Holbein und seine Zeit. 2. umgearb. Aufl. 1. Bd. Des Künstlers Familie, Leben u. Schaffen. Mit Illustr. In-8°, xvj-493 p. Leipzig (Seemann). 17 fr. 35

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13ᵉ, 14ᵉ ET 15ᵉ FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3ᵉ fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. Havet, Hiatus indo-européen. — M. Bréal, Origine du suffixe participial *ant*. — D. Whitney et A. Bergaigne, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — Robiou, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. Bergaigne, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. Havet, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. Thévenin, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. Mowat, Étymologie du nom propre *Littré*. — Kern, *Feodum*, fief. — *Variétés* : M. Bréal, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. Havet, *Isto-*, *eis eisdem*, *ille iste*, *qui hic*; A. Barth, *Annus*; le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Iᵉʳ des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

En vente chez H. Costenoble, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 4 Huitième année 24 Janvier 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2411, 10 janvier. T. T. Cooper, The Mishmee Hills : an Account of a Journey made in an Attempt to penetrate Thibet from Assam to open New Routes for Commerce. King and Co. (ouvrage très-instructif). — Smiles, The Huguenots in France after the Revocation of the Edict of Nantes; with a Visit to the Country of the Vaudois. Strahan and Co. (ce livre est avant tout destiné, comme le *Self-Help* du même auteur, à montrer ce que peuvent l'énergie et la persévérance; aussi la partie purement historique est-elle sacrifiée). — *Literary Gossip*.

Literarisches Centralblatt, N° 2, 10 janvier. Labiola, Della libertà morale. Neapel, 1873. In-8°, 156 p. (se déclare pour le déterminisme). — Quépat, La philosophie matérialiste au xviii° siècle. Essai sur La Mettrie, sa vie et ses œuvres. Paris, 1873, Librairie des Bibliophiles. In-8°, 206 p. (note analytique : l'auteur cherche à réhabiliter La Mettrie comme homme et comme penseur). — Nüscheler, Die Gotteshæuser der Schweiz. 3. Heft. Bisthum Constanz. 2. Abth. Archidiaconat Zürichgau. Zürich, 1873, Orell, Füssli u. Comp. In-8°, xij-279-633 (note très-favor.). — Merkel, Deutschlands Ureinwohner. Rostock, 1873, Stiller. In-8°, 28 p. (note favor.; cette brochure est destinée à répandre dans le grand public les résultats de la science). — Brunier, Elisa von der Recke. Bremen, 1873, Kühtmann. In-8°, viij-338 p. (ouvrage mal conçu et mal écrit). — Procli Diadochi in primum Euclidis elementorum librum commentarii. Ex recogn. Friedlein. Leipzig, 1873, Teubner. In-8°, viij-507 p. (excellente éd.). — Æschylus' Prometheus. Nebst den Bruchstücken des Προμηθεὺς λυόμενος. Für den Schulgebrauch erkl. v. Wecklein. Leipzig, 1872, Teubner. In-8°, iv-148 p. (article favorable). — Grœber, Die altfranzœsischen Romanzen und Pastourellen. Zürich, 1872, Schabelitz. In-8°, 24 p. (bon travail, mais mal rédigé). — Flügi, Die Volkslieder der Engadin. Strassburg, 1873, Trübner. In-8°, iv-85 p. (cf. *Revue crit.*, 1873, t. II, p. 382). — Fiabe popolari veneziane raccolte da Bernoni. Venedig, 1873. In-8°, 110 p. — Chouquet, Histoire de la musique dramatique en France. Ouvrage couronné par l'Institut. Paris, 1873, Didot. In-8°, viij-448 p. (article très-favorable concluant que cet ouvrage doit être traduit en allemand).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Anquez (L.). Histoire de France. In-18 jésus (Hetzel). 3 fr. 50

Baker (H. B.). French Society, from the Fronde to the great Revolution. 2 vol. in-8°, 660 p. cart. London (Bentley). 26 fr. 25

Bardsley (C. W.). Our english Surnames their Sources and Significations. In-8°, 550 p. cart. London (Chatto et W.). 11 fr. 25

Cellini (B.). Vita scritta da lui medesimo ridotta alla lezione originale del codice Laurenziano. In-18, 416 p. Milano (Sonzogno). 1 fr. 50

Colletet (G.). Vies des poètes bordelais et périgourdins. Publiées d'après le manuscrit autographe du Louvre avec notes et appendices par P. Tamizey de Larroque. In-8°, 108 p. Paris (Claudin).

Conti (A.). Il buono nel vero. Libri quat-

tro. 2 vol. In-8°, 968 p. Firenze (Lemonnier). 8 fr.

Fauconneau-Dufresne. Histoire de Déols et de Châteauroux. T. I. In-8°, xix-596 p. Châteauroux (Muret et fils). 6 fr.

Fischer (D.). Recherches sur le lieu de la naissance du pape saint Léon IX. In-8°, 12 p. Nancy (imp. Collin).

Franklin (A.). Estat, noms et nombre de toutes les rues de Paris en 1636, d'après le manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale, précédés d'une étude sur la voirie et l'hygiène publique à Paris depuis le XII° siècle. Petit in-8°, 173 p. Paris (Willem). 4 fr.

Frœhner (W.). La colonne Trajane, reproduite en phototypographie d'après le surmoulage exécuté à Rome en 1861 et 1862, 200 pl. en couleur. Pl. par G. Arosa d'après le procédé Tessier de Motay et Maréchal. Liv. 61 à 72. In-fol. 17-20 p. et 22 pl. Paris (Rothschild). 60 fr.

Geffroy (A.). Rome et les Barbares. Étude sur la Germanie de Tacite. In-8°, xij-439 p. Paris (Didier et C°). 7 fr. 50

Hopkin (M.). An outline Study of Man, or the Body and Mind in One System. With Illustrative Diagrams and a Method for Blackboard teaching. In-8°, 314 p. cart. London (Hodder et S.). 9 fr. 40

Houssaye. Le Père de Bérulle, de l'oratoire de Jésus. 1611-1625. In-8°, 616 p. et 2 gr. Paris (Plon). 7 fr. 50

Joinville (J. sire de). Histoire de saint Louis, Credo et lettre à Louis X. Texte original, accompagné d'une traduction par M. N. de Wailly. Gr. in-8°, xxx-694 p. et 2 cartes chromolith et vign. Paris (Didot frères fils et C°).

Kératry (E. de). Armée de Bretagne, 1870-1871. Dépositions devant les commissions d'enquête de l'Assemblée nationale, avec carte à l'appui. Rapport de la Commission d'enquête. In-8°, 335 p. et 1 carte. Paris (A. Lacroix et C°). 7 fr.

Lettere Scritte a Pietro Aretino emendate per cura di T. Landoni. Vol. I, parte 1 in-16, 344 p. Bologna (Romagnoli).

Longpérier (A. de). Rapport fait au nom de la Commission des antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au Concours de l'année 1873. In-4°, 23 p. Paris (Didot frères fils et C°).

Longus. Les Pastorales ou Daphnis et Chloé, traduction d'Amyot, revue et complétée par P. L. Courier. Nouv. édition, accompagnée d'un glossaire des mots difficiles par P. Jannet. 2° éd. In-16, 175 p. Paris (Lemerre). 2 fr.

Loquin (A.). Les poésies de Clotilde de Surville, étude. Réponse à M. A. Macé. In-8°, 244 p. Bordeaux (Foret et fils). 6 fr. 75

Lumby (J. K.). The history of the Creeds: Ante-Nicene, Nicene, and Constantinopolitan, the Apostolic Creed, the Quicunque (commonly called the Creed of St. Athanasius. In-8°, 290 p. cart. London (Bell et S.). 9 fr. 40

Marty-Laveaux (C.). Cours historique de la langue française. Grammaire élémentaire. Petit in-12, iv-138 p. Paris (Lemerre). 2 fr.

Mémoires de la Société française de numismatique et d'archéologie, publiés sous la direction d'A. Lemaître. Section d'attributions numismatiques. In-4°, 36 p. Paris (imp. Le Clère).

Montesquieu. Lettres persanes. Avec préface, notes et variantes, index philosophique, historique, littéraire, par A. Lefèvre. T. I. In-16, xvj-214 p. Paris (Lemerre). 2 fr.

Morillot (A.). De l'éloquence judiciaire à Athènes. In-8°, 74 p. Paris (Cotillon).

Muratori (L. A.). Lettere inedite. In-8°, 16 p. Firenze (tip. Bencini).

Naudet. L'empire romain vers la fin du III° siècle de l'ère chrétienne, au moment où Rome va cesser d'être l'unique capitale de l'empire. In-4°, 7 p. Paris (Didot frères fils et C°).

Ruffet (L.). Lambert d'Avignon, le réformateur de la Hesse. In-12, 189 p. Paris (Bonhoure).

Salviati ((L.). Rime secondo la lezione originale confrontata con due codici per cura di L. Manzoni. In-16, 114 p. Bologna (Romagnoli).

—— Prose inedite raccolte da L. Manzoni. In-16, 178 p. Bologna (Romagnoli).

Somerville (M.). Personal Recollections, from Early Life to old Age; with Selections from her Correspondence. By her Daughter Martha Somerville. In-8°, 384 p. cart. London (Murray). 15 fr.

Voyage d'un Hollandais en France, 1713-1714, publié par M. de Godefroy-Ménilglaise. In-8°; 16 p. Lille (imp. Danel).

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8· couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, 15e ET 16e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. 12 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. Havet, Hiatus indo-européen. — M. Bréal, Origine du suffixe participial *ant*. — D. Whitney et A. Bergaigne, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — Robiou, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. Bergaigne, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. Havet, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. Thévenin, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. Mowat, Étymologie du nom propre *Littré*. — Kern, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. Bréal, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. Havet, *Isto-*, *eis eisdem*, *ille iste*, *qui hic*; A. Barth, *Annus*; le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 5 Huitième année 31 Janvier 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2412, 17 janvier 1874. Sir DALRYMPLE HAY, Ashanti and the Gold Coast. Stanford; Capts. BRACKENBURY and HUYSHE, Fanti and Ashanti (ouvrages s'adressant au grand public). — History of Mary Stuart, Queen of Scots. Transl. from the Original and Unpublished Ms. of PETIT by DE FLANDRE, 2 vols. Longmans and Co. (le but de cet ouvrage est de prouver l'entière innocence de Marie Stuart). — The Language of Cyprus (résumé du mémoire de feu Brandis, qui démontre que le cypriote est un dialecte grec et suggère l'idée que l'alphabet syllabique cypriote dérive d'un système d'hiéroglyphes indépendant). — *Literary Gossip*. — *Societies* (comptes-rendus des Sociétés royale, de géographie, des antiquaires et d'anthropologie).

Literarisches Centralblatt, N° 3, 17 janvier 1874. LEUSCHNER, Das Evangelium St. Iohannis und seine neuesten Widersacher. Vorwort von SCHMIEDER. Halle, 1873, Buchh. des Waisenhauses. In-8°, vj-136 p. (réfutation de KEIM; long article compétent). — EGGER (J.), Geschichte Tirols von den æltesten Zeiten bis in die Neuzeit. 2. Bd. 2. Lief. Innsbruck, 1873, Wagner. In-8°, p. 129-256 (cette partie traite d'une des plus intéressantes périodes de l'histoire du Tyrol, le règne de Maximilien Ier). — SCHŒNHERR, Ueber Marx Treytz-Saurwein. Wien, 1873, Gerold's S. in Comm. In-8°, 20 p. (biographie de ce poète qui fut secrétaire particulier de Maximilien Ier). — NEANDER'S Bericht vom Kloster Ilfeldt, herausg. v. BOUTERWEK. Gœttingen, 1873, Peppmüller. In-4°, 47 p. — MÜLLER (Fr.), Allgemeine Ethnographie. Wien, 1873, Beck'sche Univ.-Buchh. (Hœlder). In-8°, viij-550 p. (l'article résume ainsi son jugement sur le livre : « Toute la partie ethnographique est excellente, toute la partie anthropologique n'est que l'œuvre d'un dilettante. »). — SCHMIDT (L.), Commentatio de εἴρωνος notione apud Aristonem et Theophrastum (Marburger Lectionscatalog für das Sommersemester 1873) (article très-favorable). — SASS, De numero plurali. Kiel, 1873, Hæseler. In-8°, 62 p. (cette brochure traite de l'emploi du pluriel chez Virgile). — DEPPE, Die Laute der deutschen Sprache. 1. Th. Die beiden Grundlaute der Sprache. Heidelberg, 1872 (Leipzig, Siegismund u. Volkening). In-8°, 50 p. (l'auteur croit que toutes les voyelles se sont développées de *a*, toutes les consonnes de *h*).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Azaïs (G.). Vincent de Bataille-Furé, poète béarnais. In-8°, 8 p. Paris (lib. A. Franck).

Barbet de Jouy (H.). Musée national du Louvre. 2e partie. Description des sculptures des temps mérovingiens. In-12, p. 109-204. Paris (imp. de Mourgues). 75 c.

Bellew (H. W.). From the Indus to the Tigris; a Narrative of a journey through the countries of Balochistan, Afghanistan, Khorassan and Iran in 1872 together with a Synoptical Grammar and Vocabulary of the Brahve language; and a Record on the meteorological observations and altitudes on the Marche from the Indus to the Tigris. In-8°, 490 p. cart. London (Trubner et Ce). 17 fr. 50

Blackie (J. S.). On Self-Culture, Intellectual, Physical and Moral : a Vade-Mecum

for Young Men and Students. In-12, 92 p. cart. London (Hamilton). 3 fr. 15

Bonstetten (Baron de). Carte archéologique du département du Var (époques gauloises et romaines) accompagnée d'un texte explicatif. In-4°, 40 p. avec fig. Toulon (imp. Robert),

Bosworth (J.). The Gothic and anglo-saxon Gospels, in parallel Columns. With the Versions of Wycliffe and Tyndale. 2d Edit. In-8°, 616 p. cart. London (J. R. Smith). 15 fr.

Brown (R.). The races of Mankind; being a Popular Description of the Characteristics, Manners and Customs of the principal Varieties of the Human Family. Vol. I. Gr. in-8°, cart. London (Cassell). 7 fr. 50

Chefs-d'œuvre des conteurs français avant La Fontaine, 1050-1650. Avec une introduction, des notes historiques et littéraires et un Index, par C. Louandre. In-18 jésus, xxxij-386 p. Paris (Charpentier et C°). 3 fr. 50

Chroniques de Saint-Martial de Limoges; publiées d'après les manuscrits originaux par H. Duplès Agier. In-8°, lxxij-435 p. Paris (lib. J. Renouard). 9 fr.

Cleasby (R.). Icelandic-English Dictionary Enlarged and completed by Gudbrand Vigfusson. With Introduction and Life of R. Cleasby, by G. Dasent. Part. 3. In-4°, br. London (Macmillan). 31 fr. 25

Clissold (A.). Creeds of Athanasius, Sabellius and Swedenborg Examened and compared with each other. 2d Edit. In-12, 259 p. cart. London (Longmans). 5 fr.

Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie. T. III. Année 1872. In-8°, 291 p. Paris (58, rue de l'Université). 12 fr.

Curwen (H.). A History of Booksellers, the Old and the New. With Portraits and Illustrations. In-8°, 490 p. cart. London (Chatto et W.). 9 fr. 15

Gouvenain (L. de). Une émeute à Dijon en 1692. In-8°, 8 p. Dijon (imp. Jobard).

Hepburn (J. C.). Japanese-English and English-Japanese Dictionary. In-4°, cart. London (Trubner et C°). 15 fr. 65

Landseer (E.). Memoirs, by F. G. Stephens. A new Edition of the Early Works of sir E. Landseer. With much additional matter. Illustrated with 24 Reproductions of some of his most important Paintings. Gr. in-8°, cart. London (Bell et S.). 31 fr. 25

Le Hec. Gaule et France. Nos treize constitutions depuis 1789. In-18 jésus, 151 p. Châteauroux (imp. Nuret et fils).

O' Curry (E.). On the Manners and Customs of the Ancient Irish. A series of lectures. Edited with Introduction, Appendices, etc. By Dr W. K. Sullivan. 3 vol. in-8°, 1381 p. cart. London (Williams et S.). 52 fr. 50

Pascal. Pensées, publiées d'après le texte authentique et le seul vrai plan de l'auteur, avec des notes philosophiques et théologiques et une notice biographique, par V. Rocher. Gr. in-8°, lxxiij-540 p. et portrait. Tours (Mame et fils).

Papillon (F.). La nature et la vie. Faits et doctrines. In-8°, iv-463 p. Paris (Didier et C°).

Rémusat (C. de). Lord Herbert de Cherbury, sa vie et ses œuvres, ou les origines de la philosophie, du sens commun et de la théologie naturelle en Angleterre. In-8°, viij-315 p. Paris (Didier et C°). 3 fr. 50

Simonin (L.). Une insurrection ouvrière à Florence en 1378. In-8°, 46 p. Paris (Guillaumin).

Tribolati (F.). Diporti letterari sul Decamerone del Boccaccio. In-18, 292 p. Pisa (Nistri). 5 fr.

Tougard (A.). De l'histoire profane dans les actes grecs des bollandistes. Extraits grecs, traduction française, notes, avec les fragments laissés inédits par les bollandistes. In-8°, xvj-280 p. Paris (Thorin).

—— Quid ad profanos mores dignoscendos augendaque lexica conferant Acta Sanctorum græca bollandiana, indigavit, digessit et exposuit. In-8°, xx-210 p. Paris (Ibidem).

Vayssière (A.). La guerre dans la terre de Saint-Claude en 1673 et 1674. Petit in-8°, 51 p. Saint-Claude (imp. V° Enard).

Visconti (C.-L.). Deux actes de Domitien en qualité de censeur représentés dans les bas-reliefs du double Pluteus découvert en 1872 au forum romain. Avec 3 pl. lithog. In-8°, 40 p. Turin (Bocca frères).

Wescher (C.). Dionysii Byzantii de Bospori navigatione quæ supersunt, una cum supplementis in geographos græcos minores aliisque ejusdem argumenti fragmentis e codicibus mss. In-4°, xxxiv-160 p. Paris (Didot).

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, 15e ET 16e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. 12 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. Havet, Hiatus indo-européen. — M. Bréal, Origine du suffixe participial *ant*. — D. Whitney et A. Bergaigne, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — Robiou, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. Bergaigne, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. Havet, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. Thévenin, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. Mowat, Étymologie du nom propre *Littré*. — Kern, *Feodum*, fief. — *Variétés* : M. Bréal, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. Havet, *Isto-*, *eis eisdem*, *ille iste*, *qui hic*; A. Barth, *Annus*; le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 6 Huitième année 7 Février 1874

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. Nouv. série, t. XVI, 6e livraison. La question du grec en France. — De quelques parisianismes populaires, et d'autres locutions non encore ou mal expliquées (Ch. NISARD). — Observations sur l'exorde du discours de Cicéron pour Murena (L. ROERSCH). — De l'emploi des modes de l'aoriste (J. DELBŒUF). — Philologie et philologues d'après W. Freund (E. JOPKEN). — De l'étendue des bibliothèques dans l'antiquité.

Literarisches Centralblatt, N° 4, 24 janvier. PFEIDERER, Der Paulinismus. Leipzig, 1873, Fues's Verlag (R. Reisland). In-8°, viij-518 p. (cet ouvrage est le premier qui mérite le titre d'histoire du Paulinisme). — Chroniques gréco-romanes, p. p. HOPF. Berlin, 1873, Weidmann. In-8°, xlviij-538 p. (cette excellente publication est la dernière production de Hopf, qui est décédé le 23 août dernier : Hopf était l'un des éditeurs des *Wissenschaftliche Monatsblætter* dont nous donnons l'analyse sur cette couverture). — OPEL, Naumburg im schmalkaldischen Kriege. Halle, 1873, Bureau d. Thüring.-Sæchs. Vereins. In-8°, 91 p. (reproduit des pièces importantes). — LEITNER, Results of a tour in Dardistan, Kashmir, Little Tibet, Ladak, Zanskar, etc. In five volumes. Vol. I : The languages and races of Dardistan. Part III. Lahore and London, 1873, Trübner. In-4°, iij-109 p. [Cette partie contient un recueil de fables, d'énigmes, de proverbes et de chants recueillis à Gilgit, des renseignements sur les usages, les croyances, etc. des habitants du Dardistan (ce terme est de l'invention de l'auteur et désigne la contrée connue sous les noms de Yaghistan et Kohistan) et enfin un aperçu de l'histoire moderne de la contrée]. — FICK, Die ehemalige Spracheinheit der Indogermanen Europa's. Gœttingen, 1873, Vandenhœck u. Ruprecht. In-8°, vj-432 p. (l'auteur défend sa thèse en montrant que déjà avant la séparation il existait deux *k* bien distincts en Indo-Européen, et en s'appuyant sur les transformations de *a* en *e*, de *r* en *l* et sur la communauté de caractères dans la formation de beaucoup de mots; cet important ouvrage contient malheureusement de nombreuses erreurs de détail). — SCHILLER u. LÜBBEN, Mittelniederdeutsches Wœrterbuch. IV. Heft (bone-deverie). Bremen, 1873, Kühtmann. In-8°, p. 385-512. — DIEFENBACH u. WÜLCKER, Hoch- und niederdeutsches Wœrterbuch. 1. Liefg. Frankfurt a. M., Winter. In-4°, x-144 p. (annoncé comme supplément aux dictionnaires, en particulier à celui des frères Grimm : cette visée est trop ambitieuse, mais il faut reconnaître que la 1re livr. témoigne d'études approfondies et fait bien augurer de la suite de ce travail). — La Vita Nuova di Dante Alighieri riscostrata su codici, etc. Pisa, 1872, Nistri. In-4°, lx-128 p. (deux autres savants ont collaboré à cette édition, MM. Carducci et Rajna : c'est ce dernier qui a constitué le texte, et il a eu à sa disposition six nouveaux mss. dont cinq florentins et un romain).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Abhandlungen d. kœnigl. Akademie d. Wissenschaften zu Berlin. Aus dem J. 1872. In-4°, xxix-727 p. m. 12 lith. u. 13 chromolith. Taf. In-4° u. in-fol. u. 1. Karte Kupfst. u. color. Berlin (Dümmler). 58 fr.

Bæhrens (A.). De Sulpiciæ quæ vocatur Satira commentatio philologica. In-8°, 42 p. Iena (E. Frommann). 1 fr. 35

Baumstark (A.). Urdeutsche Staatsalterthümer zur schützenden Erlæuterung der Germania d. Tacitus. In-8°, xix-977 p. Berlin (Weber). 29 fr. 35

Bœhtlingk (O.). Indische Sprüche. Sanskrit u. Deutsch. 2. verm. u. verb. Aufl. 3. Thl. In-8°, viij-650 p. Leipzig (Voss). 11 fr. 10

Les tomes 1 à 3. 27 fr. 65

Danzas (A.). Études sur les temps primitifs de l'ordre de Saint-Dominique. Le Bienheureux Jourdain de Saxe. T. 1 et 2. In-8°, xiv-842 p. Paris (Palmé). 10 fr.

Forgeais (A.). Numismatique des corporations parisiennes, métiers, etc., d'après les plombs historiés trouvés dans la Seine. In-8°, 320 p. Paris (Aubry).

Fritsche (E.). Quellenbuch zur Geschichte d. deutschen Mittelalters, m. Anmerkgn. u. histor. Erlæutergn. Sowie Zusætzen, In-8°, iv-235 p. Leipzig (Teubner). 3 fr. 65

Gaii institutionum juris civili commentarii quattuor. Rec. P. E. Huschke. Ed. separata altera. In-8°, 243 p. Leipzig (Teubner). 3 fr. 65

Guidi (J.). Studii sul testo arabo del libro di Calila e Dimna. In-8°, lxij-104 p. Roma (Spithœver).

La Porte (A. de). Armorial de la noblesse du Poitou convoquée pour les États généraux en 1789. In-8°, 128 p. Paris (Dumoulin). 3 fr.

Legeay (U.). Histoire de Louis XI, son siècle, ses exploits comme Dauphin, ses dix ans d'administration en Dauphiné, ses cinq ans de résidence en Brabant et son règne, d'après les titres originaux, les chroniques contemporaines et tous les témoignages les plus authentiques. 2 vol. in-8°, xvj-1141 p. Paris (Didot frères, fils et C°). 12 fr.

Longnon (A.). Examen géographique du tome Ier des Diplomata Imperii (Monumenta Germaniæ historica). In-8°, 45 p. Paris (lib. A. Franck). 2 fr.

Melin de Sainct-Gelays. Œuvres complètes, avec un commentaire inédit de B. de La Monnoye, des remarques de MM. E. Phelippes-Beaulieux, R. Dezeimeris, etc. Édition revue, annotée et publiée par P. Blanchemain. T. 3e et dernier. In-16, 335 p. Paris (Daffis). 5 f.

Mémoires de l'Institut national de France. Académie des inscriptions et belles-lettres. T. 27. 2e partie. In-4°, 380 p. Paris (Imp. nationale). 15 fr.

Ménant (J.). Annales des rois d'Assyrie, traduites et mises en ordre sur le texte assyrien. Gr. in-8°, viij-312 p. et 7 cartes. Paris (Maisonneuve et C°). 15 fr.

Neale (J. M.). A History of the Holy Eastern Church, the Patriarchate of Antioch (a posthumous Fragment) : together with Memoirs of the Patriarchs of Constantinople, by Constantius, Patriarch of Constantinople. Translated from the Greek, with three Appendices. Edited with an Introduction by the Rev. G. Williams. In-8°, 290 p. cart. London (Rivingtons). 13 fr. 15

O'Curry (E.). Manners and Customs of the Ancient Irish : A Series of Lectures. Edited by W. K. Sullivan. 3 vol. In-8°, cart. London (Williams et N.). 52 f. 50

Papanti (G.). Dante secondo la tradizione e i novellatori. Ricerche. In-8°, 208 p. Livorno (Vigo).

Parker (J. H.). The Archæology of Rome. Vol. I in 2 parts : Text and Plates. In-8°, cart. London (Murray). 26 fr. 25

Perceval (S.). Life. Including his Correspondence with numerous distinguished Persons. By his Grandson, Spencer Walpole. 2 vols. In-8°, 720 p. cart. London (Hurst et B.). 37 fr. 50

Perini (O.). Storia di Verona dal 1790 al 1822. Vol. I. In-16, 440 p. Verona (tipog. Noris). 3 fr. 50

Prarond (E.). La Ligue à Abbeville, 1576-1594. T. 3. In-8, 333 p. Paris (Dumoulin).

Rambaud (A.). La domination française en Allemagne. L'Allemagne sous Napoléon Ier. 1804-1811. In-12, vij-484 p. Paris (Didier et C°). 3 fr. 50

Spencer (H.). The Study of Sociology. 2d edit. In-8°, 436 p. cart. London (H. S. King). 6 fr. 25

Villari (J.). Jérôme Savonarole et son temps, d'après de nouveaux documents. Traduit de l'italien, avec l'autorisation de l'auteur par G. Gruyer; accompagné d'une préface et d'une étude préliminaire par le traducteur; suivi d'un choix de lettres et poésies de Savonarole et orné d'un portrait de Savonarole d'après une médaille du temps. 2 vol. in-18 jésus, cxix-1042 p. Paris (Didot frères, fils et C°). 7 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, 15e ET 16e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. 12 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. Havet, Hiatus indo-européen. — M. Bréal, Origine du suffixe participial *ant*. — D. Whitney et A. Bergaigne, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — Robiou, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. Bergaigne, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. Havet, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. Thévenin, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. Mowat, Étymologie du nom propre *Littré*. — Kern, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. Bréal, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. Havet, *Isto-, eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. Barth, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 7 Huitième année 13 Février 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Revue d'Alsace, janvier-février-mars, 1874. Schmidt, Notice sur Sébastien Brant. — E. Barth, Pierre Mayno. — Rathgeber, L'abbaye de Pairis dans le val d'Orbey. — Stœber, L'abbé Grégoire et le pasteur Oberlin. — Liblin, Chronique du serrurier Dominique Schmutz, de Colmar. — Kurtz, Bulletin bibliographique : I. Chronique strasbourgeoise, 1672-1684, par Rod. Reuss; II. Colmar sous la Terreur : notes de Sig. Billing, par J. Rathgeber; III. Les Archives de Strasbourg, par J.-C. Brucker; IV. Bulletin de la Société belfortaine d'émulation; V. *Alsatiana*, ou Échos de la chaire israélite, par J. Levy; VI. Le 4e bataillon de la Mobile du Haut-Rhin, par E. Gluck.

The Athenæum, N° 2413, 24 janvier. Parker, The Archæology of Rome, 2 vols. Murray (bon ouvrage; sur quelques points, on peut reprocher à l'auteur de n'avoir pas assez tenu compte des travaux des maîtres de la science). — O'Curry, On the Manners and Customs of the Ancient Irish, ed. by Sullivan, 3 vols. Dublin, Kelly (premier article, généralement peu favorable). — Freemann, Comparative Politics. Macmillan and Co. (recherches sur les institutions politiques des Aryens : ouvrage peu concluant). — The Shapira Collection (C. Clermont-Ganneau; ce savant a toujours cru que la collection Shapira achetée par le Musée de Berlin était l'œuvre d'un faussaire, dont M. Shapira est la dupe et non le complice; aujourd'hui, il connaît le faussaire qui se nomme Selim el Gari; c'est un peintre de profession : M. Ganneau prouve jusqu'à l'évidence que tous les objets de la susdite collection sortent des mains de ce peintre). — Notes from Egypt (Charles Beke). — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés royale, des antiquaires, de numismatique et de philologie).

—— N° 2414, 31 janvier. Markham, A General Sketch of the History of Persia. Longmans and Co. (bon résumé des travaux antérieurs; la partie faible de cet ouvrage et celle qui traite de la littérature : M. Markham aurait dû la soumettre à un orientaliste, qui, par la même occasion, aurait corrigé les innombrables fautes d'orthographe commises par l'auteur dans les noms propres). — O'Curry, On the Manners and Customs of the Ancient Irish, ed. by Sullivan, 3 vols. Dublin, Kelly (suite et fin : examen peu favorable de l'introduction volumineuse de M. Sullivan). — The Roman Catholic Schools of England. I. — Unsuspected Corruptions of Shakspeare's Text (H. Staunton). — Hamath Inscriptions (Hyde Clark : se plaint de ce que M. Ward, dans le mémoire qu'il a publié sur ces inscriptions l'a pillé sans le citer). — Dr Livingstone (la nouvelle de sa mort serait vraie). — *Societies* (séances des Sociétés royale, de géographie, des antiquaires, de littérature).

Literarisches Centralblatt, N° 5, 31 janvier. Œttingen, Die christliche Sittenlehre. 2. Hælfte : System der christl. Sittenlehre. Erlangen, Deichert. In-8°, p. 391-760 (cette seconde partie est plus condensée que la première et se lit plus facilement; on aimerait trouver chez l'auteur moins de préoccupations dogmatiques : elles nuisent au mérite scientifique de son œuvre). — Schürer, Lehrbuch der neutestamentlichen Zeitgeschichte. Leipzig, Hinrichs. In-8°, vij-698 p. (traite exclusivement du monde juif à l'époque du Nouveau-Testament; quelques erreurs de détail disparaîtront facilement dans une seconde édition, que mérite à tous égards cet ouvrage). — Baltzer (B.)., Die biblische Schœpfungsgeschichte. 2. Th. herausg. v. P. Baltzer. Leipzig, 1873, Teubner. In-8°, v-471 p. (cherche à concilier le récit de la Bible avec les données de la science). — Grimm, Descartes' Lehre von den angeborenen Ideen. Iena, 1873, Mauke. In-8°, viij-77 p. (lumineux exposé de la théorie de Descartes). — Mayer von Knonau, Die Sage von der Befreiung der Waldstætte. Basel, 1873, Schweig-

hauser. In-8°, 52 p. (très-intéressante brochure sur l'origine de la légende de Guillaume Tell). — PALM, Italienische Ereignisse in den ersten Jahren Karl's IV. Gœttingen, 1873, Peppmüller. In-8°, 66 p. (exposé des événements qui précédèrent l'expédition de Charles IV en Italie). — Lucili Saturarum reliquiæ. Em. et adn. MUELLER. Leipzig, 1872, Teubner. In-8°, xlv-370 p. (cf. *Revue critique*, 1873, t. I, p. 169). — Catalogus codicum mss. bibliothecæ regiæ Monacensis. T. III, p. 3. T. IV, p. 1. Codices latinos continens (secundum SCHMELLERI indices composs. HALM, THOMAS, G. MEYER). München, 1873-74, Palm. In-8°, 251; 386 p. (note anal.). — Urkundliche Beitræge zur Gesch. der protestantischen Literatur der Südslaven in den Jahren 1559-1565. Gesamm. u. herausg. v. KOSTRENTSCHITSCH. Wien, Gerold's S. In-8°, 244 p. (intéressants documents). — KIRCHHOFF, Inscriptiones Atticæ Euclidis anno vetustiores. Berlin, 1873, Reimer. In-fol. vij-243 p. (article des plus favorables).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, N° 12, décembre 1873. Der Gandersheimer Kirchenschatz (W. WATTENBACH). — Messingenes Kohlenbecken vom 16. Jahrh. (VON EYE). — Die Sündenwæsche (A. ESSENWEIN). — Zur Sprichwœrterkunde (Fr. LATENDORF). — Die stædtische Kunstsammlung zu Bamberg (VON EYE). — Sphragistische Aphorismen. LXXVI. LXXVII (F.-K.). — Drei lateinische Ræthsel des Mittelalters (O. VON HEINEMANN). — *Beilage zum N° 12*. Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Savelsberg (J.). Umbrische Studien. Mit neugewonnenen Aufschlüssen üb. latein. Nominalsuffixe u. die abgeleiteten Conjugationen auf (A)O,-EO, IO. In-8°, 141 p. Berlin (Dümmler). 4 fr.

Saulcy (F. de). Numismatique des rois nabathéens de Petra, lettre à M. Chabouillet. In-8°, 35 p. et 2 pl. Paris (58, rue de l'Université).

Schmidt (J.). Geschichte d. franzœsischen Literatur seit Ludwig XVI. 1774. 2. Bd. vollstændig. umgearb. Aufl. In-8°, 662 p. Leipzig (Grunow). 18 fr. 75
Les 2 vol. 30 fr. 75

Schwegler's (A.). Rœmische Geschichte. Fortgeführt v. O. Clason.. 4. Bd. (Der Fortsetzg. 1. Bd.). Vom gall. Brande Rom's bis zum ersten Samniterkriege. 2. u. 3. Lfg. In-8°, p. xxviij-161-428. Berlin (Calvary et C°). 8 fr.

Sottini (G.). Aristotile e il metodo scientifico nell' antichità greca. Studi di Storia della filosofia. In-8°, 306 p. Pisa (Nistri). 7 fr.

Stein. Res Syracusanæ inde a morte Huronis usque ad urbis expugnationem narrantur atque illustrantur. Part. II. In-4°. Cœln (Schwann). 1 fr. 10

Sudre (L.). Monnaies de France. Différents des graveurs généraux et directeurs. In-8°, 19 p. Paris (58, rue de l'Université).

Thaũn (P. de). Li cumpoz. Der Computus d. P. v. Thaun m. e. Einleitg. üb. die Sprache d. Autors, hrsg. v. Dr E. Mall. In-8°, viij-176 p. Strassburg (Trübner). 6 fr.

Tourtual (F.). Vier merkwürdige Codices der Münsterschen Paulina. In-8°, viij-36 p. Münster (Theissing). 1 fr. 75

Worms (E.). L'Allemagne économique, ou histoire du Zollverein. In-8°, vij-632 p. Paris (Marescq aîné). 9 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C[TE] DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, 15e ET 16e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. 12 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem*, *ille iste*, *qui hic*; A. BARTH, *Annus*; le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 8 Huitième année 21 Février 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2415, 7 février. BELLEW, From the Indus to the Tigris. Trübner and Co. (simple récit de voyage). — Essays, Philological and Critical. Selected from the Papers of James HADLEY. Macmillan and Co. (excellents articles relatifs principalement à la langue grecque). — THOMSON, Illustrations of China and its People. Vol. III. Low and Co. (ce volume traite de Ningpo, Shanghaï et Yang-tsse Kiang). — A mistaken Allusion to Shakspeare (H. STAUNTON). — Notes from United States (G. M. T. revue littéraire). — The Phœnician Alphabet (à propos du 2e vol. de l' « Essai sur la Propagation de l'Alphabet » Phénicien » de M. Lenormant). — Notes from Paris (Edm. ABOUT). — *Literary Gossip*.

Literarisches Centralblatt, N° 6, 7 février. RAGNISCO, Storia critica delle categorie dai primordj della filosofia greca sino ad Hegel. Vol. I e II. Neapel, 1871, Detken u. Rocholl. In-8°, 832 p. (ouvrage de valeur). — Schopenhauer's sæmmtliche Werke. Herausg. v. FRAUENSTÆDT. I. Bd. Leipzig, 1873, Brockhaus. In-8°, cxcvij-160; xvj-58 p. — FASELIUS, Ægyptische Kalenderstudien. Strassburg, Trübner. In-8°, iv-82 p. (complètement égaré). — Briefe und Akten zur Geschichte des sechzehnten Jahrhunderts. I. Bd. bearb. v. DRUFFEL. München, 1873, Rieger'sche Univ.-Buchh. In-8°, xx-908 p. (ce volume devait être exclusivement consacré à l'histoire de Bavière; mais l'éditeur a été amené à communiquer des documents relatifs à d'autres états, documents qui ne sont pas les moins importants). — ZEISSBERG, Die polnische Geschichtschreibung des Mittelalters. Leipzig, 1873, Hirzel. In-8°, xj-439 p. (long article très-favorable). — ANGERMANN, Die Erscheinungen der Dissimilation im Griechischen. Leipzig, 1873, Hirzel. In-4°, 44 p. (bon travail, malgré quelques inexactitudes). — BORDELLÉ, De linguæ latinæ adjectivis suffixo *to* a nominibus derivatis. Düsseldorf, Voss u. Co. In-8°, 57 p. (article favorable).— ARNOLDT, Die Chorpartien bei Aristophanes scenisch erlæutert. Leipzig, 1873, Teubner. In-8°, viij-196 p. (reproduction de deux dissertations de l'auteur: « De choro Aristophanis quæstiones scænicæ » et « Scenische Untersuchungen » über den Chor bei Aristophanes »). — Il Commento medio di Averroe alla poetica di Aristotele, etc. publ. da LASINIO. Parte prima. Il testo Arabo con note e appendice. Turin, 1872, Lœscher. In-4°, xx, 24, 15, 45 p. (importante publication; travail très-soigné).

La Rivista Europea. Publ. dal Prof. Angelo DE GUBERNATIS. Anno V. — Vol. I. — Fasc. III. Andreina. Novella (P. E. CASTAGNOLA). — Le figlie dell' aria. Leggenda (Elisa FERSI). — Poesie (I. DI LUDA). — Le anime dei corpi decollati nelle tradizioni popolari siciliane (G. PITRÈ). — L'Indo-Cina (C. PUINI). — Di un uso dell' antico diritto popolare (F. LIEBRECHT). — Alcune considerazioni sul dramma storico (B. ZENDRINI). — Ricordi Biografici. *Proemio*. I. Salvator Betti (A. DE GUBERNATIS). — Di un codice del diritto amministrativo degli Italiani (suite: G. A. MUSSO). — Carlo Botta e le sue opere storiche (suite: P. PAVESIO). — Rassegna di legislazione comparata e di giurisprudenza colta in Italia (C. LOZZI). — Gazzettino bibliografico italiano. — Gazzettino bibliografico straniero. — Italiani all' estero. — Revue littéraire française (A. ROUX). — Tavole necrologiche.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archives historiques du département de la Gironde. T. 13. In-4°, 232 p. Paris (Aubry).

—— du Poitou. T. 2. In-8°, vij-412 p. Poitiers (imp. Oudin).

Arneth (d') et **Geffroy** (A.). Marie-Antoinette. Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau. Publiée avec une introduction et des notes. 3 vol. Gr. in-8°, lxxij-1046 p. (Didot frères, fils et Cᵉ).

Bauer (G. A. L.). Bœtius u. Dante. In-4°, 44 p. Leipzig (Dürr). 2 fr.

Boase (G. C.) and **Courtney** (W. R.). Bibliotheca Cornubiensis : a Catalogue of the Writings etc of Cornishmen. Vol. I. Gr. in-8° cart. London (Longmans). 26 fr. 25

Bœttcher (C. J.). Germania sacra. Ein topograph. Führer durch die Kirchen- u. Schulgeschichte deutscher Lande. Zugleich e. Hilfsbuch für kirchengeschichtl. Ortskunde. 1. Hælfte. In-8°, xvj-560 p. Leipzig (J. Naumann). 5 fr. 35

Boudet (M.). Les tribunaux criminels et la justice révolutionnaire en Auvergne, d'après les minutes des greffes et des documents inédits. Les exécutés. In-8°, xv-309 p. Paris (Aubry).

Brüll (A.). Das Samaritanische Targum zum Pentateuch. Zum ersten Male in hebr. Quadratschrift nebst e. Anh. textkrit. Inhaltes hrsg. 2. Thl. Exodus. In-8°, 63 p. Frankfurt a. M. (Erras). 2 fr.

Brunton (T.). Thomas A-Kempis. Notes, matériaux et recherches sur l'auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ. In-4°, 64 p. Paris (imp. Maréchal).

Demmin (A.). Histoire de la Céramique en planches phototypiques inaltérables, avec texte explicatif. L'Asie, l'Amérique, l'Afrique et l'Europe par ordre chronologique. Poteries opaques (faïences, etc.) et kaoliniques (porcelaines). Peintures sur lave. Emaux sur métaux. Vitraux et verreries. Mosaïques. Liv. 84 à 87. In-fol. 4 p. et 8 pl. Paris (lib. Renouard).

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les documents. Ouvrage rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. C. Daremberg et E. Saglio. 2ᵉ fascicule. In-4° à 2 col. p. 161 à 320 avec 195 gr. Paris (Hachette et Cᵉ). 5 fr.

Genthe (H.). Index commentationum Sophoclearum ab anno 1836 editarum triplex. (Lexici Sophoclei quod Ellendtius composuit supplementum). In-8°, vj-134 p. Berlin (Borntræger). 4 fr.

Geschichte d. Wissenschaften in Deutschland. Neuere Zeit. 10. Bd. 2. Abth. In-8°. München (Oldenburg). 6 fr. 50
Vol. I à X, 2. XI et XII. 115 fr. 80

Gœring (C.). System der kritischen Philosophie. 1. Thl. In-8°, viij-314 p. Leipzig (Veit et Cᵉ). 6 fr.

Handelmann (H.) u. **Pansch** (A.). Moorleichenfunde in Schleswig-Holstein, mit 2 (photolith.) Taf. In-8°, 33 p. Kiel (Schwers). 2 fr. 75

Heyder (C.). Die Lehre v. den Ideen m. e. Reihe v. Untersuchungen üb. Geschichte u. Theorie derselben. 1. Abth. zur Geschichte der Ideenlehre. In-8°, x-410 p. Frankfurt a. M. (Heyder et Zimmer). 10 fr. 75

Hogarth's Works. With Life and Anecdotal Descriptions of his Pictures. By J. Ireland and J. Nichols. The whole of the Plates reduced in exact fac-simile of the Originals. 3 vol. in-8°, 960 p. cart. London (Chatto et W.). 28 fr. 15

Inman (T.). Ancient Faiths embodied in Ancient Names. 2d Edit. Vol. II. In-8° cart. London (Trübner et Cᵉ). 37 fr. 50

Mælhy (J.). Observationes de Drusi atque Mæcenatis Epicediis deque Taciteo dialogo criticæ. In-4°, 26 p. Basel (Schneider). 1 fr. 10

Ponton d'Amécourt (G. de). Description raisonnée des monnaies mérovingiennes de Chalon-sur-Saône. Gr. in-8°, 120 p. et 5 pl. Paris (58, rue de l'Université).

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

Cte DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. Havet, Hiatus indo-européen. — M. Bréal, Origine du suffixe participial *ant*. — D. Whitney et A. Bergaigne, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — Robiou, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. Bergaigne, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. Havet, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. Thévenin, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. Mowat, Étymologie du nom propre *Littré*. — Kern, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. Bréal, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. Havet, *Isto-, eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. Barth, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 9 Huitième année 28 Février 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Literarisches Centralblatt, N° 7, 14 février. HÜLSENBECK, Das rœmische Kastell Aliso. Paderborn, 1873, Schœningh. In-8°, 176 p. (les vestiges de cette forteresse se trouveraient à Elsen près de Paderborn). — PRUTZ, Radewin's Fortsetzung der Gesta Friderici imperatoris des Otto von Freising. Dantzig, 1873, Kafemann. In-8°, 70 p. (cette intéressante brochure démontre que Radewin — l'auteur adopte cette forme de préférence à Ragewin — n'a fait que copier les auteurs anciens : ainsi dans sa description de Henri le Lion et du duc Welf, il imite le Caton et le Jugurtha de Salluste; le récit des guerres de Frédéric Ier en Lombardie est une reproduction presque textuelle du récit des guerres judéo-romaines dans Josèphe, etc.). — EBERTY, Geschichte des preussischen Staates 7. Bd. 1815-1871. Breslau, 1873, Trewendt. In-8°, 655 p. (ce volume termine l'excellent ouvrage). — WOLF, Lucas Geiskofler und seine Selbstbiographie. 1550-1620. Wien, 1873, Braumüller. In-8°, iv-211 p. (tableau animé de la bourgeoisie de l'époque). — JAGEMANN, Die Daraufgabe (Arrha). Berlin, 1873, Guttentag. In-8°, xiij-177 p. (l'auteur a suivi une mauvaise méthode).

Wissenschaftliche Monats-Blætter, 1873, n° 5. BASTIAN, Ethnologische Forschungen. 2. Bd. Iena, Costenoble. In-8°, xxij-375 p. — Mittheilungen aus der histor. Literatur, red. v. FOSS. Jahrg. I, Heft 1-2. Berlin, Gærtner. — CURTIUS, Griechische Schulgrammatik. 10. Aufl. Unter Mitwirkung v. GERTH. Prag, Tempsky. In-8°, viij-392 p.

—— N° 6. OBERMÜLLER, Die Herkunft der Sekler und die atlantidisch-indische oder Zigeuner-Race. Wien, Brüder Winter. In-8°, 19 p. — Homeri Odyssea. Ed. LA ROCHE. Pars prior, xlviij-283 p. Pars post. 358 p.; Homeri Ilias. Ed. LA ROCHE. Pars prior, vj-361 p. Lipsiæ, Teubner.

—— N° 7. ROSENKRANTZ, Von Magdeburg bis Kœnigsberg. Berlin, Heimanns Verl. In-8°, 487 p. — MEISSNER, Untersuchungen über Shakespeare's Sturm. Dessau, Reissner. In-8°, 149 p. — Cultur- und Zeitfragen : zur Reform des juristischen Studiums.

—— N° 8. BAUMANN, Philosophie als Orientirung über die Welt. Leipzig, Hirzel. In-8°, 506 p. — DROSSBACH, Ueber die verschiedenen Grade der Intelligenz und Sittlichkeit in der Natur. Berlin, Henschel. In-8°, 114 p. — OPPENHEIM, Bened. Franz Leo Waldeck. Berlin, Oppenheim. In-8°, 279 p. — SIMONS, Aus altrœmischer Zeit. Berlin, Gebr. Pætel. In-4°, 70 p. — TOBIEN, Denkwürdigkeiten aus der Vergangenheit Westphalens. Bd. I, Elberfeld, Volkmann, in-8°, vj-299 et viij p.; Bd. II, *Ibid.* Hartmann, iv-83 p. — WAITZ, Die Formeln der deutschen Kœnigs- und der rœmischen Kaiser-Kronung vom xten bis zum xiiten Jahrh. Gœttingen, Dieterich. In-4°, 92 p. — HUNNIUS, Das Leben Fénélon's. Gotha, Perthes. In-8°, xiv-158 p. — V. SPRUNER's Hand-Atlas für die Geschichte des Mittelalters und der neueren Zeit. 3. Aufl. bearb. v. MENKE. Gotha, Perthes. 23 Liefg. — KRAUS, Roma sotterranea. Freiburg im Breisgau, Herder. In-8°, xxviij-578 p. — KREYSSIG, Ueber die franzœsische Geistesbewegung im neunzehnten Jahrh. Berlin, Nicolai. In-8°, xj-141 p. — STRODTMANN, Das geistige Leben in Dænemark. Berlin, Gebr. Pætel. In-8°, xvj-339 p.

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. MARKHAM, February 1874 (Les nos de décembre et janvier ne nous sont pas parvenus). The Bengal Famine (avec une carte des districts menacés par le fléau : historique des famines qui ont précédemment affligé l'Inde et indication des mesures prises pour combattre la famine actuelle). — The povindah trade (intéressant article sur le commerce des caravanes entre l'Inde et la Boukharie et le Caboul).

Richard F. Burton : Two Trips on the Gold Coast (avec une carte du pays entre Cape Coast Castle et Kumassi, la capitale des Ashantis). — Alfred A. Geary : European Emigration to the Argentine republic (ce sont surtout des Italiens et des Basques des deux côtés des Pyrénées qui émigrent vers les pays de la Plata. S'il faut en croire les journaux Gallois, la colonie Galloise du Chupat est plus florissante que ne le dit l'auteur de l'article. Sa conclusion est que les émigrants des Iles Britanniques trouveront dans les colonies anglaises de meilleures conditions et une protection plus efficace de la part des autorités locales.) — Wyche's Land — Correspondance — Comptes-rendus de livres — Bibliographie; Cartographie; Travaux des Sociétés géographiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Abhandlungen der kœnigl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen. 18. Bd. vom J. 1873. Mit 8 Steindrucktaf. u. 1 Karte. In-4°, xxx-422 p. Gœttingen (Dietrich's Verlag). 40 fr.

Bach (J.). Die Dogmengeschichte des Mittelalters vom christologischen Standpunkte od. die mittelalterl. Christologie vom 8. bis 16. Jahrh. 1. Thl. Die werdende Scholastik. In-8°, xvj-451 p. Wien (Braumüller). 13 fr. 35

Bezoles (R.). Science des religions. Le Baptême. Avec une préface par E. Burnouf. In-8°, 233 p. Paris (Maisonneuve et Ce). 7 fr. 50

Champollion-le-Jeune. Monuments de l'Égypte et de la Nubie. Notices descriptives conformes aux manuscrits autographes, rédigés sur les lieux. Liv. 16 et 17. Gr. in-4°. T. 2, p. 401-560. Paris (Didot frères fils et Ce). Chaque livr. 12 fr. 50

Clement (C. E.). Painters, sculptors, architects, Engravers and their Works. In-8°. London. 20 fr.

Costumes historiques des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, dessinés par E. Lechevallier-Chevignard, gravés par MM. Flameng, Didier, etc. Avec un texte historique et descriptif, par M. G. Duplessis. T. 1er. In-4°, 151 p. Paris (A. Lévy).
L'ouvrage se composera de 2 vol. renfermant 150 grav. Prix : 250 fr.

Darwin (C.). L'expression des émotions chez l'homme et les animaux. Traduit de l'anglais par les docteurs S. Pozzi et R. Benoit avec 21 gr. s. bois et 7 pl. photographiées. In-8°, vij-408 p. Paris (Reinwald et Ce). 10 fr.

Hoffmann (G.). Verhandlungen der Kirchenversammlung zu Ephesus am 22 August CDXLIX aus e. syrischen Handschrift vom J.DXXXV übersetz. In-4°, 107 p. Kiel (Schwers). 5 fr. 35

Liard (L.). De Democrito philosopho. In-8°, 61 p. Paris (Ladrange).

Petitjean. La Cour des comptes de Paris au XVIe siècle. In-8°, 139 p. Paris (Imp. nationale).

Racine (J.). Théâtre. Orné de vignettes gravées à l'eau-forte sur les dessins d'Ernest Hillemacher, par F. Hillemacher. T. 1er. In-8°, 295 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 20 fr.

Records of the Past, being English Translations of the Assyrian and Egyptian Monuments. Published under the Sanction of the Society of Biblical archaeology. Vol. I. In-8°, 176 p. cart. London (Bagster). 4 fr. 40

Rosny (L. de). A grammar of the chinese language. In-8°, 56 p. London (Trubner et Ce).

Scherer (E.). Études sur la littérature contemporaine. 4e série. In-18 jésus, 379 p. Paris (M. Lévy frères). 3 fr. 50

Simon (J.). La réforme de l'enseignement secondaire. In-8°, 436 p. Paris (Hachette et Ce). 7 fr. 50

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

Cte DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. Havet, Hiatus indo-européen. — M. Bréal, Origine du suffixe participial *ant*. — D. Whitney et A. Bergaigne, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — Robiou, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. Bergaigne, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. Havet, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. Thévenin, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. Mowat, Étymologie du nom propre *Littré*. — Kern, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. Bréal, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. Havet, *Isto-, eis eisdem, ille iste, qui hic*; A. Barth, *Annus*; le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 10 Huitième année 7 Mars 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

The Athenæum, N° 2416, 14 février. TOZER, Lectures on the Geography of Greece. Murray (traite de la géographie d'Homère et, à la fin, de questions mythologiques et philologiques). — Th. GAUTIER, Histoire du Romantisme, suivie d'une Étude sur la Poésie française, 1830-1868. Paris, Charpentier (p. p. M. DREYFOUS; article analytique). — MULLINGER, The University of Cambridge from the Earliest Times to the Royal Injunctions of 1535. Cambridge, University Press (ouvrage rempli d'excellentes informations). — GIUDICI, The Writings of Dante Alighieri. With a brief Memoir by his Widow. Chapman and Hall (traduction des chapitres IV et V de l'*Histoire de la Littérature italienne* de Giudici, lesquels renferment d'utiles remarques sur les écrits du Dante). — Dr David Friedrich Strauss (notice nécrologique de l'auteur de la *Vie de Jésus*). — The new Shakspere Society (Fredk. J. FURNIVALL). — Jewish Fragments (Samuel SHARPE : signale l'acquisition récente par le British Museum de tuiles de porcelaine ayant servi à l'ornementation, trouvées en Égypte sur l'emplacement du *Vicus Judæorum*). — M. Jules Michelet (not. nécrol.). — *Literary Gossip.*

Literarisches Centralblatt, N° 8, 21 février. WINDELBAND, Ueber die Gewissheit der Erkenntniss. Berlin, 1873, Henschel. In-8°, iv-96 p. (écrit remarquable par la précision de la pensée et l'élégance du style). — WUNDT, Grundzüge der physiologischen Psychologie. I. Hælfte. Mit 150 Holtzschnitten. Leipzig, 1873, Engelmann. In-8°, 464 p. (ouvrage du plus haut intérêt, mais qu'on ne pourra définitivement apprécier que lorsqu'il aura été publié en entier). — Die preussische Expedition nach Ost-Asien. 3. Bd. mit 1 lith. Karte. Berlin, 1873, v. Decker. In-8°, xj-426 p. (ce volume traite des premiers rapports entre les Européens et les Chinois et relate les grands évènements contemporains de l'histoire chinoise jusqu'en 1860; le dernier chapitre raconte l'expédition prussienne, du 7 mars au 22 avril 1861). — KOHL, Die geographische Lage der Haupstædte Europa's. Leipzig, Veit. u. Co. In-8°, xiv-466 p. (c'est en quelque sorte une « anatomie de l'Europe, » dit l'auteur de l'article). — GERBER, Die Sprache als Kunst. 2. Bd. 1. Hælfte. Bromberg, 1873, Mittler. In-8°, iij-245 p. (article extrêmement favorable : l'auteur s'attache à prouver que le langage est un art). — JOINVILLE (Jean, sire de), Histoire de saint Louis, credo et lettre à Louis X, texte original, accompagné d'une trad. par M. Natalis DE WAILLY. Paris, F. Didot. In-8°, xxx-690 p. (art. favor.). — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, p. p. DAREMBERG et SAGLIO. Fasc. 1 : A — Agraphon metallon graphè. Contenant 189 grav. Paris, 1873. In-4°, vij-160 p. (œuvre qui mérite l'attention aussi bien en Allemagne qu'en France). — FRŒHNER, Les musées de France. Paris, 1873, J. Rothschild. 76 p. et 40 lith. in-folio; Ders. Mélanges d'épigraphie et d'archéologie. I-X. Paris, 1873, Detaille. In-8°, 23 p. (art. anal.).

Wissenschaftliche Monatsblætter, 1873, n° 9. Professor Dr Karl Hopf (notice nécrologique : Hopf était l'un des directeurs des *Wissensch. Monats-Blætter*). — Romania. Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, p. p. Paul MEYER et Gaston PARIS. 1re année 1872. Paris, Franck (Vieweg). In-8°, 512 p. (long article favorable). — Oscar SCHADE, Altdeutsches Wœrterbuch. Zweite umgearb. und vermehrte Auflage. Heft I. Bogen 1-10. A-F. Halle, Buchh. de Waisenhauses (article de l'auteur, devant servir de préface provisoire).

—— N° 10. BRILL, Ueber dipodische und tripodische Messung und über die Cæsur des jambischen Trimeters. Kœnigsberg, Akad. Buchh. 44 p. — HITZIG, Beitræge zur Text-Kritik des Pausanias. Heidelberg, Mohr. — BERNAYS, Zur

Entstehungsgeschichte des Schlegel'schen Shakespeare. Leipzig, Hirzel, 1872. In-8°, 260 p.

—— N° 11. Lexicon Homericum. Composs. CAPELLE, A. EBERHARD, E. EBERHARD, GISEKE, KOCH, LANGE, LA ROCHE, ROHDE, SCHNORR DE CAROLSFELD. Edidit EBELING. Fasc. I-VI. Berolini, Ebeling et Plahn, 1871-72. In-8°, 352 p. — STERTINIUS, Versuch einer Sichtung von Horaz' Sat. II. 3. Nebst Corollarium von TEICHMÜLLER. Berlin, 1872, Weber. 102 p. — *Miscelle :* Ein neues metrisches Gesetz des Nonnos.

—— N° 12. BRANDES, Geschichte der kirchlichen Politik des Hauses Brandenburg. I. Bd. Gotha, Perthes. I. Th. xij-590 p. II. Th. xj-611 p. — BRENTANO, Untersuchungen über das griechische Drama. I. Th. Aristophanes. Frankfurt a. M., Heyder u. Zimmer, 1871. In-8°, x-200 p.; Ders. Aristophanes und Aristoteles oder über angebliches Privilegium der alten attischen Komœdie. Frankfurt a. M., Zimmer. In-4°, 56 p. — LINDAU, Molière. Leipzig, 1872, Barth. In-8°, 102 p. — Mærchen aus der indischen Vergangenheit. Hindustanische Erzæhlungen, etc., gesamm. v. FRERE. Nach der 2. Aufl. aus dem Englischen übers. v. PASSOW. Iena, Costenoble. In-8°, 384 p. — Entgegnung (F. Teichmüller. — D^r Ed. Kammer).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Archivio storico italiano fondato da G. P. Vieusseux e continuato a cura della R. Deputazione di storia patria per le provincie delle Toscana, dell' Umbria e delle Marche. Serie III. Tomo XVIII. 6 dispense del 1873. In-8°, p. 355-534 Firenze (Vieusseux). 4 fr.

Atti della società ligure di storia-patria. Vol. II, parte I, fasc. 3. In-8°, p. 401-600
—— Vol. II. Appendice alla parte I. Tavole genealogiche. In-8° gr. 49 tavole.
—— Vol. V. Fasc. 4 in-8° gr. p. 548-636 Con testo e tav. arabici pubblicati da M. Amari. Genova (tip. de' Sordo-Muti).

Baudry (F.) et **Ballereau** (L.). Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée). In-8°, vij-359 p. avec vign. et 2 plans. Paris (Dumoulin).

Beauchet-Filleau (H.) et **Ravan** (S. E.). Dictionnaire géographique du département des Deux-Sèvres, comprenant les noms de tous les endroits habités, précédé d'une introduction. Accompagné d'une carte, par A. Joanne. In-8°, xxiij-275 p. Niort (Clouzot).

Corazzini (F.). I tempi preistorici o le antichissime tradizioni confrontate coi risultati della scienza moderna, Saggio. In-18, 368 p. Verona (lib. Alla Minerva).

Duvaux. Livre-Journal de Lazare Duvaux, marchand-bijoutier ordinaire du Roy, 1748-1758; précédé d'une étude sur le goût et le commerce des objets d'art au milieu du XVIIIe siècle, et accompagné d'une table alphabétique des noms d'hommes, de lieux et d'objets mentionnés dans le journal et l'introduction. T. 1 et 2. In-8°, iv-839 p. et 2 gr. Paris (Aubry).

Hubner (baron de). Promenade autour du monde. 3e éd. 2 vol. in-18 jésus, 987 p. Paris (Hachette et Ce). 7 fr.

Mira. Bibliografia siciliana ovvero gran dizionario bibliografico. Fasc. 7. p. 233-272. Palermo (Pedone-Lauriel). 1 f. 25

Thomas (E.). Numismatic and other Antiquarian Illustrations of the Sassanians in Persia A. D. 226 to 652. In-8° cart. London (Trubner et Ce). 9 fr. 40

Villaamil y Castro (J.). Antigüedades prehistóricas y célticas de Galicia. Parte primera. In-4°, xvj-80 p. y 5 pl. Lugo (imp. de Soto-Freire).

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13°, 14°, ET 15° FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3° fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. Havet, Hiatus indo-européen. — M. Bréal, Origine du suffixe participial *ant*. — D. Whitney et A. Bergaigne, la question de l'*anusvâra* sanscrit. — Robiou, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. Bergaigne, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. Havet, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. Thévenin, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. Mowat, Étymologie du nom propre *Littré*. — Kern, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. Bréal, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. Havet, *Isto-, eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. Barth, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvâ*.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 11 Huitième année 14 Mars 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2417, 21 février. HALLIWELL, Papers referring to Shakspeare. Privately printed (six documents relatifs aux théâtres du « Globe » et des « Blackfriars » ; ces documents contiennent d'importants renseignements sur les relations de Shakspeare avec les susdits théâtres). — VAMBÉRY, Central Asia and the Anglo-Russian Frontier Question. Transl. by Miss BUNNÉTT. Smith, Elder and Co. (art. favorable; il est à regretter que le traducteur ait presque constamment estropié les noms propres et les noms géographiques). — HEPWORTH DIXON, History of Two Queens. I. Catharine of Aragon. II. Anne Boleyn. Vols. III and IV. Hurst and Blackett (ouvrage très-érudit et contenant une abondance de détails; malheureusement l'auteur ne fait pas preuve d'un sain jugement historique). — The New Shakspere Society (plaintes d'un membre de la Société et réponse de M. PAYNE COLLIER). — *Literary Gossip*. — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés royale, des antiquaires et d'anthropologie).

Literarisches Centralblatt, N° 10, 7 mars (le n° 9 ne nous est parvenu). WURM, Geschichte der indischen Religion. Basel, Bahnmeier's Verl. In-8°, viij-303 p. (l'auteur n'est pas orientaliste; son ouvrage s'adresse spécialement aux théologiens et aux missionnaires). — SCHLÜTER, Aristoteles' Metaphysik, eine Tochter der Sankhya-Lehre des Kapila. Münster. In-8°, 96 p. (sans valeur; les informations de l'auteur sont puisées dans des ouvrages de seconde et de troisième main). — CARRIÈRE (Moritz), Æsthetik. Zwei Bde. 2. Aufl. Leipzig, 1873, Brockhaus. In-8°, viij-589; xvj-662 p. (note favorable). — Ulmisches Urkundenbuch. Herausg. v. PRESSEL. 1. Bd. Die Stadtgemeinde. Von 854-1314. Stuttgart, 1873, Aue. Pet. in-folio, xiv-379 p. (art. des plus favorables). — LEHRS, Die Pindarscholien. Leipzig, 1873, Hirzel. In-8°, viij-199 p. (ouvrage capital, non moins important que le livre bien connu du même auteur sur Aristarque). — CARSTAIRS DOUGLAS, Chinese-English Dictionary of the vernacular or spoken language of the Amoy. London, 1873, Trübner. In-4°, xx-612 p. (cet ouvrage ne laisse rien à désirer). — KELLE, Die klassischen Handschriften bis herauf zum 14. Jahrh. in Prager Bibliotheken verzeichnet. Prag, 1872, Verl. d. klg. bœhm. Ges. d. Wiss. In-4°, 39 p. (contient la description de mss., jusqu'ici restés inconnus, de Virgile, de Perse, d'Horace, de Lucain, de Macrobe, etc., etc.). — BURNELL, On some Pahlavi inscriptions in South India. Mangalore, Stolz u. Hirner. Basel, 1873, Mission press. In-4°, 16 p. (cet écrit appelle l'attention des savants sur les traces d'établissements de chrétiens perses dans l'Inde méridionale, antérieurs à ceux des chrétiens syriens). — SCHLIEMANN, Trojanische Alterthümer. Leipzig, Brockhaus in Comm. In-8°, lvij-320 p. Ders. Atlas trojanischer Alterthümer. Ibid. 57 p. et 218 photogr. in-4° (rapport sur les fouilles de M. Schliemann et reproduction photographique des objets qu'il a découverts; l'article du *Centralblatt* entre au sujet de ces antiquités dans de longs détails que nous ne pouvons même résumer ici). — Vorlesungen im Sommersemester 1874 : 1. Leipzig; 2. Basel; 3. Freiburg i. Br.; 4. Erlangen.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ahrens (H. B.). ῬΞ. Beitrag zur griech. Etymologie und Lexikographie. In-4°, 19 p. Berlin (Calvary). 2 fr.

Anzeigen Gœttingische Gelehrte unter der Aufsicht der kœnigl. Gesellschaft der Wissenschaften. 1874. 3 Bde. od. 52 Stück. Mit Nachrichten v. d. k. Ges. d. Wiss. u. d. G. A. Universitæt zu Gœttingen. 12 Nrn. In-8°. Gœttingen (Dieterich's Verlag). 36 fr.

Archiv f. d. Studium d. neueren Sprachen und Literaturen. Hrsg. v. L. Herrig. 52. Bd. 4 Hfte. Braunschweig (Westermann). 8 fr.

Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ Monacensis. Tomi III. pars 2 et tomi IV. pars 1. In-8°. München (Plahn). 13 fr. 35
I, 2. 3. III, 1-3. IV, 1. V-VII. 64 f. 55

Düntzer (H.). Die homerischen Fragen. In-8°, 239 p. Leipzig (Hahn). 5 fr. 35

Jahrbücher des Vereins v. Alterthumsfreunden im Rheinlande. 53. u. 54. Hft. mit 17 lithog. Tafeln. In-4°, iv-353 p. Bonn (A. Marcus). 6 fr.

Jevons (W. S.). The Principles of Science : a Treatise on Logic and scientific Method. 2 vol. in-8°, 940 p. cart. London (Macmillan). 31 fr. 25

Koch (F.). Linguistische Allotria. Laut- Ablaut- u. Reimbildgn. der englischen Sprache. Nach dem Tode d. Verf. hrsg. v. Dr E. Wilhelm. In-8°, xxiv-94 p. Eisenach (Bacmeister). 2 fr. 75

Molière. Œuvres, avec notes et variantes par A. Pauly. T. 5. Petit in-12, 427 p. Paris (Lemerre). 5 fr.

Murray (A. S.). Manual of Mythology. 2d edit. re-written and considerably enlarged, with 45 Plates. In-8°, 370 p. London (Asher). 11 fr. 25

Museum, rheinisches, f. Philologie. Hrsg. v. F. Ritschl u. A. Klette. Neue Folge. 29. Bd. (Jahrg. 1874). 4 Hfte. Frankfurt a. M. (Sauerlænder). 16 fr.

Pedersdorff (R.). Beitræge zur Geschichte Alexander d. Grossen. In-4°, 32 p. Berlin (Calvary). 1 fr. 75

Prenner (A.). Ueber die Venus v. Milo. Eine archæolog. Untersuchg. auf Grund der Fund-berichte. In-8°, 48 p. Greisswald (Bamberg). 1 fr. 75

Romancero Morisco. T. II (y último). In-8°, 191 p. Madrid (Murillo).

Sauppe (H.). Symbolæ ad emendandos oratores atticos. In-4°, 14 p. Gœttingen (Dietrich's Verlag). 1 fr. 10

Scheffler (G.). Essai sur Ronsard et sa réforme littéraire. In-8°, 28 p. Dresden (Huhle). 1 fr. 50

Stubbs (W.). The Constitutional History of England in its Origin and Development. Vol. 1. In-8°, 638 p. cart. London (Macmillan). 15 fr.

Studies of Man. By a Japanese. In-8°, 120 p. cart. London (Trübner). 3 fr. 15

Supplément au catalogue des familles titrées sous le premier empire, d'après les documents officiels; suivi de la liste des titres concédés depuis 1866; publié par les auteurs du catalogue des gentilshommes ayant pris part aux élections pour les États généraux de 1789. In-8°, 31 p. Paris (Pillet). 2 fr.

Tommaseo (N.) e **Bellini** (B.). Dizionario della lingua italiana nuovamente compilato, con oltre 100,000 giunte ai precedenti dizionarii ecc. fasc. 146. 147. Vol. IV, p. 577-656. Torino, Napoli, Roma (Unione tip. edit. Torinese) ogni dispensa. 2 fr. 50

Vannucci (A.). Storia dell' Italia antica, illustrata coi monumenti. Dispensa 28-29. In-8°. II. p. 165-244 con fig intercalate. Milano (tip. edit. Lombarda). Ogni dispensa. 75 c.

Zehetmayr (S.). Lexicon etymologicum latino, etc. Sanscritum comparativum quo eadem sententia verbi analogice explicatur. In-8°, vij-379 p. Wien (Hœlder). 12 fr.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-, eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 12 Huitième année 21 Mars 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2418, 28 février. The Orkneyinga Saga. Ed. with Notes and Introd. by Anderson. Edinburgh, Edmonston and Douglas (intéressante introduction retraçant l'histoire des îles Orkneys; excellente édition et notes érudites). — Schweinfurth, The Heart of Africa. Three Years' Travels and Adventures in the Unexplored Regions of Central Africa from 1868 to 1871. Transl. by Frewer. 2 vols. Low and Co. (1er article très-favorable). — Simpson, Meeting the Sun : a Journey all round the World, through Egypt, China, Japan, and California, including and Account of the Marriage Ceremonies of the Emperor of China. Longmans and Co. (la partie la plus intéressante du livre est celle qui a rapport à la Chine). — The New Shakspere Society. — *Literary Gossip.* — *Societies* (séances des Sociétés royale, de géographie et de numismatique).

Literarisches Centralblatt, N° 11, 14 mars. Fichte, Die theistische Weltanschauung und ihre Berechtigung. Leipzig, 1873, Brockhaus. In-8°, xx-283 p. — Heyder, Die Lehre von den Ideen. 1. Abth. Zur Geschichte der Ideenlehre. Frankfurt a. M., Heyder u. Zimmer. In-8°, x-400 p. — Hecker, Die Physiologie und Psychologie des Lachens und des Komischen. Berlin, 1873, Dümmler. In-8°, x-83 p. — Schneiderwirth, Die Parther oder das Neupersische Reich unter den Arsaciden, nach griechisch-rœmischen Quellen. Heiligstadt, Dunkelberg. In-8°, iv-201 p. (art. favorable; il est seulement à regretter que l'auteur n'ait pu consulter les sources orientales, en dehors de quelques inscription arméniennes). — Das Rœmercastell und das Todtenfeld in der Kinzigniederung bei Rückingen. Hanau, 1873, Kœnig in Comm. In-8°, 50 p. (histoire des fouilles exécutées à Rückingen, discussion sur la position stratégique de la forteresse romaine et sur la destination des thermes qu'on y a découverts, lecture des inscriptions, par M. Duncker; étude sur le cimetière romain et deseriptions des monnaies par M. Suchier). — Ulmann, Franz von Sickingen. Leipzig, 1872, Hirzel. In-8°, xiv-410 p. (la *Revue critique* publiera prochainement un article sur cet ouvrage). — Sepp, Jerusalem und das heilige Land. 2. Aufl. 1. Bd. Schaffhausen, 1873, Hurter. In-8°, xxxv-923 p. (le plus important ouvrage qui ait paru en Allemagne sur la Palestine et sur Jérusalem). — Wüstenfeld, Das Gebiet von Medina. Gœttingen, 1873, Dieterich. In-4°, p. 93-176 (extr. des *Abhandl. d. kgl. Ges. d. Wiss.* de Gœttingue : description et carte du territoire de Médine et des contrées situées plus à l'est : contribution à l'histoire de la géographie de l'Arabie). — Mayr, Das indische Erbrecht. Wien, 1873, Hœlder. In-8°, 189 p. (coordination des matériaux fournis par le 1er volume du *Digest of Hindu Law* de West et Bühler). — Brandis, Versuch zur Entzifferung der kyprischen Schrift. Berlin, Stargardt. In-8°, 30 p. (extr. des *Monatsber.* de l'Acad. de Berlin : le cypriote est un dialecte grec; les caractères sont syllabiques; Brandis est parvenu à en déchiffrer avec certitude la majeure partie). — Ermenrici Epistola ad Grimoaldum archicapellanum. Ed. Dümmler. Halle, 1873, Buchh. d. Waisenhauses. In-fol., 46 p. (importante publication; l'éditeur aurait dû y joindre un glossaire). — Q. Horatii Flacci carmina lyrica. Ex intimæ artis criticæ præsidiis ed. etc. Ljungberg. Vol. I. Carlstadt, 1872. In-8°, xxiv-152 p. (la méthode de l'auteur l'a conduit aux résultats les plus inattendus et les plus insensés : pour en donner un exemple entre mille, le passage d'Horace « Me quoque devexi rapidus comes Orionis — Illyricis Notus obruit undis » devient dans l'édition de L. « Me, quæ aqua te vexit, rapuit commissum, o Arion ! Nans » lyricus novus obruor undis »). — Goldschmidt (Paul), Specimen des Setubandha. Gœttingen, 1873. In-8°, 106 p. (art. favorable). — Gregorius von Hartmann von Aue. Herausg. v. Paul. Halle, 1873, Lippert'sche Buchh. In-8°, xvij-106 p. (la première édition qui soit pourvue d'un complet appareil critique;

art. favor.). — Hitopadesa, aus dem Sanskrit übers. v. FRITZE. Breslau, Hoffmann (trad. du 1[er] livre du *Hitopadeça;* sans valeur). — Vorlesungen im Sommersemester 1874 : 5. Giessen ; 6. Heidelberg ; 7. Zürich ; 8. Bern.

Jenaer Literaturzeitung im Auftrag der Universitæt Iena herausg. v. Anton KLETTE. 1874. Erstes Heft. Iena, Mauke's Verlag (Hermann Dufft). N° 1. GRÆTZ, Geschichte der Juden. Bd. 1, Lief. 1. Leipzig, 1873, Leiner. In-8°, p. 1-64 (article peu favorable). — DELITZSCH, Biblischer Commentar über die Psalmen. Dritte Aufl. Erste Hælfte. Leipzig, Dœrffling u. Franke, 1873. In-8°, viij-507 p. (éd. très-améliorée). — FILLEUL, Histoire du siècle de Périclès. Paris, Didot, 1873. In-8°, iv-452 ; 374 p. (art. assez favorable ; mais on reproche à l'auteur une certaine négligence dans l'emploi et la critique des sources). — SCHWEGLER's Rœmische Geschichte fortgeführt von CLASON. Bd. 4 (der Fortsetzung Bd. 1). Berlin, Calvary, 1873. In-8°, xxviij-428 p. (art. favor.). — JOLLY, Geschichte des Infinitivs im Indogermanischen. München, Th. Ackermann, 1873. In-8°, xv-287 p. (art. favor.). — SCHŒLL, Quæstiones fiscales iuris Attici. Berolini, Weidmann. 1873. In-8°, iv-20 p. (cette brochure étudie le rôle des συλλογῆς d'après les discours de Lysias). — FRŒHNER, Les musées de France. Paris, Rothschild, 1873. Texte iv-76 p. et 40 pl. in-fol. — *Bibliographie.*

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. MARKHAM. March 1874.

Doctor Livingstone and the Cameron relief Expedition. — Colonel H. YULE, Francis Garnier, in memoriam (art. très-sympathique avec extraits de la correspondance adressée par Fr. G. au col. Yule ; donne une lettre écrite par Fr. G. de Hanoï, trois jours avant sa mort). — Bhawalpur (Notice sur un état mahométan, au nord du Panjâb, et vassal de l'Angleterre). — A. A. Geary, An account of the early Jesuit missions in the La Plata (favorable à l'œuvre des Jésuites). — The British India Steam navigation Company (avec une carte montrant les lignes de steamers des possessions anglaises et hollandaises des Indes). — Comptes-rendus de livres (nous y remarquons un article favorable sur une traduction anglaise d'un ouvrage russe *Khiva and Turkestan.* London, Chapman and Hall, 1874). — Cartographie. — Nouvelles. — Comptes-rendus des sociétés savantes.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique.* Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne possèderait pas en magasin.

Cleasby (K.). An Icelandic-English Dictionary Enlarged and completed by Gudbrund Vigfusson. With an Introduction and Life of K. Cleasby by G. Wabbe Dasent. In-4°, cart. London (Macmillan). 82 fr. 75

Colebrooke (H. T.). Miscellaneous Essays. With Life of the author by his son sir T. E. Colebrooke. 2 vols. In-8°, 1050 p. cart. London (Trübner et C[e]). 35 fr.

Dodsley (K.). A Select Collection of English Plays. Originally published on the year 1744. 4th Edition, now first Chronologically arranged, revised, and enlarged. With the Notes of all the Commentators, and new Notes by W. Carew-Hazlitt. Vol. I. In-8°, 438 p. London (Reeves and T.). 13 fr. 15

Roisel. Études antéhistoriques. Les Atlantes. In-8°, 572 p. Paris (G. Baillière). 7 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. XXII[e] année. Nouv. série. T. XVII. 1[re] livr. Le Grec en Écosse. — De la place respective de l'article et du qualificatif (DELBŒUF). — Du sentiment de la nature chez Juvénal (THOMAS). — De quelques parisianismes populaires, et d'autres locutions non encore ou mal expliquées (1[re] suite : Ch. NISARD). — *Comptes-rendus*. — *Varia*. — *Nécrologie*.

The Athenæum, N° 2419, 7 mars. The Treasury of Languages : a Rudimentary Dictionary of Universal Philology. Hall and Co. (malgré de nombreuses erreurs de détail, cette compilation pourra être utile au grand public). — SCHWEINFURTH, The Heart of Africa. Three Years' Travels and Adventures in the Unexplored Regions of Central Africa, from 1868 to 1871. Transl. by Ellen FREWER. 2 vols. Low and Co. (2[e] article). — Literary Remains of the late Emanuel Deutsch. Murray (réimpression des meilleurs travaux de Deutsch, et notice sur sa vie). — The new Shakspere Society (F. J. FURNIVALL). — The Shapira Collection (documents et correspondance relatifs à cette collection; M. Shapira persiste à croire à l'authenticité des objets recueillis par lui; M. Clermont-Ganneau apporte de nouvelles preuves à l'appui de son assertion que ces objets sont l'œuvre d'un faussaire). — *Literary Gossip*. — *Societies* (séances des Sociétés royale, des antiquaires et d'anthropologie).

Literarisches Centralblatt, N° 12, 21 mars. HILDEBRAND, Das heidnische Zeitalter in Schweden. Uebers. v. MESTORF. Hamburg, 1873, Meissner. In-8°, xij-228 p. (ouvrage recommandable). — DOZY, Geschichte der Mauren in Spanien. Deutsche Ausgabe. 1. Bd. Leipzig, Grunow. In-8°, viij-496 p. (bonne traduction, bien que trop littérale, de l'*Histoire des Musulmans d'Espagne*). — RITTER, Sachsen und der Jülicher Erbfolgestreit (1483-1610). München, 1873, Franz. In-4°, 80 p. (bon travail). — EWALD, Die Eroberung Preussens durch die Deutschen. 1. Buch : Berufung und Gründung. Halle, 1873, Buchh. des Waisenhauses. In-8°, viij-241 p. (l'auteur de l'article se range au jugement favorable porté sur cet ouvrage par M. Perlach dans les *Gœttinger gel. Anz.*, 1872, n° 7). — SPRUNER's Handatlas für die Geschichte des Mittelalters und der neueren Zeit. 3. Aufl. v. MENKE. 10. Lief. Gotha, Perthes (art. des plus favorables). — The law of partition and succession from the Ms. Sanskrit Text of Varadarâja's Vyavahâranirnaya by A. C. BURNELL. Mangalore. Basel, 1872, Stoltz. In-8°, xx-56 p. (substantielle introduction sur le droit hindou en général et sur quelques questions de détail : l'auteur cherche à détruire les idées fausses que l'on s'est formées sur le droit hindou; il s'occupe ensuite de l'ouvrage qu'il a traduit, et de son auteur). — WHITNEY, Oriental and linguistic studies. New-York, 1873. In-8°, viij-416 p. (cf. *Revue critique*, 1873, I, p. 113). — BACMEISTER, Keltische Briefe. Herausg. v. KELLER. Strassburg, Trübner. In-8°, vij-134 p. (renferme d'intéressantes études linguistiques). — Li romans de Durmart le Galois. Zum ersten Male herausg. v. STENGEL. Tübingen, 1873. In-8°, 620 p. (cette édition laisse beaucoup à désirer). — Vorlesungen im Sommersemester 1874 : 9. Kiel; 10. Greifswald; 11. München; 12. Berlin; 13. Landw. Ak. Proskau.

Jenaer Literaturzeitung, 1874, N° 2. W. VON GŒTHE, Studien und Forschungen über das Leben und die Zeit des Cardinals Bessarion 1395-1472. I. Die Zeit des Concils von Florenz. Heft. 1. In-8°, xiij-222 p. (art. fav.). — GÜDEMANN, Das judische Unterrichtswesen wæhrend der spanisch-arabischen Periode. Wien, Gerold's S., 1873. In-8°, iij-198, 62 p. (le premier ouvrage systématique sur cette matière; art. très-fav.). — Acta societatis philologæ Lipsiensis edidit Fr. RITSCHELIUS. Lipsiæ, Teubner. — MYRIANTHEUS, Die Marsch-

lieder des griechischen Drama. München, Ackermann. 1873. In-8°, vij-141 p. (art. fav.). — MERGUET, Lexicon zu den Reden des Cicero. Bd. I. Lief. 1 u. 2. Iena, Mauke's Verlag, 1873. In-4°, 1-80 p. (importante publ.). — ROSCHER, Studien zur vergl. Mythologie der Griechen und Rœmer. Heft 1 : Apollon und Mars. Leipzig, Engelmann, 1873. In-8°, x-94 p. (démontre l'identité primitive de ces deux divinités). — BEGEMANN, Das schwache Præteritum der germanischen Sprachen. Berlin, Weidmann, 1873. In-8°, xvj-186 p. (sans grande valeur). — Bibliographie.

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, 1874, n° 2 (le n° 1 ne nous est point parvenu). Sebald Storch, Nürnberger Feldhauptmann zu Fuss, und Lucia, seine Ehefrau (fin : LOCHNER). — Sclavenhandel im Mittelalter (WATTENBACH). — Mittelniederdeutsches Bruchstück von Otto's von Passau Schrift : Die 24 Alten (SOMMER). — Ain Lied von demselben Krieg, darynnen etliche stött Schinen, Schrotzburg vnd anndere vösstinen verstört haben (BAUMANN). — *Beilage zum n° 2*. Chronik des germanischen Museum. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermichte Nachrichten.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bain (A.). L'Esprit et le Corps considérés au point de vue de leurs relations, suivis d'études sur les erreurs généralement répandues au sujet de l'esprit. In-8°, 285 p. Paris (G. Baillière). 6 fr.

Bargès (J.-J.-L.). Notice sur une inscription romaine qui se trouve dans la commune de Plan d'Aups (département du Var, arrondissement de Brignolles, canton de Saint-Maximin). In-8°. 23 p. et pl. Paris (imp. Goupy).

Brantome (de). Œuvres publiées d'après les manuscrits, avec variantes et fragments inédits par L. Lalanne. T. 7. Rodomontades espaignolles. Sermens espaignols. M. de La Noue. Retraictes de guerres. Des Dames. In-8°, 468 p. Paris (Ve Renouard). 9 fr.

Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne. 6e vol. 1869-1872. In-8°, cc-472 p. Paris (Dumoulin).

Coussemaker (J. de). Le Magistrat de la ville de Bailleul, de 1596-1792. In-8°, 116 p. Bailleul (imp. Ve Vanneufville-Bernoux).

Geikie (J.). The Great Ice Age, and its Relation to the Antiquity of Man. In-8°, 580 p. cart. London (Isbister). 30 fr.

Goncourt (E. et J. de). L'art du XVIIIe s. 2e éd. revue et augmentée. 2 vol. in-8°, 1092 p. Paris (Rapilly). 20 fr.

Hamilton Contes, publiés avec une notice de M. de Lescure. IV Zeneyde, suivie de l'enchanteur Faustus. In-16, 124 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 3 fr.

Hettier (C.). De l'enquête franque et des origines du jury. In-8°, 27 p. Caen (Le Blanc-Hardel).

Hucher (E.). Sigillographie du Maine. Évêques du Mans. Sceau de Hamelin, évêque du Mans (1190-1214). In-8°, 8 p. Le Mans (imp. Monnoyer).

Hueffer (F.). Richard Wagner and the Music of the Future. History and Aesthetics. In-8°, 336 p. cart. London (Chapman). 15 fr.

Life (the) and Death of John of Barneveld, Advocate of Holland. With a view of the Primary Causes and Movements of the Thirty Years' War. With. Illustrations. 2 vols. In-8°, 880 p. cart. London (Murray). 35 fr.

générale et des notices sur chaque discours, par Henri WEIL, correspondant de l'Institut. 1 vol. grand in-8°, 7 fr. 50 cent.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, d'après les textes et les monuments, contenant l'explication des termes qui se rapportent aux mœurs, aux institutions, à la religion, aux arts, aux sciences, au costume, au mobilier, à la guerre, à la marine, aux métiers, aux monnaies, poids et mesures, etc., etc., et en général à la vie publique et privée des anciens. Ouvrage rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. Ch. DAREMBERG et Edm. SAGLIO, et enrichi de 3,000 figures d'après l'antique.

Ce dictionnaire se composera d'environ 20 fascicules de 20 feuilles d'impression (160 p.), format in-4°. Prix de chaque fascicule, broché, 5 fr. — Les deux premiers fascicules sont en vente.

DU CAMP (Maxime) : *Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie*, dans la seconde moitié du XIX° siècle. Tome V. — Le Mont-de-Piété. — L'Enseignement. — Les Sourds-Muets. — Les Jeunes Aveugles. — Le Service des Eaux. — L'Éclairage. — Les Égouts. 1 vol. in-8°, 7 fr. 50.

Chacun des quatre premiers volumes se vend séparément. — Le sixième et dernier volume est en préparation.

DURUY (Victor) : *Histoire des Grecs* depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine; nouvelle édition, 2 volumes in-8°, 12 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

— *Abrégé de l'histoire universelle*, comprenant la révision des grandes époques de l'histoire, depuis les origines jusqu'à 1848. 1 vol. in-12, cartonné, 4 fr. 50 c.

HAVET (Ernest), professeur au Collége de France. Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon. Brochure in-8°, 2 francs.

LAMARTINE : *Poésies inédites*, publiées par Mme Valentine de Lamartine et précédées d'une préface de M. de Laprade, de l'Académie française, avec un portrait de l'auteur à vingt-trois ans, gravé par G. Flameng. 1 vol. in-8°, 7 fr. 50 cent.

— *Correspondance*, publiée par Mme Valentine de Lamartine. 4 vol. in-8°, 30 fr.

Ces quatre volumes, absolument inédits, contiennent les lettres intimes de Lamartine à ses amis, de 1807 à 1833.

— *Morceaux choisis à l'usage des classes*. 1 volume petit in-16, cartonné, 2 fr.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française*, contenant : 1° tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française, et tous les termes usuels des sciences, des arts, des métiers et de la vie pratique; 2° la prononciation; l'examen des locutions, des idiotismes, des exceptions; 3° les définitions; les diverses acceptions, les synonymes; 4° de nombreux exemples; 5° les étymologies. 4 vol. très-grand in-4°, brochés, 100 francs.

La reliure, dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus 20 fr.

MOLIÈRE : *Œuvres*. Nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc., par M. Eugène DESPOIS. Tome I, 1 vol. in-8°, 7 fr. 50 cent.

L'ouvrage formera environ 10 volumes.

RACINE : *Œuvres*. Nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc., par M. Paul MESNARD. 10 volumes in-8° et un album, 75 francs.

SIMON (Jules) : *La réforme de l'enseignement secondaire*. 1 vol. in-8°, 6 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 14 Huitième année 4 Avril 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Athenæum, N° 2420, 14 mars. Blunt, Dictionary of Sects, Heresies, Ecclesiastical Parties, and Schools of Religious Thought. Rivingtons (depuis l'ère chrétienne jusqu'à nos jours; articles généralement bien faits). — Barton Baker, French Society, from the Fronde to the Great Revolution. 2 vols. Bentley and Son (l'auteur ne fait pas preuve de beaucoup d'esprit critique; mais son ouvrage est d'une lecture agréable). — Unsuspected Corruptions of Shakspeare's Text (H. Staunton). — Notes from Florence (A. de Gubernatis). — *Literary Gossip.* — *Societies* (séances des Sociétés de géographie, des antiquaires, de l'Institut archéologique, de philologie et d'archéologie biblique; la Société de philologie a élu M. Paul Meyer membre honoraire).

Literarisches Centralblatt, N° 13, 28 mars. Gebhardt, Der Lehrbegriff der Apokalypse. Gotha, 1873, Besser. In-8°, x-476 p. (l'auteur veut prouver que Saint-Jean est réellement l'auteur de l'Apocalypse et des parties du Nouveau-Testament qu'on lui attribue). — Martin Luther, Passional Christi und Antichristi. Mit Bildern von Lucas Cranach dem Ælteren. Aufs Neue aufgelegt und mit dem Briefe des Papstes Pius IX und der Antwort Sr. Majestæt des Kaisers Wilhelm vermehrt. Leipzig, Hoffmann. In-8°, 47 p. — Handelmann, Die amtlichen Ausgrabungen auf Sylt, 1870, 1871 u. 1872. Kiel, 1873, Schwers'sche Buchh. In-8°, xvj-39 p. — Pfannenschmidt, Illustrirte Geschichte der Trappisten. Paderborn, 1873, Schœningh. In-8°, x-134 p. (apologie des ordres religieux). — Riemann, Geschichte der Stadt Colberg. Colberg, 1873, Jauck. In-8°, 118 p. (bons matériaux, mais mauvaise exposition). — Kriegk, Deutsche Culturbilder aus dem 18. Jahrh. Leipzig, Hirzel. In-8°, vj-517 p. (très-intéressant ouvrage présentant un tableau de la vie de Francfort au siècle dernier; long appendice intitulé : Gœthe avocat). — Beckmann, Forschungen über die Quellen zur Geschichte der Jungfrau von Orleans. Paderborn, 1873, Junfermann. In-8°, 96 p. (témoigne d'un sain esprit critique et d'une grande érudition). — The Sâmavidhânabrâhmana, ed. by Burnell. London, 1873, Trübner (Cf. *Revue critique*, 1873, II, p. 281). — The Devatâdhyâyabrâhmana ed. by Burnell. Mangalore, 1873 (cf. *Revue crit.*; 1874, n° 12). — Leo, Quæstiones Aristophaneæ. Bonn, 1873, Cohen u. S. In-8°, 44 p. (la 1re partie est intitulée : de pristino Acharnensium exordio; l'auteur cherche à démontrer que le commencement original de la comédie des *Acharniens* est perdue; la 2e partie a pour titre : Quali lege comediæ licentiam Athenienses coercuerint). — Lateinische Sequenzen des Mittelalters. Herausg. v. Kehrein. Mainz, 1873, Kupferberg. In-8°, xij-620 p. (bon travail). — Schiern, Ueber den Ursprung der Sage von den goldgrabenden Ameisen. Leipzig u. Kopenhagen, 1873, Lorentz. In-8°, 53 p. (C'est l'existence au Tibet, dans l'antiquité, de chercheurs d'or qui a donné naissance à la fable, racontée par Hérodote, des fourmis qui déterrent de l'or). — Ralston, Russian Folk-tales. London, 1853, Smith, Elder and Co. In-8°, xvj-382 p. (51 contes russes, dissertations sur leur origine et rapprochements avec les contes des autres peuples). — Vorlesungen im Sommersemester 1874. 14. Wien; 15. Marburg; 16. Kœnigsberg; 17. Breslau; 18. Gœttingen; 19. Münster; 20. Kgl. Akad. Eldena.

Jenaer Literaturzeitung, 1874, n° 3. Scholten, Der Freie Wille. Aus dem Hollændischen üb. v. Manchot. Berlin, Henschel. In-8°, xx-284 p. (l'auteur se déclare pour le déterminisme éthique). — Steiner, Ueber hebræische Poesie. Basel, Schweighauserische Verlagsbuchh., 1873. In-8°, 40 p. (très-judicieux travail sur l'essence, la forme et le développement historique de l'ancienne poésie hébraïque). — Schenkel, Das Charakterbild Jesu. Vierte Aufl. Wiesbaden, Kreidel, 1873. In-8°, xxxij-433 p. — Stade, De Isaiæ vaticiniis

æthiopicis diatribe. Lipsiæ, Vogel, 1873. In-8°, viij-131 p. (l'auteur considère les oracles contenus dans le chap. 17, 12-14, et dans le chap. 18 comme deux parties d'un même oracle qui aurait été prononcé sous Sanherib, vers l'an 701 ; l'oracle du chap. 20 aurait été prononcé en l'an 711). — F. Lenormant, La légende de Sémiramis. Paris, Maisonneuve. In-4°, 68 p. (Sémiramis est la divinité assyrienne Istar-Astarté; l'auteur de l'article repousse les étymologies présentées dans cette brochure des noms de Sémiramis et d'Omphale; il admet l'assimilation de Sardanapal avec Sarbanapal = Asurbanipal, qu'il avait proposée de son côté, indépendamment de M. Lenormant). — Richter, Annalen des frænkischen Reiches im Zeitalter der Merovinger (cf. *Revue crit.*, 1874, n° 5). — Ludwich, Beitræge zur Kritik des Nonnos von Panopolis. Regimonti, Nürmberger's Buchh., 1873. In-4°, 144 p. (excellent travail). — Corpus inscriptionum latinarum. Vol. VII : Inscriptiones Britanniæ latinæ..... ed. Hübner. Berolini, Reimer, 1873. In-fol., xij-345 p. — Mommsen et Studemund, Analecta Liviana. Lipsiæ, Hirzel. In-4°, 74 p. (travaux préparatoires pour une nouvelle récension du texte de Tite-Live). — Madwigii Adversaria critica ad scriptores græcos et latinos. Vol. II : Emendationes latinæ (cf. *Revue crit.*, 1874, n° 4). — *Bibliographie.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Archdall (M.). Monasticon Hibernicum; or a History of the Abbeys, Priories, and other Religious Houses in Ireland; interspersed with Memoirs of their several Founders and Benefactors and of their Abbots and others Superiors, etc., etc. With Engravings, Maps, Views. Edited by P. F. Moran and other distinguished Antiquarians (3 vols). Vol. I. In-4°, 336 p. London (Simpkin). 26 fr. 25

Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. Sciences philologiques et historiques. 16e fascicule. Du C dans les langues romanes par C. Joret. In-8° raisin, xx-344 p. Paris (lib. Franck). 12 fr.

Blunt (J. H.). Dictionary of Sects, Heresies, Ecclesiastical Parties and Schools of religious Thought. Gr. in-8°, 650 p. cart. London (Rivingtons). 45 fr.

Chaffers (W.). Marks and Monograms on Pottery and Porcelain. 4th. Edit. revised and considerably augmented. With 3000 Pottery Marks and Illustrations. Gr. in-8°, 1000 p. cart. London (Bickers). 52 fr. 50

Elliot (sir G.). Life and Letters of sir Gilbert Elliot First Earl of Minto from 1751 to 1806, when his Public Life in Europe was closed by his Appointment to the Vice-Royalty of India. Edited by his Great-Niece, the Countess of Minto. 3 vols. in-8°, 1280 p. cart. London (Longmans). 39 fr. 40

Essays on Religion and Literature. By various Writers. Edited by H. Edward Archbishop of Westminster. 3d series. In-8°, 370 p. cart. London (King). 13 fr. 15

Gazan (A.). Notice sur une pierre tumulaire découverte aux environs de Solliès-Pont (Var). In-8°, 16 p. et 1 pl. Antibes (lib. Marchand).

Irenæus (St). The Third Book of St. Irenæus, Bishop of Lyons against Heresies. With Short Notes and a Glossary, by H. Deane. In-8°, 110 p. cart. London (Macmillan). 7 fr.

Saulcy (F. de). Deux inscriptions de Sayda. Lettres à M. Frœhner sur l'épigraphie. In-8°, 13 p. Paris (imp. Le Clerc et Ce). 2 fr.

— *Histoire de la botanique, de la minéralogie et de la géologie.* 1 vol. 4 fr.

— *Histoire de la zoologie.* 1 vol. 4 fr.

— *Histoire de l'astronomie.* 1 vol. in-12, 4 fr.

WURTZ (Ad.), membre de l'Institut : *Dictionnaire de chimie pure et appliquée*, comprenant la chimie organique et inorganique, la chimie appliquée à l'industrie, à l'agriculture et aux arts, la chimie analytique, la chimie physique et la minéralogie. Ouvrage contenant un grand nombre de figures intercalées dans le texte, et formant deux volumes grand in-8°, qui seront publiés par fascicules de 160 pages format grand in-8°, au prix de 3 fr. 50 c. le fascicule.

En vente les dix-sept premiers fascicules comprenant les lettres A à PHÉ.

VOYAGES. — GÉOGRAPHIE.

DAVILLIER (le baron) : *L'Espagne.* Un magnifique volume grand in-4°, contenant 309 gravures sur bois, d'après les dessins de Gustave DORÉ. Broché, 50 fr. ; richement relié avec fers spéciaux, 65 francs.

HAYES : *La terre de désolation*, excursion d'été au Groënland. Ouvrage traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par Mme Loïs RECLUS. Un beau vol. in-8° raisin, illustré de 40 gravures sur bois et accompagné d'une carte, 10 fr.

HUBNER (M. le baron de), ancien ambassadeur, ancien ministre : *Promenade autour du monde* (1871); 2e édition; 2 vol. in-12, 7 fr.

ISAMBERT : *Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient*; 2e édition. Première partie : *Grèce et Turquie d'Europe.* 1 vol. in-12, broché, 22 francs; cartonné en percaline, 25 francs.

La deuxième partie paraîtra en 1874. — Collection des Guides Joanne.

STANLEY : *Comment j'ai retrouvé Livingstone.* Voyage traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par Mme H. Loreau. Un beau volume in-8 raisin, illustré de 60 gravures sur bois et accompagné de 6 cartes. 10 francs.

Le tour du monde, nouveau journal des voyages, publié sous la direction de M. Éd. Charton, très-richement illustré par nos plus célèbres artistes, année 1873, illustrée de 500 gravures sur bois et accompagnée de 10 cartes ou plans. Prix de l'année, brochée en un ou deux volumes, 25 fr.

Les quatorze premières années sont en vente. Elles contiennent 200 voyages, près de 7,000 gravures, 300 cartes ou plans; et se vendent chacune le même prix que l'année ci-dessus annoncée. Les années 1870-1871 ne formant ensemble qu'un volume, la collection comprend actuellement treize volumes.

VAMBÉRY (Arminius) : *Voyages d'un faux derviche dans l'Asie centrale*, de Téhéran à Khiva, Bokhara et Samarcand, par le grand désert Turkoman, traduits de l'anglais par Forgues; 2e édition. 1 vol. in-8° avec 34 gravures et une carte, broché, 10 fr.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN : *Histoire de la géographie* et des découvertes géographiques, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Un beau volume in-8° jésus, accompagné d'un atlas in-folio de douze cartes. Broché, 20 fr.; relié, 32 francs.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 15 Huitième année 11 Avril 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Athenæum, N° 2421, 21 mars. SKERTCHLY, Dahomey as it is; being a Narrative of Eight Months' Residence in that Country. Chapman and Hall (étude sur les Ffons, peuple du Dahomey, sur leurs institutions religieuses et sociales; récit d'un voyage de Whydah à Abomey et d'une excursion dans les montagnes de Mahi; appendice sur les Ashantis et glossaire de mots Dahomiens). — Minstrelsy, Ancient and Modern; with an Historical Introduction and Notes. By William MOTHERWELL. Paisley, Gardner (réimpression de l'édition de 1827).— HYDE CLARKE, Memoir on the Comparative Grammar of Egyptian, Coptic, and Ude. Trübner (l'auteur cherche à montrer l'affinité de l'Ude, dialecte parlé dans deux villages du Caucase, avec l'égyptien : il y réussit fort mal). — Roman Libraries (S. D.). — Greene's Young Juvenal (H. STAUNTON). — Missale ad usum Sarum and William Caxton. — Notes from Berlin (F. SPIELHAGEN). — *Literary Gossip*. — The Source of the Nile (A. G. FINDLAY). — *Societies* (séances des Sociétés royale, asiatique, des antiquaires, d'anthropologie et de la New Shakespere Society).

Literarisches Centralblatt, N° 14, 4 avril. DUSCHAK, Die biblisch- talmudische Glaubenslehre. Wien, 1873, Braumüller. In-8°, xxiv-256 p. (art. défavorable). — PLITT, Die Apologie der Augustana. Erlangen, 1873, Deichert. In-8°, vj-260 p. (continuation de l'ouvrage qu'a publié l'auteur en 1867-68 sur la Confession d'Augsbourg). — Zeitschrift für deutsche Kulturgeschichte. Neue Folge. II. Jahrgang. Herausg. v. J. H. MÜLLER. Hannover, 1873, Schlüter'sche Hofbuchdruckerei (annonce). — REUSCH, Luis de Leon und die spanische Inquisition. Bonn, 1873, Weber. In-8°, vj-124 p. (très-recommandable). — Staat und Kirche in Bayern vom Regierungs-Antritt des Kurfürsten Maximilian Joseph IV bis zur Erklærung von Tegernsee 1799-1821. Nach amtl. Actenstücken von H. v. SICHERER. München, Kaiser. In-8°, 339-136 p. (important ouvrage composé d'après des documents entièrement inédits). — KLUCKHOHN, Die Ehe des Pfalzgrafen Johann Casimir mit Elisabeth von Sachsen. München, 1873. In-4° (extr. des *Abhandlungen* de l'Acad. des sciences de Bavière : peinture animée des dissensions religieuses de la fin de XVI° s. aux cours de Dresde et de Heidelberg). — BAUMANN, Die Staatslehre des heil. Thomas v. Aquino. Leipzig, 1873, Hirzel. In-8°, xvj-203 p. (traduction des passages des œuvres de St. Thomas d'Aquin qui traitent de l'État, de la Société et de l'Église, et version complète de son écrit : de regimine principum). — BEZOLD, Materalien der deutschen Reichs-Verfassung. 3. Bd. Berlin, 1873, Lüderitz. In-8°, xv-1278 p.; Ders. Alphabetisches Sprech- u. Sach-Register nebst zwei Congruenz-Registern zu der Verfassung des Nordd. Bundes und der deutschen Reichs-Verfassung, etc. Zunæchst als Register zu « Materialien, etc. » Bd. 1-3. Ibid. In-8°, 120 p. (annonce). — PISCHEL, De Grammaticis Pracriticis. Vratislaviæ, apud Gosohorskyum. In-8°, 47 p. (coup-d'œil sur les grammairiens hindous qui ont traité du Prâkrit et sur leurs ouvrages, d'après d'abondants matériaux recueillis par l'auteur en Angleterre). — LELAND, The English Gipsies and their language. London, 1873, Trübner. In-8°, xv-259 p. (la valeur de cet ouvrage réside surtout dans un recueil de textes authentiques transcrits avec soin et traduits). — MUTH, Die bairisch- œsterreichische Mundart. Wien, Hœlder. In-8°, 46 p. (contient peu de faits nouveaux). — ROSCHER, Studien zur vergleichenden Mythologie der Griechen und Rœmer. I. Apollon und Mars. Leipzig, 1873, Engelmann. In-8°, x-94 p. (conclut à l'identité primitive de ces deux divinités; l'auteur de l'article réfute cette opinion). — LÜDERS, Die Dionysischen Künstler. Berlin, 1873, Weidmann. In-8°, 200 p. (bon ouvrage). — Vorlesungen im Sommersemester 1874 : 21. Iena; 22. Halle-Wittenberg; 23. Bonn; 24. Innsbruck; 25. Graz; 26. Breslau (jüd.-theol. Sem.); 27. Landw. Akademie zu Poppelsdorf.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Cox (E. W.). What am I! a Popular Introduction to Mental Philosophy and Psychology. Vol. 2. the Mechanism in Action. Petit in-8°, 462 p. London (Longmans). 13 fr. 15

Delisle (L.). Anciennes traductions françaises de la Consolation de Boèce, conservées à la Bibliothèque nationale. In-8°, 32 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Gautier (T.). Histoire du romantisme, suivie de notices romantiques et d'une étude sur la poésie française 1830-1868, avec un index alphabétique. In-18 jésus, vj-414 p. Paris (Charpentier). 3 fr. 50

Goncourt (E. et J. de). L'art du XVIII° s. 2° éd. revue et augmentée. 2 vol. in-8°, 1092 p. Paris (Rapilly). 20 fr.

Guiffrey (J.). Notes et documents inédits sur les expositions du XVIII° siècle, recueillis et mis en ordre. In-12, lvj-142 p. Paris (Bauer). 10 fr.

Hæckel (E.). Histoire de la création des êtres organisés d'après les lois naturelles. Conférences scientifiques sur la doctrine de l'évolution en général et celle de Darwin, Gœthe et Lamarck en particulier. Traduites de l'allemand par le Dr C. Letourneau, et précédées d'une introduction biographique par C. Martins. Accompagné de 15 pl., 19 gr. sur b., 18 tabl. généal. et 1 carte chromol. In-8°, xxxij-680 p. Paris (Reinwald).

Hamilton. Contes, publiés avec une notice de M. de Lescure. IV Zeneyde, suivie de l'enchanteur Faustus. In-16, 124 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 3 fr.

Herbert Spencer. Principes de psychologie, traduits par T. Ribot et A. Espinas. T. 1er. In-8°, xv-741 p. Paris (Ladrange).

Hettier (C.). De l'enquête franque et des origines du jury. In-8°, 27 p. Caen (Le Blanc-Hardel).

Lagrèze-Fossat (A.). Le Sarcophage de Massanès. In-8°, 8 p. Montauban (imp. Forestié Neveu).

Menagios (D. de). Répertoire des traités, conventions et autres actes principaux de la Russie avec les puissances étrangères depuis 1474 jusqu'à nos jours. In-8°, 72 p. Paris (Amyot).

Ordonnances (Les) faictes et publiées à son de trompe par les carrefours de ceste ville pour éviter le dangier de peste, 1531, précédées d'une étude sur les épidémies parisiennes; par le Dr A. Chereau. Pet. in-8° tellière, 148 p. Paris (Willem). 5 fr.

Prost (A.). Le Patriciat dans la cité de Metz. In-8°, 279 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Ravaisson (F.). Archives de la Bastille, documents inédits. Règne de Louis XV (1717). Voltaire. In-8°, 16 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel).

Rigordi. Peregrinationes apostolicæ R. P. F. Rigordi. Qui 12. Novembris anni M.DC.XLIII Massilia Soluens, per mare Mediterraneum, per Syriam, Arabiam desertam, Mesopotamiam, Chaldæam, Persidem, Sinum Persicum et mare Judicum Goam pervenit 18. martij anni 1646. Inde egressus 14. septembris ejusdem anni, per littus Mogolense, per mare Caspium, Tartariam asiaticam, Moscouiam, Poloniam, Hungariam, Austriam et Italiam, rediit Massiliam in patriam 4. iunij anni 1649. In-8°, 70 p. Paris (imp. Goupy).

Saphianos. Grammaire du grec vulgaire et traduction en grec vulgaire du traité de Plutarque sur l'éducation des enfants, publiés par E. Legrand. 2° éd. In-8°, 123 p. Paris (Maisonneuve et Ce). 7 f. 50

Troubetzkoi (A.). Rouble de Constantin, césarewitch, grand-duc de Russie. In-8°, 103 p. et pl. Marseille (imp. Camoin).

Ujfalvy (C.-E. de). Aperçu général sur les migrations des peuples et influence capitale exercée sur ces migrations par la race de la Haute-Asie. In-8°, 28 p. Paris (Maisonneuve et Ce). 1 fr.

LAMARTINE : *Le manuscrit de ma mère*, avec commentaires, prologue et épilogue. 1 vol.

LAUGEL : *L'Angleterre politique et sociale*. 1 vol.

MARTHA, membre de l'Institut : *Le poème de Lucrèce* (Morale. — Religion. — Science). 2e édition. Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol.

SAINT-SIMON (duc de) : *Mémoires*, publiés par MM. Chéruel et Ad. Regnier fils, et collationnés de nouveau pour cette édition sur le manuscrit autographe, avec une notice de M. Sainte-Beuve. Tomes I à XI.

Cette édition formera environ 20 volumes.

SIMON (Jules) : *L'École;* 8e édition, mise au courant des dernières statistiques et de l'état actuel de la législation. 1 vol.

VARIGNY (de) : *Quatorze ans aux îles Sandwich*. 1 vol.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN : *L'année géographique*, revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques. Douzième année (1873). 1 vol.

WALLON, membre de l'Institut : *La Terreur*. Études critiques sur l'histoire de la Révolution française. 2 vol.

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. ÉD. CHARTON.

Format in-12, à 2 fr. 25 le volume.

La reliure en percaline bleue, tranches rouges, se paye en sus 1 fr. 25 c.

NOUVEAUTÉS.

COLLIGNON : *Les machines*. 1 vol. illustré de 80 vignettes.

DEHARME : *Les merveilles de la locomotion*. 1 vol. illustré de 77 vignettes.

MOYNET : *L'envers du théâtre :* Machines et décors. 1 vol. illustré de 80 vignettes.

TISSANDIER (G.) : *La photographie*. 1 volume illustré de 80 vignettes.

La BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES *comprend* 58 *volumes*.

BIBLIOTHÈQUE ROSE ILLUSTRÉE.

Format in-12, à 2 fr. 25 le volume.

La reliure en percaline rouge se paye en sus : tranches jaspées, 1 fr.; tranches dorées, 1 fr. 25.

NOUVEAUTÉS.

FLEURIOT (Mlle Zénaïde) : *Le petit chef de famille*. 1 vol. illustré de 45 vignettes.

GOURAUD (Mlle Julie) : *Les quatre pièces d'or*. 1 vol. illustré de 51 vignettes.

JOHNSON : *Dans l'extrême Far West*. Aventures d'un émigrant dans la Colombie anglaise, traduites de l'anglais. 1 volume illustré de 20 vignettes.

STOLZ (Mme de) : *Par dessus la haie*. 1 volume illustré de 56 vignettes.

La BIBLIOTHÈQUE ROSE *comprend* 140 *volumes*.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 16 Huitième année 18 Avril 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Athenæum, N° 2422. STUBBS, The Constitutional History of England in its Origin and Development. Vol. I. Clarendon Press (l'idée dominante de l'ouvrage est que l'Angleterre doit sa constitution à l'élément germain). — Reminiscences of a Canoness : Anecdotes and Sketches of Court Life in France during the Reigns of Louis the Fourteenth and Louis the Fifteenth. Selected by the Vicomtesse de KERKADEC. 2 vols. Hall and Co. (sans intérêt). — Miss BUSK, The Folk-Lore of Rome. Longmans and Co. — VILLEMAIN, Life of Gregory the Seventh. Transl. by BROCKLEY. 2 vols. Bentley and Son (long art. anal.; bonne traduction). Etruscan Researches (W. WRIGHT : signale l'énorme erreur dans laquelle est tombé M. Taylor, auteur de cet ouvrage, en prenant quantité de mots arabes et persans pour des mots touraniens; M. R. BURTON relève d'autres grossières erreurs). — Shakespeare's « Edward the Third ». — Lord Ellenborough (réponse de M. COLCHESTER à un article de l'*Athenæum*).— Mr. Albert Way (not. nécrol. de cet archéologue). — Notes from Berlin (F. SPIELHAGEN). — *Literary Gossip*. — The Exodus of the Israelites (Ch. BEKE). — *Societies* (séances des sociétés royale, de géographie et de numismatique).

Jenaer Literaturzeitung, 1874, n° 4. PFLEIDERER, Der Paulinismus. Leipzig, Fues, 1873. In-8°, viij-518 p. (excellent ouvrage, dont la première partie est consacrée à l'exposition du système philosophique et religieux de S. Paul et la seconde à l'histoire du Paulinisme dans les premiers temps du christianisme). — VON SICHERER, Staat und Kirche in Bayern vom Regierungs-Antritt des Kurfürsten Maximilian Joseph IV. bis zur Erklærung von Tegernsee 1799-1821. München, Kaiser. In-8°, 339-136 p. (important ouvrage; cf. l'analyse du *Centralblatt*, n° 14). — HEYDER, Die Lehre von den Ideen. Abth. I : zur Geschichte der Ideenlehre. Frankfurt a. M., Heyder u. Zimmer. In-8°, x-400 p. (exposé des différents systèmes, depuis Platon jusqu'à nos jours : pour servir d'introduction historique à l'ouvrage). — HŒLDER, Darstellung der Kantischen Erkenntnisstheorie. Tübingen, Laupp. In-8°, 114 p. (l'auteur veut démontrer que la théorie de la connaissance de Kant repose sur cette idée que nos conceptions dérivent des catégories). — WURM, Geschichte der indischen Religion. Basel, Bahnmaier. In-8°, 303 p. (bon ouvrage de vulgarisation). — LEHRS, Die Pindarscholien. Leipzig, Hirzel, 1873. In-8°, viij-199 p. (l'article appelle cet ouvrage « un volume de feuilles de papier »). — FIORELLI, Gli Scavi di Pompei dal 1861 al 1872. In-4°, xiij-172-20 p. 20 pl. (rapport officiel). — *Bibliographie.*

La Rivista Europea. Publ. dal Prof. Angelo DE GUBERNATIS. Anno V. — Vol. II. — fasc. II (le fasc. I ne nous est pas parvenu). — Il Conte et la Contessa di Gasparin (A. DE GUBERNATIS). — Angelo Brofferio (F. BOSIO). — Il teatro inglese prima di Shakespeare (C. PASQUALIGO). — Lettera inedita di Carlo Marenco a Giorgio Briano. — Un poeta Suicida (C. R. BARBIERA). — Pietro Fanfani e Tommaso Vallauri (A. DE GUBERNATIS). — Gli emigrati italiani prosatori in lingue staniere (*cont.* G. ARNAUD). — Carlo Botta e e sue opere storiche (*cont.* P. PAVESIO). — Di un codice del diritto amministrativo degli Italiani (*cont.* G. A. MUSSO). — *Rassegna scientifica, letteraria ed artistica.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Brull (A.). Das samaritanische Targum zum Pentateuch. Zum erstenmale in heb. Quadratschrift nebst e. Anh. textkrit. Inhaltes hrsg. 3. Thl. Leviticus. In-8°, p. 117-152. Frankfurt a. M. (Erras). 2 f.

Fœrster (R.). Der Raub u. die Rückkehr der Persephone in ihrer Bedeutung f. die Mythologie, Literatur- und Kunst-Geschichte dargestellt. In-8°, xij-300 p. m. 2 lith. Taf. Stuttgart (Heitz). 10 fr. 75

Freund (W.). Triennium philologicum od. Grundzüge d. philolog. Wissenschaften f. Jünger der Philologie zur Wiederholg. u. Selbstprüfg. 1. Sem.-Abth. 1. Heft. In-8°, 80 p. Leipzig (Violet) 1 fr. 35

Gleininger (T.). De Xenophontis libello qui inscribitur. Dissertatio inauguralis. In-8°. Berlin (Mayer et Müller). 1 fr. 65

Herwerden (H. van). Excerpta e poetis græcis. Lectionum in Usum. In-8°, ix-128 p. Utrecht (Kemink et Zoon). 2 f. 15

Hoffmann (G.). Syrisch-arabische Glossen. 1. Bd. Autographie e. gothaischen Handschrift enth. Bar Ali's Lexikon vom Alaf bis Mim. In-4°, viij-284 p. Kiel (Schwers'sche Buchh.). 26 fr. 75

Im neuen Reich. Wochenschrift f. das Leben d. deutschen Volkes in Staat, Wissenschaft und Kunst. Hrsg. v. Dr A. Dove. 4. Jahrg. 1874. 52 Nrn. In-8°. Leipzig (Hirzel). 32 fr.

Kostrenció (J.). Urkundliche Beitræge zur Geschichte der protestantischen Literatur d. Südslaven in d. J. 1559-1565. In-8°, vij-244 p. Wien (Gerold's Sohn). 8 fr.

Lampros (S. P.). De conditorum coloniarum græcarum indole præmiisque et honoribus. Dissertatio inauguralis historica. In-8°, 59 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 65

Melanchtonis (P.) epistolæ, judicia, consilia, testimonia aliorumque ad eum epistolæ quæ in corpore reformatorum desiderantur. Undique ex manuscriptis et libris editis collegit et secundum seriem annorum dierumque disposuit Dr H. E. Bindseil. In-8°, x-614 p. Halle (Schwetschke). 12 fr.

Monats - Blætter, wissenschaftliche. Hrsg. v. Dr O. Schade. 2. Jahrg. 1874. 12 Nrn. In-8°. Kœnigsberg (Acad. Buchh). 5 fr. 50

Orterer (G.). Beitræge zur vergleichenden Casuslehre d. Zend u. Sanskrit. Inauguraldissertation. In-8°, 38 p. München (Franz). 1 fr. 50

Reber (F). Geschichte der neuern deutschen Kunst vom Ende d. vor. Jahrh. bis zur Wiener Weltausstellg. 1873 m. Berücksicht. der gleichzeit. Kunstentwicklg. in Frankreich, Belgien, Holland, England, Italien u. Russland. 1. Lfg. In-8°, 128 p. Stuttgart (Meyer et Z.). 3 fr. 25

Schlegel (J. H.). Die tragische Ironie bei Sophokles. In-8°, iv-177 p. Tauberbischofsheim (Lang). 2 fr. 75

Schleicher (A.). Die deutsche Sprache. 3. Aufl. In-8°, xj-348 p. Stuttgart (Cotta). 9 fr. 35

Stark (F.). Die bayerischen Seen u. die alten Moraenen. Eine Erlæuterg. zur Karte : Ideale Uebersicht v. Südostbayern zur Eiszeit. Mit e. lithog. Taf. In-8°, 14 p. m. 1. chromolith. Karte. In-fol. München (Mey et Widmeyer). 5 fr. 35

Vollmœller (K.). Kürenberg u. die Nibelungen. Eine gekrœnte Preisschrift. Nebst e. Anh. : Der v. Kurnberc. Hrsg. v. K. Simrock. In-8°, 48 p. Stuttgart (Meyer et Z.) 1 fr. 65

Wenkujow. d. russisch-asiatischen Grenzlande. Aus dem russ. übertr. v. Krahmer. Mit e. Uebersichtskarte. 1. Lief. In-8°, 144 p. Leipzig (Grunow). 4 fr.

Wright (T.). A history of english Culture from the earliest known Period to modern times. With numerous woodcut illustrations from authentic sources. Gr. in-8°, xv-511 p. Strasbourg (Trubner et C°). 24 fr.

BIBLIOTHÈQUE ROSE ILLUSTRÉE.

Format in-12, à 2 fr. 25 le volume.

La reliure en percaline rouge se paye en sus : tranches jaspées, 1 fr.; tranches dorées, 1 fr. 25.

NOUVEAUTÉS.

FLEURIOT (Mlle Zénaïde) : *Le petit chef de famille.* 1 vol. illustré de 45 vignettes.

GOURAUD (Mlle Julie) : *Les quatre pièces d'or.* 1 vol. illustré de 51 vignettes.

JOHNSON : *Dans l'extrême Far West.* Aventures d'un émigrant dans la Colombie anglaise, traduites de l'anglais. 1 volume illustré de 20 vignettes.

STOLZ (Mme de) : *Par dessus la haie.* 1 volume illustré de 56 vignettes.

La BIBLIOTHÈQUE ROSE *comprend* 140 *volumes.*

OUVRAGES DIVERS POUR LA JEUNESSE.

BERTALL : *Mademoiselle Jacasse.* Album in-4°. Colorié et cartonné, 4 francs.

COLOMB (Mme) : *Le violoneux de la sapinière.* Un beau volume in-8° raisin, illustré de 85 gravures. Broché, 5 francs; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 8 francs.

GIRARDIN (J.) : *Les braves gens.* Un beau volume in-8° raisin, illustré de 117 gravures. Broché, 5 francs; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 8 francs.

GUIZOT : *L'Histoire de France*, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, racontée à mes petits-enfants.

En vente les tomes I, II et III, comprenant l'histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la mort de Henri IV. 3 vol. grand in-8° jésus, illustrés de 225 gravures sur bois, d'après les dessins de A. DE NEUVILLE, et contenant 2 cartes. Chaque volume se vend séparément. Broché, 18 fr.; la reliure, avec fers spéciaux, dos en maroquin, plats en toile, tranches dorées, se paye en sus 7 francs.

Le journal de la jeunesse, nouveau recueil hebdomadaire pour les enfants de dix à quinze ans, très-richement illustré.

La première année de ce nouveau recueil forme deux magnifiques volumes grand in-4°, et est une des lectures les plus attrayantes que l'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse. Elle contient des nouvelles, des contes, des biographies, des récits d'aventures et de voyages, des causeries sur l'histoire naturelle, la géographie, l'astronomie, les arts et l'industrie, etc., et est illustrée de 600 gravures sur bois.

Prix de l'abonnement annuel : 20 fr.

Prix de l'année 1873, brochée en deux volumes, 20 fr.

La reliure en percaline, toile rouge, tranches dorées, se paye en sus, par volume, 3 fr.

WITT (Mme de), née Guizot : *Une sœur.* Un beau volume in-8° raisin, illustré de 65 gravures. Broché, 5 fr.; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 8 francs.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 17 Huitième année 25 Avril 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2423, 4 avril. STANLEY JEVONS, The Principles of Science : a Treatise on Logic and Scientific Method. Macmillan and Co. (d'après l'auteur, la logique est le calcul, la science n'est qu'une classification et la classification le résultat d'une généralisation : la connaissance est donc essentiellement subjective; elle est le produit des lois de la pensée qui introduit l'ordre dans le chaos de l'objectif, qui crée, en un mot, la connaissance). — J. WADDINGTON, Congregational History, 1567-1700, in relation to Contemporaneous Events, and the Conflict for Freedom, Purity, and Independence. Longmans and Co. (art. anal. favorable). — Dante at Naples (H. C. BARLOW). — Unsuspected Corruptions of Shakespeare's Text (H. STAUNTON). — *Literary Gossip*. — Anthropological Notes. — Hamath Inscriptions (réponse de M. HAYES WARD à la lettre de M. HYDE CLARKE, du 24 janvier). — *Societies* (séances des Sociétés royale, de littérature, d'anthropologie et de la New Shakspere Society).

Literarisches Centralblatt, N° 15, 11 avril. HESSE, Das Muratori'sche Fragment neu unters. und erkl. Giessen, 1873, Ricker. In-8°, viij-307 p. (long article compétent et très-favorable à l'essai de M. Hesse). — HOFFMANN (J. F.), Antiochus IV Epiphanes, Kœnig von Syrien. Leipzig, 1873, Lorentz. In-8°, viij-111 p. (excellente monographie dans laquelle toutes les sources, grecques, latines et juives, sont mises à profit avec science et discernement). — Des fürstl. Hochstiftes Olmütz Münzen und Medaillen, etc. Angef. v. Grafen v. LICHNOWSKY und WERDENBERG, fortges. u. herausg. v. EDLER V. MAYER. Wien, 1873, Braumüller in Comm. In-8°, 179 p. (la description des monnaies et médailles est précédée d'une introd. historique de BRANOWITZER, reproduite de l'*Arch. f. Kunde œsterr. Geschichtsquellen*, 1849, t. II, cah. 3 et 4). — Catalogus codicum orientalium bibl. Acad. Lugduno-Batavæ auctore DE GŒJE. Vol. V. Leiden, 1873, Brill. (Cf. *Revue critique* 1874, n° 14). — BENEDIX, Die Shakespearomanie. Stuttgart, 1873, Cotta. In-8°, iv-446 p. — FORSTER, Charles Dicken's Leben. Ins deutsche übertr. v. Fr. ALTHAUS. 2. Bd. 1842-1851. Berlin, 1873, Geh. Oberhofbuchdr. In-8°, xv-458 p. — BRANDSTÆTER, Die Gallicismen in der deutschen Schriftsprache. Leipzig, 1874, Hartknoch. In-8°, xj-266 p. (ouvrage très-complet sur l'intrusion des mots français en allemand et l'influence exercée par le français sur la syntaxe allemande, avec introd. historique).

The Geographical Magazine, edited by Clements R. MARKHAM, C. B., F. R. S. N° 1. April 1874. London, Trübner. Prix du n° : 2 sh.

Cette nouvelle revue est une transformation des *Ocean Highways* dont le titre seul est changé.

The Basin of the Helmund (avec une carte d'une partie de l'Afghanistan dressée par le colonel F. Tytler) — Prshevalsky's travels in Mongolia — The hydrographical Department of the Admiralty. — A. W. STIFFE, The island of Hormuz (histoire des anciens établissements portugais dans cette île; avec une carte). — A. A. Geary, A Highway to Bolivia. — The Kashgar Mission (détails sur la mission diplomatique de M. Forsyth près de Yakoub Beg, aujourd'hui Emir Yakoub Khan). — *Giglioli :* Dr Beccari's travels. — Geographical Progress in India in 1873. — W. ROBINSON, The products of West Africa. — Comptes-rendus de livres (analyse, par M. Robert Mitchell, du récent ouvrage russe du colonel Veniukof sur les frontières russes en Asie). — Bibliographie; cartographie; nouvelles; correspondance; séances des Sociétés géographiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archiv der Gesellschaft f. æltere deutsche Geschichtskunde zur Befœrderung einer Gesammtausgabe der Quellenschriften deutscher Geschichte des Mittelalters. Hrsg. v. G. P. Pertz. 12. Bd. 3. u. 4. Hft. In-8°, viij-427-802 p. Hannover (Hahn). 13 fr. 35
Vol. I-XII. 176 fr.

Bæhr (C. C. W. F). Symbolik d. mosaischen Cultus. 1. Bd. 2. umgearb. Aufl. In-8°, vj-602 p. Heidelberg (Mohr). 10 fr. 75

Desmaze (C.). Analyse du Cartulaire du chapitre de Saint-Quentin en Vermandois d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris (fonds latin 11070). In-8°, 22 p. Saint-Quentin (imp. Poette).

—— Jean Bauchant, sergent d'armes, bibliophile Saint-Quentinois (XIV° siècle). In-8°, 15 p. Saint-Quentin (Langlet).

Du Camp (M.). Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIX° siècle. T. 5. In-8°, 528 p. Paris (Hachette et C°). 7 fr. 50

Gautier (T.). Histoire du romantisme, suivie de notices romantiques et d'une étude sur la poésie française, 1830-1868, avec un index alphabétique. 2° éd. In-18 jésus, vj-416 p. Paris (Charpentier et C°). 3 fr. 50

Grouchy (maréchal de). Mémoires publiés par le marquis de Grouchy offic. d'état-major. T. 3 et 4. In-8°, 997 p. Paris (Dentu).

Janin (J.). Paris et Versailles il y a cent ans. Avec un portr. de l'auteur. In-8°, 410 p. Paris (Didot frères, fils et C°).

La Gorgue-Rosny (L.-E. de). L'État ancien du Boulonnais. In-8°, 220 p. Boulogne-sur-Mer (imp. Le Roy).

Le Rousseau (J.). Des fonctions sociologiques de la constructivité, du langage et de la conscience. In-18 jésus, 356 p. Paris (Guillaumin et C°). 3 fr. 50

Leroy (G.). Les livres de l'abbaye du Jard, diocèse de Sens, au XIII° siècle. In-8°, 9 p. Paris (Claudin).

Mélanges historiques. Choix de documents. T. 1. Vie de Saint Bertin, en vers. Vie et office de Saint Dié. Définitions du chapitre de Cluny en 1323. Lettres de Jean de Witt. Lettres de Balzac. In-4°, iv-852 p. Paris (Imp. nationale).

Norman (the) People, and their existing Descendants in the British Dominions and the United States of America. In-8°, 500 p. cart. London (King). 26 fr. 25

Palmer (E. H.). A History of the Jewish Nation, from the Earliest Times to the Present Day. In-8°, 328 p. cart. London (Christian Knowledge Society). 6 fr. 25

Saulcy (F. de). Système monétaire de la république romaine à l'époque de Jules César. In-4°, 32 p. et 10 pl. Paris (Société de numismatique et d'archéologie).

Smyth (Piazzi). Our Inheritance in the Great Pyramid. New and enlarged edit., including all the most important Discoveries up to the Present Time. With 17 Explanatory Plates. In-8°, cart. 540 p. London (Isbister). 22 fr. 50

Théâtre (le) au XVI° et au XVII° siècle, ou choix des comédies les plus remarquables antérieures à Molière, avec une introduction et une notice sur chaque auteur. Avec 8 portraits en couleur. 2 vol. In-12, 1250 p. Paris (Laplace, Sanchez et C°). 7 fr.

Thesaurus Syriacus. Edited R. Payne Smith. Fasciculus 3. In-4°. London (Macmillan). 26 fr. 25

Treasury (the) of Languages : a Rudimentary Dictionary of Universal Philology. In-8°, 306 p. cart. London (Hall). 6 fr. 25

Viollet-le-Duc. Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la renaissance. 5° vol. 3° fascicule (fin du t. 5). Armes de guerre. In-8°, p. 321 à 499. Paris (Morel).

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. Havet, Hiatus indo-européen. — M. Bréal, Origine du suffixe participial *ant*. — D. Whitney et A. Bergaigne, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — Robiou, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. Bergaigne, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. Havet, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. Thévenin, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. Mowat, Étymologie du nom propre *Littré*. — Kern, *Feodum*, fief. — *Variétés* : M. Bréal, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. Havet, *Isto-*, *eis eisdem*, *ille iste*, *qui hic*; A. Barth, *Annus*; le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 18 Huitième année 2 Mai 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2424. 11 avril. Cox, A History of Greece. Vols I. and II. Longmans and Co. (cet ouvrage ne paraît devoir rien ajouter aux travaux antérieurs, ni surtout à l'histoire de Curtius). — *Yu-pe-ya's Lute.* A Chinese Tale, in English Verse. By Augusta WEBSTER. Macmillan and Co.; The Jade Chaplet, in Twenty-Four Beads. A Collection of Songs, Ballads, etc. from the Chinese. By CARTER STENT. Trübner and Co. (le 1er de ces ouvrages est traduit d'après la version française, par Th. Pavie, du *Kin-kou-ke-kwan*; le second est une collection de 24 chants et ballades populaires, dont plusieurs entièrement inconnues jusqu'ici en Europe; on conseille à M. Stent de se contenter de traduire en prose, ses vers étant décidément très-mauvais). — Chronica Monasterii S. Albani, etc. Vol. II, etc Ed. by RILEY. Longmans and Co. (ce volume contient les registres de Jean Whethamsted, Guillaume Albon et Guillaume Walingford, abbés de S. Alban, et un appendice renfermant quelques lettres de Whethamsted). — F. LENORMANT, Les premières civilisations. Paris, Maisonneuve (bon résumé des travaux les plus récents : témoigne de recherches étendues). — The Dice of Toscanella (déchiffrement et interprétation des mots étrusques écrits sur les six faces d'un dé à jouer : CRAWFORD AND BALCARRES). — Le Sanctuaire et les inscriptions de Baitocæce (traduction d'une inscription grecque mal interprétée par le Rév. Samuel Jessup; hypothèse sur l'étymologie du nom de Baitocæce : CLERMONT-GANNEAU). — Chaucer's « Legend of Good Women » (W. W. SKEAT). — Notes from Paris (Edmont ABOUT). — *Literary Gossip.* — Kashgar (lettre du Capt. CHAPMAN sur cette ville). — *Societies* (séance de la Société d'archéologie biblique).

Literarisches Centralblatt, N° 16, 18 avril. BRANN, De Herodis, qui dicitur, Magni filiis. Krotoschini, typis Monasch. In-8°, 34 p.; Ders., die Sœhne des Herodes. Breslau, 1873, Skutsch. In-8°, iv-87 p. (importante contribution à cette période de l'histoire juive; l'auteur pèche quelquefois par un excès de subtilité; long art. très-compétent). — POTTHAST, Regesta Pontificum Romanorum. Fasc. II-VI. Berlin, 1873, Oberhofbuchdruckerei. In-folio, p. 161-942 (depuis Innocent III jusqu'à Célestin IV). — FISCHER, Geschichte der auswærtigen Politik und Diplomatie im Reformationszeitalter 1485-1556. Gotha, Perthes. In-8°, 269 p. (cet ouvrage, dont le titre est mal choisi, est une histoire de la politique européenne au temps de la Réformation : art. défavorable). — SCHMIDT (H.), Beitræge zur Erklærung platonischer Dialoge. Wittenberg, Herrosé. In-8°, 242 p. (recueil des excellentes dissertations publiées çà et là par l'auteur). — BENICKEN, Das 3. und 4. Lied vom Zorne des Achilleus. Halle, 1874, Mühlmann. In-8°, viij-250 p.; Ders., das 5. Lied vom Zorne des Achilleus. Ebend., 1873. In-8°, xij-104 p. Ders., die Interpolationen im 11. Buche der Ilias. Stendal, 1872, Franzen u. Grosse. In-8°, iv-67 p. (ces travaux ne tranchent d'une manière décisive aucune des questions controversées; le ton adopté par l'auteur dans ses polémiques est regrettable).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, 1874, n° 3. Zur Bücherverzierung der Renaissancezeit (VON EYE). — Flurnamen aus Mittelfranken (Dr Chr. MEHLIS). — Eine Urkunde Kaiser Rudolf's von Habsburg (Dr SAUER). — Einbetten-Kirchen und Wallfahrten (FALK). — Inschriften zweier Geschütze des Nürnberger Büchsengiessers Hermann Widerstein (Dr Heinrich). — Zu dem mittelniederdeutschen Bruchstücke von Otto's von Passau « 24 Alten » (Dr FROMMANN). *Beilage zum n° 3.* Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten. — Zwanzigster Jahres-Bericht des germanischen Nationalmuseums. Nürnberg, 1. Januar 1874.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Andrews (J.). The Psychology of Scepticism and Phenomenalism. In-8°, 60 p. cart. London (Hamilton). 3 fr. 15

Bordas-Demoulin. Le Cartésianisme, ou la véritable rénovation des sciences; suivi de la théorie de la substance et de celle de l'infini. Nouvelle édition. In-8°, iv-688 p. Paris (Gauthier-Villars). 8 fr.

Burns (W.). Scottish War of Independence : its Antecedents and Effects. 2 vol. in-8°, cart. London (Hamilton). 32 f. 50

Casati (C.). Note sur les faïences de Talavera le Keyna et coup-d'œil sur les musées de Madrid. In-8°, 12 p. et 2 pl. chromotyp. Paris (Didron).

Caylus (de). Mémoires et réflexions, imprimés pour la première fois sur le manuscrit autographe, suivis de l'histoire de M. Guillaume Cocher, réimprimée sur l'édit. orig. sans date. Frontispice et fac-simile. In-12, 167 p. Paris (Rouquette). 6 fr.

Cent nouvelles nouvelles, publiées en dix dizaines. Réimprimées par les soins de D. Jouaust avec notice, notes et glossaires par M. P. Lacroix, et ornées de dix compositions de J. Garnier. 2°, 3°, 4°, 5°, 6° et 7° dizaines. In-16, 529 p et 6 grav. Paris (Lib. des Bibliophiles). La livr. 5 fr.
L'ouvrage complet. 50 fr.

Chappuis (C.). Note sur les monnaies antiques trouvées à Autun dans la tranchée du chemin de fer. In-8°, 12 p. Autun (imp. Dejussieu).

Correspondance inédite du chevalier Daydie, faisant suite aux lettres de Mademoiselle Aïssé, publiée sur les manuscrits autographes originaux, avec introduction et notes par H. Bonhomme. In-18 jésus, 360 p. Paris (Didot frères fils et Ce).

Dàn an Deorg. Agus Tiom na Ghuill (Dargo and Gaul). Two Poems. From Dr Smith's Collection, entitled « The Sean » Dàna. » Newly translated, with a revised Gaelic Text, Notes and Introduction, by C. S. Jerram. In-12, 126 p cart. London (Simpkin). 3 fr. 15

Despois (E.). Le Théâtre Français sous Louis XIV. In-18 jésus, 427 p. et 1 pl. Paris (Hachette et Ce). 3 fr. 50

Ellenborough (Lord). History of the Indian Administration in his Correspondence with the Duke of Wellington. To which is prefixed, by permission of Her Majesty, Lord Ellenborough's Letters to the queen during that period. Edited by Lord Colchester. In-8°, 476 p. cart. London (Bentley). 22 fr. 50

Gardner (J.). Longevity : the Means of Prolonging Life after Middle Age. In-12, 172 p. cart. London (King). 5 fr.

Geddes (W. D.). The Philologic Uses of the Celtic Tongue : A Lecture. In-8°, 25 p. London (Hamilton). 75 c.

Kingsley (C.). Health and Education. In-8°, 406 p. cart. London (Isbister). 9 fr. 40

Liancourt (G. de) and **Pincott** (F.). Primitive and Universal Laws of the Formation and Development of Language : a Rational and Instructive System, founded on the Natural Basis of Onomatops. In-8°, 280 p. cart. London (Allen). 15 fr. 65

Φάβρου (E.) στοιχειώδης καὶ πρακτικὴ γραμματικὴ τῆς γερμανικῆς γλώσσης συνταχθεῖσα μὲν πρωτοτύπως. Μεταφρασθεῖσα δὲ ἐκ τοῦ γαλλικοῦ ὑπὸ διδακτορος E. Reineck καὶ A. I Λογωτατίδου. In-8°, 213 p. Halle Buchh. d. Waisenh.). 3 fr. 40

Vivien de Saint-Martin. L'année géographique, revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, etc, relatives aux sciences géographiques et ethnographiques. 12° année. 1873. In-18 jésus, xij-497 p. Paris (Hachette et Ce). 3 fr. 50

Witt (J. K.). Ueber d. Genitiv d. Gerundiums u. Gerundivums in der lateinischen Sprache. 1. Thl. In-4°, 46 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 65

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 19 Huitième année 9 Mai 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2425, 18 avril. FROUDE, The English in Ireland in the Eighteenth Century. Vols II and III. Longmans and Co. (ouvrage très-impartial; style brillant : le deuxième volume retrace l'opposition des protestants à la politique de conciliation inaugurée au siècle dernier en Irlande par le gouvernement anglais; un prochain art. sera consacré au troisième vol.). — The Black Book of Admiralty. With an appendix. Ed. by sir TRAVERS TWISS. 2 vols (essai de reconstitution de ce livre, dont l'original paraît avoir été détruit à la fin du siècle dernier ou au commencement de ce siècle). — THOMSON, Illustrations of China and its People. Vol. IV. Low and Co. (ce volume, le dernier de l'ouvrage, décrit Chefou, Tientsin, Peking et le pays plus au nord, jusqu'à la grande muraille). — BURNS, The Scottish War of independence, its Antecedents and Effects. 2 vols. Glasgow, Maclehose (art. défavorable). — Proposed Union of the British and South Kensington Museums. — Report, etc. — Key to Characters in the Historical and Political Satire entitled « el ingenioso hidalgo » (RAWDON BROWN). — Notes from the United States. — *Literary Gossip*. — The Shapira Collection (Claude R. CONDER : conclut à l'authenticité des objets formant cette collection). — Miscellanea.

Literarisches Centralblatt, N° 17, 25 avril. BRÜLL, Das samaritanische Targum zum Pentateuch. I. Theil : Genesis. Frankfurt a. M., 1873, Erras. In-8°, 62 p. (art. très-défavorable : l'éditeur se contente de reproduire le texte de la Polyglotte). — WECHNIAKOFF, Troisième section des recherches sur les conditions anthropologiques de la production scientifique et esthétique. Paris, 1873, Masson. In-8°, 151 p. (celui qui croirait trouver dans cet ouvrage la solution du problème des rapports du moral avec le physique serait déçu). — MAURENBRECHER, Studien und Skizzen zur Geschichte der Reformationszeit (cf. *Revue critique,* 1874, n° 18). — ISAACSOHN, Geschichte des preussischen Beamtenthums vom Anfang des 15. Jahrh. bis auf die Gegenwart. 1. Bd. : Das Beamtenthum in der Mark Brandenburg 1415-1604. Berlin, Puttkammer und Mühlbrecht. In-8°, x-291 p. (cet ouvrage ne peut être considéré que comme un recueil de matériaux pour l'histoire de l'administration prussienne). — KOPP, Geschichte der Jahre 1813-1815. Berlin, Müller. In-8°, viij-224 p. (avec 16 cartes : s'adresse au grand public, et peut être recommandé comme ouvrage classique). — DE CANDOLLE, Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles. Genf, 1873, Georg. In-8°, vij-482 p. (suivie d'autres études, et en particulier d'une dissertation sur la vérité et l'importance du principe Darwinien de la sélection). — ELVERS, Victor Aimé Huber. 2 Thle. Bremen, 1872-74, Müller. In-8°, viij-347; 431 p. (biographie complète de Huber). — DRIVAL, Grammaire comparée des langues bibliques. Première partie : de l'origine de l'écriture, 2e éd. Paris, 1873, Maisonneuve. In-8°, viij-136 p. (l'auteur est incompétent).

Germania, herausg. v. K. BARTSCH. Neunzehnter Jahrg., Neue Reihe, siebenter Jahrg. Erstes Heft. K. MAURER, Freimarkt. — L. ETTMÜLLER, Beitræge zur Kritik der Eddalieder. — E. WILKEN, Zur deutschen Declination. — W. GEMOLL, Der Vers von vier Hebungen und die Langzeile. — F. BECH, Zerstreute Beitræge. — E. WILKEN, Mhd. *baehen*. — M. BUCK, Ueber Geschlechtsnamen auf -eisen, -isen. — C. M. BLAAS, Der Marienkæfer im niederœsterreichischen Kinderspruch. — W. WATTENBACH, Arenga de commendatione studii. — H. RÜCKERT, Zwei geistliche Gedichte aus Schesien. — A. BIRLINGER, Aus dem Buch Weinsberg. — Ders., Sprüche im Kœlner Dialect. — W. CRECELIUS, *Also bar*. — *Litteratur :* K. MAURER, Zur neueren Litteratur über nordische Philologie und Geschichte. — H. BAETHCKE, Reinke de Vos, herausg. von K. SCHRŒDER. — Bemerkungen zum Vorstehenden, v. K. SCHRŒDER. — *Miscellen :*

Uebersicht der germanistischen Vorlesungen an den Universitæten Deutschlands, Œsterreichs, der Schweiz und Holland im Winter 1873-74. — Karl Schiller (not. nécrol. A. Lübben). — Hermann Kurz (not. nécrol. A. v. Keller). — Artur Kœhler (not. nécrol. E. Kœlbing). — *Notizen.* — Zu Germania, XVIII, 454. Zeile 13 v. u. (Schrœer).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique.* Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Boislisle (A. M. de). Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces, publiée par ordre du ministre des finances, d'après les documents conservés aux Archives nationales. T. 1. 1683 à 1699. In-4°, lix-701 p. Paris (Imp. nationale).

Blosseville (de). Les Puységur, leurs œuvres de littérature, d'économie politique et de science. Étude. In-8°, 165 p. Paris (Aubry).

Delitzsch (F.). Jüdisch-arabische Poesien aus vormuhammedischer Zeit. Ein Specimen aus Fleischer's Schule. Gr. in-8°, 40 p. Leipzig (Dœrffling et F.). 2 fr. 15

Desmaze (C.). Maurice-Quentin de La Tour. In-8°, 40 p. Saint-Quentin (lib. Langlet).

Dræger (A.). Historische Syntax der lateinischen Sprachen. 1. Bd. 2. Thl. 2. Hælfte. In-8°, xvij-xxxij-323-626). Leipzig (Teubner),
Le 1er vol. complet. 13 fr. 35

Grassmann (H.). Wœrterbuch zum Rig-Veda. 3. Lfg. Gr. in-8°, 577-864 p. Leipzig (Brockhaus). 6 fr. 75

Héron de Villefosse (A.). Des mesures en usage en Brie aux XIIIe et XIVe siècles. In-4°, 25 p. Paris (Soc. de numismatique).

Klatt (J.). De Trecentis Cânakkyæ poetæ codici Sententiis, in quibus centum adhuc ignotæ nunc primum foras datæ. In-8°, 72 p. m. 1. Steintaf.). Berlin (Dümmler). 2 fr. 75

Kriegk (G. L.). Deutsche Cultur aus dem XVIII. Jahrhundert. Nebst e. Anh. : Gœthe als Rechtsanwalt. In-8°, vj-517 p. Leipzig (Hirzel). 9 fr. 75

Maissiat (J.). Recherches historiques sur les guerres des Gaulois contre les Romains. T. 1. Annibal en Gaule. In-8°, xvj-418 p. et 6 pl. Paris (Didot frères, fils et Ce).

Orterer (G.). Beitræge z. vergleichenden Casuslehre d. Zend u. Sanskrit. In-8°, 38 p. München (Ackermann).

Porphyrionis Pomponii, commentarii in Q. Horatium Flaccum rec. G. Meyer. x-393 p. Leipzig (Teubner). 5 fr. 65

Regesta diplomatica necnon epistolaria Bohemiæ et Moraviæ. Pars II. Annorum 1253-1310. Opera Dr J. Emler. Vol. IV. In-4°, 481-640 p. Prag (Grégr et Dattel). 8 fr.

Rodriguez Villa (A.). Bosquejo biográfico de la reina Doña Juana, formado con las más notables documentos históricos á ella. In-8°, xxx-200 p. Madrid (Murillo).

Rougemont (F. de). Les deux cités. La philosophie de l'histoire aux différents âges de l'humanité. 2 vol. in-8°, xxxviij-1094 p. Paris (Sandoz et Fischbacher). 15 fr.

Schneiderwirth (J. H.). Die Parther od. das neupers. Reich. unter den Arsaciden nach griechisch-rœm. Quellen. In-8°, 201 p. Heiligenstadt (Dunckelberg). 5 fr. 35

Teuffel (W. S.). Uebersicht der platonischen Literatur. In-4°, 43 p. Tübingen (Fues). 2 fr. 15

Vanicek (A.). Etymologisches Wœrterbuch der lateinischen Sprache. In-8°, viij-256 p. Leipzig (Teubner). 6 fr. 50

Wachsmuth (C.). Commentatio I de Zenone. Citiensi et Cleanthe Assio. In-4°, 29 p. Gœttingen (Dieterich). 1 fr. 10

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 20 Huitième année 16 Mai 1874

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

Revue d'Alsace, 1874. Nouvelle série. T. III. Avril-Mai-Juin. Arth. Benoit, Drapeaux et étendards des régiments français des anciennes provinces d'Alsace, de Franche-Comté et de Lorraine. — Ch. Schmidt, Notice sur Sébastien Brant (dans cette seconde partie de sa minutieuse et intéressante étude sur l'auteur du *Narrenschiff*, M. S. étudie ses poésies latines et son rôle comme apologiste fanatique du catholicisme et du pouvoir impérial). — P. E. Tuefferd, Jean-Baptiste Kléber (cette notice ne renferme rien d'original ni comme faits ni comme appréciations). — J. Liblin, Chronique du serrurier Dominique Schmutz, de Colmar 1714-1800. Suite 1750-1790 (les années 1789 et 1790 contiennent des détails curieux sur les troubles qui éclatèrent en Alsace dès les premiers jours de l'Assemblée constituante).

The Athenæum, N° 2426, 25 avril. Hosack, Mary, Queen of Scots, and her Accusers. Vol. II. Blackwood and Sons (ouvrage très-impartial et composé avec soin). — Borrow, Romano Lavo-Lil : Word-Book of the Romany; or, English Gipsy Language. Murray (sans valeur). — Froude, The English in Ireland in the Eighteenth Century. Vols II and III. Longmans and Co. (2ᵉ art. aussi favorable que le 1ᵉʳ). — Hamath Inscriptions (réponse de M. Hyde Clark à M. Hayes Ward). — *Societies* (séances des Sociétés royale, asiatique, des antiquaires, royale de littérature, de numismatique, de philologie et d'anthropologie). — The Statue of Hadrian placed in the temple of Jerusalem (M. Clermont-Ganneau a découvert une tête de marbre qu'il pense avoir appartenu à une statue d'Hadrien). — The last discoveries in the Troad (Frank Calvert).

Literarisches Centralblatt, N° 18, 2 mai. Harnack, Zur Quellenkritik der Geschichte des Gnosticismus. Leipzig, 1873, Bidder. In-8°, 89 p. (révision des Essais de Lipsius; les conclusions de l'auteur doivent être adoptées). — Reuchlin, Geschichte Italiens. 4. Theil : Die letzten Zeiten Cavour's und die Vollendung der nationalen Einheit. Von 1860-1870. Leipzig, 1873, Hirzel. In-8°, vij-570 p. (cette partie, la dernière de l'ouvrage, publiée après la mort de l'auteur, a été quelque peu modifiée : il a fallu tenir compte des récents travaux, tels que le livre de La Marmora). — Von Noorden, Europæische Geschichte im 18. Jahrh. 1. Abth. Der spanische Erbfolgekrieg. 2. Bd. Düsseldorf, Buddeus. In-8°, xv-592 p. (ce volume contient plus que le titre ne promet : il retrace l'histoire de l'époque de la guerre de succession d'Espagne). — Vambéry, Centralasien und die englisch-russische Grenzfrage. Leipzig, 1873, Brockhaus. In-8°, viij-351 p. (l'art. considère comme inutiles les conseils qu'adresse Vambéry à l'Angleterre). — Kiepert, Erlæuterungen zu zwei den Fortschritt der Afrikanischen Entdeckungen seit dem Alterthum darstellenden Karten. Berlin, 1873, Reimer. In-8°, 16 p. (digne de l'auteur). — Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache und Litteratur herausg. v. H. Paul und W. Braune. I. Bd. 2. Heft. Halle, Lippert. In-8°, p. 209-540 (importante publication). — Islendingadrápa Hauks Valdísarsonar, herausg. v. Mœbius. Kiel, 1874. In-4°, 66 p. (poëme islandais du xiiiᵉ s.; cette édition ne laisse rien à désirer). — Vorlesungen im Sommersemester 1874 : 28. Berlin. Akad. f. moderne Philologie.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bibliotheca scriptorum classicorum et græcorum et latinorum. Supplément zu C. H. Herrmann's Verzeichniss (Halle, 1871) der vom J. 1858-1869 in Deutschland erschienenen Ausgaben, übersetzgn. etc. der griech. u. latein. Schriftsteller d. Alterthums, zugleich fortsetzg. derselben bis Mitte d. J. 1873, v. Dr R. Kluszmann. In-8°, 181 p. Halle (Herrmann). 8 fr.

Vol. 1 à 3. 18 fr.

Bursian (C.). Emendationes Hyginianæ. In-4°, 15 p. Iena (Neuenhahn). 1 fr.

Calender of State Papers : Carew Manuscripts (1603-1624). Edited by J. S. Brewer. Gr. in-8° cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Cançoner de les obretes mes divulgades en nostra lengua materna durant los segles XIV, XV e XVI. En 4. gòtico. Tirada en rojo y negro, papel de hilo Madrid (Murillo).

Reproducciones impresas, con láminas, letras de adorno, colofones etc. Se han publicado las siguientes : Los goigs de la gloriosa Mare de Deu de la Concepcio. Valecia. 1589, 4 p. — Cobles en llahor de la gloriosa Verge y martyr Sancta Eularia. Barcelona. 1589, 4 p. — Cobles nouament fetes per Pere Biberga. Barcelona. 1544, 8 p. — Cobles de la Ballesta, etc., 4 p. — Cobles nouament fetes sobre los formeters y usurers ab un vilacet. Barcelona, per P. Regnier. 12 p.

Cappelletti (G.). Storia delle Magistrature venete. In-8°, 452 p. Venezia (tip. Grimaldo e C.). 3 fr.

Catalogue de la section des Russica ou Écrits sur la Russie en langues étrangères. 2 vol. gr. in-8°, viij-1616 p. Leipzig (Voss). 32 fr.

Ephemeris epigraphica corporis inscript. latin. supplementum edita jussu instituti archæol. rom. cura G. Henzeni, J. B. Rosii, T. Mommseni, G. Willmansii. Vol. II, 4 fasciculi. Gr. in-8° (1. Hft., 104 p.). Berlin (G. Reimer). 10 fr. 75

Euting (J.). Erlæuterung e. zweiten Opferverordnung aus Carthago. Mit e. (lith.) Taf. In-8°, 9 p. Strassburg (Trübner). 2 fr.

Filomui Guelfi (F.). La dottrina dello stato nell' antichità greca nei suoi rapporti con l'etica. In-8°, 180 p. Napoli (Detken e Rocholl).

Gallo-Arciori (V.). La Vita e la Scienza del fine, ossia trattato di antropologia e de filosofia morale. In-16, 332 p. Firenze (Barbèra). 5 fr.

Gioda (C.). Macchiavelli e le sue opere. In-8°, 572 p. Firenze (Barbèra). 5 fr.

Herculanensium voluminum quæ supersunt collectio altera. Tomus VIII. Fasc. II. Complectens libros ignoti auctoris quorum titulus hunc superfuit. In-fol. p. 42-81. Napoli (Museo nazionale).

Louisa Queen of Prussia, Life and Times of. With an Introductory Sketch of Prussian History. By E. H. Hudson. 2 vol. in-8°, 700 p. London (Isbister). 26 fr. 25

Milan (L.). Libro intitulado El Cortesano — Libro de motes de damas y caballeros, intitulado Juego del Mandar, por el Mismo. In-8°, x-504 p. y un faximile Madrid (Duran).

Coleccion de libros raros ó curiosos. Tomo VII.

Morawski (C.). Quæstiones Quintilianæ. In-8°, 68 p. Berlin (Mayer et M.). 1 f. 65

Schliemann (H.). Antiquités troyennes. Rapport sur les fouilles de Troie. Traduit de l'allemand par A. R. Rangabé. In-8°, lvij-320 p. Leipzig (Brockhaus). 8 fr.

—— Atlas des antiquités troyennes. Illustrations photographiques faisant suite au rapport sur les fouilles de Troie. In-fol. 57 p. de texte et 318 pl. Leipzig (le même). 72 fr.

Schmidt (H.). Beitræge zur Erklærung Platonischer Dialoge. Gesammelte kleine Schriften. In-8°. 242 p. Wittenberg Herrosé). 4 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 21 Huitième année 23 Mai 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2427, 2 mai. HERBERT STORY, William Carstares : a Character and Career of the Revolutionary Epoch (1649-1715). Macmillan and Co. (l'auteur n'a pas su tirer parti de la masse de matériaux qu'il avait à sa disposition). — PLATTS, A Grammar of the Hindustani or Urdu Language. Allen and Co. (art. favorable). — Calendar of State Papers, Domestic Series, of the Reign of Charles the First, 1639, preserved in H. M. Public Record Office. Ed. by W. D. HAMILTON. Longmans and Co. (contient d'importants documents relatifs à l'expédition de l'Armada). — « Etruscan Researches » (réponse, peu concluante, de M. Isaac TAYLOR aux diverses critiques dont son livre a été l'objet). — The Shapira Collection (lettre de M. Weser). — Societies (séances des Sociétés royale, des antiquaires, royale de littérature, de la british archæological association et de la new Shakspere Society).

Literarisches Centralblatt, N° 19, 9 mai. Das erste Buch Mose nach der deutschen Uebersetzung Dr M. Luther, herausg. v. RIEHM. Halle, 1873, Buchh. des Waisenhauses. In-8°, 144 p. (on a rétabli d'après les plus anciennes éditions le texte de Luther, qui s'était peu à peu altéré). — Monumenta boica. Vol. XLI. Edidit Acad. scient. boica. München, 1872, Akad. Buchdr. In-4°, viij-548 p. (annonce). — PRUTZ, Kaiser Friedrich I. 3. Bd. 1177-1190. Danzig, Kafemann. In-8°, xij-400 p. (tout en rendant justice à l'érudition de l'auteur, on lui reproche une certaine précipitation dans ses jugements ; l'auteur a travaillé trop vite). — WOLLSCHLÆGER, Uebersicht der Weltgeschichte. Eisenach, 1873, Bacmeister. In-8°, xx-754 p. (sans la moindre valeur). — REINISCH, Der einheitliche Ursprung der Sprachen der alten Welt. 1. Bd. Wien, 1873, Braumüller. In-8°, xviij-408 p. (les Sémites et les Indo-Européens sortiraient d'une souche commune, les *Tedas*, tribu de l'Afrique centrale ; l'auteur appuie cette proposition sur les comparaisons de mots les plus saugrenues : le skr. *bhûmi* vient de *ta*, terre, gr. λαός, etc. etc.).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Barringer (G. A.). Étude sur l'anglais parlé aux États-Unis (la langue américaine). In-8°, 16 p. Paris (Maisonneuve et Ce).

Bascom (J.). The Philosophy of English Literature. In-16. New York. 11 fr. 25

Borrow (G.). Romano Lavo-Lil. Word-Book of the Romany or English Gypsy Language. With many Pieces in Gypsy illustrative of the Way of Speaking and Thinking of the English Gypsies. With specimens of their Poetry, and an Account of certain Gypsyries, or Places inhabited by them, and of various things relating to Gypsy Life in England. In-8°, 332 p. cart. London (Murray). 13 f. 15

Davilliers (C.). Mémoire de Velasquez sur quarante et un tableaux envoyés par Philippe IV à l'Escurial. Réimpression de l'exemplaire unique (1658), avec introduction, traduction et notes, et un portrait de Velasquez, gravé à l'eau-forte par Fortuny. In-8°, 64 p. Paris (Aubry).

Demmin (A.). Encyclopédie historique, archéologique, biographique, chronologique et monogrammatique des beaux-

arts plastiques. Architecture et mosaïque, céramique, sculpture, peinture et gravure. 3ᵉ partie. In-8°, 1229-1962 p. et 2000 gr. Paris (Furne, Jouvet et Cᵉ).

Desjardins (E.). Notice sur les monuments épigraphiques de Bavai et du Musée de Douai. Inscriptions. Cachets d'oculistes. Empreintes de potiers. Voies romaines. In-8ᵉ, 185 p. et 24 pl. Paris (Dumoulin). 10 fr.

Fondations pieuses du duc de Bedford à Rouen. In-8ᵉ, 44 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Fronde (J. A.). The English in Ireland in the 18th. Century. (3 vols). Vols 2 and 3. In-8ᵉ cart. 1050 p. London (Longmans). 40 fr.

Hamerton (P. G.). The Intellectual Life. In-12, cart. Boston. 12 fr. 50

Kennedy (B. H.). Studia Sophoclea. Part I, being a critical Examination of Professor L. Campbell's Edition of Sophocles. In-8°, 100 p. cart. London (Bell et S.). 6 fr. 25

Langeron (E.). L'Église au moyen-âge. Grégoire VII et les origines de la doctrine ultramontaine. 2ᵉ éd. In-8ᵉ, 423 p. Paris (Thorin). 5 fr.

Lecesne (P.). Les armoiries dans les troupes romaines. In-8°, 73 p. Arras (imp. Courtin).

Lemaître (A.). Le Louvre, étude historique sur le monument et sur le Musée depuis leur origine jusqu'à nos jours. In-4°, xj-184 p. Paris (58, rue de l'Université).

Lettres d'un bibliographe. 2ᵉ série, ornée de fac-simile. In-8ᵉ, xv-135 p. Versailles (imp. Aubert).

Lettres-missives originales du Chartrier de Thouars; publiées par P. Marchegay. Série du XVᵉ siècle. In-8ᵉ, 190 p. Nantes (imp. Forest et Grimaud).

Lucchini (L.). La filosofia del diretto e della politica sulle basi dell' evoluzione cosmica. Punto generale. In-8°, 318 p. Verona (tipog. Dal Ben). 10 fr.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Volume supplémentaire. Journal d'un ministre, œuvre posthume du comte de Guernon-Ranville, publié par M. J. Travers. In-8ᵉ, xiv-416 p. Caen (Leblanc-Hardel).

Mémoires de la Société française de numismatique et d'archéologie. Section de géographie historique. Vies des saints traitées au point de vue de la géographie historique. Recueil de matériaux pour l'archéologie, l'histoire et la géographie du moyen-âge en Europe et spécialement dans la Gaule. In-4ᵉ, 103 p. Paris (58, rue de l'Université).

Molière. Le Mariage forcé. Édition originale. Réimpression textuelle par les soins de Louis Lacour. In-12, xij-72 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 5 fr.

Novella di Abraam e Maria. Secolo XIV. In-8°, 18 p. Imola (tipog. Galeati e figlio).

Pays (Le) Jougo-Slave (Croatie Serbe). Son état physique et politique, sa fonction dans l'économie générale de l'Europe. In-18 jésus, liv-378 p. et tableau. Paris (Germer-Baillière).

Pelisson. Le siége de Dôle en 1668. Relation écrite pour Louis XIV et publiée d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par A. Vayssière. In-12, 67 p. Dôle (Bluzet-Guinier).

Physiology for Practical Use. By Various Writers. Edited by J. Hinton. 2 vol. in-8°, 500 p. cart. London (H. S. King). 15 fr. 65

Planché (J. K.). The Conqueror (William the Conqueror) and his Companions. 2 vol. in-8° cart. 590 p. London (Tinsley Bros). 31 fr. 25

Rio (A. F.). De l'art chrétien. Nouvelle éd., entièrement refondue et considérablement augmentée. T. 1, 2 et 3. Paris (Bray et Retaux).

Rougé (E. de). Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien. Publié par les soins de M. le vicomte Jacques de Rougé. Gr. in-8°, ij-114 p. et 3 tableaux. Paris (Maisonneuve et Cᵉ). 10 fr.

Spano (G.). Scoperte archeologiche fattesi in Sardegna in tutto l'anno 1873. In-8°, 58 p. con 1 Tav. Cagliari (Alagna).

Story (K. H.). William Carstares : A Character and Career of the Revolutionary Epoch (1649-1715). In-8°, 398 p. cart. London (Macmillan). 15 fr.

Strafford (Earl of). The Life of T. Wentworth, Earl of Strafford, and Lord Lieutenant of Ireland. By E. Cosper. 2 vol. In-8ᵉ, 830 p. London (Tinsley). 37 f. 50

Woodward (T. B.). A Treatise on the nature of man regarded as Triune. With an outline of a Philosophy of Life. In-8ᵉ, 278 p. cart. London (Hodder et S.). 9 fr. 40

R. MOWAT — Étude sur l'inscription itinéraire de Saint-Christophe (Morbihan). In-8° avec 1 planche. 2 fr.

GWERZIOU BREIZ-IZEL — Chants populaires de la Basse-Bretagne recueillis et traduits par F. M. Luzel. Tome II. 8 fr.

H. HUSSON — La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI — Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE — La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM — La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU — Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN — Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

REVUE — Des langues romanes publiée par la Société pour l'étude des langues romanes. Tome V. 1874. La 1re livraison vient de paraître.

Prix d'abonnement au volume entier. 10 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 22 Huitième année 30 Mai 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. XXII[e] année. Nouv. série. Tome XVII. 2[e] livr. Société pour le progrès des études philologiques et historiques. — Quelques observations sur la 5[e] épitre du 1[er] livre d'Horace (J. H. BORMANS). — De l'emploi de la particule ἄν (J. DELBŒUF). — De quelques parisianismes populaires, et d'autres locutions non encore ou mal expliquées (2[e] *suite :* Ch. NISARD). — *Comptes-rendus.* — *Varia.* — *Actes officiels.*

The Athenæum, N° 2428, 9 mai. MONTAGU BURROWS, Worthies of All Souls. Macmillan and Co. (histoire du Collége d'*All Souls*, à Oxford). — OTTIWELL ADAMS, The History of Japan, from the Earliest Period to the Present Time. Vol. I. — *To the Year* 1864. King and Co. (cette histoire ne commence en réalité qu'à l'année 1854; un petit nombre seulement de pages sont consacrées à la période qui s'étend depuis la création du monde jusqu'au voyage du Commodore Perry; l'auteur a consulté les Archives de la Légation de Yedo; il a été aidé dans son travail par le secrétaire japonais de la Légation, M. Satow). — TAYLOR, Etruscan Researches. Macmillan and Co. (il ressort de cet article que l'auteur était incompétent pour la partie linguistique de sa tâche). — The Shapira Collection (C. CLERMONT-GANNEAU : en 1869, M. Ganneau reçut trois lignes de l'inscription de Mescha, copiées par Selim el Gari; ces trois lignes, dont l'*Athenæum* publie un fac-simile, contiennent une preuve évidente que les inscriptions de la collection Shapira sont l'œuvre de ce Selim; en effet certaines lettres moabites déformées par Selim dans sa copie de l'inscript. de Mescha se retrouvent dans les inscript. de la collection Shapira). — Zadkiel (not. nécrologique). — *Literary Gossip.* — Anthropological Notes. — *Societies* (séances des Sociétés royale, des antiquaires, de l'institut archéologique, de philologie, d'archéologie biblique et d'anthropologie). — The Temple of Diana (rapport sur les fouilles de M. WOOD, à Ephèse).

Literarisches Centralblatt, N° 20, 16 mai. KRONES, Die Cillier Chronik. Wien, 1873, Gerold's S. In-8°, 102 p. (études critiques sur le texte et la teneur de la Chronique des comtes de Cilli). — HÜFFER, Rheinisch-westphælische Zustænde zur Zeit der franzœsischen Revolution. Bonn, 1873, Cohen u. Cohn. In-8°, 115 p. (recueil des lettres du conseiller aulique Tillmann von Peltzer, de 1795 à 1798, avec éclaircissements). — HELFERT, Napoleon I Fahrt von Fontainebleau nach Elba, April-Mai 1814. Wien, Braumüller. In-8°, viij-85 p. (d'après les rapports officiels et autres documents émanant du commissaire autrichien Koller qui accompagna Napoléon de Fontainebleau à Fréjus). — Ovidii Nasonis Metamorphoses. Auswahl für den Schulgebrauch, etc. von MEUSER. Paderborn, 1873, Schœningh. In-8°, x-215 p. (art. défavorable). — Virgil's Æneide. Für den Schulgebrauch erkl. v. KAPPES. I. Heft : Buch I-III. Leipzig, 1873, Teubner. In-8°, viij-125 p. (recommandable). — VOLLMÖLLER, Kürenberg und die Niebelungen. Eine gekrœnte Preisschrift. Nebst einem Anhange : Der von Kürnberc, hrsg. v. SIMROCK. Stuttgart, Meyer u. Zeller. In-8°, 48 p. (bon travail de *Séminaire*, mais ne contenant rien de nouveau). — Das Rolandslied, herausg. v. BARTSCH. Leipzig, Brockhaus. In-8°, xxiij-382 p. (fait partie de la collection des « Poèmes allemands du moyen-âge »; il est regrettable que cette collection ne s'adresse pas plus spécialement aux étudiants). — Griechische Bilderchroniken bearb. v. Otto JAHN. Herausg. u. beendigt v. A. MICHAELIS. Bonn, 1873, Marcus. In-folio, xj-123 p. et 7 pl. (belle publication). — SPITTA, Johann Sebastian Bach. I. Bd. Leipzig, Breitkopf u. Hærtel. xxviij-855-6 p. (cette biographie du célèbre musicien est une œuvre magistrale).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Altdeutschen d. Bruchstücke d. Tractats d. Bischof Isidorus v. Sevilla de fide catholica contra Judaeos. Nach d. Pariser u. Wiener Handschrift m. Abhandlg. u. Glossar, hrsg. v. K. Weinhold. In-8°, 133 p. Paderborn (Schœningh). 2 fr. 75

Ciceronis (M. T.). Tusculanarum disputationum Libri V. Recognovit et explanavit Dr R. Kühner. Ed. V. auctior et emendatior. In-8°, xxiv-568 p. Hannover (Hahn). 10 fr. 75

Curtius (E.). Ephesos. Ein Vortrag, geh. im wissenschaftl. Verein zu Berlin am 7. Februar 1874. Gr. in-8°, 39 p. u. 2 Lithog. Berlin (Hertz). 2 fr. 75

Di Marzo (G.). Diari della città di Palermo dal secolo XVI al XIX. Vol. XI. In-8°, xij-296 p. Palermo (Pedone-Lauriel). 10 fr. 50

Dodsley's Select Collection of Old-English Plays. 4th. Ed. By W.C. Hazlitt. Vol. III. In-8° cart. 358 p. London (Reeves et T.). 13 fr. 15

Donner (O.). Vergleichendes Wœrterbuch der finnisch-ugrischen Sprachen I. In-8°, 192 p. Leipzig (Brockhaus). 6 fr. 75

Friedberg (E.). Der Staat u. d. Bischofswahlen in Deutschland. Mit Aktenstücken. Das 19. Jahrh. In-8°, xiv-488 u. Aktenstücke viij-274 p. Leipzig (Duncker et H.). 21 fr. 35

Garrucci (R.). J. Piombi antichi raccolti dall' eminentissimo principe il cardinale Ludovico Altieri, ordinati e descritti. In-4°, viij-96 p. con Tavole. Roma (tip. Pulcinelli).

Le Monnier (E.). Molière, artiste et auteur dramatique, à propos de l'Avare. In-8°, 20 p. Florence (imp. d. succ. Le Monnier).

Maynier (L.). Étude historique sur le concile de Trente. 1re partie, 1545-1562. In-8°, xij-799 p. Paris (Didier et Ce).

Minayef (J.). Grammaire pâlie. Esquisse d'une phonétique et d'une morphologie de la langue pâlie. Traduit du russe par M. St. Guyard. In-8°, iv-128 p. Paris (Leroux). 7 fr. 50

Novelle di Ser Andrea Lancia. Secolo XIV. In-16, 76 p. Bologna (Romagnoli). 3 fr.

Pacte du seigneur de Sarvantikar avec les chevaliers de l'ordre Teutonique. Document arménien de l'an 1271. In-8° con una fotografia. Venezia (tip. Armena).

Paul (L.). Zur Erklærung der Worte in Platon's Gorgias. p. 447 C. — p. 461 — B. u. C. p. 461 In fine, 14 p. Kiel (v. Wechmar). 1 fr.

Polizzi (G.). Su un regesto poligrafo dei secoli XIV e XV presso la Biblioteca Fardelliana di Trapani. In-8°, 26 p. Trapani (tip. Modica Romano).

Pressutti (P.). J. Regesti dei romani Pontefici dall' anno 1198 all' anno 1304. Osservazioni storico-critiche. In-8°, 136 p. Roma (tip. Chiapperini).

Rime di poeti italiani del secolo XVI. In-16, 160 p. Bologna (Romagnoli). 6 fr.

Rocquain (F.). L'État de la France au 18 brumaire d'après les rapports des conseillers d'État chargés d'une enquête sur la situation de la République, avec pièces inédites de la fin du Directoire; publiés pour la première fois et précédés d'une préface et d'une introduction. In-12, lxxv-426 p. Paris (Didier et Ce).

Taiée (C.). Prémontré. Études sur l'abbaye de ce nom, sur l'ordre qui y a pris naissance, ses progrès, ses épreuves et sa décadence. 2e partie (1512-1793). In-8°, 256 p. Paris (Leroux).

Tonnellé (A.). Fragments sur l'art et la philosophie, suivis de notes et de pensées diverses. Recueillis et publiés par G. A. Heinrich. 3e éd. In-12, 415 p. Paris (Didier et Ce). 3 fr. 50

Zeller (J.). Les tribuns et les révolutions en Italie. Jean de Procida. Arnaud de Brescia, Nicolas Rienzi, Michel Lando, Masaniello. In-12, iv-391 p. Paris (Didier et Ce).

R. MOWAT Étude sur l'inscription itinéraire de Saint-Christophe (Morbihan). In-8° avec 1 planche. 2 fr.

GWERZIOU BREIZ-IZEL Chants populaires de la Basse-Bretagne recueillis et traduits par F. M. Luzel. Tome II. 8 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

Cte DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

REVUE Des langues romanes publiée par la Société pour l'étude des langues romanes. Tome V. 1874. La 1re livraison vient de paraître.

Prix d'abonnement au volume entier. 10 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 23 Huitième année 6 Juin 1874

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Athenæum, N° 2429, 16 mai. Sir George Lawrence, Reminiscences of Forty-three Years' Service in India. Ed. by W. Edwards. Murray (communications du plus haut intérêt sur l'expédition désastreuse de l'Afghanistan, la seconde guerre des Sikhs et la révolte de l'Hindoustan). — Notes from St. Petersburg. — The Moabite Inscriptions (W. S. W. Vaux : un paléographe ne saurait douter que les inscriptions Shapira sont fabriquées; ainsi dans la grande inscription publiée par Schlottmann, il y a un mélange de caractères appartenant à différentes époques; il est regrettable qu'un savant tel que Schlottmann se soit laissé abuser par un impudent faussaire). — Signor Tommaseo (not. nécrol. A. de Gubernatis). — *Literary Gossip* (M. A. H. Sayce a sous presse un ouvrage sur les principes de la philologie comparative; M. R. Pischel fait imprimer la grammaire prâkrite de Hemachandra). — The Exodus of the Israelites (Charles Beke) — *Societies* (séances des Sociétés royale, de géographie, de la New Shakspere Society).

Literarisches Centralblatt, N° 21, 23 mai. Immer, Hermeneutik des neuen Testamentes. Wittenberg, 1873, Kœlling. In-8°, xij-302 p. (on doit féliciter l'auteur de s'être affranchi de tout esprit de parti). — Bach, Die Dogmengeschichte des Mittelalters. 1. Theil : Die werdende Scholastik. Wien, 1873, Braumüller. In-8°, xvj-451 p. (dans cet ouvrage érudit, l'auteur veut démontrer que la tradition chrétienne postérieure aux six premiers conciles est un développement naturel de la tradition primitive). — Havet (E.), Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon. Paris, Hachette (not. anal. cf. *Revue crit.*, 1874, t. I, p. 132). — Sachau, Zur Geschichte und Chronologie von Khwârizm. I. II. Wien, 1873, Gerold's S. In-8°, 36, 46 p. (l'auteur a mis à contribution les *Athâr al-Bâqiyah* de Bîroûni et les chroniques de 'Otbî, de Baihaqî et d'Ibn al-Athîr; après avoir rapporté les traditions relatives à la dynastie Schâhidjah et cherché, sans y réussir complètement, à expliquer le système chronologique appliqué par Bîroûnî à l'histoire du Khwârizm, il s'occupe des différentes dynasties qui ont régné sur le Khwârizm jusqu'à l'avènement de la dynastie fondée par Anouschteghin; un appendice traite des princes de Transoxiane et du Turkestan dont l'histoire se rattache à celle du Khârizm). — Baumstark, Urdeutsche Staatsalterthümer zur schützenden Elæuterung der Germania des Tacitus. Berlin, 1873, Weber. In-8°, xix-977 p. (Études sur l'état social des Germains; discussion des différents systèmes de 125 écrivains). — Euting, Erlæuterung einer zweiten Opferverordnung aus Carthago. Strassburg, Trübner. In-8°, 9 p. — Analecta Liviana. Edidd. Mommsen et Studemund. Leipzig, 1873, Hirzel. In-4°, 74 p. (spécimen de mss., examen de palimpsestes, collation de mss., pour servir à une nouvelle éd. de Tite-Live). — Germania Antiqua. Ed. Müllenhof. Berlin, 1873, Weidmann (cf. *Revue crit.*, 1874, I, p. 310). — Sæmundar Edda. Kritick handudgave ved Grundtvig. Kjobenhavn, Gyldendal. In-8°, x-258 p. (nouvelle édition très-améliorée). — Hörmann, Der heber gât in litun. Innsbruck, Wagner. In-8°, 52 p. (l'auteur voit dans ce poëme une satire du genre de celles qu'on connaît aujourd'hui sous les noms de *Saubär, Sautreiben* et *Bärenschiessen*).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, n° 4, avril 1874. Europæischer Vœlkerspiegel (R. Peiper). — Michel Behaim VII., Rathsherr und Baumeister der Stadt Nürnberg (A. Flegler). — Sphragistische Aphorismen (F.-K.). — Flurnamen aus Mittelfranken (*Schluss :* Chr. Mehlis). — *Beilage zum n° 4.* Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Analecta Divionensia. Documents inédits pour servir à l'histoire de France et particulièrement à celle de Bourgogne, tirés des archives de la bibliothèque de Dijon. Correspondance de la mairie de Dijon extraite des archives de cette ville, publiée pour la première fois par J. Garnier, conservateur des archives du département de la Côte-d'Or. T. 2 et 3. In-8°, ccxxiij-1162 p. Dijon (Rabutot).

Baur (F.). Sprachwissenschaftliche Einleitung in das Griechische u. Lateinische. In-8°, xv-110 p. Tübingen (Laupp). 2 fr. 75

Besi (A.) e **Bagatta** (F.). Della necessità di tornare allo studio di Dante : aggiuntavi una interpretazione di un documento e di un passo. In-4°, 24 p. Venezia (tip. L. Merlo).

Cervantes (M.). Varias obras inéditas, sacadas de códices de la Biblioteca Colombina con nuevas ilustraciones sobre la vida del autor y el Quijote por Sr. D. A. de Castro. En 8° mayor, xxxv-477 p. Madrid (A. de Cárlos é Hijo).

Chautard (J.). Notice sur Claude de Lorraine, dit le chevalier d'Aumale, à propos d'un jeton. In-8°, 27 p. Nancy (imp. Berger-Levrault et C°).

—— Sceaux des anciennes institutions médicales de la Lorraine (1572-1872). In-8°, 28 p. et 2 pl. Id. (Id.).

Christophle (A.). Une élection municipale en 1738. Etude sur le droit municipal au XVIII° siècle. In-18 jésus, 113 p. et grav. Paris (Marescq aîné). 5 fr.

Documents historiques inédits tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque nationale et des archives ou des bibliothèques des départements. Tables chronologique et alphabétique des quatre volumes publiés de 1841 à 1848. In-4°, 54 p. Paris (Didot frères, fils et C°).

Franklin (A.). Les rues et les cris de Paris au XIII° siècle, pièces historiques publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, et précédées d'une étude sur les rues de Paris au XIII° siècle. Petit in-8°, 209 p. Paris (Daffis). 5 fr.

Herder (J. G.). Philosophie de l'histoire de l'humanité. Trad. de l'allemand par E. Tandel. Nouvelle éd. T. 1. In-8°, 350 p. Paris (Lib. internat.). 6 fr.

Janet (P.). La Morale. In-8°, xiij-616 p. Paris (Delagrave). 7 fr.

Miscellanea di storia italiana edita per cura della R. Deputazione di Storia patria. Toma XIII. Gr. in-8°, 718 p. con tavole. Torino (Stamp. Reale).

Numismatique mérovingienne. 1° Le Monétaire Abbon, 2° Recherches sur l'origine et la filiation des types des premières monnaies carlovingiennes; 3° Monnaie mérovingienne de Grenoble; 4° Monnaies mérovingiennes de Bourgoin et d'Alaise; 5° Monnaie mérovingienne de Queudes; 6° A propos de la monnaie de Queudes : Monnaies de Binson et de Vendière. In-8°, 43 p. Paris (Soc. de numismatique et d'archéologie).

Prévost. Histoire de Manon Lescaut et du chevalier Des Grieux. Précédée d'une notice et suivie de notes par M. P. Jannet. In-16, vij-247 p. Paris (Lemerre). 2 f. 50

Renieri (M.). Tiberio Gracco ed i suoi amici Blossio e Diofane. Ricerche e congetture. In-8°, viij-148 p. Venezia (tip. del Giornale Il Tempo).

Roux (A.). Histoire de la littérature contemporaine en Italie sous le régime unitaire, 1859-1874. In-18 jésus, 432 p. Paris (Charpentier et C°). 3 fr. 50

Schlumberger (G. L.). Des Bractéates d'Allemagne. Considérations générales et classification des types principaux. Avec une lettre de M. de Saulcy. Gr. in-8°, xvj-429 p. et 8 pl. Paris (lib. Franck). 18 fr.

Van-Hende (E.). Histoire de Lille, de 620 à 1804, avec annotations et tables. In-8°, 339 p. et 1 pl. Lille (imp. Danel).

Ujfalvy (C.-E. de). Le Pays de Thulé. In-8°, 16 p. Paris (imp. Le Clere et C°).

GWERZIOU BREIZ-IZEL Chants populaires de la Basse-Bretagne recueillis et traduits par F. M. Luzel. Tome II. 8 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C[TE] DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

14e, 15e ET 16e FASCICULES.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

REVUE Des langues romanes publiée par la Société pour l'étude des langues romanes. Tome V. 1874. La 1re livraison vient de paraître.

Prix d'abonnement au volume entier. 10 fr.

En vente à la librairie SCHWERS, à Kiel, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

SYRISCH-ARABISCHE GLOSSEN. I. Bd. Autographie einer gothaischen Handschrift enthaltend Bar Ali's Lexicon von Alaf bis Mim. Herausgegeben von G. Hoffmann. 1 vol. in-4°, 284 p. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 24 Huitième année 13 Juin 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

The Athenæum, N° 2430, 23 mai. ROHLFS, Adventures in Morocco, and Journeys through the Oases of Draa and Tafilet. With an Introduction by WINWOOD READE. Low and Co. (les parties les plus importantes du journal de Rohlfs ont déjà paru dans les *Mittheilungen* de Petermann). — PATON, Henry Beyle (otherwise de Stendhal). Trübner and Co. (on ne peut considérer cet ouvrage comme une biographie définitive de Stendhal; cependant on y trouve d'amples informations puisées aux meilleures sources). — UEBERWEG, A History of Philosophy from Thales to the Present Time. Transl. by MORRIS. With additions by Noah PORTER. 2 vols. Hodder and Stoughton (trad. trop littérale; les notes additionnelles auraient pu être plus condensées). — The Dice of Toscanella (CRAWFORD and BALCARRES; nouvelle réponse à M. TAYLOR). — « The Taming » of the Shrew » (F. J. FURNIVALL). — Prof. Aufrecht's Report on Etruscan (Isaac TAYLOR). — Notes from Paris (ABOUT). — *Societies* (séances des Sociétés asiatique, de la British Archæological Association, de philologie et d'anthropologie). — *Miscellanea.*

Literarisches Centralblatt, N° 22, 30 mai. HOFMANN, Die heilige Schrift neuen Testamentes zusammenhangend untersucht. 5. Th. Nœrdlingen, 1873, Beck. In-8°, x-561 p. (dernière période de la vie de S. Paul; témoignage historique des épîtres de S. Paul; l'épître aux Hébreux : long art. compétent). — KERN, Over de Jaartelling der zuidelijke Buddhisten. Amsterdam, 1873, Van der Post. In-4°, 130 p. (l'auteur de l'article, Weber, commence par déplorer l'emploi de langues autres que l'allemand, l'anglais et le français pour les travaux scientifiques; — M. Kern donne l'an 388 av. J.-C. comme date du Nirvâna du Buddha : ses arguments paraissent faibles; la seconde partie du travail, *sur les Edits d'Açoka*, est plus concluante : l'auteur admet que le texte primitif des Édits était en Mâgadhî, et que les autres rédactions sont des traductions locales; un appendice traite du Prâkrit des Gâthâ des Buddhistes septentrionaux; dans un autre, M. K. fait reposer la légende du meurtre du 1er roi Bimbisâra par son fils Ajâtaçatru sur une fausse étymologie de ce dernier nom). — HŒFLER, Karl's I. (V.) Wahl zum rœmischen Kœnige. Wien, Gerold's S. In-8°, 114 p.; Ders., Wahl und Thronbesteigung des letzten deutschen Papstes Adrian's VI. Ebd., 1872. In-8°, 98 p. (appréciation défavorable; on reproche surtout à l'auteur de ne tenir aucun compte des travaux de ses devanciers). — COLEBROOKE, Miscellaneous Essays. A new ed. by COWELL. 2 vols. (cf. *Revue crit.*, 1874, n° 21). — ZUPITZA, Altenglisches Uebungsbuch. Wien, Braumüller. In-8°, vj-137 p. (bon manuel pourvu d'un excellent glossaire).

The Geographical Magazine, edited by Clements R. MARKHAM, May 1874. David Livingstone (nécrologie). — Al. FEDCHENKO, Geographical notes on the basins of the Oxus and the Zarafschan (avec observations par le colonel Yule). — Delmar MORGAN, The russian province of Amu Daria. — E. G. RAVENSTEIN, The Viti or Fiji Islands (monographie avec détails sur la faune, la flore, les ressources naturelles etc. de cet archipel sur lequel l'attention est attirée par sa prochaine annexion au Royaume Britannique). — My parentage and early history as a slave (intéressante autobiographie d'un nègre de l'Afrique centrale, enlevé enfant par des chasseurs d'esclaves, vendu en Égypte, affranchi par un consul anglais d'Alexandre, et élevé en Angleterre.) — Dans les comptes-rendus de livres, suite de l'analyse de l'ouvrage russe du colonel Veniukoff sur les contrées limitrophes de la Russie en Asie. — Cartographie. — Nouvelles. — Comptes-rendus des Sociétés géographiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acta fratrum arvalium quæ supersunt. Restituit et illustravit G. Henzen. Accedunt fragmenta fastorum in luco arvalium effossa. In-8°, ccxlvj-240 p. Berlin (G. Reimer). 16 fr.

Actes de l'état civil d'artistes français, peintres, graveurs, architectes, etc., extraits des registres de l'Hôtel-de-Ville de Paris, détruits dans l'incendie du 24 mai 1871, publiés par H. Herluison (fin). In-8°, viij-225-479 p. Orléans (Herluison).

Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France. T. 11. Année 1874. In-8°, 80 p. Paris (Loones).

Apici Cæli, de re coquinaria libri decem. Novem codicum ope adjutus auxit, restituit, emendavit et correxit, variarum lectionum parte potissima ornavit, strictim, et iterum explanavit C. T. Schuch. Ed. 2. In-8°. Heidelberg (Winter). 2 fr. 75

Aristotelis opera omnia. Index nominum et rerum absolutissimus. Volumen quintum, continens Indicem nominum et rerum. Gr. in-8° à 2 col., viij-924 p. Paris (Didot frères, fils et C°). 20 fr.

Bœhringer (F.). Athanasius u. Arius, od. der erste grosse Kampf der Orthodoxie u. Heterodoxie. Nebst 2 ergænz. Zugaben. 1. Das Christenthum u. die Kaiser Diokletian u. Konstantin. 2. Antonius, der Patriarch des Mœnchthums. In-8°, vij-628 p. Stuttgart (Meyer et Z.). 18 fr. 75

Book (the) of Arda-Viraf. The Pahlavi text prepared by Destur Hospangji Jamaspji Asa, revised and collated with further mss., with an english translation a. introduction a. an appendix containing the texts and translations of the Gosht-i fryano a. Hadokt-nask by M. Haug assisted by E. W. West. In-8°, lxxxij-316 p. München (Ackermann). 34 fr. 50

Catulli (Q.). Valerii, Veronensis liber. Ex recensione C. Lachmanni. 3. ed. In-8°, 87 p. Berlin (G. Reimer). 1 fr. 35

Catalogue des manuscrits français. Bibliothèque nationale. Département des manuscrits. T. 2. Ancien fonds. In-4° à 2 col., 814 p. Paris (Didot frères, fils et C°).

Duncker (M.). Geschichte d. Alterthums. 4. verb. Aufl. 1. Bd. In-8°, xiij-425 p. Leipzig (Duncker et H.). 10 fr. 75

Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa, qua series et historia archiepiscoporum, episcorum et abbatum franciæ vicinarumque ditionum ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur et probatur ex authenticis instrumentis ad calcem positis, opera et studio D. D. Sammarthani. Editio altera, labore et curis D. P. Piolin recensita et aucta. T. 11. In-fol. à 2 col., vij-689 p. Paris (Palmé).

Histoire littéraire de la France, où l'on traite de l'origine et du progrès, de la décadence et du rétablissement des sciences parmi les Gaulois et parmi les Français, etc.; par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Nouvelle édition conforme à la précédente et revue par M. P. Paris, membre de l'Institut. T. 7, qui comprend le XI° siècle de l'Église. In-4°, ciij-716 p. Paris (Palmé).

Kirchhoff (A.). Ueber e. altattisches Grabdenkmal. Mit e. Nachtrage v. E. Curtius. In-4°, 10 p. mit 2 lith. Taf. Berlin (Dummler). 1 fr. 35

Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France. T. 34°. 4° série. T. 4. In-8°, 596 p. Paris (Dumoulin).

Platonis opera. Argumenta dialogorum cum indice nominum et rerum necnon indice philosophico absolutissimis condidit J. Hunziker. Accedunt prolegomena et scholia græca in Platonem ex recensione F. Dubneri. Vol. Tertium. Gr. in-8° à 2 col., ij-354 p. Paris (Didot frères, fils et C°). 10 fr.

Strümpell (L.). Die Natur u. Entstehung der Træume. In-8°, viij-126 p. Leipzig (Veit et C°). 2 fr. 75

Vernes (M.). Histoire des idées messianiques depuis Alexandre jusqu'à l'empereur Hadrien. In-8°, xv-294 p. Paris (Sandoz et Fischbacher). 6 fr.

GWERZIOU BREIZ-IZEL Chants populaires de la Basse-Bretagne recueillis et traduits par F. M. Luzel. Tome II. 8 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

14e, 15e ET 16e FASCICULES.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

REVUE Des langues romanes publiée par la Société pour l'étude des langues romanes. Tome V. 1874. La 1re livraison vient de paraître.

Prix d'abonnement au volume entier. 10 fr.

En vente à la librairie SCHWERS, à Kiel, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

SYRISCH-ARABISCHE GLOSSEN. I. Bd. Autographie einer gothaischen Handschrift enthaltend Bar Ali's Lexicon von Alaf bis Mim. Herausgegeben von G. Hoffmann. 1 vol. in-4°, 284 p. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 25 Huitième année 20 Juin 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. XXII[e] année. Nouv. série. T. XVII, 3[e] livr. L'enseignement de l'histoire (H. PERGAMENI). — Agences dramatiques et conservatoires de musique dans l'antiquité (D. KEIFFER). — De quelques parisianismes populaires, et d'autres locutions non encore ou mal expliquées (Ch. NISARD, 3[e] suite). — Études étymologiques (J. A. KUGENER). — *Comptes-rendus*. — *Varia*. — *Actes officiels*.

The Athenæum, N° 2431, 30 mai. The Dramatic Works of Thomas Heywood, now first collected. With illustrative Notes and a Memoir of the Author. 6 vols. Pearson (réimpression). — Pour le mérite (détails historiques sur cet ordre : SCHÜTZ-WILSON). — Etruscan Researches (nouvelles critiques sur l'ouvrage de M. Taylor : R. F, BURTON; remarques par HYDE CLARKE). — « The » Taming of the Shrew » (F. G. FLEAY). — Rohlfs' Morocco (réclamations des éditeurs et réponse de l'auteur de l'article). — The Palestine Survey (le lieutenant Conder a rapporté la carte détaillée d'une moitié de la Palestine, de Dan à Bersheba, avec deux volumes de notes, ainsi que des plans de tous les édifices importants). — *Societies* (séances des Sociétés royale, des antiquaires, d'archéologie britannique, de numismatique, d'anthropologie, de la New Shakspere Society).

Literarisches Centralblatt, N° 23, 6 juin. MÜLLER (J. J.), Studien zur Geschichte der rœmischen Kaiserzeit. Zürich, Schulthess. In-8°, 55 p. (deux conférences très-remarquables l'une sur la Préfecture prétorienne jusqu'à Constantin le Grand, l'autre sur Alexandre Sévère). — Mecklenburgisches Urkundenbuch. Herausg. v. d. Verein für mecklenb. Gesch. u. Alterthumskunde. 8. Bd. 1329-1336. Schwerin, 1873, Stiller in Comm. In-4°, iv-654 p. — SPRECHER (J. A. von), Geschichte der Republik der drei Bünde (Graubünden) im 18. Jahrh. 1. Bd. 1., 2. u. 3. Heft. Chur, 1873, Senti u. Caranova in Comm. In-8°, v-535 p. (d'après des documents officiels et d'autres sources ms.; ouvrage très-recommandable). — ROGET, Histoire du peuple de Genève. T. 2. Genève, 1873, Jullien. In-8°, 346 p. (cet ouvrage fait suite à celui du même auteur sur les Suisses et Genève au XVI[e] siècle; le 1[er] vol. se termine au retour de Calvin à Genève en 1541; le présent volume s'étend depuis cette époque jusqu'en 1547). — KŒRTING, Dictys und Dares. Halle a. S., Lippert. In-8°, iv-120 p. (cf. *Revue critique*, 1874, n° 19, p. 291). — LAUR, Louize Labé. Zur Gesch. der franzœsischen Litteratur des XVI. Jahrh. Strassburg, 1873, Trübner. In-8°, 84 p. (cette brochure n'a d'autre prétention que celle de faire connaître en Allemagne les poésies de Louise Labé; elle ne dissipe pas l'obscurité qui plane sur la vie de la poétesse). — SCHMIDT's Geschichte der Pædagogik. 3. Aufl. v. LANGE. 1. Bd. Cœthen, 1873, Schettler. In-8°, xvj-525 p. (ce volume contient l'histoire de la pédagogie avant notre ère). — M. Max Müller vient de fonder un prix à l'Université de Strasbourg; on met au concours la question suivante : « Darstellung der antiquarischen Resultate, welche sich in Bezug auf die Wohn- » sitze, Lebensverhæltnisse und den Bildungszustand der vedischen Arier aus » der Rig-Veda-Samhitâ ergeben. » Les concurrents doivent avoir passé au moins 4 semestres à l'Université de Strasbourg.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Behrend (J. F.). Lex Salica. Nebst den Capitularien zur Lex Salica bearb. v. A. Boretius. In-8°, xxiij-163 p. Berlin (Guttentag). 6 fr.

Büdinger (M.). Ægyptische Einwirkungen auf hebræische Culte (Schluss.) Untersuchungen. Gr. in-8°, 53 p. Wien (Gerold). 1 fr. 10

Cecchi (G.). La romanesca. Farsa composta l'anno MDLXXXV ed ora per la prima volta pubblicata. In-8°, viij-72 p. Firenze (tip. Cenniniana).

Codex Trivisianus (DCCCCXCVI-MCCCXVIII) chronologico ordine per regesta curante A. S. Murotti. Pars prima. In-8°, viij-61-120 p. Venetiis (tip. Cecchini).

Dalle Querce (E.). La Torre Garisenda. Sonetto italiano inedito del secolo XIII, scoperto ed illustrato dall' avvocato A Gualandi di Domenico con documenti. In-8°, 16 p. Bologna (tip. Sigonio). 1 f.

École (L') des maris jaloux, réimpression faite sur l'édition de Neufchâtel 1698, avec une notice bibliographique. In-32, viij-132 p. San Remo (J. Gay et fils).

Guerra (della) de Chioggia tra genovesi e veneziani. Lettera di un Zenoese scritta in Budua adì 16 fevrer 1380 pubbl. per cura di G. B. Cadorin e corredata di copiose annotazioni storiche. In-4°, 40 p. Venezia (tip. del giorn. Il Tempo).

Histoire de Imbérios et Margarona, imitation grecque du roman français : Pierre de Provence et la Belle Maguelonne. Publiée pour la première fois, d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne, par G. Wagner. In-8°, 63 p. Paris (Maisonneuve et Ce). 6 fr.

Jacoby (C.). Ueber die Sprache d. Dionysius v. Halikarnass in der rœmischen Archæologie. In-4°, 38 p. Aarau (Sauerlænder). 1 fr. 35

Jolly (J.). Schulgrammatik u. Sprachwissenschaft. Studien üb. die Neugestaltg. d. gramm. Unterrichts. Nach den Ergebnissen u. d. Methode d. vergleich. Sprachwissenschaft. In-8°, vj-92 p. München (Ackermann). 2 fr. 15

Kuhn (A.). Ueber Entwicklungsstufen d. Mythenbildung. In-4°, 30 p. Berlin (Dummler). 1 fr. 35

Marcillac (F.). Manuel d'histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à nos jours. A l'usage des collèges et des établissements d'éducation. 2e éd. revue et corrigée. In-8°, vij-240 p. Bâle (Georg). 2 fr. 75

Psalterium juxta hebræos Hieronymi. E recognitione P. de Lagarde. Accedit corollarium criticum. In-8°, xvj-168 p. Leipzig (Teubner). 10 fr. 15

Querini (M.). Relazione inedita alla repubblica, ritornato di Provveditor estraordinario di Cattaro ed Albania. Venezia 12 luglio 1742. In-8°, 32 p. Venezia (tip. Merlo).

Reinke (L.). Beitræge zur Erklærung d. alten Testaments. 9. Bd. Der Prophet Micha. Einleitung, Grundtext u. Uebersetzg. nebst e. vollstænd. philologisch-krit. u. histor. Commentar. In-8°, 222 p. Giessen (Roth). 5 fr. 35
Les 9 vol. 70 fr.

Roskovany (A. de). Romanus pontifex tamquam primas ecclesiæ et princeps civilis e monumentis omnium sæculorum demonstratus. Addita amplissima literatura. T. VI-IX. Gr. in-8°. Wien (Braumüller). Le vol. 13 fr. 35
Les 9 vol. 106 fr. 75

Sauerwein (G.). Ostenditur, qui loci in superstite Nubium (Νεφελῶν) comœdia e priore earundem Nubium recensione, quæ in attico theatro commissa erat adhuc servati sint. Præmittuntur nonnulla et de tempore et de consilio utrarumque Nubium et de Socratis persona apud Aristophanem. In-8°, 44 p. Rostock (Stiller). 1 fr. 50

Timm (G.). Promethei Æschylei versus 526-608 recensuit, commentario critico et exegetico instruxit. In-4°, 24 p. Rostock (Stiller). 1 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 26 Huitième année 27 Juin 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Athenæum, N° 2432, 6 juin. Slavonic Fairy Tales. Collected and Translated from the Russian, Polish, Servian, and Bohemian. By J. NAAKÉ. King and Co.; Serbian Folk-Lore. Popular Tales, Selected and Translated by Madame CSEDOMILLE MIJATOVIES. Edited with an Introduction, by the Rev. W. DENTON. Ibister and Co. (deux intéressantes publications). — Etruscan Researches (Isaac TAYLOR; réponse aux lettres de MM. Hyde Clarke et Burton; nouvelles observations par M. REID). — *Societies* (séances des Sociétés de géographie, royale de littérature, et d'archéologie biblique; parmi les travaux lus devant cette dernière Société, on peut signaler un mémoire de M. Fox Talbot sur le degré d'exactitude qu'il est actuellement possible d'atteindre dans la traduction de l'assyrien).

Literarisches Centralblatt, N° 24, 13 juin. RENAN, Der Antichrist. Autorisirte deutsche Ausgabe. Leipzig, 1873, Brockhaus. In-8°, xlvj-456 p. (la traduction aurait gagné à être faite par une personne plus compétente que ne le paraît être le présent traducteur; le nouvel ouvrage de M. Renan se distingue par les mêmes qualités brillantes et la même érudition qu'on est habitué à rencontrer dans ses œuvres; quant aux résultats scientifiques, l'article fait ses réserves).— STOCKMEYER, Die Structur des ersten Johannesbriefes. Basel, 1873, Schneider. In-8°, 23 p. — MÜLLER (Max), Einleitung in die vergleichende Religionswissenschaft. 1. Hælfte. Strassburg, Trübner. In-8°, 194 p. (on reproche à l'auteur de se laisser exclusivement guider dans ses recherches sur la religion par des considérations linguistiques et ethnologiques). — HARSTER, Die Nationen des Rœmerreiches in den Heeren der Kaiser. Speier, 1873, Neidhard. In-8°, 58 p. (après une courte introduction sur le développement de l'armée romaine jusqu'à Auguste, l'auteur en étudie la classification, qui est fondée sur le droit de cité, après quoi il passe au recrutement; en ce qui concerne les légions italiennes, l'auteur ne paraît pas avoir tiré des matériaux qu'il avait entre les mains tout le parti qu'il aurait pu; les fautes d'impression sont par trop nombreuses). — KITZ, Das Princip der Strafe. Oldenburg, Schulze. In-8°, 54 p. (l'auteur admet l'idée innée du devoir ou obligation morale comme principe de la pénalité).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, n° 5. Michel Behaim VII, Rathsherr und Baumeister der Stadt Nürnberg (*Schluss :* A. FLEGLER). — Buntglasierte Thonwaaren des 15.-18. Jahrh. im germanischen Museum. VIII (A. ESSENWEIN). — Lamentatio missæ (R. PEIPER). — Zu den lateinischen Reimen des Mittelalters (WATTENBACH). — Ein Urkunde des Erzbischofs Engelbert II. von Kœln (SAUER). — Die Packischen Hændel und Freiherr Johann II. zu Schwarzenberg (A. MORÆTH). — Steinkreuze, von Todtschlægern zur Sühne errichtet (LOMMER). — Bestallung eines pfalzgræflichen Apothekers (J. BAADER). *Beilage zum n°* 5. Chronik des germ. Museums. — Chronik der hist. Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Amat di San Filippo (P.). Bibliografia dei viaggiatori italiani ordinate cronologicamente ed illustrata. Gr. in-8°, xxij-146 p. Roma (tip. Salviucci). 8 fr. 50

Bain (A.). Mind and Body : the Theories of their Relation. 3rd edit. In-8°, cart. 196 p. London (King). 5 fr.

Blackie (J. S.). On Self Culture, Intellectual, Physical, and Moral : a Vade-Mecum for Young Men and Students. 4th edit. In-12, cart., 90 p. London (Hamilton). 3 fr. 15

Budgett (J. B.). The Hygiene of Schools; or, Education Mentally and Physically Considered. In-8°, cart. 88 p. London (Lewis). 2 fr. 50

Bunsen (E. de). The Chronology of the Bible connected with Contemporaneous Events in the History of Babylonians, Assyrians and Egyptians. With a Preface by A. H. Sayce. In-8°, cart. 152 p. London (Longmans). 9 fr. 40

Forbes (A.). Africa. Geographical Exploration and Christian Enterprise. In-8°, cart. 430 p. London (Low). 9 fr. 40

Gregory (St.). The Dialogues of St. Gregory the Great and Old English Version. Edited by H. J. Coleridge. In-8°, cart. London (Burns et O.). 7 fr. 50

Jentsch (H.). De Aristotele Ciceronis in rhetorica auctore quæstionum pars I. In-4°. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 75

Jessup (H. K.). The Women of the Arabs. With a Chapter for Children. Edited by C. S. Robinson and I. Riley. In-8°, cart. 372 p. London (Law). 13 fr. 15

Key (T. H.). Language : its Origin and Development. In-8°, cart. 562 p. London (Bell et S.). 17 fr. 50

Lawrence (G.). Reminiscences of Forty-three Years in India : including the Cabul Disasters, Captivities in Affghanistan and the Punjaub, and a narrative of the Mutinies in Rajputana. Edited by W. Edwards. In-8°, cart., 320 p. London (Murray). 13 fr. 15

Meissner (A. L.). The Philology of the French Language : being a new and corrected edition of the « Palæstra Gallica ». In-12, cart. 132 p. London (Hachette et C°). 3 fr. 75

Palmer (E. H.). A Grammar of the Arabic Language. In-8°, cart. London (Allen). 22 fr. 50

Pfizmaier (A.). Ueber japanische Archaismen. In-4°, 96 p. Wien (Gerold). 6 f. 50

Potthast (A.). Regesta pontificum romanorum inde ab a. post Christum natum 1198 ad a. 1304. Fasc. VIII. In-4°, p. 1103-1162 Berlin (v. Decker). 8 fr.

Puckler-Muskau (H. v.). Briefwechsel u. Tagebücher. Aus seinem Nachlasse hrsg. v. Ludmilla Assing-Grimelli. 3. Bd. In-8°, 473 p. Berlin (Wedekind et Schwieger). 12 fr.

Rassow (H.). Forschungen üb. d. nikomachische Ethik d. Aristoteles. In-8°, viij-135 p. Weimar (Bœhlau). 4 fr. 85

Schmidt (C.). De apostolorum decreti sententia et consilio. In-8°, 59 p. Erlangen (Deichert). 1 fr. 65

Scintu (S. A.). Raccolta di memorie d'Arborèa tratti in gran parte da documenti inediti. In-8°, 204 p. Oristano (tip. Arborense). 1 fr. 75

Smith (R. B.). Mohammed and Mohammedanism. In-8°, cart. 272 p. London (Smith et E.). 7 fr. 50

Street (G. E.). Brick and Marble in the Middle Ages. 2nd edit., with numerous Illustrations. In-8°, cart. 428 p. London (Murray). 32 fr. 50

Whitney (W. D.). Die Sprachwissenschaft. Vorlesungen üb. die Principien der vergleich. Sprachforschg. f. das deutsche Publikum bearb. u. erweitert v. Dr J. Jolly. In-8°, xxviij-713 p. München (Ackermann). 13 fr. 35

Zell (C.). Handbuch der rœmischen Epigraphik. 3 Thle. 2. (Titel) Ausg. In-8°. Heidelberg (Winter). 18 fr.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

2e supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec 3 planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

Tome deuxième traduit par G. Paris et A. Morel-Fatio. 1er fascicule. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

GWERZIOU BREIZ-IZEL Chants populaires de la Basse-Bretagne recueillis et traduits par F. M. Luzel. Tome II. 8 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

CTE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

14e, 15e ET 16e FASCICULES.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

HUITIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67
1874

ANNÉE 1874

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 4 Juillet — 1874

110. — **Awarische Texte,** herausgegeben von A. SCHIEFNER (Mémoires de l'Académie impériale des sciences de S. Pétersbourg, VII° série, t. XIX, n° 6). S. Pétersbourg, 1873. Gr. in-4°, I-113 p. — Prix : 5 fr. 40.

M. Reinhold Kœhler, le savant bibliothécaire de Weimar, est devenu une sorte de commentateur juré pour les recueils de contes. On est tellement convaincu, et à bon droit, qu'il sait à peu près tout ce qu'on peut savoir sur les rapports et les variantes des contes chez tous les peuples, qu'on lui demande de toutes parts de vouloir bien assigner aux échantillons nouveaux qu'on a rassemblés leur valeur et leur rang dans la collection générale. Il a ainsi, pour ne citer que quelques exemples, illustré les contes recueillis par Campbell dans les Highlands, ceux que M[lle] Gonzenbach a réunis en Sicile, ceux que M. Lœwe a traduits de l'esthonien (voy. *Rev. crit.*, 1870, t. I, art. 38), il a fourni des notes pour les contes bretons de M. Luzel, un recueil agenais va paraître muni de ses commentaires, et enfin il vient d'écrire vingt pages de remarques sur les contes *avares* publiés par M. Schiefner. Rien n'égale la complaisance avec laquelle M. K. accueille les demandes de ce genre; il est évident qu'il éprouve un véritable plaisir à étiqueter et à classer le premier ces fleurs champêtres qu'on lui expédie de tous côtés. Grâce à cette obligeance, qui le contraint de revoir constamment toutes les parties de sa vaste collection, ses commentaires gagnent sans cesse en étendue et en précision; il lui suffit d'ailleurs souvent de renvoyer à l'une de ses études antérieures en ajoutant ce qu'il a connu depuis. Si on joint à ce travail incessant la production d'un nombre considérable de comptes-rendus, où, sans livrer un commentaire perpétuel, M.K. donne pour différents récits des indications abondantes, complète et rectifie celle des éditeurs, on se convaincra qu'il y a maintenant bien peu de contes qui, sous une forme ou sous une autre, n'aient passé par ses mains. Mais il faut avouer que, même pour les privilégiés qui possèdent plus ou moins au complet ce qu'il a imprimé depuis une vingtaine d'années, il est assez difficile de s'orienter au milieu de toutes ces publications occasionnelles et fragmentaires. Pour s'assurer si M. K. a parlé d'un conte, — et on ne peut en parler à son tour sans s'être assuré de ce point, — il faut en avoir dressé soi-même le répertoire qu'il possède sans doute pour son usage, ou parcourir un nombre considérable d'articles détachés où on risque fort de ne pas trouver précisément ce qu'on cherche. Je

crois donc que je rencontrerai l'assentiment général de tous ceux qui s'occupent de littérature comparée, en priant le savant *mythographe* de faire ce qu'il est à peu près seul en état de faire, un travail d'ensemble sur le sujet qu'il a souvent étudié en détail. Je ne lui demanderai pas un système sur l'origine, la signification et la propagation des contes; je sais que sa prudence répugne à des conclusions hâtives sur ce point et qu'il est d'avis que nous devons pendant quelque temps encore, pour cette partie de l'édifice historique, nous borner à amasser des matériaux. Ce serait une espèce de *Bibliographie générale des contes* que je voudrais lui voir entreprendre. Je n'ignore pas les difficultés considérables de la tâche, même ainsi restreinte : la plus considérable est de savoir sous quel chef ranger chacun de ces récits dont le trait dominant et caractéristique est loin d'être toujours clair, et qui sont trop souvent formés des tronçons plus ou moins bien soudés de divers récits antérieurs. Mais un essai de ce genre, tenté par un homme qui marquerait la bonne voie et poserait les jalons des recherches à venir, ferait faire tout d'un coup à cette branche de la littérature comparée un progrès immense; ou pour mieux dire, il ferait sortir la science des contes de l'état embryonnaire où elle est encore et lui donnerait une vie véritable. Ce ne serait pas pour l'auteur un médiocre honneur ni pour les savants un petit service.

Les contes que M. Schiefner, d'après un manuscrit et un fragment inachevé d'imprimé (voy. la préface), livre au public avec une traduction allemande, sont des plus intéressants et par leur forme et par leur provenance. Ce sont des contes *avares*. L'avare, parlé dans presque tout le Daghestan (sur la côte occidentale de la mer Caspienne), appartient à ce groupe de langues caucasiennes dont toutes les particularités ne sont pas encore bien connues et qui, jusqu'à présent, n'ont pu être classées ni parmi les langues aryo-européennes, ni parmi les langues touraniennes. M. Schiefner, qui, en s'appuyant sur les études du baron Uslar, a déjà établi les principes de la grammaire de cette langue, a eu principalement en vue l'utilité des linguistes en publiant les quinze contes qui, recueillis dans le pays, étaient arrivés entre ses mains[1]. Heureusement il les a accompagnés d'une traduction, qui a permis à M. Kœhler d'écrire son commentaire, un des meilleurs et des plus nourris qui soient sortis de sa plume. On comprend que l'origine de ces contes leur donne un grand intérêt. Voilà un peuple de race étrangère à la nôtre, menant dans un district du Caucase une vie que, jusqu'à l'arrivée des Russes, ont peu troublée les nations étrangères, et qui possède des contes non-seulement analogues aux nôtres, mais semblables et souvent identiques. Les rapprochements de M. K., qui a presque partout épuisé le sujet, mettent en relief les plus frappantes coïncidences non-seulement de faits, mais de détails, et même de mots. Je n'en citerai qu'un exemple. Le renard qui fait la fortune du meunier Boukoutchi-Khan répond au chat botté qui enrichit le marquis de Carabas, meunier aussi[2]. Il fait de même prendre un bain

1. Il les a fait suivre de quelques chansons, qui n'ont pas une importance bien grande.
2. Cet animal astucieux est, d'après M. K., un renard non-seulement ici, mais dans les contes russe, bulgare, sibérien, finnois, grec et sicilien, un chien dans un conte norvégien

à son client, qui feint de se noyer et reçoit du khan des habits magnifiques pour remplacer ceux qu'il est censé avoir perdus. Bientôt l'heureux meunier épouse la fille du khan, et l'emmène dans les domaines qu'il prétend posséder; le renard court en avant du jeune couple. « Il arriva à la steppe, qui était couverte de bœufs. A qui est ce bétail? demanda le renard aux bergers. — C'est le bétail de l'ogre (*azdaho*), répondirent-ils. — Prenez garde, ne prononcez pas ce nom; l'ogre est perdu; une armée de sept rois marche contre lui et va arriver ici; si vous dites que ce bétail est à lui, on vous tuera et on emmènera le bétail; mais il y a un khan, nommé Boukoutchi-Khan, qui est très-redouté; à toutes les questions répondez que ce bétail est à lui, et personne ne vous dira rien. » Il en fait autant pour les gardeurs de chevaux, les faucheurs et les moissonneurs. On voit que le conte avare, tout en ressemblant de fort près à celui de Perrault, est ici mieux motivé et plus complet[1]. Le conte a une fin qui n'est pas dans Perrault : le renard, soupçonnant son maître d'ingratitude, fait semblant d'être mort, et apprend que ce soupçon n'était que trop fondé. Ce dénouement est dès le XVII[e] siècle dans le *Pentameron* du napolitain Basile, et on le retrouve dans les contes grec, sicilien, florentin, tyrolien et souahili[2].

M. Schiefner a fait précéder les textes avares de deux contes extraits du *Kandjour* et traduits du tibétain en allemand. Le premier se rapporte au cycle si intéressant des jeunes filles célestes mariées à un mortel, qui disparaissent quand un incident quelconque les rappelle à leur nature primitive et se réunissent plus tard à leur époux (l'histoire de Pouroûravas et Ourvaçî offre le plus ancien spécimen de cette classe). Le second est une forme ancienne de l'histoire de Kouça, sujet d'un poëme singhalais publié et traduit par M. Steele (voy. *Rev. crit.*, 1872, art. 3; *Gœtt. Gel. Anz.* 1872, p. 2005 ss.). Ce conte, surtout dans la forme où nous le présente le *Kandjour*, me paraît offrir une incontestable parenté avec celui de *Riquet à la houppe*, qui malheureusement ne nous est parvenu, dans Perrault, que sous une forme bien altérée.

En résumé, la publication de M. Schiefner est fort importante pour l'étude des contes et de leur transmission, et les notes de M. Kœhler y ajoutent beaucoup de prix.

G. P.

---

et deux suédois, une gazelle dans le conte souahili (Zanzibar), et dans tous les autres (et ils sont nombreux) un chat.

1. D'autres particularités du conte avare sont très-bonnes. Ainsi Boukoutchi, une fois revêtu de ses riches habits, s'admire et se regarde sans cesse. Les courtisans s'en étonnent : « C'est qu'il ne s'est jamais vu si pauvrement habillé, » dit le renard. On retrouve le même trait dans un conte russe et dans un conte allemand (voy. Kœhler, sur L. Gonzenbach, t. II, p. 262).

2. Dans le conte souahili, *Sultan Daraï*, en punition de son ingratitude, retombe dans sa condition de mendiant. Dans tous les autres contes, le maître de l'animal merveilleux demande et obtient le pardon de sa faute : le récit souahili me semble ici le seul qui ait conservé la forme primitive.

111. — **Die Homerischen Fragen,** von Dr Heinrich DÜNTZER, Professor und Bibliothekar. Leipzig. Hahn'sche Buchhandlung. 1874. In-8°, 239 p.—Prix: 5 fr. 35.

M. Düntzer a beaucoup écrit sur Homère, et il a trouvé de nombreux contradicteurs. Le désir de résumer ses vues et de les justifier lui a mis de nouveau la plume à la main : ce livre est une espèce de discours *pro domo*. Mais l'auteur ne se défend pas seulement; il attaque à son tour, il rend coup pour coup, vivacité pour vivacité, quelquefois même injure pour injure : car le débat n'a pas toujours été courtois, tant s'en faut. C'est là une espèce d'assaisonnement dont le lecteur se passerait volontiers, et qui ne tourne point au profit de la science. Laissons de côté ces personnalités, et disons rapidement quels sont les points discutés et les thèses soutenues par l'auteur.

Un premier chapitre sur le nom et la personne d'Homère aboutit à un résultat purement négatif. Après avoir longuement disserté sur la signification du nom Ὅμηρος, et prouvé que les diverses étymologies proposées sont ou inadmissibles ou peu sûres, il conclut (et nous sommes tout à fait de son avis) que, le sens du nom fût-il bien établi, on n'en pourrait tirer aucun argument ni pour ni contre la personnalité du poète. Quant à la patrie d'Homère, M. D. a son système. Après avoir écarté les prétentions d'un grand nombre de villes, il ne retient que celles de Smyrne, de Chios et d'Ios, comme fondées sur de vieilles et bonnes traditions; et voici quelle est la part qu'il fait à chacun de ces trois prétendants. La vraie patrie de l'Iliade et de l'Odyssée, c'est l'île ionienne de Chios. Si, tout en accordant un long séjour du poète dans cette île, la tradition la plus autorisée le fait naître dans la ville éolienne de Smyrne, cela veut dire que de là sont venus les éléments principaux des grandes épopées, beaucoup de chants détachés sur les divers incidents du cycle troyen. Et Ios? Comme la matière des poèmes est venue de Smyrne, leur forme, la perfection, l'art qu'on y admire, seront dus à l'influence d'une famille de chanteurs émigrée de l'île d'Ios : et voilà ce que signifie la tradition suivant laquelle la mère d'Homère quitta cette île pendant sa grossesse. Ainsi donc à Smyrne la matière, à Ios la forme, à Chios l'union de la matière et de la forme, l'être complet! Les amateurs de constructions ingénieuses et symétriques ont de quoi être contents.

Pour ce qui est des traditions elles-mêmes, M. D. maintient avec raison la réalité historique de la guerre de Troie et de la destruction de cette ville. Mais c'est le seul point positif à signaler dans le chapitre consacré à ces traditions. Nous ne nous arrêterons pas à ses hypothèses étymologiques et autres sur les personnages fabuleux d'Achille et d'Ulysse : M. D. a été plus heureux quand il s'est borné à réfuter des hypothèses émises par d'autres savants. Il juge (p. 86) que les objets trouvés par Schliemann ne remontent pas aussi haut que l'époque de Priam : nous croyons que les archéologues ne ratifieront pas ce jugement.

Quand vécut Homère? Question embarrassante, les anciens y font vingt réponses différentes. Partant de l'idée que toutes ces dates, ou la plupart, ont leur raison d'être et se rattachent à des localités déterminées, Sengebusch les a combinées de manière à expliquer en même temps les prétentions de tant de villes jalouses d'avoir été la patrie ou le séjour du grand poète. Au moyen de

ces données diverses, il a essayé de construire une histoire de la poésie homérique, portée successivement de ville en ville et de pays en pays d'abord dans l'Asie Mineure, ensuite dans la vieille Grèce (voyez *Jahrbücher für Philologie*, 1852, I, p. 362 sqq., 609 sqq. et les *Dissertationes* en tête de l'Homère de la bibliothèque Teubner). Malgré la sagacité et la rigueur scientifique déployées dans ce travail, les fondements de l'édifice si laborieusement élevé ne sont pas toujours solides. C'est ce que M. Düntzer démontre très-bien dans son 4e chapitre. Cherchant à son tour à déterminer l'âge d'Homère, il prend pour point de départ l'époque d'Arctinus, le plus ancien des poëtes cycliques. Il lui semble qu'il ne faut pas laisser d'intervalle vide entre les grands poëmes et leurs continuations. Il place donc Homère un siècle avant la première Olympiade ou, pour parler plus exactement, il échelonne dans le cours du siècle antérieur à cette ère les six poëtes auxquels il attribue l'Iliade et l'Odyssée.

C'est que M. D., tout en combattant l'école de Lachmann, décompose, lui aussi, les deux épopées, non pas, il est vrai, en petits chants détachés, mais en poëmes d'une certaine étendue. Il lui semble que l'exorde de l'Iliade n'annonce que la colère d'Achille, Μῆνις, poëme qui finit au moment où Achille se réconcilie avec Agamemnon, au milieu du 19e livre. Un autre poëte y a donné plus tard une suite, la vengeance, Τίσις. Avouons que cet autre poëte était bien inspiré : dans le poëme primitif, le héros principal n'avait brillé que par son absence ; il a compris qu'il fallait le faire paraître, et il a corrigé la faute commise par son prédécesseur. J'en dirai autant du poëte qui, ayant trouvé le pauvre Ulysse endormi sur le rivage de l'Ithaque, a pris soin de le réveiller, de le ramener dans sa maison et d'y rétablir l'ordre, en donnant au poëme des Erreurs d'Ulysse la suite qui forme la seconde partie de notre Odyssée. Mais là ne s'arrête pas l'analogie des deux épopées. Un troisième poëte composa le poëme d'Hector, défenseur de Troie, poëme qu'on retrouve en détachant de notre Iliade les livres III–VIII. De même un troisième, ou plutôt un sixième, poëte fit une Télémachie, incorporée ensuite dans notre Odyssée. De toutes ces hypothèses, la dernière peut sembler la plus plausible. Le cinquième livre de l'*Odyssée*, on ne saurait le nier, est mal rattaché aux livres précédents, et la délibération dans l'Olympe qui l'ouvre paraît étrange quand on la rapproche de celle qui se trouve au début du premier livre. Tout serait plus simple, plus naturel, s'il n'y avait qu'une seule délibération, et si les faits racontés dans les quatre premiers livres et dans les livres suivants étaient donnés comme simultanés. Mais on peut répondre que la vieille épopée ne revient jamais sur ses pas : elle veut que les faits se succèdent comme se succèdent les chants où ils sont rapportés, et cet accord entre la marche du récit et la suite des faits, elle l'achète même au prix de quelques inconvénients, elle ne sait pas toujours l'amener sans maladresse. M. D. a fait ressortir, après d'autres, tout ce qu'il y a de choquant dans les débuts du premier et du cinquième livre de l'Odyssée. Du reste il renvoie, pour les preuves à l'appui de son système, soit à des publications antérieures, soit à un livre qu'il se propose d'écrire. Nous n'avons donc pas à les discuter. Dans les deux derniers chapitres, qui traitent de la formation des poëmes homériques, et qui pourraient être les plus intéressants, la polémique et l'apologie tiennent,

comme dans tout l'ouvrage, une place beaucoup trop grande. La querelle entre M. Düntzer et M. Kirchhoff, entre M. Düntzer et M. Benicken fait trop souvent perdre de vue la querelle d'Achille et d'Agamemnon, et le lecteur sérieux se lasse de ces personnalités, quelque homériques qu'elles puissent être parfois.

Henri WEIL.

---

112. — **Emendationes alteræ** sive annotationes criticæ ad Ciceronis epistolarum editionem. Scripsit D. Albertus Sadolinus WESENBERG, præceptor primarius scholæ cathedralis Viburgensis. Lipsiæ, Teubner. 1873. In-8°, IV-148 p. — Prix : 4 fr.

M. Wesenberg, latiniste danois des plus distingués, avait déjà publié en 1840 des remarques critiques sur les lettres de Cicéron. « Emendationes M. Tullii » Ciceronis epistolarum. Hauniæ, 1840. In-8°. » Il a donné en 1872 et 1873 une édition des lettres de Cicéron qui fait partie de la collection Teubner. Dans le travail qui fait l'objet de cet article il rend raison des conjectures que lui et Madvig ont proposées.

M. W. n'a eu à sa disposition que les ressources assez limitées dont la critique dispose jusqu'ici pour la constitution du texte des lettres de Cicéron. On sait que la partie de la correspondance que les éditeurs ont appelée, sans autorité, « epistolæ ad Familiares » repose jusqu'ici uniquement sur le manuscrit du XIe siècle, trouvé à Verceil par Pétrarque et conservé à Florence. Orelli avait établi dès sa première édition (1829) que tous les manuscrits connus dérivaient du manuscrit de Florence auquel ils sont postérieurs pour la date. Mais comme je le montre dans une dissertation qui vient de paraître [1], un manuscrit de Tours, qui est bien réellement du XIIe siècle, tout en dérivant évidemment du même exemplaire que le manuscrit de Florence, est tout à fait indépendant de ce manuscrit, qu'il rectifie en bon nombre d'endroits. Malheureusement le manuscrit de Tours ou (pour abréger) T est mutilé et ne contient que I-II, 16, 4 « quæ » non omnibus » et IV, 3, 4 « [co]lat et observet » — VII, 32, 1 « Sestiana » in. » Il comble le bourdon du manuscrit de Florence ou (pour abréger en le désignant comme ces éditeurs) de M dans le passage IV, 12, 2 « P. Postumius » ..... mihi nuntiavit ..... se a Marcello ad me missum esse, qui hæc nuntiaret » et rogaret uti medicos *ei mitterem. Itaque medicos* coegi..... » On suppléait jusqu'ici *cogerem* entre *medicos* et *coegi*. T rectifie une faute assez grave qui n'avait pas été signalée dans VI, 1, 6 « non debes..... dubitare quin aut *aliqua* » (reparata T) re publica sis futurus, qui esse debes, aut perdita non afflictiore » condicione quam ceteri. » Il donne le moyen de rétablir le texte dans un passage, que je cite d'autant plus volontiers, qu'il me fournit l'occasion d'appeler l'attention sur un des services importants que M. W. a rendus au texte de Cicéron : IV, 6, 3 (je cite ici d'après Baiter, éd. Tauchnitz 1866) : « te..... » videre quam primum cupio : *maior mihi levatio adferri* (maior mihi uatio mihi » adferre M, maius mihi solatium afferre ratio T) nulla potest quam coniunctio » consuetudinis sermonumque nostrorum ; quanquam sperabam tuum adventum

---

1. Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Sciences philologiques et historiques. Dix-septième fascicule. Cicéron epistolæ ad familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe s. par Ch. Thurot. Paris, Vieweg. 1874.

» — sic enim audiebam — adpropinquare. » M. W. qui a très-bien compris que, dans ce langage familier, les parenthèses étaient fréquentes, a éclairci tout ce passage (et beaucoup d'autres) en plaçant « maior..... nostrorum » entre parenthèses, de manière à mettre en évidence le rapport qui unit « quanquam, » etc. » à « te..... cupio. » Quant à la parenthèse elle-même, dont le texte avait été constitué par Victorius, on voit que T fournit quelque chose de meilleur, si ce n'est *ratio* qui est probablement altéré. Il est plus satisfaisant de sous-entendre avec « coniunctio ..... nostrorum » *affert* que *magna affertur*. T confirme une conjecture de M. W. dans V, 20, 2 : « si providendum fuit ne quid » aliter, ac tibi et honestum et utile esset, referretur, non habui cui potius id » negotii darem, quam *darem* (dedi T). » M. W. avait conjecturé « quam cui » dederam, » qui est comme on voit la vraie leçon, en substituant *dedi* à *dederam*. Une autre conjecture de M. W. est aussi confirmée par T: VII, 5, 3 « accedit etiam quod familiam ducit in iure civili *singularis* (singulari T) memoria, » summa scientia ; » et elle n'en avait pas besoin.

La condition du texte du reste de la correspondance de Cicéron, lettres à Atticus, à Quintus, à Brutus, est bien pire que celle des lettres familières. A commencer par le manuscrit que Pétrarque avait trouvé, aucun des nombreux et importants manuscrits que les éditeurs du XVIe siècle avaient eus à leur disposition n'a encore été retrouvé. On en est réduit pour le manuscrit trouvé par Pétrarque à la copie qu'il en avait faite de sa propre main et qui est conservée à Florence, pour les autres aux témoignages nécessairement très-incomplets ou peu exacts des savants du XVIe siècle. Aussi est-on fort embarrassé aujourd'hui pour décider entre toutes ces variantes médiocrement autorisées. Les éditeurs flottent dans l'incertitude. Ainsi Baiter (éd. Tauchnitz 1867) place au premier rang la copie de Pétrarque, M, au second rang les variantes mentionnées en marge de l'édition de Cratander (1528), C, au troisième les feuillets du manuscrit de Wurzburg, W, au dernier les leçons du *Turnesianus* (sans doute ainsi nommé parce qu'il appartenait à un certain Tournes), Z, dont Lambin s'est surtout servi. M. W. donne une classification contraire : il met au premier rang Z, au dernier M, au second rang C et W ; et il donne le troisième rang à deux manuscrits dont s'est servi un éditeur du XVIe siècle, Malaspina, qui les désigne sous les noms d'Antonianus et de Færninus d'après leurs possesseurs. Mais M. W. est d'accord avec Baiter et avec tous les critiques d'aujourd'hui pour refuser tout crédit au témoignage de Simeo Bosius qui a édité à Limoges les lettres à Atticus en 1580 : « M. Tullii Ciceronis epistolæ ad T. Pomponium » Atticum. Ex fide vetustissimorum codicum emendatæ studio et opera Simeonis » Bosii, prætoris lemovicensis..... Rratiasti Lemovicum. 1580. 8°. » Réimprimé en 1582 et 1585. Je vais m'arrêter sur cette question de la véracité de Bosius, qui ne me paraît nullement tranchée et qui n'est pas sans importance pour la constitution du texte des lettres à Atticus.

« Simeo Bosius, prætor Lemovicensis » est la traduction latine de « Siméon » Du Boys, conseiller du roi et lieutenant-général en la sénéchaussée de Limoges, » siége présidial de Limoges[1]. » Il occupait déjà ces fonctions en 1572. Il est

1. *Biographie des hommes illustres de l'ancienne province du Limousin* par Auguste du

mort de mort violente, le 17 juillet 1581, à l'âge de 45 ans[1]; il était donc né en 1536. Sa famille était considérable à Limoges. Il était lui-même un personnage important; de Thou le mentionne avec estime. Son édition des lettres de Cicéron eut beaucoup de réputation même avant sa publication. Il dit dans la préface : « Usus sum in his epistolis emendandis tribus exemplaribus manuscriptis; » quorum duo antiquissima erant et optima, Tornæsianum..... et Decurtatum, » quod ipse ante annos quindecim a gregario quodam milite cum aliis aliquot » libris calamo exaratis comparavi, ex bibliothecæ cuiusdam sacræ direptione, » .... servatum, ... erant in eo multa lacera, deerantque alicubi integræ paginæ, » totique ultimi duo libri; qua de causa codicem eum Scidas aut Decurtatum » appellare soleo. Tertium mihi præbuit..... Erricus Memmius..... Adiutus sum » præterea codice quodam excuso Lugduni, qui olim fuerat Petri Cruselli, medici » apud nostrates celeberrimi; ad cuius libri oras doctus ille vir varias lectiones » appinxerat, a se, ut ipse dicebat, diligentissime et summa fide e vetustissimo » et castigatissimo libro Novioduni descriptas. » Les leçons que Du Boys avait tirées du *decurtatus* et du *crusellinus*, et qu'on ne connaît que par son édition, avaient paru jusqu'en 1855 très-précieuses. « Egregie..... meritus est » dit Orelli en 1845 (Sec. éd. p. LXII) « de his epp. Bosius afferendis optimorum Cdd. » lectionibus; quas utinam integras dedisset! » Mais M. Mommsen examina de près une partie du brouillon des remarques de Du Boys que l'on a à la Bibliothèque nationale, ms. 8538 A, et il communiqua ses notes à Maurice Haupt, qui publia en tête du programme des cours du semestre d'été 1855 de l'Université de Berlin une dissertation, où il chercha à établir que Du Boys était un impudent faussaire, que le *decurtatus* et le *crusellinus* n'avaient jamais existé, qu'il les avait imaginés pour donner de l'autorité à ses propres conjectures. Haupt s'adressant aux jeunes gens leur disait : « vos autem vel hoc exemplo moniti mementote » duraturam laudem in litteris non magis quam in communi vita fraudibus com- » parari non posse. » L'assertion de Haupt fut bien contredite en 1857 par M. Detlefsen[2]; mais les arguments qui y furent opposés ne firent aucune impression. Tous ceux qui s'occupèrent depuis du texte de Cicéron n'en firent même pas mention[3] et considérèrent l'assertion de Haupt comme indiscutable. Baiter va même jusqu'à dire (præf. n. 1) après avoir cité les paroles de Haupt qu'on a lues plus haut : « addere poterat vir doctissimus ipsum Bosium cito scelus suum » morte luisse a latronibus trucidatum. »

L'accusation intentée par Haupt à l'infortuné Du Boys était pourtant des plus téméraires. On n'a retrouvé, il est vrai, jusqu'ici (ce qui serait décisif) ni le *Decurtatus*, ni cet exemplaire d'une édition imprimée à Lyon sur laquelle le médecin limousin, Pierre Crouzeil[4], avait consigné les variantes d'un manuscrit de

Boys et l'abbé Arbellot. Limoges, 1854. In-8°, I (tome seul paru), p. 209.

1. L'abbé Vitrac cité dans *Biographie*, etc., p. 209, dit qu'on lisait encore au siècle dernier (le XVII° siècle) à S. Pierre du Queyrois l'épitaphe gravée sur cuivre, dont le titre était « Epitaphium S. Bosii præfecti Lemovicem. qui obiit XVI calend. Augusti » 1581, aetatis vero 45. »

2. Jahrb. für class. Philol. Suppl. III, 1. 111-131 (Leipzig, 1857).

3. Fr. Hofmann, der kritische Apparat zu Cicero's Briefen an Atticus geprüft, Berlin. 1863. Baiter en tête de son édition, M. Wesenberg.

4. On lit dans *Biographie*, etc. p. 166 (tiré de Vitrac) : « Crouzeil (Pierre) né à Li-

Noyon[1], ni ce manuscrit lui-même; mais quel manuscrit ancien des lettres à Atticus a t-on retrouvé? L'unique argument de Haupt paraît[2] être celui-ci. Dans le brouillon de Du Boys les leçons du *Decurtatus* et du *Crusellinus* sont rapportées autrement que dans l'édition imprimée; donc ces deux manuscrits sont imaginaires. La plupart des différences citées par Haupt sont peu importantes; mais il en est une qui lui paraît considérable, et qui lui fait dire : « deprehendimus » hominem in ipsa mendaciorum officina. » Dans XV, 11, 4 « nec facile addi » potest. *Adeo* (M, aveo, Gronov.) genus legationis, ut, cum velis, introire exire » liceat, » l'édition de Du Boys porte en note « Crus. potest ad idque adeo. » Mais (comme je m'en suis assuré moi-même) on lit dans le brouillon (f° 73) : « IDQVE AD θεῖον genus legationis (*c'est une conjecture de Du Boys*). Vulgati » libri IDQVE ADEO, ita etiam Turnesianus. Crusellinus IDQVE ADTE ON » (*ces deux lettres presque effacées*) EO. Emendavimus idque ad θεῖον..... » Du Boys a barré tout ce passage et écrit, après coup, au verso du folio, en marge et en haut : « IDQVE AD ΘΕΙΟΝ GENVS. Vulgati libri IDQVE ADEO. ita [etiam Turnesia- » nus. Crusellinus sic IDQVE AD TE TON ex qua.....[3] scriptura] cuius scrip- » ture vestigiis ducti castigavimus IDQVE AD ΘΕΙΟΝ. » Il a encore barré les mots que nous avons mis entre crochets, et écrit à côté, en face de *ita* : « Cru- » sellinus grecos quosdam characteres habet hoc modo AD ΘΕΟ. » Faut-il voir dans ces variations le travail d'un faussaire qui remanie ses inventions en vue de je ne sais quel but? à quoi bon se donner tant de peine pour imaginer des leçons? N'est-il pas plus naturel de reconnaître ici les tâtonnements d'un lecteur inexpérimenté qui essaye différentes hypothèses pour déchiffrer des caractères qui l'embarrassent? Quant aux autres différences que Haupt a signalées entre le brouillon et l'imprimé, Detlefsen a fait très-bien remarquer qu'elles ne sont pas plus considérables que celles qu'on peut relever entre les manières dont les leçons du *Turnesianus* sont rapportées dans les différentes éditions de Lambin. En ce temps-là on ne portait pas en ces matières l'exactitude rigoureuse qu'on exige aujourd'hui. Encore Lambin était-il un savant de profession. Du Boys était un magistrat, sans aucun doute fort occupé, qui cultivait la philologie en amateur inexpérimenté. Orelli a remarqué (p. lxij) que « pleræque ipsius Bosii coniecturæ longius » sunt petitæ, contortæ, sæpeque toti Ciceronis consuetudini prorsus repu- » gnant. » Elles ressemblent à celle qu'il a cru autorisée par son *Crusellinus* dans le passage cité plus haut. Aussi quand il dit avoir trouvé dans ses manuscrits des leçons évidemment bonnes (comme il y en a un certain nombre), on peut tenir pour fort probable que ce ne sont pas des conjectures de son crû. Ensuite il est bien invraisemblable qu'il ait imprimé en tête de son édition qu'il avait entre les

» moges, docteur en médecine, se distingua à Paris par la profonde connaissance de son » art et son goût pour les lettres. Siméon du Boys le cite pour autorité dans ses com- » mentaires sur les épîtres de Cicéron à Atticus. Muret son contemporain lui adresse la » VII[e] élégie de ses *Juvenilia*. Crouzeil fleurissait vers l'an 1580 et a laissé plusieurs traités » manuscrits de médecine conservés dans le musée de Meynard Favellon. »

1. Dans la langue du XVI[e] siècle *Noviodunum* désigne plutôt *Noyon* que *Soissons*.

2. Je n'ai pu me procurer la dissertation même de Haupt. Je ne la connais que par Detlefsen.

3. Ici un signe que je ne puis lire.

mains un manuscrit et un exemplaire annoté, qu'il eût été dans l'impossibilité de montrer à ceux qui auraient demandé à les voir. Enfin quel intérêt avait-il à imaginer que les deux derniers livres manquaient à son *Decurtatus*, que le manuscrit de Noyon ne lui était connu que par la collation qu'un médecin fort célèbre dans son pays avait consignée en marge d'un exemplaire imprimé à Lyon? Les amis de Pierre Crouzeil ne pouvaient-ils pas lui donner un démenti s'il avait inventé toutes ces circonstances? Pourquoi n'aurait-il pas dit qu'il avait eu le manuscrit lui-même à sa disposition, si ce manuscrit était imaginaire? C'était plus authentique et moins compromettant. En y réfléchissant bien on trouve que la supposition de Haupt est des plus invraisemblables. Les variations de Du Boys doivent nous mettre en défiance contre son exactitude; elles n'autorisent pas à contester sa sincérité.

On ne doit pas du reste avoir plus de confiance dans les autres témoignages. Je conçois que Baiter ait mieux aimé s'en rapporter à la copie de Pétrarque. Mais Pétrarque a-t-il toujours lui-même bien lu et reproduit exactement son original? Rien ne nous le garantit. Pour constituer le texte de cette partie de la correspondance de Cicéron, il ne nous reste qu'à tenir compte du sens et de la correction grammaticale, et à suspendre notre jugement, lorsque ces guides nous manquent. La classification de manuscrits que nous ne connaissons pas directement est, à mon avis, une entreprise chimérique. Au reste M. Wesenberg me paraît avoir procédé dans tout son travail avec autant de circonspection que de sagacité et de connaissance de la langue latine. Pour éditer et pour étudier la correspondance de Cicéron, on ne saurait se passer de ses *emendationes*.

Charles Thurot.

---

113. — Dr Karl Laubert. Uebersicht der Forschungen auf dem Gebiete der franzœsischen Philologie. Frankfurt a. O., Trowitzsch. 1874. In-4°, 48 p.

Cet opuscule, qui donne une esquisse des progrès accomplis par la science philologique sur le terrain de la langue française, est un programme de la *Realschule* de Francfort-sur-l'Oder. On sait que les *Realschulen*, sans exclure l'enseignement du latin (comme on le voit par l'exemple de Francfort-sur-l'Oder, où les élèves de *prima* lisent Tite-Live, Cicéron et Virgile), attachent une importance particulière à l'étude des langues vivantes. Elles ne vont pas de ce côté attirées seulement par l'utilité pratique. Leur intention, mainte fois énoncée en des traités pédagogiques, c'est de retrouver dans la décomposition des procédés de la syntaxe française et anglaise le profit logique et formel que les gymnases tirent des langues anciennes. Elles attachent, en outre, un prix particulier à l'étude historique de la grammaire, qui se fait plus facilement sur une langue moderne que sur le grec ou le latin. M. Laubert, l'auteur du programme dont nous rendons compte, paraît être un philologue de profession, car il dit, dans l'introduction de son travail, qu'il prépare depuis plusieurs années une histoire abrégée de la langue française : de cet ouvrage est tiré le morceau qu'il communique aujourd'hui au public.

Il traite des études grammaticales faites sur la langue française depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours, et à ce propos l'auteur discute différentes opinions

plus ou moins justes émises au sujet des langues romanes. Nous avons peu de chose à dire du commencement, qui est un résumé très-sommaire. Signalons seulement à M. L., qui cite d'après M. Cocheris le traité de Biblesworth, l'opuscule du même genre publié pour la première fois par la *Revue critique* (X. 373). Le travail de M. L. devient d'autant plus détaillé qu'il s'approche plus des temps modernes. Il rappelle avec éloge et caractérise brièvement les œuvres de Raynouard, de Fauriel, d'Ampère, de Le Clerc. Puis il passe aux contemporains, où nous trouvons d'abord Littré, « un des princes de la science »: M. L. donne, d'après Sainte-Beuve, un abrégé de la biographie de Littré. Le caractère et l'image qui ressortent de cette vie diffèrent essentiellement, remarque-t-il, de l'idée que le public allemand se fait habituellement d'un Français. A côté de Littré nous voyons figurer les noms et les ouvrages de beaucoup d'autres écrivains, parmi lesquels nous mentionnerons MM. de Wailly, P. Paris, Guessard, Thurot. N'oublions pas, dans la nouvelle génération, *den ganz zum Franzosen gewordenen P. Meyer*. Ce qui n'est pas moins intéressant que les jugements sur les personnes, c'est l'opinion émise par M. V. sur l'enseignement en France. Il rectifie à ce sujet l'opinion de certains journalistes allemands, dont l'injustice, dit-il, peut seulement étonner ceux qui ne savent pas jusqu'où va leur ignorance du français et de la France. N'ont-ils pas traduit récemment l'*École des chartes* par l'*École des cartes?* Un correspondant n'a-t-il pas annoncé d'un air de triomphe que dans toute la France il existe seulement une chaire de géographie et une chaire d'histoire naturelle — comme si la plupart des universités allemandes avaient des chaires de géographie, et comme si Paris n'avait pas dans le Jardin des Plantes une Faculté spéciale pour les sciences naturelles.

Un directeur de gymnase, continue M. L., s'est récemment amusé, dans une réunion pédagogique, aux dépens des cours de la Sorbonne et du Collége de France, qu'il a voulu tourner en ridicule. Mais, à votre avis, lequel est intellectuellement placé plus haut, d'un public qui est sensible à un tour ingénieux, qui saisit et récompense par ses applaudissements une allusion délicate, ou de tel auditoire d'étudiants écrivant à l'aveugle sous la dictée, ne songeant qu'à se faire de beaux cahiers de notes et acceptant d'un air imperturbable tout ce que leur dit leur professeur. Il y a des maîtres français (continue M. L.) qui, sans nuire à la gravité scientifique, savent faire de chaque leçon une petite œuvre d'art. Beaucoup d'étrangers ont mis à profit cette libéralité qui met l'enseignement supérieur à la disposition de chacun : plus d'un Allemand et plus d'un Anglais a pris ainsi *gratis* d'excellentes leçons de français. Presque tous s'en souviennent avec plaisir : le nombre de ceux qui marquent leur reconnaissance par des caricatures est la minorité. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que les cours de science pure se trouvent à l'École normale, à l'École des mines, à l'École des chartes..... Là-dessus M. L. commence la description des cours de cette dernière École, dont il paraît avoir suivi autrefois les leçons. « Le professeur impitoyable ne fait pas grâce à l'élève de la moindre particularité : aucun » *à peu près* n'est souffert dans la lecture et le commentaire des chartes » (p. 14).

Il nous a paru intéressant de reproduire ce témoignage inattendu, qui vient dans un temps où nous sommes disposés à juger notre enseignement supérieur

avec moins d'indulgence. L'auteur trouve des moyens de défense auxquels on n'avait pas encore songé.

Ce qui est digne aussi d'attention, c'est la manière dont il apprécie les langues romanes. Examinant les raisons pour lesquelles on a ordinairement émis en Allemagne, sur la valeur de ces langues, une opinion défavorable, il trouve qu'on peut établir trois classes d'adversaires : 1° les linguistes qui se laissent guider par le son plutôt que par l'idée, et qui attachent moins d'importance au sens qu'à l'intégrité de la forme; 2° les classiques qui ne connaissent, comme mesure du beau, que le latin et le grec, et pour qui il n'y a dans le français que corruption, détérioration, décadence; 3° les chauvins teutoniques, fiers de parler une langue-mère, pleins de mépris ou de pitié pour ceux qui parlent une langue secondaire et dérivée. Cette classification nous paraît juste : mais l'auteur a oublié une quatrième catégorie, qui est peut-être la plus nombreuse. Ce sont ceux qui veulent défendre la langue allemande contre les locutions étrangères, et qui, au lieu de s'adresser à leurs compatriotes, se livrent à des invectives contre l'idiome d'où viennent la plupart des importations.

M. L. réfute ces différents adversaires par quelques arguments bien choisis, pour lesquels il s'appuie sur la brochure de M. Scholle (*über den Begriff Tochtersprache* [1]). Les déclamations contre la langue française citées par l'auteur sont étranges. Un exemple curieux de sentimentalité étymologique nous est donné par M. Steinthal, qui déclare qu'il se sent mal à l'aise quand il entend le mot français *merci!* Il est certain que ce mot révèle des âmes de mercenaires. Nous prenons congé de cette intéressante brochure en exprimant notre agréable surprise d'avoir trouvé en 1874 un Allemand qui parle de la France avec équité et sympathie. Nous n'osons pas le remercier; mais nous devinons en lui un homme de cœur et son travail dénote un philologue de bon sens. M. B.

---

114. — H. Prutz. **Radewins Fortsetzung** *der Gesta Friderici* imperatoris des Otto von Freising, ihre Zusammensetzung und ihr Werth. Danzig, Kafemann. In-8°, 70 p. — Prix : 2 fr. 75.

En 1156, après avoir terminé sa chronique universelle, Otton de Freising entreprit d'écrire l'histoire de son neveu, l'empereur Frédéric Barberousse; mais il ne put pousser son œuvre bien loin. Il n'avait terminé que deux livres lorsque la mort le surprit le 22 sept. 1158 au couvent de Morimond, à son retour d'Italie. Il rendit le dernier soupir entre les bras de Radewin [2], chanoine de Freising, son chapelain et son notaire, qui lui avait servi de secrétaire pour la rédaction des *Gesta Friderici*, et à qui il laissait des notes pour la continuation de son œuvre [3]. Radewin conserva auprès du successeur d'Otton Albert la même faveur

1. *Revue critique*, 1870, t. II, p. 57.

2. M. Prutz montre p. 2, n. 1, que Radewin est une meilleure forme que Ragewin, adoptée par Wilmans (*Monum. Germ.* t. XX) et par Wattenbach (*Deutschl. Geschtsq.* 2° éd. p. 423). Il montre aussi que selon toute probabilité Radewin était Bavarois et non Autrichien.

3. M. Wattenbach avait déjà dit que les livres III et IV des Gesta ont été composés sur des documents recueillis par Otton. M. P. a mis ce point hors de doute; il a montré que Radewin a travaillé sur des notes analogues à celles qui sont réunies dans l'appendice au l. IV (p. 17-20).

dont il avait joui jusque-là; il devint prieur de Saint-Veit à Freising; l'empereur le chargea de continuer l'œuvre inachevée de son maître, et il trouva dans le chancelier Ulric et le protonotaire Henri des auxiliaires précieux pour l'accomplissement de sa tâche. De même qu'Otton, il ne put pas la terminer. Il mourut entre 1170 et 1177, laissant à peu près achevés les livres III et IV des *Gesta* contenant le récit des événements arrivés de 1156 à 1160 et un appendice composé d'une réunion de notes et de matériaux pour les années 1160-1171.

La critique a jusqu'ici accordé une très-grande valeur à l'ouvrage de Radewin. Elle l'a mis presque sur le même rang que celui d'Otton. Voici ce qu'en dit M. Wattenbach dans son ouvrage sur les sources de l'Histoire d'Allemagne : « Otton peut avoir surpassé Radewin en culture littéraire; mais celui-ci est son » égal par les qualités les plus essentielles à l'historien; bien plus, Radewin est » à cet égard supérieur à son maître, car il ne se laisse pas guider par un » système philosophico-théologique, mais il ne s'occupe que de l'histoire elle- » même sans parti pris, et n'a pas d'autre but que de la faire connaître aux » générations futures. Quant au talent de style et d'exposition il est presque le » même chez les deux auteurs. Il serait difficile de trouver un récit d'événe- » ments contemporains qui fût supérieur à celui de Radewin. » M. Wilmans, qui a édité Radewin pour la collection des *Monumenta Germaniæ*, partage le même sentiment. M. H. Prutz, privat docent à l'Université de Berlin, et auteur d'une histoire de Frédéric I[er] Barberousse dont nous rendrons compte prochainement, a soumis l'œuvre de Radewin à un examen approfondi et il est arrivé à une conclusion très-différente de celle de M. Wattenbach. Il ne méconnaît nullement l'importance d'un ouvrage composé sur des notes d'Otton de Freising (p. 16-20), à la demande expresse de l'empereur (p. 8-9), avec l'aide du chancelier et du protonotaire impériaux (p. 9-10), pour lequel l'auteur a été partiellement témoin oculaire (p. 60-63), a connu plusieurs des personnages importants de l'époque (p. 63-67) et enfin a pu consulter non-seulement les actes conservés par la chancellerie impériale (p. 51-57), mais encore ceux des archives épiscopales de Bamberg, de Freising, de Brixen et de Salzbourg (p. 57-60). M. P. a mis en lumière ces différents points avec une précision qui ne laisse rien à désirer; mais il a montré en même temps que malgré les conditions si favorables où écrivait Radewin, la partie des Gesta qu'il a composée est loin d'avoir la valeur qu'on lui attribue d'ordinaire. Il précise tout d'abord la date de sa composition. Ce n'est pas en 1160 comme on le dit d'ordinaire que le l. IV a été terminé; 1160 est la date où s'arrête le récit, la composition a été achevée en 1165 ou 1166, puisque Radewin parle au passé de l'évêque Hartmann de Brixen « *qui tum præ-* » *eminebat* » et que ce personnage ne mourut que le 23 déc. 1164 et qu'il représente Frédéric comme étant à l'apogée de sa puissance et écrivait par conséquent avant la désastreuse campagne d'Italie d'octobre 1166. L'ouvrage a été commencé entre 1160 et 1162 puisque le prologue est adressé au chancelier Ulric et que ce personnage ne dirigea la chancellerie impériale que du 1[er] août 1159 au 7 sept. 1162. De plus les livres III et IV des Gesta ne nous sont pas parvenus tout à fait achevés : Radewin comptait les envoyer à Ulric et à Henri pour être corrigés et complétés; tels que nous les possédons, il manque des noms, il y a

des lacunes qui sans doute auraient été comblées. C'est peut-être la mort d'Ulric en 1163, puis les désastres d'Italie de 1166-1167 qui ont fait différer et qui ont définitivement empêché l'achèvement de l'œuvre de Radewin. — Mais ni la date où le livre a été écrit ni ce que sa composition peut offrir d'imparfait ne suffisent à inspirer des doutes sur sa valeur historique. Ce qui est vraiment grave, c'est la manière dont Radewin s'est servi des auteurs qu'il a imités. Wilmans avait déjà relevé des imitations de Salluste un peu trop fidèles, entre autres un parallèle entre Henri le Lion et le duc Welf (Gesta IV, 38) qui reproduit celui de Salluste entre César et Caton (Catil. 53). M. P. relève plusieurs autres passages tout aussi singuliers (Gesta III, 40. — Catil. 51; G. III, 42. — Jugurtha 102; G. IV, 38. — Jug. 6). — Le plus ancien est celui du l. IV, ch. 38, où Radewin pour faire le portrait d'Henri le Lion transcrit le portrait de Jugurtha, comme il l'avait fait du portrait de Caton. — Stælin, dans son Histoire de Wurtemberg, avait fait remarquer que le portrait de Frédéric au ch. 76 du l. IV des Gesta est une copie du portrait de Théodoric contenu dans la 2e lettre du Ier livre de Sidoine Apollinaire. M. P. montre que Radewin s'est servi de la *Vita Karoli* d'Einhard avec non moins de sans-gêne (G. IV, 56. Vit. Kar. c. 22).

Mais tout cela n'est rien à côté des emprunts faits au *De bello Judaico* de Josèphe, que Radewin connaissait par la traduction de Rufin. M. P. montre par des extraits étendus qu'une très-grande partie de l'œuvre de Radewin, en particulier tout le récit de la campagne contre Milan et Crémone, est empruntée textuellement à Josèphe. La description de l'armée allemande (III, 32) n'est autre que celle de l'armée romaine (IV, 5); les détails de combat les plus minutieux sont reproduits mot à mot (G. III. 37. — Jos. VII. 5); enfin les fortifications de Milan sont décrites d'après celles de Jérusalem (G. III. 38-40. — Jos. V. 5, 6). — La peinture du camp impérial à Roncalli (IV. 2) où l'on croit reconnaître la main d'un témoin oculaire, puisque Radewin y était, est copiée de Josèphe (III, 4). Il faut voir dans M. P. la série interminable de ces plagiats. Elle diminue singulièrement la confiance que nous accordions à Radewin, qui, non content de tirer des auteurs anciens tous les discours qu'il met dans la bouche de ses personnages, emprunte à Josèphe jusqu'aux détails les plus précis et les plus pittoresques de la campagne de Frédéric en Lombardie. — Le travail de M. P. est un vrai modèle de clarté et de bonne critique. Il nous montre une fois de plus avec quelle défiance méticuleuse nous devons examiner les historiens du moyen-âge avant de croire à leur témoignage. La plupart d'entre eux sont plus ou moins rhéteurs ou pamphlétaires, menteurs et faussaires par amour du beau style ou par esprit de parti. C'est une entreprise délicate, mais du plus haut intérêt que de démêler les passions politiques et les prétentions littéraires qui se cachent jusque dans les chroniques les plus sèches et les plus barbares.

G. M.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 26 juin 1874[1].

1. *Supplément au compte rendu de la séance du 12 juin 1874*. Après le comité secret, la

Le ministre de l'instruction publique envoie à l'académie des estampages d'inscriptions phéniciennes rapportés par M. Héron de Villefosse, chargé d'une mission en Tunisie. — M. de Ste Marie écrit pour annoncer la découverte d'une inscription latine intéressante, dont il se propose d'envoyer un estampage à l'académie. — Le ministre ayant écrit pour demander s'il y avait lieu d'exiger des élèves de l'école d'Athènes un séjour préalable à Paris, pendant lequel ils étudieraient la paléographie grecque, le grec moderne et le turc, la commission de l'école d'Athènes, après avoir étudié cette question, estime que cette mesure est inutile et qu'il faut seulement ajouter une épreuve de paléographie à celles auxquelles sont soumis les élèves de l'école. L'académie adopte ces conclusions, qui seront transmises au ministre.

Le P. Verdière continue sa lecture sur la ville de Leptis et son origine chananéenne (v. les séances des 1er, 15 et 22 mai 1874, ci-dessus p. 304, 336 et 352). Il commence par revenir sur la discussion à laquelle il s'est livré relativement à l'inscription rapportée par Procope, pour examiner une objection qui lui a été faite par M. Halévy. Le père de Josué, dans Procope, est appelé Navé, comme dans les Septante, tandis que son nom dans le texte hébreu, suivi en cela par la vulgate latine, est Nun : cette erreur s'accorde mal avec ce qui a été dit de l'exactitude de Procope dans les choses phéniciennes. Le P. Verdière ne pense pas qu'il y ait là une erreur. La forme Navé, qui se retrouve, dans le livre du fils de Sirach, même dans la traduction latine, paraît aussi autorisée que l'autre. C'était peut-être la forme chananéenne de ce nom. En outre le texte de Procope a pu être interpolé. — Le P. Verdière examine ensuite une inscription analogue rapportée par Moïse de Choren. Cet historien arménien raconte que les Chananéens fuyant devant Josué, naviguèrent vers *Tarse*, puis arrivèrent à *Akras*, et y érigèrent des colonnes avec cette inscription : Mis en fuite par le brigand Josué, nous, les princes des Chananéens, nous sommes venus habiter ici. Le P. Verdière pense qu'on doit admettre ce témoignage. Il estime que la ville appelée ici *Tarse* est Carthage, et qu'*Akras* désigne la tribu des *Akrikis* ou *Afrikis*, qui paraît avoir donné son nom à l'Afrique.

Ouvrages déposés : *Textes et documents concernant la constitution légale de l'Imprimerie nationale;* — Fabretti, Supplément au recueil des plus anciennes inscriptions de l'Italie; — *Études historiques et philosophiques sur les civilisations européennes, romaine, grecque*, etc., par M. Louis Faliés, 2 vol.; — les deux premiers numéros de la *Revue bibliographique de philologie et d'histoire* publiée par la librairie E. Leroux; — une étude sur les enseignements de S. Louis, par M. Paul Viollet (extr. de la *Bibl. de l'école des chartes*), etc. — M. Jourdain présente de la part de M. Labarthe les deux premiers fascicules du t. 3 de son *Histoire des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la Renaissance.*

M. Vivien de S. Martin commence la lecture d'un mémoire intitulé : *L'Ilion*

---

séance étant redevenue publique un instant avant la fin, M. Renan, rapporteur du concours pour le prix Brunet (bibliographie relative à l'orient), annonce que ce prix n'est pas décerné, et que deux récompenses de 1500 fr. chacune sont accordées à M. Cat, du Quesnoy, et à M. Moïse Schwab, attaché à la Bibliothèque nationale, auteurs de deux bibliographies de la Palestine.

d'Homère et l'Ilium des Romains. Ce mémoire a pour but de déterminer l'emplacement de l'Ilion d'Homère. M. V. de S. M. commence par faire l'historique de la question. Quand la ville de Troie eut été prise par les Grecs, elle fut entièrement détruite. Plus tard les Eoliens ayant envahi la Troade y fondèrent une ville nouvelle, qui reprit l'ancien nom d'Ilion, pour les Latins *Ilium* ou *Ilium novum*. Longtemps on crut que cette ville était bien sur l'emplacement de la Troie homérique. Xerxès, Alexandre en la visitant crurent visiter Troie. Les Romains aussi y reconnurent la ville où leurs traditions poétiques plaçaient l'origine de Rome. Mais dans l'antiquité même on souleva de sérieuses objections. On montra que la position du nouvel Ilion ne s'accordait pas avec les descriptions d'Homère. Démétrius de Scepsis composa vers 160 un livre entier, que Strabon a résumé dans son 13e livre, pour établir que la position de l'Ilion d'Homère était à 30 stades à l'E. du nouvel Ilion, au lieu dit *le bourg des Iliens*. Mais s'il eut raison, selon M. de S. M., de combattre l'opinion courante, la solution qu'il présentait était encore moins admissible. Il se trompa faute de connaître suffisamment la partie de la Troade qui est située à l'O. du Scamandre, et dans laquelle doivent être placés les faits racontés dans l'Iliade. D'après Homère, les deux sources du Scamandre se trouvaient au pied même de la colline sur laquelle Ilion était bâtie. Or aucune source ne se trouve à l'endroit désigné par Démétrius de Scepsis. M. Vivien de S. Martin pense que les sources du Scamandre doivent être placées auprès du village de Bounarbachi, où naît un cours d'eau qui répond d'une manière frappante à la description du Scamandre dans Homère. Le Simoïs doit être reconnu dans un cours d'eau voisin, qui prend sa source au mont Ida, et dont le nom turc rappelle aujourd'hui celui du Scamandre : il y a eu une confusion de noms, due à ce qu'on a pratiqué, depuis l'antiquité, des travaux qui ont eu pour effet de détourner dans le Simoïs une partie du cours du Scamandre.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 20 juin 1874.

M. le prince Alexandre Bibesco, licencié ès-lettres, et M. Pilet, avocat, ancien élève de l'école des langues orientales, sont élus membres de la Société. — M. Ploix, président, annonce la publication du 4e fascicule du t. II des Mémoires. Il félicite la Société du double succès remporté par deux de ses membres, M. J. Halévy et M. Ch. Joret, qui viennent d'être récompensés par l'Institut pour des travaux de linguistique. — M. Chodzko donne lecture d'un mémoire sur les *Chants du Rhodôpe* recueillis par M. Verkovich. Une discussion s'engage sur l'authenticité des noms de divinités indiennes et perses qui sont mentionnées dans ces chants. Selon MM. Bréal, G. Paris et L. Leger, ce seraient des mots slaves déformés. — M. Schœbel continue la lecture de son mémoire sur les origines de l'écriture alphabétique. — M. Bergaigne présente une étymologie du nom propre védique *padu*, qui veut dire « piéton », et il étudie un cas de construction paratactique dans le Rig-veda. — M. G. Paris consulte la Société sur l'étymologie du mot français *raiponce*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — **11 Juillet** — **1874**

115. — **Flogduden Inopos' Helligdom paa Delos,** af J. L. Ussing. — *Le sanctuaire du fleuve Inopos à Délos* par Ussing (résumé en français); — extrait du *Bulletin de l'Académie royale danoise des sciences et lettres*. Kjobenhavn. 1874.

M. Ussing désigne sous ce titre une curieuse construction, souvent signalée par les voyageurs dans l'île de Délos, mais pour la première fois déblayée l'an dernier par M. Burnouf directeur, et M. Lebègue membre de l'École d'Athènes. A l'extrémité supérieure d'un étroit ravin qui sillonne le Cynthe, une porte aux chambranles de marbre, pratiquée à travers un mur cyclopéen, donne accès à une salle dont les parois latérales et le fond sont formés par le roc lui-même, et dont le toit se compose de dix pierres longues et épaisses s'appuyant deux à deux par leurs sommets. Les fouilles ont démontré que cette anfractuosité naturelle, convertie par la construction d'un toit et d'un mur d'entrée en une sorte de caverne, avait servi de sanctuaire : outre le péribole et son escalier, elles ont découvert en effet une base et des fragments de statue, deux pierres parallèles qui semblent avoir supporté une table d'offrande, et des débris de sacrifice. M. U. propose de voir dans cet édifice un sanctuaire du fleuve Inopos.

Son interprétation d'ailleurs ne se fonde pas sur d'autres renseignements que ceux dont M. Burnouf a donné communication à la Revue archéologique (août 1873). On trouvera, en se reportant à l'article indiqué, un plan et deux dessins, qui éclairent de la façon la plus satisfaisante le détail descriptif. Il est regrettable que M. U. n'ait pas connu l'exposition, très-sommaire du reste, que M. Lebègue a présentée un peu plus tard à l'Institut sur le même sujet (*Comptes-rendus de l'Acad. des inscript. — Séances de* 1873, p. 250-256). Il y aurait trouvé, du moins pour certains détails, un utile supplément d'information [1].

A vrai dire, l'auteur manque d'arguments pour son hypothèse. Le fait que les anciens élevaient des statues et des temples aux sources et aux fleuves, ne peut passer pour un argument. Il est difficile de prêter quelque valeur à une certaine

1. Par exemple, une inscription en mosaïque trouvée au sommet du Cynthe parmi les débris d'un temple ionique qui, comme l'ont prouvé les fouilles, était dédié à Jupiter Cynthien et à Minerve Cynthienne, donne le mot nouveau κατάκλυστον. Ce mot, dit M. U., signifie simplement *cailloutage,* pavé composé de cailloux roulés. Correction erronée, puisque la fouille a mis à découvert deux gouttières par lesquelles les eaux pluviales du temple coulaient dans ce réservoir.

analogie signalée entre les objets trouvés dans le sanctuaire et ceux que décrit le texte épigraphique d'Andanie, relatif au culte de la source de Hagna. Une statue, une table d'offrande, et même un trésor, rien de tout cela n'indique une attribution spéciale. Encore est-il fort douteux qu'à Délos le débris désigné comme tel soit véritablement le reste d'un *thesaurus*. — Aucune source ne sortait du sanctuaire, exactement fermé par le mur et le seuil de la porte. Aucune rigole ne sillonnait le péribole, dont le mur ne laisse passage qu'à l'escalier (voir le plan de M. Burnouf — B. D. E). — L'hypothèse est donc toute gratuite; et j'ajouterais, sans croire nécessaire d'insister encore sur ce point de vue, qu'elle se concilierait fort mal avec certaines données de la topographie locale.

Si l'auteur a proposé cette conjecture, c'est qu'il écarte *a priori* toute attribution à Apollon. On sait la légende, rapportée dans l'hymne homérique, qui place sur les pentes du Cynthe le célèbre enfantement de Latone. Les débris du grand temple Apollinien de Délos se trouvent sur la plage, loin de la montagne. D'autre part l'édifice ionique exploré sur le sommet même est expressément dédié à Jupiter et à Minerve. Les explorateurs du sanctuaire anonyme situé sur le versant n'ont point hésité à reconnaître le Dieu du Cynthe dans les débris mutilés qui surmontent encore la base de marbre, ainsi que dans les fragments trouvés alentour. M. Lebègue, dans sa communication à l'Institut, indique en effet, outre les pieds, un morceau de bras, toute une moitié de l'épaule et du dos, etc.

Attribution impossible, d'après M. U. — « Comment admettre (p. 2) » qu'Apollon ait été adoré dans une caverne comme celle-ci? Les cavernes ne » servaient qu'au culte d'Hécate; on y adora plus tard Mithra, mais jamais » Phœbus-Apollon. » — Les textes répondent à cette affirmation. Pausanias (X, 32, 6), à propos de l'antre Corycien du Parnasse, fort empressé de citer ce qu'il connaît de remarquable en ce genre, indique : une caverne, obscure et basse, située près de Themizonion en Phrygie, et dédiée à Apollon, qui à la vérité s'y trouve associé à Hermès et à Héraclès; on les appelle, dit-il, Σπηλαῖται; — une autre consacrée à Apollon seul, et que recommandait particulièrement une idole archaïque et miraculeuse du Dieu.

« Et que dire, continue M. U., de la direction du temple? Il est tourné vers » l'ouest. Or c'est un fait bien connu que les temples des dieux olympiens étaient » toujours tournés vers le levant. » — L'assertion est trop absolue. Il est aisé d'alléguer l'exemple d'un temple, et des plus importants, précisément consacré à Apollon : à Phigalie la porte principale est tournée vers le nord. Dans le sanctuaire de Délos M. Burnouf note une particularité qui n'est pas indifférente : la base de la statue, étayée par des coins en plomb et engagée dans une entaille de la roche, affecte une direction oblique par rapport à l'entrée. Cela indique-t-il le désir de rectifier, autant que possible, une direction fautive sans doute imposée par la nature des lieux? En tous cas il est positif que la doctrine des anciens a varié, non, pour ainsi dire, sur la règle même, mais sur le meilleur mode d'application de la règle. « On prie vers l'orient, dit Clément d'Alexandrie » (*Stromatt.* VII, p. 724). Voilà pourquoi les plus anciens temples regardaient

» vers l'occident : c'était afin que ceux qui se tenaient en face des idoles » apprissent à se tourner vers l'orient. » (Cf. Hygin, *de agror. limit.*, p. 153).

M. U. n'apporte donc pas d'objections décisives contre les idées dont se sont inspirés les auteurs des fouilles, et qu'ils ont émises dans leurs précédentes communications. Toutefois nous sommes bien aise d'apprendre que M. Lebègue prépare sur la question des sanctuaires du Cynthe, qu'ont renouvelée ses découvertes, un travail étendu dans lequel seront coordonnés sans doute tous les éléments d'une démonstration restée jusqu'à ce jour imparfaite. En l'état de la question ce travail nous paraît nécessaire, ne serait-ce que pour bien fixer le terrain futur de la controverse.

Paul VIDAL-LABLACHE.

---

116. — V. PUNTSCHART, Doctor der Philosophie und der Rechte, Professor am k. k. Theresianum in Wien. Die Entwicklung des grundgesetzlichen Civilrechts der Rœmer. Erlangen, 1872, Andreas Deichert. Un vol. in-8°, xvj-451 p. — Prix : 10 fr. 75.

Cet ouvrage, destiné aux juristes et aux philologues, doit servir de prélude à plusieurs autres, en vue desquels l'auteur désire recueillir les jugements des *hommes spéciaux* sur les *idées fondamentales* qu'il expose aujourd'hui. M. P. a le droit de décliner notre compétence, mais nous mentirions si nous disions que ses *idées fondamentales* nous paraissent justes. Il a dépensé du travail et de l'érudition pour soutenir une thèse insoutenable, qu'il semble avoir imaginée *a priori* et qu'il défend au moyen de textes accumulés sans critique et torturés sans scrupule. Cette thèse est séduisante. Si elle était vraie, plus d'un point obscur serait éclairci, mainte contradiction gênante écartée. Mais il ne réussit pas à la prouver ; et si ses arguments sont ingénieux et spécieux, son point de départ est faux et sa méthode est vicieuse. On dirait qu'il considère le droit comme venu d'en haut par quelque inspiration, comme le Décalogue dans la légende juive ; il méconnaît, semble-t-il, qu'en ceci comme en tout le commencement a été petit, pauvre, humble, et que le droit est venu d'en bas, de la nécessité vulgaire de tous les jours, de la lutte mesquine des intérêts, inévitable effet de la coexistence.

Voici les traits principaux qui forment la base du système de M. P. et servent de points de départ à sa théorie.

1. Sous le régime royal, le peuple faisait des *lois fondamentales*, *Grundgesetze*, *Legum leges*, lesquelles se bornaient à poser les principes, dont le développement (*interpretatio*) appartenait au roi, *legis interpres*, *custos legum atque morum*, et en même temps seul juge.

Dans l'exercice de sa *potestas legum interpretandarum*, le roi était absolument libre et souverain. Son interprétation se traduisait en formules qui avaient nature de loi, étaient dites légitimes et ont pu être confondues avec les lois proprement dites, avec les lois fondamentales du peuple.

M. P. compare ces dernières aux Dix Commandements, et l'interprétation du roi romain à celle du grand-prêtre juif. Et de même que celui-ci avait sous lui le Sanhédrin, le roi avait sous lui un collége composé de quelques prêtres. L'un

d'eux, le *Pontifex*, remplaçait le roi empêché et était chargé spécialement du *droit divin*.

2. Après l'abolition de la royauté, ce fut ce *Pontifex* qui présida comme *Pontifex maximus* le collége appelé maintenant collége des pontifes. Le *Pontifex maximus* et son collége héritèrent du pouvoir sacral du roi et de la *potestas legum civilium interpretandarum*, inséparable de ce pouvoir. La juridiction civile et la criminelle, qui étaient l'une et l'autre inséparables de l'*imperium*, passèrent aux consuls, ainsi que la *potestas interpretandi* en matière criminelle.

3. Les pontifes exerçaient leur pouvoir d'interprétation des lois civiles dans la même mesure et avec le même effet que le roi. Chaque année, un pontife était délégué pour présider aux procès civils : *qui privatis præesset*, scilicet *judiciis*. Pomponius, L. 2 § 6 *De O. J.* au Digeste (I, 2). Ce pontife était, vis-à-vis du magistrat, l'interprète authentique du droit civil, la loi parlante, *viva vox juris divini et humani*. Pour lui-même, la délégation était le moyen de se former à la pratique (*sic*, p. 41 et 42), ce qui était utile au corps, et en définitive à tout le monde!

C'est dans cette *potestas interpretandi* que consiste le prétendu secret de la science pontificale.

4. Les pontifes conservèrent cette *potestas* après la promulgation des Douze Tables.

Elle leur avait été retirée temporairement, pendant le règne des Décemvirs. Ceux-ci furent tout ce qu'avait été le roi et réunirent entre leurs mains toutes ses attributions, à l'exception toutefois du pouvoir sacral qui dut rester intact entre les mains du *Pontifex maximus*. Ils avaient la *potestas juris civilis interpretandi*, — qui est donc devenue séparable, momentanément, du pouvoir sacral. C'est à cause de cette adjonction des lois civiles que Pomponius attribue aux Décemvirs non pas l'*imperium* seulement, mais autre chose et plus que l'*imperium*, savoir le *jus summum*, qu'il précise ainsi : *ut corrigerent*, *ut interpretarentur*; il faut ajouter : *ut supplerent jus civile*, V. p. 52, et L. 2 § 4 *De O. J.* au Digeste (I, 2).

5. Le but principal de la législation décemvirale était de constituer réellement et effectivement l'état républicain : *ut civitas fundaretur* legibus, L. 2 § 4 cit. — La république devait devenir une réalité, et il est naturel qu'on ait songé à imiter d'autres républiques, plus anciennes (p. 51). Il fallait limiter l'arbitraire des consuls dans la législation et juridiction pénale. Pour le droit privé aussi, la nécessité d'une réforme devait se faire sentir. L'interprétation pontificale s'épuisait. Depuis la révolution, on n'avait plus fait de lois fondamentales. Le travail du pontife Sextus Papirius (p. 28) était purement compilatoire et rédactionnel.

Les lois des Douze Tables sont des *Legum leges*. V. Cicéron, *De legibus* II, 7 § 18; 19 §§ 47 et 48; *De Oratore* I, 44 § 195; Tite Live III, 34; Pomponius, L. 2 § 6 *De O. J.* au Digeste.

6. Les *Actions de la Loi* sont issues de la Loi des Douze Tables par l'interprétation des pontifes. Aussi Valerius Probus identifie-t-il les *Legis Actiones* avec le *jus pontificium*.

La coutume ne faisait droit qu'autant qu'elle était sanctionnée par le

collége. C'est pour ce motif qu'il n'y a pas place pour le *mos civitatis* dans le *Tripertita* d'Ælius qui contient la Loi, l'Interprétation, la *Legis Actio*.

7. En l'an 289, deux grandes lois, qui sont aussi des *Legum leges*, inaugurèrent une ère nouvelle et continuèrent l'œuvre des Décemvirs. Ce sont les lois *Æbutia* et *Silia*.

La loi *Æbutia* a séparé définitivement le droit civil du droit sacral et a conféré la *potestas juris civilis interpretandi* au Préteur Urbain qui est désormais *custos legum*, avec *Jus summum edicendi : interpretandi, corrigendi, supplendi juris civilis*. La loi lui a prescrit de publier l'Édit. Elle n'a pas aboli directement les *Legis Actiones* pontificales, mais leur désuétude, leur *consopitio* (Aulu-Gelle XVI, 10) était désormais inévitable.

La loi *Silia* a fait de la *sponsio* (qui n'est pas un pari, mais un engagement solennel de conscience, une sorte de vœu) l'organe légal de la procédure civile. Elle a créé la *Sponsio præjudicialis*. Elle a introduit la *legis actio per condictionem*, mais indirectement. Pour la loi *Silia* comme pour la loi *Æbutia*, Gaius dit juste, mais ne dit pas tout.

7. A partir de ces deux lois, c'est le Préteur Urbain qui est l'*organe central* du développement du droit privé.

Le Préteur Pérégrin peut, en vertu de la loi *Æbutia*, compléter et modifier, dans sa juridiction, l'édit de son collègue. Même pouvoir a été, par la même loi, conféré aux Édiles.

La majeure partie du livre est consacrée à l'étude du développement pontifical et prétorien de la procédure et du droit jusqu'aux lois *Juliæ*, qui marquent l'avénement d'une ère nouvelle. Nous pensons que l'analyse qui précède suffit pour donner une idée de l'*histoire juridique* arrangée par M. P. On voit que cette histoire ressemble à un roman; ajoutons, pour être juste, qu'elle en a parfois l'intérêt. L'imagination est une qualité dangereuse pour un juriste; M. P. ne parait pas se rendre un compte exact des nécessités historiques et sociales, non plus que de la valeur des témoignages qu'il invoque. Pour lui, Cicéron, Tite Live, Aulu-Gelle, Pomponius semblent tous être au même rang et les termes dont ils se servent prennent l'importance de termes techniques. Le maigre extrait de Pomponius en particulier est parole d'Évangile, ce qui est pour le moins exagéré, quelque influence qu'on veuille attribuer à Varron sur le contenu de cet opuscule.

Nous avons dit que l'auteur est érudit, laborieux et ingénieux. On ne sera donc pas surpris de trouver au milieu de ses divagations plusieurs remarques utiles et justes, qui font regretter d'autant plus la mauvaise voie où il s'est engagé.

Le style est lâche et prolixe. Les intitulés des chapitres et des paragraphes sont parfois de véritables sommaires.

Alphonse Rivier.

---

117. — **Les joyaux du duc de Guyenne;** recherches sur les goûts artistiques et la vie privée du dauphin Louis, fils de Charles VI, par Léopold PANNIER. Paris, 1874. In-8°, 72 p. Didier. (Extrait de la Revue archéologique.)

De toutes les races royales qui ont gouverné la France, aucune n'a montré pour les arts un goût plus vif, une passion plus éclairée que la famille des Valois. Ce goût artistique, qui seul pourrait faire oublier en partie les dilapidations, l'insouciance et les fautes de tous ces rois, M. Pannier l'étudie chez l'un des princes les plus inconnus du xve siècle, Louis, duc de Guyenne, dauphin de France, fils de Charles VI. Né en 1397, il fut dès l'enfance l'objet de toutes les intrigues des partis, et la folie de son père, les querelles qui divisaient la famille royale l'amenèrent à jouer un rôle important, malgré sa jeunesse. Mort de bonne heure, il ne laissa de lui qu'un assez triste souvenir, et malgré les espérances qu'il avait fait un instant concevoir, il est difficile de croire d'après les portraits contemporains qu'il fût capable de réparer les maux causés à la France par sa famille. Ce n'est point le rôle politique de ce prince que M. Pannier a principalement étudié, c'est son goût pour les bijoux, les livres, les beaux vêtements, dont les comptes fournissent de nombreux exemples. Élevé au milieu du luxe effréné qui régnait à la cour de Charles VI, il en prit vite l'habitude, et les documents nous le montrent aussi prodigue que ses oncles de l'argent du trésor royal. C'est là du reste le caractère général de cette époque, et le travail de M. P. contient nombre de faits nouveaux à l'appui de cette thèse tant de fois développée. Tous ces bijoux si chèrement achetés retournent bientôt chez le marchand qui les a fournis en paiement de dettes plus anciennes; ou bien dans un moment de gêne publique, on les engage, on les met en pièces, pour revenir bientôt à de nouvelles folies; la mode si changeante vient s'en mêler et rend encore plus éphémère l'existence de ces objets d'art. Nous citerons parmi les exemples fournis par M. P. l'histoire de cette couronne de France, qui, d'abord mise en gage, finit par être vendue pièce à pièce, est remplacée d'abord par une couronne garnie de fausses perles, puis par un simple bandeau d'or, qui lui-même finit par disparaître (p. 17).

On voit par ces indications sommaires tout ce que contient ce petit livre si plein de choses et de faits intéressants; suivi de nombreuses pièces justificatives, il nous fournit plus d'un trait piquant pour l'histoire du xve siècle, et nous montre tout ce que l'on peut encore tirer de ces livres de comptes tant de fois consultés.

A. MOLINIER.

---

118. — **Marie-Antoinette.** Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le Cte de Mercy-Argenteau, avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette, publiée avec une introduction et des notes par M. le chevalier Alfred d'ARNETH, directeur des archives de la maison impériale et de l'état d'Autriche, et M. A. GEFFROY, professeur à la faculté des lettres de Paris. 2 vol. in-8°. Paris, Didot. 1874. I. lxxij-483 p. — II. 563 p. — Prix : 20 fr.

La question de l'authenticité des lettres de Marie-Antoinette à Marie-Thérèse publiées en France par M. M. d'Hunolstein et Feuillet de Conches est pour nous depuis longtemps une question jugée. Nous n'y reviendrons pas ici. Nous

nous bornons à renvoyer le lecteur à la discussion décisive de M. Geffroy dans le t. II (p. 303, *appendice*) de son *Gustave III à la cour de France* et à la déclaration de Sainte-Beuve (*Nouveaux Lundis*, t. VIII, p. 382). Les lettres qui se trouvent dans les recueils de M. d'Arneth sont, pour nous, les seules authentiques, les seules, par conséquent, dont la critique puisse et doive tenir compte. Les lettres apocryphes n'en continuent pas moins à faire leur chemin; le fait est qu'elles ont plus d'agrément, de parfum, de piquant si l'on veut; elles sont plus à notre mode et selon nos goûts d'aujourd'hui que les lettres authentiques. C'est le privilége des inventions de ce genre, et c'est aussi ce qui fait le charme des pastiches littéraires lorsqu'ils sont réussis. Le roman historique à la Walter Scott n'est plus guère en faveur; on y a substitué une certaine manière romanesque et sentimentale d'accommoder l'histoire au gré des gens du monde. La vérité n'y gagne pas grand'chose et le plaisir y perd beaucoup.

Le seul moyen, dans l'espèce, de rétablir les faits et de remettre les choses en leur place, c'est de répandre le plus possible les lettres authentiques et de les compléter. MM. d'Arneth et Geffroy viennent de le faire dans une forme excellente, et nous les en félicitons sincèrement. Leur nouvelle publication est du plus grand intérêt. Elle fait connaître, en détail et par le menu, toute l'histoire des rapports de Marie-Thérèse avec sa fille. Elle nous donne nos entrées dans les coulisses de la cour. L'ouvrage reproduit les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette déjà publiées en 1865 à Vienne et à Paris par M. d'Arneth. Cette reproduction était indispensable pour que le lecteur pût, sans efforts et sans recherches, replacer les faits déjà connus dans leur véritable cadre. Ces lettres d'ailleurs ne représentent qu'une très-faible partie du nouveau recueil. Il y avait 163 lettres dans le recueil de 1865 pour les années 1770-1780; le nouveau recueil comprend déjà 393 pièces pour les années 1770-1776. La partie nouvelle et originale se compose des rapports confidentiels de l'ambassadeur d'Autriche, le comte de Mercy-Argenteau, à l'impératrice Marie-Thérèse. « Marie-Thérèse, disent les éditeurs, ne se contenta pas des instruc-» tions qu'elle rédigea [pour sa fille] avant son départ. Elle souhaita que chaque » courrier de France lui apportât, outre une lettre de sa fille, outre la corres-» pondance officielle de son ambassadeur, les informations particulières et » secrètes de ce dernier. Bien plus, comme elle pouvait être amenée à laisser » voir ces rapports à son fils, l'empereur Joseph II, ou même à son fidèle » ministre le prince de Kaunitz, elle voulut pour les confidences intimes des » feuilles à part, secrétissimes, comme elle le dit, et pour elle seule, ce qu'in-» diqueraient ces mots *tibi soli*... L'extrême confiance de Marie-Thérèse délègue » à Mercy une autre mission que celle de simple informateur. Il est le confident » de toutes les deux, bien qu'il appartienne entièrement comme tel à l'impéra-» trice. » Ces rapports constants entre la correspondance de Mercy et celle de Marie-Antoinette ont permis de classer avec plus de précision certaines lettres de la reine dont la date, dans le premier recueil, était encore indéterminée. On voit, sans qu'il soit besoin d'insister davantage, de quel prix ces lettres de Mercy seront pour l'histoire du temps. Les modernes, très-raffinés en matière de vérité

historique, ont inventé le mot *officiel* : il désignera trop souvent, pour la postérité, des documents à la fois authentiques et inexacts, qu'il faudra compulser avec méfiance et dont on ne devra se servir la plupart du temps que pour les critiquer. Il n'y a rien de moins *officiel* que les rapports de Mercy; il n'y a, par contre, rien de plus précieux et de plus fécond. Ce qui est assez piquant c'est que Marie-Antoinette ignora toujours la correspondance dont elle était l'objet. Le secret restait entre quelques confidents de l'impératrice. La police de Louis XV n'en eut point le soupçon, et lorsque Marie-Antoinette s'étonnait de voir sa mère instruite de certaines particularités singulières, elle rejetait la faute sur « les maudits espions » de Frédéric II qui, croyait-elle, pénétraient partout et répandaient en Europe, » suivant les ordres de leur maître, des calomnies et des médisances intéressées. » On ne prête qu'aux riches, et c'est plaisir de voir le crédit des fameux espions prussiens et du non moins fameux bureau de presse de Berlin si bien établi dès ce temps-là.

L'authenticité des rapports de Mercy ne peut faire l'objet d'aucun doute : « Ce sont, disent les éditeurs, les archives impériales d'Autriche qui nous ont » conservé ces documents, en deux fonds qui se complètent et se contrôlent » l'un l'autre. Après la mort de Mercy, décédé à Londres en 1794, la collection » de ses papiers a été transportée à Vienne et incorporée aux Archives. Cinq » volumes de cette collection contiennent les copies ou les minutes autographes » de ses lettres ou rapports à l'impératrice. D'autre part les archives de l'État » autrichien se sont enrichies en 1865 de l'archive particulière de la famille » impériale, et dans cette nouvelle collection se trouvent trois larges cahiers » contenant les originaux tout à fait identiques du plus grand nombre des » lettres de Mercy à l'impératrice. L'entière concordance entre les copies du » fonds de Mercy et les originaux du fonds de la famille impériale témoigne » suffisamment en faveur de l'authenticité de celles des copies dont les originaux » sont perdus. » — Le recueil doit s'étendre jusqu'à la mort de Marie-Thérèse, c'est-à-dire jusqu'en 1780. Les deux premiers volumes ont seuls paru. Ils s'arrêtent au 18 décembre 1776[1]. Les éditeurs, dans la substantielle et intéressante introduction placée en tête du premier volume, ont eux-mêmes résumé de la façon la plus complète les résultats historiques de leur publication. C'est un morceau remarquable ; nous ne pourrions mieux faire qu'y renvoyer le lecteur, et nous nous bornerons à en relever les points principaux. Le premier, et celui qui nous touche le plus, c'est de nous faire voir la vie de la cour dans sa suite et dans son entier. Les faits isolés, les anecdotes ne suffisent pas : il faut connaître l'enchaînement des choses, leurs mélanges, la réaction des unes sur les autres. Sans doute les rapports de Mercy ne modifient pas sensiblement les grandes lignes de l'histoire. Mais ils nous donnent le sentiment de la réalité vivante ; on acquiert, en les connaissant, l'instinct vrai du temps et le tact historique s'affine. C'est beaucoup. Le nouveau recueil sera, sous ce rapport, d'un

1. Le troisième volume a paru pendant que l'on imprimait cet article. Nous en rendrons compte dans un des prochains numéros de la *Revue*.

grand prix pour ceux qui voudront juger avec équité dans Marie-Antoinette la princesse et la femme. Ses ennemis — et les plus cruels n'ont pas été peut-être ceux qui l'ont conduite à l'échafaud — l'ont attaquée surtout dans sa vertu et dans la manière dont elle comprenait ses devoirs de reine de France. Pour parler clair, on a prétendu qu'elle avait eu des amants et qu'elle avait servi la politique autrichienne au détriment de la politique française.

C'est surtout à propos de la succession de Bavière que l'on a fait à Marie-Antoinette ce dernier reproche. Cette affaire est de 1778. Les correspondances publiées jusqu'à présent s'arrêtent à 1776, nous remettons donc l'examen de cette question au compte-rendu du troisième volume. Dans la période qui nous occupe, Marie-Antoinette n'a guère été mêlée, en fait de politique extérieure, qu'au premier partage de la Pologne. « J'ai été toujours contraire à cet inique partage, si inégal! » écrivait Marie-Thérèse le 1er février 1773. Voilà pour les amateurs de mots, pour ceux qui aiment à peindre une physionomie par un trait et à résumer l'histoire dans une anecdote, une précieuse parole. On pourrait, sans trop solliciter ce texte, en tirer toute la philosophie de l'histoire de l'Autriche, du partage de la Pologne au démembrement du Danemark. Mais il s'agit ici de Marie-Antoinette et d'elle seule. Tout ce qu'on lui demanda, ce fut de faire maintenir à l'ambassade de Vienne le duc d'Aiguillon, qu'on y trouvait commode, et d'éviter à Versailles tout ce qui pourrait mécontenter Louis XV. On a parlé de complaisances qui auraient abaissé la jeune reine devant la Dubarry. « Je n'exige pas des bassesses, écrivait l'impé-
» ratrice à Mercy, encore moins des intimités, mais des attentions pour son
» grand-père et maître, en considération du bien qui peut en rejaillir à nous et
» aux deux cours; peut-être l'alliance en dépend » (2 juillet 1772). Maintenir l'alliance, l'intervention de Marie-Antoinette n'eut pas d'autre objet. Encore cette intervention était-elle fort timide; Mercy s'en plaint (II, 165). Voilà tout le rôle de Marie-Antoinette dans l'affaire de Pologne. — Dans la politique intérieure elle est plus à blâmer; nous la voyons cabaler pour Choiseul et travailler à la chute de Malesherbes et de Turgot; en cela, elle n'écoutait que ses préjugés et ses caprices; loin de céder aux conseils de l'Autriche, elle était blâmée par Mercy. « La participation funeste de la reine à la disgrâce de Malesherbes
» et de Turgot n'était pas connue, disent les éditeurs, elle est désormais incon-
» testable. » Nous avons à ce sujet deux lettres de Mercy en date du 16 mai 1776 (II, 442 et 446). Il paraît qu'il existe en outre aux archives impériales un rapport officiel du même jour où toute la « crise ministérielle » est racontée en détail. Les éditeurs nous en donnent un résumé (II, 442 en note). Ce résumé nous paraît si curieux et si intéressant que nous regrettons de n'avoir pas le texte. Quant aux raisons qui déterminaient la reine à tenir cette conduite, elles sont de celles qui ont presque toujours causé la perte des femmes qui se sont mêlées de politique. C'est une affaire de coterie et d'amour-propre. Il s'agissait de soutenir le comte de Guines qui avait été rappelé de l'ambassade de Londres après un procès assez scandaleux. Malesherbes fut chargé d'annon-

cer sa disgrâce à la reine; ce fut le signal de sa chute (I, XLIX). Turgot suivit. « S. M., écrivait Mercy le 16 mai 1776, veut également faire renvoyer le comte » de Vergennes, aussi pour cause du comte de Guines, et je ne sais pas encore » jusqu'où il sera possible de détourner la reine de cette volonté. V. M. sera » sans doute surprise que ce comte de Guines, pour lequel la reine n'a ni ne » peut avoir aucune affection personnelle, soit cependant la cause de si grands » mouvements; mais le mot de cette énigme consiste dans les entours de la » reine, qui se réunissent tous en faveur du comte de Guines. S. M. est obsé- » dée, elle veut se débarrasser; on parvient à piquer son amour-propre, à l'ir- » riter, à noircir ceux qui pour le bien de la chose peuvent résister à ses volontés; » tout cela s'opère pendant des courses ou autres parties de plaisir, dans les » conversations de la soirée chez la princesse de Guéménée; enfin on réussit » tellement à tenir la reine hors d'elle-même, à l'enivrer de dissipation que, » cela joint à l'extrême condescendance du roi, il n'y a dans certains moments » aucun moyen de faire percer la raison. En comparant l'état du passé avec le » présent, je dois croire et me flatte que tout ceci n'est qu'un orage qui se » dissipera, car foncièrement le bon caractère de la reine, son esprit, les belles » qualités de son âme subsistent dans leur entier. » Cette lamentable cabale se rattache donc à toutes ces histoires de favoritisme à propos desquelles on a fait tant de bruit et dont les calomniateurs de Marie-Antoinette ont tiré tant de parti. Le recueil est à ce sujet d'une grande richesse. Il permet d'opposer un démenti définitif aux prétendues amours de la reine avec Besenval, Lauzun, Coigny, Esterhazy (I, LXVIII). Nous disons un démenti définitif, car il est sûr que si quelque fait blâmable s'était produit, Mercy l'aurait rapporté. Les éditeurs disent avec raison (I, XI) : « Mercy peut bien être tenté de se montrer indul- » gent ou flatteur, de voiler ou de dissimuler; mais Marie-Thérèse ne le lui » permet pas : les plus sérieux griefs seraient ceux qu'elle accuserait le plus » Mercy d'avoir passés sous silence. On aura donc ici, soigneusement observées » et notées, toutes les actions et, peu s'en faut, toutes les pensées de Marie- » Antoinette pendant la première moitié de son séjour en France. Quelle épreuve » pour une personne historique, pour une reine, pour une femme que cette lu- » mière à flots, en présence de la postérité, sur sa vie de chaque jour, nous » pourrions dire sur son corps, sur son âme, pendant ses années de jeunesse, » de quinze à vingt-cinq ans, parmi tant de piéges et de dangers! »

On a dit que Marie-Antoinette perdait à cette lecture. Il faut s'entendre sur les mots. Il s'était formé, notamment dans les dernières années de l'Empire, une légende sur la malheureuse reine. Cette Marie-Antoinette de fantaisie ne résiste pas à l'histoire. Est-ce que l'histoire y perd et faut-il s'en plaindre pour la vraie poésie, celle qui se dégage des choses réelles et des sentiments vrais? Nous ne le croyons pas. Marie-Antoinette ne fut point une grande reine, mais elle fut, en ses années de grâce et d'abandon, la plus charmante des femmes, en ses années de souffrance, la plus noble des épouses et des reines. Il semble même que ce contraste entre le commencement et la fin de

sa vie, entre les frivolités de Versailles et le martyre de la Conciergerie, l'élève au lieu de l'abaisser. A mesure qu'on la connaît mieux dans sa jeunesse, on l'admire davantage dans sa maturité. D'ailleurs les erreurs et les défauts qu'on lui reproche peuvent, à notre sens, être fort atténués si l'on considère le milieu où elle vivait et l'éducation qu'elle avait reçue. C'est un point sur lequel nous nous proposons d'insister plus tard, lorsque des lettres nouvelles nous en donneront l'occasion. Il y a cependant une réflexion dont nous ne pouvons nous défendre. Les éditeurs l'ont faite et nous la trouvons aussi juste qu'elle est triste. « Les imprudences et les fautes de Marie-Antoinette sont très-réelles, » disent-ils (I, LXX), mais en vérité elle en a été trop punie. Rien n'empêchait » d'imaginer, pendant ses premières années de dauphine et de reine, que ses » défauts, presque au même titre que ses qualités, seraient de nature à séduire » les Français. Son règne mettait fin à la domination éhontée des courtisanes ; » elle succédait élégante, rieuse, bonne et fière à des reines silencieuses et » effacées. On aurait fait une jeune souveraine exprès pour la nation française, » dit familièrement un contemporain, qu'on n'aurait pas mieux réussi. Par » quelle fatalité ce qui devait faire son succès a-t-il fait son malheur ? » Et c'est justement cette part de fatalité dans sa destinée, ce sont ces oppositions tragiques qui en font l'attrait et la grandeur. Ce dernier mot n'est pas trop fort après la guillotine.

Nous n'avons point la prétention d'indiquer ici tous les avantages que les historiens tireront de ce recueil. Nous nous contentons de dire que désormais ceux qui négligeront d'en tenir compte seront inexcusables. Ce que nous avons dit suffit, ce nous semble, à marquer combien nous apprécions le soin avec lequel ce recueil est édité. Une grande partie du mérite revient à notre savant compatriote M. A. Geffroy. Il le partage avec M. le chevalier d'Arneth. Par ses travaux, par l'esprit qu'il y apporte, M. d'Arneth a mérité depuis longtemps les suffrages de la critique. Il a particulièrement mérité ceux de la critique française, et nous avons éprouvé un sentiment de satisfaction bien légitime en voyant paraître, à Paris, ces documents tirés des archives d'Autriche, mais intéressants à un si haut degré pour l'histoire de France. Les archives autrichiennes ont donné en Europe un exemple très-louable, nous y insistons d'autant plus volontiers que l'on est en train de le suivre chez nous. En publiant non-seulement des pièces diplomatiques, mais des documents tout privés, comme la plupart de ceux de ce recueil, l'Autriche fait preuve d'un libéralisme très-éclairé. Une histoire à peu près définitive de l'Europe pendant le règne de Louis XVI ne paraît pas encore possible ; il reste beaucoup d'inconnues à dégager, et pour la France, en particulier, le travail préparatoire est fort incomplet. Nos écrivains ont abordé cette époque avec plus de passion politique que de goût pour la science. M. A. Geffroy avait donné dans son *Gustave III* un excellent modèle des travaux qu'il serait indispensable d'accomplir. Il est à souhaiter que son exemple soit suivi et que lui-même poursuive plus loin son œuvre. Quoi qu'il en soit le chevalier d'Arneth aura été d'un grand secours à tous ceux qui se livreront à des études de ce genre. Nous ne saurions l'oublier, et c'est pourquoi nous avons vu avec tant de

plaisir sur le titre du recueil dont nous venons de rendre compte son nom rapproché de celui de M. A. Geffroy.

Albert Sorel.

119.— **Henry Beyle** (otherwise de Stendahl [*sic*]), a critical and biographical study, aided by original documents and unpublished letters from the private papers of the family of Beyle, by A. A. Paton. London, Trübner, 1874. In-12, xij-328 p. — Prix : 9 fr. 40.

Ce qui donne à cette publication un prix tout particulier, c'est la facilité qu'a eue l'auteur de puiser dans la correspondance de Beyle avec sa famille. Lié de l'amitié la plus intime et la plus tendre avec sa sœur Pauline (Mme Périer), un peu moins âgée que lui, Beyle pendant toute sa jeunesse lui écrivait de longues lettres où il s'épanchait tout entier : M. Paton a donné de ces lettres de nombreux extraits, mais il aurait été préférable de les publier au moins en partie, d'autant plus que nous n'en avons ici que des morceaux traduits et « condensés ». Il est très-intéressant de voir tout le caractère moral et intellectuel de Beyle, ses idées, ses sentiments, ses manières de voir, déjà arrêtés, dans ses lettres de jeune homme, tels qu'on les retrouve dans la correspondance et les œuvres de l'homme fait. Une certaine façon, à la fois égoïste et tendre, de comprendre le bonheur, une sensibilité personnellement très-vive et artistiquement très-fine pour les plus légères nuances des sentiments, un curieux mélange d'enthousiasme et de scepticisme, un sens profond du beau, mais un peu dénué de grandeur, un amour passionné du vrai avec une tendance marquée au paradoxe et à l'exagération, un grand mépris des hommes, de leurs petites passions, de leur platitude, de leur vanité, avec une part au moins équitable de ces passions et une part de vanité tout à fait exceptionnelle, beaucoup d'esprit et du meilleur (non de l'esprit de mots), et par-dessus tout cela et mêlée à tout cela une teinte légère mais constante d'affectation[1], tels sont les traits principaux de cette curieuse et attachante physionomie, et ils se révèlent dès ses premières lettres. De même que ses premiers jugements littéraires sont déjà pareils à ceux qu'il a émis jusqu'au bout (en 1805, au milieu de l'engouement général, il appelait Delille *le Tartuffe de la nature*), de même ses appréciations sur la société et l'homme se montrent de bonne heure avec une étonnante netteté. Je citerai ce fragment d'une lettre adressée à sa sœur au moment de son mariage, qui contient la quintessence de son esprit, et qu'on croirait difficilement écrite par un jeune homme de vingt-quatre ans : « Quand l'amour détermine un mariage, c'est un incendie qui se dévore » lui-même et qui s'éteint avec une rapidité proportionnelle à sa première » ardeur. C'est ce que j'ai vu dans cinquante ou soixante couples que j'ai eu » l'occasion d'observer de près. Quel est le bonheur auquel on peut prétendre » dans le mariage ? L'amitié. Mais ici encore il y a des difficultés, car l'amitié » y est presque impossible, excepté dans le cas d'un homme de cinquante ans » qui épouse une veuve de trente. S'ils ont de l'esprit, la connaissance du

1. N'oublions pas que Beyle à 55 ans teignait ses favoris et portait un faux toupet.

» monde les rend indulgents[1]... N'attends pas dans le mariage des transports » d'amour, et aie toujours présente à l'esprit la philosophie de Scapin. Il faut » s'attendre à moins que rien pour jouir du peu qu'on a dans ce monde. — Je » gagerais mille contre un que ton mari aura une âme qui manquera d'élévation, » et un esprit qui te fera souvent sourire. Rappelle-toi que ton bonheur dépend » du soin que tu prendras de ne pas blesser son amour-propre. Le mariage exige » une grande circonspection, parce que les commérages du monde peuvent » amener entre vous des choses désagréables. Ne lui laisse pas supposer que tu » préfères à son amitié la mienne ou celle d'une de tes amies. Ton âme est trop » élevée pour la coquetterie. Les jouissances d'âmes comme les nôtres non-seu- » lement ne sont pas comprises, elles sont détestées par les gens vulgaires qui » forment le fond de la société. Cache ta supériorité; lis dans ta chambre les » livres que tu aimes, sans trahir l'enthousiasme qu'ils te causent. Il faut jouir » de nous-mêmes dans la solitude. Quand nous sommes avec des amis, il ne faut » leur dévoiler nos pensées qu'en proportion de leur esprit, ou bien il est à » craindre que nous ne leur semblions supérieurs à eux, et alors nous sommes » perdus. Tu as peut-être des doutes sur ce point : dans quatre ans tu recon- » naîtras la vérité de ce que je dis; l'expérience t'aura fait contracter cette » pénible habitude. Réfléchis sur cette lettre, et résous-toi à passer ta vie avec » un mari prosaïque. En aucun cas ne reste fille[2]. »

La biographie qu'a écrite M. P. se lit avec agrément, mais elle est superficielle et un peu sèche. L'auteur n'a pas pénétré dans l'intérieur de l'âme de Beyle, et, malgré plusieurs jugements sains, il n'a pas toujours très-bien apprécié le caractère et la portée de ses ouvrages. Il compense ses défauts par un style clair et facile, une absence complète de prétention, et une expérience d'homme du monde qui n'est pas superflue pour parler de Beyle et de sa vie. En littérature, en peinture, en musique, M. P. a des connaissances suffisantes et un goût éclairé. Pour ce qui concerne la France, la société parisienne et le monde littéraire, nous ne lui reprocherons pas un certain nombre de petites méprises qu'un étranger n'évite guère. En résumé, son livre n'est pas encore, tant s'en faut, une *Vie de Beyle* satisfaisante; il n'y aurait pas lieu de le traduire; mais le futur biographe s'en servira avec profit même en dehors des documents qu'il contient. Un dernier mot sur ces documents : M. P. est singulièrement avare de détails à leur endroit; non-seulement il ne nous dit pas qui les possède actuellement, mais il ne les décrit en aucune façon. La correspondance avec Mme Périer, qui forme le principal intérêt du volume, s'arrête tout d'un coup sans qu'on sache pourquoi elle s'arrête, si elle a été réellement interrompue et par quel événement. Espérons que la publication de M. P. amènera tôt ou tard l'impression plus ou moins complète de cette correspondance, dont le succès ne serait pas douteux.

G. P.

---

1. Cf. le comte Mosca et la duchesse dans la *Chartreuse*.
2. On me pardonnera d'avoir refait, à l'aide de la traduction anglaise, du français de Beyle. On sent que l'original aurait bien plus de saveur.

CORRESPONDANCE.

Note de la rédaction.

M. Vigo, éditeur à Livourne, nous a écrit pour réclamer contre une note de l'article récemment consacré (n° 23, art. 99) à sa réimpression des *Dialoghi* de Galilée. Cette note signale des fautes d'impression « un peu trop nombreuses » : M. Vigo assure que ce ne peut être qu'une erreur et nous demande de la rectifier. L'auteur de l'article, auquel nous avons communiqué la lettre de M. Vigo, nous adresse cette réponse : « Je n'ai naturellement pas lu d'un bout à l'autre » les *Dialoghi* dans la nouvelle édition; le malheur m'a fait tomber, en ouvrant » le volume à différents endroits, sur des fautes qui m'ont choqué; c'est après » en avoir remarqué deux assez graves que j'ai ajouté sur placard à mon article » la note dont se plaint M. Vigo. Je dois dire qu'ayant lu depuis une grande partie » du livre j'ai constaté au contraire une correction assez constante. Quant aux » fautes qui m'ont frappé, je ne les avais pas notées, et M. Vigo me dispensera » de relire tout le volume rien que pour les retrouver. En voici cependant » quelques-unes que je lui signale : p. 248, dans les citations latines, la diph- » thongue *ae* est généralement écrite ainsi, mais on trouve à côté *æquinoctialem* » et, qui pis est, *istœ;* ib. l. 10, *moveantur* est écrit *moveantur*; p. 57, il » faudrait placer entre guillemets toutes les phrases que Sagredo prête à Sim- » plicio, ou tout au moins mettre deux points l. 23 après *sentir dire*. A propos » de guillemets, rien n'explique pourquoi certaines paroles de Simplicio sont » placées entre guillemets (par ex. p. 53, 76, etc.). P. 10, l. 7 du bas, il y a » une virgule de trop; p. 23, l. 4, le sens exige un point d'interrogation. P. 15, » l. 20, l'*i* de *si* est tombé. Ce sont là des vétilles, mais j'ai gardé note des deux » fautes plus graves que j'avais rencontrées l'une à côté de l'autre : p. 180, l. 24, » *colla spalla* est sûrement une erreur, mais je ne sais au juste comment la corri- » ger; de m. p. 182, Simplicio figure deux fois de suite comme interlocuteur, et » sans la comparaison d'une autre édition il est assez malaisé de décider s'il y » a une omission, ou s'il faut remplacer, la seconde fois, Simplicio par Sagredo. » Ceci suffit pour vous montrer que je n'ai pas écrit au hasard la note en ques- » tion; je reconnais d'ailleurs volontiers qu'elle pourrait donner de la correction » de l'édition de Livourne une idée trop défavorable. »

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 3 juillet 1874.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie une lettre de M. Ste Marie qui contient la copie d'une inscription latine dont il avait annoncé l'envoi. — M. Virlet d'Aoust a adressé à l'académie une lettre dans laquelle il

présente diverses observations à propos de la Vénus de Milo. Il est d'avis que les fragments de bras et de main qui sont au Louvre sont d'un autre marbre que la statue et n'ont pu lui appartenir que par suite d'une restauration.

Le P. Verdière termine la lecture de la 1re partie de son étude sur la ville de Leptis et son origine chananéenne. Il achève l'examen des documents qui constatent une émigration des Chananéens, chassés de leur pays par Josué, sur les côtes septentrionales de l'Afrique. Il cite notamment une chronique anonyme, dont à la suite de Du Cange et de plusieurs autres savants il place la composition vers les années 255 et 256, et les Talmuds de Jérusalem et de Babylone.

M. de Longpérier communique une photographie envoyée par M. Héron de Villefosse. Elle représente un buste trouvé à Tebessa en Algérie, près du temple de Minerve, et aujourd'hui déposée au musée de Constantine. Ce buste avait été faussement indiqué comme représentant Septime Sévère; M. Héron de Villefosse y voit l'empereur Hadrien. M. de Longpérier n'admet pas davantage cette dernière supposition. Le buste en question est, selon lui, de l'époque d'Antonin le Pieux, et il est assez probable qu'il représente cet empereur lui-même.

M. Vivien de S. Martin termine sa lecture sur l'emplacement de l'Ilion d'Homère. Continuant l'historique de la question, il rappelle que la ville d'*Ilium novum*, après être devenue aux temps chrétiens le siége d'un évêché, tomba bientôt en ruines, et qu'il n'en resta plus qu'un village que les Turcs appelèrent Hissarlik. Au moyen-âge on cessa de s'occuper de la Troade, et il n'en fut plus question jusqu'aux explorations de Lechevalier. Celui-ci ayant fait en 1785 un voyage en Troade, songea à faire des recherches méthodiques pour retrouver l'emplacement d'Ilion. Il exposa ses vues à Choiseul, ambassadeur de France à Constantinople, et obtint d'être chargé de cette exploration, avec deux autres personnes qui lui furent adjointes à cet effet. Ce fut dans cette exploration qu'il reconnut les sources du Scamandre, le plateau de Bounarbaschi, emplacement de l'ancienne Troie, et le Simoïs, qui coule au bas d'un précipice, au pied de la hauteur de Bounarbaschi. Des passages formels de l'orateur Lycurgue et de Strabon attestaient que Troie fut entièrement détruite et ne se releva jamais : mais les fondations et les substructions des remparts avaient dû subsister : l'architecte Mauduit les chercha. Il les trouva; d'autres voyageurs ont vérifié depuis ce qu'il constata alors. Les murailles dont on a retrouvé les traces sont assises sur le roc; elles paraissent très-antiques. Mauduit remarqua en outre qu'on ne trouvait pas d'anciennes médailles dans les ruines situées à Bounarbaschi comme dans celles des autres villes de cette contrée, ce qui montre bien que cet emplacement n'a pas été habité depuis la haute antiquité à laquelle ces ruines remontent. M. Vivien de S. Martin ne pense donc pas qu'on puisse douter que là se trouve le véritable emplacement de la Troie homérique. Quant aux objets que M. H. Schliemann a découverts à Hissarlik, ils proviennent de la ville connue sous le nom d'*Ilium novum*, et non de l'antique Troie.

Est offerte à l'académie une brochure intitulée : *Some remarks upon roman military signacula found in Britain*, by H. Ch. Coote. — M. Egger présente de la part des auteurs les ouvrages suivants : — 1° deux thèses de doctorat intitulées,

l'une *De l'histoire profane dans les actes grecs des Bollandistes, extraits grecs, traduction* etc., l'autre *Quid ad profanos mores dignoscendos augendaque lexica conferant acta sanctorum græca Bollandiana*, par l'abbé A. Tougard; — 2° *Note sur l'emplacement de l'Ebromagus de S. Paulin*, par M. Arnold Dezeimeris; — 3° *Nouveaux principes comparés de la prononciation anglaise dans ses rapports avec les langues française, allemande*, etc., par le dr Rabbinowicz; — 4° de la part de M. Bréal, le 5e vol. de sa traduction de la *Grammaire des langues indoeuropéennes* de Bopp; comprenant sous le titre de *Registre général* les tables de l'ouvrage, par feu M. Francis Meunier (M. Egger annonce à ce propos que l'imprimerie nationale imprime un mémoire de M. Meunier, couronné l'année dernière par la commission du prix Volney); — 5° le 4e fascicule du t. 2 des *Mémoires de la société de linguistique de Paris*.

M. Eugène Révillout, attaché au musée égyptien du Louvre, continue sa lecture sur le concile de Nicée d'après les textes coptes. Il étudie d'après le manuscrit copte qui sert de base à son travail, et qu'il désigne sous le nom de ms. Borgia, la 1re session du concile d'Alexandrie ou *des confesseurs* de 362, dans laquelle furent rétablis les actes du concile de Nicée. Le texte qu'il étudie est celui qui a servi de source à toutes les collections conciliaires ou canoniques en diverses langues que nous possédons, pour ce qui concerne l'œuvre du concile de Nicée. Il y a malheureusement une lacune de 18 p. au commencement du ms. Ensuite vient le texte du symbole de Nicée, puis un commentaire ajouté par les pères d'Alexandrie, dans lequel sont condamnés nominalement tous les hérétiques de ce temps, du moins les orientaux, et toutes les doctrines contraires au symbole. Le concile de Nicée ayant condamné Arius sans parler de l'hérésie opposée de Sabellius, les Ariens l'accusaient de sabellianisme : pour répondre à ce reproche, les évêques réunis à Alexandrie insèrent dans leur commentaire du symbole une condamnation de Sabellius et de sa doctrine, au nom de ce symbole même. Les évêques qui composaient le concile de Nicée avaient appuyé leurs décisions non seulement de leur signature, mais de la formule *Je crois ainsi*, que chacun écrivit avec son nom. Ceux d'Alexandrie, pour donner plus de force au rétablissement du symbole, ont soin de rappeler cette particularité. Ils donnent, dans l'ordre géographique des provinces, et avec l'indication de leurs siéges, la liste de tous ceux des évêques qui avaient signé cette formule, dont ils purent se rappeler les noms. Cette liste est incomplète dans le texte copte, par suite d'une nouvelle lacune du ms. Mais les traductions latines permettent de restituer à peu près tout ce qui devait se trouver dans les feuillets qui manquent, c. à d. la fin de cette liste et les canons. Dans la suite de ce travail, M. Révillout étudiera les dérivés grecs, latins, syriaques etc. de cette partie des actes d'Alexandrie.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 18 Juillet — 1874

120. — **Ueber den Ursprung der Sage** von den goldgrabenden Ameisen, von Dr Frederik SCHIERN. Kopenhagen-Leipzig, Alfred Lorentz. 1873. In-8°, 53 p.

L'étendue de cet article pourra paraître disproportionnée au volume de l'opuscule dont nous avons à rendre compte; elle ne le sera peut-être pas à l'importance de la question qu'il soulève, à l'intérêt que peut offrir la solution de cette question pour les études de mythologie générale.

Hérodote (III, 102-105) mentionne l'existence, dans un désert de sable au Nord de l'Inde, de fourmis monstrueuses (plus petites que des chiens, mais plus grandes que des renards) qui creusent le sable et en font sortir de l'or : les Indiens, dit-il, organisent des expéditions pour ravir cet or aux fourmis, non sans courir de la part de ces animaux des dangers auxquels ils n'échappent que grâce à la rapidité de leurs montures, des chameaux d'après Hérodote, des chevaux selon d'autres témoignages. La même légende, racontée par beaucoup d'autres écrivains de l'antiquité, connue également du moyen-âge chrétien et arabe, avait passé pour vérité jusqu'à notre siècle où divers savants se sont occupés d'en chercher des explications raisonnables. Les uns ont supposé une confusion entre le nom de la fourmi et celui d'un autre animal, d'autres une ressemblance grossière entre l'animal réel, renard, taupe ou autre, qui aurait creusé le sable aurifère et l'insecte dont on lui aurait donné le nom. Un compatriote de M. Sch., le célèbre géographe Malte-Brun, avait supposé dès l'année 1819 que les fourmis en question pourraient bien n'être autre chose que les habitants mêmes du pays. C'est l'interprétation que M. Sch. reprend pour son compte en donnant à cette hypothèse une vraisemblance fort voisine de la certitude.

Tout d'abord l'identification avec Kachmir de la ville des Κασπάπυρος (leçon préférable à Κασπάτυρος), citée par Hérodote comme voisine du pays qu'habitent les Indiens ravisseurs de l'or, puis le passage de Pline qui donne à ces mêmes Indiens le nom de Dardes, porté aujourd'hui encore par un peuple montagnard habitant au nord de Kachmir et à l'ouest du Tibet, enfin l'indication du Mahâbhârata qui fait porter en tribut à Yudhishṭhira « de l'or de fourmis » (*pipîlika*) par un peuple de Khaças, également limitrophe du Tibet, conduisent l'auteur à placer le désert de sable dans cette contrée qui en effet, à toutes les époques de l'histoire, a été soumise à des invasions de la part des peuples montagnards de

l'Ouest. Or des voyages récents dans le Tibet oriental, entrepris par des Brâhmanes pour le compte du gouvernement de l'Inde, ont révélé l'existence de nombreuses mines d'or, dans la province de Nari Khorsum, vers la limite du Tibet oriental et du Ladak, au nord des sources de l'Indus. Les chroniques du Tibet attestent d'ailleurs l'exploitation de ces mines dès le xe siècle de notre ère, et rien n'empêche, naturellement, d'en faire remonter les commencements beaucoup plus haut. Le lieu de cette exploitation est, d'après le récit des Brâhmanes, un plateau absolument *désert*, et très-élevé, où règne un froid si vif que les travailleurs sont obligés, pour s'en garantir, de placer leurs tentes *dans des excavations*. C'est pourtant, toujours d'après le même récit, en hiver qu'ils travaillent de préférence, parce que la terre durcie est alors moins sujette à s'ébouler. Or Mégasthène et Pline placent également *en hiver* le travail des fourmis. Le froid oblige encore les travailleurs actuels à se vêtir de fourrures; or Néarque déclarait, d'après le témoignage de Strabon et d'Arrian, n'avoir jamais trouvé dans son voyage sur l'Indus un individu vivant de l'espèce des fourmis merveilleuses, mais bien *une peau* de l'un de ces animaux. Enfin l'un des Brâhmanes, dans son voyage de 1868, a été témoin d'une attaque dirigée contre les chercheurs d'or par une troupe de bandits, et a constaté que les premiers employaient pour leur défense d'énormes chiens qui ont pu contribuer pour leur part à la formation de la légende, par la confusion de ces animaux avec leurs maîtres. Mais le point le plus frappant de l'argumentation de M. Sch. est celui qui porte sur un passage de Pline (XI, 36) d'après lequel le temple d'Hercule à Erythrée d'Asie-Mineure aurait possédé « une paire de cornes provenant d'une fourmi » indienne. » Un témoin oculaire a en effet appris à l'auteur que les chercheurs d'or du Tibet se couvrent de préférence de la peau d'un yak dont ils portent les cornes sur leur tête. Après ce trait, avouons qu'il faudrait être difficile pour ne pas se rendre.

Est-ce à dire que nous considérions la légende comme complétement expliquée? C'est là une autre question. Nous ne doutons plus guère que le récit des auteurs anciens ne se soit effectivement appliqué aux Tibétains chercheurs d'or. Mais comment en était-on venu à donner à ces hommes le nom de fourmis? C'est ce que M. Sch. ne paraît pas nous expliquer suffisamment. Que les travailleurs du plateau aurifère soient « laids comme des singes », qu'ils soient coutumiers des attitudes les plus étranges et des plus laides grimaces, comme nous l'apprend M. Sch., il n'y a pas là de quoi rendre compte d'une assimilation avec les fourmis. Reste le seul fait de l'habitation souterraine qui peut paraître insuffisant pour expliquer l'origine d'une légende aussi bizarre. Supposons au contraire l'existence antérieure d'un mythe des fourmis déterrant de l'or, et nous n'aurons plus aucune peine à comprendre que des imaginations hantées d'une pareille idée aient identifié avec les héros de ce mythe la peuplade bizarre avec laquelle M. Sch. vient de nous faire faire connaissance. Ce mythe aurait dû avoir cours chez les auteurs de la légende, c'est-à-dire chez les Hindous et peut-être aussi chez les Perses; il nous reporterait sur le domaine de la mythologie comparée indo-européenne, ou tout au moins de la mythologie védique.

Or les fourmis jouent en effet leur rôle dans l'une et dans l'autre, et elles n'ont pas été oubliées dans la *Zoological Mythology* de M. de Gubernatis dont nous avons rendu compte dans la *Revue* (1873. I, p. 209). A la vérité dans cette partie de l'ouvrage (vol. II, p. 43 et suiv.) comme dans beaucoup d'autres l'interprétation nous semble très-contestable, et le vers IV, 19, 9 du Rg-Véda en particulier ne nous paraît pas avoir le sens que l'auteur italien lui attribue. Dans le « fils de la vierge (*agruvah*) mangé par les fourmis » qu'Indra « a apporté de » sa cachette, » il n'est guère permis de voir « le serpent avare, fils d'Agru, » qu'Indra donne aux fourmis en le tirant de sa cachette. » Outre la difficulté d'expliquer dans cette seconde interprétation le participe *adânam* qui ne peut signifier « pour être mangé, » le mythe bien connu du fils « de la femme » de l'ennuque, *vadhrimatyâh* » ne peut laisser de doute sur le sens du mot *agruvah*, ni sur l'identité du « fils de la vierge » avec le « fils de la femme de » l'eunuque. » Or ce dernier, que sa mère reçoit en présent des Açvins, est appelé *hiranyahasta* « aux mains d'or » (I, 116, 13; 117, 24) épithète qu'on s'accorde généralement à considérer comme solaire, et qui en tout cas ne saurait convenir à un démon. Il est vrai que ce même fils est ailleurs (X, 65, 12) appelé *Çyâva* « noir ». Mais le rapprochement des deux noms dans le vers I, 117, 24 lève la contradiction apparente : ce fils, noir, c'est-à-dire invisible d'abord, devient, grâce aux Açvins, brillant, c'est-à-dire visible. C'est ainsi que le soleil lui-même a une forme noire et une forme brillante (I, 115, 5). Notre personnage d'ailleurs ne représente pas proprement, ni surtout exclusivement le soleil. L'interprétation naturaliste est ici insuffisante, comme elle l'est pour la plupart des mythes védiques. Les héros de ces mythes, ainsi que nous espérons le prouver ailleurs, symbolisent souvent non le soleil ou l'éclair, mais le feu sous sa triple forme terrestre, atmosphérique et céleste, comprenant par conséquent le soleil *et* l'éclair. Ils représentent souvent aussi le Soma qui, s'il peut être à cause de sa nature liquide assimilé aux eaux du ciel, l'est bien plus souvent, comme *brûlant*, et comme *jaune*, avec le feu lui-même, particulièrement avec le feu lumineux du soleil, en sorte que les mythes de Soma ne se laissent guère distinguer de ceux d'Agni, si ce n'est par des traits isolés. Nous rencontrons justement ici un de ces traits. Le fils de la femme de l'eunuque, avons-nous dit, ne peut être différent du fils de la vierge : cette mère dont le caractère est d'ailleurs complexe comme celui de son fils (nuage, aurore, prière, offrande, etc.), quand elle était, sous forme de nuage pluvieux ou d'aurore, au pouvoir du démon, c'est-à-dire invisible aux hommes, était la femme de ce démon, ou la femme de l'eunuque, ou ce qui revient au même la vierge. Son fils est l'éclair ou le soleil, ou plus exactement Agni ou Soma sous l'une quelconque de leurs formes. Or le trait qui nous intéresse ici « le fils de la vierge *mangé par les fourmis* » ne convient qu'à Soma. La fourmi n'a qu'un rapport possible avec le culte et avec la mythologie qui, comme nous l'avons dit ailleurs (*Revue*, 1873, II, p. 269), n'est pas antérieure au culte, mais se développe simultanément avec lui, et au moins en partie le symbolise : la fourmi est un des insectes qui prennent naturellement leur part de l'offrande (VIII, 91, 21). Elle devient ainsi la représentation du « buveur

» de Soma, » soit des dieux et d'Indra lui-même (I, 51, 9), soit du sacrificateur. C'est ainsi qu'on trouve *Vamra*, c'est-à-dire la fourmi, *buvant* (I, 112, 15), dans l'énumération des protégés des Açvins. Notons en passant que « la mouche » prenant aussi sa part de l'offrande (I, 162, 9) sert pareillement à désigner le sacrificateur avec ce trait de plus qu'elle « bourdonne » une prière. On voit maintenant que « le fils de la vierge mangé par les fourmis » ne peut être que « Soma » bu par les buveurs de Soma, » en d'autres termes le Soma tari, qu'Indra, dans notre passage, fait de nouveau couler, c'est-à-dire, selon l'application particulière de la formule que le prêtre aura en vue dans un cas donné, soit le soleil couché qui reparaît, soit l'éclair qui brille de nouveau et avec lui les eaux qu'il répand. On sait que, de plus, Soma a été identifié avec la lune, qu'il a fourni l'un des noms de cet astre dans la période brahmanique, aussi bien que le mot *indu*, autre nom de la liqueur du sacrifice, et que la lune est dans le même ordre d'idées le récipient de l'ambroisie dont se nourrissent les Pitrs. Il ne serait pas impossible que notre passage fût déjà une allusion à ce mythe. On en remarquera d'ailleurs l'analogie avec le mythe de Vâlmîki couvert de fourmilières. Soma, comme Agni, étant le prototype de tous les Rshis, il se pourrait très-bien que ce fût là un vrai mythe, et non, comme on l'a supposé, une explication inventée après coup du nom du poète, dérivé en effet de *valmîka* « fourmilière »; car dans la dernière hypothèse il resterait toujours à expliquer pourquoi il avait reçu ce nom. D'ailleurs un autre sage, Kaçyapa, est aussi dépeint comme à moitié plongé dans une fourmilière (Çakuntalâ, acte VII).

Les fourmis représentent donc, au moins dans la mythologie védique, « des » buveurs de Soma. » Nous n'y trouvons pas de fourmis déterrant l or; mais à défaut du mythe lui-même, nous en trouvons dans le Rg-Veda tous les éléments.

Comme ils donnent un fils à la femme de l'eunuque, les Açvins extraient pour Vandana ou pour Rebha, c'est-à-dire pour le chantre, un trésor caché (I, 116, 11), une sorte de vase d'or (I, 117, 12), une sorte d'or déterré (I, 117, 5), qui dans ce dernier passage est explicitement appelé *Sûrya* « le soleil. » C'est toujours, avec un caractère ici plus exclusivement naturaliste, le mythe multiforme du don des Açvins que nous retrouvons encore par exemple dans le cheval de Pedu. Or les fourmis qui mangent le fils de la vierge pouvaient tout aussi bien déterrer cet or, son frère germain, soit sous forme de troupe divine dans le ciel, soit sous forme de sacrificateurs travaillant pareillement sur la terre à faire lever le soleil ou briller l'éclair. Dans le vers I, 51, 9 Indra combattant les démons et brisant leurs forteresses est appelé fourmi : *vamra*. Il est donc très-possible que le mythe des fourmis déterrant de l'or ait existé dès l'époque védique et peut-être même bien antérieurement. En tout cas il a pu être familier aux premiers Hindous qui auront rencontré les chercheurs d'or du Tibet sur leur plateau désert, et subir ainsi la localisation que M. Sch. a si heureusement signalée.

Ce serait là, et nous appelons l'attention sur ce point dont l'intérêt nous a paru suffisant pour motiver ces longs développements, un nouvel exemple du fait signalé par M. Fiske dans un livre dont nous avons rendu compte (*Myths and*

myth-makers. Revue, 1873, II, p. 268) et consistant dans l'adaptation d'un mythe préexistant à des faits réellement observés.

Une carte du plateau aurifère est jointe à l'opuscule qui a été publié à la fois en danois, en allemand, et sous une forme abrégée, en français.

Abel BERGAIGNE.

---

121. — **Ueber die epischen Dichtungen der finnischen Vœlker,** besonders die Kalewala. Ein Vortrag gehalten von W. J. A. Freiherrn VON TETTAU. Erfurt, Villaret. 1873. In-8°, 164 p. — Prix : 2 fr. 75.

La *conférence* faite par M. de Tettau sur la poésie épique des peuples finnois n'occupe que trente-six pages du volume qu'il a publié; le reste est rempli par des *Excurse* qui donnent au livre sa plus grande valeur. Dans le petit espace dont dispose un conférencier, M. de T. ne pouvait que caractériser rapidement la Finlande, ses habitants, leur nationalité et leur poésie; dans le commentaire il a repris chacun des points qu'il avait abordés et les a étudiés en détail avec beaucoup de soin et de clarté. Nous ne pouvons que recommander vivement la lecture de son livre non-seulement à ceux qui s'occupent d'ethnographie et de littérature finnoise, mais à ceux qui veulent connaître et comprendre ce monument bizarre et en certains points admirable qu'on nomme le *Kalevala*. M. Léouzon le Duc n'a pas encore, que nous sachions, donné son volume de commentaires annoncé depuis longtemps (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 91) : il trouvera certainement beaucoup à profiter dans ces pages substantielles. — M. de T. démontre, comme on l'avait déjà indiqué, mais avec moins de précision, que l'unité du *Kalevala* est toute factice; il trouve le seul vrai noyau du poème dans *les runes du Sampo,* et sépare successivement, comme ne s'y rattachant pas en réalité, les épisodes suivants : *la création, la rune de Marie*[1], *les runes de Youkohainen, les runes de Semminkainen, les runes de Koulervo, les runes des noces, les runes de l'épouse d'or, les runes de Vipounen, les runes de la kantelé*[2], *la rune de l'ours, la rune des Fées.* — Il analyse et caractérise chacune de ces parties, et arrive enfin aux *Runes du Sampo.* Les recherches de M. de T. sur ces poésies sont précédées d'une exposition très-intéressante de l'ethnographie finnoise; les vues de l'auteur, qui sont souvent nouvelles et toujours très-bien exposées, paraissent justes. — En voyant dans l'énigmatique *Sampo* un symbole de l'agriculture, je ne sais si l'auteur ne prête pas à la poésie populaire qu'il étudie des idées trop raffinées, et s'il ne vaut pas mieux s'en tenir à l'explication de M. Schiefner, lequel ne voit dans le moulin merveilleux, qui moud de lui-même de la farine, de l'argent et du sel, qu'un de ces talismans fréquents dans les contes de fées. Du reste, M. de T. ne se prononce pas assez clairement sur les rapports de la poésie et de la mythologie des Finnois avec celles de leurs voisins scandinaves et slaves. — A plusieurs reprises, l'auteur soutient

---

1. Sorte de lutte entre la Vierge Marie et le vieux Wæinæmœinen, qui est finalement vaincu.
2. La *kantelé* est l'instrument de musique dont s'accompagnent les *runoia* ou chanteurs.

l'opinion que Væinæmœinen et Ilmarinen sont originairement des héros réels dont on aurait plus tard fait des dieux : l'inverse est bien plus probable, et, au contraire de ce que dit l'auteur (p. 50), c'est un phénomène bien plus fréquent dans la mythologie. Je ne sais si M. de T. est dans le vrai en affirmant que « les historiens des peuples scandinaves admettent *maintenant* pour la plupart » qu'Odin et les Ases sont originairement des personnages historiques, auxquels » on a attribué plus tard une nature divine ; » je croyais cet évhémérisme trop facile disparu en Suède comme ailleurs.

En résumé, ce petit volume, rempli de faits bien présentés et bien jugés, est aussi instructif qu'intéressant.

Ξ.

---

122. — **Traditions orales des Bretons-Armoricains.** Légendes chrétiennes, par M. F.-M. Luzel. (Extrait des *Mémoires du Congrès scientifique de France.*) Saint-Brieuc, Guyon, 1874. In-8°, 24 p.

M. Luzel, bien connu de nos lecteurs par ses excellents travaux sur la littérature populaire bretonne, s'occupe dans ce mémoire des légendes chrétiennes qu'il a recueillies. Outre des appréciations générales judicieuses, il communique une intéressante version du conte de l'*Ermite et l'Ange*, dont il rappelle les nombreuses variantes (entre autres le chap. XVIII du *Koran*), et un fragment de mystère où il s'agit du fameux *Pont de l'épreuve* que doivent franchir les âmes après la mort. — Nous prenons acte de la promesse par laquelle M. L. termine sa brochure : « Mon intention, dit-il, est de publier prochainement, sous le titre » de : *Jésus-Christ en Basse-Bretagne*, un recueil de légendes chrétiennes au » nombre de quarante, à peu près, que j'ai pu rassembler jusqu'aujourd'hui dans » nos campagnes bretonnes. »

---

123. — **Die ethisch-politischen Grundanschauungen des Philipp von Comynes**, von Wilhelm Arnold. — Prix : 1 fr. 50.

Dans le programme pour l'année scolaire 1872-73 du collége Vitzthum à Dresde, M. W. Arnold a publié en allemand un mémoire de soixante-quatre pages in-8° qui porte le titre ci-dessus indiqué. L'auteur, qui prépare une nouvelle traduction allemande des mémoires de Comynes, nous y donne d'abord d'intéressants détails sur l'accueil qu'ont reçu ces mémoires en Allemagne. Nous y apprenons que sous les auspices de Jean Sleidan, qui en avait fait une traduction latine, publiée pour la première fois à Strasbourg en 1545 et 1548, Gaspar Hedio les fit passer en allemand ; son ouvrage, orné d'une préface de Michel Beuther[1], parut à Strasbourg en 1551, et eut quatre éditions dont la dernière est de 1625. Cependant cette traduction ne paraissant pas satisfaisante, J. Oswaldt en prépara

1. Une circonstance digne d'être observée, c'est que tous ceux — Sleidan, Hedio et Beuther — qui les premiers ont pris soin de faire connaître ces mémoires en Allemagne, professaient, ouvertement ou en secret, la réforme religieuse. Mélanchton, comme l'indique l'auteur, en recommanda la lecture aux jeunes princes.

une autre, publiée à Cologne en 1593, et qui a servi de base à celle de Francfort, laquelle date de 1643 et paraît être la dernière. La valeur de toutes ces traductions est cependant fort amoindrie par cette circonstance qu'elles ne sont pas faites sur le texte même, mais bien sur la traduction latine de Sleidan qui est très-inexacte et dans laquelle sont omis bien des passages difficiles à rendre en latin. Ce ne serait donc pas une tâche inutile que d'enrichir la littérature allemande d'une bonne et fidèle traduction de l'ouvrage de Comynes, qui, de nos jours, commence de nouveau à attirer l'attention des savants allemands, comme le prouvent plusieurs ouvrages qui s'en occupent d'une manière spéciale. L'auteur cite : Loebel, *De Phil. Cominæi fide historica*, Bonn, 1831 ; et Reibstein, *Sur la vie et les écrits de Ph. de Comines*[1], Bielefeld, 1868, progr.; O. Schultze, *Contributions à l'histoire de France*[2], Hanovre, 1872, et de plus une esquisse[3] très-estimée en Allemagne, parue dans le journal « Die Grenzboten » 1870 nº 8. Après cette revue littéraire, l'auteur passe à une biographie succincte de C., pp. 10-30, dans laquelle il a inséré une appréciation de son caractère et de ses croyances religieuses. Comme de raison, il consacre une attention toute particulière à l'évolution célèbre de C. lorsqu'il passa du service de Charles de Bourgogne à celui de Louis XI. Sans vouloir pleinement justifier cet acte, l'auteur, qui, de même que la plupart de ceux qui ont consciencieusement étudié les mémoires de C., se sent favorablement disposé envers lui, cherche cependant à y trouver des motifs qui en diminuent la laideur morale. D'abord dans ce que dit C. lui-même de la gratitude[4] il trouve une allusion, confirmée du reste par les rumeurs du temps, à ce qu'en Bourgogne on avait autant fait pour le chasser qu'en France pour le gagner, ce qui en effet ne paraît pas invraisemblable, vu l'humeur inégale et impétueuse de Charles le Téméraire. De plus il fait observer que C., en grand politique qu'il était, devait bien prévoir jusqu'où son maître serait entraîné par ses projets insensés et se sentir fort humilié de ne pas avoir assez d'influence auprès de lui pour le détourner de la voie périlleuse dans laquelle il s'était engagé. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner beaucoup si, à une époque où il n'était point rare de changer de maître, C. céda enfin aux promesses de Louis XI, dans lequel il était bien sûr de trouver un maître qui saurait mieux l'apprécier que ne l'avait fait le duc de Bourgogne. Cependant, ajoute M. Arnold, il faut bien avouer que C. a franchi une limite au-delà de laquelle personne n'oserait le défendre, puisque ici il ne s'agissait pas seulement de quitter le service du duc, qui avait été son bienfaiteur, mais bien de miner son pouvoir et de hâter sa chute[5]. La peinture que l'auteur nous offre du caractère de C., de sa mo-

---

1. Ueber Leben und Schriften Philipps de Comines.
2. Beitræge zur Geschichte Frankreichs.
3. Cette esquisse juge bien sévèrement C. de même que Louis XI.
4. II. 3. VIII. 1. et 23. éd. Dupont I. p. 130. II. p. 432, 570.
5. Urbain Legeay, dans son histoire de Louis XI, dans laquelle il s'étudie à réhabiliter la mémoire de ce roi, va encore plus loin dans la défense de C. en se fondant sur ce que Louis XI était le suzerain du duc de B. Voici ce qu'il en dit, tome II, p. 88 : Bien des conjectures ont été faites sur les causes de cette détermination et bien des versions furent reproduites à ce sujet. A-t-il été froissé de quelqu'un de ces emportements si familiers au

rale et de sa foi religieuse est faite avec beaucoup de soin et, à notre avis, c'est la partie la plus intéressante de son ouvrage. Il nous montre C. tel qu'il était à l'époque où il écrivait ses mémoires, c'est-à-dire lorsque, éprouvé par des revers de toute sorte, il s'était déjà un peu dégoûté du monde. C'est un homme richement doué et d'une grande expérience de la vie, qui a pris une large part aux événements de son temps et qui, à force de réflexion, est parvenu à se former une espèce de philosophie noble et élevée bien que vague, qu'il n'a cependant pas toujours la force de mettre en pratique, tant il est dominé par son caractère ambitieux et passionné qui l'entraîne malgré lui à des actions qu'il désapprouve lui-même. L'impression totale que nous laisse cette appréciation est cependant favorable, et nous sommes d'autant plus disposé à la croire bien fondée, qu'elle s'accorde avec le souvenir que conservaient de C. ceux qui avaient été admis dans son intimité. Sleidan, qui avait eu l'occasion de s'informer de lui auprès d'hommes qui l'avaient connu personnellement, dit de lui : « Per Galliam et probitatis et fidei amplissimum a morte testimonium » habet (prem. éd. Pars I. praef.) » et « Deinde fuit in eo singularis naturæ » bonitas et prudentia (Pars II, præf.) ». — L'auteur passe ensuite à son exposé des principes politiques de C. pour lequel il a observé l'ordre suivant : le prince, son éducation, les qualités qu'il doit avoir, etc.; l'homme politique et sa tâche; la politique extérieure; la politique intérieure, où il est parlé de l'église, de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple; les opinions de C. sur les diverses nations de l'Europe. Cette partie de l'ouvrage ne nous paraît pas aussi claire et aussi bien proportionnée que la précédente, mais c'est aussi, il faut bien l'avouer, une tâche très-difficile que de réduire en système les pensées détachées qui se trouvent répandues çà et là dans l'ouvrage entier de C. Peut-être l'auteur aurait-il mieux réussi à développer les principes politiques de C. s'il se fût borné à mettre en relief ce qui caractérisait vraiment sa politique au lieu d'y mêler de petites observations banales que tout autre, aussi bien que C., était à même de faire. Cependant cet amas d'observations ne nous empêche pas de nous former une idée des vues politiques de C., il ne peut que la rendre parfois un peu moins nette. Nous sommes donc d'avis que l'auteur n'a point perdu sa peine en donnant un exposé de ce genre qui doit être favorablement accueilli par tous ceux qui s'intéressent à l'époque de Louis XI, et nous sommes bien persuadé qu'un écrivain qui a tant fait pour se rendre compte du person-

---

duc de Bourgogne? Rien n'est bien certain; peut-être aussi n'approuvait-il pas la conduite politique du duc, ni même la guerre qu'il se permettait de faire à son suzerain. « Sans approuver, dit Legrand, les colères de Meyer contre Comines, il faut tomber d'accord sur un point, c'est qu'un honnête homme est à plaindre quand il est obligé d'abandonner un maître, son seigneur, qui l'a élevé. » Rien n'est plus vrai; mais il ne faut pas oublier que le roi était aussi le souverain seigneur du duc et de Comines. Ici, il n'y avait point félonie. Où donc Charles de Bourgogne prenait-il le droit de faire la guerre au roi? D'ailleurs il ne faut pas séparer un fait du milieu où il se produit. Or, selon les historiens, plus de cent des meilleurs officiers du duc, avant et depuis Comines, en firent autant. Nous aimons donc mieux croire qu'il fut, comme tant d'autres, attiré vers le roi par certaines « grandes et véritablement royales qualités de ce prince. » (Mlle Dupont I. XXXIII).

nage dont il veut traduire les ouvrages, verra sa tâche couronnée du succès le plus complet.

Comme appendice à son ouvrage, M. Arnold a donné quatre pages d'additions à un glossaire qui se trouve dans une étude sur le langage de Comynes publiée en français par l'auteur de cet article dans l'année 1871 de l'annuaire de l'université d'Upsal. M. A. y a émis quelques opinions philologiques que nous croyons devoir rectifier. — Dans ce passage : *Les serviteurs du Roy estoient fort bendez*[1], il donne au participe passé *bendé* la signification de *divisé*, en le dérivant du mot *bande* équivalant à *parti*, *ligue*. Bien que pour ce cas la différence ne soit pas grande, nous sommes d'avis qu'il faut garder la signification donnée par le Dict. de l'Académie française au verbe *bander* avec le pronom personnel, à savoir *se roidir*, puisque le verbe français *bender* ou *bander*, qui dérive directement du verbe de l'ancien allemand *binda*, goth. *bindan*[2], signifie au propre *lier*, ce qui par une transition très-naturelle a donné lieu d'abord à la signification de *tendre* et ensuite au propre et au figuré à celle de *roidir*. — Pour le mot *pleige* l'auteur se sent disposé à préférer la dérivation de *plecti* ou bien de *plicare* à celle, généralement adoptée aujourd'hui, qu'a donnée M. Diez du mot latin *præbium* (amulette), qui est formé de *præbere*, d'où dérive le vieux verbe *plevir*. Puisque l'auteur, qui ne réfute pas Diez, propose simplement ces deux dérivations l'une à côté de l'autre sans décider laquelle des deux est préférable ni même les appuyer d'aucun argument, nous sommes fort tenté de croire qu'il les a proposées sans les mettre d'avance lui-même à l'épreuve. — Du verbe *penser*, auquel l'auteur reconnait bien encore le sens des deux verbes modernes *penser* et *panser*, il croit trouver le participe passé employé dans le sens du déponent dans les deux exemples suivants : *on atribue tant à sa povreté ou à avoir été mal pensé*, V, 19 et *Ledict seigneur fut bien pensé et faisoit signes de ce qu'il vouloit dire*, VI, 6. *Mal pensé* aurait donc la signification de *inconsidéré* et *bien pensé* celle de *en pleine jouissance de sa raison*. Il n'en est rien évidemment, et il faut bien se contenter du sens de *pansé*. Autant que nous sachions, le déponent latin n'a pas laissé de trace dans la syntaxe française, et le passage suivant : *Se sentant le seigneur Ludovic saisy de ce chasteau*, VII, 3, que cite l'auteur pour appuyer son avis, ne prouve rien, puisque le verbe *saisir*, qui dérive du verbe *satjau* de l'ancien allemand, est ici employé dans son sens primitif de *mettre en possession*. *Saisi* est donc ici purement passif — *mis en possession*. Encore dans le français moderne, *saisir* est quelquefois employé avec un sens analogue, comme le prouve cet exemple cité par le Dictionnaire de l'Académie française : *On l'a trouvé saisi* (en possession) *d'une lettre qui a découvert toute l'intrigue*.

P.-A. GEIJER.

---

1. II. 8. I. p. 168, éd. Dupont.
2. Voyez le Dictionnaire étymologique de M. Diez au mot *benda*.

124. — *Coleccion de libros españoles raros o curiosos*, tomo cuarto. — **Cancionero de Lope de Stuñiga,** codice del siglo XV, ahora por vez primera publicado. Madrid, imprenta de M. Rivadeneyra. 1 vol. in-12, xlij-483 p. — Prix : 10 fr.

Le recueil connu sous le titre de *Cancionero de Stúñiga* — non qu'il ait appartenu à ce poète ou qu'il renferme un nombre considérable de ses vers, mais simplement parce qu'il débute par deux pièces de lui, — était resté jusqu'ici inédit dans son ensemble. Des emprunts lui avaient été faits, cependant, par le compilateur du *Cancionero general*, par l'auteur de l'*Ensayo de una biblioteca española de libros raros y curiosos*, par M. de Ochoa pour ses *Rimas ineditas*, par M. de los Rios dans ses *Obras de Santillana* et dans sa vaste histoire de la littérature de sa patrie, et enfin par M. Mussafia dans un mémoire intitulé *Ein Beitrag zur Bibliographie der Cancioneros*, Wien, 1867. De ces divers ouvrages une quantité notable de morceaux qui se trouvent dans le *Cancionero de Stúñiga* se sont répandus dans d'autres livres ; aussi tout n'est pas neuf pour nous dans le volume dont nous avons à parler : on en avait lu, pour le moins, une vingtaine de pièces, et parmi celles-ci beaucoup sont d'une assez grande étendue, telles que *los siete gozos del amor, el infierno de amor, la nao de amor, el llanto de Pentesilea ;* d'autres, telles que trois compositions de Juan Rodriguez del Padron, ont été très-fréquemment reproduites et sont bien connues de tous ceux qui se sont quelque peu occupés de la littérature espagnole. Ces publications partielles ne nuisent en rien à l'intérêt qu'inspire le recueil dans lequel elles ont d'abord été insérées, elles ne faisaient que rendre plus vif le désir de posséder le *cancionero* dans son entier ; aussi doit-on une grande reconnaissance à ses savants et intelligents éditeurs. Ceux-ci, le marquis de la Fuensanta del Valle et don José-Sancho Rayon, ont rempli la tâche dont ils s'étaient chargés avec beaucoup de soin et de goût. Le volume, qu'ils ont publié dans d'excellentes conditions typographiques, commence par une introduction où l'on expose d'abord combien le *Cancionero de Stúñiga* a d'importance pour l'histoire littéraire de l'Espagne. Viennent ensuite des considérations les unes fort justes, les autres un peu subtiles peut-être, sur le caractère de la poésie populaire et celui de la poésie de cour. Les éditeurs, avec raison, ont pris la défense de celle-ci à laquelle des critiques de mérite, Ticknor, le marquis de Pidal, n'ont pas rendu justice. Parmi les noms que cette défense amène on peut être surpris de trouver celui de Macias, qui sans sa mort romanesque serait oublié depuis longtemps. Pour que Macias fût cité comme un poète distingué il faudrait qu'on pût avec certitude le considérer comme l'auteur des jolies stances :

El gentil niño Narciso.....

Nous savons bien que ces stances sont attribuées au troubadour galicien dans le *Cancionero de Stúñiga*, mais nous avons été étonné de ne voir dans les notes émettre aucun doute sur ce point. En effet, ces couplets ne sont nullement dans le style de Macias ; qu'on les compare aux vers qui lui appartiennent sans conteste : de plus dans son *Proemio* au connétable de Portugal, Santillana n'indique pas cette pièce au nombre des morceaux laissés par Macias, enfin dans le *Can-*

cionero de Baena elle est mise sous le nom de Fernan Perez de Guzman. Ne serait-elle pas plutôt de Juan de Mena, dont elle rappelle la première manière? Juan de Mena de même que Santillana et quelques autres sont très-bien appréciés par MM. de la F. del V. et J. S. R. Ils montrent les réels services que ces poètes un peu pédants ont rendus en attirant l'attention sur l'antiquité, peut-être les éditeurs auraient-ils pu ajouter que cette école, par ses efforts, ses recherches, ses essais, aida la langue castillane à se former et développa singulièrement la pensée. Des considérations sur la valeur, sur le contenu du *Cancionero de Stúñiga*, la description du manuscrit, des explications sur la manière dont l'impression de ce manuscrit a été comprise terminent l'avertissement. Il est suivi d'une communication relative au nom de l'auteur de la *Tragicomedia de Lisandro y Roselia*, imprimée précédemment par les soins du même éditeur, communication sans rapport avec le nouveau volume. Après cette lettre commence la publication du *Cancionero*. Le livre finit par des notes bien faites, par un glossaire qui aurait dû être plus développé, par un index des pièces contenues dans le recueil et enfin par une table des auteurs.

On peut dire que le *Cancionero de Stúñiga* est, pour le règne du roi Alfonso V, ce que le *Cancionero de Baena* est pour celui du roi de Castille D. Juan II. Quantité des poésies qui viennent d'être publiées ont pour auteur des chevaliers qui s'attachèrent à don Alfonso V, à ce prince qui aimait les lettres comme son cousin don Juan II, mais qui était doué de toutes les grandes qualités dont ce dernier était si complètement dépourvu. Le poète dont le nom est resté attaché au *Cancionero* nouvellement édité, Lope de Stúñiga, fut lui-même un des plus fidèles serviteurs d'Alfonso V. Il avait brillamment débuté dans ce fameux pas d'armes où D. Suero de Quiñones devait, par trois cents lances rompues en trente jours, se voir dégagé de l'obligation de porter une chaine de fer au cou en l'honneur de sa dame. Beaucoup des poètes du *Cancionero de Stúñiga* suivirent don Alfonso en Italie. De ce nombre furent Juan de Tapia et Carvajales qui occupent la plus large place dans le recueil. Tous deux chantèrent cette belle Lucrecia d'Alagna tant aimée du roi d'Aragon et qui suivant Tapia resta *victorieuse du vainqueur* et demeura digne de son prénom.

Parmi les poésies de Carvajales on lira avec intérêt plusieurs pastourelles dont la scène est en Italie. On remarquera aussi une chanson dans l'idiome de Pétrarque. Ce n'est pas, du reste, la seule pièce qui indique l'influence de la littérature italienne, influence qui s'était déjà fait sentir en Espagne et qui devint plus active encore par la conquête du royaume de Naples. Carvajales est aussi l'auteur de deux romances, genre qui était tombé en désuétude à cette époque et qui après un assez long discrédit ne redevint en grande vogue qu'au XVI[e] siècle. L'une de ces romances, la seconde, est écrite avec un sentiment vrai et touchant. Elle est tout à fait digne de l'attention que les éditeurs ont réclamée pour elle.

Quant aux autres compositions que renferme le *Cancionero de Stúñiga*, elles ne se distinguent pas par de réelles beautés et sont dans le ton habituel et convenu des poètes de ce temps. Elles sont intéressantes surtout parce qu'elles aident à la connaissance d'une époque; elles y aident non pas qu'elles reflètent les événements, mais parce qu'elles font voir ces turbulents seigneurs espagnols, si

prompts à se jeter dans de périlleuses entreprises, tout occupés de rimer des plaintes amoureuses et de rechercher des antithèses et des *conceptos*. Bien des noms qu'on rencontre dans le *Cancionero de Stúñiga* se retrouvent, et glorieusement, dans les chroniques espagnoles, ils se retrouvent quelquefois dans les chroniques françaises, car Olivier de la Marche a raconté les exploits de Diego de Valera au pas d'armes de l'arbre de Charlemagne donné par le sire de Bauffremont. Ce Diego de Valera accompagna aussi Charles VII au siége de Montereau. Il n'est pas le seul poète du *Cancionero de Stúñiga* qui soit venu chercher les aventures en France. Fernando de Guevara alla aussi rompre des lances en Bourgogne.

Avec un livre du genre de celui-ci on serait tout disposé à entrer dans des développements historiques, dans des considérations littéraires en dehors du caractère de cette revue. Nous nous en apercevons et la peine que nous éprouvons à nous arrêter dans cette voie dit assez de quel intérêt est le nouveau volume ajouté à la *Coleccion de libros españoles raros o curiosos*.

TH. DE PUYMAIGRE.

---

125. — Joseph-Anton KELLER. **Deutschland's Stromgebiete**, historisch-geographisch-topographisch-statistisch bearbeitet in Fragen und Antworten für Schule und Selbstbelehrung. Ratisbonne, Joseph Mantz. 1874. — Prix : 5 fr. 65.

M. Keller ne prétend pas plus à l'originalité des recherches qu'à celle des idées ; sa seule ambition est de familiariser les élèves avec la carte d'Allemagne pour les préparer aux épreuves des examens. Dans cette intention, M. Keller prodigue par milliers à ses lecteurs les faits de détail les plus variés, les plus disparates : détails d'histoire, détails de biographie, de chronologie, de géographie, d'archéologie, de topographie, de statistique, tout un arsenal de notes et d'extraits de lectures, auxquels il se garde soigneusement de mêler la plus petite réflexion, la vue d'ensemble la plus timide. Quant au plan du livre, M. Keller s'en est peu occupé. Il a songé avant tout à exposer son bagage dans un casier bien étiqueté. Les bassins fluviaux lui offrant ce casier au gré de ses désirs, il les a pris pour sujet de son ouvrage, et, dès lors, il n'a plus eu qu'à descendre tour à tour chaque cours d'eau, énumérant au passage les faits de toute nature que leurs rives rappellent à son souvenir. C'est simple comme l'ordre alphabétique. La division par bassins est, il est vrai, superficielle et arbitraire ; elle altère entièrement la valeur relative des faits, et enlève à la géographie son caractère scientifique. Mais M. Keller paraît se soucier médiocrement de ces inconvénients. « La division par bassins rend, dit-il, l'enseignement de la géographie plus solide » et plus clair. » — Il n'en demande pas davantage.

Sans recherches nouvelles, sans idées générales, sans plan qui lui soit propre, l'ouvrage de M. Keller n'est-il donc qu'une vulgaire compilation ?

Ce n'est pas l'avis de l'auteur. M. Keller semble trouver son livre fort original, et sa grande raison, c'est que le premier ce livre expose les faits géographiques par demandes et par réponses. « Cette méthode socratique, dit modeste» ment M. Keller, accroît l'intérêt, provoque la réflexion, et dirige à la fois les

» maîtres et les élèves. » A cela l'on n'a rien à dire : c'est possible. Reste à voir la façon dont la méthode est appliquée.

Pendant 300 pages, les questions et les réponses de M. Keller promènent le lecteur des fleuves aux cimetières, des montagnes aux empereurs, des cathédrales aux vignobles, des reliques aux comestibles en renom. — Pas le plus faible lien logique entre les questions; pas même, assez souvent, de rapport réel et direct entre la question et la réponse. L'élève, interrogé sur les sources du Weser, répondrait volontiers suivant la vieille méthode allemande, vantée par Rabener, en contant l'histoire d'Enée et de Turnus.

Citons quelques exemples, les premiers venus :

Page 12. « Qu'y a-t-il à Lucerne de particulièrement remarquable? » — Rép. « .....Dans la cathédrale le plus grand orgue de la Suisse avec 70 registres. »

P. 15. « Quelle est en Suisse la montagne la plus visitée et quel est le pèle- » rinage le plus fréquenté? » — Rép. « Le Rigi et Einsiedeln ..... à Einsiedeln, » S. Meinrad subit le martyre le 21 janvier 861. »

P. 61. « Quel écrivain du Spessard se distingua au XVIIe siècle? » — Rép. « Greifenson de Hirschfeld qui, dans son Simplicissimus, peint excellemment la » vie du soldat pendant la guerre de Trente Ans. On considère cependant plus » généralement comme auteur de ce roman Grimmelshausen, mort bailli de » Renchen en 1676. »

P. 73. « Quelles villes sont situées sur la Moselle? » — Rép. « Trèves..... » On conserve dans la cathédrale la vénérable robe du Sauveur qui fut apportée » d'Orient par sainte Hélène. »

P. 79. « Où les blanchisseries donnent-elles les produits les plus blancs et où » sont faites les meilleures pipes de terre? » — Rép. « A Harlem; et à Gouda » on fait le mieux les pipes de terre. »

P. 136. « Par quoi le château de Trausnitz sur la Pfreimt est-il historiquement » remarquable? » — Rép. « Dans ce château, Frédéric le Beau d'Autriche resta » longtemps prisonnier. *Il s'occupait beaucoup dans sa triste solitude à sculpter des* » *bois de flèche.* »

P. 159. « Quelle est en Saxe la plus petite ville? Quelle est la plus méridionale? » Quelle est la plus élevée? *Et quelle est celle qui possède la plus grosse cloche?* »

Avouez qu'après ce dernier trait on ne s'attendrait guère

A voir Socrate en cette affaire.

Ce qui est encore plus fâcheux, c'est que M. Keller, en renouvelant des Grecs l'art d'accoucher les esprits, ne soumet pas toujours les nouveau-nés à un examen assez sévère; il laisse vivre des avortons que, sans être Spartiate, il devrait traiter avec moins d'indulgence.

Page 14. « Quel est le canton le plus peuplé de la Suisse? » — Rép. « Le » canton de Zurich. »

Or le canton de Zurich a 285,000 hab. de population totale et 165 hab. au kilom. carré. Celui de Berne a 506,000 hab. et celui de Genève 329 hab. au kil. carré.

P. 43. « Fribourg possède..... le monument de Berthold Schwartz qui inventa » la poudre en 1340. »

La poudre était certainement connue dans l'Europe méridionale dès la fin du XIIIe siècle.

P. 85. « Près de Bruxelles, le champ de bataille de Quatre-Bras, voisin de » Jemapes » (*sic*).

Etourderie de typographe, se dit-on d'abord! Jemapes est ici pour Genappe. Mais une note malencontreuse ajoute immédiatement : « Près de Jemapes (*sic*) » Dumouriez vainquit le duc de Saxe-Teschen le 6 novembre 1792. »

Evidemment Jemmapes et Genappe sont pour M. Keller une seule et même ville de Jemapes, voisine de Quatre-Bras, et théâtre de la victoire de Dumouriez.

P. 94. « Comment le duché de Bourgogne est-il venu à l'Allemagne? » — Rép. « Par le mariage de l'héritière de Charles le Téméraire avec l'empereur » Maximilien. »

Maximilien épousa Marie en 1477 et ne fut empereur qu'en 1493, onze ans après la mort de sa femme. Lors du mariage, la Bourgogne, fief masculin, était déjà réunie à la couronne de France par Louis XI. Quand même cette réunion n'eût pas été effectuée, Marie aurait transmis la Bourgogne, comme elle l'a fait de l'Artois, non pas à l'Allemagne, mais à la branche espagnole de la maison d'Autriche.

Si M. Keller laisse passer sans les relever quantité d'erreurs de cette force, il néglige, en revanche, d'attirer l'attention de ses élèves sur beaucoup de faits indispensables. Se figure-t-on que, dans le pays du service obligatoire, une géographie plus que détaillée de l'Allemagne ne parle pas même des forteresses de Germersheim et d'Ehrenbreitstein? Qu'après avoir consacré dix lignes au rocher historique de Rense (le Kœnigsstuhl) elle se contente de citer en passant le nom de Coblentz, sans ajouter un seul mot sur cette place d'une importance si considérable; qu'elle nomme simplement la ville des canons Krupp, Essen, malgré ses 50,000 hab. et sa puissante industrie, et cela encore dans une note, parmi des localités insignifiantes? qu'enfin Wilhelmshafen, le port de guerre, créé sur les bords de la Jade, au prix de tant de dépenses et d'efforts, n'obtient pas même l'honneur d'une mention? — Inutile d'en dire davantage; le lecteur trouvera probablement même que nous en avons déjà trop dit.

En résumé, beaucoup de faits tirés, sans choix, d'ouvrages déjà généralement à la disposition des écoliers; nulle vue d'ensemble, nul lien, sauf ce lien extérieur et arbitraire des cours d'eau; rien de ce qui fait de la géographie une science véritable; rien non plus de ce qui pourrait en rendre l'étude profitable à la culture de l'esprit; au contraire, l'intention évidente de dispenser l'élève de tout autre travail que d'un pur travail de mémoire.

A. A.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 10 *juillet* 1874.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, annonce que la 1re partie du t. 28 des mémoires de l'académie a paru.

M. Léon Renier fait une communication sur une inscription grecque dont un estampage lui a été envoyé par M. Héron de Villefosse, chargé d'une mission dans la régence de Tunis. Cette inscription a été trouvée au Kef, l'ancienne *Sicca Veneria*. C'est l'épitaphe d'un personnage qui est qualifié de sénateur d'Amastris et assesseur du proconsul d'Afrique M. Ulpius Arabianus [1]. C'est un nouveau proconsul d'Afrique à ajouter à ceux qui étaient déjà connus. Le nom d'Ulpius Arabianus se trouve déjà dans une autre inscription, trouvée à Amastris, qui montre qu'il était originaire de cette ville (Corp. inscr. græcarum n. 4151 et addend. au t. 3, p. 1113), ce qui explique que, devenu proconsul, il ait pris pour assesseur un sénateur d'Amastris. Les assesseurs, mentionnés aussi dans une inscription d'Espagne (Corp. inscr. lat. t. 2 n. 2129), étaient les membres d'un conseil dont les gouverneurs de province s'entouraient et qu'ils consultaient avant de prendre une résolution.

M. Renan lit une lettre de M. Clermont Ganneau relative à ses explorations en Palestine. Il a recueilli plusieurs inscriptions en diverses langues, notamment une inscription bilingue, grecque et hébraïque, dont il envoie un dessin. Cette inscription confirme une théorie déjà présentée par M. C. G. à l'académie, d'après laquelle l'ancienne ville de Gezer aurait été située au lieu appelé aujourd'hui Tell el Djezer. Elle se trouve sur un rocher à peu de distance à l'E. de Tell el Djezer : elle est écrite en une seule ligne en gros caractères et paraît être de l'époque hérodienne. On y lit d'abord les caractères grecs **AAKIO**, puis deux mots hébreux que M. C. G. traduit par *limite de Gezer*. S'agit-il de la limite sabbatique, c. à d. de la limite du chemin qu'il était permis aux habitants de la ville de faire le jour du sabbat, ou de la limite du droit d'asile dont jouissait la ville de Gezer ? Quelques observations sont échangées à ce sujet entre MM. Renan, Egger et Derenbourg. Il ne pouvait plus être question, à l'époque où cette inscription fut rédigée, du droit d'asile. C'est sans doute la limite du chemin sabbatique qui est marquée par cette inscription. Mais on ne peut trouver aucune explication satisfaisante des caractères grecs qui sont en tête.

M. Eug. Révillout, continuant la lecture de son mémoire sur le concile de Nicée d'après les textes coptes, examine les diverses versions latines, grecques, syriaques etc. des actes de Nicée rétablis par le concile d'Alexandrie de 362, dont il a parlé à la dernière séance. Le concile de 362 n'avait cité et reproduit qu'une partie des actes de Nicée, omettant des décisions devenues sans objet, ou d'autres, comme la fixation de la fête de Pâques, qui étaient alors universellement observées : les parties qu'il reproduisit furent seules insérées dans les diverses collections canoniques qui furent faites depuis lors, le texte des autres ne nous est pas parvenu. Les diverses collections où l'on inséra les actes de Nicée rétablis présentaient de nombreuses différences. En Orient, à Antioche notamment, on les réunit à des conciles locaux ou à des conciles ariens, et on y

---

1. « D[is] M[anibus] S[acrum]. Γ. Πίννιον Ἴουστον βουλευτὴν ἀμαστριανόν, νομικόν, συνκάθεδρον M. Οὐλπίου Ἀραβιανοῦ ἀνθυπ[άτου] Ἀφρικῆς, ζήσαντα ἔτη ΛΖ, Νεικήφορος ὁ θρεπτός. »

ajouta plus tard les canons du concile de Constantinople de 380, qui restèrent au contraire inconnus en Afrique et en Occident jusqu'au jour où ils furent cités par Aetius au concile de Calcédoine. En Occident on inséra les actes de Nicée et d'Alexandrie, ainsi que ceux du concile de Sardique, avec des synodes provinciaux d'Occident, sans aucun autre concile d'Orient. Les églises d'Afrique eurent une version et des collections spéciales, où ne figuraient ni les actes de Sardique ni ceux des conciles orientaux compris dans la collection d'Antioche.—Plus tard l'invasion des barbares amena un rapprochement entre Rome et l'Orient : on composa à Rome une nouvelle collection, dite la *Prisca*, dans laquelle on corrigea la traduction latine des canons de Nicée d'après le grec, et on ajouta les canons de plusieurs conciles grecs. Enfin le pape Gélase remplaça la *Prisca* par un nouveau code complet qui a formé le fonds de la collection à laquelle les modernes ont donné le nom de *Quesnelliana*. Ce code, composé pour établir la primauté et l'autorité de Rome, comprenait d'abord le symbole de Nicée avec des fragments de la glose d'Alexandrie, la liste des pères et les canons, puis diverses pièces, le tout terminé par des constitutions nouvelles adressées par Gélase à tous les évêques du monde. Le Symbole de Nicée y était présenté comme devant être suivi moins parce qu'il avait été décrété par un concile général que parce que Rome l'avait accepté. Les copistes ajoutèrent plus tard à la suite de ce texte les actes des conciles *ariomanes* d'Antioche et de Laodicée, que Gélase n'y avait pas compris.

M. Naudet présente de la part de M. V. Duruy le 4[e] vol. de son *Histoire des Romains* (de Néron à la fin des Antonins). Il fait l'éloge de cet ouvrage, tout en regrettant la sévérité de l'auteur pour Sénèque. — M. Derenbourg présente deux publications de M. John W. Nutt, *Two treatises on verbs containing feeble and double letters by R. Jehuda Hayug of Fez, translated into hebrew from the original arabic by R. Moses Gikatilia of Cordova*, 1870, et *Fragments of a samaritan Targum edited from a Bodleian Ms.*, 1874. — M. de Longpérier présente la continuation de l'étude de M. Jos. Barsilaï, de Trieste, sur les Abraxas. — M. Jourdain présente deux publications qui portent pour titre, l'une *La mort, étude philosophique et chrétienne à l'usage des gens du monde*, 2[e] éd., l'autre La Mort *et la* Bibliographie catholique, *réfutation de la critique du livre par le journal*, par M. Joseph de Chaignolles.

M. Halévy commence la lecture d'un mémoire intitulé *Observations critiques sur les prétendus touraniens de la Babylonie*, dans lequel il se propose de combattre l'opinion aujourd'hui universellement admise, d'après laquelle la Babylonie aurait été primitivement habitée par une population touranienne, appelée *accadienne* ou *sumérienne*, qui aurait initié les Sémites à la civilisation et à l'art de l'écriture et formé parmi eux la classe sacerdotale, et dont la langue se retrouverait dans une partie des inscriptions cunéiformes. Il pense que ces inscriptions ne diffèrent pas des autres par la langue, mais seulement par l'emploi d'un système d'écriture idéographique.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — 25 Juillet — 1874

Sommaire : 126. Delaporte, Vie de Mahomet. — 127. Simson, Annales du royaume frank sous Louis le Pieux. — 128. Thévenot, Histoire de la ville et de la châtellenie de Pont-sur-Seine. — 129. Du Fresne de Beaucourt, Charles VII. — 130. Helbig, Histoire de la peinture au pays de Liége. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions; Société de linguistique.

126. — **Vie de Mahomet**, d'après le Coran et les historiens arabes, par P.-Henry Delaporte, ancien consul général de France en Orient, officier de la Légion d'Honneur, etc. Paris, Leroux. In-8°, 564 p. — Prix : 10 fr.

« Faire une œuvre vraiment consciencieuse », tel était le louable désir de M. D. Il n'avait rien épargné pour atteindre ce but : il avait, comme en témoignent le titre et la préface, compulsé les historiens et les traditionnistes arabes; il avait, grâce à sa « connaissance personnelle de la langue arabe » et grâce aux fonctions qui lui étaient confiées en Orient, recueilli tous les éclaircissements nécessaires à l'intelligence de son ouvrage; il avait été jusqu'à consulter les Ulémas, ou docteurs de la loi. Sa Vie de Mohammed « en français Mahomet » enfin terminée, il la présentait au public avec la conviction d'avoir traité « un » sujet aussi intéressant que peu connu, » et se flattait ainsi de réunir tous les suffrages[1]. Or, voyez la malignité du sort! Plus de cent ans auparavant, un orientaliste avait eu miraculeusement la révélation du propre livre de M. D., de sorte que nous voilà en présence de deux éditions, l'une, authentique, datée de 1874, l'autre, contrefaite, datée de 1732 et signée Gagnier.

Le fait peut paraître incroyable, il n'en est pas moins très-réel. Comparez la table des chapitres de l'édition authentique de 1874 avec la table de la contrefaçon de 1732, l'une est calquée sur l'autre. Ouvrez au hasard le volume de M. D., cherchez le passage correspondant de Gagnier, et lisez :

Gagnier.	Delaporte.
Tome I, p. 195.	Page 174.
La douzième année de la Mission Prophétique de l'Apôtre de Dieu est mémorable par le grand Miracle du voyage qu'il fit en une nuit, de la *Mecque* à *Jérusalem*, et de là au plus haut des Cieux, jusqu'à la distance de deux Arcs du Trône de Dieu.	La douzième année de la mission prophétique de l'apôtre de Dieu est mémorable par le grand miracle du voyage qu'il fit en une nuit, de la Mecque à Jérusalem, et de là au plus haut des cieux, où il s'approcha jusqu'à la distance de deux arcs du trône de Dieu.

1. Cf. Préface, p. 1, 2, 5 et 6.

Ibid., p. 266.

Cette même année, qui étoit la douzième du Ministère Prophétique, il arriva de *Médine* à la *Mecque* une troupe d'*Ansariens*, c'est-à-dire *Auxiliaires* ou *Coadjuteurs*. Ils étoient au nombre de douze, etc.

Page 221.

Cette même année, qui était la douzième du ministère prophétique, il arriva de Médine à la Mecque une troupe d'Ansariens. Ils étaient au nombre de douze, etc.

Tome II, p. 1.

Au mois de *Dhu'l-Ka'ada* de la sixième année de l'Hegire, l'Apôtre de Dieu eut un songe, dans lequel il lui sembla voir, etc.

Page 361.

Au mois de Dhou'l-Kaada de la sixième année de l'Hégire, l'apôtre de Dieu eut un songe dans lequel il crut voir, etc.

Après un semblable prodige, M. D., nous l'espérons, ne trouvera plus invraisemblables certains détails de l'ascension nocturne de Mahomet au delà du septième ciel (Préf. p. 5).

Mais revenons sur terre. Plus d'un lecteur voudra donner une explication naturelle de l'étonnante similitude des deux ouvrages. On se dira que, la bonne foi de M. D. ne pouvant être suspecte, l'ancien consul en Orient a dû être victime d'une mystification. M. D. aura, pendant un voyage, confié son manuscrit à une tierce personne avec mission d'en surveiller l'impression. La personne en question n'aura pu déchiffrer ces pages manuscrites, bourrées de noms barbares, et aura jugé plus commode, mettant de côté le travail de M. D., de transcrire l'ouvrage de Gagnier, en rajeunissant certaines expressions, en retranchant par-ci par-là quelques phrases; puis elle aura joint à sa copie la préface de M. D. et fait imprimer le tout sans en informer l'auteur. Ainsi s'explique que la préface annonce comme une œuvre vraiment consciencieuse, composée d'après les historiens arabes par un savant versé dans l'idiome de Mahomet, ce qui n'est qu'une pitoyable reproduction, diminuée des vingt et un derniers chapitres, du célèbre ouvrage de Gagnier. Ainsi s'expliqueront les énormes bévues dont est agrémentée la nouvelle Vie de Mahomet. Ce n'est pas M. D. qui prendrait *El-Haram* (sanctuaire de la Mecque) pour un nom d'homme (p. 61); qui écrirait *Grorhamites* et *Grorhaïmites* pour *Djorhomites*, *Dhou-Norouas* pour *Dhou-Nowâs*, *Chadar* pour *Qadr*, *Makdhar* pour *Miqdâd*, etc. etc.; qui appellerait *Sunnites* les Arabes *Scénites;* qui transcrirait le nom d'Allàh au nominatif par *la hou* (p. 40, note). Non! ce ne saurait être M. D.

Le mal est grand; mais tout peut se réparer. Que M. D. se hâte de protester contre l'abus qu'on a évidemment fait de sa signature; qu'il retrouve son manuscrit et le publie sans retard. Alléché par les promesses de la préface, nous attendons avec impatience sa biographie de Mahomet.

St. G.

---

127. — B. Simson. **Jahrbücher des frænkischen Reichs unter Ludwig dem Frommen.** Bd. I. 814-830. Leipzig, Duncker et Humblot. 1 vol. in-8°, xvj-408 p. — Prix : 12 fr.

Le volume de M. Simson fait partie de la série des *Jahrbücher der deutschen Geschichte* publiés par la Commission historique de Munich[1]. Il commence à combler la lacune qui existe depuis trop longtemps dans cette collection pour la période de 788 à 840, entre le premier volume de Charlemagne par M. Sigurd Abel, seul paru jusqu'ici, et l'ouvrage de M. Dümmler, *Geschichte des ostfrænkischen Reiches* qui contient l'histoire de l'Allemagne de 840 à 918. L'histoire de Louis le Pieux de M. S., dont nous ne possédons encore que la première partie, de 814 à 830, pourra, croyons-nous, supporter sans crainte le voisinage de l'œuvre si remarquable de M. Dümmler.

M. S. n'a pas eu de nombreux prédécesseurs dans le travail qu'il a entrepris. Les deux seules œuvres importantes dont le règne de Louis le Pieux ait été le sujet sont le *Ludwig der Fromme* de Funck et *Wala et Louis le Débonnaire* de M. Himly. Mais la première de ces œuvres, parue en 1832 et fort remarquable pour son temps, est aujourd'hui singulièrement vieillie, et la seconde n'est pas à proprement parler une histoire de Louis. C'est une dissertation, une thèse, dans laquelle l'auteur a mis en lumière un côté négligé de la lutte entre l'empereur et ses fils : le rôle de Wala, considéré comme le représentant de l'idée unitaire de Charlemagne en opposition à la politique de Louis qui morcelait l'empire. M. S. connait bien les travaux de ses devanciers, il s'en sert, les cite ou les réfute à chaque instant. Je lui reprocherai seulement, tandis qu'il rend un juste hommage aux mérites déjà anciens de Funck, de ne parler de M. Himly que pour le combattre, et de laisser percer à son endroit une mauvaise humeur trop évidente et un peu puérile. Que M. Himly se soit laissé entraîner à exagérer la thèse qu'il a soutenue, qu'il ait embelli le rôle de Wala son héros, qu'il ait surfait la valeur historique de l'*Epitaphium Arsenii* ou Vie de Wala par Paschase Ratbert, que l'on sente dans tout son livre je ne sais quelle pointe de paradoxe, j'en demeure d'accord. Mais il n'en est pas moins vrai que c'est un livre plein de talent et de savoir, qui a éclairé d'une lumière nouvelle l'obscure question de la décadence et de la dissolution de l'empire de Charlemagne, et qui a rendu à M. S. plus de services qu'il ne parait en convenir. C'est dans son second volume, sans doute, que M. S. sera surtout en contradiction avec M. H.; mais dans celui que nous avons sous les yeux il me paraît l'avoir parfois combattu à tort. M. S. a raison contre M. Himly lorsqu'il lui reproche d'avoir attribué la *Divisio imperii* de 817 à l'influence des amis de Wala qui étaient alors en disgrâce ainsi que lui ; mais je ne comprends pas qu'il nie l'influence assignée par M. Himly à Wala dans la rédaction de la *Constitutio Romana* édictée en 824 par Lothaire. Wala était à cette époque avec Lothaire, M. S. en convient ; nous savons que Louis l'avait placé en 822 auprès de son fils pour que celui-ci par ses conseils « res

1. Voy. *Rev. crit.* 1873, n° 10, art. 52 et 1866, n° 31, art. 160.

» italici regni componeret, erigeret, tueretur, tam publicas quam privatas[1]. » Quand même Paschase Ratbert ne nous dirait pas qu'il fut l'auteur de la *Constitutio Romana*, M. Himly aurait donc été autorisé à attribuer cette constitution à son influence. Le texte de la *Vita Walæ* « laborasse dicitur » ne fait que confirmer un fait dont l'évidence n'était pas douteuse. Les reproches et les points d'exclamation de M. S. me paraissent donc ici déplacés. En général, il semble avoir été conduit par un certain esprit d'opposition à M. Himly à déprécier l'importance du rôle de Wala et la valeur du témoignage de son biographe Paschase Ratbert, qui sans doute est très-partial et ne peut pas inspirer une entière confiance, mais dont il faut tenir compte, au milieu des rapports contradictoires de témoins tous également passionnés et partiaux.

Sauf sur ce point, je ne vois guère que des éloges à adresser à M. S. Il a su se mouvoir avec aisance au milieu des nombreux documents que nous possédons sur le règne de Louis le Pieux et apporter un soin égal à toutes les parties de sa vaste tâche. Il n'avait point à se préoccuper de la question de composition, puisqu'il était astreint d'avance à la forme d'annales, où les événements de chaque année sont successivement racontés, analysés, critiqués dans leur succession chronologique. Et pourtant, dans cet ordre, ou plutôt cette absence d'ordre préméditée, il faut un certain art pour conserver au récit toute sa clarté, donner à chaque événement sa véritable valeur. M. S. a eu ce talent et bien que son livre soit un livre de critique dans la stricte acception du terme; bien qu'il contienne les matériaux d'une histoire de Louis le Pieux plutôt que cette histoire même, il est d'une lecture attachante et même agréable. — On ne saurait trop louer la sagacité avec laquelle M. S. a fait usage de quelques-uns des documents qu'il avait entre les mains, du poème d'*Ermoldus Nigellus* entre autres, des importants capitulaires de Louis et de ses nombreux diplômes. Le tableau de l'état misérable de l'empire en 828 (p. 301-308) est fait tout entier avec les sources contemporaines; il n'y a pas un trait qui soit ajouté ou seulement amplifié; rien ne pourrait être plus saisissant. On voit ici comment la patience du critique arrive à nous rendre la vive et réelle image du passé. — On ne saurait être plus maître de son sujet que M. S. Il en domine l'ensemble et en possède tous les détails. Je n'ai pas découvert dans son livre une seule lacune; sur chaque point il établit avec force son opinion réfléchie et fournit loyalement au lecteur tous les documents qui permettent de juger la question et de contrôler ses dires.

Nous n'avons que peu d'observations à faire sur les jugements dont M. S. accompagne le récit des événements. Il en a été extrêmement sobre, comme l'exigeait du reste le plan de la collection des *Jahrbücher*. Elle a pour but d'élucider aussi complètement que possible les faits historiques, tout ce qui peut être l'objet de discussions et de preuves scientifiques; mais elle laisse de côté tout ce qui est du domaine de l'appréciation individuelle, les considérations générales qui ne sont pas susceptibles de démonstration ni de certitude et dont le principal intérêt réside dans le talent avec lequel elles sont exposées. Il est impossible

1. *Vita Hlud.* c. 35. *Ann. Einh.* a. 822.

cependant de raconter les événements sans se former une opinion sur leurs causes et sur leurs effets, sans apprécier le caractère de ceux qui en ont été les acteurs, sans les juger en un mot, sinon à un point de vue philosophique, du moins à un point de vue historique. C'est là une nécessité à laquelle M. S. n'a pas échappé malgré toute sa réserve. Le règne de Louis le Pieux est un des plus importants de l'histoire du moyen-âge, car les vingt-six années qu'il a duré ont suffi pour détruire de fond en comble, je ne dirai pas l'œuvre de Charlemagne (cette œuvre n'a jamais péri et ses conséquences durent encore), mais le grand édifice politique construit par le premier empereur carolingien. Quelles ont été les causes de cette ruine? L'empire, trop vaste et composé d'éléments trop divers, les portait-il en lui-même? Ou faut-il faire remonter à Louis le Pieux et à son caractère la responsabilité de la catastrophe? M. S. s'expliquera sans doute sur ce sujet dans son second volume plus complètement qu'il ne l'a fait jusqu'ici. C'est en effet pendant les dix dernières années de Louis que l'empire franc se disloque, que la royauté est soumise aux dernières humiliations et perd le prestige que lui avait donné Charlemagne. Néanmoins la décadence, comme l'a fait très-bien remarquer M. S., commence en 827. Des revers frappent l'empereur au Sud et au Nord. Harald son allié et son filleul est chassé du Danemark, les Sarrazins envahissent la Marche d'Espagne, et les Bulgares la Pannonie; des maux de toute sorte et un mécontentement général se répandent dans l'empire. La révolte de Pépin et l'humiliation de Louis à Compiègne, en 830, marquent la fin de la première période de son règne qui n'avait pas été sans mérite ni sans gloire. M. S. qui trace un remarquable portrait de Louis, emprunté tout entier aux témoignages contemporains (p. 33-46), et qui au début lui reconnaît avec raison plus d'énergie et de capacité que les historiens ne lui en attribuent d'ordinaire, constate cependant chez lui l'absence des qualités du véritable homme d'État, et le considère comme absolument incapable d'exécuter une tâche aussi difficile que la sienne. Je suis d'accord avec M. S. sur ce point, mais je crois juste de dire qu'il aurait fallu autant de génie pour maintenir l'œuvre de Charlemagne qu'il en avait fallu pour la créer; je crois que la fatalité des circonstances a pesé sur Louis plus que ne le dit M. S.; je crois enfin que certains actes blâmés par M. S. comme des fautes n'en étaient point en réalité. Une des circonstances qui ont le plus contribué à la chute de Louis, et que M. S. néglige d'indiquer, c'est l'importance du rôle attribué au clergé par la constitution même de l'empire carolingien. Pépin et Charlemagne avaient trouvé l'Eglise écrasée, affaiblie, dépouillée, mais puissante encore par son influence morale; leur alliance avec elle avait fait leur grandeur comme la sienne, et le clergé avait bientôt pris dans les conseils du roi comme dans ses *missatica* une influence politique prépondérante. Après avoir employé d'abord son autorité au service de l'Etat, il ne pouvait tarder à la tourner à son propre profit, à l'exagérer et à tendre à dominer sur ceux mêmes de qui il tenait le pouvoir. C'est ce qui arriva sous Louis le Pieux. On peut voir par les actes du Synode de Paris en 829 à quel degré de puissance et de confiance dans leur autorité en étaient venus les chefs de l'Eglise. Ils abusent de la piété et des scrupules du roi pour en faire un

jouet entre leurs mains; ils se plaisent à lui faire courber la tête devant eux et ils deviennent l'âme de toutes les conspirations dirigées contre lui. Toutefois ce n'est qu'à partir de la naissance de Charles (823) et lorsque l'ambition maternelle de Judith menace de compromettre l'unité de l'empire que la situation de Louis devient dangereuse et qu'il laisse voir une réelle faiblesse de caractère. Je ne saurais croire avec M. S. que l'affaire de Bernard eut déjà compromis son prestige auprès de ses sujets. M. S. croit qu'il commit une double faute : une première en ne faisant pas exécuter la sentence de mort prononcée contre Bernard après sa révolte (817-818), une seconde en faisant pénitence à Attigny pour la mort de son neveu[1] (822). Je ne nie pas que cet acte ne fût la marque d'une humilité chrétienne plus grande qu'il ne convenait à un souverain; je crois aussi qu'il révèle à quel excès d'influence était parvenu le clergé, devant qui s'agenouille l'empereur; mais la pénitence de Louis paraît avoir éveillé chez les contemporains l'admiration et non le mépris, et il se passa ensuite bien des années sans que le respect dû à la majesté impériale parût en rien diminué. Il y a d'ailleurs dans cette pénitence, dans cette reconnaissance publique d'une faute par le maître de l'Occident, une beauté morale à laquelle M. S. eût dû nous rendre attentif. Michelet a dit de cet événement, non peut-être sans quelque exagération : « La pénitence de Louis est comme l'ère nouvelle de la moralité, l'avénement » de la conscience[2]. » Il est vrai que M. S. n'admet pas que Louis eût rien à se reprocher dans le traitement auquel Bernard avait été soumis; mais ici encore je me sépare de lui. Il me paraît ressortir avec évidence, du fait même de la pénitence d'Attigny, et de l'impression douloureuse que la mort de Bernard paraît avoir provoquée chez les contemporains, que la conduite de Louis n'avait pas été aussi irréprochable que le prétend M. S. — Nous ne savons pas au juste quels furent les motifs de la révolte de Bernard et nous ignorons dans quelle mesure la *Divisio imperii* de 317, qui le passe sous silence comme s'il n'existait pas, pouvait léser les droits de ce fils du fils aîné de Charlemagne qui tenait l'Italie de la main même de son aïeul. Les détails de la révolte nous sont peu connus. Nous ne les connaissons que par des écrivains dévoués à Louis (les annales royales officielles dites *Ann. Einhardi*; les deux biographies de Louis et la chronique de Moissac), et bien qu'ils nous disent que Bernard en voulait au trône et à la vie de son oncle, Théodulf, un des complices du roi d'Italie, nie avoir trempé dans des complots aussi criminels. Enfin nous savons que Bernard se soumit sans avoir combattu et se rendit à l'empereur en implorant son pardon, « imperatori se tradidit[3] », « pedibus se ejus prostravit, confessus perperam se » egisse[4]. » Louis avait-il promis à Bernard la vie sauve s'il faisait sa soumission? Sans pouvoir l'affirmer, il est difficile de ne pas supposer que quelque chose de semblable avait eu lieu, et de ne pas croire, en présence de la pénitence d'Atti-

1. Bernard avait eu les yeux crevés et était mort des suites du supplice.
2. *Hist. de France*, t. II, p. 348.
3. *Ann. Einh.*
4. *Vita Hlud.* 29.

gny, que quelque chose avait donné lieu à la tradition dont Réginon s'est fait l'écho, « Bernardus..... *dolo* capitur et primo oculis, post vita privatus[1]. » Je reconnais néanmoins qu'en nous en tenant strictement aux textes, tous il est vrai suspects de partialité pour l'empereur, sa conduite envers son neveu fut empreinte de modération (je n'irai pas jusqu'à dire : de faiblesse) et l'on ne saurait faire un grave reproche à M. S. d'avoir suivi les textes trop fidèlement.

J'ajoute en terminant quelques observations de détail. — P. 17. M. S. attribue avec vraisemblance à Louis le capitulaire *De disciplina palatii aquisgranensis* (*Pertz*, LL. I, 158) que Pertz, Sickel, Waitz attribuent à Charlemagne. — P. 33. M. S. place avec raison le lieu de naissance de Louis sur le Clain, près Poitiers[2], et non à Casseneuil au confluent du Lot et de la Garonne comme le veut l'opinion commune, ni à Cassiniojouls, ainsi que l'a prétendu M. Bonnell. — P. 40. M. S. met en doute l'authenticité de l'acte par lequel Louis donne les droits de justice à l'Espagnol Jean et à sa descendance. — P. 54. Pourquoi M. S. appelle-t-il le biographe anonyme de Louis tantôt l'*Astronome*, tantôt l'*Astrologue?* Les deux noms lui conviendraient, mais *Astronomus* est seul usité. — P. 54-57. M. S. réfute avec force le passage de l'Astronome (c. 24) où il est dit que Louis rendit aux Saxons le droit à l'héritage (*jus paternæ hæreditatis*) que leur avait enlevé Charlemagne. Waitz (Vfgsgsch. III, 141) avait entendu par ce passage que Charlemagne avait changé toutes les propriétés en bénéfices. M. S. montre qu'il s'agit simplement ici de restitutions de terres. — P. 59. M. S. émet avec un doute l'idée que le *Heliand* aurait pu être commencé à l'époque de Louis et à son instigation, lorsqu'en 815 il s'occupa activement des affaires religieuses de la Saxe. — P. 64. Pour l'histoire de Saint-Gall à l'époque de Louis le Pieux, M. S. devrait renvoyer à l'édition de Ratpert par Meyer von Knonau dans les *Mittheilungen für vaterlændischen Geschichte*[3]. — P. 72-73. M. S. montre avec raison que quelque grande qu'ait pu être l'importance de la bénédiction pontificale donnée à Louis à Reims le 5 oct. 816 et du couronnement qui l'a accompagnée, cette cérémonie n'a point eu de valeur politique réelle et n'était nullement nécessaire pour assurer à Louis le titre impérial. — P. 80-110. L'analyse de l'activité législative de l'année 817, si importante autant au point de vue administratif qu'au point de vue religieux, est un des meilleurs passages du livre de M. S. Il a parfaitement étudié le rôle de Benoît d'Aniane à qui il attribue une grande et heureuse influence sur Louis; sa mort en 822 lui paraît avoir été un véritable malheur pour l'empereur, le signal du retour en grâce et en faveur de tous ses ennemis, Wala et les partisans de Bernard (p. 164). — P. 126. M. S. a tort de faire entrer dans le texte la description de la sépulture supposée de Bernard. Ces détails apocryphes devaient être rejetés en note. — P. 128-136. M. S. rectifie les erreurs de M. H. de Courson sur la campagne de

1. *Reginon*, 818.

2. A Chasseneuil. Pourquoi M. S. ne donne-t-il pas le nom moderne? Il cite le passage concluant du *Polyptique d'Irminon* (II, 344, app. n. 9) : « Casanogilo villa palatio nostro in pago Pictavo secus alveum Clinno. »

3. Voy. *Rev. crit.* 1873, n° 52, art. 228.

818 contre les Bretons. Il réfute l'opinion d'après laquelle Louis aurait d'abord essuyé un échec. — P. 148. Contrairement à l'opinion de M. de la Borderie, M. S. place la mort du chef breton Murman en 826 et non en 819. — P. 169. M. S. montre que Théodulf n'a pas été gracié et est mort en exil. — P. 186. M. S. repousse l'opinion qui fait d'Eudes d'Orléans le fils de Theotbert comte de Madrie. Rien ne prouve en effet cette filiation; mais leur parenté ne devrait pas nous étonner. Eudes, en effet, était cousin de Bernard de Septimanie, fils de Guillaume de Gellone, petit-fils de Théodoric, et probablement petit-neveu de Nevelong, neveu de Charles Martel. Theotbert de Madrie était également fils d'un comte Nevelong. — P. 276. M. S. montre que Hugues et Matfrid furent coupables envers Louis de faiblesse et non de trahison. Dans ce dernier cas, en effet, ils auraient été punis de mort et non de confiscation seulement. — P. 330. M. S. nous dit bien que Bernard de Septimanie était de race royale, mais il ne nous dit pas comment. C'est précisément parce qu'il était petit-fils de Théodoric, probablement frère de Nevelong, fils de Childebrand, frère de Charles Martel [1]. — P. 336-338. M. S. ne croit pas à l'adultère de Bernard et de Judith. A-t-il été poussé par le désir de donner tort à Wala, et à ses biographes Paschase Ratbert et Himly? Il est bien difficile en tous cas de trouver la vérité en semblables matières, et M. S. me paraît dans son indignation contre les accusateurs de la reine sortir un peu du calme et de l'*objectivité* de l'historien critique. — P. 347-350. Les quatres pages consacrés par M. S. à la vieillesse d'Eginhard sont excellentes et donnent un vivant portrait de cet homme que la supériorité de son esprit, l'élévation de son caractère et la tendresse de son cœur rendaient si sensible à la décadence de l'empire, et qui cherchait à se consoler dans la retraite et la dévotion.

Quelques dissertations critiques sont jointes au volume de M. S. — I. Sur la campagne de Louis contre Bénévent, 792-793. M. S. a trouvé mention de cet événement dans une charte relative au couvent de Farfa, et qui semble indiquer Forli comme le point où se sont réunies l'armée de Pépin et celle de Louis (Mabille, *Ann. Bened.* II, 723, n° 45). — II. Sur la déposition de l'abbé Ratgaire et l'élection de l'abbé Eigil de Fulda, 817-818. — III. Sur les instructions données aux *missi* au printemps 829. — IV. Du rapport des écrits de l'évêque Jonas d'Orléans *de Institutione regia* et *de Institutione laicali* avec les actes du Synode de Paris de 829. — M. S. montre que l'*Institutio regia* fut écrite en 834 et non en 828, que l'*Institutio laicalis* a été comme la précédente écrite après le Synode, et que si toutes deux offrent de fortes ressemblances avec les actes de ce Synode, c'est que Jonas avait sans doute été chargé de les rédiger et n'avait eu ensuite aucun scrupule à se copier lui-même. — V. Sur la part prise par le jeune Louis à la révolte de 830. — M. S. ne l'admet pas, car les *Ann. Einh.* et

1. Voy. Mabille, *Le royaume d'Aquitaine et ses marches sous les Carolingiens*, p. 13. Bien que M. Mabille ne semble pas admettre cette filiation, la parenté qu'il établit entre Théodoric, duc des Francs, tué en 793, et Hildebrand, comte d'Autun de 796-827, et l'affirmation de Thégan sur Bernard « *qui erat de stirpe regali* » (c. 35) la rendent bien vraisemblable.

l'Astronome ne parlent point de sa participation à la révolte, et Thégan dit que ce fut lui qui empêcha la déposition de son père (c. 36). — VI. Sur la *Divisio imperii* de 831. M. S. la place dans l'hiver 833-834. — VII. Sur la chronologie des écrits de l'archevêque Agobard contre les Juifs. Ces écrits sont importants, car l'empereur avait par plusieurs diplômes pris des Juifs sous sa protection. — VIII. Sur le *liber apologeticus* d'Agobard. M. S. montre que cet écrit en contient en réalité deux, dont le premier fut écrit au printemps 833 quand Louis était encore souverain et réunissait son armée à Worms, et le second dans la seconde moitié de 833, quand Louis venait d'être fait prisonnier au Lügenfeld (29 juin 833). — IX. Sur les *Annales Sithienses*. M. S. revient à la question déjà traitée par lui du rapport des *Annales Sithienses* et des *Annales Fuldenses* [1]. D'après lui les *Ann. Sithienses* loin d'être un extrait des Ann. Fuldenses sont leur source au contraire. Cette opinion adoptée par M. Wattenbach et par Jaffé a été combattue à plusieurs reprises par M. Waitz. Elle l'a été également par S. Abel dans une note de ses *Jahrbücher des frænkischen Reichs unter Karl dem Grossen* (p. 428). C'est à lui que répond M. S. — X. Sur le sens de *recensere* : examiner avec soin d'un bout à l'autre; de là : lire avec soin — puis : raconter. — Mais *recensere* ne veut pas dire : faire une récension, une rédaction nouvelle [2].

G. MONOD.

---

128. — **Histoire de la ville et de la châtellenie de Pont-sur-Seine,** par Arsène THÉVENOT. Nogent-sur-Seine et Troyes. In-8°, 150 p. — Prix : 2 fr.

M. Thévenot a droit à un éloge que ne méritent pas toujours les auteurs de monographies; il est resté dans son sujet et ne s'est pas laissé aller à empiéter sur le terrain de l'histoire générale à propos d'une petite localité. En un mot, son livre est bien ce qu'on entend par monographie : point de phrases, point de dissertations politiques ou religieuses, mais l'histoire de Pont-sur-Seine, petite commune de moins de 1000 âmes. Après une partie de description et de statistique, dans laquelle M. Thévenot entre peut-être dans de trop grands détails, nous trouvons successivement l'histoire de la ville depuis son origine jusqu'à nos jours; celle du prieuré de Notre-Dame fondé au IXe siècle par le célèbre Alcuin et possédé plus tard par les abbés de Cormery au diocèse de Tours; celle des petits prieurés de Saint-Pierre et de Saint-Jacques de l'Hermitage; enfin celle des anciens seigneurs de Pont depuis les comtes de Trainel jusqu'au prince Xavier de Saxe. L'ouvrage se termine par la liste des documents tant manuscrits qu'imprimés, consultés par l'auteur au cours de son travail; M. Th. a compté sur cette liste pour le dispenser de mettre ses autorités en note au bas des pages; nous croyons que c'est là une erreur. Nous nous étonnons aussi qu'il ait placé dans cette table un diplôme de Charles le Chauve à l'année 1856, date de l'ouvrage où il a été publié. Du reste,

---

1. *Ueber die Ann. Enhardi Fuldensis u. Ann. Sithienses*. Iena. 1863.
2. Ajoutons quelques errata. P. 75. Samoucy, il faut : *Samoussy*. — P. 133 et 137. Rovergne pour *Rouergue*. — P. 280. Du Monstrier pour *Du Monstier*.

l'auteur a connu les derniers travaux sur l'histoire et la géographie de la Champagne, notamment celui de M. Aug. Longnon sur le Morvois (p. 145). Nous n'avons relevé dans son opuscule qu'une faute grave, qui peut passer pour une inadvertance : il attribue la date du 19 mai 815 à la charte de fondation du prieuré de Notre-Dame, qui, dit-il, fut signée par Charlemagne; si la pièce est datée, la date est fausse ou a été mal interprétée; si elle ne porte pas de date, il faut la croire antérieure à janvier 814, date de la mort de cet empereur.

A. MOLINIER.

---

129. — G. DU FRESNE DE BEAUCOURT. **Charles VII,** son caractère. In-8°, 111 p. (tiré de la Revue des Question historiques).

Charles VII est un des rois pour qui le jugement de la postérité a été le plus sévère. Historiens et poètes ont été d'accord pour flétrir son indolence, sa lâcheté, son libertinage. M. Vallet de Viriville lui-même, loin d'avoir pour lui les indulgences que tout auteur professe d'ordinaire pour son héros, n'a rien trouvé à dire en sa faveur, sinon que la maladie de Charles VI avait sans doute influé sur le caractère de son fils. Cette excessive sévérité n'est point justifiée par les actes du roi ni par les témoignages contemporains. Elle ne s'explique que par la tendance de l'esprit français à tout dramatiser et par le besoin qu'on a éprouvé de rehausser la vertu et la grandeur de Jeanne Darc en plaçant à côté d'elle, comme contraste, un roi indigne de sa race et de son rang. D'ailleurs, tous les historiens ont admis qu'après la mort de Jeanne Darc et la reprise de Paris, à partir de 1439, le monarque indolent et débauché s'était transformé en un réformateur zélé du royaume et un intelligent administrateur. M. de Beaucourt, dans une étude intéressante et minutieuse, a révisé ce jugement aussi superficiel que contradictoire. Il montre par une série imposante de témoignages concordants que Charles VII n'eut jamais un caractère bas ni vicieux, qu'il promettait au contraire, avant son avénement, d'être un roi ferme et énergique; que si de 1422 à 1433, à l'époque la plus critique de son règne, il s'effaça presque entièrement et resta inactif, cette inaction fut l'œuvre des conseillers ambitieux et tyranniques comme Richemont et corrompus comme La Trémoille, qui avaient su s'emparer de son esprit et devenir ses maîtres, et enfin que depuis la chute de La Trémoille on le vit devenir ce qu'il resta jusqu'à la fin de sa vie, un roi soucieux du bien public, toujours occupé de réformes utiles et de sages mesures administratives. M. de B. apporte à l'appui de ses jugements de nombreux documents dont un certain nombre sont inédits, et qui mettent à la place de la figure conventionnelle et légendaire de Charles VII un portrait moins frappant, moins dramatique peut-être, mais plus conforme à la réalité historique comme à la vérité psychologique.

---

130. — Jules HELBIG. **Histoire de la peinture au pays de Liége,** depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la révolution liégeoise et la réunion de la principauté à la France. Liége. 1873. Gr. in-8°, x-385 p. — Prix : 20 fr.

Le temps n'est plus où l'on pouvait reprocher à la Belgique de laisser aux étrangers le soin de se préoccuper de l'histoire de son art national. Une merveilleuse émulation excitée et soutenue par le patriotisme a provoqué la publication d'une foule de recherches, de documents, de notes, d'écrits de toutes sortes. Il n'est guère de peintres dont la vie et les travaux n'aient été l'objet de recherches nombreuses et patientes; il n'est guère de villes, même parmi les plus petites, qui n'aient tenu à honneur de revendiquer leur part dans la production artistique.

Pour la province où, de toutes celles qui forment la Belgique actuelle, la production artistique a eu le moins de fécondité et d'éclat, M. Helbig a réuni dans le livre que nous annonçons des renseignements sur plus d'une centaine d'artistes. Il a fait remonter ses investigations jusqu'aux époques les plus anciennes et a accordé une large place à l'art du moyen-âge. Pour la renaissance, il faut lui savoir gré d'avoir été assez sobre au sujet des Van Eyck sur lesquels il n'avait à dire rien de nouveau et qui ne se rattachent que par leur origine à l'art des bords de la Meuse. A partir du XVIe siècle il a groupé autour des noms connus des Patinier, des Lombard, des Lairesse, bon nombre d'artistes presque ignorés, dont il importe de garder le souvenir. Il termine son travail avec Léonard Defrance, mort en 1805. Une notice, où sont résumés les travaux antérieurs, est consacrée à chaque peintre; M. H. aurait pu en compléter plusieurs par des recherches personnelles. A la suite de chaque notice viennent des *recherches et indications* sur les œuvres du maître, qui forment la partie vraiment originale du travail de M. H. Il y a là un grand nombre de renseignements précieux, un catalogue généralement complet avec des descriptions très-nettes, très-précises et l'indication des collections qui contiennent les tableaux. Comme ils sont dispersés aux quatre coins de l'Europe, ces recherches et indications forment un répertoire très-utile.

Les textes sont généralement moins familiers à M. H. que les monuments; tandis que pour ceux-ci il fait preuve d'un sens très-judicieux, d'une critique très-sagace, il se contente en général pour les textes des opinions de ses prédécesseurs et se trompe quelquefois quand il veut les interpréter lui-même.

Avant de faire à ce sujet quelques remarques de détail, il est une observation générale qui doit trouver sa place ici parce qu'elle porte sur l'œuvre entière. Après avoir poursuivi longtemps avec ardeur et patience ses recherches sur les artistes du pays de Liége, M. H. est arrivé à faire de cette ville un centre de développement artistique, il a cherché et a cru trouver dans les œuvres de ses artistes des caractères communs, au moins depuis le XVIe s., permettant de les grouper en une école et donnant à son travail une espèce d'unité. Sa *conclusion* est pleine de contradictions et de réticences à cet égard. Il a reconnu et exposé à divers endroits de son livre les circonstances qui ont empêché le développement de l'art de la peinture sur les bords de la Meuse, qui ont « dérouté les

» artistes, les ont éloignés de leur patrie; » au cours de son *histoire* il montre très-bien les différences profondes des œuvres artistiques dont les auteurs subissent des influences diverses; dans sa conclusion même, l'idée très-juste qu'il se fait d'une école « qui, dit-il, suppose autre chose qu'une série d'artistes de » talent, qui suppose des principes et des traditions particulières que les maîtres » transmettent aux disciples et qui trouvent leur expansion dans un milieu nette- » ment défini » (p. 323), cette idée exclut toute possibilité d'équivoque; et cependant il cherche à déterminer « les caractères propres de la peinture des » bords de la Meuse. » Quoi d'étonnant s'il est obligé de s'en tenir à des généralités sans précision : « bon sens... simplicité dans la composition... dignité... » esprit d'observation... sentiment du modelé plastique qui porte à une imitation » judicieuse de la nature et à une certaine intelligence de la beauté des » formes... » (p. 325). Quand on n'a trouvé que ces caractères communs aux œuvres de plusieurs artistes, pourquoi ne pas avouer que le travail qui a eu pour objet de les étudier n'est pas l'histoire d'une école, mais une suite de recherches sur des artistes ayant subi des influences qui les ont rattachés à des écoles différentes? Aussi bien, tandis que Jean de Stavelot imite l'art allemand, les Van Eyck fondent l'école de Bruges, Patinier est de celle d'Anvers, les Lairesse, de Hollande; Lombard et ses élèves doivent à l'Italie bien plutôt qu'à Liége leur éducation artistique. Si, à toute force, M. H. voulait déterminer les caractères des productions artistiques des bords de la Meuse, il lui fallait prendre pour objet de ses recherches non pas seulement le pays de Liége, mais le Limbourg tout entier en y comprenant Maestricht. Il eût trouvé dans ce territoire au XIVe et au XVe s. des conditions communes qui se manifestent par l'imitation de l'art rhénan, imitation qu'il a signalée lui-même chez les peintres de l'abbaye de St-Laurent. A cette époque seulement on pouvait trouver sur les bords de la Meuse un art bien distinct de l'art flamand.

Nous avons dit que M. H. avait fait la part large au moyen-âge; c'est de quoi nous le louons fort; mais c'est ici qu'il est bien regrettable qu'il ait cru pouvoir se contenter d'ouvrages de seconde main. C'est d'après un mémoire de M. Heris[1] qu'il prétend que le ms. Saxon du trésor de Maeseyck a été fait à Alten Eyck par les abbesses Herlinde et Relinde (p. 17). C'est d'après le même qu'il parle d'un peintre nommé Jean qui aurait décoré Saint-Jacques de Liége au IXe siècle dans lequel « les chroniqueurs » (?) voient les uns un Italien, les autres un Grec (p. 21). Pour unique source d'une indication sur un architecte du XIe s. il cite Villenfagne, *Discours sur les artistes liégeois* (p. 24). P. 32 il traduit par *graveur sur bois* l'expression suivante d'un texte du XIIe s.: *Peritum in incisionibus lignorum.*

Sa critique des monuments est plus sûre que celle des textes; il décrit soigneusement et avec beaucoup de précision les procédés et les méthodes employés par les peintres. P. 24 à propos d'un ms. de Stavelot de la fin du XIe s. (1097), il détermine avec beaucoup de délicatesse quelle part revient à chacun des

1. *Quel est le point de départ et quel a été le caractère de l'école flamande.* Académie royale. In-4°. Bruxelles, 1855.

deux peintres qui l'ont enrichi de miniatures. Il est intéressant de noter cette collaboration de deux artistes qui ont dû avoir une éducation très-différente, l'un dans les traditions de l'art byzantin, mais sans grande habileté de main, l'autre au contraire plus ignorant, plus naïf, mais d'une imagination plus riche et d'une souplesse plus grande.

M. H. a voulu faire de cette abbaye de Stavelot et de celle de Saint-Laurent des centres locaux où se seraient maintenues et développées certaines traditions artistiques originales. Je cherche vainement quels rapports peuvent unir, par exemple, des peintures du XIIe s. où de l'aveu de M. H. se manifeste l'influence byzantine, et les miniatures de Jean de Stavelot (1388-1449), dessins au trait légèrement teintés dont la manière se rapproche de celle des premiers graveurs en bois.

M. H. reproduit, et attribue avec raison au XIVe s., une magnifique broderie dont le sujet est la vie de S. Martin de Tours; ce qu'il en dit est très-judicieux, mais il tombe dans une grave erreur en la considérant (p. 20 et 49) comme la reproduction d'une peinture du Xe s., détruite aujourd'hui, et qui a orné les murs de S.-Martin de Liége. Que la suite des scènes soit la même, c'est sans doute tout ce qu'a voulu dire M. H., car il est impossible de songer à avoir la moindre idée d'une peinture du Xe s. à travers une peinture du XIVe s. et moins encore, s'il est possible, à travers le travail fin et délicat de cette somptueuse broderie.

Les limites de la circonscription sur laquelle portaient les recherches de M. H. n'ayant rien de très-absolu, il aurait dû comprendre dans son travail Pol de Limbourg et ses frères, qui travaillèrent à la cour du duc de Berry et dont de nombreuses peintures se trouvent dans un ms. de Josephe (Bibl. nat. ms. français 6446), ainsi que Jean de Hasselt[1]; ces peintres compatriotes et presque contemporains des Van Eyck peuvent aider à étudier leur première éducation.

Pour le reste du livre, étant admis que les notices biographiques sont le résumé des résultats acquis plutôt que le fruit d'investigations personnelles, il n'y a guère que des éloges à donner à l'auteur. Notons cependant deux omissions; dans l'œuvre d'Henri de Blesse il ne mentionne pas *la tentation de saint Antoine*, seul tableau de ce peintre que possède le musée de Bruxelles (voy. catalogue de M. Fétis, p. 107). Il passe totalement sous silence les graveurs Théodore de Bry, né à Liége en 1528, et ses fils, sur lesquels Mariette a écrit une note pleine de faits[2].

Signalons encore une simple inexactitude d'expression, sans doute, mais qui étonne parce qu'elle se trouve à la 1re page de l'introduction. M. H. oppose les caractères de la peinture des bords de la Meuse à l'*ascétisme des écoles d'Italie*.

---

1. Voy. De Laborde. Les ducs de Bourgogne, t. Ier, p. cxxj, et Renaissance, p. 165. Voy. aussi Crowe et Cavalcaselle les anciens peintres flamands. Trad. Delepierre I, p. 29.

2. *Abécédaire*, t. I, p. 202. Cette source si féconde en renseignements sur les artistes semble avoir été inconnue à M. H. qui ne la cite jamais et ne discute pas l'identification proposée par Mariette (I, 135) entre Henri de Blesse et *Henrico da Binat* (*Dinât*) cité par Vasari.

Ces païens, des ascètes! Il eût fallu au moins dire que c'était des écoles primitives qu'on entendait parler, et encore ascétisme est loin d'être le mot propre. Cette phrase choque singulièrement au début du livre et risque de faire croire au lecteur que M. H. n'entend rien à la peinture de la renaissance.

M. H. fait contre le vandalisme révolutionnaire les imprécations d'usage. En général, lorsqu'il y a eu des pertes subies à cette époque les preuves en subsistent; quelques indications exactes, s'il y en a, eussent été plus éloquentes que des déclamations et eussent laissé le lecteur moins sceptique.

A. GIRY.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 17 juillet 1874.

Relativement à la communication de M. Clermont-Ganneau lue à la dernière séance par M. Renan, M. Derenbourg fait observer que Gezer n'a jamais été une ville de refuge : la limite découverte par M. C.-G. ne peut donc être que la limite du chemin sabbatique.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie une lettre de M. Ém. Burnouf, qui donne des détails sur les fouilles qu'il dirige à Athènes. L'escalier de Pan est aujourd'hui en grande partie découvert, la voûte qui le recouvrait ayant été démolie. On peut parcourir librement 51 marches. Cet escalier traverse un bastion plus ancien que le reste sur lequel s'appuie le bastion d'Odyssée : c'était là une des entrées de l'acropole. M. Burnouf va maintenant chercher si l'escalier se continue au dehors, et tâcher de dégager la clepsydre.

Le ministre transmet en outre de la part de M. Alb. Dumont un mémoire d'un membre de l'école établie sous sa direction à Rome, sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie du 4ᵉ au 9ᵉ s. Renvoyé à la commission de l'école d'Athènes.

M. Miller lit un mémoire sur un poète de la cour des Comnènes, Théodore Prodrome. Il a découvert 3 poèmes inédits de cet auteur, qui viennent s'ajouter à ceux qu'on connaissait déjà. L'une de ces pièces, adressée à l'empereur Jean Comnène, est une autre version d'une pièce déjà publiée par Coray : la version de Coray est adressée à Manuel Comnène, successeur de Jean. Le poète profita de ce que la pièce adressée à Jean Comnène n'avait été connue que de Jean lui-même pour la faire servir une seconde fois. Dans une autre, adressée au *Sébastocrator* Andronic, fils de Jean Comnène, Prodrome tâche d'exciter la libéralité du prince par un triste tableau de ses embarras et de sa misère; cette pièce nous apprend qu'il était marié et qu'il avait des enfants. La plus curieuse enfin est une longue pièce, de 250 vers, adressée à Jean Comnène. L'auteur y développe le même thème que dans la précédente. Il se plaint surtout de sa femme, dont il fait un portrait satirique : elle est acariâtre et querelleuse; elle lui reproche sa pauvreté, qu'elle compare avec la riche dot qu'elle lui a apportée; elle profite de ce qu'elle est plus forte que lui pour lui fermer la porte de sa maison et lui

refuser même de quoi manger ; il est obligé d'employer toutes sortes de subterfuges pour pouvoir prendre sa part du souper. Cette pièce ne fournit pas seulement un curieux tableau de mœurs, elle donne des détails nouveaux sur la personne de Prodrome. On apprend par là qu'il était petit et faible, que sous Jean Comnène († 1143) il était déjà vieux, marié depuis 12 ans, et père de 4 enfants ; on savait déjà, par d'autres textes qu'a publiés Coray, qu'il vécut encore sous Manuel Comnène, et qu'il se retira dans un couvent où il fut moine sous le nom d'Hilarion. En outre, les nouveaux textes découverts par M. Miller présentent de l'intérêt par les nombreux mots de la langue vulgaire, inconnus aux dictionnaires, dont ils sont remplis, et qui en rendent souvent l'intelligence fort difficile.

M. Léon Renier annonce que la commission des missions a reçu de M. l'abbé Duchesne, élève de l'école pratique des hautes études, les estampages de 136 inscriptions grecques inédites découvertes à Salonique dans la démolition des remparts de cette ville, ainsi qu'aux environs, et un travail d'un membre de l'école d'Athènes sur les monuments de l'époque byzantine découverts également dans les murailles de Salonique. M. Duchesne a envoyé aussi la copie de plusieurs mss. du mont Athos. Il est maintenant à Sienne où il s'occupe d'une collation de ms. qui lui a été demandée par l'académie. — M. Renier annonce en outre que M. de S[te] Marie va envoyer en France le piédestal contenant deux inscriptions dont il a déjà été question (séances des 21 nov. 1873 et 12 juin 1874) ainsi qu'une autre pierre portant aussi une inscription latine. Cette dernière est une épitaphe, accompagnée de la figure du mort entourée d'une couronne de laurier : M. de S[te] Marie en a déjà envoyé un estampage, avec celui d'une autre épitaphe latine qui provient également de la Tunisie.

M. Derenbourg lit une note intitulée *La statue de Malacbaal dans l'épigraphie phénicienne*, dans laquelle il étudie, à propos d'une inscription phénicienne publiée par M. Euting dans les mémoires de l'académie de S. Pétersbourg, plusieurs inscriptions qui mentionnent également des statues élevées à la divinité *Malacbaal*.

M. Eug. Révillout continue sa lecture sur le concile de Nicée d'après les textes coptes. Le *codex* de Gélase avait été conçu dans un esprit tout romain et tendait surtout à établir la prédominance de Rome contre les prétentions rivales des églises d'Orient. Mais quand l'Italie fut conquise par les Goths qui étaient ariens, la crainte de l'hérésie porta les catholiques d'Occident à se rapprocher des Orientaux. Cette réaction se manifesta par la composition du recueil du prêtre Denis le petit (*Dionysius Exiguus*). Celui-ci rompit décidément avec la tradition romaine pour recourir directement à l'autorité grecque, *græca auctoritas*, comme il le dit lui-même dans sa préface. Sa collection comprit les canons de Nicée, traduits du grec, puis les canons apostoliques, qui jusque-là n'étaient reçus qu'en Orient, et que Gélase avait formellement condamnés ; ensuite venait tout le *codex* grec, y compris même le concile arien d'Antioche, le concile de Laodicée, et le canon antiromain du concile de Constantinople : Denis exclut seulement de sa collection le canon rendu contre Rome au concile de Chalcédoine, sur la proposi-

tion d'Acace, et qu'il eût été impossible de faire admettre à Rome; enfin les canons de Sardique et de Carthage, conservés seulement par respect pour la tradition qui les avait fait admettre jusque-là dans tous les recueils conciliaires d'Occident, furent relégués à la fin en manière de supplément. Plus tard, pour satisfaire aux réclamations de ceux qui trouvaient que sa réforme ne marquait pas assez de respect pour l'œuvre de Gélase, et qui regrettaient de n'y trouver aucun des rescrits des papes, Denis fit une collection de lettres des papes, qu'il dédia à Julien, prêtre cardinal de Ste Anastasie, connu pour avoir été l'ami de Gélase, mais qui fut encore composée dans le même esprit que son premier recueil. Le succès de l'œuvre de Denis fut tel, que le pape Hormisdas consentit à lui donner un caractère officiel en acceptant la dédicace d'une seconde édition, qui ne différait de la première que par la suppression de quelques morceaux, tels que les canons apostoliques. — D'autre part ce succès s'étendit jusqu'en Orient, et les églises orientales se mirent à traduire à leur tour en grec le latin de Denis le petit, de sorte que son œuvre, entreprise pour répandre en Occident les doctrines de l'Orient, contribua indirectement à faire accepter en Orient quelques textes reçus jusque-là en Occident seulement, comme les canons de Sardique et de Carthage, que Denis n'avait pas cru pouvoir exclure de son recueil.

M. E. Leblant offre à l'académie une brochure publiée par lui sous ce titre : *Lepeletier de S. Fargeau et son meurtrier, documents inédits* (extr. du *Correspondant*). — M. de Longpérier présente un ouvrage intitulé *The scottish war of independence, its antecedents and effects*, par M. William Burns, 2 vol. : M. Francisque Michel a collaboré à cet ouvrage. — M. L. Renier offre de la part de M. Chabouillet une publication intitulée *Le diptyque consulaire de S. Junien*.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 4 juillet 1874.

M. Kirpitchnikof, professeur à l'Université de Kharkof, est élu membre de la Société. — M. Louis Havet propose d'adopter la transcription *w* pour représenter le *v* indo-européen. En effet, notre *v* français donne une idée inexacte de la prononciation de cette semi-voyelle. — M. Schœbel termine la lecture de son mémoire sur les origines de l'écriture alphabétique. — M. Chodzko continue sa communication sur les *Chants du Rhodope* de M. Verkovich : il s'occupe spécialement des morceaux où figure le dieu perse *Yima*. M. Bréal exprime des doutes sur la présence de cette divinité dans des chants slaves. M. Paris cite l'opinion d'un slavisant selon lequel le mot *imo* pourrait bien être un pronom démonstratif. — M. Egger lit une note sur des mots d'Hésychius dont l'orthographe paraît avoir été altérée par les copistes. — M. Gaidoz présente une communication sur les mots français *cornac* et *trompe*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — 1 Août — 1874

Sommaire: 131. *Mémoires* de Baber, tr. p. PAVET DE COURTEILLE. — 132. GIRARD, Études sur l'éloquence Attique. — 133. *Œuvres* de Virgile, p. p. FORBIGER, 4e éd. — 134. SUMNER MAINE, l'Ancien Droit, trad. par COURCELLE-SENEUIL. — 135. *Lettres inédites* du Cardinal d'Armagnac, p. p. TAMIZEY DE LARROQUE. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

131. — **Mémoires de Baber** (Zahir Ed-din-Mohammed), fondateur de la dynastie mongole dans l'Hindoustan, traduits pour la première fois sur le texte djaghataï, par M. A. PAVET DE COURTEILLE, professeur au Collège de France. 2 vol. xvj-467-467 p. Paris. 1871. Maisonneuve et Ce. — Prix : 18 fr.

Bâber, le plus illustre des descendants de Timour, après avoir longtemps lutté dans son pays d'origine pour relever la puissance de sa famille, fut contraint de céder définitivement la place aux Uzbegs, et alla chercher sur les bords du Gange une compensation aux revers qu'il avait essuyés sur les bords de l'Oxus. Le succès fut complet; ce petit prince turk, après n'avoir été longtemps qu'un aventurier errant, aussi malheureux qu'opiniâtre, devint le fondateur de ce grand empire dit « Mongol » qui a subsisté dans l'Inde pendant plus de deux siècles et n'est tombé que sous les efforts des Anglais. Bâber paraît avoir eu de tout temps le sentiment qu'il était réservé à de hautes destinées; car il prit de fort bonne heure des notes sur tous les incidents qui marquèrent son existence agitée; de ces notes réunies et fondues dans un récit suivi est résultée une autobiographie des plus curieuses, le Bâber-Nâmeh (Livre de Bâber) que M. P. de C. a appelé « les Commentaires du César de l'Orient. »

Cet ouvrage, rédigé en turk oriental, fut traduit de bonne heure en persan : chose bien naturelle, puisque le persan était la langue officielle des successeurs de Bâber, que Bâber lui-même maniait parfaitement cette langue, et qu'il s'en fût probablement servi pour écrire ses mémoires, s'il n'avait cru devoir obéir à un sentiment patriotique qui se perdit après lui. La version persane paraît être bien plus répandue que l'original turk, et notre Bibliothèque nationale, qui possède deux manuscrits de cette version, n'en a pas un seul du texte.

En 1826, une traduction anglaise du Bâber-Nâmeh parut dans l'Inde; elle était accompagnée d'une introduction, de suppléments et de notes, qui en faisaient un travail très-complet et de la plus grande utilité. Jusqu'en 1871, l'œuvre de MM. Leyden et Erskine fut pour les non-orientalistes le seul moyen de connaître le fondateur de l'empire mongol. Les savants traducteurs ne méritaient qu'un reproche; ils avaient travaillé sur la version persane; et, quel que fût le mérite de leur œuvre, il restait, après eux, à donner une traduction faite sur l'original; c'est ce que M. P. de C. a compris et réalisé.

Il s'est servi pour exécuter son travail d'une édition turke du Bâber-Nâmeh publiée à Kazan en 1857, et n'a eu à sa disposition aucun autre secours en textes

turks, manuscrits ou imprimés. Seulement, il a utilisé les manuscrits persans de la Bibliothèque nationale et le travail de ses devanciers anglais. Malgré cela, la tâche qu'il avait entreprise était encore très-rude. Nos lecteurs savent déjà avec quel soin et quelle conscience elle a été accomplie. Nous avons en effet rendu compte, dans cette Revue [1], du Dictionnaire turk-oriental, publication si importante sortie de la préparation même de celle qui nous occupe en ce moment. Une traduction qui a donné naissance à une telle œuvre présente les garanties les plus sérieuses qu'on puisse désirer, et rend témoignage de l'attention scrupuleuse avec laquelle le texte a été étudié. Les nombreux exemples empruntés à Bâber qui se trouvent dans le dictionnaire et la plupart des articles dont il est formé sont autant d'explications des mots ou des passages difficiles du texte. C'est ce qui a permis à M. P. de C. de ne pas surcharger de notes sa traduction. Il a pris soin d'indiquer en marge les pages de l'édition de Kazan; les mêmes pages sont citées dans le Dictionnaire à chaque exemple. Il est ainsi très-facile, pour quiconque le désire, d'étudier le texte de Bâber et de contrôler la traduction.

Les mémoires de Bâber sont divisés selon les années; le traducteur a naturellement respecté cette division. Il s'y trouve plusieurs lacunes; la plus grave est celle qui correspond à la période comprise entre les années 914 (1308-9) et 925 (1519). — Le livre s'arrête brusquement au milieu du récit de l'année 986. Des fragments, placés à la suite du livre, semblent être quelques-unes des notes qui ont servi à faire l'ouvrage ou des essais de rédaction partielle. Sans s'exprimer d'une manière générale, M. P. de C. l'admet (II, p. 450, note) au moins pour un de ces fragments, qui, à vrai dire, sont peu considérables: ils n'occupent que 21 pages de la traduction et 11 du texte. Quant aux lacunes, on n'en a pas d'explication positive; elles sont peut-être dues à la perte des notes. M. P. de C. établit judicieusement que Bâber a dû composer ses Mémoires à une époque tardive, d'après des notes prises au jour le jour. Il s'appuie principalement sur ce fait que, dans le récit des événements qui précédèrent la conquête de l'Inde, Bâber fait allusion à des événements postérieurs à cette conquête; preuve évidente que le livre que nous avons n'a reçu sa forme définitive que dans l'Inde, et par conséquent sur la fin de la carrière du conquérant.

Nous avons parlé du soin avec lequel M. P. de C. a facilité la tâche à ceux qui voudraient comparer la traduction avec le texte. Le philologue a été bien traité; l'historien l'a-t-il été aussi bien? Il est vrai que, à la fin de chaque volume, des *tables des matières* présentent le résumé des principaux faits avec renvoi aux pages où ils sont relatés. Nous remercions le savant traducteur de les avoir ajoutées. Mais ne pouvait-il faire plus? Des mentions placées au haut des pages (mentions des années, tout au moins) et un index alphabétique général à la fin du livre n'eussent pas été de trop. Nous faisons ces observations, parce que ce livre est capital, que c'est une source précieuse et abondante de renseignements, et qu'on ne saurait trop faciliter la tâche à ceux qui consultent des documents

1. 1872, I, p. 81.

de cette importance. La plainte que nous exprimons ici n'ôte rien à notre reconnaissance pour le savant distingué, laborieux, à qui les érudits doivent un secours précieux pour leurs travaux, le public lettré un livre neuf, aussi intéressant qu'instructif.

L. FEER.

---

132. — **Études sur l'éloquence Attique,** par Jules GIRARD, membre de l'Institut, professeur de poésie grecque à la Faculté des lettres de Paris. Lysias — Hypéride — Démosthène. Paris, Hachette. 1874. In-8°, xij-305 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. J. Girard a réuni dans ce volume divers travaux publiés antérieurement, l'un sur l'*Atticisme dans Lysias*, thèse de doctorat qui avait paru en 1854, les trois autres, qui avaient été publiés, *Hypéride, sa vie et ses discours*, dans la Revue nationale (25 juillet 1861), *Démosthène dans l'affaire d'Harpale*, même recueil (25 mars 1862), *Hypéride, son discours funèbre*, Revue des Deux-Mondes, 1er septembre 1871.

En traitant de l'atticisme dans Lysias et du discours funèbre d'Hypéride, M. G. a cherché à caractériser et à apprécier l'éloquence des deux orateurs, et il l'a fait avec justesse, avec mesure, dans un langage qui n'est pas indigne du sujet. Il n'a pas laissé de côté les circonstances historiques où Lysias et Hypéride ont parlé, et sans lesquelles il est en général impossible de se rendre compte des caractères et des destinées de l'art oratoire. Il a montré (p. 9-10) que les lois et les coutumes d'Athènes qui interdisaient à ceux qui plaidaient devant les tribunaux, c'est-à-dire aux parties intéressées elles-mêmes, l'emploi du pathétique n'avaient pas dû être sans influence sur le caractère de l'éloquence de Lysias, qui écrivait d'ailleurs pour d'autres des plaidoyers relatifs à des affaires civiles et à des intérêts souvent de peu d'importance. Cette influence me semble même si décisive qu'elle me paraît expliquer comment la plupart des monuments de l'éloquence judiciaire Attique ont entre eux tant de ressemblance, malgré la différence de génie de ceux qui les ont composés : certes Démosthène ne nous fait pas la même impression que Lysias ; mais si nous n'avions conservé de l'auteur des Philippiques et du discours sur la couronne que des plaidoyers écrits pour être débités par de simples particuliers qui devaient avoir l'air d'être naïfs et inexpérimentés, comme περὶ χωρίου et πρὸς Κόνωνα, il faudrait y regarder de très-près pour distinguer Démosthène de Lysias. La procédure a toujours une action décisive sur l'éloquence judiciaire. Aussi ne suis-je pas disposé à admettre que sous l'influence de l'admiration excitée par les sophistes l'éloquence athénienne « hésita un instant entre deux voies dont l'une l'eût conduite prématu- » rément aux tristes abus qui signalèrent sous l'empire les déclamateurs » romains » et dont l'autre, où Lysias l'aurait engagée, la conduisit « à produire » Démosthène. » D'abord un logographe ne pouvait mettre dans la bouche d'un simple particulier un discours qui eût évidemment paru l'œuvre d'un sophiste : c'eût été compromettre son client. Ensuite les sophistes eux-mêmes ne semblent avoir réservé leur mauvais goût que pour l'éloquence d'apparat, l'éloquence *exhibitive* (si l'on peut se servir de cette expression, qui rend plus exactement

ἐπιδεικτικὸς que le latin *demonstrativus*); mais quand ils enseignaient à parler dans le genre judiciaire, ce qu'ils paraissent surtout avoir fourni à leurs disciples, c'était ce que nous appelons aujourd'hui des *moyens*, des arguments subtils qui peuvent faire passer la bonne cause pour mauvaise, et la mauvaise pour bonne; c'était là probablement le fond de l'enseignement des pères de la rhétorique, de Corax et de Tisias, qui fut, dit-on, le maître de Lysias et avec les traditions duquel le disciple n'eut sans doute pas à rompre.

M. G. me semble avoir très-bien expliqué et apprécié les caractères de l'oraison funèbre chez les Athéniens. Je lui sais particulièrement gré d'avoir rejeté l'assertion souvent répétée que l'oraison funèbre est un genre faux : comme s'il y avait des genres faux et des genres vrais! Le fait est que rien n'est plus naturel que de louer les morts devant ceux qui les ont connus, estimés, aimés, qu'il n'est pas moins naturel, en de telles circonstances, d'insister sur les beaux côtés plutôt que sur les mauvais, enfin que dans ces discours la vérité n'a pas plus à souffrir que dans les plaidoyers et les discours politiques, et même que le sentiment y est souvent beaucoup plus vrai. M. G. a développé avec une émotion communicative ce que l'amour de la liberté donne d'intérêt touchant à l'oraison funèbre prononcée par Hypéride sur ceux qui avaient succombé dans la première période de la guerre Lamiaque.

Dans la biographie d'Hypéride et dans l'exposition de l'affaire d'Harpale les faits sont présentés avec beaucoup de netteté et appréciés avec une parfaite équité. Certes Hypéride et Démosthène lui-même sont loin d'avoir été des hommes irréprochables : mais quel homme d'État est irréprochable? Quand la vertu quittera la terre, ce ne sera pas dans le monde politique qu'elle laissera la trace de ses derniers pas. Mais Hypéride et Démosthène ont eu une bien grande vertu, une vertu qui a manqué souvent à des hommes d'un caractère plus pur, et qui est peut-être la première de toutes chez un homme d'Etat : ils ont aimé passionnément leur patrie, et ils l'ont aimée jusqu'à la mort. Disons-le avec regret : Platon n'aimait pas sa patrie, il ne lui a jamais pardonné d'avoir fait mourir Socrate. Ce n'est pas à son école que Démosthène aurait pu puiser l'amour de son pays et de ses institutions, sentiment sans lequel un homme d'Etat ne peut persuader. Je ne crois pas à la tradition qui donne Démosthène pour disciple à Platon. Platon en tous ses dialogues témoigne de trop de mépris pour l'éloquence délibérative, judiciaire, démonstrative, il était par ses idées et par ses sentiments trop isolé dans la société athénienne pour qu'un jeune homme qui voulait y jouer un rôle par la parole pût être tenté de se mettre à l'école d'un théoricien aristocrate et suspect. On voit dans Isocrate comme dans Platon que les écoles des philosophes et celles des rhéteurs étaient alors ennemies, et qu'elles se suspectaient et se méprisaient mutuellement. Quoique M. G. semble parfois adopter pleinement la tradition sur les rapports qui auraient rattaché le génie de Démosthène à celui de Platon, la justesse de son esprit l'a conduit pourtant quelquefois à douter de son authenticité; et elle ne semble pas en effet assez sûre pour qu'on soit autorisé à en tirer aucune conséquence.

X.

133. — **P. Vergili Maronis opera**, ad optimorum fidem edidit, perpetua et aliorum et sua adnotatione illustravit, dissertatione de Vergili vita et carminibus atque indicem rerum locupletissimum adjecit Albertus FORBIGER. Pars I, Bucolica et Georgica. 1872. Pars II, Æneidos liber I-VI. 1873. Editio quarta, retractata et valda aucta. Lipsiæ, I. C. Hinrichs. Gr. in-8°, 552 et 796 p. — Prix : 20 fr.

Le présent ouvrage est déjà ancien sous sa forme première. Il a été publié en 1836, 1845, 1852, 1872, toujours avec des remaniements qui le transforment. Les livres de ce genre sont en Allemagne d'un prix beaucoup plus élevé que chez nous, parce qu'ils ne se clichent pas, et qu'il faut faire chaque fois une nouvelle composition. La science y gagne parce que l'auteur, lorsqu'une édition est épuisée, peut refondre complètement son travail. Cela est d'un grand avantage pour les livres comme celui-ci dont le principal mérite est l'abondance et la nouveauté des informations. Ce Virgile est en effet ce que l'on peut appeler un *variorum*. L'auteur, dans les notes, accumule les observations de toute nature, de paléographie, de métrique, de grammaire, d'histoire, empruntées à tous ceux qui se sont occupés de son auteur jusqu'à lui. La faveur dont jouit ce recueil est attestée par ce fait rare d'une quatrième édition pour un livre aussi volumineux. Quoique la date de la publication soit 1872 et 1873, le premier volume a été imprimé en 1868, la première partie du second en 1869. L'auteur voulait faire paraître les trois volumes à la fois. Il a dû y renoncer; le troisième volume qui contiendra un préambule *(proœmium)* et une dissertation sur la vie et les poëmes de Virgile sera plus tard donné au public. Des additions nombreuses à la fin de chaque volume tiennent le recueil au courant des travaux qui ont paru depuis que l'impression a été commencée.

La disposition compacte adoptée pour la nouvelle édition est moins commode que la division des notes en deux colonnes qui se voyait dans la précédente. On comprend que l'agrément a été sacrifié au désir d'économiser la place, et de rendre la composition typographique moins coûteuse. Le caractère d'ailleurs est bon et lisible; le tirage soigné. Il y a moins de fautes dans les renvois que dans l'édition précédente qui en était criblée.

Depuis la troisième édition, des travaux considérables ont été faits sur Virgile. M. F. cite l'édition de Ribbeck, qui a renouvelé les matériaux dont la critique peut user pour constituer le texte de Virgile; celle de Ladewig, qui jouit en Allemagne d'une si grande faveur, qu'elle se réimprime presque annuellement; celle de Wagner, 1861; celle de Conington; celle de l'auteur de cet article, qu'il n'a connue qu'après l'impression d'un volume et demi; le commentaire de Weidner sur les deux premiers livres de l'Énéide, etc., etc.; enfin tous les travaux de grammaire qui peuvent servir à l'établissement ou à l'interprétation du texte. La richesse du commentaire laisse donc peu à désirer. Ce qui, pour nous Français, est le plus capable de nous choquer, c'est que tous les commentaires se mêlent et s'entrecroisent, empiétant les uns sur les autres, avec une apparente confusion. Le livre est commode à consulter pour quiconque veut, sur un vers de Virgile, savoir tout ce qui a été dit de plus important; mais la lecture suivie de ce commentaire serait rebutante. C'est un dictionnaire de la matière virgi-

lienne disposé par vers. Il faut attendre le troisième volume où des tables des variantes, des imitations, des faits grammaticaux, mettront plus de lumière dans l'ensemble du travail. La table de la précédente édition était assez utile. Toutefois, vu l'accroissement de la matière, peut-être conviendrait-il de la diviser en trois ou quatre *indices* distincts.

Voici quelques observations qui donneront une idée de la direction suivie par l'auteur dans son choix entre les nouvelles leçons et les interprétations nouvelles.

B. I, 59 : M. F. écrit *in æthere* avec les manuscrits principaux, rejetant avec raison la leçon de Ribbeck et de Ladewig, *in æquore*. Vers 65, il maintient l'ancienne interprétation qui fait de *Oaxem* un fleuve de Crète; de plus il écrit *oaxen :* le tout à tort, n'ajoutant pas de raisons nouvelles à celles qui ont été suffisamment combattues par Ladewig. Vers 72 : *produxit* avec les éditeurs modernes; *his nos*, avec la plupart des modernes contre Wagner qui retient *en quis*. II, 32 : *primus* avec les principaux éditeurs; Ribbeck a *primum*, suivant en cela le *Palatinus* et le *Romanus*, dont il n'indique pas de variante. III, 110 : *haud metuet... haud experietur*. Il explique ainsi : *qui non metuit dulcem amorem, i. e. non timidus est in amore, sed audacter puellam amatam aggreditur, is amorem non sentiet amarum, sed felici amore fruetur*. Je m'en tiens maintenant au texte des manuscrits et à l'interprétation de Servius : *timebit pro dulcibus, ne eos amittat*. L'expression *metuere dulces amores* est analogue à *omnia tuta timens*, *Æn*. IV, 298; Conington garde aussi le texte du ms. IV, 13, M. F. se refuse au rejet de *te duce*, que j'ai admis avec Hofman-Peerlkamp et Ladewig, et que je crois encore légitime. 53 : il maintient *tam longæ*, mais sans discuter ni même indiquer *tum*, leçon des mss. admise par Ribbeck. V, 3, M. F. admet *considimus*, ancienne leçon, au lieu de *consedimus*, texte des mss. suivi par les éditeurs récents. Il ne discute pas ce texte, comme le fait Conington, qui reçoit comme lui *considimus*. Voir dans Ladewig la raison qui permet de conserver *consedimus*. Il attribue le vers 19 à Mopsus contre le texte des mss. Avec Ribbeck et Ladewig, je persiste à le rendre à Ménalque; pressé d'entendre Mopsus, ce berger le prie de ne pas tarder plus longtemps. VI, 33, il rejette avec raison *his ex omnia primis* de Ladewig, que j'ai moi-même écarté de mon édition in-16. VII, 25, *nascentem* avec le *Mediceus*, au lieu de *crescentem*, accueilli par Ribbeck, Ladewig et Conington. 48, *læto* avec le *Mediceus*, Haupt et Conington, au lieu de *lento* du *Palatinus*, accepté par Ribbeck et Ladewig. VIII, 57, M. F. condamne *omnia vel medium fiat mare* des meilleurs mss. admis par Ribbeck et Conington. Mais je crois que l'on doit conserver cette leçon analogue à celle des *Diræ Catonis : cinis omnia fiat*, et d'Ovide, *Mét*. I, 292 : *omnia pontus erat*. Sans doute le texte est controversé; mais le singulier est dans les meilleurs mss. Ces exemples se tiennent d'ailleurs et sont vraisemblablement imités l'un de l'autre. J'accorde que *omnia* est le sujet logique; mais ce sujet est un mot indéfini, tandis que l'attribut est le mot le plus significatif de la phrase, et comme, surtout dans Virgile et dans Ovide, il précède le verbe dont par une sorte d'attraction il a entraîné le nombre. Il y a là une hardiesse poétique recueillie par Vir-

gile et, après Virgile, imitée par Ovide. Dans le passage d'Ovide, Merkel écrit *erat;* Haupt, au contraire, *erant.* Dans le passage des *Diræ*, Ribbeck admet *fiant* contre le témoignage du *Bembinus.* Pour moi je mettrais sans hésiter partout le singulier. IX, 22, M. F. entend *delicias nostras* non pas par *communem amicam*, mais dans un sens général. Je continue à me refuser à l'interprétation de M. von Leutsch, et à écrire plus loin *Vario* avec Servius et le Scholiaste d'Horace, ainsi que les éditeurs modernes. X, 19, M. F. écrit avec raison selon moi *subulci* avec les mss. et Servius, contre l'avis de Haupt et de Ladewig.

GÉORGIQUES, I, 35, M. F. soutient avec Wagner *reliquit*, leçon du *Mediceus* et du *Romanus.* Je crois avec Ladewig et Ribbeck qu'il faut préférer *relinquit*, leçon du *Palatinus*, soutenue du témoignage de Probus. 135, il écrit *ut silicis* avec Heinsius, Ribbeck, etc. C'est d'ailleurs la leçon des manuscrits. Je crois pourtant qu'il faut, avec Heyne, préférer *et silicis*, et que le style en devient plus égal. 181, avec la plupart des éditeurs modernes il écrit *illudant.* Je préférerais avec les anciennes éditions *illudunt.* Le développement de ce mot, déterminé par des indicatifs, oblige, ce me semble, à employer l'indicatif et à finir la période après *fatiscat.* 226, il écrit *avenis;* les raisons qu'il donne pour maintenir ce texte ne prévalent pas contre l'allusion très-évidente de Quintilien, I, 3, 1. Avec Wagner, Haupt et Conington, je crois qu'il faut écrire *aristis.* 236, il adopte enfin *cæruleæ*, au lieu de *cærulea*, accueillant ainsi les leçons des mss. et de Servius, contre Wagner, Haupt et Conington. 248, il rejette la doctrine de Wagner sur l'emploi des verbes *densare* et *densere;* il écrit donc ici *densenter;* mais l'autorité du *Mediceus* peut aider à soutenir l'opinion de Wagner. 320, il admet justement l'interprétation de Ladewig, renouvelée de Wunderlich, et de Heyne sur le *ita turbine nigro*, c'est-à-dire *haud aliter ferret hiems.* Dans le second volume des *Adversaria*, 1873, p. 47, Madwig appuie la correction proposée par Heyne, *ut* au lieu de *ita.* J'avoue que cette correction est bien séduisante, et je ne sais si elle n'est pas préférable à l'interprétation *haud aliter.* Des autres interprétations, il ne faut rien dire : *meræ nugæ!* 457, il écrit avec raison *moveat* avec la première leçon du *Mediceus*, au lieu de *moneat*, ancienne leçon vulgaire, moins intéressante comme sens, et retenue encore par Wagner et Conington. 513, son interprétation du célèbre *addunt in spatia* est peu claire; je persiste à croire que ces mots signifient : ils redoublent de vitesse à mesure qu'ils avancent dans la carrière, de tours de cirque en tours de cirque.

G. II, 8. M. F. écrit *dereptis* avec tous les éditeurs modernes ; je m'en tiens toujours, avec Voss et Jahn, à la leçon vulgaire *direptis* confirmée par les mss. importants.— 52 : Il écrit d'après Burmann, et avec Haupt et Conington, contre le *Mediceus*, Ribbeck, Wagner et Ladewig, *voces* au lieu de *voles.* Les exemples cités d'Ovide ne me touchent pas beaucoup; ils n'ont pas l'air d'une réminiscence du ms. de Virgile. — 54. Il a corrigé *faciet* en *faciat* recevant cette fois la première leçon du *Mediceus* et de *b*1. — 247. M. F. soutient la leçon *amaror*, abandonnée par Conington et récemment condamnée par Madwig dans les *Adversaria*, t. II. Je n'ai pas le volume en main au moment où j'écris ceci. Je m'en tiens aux raisons données par Wagner en faveur d'*amaror*, et je crois avec M. F.

qu'il faut admettre après Améis et Ladewig la liaison *temptantum sensu*. — 302. Il conserve *olea* avec la vulgate, et se contente de trouver recherchée l'interprétation de *oleæ* par le génitif que propose Ribbeck et que j'ai adoptée. J'avoue que j'y persiste. — 374. Il a admis *capreæ* avec le *Palatinus*, le *Veronensis*, le *Gudianus* et le *Romanus*, contre l'autorité du *Mediceus* qui donne *capræ*. Wagner, Ribbeck, les éditeurs anglais écrivent *capreæ*. Avec Ladewig et Haupt, je crois qu'il faut maintenir *capræ*. *Capreæ*, ce sont les chevreuils comme le fait très-bien remarquer M. F. (cf. Æn. X, 725). Or on ne s'attend guère à les voir ici. En tout pays le chevreuil est un animal assez rare et dont les ravages, pour ce qui regarde la vigne, sont de médiocre importance. Au contraire les chèvres, si nombreuses dans les pays méridionaux, et qui errent de tous côtés, sont un des fléaux de la vigne. Qu'on remarque d'ailleurs qu'il est ici question non pas de gibier, mais d'animaux domestiques où à peu près domestiques, qu'il y a même dans Virgile sous ce rapport une gradation. *Silvestres uri*, ce sont les buffles, errants dans le voisinage des cultures, comme il y en a en Italie, et que de temps en temps, suivant le besoin, on réunit en troupeaux, qui servent souvent de viande de boucherie, enfin qu'au besoin on attelle (cf. G. III, 532); puis viennent les chèvres errantes, à la recherche d'aliments de leur goût, *sequaces*, et c'est justement cette habitude qui les rend incommodes pour le cultivateur, tandis que l'on n'en peut dire autant du chevreuil, qui se tient dans les bois; enfin paraissent les brebis et les génisses, animaux entièrement domestiques. A examiner l'ensemble du passage, *capræ* est la seule leçon admissible. Il y aura eu pour une cause quelconque un redoublement de *æ* dans l'archétype, et en effet le *Romanus* a *caprææ*. Les copistes d'autres manuscrits, au lieu de copier exactement comme celui du *Romanus*, ou de corriger comme le *Mediceus*, ont émendé en *capreæ*. — 464. Il défend la leçon *illusas*, quoique tous les mss. soient contraires au témoignage de Servius et donnent *inclusas* ou *inlusas* avec une séparation qui montre que *inlusas* n'était pas le vrai texte. Il ne faut pas non plus se dissimuler que *illudere*, ainsi construit, est sans autre exemple dans la bonne latinité. L'exemple d'Aviénus, *Perieg*. 1258, prouve peu, car le texte en est contesté. Celui de Prudence peut émaner d'une source semblable à la correction de Servius. L'exemple de Némésius, *Cyn*. 91, est plus considérable. D'un autre côté l'emploi de *includere* ici ne s'explique guère par les analogies qu'ont invoquées Ladewig et Ribbeck. Il se peut à la rigueur que nous soyons en présence d'une tentative médiocrement heureuse de Virgile en fait de langue. Vu la tradition, et la difficulté de la remplacer, je crois que les éditions classiques doivent maintenir *illusas*; aussi l'ai-je rétabli dans mon édition in-16, sans me repentir d'avoir mis *inclusas* avec les mss. dans l'édition in-8°. A vrai dire ni l'un ni l'autre des textes n'est satisfaisant. — 488. M. F. maintient *invallibus*, sans parler de la leçon *convallibus* admise par tous les éditeurs modernes.

G. III, 3. M. F. écrit avec la plupart des derniers éditeurs *carmine* et rejette la leçon *carmina* que Wagner a préférée dans son édition de 1861. — Il n'accepte pas la transposition des vers 37-39, placés par Ribbeck entre 33 et 34 dans sa petite édition. — 96. Il entend *abde domo*, dans le sens de: cache à la maison,

garde à la maison, avec la plupart des éditeurs modernes. Après ce vers il accueille la transposition des vers 120-122. Mais elle n'est nullement nécessaire au sens; et ce passage trouve très-bien sa place après le v. 119. Je me suis rangé à cet avis d'accord avec Conington. Cf. *Additions et corrections* au t. III des *Œuvres de Virgile*. — 188. Il repousse très-justement la conjecture de Ladewig, *gaudeat*, et signale la répétition que produirait cet emploi du verbe *gaudere* qui est déjà au v. 185. — 190. Il rejette la leçon *acceperit* pour *accesserit*, admise par Wagner et Ribbeck, avec le *Palatinus* et le *Romanus* contre le *Mediceus* et l'*Augusteus*, la leçon du *Vaticanus* flottant entre les deux textes. Il montre d'ailleurs fort bien comment l'erreur primitive de ce ms., *occeperit*, a pu devenir la source de la leçon *acceperit*. — 194. Il rejette la correction *provocet*, introduite par Ribbeck et Ladewig, d'après le *Palatinus*, l'emploi de *vocare* dans le sens de *provocare ad certamen* étant virgilien; cf. *Æn.* VI, 172; XI, 375, 443. — 202. Il admet *hic* au lieu de *hinc* soutenu par Ladewig et Ribbeck. — 216. Il admet l'excellente ponctuation qui supprime le point après *herbæ*. — 230. Il maintient *pernix*, leçon sur laquelle il n'y a plus de doute maintenant, que Ladewig et Ribbeck ont adoptée, et qui a pris place dans les bons dictionnaires, celui de Georges et celui de Klotz. — 254. Il rétablit *correptosque*, leçon des meilleurs manuscrits. — 305. Avec Ribbeck et Conington, il reçoit *hæc* pluriel féminin archaïque au lieu de *hæ*. Mais je crois que *hæc* vient de la leçon *hæc... tuenda*, occasionnée par l'emploi rare de *hæ*. — 323. Il maintient *mittes* contre Ribbeck et Ladewig. Mais celui-ci dans sa dernière édition est revenu à *mittet*. — 329. Il corrige enfin la leçon *jubeto* en *jubebo* admise par Ribbeck et Conington, d'après le *Palatinus* et le *Vaticanus*. — 402. Il repousse la conjecture de Scaliger, *exportans*, admise pas les éditeurs modernes, excepté Conington et Ameis. Il me semble maintenant que cette conjecture est indispensable, et le raisonnement de Wagner, d'ailleurs exactement résumé par M. F., m'a fait admettre *exportans* dans l'édition classique au lieu de *exportant*. — 456. Contre les manuscrits de premier ordre il écrit *omina*. Mais il y a lieu de préférer avec les meilleurs textes et avec Servius *omnia*. C'est ce qu'ont fait Ribbeck et Ladewig; c'était d'ailleurs l'ancienne vulgate.

G. IV, 17. Après ce vers M. F. admet la transposition peu nécessaire des vers 47-50, proposée par Heyne, admise par Ribbeck et Ladewig. — 125. Il admet *arcis* au lieu de *altis*, comme ayant plus de sens, *significantiorem*. Je ne vois pas bien en quoi ce mot ajoute au sens, et comme *Œbalia*, pris absolument, peut se dire pour Tarente, il y a lieu de suivre le texte du plus grand nombre des manuscrits. — 132. Il a corrigé *animo* de l'édition précédente en *animis*, d'accord en cela avec tous les éditeurs les plus récents. — 183. Après ce vers il intercale, ce qui ne me paraît pas nécessaire non plus qu'à Conington, les vers 203-205. M. F. remarque d'ailleurs que le passage s'explique bien sans la transposition. — 228. Il a décidément repris, pour *angustam*, la leçon *augustam*, qui est soutenue par les meilleurs manuscrits. — 229. Entre les deux leçons *ore fave* et *ora fove*, il adopte la seconde. — 505. Il rejette la leçon de Ladewig et de Ribbeck, *quæ voce*, laquelle est cependant appuyée par les meilleurs manuscrits. Il y

a d'ailleurs dans le *quo fletu manes, quæ numina voce moveret* un changement de tournure intéressant et poétique qui pour moi me fait considérer comme excellente la leçon du *Mediceus* et du *Romanus* en cet endroit.

On peut voir que généralement les corrections utiles ont été admises. Quelquefois l'auteur se refuse à des changements heureux; quelquefois il admet trop vite des remaniements incertains. Dans tous les cas, la discussion qui est toujours faite même du texte laissé de côté permet au lecteur d'être averti.

Je parlerai du second volume qui contient les six premiers livres de l'Énéide lorsque le troisième aura paru, et que les appendices divers qui sont promis auront complété l'ouvrage.

E. BENOIST.

---

134. — **L'Ancien Droit** considéré dans ses rapports avec l'histoire de la société primitive et avec les idées modernes, par Henry SUMNER MAINE, professeur de droit à l'Université d'Oxford, ci-devant membre jurisconsulte du suprême gouvernement de l'Inde. Traduit sur la quatrième édition anglaise, par J.-G. COURCELLE-SENEUIL. Paris, Guillaumin et C[e], A. Durand et Pedone-Lauriel. Un vol. in-8º, xxiv-377 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voici un livre plein d'idées et de faits soit d'expérience soit d'induction. Il n'est pas volumineux, mais peu de livres ont fait penser davantage depuis sa première apparition qui date, je crois, de 1861. Tout en faisant mes réserves sur plusieurs des affirmations qu'il renferme, je n'hésite pas à le qualifier d'excellent et à remercier M. Courcelle-Seneuil, qui a déjà si bien mérité de la science sociale, d'avoir entrepris de le vulgariser dans les pays de langue française.

M. Maine a raison de dire qu'en réalité, aujourd'hui, « les recherches du » juriste sont conduites comme l'étaient celles du physicien et du physiologiste » alors que l'*observation* n'avait pas encore remplacé l'affirmation hypothétique. » Le juriste est routinier; les programmes des écoles de droit consacrent encore le *Droit naturel*, et l'on peut affirmer qu'à de rares exceptions près ceux qui l'enseignent se traînent dans les ornières d'un rationalisme suranné ou d'une théologie non moins surannée. La méthode expérimentale, qui est la vraie méthode historique, rencontre encore bien des adversaires. Les paresseux préféreront toujours les formules toutes faites; les esprits absolus et systématiques, ceux qui se croient les penseurs par excellence, pressentent que la méthode expérimentale renversera leurs échafaudages. Pour beaucoup de gens, l'histoire du droit se réduit à une histoire incomplète du droit romain; celle du droit germanique est peu cultivée hors de l'Allemagne proprement dite; elle ne saurait en aucun cas être remplacée par l'histoire des coutumes qu'on se met à prôner en Belgique sans savoir au juste ce que c'est. Bien peu songent à remonter plus haut, à comparer, à dégager, à construire une histoire du droit *aryen*. On y arrivera cependant, et M. Maine y aura contribué pour une large part.

Son livre est de la famille d'écrits à laquelle appartient l'œuvre magistrale de M. Jhering, dont il diffère d'ailleurs par le cadre et le plan non moins que par l'étendue. L'auteur anglais donne à grands traits et sans détail le résultat

très-condensé des observations qu'il a faites dans tout le domaine de l'histoire du monde indo-européen, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Il va sans dire que le droit romain occupe la place d'honneur que seul il peut occuper. M. M. le rattache d'une part au présent, en le comparant fréquemment au droit anglais, d'autre part au passé le plus reculé et pourtant encore au présent, en le comparant au droit hindou.

M. M. veut exposer les principes généraux du droit et leurs transformations. Qui dit transformations, dit, en un certain sens, progrès. L'histoire du droit et de la civilisation s'occupe essentiellement des sociétés progressives, qui sont l'exception, car la stagnation forme la règle. De plus, c'est notre race aryenne que M. M. a en vue[1].

Les quatre premiers chapitres de l'*Ancien Droit* sont consacrés à la naissance et à la transformation des *idées juridiques* en général. On y voit confirmée la remarque si juste de M. Jhering que l'*Histoire commence avec infiniment peu*. Il fut un temps où nos pères n'avaient nulle idée d'une *loi* ou *règle de la vie*[2]. Le mot Νομος n'est pas dans Homère. Un premier progrès est marqué par l'idée matérielle du *jugement*. Dans l'état de civilisation où l'on croit voir une influence divine au fond de toutes les institutions sociales et au-dessus de toutes les relations de la vie, le juge, dieu ou roi, est assisté ou inspiré par Thémis et les sentences qu'il rend sont des Thémistes. Un progrès ultérieur est la formation de la notion de *Coutume*, qui est aussi Thémis (au singulier) ou Δίκη. Quand l'ère des aristocraties a succédé à celle des royautés, c'est l'aristocratie qui sait la coutume, et ce précieux dépôt est gardé soigneusement dans la mémoire d'une partie de la caste régnante; c'est la caste qui juge, mais sans prétendre, comme jadis le roi, à une inspiration spéciale : elle ne prétend qu'au monopole de la connaissance et de l'application du droit. L'intervention divine subsiste, mais elle a changé de caractère. L'intelligence a progressé. — Troisième phase : l'écriture est inventée ou introduite. On reconnaît alors que des Tables inscrites conserveront la coutume mieux que ne le fait la mémoire. On grave la *Loi*. Et on la *publie*, en Occident sous la pression des partis plébéiens, en Orient spontanément, et voici pourquoi : l'aristocratie, en Orient, est devenue religieuse et a concentré toute puissance en elle; son intérêt la pousse à imposer à tous *sa loi*, qu'elle prétend, comme l'avait fait jadis le roi pour ses sentences, inspirée directement par la divinité.

Une fois que le droit est incorporé en un Code, son développement *spontané* est fini. Quand elles en sont arrivées là, la plupart des nations restent stationnaires, sans aucun désir de voir leurs institutions s'améliorer; c'est ainsi que l'Inde des Brahmes n'a pas dépassé la station où la règle de droit se confond

1. Les rudiments de droit de races sauvages ont été étudiés récemment par sir John Lubbock (V. *Revue critique*, mars 1873, p. 199) et, beaucoup moins bien, par M. Bastian (1872). Inutile de dire que la connaissance en est précieuse pour l'intelligence de nos origines. V. Lubbock, p. 2 et 302.

2. Ceci n'est point incompatible avec les mille assujettissements des sauvages. Lubbock, 302 ss.

avec la prescription religieuse. Chez les nations progressives au contraire les besoins sociaux et l'opinion devancent le droit. Celui-ci a trois moyens de les rejoindre. Les voici par ordre chronologique :

D'abord *la fiction légale*. M. M. appelle ainsi toute affirmation qui cache ou affecte de cacher l'altération survenue dans une règle de droit dont l'application change tandis que le texte subsiste. La fiction satisfait le besoin d'améliorer, sans offenser la répugnance superstitieuse que le changement inspire encore. Telle est, par exemple, l'adoption, dont le rôle a été immense et salutaire.

Deuxième moyen : *l'équité*. Maintenant, le changement s'avoue. Le préteur romain, le lord-chancelier anglais appliquent des principes réputés supérieurs; on admet que le droit s'y doit conformer. L'équité et le droit naturel sont traités en deux chapitres d'une manière originale et lumineuse.

Le troisième moyen, c'est *la législation*. Le changement est opéré par l'organe auquel appartient le pouvoir législatif, et il est fondé sur ce pouvoir, indépendamment de tout principe supérieur ou réputé tel.

Dans les derniers chapitres, M. M. étudie les successions et testaments, la propriété, le contrat, les crimes et délits. Ces chapitres sont si riches et si condensés, que l'analyse n'en est guère possible. Je me borne à signaler quelques remarques relatives au droit romain et que je crois bonnes. M. M. a bien vu la véritable nature du testament *calatis comitiis* (p. 189), l'effet immédiat du testament *per æs et libram* (195), la grande portée (qu'on cherche parfois à amoindrir) de l'octroi fait par Caracalla du droit de cité à tous les habitants de l'empire (137), l'origine et la nature de la division des choses en *res mancipi* et *nec mancipi* (262); il explique la répulsion qu'inspirait aux Romains d'une certaine époque la perspective de mourir intestat, par le système rigoureusement agnatique de l'ancien droit civil : ils voyaient dans le testament « l'institution qui permettait » à l'affection de pourvoir à la fortune des personnes aimées » (209-212).

Vu l'immensité du champ qu'explore M. M., des imperfections sont inévitables. J'en signalerai deux ou trois qui concernent Rome et le droit romain[1]. Est-on bien autorisé à dire, qu'à l'origine de Rome la société de l'Italie était composée *en grande partie* de hordes de voleurs (45)? Que, hors un cas particulier, aucune institution antérieure aux Douze Tables n'était reconnue à Rome (1)? Que *tout magistrat* dont les attributions « tendaient à s'étendre, » était obligé de publier un édit ou proclamation d'entrée, où il déclarait de quelle manière il entendait conduire son administration (61)? Le motif de la composition de l'Edit par Julien est bien plus profond que ne le pensent M. M. et M. Courcelle-Seneuil : c'est, pour eux, la longueur énorme de l'Edit et le dégoût pour le désordre qui y régnait. M. M. généralise trop ce qu'il dit p. 35 des *Réponses des Prudents*; je ne partage pas non plus son opinion touchant l'effet de l'introduction du *Jus respondendi* (41). Et comment affirmer que Papinien et Ulpien n'étaient pas donneurs de *Réponses*,

---

1. Je remarque la phrase suivante du traducteur : « Que d'autres *s'amusent* à lire au » microscope et à critiquer par le détail..... *Nous n'avons garde de nous livrer à un travail* » *de ce genre*..... » — Autre est la tâche du critique, autre celle du traducteur. Il est vrai qu'une critique de détail n'est guère possible où le détail manque.

en présence des témoignages positifs du contraire : L. 2 au Digeste, *De pactis dotalibus* XXIII, 4; L. 4 au Code, *De contrahenda et committenda stipulatione* VIII, 38. On ne devrait plus faire figurer le nom de *Lætoria* pour la loi *Plætoria*, ni laisser imprimer *hæres, hæreditas, Ædictum!* L'absence d'indications bibliographiques et de preuves à l'appui est décidément regrettable. Ce que M. Courcelle-Seneuil appelle *la pédanterie de nos voisins* n'est pas sans présenter quelques avantages. De courtes notes au bas des pages ne grossiraient pas le volume outre mesure, et le rendraient plus utile à ceux qui tiennent à contrôler ce qu'on leur dit.

Dans une Introduction remarquable, M. Courcelle-Seneuil parle, non sans quelque amertume, de « l'abaissement des études juridiques, » des « volumes de » rhétorique creuse » et des « catalogues confus de notes entassées » qu'on présente au public sous prétexte de législation comparée, des « philosophes offi- » ciels qui reprennent le vieux bagage du XVIIe siècle et de Jean-Jacques Rous- » seau, » des « restaurations platoniciennes toujours bien accueillies par la » paresse vaniteuse et impatiente d'études, » des jurisconsultes « auxquels toute » théorie est indifférente, qui sont esclaves des textes, qui sont prêts à mettre » un texte au service de tout intérêt puissant..... » Il dit aussi de fort bonnes choses sur la méthode, sur le droit commercial et le commerce, sur les physiocrates, et sur le droit naturel, « dont l'influence, en somme, a été plus étendue, » plus constante, et surtout plus bienfaisante que celle du christianisme. » L'examen de cette appréciation comparative exigerait des volumes.

Alphonse RIVIER.

---

135. — **Lettres inédites du Cardinal d'Armagnac**, publiées avec une introduction et des notes, par Ph. TAMIZEY DE LARROQUE. Paris, Claudin; Bordeaux, Ch. Lefebvre. 1874. In-8°, 134 p. (T. V. de la *Collection méridionale*.) — Prix : 5 fr.

Dans ce nouveau volume d'une collection bien connue de nos lecteurs, M. Tamizey de Larroque poursuit ses études historiques sur le XVIe siècle qui lui a déjà fourni le sujet d'un si grand nombre de curieuses et riches monographies. Cette fois, il a entrepris de tirer de la demi-obscurité où il est tombé un des personnages les plus importants de cette grande époque. Il s'agit de Georges d'Armagnac, fils naturel de Pierre d'Armagnac, comte de l'Isle-Jourdain, et d'une femme que M. T. de L. montre avoir été Fleurette de Luppé (1500 ou 1501). Voué dès son enfance à l'Église, Georges fut protégé successivement par le cardinal Louis d'Amboise, le duc et la duchesse d'Alençon, enfin François Ier, et fit ainsi une fortune rapide. Après avoir obtenu sans peine divers bénéfices, il fut élevé, dès l'âge de 29 ans, au siége épiscopal de Rodez. Cependant dans toute cette première partie d'une vie qui fut longue (84 ans), ce n'est pas comme prélat qu'il joua son principal rôle, mais comme ambassadeur. En 1536, il fut choisi « pour » aller défendre à Venise les intérêts de la France », et, trois ans plus tard, il obtint un rapide avancement en passant de Venise à Rome. M. T. de L. nous fait connaître en détail les négociations auxquelles il prit part dans ces deux

postes importants; puis il nous le montre, comme tous les prélats du temps, activement mêlé au mouvement de la Renaissance, soit en retenant près de lui, soit en encourageant des savants et des lettrés, soit en se liant avec Jean Du Bellay, Androuet du Cerceau, Pierre Gille, Rabelais, etc. Tantôt Georges d'Armagnac profite de son séjour à Rome pour faire rechercher les manuscrits grecs et latins dans toute l'Europe, ou pour faire transcrire ceux qu'il ne pouvait envoyer en France. Une autre fois ce sont des marbres antiques qui, par ses soins, sont envoyés d'Italie au connétable de Montmorency.

En 1544, Georges d'Armagnac avait été nommé cardinal. Alors, tout en continuant ses voyages entre Rome et la cour de France, puis en acceptant la charge de lieutenant-général à Toulouse, dont il devait bientôt devenir archevêque, il se retira peu à peu de la vie politique, pour se consacrer aux intérêts religieux des diocèses qu'il eut successivement à administrer. Dans mainte occasion, il fit éprouver aux protestants la ferveur de son zèle catholique, surtout quand il fut appelé à Avignon par le cardinal de Bourbon et qu'il eut à protéger le Comtat Venaissin contre les religionnaires qui l'attaquaient de tous côtés. Cette ferme attitude lui valut, en 1576, l'archevêché d'Avignon, siége dans lequel il mourut, neuf années plus tard, après avoir signalé son épiscopat par un grand nombre de fondations pieuses.

Après l'introduction que nous venons de résumer, M. T. de L. publie 46 lettres du cardinal qu'il a su retrouver dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale. Les plus remarquables sont les 23 premières, expédiées de Rome en 1554 et 1555. Nous nous joignons à l'éditeur pour reconnaître avec lui que cette correspondance (dont une partie considérable reste encore inédite à St-Pétersbourg) est une des plus instructives qu'on puisse lire sur le XVI[e] siècle. Cependant il ne nous semble pas, comme à M. T. de L., que la valeur littéraire en égale l'intérêt historique. Le cardinal d'Armagnac peut avoir été un érudit remarquable et un ardent protecteur des lettres : il ne mérite pas le nom d'écrivain. Il n'est pas permis, même de son temps, d'écrire des phrases aussi interminables que celles des lettres XL et XLI, lesquelles occupent plus d'une page entière.

L'Introduction et la Correspondance sont accompagnées des nombreuses et copieuses notes qu'on est habitué à rencontrer dans les publications de M. T. de L. Nous les signalons aux historiens qui y rencontreront à chaque pas des rectifications importantes aux recueils les plus estimés, tels que le *Gallia Christiana*, l'*Histoire du Languedoc*, le *Dictionnaire* de Moréri, l'*Art de vérifier les dates*. Du reste, comme l'éditeur le reconnaît lui-même, le dernier mot n'est pas dit sur Georges d'Armagnac. On pourrait, par exemple, encore trouver quelques renseignements que M. T. de L. n'a pas connus au Cabinet des titres et dans plusieurs collections qui viennent d'être classées à la Bibliothèque nationale.

Léopold PANNIER.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 24 juillet 1874.

M. de Longpérier communique à l'académie la liste des médailles et mentions honorables décernées par la commission des antiquités de France. Il lit ensuite à l'académie une lettre de M. Antoine de Villefosse. Dans cette lettre M. A. de V. annonce à M. de L. la découverte qu'il vient de faire à Carthage de deux masques en terre cuite. Ces masques sont peints en rouge avec les cheveux et les sourcils noirs. Les oreilles sont percées de six trous destinés apparemment à suspendre des ornements. Il ne faut pas confondre ces trous avec d'autres beaucoup plus grands qui se trouvent au nombre de sept tout autour du masque et qui devaient servir à le tenir attaché au visage. M. de V. voit dans ces monuments des masques funéraires plutôt que l'image de quelque divinité. La hauteur est de $0^{m}.19$ et la plus grande largeur de $0^{m}.13$.

M. de Longpérier fait circuler une épreuve photographique représentant ces deux masques. Il montre en même temps à l'académie des photographies reproduisant d'autres masques également peints en rouge, tels qu'on en trouve non-seulement en Egypte, mais en Asie; il fait observer la grande analogie qu'il y a entre ces masques et les masques carthaginois. M. de L. ne partage pas l'avis de M. de V. et il voit là plutôt des images de divinités que des masques funéraires. La raison qu'il en donne, c'est que les masques funéraires sont ordinairement plus grands; ceux-ci n'atteignent pas la grandeur moyenne du visage humain. M. de L. y reconnait tous les caractères de l'art phénicien des hautes époques. C'est la première découverte de ce genre que l'on ait faite; elle est d'une extrême importance pour nous donner une idée de l'art carthaginois dans les temps les plus reculés.

M. Eugène Révillout continue sa lecture sur le concile de Nicée d'après les textes coptes.

M. Halévy vient ensuite lire un travail dans lequel il réfute l'opinion qui consiste à faire des Touraniens les initiateurs de la civilisation dans la Babylonie. Il émet des doutes sur l'existence même de la langue et de la nation touranienne dans cette région.

Il étudie d'abord la langue accadienne dont les assyriologues ont voulu faire une langue touranienne. Les radicaux dans la langue accadienne sont des monosyllabes et ne subissent aucune altération, c'est tout le contraire dans les dialectes ougro-finnois. Les flexions des noms s'y font tantôt par préfixes tantôt par suffixes, la langue accadienne présente même souvent des renforcements du radical, absolument comme dans les langues sémitiques.

Les noms de nombre sont tout sémitiques et n'offrent rien de touranien.

Les pronoms servent aussi tantôt de noms tantôt de verbes, ce qui est inouï dans les langues ougro-finnoises. M. Halévy montre aussi en s'appuyant de

nombreux exemples que dans les verbes la langue accadienne diffère entièrement de toutes les langues touraniennes, etc. Enfin le vocabulaire est entièrement sémitique; à peine y compte-t-on quelques mots, tous cités par M. Halévy, que l'on puisse rattacher aux langues ougro-finnoises. Dans la seconde partie de son travail, M. H. conteste l'existence d'un peuple touranien sur le sol de la Babylonie. Suivant les assyriologues les monuments du premier empire babylonien nous montrent que les Touraniens furent les inventeurs de l'écriture et de la mythologie assyrienne. Mais les monuments sont tous de provenance sémitique; il n'y a pas d'art touranien. D'autre part si les Touraniens avaient jamais habité le sol de la Babylonie au moins auraient-ils laissé quelques traces de leur passage dans les noms de lieu. Or il n'est pas un nom géographique en Babylonie qui soit de provenance touranienne : ils sont tous sémitiques. Enfin le témoignage de tous les auteurs nous montre la Mésopotamie habitée, et Babylone fondée par les Chaldéens; ceux-ci furent les véritables promoteurs de la civilisation assyrienne. Ils parlaient la langue araméenne qui appartient notoirement au groupe des langues sémitiques.

Les ouvrages déposés sur le bureau de l'académie sont :

Correspondance inédite du prince Xavier de Saxe, par Arsène Thévenot. — *Archives municipales de Bordeaux vers* 1450 *avec descriptions topographiques*, par Leo Drouin. — *Renart le Nouvel*, roman satirique composé au XIII[e] siècle, par Jacquemard Giélée de Lille, avec introduction historique par Jules Houday.

P. Pierson.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Curtius (E.), Ephesos (Berlin, Hertz). — Die altdeutschen Bruchstücke des Tractats des Bischof Isidorus von Sevilla de fide catholica contra Judæos hersg. von Weinhold (Paderborn, Schœningh). — Feugère, Érasme (Paris, Hachette). — Grassmann, Wœrterbuch zum Rigveda, 3[e] fasc. (Leipzig, Brockhaus). — Hintner, Kleines Wœrterbuch der lateinischen Etymologie (Brixen, Weger). — Lampros, de conditorum coloniarum græcarum indole præmiisque et honoribus (Lipsiæ). — Lehrs, die Pindarscholien (Leipzig, Hirzel). — Minayeff, Grammaire pâlie, tr. du russe p. St. Guyard (Paris, Leroux). — Schürer, Lehrbuch der neutestamentlichen Zeitgeschichte (Leipzig, Hinrichs). — The Jade Chaplet (from the Chinese) by Carter Stent (London, Tsübner). — Vinet, Bibliographie méthodique et raisonnée des beaux-arts, 1[re] livr. (Paris, Didot). — Vivenot (von), Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Œsterreichs wæhrend der franzœsischen Revolutionskriege 1790-1801, 2 vol. (Wien, Braumüller). — Von Bethmann-Hollweg, der germanisch-romanische Civilprozess im Mittelalter, II. Bd., 2te Abth. (Bonn, Marcus). — Wiener, Essai sur les institutions politiques, religieuses, économiques et sociales de l'empire des Incas (Paris, Maisonneuve). — Zehetmayr, Lexicon etymologicum latino, etc. -sanscritum comparativum (Vindob., Hœlder).

ERRATUM.

N° 30, p. 58, l. 28 et 30, au lieu de *Darc*, lisez *d'Arc*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — 8 Août — 1874

136. — Alois Vanicek. **Etymologisches Wœrterbuch der lateinischen Sprache.** Leipzig, Teubner. 1874. In-8°, viij-256 p. — Prix : 6 fr. 50.

Seb. Zehetmayr. **Lexicon etymologicon latino, etc. -sanscritum** comparativum quo eodem sententia verbi analogice explicatur. Vindobonæ. 1873. Hœlder. In-8°, vij-379 p. — Prix : 14 fr. 75.

Valentin Hintner. **Kleines Wœrterbuch der lateinischen Etymologie** mit besonderer Berücksichtigung des Griechischen und Deutschen. Brixen, Weger. 1873. In-12, viij-264 p. — Prix : 5 fr. 35.

Nous réunissons ces trois dictionnaires étymologiques de la langue latine qui ont paru dans l'espace de six mois en Allemagne et en Autriche. Tous trois ont pour auteurs des directeurs ou professeurs de gymnase. L'ouvrage de M. Alois Vaniček, par lequel nous commencerons, ressemble extérieurement aux *Grundzüge* de G. Curtius dont il reproduit la disposition typographique. Un livre qui ferait pour la langue latine ce que G. Curtius a fait pour le grec, serait certainement le bienvenu. Malheureusement un examen plus attentif dissipe un peu cet air de ressemblance : nous indiquerons tout de suite la différence essentielle qui existe dans le plan des deux ouvrages. M. Curtius a fait un livre d'étymologie *grecque :* quoiqu'il cite à tout instant des mots sanscrits, zends, latins, germaniques, slaves, quoiqu'il indique parfois la forme indo-européenne, c'est sous des racines grecques ou des mots grecs que ces éléments de comparaison se trouvent groupés, et ils servent à éclairer les procédés de formation et de dérivation de la langue grecque. Il n'en est pas de même chez M. V. Il range tous ses mots latins sous des racines indo-européennes, lesquelles sont disposées elles-mêmes dans l'ordre de l'alphabet sanscrit. Ce dictionnaire latin, ouvert au hasard, nous présente les articles suivants : *kvas* « gémir », *kvit* « être blanc », *kshar* « verser » *khja* « dire », *ga* « aller », *ga* « chanter », *gang* « caqueter », *gadh* « saisir », *gadh* « se tenir ferme ». Quelquefois, au lieu de racines à l'état nu, M. V. cite des mots en tête d'un article : ces mots sont *kvadamba* « nom » d'un oiseau » (pour expliquer *columba* et *palumbes*), *gatara* « ventre » (cf. *venter*), *tarda* « un oiseau » (cf. *turdus*), *nabhra* « reins » (cf. *nefrones*). M. Curtius a pu justement appeler son ouvrage un livre d'étymologie grecque : celui de M. V. est un dictionnaire d'étymologie indo-européenne (section du latin). Il ne peut guère servir à connaître les lois de développement, soit pour la forme, soit pour le sens, des mots latins : il sert surtout à constater la producti-

vité des racines indo-européennes sur le sol de l'Italie[1]. En réalité, c'est l'ouvrage de Fick que M. V. a pris pour modèle.

Une circonstance qui fait ressortir encore plus ce caractère particulier, c'est que M. V., une fois sa racine posée, néglige absolument les langues congénères : puisque le mot *sopor* se trouve placé sous la racine *svap* « dormir », on aimerait à connaître, ne fût-ce que par quelques indications sommaires, les titres que cette racine présente à notre confiance. Le sanscrit *svapiti* « il dort », le grec ὕπνος, le norrois *svefn* « sommeil », le paléoslave *sŭpati* « dormir » seraient ici à leur place. Mais l'auteur descend immédiatement au latin, et il ne mentionne même pas d'une ligne les faits qui attestent et prouvent l'existence de cet ancêtre. Quand il s'agit d'une racine bien et dûment accréditée, le mal n'est pas très-grand : mais que doit penser le lecteur, quand il trouve *nītor* sous la racine *nat* « s'appuyer », ou *palma* sous la racine *pal* « être plat » ? Le latiniste n'aura qu'à s'incliner; le linguiste cherchera dans sa mémoire où il a déjà vu d'autres dérivés de cette racine. M. Fick, qui a pris pour devise de son livre que deux témoins font connaître la vérité, prend soin de faire déposer les témoins. Ici c'est la langue latine qui, à elle seule, sert de témoin à la langue indo-européenne : et l'on voit trop souvent les mots latins, sous le déguisement indo-européen, venir porter témoignage pour eux-mêmes.

Ces réserves faites sur le plan de l'auteur, voyons de quelle façon il l'a exécuté. Comme il le dit dans la préface, il n'a pas voulu faire une œuvre originale, mais vulgariser, en ce qui concerne la langue latine, les résultats actuels de la grammaire comparée. Il s'adresse surtout aux philologues de l'école classique, et tout spécialement aux hommes qui s'occupent d'enseignement. « L'expérience, » dit-il, apprend que les maîtres de nos écoles, qu'ils soient linguistes ou non, » font des étymologies : ce livre est destiné à régler quelque peu les étymolo- » gies sans frein auxquelles ils se livrent. » Cette intention est excellente : mais il semble qu'en présence d'un tel public, l'auteur avait pour devoir de citer toujours les ouvrages auxquels il doit ses emprunts. Ainsi ont fait les deux autres écrivains dont nous avons inscrit les noms en tête de cet article. Ainsi fait constamment Curtius. C'est assurément le meilleur moyen de faire pénétrer la connaissance et de répandre le goût des études de grammaire comparée parmi les maîtres, et c'était aussi, vu la méthode employée par l'auteur, la meilleure compensation à la nature incomplète de ses renseignements.

Quand l'auteur marche sur un terrain solide, je veux dire quand il a une racine véritable, non créée par la théorie, mais se retrouvant dans toute une série de mots, avec les seuls changements amenés par le jeu des lois phoniques, il s'est acquitté de sa tâche avec un soin et une conscience dignes d'éloge. Tels sont par exemple, les articles *gan* « mettre au monde », *tars* « se dessécher » : malheureusement le nombre des articles purs de tout alliage douteux est petit. Quoiqu'il y ait de bonnes parties en beaucoup d'autres, on est presque partout

1. Il faut ajouter qu'un index très-complet, placé à la fin du volume, permet de trouver les mots latins à la page où ils ont été expliqués par l'auteur.

arrêté par des rapprochements qui donnent lieu à des difficultés. Nous commencerons par la phonétique.

La méthode phonétique de l'auteur nous paraît d'une liberté inquiétante. Il y a, par exemple, en latin, des cas constatés d'alternance entre *k* et *g*, particulièrement devant les liquides. M. V. s'en autorise pour faire alterner *k* et *g* partout où il en a besoin. Il ne se contente pas de rapprocher sous une même racine *pec-us*, *pac-s*, *pac-iscor* et *pango*, *pāgus*, *pāgina*; *uncus* et *angulus*; *plico* et *plaga*; *crocio* et *clango* (quoique cependant le grec πήγνυμι prouve l'antiquité du g de *pango*, que *angulus* puisse aussi bien se rapprocher de *ango* que de *uncus*, que la qualité des voyelles sépare *plico* et *plaga*) : *galea* devient parent de *oc-cul-o* (R. KAL); *mulc-are*, frapper de *mulg-ēre* et de *marg-o* (R. MARK MARG); *voc-are* de *vāg-ire*[1] (R. VAK). Il en est de même pour *p* et *b*. La racine SCAP donne d'une part *camp-us*, *cāpus*, *scōpae*, d'autre part *scab-o*, *scob-s*[2]; *glad-ius* et *gleb-a* se voient avec étonnement placés à côté de *cor-uscus* et de *scrof-a* sous les RR. SKAR et SKRABH.

Ce procédé, appliqué en grand, à toute la langue, donne des facilités dangereuses à l'étymologie. Les voyelles ne sont pas traitées avec moins de liberté que les consonnes : la racine GHAR, être jaune, donne d'une part *gli-sco*, *glē-sum*, *vir-eo*, *īl-ex*, d'autre part *lū-tu-m* (pour *hlū-tum) et *ru-t-ilus*, à côté des formes normales *grā-tus*, *grā-men*. La R. LAK, plier, creuser, donne *lac-ertus*, *lac-us*, *lā-ma*, — *lī-mus*, *de-lic-ia*, *ob-līq-uus*, — *luc-uns*, *luxus*. L'*i* alterne avec l'*u* : *ligare*, *luctari*; *glūb-o*, *līb-er*. R. GLUBH. La diphthongue *ai* se réduit en *ā* : *āter* = *aid-tro*, R. IDH. La même syllabe *va*, dans la même R. *vas*, se contracte en *u* (*ūro*) et en *ā* (*āreo*); l'*a* de *cap-io*, *cap-ut*, s'affaiblit en *i* dans *cib-us*, pour se renforcer en *æ* dans *cap-e* et passe à la série *u au* dans *caup-o*. La gutturale est tombée en latin dans *ubi* : l'auteur en conclut qu'une gutturale peut tomber devant une voyelle quelconque et il restitue un *c* devant *am-o* pour le rattacher au sanscrit *kam* et au latin *cōm-is*, et devant *orb-is* pour le rattacher à *carp-entum* (R. KARP).

Les semi-voyelles sont sujettes aux changements les plus imprévus. Un *v* peut tomber, comme dans *or-no* qui devient un dénominatif du sscr. *var-ṇa* et dans *lōrum* = **vlōrum* (R. VAR); il peut se transformer en *b* comme dans *barba* (R. VARDH), et peut-être dans *bajulus* à côté de *veho*; en *f*, comme dans *formīca* (sscr. *vamra*[3]); enfin en *l* : *largus* = **vargus*.

Les groupes de consonnes donnent lieu également à des étymologies bien problématiques. La R. SPAK « lier » transforme *sp* en *f* : *fascis*, *fiscus*, *figo*. *Frutex* est pour *strutex* et la racine *spi*, *spid* a donné *hi-spid-us*.

Ces rapprochements, dont il serait facile d'allonger considérablement la liste, prouvent que l'auteur ne distingue pas assez les habitudes régulières de la langue et les exceptions dont il faut se garder de grossir le nombre à la légère. Mon-

1. *vāg-io* = gr. βαζω (*βαγ-ιω, fut. βαξω); zend *vāg*.
2. *scab-o scob-s* dérivent d'une racine skabh; cf. gotique *skab-an*, allemand *schaben*.
3. L'auteur reconnaît dans les additions (p. 213) qu'il n'y a pas d'exemple de *f* latin = *v* sanscrit. Il propose de voir dans *formica* une étymologie populaire (ferre micas); chose peu probable, car les composés populaires n'ont pas cette forme.

trons maintenant par quels procédés M. V. arrive à grouper sous une seule racine des mots très-différents de structure et de sens. Il fait un usage étendu de la théorie des *déterminatifs* de racines. Soient, par exemple, *salio* et *serpo* : ces deux verbes conduisent à deux racines SAR et SARP, toutes deux existant déjà indépendamment l'une de l'autre, avec un sens spécial, dans la langue indo-européenne. L'auteur les réunit sous une même R. SAR, d'où *sar-p* dérivé par déterminatif. Il est clair que nous entrons ici dans le domaine de l'inconnu, des hypothèses invérifiables et qui n'échappent à la réfutation que parce qu'elles sont incapables de démonstration. La formation de R. SAR-P n'est pas un fait latin, ni même un fait indo-européen, elle se perd dans des périodes antérieures. Faire entrer de pareilles recherches dans un livre d'étymologie latine, c'est mêler deux ordres de science absolument différents. Cette théorie des déterminatifs permet d'amalgamer en une racine primordiale des mots à première vue assez éloignés l'un de l'autre. Soient à unifier *turba* et *strepo* : la racine se forme du noyau commun aux deux racines, auquel on joint les éléments qui précèdent ce noyau dans l'une ou l'autre; les éléments qui suivent sont *déterminatifs*. Par cette opération on obtient une R. STVAR, d'où : 1° avec un déterminatif *b*, *turba*; 2° avec un déterminatif *p*, avec inversion et avec la contraction si commune de *va* en *e*, *strepo*. Je suppose encore que le mot *sæta* « crin, poil, soie », paraisse un peu isolé en latin : nous allons lui donner une famille en l'associant à *fides* « cordes ». Il est certain, en effet, que le mot indo-européen *sbhid* « corde, fort cheveu » (sic, p. 204) donne *fides* en perdant un *s* initial, et il aboutit à *sæta* en se débarrassant de son *bh* et de son *d*. Ce procédé n'est pas si nouveau qu'il peut le sembler d'abord : on sait comment Ménage créait des mots latins pour le besoin de ses étymologies françaises [1].

La méthode de M. V. tend à réduire beaucoup le nombre des racines homonymes. Cependant l'expérience journalière du langage nous apprend que des mots primitivement différents arrivent à coïncider par suite d'altérations phoniques. Il est naturel de supposer qu'il en était de même dans les périodes antiques du langage, et nous devons bien nous garder de réunir *orior* (R. AR, se lever) et *ar-tus ar-s* (R. AR, adapter). Chez M. V. la même racine *av* prend tour à tour les sens de *protéger*, *remarquer*, *s'occuper*, pour expliquer *avus*, *aveo*, *ovis*; *auris*, *audio*, *omen*; *utor*; ce qui ne l'empêche pas de donner encore *avena* (Nahrung). La racine semble n'être plus qu'un son, indifférent au sens et capable de tout sens, sorte de *cellule* prête à toutes les formes de la vie, s'allongeant et se contractant avec une facilité étonnante, capable même de se retourner comme le sac d'un polype. Par exemple, toute racine composée d'une voyelle et d'une consonne peut faire volte-face et se présenter sous deux formes. La racine AR, après avoir donné *orior*, *artus*, se retourne pour donner *ro-ta*. La racine AK être aigu devient KA dans *ca-tus*, *cau-tes*, *cu-n-eus*.

Ni l'observation attentive des procédés de dérivation, ni la découverte des sens métaphoriques ne sont possibles au milieu de ce pêle-mêle de formes et de

1. Il n'est pas toujours facile de voir ce que nous gagnons à cette généalogie. Ainsi *splendeo* vient de *spindh* « briller »? mais qu'est *spindh* et comment *spindh* fait-il *splendeo*?

mots. L'auteur, au lieu de reconnaître dans le latin *temno* un verbe signifiant « couper, trancher », va chercher le sanscrit *ati man :* plus tard, pris de doute, il propose de rattacher *temno* à *temere*, de la racine *tam* « être obscur ». *Paries* dérive, selon M. V., de *par* (= sanscrit *pari* « autour ») et *i* « aller »; mais la forme latine eût été *peres* (cf. *com-es*). *Piscis* vient de *api sku*, de sorte qu'il forme doublet avec *obscurus*. Nous n'ignorons pas que pour beaucoup de ces étymologies l'auteur peut citer les noms de linguistes éminents : mais ce n'est point cette partie de leur héritage qu'il fallait recueillir. En les reproduisant, M. V. montre qu'il n'a pas encore bien compris l'un des grands services rendus par George Curtius à la linguistique.

La recherche des formes indo-européennes fait perdre de vue à l'auteur des étymologies qui se trouvaient sous sa main. *Abolere* ne vient pas d'une racine *al* « détruire » : c'est à peu près comme si l'on concluait de *destruere* à un verbe *struere* « renverser ». Il est, ainsi que *delere*, un composé du même verbe dont *adolescere* nous présente une forme inchoative et neutre et dont *sob-oles*, *ind-oles*, *proles* renferment le primitif. (Pour M. V. *deleo* vient de la racine *ri* « couler », qui a aussi donné *lentus*, *letum*, *līno* sans compter *rivus* et *ripa*). Nos dictionnaires disaient jusqu'à présent que *debilis* est pour *de-habilis :* M. V. le tire de la racine *bal* « erhalten ». Nous avons vainement cherché où l'auteur a pu prendre cette racine. Nous ne prolongerons pas plus longtemps cet examen, qui pourrait tromper le lecteur sur nos intentions, car, en dépit de ses erreurs, nous rendons hommage au travail et à la science de M. V. Eloigné des grandes bibliothèques, réduit à quelques livres et à ses cahiers de notes, il a dû déployer une énergie peu ordinaire pour faire cet ouvrage. Comment ne serait-on pas touché, quand on entend l'auteur, qui est directeur du gymnase de Trebitsch, en Moravie, déclarer dans sa préface qu'il ne lui a pas encore été donné de contempler une livraison du Dictionnaire de Pétersbourg?

Mais si nous ne demandons pas mieux que de juger l'écrivain avec indulgence, nous ne pouvons considérer sans une défiance croissante la méthode qui aboutit à de tels résultats. Cette méthode est la même que Schleicher avait inaugurée dans son *Compendium :* la méthode de reconstruction et de déduction. Aussi longtemps qu'on l'appliquait aux formes grammaticales le danger n'était pas trop grand, car on était au moins guidé par la valeur significative attribuée par chaque langue à ces formes. Mais en étymologie, sens et forme de la racine sont souvent également inconnus. L'inventeur du procédé, Schleicher, avait précisément pour l'étymologie une aversion peu déguisée. Ajoutons que la méthode déductive, excellente pour exposer des résultats certains, ne peut guère servir pour la recherche des faits inconnus. La langue qu'on est convenu d'appeler indo-européenne, et qui, au gré de beaucoup de philologues, doit expliquer tous les idiomes de la famille, est un produit de l'abstraction scientifique. Elle ne peut rien nous apprendre puisqu'elle a tout reçu de nous, et c'est rendre un dangereux service aux maîtres de la jeunesse, que de leur présenter, sans aucun moyen de contrôle, avec un certain nombre d'étymologies sûres, tant de chimériques constructions.

(*A suivre.*) C. DE G.

137. — **Æschylos Prometheus.** Erklært von Dr Ludwig Schmidt, ordentlichem Lehrer am Gymnasium zu Greifenberg. Berlin, H. Ebeling und C. Plahn. 1870. In-8°, 114 p. — Prix : 1 fr. 75.

Il paraît qu'on explique Eschyle dans les gymnases allemands. Cette édition est destinée aux élèves de ces établissements, et elle n'est pas la seule : nous voyons dans les catalogues qu'une autre édition de la même pièce vient d'être faite à leur usage par M. Wecklein. Il est vrai que le *Prométhée* est, de toutes les tragédies d'Eschyle, de beaucoup la plus facile à comprendre, sinon pour l'ensemble de la conception, du moins en ce qui regarde le texte et le détail de l'expression. Mais les *Perses*, et même *Agamemnon*, ont eu en Allemagne leurs éditions scolaires. C'est aller trop loin, ce nous semble. Quoi qu'il en soit, gardons-nous bien d'imiter ces exemples en France : en l'état actuel des études grecques dans notre pays, nous verrions, au contraire, avec plaisir disparaître des programmes du baccalauréat et des classes supérieures certains auteurs difficiles, tels que Thucydide et Aristophane. Il faut habituer nos élèves à lire couramment, et avec plaisir, du grec facile : bornons notre ambition, si nous voulons obtenir des résultats. En Allemagne même, F. A. Wolf conseillait autrefois d'expliquer en première (rhétorique) une tragédie d'Euripide (et encore sans les chœurs) de préférence à Sophocle : il trouvait ce dernier poète trop difficile pour les élèves. Je ne sais si ce conseil ne serait pas, aujourd'hui, bon à suivre en France.

Revenons au livre dont nous avons à rendre compte. M. L. Schmidt connaît bien Eschyle et s'occupe depuis longtemps de ce poète. Nous nous souvenons en particulier d'une excellente correction que lui doit le vers 1045 des *Sept contre Thèbes* : Τραχὺς δ' ἄθαπτος (pour τράχυν᾽ · ἄθαπτος δ᾽) οὗτος οὐ γενήσεται ; il a profité, comme il le devait, des travaux antérieurs ; il connaît même (chose assez rare en Allemagne) les travaux publiés en France sur les tragiques grecs ; il cite plusieurs fois le livre de M. Patin, et il a pratiqué les « Editions savantes » de la maison Hachette. M. S. s'est trouvé bien préparé à sa tâche, et s'en est bien acquitté. Il donne une introduction, une analyse, le texte avec commentaire, une esquisse, ainsi que les fragments, du *Prométhée délivré*, un appendice critique, enfin un tableau des mètres.

Le commentaire, la partie essentielle de l'édition, est judicieux et abondant. En le parcourant, nous n'avons rien trouvé, ou presque rien, qui ne soit conforme aux règles d'une saine interprétation. Voici cependant quelques observations. Au vers 36, M. S. dit que εἶεν n'équivaut pas à εἴη, mais est une autre forme pour εἶα, dont il ne diffère pas plus que ἕνεκεν de ἕνεκα. Ce rapprochement, dû (si nous avons bonne mémoire) à L. Ahrens, nous semble justifié par l'usage de cette particule, qu'il faut traduire par « eh bien, » plutôt que par « bien. » Cependant dans l'Appendice, M. S. semble approuver ceux qui rendent εἶεν par « hæc hactenus. » Nous voilà bien loin de εἶα. Ailleurs l'appendice justifie des leçons qui ne se trouvent pas dans le texte, soit que l'auteur ait changé d'avis, soit qu'il y ait quelque faute d'impression. — V. 314. M. S. écrit : Ὥστε σοι τὸν νῦν χόλον ‖ παρόντ᾽ ἄμοχθον (pour παρόντα μόχθων) παιδιὰν

εἶναι δοκεῖν. La correction se recommande par sa facilité. Mais elle a dû se présenter à l'esprit de plus d'un éditeur : pour ma part j'y avais pensé ; et si je ne m'y suis pas arrêté, c'est qu'il me semblait que χόλον demanderait une autre antithèse, et que toute épithète ne pourrait qu'affaiblir le mot παιδιάν. — 378. La leçon des manuscrits : Ὀργῆς νοσούσης εἰσὶν ἰατροὶ λόγοι n'est guère admissible. On lit dans l'*Anthologie* de Stobée, XX, 13 : Ὀργῆς ματαίας εἰσὶν αἴτιοι λόγοι. M. S. adopte ματαίας. Mais cette épithète convient-elle à ce passage ? — V. 511 sqq. :

> Οὐ ταῦτα ταύτῃ Μοῖρά πω τελεσφόρος
> κρᾶναι πέπρωται, μυρίαις δὲ πημοναῖς
> δύαις τε καμφθεὶς ὧδε δεσμὰ φυγγάνω·
> τέχνη δ'ἀνάγκης ἀσθενεστέρα μακρῷ.

M. S. donne du dernier de ces vers une explication nouvelle : selon lui, τέχνη signifie ici, comme au vers 87, l'appareil au moyen duquel Prométhée se trouve attaché au rocher : les chaînes tomberont un jour, l'art de Vulcain est plus faible que la nécessité. En s'attachant exclusivement aux mots δεσμὰ φυγγάνω, M. S. a perdu de vue le sens général du passage. Prométhée ne veut pas affirmer ici qu'il sera un jour délivré. Le chœur veut que Prométhée, au lieu de s'occuper des hommes, imagine un moyen de mettre fin à ses propres malheurs : Prométhée répond que le moment de sa délivrance n'est pas encore venu, qu'il n'échappera à ses chaînes qu'après mille souffrances, qu'aucune habileté n'est aussi forte que le destin. — V. 1057 : Τί γὰρ ἐλλείπει μὴ παραπαίειν, ‖ εἴ γ' οὐδ' εὐχῇ τι χαλᾷ μανιῶν ; C'est la conjecture de Hermann : j'avoue que je la trouve étrange, obscure, à peine intelligible. En revanche M. S. a remis en honneur et bien justifié, au vers 926, la leçon πταίσας δὲ τῶνδε πρὸς κακῶν (première main du *Mediceus*), où la vulgate est τῷδε πρὸς κακῷ.

M. S. espère que son édition servira, non-seulement aux élèves, mais aussi aux jeunes philologues. Nous pensons que cet espoir est légitime, et nous recommandons son commentaire à ceux de nos jeunes professeurs français qui lisent couramment l'allemand.

Henri WEIL.

---

138. — **Lectures on the Geography of Greece,** by the Rev. Henry Fanshawe TOZER M. A., F. R. G. S., etc. with map. London, Murray, 1873. In-8°, xvj-405 p. — Prix : 11 fr. 25.

Les dix conférences sur la géographie de la Grèce dont la série forme ce volume ont été faites à l'Université d'Oxford, en 1872, par l'auteur d'un ouvrage, avantageusement connu des érudits, sur les *Highlands of Turkey*[1]. Ce n'est pas à proprement parler une géographie de la Grèce ; M. Tozer n'est entré dans aucun détail de topographie, ni de géographie politique et statistique. Il s'était proposé de traiter son sujet d'une façon plus élevée : décrire dans ses grandes lignes les conditions physiques de la contrée et leurs rapports avec l'histoire, la littérature

1. Cf. *Revue critique*, 1870, I, p. 209.

et le caractère des peuples grecs, et animer ces descriptions par le souvenir de ses voyages dans la péninsule hellénique; et il a heureusement rempli la tâche qu'il s'était marquée. Très au courant des travaux allemands et s'appuyant sur les grands ouvrages d'Ernest Curtius et de Bursian, M. Tozer passe successivement en revue les caractères généraux du pays, les montagnes, les côtes et la mer; les caractères secondaires, sources, rivières, lacs, cavernes, gorges; ses conditions physiques et géologiques, sol et minéraux, action volcanique, climat, flore; l'effet de la conformation du sol sur le caractère et l'histoire de la Grèce; il étudie ensuite dans le détail la géographie particulière de chacune des parties de la Grèce (Grèce septentrionale, Grèce centrale et Péloponèse); il termine par une lecture sur les rapports entre la géographie de la Grèce et la mythologie grecque, et une autre sur l'étymologie des noms grecs de localité. Cette nomenclature étymologique, pour laquelle M. T. a suivi principalement les deux Curtius et Pape, est exposée avec beaucoup d'art et la lecture en est fort attachante; mais le lecteur est quelquefois tenté de devenir sceptique à l'égard de la toponomastique, tant il voit de noms expliqués sans hésitation. Une étymologie de nom de lieu n'est certaine que lorsqu'on a des renseignements sur l'histoire même de ce nom et qu'on peut le suivre presque depuis l'époque à laquelle il a pris naissance. Les temps modernes nous offrent en foule des noms de lieu déformés par fausse analogie quand leur sens primitif était oblitéré, et aujourd'hui le sens apparent de ces noms n'a rien de commun avec leur étymologie véritable. Il doit en être de même pour bien des noms de lieu de l'antiquité et pour la forme sous laquelle ils nous sont parvenus; et il faut encore observer qu'on ne peut attribuer avec certitude tous les noms d'un pays au même peuple. Si les Grecs ont eu des prédécesseurs sur le sol qui porte leur nom, maint fleuve et mainte montagne a pu garder son appellation primitive et les Grecs l'adopter en la modifiant. Ces réserves faites sur la défiance qu'inspire la toponomastique des temps primitifs, nous reconnaissons volontiers l'art avec lequel M. Tozer a groupé les détails de ce grand tableau [1].

---

139. — **Lettres de Jean-Louis Guez de Balzac**, publiées par M. Philippe Tamizey de Larroque. 1 vol. in-4°, 458 p. Paris, Imprimerie nationale, 1873 (1874). Extrait des *Documents inédits* publiés par les soins du ministère de l'instruction publique.

Le bagage épistolaire de Balzac, déjà si considérable, puisqu'il ne remplit pas moins d'un volume in-fol., sans compter quelques petits suppléments détachés [2],

1. Outre les sources auxquelles il a puisé, il aurait pu consulter utilement pour certains noms de lieu, un travail de M. Fr. Meunier sur les composés syntactiques en grec, dans l'*Annuaire de l'Association des études grecques* de 1872, et pour la persistance des noms anciens jusqu'à notre époque une curieuse dissertation de M. Petit de Julleville sur l'emplacement et le vocable des églises chrétiennes en Grèce, dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*. 2e série, t. V, 3e livraison.

2. Une liste de ces petits suppléments a été donnée par M. Tamizey de Larroque, dans une note de son avertissement, p. 4 et 5, n. 4. Il a seulement négligé d'y comprendre deux lettres écrites par Balzac à Saumaise, et publiées par Sallengre dans ses *Mémoires de littérature*, La Haye, 1717, in-12, t. II, 1re partie, p. 208-211.

vient de s'enrichir en une seule fois de cent soixante-dix lettres, publiées avec le plus grand soin par M. Tamizey de Larroque. C'est un nouveau service rendu à la littérature française, ainsi qu'à la mémoire du *grand épistolier*, par notre savant et infatigable collaborateur. En effet, la correspondance que nous avons sous les yeux abonde en particularités intéressantes pour l'histoire littéraire d'un peu plus de quatre années (du 31 août 1643 au 2 décembre 1647). Elle se recommande aussi par l'agrément et, en général, la facilité du style, mérite qu'on ne s'attendrait pas de prime abord à trouver sous la plume de Balzac, quoique, ainsi que l'a observé avec raison un de ses plus récents biographes, « la simplicité, le naturel, l'aisance, la grâce même, ne fussent point des qualités étrangères à son génie [1]. »

La tâche qu'a entreprise M. T. de L. offrait de très-grandes difficultés. En effet, les cent soixante-dix lettres dont le recueil forme la présente publication, ne nous sont parvenues que dans une copie des plus incorrectes, conservée à la Bibliothèque nationale. « Parfois les fautes de lecture, dit avec raison le savant éditeur, y sont tellement choquantes, que l'on serait tenté d'attribuer à un laquais cette transcription inintelligente, grossière, de la pure et délicate prose de Balzac. » Non-seulement des noms propres y sont défigurés de la façon la plus ridicule, comme Naudé, changé en Handé (p. 186), Heinsius en Heius (p. 98), Naugerius, nom latinisé d'André Navagero, en Hangerius (p. 87); mais des phrases entières sont dépourvues de tout sens raisonnable. Presque toutes ces fautes ont été corrigées de la manière la plus satisfaisante par le docte et laborieux éditeur. Les soins de M. T. de L. ne se sont pas bornés à ce minutieux travail de restitution. Il a joint au texte de son auteur un très-grand nombre de notes, dont plusieurs fort étendues, dans lesquelles il fait connaître les personnages dont parle Balzac, les circonstances auxquelles celui-ci fait allusion, les sources où il a puisé les citations grecques et surtout latines dont il parsème le texte de ses lettres.

Ce commentaire a exigé de longues et patientes recherches, mais il ajoute

---

1. Voyez l'intéressante *étude sur Jean-Louis Guez de Balzac*, par M. C. Hippeau, dans les *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, pour l'année 1856, p. 305-365. Ce morceau ne paraît pas avoir été connu de M. Tamizey de Larroque, non plus qu'un autre, dans lequel Balzac est surtout envisagé comme écrivain profondément attaché à la foi catholique. Voyez les *Notices littéraires sur le XVII[e] siècle*, par Léon Aubineau, Paris, Gaume frères et J. Duprey, 1859, in-8°, p. 1-24. — Tout récemment encore un très-bon juge, M. Egger, a consacré quelques pages intéressantes à un des traités politiques de Balzac, *le Prince* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXVII, 2[e] partie. Paris, Imprimerie nationale, 1873, p. 36-39). On peut seulement s'étonner de cette réflexion du savant académicien : « Je ne m'explique pas bien comment l'*Histoire de l'Académie*, citée par Bayle, à l'article *Balzac*, peut attester, d'après le registre, que Balzac y ait lu le 14 avril 1636 quelques parties du *Prince*, ce livre ayant paru en 1631. » Il suffit, pour avoir l'explication de la petite difficulté que signale M. Egger, de lire la suite de la remarque (F) de Bayle : « Il (*le Prince*) devait être suivi de deux autres livres, dont le dernier s'appelait *Ministre d'État*. » C'est de ce dernier traité, publié plus tard, sous le titre d'*Aristippe* ou *De la Cour*, que Balzac lut quelque partie à l'Académie, le 14 avril 1636. Cf. la remarque (L.) de l'article Balzac dans le *Dictionnaire* de Bayle, et une note de l'abbé d'Olivet, *Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et d'Olivet, Paris, Didier, 1858, in-8°, t. I, p. 115, 117, note.

beaucoup de prix à la publication qu'il accompagne et fait le plus grand honneur aux connaissances de M. Tamizey de Larroque. Sur quelques points de détail, et il n'en pouvait guère être autrement, le savant écrivain n'a pu restituer le vrai texte de son auteur, ni éclaircir les allusions qui s'y trouvent contenues. Je lui soumettrai quelques observations destinées à combler une ou deux lacunes, ou à redresser un petit nombre d'erreurs que présente son beau travail.

Dans la lettre XV (p. 60) Balzac dit à Chapelain : « Vous estes au lieu où se » trouvent les très-parfaites personnes, et que je serois heureux d'être cet » Aubret (?) aussy bien que vous très-humble et très-dévot auditeur de ce jeune » Chrisostoma..... *designatum Parisiensium præsulem facile intelliges.* » Ces derniers mots désignent évidemment, comme le dit M. T. de L., le futur cardinal de Retz. Mais quant à *cet Aubret*, l'éditeur avoue qu'il n'a trouvé nulle part la moindre trace de son existence, et il se demande « si le copiste n'a pas mis » *Aubret* pour *Abbé*. Alors tout s'expliquerait à merveille. L'abbé serait Gilles » Ménage, qui avait déjà pris la soutane sans entrer dans les ordres, et qui était » communément appelé l'abbé Ménage. » Mais le mot Aubret ne serait-il pas tout simplement l'altération du nom de Jean Aubert, docteur en théologie de la faculté de Paris, professeur de grec au Collége de France, connu par son édition grecque et latine des *Œuvres de saint Cyrille*, patriarche d'Alexandrie [1] ?

Sur ce passage de Balzac, dans sa lettre du 17 avril 1644 [2] : « Je ne puis » comprendre le choix que M. le Duc a fait, si ce n'est qu'il veuille estre, aussy » bien que ce Romain, *unus tota acies*, et qu'il ait dessein d'avoir un second qui » ne luy donne point de jalousie, et qui ne partage point la gloire avec luy. » M. T. de L. a écrit une note où il demande si Balzac, en se lamentant sur le mauvais choix fait par le duc d'Orléans, avait en vue le maréchal de La Meilleraye, qui fut un des meilleurs officiers généraux de son temps. Mais on voit par d'autres passages des lettres de Balzac [3], que, par l'expression M. le Duc, le célèbre épistolaire désigne toujours le duc d'Enghien, tandis qu'il donne à Gaston le titre de M. le duc d'Orléans (cf. la page 79). Il est donc très-probable que le choix qu'entend critiquer Balzac est celui du maréchal de Guiche, connu plus tard sous le nom de maréchal de Grammont, et qui servit, en effet, avec le titre de lieutenant général, sous le duc d'Enghien, dans la campagne de 1644 [4]. Or ce général était surtout célèbre par la défaite qu'il avait essuyée à Honnecourt, moins de deux années auparavant [5].

1. Voyez le *Mémoire historique et littéraire sur le Collège Royal de France*, par M. l'abbé Cl. P. Goujet, Paris, 1758, in-12, t. I, p. 569-572 ; et Cf. *le Mascurat* ou *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin*, 2ᵉ éd., p. 375, 376. On y voit qu'il avait été question de confier à ce docte ecclésiastique les fonctions de précepteur de Louis XIV.

2. P. 117.

3. P. 201, 208, 209, et surtout 257 et 313.

4. Cf. Bazin, *Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin*. Paris, 1842, in-8°, t. I, p. 78.

5. On peut consulter sur cet événement une note de feu le docteur André Le Glay, *Chronique d'Arras et de Cambrai*, par Balderic ; Paris, 1834, in-8°, p. 494. Voyez aussi les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, édition Monmerqué et Paulin Paris, t. III, p. 175, 183, 184.

Dans un passage (p. 255) où Balzac veut rassurer son correspondant au sujet des applications que l'on pourrait faire à des personnages contemporains, de divers portraits satiriques tracés dans ses lettres, il emploie les termes suivants : « Reposez-vous donc sur moy de toute cette besoigne, et asseurez-vous que je » suis un *Mango* d'importance, qui sçay déguiser, farder, masquer, métamor- » phoser les choses en mille façons. » M. T. de L., qui n'a point reconnu dans le terme *mango* le mot latin par lequel on désignait les marchands d'esclaves et les maquignons, demande si c'est une allusion à l'habileté dont fit preuve un favori du maréchal d'Ancre, Claude Mangot, seigneur de Villarceau, qui devint secrétaire d'Etat et garde des sceaux de France.

Dans un passage (p. 329) où Balzac parle d'âmes privilégiées, les mots « notre généreux par excellence » désignent évidemment le marquis de Montausier, et non le chancelier Séguier, comme suppose M. T. de L. Il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher les mots suivants de cette même lettre : « Je » serois bien fasché qu'il prist la peine de m'escrire encore une fois, etc.; » des paroles d'une lettre précédente (p. 322), où Balzac s'exprime ainsi : « Il faut au » reste que je vous die que M. le marquis de Montausier m'a absolument gagné » à luy par la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'escrire. »

Page 349. Balzac, revenant sur ses griefs contre l'imprimeur Rocolet, le traite d'asne, de figure ursine, d'idée de Marrucinite. Le savant éditeur suppose qu'il est question dans ce dernier mot des Marruci, nom donné à ces Maures qui s'établirent sous l'empereur Léon le Philosophe dans les Alpes, et il renvoie à Du Cange, dans son *Glossaire*, au mot Marrones. Mais sans parler de la désinence *ni*, qui figure dans le mot Marrucinite et qui manque dans *Marruci*, Balzac, ainsi du reste que la plupart des lettrés de son temps, était bien plus familiarisé avec les souvenirs de l'antiquité grecque et romaine qu'avec ceux du moyen-âge. Aussi doit-on reconnaître ici le nom des Marrucini, appartenant à un peuple de l'Italie méridionale, voisin de la mer Adriatique et qui habitait une portion de l'Abruzze actuelle.

Page 82, Balzac, chargeant Chapelain de pressentir le cardinal Mazarin, afin de savoir s'il serait disposé à accueillir l'hommage du traité qui ne parut que longtemps après, sous le titre d'*Aristippe* ou *De la Cour*, emploie les termes suivants : « Si vous trouvez quelque Sarbatane propre pour luy faire porter de » ma part le désir que j'ay de le servir. » M. T. de L. fait observer que l'on disait autrefois Sarbatane, aussi bien que Sarbacane, mais que *cette dernière forme a toujours été plus usitée*. Le contraire seul est exact, car sans parler du passage de Montaigne et d'un autre passage de Balzac, dans le livre *De la Cour*, tous deux cités par Littré[1], j'ai transcrit ailleurs des passages du *Mascurat*, de Gabriel Naudé, et du *Roman Bourgeois*, de Furetière, où l'on trouve la forme *sarbatane*[2]; et l'on y peut joindre cet autre endroit de Noël du Fail, sieur de la Hérissaye[3] :

1. *Dictionnaire, verbo Sarbacane.*
2. *Des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe.* Paris, I. I., 1869, in-8°, p. 11, n. 1, ou dans le *Journal asiatique*, mai-juin 1869, p. 529, n. 1.
3. *Propos rustiques, baliverneries, contes et discours d'Eutrapel*, édition J. M. Guichard,

« Le bon homme..... me faisoit..... une sarbatane de seuz [1] (sureau). » Comme le fait remarquer M. Littré, la forme correcte est *sarbatane*, et le changement de sarbatane en sarbacane n'est dû qu'à l'influence de canne qu'on a cru retrouver dans le mot.

Dans la lettre XXIV (p. 86, 87) Balzac fait part à Chapelain du projet où il est de lui dédier un recueil de *Pièces rustiques*, lesquelles pièces « sont choisies » et de la composition d'excellens poètes, mais dont le plus ancien ne passe pas » le pontificat de Léon dixiesme. Avec votre permission nous donnerons pour » titre au Recueil : *Rus et lusus rustici liber adoptivus*, recueilli de plusieurs » autheurs anonimes..... Fracastor, Naugerius, Flaminius, Buchanan, Suliola (?) » et autres semblables sont mes jardiniers; mais souvenez-vous que je vous dis » leurs noms à l'oreille, et qu'il faut que le lecteur les devine et que par l'odeur » des pommes, il juge de leur terroir. » Sur le nom Suliola M. T. de L. a fait une note qui débute ainsi : « Je n'ai pu réussir à reconstituer le nom, qui doit » être fort estropié, de ce poète latin. » Il n'est pas impossible toutefois que sous cette forme barbare se cache le nom du célèbre Sadolet, dont le second poème, adressé aux deux Frégose et qui traite du repos et de la vie obscure [2], a pu fournir quelque citation propre à figurer dans le recueil que méditait le solitaire des bords de la Charente.

Une critique minutieuse pourrait signaler dans le beau travail de M. T. de L. quelques légères inadvertances, si toutefois ce ne sont pas pour la majeure partie de simples fautes d'impression. C'est ainsi que dans l'avertissement (p. 4, n. 4) on lit Servient pour Servien [3], et p. 48, n. 1, duchesse de Montausier, au lieu de marquise. En effet, M. T. de L. sait mieux que nous qu'à l'époque de son mariage avec Julie-Lucine (et non Lucie) d'Angennes, Montausier n'avait que le titre de marquis. Ce ne fut que dix-neuf ans après, c'est-à-dire en 1664, qu'il l'échangea contre celui de duc. C'est encore par un *lapsus calami* qu'on lit p. 288, n. 1 et p. 334, n. 2, le duc de Montausier.

P. 399, note 5, il aurait été plus exact d'écrire le comte d'Harcourt que le prince d'Harcourt. En effet, si dans le passage correspondant du texte Balzac désigne ce personnage par le titre de prince, c'est uniquement parce qu'il appartenait à une branche de la maison de Lorraine. Plus loin (p. 402) le célèbre épistolaire l'appelle exactement le comte. Page 111, la place de Casaubon, dont il est question dans la lettre XXXIII, était celle de garde de la librairie du roi [4],

---

p. 53. — Rabelais a deux fois écrit *Sarbataine* (L. II, ch. XI; L. IV, ch. XXX; édition de M. Marty-Laveaux, t. I, p. 270 et t. II, p. 374).

1. Dans le *Dictionnaire* de Littré (t. I, p. 1273 B., *verbo* échasse) *seū* est rendu par saule. Mais ne serait-ce pas plutôt de sureau qu'il est question? Cf. Genin, *Récréations philologiques*, édition in-8°, t. II, p. 438; et Ch. Nisard, *Curiosités de l'étymologie française*, p. 92.

2. Voyez l'*Étude sur J. Sadolet*, 1477-1547. — *Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris*, par A. Joly. Caen, 1856, gr. in-8°, p. 45.

3. Cf. toutefois une observation de M. Paulin Paris, *apud* Tallemant des Réaux, t. IV, p. 539.

4. *Essai historique sur la bibliothèque du roi*, par Le Prince, édition Louis Paris, 1856,

et non une chaire, comme le dit M. T. de L. (n. 2). Le célèbre évêque d'Angers, Henri Arnauld, mourut en 1692, et non en 1699, ainsi qu'il est dit, p. 125, n. 2. Dans un vers latin donné p. 285, le nom de Tityrum doit être remplacé par celui de Tityum, ainsi que le prouve le nom de Prométhée, auquel il se trouve accolé. Plus haut (p. 61) on lit exactement Tityus.

Pour faire oublier au lecteur l'aridité de ces remarques, je crois à propos de signaler à son attention les passages très-curieux où il est question de deux savants philologues contemporains de Balzac, François Guyet (voir surtout la p. 416) et Jean de La Peyrarède (p. 327, 373 et cf. p. 432). Balzac ne tarit pas en reproches et en épithètes injurieuses sur le compte du premier, à qui cependant il avait adressé une lettre des plus flatteuses[1]. Celle de ces épithètes qu'il paraît affectionner le plus, est le Capanée grammairien. Balzac se vante d'avoir rendu à Guyet un service des plus signalés. « Sans moy, dit-il, il seroit » mort à l'hospital, ou il gueuseroit encore dans le collége. En un temps où il » avoit besoin de pain, je le remis auprès de M. le Cardinal la Vallette qui luy » avoit donné son congé, à la prière de M. le duc d'Espernon son père, et qui » commençoit à l'oublier. Ce fut un coup de ma faveur auprès du Duc et je » l'employay toute entière en cette occasion. » Quant à La Peyrarède, les détails que donne sur lui Balzac sont d'autant plus précieux, qu'on ne sait que fort peu de chose touchant la vie et les travaux de ce savant homme. On trouve sur lui un article de dix lignes dans le *Supplément* de la *Biographie universelle*[2]. Mais l'auteur de cet article, feu Hippolyte de La Porte, a omis d'indiquer un passage du président Bouhier, très-flatteur pour le philologue gascon. Bouhier y dit que Baluze « lui permit de faire copier des Remarques anecdotes sur » Pétrone, de la façon d'un habile homme nommé La Peyrarède, qui est déjà » connu par un petit nombre d'ouvrages de cette nature[3]. »

On remarquera encore à la p. 389 un bien curieux passage sur les traductions de Tacite et d'Arrien, par Perrot d'Ablancourt, et sur celle de Quinte-Curce, par Vaugelas; et à cette même page et à la suivante la description d'une montre d'or, fabriquée à Angoulême et offerte à Chapelain par son correspondant. « C'est, y est-il dit, le véritable Balzac qui vous veut faire ce petit présent; et

in-12, p. 37 et 349; et cf. les lettres de J. Gillot à Scaliger, du 7 juillet 1599 et du 30 mars 1604, *apud* Paul Colomiès, *Italia et Hispania Orientalis*; Hambourg, 1730, in-4°, p. 147, 149.

1. Le 28 octobre 1644. Voir les *Lettres choisies du sieur de Balzac*. A Amsterdam, chez les Elzevirs, 1656, in-12, p. 323, 324; et cf. les *Lettres choisies de Voiture et Balzac, précédées d'un discours préliminaire et d'une notice sur ces deux écrivains* (par Campenon). Paris, Dentu, 1807, in-12, t. I, p. 383-385, où Guyet est très-inexactement qualifié ainsi dans une note de l'éditeur : « *Savant jésuite qui a laissé plusieurs ouvrages sur les cérémonies de* » *l'Église.* » — On fera bien de consulter sur Guyet un article de Charles Nodier (*Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*. Paris, 1829, in-8°, p. 379-383), où le spirituel écrivain fait observer qu'il faudrait écrire Guiet, comme signait le savant philologue.

2. T. LXXVII, p. 29. Voyez aussi une très-courte historiette de Tallemant des Réaux, t. VII, p. 124, 125.

3. *Recueil de traductions en vers françois..... avec des remarques*. Paris, 1738, in-12, p. xxx. On peut encore voir sur « le sçavant Peyrarède » une lettre de Balzac à Monsieur de la Thibaudière, datée du 16 octobre 1647, p. 142 des *Lettres choisies*, édition de 1656.

» l'ouvrier qu'il a tant loué est résident à Angoulesme, mais il est plus estimé » que ceux de Bloys, et ses ouvrages sont admirés à Paris. Quelques-uns » mesmes ont passé les Alpes et l'Océan, et M. de Chasteauneuf en a régalé des » princes et des princesses. Mais, je vous prie, à qui sont mieux deües qu'à » vous pareilles machines; et qui use des heures plus utilement et plus digne- » ment que celui qui, dans l'embarras de Paris, a presque achevé un poëme » héroïque?.... Après tout, Monsieur, ce n'est pas vingt pistolles que je vous » donne; et encore, afin que vous sçachiez que je trafique plus que je ne donne, » je vous demende (à votre commodité) deux paires de gans d'Espagne, soit » que vous les receviez d'une dame, soit que vous les achetiez d'un marchand, » ou que ce soit vostre part du butin de vostre amy, après la prise de Madrit. » Mais souvenez-vous, s'il vous plaist, en ce temps-là que mes mains sont un » peu plus [grandes] que les vostres, afin que la conqueste de M. de la Trousse » soit à mon usage, et que je me puisse servir commodément de ce que je » recepvray. »

Voici, enfin, un court passage qui n'est pas dépourvu d'intérêt pour l'histoire de notre langue : « J'ay la teste si dure que je ne puis comprendre pourquoy » vous ne voulez pas de *son Aisé*[1]. L'amy qui me prie d'escrire à l'Intendant de » Justice me pria pour un autre et non pour luy, et, par conséquent, ce n'est » pas sa taxe, mais celle de l'autre; et j'appelle l'autre *son Aisé,* c'est-à-dire, » l'Aisé qu'il me recommande, comme, par exemple, je dirois que j'ay demandé » au général des Galleres vostre forçat, et qu'il m'a donné vostre forçat, au lieu » de dire le forçat que vous m'aviez recommandé. »

P. 130. M. T. de L. a relevé l'emploi du mot *chifflet* pour *sifflet*, et p. 141, le verbe *chiffleroit* pour *siffleroit*. Il aurait pu en rapprocher le mot *chifleur* qui se rencontre dans une lettre à M. de Plassac-Méré[2].

Quoique cet article soit déjà bien long, je ne veux pas le terminer sans remercier derechef M. Tamizey de Larroque pour tout le plaisir que m'a causé la lecture de son commentaire. C'est un véritable trésor de renseignements exacts et curieux[3]. On y reconnait le savant éditeur de tant de documents précieux

---

1. Voici le passage auquel il est fait allusion dans cette lettre, et que M. T. de L. a négligé de transcrire : « Il est en vostre pouvoir de me donner son Aisé tout entier ou en » partie. L'un me plairoit bien plus que l'autre. Et puis qu'il n'y aura guères de taxe que » vous ne moderiez, sans en estre prié de personne, je me promets le coup de plume » obligeant et décisif, qui rayera cette-cy pour l'amour de moy, et ne laissera rien de dé- » fectueux en vostre bienfait. » A Monsieur de ***, le 3 janvier 1646, *Lettres choisies*, p. 33; ou bien, t. I, p. 419, de l'édition de Campenon, où l'on trouve *son aise*, ce qui ne donne aucun sens.

2. *Lettres choisies*, p. 252 de l'édition elzevirienne déjà citée. — Dans les *Estrennes de Gros-Guillaume à Perrine* (*apud* Ch. Nisard, *Curiosités de l'étymologie française*; Paris, L. Hachette, 1863, in-12, p. 94), il est question d'un chifflet de terre.

3. Une des notes les plus intéressantes de M. T. de L. (p. 426, 427, n. 3) a pour objet le mauvais poëte Gomès, à qui le savant écrivain avait déjà consacré une note dans une de ses précédentes publications. Il aurait pu, au sujet de ce rimeur ridicule, renvoyer à une très-spirituelle lettre de Balzac, adressée à Ménage (*Lettres choisies,* p. 75, 76). — On lira aussi avec plaisir la note sur Charles Féramus, p. 57, 58. Ailleurs (p. 85, n. 3), M. T. de L. a soin de signaler un trait curieux attribué à Racan, et dont Balzac dit

pour l'histoire diplomatique, militaire et littéraire des XVIe et XVIIe siècles. Aussi ne peut-on qu'augurer très-favorablement des deux prochaines publications que nous fait espérer le savant éditeur de Balzac, et qui auront pour objet la première Joseph Scaliger, la seconde, la *Correspondance* de Chapelain, en trois gros volumes in-4°.

DEFRÉMERY.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 31 *juillet* 1874.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie de la part de M. l'abbé Duchesne un mémoire intitulé *Une mission scientifique en Orient*, avec des reproductions de monuments et des estampages d'inscriptions.

M. Renan présente à l'académie les photographies de deux inscriptions phéniciennes, provenant de Carthage, qui lui ont été transmises par M. Amari. Elles contiennent toutes deux une formule ordinaire de dédicace suivie du nom de l'auteur du vœu. On a un très-grand nombre d'inscriptions semblables de même provenance, qui ne diffèrent que par les noms propres qui les terminent. C'est pour cela, ajoute M. Renan, que la commission des inscriptions sémitiques ne rend pas compte journellement à l'académie des inscriptions carthaginoises qui lui sont adressées : elles ressemblent trop à celles qui sont déjà connues pour présenter quelque intérêt.

M. Eugène Révillout continue la lecture de son mémoire intitulé *Le concile de Nicée d'après les textes coptes*. Après avoir terminé l'énumération des collections conciliaires qui empruntèrent directement ou indirectement au concile d'Alexandrie les actes du concile de Nicée, il recherche les éléments que peuvent fournir les plus anciennes de ces collections pour le rétablissement de ces actes. Il indique à ce propos l'esprit dans lequel travaillèrent ceux qui introduisirent les actes de Nicée dans leurs diverses collections. Tandis qu'en Orient on n'inséra que les canons, en les confondant, par un numérotage unique, avec les canons des autres conciles compris dans les recueils, en Occident, au contraire, on reproduisit aussi le symbole, et la glose que les Pères d'Alexandrie avaient jointe aux actes rétablis. Cette glose comprenait 3 §§ : dans le premier, les Pères affirmaient que le concile de Nicée avait condamné avec Arius tous les auteurs de doctrines hérétiques sur la trinité et l'incarnation, et ils nommaient plusieurs hérétiques postérieurs au concile et ainsi d'avance condamnés par lui ; dans le second, ils prononçaient pour leur propre compte l'anathème contre ces hérétiques, et dans le 3e ils donnaient la liste des évêques qui avaient souscrit les décisions de Nicée en ajoutant la formule *je crois ainsi*. Ce texte subit des modifications. Les compilateurs latins, qui ne tenaient qu'aux actes de Nicée et non

---

avoir été témoin. Le poëte aurait descendu (car il faut évidemment lire descendre et non deffendre), avec l'aide de deux sergents, « la tapisserie d'un comptable, sur lequel il estoit assigné. »

à ceux d'Alexandrie, supprimèrent tout le § 2; dans quelques rédactions, p. ex. dans la Gélasienne, on supprima l'énumération des hérétiques condamnés d'avance à Nicée, qui parut un anachronisme. Dans un autre texte on supprima la liste des souscriptions; dans l'*Adriana*, la glose tout entière. Quant aux textes qui reproduisent la liste des souscriptions, on peut, d'après les fautes qu'ils présentent, les classer en 3 familles, dont la 1ᵉ, comprenant la Gélasienne et l'*antiquissima*, paraît être celle qui reproduit le plus fidèlement le texte primitif.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit un mémoire sur les travaux de l'académie pendant le dernier semestre. Il indique l'état des diverses publications de l'académie. Il annonce que le t. 23 des *Historiens de France* et le t. 1ᵉʳ des *Historiens grecs des croisades* sont près d'être achevés. Les autres publications de l'académie avancent également. La copie du t. 24 de l'*Histoire littéraire de la France* est prête. Il n'y a encore rien d'imprimé du *Corpus inscriptionum semiticarum*, mais les matériaux sont classés, et des inscriptions nouvelles sont envoyées chaque jour à la commission.

M. Wallon lit ensuite une note envoyée par M. Virlet d'Aoust, intitulée *Description topographique et archéologique de la Troade*. L'auteur adhère à la théorie récemment soutenue à l'académie par M. Vivien de S. Martin, et appuie son opinion par une description détaillée des lieux.

Sont adressés à l'académie : — le 1ᵉʳ vol. d'un ouvrage intitulé *I diplomi greci ed arabi di Sicilia*, par M. Salvatore Cusa; — *Renart le nouvel*, publ. par M. J. Boudoy; — *Rapport sur l'état des études romanes*, par M. Paul Meyer (extr. du *Third annual address of the president to the philological society*, by Alex. J. Ellis). — M. de Wailly offre à l'académie des *Éclaircissements* qui complètent son édition de Ville-Hardouin. — M. de Longpérier présente de la part de M. J. Ménant *Les annales des rois d'Assyrie traduites et mises en ordre sur le texte assyrien*. — M. de Rozière présente une *Notice sur le consulat et l'administration consulaire d'Aurillac*, par M. Camille Rivain. — M. Delisle offre de la part de M. Albert Babeau un ouvrage qui a pour titre *Histoire de Troyes pendant la Révolution*.

M. Révillout lit la suite du mémoire de M. Halévy *sur les prétendus touraniens de la Babylonie*. Dans cette partie, l'auteur discute l'opinion d'après laquelle les expressions de roi d'*Accad* et de *Soumir*, qu'on trouve dans le titre des rois de Babylone, désigneraient les deux races, touranienne et sémitique, qui auraient composé la population de la Babylonie. M. Halévy considère ces deux noms comme ceux de deux divisions géographiques et politiques de la contrée. En effet ces noms dans les inscriptions sont toujours accompagnés du déterminatif qui marque l'idée de pays. C'est arbitrairement qu'on prétend distinguer par leurs noms les rois de race assyrienne et ceux de race touranienne, car les mêmes lettres peuvent à volonté être lues de manière à faire un nom touranien ou un nom assyrien.

Julien HAVET.

ERRATA. — N° 31, p. 66, l. 19, au lieu de 1308, lisez 1508. — *Ibid.*, l. 20, au lieu de 986, lisez 936.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — 15 Août — 1874

140. — Alois Vanicek. **Etymologisches Wœrterbuch der lateinischen Sprache.** Leipzig, Teubner. 1874. In-8°, viij-256 p. — Prix : 6 fr. 50.

Seb. Zehetmayr. **Lexicon etymologicon latino, etc. -sanscritum** comparativum quo eodem sententia verbi analogice explicatur. Vindobonæ. 1873. Hœlder. In-8°, vij-379 p. — Prix : 14 fr. 75.

Valentin Hintner. **Kleines Wœrterbuch der lateinischen Etymologie** mit besonderer Berücksichtigung des Griechischen und Deutschen. Brixen, Weger. 1873. In-12, viij-264 p. — Prix : 5 fr. 35.

(*Suite et fin.*)

Après avoir étudié le livre de M. Alois Vaniček, nous passons au *Lexicon etymologicum* de M. Sebastien Zehetmayr. Le titre, qui est exactement reproduit plus haut, a quelque chose d'énigmatique, et la lecture de l'ouvrage, il faut bien l'avouer, ne dissipe pas entièrement l'incertitude où il laisse sur les intentions de l'auteur. Qu'a voulu faire M. Z. ? Un dictionnaire étymologique de la langue latine? — Non. Il suffit d'ouvrir l'ouvrage au hasard pour voir qu'il n'en a pas eu la pensée. Je prends, par exemple, la p. 146, où je trouve un article ainsi conçu : « *Mansuetudo* 3 f. Hisp. mansetude, ut la costume ex consuetume. » C'est tout ce que M. Z. nous apprend sur *mansuetudo :* quant à l'adjectif *mansuetus*, il n'est pas mentionné, non plus que *suetus* et *suescere*. Je prends à la même page l'article *mandare*. « Mando 1. Hinc der Mandarin, cujus est man- » dare. » Une étymologie douteuse d'un nom de fonctionnaire chinois, ce n'est peut-être pas assez pour nous renseigner sur le verbe latin en question. Je poursuis ma lecture et je trouve: « *Manubiæ* 1 f. Pr. manuviæ; v. Virbius. » Encore un renseignement peu satisfaisant, d'autant moins que le mot Virbius, auquel je suis renvoyé, ne se trouve pas dans le dictionnaire. Evidemment M. Z. n'a pas en vue le lecteur novice, qui veut apprendre la filiation des mots latins. Comme l'indique déjà son style presque algébrique, c'est aux hommes du métier, aux philologues qu'il s'adresse. Mais à leur tour les savants n'ont que faire d'informations de ce genre : « *Adfero* 3 = ags. *odhbĕran*. » Ou : « *Adlevo* 1. Hinc to » allay minuere. » Ou : « *tĕner, a, um*. Tenerrimus ex tenritimus » (sic).

Après avoir longtemps feuilleté ce singulier livre, nous sommes arrivé à la conclusion que M. Z. a jugé utile de communiquer au public les notes qu'il avait

prises sur un grand nombre de mots latins au cours de ses lectures : il n'a pas cru devoir modifier l'ordre ni changer la place où se sont présentés à lui les rapprochements dont il nous fait part; ainsi c'est à propos du mot *Tiberis* qu'il traite du verbe *pellere* et du verbe allemand *schocken* = stossen. Par un privilége spécial, le génitif pluriel *quorum* a un article à part où il est traité de la désinence sanscrite *sām*. Il y a aussi des articles comprenant deux mots ou une locution toute faite, comme celui-ci que nous transcrivons intégralement pour donner une idée de la manière de l'auteur : « Protrudere gemmas. De s cf. germ. md. » bôzen, trudere, stossen, cgn. it. bottare schlagen buttare ausschlagen (von » Bäumen). Adde la bosse die Beule, der Butzen, bav. der Butz die Posse, » lustiger Streich (v. cædo), cum le bouton die Knospe, gemma, the bud, to » bud ausschlagen; die Hage-butte. Confer etiam die Knospe, the Knop of flo- » wers, cgn. Knopf, der Knüppel instrumentum lapicidarum, zum Metzen, » Hauen; Gr. V, 1473 f. Dz I, 78. »

Cet article, malgré sa bigarrure, ne laisse pas que d'avoir son utilité pour l'étude du sens : on y voit comment différentes langues emploient des verbes signifiant « pousser » pour marquer la floraison des bourgeons. Mais d'abord il aurait fallu que le lecteur désireux de trouver ces exemples eût quelque moyen de savoir à quel mot du dictionnaire il doit les chercher. C'est ce que l'auteur a bien senti, et c'est à quoi il a songé à remédier en faisant suivre son livre d'index grec, gothique, italien, allemand, anglais, slave, français, sanscrit, sans compter un index des noms propres assez étrangement placé au milieu des précédents. Grâce à ces registres, l'auteur a obtenu ce résultat que nous savons où chercher les mots appartenant à ces langues : il n'y a que les mots latins qui échappent à toutes les prévisions. Cependant on a si peu fait jusqu'à présent pour l'étude de la transformation des sens, la méthode à suivre dans ce genre de recherche est encore si mal déterminée, qu'on doit être reconnaissant à M. Z. des matériaux qu'il livre. Un article comme celui où l'auteur rapproche *ægre* « difficilement », venant de *æger* « malade », et l'allemand *kaum* « à peine », venant du vieux haut-allemand *chûm* « malade, blessé », a certainement son mérite. J'en dirai autant pour l'article où l'auteur, à propos des mots *pugnus* et *pugna*, rapproche des exemples où le poing a servi à former des verbes signifiant « combattre ». Malheureusement M. Z. n'a pas eu une idée nette de ce qu'il voulait faire. Tout en se laissant aller à des études de sémantique (c'est ainsi qu'on pourrait appeler cette science), il y mêle quantité de choses étrangères et disparates. Pour fonder une science de ce genre, il faut, autant que possible, partir des mots dont le sens originaire est bien connu : commencer par des étymologies nouvelles et incertaines, c'est compliquer et compromettre une œuvre déjà assez difficile par elle-même. Si l'on ajoute à cela que M. Z. est loin d'être un guide sûr en phonétique et en étymologie, on comprendra combien la portée de son livre se trouve restreinte et avec quelles précautions il devra être consulté. Que faut-il croire, par exemple, quand *bonus*, *duonus* est présenté comme le participe passé d'un verbe *dvo* pour lequel on nous renvoie au zend *dvi* « vereri, » timere ». Evidemment *duonus*, dans la pensée de l'auteur, c'est l'homme

respecté. Mais outre qu'un participe passé de ce genre serait complètement étranger aux habitudes de la langue latine, il n'existe pas en zend de verbe *dvi* signifiant « respecter, craindre ». Ce qui a trompé l'auteur, c'est que Fick, dans son Lexique, au mot *bonus*, renvoie à une racine indo-européenne *dvi* pour laquelle il cite des mots zends tels que *dvaêtha* « crainte », *daēvō-ṭbi* « effrayant » les daêvas ». Fick a pris lui-même son verbe *dvi* dans le Dictionnaire de Justi; mais celui-ci attribue au verbe supposé *ṭbi* le sens de « effrayer, tourmenter », et non celui de « craindre, respecter ». C'est ainsi que d'emprunt en emprunt les fléchissements imposés à la vérité vont toujours en s'accusant davantage.

Veut-on d'autres spécimens des étymologies de M. Z. On sait que le mot *faustus* est formé de *favos, favor*, comme *fastus* de *fas* et *honestus* de *honos*. Mais M. Z. préfère rapprocher *faustus* du sanscrit *bhavat* auquel il attribue le sens de « favens ». Il ajoute : « cgn. φώς (ex φαFατ). » Ces trois lettres cgn. (cognatum) jouent un grand rôle dans le livre : elles dispensent, en général, l'auteur de toute indication exacte sur la formation et la provenance des mots. Voici, par exemple, le mot *tulipa* « la tulipe », qu'on ne se serait pas attendu à trouver dans un dictionnaire latin. L'auteur ajoute : « Cgn. Turban, pers. dulbend. » Ce n'est pas *cognatum* qu'il faut dire, puisqu'il s'agit d'un mot emprunté.

L'importance accordée aux mots sanscrits est excessive et ils sont parfois cités hors de propos. Ainsi le nom de monnaie latin *as*, génitif *assis*, est déclaré parent (cognatum) du sanscrit *asti-tva* « essentia » : l'auteur suppose que le génitif *assis* est pour *astis*. Le suffixe latin *tūdo* est rapproché, au mot *turpitudo*, d'un prétendu suffixe sanscrit *tvâtvan*, h. e. *tvâtvana*.

C'est assez montrer les imperfections d'un ouvrage dont les côtés faibles sautent aux yeux. Nous aimons mieux rappeler encore une fois quelle en peut être l'utilité. M. Z. a eu la bonne idée de tourner son attention vers une partie de l'histoire des langues qui est encore presque inexplorée : il a amassé un certain nombre de comparaisons intéressantes, et il a réuni en son livre le résultat d'observations étendues et variées. Un lecteur exercé pourra le consulter quelquefois avec fruit.

Nous finissons par le petit livre de M. Valentin Hintner, qui est d'apparence beaucoup plus modeste que les précédents, ce qui ne veut pas dire qu'il leur soit inférieur. L'auteur a commencé son ouvrage étant professeur à Czernowitz, en Galicie : il l'a terminé à Vienne, où il a trouvé, pour l'achever, tous les secours désirables. Un coup-d'œil jeté sur ce dictionnaire montre, en effet, que M. H. a mis à profit les plus récentes publications. Voici à quelle occasion il a entrepris son travail. M. H. a réédité pour les classes une sorte de compilation élémentaire, analogue à notre *De viris*, intitulée : Viri illustres urbis Romæ a Romulo ad Augustum. Pour aider les élèves à se servir de ce petit ouvrage, il a eu l'idée d'y adjoindre un index où il rapprocherait des mots latins les mots grecs et allemands congénères. « Mais bientôt, dit-il, je constatai que ce dessein n'était » pas facile à réaliser : je le modifiai donc, sans changer absolument le plan » primitif. » Il faut tenir compte de cette origine du livre; autrement on ne

comprendrait pas les lacunes considérables qu'on y découvre : une quantité de mots, ceux probablement qui ne se rencontrent pas dans le *Viri illustres*, ne sont point mentionnés dans le dictionnaire. D'autre part, on y voit beaucoup de mots grecs, noms communs et autres, tels que *gymnasium*, *architectus*, *Antiochus*, *Idæus*, *Apollo*, *Archimedes*, ou carthaginois comme *Hannibal*, *Hasdrubal*, *Hanno*, dont il semble qu'on n'ait que faire dans un dictionnaire étymologique de la langue latine.

L'ordre adopté par l'auteur est le plus simple et probablement le meilleur de tous. Il range les mots à leur place alphabétique, indique sommairement d'où ils viennent, et renvoie pour les comparaisons aux mots chefs de souche, où il donne tous les rapprochements nécessaires. De cette façon, le dictionnaire, à côté d'articles fort courts, présente des articles assez développés, où les comparaisons avec les langues congénères sont présentées avec ordre et parfois discutées brièvement. Je citerai comme exemples les articles sur *haud*, *ipse*, *is*, qui sont de petits abrégés faits avec soin et méthode. M. H. renvoie toujours aux ouvrages qui ont traité des questions qu'il soulève, de sorte que, pour commencer des recherches, son livre est un utile indicateur. L'auteur ne se contente pas d'exposer les diverses opinions qui ont été émises : il donne la sienne, qui mérite considération, car c'est celle d'un homme instruit et avisé. Il sait même à l'occasion se renfermer dans un prudent silence, comme au mot *bonus*, où il cite la forme *duonus* et passe outre. La partie gothique et allemande nous a semblé spécialement soignée. Une très-heureuse idée de l'auteur, c'est d'avoir donné, à chaque lettre de l'alphabet, un court historique où sont réunis les plus indispensables renseignements sur la prononciation et sur les transformations de cette lettre. C'est principalement à Corssen qu'il se réfère pour cette partie de son livre, et il ne pouvait mieux s'adresser. De cette façon, le dictionnaire peut servir comme un abrégé de phonétique latine.

Cependant M. H. n'est pas toujours un guide parfaitement sûr. Comme nous espérons que son livre aura une seconde édition, nous signalerons quelques points où nous croyons qu'il pourra l'améliorer. En premier lieu, il va s'adresser au sanscrit dans des cas où le latin pouvait lui donner des explications plus satisfaisantes. *Aestimo*, par exemple, ne vient pas de *ish* « chercher », mais de *æs* et *timare* : c'est un composé comme *aucupari* et *vindicare*. De même, *imbecillus* ne vient pas de *vaça* « puissance », mais de *in* et de *bacillum* « bâton, appui ». Il n'y a aucune raison pour abandonner l'étymologie de *calleo* donnée par les anciens : l'auteur préfère tirer ce verbe de *catus*, sans songer aux difficultés de phonétique auxquelles il s'expose. *Ancile* s'explique mieux par un verbe *ancīdere*, comme ont pensé les Romains (cf. *incīle* « rigole »), que par une racine *skar*, *skal* « couper » : la forme primitive est *an-cīd-le*. D'autres fois l'auteur s'écarte sans raison d'étymologies justement autorisées. Ainsi *precium* vient de la même racine qui se trouve dans *preces*, *precari*, *procus* : une racine *par* « vendre », si elle avait pris le suffixe *tium*, aurait probablement fait *prātium*. *Augur* ne renferme pas le verbe *gerere*, mais *gurere*, qui a fait *gustus* et *gustare*. *Velum* ne vient pas de *vehere*, mais de *ves* qui est dans *vestis*.

Un autre défaut de l'auteur, c'est qu'il cherche à expliquer par des verbes certaines prépositions et certains suffixes d'origine pronominale. Ainsi *per* n'a rien de commun avec un verbe *par* « traverser » : autrement il y faudrait aussi rapporter περί, παρά et quantité de prépositions. La vérité est que le latin *per* cache, sous une même forme, plusieurs particules différentes ayant perdu leur syllabe finale. M. H. cherche une parenté entre *e* ou *ex* et le verbe *agere :* nous le renvoyons pour ce mot aux *Mémoires de la Société de linguistique,* II, 307. Il croit que *fero* a donné les suffixes *brum, ber, bulum, bula, bilis.* D'un autre côté, il reconnaît le verbe *bhū* dans *probus* et *superbus.* L'adjectif *idoneus* viendrait de la racine *idh, ind* « allumer », par l'intermédiaire d'un participe signifiant « clarus, subtilis » : mais ce mot, comme l'a montré M. Ascoli, est formé à l'aide du suffixe *neus*, qui se joint à des adverbes et locutions adverbiales, tels que *extraneus, subterraneus;* il faut donc supposer un ancien adverbe *ido* signifiant « ici », formé comme *quando.*

Un autre travers qu'on rencontre plus rarement, c'est la décomposition des racines : ainsi la racine *nah* ou *nagh* « lier », selon M. H., se résoudrait en deux éléments plus simples, *na* (cf. latin *neo*) et *agh* (cf. latin *ango*). Nous comprenons d'autant moins cette décomposition, qu'à l'article *neo* ce verbe est rapporté à une racine *snā* (le *s* à cause du grec εὔννητος) et que rien ne décèle la présence d'un *s* au commencement de *necto.*

Ces défectuosités, en somme, sont légères et faciles à redresser quand l'auteur reprendra son ouvrage. Des trois livres que nous avons réunis pour en parler, celui de M. H. nous paraît sans contredit le mieux fait pour rendre service aux études, et particulièrement pour introduire dans l'enseignement des gymnases ou colléges quelques-uns des résultats de la grammaire comparée. Mais nous voulons, en manière de conclusion, rappeler l'objet que M. H. avait d'abord en vue, et y comparer le livre qu'il a effectivement mis au jour. Il songeait à donner un lexique des *Viri illustres* à l'usage des élèves de *sexta :* en réalité, il a produit un utile manuel pour les maîtres qui veulent se mettre au courant des études de linguistique. Cette expérience involontaire ne doit pas être perdue pour la solution d'un problème qui se pose actuellement en France aussi bien qu'en Allemagne et en Italie : jusqu'à quel point la lexicologie du collége peut-elle mettre à profit les découvertes de la linguistique. Pour celui qui manie le livre de M. H. le résultat parle assez haut : aucun maître enseignant le grec et le latin ne devrait rester étranger aux études de grammaire comparée; mais elles ne conviennent pas aux écoliers. Cela ne veut pas dire qu'un dictionnaire étymologique de la langue latine serait déplacé entre les mains des élèves : mais il n'y faudrait admettre que l'étymologie *secondaire*, c'est-à-dire celle qui a des mots latins pour point de départ. Que l'élève trouve au mot *liber* les dérivés *libertas, liberalis, liberalitas, liberare, liberatio, libertus, libertinus;* ou au mot *vehere* les mots *vector, vectura, vectis, vectigal, vexare;* cela est profitable et bien entendu. Mais l'étymologie *primaire*, celle qui enseigne la parenté de *liber* avec le sanscrit *lubh* et l'allemand *lieben*, celle qui rapproche *vehere* de ὄχος et de *wagen*, ne convient pas à l'élève, parce qu'elle suppose des connaissances qui lui

manquent. Cette conclusion s'est sans doute présentée à l'esprit de M. H., et l'embarras qu'elle lui a causé nous explique l'exclamation qui se trouve au commencement de sa préface : « Enfin paraît le Lexique promis il y a trois ans » dans l'introduction des *Viri illustres*; peut-être eût-il mieux valu qu'il ne parût » jamais! » Nous ne serons pas de cet avis et nous croyons que le livre, suffisamment élargi, mûri par de nouvelles études, ira aux mains des maîtres pour lesquels il sera une source d'instruction et un utile stimulant.

C. DE G.

---

141. — **The Dathavansa,** or the history of the tooth-relic of Gotama Buddha, translated into english with notes, by Mutu COOMARA SWAMY, mudelliar, etc. London, Trübner. 1874. In-8°, xxj-100 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le *Dathâvansa*, ou Histoire d'une dent (du Buddha), est l'œuvre d'un poète pâli, qui vivait au XII°-XIII° siècle de notre ère. Le traducteur, savant cinghalais déjà connu par des travaux méritoires, nous apprend dans l'introduction que cet ouvrage est tenu en grande estime à Ceylan, tant à cause du sujet que de la manière dont il est traité : « une traduction ne peut donner qu'une très-faible » idée de la sévère simplicité et de la pureté de son style, et beaucoup moins » encore de la douce harmonie de ses vers. » On comprend donc que M. Coomára Swámy ait eu l'idée d'en publier le texte accompagné d'une traduction et de notes; on comprend également que le libraire en ait fait paraître un certain nombre d'exemplaires sans le texte « à l'usage des personnes qui ne se soucie» raient point de lire l'original. » Mais il a eu tort de nous ranger parmi ces personnes en nous adressant un de ces exemplaires écourtés : un compte-rendu, sans contrôle, dans une Revue qui s'appelle *Critique* et qui a toujours justifié son titre, ne serait plus qu'une réclame. Du reste nous ne savons si c'est par dépit d'être privé d'un texte si vanté, et réduit à une traduction déclarée par l'auteur insuffisante, mais l'*Histoire d'une dent*, en anglais, nous a paru tristement insipide.

---

142. — **Handbuch der rœmischen Alterthümer** von Joachim MARQUARDT und Theodor MOMMSEN. Vierter Band : **Rœmische Staatsverwaltung.** Erster Band, von Joachim MARQUARDT. Leipzig, Hirzel, 1873. In-8°, xiv-523 p.

Nous avons assez souvent entretenu les lecteurs de la Revue de ce Manuel des antiquités romaines [1] pour nous dispenser des considérations générales sur sa valeur. Il y a toutefois lieu de signaler un léger changement dans le plan de la nouvelle édition. La partie rédigée par M. Marquardt prend maintenant le titre général de *Rœmische Staatsverwaltung*, titre sous lequel sont comprises : 1° l'administration locale et provinciale, ou l'*organisation de l'empire romain* qui fait l'objet du volume que nous annonçons aujourd'hui, lequel correspond au volume

1. *Revue critique* 1868, I, p. 5; 1872, II, p. 229.

de l'ancienne édition intitulé : l'*Italie et les provinces* et publié en 1851 ; 2° l'administration des finances ; 3° l'organisation militaire et religieuse. — Cette série comprendra donc 3 volumes de même que celle publiée par M. Mommsen sous le titre de *Rœmisches Staatsrecht*, et qui traite plus spécialement des institutions politiques.

Le nouveau travail de M. Marquardt relatif aux institutions locales et provinciales était attendu avec la plus grande impatience, car s'il est une branche des antiquités romaines qui ait fait des progrès depuis vingt ans, c'est bien celle-là. Elle a profité le plus directement de la publication du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, laquelle est loin d'être achevée il est vrai, mais les travaux préparatoires ont permis à tous les épigraphistes de publier déjà de nombreux mémoires spéciaux, à mesure que des inscriptions nouvelles venaient révéler quelque fait important. Avant d'avoir paru chaque volume du *Corpus* est écrémé par ses collaborateurs. Les recherches laissées en manuscrit par Borghesi, et dont la publication est actuellement suspendue, ont également fourni des données nouvelles et les beaux travaux de M. Waddington ont préparé la voie à une étude d'ensemble. On était en droit aussi d'attendre de M. Marquardt un ouvrage tout à fait au courant des dernières recherches ; lui-même avait déjà corrigé sa première édition sur plus d'un point dans un opuscule publié en 1854[1].

Comme étendue, et en tenant compte de l'impression plus serrée, la nouvelle édition est augmentée de près du double, ce qui, en raison de l'abondance des matériaux, prouve encore un grand désir de condenser. Quant au plan primitif il a subi peu de modifications. Nous avouons ne pas l'approuver complètement. M. Marquardt a ajouté, il est vrai, en tête un petit chapitre introductif sur les communes urbaines et leur importance au point de vue administratif. Mais pour le reste il n'a guère fait que suivre son ancien système : Il donne en premier lieu une étude générale et historique sur le développement des constitutions urbaines en Italie et, arrivé à l'époque impériale, un tableau de l'administration de cette partie de l'empire, de ses subdivisions et de son organisation. Puis il passe aux provinces, et ici il commence par un tableau géographique et statistique dans lequel sont résumés les renseignements sur l'histoire de chaque province, sur ses divisions, sa condition et les villes qui s'y trouvaient. M. M. passe ensuite aux principes généraux de l'administration. Il explique comment on formait une province, quelles étaient les différentes classes de cités et les assemblées de délégués, sortes d'états provinciaux. Il arrive enfin aux indications relatives aux gouverneurs, à leurs attributions et au personnel qui leur était attaché. Une troisième et dernière partie est consacrée à l'étude des constitutions locales, des habitants, des magistrats, du sénat, des Augustales dans les villes à constitution romaine ; enfin un bref résumé des particularités propres aux cités non romaines de l'empire forme l'objet du dernier chapitre.

Nous avouons ne pas bien comprendre cet ordre, qui eût dû être inverse. En effet, dans la statistique des provinces l'auteur nous dit soigneusement qu'à telle

1. *Zur Statistik der Rœmischen Provinzen*, Leipzig, Hirzel.

époque une province a eu des proconsuls ou des propréteurs, quand ces gouverneurs ont pris le titre de *legatus pro praetore*, etc., quand on les a subdivisées, combien il y avait de colonies, de villes fédérées, de municipes, de villes autonomes, alors que tous ces termes ne sont expliqués que dans la deuxième partie de l'ouvrage. A quoi l'on peut répliquer que ceux qui ne sont pas satisfaits n'ont qu'à commencer par la fin. Mais ce n'est pas une excuse suffisante. Pour l'explication de ce qui est une colonie et un municipe, il faut puiser dans la 1[re] partie, p. 26-43 et dans la 3[e], p. 427-463.

L'auteur paraît avoir concentré tous ses soins sur la *Statistique des provinces* (p. 91-336) et nous croyons qu'il a pleinement réussi à en faire le résumé le plus complet et le plus sûr. Mais le reste de l'ouvrage avait une importance au moins égale, et il nous paraît que toutes les parties n'ont pas été uniformément mises au courant des derniers travaux. La précision manque dans mainte définition et les sources ne sont pas toujours citées d'après les textes les plus sûrs. A l'appui de ces observations nous relèverons quelques points de détail :

Page 6, nous trouvons une définition assez inexacte : « *Les municipia coloniae* » et *praefecturae* sont des communes urbaines ayant leur juridiction propre » (*ihre eigene Gerichtsbarkeit*), cette dernière expression est à double entente. M. Marquardt a évidemment voulu dire que ces localités se distinguaient de celles d'un ordre inférieur par le fait qu'on y rendait la justice, ce qui est vrai. Mais les *praefecturae* n'avaient nullement *ihre eigene Gerichtsbarkeit*, puisque la justice, au lieu d'y être rendue en leur nom, l'était au nom de Rome, ou d'une commune suzeraine. Il est vrai que tout cela est mieux expliqué p. 41 et suivantes ; mais encore là nous trouvons d'autres erreurs aussi bien dans le texte que dans les notes.

P. 43. « D'après l'opinion de Festus tous les municipes et toutes les colonies » étaient primitivement des préfectures, et ce qui prouve la justesse de cette » opinion, c'est que, sous l'empire encore, des municipes et des colonies étaient » transformés temporairement en préfectures. » La preuve en est donnée par la note 1 citant un passage des *Cenotaphia Pisana* et reproduite textuellement de la 1[re] édition ; l'*errata* nous avertit que c'est par suite d'une inattention ; mais le texte lui-même est emporté avec la note. Car le fait qu'en un moment de troubles, lorsque les élections restaient sans résultat, le sénat *local* désignait un préfet pour remplacer provisoirement les *duumviri* ou les *quattuorviri*, ne transformait nullement la localité en *préfecture*. Pour cela il fallait que le préfet fût le magistrat *régulier* nommé non par le sénat local, mais par le peuple romain, le préteur urbain ou l'empereur. — Même page, note 3, nous voyons encore indiquer Modène comme ayant été préfecture. C'est Zumpt qui a propagé cette erreur que M. Marquardt reproduit dès lors et que M. Mommsen lui-même a partagée. Or sait-on sur quel texte Zumpt s'appuie ? tout simplement sur la *lex Rubria*, laquelle contient à plusieurs reprises la formule *IIvir IIIIvir, praefectusve Mutinensis*. Cette loi, qui s'appliquait à toutes les villes de la Cisalpine, a été gravée en plusieurs expéditions, et on avait laissé en blanc la place du nom de la cité à laquelle on envoyait chaque exemplaire, en sorte que la formule relative aux magistrats suprêmes prévoyait suivant l'usage romain tous les titres qu'il pouvait

porter : *IIvir* si la cité était colonie romaine, *IIIIvir*, si elle était municipe, *praefectus*, si la ville était préfecture ou si, les magistrats ordinaires étant empêchés, on avait nommé un magistrat extraordinaire et provisoire. Et voilà comment sur l'exemplaire destiné à la ville de Modène, nous trouvons les trois titres l'un à côté de l'autre, tandis que Modène ne pouvait avoir *régulièrement*, à l'époque de la lex Rubria, que des *IIviri*, puisqu'elle était colonie romaine. Mais si les duumviri étaient absents, ils pouvaient laisser l'administration de la justice à un préfet, de même que le sénat pouvait en nommer un, si les élections ne pouvaient donner de résultat par suite de l'impossibilité d'une entente; de là la nécessité de mentionner *éventuellement* le *praefectus* dans la loi.

P. 34. La 3[e] définition du *municipium* donnée par Paul Diacre est reproduite d'après la correction de Niebuhr et Madvig. Nous croyons pouvoir maintenir celle que nous avons proposée, *Revue critique* 1867, I, p. 373.

P. 57, n. 2. M. M. reproduit le texte de Gaius sur le *maius* et *minus Latium*, d'après la correction de Rudorff, Mommsen et Huschke et, dans le texte même, il admet que la différence consistait en ce que dans les villes possédant le droit de *Latium maius*, les magistrats devenaient citoyens romains avec leurs femmes et leurs enfants, tandis que, dans les cités ayant le *Latium minus* le droit de cité était restreint à la personne même du magistrat. Il est déjà difficile de comprendre comment des savants versés dans le droit romain ont pu admettre un instant que le droit de cité conféré à un personnage pût ne pas profiter au moins à ses enfants; mais enfin il y a cinq ans qu'on connaît le véritable texte de ce passage de Gaius, revu par M. Studemund[1] sur le palimpseste de Milan et qu'on y lit *: aut maius est Latium aut minus : maius* EST LATIUM CUM ET HII QUI DECURIONES LEGUNTUR ET EI QUI HONOREM ALIQUEM AUT *magistratum gerunt, civitatem Romanam consecuntur; minus Latium est, cum hi tantum qui magistratum vel honorem gerunt, ad civitatem Romanam perveniunt*[2].

M. Marquardt n'a pas tiré non plus du *Corpus Inscriptionum Latinarum* tout le profit qu'on en peut tirer pour l'histoire des institutions municipales. Il parle des tables de Salpensa et de Malaga comme d'une source d'un intérêt tout à fait général, ce en quoi il n'a pas tort. Mais ces tables sont avant tout la *lex municipalis* ou *formula* de tous les municipes latins d'Espagne créés ou confirmés par Vespasien et ses fils. *Tous* les municipes de cette catégorie ont des *IIviri* au lieu de *IVviri*, particularité qui méritait d'être notée à la p. 479, où M. M. maintient plus absolument encore qu'autrefois la règle que les *II viri* sont propres aux colonies, les *IV viri* aux municipes. — La preuve évidente que c'est la dynastie Flavienne qui a changé le titre des magistrats suprêmes du plus grand nombre des municipes d'Espagne, se trouve dans l'inscription de Sabora (*C. I. L.* II, n° 1423) :

---

1. Verhandlungen der XXVI. Versammlung deutscher Philologen und Schulmænner in Würzburg. Leipzig, Teubner, 1869, in-4°, p. 130.

2. La restitution confectionnée de toutes pièces de Rudorff, Mommsen et Huschke était celle-ci. « Maius [Latium est cum magistratum vel honorem in civitate sua gerendo » etiam parentes et liberi et uxor cum his qui] magistratum gerunt, etc. »

Imp. Cae(sar). Vespasianus. Aug. Pontifex. Maximus. Tribuniciæ. potestatis VIII. imp. XIIX. consul. VIII. P. P. Salutem. dicit. IIII. viris. et. decurionibus Saborensium :

Cum multis difficultatibus infirmitatem vestram premi indicetis permitto vobis. oppidum sub nomine meo ut voltis in planum extruere. vectigalia quae ab divo Aug. accepisse dicitis custodio si qua nova adicere voltis de his procos. adire debebitis ego enim nullo respondente constituere nil possum. Decretum vestrum accepi. VIII. Ka. August. Legatos dimisi IIII. K. easdem. Valete.

II. viri. C. Cornelius. Severus. et. M. Septimius Severus publica pecunia in ære inciderunt.

Ainsi, avant le rescrit de Vespasien, Sabora était déjà municipe latin, et elle avait des *IIII viri* à qui le rescrit est adressé; après avoir reçu la permission de prendre le nom de *municipium Flavium*, elle a des *II viri*, et ce sont sans doute les premiers magistrats nommés sous ce titre qui ont fait graver la lettre de Vespasien et mis leurs noms au bas de l'inscription.

Sur la totalité des villes d'Espagne il n'y en a que quatre dont les inscriptions ne mentionnent que des *IV viri*. Ce qui prouve que toutes les cités ont successivement adopté le titre de *II viri* pour leurs magistrats supérieurs, et non-seulement tous les municipes latins, mais même les municipes de citoyens romains tels que Gades, Asido, Aeso, Ilipula Minor [1]. — La règle adoptée par M. M. est donc tout à fait inapplicable à l'Espagne et doit prudemment être restreinte à l'Italie.

Malgré ces critiques de détail, nous devons reconnaître que la nouvelle édition de l'ouvrage de M. Marquardt est supérieure à la première; c'est d'ailleurs le seul manuel que nous possédions sur la matière; dans la partie statistique surtout, il est au courant des recherches les plus récentes, aussi le croyons-nous indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'histoire des institutions romaines et d'épigraphie.

Ch. M.

---

143. — H. Hertzberg. **Die Historien und die Chroniken des Isidorus von Sevilla.** Erster Theil : Die Historien. Gœttingen, Peppmüller. In-8°, 83 p.

Les ouvrages historiques d'Isidore de Séville sont peu importants si on les compare à ses œuvres littéraires et théologiques. Elles se réduisent à deux chroniques universelles, l'une très-courte qui forme les deux derniers chapitres du l. V des *Etymologies*, l'autre plus longue éditée à part, et à trois brèves *Histoires*, des Goths, des Vandales et des Suèves, dont nous possédons aussi deux rédactions différentes. Ces *Histoires* sont souvent citées et leur autorité est souvent invoquée par les écrivains qui s'occupent des rois visigoths. — M. H. Hertzberg, élève de M. Waitz, a jugé qu'il ne serait pas inutile d'en faire l'objet d'une critique minutieuse, d'en rechercher les sources et de préciser ce qu'elles

1. Voy. *Academy*, 10 sept. 1870, p. 330.

contiennent d'original et de digne de foi. La brochure où il a consigné le résultat de ses recherches est intéressante et fait honneur à son auteur aussi bien qu'au maître avec les conseils et sous la direction duquel elle a été composée.

Rœsler (1803) et Arevalo (1803) dans les éditions qu'ils ont données des *Historiæ* ont reconnu l'existence de deux rédactions différentes dont l'une est sensiblement plus développée que l'autre. M. H. donne des renseignements très-minutieux sur les 9 manuscrits de la rédaction développée et les 2 manuscrits de la rédaction abrégée dont il a eu connaissance. On a cru généralement que le texte le plus court était un extrait du texte le plus long. M. H. montre, par des raisons qui me paraissent décisives, qu'il faut y voir au contraire une première ébauche des Histoires, remaniée et augmentée par Isidore lui-même et répandue ensuite sous sa forme définitive. C'est en 621 qu'Isidore a terminé son œuvre dont les trois parties doivent être rangées dans l'ordre suivant : *Historia Gothorum, Historia Wandalorum, Historia Suevorum*[1]. Après avoir corrigé les erreurs de chiffres que contiennent les mss. des Histoires, erreurs si nombreuses qu'il est difficile de distinguer celles qu'il peut attribuer à Isidore de celles qui sont imputables aux copistes (p. 35-42), M. H. analyse avec un très-grand soin les sources connues auxquelles Isidore a puisé : Eutrope, S. Jérôme, Paul Orose, l'Histoire tripartite, Prosper, Idace, Victor de Tunnuna, Jean de Biclar[2]. L'*Historia Wandalorum* et l'*Historia Suevorum* ne contiennent absolument rien de nouveau. La première ne renferme que des extraits d'Idace, de Paul Orose, de Prosper et de Victor de Tunnuna; la seconde des extraits d'Idace et de Jean de Biclar. Ces extraits sont loin d'être toujours faits avec intelligence; des faits importants sont négligés, une valeur exagérée est accordée à d'autres tout à fait secondaires; il y a des confusions et des méprises graves dans la chronologie. Mais l'*Historia Gothorum* contient à partir du règne d'Eurich une série de renseignements très-intéressants qu'elle est seule à nous fournir. Les uns doivent être tout à fait originaux; d'autres, en plus grand nombre probablement, ont été empruntés, comme le montre M. H., à un écrit dont Isidore lui-même nous a fait connaître l'existence dans son *De Viris illustribus* (c. 46); c'est une histoire des Goths par Maxime, évêque de Saragosse mort entre 614 et 621 : « Scripsit » et brevi stilo historiolam de iis, quae temporibus Gothorum in Hispaniis acta » sunt,.... sed et multa alia scribere dicitur quae necdum legi. » L'appendice à Victor de Tunnuna et la soi-disant Chronique de Sulpice Sévère écrite vers 733 ont puisé à la même source.

M. H. donne en appendice les variantes du ms. de Paris 4873 comparé avec l'édition d'Isidore donnée par Pithou (avec les *Leges Wisigothorum*. Paris 1579 f.) et un tableau synoptique abrégé du texte des *Historiæ* et des sources dont il est tiré.

M. H. a rendu un grand service aux historiens qui feront désormais usage des

1. M. H. n'admet pas que l'*Elogium Hispaniæ* qui dans deux mss. précède les Histoires, puisse être attribué à Isidore.

2. Isidore ne s'est servi ni d'Ammien Marcellin, ni de Procope, ni de Jordanis, ni de Grégoire de Tours.

Histoires d'Isidore. Il serait à désirer qu'il complétât son travail en nous donnant une édition définitive où les passages originaux ou tirés de Maxime seraient nettement séparés des emprunts aux sources connues.

Γ.

---

144. — **Histoire du prieuré de la Magdeleine lez Orléans**, de l'ordre de Fontevraud, avec pièces justificatives et cinq planches gravées sur cuivre, par Ludovic de Vauzelles, conseiller à la cour d'appel d'Orléans. 1 vol. in-8°, iv-340 p. — Prix : 12 fr.

L'ordre de Fontevraud fut fondé à la fin du xi[e] siècle par le célèbre Robert d'Arbrissel; ce réformateur audacieux et mystique imagina un ordre réalisant la parole du Christ sur la croix à sa mère et à Jean; une communauté double de femmes et d'hommes, vivant dans la même enceinte, quoique séparés par des clôtures intérieures, placée sous le gouvernement d'une abbesse, telle fut sa conception. On comprend que par sa singularité, elle ait soulevé les récriminations des théologiens du temps, et qu'un pareil institut ait dans les moments de troubles favorisé de grands désordres. Le prieuré de la Magdeleine lez Orléans, dont M. de Vauzelles nous donne l'histoire, fut l'un des premiers fondés par le réformateur et devint promptement l'un des plus importants de l'ordre. Ce fut à la demande d'Étienne de Garlande, alors doyen d'Orléans, que vers 1113 l'ancienne église de la Madeleine de l'Hospice fut concédée à l'ordre naissant. Protégé par Louis VI, Louis VII et les principaux seigneurs des pays environnants, ce prieuré ne tarda pas à prendre une grande importance et put à son tour fonder une succursale à Chaumontois en Orléanais. Mais ce n'est ni au xiii[e], ni au xiv[e] siècle qu'il devint célèbre; ce fut au xv[e], quand détruit lors du siége d'Orléans en 1428, une réforme sévère y eut été introduite par Marie de Bretagne. On peut voir dans M. de V. l'état du monastère à cette époque : suppression de la clôture, immixtion des moines dans la gestion des affaires temporelles, insubordination et dissipation. La réforme introduite par Marie de Bretagne fut comme toujours plus sévère que la première règle; clôture absolue, silence perpétuel, emploi de la discipline, punitions corporelles en cas de rébellion et de désobéissance, macérations excessives, telles étaient les principales dispositions de cette règle. Cette réforme, d'abord restreinte à quelques prieurés, s'étendit ensuite au plus grand nombre sous Renée de Bourbon, abbesse de Fontevraud en 1498; mais la Magdeleine resta jusqu'au milieu du xvi[e] siècle comme la pépinière du nouvel institut.

Comme toutes les réformes de cette espèce, d'autant plus éphémères qu'elles étaient plus sévères, celle de Marie de Bretagne ne dura pas longtemps; difficilement maintenue jusque vers 1550, l'arrivée des protestants et les désordres qui en furent la suite y mirent un terme et la firent bientôt tomber en désuétude. En dépit des efforts de la sévère abbesse de Fontevraud, Louise de Bourbon, une partie des religieuses embrassa la nouvelle doctrine, quelques-unes se marièrent (p. 104-105); le monastère fut complètement détruit, et sans les démarches des habitants d'Orléans, il n'aurait jamais été rétabli. Révoltées

contre l'autorité supérieure de l'abbesse, les religieuses se nommèrent une prieure, et persistèrent plusieurs années dans leur rébellion. Plus tranquille à partir du XVIIe siècle, le monastère put éviter une nouvelle réforme dont on le menaçait, et n'en donna pas moins plusieurs exemples d'ascétisme; des faits cités par M. de V. (p. 137 et suiv.) donnent une idée des recherches ridicules d'austérité, que le mysticisme suggérait à quelques religieuses. Plus tranquille à partir du règne de Louis XIV, le monastère alla en déclinant, et quand la Révolution vint le supprimer, il ne renfermait plus que 20 religieuses et 6 converses.

Telle est en résumé l'histoire de ce monastère. L'ouvrage de M. de V. est très-propre à en donner une connaissance approfondie; rédigé d'après les sources diplomatiques, ce travail est aussi complet que possible et fournit tous les renseignements qu'on peut désirer. Une série de 62 pièces justificatives, empruntées tant aux recueils de la Bibliothèque nationale qu'aux archives d'Orléans et d'Angers, vient confirmer toutes les assertions de l'auteur [1]; une table alphabétique des matières facilite l'usage de l'ouvrage; enfin l'exécution typographique ne laisse rien à désirer et fait honneur aux presses de l'éditeur.

A. MOLINIER.

VARIÉTÉS.

Bulletin de la Société d'Études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan. T. IX. 1872-1873. In-8°, 511 p.

Ce volume ne contient que quatre mémoires. Le premier que l'on s'étonne de rencontrer dans les travaux d'une Société d'histoire locale est une *Étude sur le Bas-Danube et les principautés danubiennes*.— Puis vient un mémoire de M. Gazan sur une inscription trouvée à Solliès-Pont, dont la lecture offre de sérieuses difficultés. — Une notice sur l'*Hôtel de Raimondis-Canaux à Draguignan* par M. Mireur, et une *Monographie* du couvent des Dominicains de S.-Maximin par M. Rostan.

Ces deux derniers mémoires sont des travaux estimables. Celui de M. Mireur est presque trop développé eu égard à l'intérêt que présente le sujet. L'auteur aurait pu, sans rendre la lecture de son travail plus aride, supprimer bon nombre de fleurs de rhétorique, je n'ose dire de lieux communs, derrière lesquels se cachent des recherches historiques consciencieuses. Il est surtout regrettable qu'en tête de la plupart des chapitres on lise des intitulés *romanesques* comme ceux-ci : « Guerre civile, — Le Sabre et le Canif » (ch. V). — « La maison des

---

1. Nous ne ferons à M. de V. qu'un petit reproche, peut-être dans ses pièces latines aurait-il pu quelquefois soigner un peu plus la ponctuation. En outre p. 42 et suiv. l'auteur se demande pourquoi le monastère, si richement doté au XII° siècle, pouvait dès le XIII° être déjà si appauvri, que les religieuses en étaient réduites à demander l'aumône et se faisaient exempter du payement des décimes en 1275; il énumère ses possessions à cette époque et ne peut s'expliquer cette pauvreté. La cause en est ici, comme presque partout, la mauvaise administration de ces domaines, mauvaise administration qui en faisait bientôt des déserts incultes, et qui amena les publicistes et les magistrats du XVIII° s. à considérer l'accroissement des biens de main-morte comme un danger social.

» Suspects ou un intérieur de prison révolutionnaire » (ch. XI). — « La bra- » vade du Préfet Chevalier » (ch. XII). Ces titres seraient peut-être à leur place dans un feuilleton de journal, mais non dans un travail historique.

Le mémoire de M. Rostan a des allures plus scientifiques et, malgré certaines critiques que l'on peut y faire, il mérite un accueil favorable. L'auteur possède bien son sujet, il a eu recours aux documents manuscrits et imprimés, il a consciencieusement dépouillé les Archives de S.-Maximin, et s'il ne cite pas toujours assez clairement ses sources, on voit cependant qu'il ne s'appuie en général que sur des textes dignes de confiance. Ce qu'on peut lui reprocher le plus justement, c'est une mauvaise distribution des matières. Les chapitres sont répartis de telle manière qu'ils semblent être une réunion d'articles détachés plutôt que les divers membres d'un même tout. Ils sont assez arbitrairement groupés en trois parties : 1° Histoire générale du couvent. — 2° Détails sur le couvent. — Son organisation particulière. — 3° Description du couvent. — Le mieux peut-être eût été de ne pas faire ces trois divisions. En tout cas la moitié des chapitres de la seconde partie eussent été plus à leur place dans la première. Ainsi le récit des luttes des prieurs et des archevêques d'Aix au sujet de la juridiction sur la ville de S.-Maximin, l'histoire de la réforme du couvent au XVIe siècle, le détail des difficultés que souleva l'élection de certains prieurs, appartiennent au premier chef à l'histoire du couvent et devraient figurer dans les chapitres où elle est racontée. Il y a donc des réserves à faire quant à la valeur du plan suivi par M. R. J'en ferai encore quant à la traduction de plus d'un nom propre, et surtout pour tout ce que dit l'auteur, en commençant, du séjour de Sainte Marie-Madeleine en Provence. N'en déplaise à personne, « l'immense érudition » de l'abbé Faillon n'a pas encore, sur ce point, complètement triomphé de la critique du XVIIe siècle, et la plupart des savants, au risque de n'être pas classés par M. R. au nombre des bons esprits, n'admettent guère la « salutaire réaction » qu'on prétend soulever contre des travaux qui seront toujours l'honneur de l'érudition française. Malgré ces quelques imperfections, le mémoire de M. R. est une bonne monographie qui remplit avantageusement la moitié du volume publié par la *Société d'Études* de Draguignan.

R. L.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 7 août 1874.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie un mémoire d'un membre de l'école d'Athènes, et deux rapports de M. Albert Dumont, l'un sur les travaux de la section de cette école établie sous sa direction à Rome, l'autre sur une mission scientifique en Orient dont avaient été chargés M. l'abbé Duchesne, élève de l'école pratique des hautes études, et M. ...., membre de l'école d'Athènes.

Deux rapports sont lus à cette séance, l'un par M. de Longpérier sur le concours de numismatique, l'autre par M. Deloche sur le concours pour le prix Bordin, dont le sujet était « les vies des saints et les collections de miracles » publiées ou inédites qui peuvent fournir des documents pour l'histoire de la » Gaule sous les Mérovingiens ». Ni l'un ni l'autre de ces prix n'est décerné.

M. Mariette lit un mémoire *sur une découverte récemment faite à Karnak*. Les fouilles dirigées par lui ont mis au jour un pylone jusqu'ici enseveli sous une masse de décombres. Ce monument, qui remonte au 17e s. avant notre ère, est une sorte d'arc de triomphe élevé à la gloire de Thoutmès III, l'un des souverains d'Égypte qui firent le plus de conquêtes. Le roi y est représenté 4 fois, dans des dimensions colossales, tenant de la main gauche un captif, de la droite un cimeterre, tandis qu'un dieu lui amène plusieurs centaines de personnages enchaînés, qui représentent les villes et les peuples conquis par lui. Ce qui fait le grand intérêt de ce monument, c'est l'énumération, qui y est inscrite, des localités conquises par Thoutmès. Cette énumération se compose de deux listes distinctes, l'une pour le midi, l'autre pour le nord : on peut lire dans la première 269 noms, dans la seconde 359. La 1e liste comprend 4 parties : Cousch « la mauvaise » (l'Abyssinie), 47 noms; le *Pount* (40 noms), qu'on s'accordait jusqu'ici, avec M. Brugsch, à placer dans l'Yémen, mais où le nouveau texte montre qu'il faut reconnaître la partie du continent africain qui s'étend du détroit de Bab-el-Mandeb au cap Guardafui; la Lybie, 29 noms; enfin 153 noms pour la Nubie, c. à d. sans doute pour des parties non explorées de nos jours de la haute Nubie et du Soudan. La 2e liste se divise en 2 parties. La première se rapporte au pays de Chanaan et comprend 119 noms, répartis en 7 groupes dont le 1er forme le titre et les 6 autres comprennent chacun un certain nombre de villes; 75 des villes qui y sont désignées ont pu être identifiées avec des endroits connus. On a là la géographie de la terre de Chanaan 250 ans avant l'exode : M. Mariette présente à l'académie une carte de cette contrée faite d'après ce document. Quoique les 6 groupes de villes correspondent chacun à une région du pays, on ne peut y voir une division géographique, car ces groupes se pénètrent parfois l'un l'autre. M. Mariette pense que ce sont les villes prises par 6 corps d'armée distincts, ou simplement 6 listes transcrites bout à bout. Quant à la 2e partie de cette liste (240 noms), elle a été ajoutée après coup. M. Mariette n'a pu déterminer exactement à quelles contrées elle se rapporte. — M. Mariette ajoute que ce mémoire n'est que pour annoncer la découverte du monument et en indiquer les premiers résultats : ce ne sont pas les seuls qu'on puisse tirer d'une découverte qui nous donne plus de 600 noms géographiques du 17e s. av. J.-C.

— L'académie décide que des remerciements seront adressés en son nom au khédive pour le zèle avec lequel il fait exécuter des fouilles archéologiques dans ses états.

M. Miller lit une note sur une inscription grecque découverte au Maroc, dont la copie lui a été envoyée par le ministre plénipotentiaire de France, M. Tissot. Elle paraît être du 3e s. de notre ère. C'est l'épitaphe d'un certain Alexandre, fils d'Euripide, mort à l'âge de 22 ans. Elle est curieuse parce qu'il est rare de

trouver des inscriptions grecques au Maroc. La pierre qui la porte est aujourd'hui encastrée dans un minaret.

M. de Longpérier lit une note sur deux inscriptions latines trouvées à Châlon sur Saône et communiquées par M. Chabas. Elles sont gravées en beaux caractères du 1er s. sur deux blocs qui ont servi depuis de dalles de pavage. Ce sont deux dédicaces, l'une à Mercure, l'autre à Hercule, par un personnage nommé Sextus Orgius Suavis. On remarque à la fin les lettres L D EX D PAG, que M. de Longpérier propose de lire *loco dato ex decreto paganorum*. Il pense que ces deux pierres étaient deux stèles élevées à l'entrée d'une palestre.

M. Renan fait une communication sur deux nouvelles inscriptions hébraïques des environs de Gezer trouvées par M. Clermont-Ganneau. L'une est une marque de la limite sabbatique, tout à fait semblable à la première dont M. Renan a entretenu l'académie (séance du 10 juillet, p. 47) : seulement au lieu de ΑΛΚΙΟ on lit ΑΛΚΙΟΥ, ce qui, du reste, ne s'explique pas mieux. L'autre inscription se compose de 4 lettres qui paraissent former le nom de la ville de Netupha.

Ouvrages offerts à l'académie : *Scritti inediti di Francesco Petrarca, pubblicati ed illustrati* da Attilio Hortis; — *Catalogo delle opere di Fr. Petrarca*, par le même; — *Recherches sur les pierres mystérieuses, talismaniques et merveilleuses du Vivarais et du Dauphiné*, par H. Vaschalde, etc. — M. Delisle présente de la part de M. Combier, président du tribunal de Laon, un ouvrage intitulé *Étude sur le bailliage de Vermandois et siége présidial de Laon*.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

AMIRA (von), das altnorwegische Vollstreckungs-Verfahren (München, Ackermann). — BEZOLD (von), zur Geschichte des Husitentums (München, Ackermann); Kœnig Sigmund und die Reichskriege gegen die Husiten (Ebd.). — BONHOMME, Louis XV et sa famille (Paris, Dentu). — BOUCHERIE, le Dialecte poitevin au XIIIe siècle (Paris, Pedone-Lauriel). — Distichorum proverbialium sententiarum elegantissimus liber auctore Glandorpio monasteriensi. Collectis germanicis Agricolæ proverbiis ed. SURINGAR (Lugd. Bat., Brill). — Études diplomatiques sur la question d'Orient (Münich, Ackermann). — HALLÉGUEN, Géographie historique de la péninsule armoricaine, de la conquête de César au Ve siècle. — LECESNE, les Armoiries dans les troupes romaines (Arras, Courtin). — Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, années 1872-73 (Lyon, Vingtrinier). — MAÇOUDI, les Prairies d'or, texte et tr. p. BARBIER DE MEYNARD, t. VIII (Paris, E. Leroux). — MAISSIAT, Annibal en Gaule (Paris, Didot). — Œuvres facétieuses de Noël du Fail, publ. p. ASSÉZAT, t. I (Paris, Daffis). — PATON, Henry Beyle, otherwise De Stendahl (London, Trübner). — SICHERER (von), Staat und Kirche in Bayern 1799-1821 (München, Kaiser). — TALBERT, du Dialecte blaisois (Paris, Thorin). — VIVENOT, Zur Genesis der zweiten Theilung Polens 1792-1793 (Wien, Braumüller).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — 22 Août — 1874

145. — **La Chaîne traditionnelle.** Contes et légendes au point de vue mythique. Par Hyacinthe Husson. Paris, Franck, 1874. In-12, 181 p. — Prix : 4 fr.

Cette branche de la mythologie comparée qui s'occupe spécialement des contes populaires a, jusqu'à présent, été peu cultivée en France. Dans le public lettré règnent encore, au sujet de nos contes d'enfants, des idées singulièrement arriérées. Les uns croient que Perrault a inventé ses contes, les autres qu'il les a pris dans Straparole ou dans Basile, les plus avancés s'en tiennent aux rêveries de Walckenaër et reconnaissent dans l'ogre du Petit Poucet un descendant direct des Hongrois. Aussi accueillons-nous avec plaisir un livre qui se propose, comme celui de M. Husson, de répandre à ce sujet des idées plus nouvelles, plus larges et plus justes. — Ce livre manque de plan : ce sont des notes recueillies de côté et d'autre et mises bout à bout sans grande méthode. Après avoir étudié successivement les contes de Perrault (p. 1-64), l'auteur aborde une série de sujets détachés sans qu'on voie bien pourquoi il passe de l'un à l'autre. La table ne donne qu'une idée vague du contenu du livre; la voici telle quelle : *Les contes et les légendes populaires au point de vue mythique* (1-77); — *Histoire des deux frères* (78-102); — *Sourya-Bai* (103-112); — *Contes zoulous* (113-132); — *la chambre interdite et le cheval ailé* (134-140); — *Légendes américaines et polynésiennes* (141-160); — *les Poissons mythiques; la femme qui tue ses amants* (161-169); — *la Naissance de l'étoile du matin; la nuit boréale* (170-174); — *Conclusion* (175-198). Pour présenter au public une matière aussi neuve et aussi complexe, il aurait été bon de la digérer avec plus de soin.

Il aurait surtout fallu, pour conquérir le lecteur à des idées auxquelles il n'est pas accoutumé, procéder avec plus de méthode et de précision. M. Husson donne, sans indiquer aucune transition, l'interprétation d'un conte européen par un mythe védique. C'est faire comme ce philologue qui expliquait directement par le sanscrit les mots du français moderne. Sans avoir pu se donner jusqu'à présent des lois aussi rigoureuses que celles de la grammaire, la *mythographie*[1] com-

1. Je demande la permission d'introduire ce mot pour désigner l'étude des contes. Le mot grec μῦθος signifiant également un mythe et un conte, on ne peut varier, pour distinguer l'étude des contes de celle des mythes proprement dits, le premier élément du mot. J'ai vu dernièrement dans un livre anglais le mot *storiology*, qui serait en français *historiologie*, mais qui ne me paraît pas fort heureux. On distinguera conventionnellement la *mythographie* de la *mythologie*, comme on distingue la *géographie* de la *géologie*, l'*astrologie* de l'*astronomie*, etc.

parée est essentiellement astreinte à la même méthode. Avant d'être recueillis sur les lèvres de nos paysans, les contes venus d'Orient ont subi des transformations parfois aussi profondes que celles qu'on observe dans les idiomes què nous parlons. Les altérations auxquelles ils sont exposés sont d'un autre genre que celles des mots, mais elles sont au moins aussi nombreuses. L'analogie, qui joue dans l'histoire des langues un rôle si considérable et souvent si décevant pour le philologue, n'a pas moins d'empire dans le mobile domaine des récits féeriques. Dans les conditions où se trouve la science aujourd'hui, il y aurait, pour les hommes qui ont le plus longuement étudié la question, une véritable témérité à entreprendre de rattacher un conte à la mythologie primitive. M. Husson s'est mis à l'œuvre avec une grande bonne foi, je dirai même avec une certaine naïveté qui prouve qu'il ne se rend pas un compte exact des immenses difficultés de la tâche. Aû reste, il ne s'est pas attaché à faire une œuvre rigoureusement scientifique : le vague avec lequel il indique ses sources, les inexactitudes de tout genre qu'il laisse échapper[1], prouvent qu'il a surtout voulu écrire un livre d'une lecture agréable et jeter à la volée, dans le public, des semences qu'il n'a pas triées avec le souci anxieux du spécialiste.

Il a réussi. Son petit livre, rempli de choses curieuses et intéressantes, ne peut manquer de plaire et d'instruire. Il donnera au moins à ceux qui le liront une idée des problèmes innombrables et singuliers que soulèvent les contes les plus enfantins. Il dénote chez son auteur beaucoup de lecture, un goût vif pour les recherches de ce genre et surtout pour leurs résultats, de l'invention et un jugement généralement sain[2]. Espérons qu'il contribuera à éveiller chez nous l'amour de ces charmantes études : on devra toujours de la reconnaissance à M. Husson pour avoir été le premier en France à les aborder avec quelque étendue.

G. P.

---

146. — **Ephesos.** Ein Vortrag gehalten im wissenschaftlichen Verein zu Berlin am 7. Februar 1874. von Ernst Curtius. Mit zwei Lithographien. Berlin, Wilhelm Hertz. 39 p. — Prix : 2 fr. 75.

La topographie d'Éphèse, que les changements du sol contribuaient à obscurcir, est fixée aujourd'hui grâce aux fouilles persévérantes de M. Wood. C'est un résultat aussi important pour l'historien que pour l'archéologue. On peut dire en effet que l'histoire de la ville est écrite dans les changements qui en ont modifié le site. En étudiant le plan des ruines placé à la fin de ce volume, on voit combien les considérations développées par l'auteur se rattachent à l'aspect des lieux; et cet accord n'est pas une médiocre garantie de leur justesse.

M. Curtius, dont le talent se plaît à élargir les sujets qu'il traite, retrace à grands traits dans les destinées d'Éphèse, les vicissitudes de cet hellénisme asiatique qui, menacé à la fois par la nature et par les hommes, porta néan-

---

1. Ajoutons que les fautes d'impression, surtout dans les mots étrangers, sont d'une abondance inexcusable.
2. Ce qui est dit p. 174 sur la formation des mythes est très-judicieux.

moins des fruits si brillants. Nous laisserons de côté les jugements qu'il exprime à cette occasion sur l'art et la littérature d'Éphèse. Justes d'ailleurs et ingénieusement présentées, ces vues n'ont rien d'absolument nouveau.

L'auteur fait ressortir avec beaucoup de force, — et l'étude des lieux confirme hautement ce fait, — la personnalité distincte et persistante des deux éléments dont la réunion fit la fortune d'Éphèse. Quand les colons athéniens voulurent s'emparer de cet important débouché du continent asiatique, ils virent, avec une surprise dont le souvenir ne cessa de hanter l'imagination grecque, l'Orient déjà constitué devant eux, dans un état sacerdotal qui, fort de sa constitution rigoureusement hiérarchique, défendu par une milice de femmes, gardait le sanctuaire d'une de ces grandes divinités naturelles dont les Phéniciens avaient au loin propagé le culte. La ville grecque, tenue à distance, dut s'établir à 7 stades du temple (Hérodote, I, 26), sur le promontoire qui termine la crête allongée du Coressos (*Athenaion*). Entre elle et le temple s'étendait la plaine du Caystre, avec le port, les canaux et peu à peu tout un système de travaux d'un entretien dispendieux et difficile, siége de cette activité commerciale dont on se décida à exploiter en commun les bénéfices, après s'en être vainement disputé le monopole.

M. C. (p. 10) croit pouvoir déterminer le point où s'opéra entre les deux États l'échange de serments dont parle Pausanias (VII, 2, 8), accord qui régla pour longtemps les conditions de leur existence mutuelle. Il y a sur le versant septentrional du mont Pion, montagne isolée qui se dresse entre le Coressos d'une part et, de l'autre, les hauteurs qui dominent l'Artemision, une terrasse taillée dans le roc, accessible par des degrés (J. du Plan). A mi-distance de l'Athenaion et du temple, cette ancienne limite dut être le rendez-vous des fêtes qui célébraient la réconciliation. Ce versant de la montagne, d'où l'œil s'étendait sur le marché, le port et la mer, était destiné à devenir le centre monumental de la cité, quand, arrivée à son plein épanouissement, elle fut la métropole de l'Asie, la « Weltstadt » de l'époque gréco-romaine. Nous ferons remarquer que le caractère des constructions dont on y retrouve les restes (le stade, le théâtre), semble se rapporter fort bien au voisinage d'un lieu anciennement consacré.

L'importance topographique du Pion explique le prix que les prêtres de la divinité désormais admise dans le Panthéon hellénique attachaient à en écarter leurs voisins suspects. Ces amis naturels des grands monarques orientaux ne manquent pas l'occasion offerte par l'attaque de Crésus (Hérodote, I, 26). Jusqu'au règne de Lysimaque, la ville, sans murailles, exclue de cette Acropole un moment occupée par elle, se disperse dans la plaine. Elle n'y remontera que lorsque l'union, toujours souhaitée ici, de l'Orient et de la Grèce sous un même sceptre, rend désormais sans objet la lutte séculaire. Le temple voit grandir ses honneurs, mais diminuer son autonomie. Ses approches sont menacées par la montagne comme par la plaine; et il n'est plus bientôt qu'un faubourg, relié par ces deux voies bordées de tombeaux dont la direction convergente a lentement, mais sûrement, guidé l'explorateur (voir le plan). Toutefois, avec le port des

pèlerins, artificiellement creusé pour maintenir malgré le progrès des alluvions le sanctuaire dans son contact primitif de la mer, avec ses portiques et ses dépendances, il présente un ensemble d'un caractère distinct, tel sans doute qu'en donne l'idée le dessin joint à l'ouvrage. Mais de ce rapprochement naît alors la querelle, tranchée tour à tour par Mithridate, Antoine, Auguste, sur les limites de la juridiction civile et de l'asile. « La vieille lutte ne prit pas encore fin; elle revêtit seulement une tout autre forme, » dit (p. 27) M. C. avec un peu plus de solennité que n'en mérite cette chicane.

La forme oratoire dont s'est servi M. C. convient à la nature de son talent. La science de l'auteur est trop précise et trop sûre pour tomber dans les abus qu'entraine parfois ce mode d'exposition. Certains inconvénients n'ont pas été absolument évités. Il est difficile de tracer devant un auditoire un tableau qui embrasse une aussi longue période, sans simplifier à l'excès les lignes, et sans recourir à des artifices de composition qu'écarterait un culte plus sévère de la réalité historique. — D'autant mieux apprécions-nous l'utilité des remarques dont l'auteur fait suivre son exposition. Elles ne sont pas une simple confirmation des idées qu'il vient d'émettre. Mais elles offrent au travail personnel du lecteur un système complet de renvois aux textes et aux ouvrages spéciaux, aussi clairement distribué que sobrement rédigé. Cet appendice rehausse la valeur scientifique de l'ouvrage.

Paul VIDAL-LABLACHE.

---

147. — **D. Junii Juvenalis Saturae,** erklært von Andreas WEIDNER. Leipzig, Teubner. 1873. — Prix: 5 fr. 35.

Peu d'écrivains de l'antiquité ont été de nos jours l'objet de travaux plus sérieux que Juvénal. On a amélioré le texte de ses satires, et l'on est parvenu à éclaircir la plupart des allusions historiques qu'elles contiennent. M. Weidner, connu par un commentaire très-intéressant et fort complet des deux premiers livres de l'*Énéide*, a voulu faire profiter les gens du monde de ces progrès accomplis dans l'intelligence du grand satirique. Il publie pour eux une édition avec des notes en allemand qui éclairent les endroits obscurs et rendent la lecture de l'ouvrage plus agréable et plus facile. Mais, quoique l'édition de M. W. soit consacrée, comme il le dit, « aux amis et aux disciples de l'antiquité, et » non aux savants, » il ne faudrait pas supposer qu'elle soit légèrement faite. On ne se croit pas en droit, en Allemagne, de traiter sans façon cette partie des lecteurs, et non-seulement le livre de M. W. les met au courant de la science, mais sur quelques points même il la fait avancer. C'est un exemple que devraient bien imiter ceux qui chez nous travaillent pour le même public.

L'édition nouvelle s'ouvre par une vie de l'auteur qui est en général fort bien faite. Je crains pourtant que M. W. ne se soit systématiquement méfié des renseignements qui nous sont fournis par les diverses vies de Juvénal placées en tête de ses principaux manuscrits. Elles contiennent sans doute des erreurs et des absurdités manifestes; mais il doit s'y trouver aussi quelques vérités, et elles

procèdent toutes d'une rédaction primitive qui est évidemment l'œuvre d'un critique assez bien informé. Par exemple elles s'accordent presque toutes à dire que Juvénal était le fils ou l'enfant adoptif (*incertum filius an alumnus*) d'un riche affranchi, et je vois d'autant moins de raison d'en douter qu'il ne se trouve rien dans notre auteur qui puisse avoir donné naissance à cette opinion des scholiastes. M. W. est tenté de croire qu'il appartenait à une famille plus distinguée, et la raison qu'il a de le penser, c'est qu'il portait le nom, le prénom et le surnom (*tria nomina*), qui semblent indiquer un personnage d'une certaine importance, et qu'il a rempli, dans son pays et dans l'armée, des fonctions assez élevées. Mais rien n'empêchait un fils d'affranchi, quand il était riche, d'arriver à être duumvir dans son municipe ou préfet d'une cohorte, et les inscriptions nous montrent qu'ils sont quelquefois parvenus à ces honneurs. Quant aux *tria nomina*, ils ne prouvent rien : Horace les portait, quoique fils d'affranchi, et il n'est pas rare de voir alors les personnages les plus obscurs s'en parer comme les plus nobles. Il ne me semble pas non plus qu'il y ait des motifs suffisants pour refuser de croire que Juvénal ait passé la première moitié de sa vie à déclamer, comme l'avaient fait avant lui Porcius Latro et Arellius Fuscus, comme le faisait de son temps cet Isée dont il s'est moqué et qu'admire tant Pline le Jeune. Les renseignements qu'il nous donne sur lui-même, dans sa 1re satire, peuvent s'expliquer en ce sens, et l'épithète de *facundus*, que lui accorde son ami Martial, convient à un déclamateur aussi bien qu'à un avocat.

M. W. me paraît être plus heureux dans le travail auquel il s'est livré pour fixer l'époque de l'exil de Juvénal. Qu'il ait été réellement banni de Rome, on n'en peut pas douter, et tous les commentateurs l'affirment; mais chacun d'eux attribue son exil à un empereur différent, et il est difficile de se décider entre des affirmations si contraires. Fred. Hermann, en tête de l'excellente édition qu'il a publiée chez Teubner, soutient qu'il a été banni sous Domitien, avant d'écrire ses satires, et les arguments dont il s'appuie semblent d'abord fort ingénieux. Néanmoins M. W. est revenu à l'opinion commune qui place cet exil sous Hadrien, à la fin de la vie de Juvénal. Il fait remarquer que dans les dernières années du règne de Domitien, le poète était à Rome, où il vivait gaiement en compagnie de Martial qui lui adresse des épigrammes. Il ne fut donc pas de ceux que l'avénement de Nerva ramena dans l'Italie. Si l'on suppose qu'il avait été rappelé plus tôt, il reste fort extraordinaire qu'il n'ait jamais fait dans ses vers la moindre allusion à un châtiment qu'il devait regarder comme un titre d'honneur. D'ailleurs il connaît si bien le règne de Domitien, il en parle avec une telle abondance de détails et une si grande sûreté d'information, qu'il n'est guère vraisemblable qu'il n'en ait pas été témoin. M. W. est donc amené à penser qu'il a été banni par Hadrien. A la vérité il ne veut pas croire au récit des scholiastes qui prétendent que son exil fut déguisé sous la forme d'un commandement militaire aux extrémités du monde romain. Borghesi a fait remarquer déjà qu'un prince comme Hadrien, si rigoureux observateur de la discipline, ne mettait pas à la tête de ses cohortes des officiers de 80 ans. Peut-être lui avait-on confié seulement quelque emploi de finance ou d'adminis-

tration dans un camp de troupes auxilaires; peut-être aussi, ce qui est beaucoup plus probable, les scholiastes ont-ils fait une confusion: ils savaient que Juvénal avait été préfet d'une cohorte, et ils ont reculé jusqu'à ses dernières années un honneur qu'il avait certainement obtenu pendant qu'il était jeune. Le lieu de son exil fut sans doute l'Egypte, et il est vraisemblable qu'il y mourut. C'est ce qui explique que Sidoine-Apollinaire ait comparé son sort à celui d'Ovide qui n'obtint pas non plus son pardon et ne revint pas à Rome.

Quant au texte de Juvénal, M. W. déclare qu'il accepte en principe celui d'Otto Jahn; ce qui ne l'empêche pas de s'en écarter assez souvent. Il ne va pas, comme Ribbeck, jusqu'à supposer l'existence d'un second Juvénal, presque aussi grand que le véritable, auquel il attribue les dernières satires, mais il admet, avec Teuffel, une double recension dont les leçons ont été quelquefois mêlées ensemble. Ces sortes d'hypothèses, qui sont si commodes pour tout expliquer, ne doivent être imaginées qu'avec beaucoup de réserve; ici, il ne me paraît pas indispensable d'y avoir recours. Sans doute on trouve beaucoup de redondances dans Juvénal; il insiste trop sur certaines idées, il y revient sans raison, et on lui rend vraiment service en le débarrassant de ces répétitions inutiles. Mais c'est un écrivain de la décadence; le rôle d'un éditeur consiste à respecter ses défauts comme ses qualités, et en le rendant meilleur qu'il ne l'était véritablement, on le dénature et on le gâte. M. W. paraît assez gêné pour juger les travaux de Ribbeck sur Juvénal; il nous dit qu'il n'en approuve ni la méthode ni les résultats, et pourtant il en subit l'influence. Comme lui, il exagère les différences qui séparent entre elles les diverses satires, et il arrive à distinguer dans l'auteur une série de manières successives qu'il essaye de définir et de caractériser; mais on ne peut s'empêcher de trouver qu'il va bien loin dans ces distinctions subtiles. Quand il dit, par exemple, qu'à partir de la sixième satire Juvénal commence à poursuivre avec ardeur de très-minces défauts, il oublie que ce travers se rencontre déjà dans la première, où il semble mettre sur la même ligne et flétrir des mêmes invectives le délateur qui trahit son ami, pour avoir son bien, et l'obèse avocat Mathon, coupable de se promener tout seul dans une litière qu'il remplit de son importance. En réalité, c'est le caractère même de la satire de Juvénal de ne pas connaître les nuances, de paraître aussi irritée des petites fautes que des grands crimes, et ce défaut se retrouve chez lui à peu près partout. Il en est de même des autres : à dire vrai, Juvénal est contenu tout entier dans chacune de ses satires; on peut distinguer dans toutes, avec un peu d'étude, tous ses défauts et toutes ses qualités, seulement ils y sont plus ou moins accusés selon les temps. C'est donc un rêve d'imaginer qu'elles ont été composées par des auteurs différents; elles sont bien l'œuvre du même écrivain, et l'on ne trouve guère de l'une à l'autre que ces différences qu'amènent le progrès des ans et l'usage de la vie. C'est du reste la conclusion à laquelle s'arrête en définitive M. W., mais il ne l'a peut-être pas assez fermement établie.

Le commentaire de M. W. est très-riche de faits nouveaux et d'explications ingénieuses. On n'y trouve guère à reprendre ou à ajouter que quelques

détails qui n'ont pas une grande importance. M. Weidner paraît fort surpris de voir que, dans la 13[e] satire, Juvénal parle de Rutilius Gallicus, qui fut préfet de Rome sous Domitien, comme étant encore vivant et préfet plus de 30 ans après, et il déclare n'y rien comprendre. L'explication est pourtant, à ce qu'il me semble, aisée à donner. Au milieu de toutes ses hardiesses, Juvénal est prudent, et le triste sort auquel il n'a pas échappé prouve bien qu'il n'avait pas tort de l'être. Il déclare solennellement, dans sa 1[re] satire, qu'il ne s'en prendra qu'aux morts; il voudrait bien nous faire croire, lorsqu'il attaque son siècle, qu'il ne s'agit que du passé. En réalité c'est au présent qu'il en veut, c'est aux contemporains de Trajan et d'Hadrien qu'il reproche ces sacriléges et ces assassinats; mais il tient à les empêcher de s'en apercevoir et de s'en plaindre. C'est pour cela qu'il les jette brusquement d'un demi-siècle en arrière : le nom de Gallicus est placé là pour dérouter le lecteur et le désarmer. Le même artifice se retrouve encore d'autres fois chez Juvénal, et M. W. ne l'a pas mieux compris. Dans la satire sur la noblesse, au milieu d'un développement très-violent, le poète s'interrompt tout d'un coup pour nous dire :

Tecum est mihi sermo, Rubelli
Blande.

or, ce Rubellius Blandus vivait sous Claude et sous Néron. M. W., qui ne veut pas admettre qu'on s'adresse à un personnage mort depuis si longtemps, imagine qu'il est question d'un de ses petits-fils, dont aucun écrivain n'a jamais rien dit. C'est une supposition gratuite, et il n'est pas douteux que Juvénal ne veuille parler du contemporain de Néron. Décidé à dire leurs vérités aux nobles, il a soin de se choisir un interlocuteur commode, et dont il n'ait rien à redouter. C'est précisément parce que Blandus est mort depuis cinquante ans qu'il le prend si résolument à partie. C'est ainsi que le bonhomme Chrysale, toujours tremblant devant sa femme, voudrait bien lui faire croire qu'il n'en veut qu'à Bélise, et le : *Tecum est mihi sermo, Rubelli,* me rappelle tout à fait : *C'est à vous que je parle, ma sœur.*

Je suis, je l'avoue aussi, assez surpris que M. W. ait hésité sur le sens de ce vers :

Quis dabit historico quantum daret acta legenti.

Il ne s'agit pas, comme on le croit d'ordinaire, d'opposer un historien à un homme « qui vient vous lire les journaux. » Alors, comme aujourd'hui, on lisait les journaux soi-même, ou on se les faisait lire par un secrétaire qu'on n'avait pas besoin de payer. Juvénal veut parler de ces gens qui se chargeaient de recueillir les événements de la ville (*acta legere*), qui faisaient, avec tous les commérages qu'ils entendaient répéter, de ces sortes de gazettes qu'on envoyait à Cicéron en Cilicie, mais dont il était si mécontent, parce qu'elles ne contenaient guère que les accidents, les naissances et les morts, ou ce que nous appellerions « les faits divers » de Rome. Ce que veut dire Juvénal peut donc se traduire à peu près en ces termes : « Qui n'est disposé de nos jours à moins estimer un écrivain sérieux qu'un faiseur de petits journaux ? »

Gaston Boissier.

148. — **Histoire du Collége de Guyenne,** d'après un grand nombre de documents inédits par Ernest Gaullieur, archiviste de la ville de Bordeaux. Paris, Sandoz et Fischbacher. 1874. 1 vol. gr. in-8° de xxviij-576 p. — Prix : 18 fr.

Le livre de M. Gaullieur, « fruit de patientes recherches commencées il y a plus de sept ans, » a été presque entièrement composé à l'aide des manuscrits conservés aux Archives départementales de la Gironde, aux Archives municipales de Bordeaux, et à la Bibliothèque de cette ville. Avant l'incendie du 13 juin 1862 qui, comme l'auteur le rappelle en sa *Préface* (non paginée), anéantit une grande partie des archives de la mairie de Bordeaux, les documents relatifs au collége de Guyenne, quoique bien épars (on en trouvait dans plus de quatre cents registres), étaient « fort complets et très-détaillés. » Plusieurs de ces registres furent jusqu'à la dernière ligne dévorés par les flammes; tous les autres à peu près furent plus ou moins gravement atteints : leurs feuillets, mêlés à des papiers de nature diverse, remplissaient des salles entières. « C'est dans ces » monceaux de débris informes, » dit M. G. (*Ibid.*), « qu'il m'a fallu fouiller » pendant des années, pour en retirer les fragments à demi calcinés qui se » rapportaient au sujet que je me proposais d'étudier. » Le zèle de l'archiviste de la ville de Bordeaux a été récompensé : grâce à ses opiniâtres recherches, M. G. est parvenu à retrouver, au milieu de ces lamentables ruines, assez de matériaux pour élever un durable édifice. S'il m'était permis d'invoquer un souvenir personnel, je dirais que j'ai été le témoin ému des nobles efforts de M. G. pour disputer, pour arracher à une définitive destruction ces reliques tellement fragiles, qu'un souffle, semblait-il, allait les emporter : je dirais que j'ai admiré la prodigieuse ténacité qu'il mettait dans cette lutte presque désespérée contre des lambeaux de parchemins, tantôt crispés et tordus, tantôt roussis ou noircis, le plus souvent aux trois quarts consumés. Quelque jugement que l'on exprime sur l'*Histoire du collége de Guyenne*, il faudra tenir grand compte à l'auteur du dévouement avec lequel il a reconstitué tout ce qui, dans les archives confiées à sa garde, n'était pas irrémédiablement perdu.

Je passerai rapidement sur l'*Introduction*, où un coup-d'œil général est jeté sur l'histoire de l'enseignement à Bordeaux depuis l'époque romaine. M. G., après avoir mentionné Ausone et les professeurs bordelais célébrés par ce poëte [1], après avoir signalé les rares établissements scolaires de la capitale de la Guyenne pendant le moyen-âge, s'arrête devant une date mémorable, celle de la fondation de l'Université de Bordeaux en 1441. Il partage ses éloges entre les jurats qui, les premiers, eurent la pensée d'une telle fondation, et « dont les noms » devraient être gravés en lettres d'or sur des tables de marbre, » le pape Eugène IV, qui s'empressa de l'autoriser (bulle du 7 mai 1441), l'archevêque

1. M. G. dit (p. v) : « Latinus Alcimus Alethius enseigna aussi la rhétorique à Bor- » deaux, *sa ville natale.* » Alcime n'était pas de Bordeaux, mais d'Agen. Le témoignage de Sidoine-Apollinaire est formel (Lib. VIII, Epist. XI, p. 322 du t. II de l'édition de MM. Grégoire et Collombet, 1836). Aussi les rédacteurs de l'*Histoire littéraire de la France* n'ont-ils pas hésité à déclarer qu'Alcime « étoit de l'Agenois, ou de la ville même » d'Agen. »

de Bordeaux, Pey Berland, qui favorisa de tout son pouvoir l'initiative des jurats et qui dressa les statuts de la nouvelle Université, conjointement avec H. F. de Cavier, abbé de Sainte-Croix et évêque de Bazas. L'auteur établit que le *Collége des Arts* ou *Collége de Grammaire*, qui devint en 1533 le collége de Guyenne, fut fondé par les jurats de Bordeaux en même temps que l'Université de cette ville.

Sur les premiers temps du Collége des Arts, M. G. n'a recueilli que très-peu de renseignements. Il a pourtant découvert qu'en 1486, année où les magistrats municipaux bordelais traitèrent avec l'Allemand Michel Svierler pour la création d'une imprimerie à Bordeaux, ils acquirent deux maisons et des terrains situés dans le voisinage de l'Hôtel-de-Ville, qui furent l'emplacement du futur collége de Guyenne. Parmi les professeurs, généralement peu connus, du Collége des Arts, M. G. énumère Mᵉ Jean de Saint-Jean, Mᵉ Psalmodier Constantin, Mᵉ Pierre de Casaubon[1], Mᵉ Bertrand de Caussade, curé de la primatiale Saint-André, Mᵉ Pierre de Bedoret, chanoine de la même église, etc. Ce collége dépérissant, le conseil de la ville chargea (22 février 1533) Mᵉ Jean de Tartas, né en Guyenne[2], et qui dirigeait à Paris depuis huit ans le collége de Lisieux, de venir fonder à Bordeaux une institution digne de cette grande cité. Ce fut en mai 1533 que s'ouvrirent les cours du nouveau collége[3].

M. G. a réuni de nombreux et quelquefois bien minutieux détails sur l'administration de ce Jean de Tartas, si complaisamment glorifié par Nicolas Clénard, le *diligentissimus Grammaticus* du *Scaligerana*, dans ses *Meditationes Græcanicæ* (Paris, 1531, in-4°), mais, en revanche, si cruellement fustigé par deux professeurs, qui ne firent guère que passer par le collége de Guyenne, Rob. Britannus, dans ses *Epistolæ* (Toulouse, 1536) et Joh. Vulteius (appelé souvent *Voulté*, mais qui s'appelait en réalité *Faciot*), dans ses *Epigrammatum libri IIII* (Lyon, 1537). M. Jules Quicherat, dans sa remarquable *Histoire de Sainte-Barbe* (1860, 3 vol. in-8°, t. I, p. 220), a cru devoir juger avec sévérité le principal du collége de Lisieux. M. G., qui cite souvent et avec le respect d'un disciple pour un maître le beau travail du directeur de l'École des chartes, défend de son mieux la cause

1. M. G. n'a pas songé à se demander si ce Pierre de Casaubon, qui était, en 1486, un des deux directeurs du Collége des Arts, ne serait pas un des aïeux du grand érudit Isaac Casaubon, que l'on appelait de temps à autre *Monsieur de Casaubon* (voir, particulièrement, dans le Recueil de M. Berger de Xivrey, t. V, p. 80, une lettre qui lui fut adressée par Henri IV, le 3 janvier 1599). Cette identification me paraît d'autant plus admissible, que la famille du professeur de langue grecque au Collége de France était originaire de Bordeaux, comme l'ont constaté M. M. Haag (*France protestante*), et comme Casaubon lui-même semble bien l'indiquer (*Epistolæ*, in-fol., Rotterdam, 1709, p. 241). Dans une autre de ses lettres, qui porte (*Ibid.*) le nᵒ VCCCXXVIII, Isaac nous apprend que son père (Arnaud) avait, à Bordeaux, suivi les leçons de Gélida, de Gouvéa et de Muret, trois des plus illustres professeurs du collége de Guyenne. M. G. a négligé, quand il a parlé de ces trois personnages, l'assertion de Casaubon.

2. Peut-être à Tartas même (aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Sever, département des Landes). Une famille *de Tartas*, à laquelle appartenait le général de ce nom, habite actuellement le canton de Mézin (arrondissement de Nérac, Lot-et-Garonne).

3. L'auteur, si j'ai bien compris, assigne deux dates à cette inauguration, la date du 15 mai (p. 32) et celle du 24 mai (p. 39).

de J. de Tartas (p. 65 *et seq.*), tout en reconnaissant que, sur certains points, il mérita d'être blâmé.

Autour de J. de Tartas, M. G. a rangé les protecteurs du naissant établissement, notamment Jean de Ciret, alors clerc-secrétaire de la ville, plus tard conseiller au Parlement de Bordeaux, Charles de Gramont, archevêque de Bordeaux[1], et les premiers professeurs qui répondirent à l'appel de l'ancien directeur du collége de Lisieux, Joachim Polite (né en Zélande), Gentian Hervet (né à Olivet, près d'Orléans)[2], Nicolas Roillet (du diocèse d'Autun), Antoine Tempète, Pierre Lagnier, Pierre Tenaille (tous les trois du diocèse de Soissons), Pierre Tercelin (de Vichy), Jean Binet (de Beauvais), Pierre Vallée, du diocèse de Saintes, et sans doute de la famille de ce Briand de Vallée, seigneur de Douhet, immortalisé par l'amitié de Rabelais[3], Charles de Sainte-Marthe (du diocèse de Poitiers), et « le chef de cette brillante succession d'hommes remarquables » qui ont tour à tour cultivé, pendant près de trois siècles, la poésie, l'éloquence et l'érudition.

Jean de Tartas ayant été remplacé (juillet 1534) par le savant André de Gouvéa, le second des quatre neveux de Jacques de Gouvéa, tout à la fois son devancier et son successeur dans la direction de la maison de Sainte-Barbe, le collége de Guyenne ne tarda pas à devenir un établissement des plus florissants, et comme l'a proclamé Michel de Montaigne, celui de ses élèves qui lui fait le le plus d'honneur, « le meilleur de France[4]. » Parmi les professeurs dont le

1. M. G. écrit : *Grammont* (p. 47, 109) le nom de ce « grand ami des lettres. » C'est un tort. De tout temps, les *Gramont* du Béarn ont évité le redoublement de la lettre *m*. J'ai vu des centaines de signatures autographes de divers membres de cette famille, du XVI[e] au XVIII[e] siècle, qui toutes confirment mon observation. Le duc de Gramont, l'ancien ministre des affaires étrangères, écrit son nom comme l'écrivait le maréchal de Gramont, comme l'écrivait le cardinal Gabriel de Gramont, et pour revenir à lui, le frère de ce dernier, l'archevêque Charles de Gramont. M. G. a commis quelques autres peccadilles du même genre. A la forme *Candalle*, qui est justifiée par une foule de documents originaux, il a (*passim*) préféré la forme *Candale*. Une orthographe encore moins excusable est celle qu'il donne au nom d'un président du Parlement de Bordeaux, que l'on a toujours appelé et qui s'est toujours appelé lui-même dans ses ouvrages imprimés, comme dans ses lettres : *De Ruffignac*. M. G. s'obstine (*passim*) à en faire M. *de Rouffignac*.

2. M. G. nous renvoie, au sujet de cet érudit (p. 53), comme au sujet de divers autres érudits, tels que Charles Sigonius (p. 243) et Jean Guijon (p. 273), au *Nouveau dictionnaire historique* (5[e] édition, Caen, 1783). C'est un rendez-vous que l'on n'acceptera pas. La compilation de Dom Chaudon a été trop dépassée, pour pouvoir être presque uniquement citée dans un ouvrage sérieusement fait. Sans doute la *Biographie universelle* et la *Nouvelle biographie générale* sont fort souvent insuffisantes, mais cependant combien leur supériorité se manifeste, quand on les compare avec le recueil qui, pour M. G., constitue *la loi et les prophètes!* En ce qui regarde Hervet, par exemple, si M. G. avait puisé à de meilleures sources, il n'aurait pas mis sa naissance en 1509, au lieu de 1499, et il n'aurait pas ajouté (p. 52) : « Il avait par conséquent vingt-cinq ans lors de son passage au » collége de Guyenne. »

3. « Le tant bon, tant vertueux, tant docte et equitable president Briend Valée, seigneur du Douhet » (Liv. IV, ch. 37. Voir encore Liv. II, ch. 10). Notons, à ce propos, que M. G. a omis de citer ce passage de Gabriel de Lurbe (*Chronique bourdeloise*, p. 29) : « 1539. Briand de Vallée, conseiller du Roy en ladite cour, de rare et exquis sçavoir, » institue au collége de Guyenne une leçon en Theologie le premier dimanche de chaque » moys, avec pension annuelle : laquelle par la negligence, tant des heritiers que des magistrats, est perdue. »

4. J'aime à citer l'édition si bien publiée, pour la Société des Bibliophiles de Guyenne,

concours fut le plus précieux pour le nouveau directeur, M. G. nomme André Zébédée, qui, ayant, plus tard, embrassé les doctrines de la Réforme, obtint en Suisse le titre de pasteur et y fut un des plus ardents adversaires de Calvin; Robert Britannus, natif d'Arras, dont les opuscules (lettres et discours) ont fourni tant de particularités à l'auteur; Jacques de Teyve, *Tevius*, originaire de Braga, Guillaume de Guérente, de Rouen, « qui a commenté Aristote[1], » son concitoyen Nicolas de Grouchy, « qui a escrit de *Comitiis Romanorum*[2], » Antoine de Gouvéa, le plus jeune et non le moins *illustre* des quatre frères, selon le mot de Bayle (*Dictionnaire critique*, à *Govéa*)[3]. Ce groupe d'hommes d'élite fut bientôt renforcé par Mathurin Cordier et par Claude Budin, tous deux futurs calvinistes, par Arnold Fabrice (de Bazas), l'ami d'Étienne Dolet, par Théodore de Lange « peut-être le père de l'avocat bordelais Jehan de Lange, député du tiers aux » Etats généraux d'Orléans, en 1560[4], » par Jean Gélida (de Valence) « versé » aux bonnes lettres, » comme parle le premier rédacteur de la *Chronique bourdeloise* (fol. 29, *verso*), enfin par Georges Buchanan « Grand poète escossois[5], » et par le Saintongeais Elie Vinet, qui arrivèrent l'un et l'autre à Bordeaux en la même année (1539). Les pages de M. G. sur Buchanan et surtout sur Vinet, lequel est, en quelque sorte, le héros de son livre, sont excellentes, et je leur dois des éloges sans réserve.

J'indiquerai, comme bien intéressant encore, le chapitre où M. G. (p. 151-162), après avoir décrit ce *réveil de l'esprit humain* que l'on appelle la Renaissance, recherche les premières traces de la Réformation dans la Guyenne et principale-

---

par MM. R. Dezeimeris et H. Barckhausen, des *Essais de Michel de Montaigne, texte original de* 1580 (Bordeaux, 1870, in-8°, t. I, p. 80). M. G. a dédié son livre *à M. R. Dezeimeris, président de la Société des Bibliophiles de Guyenne* : Il ne pouvait le faire paraître sous de meilleurs auspices. Cet hommage, du reste, était bien dû à l'auteur du discours : *De la Renaissance des lettres à Bordeaux au XVIe siècle* (in-8°, 1864), discours où tant d'indications nouvelles étaient déjà réunies, et où, pour ainsi dire, se trouvait en germe le livre même de M. G.

1. *Essais*, liv. I, ch. 26, p. 126.

2. *Ibid.* On sait que Guérente et Grouchy furent les « précepteurs » de Montaigne. De même que M. Jules Bonnet a communiqué à M. G. d'utiles notes sur André Zébédée et sur Mathurin Cordier, M. le vicomte Emmanuel de Grouchy lui en a communiqué de non moins utiles sur ce Nicolas de Grouchy, dont il est l'arrière-petit-neveu. Avec ce bon secours, M. G. a pu nous donner sur les trois professeurs, et principalement sur le dernier, des détails d'une parfaite exactitude, dont quelques-uns tout à fait nouveaux.

3. Bayle ajoute : « On ne peut rien dire de plus glorieux pour Antoine Govéa que ce » que Ronsard en disait. » Le flatteur témoignage de Ronsard est rapporté par le président de Thou (*Hist.* lib. LXXVI). J. A. de Thou lui-même a démesurément vanté ce Gouvéa en lui accordant, au nom de tous les contemporains, la triple louange d'avoir été un grand poète, un grand philosophe et un grand jurisconsulte. Voir encore le *Scaligerana* et les abondantes citations recueillies par Ant. Teissier (*Les Eloges des hommes savans*, t. II, p. 223-226). Si l'on joint à tout cela les favorables pages qui lui ont été consacrées par M. J. Quicherat et le travail spécial dont il a été l'objet de la part d'un autre savant admirateur, M. E. Caillemer (*Revue historique du droit français et étranger*, février 1865), on estimera que peu d'hommes ont été mieux traités que lui par les critiques d'autrefois et d'aujourd'hui.

4. P. 101. J'objecterai que, s'il en avait été ainsi, Gabriel de Lurbe n'aurait pas manqué, ce me semble, d'appeler l'attention là-dessus dans sa notice biographique sur l'orateur de l'assemblée d'Orléans (*De illustribus Aquitaniæ viris*, 1591, p. 137).

5. *Essais*, p. 126. Buchanan lui aussi fut un des précepteurs de Montaigne.

ment à Bordeaux, traces qu'il retrouve bien antérieurement aux prédications de Calvin et dès l'année 1525 [1], et où il raconte en termes saisissants le supplice d'Aymon de La Voye, venu de Picardie pour être instituteur à Sainte-Foy (Gironde). Ce malheureux, la première victime à Bordeaux des nouvelles idées, fut condamné, le 26 août 1542, par arrêt du Parlement, et ayant déjà subi toutes les horreurs de la torture, à être traîné sur la claie, puis brûlé sur la *place de l'Échafaut-Neuf*, tout près de ce collége de Guyenne où divers maîtres allaient bientôt professer presque ouvertement le calvinisme.

Les pages suivantes nous montrent Buchanan, fugitif, recevant l'hospitalité au château de Montaigne, chez Piere Eyquem, le père de l'auteur des *Essais;* Elie Vinet quittant aussi le collége, ainsi que Jean Talpin, Normand de naissance, mais Périgourdin d'adoption, auteur de l'*Institution du prince Chrestien* (1567) et de divers autres traités jadis renommés, ainsi que Gouvéa, qui, pendant un voyage en Portugal, fut remplacé par Jean de Costa (1543-1544), et, plus tard, d'abord, pendant quelques mois (1540), puis définitivement (novembre 1547), par son ami Gélida.

Après bien des péripéties, que M. G. retrace d'une plume aussi fidèle que sympathique, le collége de Guyenne, ayant reconquis Elie Vinet comme professeur (1549), et l'ayant possédé, ensuite, à deux reprises, comme principal (1562-1570 et 1573-1585) [2], retrouva sa magnifique prospérité des premiers jours. Les professeurs qui, sous Gélida, sous Nicolas Hérigaray, dit de Mongelos, sous Elie Vinet, sous Jacques Péletier ou Pelletier (du Mans), l'ancien principal du collége de Bayeux [3], sous Jacques Brassier [4], maintinrent à une grande hauteur l'enseignement bordelais, furent Marc-Antoine Muret, dont on comparait l'éloquence à celle de Cicéron; Mathieu Beroalde, neveu de Vatable et père de Beroalde de Verville, professeur d'Agrippa d'Aubigné et de Pierre de L'Estoile, après avoir été celui des enfants de César Frégose [5]; Jean de Salignac, de Bor-

1. M. G. annonce (p. 152), et de nouveau (p. 270), qu'il publiera un livre, faisant suite à celui-ci, et dont la préparation est presque achevée, du moins jusqu'à l'époque de la promulgation de l'Édit de Nantes, livre qui sera intitulé : *Histoire de la Réformation à Bordeaux et dans la Basse-Guyenne.*

2. Ces dates, extraites de documents officiels, contredisent l'assertion que voici de la *Chronique bourdeloise* (1586) : « Audit an le 14 may Elie Vinet, en l'aage de 78 ans, après » avoir prudemment gouverné le collége de Guyenne *par l'espace de 25 ans,* decede audit » College, au grand regret des gens doctes. »

3. « Il estoit, » selon la *Chronique bourdeloise* (p. 84), « fort sçavant personnage, qui » avoit disputé publiquement à Paris la chaire des mathématiques fondée par feu Ramus. » M. G. pense (p. 308) que Péletier a été quelque peu surfait par M. B. Hauréau, qui lui assigne le premier rang (*Histoire littéraire du Maine,* t. IV, 1852, p. 170) parmi les grammairiens, médecins et mathématiciens de son temps. » M. G. corrige quelques erreurs de date relatives aux différents séjours à Bordeaux du polygraphe manceau, et M. Hauréau pourra profiter de ces petites rectifications dans la nouvelle édition qu'il publie en ce moment (Paris, Dumoulin, in-12, 1870-1874) de son intéressant et savant recueil.

4. M. G., s'appuyant sur le chroniqueur Darnal, écrit (p. 371) : « Les jurats passèrent » avec lui un traité par lequel la ville lui allouait 2000 livres par an, somme qu'on donnait à Élie Vinet depuis l'année 1578. » Or, nous lisons dans la partie de la *Chronique bourdeloise* rédigée par Darnal (fol. 96, *verso*), que ce ne furent point 2000 livres de gages, mais bien 3000 qui furent accordées à Brassier.

5. M. G. n'a pas songé à noter que Beroalde n'est qu'un pseudonyme et que le véri-

deaux, que Joseph Scaliger mettait, comme mathématicien, au-dessus de Vinet lui-même (*Scaligerana*); Charles Sigonius, un des premiers (en date et en mérite) des antiquaires de l'Italie; Jean Guijon, d'Autun, qui, comme André de Gouvéa, eut trois frères qui rivalisèrent avec lui de savoir et de talent; Simon Millanges, qui fut aussi habile professeur qu'il devait être habile typographe; Jean Puget de Saint-Marc (d'Avignon), qui, après avoir enseigné avec éclat la philosophie au collége des Jésuites, à Bordeaux, l'enseigna avec plus d'éclat encore au collége de Guyenne; Robert Balfour et William Hegate, venus d'Ecosse tous les deux, mathématiciens éminents tous les deux, et qui, l'un après l'autre, s'élevèrent du professorat au principalat, le premier en 1602, le second en 1621 [1].

M. G. ne s'est pas contenté de nous entretenir amplement de tous ces savants hommes : il a aussi voulu nous faire connaître leurs élèves les plus distingués, tels que Christophe de Foix, le futur évêque d'Aire [2]; quatre fils de Jules-César Scaliger, Etienne-Sylve-César, Joseph, Léonard et Constant; Nicolas de Bordenave, le futur historiographe de Navarre [3]; Pierre de Brach, le gracieux poète; Geoffroy de Malvin et Florimond de Raymond, qui allaient être, dans la seconde moitié du XVIe siècle, deux des membres les plus lettrés et les plus érudits du Parlement de Bordeaux.

Au sujet de Joseph Scaliger, M. G. se refuse à croire (p. 274-276) que « le » plus grand philologue du XVIe siècle » ait jamais été « professeur au collége » dans lequel il avait fait une partie de ses études. » M. G., plaidant l'*alibi*, assure que l'on peut suivre Scaliger année par année, et que l'on ne voit pas à

---

table nom du savant chronographe, du fervent bibliophile, était Brouart.

1. La *Chronique bourdeloise*, qui (p. 18) l'exalte fort, l'appelle *Hegat*. En un autre endroit (seconde continuation, p. 22), il est appelé *Egat*.

2. M. G. (p. 124) prétend que ce fut « Messire *Fédéric de Foix*, comte de Candale et » captal de Buch » qui mit au collége de Guyenne ses deux frères, Charles et Christophe de Foix. Mais (p. 378) il cite un acte notarié duquel il résulte que *François de Foix*, captal de Buch, évêque d'Aire, etc., désirant témoigner à la postérité combien il avait toujours aimé ce collége de Guyenne où, *grâce à lui*, ses frères avaient été élevés, consacra (29 juillet 1591) une somme de 2000 écus à la fondation d'une chaire de mathématiques. M. G. dit (p. 308) de ce même François de Foix : « On sait qu'en 1570 il avait publié son *Mercure* » *Trismégiste*. » Pour moi, ce que je sais, c'est que l'ouvrage parut, non en 1570, mais seulement quatre ans plus tard (Bordeaux, Millanges, in-4°). Dans la traduction française que le docte prélat fit paraître en 1579 (Bordeaux, Millanges, in-fol.), se trouve une dissertation intitulée : *Du temps qu'a fleury Mercure Trismégiste* par M. de Saint-Marc, et je suis heureux d'indiquer ce morceau à M. G., qui dit de ce professeur (p. 345) : « Peut- » être des recherches ultérieures nous fourniront-elles quelques nouveaux renseignements » sur la vie et les travaux de cet homme si justement célèbre en son temps, si complète- » ment oublié aujourd'hui. » Je regrette que M. G. (p. 380) ait si vaguement parlé de » la mort de François de Foix : Cet homme de bien, dit-il, mourut *dans le courant* de » l'année 1594. » Il était bien facile de préciser la date du décès (5 février), date que fournit la *Chronique bourdeloise* (fol. 37) et que redonnent divers recueils, notamment le *Gallia christiana* (t. I, col. 1167).

3. L'auteur de l'*Histoire de Béarn et Navarre* dit (p. 48), à propos de la sédition bordelaise de 1548 : « J'estois escolier en ceste ville et fus spectateur de toute cette tragédie. » Bordenave a laissé en blanc la date du jour où s'accomplit la *tragédie*, et M. P. Raymond a constaté, sans la combler, cette petite lacune. Moi-même, je m'en accuse, je n'ai pas songé (*Revue critique* du 23 mai 1874, p. 330-332) à compléter, sur ce point, la chronique et l'annotation, et à rappeler que Tristan de Monein « fut inhumainement mas- » sacré par quelques belistres, » le 20 août.

quel moment il aurait occupé la chaire où le font monter l'abbé Bellet et M. Ribadieu. Il ajoute très-sensément : « Comment explique-t-on que Delurbe (*sic*; il fallait *de Lurbe*) et Darnal, dans la *Chronique bourdeloise*, n'en disent pas un mot, tandis qu'ils signalent à leurs dates respectives la présence à Bordeaux des principaux professeurs du collége? Si l'on veut bien considérer que la gloire de Scaliger était immense, que de son temps il était consulté comme un oracle et qu'il n'y eut pas au XVIe siècle d'intelligence plus merveilleusement douée que la sienne, ni de réputation plus grande, on pensera comme nous que son séjour au collége de Guyenne, n'eût-il été que de quelques mois, aurait dû laisser des traces. » M. G. pouvait recourir à un autre argument négatif plus considérable encore : il n'avait qu'à interroger Joseph Scaliger lui-même, qui, racontant l'histoire de sa propre vie, soit dans la fameuse lettre sur la vie de son père écrite à Jean Douza, soit dans diverses autres parties de sa correspondance (notamment lettre à Jean Stadius. *Opuscula varia*, 1610, in-4°, p. 351), soit enfin dans les causeries qui ont été recueillies par les rédacteurs du *Scaligerana*, n'a jamais fait la plus petite mention de ce professorat.

Nous ne suivrons pas l'auteur jusqu'à la fin de son volume, c'est-à-dire jusqu'à l'année 1791. A partir de 1627, date de la mort de William Hegate, le collége des Jésuites étouffe peu à peu le collége rival. Les cent cinquante dernières pages de M. G. nous font assister à la décadence de l'établissement qui avait eu de si belles destinées : elles sont tristes à lire comme l'histoire d'une longue agonie.

Mon analyse, quoique bien incomplète, a dû montrer que le livre de M. G. ne s'adressait pas seulement à un public bordelais [1], mais à tout le public lettré. Cette monographie se rattache, en effet, par mille points, à l'histoire générale, et l'on y trouve, presque à chaque page, des choses curieuses, instructives, sur les hommes, sur les livres, sur les mœurs. Sans doute l'ouvrage a des défauts : J'en ai noté quelques-uns; on pourrait en noter quelques autres encore [2]; mais, somme toute, le travail de l'archiviste de la ville de Bordeaux est un travail de grande valeur, et je le recommande avec confiance à la fois à ceux qui savent beaucoup, comme à ceux qui ne savent qu'un peu [3].

T. DE L.

---

1. Disons ici que le conseil municipal de Bordeaux, dès l'apparition du livre, s'est inscrit pour 200 exemplaires en tête de la liste de souscription. On ne saurait trop — surtout maintenant — louer le conseil de sa générosité à l'égard des publications consacrées à l'histoire locale.

2. Il y a des phrases que je voudrais retrancher, comme celle-ci, écrite (p. 13) à l'occasion d'une querelle entre deux curés de Bordeaux pour l'enterrement d'un écolier (1522) : « Le spectacle de ces deux prêtres se disputant un cadavre, par devant notaire, » est assez *réjouissant*. » Il aurait fallu employer une épithète toute différente. Le bon goût ne désapprouve pas moins cette phrase de la p. 298 : « C'est avec juste raison » qu'on a comparé la Société de Jésus au chiendent qui repousse sans cesse en dépit de » la peine qu'on prend pour l'arracher. » Je n'aime pas non plus cette expression appliquée à la Saint-Barthélemy (p. 306) : « Grande saignée. »

3. J'ajoute que le volume a été admirablement imprimé par Gounouilhou; que de belles gravures le décorent (notamment un portrait de Buchanan); que le papier en est fort et superbe, etc. Disons encore que M. G. voulait d'abord publier *in extenso*, à la suite de l'*Histoire du collége de Guyenne*, les documents qui lui ont servi à l'écrire, mais que, réflexion faite, il n'en a reproduit qu'un petit nombre (p. 533-568), et qu'il compte insérer

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 14 août 1874.

M. de Longpérier transmet à l'académie, de la part du ministre de l'instruction publique, un mémoire de M. Clermont-Ganneau. M. de Longpérier en donnera communication ultérieurement.

On procède à la nomination de la commission des comptes. Sont élus membres de cette commission MM. Deloche et Thurot.

L'académie se forme ensuite en comité secret. A la reprise de la séance publique, la parole est donnée à M. Révillout pour la continuation de la lecture de son mémoire sur *le concile de Nicée d'après les textes coptes*. M. Révillout, après avoir tracé l'histoire des dernières collections canoniques qui empruntèrent au synodique de St. Athanase les actes rétablis de Nicée, examine séparément chacun des éléments qui composent ces actes, c'est-à-dire, après le symbole, la glose, les souscriptions et les canons. Il établit ce que chaque collection avait puisé à la glose, quelle en était la teneur et le but; il établit également quels sont les divers types primitifs de la liste d'évêques, types qu'il réduit à quatre principaux, et il montre comment, en quel pays et en quelle collection se firent les diverses additions ou les omissions qu'on y remarque. Enfin il applique la même critique minutieuse à l'étude des canons, tant dans les collections latines que dans les collections grecques, arabes, syriaques, etc., et indique quelle était la coupe de ces canons dans le texte original du synodique, coupe qui fut depuis modifiée dans le codex byzantin cité par Ætius et traduit en latin par Denis le petit. M. Révillout examine, très-longuement aussi, la question des vingt canons, et prouve que les matières qui y sont contenues furent certainement traitées à Nicée, alors même qu'on admettrait que leur forme dernière et leur rédaction soient dues à St. Athanase. M. Ch. Lenormant les attribuait à St. Alexandre, prédécesseur de St. Athanase; mais c'est là une erreur, comme le prouve M. Révillout.

M. Halévy termine la lecture de son mémoire sur *les prétendus Touraniens de la Babylonie*. Dans les séances précédentes, il avait étudié la question au double point de vue de la linguistique et de l'histoire. Il lui reste aujourd'hui à examiner le système des inscriptions accadiennes et à rechercher si les inventeurs de l'écriture cunéiforme sont des Touraniens ou des Sémites. Si les Babyloniens et les Assyriens avaient reçu leur écriture des Touraniens, il est vraisemblable que

---

les autres dans un volume à part de 5 ou 600 pages qui sera intitulé : *Documents relatifs à l'histoire du collège de Guyenne et de l'Université de Bordeaux*. Il devrait bien y joindre la reproduction du rarissime opuscule qui fut édité, en 1583, par Elie Vinet sous le titre de *Schola Aquitanica* (Bordeaux, S. Millanges, petit in-8° de 73 pages), et qui contient le manuel d'enseignement (*ratio docendi*) adopté pour le collège de Guyenne par André de Gouvéa. Cet important document, qui manque à la bibliothèque publique de Bordeaux et aussi, je crois, à toutes les collections particulières formées dans cette ville, et que M. G. ne semble avoir connu que par l'analyse de M. J. Quicherat (*Histoire de Sainte-Barbe*, t. I, p. 232-235), est conservé (Z 103) à la Bibliothèque nationale, où j'ai eu le plaisir d'en transcrire les principaux passages.

leurs traditions en feraient foi. C'est ainsi que les Grecs reconnaissaient devoir leur alphabet à Cadmus, et qu'à leur tour les Phéniciens faisaient remonter l'origine de leurs lettres au dieu égyptien Thoth. Or, bien au contraire, les traditions babyloniennes attribuent l'invention de l'écriture au dieu babylonien Oan, et les traditions assyriennes l'attribuent au dieu assyrien Nebo. Mais Oan était venu de la mer Erythrée et Nebo est une divinité sémitique : donc le vrai sens des traditions babyloniennes et assyriennes est que l'écriture cunéiforme fut inventée par les Sémites. Reste à savoir si, comme on l'a récemment soutenu, la valeur syllabique de certains idéogrammes représente en réalité des mots touraniens ou si, au contraire, à tout idéogramme assyrien correspond toujours une valeur syllabique assyrienne. M. Halévy croit pouvoir démontrer par l'étude des tablettes d'Assurbanipal que c'est à la dernière alternative qu'il faut s'arrêter. Le système accadien serait artificiel : il consisterait à remplacer conventionnellement l'idéogramme du mot propre par celui d'un autre mot. La double valeur syllabique acquise ainsi par certains idéogrammes serait donc dans tous les cas empruntée à l'assyrien.

En résumé, l'hypothèse qui fait des Touraniens les initiateurs de la civilisation assyro-babylonienne reposerait sur une notion erronée du système des textes dits accadiens et sur de fausses analogies aperçues entre quelques mots accadiens et quelques mots hongrois. D'ailleurs, aucune preuve extrinsèque ne vient à l'appui de cette hypothèse : elle doit, pense M. H., être complètement rejetée.

St. G.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Albertani Brixiensis liber consolationis et consilii, etc. Ed. Sundby (Hauniæ, apud Host). — Asbjornsen, Norske huldre-eventyr og folke-sagn (Christiania, Steensballe); Norske folke-eventyr (Christiania, Dybwad); id. Femte udg. (ibid.). — Comtesse d'Aulnoy, La cour et la ville de Madrid vers la fin du XVII[e] siècle. Ed. nouv. p. M[me] Carey (Paris, Plon). — Baur, Sprachwissenschaftliche Einleitung in das Griechische und Lateinische (Tübingen, Laupp). — Boissier, La religion romaine d'Auguste aux Antonins, 2 vol. (Paris, Hachette). — Boretius, Beitræge zur Capitularienkritik (Leipzig, Duncker u. Humblot). — Le P. Cahier, Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen-âge (Paris, Didot). — Chroniques de Saint-Martial de Limoges, p. p. Duplès-Agier (Paris, Renouard). — Curtius, Grundzüge der griechischen Etymologie, 4. Aufl. v. Windisch (Leipzig, Teubner). — Delbrück, Das altindische Verbum aus den Hymnen des Rigveda seinem Bau nach dargest. Halle, Buchh. d. Waisenhauses). — Despois, Le Théâtre français sous Louis XIV (Paris, Hachette). — Dissertationes Philologicæ Halenses cum præfatione Keilii, vol. I (Halis, apud Lippertum). — Du Mesnil-Marigny, Histoire de l'économie politique des anciens peuples de l'Inde, de l'Égypte, etc. 2[e] éd. (Paris, Plon). — Ebert, Geschichte d. christlich-lateinischen Literatur (Leipzig, Vogel). — Erdmann, Untersuchungen über die Syntax der Sprache Otfrids (Halle, Buchh. d. Waisenhauses). — Fischer, Geschichte der auswærtigen Politik und Diplomatie im Reformationszeitalter 1485-1556 (Gotha, Perthes). — Friedlænder, Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins, t. IV (Paris, Reinwald).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 29 Août — 1874

149. — **Lappisk Mythologi,** Eventyr ok Folkesagn, ved J. A. FRIIS, professor ved Universitet Christiania. Christiania, 1871, 392 p.

Le livre de M. Friis est aussi bien fait que le sujet qu'il traite est nouveau. L'auteur ne s'est pas borné à étudier ce sujet dans les livres où il a été, depuis le XVIIe siècle, abordé plus ou moins épisodiquement, ni même dans des manuscrits qui lui ont fourni de précieux renseignements : il a lui-même habité pendant longtemps au milieu des Lapons, et il a recueilli de leur bouche une grande partie des faits qu'il nous communique. La première partie de son ouvrage est la plus importante : l'auteur montre, par des preuves incontestables, que pas plus chez les Lapons que chez les autres peuples touraniens il n'est juste de dire que le chamanisme ait tenu lieu de toute religion. Les sorciers des Lapons (*Noaide*) ont, il est vrai, une grande influence et un rôle prépondérant; mais M. Fr. n'en est pas moins arrivé à établir l'existence, aujourd'hui plus ou moins oubliée, chez ce peuple de différents dieux qu'il divise en dieux célestes, aériens, terrestres et souterrains. Peut-être cet Olympe lapon est-il quelque peu garni de dieux empruntés aux nations voisines, mais son existence même est hors de doute, et les faits étudiés par M. Friis ont une importance réelle pour la connaissance de la mythologie touranienne en général. Le chapitre sur les sacrifices est également très-curieux. Les renseignements donnés sur le *gobdas* (*runebom*) ou tambour magique concernent un sujet plus généralement connu, mais ils n'en sont pas moins presque tous nouveaux; on saura surtout gré à l'auteur de ses reproductions de dessins ornant des *gobdas*; ses recherches sur les dieux sont en grande partie un commentaire de ces dessins. M. Friis pense que le fameux *sampo* ou *sambo*, sujet, dans le *Kalevala*, de la lutte entre les Lapons et les Finnois, n'est autre qu'un *gobdas*, et il rapproche ce mot du touranien *tambur*, du grec σαμβύκη (il dit par erreur *sambukos*). Il y a dans ce rapprochement, à ce qu'il me semble, quelque chose de très-naturel, et il explique fort bien comment les Finlandais, qui depuis longtemps ont perdu l'usage des tambours magiques qui caractérisent partout le chamanisme touranien, ont conservé dans leurs chants populaires le nom de *sampo*, sans comprendre ce qu'il veut dire[1].

La seconde partie contient des contes. Excepté ceux qui se rapportent à certains êtres fantastiques, comme le *Stallo*, la plupart de ceux que j'ai lus ne

1. Voy. sur le *sampo* la *Rev. crit.* 1874, t. II, art. 121.

paraissent pas d'origine laponne; plusieurs ressemblent de fort près à des contes norvégiens; d'autres sembleraient plutôt venir du russe; ainsi le dialogue entre le renard, ses pieds, ses oreilles, son nez et sa queue, se retrouve textuellement dans un conte du recueil d'Afanasief. On voit dans la première partie de ce même conte l'accommodation d'un récit au milieu où il se propage : le tour joué par le renard aux charretiers qu'il dépouille de leurs poissons, tour qui se trouve déjà dans le roman de Renart et qui reparaît dans les contes d'un grand nombre de peuples[1], a pris ici un caractère tout à fait lapon.

Nous recommandons vivement ce volume à tous ceux qui s'occupent de mythologie et de littérature comparée.

---

150. — **De Quintilianeis codicibus** et præcipue inter nostros *de Codice Carcassonensi* disquisitionem Rhedonensi Litterarum Facultati proponebat Carolus FIERVILLE. Parisiis, Hachette, 1874. In-8°, 217 p. — Prix : 5 fr.

La Faculté de Rennes vient de voir passer une thèse qui aura le rare privilége d'attirer l'attention des philologues. Faire dans une thèse de doctorat (surtout une thèse latine) des recherches consciencieuses sur le classement des manuscrits d'un auteur, et y insérer une longue liste de variantes, c'est chez nous un fait aussi nouveau que digne d'éloges. C'est pourtant ce qu'a fait M. Fierville, censeur du lycée de Coutances; lorsqu'il enseignait la philosophie au lycée de Carcassonne, ayant trouvé dans la bibliothèque de cette ville un ms. inconnu de Quintilien, il en avait relevé toutes les leçons; de là l'idée naturelle de vérifier les classements proposés pour les mss. de Quintilien, afin de mieux apprécier la valeur de sa découverte.

On ne saurait adresser à la dissertation de M. F. le reproche que l'on fait souvent (peut-être avec un peu de prévention) aux études de ce genre qui paraissent chez nous, celui de ne pas être au courant de la question : M. F. a réuni, coordonné et expliqué, autant que possible, tout ce qui avait été dit sur la matière. Non-seulement il connaît les travaux de Spalding, Zumpt, Pottier, Dussault, Bonnell et C. Halm, mais il n'a même pas négligé les dissertations spéciales comme celle du Dr suédois Ragnar Törnebladh. Il n'a pas oublié de fouiller dans les travaux du XVIe siècle, et principalement dans ce trésor de critique et d'érudition qu'on appelle la *Gruteri Lampas, sive Fax artium liberalium* (*Francofurti*, 1602), que l'on cite encore, mais qu'on ne lit plus, pour y trouver des renseignements sur des manuscrits aujourd'hui perdus ou cachés.

La dissertation de M. F. comprend quatre parties. Dans la première, il résume et examine les classements proposés par Zumpt et Halm. Il adopte, sauf quelques modifications, importantes d'ailleurs, le système de ce dernier, et divise tous les manuscrits que l'on connaît assez pour pouvoir les classer, et qui sont au nombre de vingt-deux, en quatre classes. (Il ne comprend pas dans cette division les mss. qui se trouvent en France, et qu'il réserve pour sa seconde partie.)

---

1. Notamment chez les Russes.

Dans la première classe, il range, d'après Halm, les manuscrits où l'on trouve les lacunes suivantes : Du commencement à I, 6 — de V, 14, 12 à VIII, 3, 64 — de VIII, 6, 17 à VIII, 6, 67 — de IX, 3, 2 à X, 1, 107 — de XI, 1, 71 à XI, 2, 33 — et de XII, 10, 43 à la fin. Huit manuscrits sont dans cette classe, mais M. F. distingue encore, et avec raison, deux groupes parmi ceux-ci. Six mss., qui sont le *Bernensis*, le *Bambergensis* A, l'*Ambrosianus* II, un *Vaticanus*, le *Joannensis* de Cambridge, et le *Baliolensis* d'Oxford, et contiennent tout Quintilien, sauf les lacunes indiquées plus haut, forment le premier groupe. Le second est composé de mss. qui sont encore plus défectueux à la fin. M. F. y place, un peu par conjecture, les *Vossiani* I et III (car Burmann et Spalding ont négligé d'en indiquer avec soin les lacunes); mais c'est au moyen de mss. français que M. F. justifiera pleinement cette distinction dans la deuxième partie de son travail.

Dans la deuxième classe, M. F. place le ms. de Milan (*Ambrosianus* I, E 153), que Enderlein, Bonnell et Zumpt regardaient comme le meilleur de tous, le *Bambergensis* G, le *Turicensis*, le *Florentinus* (*Plut.* 46, 7), l'*Argentoratensis*, l'*Almeloveenianus*, le *Bodleianus*, le *Lassbergensis* (ou *Friburgensis*) et le *Monacensis*.

Dans la troisième classe seraient les mss. se rattachant, dans des livres différents, à la fois à la 1re, à la 2e et à la 4e classe. M. F. y range le *Guelferbytanus* et le *Romanus* (Bibl. *Barberina*, 2134).

Enfin la quatrième comprend les mss. tenant plutôt à la 3e qu'à la 2e classe, et dont on a fait quelquefois usage au xve siècle pour corriger les manuscrits de la 2e classe. M. F. y met le *Gothanus*, le *Vossianus* II (surnommé le *fidus Achates* du *Gothanus*) et le *Neapolitanus* n° 2439.

Dans un chapitre intitulé *De Codicibus incertæ classis*, M. F. énumère une vingtaine de mss. trop peu connus pour être rattachés à une classe quelconque. La plupart d'entre eux méritent peut-être le dédain avec lequel on les a traités, mais pourtant il serait désirable que l'on eût sur ces mss. au moins assez de détails pour ne pas autoriser le doute.

A la liste de M. F. on pourrait ajouter encore un certain nombre de mss. Ainsi l'Espagne n'est nullement représentée dans cette énumération. Voici cependant quelques indications fournies par Hænel (*Catalogi librorum manuscriptorum*, etc. Lipsiæ, 1830), dont on a quelquefois eu tort de dédaigner les renseignements. Il y a, d'après Hænel (p. 953) à la bibliothèque de *S. Lorenzo del Escorial* (III, E, 5 et I, R, 13) deux manuscrits de Quintilien *de Inst. orat. lib. XII*, dont l'un de l'an 1440 et l'autre du xiie siècle. Ce dernier surtout serait important à connaître. — Je trouve encore à *Tolède* (Cajon 100, n° 8) un Quintilien, du xve s. membr. fol. (*Hæn.* p. 996) et à *Valence* deux mss. ainsi désignés : « n° 128. » Quintilianus Institutio oratoria, membr. fol. (cum pict. et delineat. pulcherr. » et literis initialibus deauratis; exemplar splendidissimum, scr. p. Hippolytum » Lunensem) » et n° 129, un autre de l'an 1482, « membr. fol. p. Joannem » Rainaldum Mennium iussu Joannis, cardinalis Aragonensis. » (*Hænel*, p. 1002). — La deuxième partie comprend la description et le classement des manuscrits de Quintilien qui sont en France.

Dans la 1re classe, que M. F., nous l'avons dit, divise en deux groupes, on trouve : 1° le ms. de Paris 18527, du xe siècle. Ce ms., sur lequel nous avons fait, M. Le Coultre et moi, une étude particulière[1], aujourd'hui sous presse, a une histoire assez curieuse. M. F. a reconnu, comme nous, que le ms. 18527 (jadis Fonds Notre-Dame, 181) ou ms. de Loisel, est le même ms. désigné par *Avicula* dans l'édition Dussault (coll. Lemaire). Collationné à la fin du siècle dernier par un zélé professeur de Paris, nommé Vicaire, il fut perdu de vue et passa longtemps (comme le ms. 14146) pour détruit. Il échappa aux recherches de F. G. Pottier, qui, dans son édition de Quintilien (Paris, 1812, 3 vol. in-12), se plaint de n'avoir trouvé que des mss. du xive s. à Paris; il échappa de même aux investigations de Dussault : cependant ce dernier avait reçu d'un héritier de Vicaire des variantes d'un ms. très-ancien, et qui, d'après Vicaire, tenait la première place parmi les mss. de la Bibliothèque Royale!

Zumpt, mentionnant les mss. de Paris, d'après une dissertation du Dr Klein, insérée dans Seebode et Friedemann[2], parle avec une négligence inconcevable[3] des collations de Vicaire reproduites par Dussault. Il prétend que la collection Lemaire reproduit les variantes données par Pottier, avec quelques fautes d'impression en plus. Mais quant aux deux mss. que Vicaire citait comme les plus anciens et les plus autorisés (*Avicula* et *Pratensis*), il n'en dit pas un mot, il n'en fait aucun cas dans son long appendice à Spalding, où cependant il insère des leçons de mss. inférieurs.

Enfin R. Törnebladh, ayant vu à Paris le ms. 18527 ou de Notre-Dame (ou, pour abréger, N), en publia quelques variantes[4]. Mais il donne à N le nom de *Pithœanus*, on ne sait pourquoi. M. F. a combattu cette assertion du savant suédois et rappelé que le ms. de Pithou est aujourd'hui à Montpellier (H, 336). Quoi qu'il en soit, N semble avoir été nommé *Pithœanus*, parce qu'il porte quelques annotations marginales d'une écriture du xvie s. que l'on a pu croire être de P. Pithou. M. F. refuse de voir dans ces caractères négligés la main de Pithou, et en effet ils sont peu semblables aux signatures de ce savant qui se trouvent en tête ou à la fin de tant de nos mss. Ces annotations avaient pour but de mentionner les rapports de N avec le ms. de Fleury-sur-Loire (aujourd'hui à Berne). Ainsi, N commençant au chapitre 2 du livre I, on lit en face de *licet et nihilo* (I, 2, 5) : « *Hinc Floriac. exemplar initium habet*[5], » c'est en effet là qu'est le commencement actuel du ms. de Berne (Bn). Mais il est un passage où l'on trouve dans Bn une colonne et demie en blanc, suivant le procédé en usage dans ce ms. de laisser du blanc pour les lacunes, c'est après les mots *nihil præter manum desit* (X, 6, 2) : cependant il ne manque rien au texte, et il n'y a aucune interruption dans N. La même main a mis à la marge de N, en face de ce passage, une

1. Voir la *Revue critique*, VII, 397 (20 décembre 1873).
2. Miscellanea maximam partem Critica ed. Frid. Traug. Friedemann et J. D. Godofr. Seebode, Hildesiæ, 1822.
3. Ed. Spalding, t. V, p. xxj.
4. Quæstiones criticæ Quintilianeæ, Calmariæ, 1860.
5. M. F. (p. 20, *note*) édite à tort : *Floriac. exemplar incipit*, *Salve*.

note que M. F. lit (p. 45) : *Epistola* (en abréviation) *Juvenalis non scripta in Floriac. exemplari*, mais en avouant qu'il ne peut comprendre de quoi il s'agit ici. Plus heureux que M. F. j'ai pu déchiffrer : *Est hic intervallum non scriptum in Floriac. exemplari.*

2° Le *Pithœanus* (XIe-XIIe s.), conservé à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier sous la cote H, 336, commence à *nichil enim peius* (I, 1, 8) et finit à *delectare* (XII, 10, 43). D'après ces seules indications que fournit le Catalogue des bibliothèques des départements, on pouvait conjecturer que ce ms. présentait les autres lacunes qui caractérisent la 1re classe, mais M. F. en a reçu la confirmation de M. Germain, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier.

3° Le Parisinus 7720. Ce ms., palimpseste dans certaines parties, du XIVe s., et qui contient 119 fol. (c'est une double faute dans M. F., p. 35, où l'on lit XVe sæc., fol. 191), a de grands rapports avec Bn : il laisse un blanc après chaque lacune, et présente, comme Bn, la fausse lacune (X, 6, 2). M. F. est tenté de le faire dériver de Bn ; ce qui l'arrête, c'est qu'il commence comme la vieille main de Bamberg, à *nec de patribus* (I, 1, 6). Mais cela ne saurait être une objection, car Bn (comme a pu le constater dans un voyage à Berne, M. Le Coultre) avait autrefois au commencement deux fol. de plus, qui ont été mutilés. Bn commençait donc comme Bamberg, lequel d'ailleurs M. Halm a démontré avoir été copié sur Bn.

4° Le Paris. 7721, ou de Jean Poulain, que le Catalogue attribue à l'an 1389. Mais l'auteur de ce ms. ayant mis deux indications contradictoires (fol. 140 et 155), à savoir les années 1465 et 1389, M. F., se fondant sur ce que *Gaucourt* (mentionné dans la première souscription) a été évêque de Laon entre 1460 et 1468, adopte la première date. Or, Poulain a complété plus tard certaines lacunes de son ms. dont le texte est du reste dans un piteux état, et dont la confusion des livres est incroyable [1] ; il serait possible que l'autre date convînt à cette époque, et que Poulain eût mis seulement un C en moins (MCCC au lieu de MCCCC) pour indiquer l'année dans laquelle il avait comblé, avec un ms. d'autre source, certaines lacunes de son ms. issu de la 1re classe.

5° Le Paris. 7722, du XIVe s. (M. F. p. 38, édite à tort XVe s.) qui ne porte pas de correction, et dont les capitales ont été souvent omises, peut également descendre de Bn. Non-seulement les lacunes y sont indiquées par un blanc, mais le copiste a rapporté la longueur qu'elles devaient avoir d'après le ms. qu'il copiait. Or ce qu'il indique ne se rapporte pas à Bn ; ainsi après *manum desit* (X, 6, 2), on lit (fol. 52 v°) *hic deficiunt* IIII *columpne*, alors que Bn n'indique qu'un blanc d'une colonne et 4 lignes — et avant le mot *plici* (XI, 1, 71) : *hic deficiunt* VII *columpne*, alors que Bn ne signale qu'une lacune de 1 col. et 7 lignes.

1. Il s'était introduit dans ce ms., et dans d'autres, un expédient curieux pour faire disparaître les vastes lacunes. On inscrivait livre VI à V, 10, 1 — VII, à V, 12, 1 — VIII, à VIII, 6, 1 — IX, à IX, 1 — X, à XI, 1 — XI, à XI, 3, 1 — et XII correctement à XII. De là l'indication de faux livres dans les extraits de Quintilien, faits au moyen-âge, par ex. dans un ms. de l'Arsenal (XIIIe s.).

Ce ms. a donc été copié sur un ms. semblable à Bn, mais qui n'est pas Bn. Il ne peut pas d'ailleurs dériver de N puisqu'il commence par *nec de patribus* et qu'il indique les lacunes.

Dans le deuxième groupe de la 1re classe M. F. place :

6° Le ms. 14146 ou *Pratensis* (jadis S. Germain, 1547), autographe d'un moine studieux de l'abbaye du Bec, Étienne de Rouen, ne renferme qu'un extrait de Quintilien que ce moine avait fait pour son usage. Le ms. dont il s'était servi (il l'apprend lui-même dans une courte préface) ne contenait que 10 livres, et encore fort incomplets ; c'était certainement un ms. ayant beaucoup de ressemblance avec N et Bn. Or, M. F. émet une conjecture ingénieuse qui donne à ce ms. une nouvelle valeur. Dans un Catalogue du XIIe s. des manuscrits de l'abbaye du Bec (publié en 1841, par M. Félix Ravaisson à la suite de son *Rapport sur les Bibliothèques des départements de l'Ouest*), et conservé aujourd'hui dans le ms. 159 de la bibliothèque d'Avranches, on trouve (p. 394 *Rav.*) un *Quintilianus de Institutione*[1]. Ce serait le ms. qu'aurait eu Étienne entre les mains. Toutes les circonstances sont en faveur de l'opinion de M. F. Malheureusement ce *Quintilien* ne se retrouve plus parmi les nombreux mss. du Bec qui enrichissent aujourd'hui la bibliothèque d'Avranches. Quoi qu'il en soit, M. F. introduit au moyen du ms. du Bec une division dans la 1re classe, en se fondant sur les variations des lacunes dans les derniers livres.

Dans le 14146 (ou *Prat.*) après X, 3, 32, *fuisse tabellis*, on lit tout le passage qui s'étend depuis *Igitur ut Aratus* (X, 1, 46) jusqu'à *nulla contentio est* (X, 1, 107), et un autre court fragment *De Speciebus orationis*, de *In Oratione vero* (XII, 10, 10) à XII, 10, 15 *disserendi brevitas erit* (*fuit* Prat.). M. F. pense qu'il en était ainsi dans le ms. du Bec. On objectera peut-être que ces deux fragments pourraient avoir une origine différente : ils se trouvent ainsi séparément dans les mss. 7231 et 7696 (tous deux du XIIe s.) de la Bibl. Nat.[2] et pourraient avoir été extraits, à une époque assez reculée, d'un ms. qui n'était pas (comme Bn, N et leurs dérivés) atteint par la grande lacune de IX, 3, 2 à X, 1, 107[3]. Mais ce qui confirme, à mon avis, l'assertion de M. F., c'est l'existence du ms. suivant que tout porte à considérer comme une copie du ms. du Bec.

---

1. Dans ce Catalogue, on voit aussi (p. 387 et 394) un *Quintilianus de Causis*. Je ne crois pas, comme M. Ravaisson (p. xj), qu'il s'agisse d'un traité *De Causis corruptæ eloquentiæ*. Le titre *De Causis* est employé dans les mss. pour désigner les *Déclamations*; il en est ainsi dans le ms. 15103 de la Bibl. Nat. (XIIe s.). Dans un ms. du XIIIe s. de l'Arsenal (belles-lettres latines, n° 4) fol. 188 v°, de même que dans le ms. de la Bibl. Nat. n° 17903 (XIIIe s.) fol. 109 b, init. il y a des extraits de Quintilien *in libro Causarum*. D'ailleurs, dans ce même Catalogue (p. 388), le volume ayant pour titre *Seneca de Causis* ne peut désigner que les Déclamations de Sénèque, comme l'on trouve dans le ms. d'Étienne (14146), fol. 131-138, des fragments de Déclamations avec le titre *Ex primo libro Senecæ de Causis*.

2. Dans ces mss. le premier fragment s'étend depuis *Igitur* (X, 1, 46), jusqu'à la fin du chapitre, *voluit effecit*.

3. A part les courts extraits de Quintilien contenus dans notre célèbre ms. 7530 (terminé au mont Cassin, l'an 816) tous les extraits de Quintilien faits au moyen-âge et conservés dans nos bibliothèques, ne renferment aucun fragment des passages compris dans les lacunes de la première classe. C'est que du IXe au XIVe s., on n'avait en France, absolument que cette classe de manuscrits.

7° Le *Puteaneus* (Bibl. Nat. 7719), du XIIIe s., commence comme N au chap. 2 du livre I, présente les grandes lacunes de la 1re classe, mais sans les indiquer (absolument comme N) et reproduit ensuite les deux extraits des livres X et XII dont nous avons parlé plus haut. Si donc le *Puteaneus* est une copie du ms. du Bec, on peut en conclure que le ms. du Bec était une dérivation du même ms. père ou ancêtre de Bn et de N, mais ayant subi une nouvelle mutilation à la fin. Un moine studieux aurait ensuite ajouté à l'œuvre de Quintilien, manifestement incomplète, ces extraits provenant d'autre source. Néanmoins cette transposition a dû être antérieure à Étienne, qui n'en a pas conscience.

Je me suis d'ailleurs assuré que *Put.*, malgré toute sa ressemblance avec N, n'en est pas une copie. On n'y trouve pas des omissions qui défigurent N. Voici, par exemple, trois passages omis dans N, l'un de deux lignes, *et guttur ..... quod non* (I, 6, 22), — un autre de 3 lignes *propter quod..... syllogismo* (I, 10, 37) — enfin on y lit (II, 11, 12) : *semper ut iistionem*, avec une omission de 9 mots. Or, aucune de ces trois omissions ne se trouve dans *Put.* Donc *Put.*, ne dérivant ni de Bn ni de N, ne peut provenir que d'un ms. perdu, et tout à fait semblable à celui dont s'est servi Étienne de Rouen.

Voilà donc 3 mss., Bn, N et Bec, qui nous ont transmis par eux-mêmes ou par leurs copies le texte d'un ms. de Quintilien, mutilé sans doute vers le VIIe ou VIIIe siècle. Mais il serait téméraire ici, comme dans tous les classements en général, d'affirmer, avant d'avoir fait une collation minutieuse, que tel ou tel ms. n'a pas pu être copié sur un autre ms. aujourd'hui perdu [1]. Nous ne connaissons pas le nombre des mss. en circulation à telle époque, et il faut se défendre de la tentation que l'on éprouve souvent de trouver, dans un ou plusieurs manuscrits conservés, l'origine de tous les autres.

Pour en finir avec les mss. de la 1re classe, ajoutons que M. F. a dressé un tableau synoptique des lacunes que l'on rencontre dans chacun des quinze mss. qui lui appartiennent [2].

Dans la *seconde* classe, M. F. place le ms. de Carcassonne, qu'il traite séparément, et tout au long dans la troisième partie.

Dans la *troisième*, il insère le Paris. 7724, ou Poggianus, semblable au Guelferbytanus et le 7727, ou *Colbertinus*. Enfin, dans la *quatrième*, le 7723 ou *Vallensis* [3]; quant aux quatre suivants, 7725, 7726, 7728 et 7729, qui sont du

---

1. Ainsi les mss. 7720 et 7722 qui semblent reproduire Bn, peut-être à travers des intermédiaires, ont parfois quelques coïncidences qui indiqueraient une plus proche parenté avec N. Par ex. dans N, au commencement du livre II, on lit *enuit*, au lieu de *Tenuit*, la capitale n'ayant pas été ajoutée. Or, on lit dans 7720 la leçon fautive *Renuit* et dans 7722 *enuit*. (Il est vrai que beaucoup d'autres capitales sont omises dans ce dernier.) On est moins surpris de lire dans le ms. de *Poulain* (7721) *Genuit*, puisqu'il avait été copié d'abord sur un ms. commençant à I, 2 comme N.

2. Voici une erreur qui s'est glissée à la colonne 8 l. 25 de ce tableau (et se trouve reproduite d'ailleurs à la p. 45). Le ms. 7719 est signalé parmi ceux qui indiquent la fausse lacune de Bn (X, 6, 2); or non-seulement il ne marque jamais les lacunes, mais il n'a pas l'occasion d'en indiquer une ici, puisque après X, 3, 32, il ne contient que les deux fragments des livres X et XII.

3. M. F. ayant pu emprunter les mss. 7723, 7727, 14146 et 18527, a fait sur chacun

xv[e] siècle comme les précédents, M. F. les laisse avec les autres *incertæ classis*.

— Dans la troisième partie, M. F. fait la description et l'histoire du ms. de Carcassonne (n° 2706). C'est un ms. complet du commencement du xv[e] s. Il avait été lu et corrigé dans certains livres avant d'appartenir à Jean Jouffroy, évêque d'Arras (1454). On le retrouve ensuite dans la bibliothèque de Joseph-Vincent de Murat, président du tribunal de Carcassonne (1696-1732), qui possédait 2016 livres et 21 mss.

D'après l'examen des variantes, M. F. affirme que *Carc.* ne reproduit l'image d'aucun ms. connu : il diffère de toutes les classes dans différents passages, mais c'est avec la *deuxième* qu'il a le plus de rapport. Il a beaucoup de ressemblance avec le *Florentinus*[1] et le *Turic.*, puis avec *Bamberg* G (partie du xi[e] s.) *Ambros.* I et *Monac.* Mais l'opinion de M. F. c'est que *Carc.* est une copie d'un ms. perdu de la deuxième classe.

Les mss. de Quintilien du xv[e] s. sont très-difficiles à classer; car après la découverte du ms. de Saint-Gall par Poggio, il se produisit en Italie une véritable récension de Quintilien. Léonard Aretin et Barzizio[2], confrontant les mss. anciens avec ceux récemment découverts, firent de véritables éditions reproduites dans la plupart des mss. du xv[e] s. Ces mss. bien moins fautifs que les membres de la 1[re] ou 2[e] classe, sont ainsi d'accord tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre. Quant à *Carc.*, on y trouve un certain nombre de fautes grossières qui prouvent que ce n'est pas un lettré d'alors qui l'a transcrit, et qu'on a plus de chances d'avoir la copie exacte d'un ms. ancien.

M. F. pense en outre que *Carc.* a été dicté, il cite (p. 80-85) beaucoup de fautes provenant d'une prononciation vicieuse. C'est une grande question que de savoir si les mss. ont été parfois dictés : Mabillon, dont M. F. cite quelques passages[3], n'avait aucun doute sur ce point, aujourd'hui on est bien moins affirmatif, et Madwig (*Adv. crit.* I, p. 10) prétend que rien ne peut autoriser à admettre cette hypothèse; cependant si l'on examine une de nos versions dictées sur le cahier d'un mauvais élève des classes de grammaire, les fautes que l'on y trouve ont une analogie frappante avec celles que commettaient les copistes.

— La 4[e] partie contient des *Quæstiones Quintilianeæ*, discussions de texte sur les 3 premiers livres de Quint. dans lesquelles M. F. montre que *Carc.* est souvent d'accord avec les meilleurs mss. L'espace nous manque pour examiner ici les variantes particulières à *Carc.* que M. F. a recommandées.

Suivent deux appendices, l'un donnant les variantes du livre VII, 1, des mss. Par. 7727 et 7723 comparées à celles de *Carc.*; l'autre, beaucoup plus étendu (p. 127-212), comprenant toutes les variantes sans exception de *Carc.*—M. F. a eu raison de ne pas négliger ce qu'il appelle *ridicularum vel otiosarum lectionum*

---

de ces mss. un chapitre à part dans sa 2[e] partie.

1. M. F. a compté 3310 passages de *Carc.* d'accord avec *Flor.*; 3166 avec Bambg (entier); 3030 avec *Turic.*; 2025 avec *Ambr.* I (dont les 3 derniers livres manquent); et 1942 avec *Monac.* (dont 5 livres ont été négligés par Halm).

2. Cf. *Fabric. Bibl. lat.* 2, 15.

3. *Mabillon, Traité des Études Monastiques*, p. 286, 287.

sarcina; ce n'est qu'ainsi que l'on pourra apprécier la réelle valeur de son manuscrit.

La collation de *Carc.* paraît faite avec soin. Malheureusement, les difficultés que M. F. a rencontrées à Bayeux pour faire imprimer sa thèse y ont introduit une quantité de fautes d'impression[1], qui nous font craindre qu'il ne s'en soit glissé un certain nombre dans les 85 p. de variantes. Quelle que puisse être d'ailleurs la valeur des leçons particulières à *Carc.*, on devra toujours savoir gré à M. F. d'avoir tiré de l'oubli un ms. d'une bibliothèque de province et d'avoir produit sur les mss. d'un auteur latin un travail d'ensemble comme nous ne sommes pas habitués à en voir. La thèse de M. F. rendra de grands services à tous ceux qui voudront s'occuper du texte de Quintilien.

Émile CHATELAIN.

---

151. — **Note sur l'emplacement de l'Ebromagus de Saint Paulin,** par Reinhold DEZEIMERIS. Bordeaux, Gounouilhou. 1874. In-8°, 16 p.

M. Dezeimeris, qui a été si heureux en fixant l'emplacement de la *Villula* d'Ausone (voy. *Rev. crit.* 1869, t. I, art. 37), a cru retrouver celui de l'Ebromagus qu'habitait saint Paulin de Nole dans un lieu appelé Bapteste, commune de Moncrabeau, où on vient de découvrir des ruines romaines. Les textes sur lesquels s'appuie M. D. semblent permettre de placer Ebromagus dans cette région, mais ils laissent en tout cas une grande latitude aux recherches. Les ruines elles-mêmes ont fourni la preuve qu'elles faisaient partie d'une maison chrétienne, mais ce n'est encore là qu'un indice un peu vague. On connaît aux environs de Nérac[2] une légende sur S. Paulin, ce qui peut faire croire à son séjour dans le pays, mais il suffit que S. Paulin soit le patron de quelque église du voisinage pour qu'on ait rattaché à son nom une tradition d'ailleurs insignifiante[3]. L'identification proposée par M. D. est donc simplement possible : il lui a fait du tort en voulant la fortifier. Il essaie de prouver, en s'appuyant sur le *Traité* de M. Quicherat, que *Moncrabeau* vient de *Mons Ebromagus*. Il cite lui-même la forme *Moncabrel* au XIIIe siècle : c'est entre cette forme et l'imaginaire *Mons Ebromagus* qu'il aurait dû faire ses rapprochements. Mais ils auraient été impossibles :

---

1. Outre les deux *Errata*, il faut encore corriger, p. 13, l. 28 : 1812 (au lieu de 1810). — P. 20, note 8 : incognitæ. — P. 26, 9 : præfatione. — P. 36, *corr.* d'après le ms. 7721, l. 29 : spacio; l. 30 : diocesis..... parisius; l. 32 : R. P. ac D°. — P. 39 n. l. 3 : *frequenti.* — P. 44, n. (Il y a faute dans les abrév. de amant, reprehensionem, sciamus). — P. 46, n. *corr.* d'après le ms. 14146, l. 2 : *proemium*; l. 12 : laudibus effert (au lieu de: laudibus affert); l. 13: Auribus; l. 17: sibi uincta (au l. de : sibi uicina, qui rend le vers faux); l. 30 : agnosces (agnocas); l. 35 : Hic (His).—P. 64, *pen.:* Verumtamen. — P. 67, 11 : III, 3, 6. — P. 69, 17 : II, 15, 36. — P. 73, n. 5 : *declamationibus.* — P. 77, n. *antep.* purpuraque. — P. 80, 1 : 7530. — P. 90, 12 : bonum virum. — P. 93, 23 : le ms. 18527 porte, d'une façon fautive, *laudantis agit* (avec un point sur le g) gz Bioc, etc. — P. 93. n. 2 : 7727.—P. 104, 24 : Permutato. — P. 105, 8 : normam. — Enfin dans l'*Errata*, l. 7 : aliquot, et dans l'*Errata* (*supplem.*) : l. 30, il faut rétablir l. 8 au lieu de l. 6.

2. Le renseignement a été fourni à M. D. par M. Tamizey de Larroque.

3. Il s'agit d'une fontaine miraculeuse : vieille croyance celtique dont des milliers de saints différents ont recueilli l'héritage.

Montcabrel, comme tant d'autres villes homonymes (Montchevrel, Montcavreux, etc.), vient de *Monte(m) Caprelli* et ne saurait en aucune façon se rattacher à Ebromagus.

G. P.

---

152. — **Les grands écrivains de la France.** Nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Regnier, membre de l'Institut. **Œuvres de La Rochefoucauld.** Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes et augmentée de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, etc., par MM. D.-L. Gilbert et J. Gourdault. T. II par M. J. Gourdault. Paris, Hachette. 1874. In-8°, lv-584 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. J. Gourdault (*Avertissement*, p. j) commence par rendre « un juste et » sincère hommage d'estime et de regret à l'homme de goût et de talent » auquel il succède, « à l'habile et consciencieux éditeur du tome I, que son fin » savoir, son esprit à la fois délicat et solide rendaient si propre à poursuivre, » au gré des plus difficiles, la tâche dont il s'était chargé. » Il n'y a dans cet éloge aucune exagération, et tous les bons juges ont déclaré, quand M. Gilbert est mort prématurément (15 octobre 1870), que nous perdions en lui une de nos meilleures espérances.

Dans la *Notice*, M. G. raconte avec de grands développements l'histoire des *Mémoires* de La Rochefoucauld. Après avoir rappelé, d'après l'auteur lui-même, que ces mémoires ont été composés en deux fois, la partie relative aux troubles de la Régence (1643-1652) pendant la retraite du duc à Verteuil (1654-1659), et la partie relative au ministère presque tout entier de Richelieu [1] (1624-1643), à Paris (1659-1660), M. G. décrit très-bien les diverses éditions qui en ont été données, depuis 1662 jusqu'en 1838. Il ne nous fait pas moins bien connaître les divers manuscrits des *Mémoires* qu'il a pu consulter et dont les plus précieux sont : 1° celui que La Rochefoucauld, comme nous l'apprend le *Segraisiana* (1721, p. 156), avait envoyé à Arnauld d'Andilly pour qu'il le révisât, surtout en ce qui regardait « la pureté de la langue, » manuscrit qui, insuffisamment utilisé par Ant. Aug. Renouard en 1804, a été communiqué à l'éditeur par Mme Coppinger; 2° celui que l'on conserve à la Bibliothèque nationale sous le n° du Fonds français 15625 [2]; 3° enfin celui que l'on garde dans les archives du château de la Roche-Guyon, près de Mantes, lequel appartient à M. le duc de La Rochefoucauld-Liancourt et qui a servi de base à la présente édition. A l'aide surtout de ces trois manuscrits, M. G. a établi un texte à la fois plus correct et plus complet que le texte adopté par ses devanciers. Non-seulement nous possédons, dans le volume que j'examine, le texte définitif de l'auteur, mais aussi (à l'*Appendice*, p. 471-499), la première rédaction de diverses parties des *Mémoires*,

---

1. Et non, comme il est dit par inadvertance (p. viij), aux « dernières années du mi» nistère de Richelieu. »

2. La Bibliothèque de la rue Richelieu possède à elle seule 12 manuscrits des *Mémoires*, et non pas 8, ainsi que l'a prétendu M. Petitot (*Notice* en tête du t. LI de sa Collection, p. 327), et ainsi que l'ont répété, après lui, la *Nouvelle Biographie générale* et M. Ed. de Barthélemy (*Œuvres inédites de La Rochefoucauld*, 1863).

ce qui permet au lecteur de se livrer à un curieux examen comparatif des deux versions, et de prendre, pour ainsi dire, sur le fait, un de nos plus grands écrivains améliorant, refondant avec un soin jaloux l'œuvre primitive. Autour de ces deux rédactions, l'une du premier jet, l'autre où des perfectionnements sans nombre ont élévé la prose de l'historien de la Fronde au plus haut degré de pureté, d'élégance et de précision, M. G. n'a pas manqué de réunir toutes les variantes des autres manuscrits et des autres éditions, de sorte que l'on a maintenant entre les mains tous les éléments d'une étude aussi approfondie que l'on voudra la faire sur La Rochefoucauld considéré comme auteur d'un récit dont quelques pages ont été écrites avant les *Lettres provinciales*[1].

M. G. ne mérite pas seulement nos éloges pour nous avoir rendu, en leur parfaite intégrité, les *Mémoires* de La Rochefoucauld : il faut le louer encore d'avoir, le premier, eu la bonne idée de bannir, de bannir à jamais de cet ouvrage le morceau intitulé *Guerre de Paris*, morceau manifestement apocryphe, et dont il a pu dire (p. xxxv, xxxvj) : « Cette grosse interpolation, accrochée » depuis deux siècles aux *Mémoires* de La Rochefoucauld, semblait en être » devenue inséparable. Par une étrange fortune, elle avait, en quelque sorte, » des intelligences dans la famille même de l'auteur, car, en 1825, le marquis » Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt lui fait l'honneur de la reproduire dans » une nouvelle édition des œuvres de son illustre aïeul. » M. G., qui insère la *Guerre de Paris* dans l'Appendice (p. 500-551), prouve le mieux du monde qu'il est impossible de l'attribuer à La Rochefoucauld, et il rend à son véritable auteur, Louis Ardier, sieur de Vineuil, cette pièce dont il a retrouvé, aux archives de La Roche-Guyon, une copie sous ce titre : *Mémoires de M. de Vineuil*[2].

M. G. nous présente ainsi ses notes (p. lv) : « Les notes dont se compose » notre commentaire sont de trois sortes, en dehors des variantes du texte. Les » unes appellent l'attention sur des analogies de pensée ou d'expression entre » les *Mémoires* et les *Maximes* ou les *Réflexions diverses* contenues dans le tome I : » c'est La Rochefoucauld moraliste rapproché de La Rochefoucauld historien. » Les autres signalent, dans un double intérêt de contrôle ou de curiosité, les » conformités ou les divergences importantes entre le récit de notre auteur et » celui de tel ou tel de ses contemporains. Enfin une troisième catégorie de notes » est celle de la glose historique ; nous nous sommes proposé d'y être bref et » sobre, car le véritable commentaire des *Mémoires*, très-concis parfois, et » partant quelque peu obscurs, de La Rochefoucauld, c'est la *Notice biographique,* » qui se trouve en tête de notre premier volume. »

Toutes ces notes sont, en général, satisfaisantes, et, en ce qui regarde principalement la glose historique, M. G. a presque toujours tiré bon parti des

---

1. Quand La Rochefoucauld se mit à rédiger ses *Mémoires*, Descartes était mort depuis quatre années (11 février 1650) et Balzac depuis quelques jours seulement (8 février 1654). Il semble que La Rochefoucauld ait pris la plume des mains des deux écrivains qui avaient le plus contribué à rendre si nette et si belle la prose de la seconde moitié du XVII[e] siècle.

2. Tous les critiques y avaient été trompés aussi bien que tous les éditeurs, et M. A. Feillet notamment (*Œuvres complètes du cardinal de Retz*, t. II, p. 79, 100).

Mémoires de Mme de Motteville, de Mathieu Molé, du cardinal de Retz, de Montglat, de La Porte, de La Force, de Mlle de Montpensier, de Montrésor, de Lenet, de La Châtre, de Bussy-Rabutin, de Campion, de Brienne, etc., des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, des *Lettres* de Guy Patin, de la *Muse historique* de Loret, ainsi que des travaux de MM. Jules de Cosnac, Victor Cousin, C. Moreau, Paulin Paris, etc.

Maintenant que justice a été rendue à l'ensemble des efforts du nouvel éditeur des *Mémoires* de La Rochefoucauld, je voudrais lui signaler quelques petits points, soit de la *Notice*, soit du *Commentaire*, sur lesquels il pourrait avantageusement revenir dans les Additions et Corrections du dernier volume. M. G. tiendra sans doute à imiter l'exemple de La Rochefoucauld, qui, se corrigeant toujours, s'est montré, comme écrivain, encore plus amoureux de la perfection qu'il ne s'était montré amoureux de Mme de Longueville. Personne n'ignore d'ailleurs que, pour le savant directeur de la collection des *Grands écrivains de la France*, ainsi que pour tous ses collaborateurs, la devise qui semble adoptée est celle-ci, renouvelée du fameux vers de Lucain : Rien de fait, tant qu'il reste la moindre chose à faire!

Au sujet de la première édition des *Mémoires* (Amsterdam, 1662), M. G. aurait dû citer (p. x et xj) ce passage d'une lettre (5 août 1662) du célèbre imprimeur Antoine Vitré au chancelier Séguier (Bibliothèque nationale, fonds français, vol. 17401, p. 23) : « J'ay cru que V. G. n'auroit pas désagréable que » que je luy donnasse advis qu'on va vendre, si on ne les vend desja icy, les » Mémoires de M. de La Rochefoucaul. Hier, un de mes amis, qui est un » honneste homme, m'asseura qu'on luy avoit dit au Palais que les libraires en » avoient reçeu de Hollande. V. G. sçait qu'il y a beaucoup de personnes » offensées, et vifs et morts..... [1] »

M. G. dit (p. xx, note 1), à l'occasion de l'*Apologie du duc de Beaufort* : « Le » rédacteur ou plutôt le greffier fut ici Guillaume Girard, archidiacre d'Angou- » lême, mort en 1663, et qui fut secrétaire du duc d'Epernon, dont il a écrit la » vie (1665, in-fol.). » Guillaume Girard n'a jamais été archidiacre d'Angoulême. Ce fut son frère Claude, trop souvent confondu avec lui, que l'on trouve attaché à l'église cathédrale d'Angoulême d'abord en qualité d'official, ensuite en qualité d'archidiacre [2].

A la p. xxvj, je relèverai certain anachronisme. M. G. mentionne l'opinion de l'abbé Lenglet-Dufresnoy sur les *Mémoires* de La Rochefoucauld, et il ajoute : « Le P. Lelong écrivait de même, *un peu plus tard*, dans la *Bibliothèque historique » de la France*, etc. » Il aurait été bien difficile au P. Lelong d'écrire un peu plus tard que 1729, année où parut l'édition indiquée par M. G. de la *Méthode pour étudier l'histoire* [3], car, à cette époque, le docte oratorien était mort depuis

1. Cette lettre a été imprimée dans le Bulletin du Bouquiniste du 15 avril 1873, p. 213.
2. Voy. une note des *Lettres de Jean Louis Guez de Balzac* (Imprimerie nationale, tirage à part, in-4°, 1873, p. 26). Cf. *Revue critique* du 28 décembre 1872, p. 410.
3. Paris, in-4°, 4 vol. Le supplément, en 2 vol. in-4°, est de 1740. La première édition, qui n'était qu'un essai des plus imparfaits, avait paru en 1713 (2 vol. in-12). La

huit ans déjà (13 août 1721), et la *Bibliothèque historique de la France* avait vu le jour en 1719 (1 vol. in-fol.). Si M. G. a eu l'intention de parler de la seconde édition de la *Bibliothèque historique de la France* (5 vol. in-fol., 1768-1778), il n'aurait pas dû nommer le P. Lelong, mais bien ses continuateurs, Fevret de Fontette, Barbeau de La Bruyère, etc.

M. G. n'a-t-il pas été induit en erreur (p. xxxvij) par ceux qui lui ont affirmé que *M. Bobée* est l'auteur de la *Notice* qui précède les *Mémoires* de La Rochefoucauld dans la collection de Michaud et Poujoulat (t. V, de la 3e série, p. 385)? J'avais toujours cru, quant à moi, que les initiales *A. B.* étaient celles de M. *Anaïs Bazin*. J'étais d'autant plus autorisé à le croire, que M. Bazin a été mentionné, dans tous les prospectus de la *Nouvelle collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, comme un des plus zélés collaborateurs de MM. Michaud et Poujoulat, à côté de MM. Champollion et Moreau. J'ajoute que, pour qui connaît la spirituelle façon d'écrire de l'auteur de l'*Histoire de France sous Louis XIII*, il est impossible de ne pas lui attribuer la notice et les notes du *La Rochefoucauld*, ainsi que la notice et les notes qui accompagnent divers autres mémoires de la même collection [1].

En la note 5 de la p. 38, M. G. se trompe deux fois, d'abord en appelant le petit-fils du maréchal Blaise de Monluc : Adrien de *Montluc*, puis en l'appelant : comte de Cramail ou *Garmain*. Adrien, comme tous les membres de sa famille, écrivait son nom sans *T*, et quant au nom de *Garmain*, il est inconnu à tout le XVIIe siècle. *Cramail*, *Carmain*, *Carmaing*, *Caraman*, *Caramain*, sont autant de formes d'un même mot. Jamais les contemporains d'Adrien de Monluc ne l'ont appelé autrement, et c'est à tort que M. G. prétend que, dans diverses éditions des *Satyres* de Regnier, *Caramain* a été changé en *Garamain*. M. Viollet-le-Duc (Bibliothèque elzévirienne, 1853, p. 12) observe qu'on lit *Cramail* dans toutes les éditions postérieures à 1642 et *Caramain* dans toutes les éditions antérieures.

Une note de la p. 170 et une note de la p. 171 sur la soirée du 18 janvier 1650 auraient facilement pu être rédigées avec plus d'exactitude, si M. G. avait consulté les pages écrites à ce sujet par celui qui joua le rôle le plus actif dans les événements de cette mémorable soirée : je veux parler de Gaston de Cominges. Voy. *Relation inédite de l'arrestation des Princes écrite par le comte de Cominges*, etc. 1871, in-8°.

Quand M. G. nous dit (p. 185, note 3) que les *Mémoires* de Jean, comte de Coligny, marquis de Saligny, se trouvent parmi les œuvres de Lemontey (*Pièces justificatives de la monarchie de Louis XIV*), il oublie que Lemontey n'a inséré dans le tome V de ses *Œuvres* que les petits mémoires, et il aurait été mieux avisé d'indiquer l'édition des grands et petits *Mémoires du comte de Coligny-Saligny*

---

dernière et la meilleure édition, augmentée et rectifiée qu'elle a été par Drouet, fut publiée en 1772 (15 vol. in-12).

1. MM. G. Brunet et P. Jannet ont oublié, dans la seconde édition des *Supercheries littéraires dévoilées*, de Quérard, de donner (t. I, 1869) la traduction de la signature *A. B.* J'appelle sur cette lacune l'attention de M. G. Brunet qui, comme tous les bons travailleurs, demande instamment que ses péchés d'omission lui soient indiqués.

publiée pour la Société de l'Histoire de France par M. Monmerqué (Paris, 1841), seule édition qui soit complète et qui fasse loi.

Sur Richon, gouverneur de Vayres, pendu par les Royalistes, et sur Canolles, commandant de l'île Saint-Georges, pendu, à Bordeaux, par les Frondeurs, M. G. avait à citer (p. 198) divers documents réunis (*passim*) dans le Recueil des *Archives historiques du département de la Gironde* (1860-1874, 14 vol. in-4°). Ce même recueil lui aurait fourni bien des renseignements sur divers autres incidents de la guerre de Guyenne racontés par La Rochefoucauld [1]; en revanche il n'y aurait pas trouvé la piquante, mais très-douteuse anecdote que voici, et qu'il emprunte (p. 201) à un écrivain sans autorité : « M. Bernardau [*sic* pour » Bernadau] raconte (*Histoire de Bordeaux*, p. 464 et 465) que le cardinal tenait un » jour la carte de Bordeaux, et se faisait donner des explications topographiques » par le maire de Bourg. Celui-ci ne manquait jamais de terminer ses remarques » par ces mots : Monseigneur, c'est cependant une belle ville. Le cardinal, im- » patienté du refrain, jeta la carte par terre en disant : *Oui, bella villa et vilain » peouble.* » Mazarin, s'il avait entendu raconter cette historiette, se serait probablement écrié : *Se non è vero, è ben trovato.*

A la p. 215 (note 5), M. G. déclare que l'on attribue à Segrais la rédaction des *Mémoires* de César de Choiseul, comte du Plessis-Praslin [2]. Cette attribution est des plus contestables, du moins aussi absolue. Il aurait fallu tenir compte des réserves indiquées par divers critiques, d'après lesquels le maréchal du Plessis aurait rédigé ses mémoires à la sollicitation de Segrais, qui aurait été chargé de la mise au net, mais qui aurait eu pour collaborateur, dans cette révision, le frère même de l'auteur, Gilbert de Choiseul, évêque de Comminges, puis de Tournai, une des bonnes plumes jansénistes du XVIIe siècle. La *Bibliothèque historique de la France* (t. II, p. 578) assure que c'est surtout ce prélat qui « a donné » le style à ces mémoires, » déclarant que l'ouvrage « est digne des deux » frères, » et que ce que l'on vient de lire est tiré d'une lettre de Segrais à M. l'abbé Bosquillon, écrite le 4 octobre 1700 [3].

Au sujet de la note 4 de la p. 328, sur Jean Balthazard de Simeren, textuellement extraite du *Dictionnaire historique de la France*, je renverrai M. G., comme j'ai déjà ici même renvoyé M. Lud. Lalanne [4], à un passage des *Souvenirs du règne de Louis XIV* (1866, t. I, 346), où M. de Cosnac a révélé, d'après un

1. Y voir, notamment, dans le t. III, p. 396, une lettre du duc d'Epernon à Mazarin, du 29 mars 1650, où il est question d'une conférence entre La Rochefoucauld et le chevalier Todias, qui commandait pour le prince de Condé à Coutras et dans le Fronsadais ; p. 410, une autre lettre du même duc au même ministre, du 18 avril 1650, où sont annoncés le départ de La Rochefoucauld pour Saumur et l'assemblée de gentilshommes qu'il convoqua à la faveur des funérailles de son père, etc. J'indique rapidement, sur La Rochefoucauld, les p. 420, 423, 424 du même tome et les p. 416, 417, 419, 420 du tome VI.

2. M. G. a puisé cette indication, et beaucoup d'autres, dans le *Dictionnaire historique de la France*. M. Lud. Lalanne est sans doute un guide excellent, mais il ne prétend pas à l'infaillibilité.

3. Cf. la *Méthode historique* de Lenglet-Dufresnoy (in-4°, t. IV, p. 150), le *Moréri* de 1759, la *Biographie universelle* (article dû à Villenave), etc.

4. N° du 28 décembre 1872, p. 406.

document officiel du Dépôt de la Guerre, le véritable nom de famille (Jacques de La Croix) de l'intrépide capitaine dont on ne connaissait que le nom de guerre.

J'ajouterai, en finissant, une observation toute littéraire. M. G. dit (note 4 de la p. 109) : « On sait que le prince de Conty était contrefait : *sous ce rapport*, » il tenait de son bisaïeul, Louis Ier de Bourbon. » Je n'aurais pas voulu trouver l'expression que je viens de souligner au bas d'une page de La Rochefoucauld, attendu que *voisinage oblige*. Laissons *sous le rapport* et autres locutions analogues, que l'on chercherait en vain dans toute la collection des *Grands écrivains de la France*[1], à ces improvisateurs qui s'appellent les journalistes.

T. DE L.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 21 août 1874.

M. Félix Robiou commence la lecture d'un second mémoire sur *Apollon considéré comme dieu des mystères*, mémoire qui a pour but de montrer dans les monuments écrits les textes confirmant les conclusions que l'auteur a précédemment tirées des monuments céramographiques. Dans un premier paragraphe, M. Robiou examine les passages de Plutarque relatifs à la croyance en l'autre vie dans le culte mystérieux de Bacchus et aux relations intimes signalées par le même auteur entre les cultes du Bacchus et de l'Apollon Delphiens; puis, arrivant aux textes les plus importants et les plus détaillés sur l'objet de ses recherches, il trouve dans un certain nombre d'hymnes Orphiques les preuves qu'un pareil rapprochement était accepté par les sectateurs de la doctrine qu'ils enseignent, et spécialement des indications précises sur le rôle important, mais subordonné, de l'Apollon infernal.

M. Chodzkiwick commence la lecture d'une communication intitulée : *Un vers d'Aristophane*. Il s'agit du vers 100 de la comédie des *Acharniens*. Ce vers, mis dans la bouche de Pseudartabas, l'œil du grand roi, a longtemps passé pour une réunion de mots forgés à plaisir et dénués entièrement de sens. M. Ch. croit, au contraire, que ce vers est conçu en langue perse, et se propose d'en donner l'interprétation. Pour le moment il expose le texte, tel que nous l'ont conservé les manuscrits : 1° le ms. de Ravenne; 2° le ms. de Venise ou Marcianus 474; 3° le ms. de Milan ou Ambrosianus I, 39; 4° le Florentinus 2779; 5° les mss. de Paris 2712, XIIe-XIIIe s., et 2715, 2717, XVIe s. La leçon générale est, avec quelques variantes insignifiantes, Ιαρταμανεξαρξας πισονασατρα, syllabes divisées plus ou moins arbitrairement dans les mss., et que les éditeurs séparent ainsi Ἰαρταμὰν ἐξαρξ' ἀναπισσόναι σάτρα.

M. Révillout continue la lecture de son mémoire sur le *Concile de Nicée*.

---

1. Voy. *Revue critique* du 27 décembre 1873, p. 415.

Laissant de côté la seconde session d'Alexandrie, dont l'examen a du reste été fait par lui dans un travail précédent, il aborde la troisième partie du synodique de S. Athanase concernant les règlements disciplinaires. Lors de la rédaction de ce synodique, l'empereur Julien venait de monter sur le trône, et le catholicisme se trouvait avoir à lutter contre deux ennemis : l'arianisme à l'apogée de sa puissance et le paganisme renaissant. S. Athanase pensa que le meilleur moyen d'anéantir l'hérésie était d'offrir l'amnistie à tous les évêques qui seraient prêts à abjurer leurs erreurs. Mais il crut devoir adopter une tout autre conduite à l'égard du paganisme. Sous un empereur tel que Julien, alors que le paganisme relevait la tête, les rapports entre chrétiens et payens devenaient un danger pour la foi. S. Athanase remit donc en vigueur les anciennes lois disciplinaires qui tendaient à isoler la société chrétienne de l'État. C'était un défi jeté à l'empereur. Aussi Julien rendit-il plusieurs édits contre S. Athanase et ne cessa-t-il de le persécuter.

Ouvrages présentés : *J. François d'Hozier, l'Impôt du sang*, publié par Louis Paris, t. I, 2e partie. — *Annales de philosophie chrétienne*, juin, 1874. — *Revue archéologique*, août, 1874.

E. C.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Gertz, Studia critica in L. Annæ Senecæ dialogos (Hauniæ, Gyldendal). — Halévy, Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques (Paris, Maisonneuve). — Handelmann u. Pausch, Moorleichen-Funde in Schleswig-Holstein (Kiel, Schwers'sche Buchh.). — Horawitz, Caspar Bruschius (Leipzig, Brockhaus). — Hug, Prolegomena critica ad Æneæ poliorcetici Editionen (Turici, Zürcher et Furrer). — Immer, Hermeneutik des neuen Testamentes (Wittenberg, Kœlling). — Keller, Deutschlands Stromgebiete (Regensburg, Mantz). — Key, Language : its Origin and Development (London, Bell). — Klatt, De trecentis Cânakhyæ poetæ indici Sententiis in quibus centum adhuc ignotæ nunc prim. foras datæ (Berol., typis Schadii). — La Prusse et la France devant l'Histoire (Paris, Amyot). — La vie et les œuvres de P. Chr. Asbjornsen (Christiania). — Les grands écrivains de la France, nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Regnier. La Rochefoucauld, t. II, p. p. Gourdault (Paris, Hachette). — Luchaire, Remarques sur les noms de lieux du pays basque (Pau, Vignancour). — Mémoires de Malouet, p. p. son petit-fils le baron Malouet, 2 vol. (Paris, Plon). — Müller, Studien zur Geschichte der rœmischen Kaiserzeit (Zürich, Schulthess). — Müntz, Le chroniqueur Bernard Hertzog et son gendre le poète Jean Fischart (Extr. de la *Revue d'Alsace*). — Neubauer (R.), Ueber eine jüngst gefundene attische Pachturkunde aus Olymp. 120, 1 (Berlin, Weidmann). — Ocioni, Die literarischen Dilettanten im Alten Rom. Deutsch v. Schanz (Berlin, Calvary). — Ralston, Contes pop. de la Russie, tr. p. Brueyre (Paris, Hachette). — Tell, Les grammairiens français depuis l'origine de la grammaire en France (Paris, Didot). — Yriarte, La vie d'un patricien de Venise au XVIe siècle (Paris, Plon).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — 5 Septembre — 1874

153. — **Geschichte Bochara's** oder Transoxaniens von den frühesten Zeiten bis auf die Gegenwart nach orientalischen benützten und unbenützten handschriftlichen Geschichtsquellen. Zum erstenmal bearbeitet von Hermann Vambery. 2 vol. in-8°, xlij-230 et vj-248 p. J. G. Cotta, Stuttgart. 1872. — Prix : 28 fr.

M. Vambéry est célèbre comme voyageur, linguiste et écrivain. Le livre dont nous avons à rendre compte est un livre d'histoire. Bien que dans les dernières pages, il parle quelquefois en témoin oculaire, la connaissance personnelle qu'il peut avoir des contrées sur lesquelles il écrit n'a pu lui être que d'un secours très-secondaire. Il a fait son ouvrage uniquement d'après des documents écrits, manuscrits ou imprimés. Nous n'avons à considérer en lui que l'historien.

L'ouvrage est précédé d'une préface (Vorrede, j-xviij) et d'une introduction (Einleitung, xix-xxxviij). Dans la préface, l'auteur commence par établir que l'empire ottoman, la Perse, l'Arabie et l'Égypte ont eu leurs historiens respectifs, mais que « le pays situé au delà de l'Oxus est pour l'historien un terrain relati- » vement tout neuf, » et qu'il écrit « la première histoire de Bochara. » Il indique ensuite les deux grandes divisions de cette histoire ; la première, qui s'arrête à la mort de Timour, est l'histoire de la Transoxiane tout entière, et presque celle de l'islamisme oriental ; la deuxième, qui va de la mort de Timour jusqu'au temps présent est une époque d'affaiblissement et de décadence et n'est plus que l'histoire du Khanat de Bokhara. Enfin il donne la liste des ouvrages qu'il a consultés, onze déjà publiés et quelques-uns même traduits, cinq nouveaux, plus spécialement relatifs à Bokhara ; il annonce la publication du texte et de la traduction d'un de ces ouvrages inédits, le Scheïbâni-nâmeh.

Pour la première partie, M. V. avoue que les orientalistes n'y trouveront rien de bien nouveau, quoique le grand public doive y rencontrer plus de renseignements qu'en aucun autre ouvrage ; mais, dans la seconde, il se flatte d'apporter des données (Daten) à peu près inconnues du monde savant ; on y trouvera « mentionnés une suite de princes, même des dynasties entières, sur lesquelles » jusqu'à présent on n'a écrit que peu en Asie, et, en Europe, pas encore un » seul mot. » Il promet un complément de son travail, le résumé de l'histoire des deux pays qui bornent la Transoxiane à l'Ouest et à l'Est : Khokand et Khiva ; il n'attend pour le publier que d'avoir complété les documents dont il est déjà en possession sur ces deux contrées.

« L'introduction » est une étude géographique sur la Transoxiane ancienne et

nouvelle. Le mot Transoxiane comme l'expression arabe Maweräa'n-nahr fait illusion en ce sens qu'une portion plus ou moins grande des pays situés sur la rive gauche de l'Oxus, et par conséquent en deçà, non au delà du fleuve, ont presque constamment suivi la fortune des pays situés sur la rive droite, lesquels devraient, à la lettre, former seuls la Transoxiane (pays *au delà* de l'Oxus). Mal limitée au Sud, la Transoxiane ne l'est pas mieux au Nord, et on peut y faire entrer une plus ou moins grande partie des contrées interposées entre l'Oxus et l'Iaxarte. M. V. restreint donc au Khanat de Bokhara sa description géographique de la Transoxiane. Il la donne successivement pour les temps anciens et pour le temps présent. On peut la suivre sur la carte des routes conduisant à Khiva et à Bokhara, publiée par M. Kiepert (1873)[1]. Les données fournies par l'historien concordent généralement avec celles du géographe; seulement la carte dont nous parlons s'arrête trop brusquement à l'Est pour permettre d'y retrouver toutes les indications de M. V. L'introduction se termine par une description physique du pays, de ses productions, et des aptitudes des habitants.

Dans une note de la préface, l'auteur donne la clef de son système de transcription. Le problème soulevé par cette question revient dans tous les ouvrages relatifs à l'Orient; nous ne pouvons l'étudier ici, et nous nous bornons à déplorer la diversité des systèmes et la difficulté d'arriver à une solution satisfaisante. Le système de M. V. est très-simple..... surtout pour les Allemands; il consiste à conserver aux lettres la valeur qu'elles ont en allemand. Avec l'apostrophe pour le *'aïn*, M. V. trouve moyen de rendre toutes les lettres de l'alphabet arabe. Seulement les lecteurs non allemands sont un peu choqués de la complication de certains groupes, tels que sch, tsch, dsch; ce dernier surtout, exprimant le son dj, viole les règles de la phonétique, en associant deux sons inconciliables. Les Allemands devraient bien le bannir de leurs systèmes de transcription, mais ils paraissent y tenir beaucoup. Somme toute, nous pensons que si un système de transcription prévaut jamais, ce ne sera pas celui de M. V.

L'économie du livre répond aux indications données dans la préface. Le premier volume qui comprend les onze premiers chapitres va jusqu'à Timour inclusivement et correspond à la partie la plus brillante et la mieux connue de l'histoire de la Transoxiane; le deuxième volume, comptant huit chapitres (XII-XIX) depuis les successeurs de Timour jusqu'aux temps actuels, correspond à la période la plus récente, la moins glorieuse, et aussi la moins connue de cette même histoire, celle pour laquelle M. V. revendique en faveur de son livre la nouveauté et l'originalité.

Les temps antérieurs à l'Islam, malgré la culture qui se développa entre l'Iaxarte et l'Oxus, ne se prêtent pas à une histoire suivie de la Transoxiane. Dans le chapitre consacré à cette période, l'auteur émet l'avis que la Transoxiane était primitivement habitée par des peuples d'origine persane. Elle aurait été un centre de culture irânienne, et c'est plus tard que les Turks, envahissant le pays, auraient fini par faire prévaloir leur influence. La lutte des deux éléments

1. Uebersichtkarte der nach Chiwa und Buchara führenden Strassen, Berlin, 1873.

rivaux aurait amené celle de deux religions, le Bouddhisme apporté du Tibet par les Turks, et le Parsisme soutenu par les Irâniens. Cette thèse nous paraît contestable et nous ne la considérons pas comme définitivement établie. Mais il est certain que l'Islam, introduit non sans peine, et avec une violence extrême par les Arabes, finit par avoir raison de toutes les résistances et fit de Bokhara l'honneur et l'appui de la religion du Prophète de la Mecque.

C'est avec les Samanides, descendants d'une des familles qui restèrent le plus longtemps fidèles à l'ancienne religion du pays, le Zoroastrisme, que commence en 874 la série des princes nationaux de la Transoxiane. Cinq quarts de siècle plus tard, en 1004, s'élève la dynastie turke des Seldjoukides. Cette famille après avoir duré à peu près le même temps que la précédente, fut remplacée en 1133 par des princes Kharismiens, originaires du pays aujourd'hui appelé Khanat de Khiva. Cette dynastie, qui eut de graves démêlés avec les Ouigours de l'Est, fut balayée en 1218 par les Mongols de Gengizkhan, et la puissance des Gengizkhanides elle-même tomba sous les efforts de Timour, demi-turk et demi-mongol, mais plus turk encore que mongol.

La famille de Timour put à peine se maintenir un siècle; elle fut renversée par les Uzbegs que M. V. considère comme un mélange de Turks et de Mongols. Leur chef Scheïbâni-Mohammed-Khan prit Samarkand en 1499. Les derniers jours des Timourides furent signalés par l'apparition du célèbre Bâber, qui fit de grands et inutiles efforts pour empêcher leur ruine. A la mort de Scheïbâni un coup de main heureux le rendit un instant maître de Samarkand; mais une bataille décisive lui fit bientôt perdre ces avantages[1]. Il fut contraint d'aller chercher fortune dans d'autres régions, et la cause des Timourides fut perdue sans retour dans la Transoxiane.

Après un siècle de durée, la dynastie Uzbeg fut remplacée par celle des Astarkhanides, qui tire son nom de la ville d'Astrakhan, parce qu'elle fut fondée par un descendant de Djüdji fils de Gengizkhan, dont la famille était établie depuis de longues années dans le Khanat d'Astrakhan. Deux princes de cette famille étant venus s'établir dans la Transoxiane et ayant été bien reçus par les Scheïbânides qui se glorifiaient d'appartenir à la race de Gengizkhan, le plus jeune d'entre eux fut reconnu roi au milieu de l'anarchie qui suivit la mort du dernier prince de la dynastie Uzbeg. La puissance des Astarkhanides dura plus longtemps que celle de la plupart des dynasties qui les avaient précédés. Ce qui ne veut pas dire qu'elle fût plus solide. Loin de là; l'empire dont Bokhara avait été la florissante capitale allait s'affaiblissant de plus en plus. En 1784, Nadir-Schah met fin à la domination des Astarkhanides, et alors commence la maison de Mangit, dont le 4e héritier devait voir les Russes maîtres d'une de ses capitales, Samarkand, et, pour éviter à Bokhara un sort semblable, signa par le traité de 1868, l'abaissement, la dépendance et pour ainsi dire la fin du Khanat de Bokhara.

---

1. Cette partie intéressante de la vie de Bâber appartient à une époque pour laquelle il y a une lacune dans ses mémoires (voir l'article sur les mémoires de Bâber, *Revue crit.* 1874, II, p. 66). C'est par d'autres documents qu'on en est informé.

Tel est le résumé des révolutions dont M. V. nous présente le tableau. On ne peut nier, ce nous semble, qu'il n'ait touché un sujet assez neuf, et sur lequel on n'a eu jusqu'ici qu'assez peu de lumières. La publication des documents originaux encore inédits est un complément indispensable d'un tel travail; et l'auteur a eu grandement raison d'entreprendre la publication du texte et de la traduction avec des notes de l'ouvrage du prince Mohammed-Salih, sur l'un des principaux souverains de Bokhara: Scheïbâni-Khan, l'adversaire de Bâber. Cette publication cadrera bien avec celle de M. Pavet de Courteille, qui vient de nous donner en français les mémoires de ce dernier personnage.

Le livre de M. Vambéry, loué dans un grand nombre de revues d'Europe et d'Amérique (on compte jusqu'à 20 articles favorables), a trouvé en Allemagne dans le *Centralblatt* un critique sévère et impitoyable qui lui reproche de mal connaître les sources, de ne pas savoir en faire usage, de ne connaître ni consulter les écrits des Européens, ou de les consulter exclusivement dans certains cas, enfin d'afficher mal à propos une indignation vertueuse et d'écrire dans un style boursouflé et incorrect; il appuie ses imputations par de nombreux exemples empruntés à l'ouvrage et qui se succèdent « treize colonnes durant. » L'auteur, gémissant sous le poids de ces « treize colonnes » a voulu répondre, et le critique a répliqué. Notre désir serait de rester en dehors de cette polémique; mais il semble impossible de n'en pas dire un mot. Nous laisserons de côté la forme pour ne parler que du fonds.

On ne peut méconnaître que le critique est peu bienveillant, il se plaît à grossir des peccadilles et se prononce quelquefois trop catégoriquement sur des questions au moins douteuses. Prétendre que l'auteur ignore les éléments de l'histoire parce qu'il a écrit : « les cours de Constantinople, Isfahan, Lahore » (au lieu de Delhy) c'est aller bien loin. Peut-on dire aussi, parce qu'il avance dans une note que le Tangut désignait autrefois la Chine pour les habitants du centre de l'Asie, que la confiance qu'on est disposé à avoir dans ses connaissances géographiques est ébranlée? Pourquoi le critique tient-il tant à la lecture du nom de pays *Chowaresm* et repousse-t-il absolument la lecture *Charesm* que l'auteur déclare fondée sur la prononciation usuelle, et sur les habitudes de la langue et de l'orthographe persane? On ne peut guère refuser de s'en rapporter à l'auteur sur le premier point, et il a notoirement raison sur le second. Le critique lui oppose l'étymologie, l'inscription de Bisoutoun; sur ce terrain, il a sans doute raison, lui aussi. Mais si nous voulons rectifier les noms d'après les formes anciennes, où irons-nous? M. Spiegel, dont le critique invoque l'autorité, a écrit *Erân* pour *Irân*. L'étymologie est pour lui, mais prévaudra-t-il contre l'usage, et déterminera-t-il les Irâniens à s'appeler Erâniens? On peut en douter. M. V. n'est donc pas si coupable d'avoir écrit le nom du Kharezm comme on le prononce; et, dans tous les cas, nous ne pouvons dire avec le critique que l'adoption de cette lecture est « *das* non plus ultra *von Unkritik*[1]. » Le critique accuse

1. La transcription des noms propres est une très-grave question. A notre avis, il faut autant que possible reproduire l'orthographe écrite; d'après ce principe Khowarezm

l'auteur de crédulité à propos du récit de l'entrée sanglante d'Imamkuli-Khan dans la ville de Taschkend. Il existe, dit-il, un récit identique sur celle de Dioclétien dans Alexandrie. Bien que le lecteur en lisant ce passage y reconnaisse un élément fabuleux, l'auteur est certainement inexcusable de n'en avoir pas signalé le caractère et de n'avoir pas fait connaître les autres applications de cette fable. Il a cependant bien fait de la raconter; car elle a sa raison d'être. Si Imamkuli-Khan avait été un prince doux et clément, ce récit atroce n'aurait pas cours sur lui; puisqu'on le lui a appliqué, c'est qu'il s'est signalé par des cruautés, et, dès lors, ce n'est pas un si grand crime à M. V. d'avoir écrit « en caractères espacés » l'épithète de « pieux » (frommen) accolée par ironie au nom de ce musulman vindicatif.

Si le critique est souvent exagéré et peu équitable dans ses appréciations, l'auteur est loin d'être toujours complet dans ses réponses. Il n'a d'ailleurs répondu qu'à un fort petit nombre d'articles, et il en est au moins un sur lequel nous trouvons la réponse tout à fait insuffisante. Le critique lui a reproché d'avoir nommé, dans sa préface, parmi les ouvrages inédits un livre publié en 1824 à Saint-Pétersbourg par Senkowsky avec la traduction française d'extraits de cet ouvrage. Or l'auteur qui, dans une note, cite des *tables* placées à la suite de la publication du savant russe, ne pouvait en ignorer l'existence; d'où vient donc qu'il donne comme inédit un ouvrage publié depuis 50 ans? Sa réponse consiste à reprocher à son adversaire une citation « superficielle » (Anstatt die Arbeit Senkowsky's zu erwæhnen, die er übrigens selber oberflæchlich nennt). La déclaration du critique est précise et formelle, il donne le titre de l'ouvrage. Son assertion exigeait une réponse catégorique. Oui ou non, le Tarichi Hekim Chan, cité par M. V. comme inédit I, p. XIV, a-t-il été publié par Senkowsky? Au lieu de s'expliquer nettement, M. V. esquive la réponse. Son silence volontaire et calculé équivaut presque à un aveu. Il paraît que l'ouvrage de Senkowsky est aujourd'hui presque introuvable; raison de plus pour éclairer le public sur cette question.

Parmi les points contestés et discutés par le critique, nous signalerons l'application inexacte que l'auteur aurait faite du terme Ouigour aux dominateurs du Turkestan oriental, et le critique lui oppose de Guignes, Klaproth, Schott; — la liste donnée par l'auteur des princes souverains qui ont régné entre 1555 et 1583, et il lui oppose Hammer. On conçoit que des questions de cette nature puissent prêter à la discussion : les révolutions de l'Asie centrale ont eu pour résultat de mêler plusieurs races : et il n'est pas toujours aisé d'y démêler les rapports de l'une avec l'autre et de suivre la destinée d'un même peuple; il est facile aussi de se tromper sur le souverain véritable dans des pays dont les fractions ont souvent été séparées, et où des chefs locaux ont exercé un pouvoir réel et étendu, tandis que le chef suprême n'a eu souvent qu'un pouvoir nominal.

---

serait préférable à Kharezm : mais une règle absolue est difficile à admettre; d'ailleurs l'application en est à peu près rendue impossible 1° par les lettres qui ne se prononcent pas; 2° et surtout par le défaut d'un alphabet de transcription convenable. La seule présence du *w* allemand dans le mot dont nous parlons est une grave inexactitude.

Ces critiques qui ne sont point sans valeur et qui s'appuient sur des autorités respectables prouvent qu'il reste des points assez obscurs à élucider dans l'histoire de la Transoxiane et des pays limitrophes. M. V. qui n'a pas cru, peut-être avec raison, devoir les discuter dans le *Centralblatt*, ne peut pourtant pas se dispenser de les examiner à nouveau, et, puisqu'il prépare d'autres travaux sur les pays voisins de celui dont il vient de retracer l'histoire, ce lui sera une occasion toute naturelle d'aborder et de résoudre les problèmes posés.

Notre impression définitive est donc que, si le livre de M. V. a peut-être été vanté avec excès, le critique s'est trop plu à le rabaisser; mais on ne peut lui reprocher d'avoir appelé l'attention sur certaines difficultés. C'est un livre qui traite un sujet neuf dans l'ensemble, mais où tout n'est pas nouveau, et qui n'est pas définitif sur tous les points. Il n'est ni aussi parfait qu'on a pu le croire, ni aussi mauvais qu'on a voulu le dire; *in medio veritas*.

L. FEER.

---

154. — **Johann von Wiclif und die Vorgeschichte der Reformation** von Gotthard LECHLER, der Theologie Doctor und ordentlichem Professor, Superintendenten in Leipzig. 2 vol. in-8°. Leipzig, Fr. Fleischer. 1873. T. I, xxij-743 p. T. II, 654 p. — Prix : 32 fr.

L'ouvrage que nous annonçons doit être accueilli avec d'autant plus d'intérêt qu'il vient combler une lacune sensible et depuis longtemps signalée. Ce n'est pas que les biographies du réformateur anglais aient fait complètement défaut jusqu'ici. Dès le siècle dernier, nous voyons un pasteur anglican, John Lewis, réunir un grand nombre de documents et publier une histoire de la vie de John Wiclif (*The History of the life and sufferings of John Wiclif*. Lond. 1720). Mais quelque précieux que fussent les matériaux dont disposait Lewis, ils étaient loin d'être complets et l'auteur ne sut pas les utiliser avec toute la critique désirable. Aussi son travail, bien que réédité en 1820, ne répond-il nullement aux exigences de la science moderne. Au commencement de ce siècle, un savant historien, Robert Vaughan, entreprit à son tour d'exposer la vie et les opinions de Wiclif d'après des documents en partie inédits (*The life and opinions of John de Wycliffe*. Lond. 1829. 2[e] éd. 1831). Il a mis en lumière certains détails de la vie du réformateur qui étaient restés dans l'oubli, mais le grand reproche à lui faire, c'est d'avoir trop négligé le côté théologique de son sujet. M. Lewald, autrefois professeur à Heidelberg, essaya de suppléer à cette regrettable omission. Il publia en 1846 et 1847 dans la *Revue de théologie historique* de Niedner une étude très-consciencieuse sur la doctrine théologique de Wiclif (*Die theologische Doctrin Johann Wycliffes, nach den Quellen dargestellt und kritisch beleuchtet*). Mais ce travail, qui donnait un exposé clair et systématique de la théologie du réformateur anglais, souffrait d'un grave défaut: il négligeait d'en montrer la formation successive et le développement graduel.

La biographie de Wiclif restait donc à faire. M. Lechler a entrepris de l'écrire; et certes, nul n'était mieux qualifié que lui pour la tâche qu'il s'est imposée. Voici plus de trente ans que le savant professeur de Leipzig s'occupe de l'histoire

ecclésiastique et religieuse de l'Angleterre. Ses études sur le Déisme anglais lui avaient fait connaître en 1840 un ouvrage de l'évêque Pecock, intitulé *Repressor* et dirigé contre les adhérents de la doctrine wiclifite. Cet écrit l'amena à s'occuper des Lollards et de Wiclif lui-même, et depuis vingt ans il a publié une série de travaux estimables sur la matière. En 1853 et 1854 parut un article sur « Wiclif et les Lollards » (dans la *Revue de théologie historique*), en 1859 un cours d'ouverture sur « Wiclif considéré comme précurseur de la Réforme, » en 1867 et 1870 deux programmes, dont l'un sur « Robert Grossetête, évêque de » Lincoln, » et l'autre sur « les États du pape et l'opposition contre l'absolu- » tisme papal au commencement du XIVe siècle. »

Ajoutons que M. L. a eu l'heureuse chance de pouvoir puiser aux meilleures sources et à des sources toutes nouvelles. La grande difficulté pour ses prédécesseurs avait été dans le manque d'une édition tant soit peu complète des œuvres du réformateur. Ce n'est que dans ces dernières années que la Clarendon Press, à Oxford, a entrepris de publier des œuvres choisies de Wiclif (*Select english Works of J. de W.* Oxford, 1869-1871). Trois volumes ont paru, dont deux contiennent des sermons et le troisième des traités anglais. Et antérieurement déjà M. L. avait publié une édition du traité *De officio pastorali*, 1863, et du *Trialogus cum supplemento Trialogi*, 1869. Or, notre auteur est le premier qui ait pu mettre à profit ces précieuses publications. Mais il disposait d'autres matériaux non moins importants. Les œuvres de Wiclif ne se trouvent pas toutes en Angleterre. Lorsque, à la fin du XIVe et au commencement du XVe siècle, l'influence du réformateur anglais s'étendit sur la Bohême et la Moravie, ses écrits y furent avidement lus et fréquemment copiés, et aujourd'hui il existe à Prague et à Vienne de nombreux manuscrits de ses œuvres latines qui n'avaient guère été utilisés avant M. L. A Vienne surtout, la bibliothèque impériale a, par suite de la sécularisation des couvents de la Bohême sous Joseph II, réuni près de 40 volumes d'écrits latins de Wiclif, qui sont en grande partie inédits, et dont plusieurs n'existent plus en Angleterre. M. L. a obtenu du gouvernement autrichien qu'il mît à sa disposition les volumes de cette collection dont il avait besoin pour son travail.

Mais ce n'est pas tout. Par un hasard des plus heureux, ces deux sources se complètent mutuellement. Les sermons et traités publiés par la Clarendon Press appartiennent presque exclusivement aux dernières années de Wiclif, c'est-à-dire à la période la mieux connue de sa vie, tandis que les écrits latins conservés à la bibliothèque impériale de Vienne remontent à une époque bien antérieure. Ces derniers ont une valeur toute particulière, parce qu'ils permettent de suivre le développement théologique de Wiclif et de constater le progrès de ses idées réformatrices.

On comprend que, disposant de matériaux aussi riches et aussi nouveaux, et préparé comme il l'était, M. L. soit arrivé à donner un travail d'une érudition exacte et solide, et qui laisse loin derrière lui tout ce qu'on a écrit jusqu'ici sur Wiclif. Mais ce qui fait le mérite de son livre, ce n'est pas seulement la richesse des matériaux, c'est l'objectivité du jugement. M. L. ne tombe

pas dans le défaut d'attribuer à son héros des idées qui n'appartiennent qu'aux siècles suivants ou de lui faire honneur de principes proclamés avant lui. Il suit aussi fidèlement que possible les documents originaux et appuie presque toujours son dire de citations précises.

M. L. a adopté pour son travail une division fondée sur la nature des choses. Il étudie successivement la période avant Wiclif jusqu'au milieu du XIVe s., la vie et les travaux du réformateur, l'influence qu'il a exercée après sa mort soit en Angleterre soit sur le continent.

Le Ier livre débute par un aperçu général des tendances réformatrices qui se produisirent dans l'Eglise chrétienne depuis le Ier jusqu'au XIVe siècle. On y voit rappelés le temps apostolique et l'antiquité chrétienne, la décadence de l'Eglise et les sectes opposantes, les tentatives de réforme de Bernard de Clairvaux, de Joachim de Flores, etc., les débats entre Jean XXII et les Franciscains, le mouvement national dans les pays de l'Occident, le mysticisme allemand, etc. La plupart de ces paragraphes présentent un excellent résumé de la matière, plusieurs sont faits de main de maître; ils n'ont qu'un défaut, c'est de ne pas être à leur place. Quelle est en effet la tâche que s'est imposée M. L.? Est-ce de montrer que l'élément évangélique, protestant, reparaît à toutes les époques de l'histoire du christianisme, ou n'est-ce pas plutôt de caractériser la période qui précède et prépare la Réforme? Or la Réforme est un fait historique, un événement du XVIe siècle. Que cet événement ait été longuement préparé, nul ne le conteste; que quelques-uns de ses germes puissent être poursuivis jusqu'aux premiers siècles du moyen-âge, nul n'oserait le nier; mais la période de préparation proprement dite, celle des précurseurs de la Réforme, ne remonte guère au delà du XIVe siècle, et aller jusqu'à la fondation du christianisme, récapituler toutes les tentatives réformatrices du IIe au XIVe siècle, pour arriver à Wiclif, comme M. L. l'a fait, c'est dépasser les bornes que lui assignait son sujet.

Le second chapitre a plus de raison d'être. Il nous fait connaître, dans ses traits généraux, l'état ecclésiastique et religieux de l'Angleterre dans les XIIIe et XIVe siècles, et nous retrace la physionomie d'une série de personnages dont la connaissance est indispensable pour la compréhension des faits qui suivent : le fameux évêque de Lincoln, Robert Grossetête, l'un des plus redoutables adversaires de l'omnipotence papale; l'archevêque Richard d'Armagh, le défenseur du clergé séculier contre les ordres mendiants; Thomas Bradwardin enfin, le « Doctor profundus, » qui, au commencement du XIVe siècle, cherchait à faire prévaloir la doctrine de la grâce sur celle des œuvres. Non-seulement ces différents portraits sont esquissés d'une main sûre et impartiale, mais les notes ajoutées au bas des pages prouvent que l'auteur est allé aux sources mêmes et a étudié ces hommes dans leurs propres écrits.

Le IIe livre raconte la vie et les travaux de Wiclif. C'est la partie la plus importante de l'ouvrage, celle qui repose sur les études les plus personnelles de l'auteur, et qui aboutit aux résultats les plus intéressants. Il faut regretter seulement que M. L. n'ait pas donné à son récit un tour plus vif et plus entraînant. La vie du réformateur anglais n'est pas riche en situations dramatiques,

c'est la vie d'un savant, d'un prédicateur, et il n'était peut-être pas inutile de rendre plus attrayante, par la rapidité du récit et la chaleur de l'exposition, une histoire un peu monotone en elle-même.

Les deux premiers chapitres de ce livre sont consacrés à la biographie de Wiclif depuis sa naissance jusqu'en 1366, c'est-à-dire jusqu'au début de sa lutte avec Rome. L'histoire ne nous a conservé sur cette période de la vie du réformateur que des détails fort incomplets et peu précis. L'orthographe de son nom, le lieu et la date de sa naissance sont douteux; son enfance, sa jeunesse, les influences diverses qui agirent sur le développement de son caractère et de son esprit sont à peu près inconnues; sa première activité à l'Université d'Oxford est elle-même enveloppée de ténèbres. Sur tous ces points, et sur d'autres encore, nous sommes condamnés à n'avoir guère que des hypothèses plus ou moins plausibles, des probabilités plutôt que des certitudes. Il serait téméraire, dans ces circonstances, de prétendre que toutes les affirmations de M. L. soient irréfutables, mais il faut reconnaître qu'il a jeté un jour nouveau sur plusieurs points obscurs de son sujet. Ainsi, il a prouvé par de bonnes raisons et en s'appuyant sur des documents officiels que parmi les 27 ou 28 manières d'écrire le nom du réformateur, la plus authentique est « Wiclif »; il a démontré que si la famille du réformateur est originaire de Wycliffe, lui-même est né dans un petit village du Richmondshire, appelé Spreswell ou Speswell et qui n'existe plus aujourd'hui; il a rendu acceptables les combinaisons d'après lesquelles, à Oxford, Wiclif aurait été *fellow* du collége de Balliol d'abord, de celui de Merton ensuite, puis *seneshall* de Balliol jusqu'à sa nomination à la cure de Fillingham, et enfin directeur de Canterbury-Hall.

Les deux chapitres suivants (III et IV), qui traitent de l'activité militante de Wiclif dans les années 1366 à 1378, donnent également quelques résultats nouveaux. Jusqu'ici, il était généralement admis que Wiclif avait débuté dans l'opposition contre Rome par une polémique ardente contre les ordres mendiants. M. L. a fait justice d'une assertion qui ne repose sur aucune base historique. Il prouve par des arguments sans réplique que ce n'est qu'en 1381, c'est-à-dire vers la fin de sa vie, que le réformateur a attaqué les ordres mendiants, et qu'avant cette époque il n'avait jamais soutenu de controverse contre eux. La cause première qui poussa Wiclif dans l'opposition contre la curie est ailleurs; elle est dans la prétention du saint-siége de se faire payer par Édouard III le tribut de vasselage autrefois consenti par Jean sans Terre. En d'autres termes, la lutte a éclaté sur le terrain politico-ecclésiastique, et elle s'y est maintenue durant de longues années. La démonstration de M. L. sur ce point ne laisse rien à désirer, elle est aussi complète que convaincante. Nous n'en dirons pas autant d'une autre démonstration tentée par notre auteur au même chapitre. Pour expliquer l'intervention de Wiclif dans ce débat plutôt politique qu'ecclésiastique et les arguments du mémoire publié par lui à cette occasion, il suppose que le réformateur était membre du Parlement de 1366, comme il le fut de celui de 1376. Mais les deux textes qu'il cite à l'appui de cette supposition semblent trop peu concluants pour qu'on puisse établir sur eux un fait qui n'est mentionné

nulle part ailleurs, et le terme de « peculiaris regis clericus » en particulier nous paraît trop vague pour être traduit par « commissaire du gouvernement au » Parlement ».

Les événements les plus importants relatés dans ces chapitres sont le voyage de Wiclif en Flandre et les tentatives de répression dirigées contre lui par l'autorité ecclésiastique. La part qu'il avait prise aux conférences de Bruges en qualité de commissaire royal, l'influence qu'il exerça sur le Parlement de 1376 et sur sa protestation contre les exactions de la curie romaine le désignaient naturellement à la vengeance cléricale. Cité en 1377 devant la convocation et, l'année suivante, devant les commissaires du pape, Wiclif fut protégé d'abord par le puissant duc de Lancaster et soutenu ensuite par l'Université, la Cour et la bourgeoisie de Londres. L'universalité de ces sympathies prouve à n'en pouvoir douter que la cause de Wiclif était intimement liée à celle du pays et qu'il s'agissait, dans ce débat, d'intérêts nationaux beaucoup plus que d'intérêts ecclésiastiques et religieux. Du reste, les hérésies dont le réformateur était accusé à cette époque ne portent nullement sur des questions de dogme ou de liturgie, mais sur des questions de propriété, de droit d'hérédité, de biens ecclésiastiques, de pouvoir disciplinaire. Tout cela nous explique aussi comment Wiclif a pu échapper pendant près de vingt ans aux châtiments terribles qui ailleurs punissaient toute réaction contre l'autorité papale, et rester jusqu'à sa mort en possession de toutes ses dignités ecclésiastiques. L'appui qu'il trouvait dans le Parlement, dans l'Université, dans les cercles de la Cour et jusque dans les rangs de la bourgeoisie le mettait à l'abri des coups de ses adversaires.

Après avoir ainsi exposé le rôle politico-ecclésiastique de Wiclif, M. L. passe à son activité réformatrice dans le sens plus restreint de ce mot (chap. V et VI). Il caractérise Wiclif comme prédicateur de l'Evangile, comme organisateur des missions laïques et comme traducteur de la Bible. Grâce aux deux volumes de sermons anglais publiés par la Clarendon Press et aux nombreux sermons latins contenus dans les manuscrits de Vienne, M. L. a pu réunir les traits qui composent la physionomie de Wiclif prédicateur et donner une idée exacte de ses mérites sur ce terrain particulier. Il montre le réformateur faisant une guerre acharnée à la prédication de son temps au nom du goût, de la morale et de l'Evangile, exhortant les pasteurs à laisser les vaines subtilités de l'école pour s'appliquer uniquement à prêcher le Christ, et donnant lui-même l'exemple dans la chaire de l'Université d'Oxford aussi bien que dans celle de Lutterworth, où il était devenu pasteur en 1374. A ces tentatives de réforme sur le terrain de la prédication se rattache l'institution des prédicateurs ambulants, des pauvres prêtres (poor priests), allant de ville en ville, de comté en comté, sous un costume grossier, prêchant l'Evangile dans les églises et les chapelles, dans les cimetières et les rues, au milieu des marchés et des foires, partout où la multitude s'assemblait. M. L. donne de précieux détails sur l'origine de cette institution et sur les différentes phases qu'elle a traversées. Il prouve, entre autres faits, que les prédicateurs ambulants appartenaient d'abord tous au clergé, mais que plus tard ils furent également choisis parmi les laïcs, et que plusieurs traités de

Wiclif n'ont d'autre but que de défendre ces nouveaux apôtres contre les attaques du clergé ou de leur tracer des règles pour l'accomplissement de leur tâche. Enfin, M. L. apprécie les services rendus par le réformateur anglais comme traducteur de la Bible. On sait que Wiclif, pour mieux répandre la connaissance de l'Evangile, entreprit de traduire les Saintes Ecritures dans la langue de son peuple, et l'édition complète de la Bible de Wiclif publiée en 1850 par M. Forshall et sir Frederic Madden (Oxford, 4 voll. in-4°) nous permet de juger de la grandeur de cette entreprise. Or s'il est incontestable que Wiclif a mis lui-même la main à cette œuvre, il n'est pas moins prouvé qu'il a eu des collaborateurs, et il semble assez difficile de déterminer exactement la part qui lui revient dans cet immense travail. Toutefois, après les explications lucides de M. L., il faudra admettre comme très-probable, sinon comme certain, que Wiclif s'est borné à traduire le Nouveau Testament et à achever la version de l'Ancien, commencée par Nicolas de Hereford, et conduite par lui jusqu'au troisième chapitre du livre de Baruch.

Le septième chapitre est consacré au penseur et au théologien. Ce chapitre, pour lequel M. L. n'a pas utilisé le Trialogue seulement, mais un grand nombre des ouvrages manuscrits, est l'un des plus importants et des mieux réussis de tout le livre. Il a surtout un grand mérite, c'est de faire ressortir les différentes phases du développement théologique du réformateur et la formation graduelle de sa doctrine. Mais on peut reprocher à M. L. de trop suivre dans son exposition la division des matières adoptée par les manuels dogmatiques. Cette manière de classer les idées d'un auteur sous certaines rubriques stéréotypes : Dieu, la Trinité, le monde, etc. peut sembler commode pour les recherches, elle n'en a pas moins le très-grave inconvénient de rompre l'unité du système. Aussi préférons-nous, pour notre part, la méthode suivie par M. Lewald et qui consiste à donner une analyse complète du Trialogue, l'ouvrage théologique par excellence de Wiclif. Malgré ce défaut de méthode, M. L. a réussi à caractériser clairement la théologie de Wiclif et à faire ressortir les idées réformatrices qu'elle contient. Pour les dogmes métaphysiques, le réformateur anglais ne s'éloigne pas de la tradition ecclésiastique, même pour la doctrine de la grâce, de la liberté, du péché et du salut, il ne parvient pas à s'affranchir complètement de l'influence de la scolastique. Mais il est quelques points où, devançant son époque, il proclame hardiment les grandes idées du XVIe siècle. C'est d'abord le principe scripturaire : La Bible est pour lui la charte de l'Eglise, le noyau de toutes les lois ecclésiastiques, et aucune prescription, aucune doctrine n'a de valeur qu'autant qu'elle est conforme à l'Ecriture sainte. C'est ensuite la notion de l'Eglise : l'Eglise est pour lui le corps mystique du Christ, la communion des élus, et la forme extérieure qu'elle a revêtue n'est qu'une altération de son idée. Cet idéalisme n'est pas sans influence sur le jugement que Wiclif porte du culte et de la discipline de l'Eglise : il rejette les images, il exprime des doutes sur plusieurs des moyens d'édification usités, il se rapproche même sur différents points de l'opinion de l'Église réformée. Quant à la papauté, elle est condamnée à ses yeux. Après avoir assez longtemps reconnu l'autorité du pape dans de cer-

taines limites, Wiclif fut amené par le schisme à se détacher complètement de Rome, et finalement à prendre vis-à-vis du pape la même position que Luther plus tard. Un troisième point enfin, sur lequel Wiclif se rapproche des réformateurs du XVIe siècle, c'est sa doctrine sur la Sainte-Cène. M. L. montre que depuis 1381 Wiclif s'est très-catégoriquement déclaré contre la théorie scolastique de la transsubstantiation, et qu'à partir de ce moment il envisage la présence du Christ dans la Sainte-Cène à la façon de l'Eglise réformée. — En somme, son système dogmatique et religieux comprend des éléments très-hétérogènes, appartenant en partie au passé, en partie à l'avenir; par cela même il ne pouvait exercer une influence vraiment rénovatrice.

Le dernier chapitre raconte les événements des dernières années de Wiclif, 1378-1384, et réfute une série d'assertions d'après lesquelles Wiclif aurait été condamné à Oxford, cité devant le tribunal du pape et même exilé de l'Angleterre. Il prouve que si les disciples du réformateur furent persécutés et condamnés, on n'osa pas même prononcer la censure ecclésiastique contre le maître, et qu'il passa dans le calme et la paix les dernières années de sa vie, persévérant dans la même voie et consacrant jusqu'au bout ses forces à la grande cause à laquelle il s'était voué tout entier.

Nous ne dirons qu'un mot du IIIe livre qui remplit tout le deuxième volume et qui traite de l'influence exercée par Wiclif après sa mort (*Die Nachwirkungen Wiclifs*). M. L. y considère Wiclif comme le fondateur du parti des Lollards qui subsista en Angleterre jusqu'aux temps de la Réforme et comme l'initiateur du mouvement d'opposition ecclésiastique et scientifique qui fut implanté par Huss en Bohême et se répandit de là dans les pays voisins. Il montre ensuite l'unité des Frères moraves naissant du hussitisme, le désir d'une réforme de l'Eglise s'emparant d'un grand nombre de personnalités marquantes et l'humanisme venant s'offrir à elles comme l'instrument d'une science plus sérieuse et d'une culture plus générale. Il groupe ainsi une série de manifestations très-diverses au fond, mais reliées entre elles par des aspirations communes et des intérêts communs, et donnant lieu à un mouvement considérable et général qui précède et prépare la révolution religieuse au XVIe siècle.

Cette partie aussi est faite avec talent et fidélité, mais nous dirons d'elle ce que nous avons dit d'une partie du premier livre : elle n'est pas à sa place. M. L. devait sans doute parler de l'influence exercée par Wiclif, même après sa mort, sur la secte des Lollards en Angleterre, sur le mouvement hussite en Bohême. Il le devait d'autant plus que Huss et ses adhérents ont puisé la meilleure partie de leurs idées réformatrices dans les écrits de Wiclif. Mais était-il nécessaire pour cela d'entrer dans tout le détail même des événements politiques, surtout après les grands travaux de Palacky, de Hœfler, de Berger et de Krummel? Et puis, M. L. ne s'est pas borné à parler des précurseurs de la Réforme qui ont reçu une impulsion directe de Wiclif, il a fait entrer dans le cadre de ce troisième livre Goch, Wesel, Wessel et Savonarole lui-même. Il a ainsi transformé la monographie sur Wiclif en une histoire générale des précurseurs de la Réforme, et par là il a fait tort à son ouvrage.

Cet ouvrage, croyons-nous, eût considérablement gagné, si son auteur eût réduit des deux tiers le 1er et le 3e livre. Néanmoins nous n'hésitons pas à reconnaître que, même dans la forme que M. Lechler lui a donnée, l'histoire de Wiclif a une haute valeur, et que jusqu'à nouvel ordre le sujet semble épuisé.

Th. GEROLD.

---

155. — **Dante secondo la tradizione e i novellatori,** ricerche di Giovanni PAPANTI. Livorno, Vigo, 1873. In-8°, xij-207 p.

M. d'Ancona avait déjà suggéré à quelque amateur l'idée de réunir les fragments épars de la « légende de Dante » ; aussi est-ce à lui que M. Papanti a dédié le curieux volume dont nous rendons compte. Nul n'était mieux préparé à ce travail que le possesseur de l'incomparable collection de *nouveliers* italiens si bien décrite par lui-même. Il est peu probable que rien ait échappé à ses recherches. Il a disposé les anecdotes qu'il a recueillies suivant l'ordre chronologique où se sont succédé les auteurs qui les ont racontées, et il les a répétées à diverses places quand il les a trouvées dans des auteurs différents, pourvu que l'un d'eux n'eût pas simplement copié l'autre : il y a telle historiette qui nous est donnée jusqu'à cinq fois. Chaque auteur remplit un petit chapitre à part, comprenant son texte, et des remarques bibliographiques et littéraires qui donnent au volume son plus grand prix. M. Papanti a apporté un grand soin aux textes, revus autant que possible sur les manuscrits et les premières éditions, et a montré dans le commentaire une érudition à laquelle nous sommes hors d'état de rien reprendre. Ajoutons que ce charmant volume, excellemment imprimé, est orné de jolies vignettes en tête de chaque chapitre, et du portrait de Dante « gravé d'après la photographie prise sur la fresque de Giotto dans la chapelle » du palais du Podestà, avant qu'elle eût été gâtée par la restauration. »

Ce recueil, si intéressant à différents points de vue, est particulièrement instructif pour l'étude de ce qu'on appelle la « tradition ». A part une ou deux anecdotes rapportées par des auteurs presque contemporains de Dante, comme Boccace, tout ce que contient le volume de M. P. est en réalité absolument étranger à Dante. Ce sont de vieux contes qui couraient le monde et qui se sont rattachés à son nom célèbre par une sorte de loi d'attraction souvent constatée déjà dans la transmission des récits populaires. Et quand nous disons *populaires*, le mot n'est pas tout à fait exact : la plupart de ces récits, qui sont essentiellement des bons-mots, appartiennent à un genre de facéties qui est beaucoup plutôt le patrimoine des lettrés que du peuple. On le voit bien par les sources alléguées avec tant de science par M. P.: ainsi l'histoire si connue de Dante et du forgeron remonte à Diogène Laerce ; la repartie du poète à ceux qui pour lui faire honte avaient accumulé des os devant lui est attribuée par Josèphe à Jean Hircan à la table de Ptolémée[1], etc. — Quant à des traditions

---

1. Cette même anecdote, fort altérée, se retrouve mise sur le compte d'Adelgis à la table de Charlemagne dans la chronique de Novalèse, II, 22.

concernant réellement Dante, il n'y en a pas une seule, si ce n'est peut-être le souvenir, conservé vivant par le peuple florentin, de l'endroit où Dante venait s'asseoir pendant les soirées d'été sur la place de la cathédrale. — Il eût été à désirer que M. P. eût fait lui-même, dans une introduction, le départ de ce qui peut être considéré, grâce à l'autorité et à l'ancienneté des témoins, comme faisant partie de la vraie biographie de Dante, d'avec les histoires qui ont circulé sur d'autres noms avant de s'attacher au sien. Ainsi le fameux mot que Boccace attribue au poète quand son parti voulait le charger d'une ambassade (*S'io resto, chi và? s'io vo, chi stà?*) doit-il être regardé comme authentique? son amère et triste réponse à Can della Scala, rapportée par Pétrarque, est-elle vraie? Le savant éditeur aurait pu mieux que personne apporter de la lumière sur ces points, qui sont loin d'être sans intérêt pour l'appréciation du caractère de Dante.

Nous n'avons remarqué qu'une légère erreur dans ce volume, et encore n'est-elle pas de M. P., mais de l'ami qui a traduit pour lui les deux *facéties dantesques* de Pétrarque. Dante a un voisin de table, qui, après boire, et tout en suant à flots, se met à soutenir *frivola multa et falsa et inania*, avec une abondance qui étonne tout le monde; le poète écoute en silence : *Gloriabundus ipse qui loquebatur, et quasi facundiae laudem omnium testimonio consecutus, humentibus palmis Dantem arripit, et « quid? » inquit « sentisne quod qui verum dicit non laborat? » Et ille : « Mirabar » ait « unde hic sudor tantus tibi. »* — La réponse est fine; voici la traduction : ... *Con le man fradice afferro Dante : « E che? » gli disse « credi tu forse che a dire la verità non costi fatica? » E quegli : « Io oi maravi- » gliava, » rispose, da che tanto sudore ti venga.* » Cela n'a pas de sens. Il faut : « Eh bien! tu vois comme c'est facile de dire la vérité; cela ne donne pas de » peine.— Je ne m'étonne donc plus, » répondit le poète, « de te voir en sueur. »

G. P.

---

156. — **Le Triumphe de haulte et puissante dame Vérolle et le Pourpoint fermant à boutons.** Nouvelle édition complète, avec une préface et un glossaire, par M. Anatole DE MONTAIGLON, et le fac-simile des bois du Triomphe par M. Adam PILINSKI. Paris, Willem, 1874. In-12. — Prix : 12 fr.

Le livret dont on vient de lire le titre est bien connu des bibliophiles : il est surtout devenu célèbre par son extrême rareté; on n'en connaît que quatre exemplaires, deux de la première édition lyonnaise (Fr. Juste, 1539) et deux d'une réimpression parisienne (Al. Lotrian, 1540). En outre, le texte avait fait un certain bruit par l'idée qu'avait eue un bibliophile, bien connu par sa libéralité en fait d'attributions, d'y reconnaître un ouvrage de Rabelais[1]. Cette fantaisie n'a pas l'ombre d'une vraisemblance; mais les deux lettres qui servent d'introduction au *Triumphe* ne manquent pas d'esprit et de verve, les dessins sont assez vivement tracés, et les vers mêmes qui sont au bas se laissent lire. Déjà

1. M. de Montaiglon dit par erreur que cette conjecture n'a été émise qu'oralement; elle a été imprimée.

dans la première édition on a inséré avant le *Triumphe* proprement dit deux poésies allégoriques de Jehan le Maire sur l'origine de la *haute et puissante dame* dont il s'agit; en outre, dans la réimpression parisienne, on y a joint un opuscule du même genre, le *Pourpoint à boutons* (on comprend l'allusion), écrit dans un style vraiment comique et visiblement imité de Rabelais, et foisonnant de mots curieux et de *haulte gresse.* Le tout forme un ensemble assez piquant, qui mérite une place dans la littérature, si riche et si caractéristique, que le XVI[e] siècle a consacrée à la *royne du puy d'amours.*

M. de Montaiglon avait déjà imprimé le *Triumphe* dans son précieux *Recueil d'anciennes poésies françoises* (t. IV); cette fois il l'a réédité en fac-simile, pour ne pas faire disparate avec les dessins. Il proteste avec toute raison, en règle générale, contre un système qu'il était obligé de suivre dans ce cas particulier. S'il n'a pu donner au texte des soins qui l'auraient souvent amélioré, il a pris sa revanche dans une excellente *préface* pleine d'une érudition rare, et dans un *glossaire* qui lève pour le lecteur toutes les difficultés. Il est difficile d'y rien trouver à reprendre. *Chaudumès* 95 indique pour singulier *chaudumet* et non *chaudumé.* On aurait dispensé l'éditeur de nous dire, à propos de l'enseigne de l'*Écu de France*, que « M. Vatout a fait là-dessus une chanson un peu leste, mais légère et spirituelle. » *Gippons* ne veut pas dire « japonais » ; c'est un sobriquet donné aux Espagnols. « *Igne* se prononçait *ine*; ainsi *indigne* et *buccine* riment. » Cela n'est vrai que quand *gn* répond à *gn* latin : dans *vigne* etc., *gn* ne se prononçait pas comme *n*. Le pseudonyme *Meleanc* peut être l'anagramme d'*Ancelme*, mais cela n'avance pas à grand' chose. — L'hypothèse d'après laquelle le *Triumphe* serait originairement le *libretto* d'une cavalcade réellement exécutée à Lyon est très-ingénieuse et appuyée sur les arguments les mieux trouvés, mais il me semble qu'elle rencontre quelque difficulté dans les paroles qui terminent la lettre du prétendu Martin d'Orchesino.

En résumé, ce petit livre, curieux par lui-même, a vu doubler son prix par le commentaire du savant éditeur.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 28 août 1874.

M. Léon Renier présente à l'Académie le deuxième fascicule du *Bullettino di Archeologia Cristiana* (seconde série, 5[e] année) de M. de Rossi, et signale l'importance de certaines inscriptions gravées sur des plaques de bronze que l'on suspendait au cou des esclaves fugitifs. Ces inscriptions datent toutes de Constantin ou d'une époque postérieure; M. Renier approuve l'explication qu'en donne M. de Rossi; c'est après que Constantin eut porté une loi proscrivant l'antique coutume de marquer au fer rouge les esclaves qui avaient fui, que s'introduisit l'usage de suspendre à leur cou une plaque commémorative. Ces plaques

ont l'avantage de nous faire connaître souvent les noms et la demeure de grands personnages romains, inconnus jusqu'ici, possesseurs d'esclaves aux IVe et Ve s. Ainsi, on lit sur l'une d'elles : « *Tene me et revoca me in foro Martis ad Maximia-* » *num antiquarium,* » et de l'autre côté : « *Tene me quia fugi et revoca me in Celi-* » *montio, ad domum Elpidii viri clarissimi, Bonoso.* » — Quelquefois même on attachait des plaques cylindriques semblables aux colliers des chiens ; on en trouve une par exemple portant l'inscription suivante : « *Tene me quia fugi et* » *revoca me in Basilica Paulli ad Leonem,* » qui nous révèle que la Basilique de Saint-Paul avait déjà, à la fin du IVe siècle, des domaines assez considérables pour élever des troupeaux.

L'académie se forme en comité secret.

M. Robiou reprend la lecture de son mémoire sur *Apollon considéré comme dieu des mystères.* Après s'être étendu sur les nombreux rapports entre le culte de Bacchus et celui d'Apollon, principalement à Delphes, il complète et rectifie en certains points les conclusions de Preller sur l'origine asiatique de l'Apollon grec. Puis, signalant les ressemblances saisissantes qui existent entre les attributs d'Apollon et ceux que l'on reconnaissait à Mithra, il établit que les cérémonies du culte de ces deux divinités, sans avoir eu la même origine, s'étaient confondues dans la pratique. Enfin, dans un dernier paragraphe, M. Robiou, faisant la contre-épreuve des résultats auxquels il est parvenu, montre qu'à l'époque même où le culte de Mithra est le plus florissant, ce dieu est invoqué sous le nom de *médiateur entre les hommes pour maintenir la paix, divinité des morts, prince des Enfers,* et en général honoré de toutes les épithètes que l'auteur a trouvées, dans des textes précis, spécialement décernées à Apollon.

Ouvrages offerts à l'Académie : *Pierre Gabriel, sa vie et ses travaux* (1584-1674) par A. Germain, Montpellier, 1874, in-4°. — *Archivo Heraldico-Genealogico*, par Visconde de Sanches de Baena, parties I et II, Lisboa, 1874, in-4°. — *Coutumes du pays et duché de Brabant* (*Recueil des anciennes coutumes de la Belgique,* t. IV), par G. de Longé. — *Bulletin de l'œuvre des Pèlerinages en Terre-Sainte,* août 1874. — *Journal asiatique,* juin 1874. — *Études historiques sur Moissac*, par A. Lagrèze-Fossat, t. III.

E. C.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BRANDES, Abhandlungen zur Geschichte des Orients im Alterthum (Halle, Lippert'sche Buchh.). — BROCKERHOFF, Jean-Jacques Rousseau. Sein Leben und seine Werke (Leipzig, Verl. v. Wigand). — CELESTIA, Storia della Pedagogia italiana, 2 vol. (Milano, Carrara). — Correspondance inédite du prince François-Xavier de Saxe, etc., précédée d'une notice sur sa vie par A. THÉVENOT (Paris, Dumoulin). — DA SILVA DIAS, O Latim do Joaquin Alves de Sousa. Resposta a um critico (Porto, Pereira). — DE DUHN, de Menelai itinere aegyptio Odysseae carminis IV episodio quaestiones criticae (Bonnae, typis C. Georgi). — DELITZSCH, Jüdisch-Arabische Poesien aus Vormuhammedischer Zeit (Leipzig, Dœrffling u. Franke).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

// REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — 12 Septembre — 1874

Sommaire : 157. IMMER, Herméneutique du Nouveau Testament. — 158. MOURIN, Les Comtes de Paris, 2e éd. — 159. SCHLUMBERGER, Les Bractéates d'Allemagne. — 160. CAHIER, Nouveaux Mélanges d'archéologie. — 161. CARDUCCI, Études littéraires. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

157. — **Hermeneutik des neuen Testamentes** von D. A. IMMER, Prof. der Theol. zu Bern. Wittenberg, Herm. Kœlling. 1873. In-8°, xij-302 p. — Prix : 7 fr.

Quand on veut interpréter un ouvrage quelconque, trois choses sont évidemment nécessaires : d'abord la connaissance de la langue dans laquelle cet ouvrage est écrit, ensuite celle de l'histoire du pays et du temps dans lesquels a vécu son auteur, enfin un sens critique assez développé pour pouvoir rétablir aussi parfaitement que possible le texte, dans le cas assez probable où il se trouverait altéré, et pour pouvoir juger sainement du but de l'écrivain, de l'enchaînement de ses pensées, etc.

Telle est la méthode d'interprétation que M. Immer propose d'appliquer au Nouveau Testament. Il est manifeste que les trois conditions que je viens d'énumérer s'imposent à l'interprète des écrits de la Nouvelle Alliance aussi bien qu'à l'interprète de tout autre ouvrage de l'antiquité ou d'une nation étrangère. La langue du Nouveau Testament offre des difficultés particulières. Les auteurs des divers écrits qui y sont contenus étaient d'origine juive ; ils ont introduit dans la langue grecque dont ils se servent des manières de parler qui étaient propres à leur langue maternelle. Il est telle phrase dont on ne peut avoir le sens exact qu'en la recomposant dans la langue juive de cette époque, ou du moins qu'en la comparant à des locutions propres à l'hébreu. Il faut ajouter qu'ils ne possédaient pas assez bien le grec pour ne pas être exposés à commettre des solécismes et des barbarismes, M. Immer en donne de nombreux exemples (p. 101-104). L'interprète du Nouveau Testament doit connaître toutes ces particularités ; la connaissance du grec classique ne lui suffirait pas ; et il existe en Allemagne et en Angleterre des grammaires particulières pour cette langue.

La connaissance de l'histoire (y compris la géographie) du temps et des lieux où ont vécu les auteurs des différents livres du Nouveau Testament n'est pas moins indispensable. Le milieu dans lequel ils ont enseigné et écrit est fort différent de celui dans lequel nous vivons. Ils empruntèrent leurs images, leurs comparaisons, à des objets de la nature qui ne nous sont pas familiers, à des mœurs et à des usages qui ne sont plus les nôtres. L'histoire évangélique et l'histoire apostolique se trouvèrent forcément mêlées à l'histoire des Juifs et en partie aussi à celle des pays dans lesquels l'Évangile se répandit. Elles sont, dans tous les cas, encadrées, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans l'histoire générale du 1er siècle

de l'ère chrétienne. La connaissance de celle-ci jette du jour sur bien des passages du Nouveau Testament, en particulier elle est utile pour déterminer par des synchronismes la chronologie de l'histoire primitive du christianisme; M. Immer en donne aussi des preuves surabondantes (p. 216-230).

Enfin le sens critique est plus nécessaire encore à l'interprète du Nouveau Testament qu'à l'interprète des écrits de l'antiquité classique. Comment sans lui se reconnaître au milieu de la foule de variantes qui se rencontrent dans les divers manuscrits, variantes qui atteignent rarement, il est vrai, le fond même de la pensée, mais qui parfois aussi sont de très-grande importance? Ajoutez qu'une piété peu éclairée a introduit dans quelques-uns de ces livres des gloses et des interpolations, et qu'il est telles de ces additions qui sont le fondement le plus apparent de certains dogmes. Ce n'est pas tout, le Nouveau Testament étant devenu la base de la religion chrétienne, on en a tiré, légitimement ou non, des croyances dont le monde moderne est imbu. N'est-il pas à craindre qu'on l'explique sous la pression, si je puis ainsi dire, de ces croyances, ou sous la préoccupation des opinions qu'on s'en fait, et que, dans ces dispositions d'esprit, on ne soit amené inévitablement, de bonne foi, à voir dans la Sainte Écriture, non ce que leurs auteurs y ont mis, mais ce qu'on croit qu'ils ont enseigné ou ce qu'on désire qu'ils aient écrit? M. Immer insiste fortement sur la nécessité, pour une bonne interprétation, de se dégager de toute opinion préconçue, conseil d'une importance capitale, mais qu'un interprète doué d'un grand sens critique est seul capable de mettre en pratique.

Ces règles d'interprétation sont bien simples; le bon sens aurait dû, ce semble, les imposer à quiconque entreprend d'expliquer les livres du Nouveau Testament. Mais on ne saurait s'étonner qu'il soit encore nécessaire d'y insister, quand on se rappelle que pendant des siècles, les méthodes les plus arbitraires, pour ne pas dire les plus extravagantes, ont prévalu dans l'interprétation des livres bibliques. Elles ont encore de nombreux partisans; seulement on leur donne des formes nouvelles, dans l'intention de les rendre plus acceptables. Bien des théologiens ne peuvent entendre dire, sans en être scandalisés, que la Bible doit être interprétée d'après les mêmes principes qu'on applique à un ouvrage quelconque de l'antiquité. Il ne leur semble pas qu'on puisse traiter, sous aucun rapport, un livre auquel ils reconnaissent une origine divine, comme les écrits qui sont le produit de la faible intelligence de l'homme. Cependant, fait remarquer M. Immer, celui qui tient la Sainte Écriture pour un livre divin, est bien obligé de reconnaître qu'elle a été écrite par des hommes, tout inspirés qu'on les croie, dans une langue humaine, et dans des circonstances humaines; que par exemple, la langue des écrivains du Nouveau Testament manque de pureté, que certaines de leurs suppositions et de leurs idées sont des opinions juives de leur temps, et non des vérités éternelles, comme aussi que le texte biblique nous est parvenu dans des manuscrits qui présentent entre eux des différences, par conséquent sous une forme en partie incertaine et corrompue (p. 73).

Je n'aurais pas fait connaître suffisamment cet excellent traité d'Herméneutique, si je n'ajoutais que toutes les règles d'interprétation que donne M. Immer sont

immédiatement suivies de nombreuses applications à des passages du Nouveau Testament, applications qui en sont une éclatante confirmation et une preuve incontestable de leur solidité.

M. N.

---

158. — E. Mourin. **Les comtes de Paris**, Histoire de l'avènement de la troisième race. (Ouvrage couronné par l'Académie française. 2e prix Gobert). 2e éd. Paris, 1872. 1 vol. in-8°, xxviij-528 p. — Prix : 7 fr.

Lorsque la première édition du livre de M. Mourin parut en 1870, nous avons cru pouvoir sans inconvénient le passer sous silence; mais l'accueil favorable qu'il a trouvé auprès du public, dans la presse, et même à l'Institut, nous a imposé l'obligation de l'examiner de plus près.

Le volume de M. M. contient l'histoire des origines de l'avénement de la dynastie capétienne, depuis Robert-le-Fort jusqu'à Robert-le-Pieux. Chacun des treize chapitres qui le composent est décoré d'un titre pittoresque : les Ancêtres; la Maison de France; une Restauration; les grands Vassaux; un Faiseur de rois; Laon, Paris et Rome; la rive gauche du Rhin; comment les dynasties finissent; la révolution de 987; un Prétendant; les libertés gallicanes; Sylvestre II; la Renaissance féodale. — Le sujet choisi par M. M. est des plus intéressants, c'est en même temps un sujet presque entièrement neuf; car nous ne possédons aucun ouvrage important sur l'histoire de France au xe siècle, c'est-à-dire sur l'époque où la France du moyen âge s'est dégagée de l'empire Frank.

Mais si le sujet est intéressant et nouveau, il offre aussi de grandes difficultés. Les documents que nous possédons sur le xe siècle sont très-peu nombreux. Les pièces diplomatiques font presque entièrement défaut; quant aux textes historiques contemporains, ils se réduisent à Flodoard et à Richer, qui ne nous font connaître qu'une très-petite partie des événements; et encore Richer ne peut-il inspirer qu'une très-médiocre confiance. Pour les vingt premières années du siècle, c'est-à-dire pour les années où les Normands se sont établis en Neustrie, nous manquons de tout renseignement authentique. Et pourtant de combien de témoignages, de documents de tout genre n'aurions-nous pas besoin pour comprendre la révolution lente, brutale et compliquée d'où est sortie la France féodale. Nous sommes obligés, pour remédier au silence des contemporains, de chercher les quelques témoignages dignes de foi qui peuvent se trouver çà et là dans des chroniqueurs postérieurs; nous sommes obligés également de chercher à combler parfois par des hypothèses les lacunes qui existent pour nous dans la série des faits ou dans le développement des institutions. Celui qui ose aborder une entreprise aussi ardue que l'étude du xe siècle doit y apporter une extrême patience et une critique sévère. Malgré toutes ses peines, le plus souvent il n'arrivera pas à la certitude, mais seulement à la vraisemblance, et il devra mettre un grand soin à indiquer avec précision la portée et le résultat réel de ses recherches.

M. M. ne paraît pas s'être très-bien rendu compte de la difficulté de la tâche qu'il avait entreprise. Il a pris les tomes VII à X de dom Bouquet, et il a

puisé au hasard dans les documents de date et de provenance diverses qu'ils renferment sans se demander quelle peut être leur valeur respective et en attribuant à presque tous une confiance égale. Il semble même faire volontairement fi de l'exactitude. Lorsqu'il raconte l'enfance et la captivité de Richard I[er] de Normandie, il reproduit les anecdotes de Guillaume de Jumièges comme si elles étaient vraies (p. 223) et met simplement en note : « J'ai pris ces faits dans » Guillaume de Jumièges, mais on ne voit rien dans Flodoard ni dans Richer » qui confirme ce récit. » A propos du combat singulier d'un soldat d'Otton II contre un soldat de l'armée de Hugues de France, au lieu de suivre le récit de Richer qui est témoin contemporain, M. M. suit le récit purement légendaire de la chronique des comtes d'Anjou, par Eudes de Marmoutiers, écrite au XII[e] siècle, et qui attribue l'exploit raconté par Richer à Geoffroy Grise Gonelle combattant sous les ordres du roi Robert un Danois de l'armée d'Hastings! M. M. se contente de dire en note : « Ce récit est emprunté aux Chro- » niques d'Anjou ; Richer en confirme, sinon les détails, du moins le fond. » Pourquoi donc cette préférence accordée aux Chroniques d'Anjou ? Simplement parce que leur rédaction est plus détaillée, plus amusante. M. M. n'aurait garde de perdre une anedocte. Ce sont encore les Chroniques d'Anjou qui lui ont fourni la fable de Foulques-le-Bon, écrivant à Louis IV qu'un roi illettré est un âne couronné (p. 208) et y ajoutant ce détail, omis par le chroniqueur, que Foulques lisait Aristote, dans l'original, sans doute, comme le moine Abbon qui, au dire de M. M. « avait lu l'Iliade » (p. 48). C'est ainsi que les anecdotes les plus invraisemblables des Chroniques d'Anjou sur Ingelger (p. 56), qui n'a jamais existé[1], de Richer sur Ingon (p. 70); de Dudon, de Saint-Quentin sur Rollon (pp. 33, 113, 114), de l'interpolateur d'Adémar de Chabannes sur Adelbert de Périgueux (p. 356) sont reproduites sans un mot qui exprime un doute ou une réserve sur leur exactitude. Bien plus, à l'occasion du récit de Richer sur Ingon, M. M. croit devoir défendre l'autorité du moine de saint Remi par un argument qui étonnera sans doute tous ceux qui s'occupent de critique historique. « Son » récit, dit-il, ne se retrouve pas dans les autres annalistes, mais l'abondance » et la précision des détails qu'il donne nous autorise à en présumer l'authen- » ticité. » La lecture la plus superficielle du passage suffit à faire reconnaître que nous sommes en présence d'une tradition orale et très-probablement d'un fragment de chanson de geste. On sait que Richer, qui écrit vers 990-995, ne fait jusqu'en 966 que reproduire Flodoard qui écrivait ses annales[2] au fur et à mesure des événements. Le témoignage de celui-ci doit donc toujours être préféré à celui de Richer qui ne fait qu'amplifier, remanier et parfois falsifier son texte. M. M. fait tout le contraire (p. 236 et passim). Jamais il ne discute la valeur de témoignages; il nomme pêle-mêle la Chronique saxonne, Adémar de Chabannes, Raoul Glaber avec Flodoard et Richer (p. 121 et suiv.). Il cite constamment les Annales de Metz pour des événements arrivés entre 853 et 906

1. M. M. renvoie au fragment attribué à Foulques Réchin qu'il croit authentique et qui est une grossière falsification. Voy. Mabille, *Introd. aux Chron. des comtes d'Anjou.*

2. M. M. croit à l'existence d'Annales de Flodoard antérieures à 919 et à leur emploi par Richer (p. 70 et 123). Voy. à ce sujet *Rev. crit.*, 1874, II, p. 263.

sans se douter que ces Annales écrites à la fin du x[e] siècle ne font que reproduire pour cette époque la Chronique de Réginon (pp. 29, 37, 47, 56, etc.). Il se préoccupe si peu de l'origine des textes qu'il invoque, qu'il parle (p. 30) du « moine qui a écrit les Annales de Saint-Bertin » sans se douter que le *moine* qui a écrit la période des Annales dont il s'agit ici n'est autre que Hincmar, archevêque de Reims. Ailleurs il parle d'une invasion de Charles-le-Simple en Lorraine après 912 et s'appuie pour avancer ce fait sur les Annales de Saint-Vaast qui s'arrêtent en 900.

Quand on apporte aussi peu de soin à l'étude et à la critique des sources historiques, les événements deviennent d'une confusion inextricable et on tombe fatalement dans des erreurs sans nombre. M. M. n'a pas échappé à cette fatalité. Il nous dit (p. 17) que le comte Baudouin qui avait enlevé Judith, la fille de Charles-le-Chauve, reçut en 864 la Flandre en fief héréditaire. La Chronique de Sithiu, (c. 15) qui est du XIV[e] siècle, est seule à avancer ce fait. Les Annales de Saint-Bertin, seule source authentique, représentent au contraire Baudouin comme étant déjà comte de Flandre. Quant aux douze pairs dont Baudouin se serait entouré et à son titre de grand Forestier de France dont M. M. nous parle comme de faits positifs, ce sont là des inventions bien postérieures.

M. M. s'imagine que la femme de Robert-le-Fort, la mère d'Eudes et de Robert de France, était Adélaïde, fille de Louis-le-Pieux et veuve de Conrad, frère de Judith[1]. Il y a là une série d'erreurs et d'impossibilités. Adélaïde qu'épousa Conrad n'était pas fille de Louis-le-Pieux, mais de Hugues, comte de Tours. Elle était sœur d'Irmingarde, femme de Lothaire I[er], car Hincmar nous dit (*Ann. Bert.*, ann. 864) qu'elle était *matertera* de Lothaire II. De plus Conrad vécut au moins jusqu'en 862[2], car les Annales Bertiniennes le citent encore comme vivant à cette date. Son fils Hugues avait au moins 25 ans en 859 quand nous le trouvons abbé de Saint-Germain-des-Prés, et il avait un frère aîné, Conrad. Judith s'était donc mariée au plus tard en 831. En supposant qu'elle avait alors quinze ans seulement, elle aurait eu 47 ans, en épousant Robert-le-Fort, et elle lui aurait donné deux fils en deux ans, puisqu'il mourut en 866! — D'ailleurs cette hypothèse, déjà invraisemblable par elle-même, est contredite par les faits et par M. M. lui-même. Il dit qu'Eudes avait dix-huit ans en 877. Il était donc né en 858 et il ne pouvait être le fils de la veuve de Conrad mort après 862. Et enfin, comment M. M. peut-il admettre qu'Eudes aurait été petit-fils de Louis-le-Pieux! Les ducs de France avaient été de la famille royale et n'auraient pas manqué d'invoquer ce titre quand ils prétendaient au trône. L'évêque Foulques de Reims nous dit au contraire qu'Eudes était « *a stirpe regia alienus*[3]. »

1. M. M. appelle ce Conrad : comte de Paris. J'ai cru aussi qu'il avait eu ce titre (voy. *Rev. crit.* 1873, II, p. 101). Mais la présence d'un *Conradus comes* au bas d'un acte en faveur de Saint-Germain-des-Prés en 849 ne suffit pas pour déterminer à voir en lui le frère de Judith, ni même son fils, comme le veut Dümmler (*Gesch. des ostfrænk. Reichs*, I, p. 442, n. 44). Il est plus naturel d'y voir le *Conrad*, cousin de Hugues l'abbé et de Charles le Chauve, qui fut comte de Paris et d'Auxerre jusqu'en 881 et qui était évidemment aussi un Welf.

2. M. de Barthélemy, *Les Origines de la Maison de France*, p. 10, dit qu'il mourut en 866. Je ne sais où il a trouvé cette date.

3. Flodoard, *Hist. eccl. Rem.* IV, 5.

P. 26. M. M. fait de Hastings, le chef normand, un serf de Troyes. Cette légende ne se trouve que dans Raoul Glaber. — P. 113. L'archevêque de Rouen au moment de l'établissement des Normands en Neustrie, n'était pas Francon, mais Witton ou Guidon[1]. Il est probable que le mariage de Rollon avec Gisèle, fille de Charles-le-Simple et son baptême par un Francon, évêque de Rouen, fait raconté par Dudon de Saint-Quentin qui écrivait en 1015, est une légende qui a pour origine le mariage de Gisèle, fille de Charles-le-Chauve, avec Gotfrid, chef normand de la Frise, baptisé par Francon, évêque de Maëstricht[2]. La cession de la Bretagne au traité de Sainte-Claire-sur-Epte n'est pas plus authentique, ni l'anecdote de Rollon jetant Charles par terre en voulant lui baiser le pied[3].

M. M. est tombé dans des confusions tout aussi graves à propos de Guillaume-le-Pieux, comte d'Auvergne. Il dit (p. 148) qu'il devait à Eudes le titre de duc d'Aquitaine qu'il prit en 893 quand Adémar chassa Ebles de Poitiers. Mais à ce moment Eudes était en guerre avec Guillaume-le-Pieux comme M. M. lui-même l'a raconté p. 77, et avait voulu donner Poitiers à son frère Robert[4]. M. M. ajoute que le roi Raoul eut en 924 une entrevue avec Guillaume-le-Pieux. C'était impossible, ce seigneur étant mort en 918. Guillaume qui eut une entrevue avec Raoul était le comte d'Auvergne, Guillaume III, neveu de Guillaume-le-Pieux, fils de sa sœur Adelinde et d'Acfred, comte de Razès. M. M. dit encore que Raoul dépouilla Acfred, neveu de Guillaume-le-Pieux en 928. Acfred était neveu de Guillaume III et non de Guillaume-le-Pieux; Raoul ne put le dépouiller en 928, car Acfred mourut précisément cette année même en pleine possession du comté. Enfin M. M. commet une dernière erreur en faisant passer à Raimond Pons de Toulouse le comté d'Auvergne qui échut à Ebles de Poitiers. Il avait fait auparavant une erreur du même genre en confondant Ebles, abbé de Saint-Hilaire de Poitiers et frère du comte Ramnulfe avec Ebles, abbé de Saint-Germain-des-Prés et l'un des défenseurs de Paris contre les Normands (pp. 50 et 76)[5].

M. M. donne pour alliés à Lothaire dans la campagne contre Verdun en 984 « Eudes et Heribert de Vermandois, petit-fils du fameux Héribert. » Il y a là une double erreur. Eudes était bien petit-fils d'Héribert par sa mère Letgarde, femme de Thibaut-le-Tricheur; mais le Héribert, allié de Lothaire était fils et non petit-fils du fameux Héribert. En outre il ne peut pas être appelé Héribert de Vermandois, car il était comte de Champagne, et c'était à son frère Albert que le Vermandois était échu[6].

1. Id., ibid., C. 14.

2. Voy. Dümmler, *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. VI, p. 631. Gisèle la fille de Charles le Simple n'aurait eu que 4 ans en 911.

3. M. M. dit l'Aure pour l'Avre.

4. M. Mabille, *le Royaume d'Aquitaine et les Marches*, p. 44, dit à tort qu'Eudes aida Adémar à prendre Poitiers. Il fut au contraire battu par lui. Voy. Abbon, *de Bello parisiaco*, l. II, v. 540 ss.

5. Voy. pour toutes ces généalogies la brochure de M. Mabille, citée plus haut, et qui fait partie des notes de la nouvelle édition de D. Vaissete.

6. Voy. sur ce point l'*Histoire des comtes de Champagne* de M. d'Arbois de Jubainville que M. M. ne semble pas avoir consultée.

Sur l'histoire de Hugues Capet, M. M. est tombé dans des erreurs non moins graves, faute d'avoir classé et comparé entre eux ses documents. Il donne pour femme à Hugues Adélaïde, fille de Guillaume Tête d'Étoupes (p. 380) sans paraître croire que cette assertion puisse faire l'objet d'un doute. Et pourtant le seul texte qui nous apprenne qui était le frère d'Adélaïde est une interpolation du Libellus de Hugues de Fleury dans un manuscrit écrit au XIII[e] siècle à Saint-Magloire[1]. « Cum sua venerabili conjuge (Hugonis) Ade- » laïde nomine filia Pictavorum comitis, de progenie Karoli Magni. » Ce n'est assurément point là une autorité suffisante. — M. M. raconte ensuite la campagne de Hugues contre Guillaume Fier-Bras et ne semble pas se douter que l'authenticité de ce fait, omis par Richer et raconté seulement par Adémar de Chabannes, a été fortement mise en doute. Les détails de cette campagne reproduisent si fidèlement ceux que rapporte Flodoard sur la campagne de Hugues-le-Grand contre Guillaume Tête d'Étoupes en 955, qu'on a dit non sans vraisemblance que le récit d'Adémar repose sur une confusion. Quoi qu'il en soit, il est bien difficile de placer cette campagne de Hugues Capet au printemps de 988 comme le fait M. M. Les documents diplomatiques s'y opposent. Hugues au lieu de se rendre en Aquitaine revint à Compiègne après avoir fait couronner son fils Robert à Orléans, et il y signa en février ou mars une confirmation des priviléges de Corbie. Il était encore à Compiègne le 4 juin quand il confirma les priviléges de Sainte-Colombe de Sens. Il est bien difficile de croire qu'en trois mois Hugues aurait pu se rendre avec une armée à Poitiers, faire le siége de cette ville pendant plusieurs semaines et revenir jusqu'à Compiègne. D'ailleurs Hugues aurait-il écrit à Borel de Barcelone en décembre 987 que Dieu lui avait donné *« regnum quietissimum*[2] » si à ce moment le duc d'Aquitaine avait été en révolte contre lui. — Le fait que M. M. place immédiatement après la campagne contre Guillaume est encore plus inadmissible. Guillaume se serait réconcilié avec Hugues et aurait invoqué son appui contre Aldebert de Périgord qui, allié de Foulques Nerra, avait entrepris de ravager et de conquérir l'Aquitaine. Ce récit porte en lui-même sa réfutation, Foulques Nerra et Hugues Capet ayant toujours été alliés; il n'est rapporté d'ailleurs que par l'interpolateur d'Adémar qui ne mérite aucun crédit. — M. M. n'a pas été plus heureux dans la manière dont il a daté la mort d'Adalbéron, archevêque de Reims et le concile de Saint-Basle. Il place le premier fait en 990 et le second en 991. Ces deux dates sont inconciliables. Si Adalbéron mourut en 990 (ce que je ne crois pas admissible) et non en 989 comme l'a démontré M. Olleris[3], il faut placer le concile de Saint-Basle en 992; car Gerbert nous dit lui-même qu'il s'est écoulé plus d'un mois entre la mort d'Adalbéron (23 janvier) et l'élection d'Arnulf, six mois entre l'élection d'Arnulf et la prise de Reims par Charles de Lorraine (mars-août), puis, qu'il y a eu dix-huit mois de négociations avec le pape avant de pouvoir réunir le concile. Cela nous reporte au plus tôt à février ou mars 992. De même M. M. fait mourir Henri de Bourgogne en 1005, et

1. Duchesne, III, 344.
2. Gerbert, ep. 126.
3. *Œuvres de Gerbert*, p. 529.

les sources les plus dignes de foi, les diverses chroniques senonaises et celle de Saint-Benigne de Dijon donnent 1002 comme date de sa mort.

M. M. trouvera peut-être que ce sont là des minuties sans importance. Il apporte en effet dans le récit des événements aussi peu de souci de la précision et de l'exactitude que dans l'étude des sources. Les chroniques nous disent-elles qu'une réunion des Grands a eu lieu, M. M. nous en fait la description pittoresque et nous énumère les noms des assistants. C'est ainsi qu'en 936 il nous montre accourus à Boulogne au-devant de Louis d'Outremer « le comte de Nevers, le comte de Sens, le comte de Chartres et de Blois, le comte de Corbeil, le baron de Montmorency, le comte de Roucy, le comte de Ponthieu, le comte du Maine » (p. 177). M. M., pour faire cette énumération, a pris au hasard les noms qui se sont présentés à son esprit. Mais par malheur, précisément à cette époque, nous ignorons qui était comte à Nevers, à Corbeil, à Roucy et dans le Maine; nous ignorons même s'il existait à cette époque des titulaires de ces comtés. Quant au baron de Montmorency, sa présence est plus douteuse encore, car ce n'est qu'à la fin du siècle que nous trouvons Bouchard le Barbu, le premier sire de Montmorency connu. Quant au titre de baron de Montmorency il date de 1390. Enfin les comtes de Sens, du Vexin et de Meulan étaient bien présents à Boulogne, mais dans la personne de Hugues-le-Grand, qui avait réuni dans ses mains ces trois fiefs. De sorte qu'il ne reste de la belle énumération de M. M. que le comte de Chartres et de Blois, qui était alors Thibaut-le-Tricheur, et qui pouvait être venu à Boulogne, sans que toutefois rien ne nous autorise à l'affirmer. L'énumération des seigneurs qui assistaient en 987 à la réunion de Senlis où fut élu Hugues Capet est faite d'après le même procédé (p. 343). M. M. nous dit que les seigneurs de la maison de Vermandois s'abstinrent d'y prendre part. Ces seigneurs se réduisent en ce moment à deux, Albert de Vermandois qui, en effet, paraît avoir été hostile à Hugues, et Héribert de Champagne qui, au contraire, lui était à ce moment plutôt favorable, et qui, probablement, prit part à son élection. Ailleurs M. M. énumère les élèves de Gerbert entre 975 et 984. Cette liste est non moins fantaisiste. On y voit figurer Otton III, né en 980.

Le livre de M. M. rachète-t-il du moins ces graves imperfections par de brillantes qualités littéraires, par des idées originales, par une peinture intéressante des caractères et des événements? Il aurait été bien difficile qu'il en fut ainsi. Ce n'est qu'une étude attentive et patiente qui peut permettre à un historien de comprendre assez bien une époque pour en parler d'une manière juste, originale et intéressante. Une étude superficielle ne peut engendrer que des idées banales ou fausses. Je ne citerai qu'un exemple, qui montre d'une manière frappante à quelles conceptions étranges peut amener une connaissance insuffisante des sources historiques. M. M. nous dit (p. 353) que le clergé séculier fut favorable à Hugues Capet, mais que la dynastie capétienne eut à soutenir une lutte terrible contre les moines, lutte qui dura jusqu'à Philippe-Auguste. — Les chroniqueurs monastiques, d'après lui, font la guerre à la monarchie nouvelle. Il cite comme exemples la Chronique saxonne, Richard de Poitiers, Sigebert de Gembloux, Orderic Vital, Adémar. Les quatre premiers exemples sont sans

valeur, car ces auteurs ne font que reproduire des sources antérieures. Quant à Adémar il semble avoir réuni des renseignements contradictoires. Il dit d'abord que l'élévation de Hugues au trône était injuste, et un peu plus loin que les Carolingiens furent remplacés par des princes qui valaient mieux qu'eux et que Dieu protégea. Des chroniques vraiment hostiles aux Capétiens sont les chroniques Sénonaises et la cause de cette hostilité n'a rien de monastique, elle semble venir au contraire de l'opposition que Séguin, archevêque de Sens, fit à Hugues Capet. La chronique de Sithiu par Jean d'Ypres semble aussi avoir recueilli des documents anciens, très-hostiles aux Capétiens. Ces documents viennent probablement de Flandre ou de Lorraine où l'on était partisan des Carolingiens. Mais les moines de Fleury-sur-Loire, ceux de Saint-Riquier, ceux de Saint-Benigne de Dijon, ceux de Cluny ont tous été favorables à la nouvelle dynastie, et en opposition aux textes du XIIe siècle qu'invoque M. M.; j'en pourrais citer une foule du XIe siècle qui ruinent entièrement son assertion.

M. M. croit faire de la couleur locale et rendre l'histoire vivante en appelant les rois Franks des *Konings*, en appelant les personnages par leur petit nom, en se montrant familier avec eux comme s'il les connaissait de longue date et dans l'intimité. Il dit *Grise Gonelle* pour Geoffroy d'Anjou « un vrai Gaulois sceptique et jovial, » le *Marcheur* pour Rollon; il appelle Hugues Capet « le bonhomme. » Voici un exemple de sa manière d'écrire l'histoire: « Louis monta à cheval et s'en alla vers Rouen. En cheminant — la route était longue — il songeait à son passé et à son avenir. Il était le petit-fils de Charlemagne, l'héritier de la plus illustre famille du monde, mais dépouillé par une suite de malheurs, il était comme un étranger au milieu de ce peuple qui le saluait au passage. Ces forteresses aux tours crénelées, ces hommes d'armes couverts de fer appartenaient à ses ennemis. Ne lui serait-il donc jamais permis de déchirer la charte de Kiersy[1] et de reprendre les concessions arrachées à la faiblesse de ses pères?... Quelle merveilleuse terre que cette Normandie! Qu'admirer le plus de la fertilité des campagnes, de l'abondance des eaux, des gras pâturages, des forêts profondes? Et quelle race que ces hommes! etc., etc. » Cela continue ainsi pendant toute une page et il n'y a aucune raison pour que cela ne continue pas beaucoup plus longtemps encore. — Ces amplifications déclamatoires que M. Capefigue avait mises à la mode il y a une trentaine d'années, loin de donner une peinture vivante du passé, le faussent et le défigurent. M. M. ne cesse de prêter à ses personnages des sentiments qu'ils étaient incapables de ressentir. Il nous montre Hugues Capet « blessé dans son patriotisme par l'abandon de la Lorraine » à l'Allemagne; et Gerbert cherchant à réaliser le programme de l'Église libre dans l'État libre! — A chaque instant M. M s'échappe en prosopopées inutiles, accompagnées de points d'exclamations.

Est-ce à dire que le livre de M. M. soit dépourvu de talent et de mérite?

---

1. Le Capitulaire de Kiersy de 877 est une loi de circonstance faite pour la durée de la campagne d'Italie; elle prouve que l'hérédité des fiefs en ligne directe était alors un fait très-fréquent, mais elle n'institua nullement l'hérédité en règle absolue. L'appeler la Charte féodale est tout à fait exagéré.

Non sans doute. Il y a dans son livre de la vivacité, de l'intelligence, une certaine chaleur qui en rend la lecture facile. Je ne doute pas que si M. M. voulait étudier un sujet, l'approfondir, et le traiter avec le soin et la patience qu'exige l'histoire, il pourrait nous donner une œuvre intéressante et utile. Mais celle qu'il nous a donnée ne peut qu'être nuisible en répandant beaucoup d'erreurs, et en donnant un fâcheux exemple aux jeunes historiens qui croiront avoir étudié une époque d'après les sources parce qu'ils auront compulsé D. Bouquet d'après ses abrégés chronologiques et ses index. C'est dans l'intérêt de ceux que pourraient séduire l'exemple et le succès de M. M. que nous avons appliqué à son livre une critique aussi sévère.

G. Monod.

---

159. — **Les Bractéates d'Allemagne,** considérations et classifications des types principaux par G.-L. Schlumberger. Paris, 1873. A. Franck. Gr. in-8° de 430 p. et 8 pl. grav. — Prix : 18 fr.

Les numismatistes désignent sous le nom général de *bractéates* les monnaies très-minces qui ne portent d'empreinte que d'un seul côté. Dans son livre, M. Schlumberger ne s'occupe exclusivement que des pièces de ce genre qui ont été frappées au XIIe et au XIIIe siècle dans l'Empire germanique et en Bohême. Il est indispensable de bien préciser le cadre que s'est tracé l'auteur, puisqu'il y a eu des bractéates dans les états septentrionaux bien avant le XIIe siècle; il y en eut aussi postérieurement au XIIIe; bien plus l'expression *bracteati* ne paraît avoir été employée que longtemps après la cessation des pièces de ce genre frappées en Allemagne.

C'est que la monnaie uniface des XIIe et XIIIe siècles n'était autre chose que le denier; à la fin du XIe, et au commencement du XIIe, on vit paraître des pièces très-larges, très-minces, ayant le poids du denier carolingien, et portant des empreintes des deux côtés : seulement la ténuité même du flan faisait que les deux empreintes formaient saillie l'un sur l'autre. Les types monétaires devenaient par suite vagues, il y avait ce que les gens du métier appellent tréflage.— D'où venait ce besoin d'augmenter ainsi le module des pièces aux dépens de leur épaisseur? M. Schl., d'accord avec M. Grote, pense que l'on voulut ainsi faciliter l'opération même du monnayage dont l'un des détails les plus compliqués était de séparer du lingot la quantité de métal destinée à devenir une monnaie. On comprend, en effet, que dans une feuille de métal aussi amincie que possible rien n'était plus simple que de couper avec des ciseaux ce qu'il fallait pour former un flan. Cette explication toute simple est très-acceptable, surtout en ce qui concerne les véritables bractéates; mais en présence des pièces minces à double empreinte que l'on a très-naïvement appelées demi-bractéates, pièces qui ont évidemment précédé les bractéates proprement dites, on ne peut passer sous silence l'opinion qui veut que l'élargissement du flan monétaire ait été influencé par les modules considérables des monnaies byzantines. Il n'en reste pas moins acquis qu'à la fin du XIe siècle le denier carolingien s'élargit outre mesure, probablement sous une influence germano-italienne, et qu'au commencement du siècle suivant on n'y grava plus qu'une seule empreinte.

Ajoutons que, pour beaucoup des bractéates les plus anciennes, on peut constater une perfection de gravure qui les rend aussi intéressantes à étudier que les sceaux.

La facilité même et l'économie du monnayage des bractéates multiplia leur fabrication : on ne connaît pas encore, probablement, le nombre des détenteurs de fiefs qui, en Allemagne, se mirent à en frapper : une immense quantité de ces monnaies, parfaitement muettes, portant des types plus ou moins grossièrement gravés, mais pouvant cependant, à première vue, se confondre avec des pièces bien connues, fut répandue en Allemagne. C'est au point qu'il y a une masse de ces espèces qui ne pourront jamais recevoir d'attribution bien exacte.

En France, en Belgique, en Espagne, on conserva le denier dans ses dimensions et dans son épaisseur : comme il y avait moins de profit sur la fabrication, il y eut beaucoup moins d'ateliers et de variétés monétaires : seulement l'altération du titre fut peut-être plus répandue; je dis peut-être, car je ne puis affirmer que le titre des bractéactes ait été scrupuleusement respecté. Il est même permis d'en douter en constatant combien ces pièces offraient peu de résistance à l'usage, et combien leurs émissions étaient nombreuses. Il est indubitable que c'était le public qui, à son insu, payait ces perpétuelles refontes.

On est trop généralement persuadé de cette idée que le droit de frapper était un privilége et un signe de souveraineté; que chaque fois qu'un roi prenait une ville, il n'avait rien de plus pressé que d'y faire battre monnaie à son nom pour faire acte de souveraineté.

Cette théorie est juste quand il s'agit d'un état régulièrement constitué, dans lequel il se trouve un gouvernement qui centralise toutes les branches administratives. Mais ce n'était pas le cas en Allemagne, où l'empereur était le chef d'une foule d'États indépendants, grands et petits. Ce n'était pas le cas davantage dans la France mérovingienne, où tout le monde battait monnaie d'or, et où les monnaies royales sont d'une rareté très-grande. Charlemagne centralisa le monnayage, mais déjà sous Charles-le-Chauve la décentralisation avait lieu et ne fit que s'étendre jusqu'au règne de Philippe-Auguste, qui commença à reprendre les traditions de Charlemagne, et à celui de Philippe-le-Bel, qui fit cesser le monnayage féodal. Et il faut bien le répéter, en agissant ainsi les rois de France ne cherchaient pas à revendiquer un signe de souveraineté, mais à *profiter d'une source importante de revenu.*

Le livre de M. Schl. comprend deux parties : dans la première, qui contient 158 pages, l'auteur fait un véritable traité sur les bractéates, sur l'époque de leur apparition, leur fabrication, leurs types, leurs légendes, leur histoire. C'est la première fois que ce sujet est traité en France; beaucoup de numismatistes, et des plus expérimentés, trouveront dans cet ouvrage à apprendre une foule de choses dont ils ne se doutent pas.

La seconde partie est consacrée à la description raisonnée des principales bractéates allemandes : Prusse, Saxe, Altenbourg, Anhalt, Schwarzbourg, Reuss, Brunswick, Hanovre, Hesse, Mecklembourg, Oldenbourg, Holstein, Lubeck, Brême, Lippe et Waldeck, Bavière, Souabe, Suisse allemande, Alsace. — L'auteur termine par les bractéates impériales d'Allemagne, et royales de Bohême.

M. Schl. a voulu vulgariser la connaissance de ces curieuses monnaies en résumant ce qui a été dit sur elles dans cent publications : il laisse scrupuleusement à chacun l'honneur des détails qu'il emprunte, mais il y ajoute aussi du sien. Il n'a pas voulu faire un traité complet : cette tâche ne peut incomber qu'à un savant allemand à même de visiter les musées, de recueillir les documents d'archives, de connaître une foule de détails. Mais tel qu'il est nous n'hésitons pas à affirmer que les numismatistes français ont accueilli avec une vive reconnaissance le livre de M. Schl., et nous savons qu'au-delà du Rhin on apprécie avec bienveillance l'œuvre consciencieuse et modeste d'un jeune érudit dont la première publication ferait honneur à un maître.

A. de B.

---

160. — **Nouveaux mélanges d'archéologie**, d'histoire et de littérature sur le moyen-âge par les auteurs de la monographie des vitraux de Bourges, collection publiée par le P. Charles Cahier. Curiosités mystérieuses. Paris, Firmin Didot, 1 vol. gr. in-4°. Fig. — Prix : 40 fr.

Quiconque a étudié le moyen-âge connaît et sait apprécier les *Mélanges d'archéologie*, publiés jadis par les PP. Cahier et Martin. On a donc vu avec plaisir le P. Cahier reprendre après une longue interruption les notes et dessins de son ancien collaborateur et donner une suite à cette utile collection.

Avant d'entrer dans l'examen du nouveau volume, il faut reconnaître que l'auteur se trouvait dans des conditions de travail moins favorables que jadis. Obligé d'étudier des monuments qu'il n'avait point vus, de commenter des dessins pris, parfois un peu hâtivement, par le P. Martin, qui n'était plus là pour les expliquer, le P. C. s'est trouvé bien souvent arrêté par des difficultés dont il faut tenir compte, et qui sont sans doute la cause des imperfections que nous aurons à signaler dans l'ouvrage.

Le présent volume, quant à l'intérêt, ne le cède en rien à ses aînés, les planches sont aussi nombreuses et aussi soignées, les matières aussi variées. L'auteur étudie successivement de magnifiques miniatures prises sur des mss. de Ratisbonne et de Munich, le bouclier d'Almendralejo, d'anciennes chaussures d'apparat, le reliquaire de la vraie croix à Tongres, une version arménienne du Bestiaire, une série de sculptures symboliques. Il termine par deux chapitres de doctrine, l'un sur les sources principales où puisait l'art du moyen-âge, l'autre sur le choix des textes employés comme preuves.

Dans toutes ces notices on retrouve l'érudition solide et incontestable de l'auteur, sa connaissance approfondie des sources ecclésiastiques, toutes les qualités enfin qui caractérisent ses ouvrages. Malheureusement aussi on y rencontre certains défauts, dont le P. C. n'a jamais su se défendre suffisamment : digressions sur toutes sortes de matières, accumulation de notes n'ayant aucun rapport avec le sujet principal, manque d'ordre dans la rédaction, style bizarre, incorrect à force de vouloir être original.

Ces défauts, pour être regrettables, ne diminuent pas, il est vrai, le mérite archéologique de l'ouvrage. Ce mérite est réel, mais non pas cependant tel qu'on pouvait l'attendre d'un homme aussi versé que l'est l'auteur dans l'étude

du moyen-âge. Une chose étonne d'abord, c'est la façon superficielle dont il traite les principales difficultés qu'il rencontre sur sa route.

S'agit-il par exemple de dater le manuscrit de Ratisbonne, qu'il décrit en commençant, il déclare que « ce n'est pas aujourd'hui son affaire » — comme si en archéologie les questions de date n'étaient pas les premières à étudier, — et il fixe au hasard les vingt dernières années du XII[e] siècle, sans cependant exclure les dix premières années du XI[e].

Plus loin il reproduit une miniature d'un manuscrit de Munich, qui représente un des Otton. Il avoue qu'*ayant perdu le catalogue officiel de la bibliothèque de Munich*, il ne sait quelle date donner à cette miniature, et il ajoute avec insouciance : « Mettons si l'on veut qu'il s'agisse d'Othon III, » — ce qui pourrait bien être une erreur.

Ailleurs, sur le bouclier d'Almendralejo, se trouve une inscription mal aisée, paraît-il, à interpréter ; l'auteur ne la discute pas, ne la donne même pas, sous prétexte « qu'elle importe peu à des recherches aussi *sommaires* que les siennes. » A propos de la gravure du même bouclier, il avoue que le dessinateur a omis « deux ou trois lettres où on a voulu voir l'abrégé du nom de la ville pour » laquelle était destiné ce bouclier, » et il passe sans donner son avis sur cette hypothèse, sans même dire quelles sont ces lettres. N'eût-il pas mieux valu être moins sommaire sur ce point, quitte à retrancher ailleurs certains détails parasites, comme cette note destinée à flétrir une brochure contre la suprématie des papes, comme ces nombreuses digressions politiques, patriotiques ou religieuses, si déplacées dans une œuvre d'érudition ?

Mais le système du P. C. paraît être de signaler les choses intéressantes sans les approfondir. Il prétend que « la moisson doit laisser charitablement » quelque récolte aux glaneurs. » En revanche il est volontiers sévère pour ceux qui n'épuisent pas leur sujet. On peut s'en apercevoir dans l'article sur le *Bestiaire*. Le savant jésuite consacre une dizaine de pages à déplorer que ce recueil bizarre n'ait donné lieu « qu'à des recherches trop écourtées jusqu'à présent. » Il lance en passant maint coup de griffes aux auteurs qui s'en sont occupés de près ou de loin « et qui n'ont pas eu la bonté de couler à fond le sujet comme » il les en avait conjurés. » Mais quant à combler les lacunes, qu'il signale si complaisamment, il n'en a garde, il se contente de publier la traduction d'une version arménienne, qui n'a d'autre mérite que de fournir matière à de fort savantes notes, en rapport souvent peu direct avec le texte, et d'aider, avec plus ou moins d'à-propos, au placement de quelques bons dessins du P. Martin.

Quelle que soit sa valeur, ce travail ne donne certes pas à l'auteur le droit d'être si sévère pour ses devanciers. Mais l'indulgence pour le prochain n'est pas la vertu dominante du P. C. Son livre est rempli de traits décochés à tort ou à raison à une foule d'auteurs. Ici c'est M. Jules Courtet qui « a manqué une » belle occasion de se taire, » là c'est M. Louandre « qui fait un petit portrait » de Saint-Acheul, à quoi il n'entend pas le premier mot, pas plus qu'au simple » catéchisme. » Ailleurs, parlant de M. Mérimée, qu'il semble avoir pris en antipathie toute particulière, l'auteur relève « les bévues intrépides d'un homme » d'esprit, fourvoyé en affaires qui ne le regardaient pas du tout, si ce n'est par

» la rente qu'elles lui valaient » (p. 290). Ou bien encore il accuse M. Édélestand du Méril d'avoir « fait la roue devant un curé (l'auteur), qui lui paraissait » cuir à repasser majestueusement son rasoir scientifique » (p. 315).

Que dirait le P. C, qui, à en juger par ce dernier trait, doit être assez susceptible, si on relevait ses propres erreurs avec autant d'âpreté? Il est vrai qu'elles sont peu nombreuses, grâce peut-être au système commode qu'il a adopté de décrire les objets en glissant sur les points difficiles. Mais enfin il en commet aussi. En voici plusieurs petites, on en verra plus loin une grosse.

Dans une miniature du British Museum, il prend « pour une couronne, lampe » ou encensoir, » la pixide qui est suspendue au-dessus de l'autel (p. 32). Un peu plus loin, il voit dans les quadrupèdes ailés qui ornent une tapisserie sur un devant d'autel des « chevaux de course, qui coiffés d'un petit drapeau doivent » être un souvenir des fêtes de l'hippodrome » (p. 134). Ailleurs (p. 182) il prend pour S. Jean Baptiste un personnage qu'un nimbe crucifère désigne très-évidemment comme le Christ.

Mais ce sont là des fautes de détail qui peuvent passer pour de simples inadvertances. En voici une plus sérieuse, et le fait que c'est une erreur de date ne saurait assurément en diminuer la gravité.

Malgré ses réticences il est clair que le P. C. regarde le manuscrit du Niedermünster de Ratisbonne comme appartenant à la fin du XIIe siècle (1177-1180). Or tout concorde à prouver que c'est une erreur d'environ deux siècles. Si le P. C., qui paraît être moins versé en paléographie qu'en symbolisme, avait étudié le moins du monde les longues inscriptions qui entourent toutes ces miniatures[1], il aurait vu que leur écriture (surtout la minuscule) n'est pas celle du XIIe siècle, elle ressemble bien plus à celle du plan de Saint-Gall, qui est du IXe s. A défaut de cet indice une foule d'autres permettaient de rattacher ces miniatures à l'art carolingien. Dans la première planche, c'est ce Christ en croix si curieusement vêtu, dans la troisième cet évêque dont le costume est caractéristique. Le P. C. a remarqué qu'il avait « la tête couverte d'un bonnet singulier qui » montre que la mitre n'était pas encore d'usage universel. » Croit-il par hasard qu'en 1180 la mitre n'était pas d'usage universel? M. Mérimée *lui-même* n'aurait pas commis pareille erreur! Et ces couronnes qui ornent la tête de plusieurs des personnages, ne trouve-t-on pas les pareilles dans les miniatures carolingiennes? Et ces ornements de bordure si élégants, ne rappellent-ils pas d'une façon frappante les ivoires des IXe et Xe siècles, notamment un coffret et une couverture d'évangéliaire qu'a reproduits M. J. Labarte dans son beau livre sur *les Arts industriels au moyen-âge*.

En voilà plus qu'il n'en faut pour justifier ce que nous disions plus haut. Les *Nouveaux mélanges d'archéologie* sont un beau livre, presque un bon livre, mais on attendait mieux de la réputation de l'auteur.

Pour finir, nous serions presque tenté d'appliquer au P. C. ce qu'il dit lui-même de certain archéologue : « Cet auteur à qui l'ordre fait déplorablement

1. L'auteur, n'étant pas bien sûr de la lecture de ces textes, les a remplacés par de longs extraits des paraphrases des psaumes par Corneille, admirables vers qui n'avaient rien à faire là.

» défaut n'en est pas moins digne d'être consulté par ceux qui auront la » patience de supporter ses digressions et ses préliminaires incroyables. »

---

161. — **Studi letterari** di Giosuè CARDUCCI. Livorno, Vigo, 1874. In-12, 446 p. — Prix : 5 fr.

M. Carducci est connu, même en France, comme un poète plein de talent et de fantaisie; il a fait preuve de critique érudite notamment dans son charmant recueil de *Cantilene e ballate*. Le livre que nous annonçons le présente sous un nouvel aspect : celui de l'historien littéraire. Les morceaux dont il se compose avaient en général paru dans différents recueils, et y avaient été fort remarqués, mais à l'étranger ils étaient peu connus. Ils gagnent considérablement à être réunis en volume : d'abord ils s'éclairent l'un par l'autre, puis l'auteur les a soigneusement revus et mis au courant de la science. — Ces morceaux sont au nombre de quatre. I. *Du développement de la littérature nationale* (p. 1-138), c'est la pièce capitale de l'ouvrage; elle se divise elle-même en cinq *discours*. Cet essai mérite à tous égards l'attention : une érudition très-étendue et très-précise est mise au service d'un esprit original, vif et lumineux. Des vues toutes nouvelles sont ouvertes au lecteur sur la littérature de l'Italie, étroitement rattachée à son histoire. Le ton de l'exposition est animé, le style est charmant. Ces cent quarante pages ne sont point un résumé spirituel de ce qu'on trouve dans d'autres livres; c'est une esquisse d'après nature faite par quelqu'un qui a de bons yeux et qui manie fort bien le crayon. — II. *Le* Rime *de Dante Alighieri* (p. 139-238). Ce chapitre décèle une étude de la poésie lyrique de Dante plus approfondie qu'elle ne l'a été jusqu'à présent : tous ceux qui s'intéressent à cet aspect si intéressant du génie de Dante le liront avec plaisir et profit. — III. *Les destinées diverses de Dante* (p. 239-270). Cet excellent écrit, dans lequel l'auteur s'est proposé de raconter les vicissitudes de la gloire de Dante et d'exposer les différentes manières dont il a été compris, n'est malheureusement pas terminé. On éprouve, en arrivant à la fin, un véritable regret, et nous ne saurions trop engager M. C. à reprendre cette curieuse étude, qui s'arrête présentement à Boccace, et à la mener jusqu'à nos jours. La finesse et la largeur des jugements se joignent ici constamment à une information des plus rares. Nous ne pouvons nous empêcher de trouver que l'auteur n'a pas tout à fait réussi à éclairer les vrais sentiments de Pétrarque pour Dante : la manière dont il en parle est singulièrement équivoque. — IV. *Musique et poésie dans monde élégant du* XIVe *siècle* (p. 371-446). Cette étude se rattache au recueil des *Cantilene e ballate*; elle a, outre un intérêt réel, tout le charme de la nouveauté; l'histoire et les vicissitudes diverses du *madrigal* au XIVe siècle sont racontées avec autant d'esprit que d'érudition.

En résumé, de tous les livres écrits sur l'ancienne littérature italienne, il en est peu qui soient à la fois aussi attrayants et aussi solides que celui de M. Carducci.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 4 septembre 1874.

M. Chodzkiwick continue la lecture d'une communication sur le vers 100 des Acharniens d'Aristophane. Partant de l'idée que ce vers doit cacher, sous le rhythme grec, une phrase en prose perse, il admet que le poète a pu lui-même faire subir au perse certaines modifications réclamées par l'harmonie. Puis il transcrit, en caractères cunéiformes, le texte suivant : *hy*, *artaman*, *xarxa* (ce qui, joint à *arta*, ne peut signifier qu'Artaxerxès), *nipistna*, *satra* (ou plutôt *satraï*, génitif tenant lieu d'un datif), qu'il explique ainsi : « Lui, le magnifique Arta- » xerxes écrit à votre gouvernement. » — M. Egger fait remarquer que déjà l'an dernier M. Francis Meunier, qu'une mort prématurée a enlevé à la philologie, avait présenté à la Société de linguistique un mémoire dans lequel il expliquait ce vers, qu'il croyait écrit en langue arienne.

M. de Longpérier offre à l'académie un volume de la collection intitulée : *Les Médaillons Romains du British Museum*, par M. Stuart Poole; ce volume se termine par des tables très-détaillées, dressées par M. Herbert Grüber.

M. Guérin commence la lecture d'une *Étude sur Beisan, jadis Bethchean ou Scythopolis*. Cette ville, qui était entièrement construite de blocs de calcaire et de basalte, alternativement disposés, a conservé de nombreux vestiges de la cité antique. On reconnait ses anciennes limites à un mur de 2 mètres 50 d'épaisseur qui se composait également de pierres calcaires et basaltiques. On voit encore aujourd'hui les restes d'un beau théâtre, dont la demi-circonférence mesure 130 mètres. Il sert actuellement de magasin aux habitants de Beisan; l'orchestre même est envahi par des plantes épineuses et légumineuses. Au N.-O. du théâtre, à 800 mètres, est l'antique acropole de Scythopolis, d'où le regard peut embrasser une immense étendue. A propos du fleuve qui coule près de cette ville, l'Oued-el-djaloud, M. Guérin rappelle les événements historiques dont cette localité fut témoin, depuis les temps bibliques jusqu'à l'époque des croisades.

Ouvrages offerts à l'académie : *Monuments épigraphiques du Musée national hongrois*, dessinés et expliqués par Ernest Desjardins, Buda-Pest, 1873, in-fol. — *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, t. II, 1re livraison. — *Mémoire sur le trésor de Vernon* par M. Ducrocq, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. — *Fragment inédit de Grosley* et *un mot encore sur les mémoires de l'académie de Troyes*, par Léon Pigeotte.

E. C.

ADDENDUM.

N° 33, p. 110. Le mémoire transmis à l'académie par le ministre de l'instruction publique a pour auteur M. Eugène Müntz.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

// REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — 19 Septembre — 1874

162. — **Fragments relatifs à la doctrine des Ismaélis**, texte publié pour la première fois avec une traduction complète et des notes, par M. S. Guyard. Paris, Maisonneuve, 1874. In-4°, 252 p. (tirage à part des Notices et Extraits des Mss.).

L'histoire politique des Ismaélis, comme celle des Karmates leurs coreligionnaires, a été depuis une vingtaine d'années l'objet de travaux estimables. Dans ses *Recherches sur les Batiniens de la Perse et les Ismaéliens de la Syrie*[1], M. Defrémery a compulsé avec son érudition consciencieuse les annales musulmanes et signalé à travers leurs renseignements souvent contradictoires le rôle important que jouèrent ces sectes fanatiques depuis le IIIe jusqu'au VIIe siècle de l'hégire. M. de Goeje, dans un mémoire trop rarement consulté, a retracé la domination éphémère des Karmates du Bahreïn[2]. Mais aucune tentative sérieuse n'avait été faite jusqu'à ce jour pour connaître les dogmes ismaéliens. La difficulté de pénétrer dans le vif de ces croyances singulières tient à deux causes : d'une part le soin jaloux avec lequel les adeptes les dérobaient à la connaissance des profanes; de l'autre, le dédain des orthodoxes pour tout ce qui s'écarte des principes dogmatiques consacrés par la tradition. En outre, les révolutions qui remuèrent si souvent le sol de la Syrie et de la Perse, la destruction des bibliothèques où les écrits de la secte étaient conservés ne permettaient guère d'espérer que quelque document authentique pût être retrouvé. Il n'est donc pas étonnant que S. de Sacy, dans l'introduction de son remarquable ouvrage sur la religion des Druzes, n'ait parlé des Ismaélis que par ouï-dire et d'après le témoignage rarement impartial de Makrizi et de Nowaïri. Les textes originaux faisaient défaut à l'illustre savant.

Une circonstance heureuse a permis à M. G. de combler une lacune aussi regrettable. Dans la bibliothèque de la Société asiatique confiée à ses soins, ce savant a retrouvé un manuscrit rapporté de Damas, par Rousseau, au commencement de ce siècle, et renfermant plusieurs fragments dont la provenance ismaélienne est incontestable. Ce manuscrit que nous avons eu occasion d'examiner est d'une main moderne et écrit avec une négligence qui en rend la lecture

1. *Journal Asiatique*, 5e série, t. 3, 5, 8 et 15.
2. *Mémoires d'histoire et de géographie orientales*. Leyde, 1862, n° I.

très-pénible. Ce n'était pas une entreprise sans témérité que d'essayer d'y rétablir les vraies leçons et il fallait pour l'accomplir avec succès joindre à la connaissance approfondie de la langue arabe celle de la technologie philosophique et de l'argot mystique qu'emploient les sectes hétérodoxes.

Cette préparation manquait absolument à Rousseau et l'analyse d'ailleurs très-écourtée (23 p. in-8°) qu'il inséra jadis dans les *Annales des voyages* donne une idée fausse du document précieux que le hasard avait mis entre ses mains. Quelques années plus tard, le *Journal de la Société orientale américaine* fit paraître la traduction de deux ou trois fragments de même provenance par E. Salisbury; mais si littérale que soit cette traduction, l'omission du texte arabe laisse un assez grand nombre de passages dans l'obscurité.

Tels étaient les secours que M. G. avait à sa disposition lorsqu'il résolut de publier le document appartenant à la Société asiatique. Ce manuscrit se compose de divers fragments d'une étendue inégale, et qui forment deux catégories distinctes. A la première appartiennent les textes sacrés, ou du moins ceux que la tradition place dans la bouche de Rachid ed-dîn Sinan et du Khalife fatimite Mouizz. Ce sont les plus importants et aussi les plus obscurs. Ils ont trait à différents points de doctrine, par exemple à la succession des prophètes révélateurs et de leurs vicaires, à la définition de l'âme, de la raison et autres thèses philosophiques. Dans le second groupe se rangent les morceaux relatifs à la morale et à l'instruction religieuse. Ce sont des *sourates*, c'est-à-dire des chapitres écrits à l'imitation, sinon dans le style du Koran. On voit que le rédacteur s'adresse dans ces passages aux dernières classes d'initiés, à celles pour qui les subtilités des dogmes supérieurs doivent rester lettre morte. On y remarque un souffle chrétien, une inspiration presque évangélique qui ont lieu de surprendre lorsqu'on se rappelle les atrocités commises par les chefs de la doctrine. Il est vraisemblable que la lecture de nos livres saints et le désir d'attirer les populations chrétiennes de Syrie auront exercé une certaine influence sur la rédaction de ces morceaux. En tout cas, l'esprit musulman n'y est pour rien. En veut-on un exemple? Après avoir rappelé la sèche morale du Koran qui enseigne de rendre le bien pour le bien et le mal pour le mal, l'auteur inconnu s'adresse en ces termes à ses disciples : « Je dis moi : Les seuls vrais croyants sont ceux qui ont » foi en Dieu et en son Prophète, qui traitent bien ceux qui leur font du mal, » qui se rapprochent de ceux qui les repoussent, qui nourrissent ceux qui leur » ont refusé, qui agissent loyalement avec ceux qui les trompent, qui parlent à » quiconque vient à eux et honorent ceux qui les méprisent[1]. » Ces passages, comme ceux qui prêchent l'amour du prochain, ou qui comparent les hypocrites à des sépulcres blanchis nous paraissent autant d'emprunts directs au christianisme. Nous pensons aussi qu'ils ont été rédigés en Syrie et à une époque assez éloignée de celle de Kaddah et même de Sinan.

On ne peut qu'approuver M. G. d'avoir disposé les différents morceaux de son texte d'après un ordre plus rationnel, réunissant d'abord tout ce qui est

1. *Fragments*, p. 243.

dogmatique et classant ensuite les chapitres du Koran ismaélien dans la série probable de leur composition. La traduction qui suit ces fragments se recommande par une fidélité qui n'exclut ni la clarté ni même l'élégance. Dans les notes nécessairement nombreuses qui sont jointes à la traduction, on constate une érudition sobre, solide et toujours appropriée au sujet. Aucune difficulté n'est éludée, et chacun des termes techniques usités par les théologiens ismaélis y est l'objet de discussions approfondies qui forment autant de petites thèses discutées d'après les principes d'une critique rigoureuse.

Il est donc possible maintenant, grâce au beau travail de M. G., de se faire une idée exacte de la doctrine ismaélienne. L'analyse rapide que nous allons donner de ces dogmes prouvera combien il fallait de curiosité persévérante et de sagacité pour écarter les voiles sous lesquels leurs fondateurs les ont dissimulés à dessein.

Les Ismaélis sont ainsi nommés parce qu'ils reconnaissent pour septième et dernier imam, un descendant d'Ali Ismaïl, fils de Djafar Sadik. Ce nom est celui qu'ils se donnent entre eux, mais ils sont aussi désignés par l'épithète de *Baténiens* ou partisans de l'interprétation allégorique du Koran. Enfin leurs adversaires les appellent *Malahideh* « hérétiques » ou bien *assassins*, c'est-à-dire buveurs de hachich (*hachachîn*). Personne n'ignore que l'islamisme naissant fut déchiré par un schisme profond qui faillit l'étouffer dès le berceau. Les néo-convertis se séparèrent en deux grands partis. L'un, celui des Sunnis, reconnut l'autorité des trois premiers khalifes successeurs de Mahomet et légitima l'usurpation de Moawyah chef de la dynastie des Omeyyades. L'autre parti se déclara pour Ali et soutint l'antériorité de ses droits à l'*imamat*, à la puissance spirituelle dont le pouvoir temporel est l'annexe nécessaire. La fin tragique d'Ali et de son fils Huçeïn, les persécutions dirigées contre leurs descendants augmentèrent l'enthousiasme de leurs partisans surtout dans les provinces orientales de l'empire. Le dogme de la divinité d'Ali trouvait dans le Khoraçân et la Perse un terrain bien préparé à le recevoir, grâce aux souvenirs que le parsisme y avait laissés. D'autre part, la propagation des livres grecs nouvellement traduits en arabe favorisait le système allégorique qui permet d'expliquer le Koran d'une manière opposée au sens extérieur des dogmes établis par le Prophète. La secte rationaliste des Moutazélites avait ouvert le champ à une exégèse indépendante de la tradition et abandonnée aux seules lumières de la raison. Les Karmates firent un pas de plus : l'interprétation du livre saint fut livrée par eux à l'arbitraire et chacun fut libre d'y découvrir ce qui pouvait favoriser les théories hétérodoxes. Un homme dont la hardiesse dépassait encore la science, Abd Allah fils de Maïmoun Kaddah, doit être considéré comme le véritable réformateur de la secte des Ismaélis, qui jusqu'alors n'avait été qu'une des subdivisions de l'école Schiite. Ce novateur qui vivait dans la seconde moitié du IXe siècle conçut et réalisa le projet de réunir un corps de doctrine dont une partie seulement serait enseignée au commun des adeptes, l'autre partie demeurant réservée à l'élite des initiés. Cependant, tout en maintenant les premiers dans une ignorance relative, il leur laissait l'espérance de s'élever à un degré supérieur; il tenait leur curiosité en

éveil et leur promettait la révélation des grands mystères au prix d'une soumission aveugle et d'une vie d'abnégation et de sacrifice.

Quels étaient ces redoutables mystères pour lesquels il y avait tant d'appelés et si peu d'élus? Les auteurs musulmans qui en ont eu connaissance s'en détournent avec horreur, comme d'un grossier mélange de panthéisme et d'incrédulité. La critique moderne y découvre ce qu'elle s'attendait à y trouver, un système sans originalité, mais habilement construit, où les dogmes musulmans servent d'assises aux conceptions philosophiques et gnostiques des néo-platoniciens. Le Koran dit : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu. » Voici comment l'école de Kaddah développe cette formule. Dire que Dieu est *un* c'est affirmer qu'il ne peut avoir d'attributs; car si l'on prétend qu'il possède la science, la puissance, etc., on ajoute des attributs à son essence, on lui associe des qualités dont il n'a pas besoin et qui détruisent son unité. Dieu est un, mais d'une unité incompréhensible, ineffable. La création de l'univers est due à un acte médiat de sa volonté, qui a produit la raison universelle. Celle-ci est comme la manifestation extérieure de Dieu, celle en qui résident les attributs divins et qui a droit aux hommages des créatures. La raison universelle, dont l'attribut essentiel est l'omniscience, a produit l'âme universelle. A son tour, l'âme universelle, en vertu de sa force d'expansion qui est la vie, a produit la matière première, inerte et passive, mais destinée à être mise en œuvre par la raison. En dernier lieu se sont manifestés l'espace et le temps. L'action combinée de ces cinq êtres primitifs et nécessaires a formé les sphères célestes et les éléments. La terre est soumise à l'action des sphères supérieures dont elle est l'émanation dernière.

L'âme universelle est descendue sur la terre et s'y est répandue sous forme d'âmes individuelles : l'origine de l'homme ne peut s'expliquer autrement. L'homme a pour se diriger ici-bas d'abord l'effusion de la raison universelle, le *faïdh* d'où émane la raison humaine; il a en second lieu le Prophète révélateur (*natyk*) et les imams. Le natyk est la raison universelle incarnée et l'*assas* « le » fondateur, » celui qui explique les paroles du natyk, est l'incarnation de l'âme universelle. Après eux viennent l'*imam*, le *hoddjah* (qu'on nomme aussi *nakyb* « lieutenant ») dont le rôle est de prouver la mission de l'assas, et enfin le *dayi* « missionnaire » chargé de répandre l'enseignement de la vérité. Ces trois derniers ministres sont l'incarnation des trois derniers principes du monde supérieur, à savoir la matière, l'espace et le temps. Depuis le commencement du monde, les hommes ont reçu la visite de sept *natyk* accompagnés de sept *imam*. En vertu du mouvement ascendant de l'âme universelle vers la raison suprême, le dernier imam, c'est-à-dire le septième dans la série des imam, parvient après un laps de temps à la dignité de natyk. A ce moment, les agents inférieurs *hoddja et dayi* disparaissent temporairement pour recevoir l'inspiration de la doctrine nouvelle. Car chaque natyk apporte un enseignement supérieur à celui du natyk qui l'a précédé. On est d'accord sur les six premiers natyk qui furent Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus et Mahomet. Les dissentiments ne portent que sur le septième, les uns reconnaissant en cette qualité Ismaïl, fils de Sadik, les autres Mohammed, fils d'Ismaïl, d'autres encore les chefs d'école, comme Sabbah en

Perse, ou Sinan en Syrie. Le même désaccord règne parmi les affiliés sur le nom du septième *assas* dont le premier est Seth le patriarche et le sixième Simon Pierre.

La propagation d'une doctrine si contraire à l'esprit du Koran et de la tradition exigeait chez ceux qui avaient mission de la répandre infiniment de tact et de prudence. S. de Sacy a publié d'après un ancien document le formulaire des neuf degrés d'initiation imposés aux néophytes. Rien ne fait mieux connaître la subtilité d'esprit et la largeur de conscience des races asiatiques. Si le missionnaire s'adresse à un Schiite, il se déclare zélé partisan de cette secte et rend hommage à Ali et à la légitimité de sa cause. S'il a devant lui un Sunnite, il affecte un profond respect pour les trois premiers Khalifes; il flétrit la conduite d'Ali et laisse entendre que les premiers vicaires de Mahomet n'étaient point étrangers à la doctrine allégorique. Avec le Sabéen il affirme la supériorité du nombre septennaire, avec le Mage celle des deux principes et l'antagonisme du Bon et des Ténèbres. Avançant ainsi avec une prudente lenteur dans les neuf étapes de l'initiation, il amène son auditeur au degré suprême, qui est la reconnaissance de l'imam véritable, incarnation de la raison universelle. Mais un très-petit nombre de prosélytes parvenait au terme de l'initiation; la plupart d'entre eux s'arrêtaient au deuxième degré et les missionnaires eux-mêmes dépassaient rarement le sixième. Le but essentiel de la propagande ismaélienne était de ruiner le dogme musulman et de le remplacer par une soumission aveugle au « maître » de l'époque, » c'est-à-dire au septième imam ou à ceux qui parlaient en son nom.

La croyance aux récompenses et aux châtiments de la vie future n'était pas écartée de l'enseignement donné par le *dayi*, mais elle recevait deux interprétations différentes. A la foule on promettait un paradis plus matérialiste que celui du Koran : le paradis des Ismaélis est une sorte d'échiquier de soixante-dix mille cases où parfums, houris, mets délicats et boissons enivrantes sont classés et étiquetés avec une symétrie monotone. Il fallait en vérité une foi robuste chez les assassins de Sinan et du Vieux de la montagne pour échanger leur vie contre un Eden aussi pauvrement machiné.

Au contraire, aux initiés des degrés supérieurs on révélait que « le paradis » n'était qu'une expression allégorique par laquelle on désignait l'état de l'âme » parvenue à la science parfaite, comprenant le mystère et l'unité absolue de » Dieu et le but de la création et du retour dans l'autre monde. L'enfer était » l'ignorance, l'éloignement de Dieu [1]. » — Les textes que nous avons sous les yeux prouvent aussi que la croyance à la métempsycose avait pour les Ismaélis un sens plus épuré que pour les autres sectes schiites. Elle n'était à vrai dire qu'un moyen de perfectionnement moral : l'âme revenait sur terre jusqu'à ce qu'elle eût reconnu l'imam véritable, mais elle revêtait une forme identique à celle de ses premières manifestations et ne passait jamais dans le corps de la brute, comme le prétendaient les Keïsanites et comme l'affirment aujourd'hui encore les Druzes du Liban.

1. *Fragments*, introduction p. xv.

Telle est en quelques lignes la réforme attribuée à Kaddah. Nous disons *attribuée* parce que rien ne prouve que le système tel qu'il est exposé dans les textes publiés par M. G. soit l'œuvre directe du hardi novateur. En effet, plusieurs de ces fragments dogmatiques sont placés sous l'autorité de Sinan qui vivait au VIe siècle de l'ère musulmane, tandis que Kaddah appartient au IIIe siècle. L'examen de cette question d'origine revient de droit au traducteur des *Fragments*. Ce n'est d'ailleurs qu'une des parties du problème qu'il reste à résoudre. Le document publié aujourd'hui avec un talent que je serais plus à l'aise d'apprécier dans un autre recueil que celui-ci, est un des matériaux qui serviront à l'histoire définitive de la grande secte ismaélienne. Nous avons hâte de connaître ce que fut cette secte au Ier siècle de l'hégire, quand elle se confondait encore avec l'hérésie schiite; à quelle époque et sous quelles influences elle s'affranchit de celle-ci; quelles furent ses affinités avec les Karmates et les partisans de Babek; en quoi les Ismaélis de Syrie différaient de ceux de la Perse; quelles transformations les deux écoles sœurs subirent dans le cours des âges et sous la pression des événements politiques; et par quel concours de circonstances elles sont venues s'éteindre dans les grossières superstitions des Druzes et des Nossaïris. L'Académie en proposant cette question aux investigations des jeunes orientalistes a prouvé l'intérêt qu'elle attache à de semblables travaux. L'ouvrage dont nous venons de donner une analyse imparfaite en facilitera singulièrement la solution.

Voici quelques corrections que nous proposons à l'auteur : celles surtout qui portent sur le texte ont été faites avec une extrême réserve et seulement dans les passages où le sens nous a paru altéré par le copiste.

P. 128, l. 5. Au lieu de *Dieu dit à Noé*, il serait préférable de traduire : *Dieu fait dire à Noé*. Le texte porte *hikaïetan 'an Nouh*. Voir d'ailleurs le passage du Koran auquel il est fait allusion.

P. 154, l. 17. *Mort accidentelle ou momentanée* serait préférable à *mort éventuelle*, puisqu'il est question du sommeil : c'est la traduction exacte de *aradhi*.

P. 168. Titre : « Conversation intime de Mo'izz lidinillah avec Dieu. » Il est plus exact de traduire *Oraison intime adressée par*, etc. *Munadjat* signifie littéralement « prière prononcée à voix basse. » En outre, Dieu ne parle pas dans ce chapitre et le Khalife est le seul qui prenne la parole.

P. 224, l. 8. Au lieu de *compartiments*, ne vaudrait-il pas mieux traduire par *estrades? Doukkan* est proprement l'estrade sur laquelle le marchand est assis; c'est aussi la partie surélevée du salon où l'on place les coussins et tapis.

P. 230, l. 3. « Mes anges te surveillent nuit et jour. » Le texte dit : « Mes » anges se succèdent auprès de toi comme les nuits succèdent aux jours. » C'est le sens précis du verset 12 Sur. XIII que l'auteur a certainement en vue.

P. 232, l. 22. « Tes actions dans ce monde de la vue et de l'ouïe. » En remplaçant dans le texte *elraï* par *lilraï*, et en conservant la leçon du ms. *ed-dounya*, on aurait ce sens plus satisfaisant : « Tes actions inspirées par le désir d'être vu » et entendu »; *raï* et *souma'a* forment une locution proverbiale qui se rencontre souvent chez les bons auteurs.

P. 236, l. 24. « Sachez que vous mourrez demain et que vous serez rassem-

» blés pour l'éternité. » Le texte dit positivement : « Sache que tu mourras » demain et cependant tu amasses (des richesses) comme si tu devais vivre » éternellement. »

P. 238, l. 11. Je préférerais traduire « et lorsque je te refuse mes dons, tu » ne prends pas patience. » Il suffit pour obtenir ce sens qui conserve mieux le parallélisme, de lire *mounî'ta,* c'est-à-dire d'ôter un point diacritique au mot qui a été lu *moutti'ta.*

P. 246, l. 17. Au lieu de « Profitez en ce monde des jours que vous y passez » l'examen attentif du texte prouve qu'il faut traduire : « N'amassez ici-bas que » dans la mesure de vos jours, » c'est-à-dire que ce qui suffit à votre vie éphémère.

BARBIER DE MEYNARD.

---

163. — **Lehrbuch der neutestamentlichen Zeitgeschichte** (Manuel de l'histoire du temps du Nouveau Testament) von Dr Emil SCHÜRER, Profess. der Theologie zu Leipzig. Leipzig, J. C. Hinrichs. 1874. In-8°, vij-698 p. — Prix : 18 fr. 75

Il n'y a pas longtemps encore qu'on cherchait les antécédents du christianisme dans les religions de l'Asie centrale, de l'Inde et d'autres pays qui n'ont jamais eu les moindres relations avec les enfants d'Israël. On semblait croire que les idées religieuses passent d'une contrée à une contrée éloignée, portées sur l'aile du vent. On se contentait de quelques analogies plus ou moins bien marquées pour conclure à une filiation, en faveur de laquelle on n'aurait su indiquer, je ne dis pas un seul fait certain, mais la moindre induction quelque peu légitime.

Ces fictions sont tombées devant une connaissance plus approfondie de l'histoire et un sens critique plus développé, et ont fait place à cette opinion, bien autrement plausible, que, si le christianisme a des antécédents, c'est dans le milieu où il est né, qu'ils doivent se trouver. La religion chrétienne ne serait-elle pas sortie, par une sorte d'évolution naturelle, des conceptions religieuses des Juifs au moment où elle se produisit dans le monde, il resterait toujours incontestable que ces conceptions furent, si l'on peut ainsi dire, le terrain sur lequel elle naquit, qu'elle fut, à ses premiers moments, en rapport avec elles, qu'elle en adopta même plusieurs qui furent comme son point de départ; je veux parler, non pas seulement de la croyance à l'unité de Dieu, mais encore de l'attente des rétributions futures, du jugement dernier et de la résurrection des morts, et surtout de l'idée du Messie, qui tenait alors une si large place dans les préoccupations spirituelles des enfants d'Israël.

Ces faits doivent suffire pour mettre hors de contestation l'importance d'une étude approfondie de l'histoire juive à cette époque pour l'intelligence du christianisme primitif. Lightfoot au XVIIe siècle, et Schœttgen au siècle suivant en avaient sans doute une sorte de vague sentiment en essayant d'expliquer, dans leurs *Horæ hebraicæ et talmudicæ*, un grand nombre de passages du Nouveau Testament par des rapprochements avec des phrases et des locutions usitées dans les écrits des anciens rabbins. Mais ces travaux, imparfaits sous beaucoup de rapports,

étaient oubliés, quand de nos jours l'attention s'est portée sur ce sujet. Schneckenburger, le premier, en a donné une idée claire et bien comprise dans ses *Vorlesungen über neutestamentlichen Zeitgeschichte* (Leçons sur l'histoire du temps du Nouveau Testament) publiées après sa mort par M. Lœblin en 1862. Le nom sous lequel il a désigné cette branche nouvelle des études théologiques est devenu classique et a été universellement adopté. Depuis ce moment bien rapproché, quelques autres travaux ont été publiés sur cette partie de l'histoire. J'ai signalé ici même à l'attention de ceux de nos compatriotes qui s'intéressent aux études religieuses les deux premiers volumes du bel ouvrage de M. Hausrath sur le temps de Jésus-Christ et sur celui des Apôtres. C'est du même sujet qu'il s'agit dans le Manuel de M. Schürer; mais celui-ci ne va pas sur les brisées de celui-là. M. Hausrath s'est proposé de donner à la foule des lecteurs instruits un tableau de l'histoire de l'époque dans laquelle le christianisme est né et a commencé à se propager dans le monde; M. Sch. a voulu faire un manuel destiné à servir de guide à ceux qui par goût ou par profession éprouveront le besoin de faire eux-mêmes une étude spéciale de l'histoire de ce temps. En vue de ce but, tout autre que celui de M. Hausrath, il les initie en quelque sorte aux différentes questions qui se présentent ici, en les discutant lui-même, et il leur fait connaître à quelles sources, sur chacune d'elles, ils devront avoir recours, non pas seulement en les indiquant sommairement, mais en en traçant une analyse rapide, qui suffit très-bien à en faire apprécier l'esprit et le degré d'autorité. Chaque article est accompagné de l'indication, parfois détaillée, des principaux ouvrages qui s'y rapportent. En un mot, rien n'a été oublié pour faire de cet ouvrage un de ces manuels si remarquables et si utiles que l'Allemagne possède sur presque toutes les branches des connaissances humaines.

M. Hausrath a embrassé dans son ouvrage l'histoire des Juifs et celle du monde romain en ce qui touche au christianisme évangélique et apostolique; il ne pouvait négliger celle-ci puisqu'il se proposait de tracer le tableau de la propagation du christianisme parmi les payens; M. Sch., qui veut principalement mettre en relief ce qu'on peut considérer comme les antécédents de la religion chrétienne, et les événements contemporains de son avénement, s'est borné à l'histoire des Juifs, et il en donne dans sa courte préface des raisons qui me paraissent satisfaisantes. Mais il remonte plus haut que M. Hausrath, et fait commencer ses recherches à la révolte des Juifs contre les projets insensés d'Antiochus Epiphane. Cette révolte est en effet, comme il le fait remarquer, le point de départ du mouvement politique et religieux qui donna au monde juif la forme qu'il avait au moment de la prédication de Jésus-Christ.

L'ordonnance de ce manuel est aussi simple que logique. Il se compose, en outre d'une courte introduction (p. 1-55), de deux parties. La première (p. 59-367) contient l'exposition de l'histoire politique de la Palestine depuis l'année 175 avant J.-C. (révolte des Juifs contre Antiochus Epiphane) jusqu'à l'an 70 de l'ère chrétienne (prise de Jérusalem par Titus). La seconde (p. 371-665) est un tableau de la vie morale et religieuse des Juifs dans le siècle qui fut témoin de l'avénement du christianisme.

L'esprit dans lequel il est conçu est excellent. Les faits y sont présentés et discutés, et les questions traitées et résolues, sans la moindre préoccupation de secte ou de parti théologique, avec une grande fermeté de sens critique et à un point de vue purement objectif, comme il convient à un ouvrage de ce genre.

Il convient d'ajouter qu'il n'a pas la sécheresse et l'aridité de la plupart des anciens manuels allemands qui ne sont guère que des tables des matières et de simples indications des documents et des livres à consulter ou à étudier. L'exposition et la discussion y sont sans doute serrées et concises, mais assez développées pour que le commun des lecteurs, je veux dire ceux qui n'ont ni l'intention ni la possibilité de se livrer à une étude spéciale du sujet, puissent en rapporter, sur chaque question, une idée claire et à la rigueur suffisante.

Ce n'est pas toutefois qu'il n'y ait rien à reprendre dans ce manuel. On ne peut traiter un sujet embrassant des questions aussi diverses, aussi nombreuses, aussi complexes, des questions fort obscures par elles-mêmes par suite du défaut de précision et d'exactitude des sources, et d'autant plus difficiles à débrouiller que la tradition nous a imbus, sur presque toutes, de préjugés dont il est malaisé de se défaire, on ne peut, dis-je, traiter un sujet de ce genre sans rencontrer à chaque pas des écueils et sans être exposé à bien des confusions, que l'érudition la plus étendue et le sens critique le plus exercé ne parviennent que difficilement à éviter au premier moment. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que ce n'est que depuis peu d'années que ce sujet est entré dans le champ des études historiques et critiques.

Il y a, plus particulièrement dans la seconde partie, quelques méprises que M. Sch. devra faire disparaître dans la prochaine édition de son ouvrage. Je lui en signalerai une qu'on n'aurait pas attendue d'un écrivain aussi érudit et qui, jointe à quelques autres analogues, me fait craindre que l'histoire de la philosophie de l'antiquité classique ne lui soit pas assez familière. Les quatre vertus cardinales de la *Sapience* VIII, 7, appartiennent, non aux Stoïciens, comme il dit (p. 652), mais à Platon. Elles forment une partie essentielle de la morale, et comme la base de sa conception idéale de l'État. Il les trouvera, en toutes lettres, dans le sixième livre de la *République* et dans bien d'autres écrits de ce célèbre philosophe. Et pour le dire en passant et puisqu'il s'agit de la philosophie grecque, M. Sch. me paraît surfaire généralement l'influence du stoïcisme au détriment du platonisme, dans l'Orient, et pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne.

Il y a aussi, principalement encore dans la seconde partie, quelques jugements qui me paraissent erronés; je me trompe peut-être; mais dans tous les cas j'engage M. Sch. à les soumettre à un nouvel examen. En voici, pour expliquer ma pensée, deux exemples.

Ce serait une lourde erreur, à ce qu'il assure (p. 640) de prétendre que les Juifs dispersés dans l'Asie-Mineure, l'Égypte, la Grèce, etc., avaient oublié leur langue maternelle, ou même n'en avaient plus qu'une connaissance imparfaite. L'exemple de Philon me paraît prouver que c'est là au contraire une vérité. Certainement ce célèbre théosophe l'emportait de beaucoup en culture intellec-

tuelle sur la foule de ses coreligionnaires de la dispersion. On ne peut nier cependant qu'il n'eut qu'une connaissance très-imparfaite de l'hébreu. Jugez des autres d'après lui.

On ne peut guère douter, à ce que prétend encore M. Sch. (p. 618-619), que la doctrine et la pratique pythagoricienne n'aient été un facteur essentiel de la formation de l'essénisme. Cela me paraît au contraire très-sujet à contestation. Où donc était l'école pythagoricienne au moment où naquit l'essénisme? Et en supposant même qu'elle ne fût pas entièrement éteinte, par quel chemin ses doctrines arrivèrent-elles dans la Palestine? S'il y a quelques analogies entre le pythagorisme et l'essénisme, elles sont de celles qui se trouvent entre toutes les sectes donnant dans le mysticisme; elles ne peuvent prouver en aucune façon qu'il y ait eu une filiation entre l'essénisme et l'école de Pythagore; il faudrait y joindre des faits historiques incontestables, et ici on n'en a pas un seul à produire.

Encore une remarque qui paraîtra peut-être une chicane, mais qui me semble avoir une véritable importance. M. Sch. nous dit (p. 649), et non sans raison, que parmi les Juifs instruits de la dispersion, la philosophie grecque dut être mise en accord avec le monothéisme biblique. Je crains que ce mot de « mono- » théisme biblique » ne rende pas bien sa pensée et ne laisse supposer tout autre chose que ce qu'il entend. La doctrine de l'unité de Dieu n'était certainement pas le point sur lequel l'hébraïsme et la philosophie grecque avaient à se mettre d'accord; c'était au contraire celui sur lequel ils se rapprochaient l'un de l'autre. Socrate, Platon, Aristote, les stoïciens et en général les Grecs éclairés étaient aussi monothéistes que les enfants d'Israël.

Ce ne sont là toutefois que des taches légères; elles ne sont pas de nature à faire méconnaître le mérite et l'utilité de cet excellent manuel. Mais plus l'ouvrage est remarquable, et plus aussi il convient que M. Sch. en fasse disparaître jusqu'à la moindre imperfection.

M. N.

---

164. — **Annibal en Gaule**, par M. Jacques MAISSIAT. In-8°, xvj-418 p. Paris, Didot. 1874. — Prix : 10 fr.

M. Maissiat n'est pas de ceux qui se piquent d'écrire l'histoire à un point de vue purement objectif et qui visent à l'impartialité absolue. Il plaint très-sincèrement nos ancêtres les Gaulois d'avoir été trompés d'abord, battus ensuite, calomniés enfin dans l'histoire par les Romains, et il les venge à sa manière. Dans un volume publié en 1865, au moment où Napoléon III faisait paraître l'histoire de Jules César, M. M. avait commencé sa tâche de justicier en opposant la bravoure loyale de Vercingétorix à l'astuce savante du Romain pourvu d'armes perfectionnées et habile surtout à exploiter les rivalités qui divisaient les tribus gauloises. Aujourd'hui, M. M. élargit son plan. Les analogies qui rapprochent de Vercingétorix le grand Annibal, et surtout la participation des Gaulois à la seconde guerre punique l'ont engagé, dit-il, à placer le présent

volume en tête de ses *Recherches historiques*. « Le volume de *Jules César en Gaule*, » déjà publié, sera le second. Un troisième (actuellement sous presse) contiendra » la suite jusqu'à l'arrivée des armées à Alesia (aujourd'hui *Izernore*, dans le » département de l'Ain). Un quatrième volume sera consacré au blocus d'Ale- » sia, et le cinquième aux deux dernières années de la guerre et à ses consé- » quences (p. xv). »

M. M. a divisé son étude sur Annibal en trois parties : il examine d'abord les causes de la seconde guerre punique, rapportant à Amilcar Barca l'honneur d'avoir conçu l'expédition d'Italie ; il détaille ensuite avec le plus grand soin l'itinéraire d'Annibal, de l'Ebre à la Trébie; il justifie enfin, dans la troisième partie, la défiance que lui inspire le récit de Tite-Live et la résolution qu'il a prise de s'en tenir au témoignage de Polybe.

Nous ne dirons rien des réflexions de M. M. sur les causes, fatales et intelligentes, de la seconde guerre punique (p. 18-79). L'auteur fait ce qu'il peut; mais il y a quelque imprudence à s'imposer l'obligation d'écrire soixante pages d'aperçus historiques quand on n'est pas habitué à serrer de près l'idée, quand on n'a pour instrument qu'un style lâche et diffus, parfois incorrect ou trivial, alourdi encore par des redites, des allusions mal venues, des renvois perpétuels à ce qui précède ou ce qui suit. De même, le réquisitoire contre Tite-Live qui forme la troisième partie (p. 308-393) témoigne d'une étude attentive des passages incriminés, mais combien M. M. n'eût-il pas été plus utile à la science en cherchant patiemment et pacifiquement à la façon de Lachmann, Nissen, Peter, Nitzsch...., etc., les sources auxquelles Tite-Live a pu et dû puiser, en analysant sa méthode de composition, et en déterminant, si faire se peut, la part de responsabilité qui lui incombe dans les altérations que l'histoire a subies — personne ne le conteste — sous sa plume de rhéteur et de lettré superficiel? Nous aimerions à savoir dans quelle mesure Tite-Live a voulu réagir contre la sympathie témoignée à Annibal par Sosile, ou par ce Philænos que critique Polybe (I, 14. 15) et que vante Cicéron (*Divin*. I, 49), et si tel mensonge patriotique n'a pas pu être ébauché déjà par Fabius Pictor, Cincius Alimentus ou Cælius Antipater. Au lieu d'instruire avec ce scrupule le procès de Tite-Live, M. M. nous le donne pour un romancier sans vergogne, au besoin pour un faussaire (p. 388); il abandonne le rôle de juge pour celui d'accusateur. Du reste il nous prévient dans son Avant-Propos qu'il a écrit son livre « surtout pour confondre » le plus accrédité de tous (les auteurs latins), Tite-Live, ce calomniateur sys- » tématique de notre race gauloise, le plus partial de tous les historiens, le plus » audacieux et le plus habile à masquer la vérité (p. xij). » Encore une fois, un critique est un juge, et il doit mettre sa propre impartialité à l'abri de tout soupçon.

Tout l'intérêt du livre est concentré dans la deuxième partie, « l'expédition » d'Annibal considérée au point de vue géographique et militaire. » Ce n'est pas que le sujet soit neuf; mais la question si rebattue du passage des Alpes garde toujours ce genre d'attrait qui s'attache aux problèmes désespérés. On admire la ténacité des concurrents, et si l'on écarte tout d'abord ceux qui ne proposent

que des conjectures, on écoute toujours ceux qui apportent une solution. Or, c'est une solution que M. M. se flatte d'avoir trouvée sur les lieux mêmes, en parcourant, un Polybe à la main, les régions alpestres, en supputant les distances, en ne s'aidant enfin, pour éclaircir son texte, que de l'observation et du calcul.

Sa méthode n'est pas tout à fait, sous ce rapport, celle des érudits. Ceux-ci s'imposent d'ordinaire l'obligation de faire le recensement des systèmes proposés avant eux, de les discuter et au besoin de les réfuter avant d'établir le leur. M. M. nous refuse même la moindre indication bibliographique : il écarte d'un mot dédaigneux cet amas de dissertations publiées dans divers pays de l'Europe sur le passage des Alpes, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, et rajeunit le sujet en le traitant comme si personne ne l'avait encore abordé. Il a déjà rejeté de la même façon les textes de Strabon, de Tite-Live, de Pline et de Silius Italicus. Polybe lui suffit. Ainsi réduit à un guide unique, sûr mais peu explicite, il eût peut-être dû songer à mettre à l'abri de toute objection les leçons controversées en recourant aux manuscrits ou tout au moins à un bon appareil critique. Cette précaution lui paraît superflue ; il s'en tient à la version de Polybe publiée de 1728 à 1730 par Dom Thuillier[1], avec commentaires du chevalier de Folard, comme si la grande édition de Schweighæuser ne valait pas la peine d'être consultée.

Quoi qu'il en soit, débarrassé de tous ses devanciers, qui lui auraient fait perdre son temps en réfutations, et de tous les textes anciens autres que celui de Polybe, M. M. suit pas à pas le récit de l'historien grec. Le passage du Rhône ne soulève guère de difficultés. On suppose ici qu'il s'effectua vis-à-vis de Bourg-Saint-Andéol. C'est peut-être un peu haut ; mais M. M., en prévision des objections qui l'attendent, attribue à l'armée carthaginoise une vitesse considérable. Il se livre à des calculs interminables sur les distances données par Polybe et sur les étapes de l'armée carthaginoise. Ses additions sont irréprochables, mais croulent par la base si on ne lui permet pas de corriger Polybe. Or, avant de proposer une correction au texte grec, pourquoi ne vérifie-t-il pas ses chiffres sur le texte lui-même ? Il aurait vu que l'édition Casaubon-Gronovius (1670) et celle de Schweighæuser donnent 2600 stades de Carthagène à l'Ebre au lieu de 2200 — qui est le chiffre de Strabon (III, 4, 1) — et n'aurait pas jugé ainsi à la légère un point qui a déjà été débattu avant lui. De même pour les étapes : les calculs qui permettent à M. M. de les fixer à 26 kil. par jour feraient honneur à un officier d'état-major, mais on ne voit pas que les nombreux affluents du Rhône qu'il faudra traverser soient entrés en ligne de compte.

On sait que Polybe compte 4 jours de marche entre le passage du Rhône et l'arrivée d'Annibal en face ou près (πρὸς) du delta de « l'Ile », ce qui a fait généralement reconnaître pour « l'Ile » le delta compris entre le Rhône, l'Isère et les Alpes. Mais M. M. trouve qu'à une vingtaine de lieues on peut se

1. Il est bon d'avertir que les chapitres de cette version ne correspondent pas aux paragraphes des éditions ordinaires.

dire « près » d'un endroit, et il fera marcher Annibal trois jours encore pour toucher enfin cette Ile qui à ses yeux est indubitablement le pays compris entre le Rhône, la Saône et le Jura (Bresse et Bas-Bugey). Afin d'avoir les auteurs pour lui, M. M. a soin de lire partout, dans Polybe (III, 49) comme dans Tite-Live (XXI, 31), *Arar* au lieu d'*Isara*, en invoquant Casaubon contre Gronovius. C'était le cas de recourir aux mss. Or le général Melville prétend avoir lu dans le Polybe du Vatican Ἰσάρας (?); les mss. cités par Schweighæuser donnent Σκάρας, Σκόρας et Σκώρας, ce qui signifierait peut-être « *Sorgues* », mais à coup sûr n'est pas plus loin de Ἰσάρας que de Ἄραρος[1]. Ce n'est évidemment pas sur ce texte que M. Maissiat s'est fait son opinion. Pour quelle raison se résigne-t-il donc à donner une telle élasticité au πρὸς de Polybe? Parce que le prétendu delta formé par le Rhône, l'Isère et les Alpes est bel et bien un quadrilatère : nos cartes le prouvent; M. M. pointe les angles, et ne veut pas que, dans une comparaison littéraire, longtemps avant les cartes de l'état-major, Polybe ait pu commettre une pareille faute de géométrie! M. M. est si ravi de sa démonstration qu'il tient son Ile à lui pour un vrai triangle équilatéral, et espère nous faire accepter le Jura pour ces montagnes d'accès difficile, escarpées, et pour ainsi dire, presque inabordables (δυσπρόσοδα καὶ δυσέμβολα καὶ σχεδὸν, ὡς εἰπεῖν, ἀπρόσιτα) qui, d'après Polybe (III, 49), forment un des côtés du delta. Fût-il inaccessible, le Jura aurait encore le tort d'être dirigé du S.-O. au N.-E. et par conséquent à peu près perpendiculaire à la direction que lui attribue M. M. dans son triangle. On est vraiment surpris de voir à quel point une opinion préconçue exagère la valeur des preuves et diminue celle des objections.

De Lyon, Annibal se dirige vers les Alpes en remontant le cours du Rhône jusqu'au confluent du Guiers, où le petit roi de l'Ile prend congé de lui. A partir de là, M. M. a eu la précaution de nous offrir le secours de cartes magnifiques, au 1/80000, qui sont des spécimens de la grande carte de l'état-major, reproduits par l'héliogravure. Entre Novalaise et Chambéry, Annibal franchit le Mont de l'Epine un peu au-dessus du lac d'Aiguebelette et se refait à Chambéry aux dépens de ces Allobroges qui l'ont attaqué dans la montagne. Il gagne ensuite la vallée de l'Isère à Montmeillan, puis la vallée de l'Arc. A Saint-Jean-de-Maurienne se présentent les Gaulois perfides qui l'attaquent près de Modane. Le nom ironique donné au ruisseau de *Bonne Nuit*, la chapelle de *N.-D. de Pitié* et le village de *Bramans* prouveraient au besoin qu'il y eut là une nuit d'angoisses et force cris de détresse[2]. Annibal aborde enfin le Mont Cenis par Lanslebourg et, suivant à peu près la route actuelle, descend à Suse, après avoir entamé à coups de pic le rocher qui lui barrait le chemin près de Ferrera. Ici, M. M. se moque, avec raison, du vinaigre de Tite-Live; mais il nous donne aussitôt un

1. De même les mss. de Tite-Live donnent *Bisarar* ou *Ibisarar*, ce qui rend très-plausible la conjecture *Ibi Isara*, admise par Cluvier, Gronovius, Crévier, Drakenborch, Weissenborn, Madvig.

2. On voit que, s'il avait cru à la calcination des rochers par le feu et le vinaigre, M. M. était de force à accepter l'étymologie du Mt Cenis (*Mons Cinerum*) que donne Marliani, un érudit du XVIe siècle.

fâcheux spécimen de sa méthode critique en soutenant que Juvénal n'a pas parlé de ce vinaigre lorsqu'il dit d'Annibal « .....*montem rumpit aceto* » (Sat. X, 151). M. M. est convaincu qu'il a affaire à un mot (*acetus?*) signifiant « pic » ou « pioche » en vertu de la même association d'idées qui a produit *piquet* et *piquette*. A quoi bon s'attirer ainsi une fâcheuse querelle, et faire une digression aussi inutile, pour le plaisir de dire que Juvénal avait plus de jugement que Tite-Live? Cette digression a encore l'inconvénient de distraire assez M. M. pour qu'il oublie de nous dire de quel droit il amène directement Annibal chez les *Taurini*, lorsque Polybe semble le faire descendre plus près des *Insubres* (III, 56). Aurait-il ici par inadvertance préféré Strabon et Tite-Live à Polybe [1]?

Enfin, après avoir raillé la piteuse stratégie de P. Scipion et surpris Polybe lui-même en flagrant délit de complaisance pour le vaincu du Tésin et de la Trébie; après avoir, dans une troisième partie, dont il a été déjà question plus haut, redressé le récit de Tite-Live, l'auteur termine par des *Conclusions générales* qui résument son appréciation sur Annibal et rattachent ce volume au suivant.

Il est impossible de soumettre ici le système de M. M. sur le passage des Alpes — y compris sa chronologie, dont nous n'avons rien dit — à un examen détaillé, et de jeter sur son chemin les objections accumulées par ses adversaires. Il suffit d'avertir l'auteur que, même aux yeux de ceux qui lui permettraient de ne tenir aucun compte des textes anciens autres que celui de Polybe, sa démonstration est moins probante qu'il ne le croit. Il a tort de penser qu'il dispose de ressources particulières, et que ses devanciers se sont trompés « faute d'être allés » sur les lieux » (p. 8); bon nombre, au contraire, ont pris cette sage précaution et se sont fait une conviction *de visu*. Sans sortir de la critique purement négative ni m'obliger à trancher au pied levé une question qui, déjà obscure au temps de Tite-Live (XXI, 38), ne recevra jamais de solution incontestée, je dirai que s'il fallait choisir entre tous les systèmes proposés, entre le Simplon [2], le Grand Saint-Bernard [3], le Petit Saint-Bernard [4], le Grand Mont Cenis [5], le Mont Genèvre [6], le Mont Viso [7], le col de Largentière [8], je regarderais ceux qui ont pour point de repère le Petit Saint-Bernard comme les plus plausibles. C'est

1. D'ailleurs *Taurini* dans ce célèbre passage de Tite-Live est peut-être une mauvaise leçon pour *Taurisci*. Voy. *Revue celtique*, vol. II, n° 2, p. 252.

2. Système Fortis, Arendt, Ch. G. Reichard. M. Hœfer va même jusqu'au St Gothard!

3. Pline, P. Jove, Cluvier, Menestrier, Fergusson, Chrétien de Lorges, Bourrit, Whitaker, Delandine, de Rivaz, Ducis.

4. Cælius Antipater, Corn. Nepos, Catrou, Rouillé, Melville, Deluc, de la Renaudière, Niebuhr, Bœtticher, Arnold, Wickham et Cramer, H. Lawes Long, Mommsen, C. Peter, Kiepert.

5. Marliani, Abauzit, Mann, Simmler, Grosley, Albanis-Beaumont, Millin, de Saussure, de Stolberg, Larauza, Ellis (Petit Mont Cenis), Macé, Maissiat.

6. Acciajuoli, Bouche, Mandajors, de Folard, d'Anville, Gibbon, Dutems, Fortia d'Urban, de Vaudoncourt, Letronne, Ch. Revillout.

7. Saint-Simon, J. de Müller, Denina, I. Desgranges, Hennebert.

8. Du Rivail, (Saint-Simon), Chappuis.

En 1835, un savant eut l'idée de compter les suffrages; sur 90 dissertations, il en trouva :

peut-être la seule voie à laquelle s'adapte assez bien le récit de Polybe : elle passe au pied d'une *Roche Blanche* (λευκόπετρον ὀχυρὸν, Polyb. III, 53), dont M. M., qui d'ordinaire ne dédaigne pas les rapprochements, affecte de ne pas s'occuper ; elle conduisait Annibal chez une peuplade amie, et enfin, M. M. le reconnait lui-même (p. 208), elle était infiniment plus praticable que le Mont Cenis. Dire qu'un général qui traînait avec lui des éléphants a pris à dessein une route scabreuse pour tromper l'ennemi, c'est lui attribuer une suprême imprudence, dans un moment où il ne devait pas être tenté de courir après la difficulté.

A tout prendre, le livre de M. M. est un travail consciencieux. L'auteur mérite qu'on lui tienne compte de ce qu'il a fait et aussi de ce qu'il a voulu faire. Sa méthode est des plus sommaires, et la facilité avec laquelle il se satisfait lui-même est inquiétante, mais il a pour l'archéologie classique un véritable zèle. C'est même cette passion de son âge mûr qui l'expose à passer pour un médiocre antiquaire quand il aurait pu être un naturaliste éminent. *Trahit sua quemque voluptas*. Ce n'est pas à nous de partager la mauvaise humeur de Sénèque contre ceux qui, au lieu d'étudier la nature, « s'en vont écrire comment Annibal » a franchi les Alpes »..... *quemadmodum Hannibal Alpes superaverit scribunt!* (Quæst. Nat. III, Præf.).

A. BOUCHÉ-LECLERCQ.

---

165. — **Distichorum proverbialium sententiarum elegantissimus liber,** auctore J. GLANDORPIO monasteriensi. Collectis germanicis Agricolæ proverbiis edidit W. H. D. SURINGAR. Leyde, Brill, 1874. In-8°, 152 p.[1]

« L'ouvrage de Jean Agricola *Sibenhundert und fünfftzig teutscher Sprichwærter*, peut être regardé comme le plus ancien écrit qu'un Allemand ait fait en allemand sur les proverbes allemands. Le succès de ce livre, à son début et depuis, n'est inconnu à aucun de ceux qui ne sont pas tout à fait étrangers à l'histoire de la littérature allemande : il est attesté tant par le grand nombre d'éditions qui en furent faites en peu de temps, que par le fait que de nombreuses collections de proverbes ont puisé à cette source. Mais ce qu'on ne savait pas jusqu'à présent, ce que probablement Agricola lui-même a ignoré, c'est que, déjà de son vivant, les proverbes d'Agricola, au moins en grande partie, avaient été traduits en vers latins. »

Après ces quelques mots d'introduction, M. Suringar donne des détails sur

---

Pour le Petit-Saint-Bernard	33
— Mont-Genèvre	24
— Grand-Saint-Bernard	19
— Mont-Cenis	11
— Mont-Viso	3

La question serait jugée, si elle était de celles qui se décident à coups de majorité.

1. Un accident nous oblige à renvoyer au prochain n° le compte-rendu de la dernière séance de l'académie des inscriptions. Nous donnerons dans ce n° un résumé de deux séances. [*Réd.*]

Agricola et ses proverbes, sur Glandorp, le traducteur latin, sur le rapport de ses *Disticha* aux proverbes d'Agricola, sur les circonstances de la découverte faite par lui de ces *Disticha*, et sur différents recueils de proverbes du XVIe siècle, entre autres les proverbes néerlandais de Campen. Ces recherches d'histoire littéraire remplissent une longue et intéressante préface. Les distiques de Glandorp sont reproduits ensuite d'après l'édition posthume donnée par son fils (1576). Au-dessous de chacun d'eux, quand il y a lieu (un certain nombre ne sont pas dans Agricola) est imprimé le proverbe correspondant dans Agricola, dans Campen, et dans quelques autres recueils comme Tunnicius, etc. — Dans les remarques qui suivent, le savant éditeur fait de nombreux rapprochements entre les distiques de Glandorp et d'autres poésies du même genre. — On voit que ce livre apporte à la littérature parémiographique une contribution qui n'est pas sans importance.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Diefenbach u. Wülcker, Hoch- und niederdeutsches Wœrterbuch. 2. Lief. (Frankfurt a. M., Winter). — Euting, Erlæuterung einer zweiten Opferverordnung aus Carthago (Strassburg, Trübner). — Heller, Deutschland und Frankreich in ihren politischen Beziehungen, vom Ende des Interregnums bis zum Tode Rudolfs von Habsburg (Gœttingen, Peppmüller). — Hirsche, Prolegomena zu einer neuen Ausgabe der Imitatio Christi nach dem Autograph des Thomas von Kempen. 1. Bd. (Berlin, Lüderitz'sche Verlags-Buchh.). — Holtzmann, Schulausgabe des Niebelungenlieds. Dritte umgearb. Ausg. v. Holder (Stuttgart, Metzler'sche Buchh.). — Kleine Denkmæler aus der Merovingerzeit. Herausg. v. Arndt (Hannover, Hahn'sche Buchh.). — Klussmann, Emendationes Frontonianae (Berol. apud Calvary). — Kœnig, Kritische Erœrterungen zu einigen italienischen Quellen für die Geschichte des Rœmerzugs Kaiser Heinrichs VII (Gœttingen, Peppmüller). — Leuridan, Les Châtelains de Lille (Paris, Dumoulin). — Louandre, Chefs-d'œuvre des Conteurs français avant La Fontaine 1050-1650 (Paris, Charpentier); Chefs-d'œuvre des Conteurs français contemporains de La Fontaine (Ibid.). — Magun, Niccolo Machiavelli als Dichter, Historiker und Staatsmann. — Mayhoff, Novae Lucubrationes Plinianae (Lipsiae, Teubner). — Palmer, A Grammar of the Arabic language (London, Allen). — Pouy, La Bataille de Saint-Quentin 1557 d'après le récit du docteur A. Paré (Saint-Quentin, Poette). — Renart le Nouvel, p. p. J. Houdoy (Paris, Aubry). Rœhricht, Beitræge zur Geschichte der Kreuzzüge. 1. Bd. (Berlin, Weidmann'sche Buchh.). — Scheffer-Boichorst, Florentiner Studien (Leipzig, Hirzel).

ERRATA.

M. Harkavy nous prie d'insérer les corrections suivantes à son article sur le manuel de la langue samaritaine de Petermann (nº 5, 31 janvier 1874).

P. 66, note 1. Effacer tout ce qui est relatif aux lettres adressées à Ludolph; ces lettres sont citées par Petermann dans ses indications bibliographiques.

P. 67, note, 2e l. Au lieu de 3e, lire 8e.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 26 Septembre — 1874

166. — **Die literarischen Dilettanten im alten Rom.** Rede gehalten bei der feierlichen Erœffnung des Schuljahres 1873-1874 an der kœniglichen Universitæt in Rom von Prof. Onorato OCCIONI (deutsch von Prof. Julius Schanz). Berlin, Calvary. 1874. In-8°, 27 p.

Il faudrait avoir sous les yeux le texte original du discours de M. Occioni pour y chercher cette délicatesse de forme et cet éclat discret qui constituent l'éloquence académique. Dans une traduction, nous n'avons à apprécier que le fond. Il s'agit de stigmatiser les *dilettanti*, les amateurs de mauvais aloi, les demi-savants qui ont encombré jadis et qui infestent encore — M. O. le dira en terminant — le monde littéraire et scientifique. L'orateur annonce d'abord, avec un peu plus d'assurance peut-être que ne le voudraient les *mœurs* oratoires, qu'il va traiter avec compétence un sujet neuf, ou du moins un sujet « que personne » n'a encore élucidé à fond. » C'est s'engager beaucoup envers ceux qui ont lu les études de M. Friedlænder sur les mœurs romaines du temps de l'empire. La vérité est que M. O. rajeunit le sujet en jetant à travers des faits déjà connus, qu'il groupe d'une façon peu méthodique, des aperçus d'une justesse très-contestable.

Rome a été particulièrement fertile en *dilettanti*. Pourquoi? Il y a à ce fait plusieurs causes, la culture superficielle et factice des Romains, l'engouement soudain qui mit la littérature et l'art à la mode, et qui, chez un peuple dépourvu d'invention, ouvrit le temple des Muses à la cohue; enfin, et surtout, les loisirs malsains que firent aux Romains l'opulence et le despotisme. En cherchant bien, on trouverait que çà et là M. O. a en effet indiqué, comme malgré lui, ces divers facteurs intellectuels, mais M. O. veut tout d'abord une formule plus générale, et il commence par donner tort aux « nombreux critiques » qui attribuent la multiplication des parasites littéraires à la ruine de la liberté romaine. On est fort étonné après cela de lui entendre dire que « la faveur témoignée par » Auguste aux écrivains suscita l'essaim des dilettantes » (p. 14) que « l'empe- » reur était la Muse de Rome », que les armées et les lettrés obéissaient au même chef, si bien que « pendant un demi-siècle, de Tibère à Néron, il n'y eut » point de littérature parce que les empereurs ne s'en souciaient pas » (p. 6). M. O. accorde ainsi à ceux qu'il condamne plus que ceux-ci n'auraient osé demander, ce qui ne l'empêche pas de déclarer que « cette misère (littéraire)

» était due bien plus à la corruption morale qu'à l'oppression politique. » S'il entend par là que la corruption a amené le despotisme, soit : mais une fois le pouvoir personnel établi, il ne faut pas prétendre éliminer du débat cette cause perpétuellement agissante de décadence intellectuelle. Qui a tué l'éloquence politique, tenu la philosophie en suspicion, intimidé l'histoire, traqué de toutes façons la pensée et réduit les Romains aux petits vers, aux déclamations stériles, aux niaiseries solennelles, alternant avec les représentations du cirque? Dire qu' « en aucun temps on n'a parlé en termes plus forts de la liberté que sous » Néron, dans la *Pharsale*, » c'est assez mal parer l'objection : Lucain puise son inspiration dans un âge antérieur et la *Pharsale*, dont il ne publia que les trois premiers livres, lui fut sans doute comptée comme un crime. Autant vaudrait faire honneur à l'empire de n'avoir empêché ni Tacite, ni Juvénal. Quant à l'éloquence, est-ce sérieusement que M. O. attribue son délaissement à l'incurie et à la légèreté universelle? « La matière des compositions oratoires d'un grand » caractère, qui firent l'honneur de Rome, on la trouvait dans les armées qui » attendaient le signal de leur chef, dans les dangers de la patrie, la dignité » offensée de la conscience, la sainteté du droit, toutes choses qui étaient trop » sérieuses pour le siècle de Néron. » Mais où donc eût-on pu parler librement et noblement de tout cela? Plus de comices; une ombre de sénat : quel est l'orateur qui, même s'il l'eût pu sans danger, eût été tenté de se livrer à des monologues inutiles? M. O. sait tout cela aussi bien que nous, mais il a voulu raffiner, et c'est pour avoir triomphé si aisément des « nombreux critiques » qu'il tombe dans ces contradictions. Bien qu'il y ait eu des dilettantes avant l'empire, c'est bien le régime impérial qui a fait de la frivolité le premier des devoirs et l'a rendue incurable. L'Italie moderne a été attaquée du même mal pendant les siècles de servitude, et je n'oserais affirmer que la France elle-même en ait toujours été exempte.

Du reste, M. O. s'exagère singulièrement la gravité de ce mal qui, après tout, n'est par lui-même qu'un symptôme assez inoffensif. Je ne crois pas qu'une littérature ait jamais péri par l'intrusion violente des médiocrités; que les mauvais poètes aient dévoyé ou étouffé les bons, et que les bavards aient fermé la bouche aux gens d'esprit. Il est hors de propos de prendre un ton tragique pour parler de ces métromanes fâcheux dont la race ne s'est jamais perdue et qui ne méritent pas d'inspirer tant de courroux. Cette manie-là les détournait peut-être de passe-temps moins honnêtes et tenait la place de quelques vices plus méprisables.

Le fonds anecdotique qui sert de point d'appui aux idées générales dans le discours de M. O. est abondant et curieusement détaillé. Je n'y relèverai que quelques légères inexactitudes. L'épître de Pline où il est question d'Augurinus doit être ainsi indiquée (IV, 27), le panégyrique de Calpurnius Pison est attribué, sans hésitation comme sans preuves, à Lucain. Au même endroit (p. 9) il est dit que Lucain et Stace devaient leur vogue à leurs poésies légères et non pas à leurs poèmes épiques. Il faut que, pour Stace du moins, M. O. ait oublié ce que dit Juvénal :

Curritur ad vocem jucundam et carmen amicæ
Thebaidos, lætam fecit quum Statius Urbem
Promisitque diem..... etc. (Sat. VII, 82.),

à moins que, en dépit des observations de Casaubon, il n'ait traduit *fregit subsellia versu* par « son poème a fait une chute à briser les bancs. » Il a été moins heureux encore en interprétant le mot de Cicéron rapporté par Sénèque (*Epist.* 49) « *Negat Cicero, si duplicetur sibi ætas, habiturum se tempus quo legat lyricos.* » Dans un passage où Sénèque déplore l'insouciance avec laquelle on perd le temps, cela signifie évidemment que Cicéron n'aurait jamais *pris* le temps de lire les poètes lyriques, sa vie eût-elle été deux fois plus longue. M. O. préoccupé de sa fourmilière de dilettantes en tire l'étonnante phrase que voici : « Cicéron nous » donne une idée du nombre démesuré des poètes, quand il dit que deux vies » d'homme ne suffiraient pas pour lire les poètes lyriques. » Ce sont là de légères peccadilles, mais M. O. s'est ôté, dès le début, le droit d'être médiocre.

A. B.-L.

---

167. — **Pamphile, ou l'art d'être aimé,** comédie latine du Xe siècle, précédée d'une étude critique et d'une paraphrase, par Adolphe Baudouin, ancien élève de l'École des chartes. Paris, Librairie moderne. 1874. In-12, 244 p.

Le poème dialogué intitulé *Pamphilus* ou *de Amore* est une des moins faibles productions de la littérature latine du moyen âge. Le plan en est d'une grande simplicité : un jeune homme amoureux d'une fille plus riche et plus noble que lui s'adresse à une vieille femme qui attire Galatée chez elle, la laisse seule avec son amant, et le met ainsi en état de rendre leur mariage nécessaire. Si l'invention est peu de chose, le style ne mérite guère d'éloges ; il est dénué d'éclat et de charme, souvent dur et plat, et farci, suivant l'usage, de réminiscences textuelles des classiques. En revanche les caractères sont tracés avec un talent incontestable : le jeune homme qui, tout en se laissant aller aux conseils de Vénus et aux suggestions de la vieille, conserve pour celle qu'il aime un certain respect peu ordinaire au moyen âge ; la jeune fille, mélange presque tout moderne de sentiments opposés, de pudeur et d'amour, d'honnêteté et d'entraînement, sont des figures où l'auteur a su mettre de la vérité, et, ce qui est si rare à son époque, des nuances. Mais la vieille qui réunit les deux amants est le portrait le mieux touché du tableau. Il y aurait à faire une intéressante étude sur ce type de la vieille entremetteuse, qui apparaît déjà dans une célèbre élégie d'Ovide, et qui arrivait d'autre part aux conteurs du moyen-âge dans les fables indiennes (voir par exemple le fabliau d'*Auberée*, où il est si excellemment dessiné et qui provient du livre de *Sindibâd*). Il a surtout fleuri dans la littérature des clercs, et il est bien difficile de distinguer dans leurs peintures les traits qu'ils ont empruntés à la réalité de ceux qui provenaient simplement de l'imitation littéraire et étaient passés à l'état de formules convenues. Si je ne me trompe, le *Pamphilus* a droit de revendiquer dans le développement de cette veine satirique, prolongée dans les diverses littératures jusqu'au XVIIe siècle (la vieille de l'*École des femmes* est encore très-fidèle au type antérieur), une place tout à fait prépondérante. Il

paraît être le plus ancien ouvrage poétique où on ait introduit la vieille *moyenneresse,* et il est plus que probable qu'il a été imité par Richard de Fournival dans son poème *de Vetula*. S'il a vraisemblablement contribué, directement ou indirectement, à fournir à Jean de Meun la figure de la vieille du roman de la Rose, il est sûr qu'il a servi de base au portrait si réussi de la bonne dame *Trotaconventos* de l'archiprêtre de Hita (puisque Juan Ruiz cite lui-même *Panfilo* comme sa source), et par là il a inspiré de loin l'auteur de la *Célestine*, le chef-d'œuvre incontestable du genre.

Malgré ses qualités réelles et son importance littéraire, le *Pamphile* n'avait pas été réimprimé depuis le commencement du XVIIe siècle. M. Baudouin, ayant rencontré de ce petit poème une édition faite à Paris en 1499 d'après une édition plus ancienne (non retrouvée jusqu'à présent) donnée à Billom en Auvergne aux frais d'Antoine Barreau et par les soins de Jean Prot, a eu l'idée de la reproduire pour l'usage des lecteurs modernes. Il a voulu y retrouver une comédie en règle et s'est amusé à la diviser en trois actes[1]; il ne nous dit pas si d'après lui elle a été représentée (la scène 5 du dernier acte donnerait un spectacle curieux). Il est permis à un éditeur de lire quelque peu entre les lignes de l'ouvrage qu'il publie, et jusque là nous n'aurions pas grand chose à reprocher à M. Baudouin, si ce n'est de n'avoir pas pris assez de peine pour établir son texte[2], mais l'éditeur du *Pamphilus* s'est avisé, sans aucune connaissance en fait d'histoire littéraire, d'édifier sur les bases les plus fragiles une hypothèse parfaitement invraisemblable, et de la soutenir, à défaut de bonnes raisons, par des digressions peut-être fort spirituelles, mais extrêmement peu sérieuses[3].

Avant de voir chez un bibliophile de ses amis l'édition de 1499 du *Pamphile*, M. B. ne connaissait aucunement cet ouvrage. Il eut l'idée — sans doute suggérée par cet ami — d'interroger le *Catalogus manuscriptorum* de Hænel, et il y vit qu'un ms. existait à Bâle. Il écrivit à M. Sieber, bibliothécaire de Bâle, qui lui révéla—outre la date de ce ms. sans valeur (XVe siècle)—l'existence de différents

---

1. Jean Prot, qui appréciait le *Pamphile* comme M. B., le divisait en cinq.

2. M. B., après nous avoir dit qu'il a « sacrifié à la mode » en donnant les variantes « généralement détestables » de l'édition de Vérard, après nous avoir ensuite annoncé qu'il les a supprimées, ajoute : « Les manuscrits de Bâle et de Zurich, l'*Histoire des poètes » du moyen-âge* de Leyser pourraient en fournir de meilleures aux grammairiens-jurés et aux » peseurs de syllabes. » Quant à lui, il s'est borné à reproduire le texte de son édition, qui lui « a paru irréprochable. » Il n'y a corrigé que treize fautes d'impression, et n'a changé que deux leçons; la seconde de ces corrections, *clam fovet* (v. 616 *Dulcis amor nostrum clam fovet consilium*), a l'inconvénient de donner un vers faux. Au risque de mériter les épithètes ci-dessus, je dirai à M. B. qu'il faut savoir compter les syllabes quand on publie des vers. *Quidquid* pour *quod* v. 202, *quemque* pour *quemquam* v. 355, faussent la mesure et le sens. Le v. 663 est notablement trop court. Le poète faisant constamment (avec raison) les deux premiers *a* de *Galatea* brefs, il faut suppléer *O* ou quelque chose d'analogue aux vers 675 et 728. Le v. 764, pour le mètre et le sens, doit se lire : *Utque avis humanos capta videt laqueos*, etc., etc. Grâce au nombre de manuscrits et d'imprimés anciens, on pourrait donner une bonne édition critique de ce joli petit poème.

3. La « paraphrase » qui précède le texte est trop en style de vaudeville. Il ne faut pas vouloir rendre si « vivante » cette littérature latine du moyen-âge, qui ne l'a jamais été; elle se compose essentiellement d'exercices d'école.

ouvrages peu connus, tels que le *Lexique bibliographique* d'Ebert et l'*Historia poematum medii aevi* de Leyser. M. B. sut ainsi que « Hieremias » avait mentionné *Pamphile* dans son *Compendium moralium notabilium* : « Je ne connais, dit-il (p. 41), ni Hieremias (*ignoscite Teutones!*), ni son manuel de *Moralités notables*, mais M. Ebert a l'air de connaître l'un et l'autre, et cela suffit.» M. B., qui est atteint, comme nous le verrons tout à l'heure, d'une *germanophobie* très-mal à sa place en de pareilles questions, voyant Hieremias cité par Ebert[1], ne doute pas que ce ne fût un « Teuton; » c'était cependant un juge de Padoue au XIII[e] siècle. — Au reste, il n'y avait pas besoin de son autorité pour montrer que le *Pamphile* n'est pas, comme on l'a pu croire jadis, un ouvrage du XV[e] siècle. Si M. B. était le moins du monde versé dans la littérature du moyen âge, il lui aurait été facile de rassembler un grand nombre de citations du poème antérieures à cette époque[2]. J'ai déjà mentionné au XIV[e] siècle l'archiprêtre de Hita; dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, *Pamflette*[3] est cité par Dirk van Assenede dans sa traduction néerlandaise de *Flore et Blancheflor* (v. 333); on en possède à la Bibl. Roy. de Bruxelles (n° 4783) une traduction en vers français, dont les premiers et les derniers vers donnent en acrostiche : *C'est ci la translacioun Jehan Brasdefer de Danmartin en Goueloe* (sic), *en l'amour de monseigneur le chancelier de Miaus*, et M. Potvin, qui a le premier remarqué et déchiffré cet acrostiche, a reconnu dans ce chancelier, que le poète appelle ailleurs Guillaume, un *magister Willelmus* qui est mentionné comme *cancellarius Meldensis* en 1228[4]; c'est probablement un peu avant la même époque qu'Eberhard l'allemand[5], dans son *Laborintus* (publié par Leyser), écrivait ces deux vers : *Vulnus amoris habet in pectore Pamphilus; illud Pandit in antidotum subvenientis anus*; un peu auparavant, Albertano de Brescia citait *Pamphile* à plusieurs reprises dans ses traités moraux; enfin entre 1215 et 1220 (d'après Diez) Guiraut de Calanson reprochait à son *juglar* de ne pas savoir *de Pamphili*.

M. Baudouin n'a connu *aucun* de ces témoignages, qu'on pourrait multiplier, il n'a pas connu davantage les manuscrits, excepté ceux que Hænel indique à Bâle et à Strasbourg. Une liste, nécessairement incomplète, car l'auteur ne touchait ce sujet qu'en passant, a été donnée par M. Bartsch (*Albrecht von Halberstadt und Ovid im Mittelalter*, p. XI) : elle comprend plus de douze manuscrits, dont deux du XIII[e] siècle et un du XII[e][6].

---

1. « M. Ebert, » dit toujours M. B., bien que le célèbre bibliographe soit mort depuis un nombre d'années fort respectable.

2. Il a encore trouvé dans un passage de Goldast, copié pour lui par M. Sieber, le grammairien Guermond et le lexicographe Jean de Gênes.

3. Je suis porté à croire que de cette forme diminutive dérive le mot anglais *pamphlet*, dont l'origine a tant exercé les érudits. Ce serait une preuve de plus de la grande popularité de notre poème au XV[e] siècle.

4. *Bulletin du Bibliophile belge*, 1864, p. 101.

5. Voyez sur ce poète et son ouvrage l'article de M. Ch. Thurot dans les *Comptes-rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1870, t. II, p. 260. M. Thurot, comme Leyser, a cru reconnaître ici le *De vetula* qui est de Richart de Fournival.

6. M. B., qui se figure apparemment que Hænel contient tous les manuscrits d'Europe, répète à plusieurs reprises qu'on n'a de *Pamphilus* que des mss. du XV[e] siècle. C'est de

Mais si tout nous oblige à faire remonter au xii[e] siècle le *Pamphilus*, rien ne nous autorise à le faire remonter plus haut. M. B. s'évertue à démontrer qu'il est du x[e] siècle, contre toute espèce de vraisemblance. La poésie du x[e] siècle a été peu connue ou peu appréciée plus tard : les auteurs comme Eberhard l'Allemand, Richard de Fournival, Jérémie de Padoue, ne mentionnent, à côté des poètes classiques, que les *moderni* du xii[e] siècle, et c'est à cette époque, au temps de Mathieu de Vendôme, de Vital de Blois, de Gautier de Châtillon, d'Henri le Pauvre, que se réfère visiblement le *Pamphilus*. M. B. s'appuie sur de prétendues concordances entre son poème et trois autres, le *Waltharius*, l'épître d'Adalbéron au roi Robert, la *Visio Fulberti* et le *Conflictus lini et ovis* d'Hermann le *contrait*[1]. Mais d'abord la *Visio Fulberti* est du xii[e] siècle, et sans doute de la seconde moitié (au moins ne connais-je pas d'emploi plus ancien du rhythme dans lequel elle est écrite), et le *Conflictus ovis et lini* est au moins du xi[e]. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le style d'Adalbéron pour voir qu'il n'a aucun rapport avec la versification facile du *Pamphilus*; et, sans entrer dans l'examen de la nationalité du *Waltharius* sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, il suffit également de lire de suite dix vers de ce poème et du *Pamphile* pour sentir qu'ils sont séparés par un abîme. Les rapprochements[2] par lesquels M. B. croit nous avoir convaincus sans réplique sont dépourvus de toute espèce de valeur[3]; on en trouverait bien d'autres si on rapprochait le *Pamphilus* de poèmes du xii[e] siècle[4].

Nous n'avons sur l'auteur de ce poème qu'une indication, et elle est bien vague. Goldast, qui a donné avant M. B. la dernière édition, dit ceci : « Guermundus in Commentario in Artem Prisciani : *Item invenitur sociabus;* MAURILIANUS *in de Amore :* Pulchrior hic sociis, sociabus pulchrior ipsa es. » Où et quand vivait ce Guermundus, c'est ce qu'il serait peut-être possible de découvrir, et ce qu'il faudrait savoir pour apprécier la valeur de son témoignage. Voici ce qu'en tire M. B.; il faut citer tout le passage : « Il suffit de lire cette glose pour s'apercevoir que *Maurilianus* se rapporte là non au *Pamphilus*[5], mais au ms. où cette

---

même qu'il disserte longuement (p. 63) pour expliquer comment il se fait que le *Pamphile* n'ait été « ni traduit ni imité » avant la Renaissance.

1. Si toutefois Hermann est bien l'auteur de ce poème, ce qui a été récemment contesté par de très-bonnes raisons.

2. A l'exception de la lettre d'Adalbéron, qui est dans D. Bouquet, tous ces ouvrages se trouvent dans le *premier* volume des *Poésies populaires latines* d'E. du Méril, où M. B. paraît avoir exclusivement puisé ses connaissances en fait de poésie latine du moyen-âge.

3. Un seul est frappant : *Hinc precor ut vigilet solertia vestra laborque, Et ratione sua rem bene provideat* (Pamphil.); *Provideat caveatque precor solertia regis* (Walth.). Ou la coïncidence est fortuite, ou elle provient de l'utilisation d'une source commune.

4. Aux quatre textes cités plus haut, M. B. ajoute « une fable latine du X[e] siècle, *le* » *Loup et l'Agneau,* » et la trouve si importante qu'il la reproduit en appendice, d'après un article de Philarète Chasles dans les *Débats* (22 février 1863). Mais cette fable, que Ph. Chasles attribue en effet à cette époque, et où il reconnaît « le cri du Florentin » et du Génois mécontents, » est tout simplement la seconde fable de l'Anonyme de Névelet, appelé autrement Galfredus, Ugobardus, etc., que rien ne peut faire croire antérieur au XII[e] siècle.

5. C'est bien évident, et le nom de *Pamphilus Maurilianus* est une de ces fabrications absurdes dont foisonne la vieille histoire littéraire; mais il n'est pas moins clair que le glossateur donne *Maurilianus* comme le nom de l'auteur.

comédie était conservée (!). En effet, c'est un usage constant parmi les bibliographes (un glossateur de Priscien un bibliographe!) de noter l'origine et en quelque sorte le domicile des ouvrages qu'ils signalent, et cet usage avait plus que jamais sa raison d'être au moyen âge, où les livres étaient plus rares et plus difficiles à trouver (on dirait vraiment que M. B. a les mains pleines de preuves de cet « usage » des « bibliographes » du moyen âge). On objectera que la difficulté n'est pas moins grave, puisqu'il n'y a pas de Maurilia. Oui, sans doute. Mais supposez qu'un lecteur du *Pamphilus*, par exemple celui qui tient ici la plume, ait cru reconnaître à certains indices que la comédie de l'*Amour* appartient à la fin du xe siècle, et que, par un heureux hasard, il l'ait lue pour la première fois dans l'édition de Billom, reproduite par Claude Jaumar. Il aura été naturellement enclin à conjecturer que le texte sur lequel s'est faite l'impression primitive se trouvait dans la région de Billom, c'est-à-dire en Auvergne, et c'est en Auvergne qu'il aura cherché Maurilia. Il ne l'y aura pas découverte, mais il aura trouvé sous son doigt des villes comme *Mauriacum*, Mauriac, *Auriliacum*, Aurillac, et il aura été frappé de la singulière homonymie (*sic*) qu'elles présentent, la dernière surtout, avec Maurilia. Et alors, par un effet du travail latent de sa pensée qu'il serait difficile d'expliquer, une idée lui sera venue, si nette et si décisive qu'elle aura forcé sa conviction : c'est que l'imprimeur ou le copiste de la glose de Priscien se sera trompé, et qu'il aura lu *Maurilian*, Maurilianus, quand il aurait dû lire *M. Auriliaci*, MANUSCRIPTUM AURILIACI, le manuscrit d'Aurillac (p. 44)! » Cet étonnant morceau est suivi de preuves à l'appui « de cette interprétation qui n'a rien d'exorbitant, que les épigraphistes et les paléographes trouveront toute naturelle; » ces preuves, en dehors de la phraséologie brillante où l'auteur se complaît[1], sont les rapprochements ci-dessus appréciés. M. B. nous assure qu'il n'y a pas un philologue qui ne les trouve concluants et n'en tire toute espèce de résultats inattendus. « Proposez-lui alors l'hypothèse qui fait de Maurilianus « M. Auriliaci », il la trouvera très-légitime. Que dis-je, il ne voudra pas que ce soit une hypothèse (p. 54). » Et M. B., aidé de son philologue imaginaire, arrive à nous démontrer que l'auteur du *Pamphilus* a fait ses études à Aurillac sous Gerbert en compagnie de l'auteur du *Waltharius*.

Je me contenterais de signaler ce singulier mélange de négligence et de fantaisie, si M. B. ne prétendait représenter la science française en face de la science allemande et ne prenait avec des hommes dont il connaît à peine le nom un ton tout à fait déplacé. Il commence par perdre nombre de pages en les employant avec une visible délectation à polémiser à propos de Hrotsuit[2]

---

1. Ainsi M. B. « est sûr » qu'il y a eu une comédie en France au Xe siècle parce que « il serait par trop étrange que dans un pays où Térence n'a jamais eu d'héritiers, une » femme, Roswitha, ait voulu imiter Térence, et que chez nous personne n'ait eu la même » ambition » (p. 22). Mais on pourrait opposer à M. B. une autre de ses phrases, et des plus belles : « En France, peuple spiritualiste, l'idéal ne périt pas; il se déplace; » quand il n'est plus où il doit être, il n'y a qu'à le chercher ailleurs » (p. 13). Il n'était peut-être pas tourné du côté de la comédie au Xe siècle?

2. M. B. écrit *Roswitha*, et ajoute avec infiniment d'esprit : « je l'appellerai peut-être » Hroswitha quand je saurai l'allemand. » M. B. a raison de ne prévoir qu'avec doute ce

contre M. Aschbach, qu'il se plaît à poser comme le représentant de la critique d'outre-Rhin; il conclut en espérant que, malgré l'intérêt du « petit roman » de M. Aschbach, « le bon sens public allemand finira tôt ou tard par le condamner. » Comme si le paradoxe du professeur viennois n'avait pas été sifflé dès son éclosion, d'abord en Allemagne et ensuite en France[1]! A ce propos, M. B. tombe sur cette malheureuse Hrotsuit, qui a le tort d'être allemande, et représente ses pièces comme parfaitement grotesques, plates et « déshonnêtes ». M. B. nous apprend ensuite que s'il a tenu à démasquer le procédé de M. Aschbach, c'est qu'il est « banal en Allemagne » et « qu'il importe de le faire connaître. Dernièrement encore, M. Mommsen en usait devant l'Académie de Berlin, pour rayer de l'histoire le nom de Coriolan. Et ce serait chose faite, si le savant et judicieux professeur de Bâle[2], M. Baschauffen (*sic*), n'était pas venu mettre le holà[3]. » Vient ensuite un petit tableau de la science en Allemagne, tracé avec autant d'élégance que de vérité: « La science, dit M. B. entre autres choses, n'est guère probe de l'autre côté du Rhin, parce qu'elle y est rarement impersonnelle. Pour un savant consciencieux, on y voit vingt opérateurs qui font métier d'exciter la curiosité de la foule en scalpant les auteurs graves. » A titre de revanche sans doute, M. B. s'amuse à « scalper » Jacob Grimm auquel il ne manque qu'« un peu de probité et de bon sens. » Il s'agit de prouver que le *Waltharius* est un poème français, un poème « patriotique, hostile à la dynastie franque, aux rois fainéants et surtout anti-allemand. Si M. Jacques Grimm ne l'a pas vu, on est un grand critique à bon marché en Allemagne. » On me dispensera de discuter les raisons de M. B.[4]: il ne connaît pas les termes dans lesquels la question se pose. La thèse de l'origine française du poème a été soutenue, avec tous les arguments présentables, par M. Beauvois dans son *Histoire légendaire des Francs*, et il n'a pas réussi à me convaincre, ni personne je pense[5]. Je ne m'attache qu'à un point: le héros du poème, d'après M. B., est *celte*; le poème « glorifie les Celtes aux dépens des Germains, et l'on sait que les deux races s'aimaient alors à peu près autant qu'elles le font aujourd'hui. » Or le mot *celte* n'apparaît qu'une fois dans tout le poème, et on n'a pas réussi à expliquer le passage où il

qu'il fera après la réalisation d'une éventualité aussi improbable. S'il savait l'allemand, il l'appellerait *Hrotsuit*.

1. Voy. *Rev. crit.*, 1868, I, p. 169; II, p. 372; 1869, I, p. 329.

2. Bâle est en Suisse!

3. « M. Mommsen n'étant point en ce moment en France une *persona grata*, et quelques- » uns pouvant être tentés, par cette considération, d'acquérir la brochure Bachofen, » abrégée par M. Giraud-Teulon, c'est faire œuvre charitable de les prévenir que ce fac- » tum, absolument dénué d'intérêt, est tout à fait illisible (*Rev. crit.* 1872, t. II, p. 383). »

4. Où donc M. B. a-t-il vu que Haganon était bourguignon, comme il le dit à plusieurs reprises dans son analyse « qui défie tout contrôle » (p. 61)? De quelque façon qu'on explique la bizarrerie qui a fait transformer par l'auteur du *Waltharius* les Bourguignons Gibichon et Gunther en Francs, il est sûr qu'il traite Haganon de même et le dit expressément.

5. D'après M. B., « le *Waltharius* a été composé pour être lu dans une Académie que » présidait l'archevêque de Tours; c'est ce que nous appelons aujourd'hui une lecture » académique. » — L'auteur, dit-il encore, « n'était pas moine, car il appelle son prélat, » qui était évidemment son protecteur, cher frère (*carus adelphus*). » C'est au contraire l'auteur qui se désigne par le nom d'*adelphus*, c'est-à-dire « moine. »

figure. Parmi les guerriers du roi Gunther qui se font tuer par Walther, il y en a un, un *Saxon*, qui, avant de l'attaquer, plaisante sur son agilité merveilleuse; Walther lui répond : *Celtica lingua probat te ex illa gente creatum Cui natura dedit reliquas ludendo praeire*. Comment ce Saxon parle-t-il celte? Grimm, le passage étant d'ailleurs obscur, et pensant que l'aquitain Walther pouvait être considéré comme un Celte, avait voulu mettre ces vers dans la bouche du Saxon; M. B. devrait lui savoir gré de cette intention; point: il le raille sans pitié[1] : reconnaître un Celte à son langage! « cela, dit-il, était très-spirituel et pouvait faire penser à la chanson: *En vous voyant sous l'habit militaire J'ai deviné que vous étiez soldat.* » Grimm renonça plus tard à cette interprétation: « Mais, dit M. B., il n'a pas démordu pour cela de son opinion (?). Il avoue que c'est Walthaire qui parle, seulement il se hâte de déclarer que le passage, ainsi lu, est incompréhensible, ou, comme il le dit, plein de difficultés[2]. » Ces difficultés n'existent pas pour M. B.: « avec un peu de probité et de bon sens » tout s'éclaircit; voici comme: « Le huitième [assaillant] est un Saxon, qui interpelle Walthaire en *celtique* (ceci est ajouté par M. B.) et le traite de Faune[3]. Cette pédanterie fait rire Walthaire : Ah! ah! ah! ah! celui-là! Va, ton celtique ne te déguise pas! Toi, de cette nation, la première du monde pour plaisanter avec grâce! » On comprend qu'après une si triomphante explication, M. B. n'hésite pas à s'écrier : « *Ainsi donc* Géraud (l'auteur du poème d'après lui) était Français! »

M. Baudouin raille fort agréablement « le célèbre M. Aschbach, dont la critique égale l'érudition. » Quand on a de l'une et de l'autre un bagage aussi mince que M. B., on peut se croire permis d'attaquer les autres, mais on devrait avoir la prudence et le bon goût de ne pas engager son pays dans ce jeu dangereux. Je sais bien que M. B. n'a pas qualité pour parler au nom des lettres françaises, et que le ridicule de ses attaques contre la « science allemande » ne peut retomber que sur lui. Cependant on est trop disposé aujourd'hui, non-seulement en Allemagne, mais dans toute l'Europe savante, à la malveillance à notre endroit pour qu'il ne soit pas utile de désavouer hautement des incartades dont on se plairait sans aucun doute à tirer parti contre nous. Ce n'est point par de vaines et enfantines colères, par de fades plaisanteries, par un parti-pris d'admiration et de dénigrement également aveugles que la science française doit combattre pour maintenir son rang : c'est par des études sérieuses, impartiales et approfondies, pour lesquelles la connaissance intime des travaux étrangers est presque toujours indispensable.

---

1. Bien mieux : il prétend que Grimm a voulu falsifier le passage pour enlever au poëme son caractère anti-allemand (??). « C'est pour cela, dit-il, que je parlais tout à » l'heure de probité. »

2. Tout cela, naturellement, est pris dans du Méril; M. B. ne connaît pas les *Poëmes latins du Xe siècle*, ni aucun autre ouvrage de Grimm. Il nomme en passant la « *Deutsche* » *Mythologie*, un ouvrage dont aucun germanisant n'a encore enrichi la littérature fran- » çaise; quel dommage! » Se doute-t-il de ce qu'est ce livre, peut-être le plus étonnant monument d'érudition de notre époque?

3. « Oh! la race! s'écrie M. B., voyez! déjà polyglotte, — et, — soyons courtois, » trop savante! » Est-ce donc par une fatalité de race que certains Français sont « mo- » noglottes » et « trop peu savants? » Je ne veux pas le croire.

Je n'ajouterai qu'un mot. J'ai vu avec surprise sur la couverture de ce volume, après le nom de M. Baudouin, le titre d'*ancien élève de l'École des chartes*. Ce n'est pas là assurément que M. B. a puisé sa méthode et sa science, et il est bien rare, je suis heureux de le dire, qu'il sorte de cette institution des disciples qui s'écartent autant de son esprit.

G. P.

---

168. — **Mémoires de Malouet,** publiés par son petit-fils, 2e édition augmentée de lettres inédites. Paris, Plon. 1874. 2 vol. in-8°, xxxiv-512-559 p. — Prix : 16 fr.

Il est parfaitement exact que cette nouvelle édition d'une publication estimée comble une lacune dans le commerce de la librairie; j'ai eu, il y a déjà plusieurs années, quelque peine à m'en procurer un exemplaire. M. le baron Malouet ne s'est d'ailleurs pas contenté de reproduire son premier travail; il l'a amendé d'une façon sensible, non-seulement par des augmentations, mais aussi par des retranchements et des retouches. Les lecteurs de ce recueil n'ont peut-être pas oublié la très-substantielle critique à laquelle y a été soumise la première édition des Mémoires de Malouet[1]. J'ai voulu m'assurer si l'éditeur avait tenu compte des remarques de notre collaborateur. Cet examen a été assez laborieux parce que d'une part la pagination de la première édition ne correspond pas du tout à celle de la seconde, et que d'autre part les noms qui n'ont pas acquis la notoriété ne figurent point dans la table onomastique de l'ouvrage. (En quoi, soit dit en passant, je ne saurais louer M. M., car c'est rarement les indications relatives aux personnages célèbres qui sont le plus utiles aux recherches.) Mais j'ai eu le plaisir de constater que sur 18 erreurs de fait ou d'appréciation signalées par M. P. H., M. M. en a corrigé 13, par changements ou suppressions : double plaisir en vérité, puisqu'il est toujours agréable de rencontrer dans un auteur les marques d'un zèle attentif au sujet qu'il traite, et puis qu'aussi il est consolant pour les critiques sérieux de voir que leur peine n'est pas toujours absolument perdue. Sans doute M. M. aurait pu attester ce qu'il devait à l'érudition profonde et fort rare sur l'époque révolutionnaire de notre regrettable collaborateur[2]. Mais ce sont là péchés véniels, et ce qui nous importe ici avant tout, c'est le fond. Maintenant, pourquoi M. M. a-t-il négligé certaines incorrections, tandis qu'il faisait disparaître les autres (notamment 1re édition, t. II, p. 79, 115, 458, 2e édition, t. II, p. 160, t. I, p. 485), c'est ce qu'il est naturellement impossible de savoir, puisqu'il ne donne aucune explication sur les procédés de sa révision. Un des points qui sollicitaient le plus des éclaircissements est la confusion manifeste dans les souvenirs de Malouet que signalait M. P. H. à propos de la communication du plan de Mirabeau à Montmorin. Malouet dit que cette communication eut lieu au moment de la division du territoire, et peu de jours avant la mort de Mirabeau, le 12 février 1791. Or la division du territoire se fit dès les premiers mois de 1790, et Mirabeau n'est

1. 1869, I, p. 347 et suiv.
2. M. P. Hoguer, ancien chef de division au ministère de l'intérieur, mort en 1871.

tombé malade que le 27 mars 1791. Il est très-probable, comme le remarque M. P. H., que Malouet s'est trompé, et que la communication a eu lieu dès l'année 1790. Quoi qu'il en soit, tout ce chapitre comporte un examen particulier, auquel M. M. s'est dérobé sans faire connaître les motifs de son abstention.

Dans l'article de notre collaborateur deux observations seulement n'étaient pas rigoureusement exactes. J'ai relevé l'une par une note que la Revue a insérée 15 jours plus tard[1]. M. M. qui n'a sans doute point eu connaissance de la rectification, s'est approprié l'erreur en rayant Van Kinsbergen du nombre des sénateurs hollandais (Nouvelle édition. T. I, p. 199). L'autre observation consistait à reprocher à l'éditeur de ne point indiquer dans quel temps Malouet a rédigé ses mémoires. Or la Préface de la première édition qui porte la date du 15 mars 1868 s'ouvre par ces mots : « En publiant les mémoires de Malouet *soixante* » ans après l'époque où ils ont été écrits », ce qui indique suffisamment l'année 1808. Toutefois, l'éditeur a tenu à donner encore plus de précision à son langage. « Ces Mémoires, dit-il en tête de sa nouvelle préface, écrits en 1808. » Ainsi (et ce point est très-important), c'est 20 ans après les événements pour certaines parties, et 15 ans au moins après, pour les autres, que Malouet a rédigé ses souvenirs.

L'accroissement qui distingue principalement la nouvelle édition des Mémoires de la première réside dans la publication des lettres échangées entre Malouet, Mallet du Pan, le prince de Poix, Servan, le prince de Salm et quelques autres émigrés ou réfugiés de sa nuance politique (en Angleterre, en Allemagne et en Suisse). Ces lettres, qui sont au nombre de 63 et qui remplissent 200 pages, confirment les renseignements autobiographiques contenus dans les deux derniers chapitres des souvenirs; elles montrent la supériorité intellectuelle de Malouet; elles indiquent en même temps ses dispositions morales et celles de ses correspondants, qui n'échappent pas à la contagion de l'exil et penchent (dans les tendances définitives) vers la subordination des sentiments de patriotisme pur à ceux qu'inspire l'intérêt de parti. Toutefois, la correspondance n'est pas très-fournie à partir de 1798, et il est très-probable que la suite, si elle eût subsisté (elle a péri dans l'incendie de mai 1871) eût témoigné de la part de Malouet une propension à se détacher de l'école royaliste constitutionnelle dont il était le chef, propension qui se manifesta ouvertement en 1801 par son retour en France et en 1803 surtout par sa rentrée dans les fonctions administratives. La lecture de cette correspondance n'offre pas d'ailleurs d'attraits bien marqués; j'en citerai quelques passages, ceux qui m'ont paru les plus saillants, les plus propres, ce me semble, à donner une haute opinion de la portée politique de l'esprit de Malouet.

Sous la date du 17 février 1795, il écrit : « Convient-il à la Convention de » faire une paix générale, de désarmer les 500,000 hommes qu'elle ne pourrait » ni contenir, ni nourrir? Je ne crois pas à la pacification de l'Europe, si la » France n'est subjuguée; et je crois encore moins qu'on en fasse la conquête. » Et plus bas : « Vous êtes prévenu contre les États-Unis d'Amérique; après la » mort de Washington il y aura sûrement des dissentiments. Les États du Sud

1. 1869, I, p. 383.

» voudront une autorité plus concentrée; les États du Nord se rapprocheront » au contraire de la démocratie; mais ne pensez pas qu'un territoire immense » où les propriétaires dominent, où il n'y a point d'indigents, éprouve d'ici à » très-longtemps les commotions auxquelles l'Europe est exposée » (t. II, p. 422). Le 8 mai 1796: « L'instinct de tous les individus, de toutes les agrégations est » de pourvoir à leur propre conservation. Nous sommes destinés à voir une » démocratie militaire (t. II, p. 464). Malheur alors aux autres gouvernements » de l'Europe! » (Ibid.). Le 28 octobre même année: « .....Le paysan seul est » content; il obéit à un seul instinct : l'intérêt. Lui seul, il gagne. Il a acheté » presque tous les prés, les champs, les vignes attenant aux biens d'émigrés, il » laisse acheter à d'autres les châteaux et les maisons » (t. II, p. 474). Le 28 juin 1797 : « Louis XVIII monarque absolu comme Louis XIV me paraît un » être de raison. Les éléments de ce genre d'autorité n'existent plus. .....Cette » ancienne ou plutôt cette moderne amphibologie de la division de l'indépen- » dance dans les pouvoirs, cette sottise constitutionnelle est une espèce de glu » dans laquelle ils s'empêtrent réciproquement; le gouvernement ne peut aller » qu'autant qu'il gouverne le Parlement. Le Directoire, ne pouvant pas gou- » verner les Conseils, doit fatalement conspirer ou périr » (t. II, p. 520-521).

Certes l'homme qui, du fond de l'exil, dépourvu des informations que donne le milieu ambiant, sans autres guides que l'expérience et la réflexion, faisait preuve d'un coup-d'œil aussi sûr, qui proclamait plusieurs années à l'avance et le 18 fructidor et le 18 brumaire, la victoire de la France sur l'Europe coalisée et le brillant avenir des États-Unis, qui désignait prophétiquement l'écueil où devait échouer en 1830 la royauté restaurée, et celui où se sont toujours heurtées les institutions républicaines en France, n'était pas un homme ordinaire. Je mets en relief à dessein ces mérites de Malouet. Je suis loin en effet d'éprouver à son endroit l'engouement qu'il inspire à d'excellents esprits. Je regarde Malouet comme le type de l'administrateur éminent; je lui refuse le titre et le rang d'un homme d'État supérieur. Sans doute il est juste de s'incliner devant « l'impéni- » tence finale » d'opinions pour lesquelles on a vécu et souffert; mais c'est là un hommage que peut revendiquer toute doctrine. J'avoue ne pas comprendre le caractère de perfection qu'on veut attribuer en politique aux idées modérées. Une doctrine est bonne, si elle est juste, j'entends exacte, adéquate aux circonstances où elle s'applique, et plus elle est exacte, plus il importe qu'elle soit intégrale et absolue. Le reproche que j'adresse à Malouet est unique, mais il est radical. En 1789, il n'était pas un débutant; il avait atteint la maturité de l'âge et le complet épanouissement de ses forces intellectuelles, il avait exercé, il exerçait encore de grands emplois. Il connaissait parfaitement l'administration et la société française, il n'ignorait ni la cour, ni les ministres, il savait quel était l'esprit de la province, et celui de Paris; enfin ni le caractère du roi, ni celui de la reine, ni celui des princes et des courtisans n'était un mystère pour lui. Comment, avec de tels éléments, a-t-il pu concevoir et entreprendre l'établissement de son régime représentatif qui consistait dans la simple approbation de l'impôt (cahier de Riom)? Et comment, avec cette modestie de visées, a-t-il pu négocier, exiger, et conquérir de haute lutte le doublement du Tiers? Il y a là

un aveuglement, une contradiction qui demeurent inexplicables. En 1789, l'effort de tout homme d'État ayant une notion approfondie du caractère de Louis XVI devait être d'empêcher à tout prix la réunion des états généraux; et tout au moins, d'en restreindre l'action. Le doublement du Tiers! à quel titre, et vers quel but? Pour quel besoin? Cela n'avait de sens qu'autant que les trois ordres devaient être amenés à se fondre en une seule assemblée. Or au XVIIIe siècle il n'y avait même plus trois ordres dans l'État; le clergé se partageait entre la noblesse et le tiers, selon les inclinations de la naissance, de la fortune et des goûts; il ne formait plus une caste à part et absorbée dans un rôle propre. Doubler le Tiers dans la pensée d'une assemblée unique, c'était donc tout livrer au Tiers. Or qu'était le Tiers, sinon le disciple ingénu, téméraire et inexpérimenté de Montesquieu au moins, le plus souvent de Jean-Jacques ou de l'abbé Raynal? En vain, le faible Necker, le si peu clairvoyant Necker résista à cette folle volonté de Malouet; Malouet l'emporta, il eut l'appui de la Reine.

Voilà mon grief contre Malouet. Il ne voulait pas la Révolution. Et il voulut le doublement du Tiers. Or le doublement du Tiers, c'est toute la Révolution.

De pareilles erreurs dans les calculs peuvent être le privilége des opinions modérées, elles forment des doctrines inexactes, éminemment dangereuses. Aussi je m'explique très-bien l'impatience de Napoléon en 1812, quand Malouet, qu'il avait appelé au Conseil d'Etat à cause de sa grande expérience des affaires maritimes, lui présenta un mémoire contraire à l'expédition de Russie. Malouet appartenait à une génération dont les derniers représentants se sont éteints sous la Restauration, qui attachait une importance excessive aux notes manuscrites, aux mémoires, aux « considérations, » selon le langage du temps. Ce genre de littérature, qui a disparu devant le progrès des journaux et des recueils périodiques, était à la fin du XVIIIe siècle dans toute sa vogue; quand il n'est pas nourri de faits, il est par nature creux et insipide. C'est lui que, sous le nom d'Idéologie, l'empereur poursuivait d'une haine bien légitime. A l'endroit de Malouet, sa sévérité est généralement condamnée. Je ne partage point l'indignation qu'elle soulève. Lorsque dans sa lettre à Decrès, Napoléon reproche à Malouet d' « avoir » coopéré à la ruine de l'ancienne monarchie » il juge mal les intentions, il ne se méprend pas, selon moi, sur le fait. Enfin, qu'il me soit permis d'ajouter, puisque l'opinion contraire prévaut universellement, que jamais expédition militaire ne fut plus sagement, plus mûrement conçue et conduite que l'expédition de Russie. On loue les campagnes de 1800 et de 1809, parce qu'elles ont réussi; ce furent des entreprises absolument téméraires. On blâme celle de 1812, parce qu'elle a échoué. Jamais Napoléon ne fit de combinaison plus sûre, plus régulière, plus conforme aux lois de la guerre. S'il a succombé, cela tient à une de ces circonstances particulières, au sujet de laquelle nous avons le témoignage formel, indiscutable de M. de Ségur, qui s'était déjà produit à Marengo, qui se renouvela à Waterloo. Il ne faut donc pas s'étonner si la critique de desseins dont le plan et les moyens étaient connus de lui seul et de quelques ministres lui donna de l'humeur contre Malouet.

H. LOT.

169. — **Unzeitgemæsse Betrachtungen** von Dr Friedrich Nietzsche, Erstes Stück. *David Strauss*, der Bekenner und der Schriftsteller. Broch. in-8°, 101 p. Leipzig. E. W. Fritzsch. 1873. — Prix : 4 fr.

« De toutes les conséquences fâcheuses que la dernière guerre avec la France » a amenées, la plus fâcheuse, dit M. N., est peut-être cette erreur si répandue, » on peut dire cette erreur universelle, que la culture allemande elle aussi a » remporté la victoire dans cette guerre..... » — « Cette illusion est détestable, » car elle est capable de transformer notre victoire en un désastre complet qui » est l'extirpation de l'esprit allemand au profit de l'*empire allemand.* » Il ne saurait d'ailleurs être question d'une victoire de la culture allemande, au moins pour cette bonne raison « que la culture française continue d'être comme aupa- » ravant et que, comme auparavant, nous en dépendons. » — « Parler de la » victoire remportée par la civilisation et la culture allemandes, n'est qu'un » quiproquo qui vient de ce qu'en Allemagne l'idée pure de la culture a été » perdue » (p. 1, 2, 5). Ce défaut d'une culture nationale, continue M. N., nos hommes instruits ne le voient pas; au contraire ils témoignent d'une satisfaction qui, depuis la dernière guerre, s'épanche bruyamment et à tous propos. Ces hommes méritent le nom de *Bildungsphilister.* Ce qui distingue la nouvelle espèce de *philistins,* c'est la prétention qu'affichent ses membres d'être des « fils » des Muses et des hommes de culture (Kulturmensch). » Strauss en est l'exemplaire le plus parfait.

Le curieux pamphlet de M. N. est donc consacré au célèbre écrivain (encore vivant alors) à l'occasion de la publication de son dernier ouvrage qui eut un si grand retentissement, *La foi ancienne et la foi nouvelle.* Il ne peut être question ici de l'analyser, encore moins de l'apprécier. Nous nous bornons à attirer l'attention sur cette publication originale, écrite avec une verve extraordinaire. La critique de M. N., il est bon d'en prévenir, n'est point inspirée par son point de vue théologique, mais, — ce qui fait l'intérêt principal du premier morceau des *Considérations inopportunes,* — par le point de vue littéraire et philosophique que nous avons indiqué plus haut. M. N. s'est en particulier attaqué au style de Strauss avec la même animosité qu'il montre pour sa doctrine.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 11 septembre 1874.

M. de Longpérier lit une communication de M. Clermont-Ganneau *sur le portrait d'un évêque de Palestine contemporain de saint Louis.* Parmi les rares inscriptions rappelant le séjour des croisés en Terre-Sainte, se trouve un fragment d'une dalle de marbre, d'environ 70 centimètres sur 55, sur lequel on voit la moitié gauche d'un personnage à barbe courte, tenant dans la main un bâton pastoral

terminé par une tête d'animal. Le style de ce dessin, d'une grande fermeté, atteste le XIIIe s., et un fragment d'inscription latine, restitué avec évidence, apprend que ce personnage est mort en 1258. La face postérieure de la dalle porte une inscription en arabe. M. Ganneau incline à penser que nous avons là le portrait d'un évêque latin de Jaffa, quoique l'existence même d'un évêché à Jaffa pendant les croisades soit encore très-incertaine. — M. de Longpérier, à la suite de plusieurs observations, démontre que la crosse tenue dans la main gauche ne suffit pas, à cette époque, pour désigner un évêque, et conclut que le champ des recherches sur ce personnage (qui n'est peut-être qu'un simple abbé) doit être beaucoup moins restreint que ne l'avait pensé le studieux explorateur de la Terre-Sainte.

M. Léopold Delisle présente à l'académie un ouvrage intitulé : « Ratio novæ » Collectionis operum omnium sive editorum sive anecdotorum Seraphici Eccl. » Doctoris S. Bonaventuræ, proxime in lucem edendæ, manuscriptorum Biblio- » thecis totius Europæ perlustratis, mandante Rev^{mo} P. Bernardino a portu » Romatino ordinis S. Francisci generali ministro, ac labore *P. Fidelis A. Fanna* » lectoris theologi et sociorum ejusdem ordinis, Taurini, typogr. Petri Marietti, » 1874. » Ce courageux travailleur, qui a parcouru toutes les bibliothèques de l'Europe pour examiner les manuscrits de S. Bonaventure, a pu, tant à l'étranger que dans nos villes de provinces, réunir des matériaux, jusqu'ici inconnus ou délaissés, qui lui permettront de donner une excellente édition de cet auteur.

M. Guérin continue sa lecture sur *Beisan ou Scythopolis*. Après avoir cité les textes anciens qui permettent d'identifier Beisan avec Scythopolis, il déclare que les célèbres palmiers de cette ville, tant vantés par les auteurs, ont disparu, ainsi que les oasis environnants. Depuis que cette ville a été brûlée par les Musulmans, elle ne s'est jamais relevée; c'est aujourd'hui un pauvre village de 300 habitants. — M. Guérin donne ensuite des détails précis sur le *cours du Jourdain*. Formé par trois sources différentes (qui se trouvent à 563^{m}, 384^{m}, et 185^{m} au-dessus du niveau de la Méditerranée), ce fleuve descend au lac Merom, ancien Samachonite, qu'il traverse (au niveau de la mer), puis franchit le lac de Tibériade, à 180^{m} au-dessous du niveau de la mer, et descendant encore, va se perdre dans la mer Morte à 392^{m} au-dessous du niveau de la Méditerranée. C'est ce qui fait que jamais le Jourdain n'a été navigable, et rend chimérique l'opinion de ceux qui ont prétendu reconnaître l'ancien lit de ce fleuve à une époque où il serait allé se jeter dans la mer Rouge. Il n'y a que trois ponts sur toute la longueur du Jourdain; heureusement sa profondeur ne dépasse pas 1 à 2 mètres, et à certaines époques de l'année on peut le passer à gué. Jamais le Jourdain n'a pu fertiliser sa vallée : aussi Beisan, Archelaïs, Phasaelis, Jéricho, etc. avaient-elles été construites auprès des sources nombreuses qui sortent des montagnes voisines. — Enfin conciliant, dans une savante démonstration, la Bible avec la science, M. Guérin explique comment l'engloutissement de la Pentapole ne contredit en rien les observations les plus récentes. Dans sa partie septentrionale, la mer Morte a partout 300^{m} de profondeur; au contraire la partie méridionale (où devait se trouver la Pentapole) n'est qu'une vaste lagune dont

la profondeur varie entre 2 et 4 mètres, et les blocs de bitume qui surnagent souvent dans cette dernière partie attestent bien l'emplacement des puits de bitume dont parle la Bible.

Ouvrages offerts à l'académie : *Mémoire sur Joinville*, par Nathalis de Wailly. — *Bibliothèque historique de l'Yonne* ou Collection de légendes, chroniques et documents divers, publiée sous la direction de l'abbé L. M. Duru, Auxerre, t. I et II. — *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, par l'abbé J. Corblet, t. IV. — *L'Ambone della cattedrale di Diano*, p. Stefano Macchiaroli, Napoli. — ΤΡΑΓΟΥΔΙΑ ΡΩΜΑΙΚΑ, Neugriechische Volkslieder..... von Dr A. Lüber, Salzburg. — *Annales de philosophie chrétienne*, juillet 1874. — *Gazette des beaux-arts*, t. X, 2e période.

Séance du 18 septembre 1874.

M. le président donne lecture à l'académie d'une lettre de M. Guillaume Guizot, annonçant la mort de M. Guizot, membre de trois académies.

M. Garcin de Tassy offre la réimpression de ses discours d'ouverture, sous le titre de : *La langue et la littérature Hindoustanies de 1850 à 1869.*

M. de Longpérier présente une brochure qu'il vient de publier : « *Observations » sur quelques objets antiques figurés dans les livres Chinois et Japonais* présentées » au 1er congrès des orientalistes à propos de l'exposition des collections rap- » portées de l'Extrême-Orient, par M. Henri de Cernuschi. »

M. Henri Martin lit un mémoire intitulé : *Cosmographie populaire des Grecs après l'époque d'Homère et d'Hésiode.* L'auteur montre, par une foule de textes, que la croyance en l'existence d'un fleuve Océan entourant la surface de la terre, était tellement enracinée chez les Grecs qu'on la retrouve longtemps après les temps homériques. C'est par ce fleuve que le soleil et les astres, après avoir éclairé la terre, remontaient de l'O. au N. puis revenaient à l'E., à leur point de départ. L'Océan était toujours regardé comme un cours d'eau douce, même après que la science eut déclaré que c'était une mer infranchissable. — Poseidon, au contraire, est le dieu des eaux salées : il soutient la terre, pénètre sous elle et peut aussi la faire trembler. — Atlas, après n'avoir été que le conservateur des colonnes qui supportent le ciel, et le symbole des montagnes lointaines, avait fini par être considéré comme soutenant à la fois le ciel et la terre, parce qu'on admettait qu'il allait rejoindre Japhet dans les profondeurs du Tartare; et c'est chargé de ce double fardeau que l'avait représenté Phidias.

M. Guérin continue de donner des renseignements géographiques *sur la vallée du Jourdain* et ajoute quelques détails sur les ruines de Jéricho.

Ouvrages présentés à l'académie : *Boletim architectonico e de archeologia da Real Associação dos Architectos e archeologos Portuguezes*, n° 2, Lisboa. — *Indicateur de l'Archéologue*, dirigé par Am. de Caix de St Aymour, septembre 1874. — *Revue bibliographique de philologie et d'histoire*, p. la librairie Ernest Leroux, septembre 1874. — *Bulletin des séances de la Société centrale d'Agriculture*, IIIe série, t. IX, juin 1874.

E. C.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 3 Octobre — 1874

170. — **Fragments of a Samaritan Targum** edited from a Bodleian Ms. with an Introduction containing a Sketch of Samaritan history, dogma and literature by John W. Nutt, M. A., Fellow of All Souls' College, Grinfield Reader on the LXX, Sub-Librarian of the Bodleian Library, Oxford. Trübner and Co. London, 1874. In-8°, 172-82 p. — Prix : 18 fr. 75 (l'introduction se vend séparément au prix de 6 fr. 25).

Bien qu'elle ait été l'un des principaux centres intellectuels de la Palestine antique, cette patrie première des idées religieuses et morales, la Samarie n'a cependant joué qu'un rôle très-effacé dans l'histoire. Durant leur existence de près de 3000 ans, les Samaritains n'ont pas enrichi l'humanité d'une seule idée nouvelle, et il n'est sorti de leur sein aucune personnalité remarquable, qui, ne fût-ce qu'en s'appropriant les idées d'autrui, ait contribué je ne dirai pas aux progrès de la civilisation générale, mais seulement exercé quelque influence civilisatrice dans le cercle étroit de ses correligionnaires [1]. Aussi les Samaritains ont-ils pu rester ensevelis dans le plus profond oubli pendant mille ans entiers, et, quoique vivant sous les yeux des Arabes, des Chrétiens et des Juifs, dans l'une des contrées les plus visitées du monde, n'ont-ils été exhumés qu'au xvie siècle, grâce à la curiosité scientifique des érudits et des archéologues.

Où faut-il chercher la cause de cette torpeur et de cette stérilité intellectuelle ? Dans cette circonstance que la petite nation des Samaritains en n'admettant comme livre sacré que le Pentateuque et en rejetant les livres des prophètes, avec leur poésie élevée, leurs tendances idéalistes et leurs espérances d'un meilleur avenir — espérances qui se sont traduites par la croyance en la venue du Messie — que les Samaritains, disons-nous, ont eux-mêmes rompu le lien qui rattache si étroitement le judaïsme au reste du monde, qu'ils se sont eux-mêmes privés de ces puissantes forces morales auxquelles est due la régénération du monde payen, et qu'ainsi ils ont eux-mêmes prononcé leur sentence de mort. Plus tard, il est vrai, les Samaritains finirent par adopter les croyances contre lesquelles leurs ancêtres avaient lutté si énergiquement avec les anciens rabbins et les Pères de l'Église, par exemple, la croyance en la résurrection des morts et la venue du Messie. Mais ces dogmes nouveaux, tardivement introduits, restèrent en quelque sorte accessoires et supplémentaires : ils n'obtinrent jamais droit de cité dans le samaritanisme. Aussi ne modifièrent-ils en aucune façon le matérialisme invétéré de cette secte, bien loin de le détruire.

1. On rencontre dans la littérature arabe les noms de cinq ou six médecins samaritains ; mais ce sont de bien insignifiants personnages.

De ce que les Samaritains ne sauraient prétendre à un rang très-honorable dans l'histoire, il ne faudrait cependant pas conclure que l'étude de leurs monuments littéraires fût sans utilité. Cette étude intéresse au contraire les savants à plus d'un point de vue. Il est curieux pour le théologien et l'historien philosophe d'observer le mosaïsme dans toute la pureté de son matérialisme, dégagé des éléments spiritualistes qu'y introduisirent les prophètes et les interprétations des rabbins et des écoles philosophiques juives. D'autre part, la rédaction samaritaine du Pentateuque est indispensable pour la critique du texte original [1]. En troisième lieu, beaucoup de points resteraient obscurs dans les écrits des anciens rabbins et dans les œuvres des Pères de l'Église, sans la connaissance des monuments littéraires et des cérémonies religieuses des Samaritains [2]. Enfin, pour la philologie sémitique, spécialement pour une notion exacte des idiomes araméens, il faut tenir grand compte des particularités grammaticales et lexicographiques par lesquelles se distingue le dialecte samaritain. Au temps de Scaliger, de Morin, de Huntington, de Ludolph, etc., lorsque l'existence de la nation samaritaine fut tout à coup révélée, après tant de siècles d'oubli, le monde savant, séduit par l'attrait de la nouveauté, avait fondé de grandes espérances sur les découvertes qu'on pourrait faire dans le champ de la littérature théologique et historique des Samaritains. Ces espérances ne se réalisèrent point, et, on peut le dire aujourd'hui, ne se réaliseront jamais. Mais ce qu'on a actuellement découvert et ce qui attend encore des recherches spéciales n'est nullement aussi insignifiant qu'on pourrait le croire de prime abord.

Dès le XVIIe siècle, à la suite des savants français, les Anglais, qui ne négligent rien de ce qui touche à la théologie, entamèrent des relations avec les Samaritains de Naplouse (Huntington); et depuis lors, de nombreux voyageurs et touristes anglais et américains n'ont cessé de s'intéresser au sort de ces restes de l'antique Israël ainsi qu'à leurs monuments littéraires. Parmi les divers travaux qui ont été le produit de cette activité, les communications de Robinson (*Researches in Palestine*, 3e éd., Londres, 1867) et celles de Wilson (*The Lands of the Bible*, Londres, 1847) garderont une valeur durable. Il ne manqua pas non plus, en Angleterre, de savants pour s'occuper de l'élaboration des matériaux samaritains : il suffira de rappeler les noms de Walton (*Prolegomena* de la *Biblia Polyglotta*) et

1. Il y eut un temps, on le sait, où des savants jouissant d'une réputation méritée, comme Jean Morin, Louis Capell, Houbigant, Kennicott, etc. donnaient au texte samaritain le pas sur le texte hébreu.

2. Ainsi, les renseignements fournis par les Pères de l'Église sur les sectes samaritaines n'ont pu être compris qu'à l'aide de la Chronique d'Abou'l-Fath; un passage de la Mischna, traité Megila, IV, 8, resté jusqu'à présent obscur, doit être expliqué par certaines prescriptions religieuses des Samaritains, celle de ne revêtir que des vêtements blancs pendant le service divin (cf. Petermann, dans la *Protestantische Real-Encyclopædie* de Herzog, XIII, 379, 383; de Sacy, *Not. et Extr. des Mss.*, XII, 75; *Targum sam.*, Exod. 28, 42; 39, 28; Levit. 6, 10; 16, 4, 32, etc.), celle de retirer ses chaussures avant de pénétrer dans la synagogue (cf. l'abbé Bargès, *Les Samaritains de Naplouse*, p. 48). — La croyance talmudique que les anges ne comprennent pas l'araméen et que, par suite, il ne faut pas prier en cet idiome ne sera comprise que si on la considère comme une protestation contre l'assertion des Samaritains qu'ils ont des prières composées par les anges (cf. Petermann, *Porta ling. or.*, vol. III, Chrest., p. 18-24), etc., etc.

de Castell, auteur du premier dictionnaire samaritain (dans son *Lexicon heptaglotton*).

M. Nutt, en publiant l'ouvrage dont a lu le titre, ajoute un nouveau service à ceux qu'ont déjà rendus ses compatriotes aux études samaritaines. Cet ouvrage se divise en deux parties, l'une contenant un fragment, édité avec soin, du Targum samaritain (trad. du Pentateuque), d'après un ancien ms. conservé à la Bibliothèque Bodléienne[1], l'autre comprenant une introduction étendue, qui forme un travail tout à fait indépendant. Disons quelques mots de chacune de ces parties.

Le Targum samaritain, c'est-à-dire la traduction du Pentateuque dans le dialecte araméen qui fut en usage au centre et au nord de la Palestine jusqu'à la prédominance de la langue arabe[2], le Targum samaritain, disons-nous, occupe une place très-importante parmi les monuments, si peu nombreux, conçus en dialectes araméens de la Palestine[3]. Malheureusement la critique du texte en a été jusqu'à présent impossible, parce qu'on ne possédait que l'édition de la Polyglotte avec les quelques variantes de Morin. L'édition commencée par Petermann n'en est qu'au 1[er] fascicule, et d'ailleurs ce savant n'a à sa disposition que des mss. relativement modernes. L'édition de Brüll (Frankfurt a. M.) est une simple réimpression, et encore inexacte, du texte de la Polyglotte. Or, quiconque a eu l'occasion d'examiner les mss., en petit nombre il est vrai, du Targum samaritain sait bien que dans les interlignes et sur les marges on trouve un autre texte presque entièrement différent de celui que contiennent les lignes. Les nombreuses questions relatives au Targum samaritain ne peuvent donc être résolues tant qu'on n'aura pas reconstitué le texte primitif. Indiquons deux de ces questions.

On sait que la langue du Targum samaritain renferme beaucoup de mots qui ne se rencontrent pas dans les autres dialectes araméens, ni même dans les autres idiomes sémitiques, et que les savants ont appelés *mots cuthéens*, d'après la localité de Cutha, d'où Asarhaddon (Asur-akh-iddin) transporta des colonies dans le royaume d'Israël. *A priori*, on peut supposer que ces mots sont de l'assyrien ou du proto-chaldéen (langue des Sumirs et des Accads), ce que n'admettent cependant pas plusieurs savants contemporains. Sans nous engager dans une discussion approfondie du sujet, disons seulement que nous avons en effet trouvé quelques mots indubitablement assyriens dans le Targum samaritain[4]. Mais il est

---

1. Ce fragment s'étend depuis le 26ᵉ vers. du XXVᵉ chap. du Lévitique jusqu'au 9ᵉ vers. du XXXIIᵉ chap. des Nombres.

2. Il est étrange que l'auteur de l'article sur les Samaritains, récemment paru dans le fasc. 34 du Bibel-Lexicon de Schenkel, p. 154, confonde cette traduction avec la version arabe d'Aboû Sa'îd. Serait-ce une faute d'impression?

3. Un autre monument de ce genre est la traduction de l'Évangile en un dialecte chrétien de Palestine. Elle se trouve au Vatican et a été publiée à Vérone (1861-1864) par le comte Miniscalchi Erizzo. Nœldeke en a traité à fond dans la *Zeitschr. der D. M. G.*, t. XXII, p. 443-527.

4. En voici quelques exemples : *kati* ou *kata* (sous, au-dessous : Genèse, I, 7, 9; VI, 17; VII, 19, etc.) existe avec le même sens en assyrien (cf. Norris, *Assyrian Dict.*, p. 628-629); — *siup* ou *siuf* (os : Gen., II, 23) peut être rapproché de l'assyr. *sep* ou *sip*, pied, d'où *sepu* ou *sipu*, au-dessous (cf. Oppert, *Élém. de la gramm. assyr.*, 2ᵉ éd., p. 95; Sayce, *Assyr. Gramm.*, p. 141). Le mot allemand *Bein* réunit aussi les deux sens

clair que la solution définitive de ce point dépend de la publication d'un texte critique de ce Targum. La seconde question est celle des fréquents arabismes qu'on relève dans nos éditions [1]. On ne peut en expliquer la présence que par l'influence qu'aurait exercée sur le samaritain la langue des conquérants de la Palestine. Or la conviction des meilleurs esprits est que la traduction samaritaine du Pentateuque est antérieure à la conquête musulmane [2]. Ce point et beaucoup d'autres attendent leur éclaircissement de l'édition d'un texte critique. Aussi devons-nous vivement remercier M. Nutt de nous avoir donné le présent fragment d'après un ancien ms.

La seconde partie, et ce n'est pas la moins importante, du travail de M. N. consiste en une esquisse de l'histoire des dogmes et des productions littéraires des Samaritains. Le lecteur y trouvera réunis toutes les données que fournissent les sources hébraïques et chrétiennes, les renseignements communiqués par les voyageurs et les touristes, ainsi que les résultats des investigations des savants européens et des recherches personnelles de M. N. sur les Samaritains.

Beaucoup de points sont très-heureusement expliqués, d'autres habilement mis en lumière par l'auteur. Après avoir lu attentivement le travail de M. N., on ne peut plus douter de ce fait que la nation samaritaine, se distinguant de bonne heure de la nation juive, suivit constamment deux courants opposés : d'un côté elle dut, pour conserver son individualité, réagir contre le judaïsme, car c'était là sa raison d'être, d'autre part, frappée d'impuissance intellectuelle et de stérilité, incapable de créer quoi que ce fût d'indépendant et d'original, elle fut condamnée à emprunter sa dogmatique, ses cérémonies religieuses, ses traditions historiques au judaïsme rabbinique postérieur, en les modifiant et les mutilant systématiquement, en partie afin de les concilier avec l'idée fondamentale du samaritanisme, en partie pour en déguiser la véritable origine. Les mêmes faits, sur une moindre échelle, se sont reproduits chez une secte juive beaucoup plus capable, les Karaïtes. Il est curieux de constater que les analogies que présentent les Samaritains et les Karaïtes, analogies qui ont dernièrement été mises en lumière avec un grand talent, par M. Geiger, avaient déjà été observées à la fin du XVII[e] siècle par l'israélite Jacob Lévi, le même qui apporta au célèbre Ludolph des lettres des Samaritains de Naplouse [3].

---

d'os et de jambe; — *kardin* (Deut., XXXII, 17) signifie certainement *les forts*, comme en assyrien, et non *les singes*, comme en arabe : les Septante ont rendu ce mot par *démons*, et c'est sans doute ce qu'il représentait aux Samaritains.

1. Ainsi, le mot *foulouk*, dans le sens de voûte céleste (Gen., I, 14, 15) ne se rencontre avec cette acception qu'en arabe; dans les dialectes araméens, le samaritain excepté, il signifie seulement district. — Le mot *khalak*, créer (Gen. II, 1) est sûrement aussi emprunté à l'arabe. Il en est de même de *maqar* (Gen. VIII, 9) dans lequel on reconnaît l'arabe *maqarr*, lieu de séjour fixe.

2. Voyez l'opinion de Nœldeke dans la *Jüdische Zeitschr.*, etc. de Geiger, vol. VI, p. 212.

3. « Referebat (sc. Judæus Hebronensis Jacobus Levi) homines esse bonæ formæ atque staturæ, locupletes satis et bene vestitos, artisque scribendi peritissimos, adeo ut Turcarum præfecti (Baschæ), bonarum artium fere rudes, illis fere solis pro scribis utantur. *Interpretatione Legis Mosaicæ illos in multis cum Karraeis seu scripturariis consentire,* » etc. Cf. *Epist. Sam. Sichem. ad Jobum Ludolfum*, Cizæ, 1688, Præf. ad lectorem, p. j-ij. Sur

Nous soumettrons maintenant à M. N. quelques observations de détail.

P. 28, note, l'auteur renvoie, pour la liste des localités habitées par les Samaritains, entre autres ouvrages, au *Commentarii in hist. gent. samarit.* de Juynboll, en ajoutant ces mots : « In the last, very full references will be found. » Mais il faut consulter ce passage avec beaucoup de précaution, car Juynboll, se laissant guider par Rossi et S. de Sacy, a pris tous les noms précédés, dans les documents samaritains, des mots *mibnê* ou *demibnê* (ex filiis) pour des noms de lieu [1], alors que ce sont des noms de tribus samaritaines. Par exemple les mots *Ikara* ou *Aïkara*, *Aramta* ou *Haramta*, *Munas* ou *Munis*, que ce savant cherche à identifier avec des noms de localité, sont indubitablement des noms de tribu, ainsi que nous l'avons démontré dans notre catalogue des mss. samaritains de la Bibliothèque publique impériale de Saint-Pétersbourg, récemment paru [2].

P. 50, note, le nom d'*Ilfâniyyah* ou *Alfâniyyah* que donne Schahristâni à des sectaires samaritains ne désigne point les Millénaires, comme l'a cru Vilmar dans les prolégomènes de son édition des Annales d'Abou'l-Fath ; il ne dérive pas de l'arabe *halafa*, comme le pense M. N., mais de l'araméen *alaf*, enseigner, d'où *alfan* ou *ulfana*, doctrine.

P. 69, note, M. N. suit Petermann dans l'explication qu'il donne du nom du démon samaritain *Iasara ;* ce nom proviendrait de l'hébreu *sirah* (frelon : Exod. XXIII, 28; Deut. VII, 20). Nous ne pouvons admettre cette étymologie. Le mot *Iasara* est sans aucun doute la contraction des mots *ieser ra* (concupiscentia mala), lesquels, dans le Targum chaldéen et le Talmud, désignent constamment le démon qui personnifie le mal [3]. Ce qui prouve que les Samaritains ont emprunté cette idée aux Hébreux, c'est ce fait que dans une de leurs prières citée par Castell (*Lex. Hept.*, s. v. *ieser*), on trouve la mention du *ieser tab*, qui désigne le principe opposé (concupiscentia bona). Or les rabbins en parlent souvent aussi.

Sur ce que dit M. N. des *mots cuthéens* (p. 78-79), comparez notre note, ci-dessus. L'assertion de Winer et de Juynboll reproduite p. 108 que les Samaritains attribuent leur Targum à un certain *Nathanael* est fondée sur la traduction inexacte d'une phrase du grand-prêtre samaritain Schalma dans sa lettre à l'abbé Grégoire (1811) [4]. Mais il se trouve que c'est en effet l'opinion de Schalma.

l'origine du rite karaïte, cf. les excellentes remarques de Zünz, *Ritus des synagogalen Gottesdienstes*, Berlin, 1859, p. 156-162.

1. Juynboll, *Commentarii*, etc., p. 45 ; cf. S. de Sacy, *Mém. de l'Acad. des Insc.*, t. XLIX, p. 17, 19 ; 197-199.

2. On retrouve le nom de la tribu d'*Aramta* ou *Haramta* dans de nombreux contrats de mariage de la Collection de Saint-Pétersbourg, comme nous l'avons fait observer dans notre Appendice au travail de M. Nutt, p. 167 et dans les épigraphes de notre Catalogue; — sur *Aïkara*, cf. l'épigraphe relative aux mss. sam. *Bodleian* n° 699 (*Cat. Uri*, n° 5), *Brit. Mus. Add.*, n° 19011, *Tischendorf*, n° 2 (St.-Pétersbourg); — sur *Munis*, cf. Neubauer, dans le *Journ. as.*, déc. 1869, p. 420, *Bodl. Uri*, n°s 1 et 5.

3. Remarquons à ce propos que Petermann (*Herzog's Real-Encycl.*, XIII, 372) dit n'avoir pu retrouver un semblable mot dans le *Deutér.*, XXXI, 21, endroit que lui avaient signalé les Samaritains ; mais il est évident que ceux-ci avaient en vue le mot *yisro* (cogitatio ejus), que les LXX ont rendu par πονηρία αὐτῶν, de même que la Vulgate l'a rendu par : malignitas eorum.

4. *Not. et Extr.*, XII, 106, 121. La phrase en question signifie : « du Targum donné » par Dieu », ainsi que nous l'avons démontré dans notre Catalogue, p. 13.

Petermann rapporte de lui une communication verbale dans laquelle il donne pour auteur du Targum le prêtre Nathanael, qui vivait du temps de Sanballat. Le fils de Schalma, le grand-prêtre Amram, est d'avis que ce Targum en comprendrait deux, bien distincts, l'un composé par Onkelos, c'est-à-dire la traduction chaldéenne en usage parmi les Israélites, l'autre composé par Abdallah (en samaritain Nathanael), c'est-à-dire la traduction samaritaine [1].

Nous bornerons ici nos remarques afin de ne point dépasser les limites d'un compte-rendu. Mais nous ne saurions terminer cet article sans dire à M. N. que nous avons tiré le plus grand profit de la lecture de son savant ouvrage.

A. HARKAVY.

---

171. — **Il Messia secondo gli Ebrei**, studio di David CASTELLI. 1 vol. in-12, xj-358 p. Firenze, successori Le Monnier. 1874. — Prix : 4 fr.

L'ouvrage de M. Castelli [2] est précédé par quelques pages d'avant-propos qui contiennent des remarques excellentes. « Si cet écrit, dit-il, paraissait dans un » pays habitué à l'examen scientifique des questions religieuses, je me serais » borné à en indiquer le sujet dans l'introduction;.... mais celui qui traite en » Italie de sujets religieux avec un but purement scientifique est obligé de » recourir à des explications pour pouvoir s'entendre avec ses lecteurs..... On » croit malheureusement, et non-seulement le vulgaire, mais, ce qui est pire, » même des personnes suffisamment cultivées, que l'auteur qui traite une question » religieuse doit toujours avoir une thèse à démontrer dans un dessein d'attaque » ou de défense, et qu'on ne saurait parler de religion sans s'en faire le champion » ou l'ennemi. C'est là une manière d'envisager les questions religieuses très- » préjudiciable, rétrograde, et qui bannit tout sujet de religion du champ de la » science. » Ces réflexions seraient à leur place ailleurs encore qu'en Italie.

L'étude de M. C. comprend une introduction, une première partie qui traite des idées messianiques dans les livres de l'Ancien Testament, une seconde partie qui traite des idées messianiques dans les livres traditionnels de l'hébraïsme et un appendice où sont réunis un certain nombre de passages importants des livres traditionnels relatifs au Messie.

L'introduction est consacrée à plusieurs questions préliminaires, essentielles pour une juste appréciation du sujet. C'est d'abord l'explication de ce qu'il faut entendre par le Messie et les idées messianiques. M. C. est amené par ce premier point à déterminer les caractères de la théologie et en particulier de la dogmatique hébraïques, ce qu'il fait avec une grande compétence et beaucoup d'intelligence; il y a joint un exposé de la doctrine de quelques-uns des principaux théologiens juifs sur le dogme du Messie. Il touche enfin un point délicat relatif à l'usage d'une de ses sources principales, les livres traditionnels du judaïsme :

---

1. Herzog, *Real-Encycl.*, XIII, 375.
2. Nous avons connaissance de deux ouvrages d'histoire et de critique religieuse publiés antérieurement par M. C. *Il libro del Cohelet*, etc. Pisa, 1866 et *Leggende Talmudiche*, etc. Pisa, 1869.

« L'esprit de polémique qui dominait chez mes prédécesseurs m'interdit de faire » usage de leurs recherches, même en contrôlant les textes. Qui m'assure que, » soit d'un côté, soit de l'autre, on n'a pas laissé de côté ce qui ne convenait » pas à la thèse défendue? J'ai donc fait entièrement par moi-même, dit M. C., » la recherche de la théorie messianique dans les livres traditionnels hébreux » et je n'en ai pas cité un seul sans l'avoir examiné d'un bout à l'autre..... » Il faut louer M. C. de n'avoir pas reculé devant cette tâche ardue qui assure à la seconde partie de son ouvrage une grande valeur. Le parti qu'il a pris d'écarter les textes mis en circulation par le *Pugio fidei* de Raymond Martini et le *De arcanis* de Galatin, toutes les fois qu'ils échappent à la vérification par la disparition des livres où ces polémistes ont puisé, est également le seul scientifique (p. 29-30).

Première partie. M. C. a réparti les textes messianiques de l'A.-T. sous trois chefs : Le Messie d'après le Pentateuque et les livres historiques, — d'après les Psaumes, — d'après les prophètes. Cette division, qui est d'ailleurs commode, offre des inconvénients que nous signalerons plus loin. Il n'y a pas lieu d'insister sur les textes de la première catégorie. M. C. s'attache à restituer leur véritable sens à plusieurs passages dénaturés par la tradition hébraïque et chrétienne, et s'acquitte de cette besogne d'une façon généralement satisfaisante. L'explication du texte fameux de Genèse III, 15 (*le protévangile*) laisse cependant quelque peu à désirer; Bunsen dont M. C. a reproduit ici la pensée est un guide peu sûr, dont il faut se défier (p. 35). Les promesses faites à Abraham méritaient plus de développement et pouvaient donner lieu à des détails instructifs (p. 37). Tout ce chapitre témoigne d'une étude approfondie des matières; M. C. a su s'approprier et reproduire, ici comme dans le reste de la première partie, sous une forme claire et ingénieuse les résultats les plus sûrs de la critique allemande.

Le chapitre consacré aux Psaumes (§ II) est inférieur au précédent malgré les soins qu'y a consacrés l'auteur; son développement n'est pas en proportion avec les résultats qu'il fournit. Je relève en passant de très-bonnes réflexions sur l'histoire de l'interprétation des psaumes réputés messianiques (p. 54 et 61). J'approuve également M. C. d'avoir mis sous les yeux de ses lecteurs dans une traduction fidèle et courante plusieurs des psaumes auxquels il devait restituer leur véritable sens; c'est encore la meilleure démonstration pour les esprits non prévenus que la vue des textes généralement limpides où l'imagination des exégètes juifs et chrétiens a découvert tant de choses bizarres. L'opinion de M. C. sur la date de plusieurs de ces psaumes est contestable; il a une tendance à fixer leur date à une époque sensiblement trop reculée. Le même reproche s'applique aux psaumes où l'on a prétendu retrouver l'idée du Messie souffrant pour les péchés de son peuple (p. 65 et suiv.). M. C. n'a d'ailleurs pas de peine à montrer combien cette idée est étrangère aux textes en question. Mais il semble rendre d'une main ce qu'il prend de l'autre quand il fait suivre la traduction du psaume 22ᵉ de ces paroles, qui risquent d'être mal comprises : « Nous n'hésitons pas à déclarer que ce psaume est un des passages » messianiques de l'A.-T., pourvu qu'on veuille entendre la chose dans une » certaine mesure » (p. 67). M. C. justifie sa proposition par les aspirations

humanitaires qui sont exprimées dans les derniers versets du psaume, par l'espoir d'une sorte de conversion générale des peuples étrangers que le poète entrevoit : « L'idée d'une religion non plus nationale, non plus opprimée sous le poids » d'un culte sacerdotal, commençait à germer dans les esprits généreux du » peuple hébreu. Ils voyaient que le temple et ses pompes et ses sacrifices, » encore qu'ils pussent se relever pour un certain temps, étaient désormais des » parties accessoires de la religion ; ils voyaient encore comment les meilleures » croyances de cette même religion seraient un jour le partage de tous les » peuples de la terre » (p. 69). J'ajoute que M. C. n'assigne pas au psaume 22 une date de beaucoup antérieure à l'exil. Mais cette date ne me semble point hors de contestation, et, même en l'admettant, on trouvera les conclusions de M. C. fort exagérées. L'étude des passages de l'A.-T. où il est fait allusion à ce qu'on a appelé la « conversion des païens » est particulièrement délicate à cause de l'incertitude où l'on est sur la date de ces passages et du vague des expressions. Pour juger sainement il ne faut l'aborder qu'après avoir mis en lumière les points fondamentaux de l'idée messianique et avec des réserves que motive l'état des textes. En introduisant cette idée sans préparation et sans la mesure que réclame une critique prudente, M. C. dérange le cours de son exposé et risque de jeter le trouble dans l'esprit du lecteur. Si le plan adopté l'engageait à épuiser les textes présentés par les psaumes avant de passer aux prophètes, il était nécessaire de faire une exception pour de tels passages. La part de vérité que je suis loin de refuser aux remarques de M. C. se trouve ainsi compromise par la disposition fâcheuse de la matière.

Nous abordons enfin un terrain plus positif avec les prophètes. M. C., après quelques observations généralement exactes sur le prophétisme, bien que dépourvues parfois de la rigueur nécessaire, aborde les prophètes du IXe et du VIIIe siècle. Il reproduit à propos de Joël l'opinion la plus accréditée (p. 83-85). Cette opinion me semble absolument erronée tant sur l'unité de l'ouvrage que sur la portée des passages messianiques que contient ce prophète. Je prends la liberté de renvoyer là-dessus à l'étude que j'ai publiée sur les idées messianiques dans l'A.-T.[1] Je regrette que M.C., qui a eu connaissance de mon travail et m'a fait l'honneur de citer mes conclusions (p. 32 note), n'ait pas discuté différents points d'assez grande importance que j'avais signalés. Je ne puis considérer que comme une méprise ce qu'il dit en particulier de l'effusion de l'esprit divin sur *toute chair*, par où il entend l'humanité[2]. M. C. a cédé, ici comme ailleurs, trop facilement à son désir de retrouver dans l'A. T. l'expression d'idées universalistes, que je suis prêt à admirer avec lui, mais là seulement où je les verrai clairement exprimées. A propos d'Amos (p. 85-86) je relève encore une interprétation bien sujette à caution. M. C. voit une sorte de déclaration messianique dans ces mots de suprême outrage que le prophète outré adresse à ses compatriotes : « Fils » d'Israël, n'êtes-vous pas pour moi comme les fils de Cousch ? N'ai-je pas tiré

---

1. Voy. *Le peuple d'Israël et ses espérances relatives à son avenir*. Paris, 1872, p. 46-58. Cf. mon *Histoire des idées messianiques depuis Alexandre*. Paris, 1874, p. 13-15.
2. Voy. mon *Peuple d'Israël*, p. 57-58.

» Israël de la terre d'Égypte comme les Philistins de Caftor et les Syriens de » Kir? Les yeux du Seigneur Iâvé sont sur le royaume criminel; je le ferai dis- » paraître de la surface de la terre » (Amos IX, 7-8). M. C. y découvre cette idée que les Hébreux « sont déclarés égaux aux autres peuples. » Il n'a pas saisi le mouvement de cet éloquent morceau. Je persiste encore à contester l'authenticité de plusieurs passages messianiques d'Amos et d'Osée que M. C. invoque à la suite des commentateurs modernes[1]. Isaïe est traité avec soin (p. 93 et suiv.), mais d'une manière un peu diffuse. L'exposé de ses idées messianiques est incolore, et j'y signale une tendance fâcheuse à décorer du nom de messianiques les passages qui prêchent une religion épurée et spiritualiste; il y a là, sinon erreur proprement dite, du moins abus (v. p. 94-95). M. C. considère comme authentiques les derniers versets du chap. XIX; cette opinion me paraît insoutenable, comme à d'autres critiques[2]. Mais sans s'arrêter plus longtemps aux points discutables, il faut louer la manière dont est traitée toute cette partie, l'une des plus considérables du livre. M. C. a relevé avec un soin particulier tous les passages invoqués par la tradition, et la patience qu'il a mise à restituer à chacun sa signification historique est au-dessus de tout éloge[3]. Je ne vois à noter qu'un desideratum; puisque M. C. prenait la peine de réfuter toutes les singularités des écoles traditionnelles et ne reculait même pas devant la tâche ingrate de citer et de combattre les opinions d'un triste théologien autour duquel il s'est fait trop de bruit, M. Hengstenberg, il aurait pu mentionner et réduire à néant cette théorie qui voit dans l'ensemble des cérémonies du culte hébreu une préfiguration de l'œuvre du Messie et une prophétie indirecte de sa venue. — Je me borne à noter rapidement quelques réflexions encore sur la partie relative aux prophètes. Jérémie est traité d'une façon satisfaisante, mais le lien avec l'histoire générale d'Israël fait défaut, ce qui donne de l'incertitude au tableau de ses espérances. L'explication de la vision dite des *ossements* dans Ezéchiel (p. 123-124) est indécise. M. C. est-il bien sûr que le fleuve que le même prophète place dans Jérusalem restaurée ne soit qu'un symbole de la fidélité et de la bénédiction qui découleront du temple (p. 126)? Ce trait doit bien plutôt être pris au pied de la lettre (Ez. XLVII, 12 cf. Joël IV, 18 et Zach. XIV 8). Ce qui concerne Zacharie (p. 144-145) est tout à fait insuffisant; il était essentiel de déterminer quel personnage désigne le *germe* (VI, 12). Si M. C. y avait reconnu, avec nous et d'autres, Zorobabel alors vivant, c'était un trait capital de la nouvelle conception messianique; de toute façon il y a lacune[4]. Remarque analogue sur Malachie (p. 145-146). Cette partie semble un peu négligée. Il était cependant indispensable de bien marquer le caractère nouveau que les espérances messianiques prirent avec le retour de l'exil. Le § VII, avant-dernier de la première partie, est consacré à Daniel et aux apocryphes. J'approuve M. C. de n'avoir pas trouvé

---

1. Voy. *Ouv. cit.*, p. 60-66.
2. Voy. *Ouv. cit.*, p. 36-39.
3. M. C. ne s'est pas borné, comme la plupart de ses prédécesseurs, à mentionner l'opinion des exégètes chrétiens; il a rapporté très-fréquemment celle des exégètes israélites. C'est là une partie tout à fait neuve de son travail.
4. Voy. *Ouv. cit.*, p. 149-151.

l'idée du Messie personnel dans Daniel, où quelques exégètes s'obstinent encore à la découvrir, malgré l'évidence des textes. En revanche M. C. abuse de deux passages du 1er liv. des Macchabées qui parlent assez mystérieusement d'un prophète à venir (p. 158-159). A l'entendre, ces deux passages prouveraient « que l'attente » du Messie était, à l'époque du second temple, très-vive, comme celle d'un fait » non-seulement proche, mais imminent. » Cette opinion est inadmissible ; M. C. n'a pu se laisser aller à l'exprimer que par une connaissance insuffisante de l'histoire des idées messianiques dans les deux siècles qui précèdent l'ère chrétienne.

Les conclusions de la première partie (§ VIII) sont ce qu'il est permis d'attendre d'un travail aussi soigné. Elles pèchent cependant par le manque de rigueur que nous avons signalé à plusieurs reprises. A côté de remarques très-justes il s'y rencontre des déductions forcées. On se doute que dans ce résumé les idées universalistes jouent un rôle trop important, qui dépasse la mesure réelle. Sans nier que de telles idées se retrouvent çà et là, et quelquefois sous une forme assez précise, nous ne saurions admettre avec M. C. qu'elles appartiennent au fonds de la conception messianique des livres de l'A. T.

Seconde partie. « L'exposition du concept messianique dans la littérature traditionnelle hébraïque, dit M. C., ne peut se faire avec la méthode qu'on a suivie » jusqu'à ce moment. Nous avons examiné l'A. T. livre après livre en nous en » tenant autant que possible à l'ordre chronologique ou, quand cela ne se pou» vait pas, à l'ordre matériel suivant lequel les livres sont disposés dans le canon » hébreu. Dans la littérature traditionnelle il serait si difficile de suivre le fil » chronologique de l'évolution des idées messianiques et il serait nécessaire de » tomber dans tant de répétitions qu'il est préférable d'examiner simultané» ment les différents écrits traditionnels. Nous diviserons donc la matière » d'après un ordre purement logique. » Sans contester la valeur des motifs allégués par M. C., je dois constater que ce changement de méthode rompt l'unité du livre et est fait pour désorienter complètement le lecteur. Ceux qui connaissent tant soit peu l'état de la littérature traditionnelle comprennent les obstacles qui ont fait reculer M. C. ; j'estime cependant qu'il y avait quelque chose à tenter. Après avoir suivi jusqu'ici, — bien que d'une façon insuffisante, — l'évolution de l'idée messianique depuis ses origines, nous ne nous résignons pas à voir le fil brusquement rompu et à avoir à nous contenter désormais d'une compilation d'écrits rédigés à quatre, six, parfois dix siècles de distance. Le soin même qui a présidé à ce travail de collection (nous avons dit plus haut quelle méthode sévère s'est imposée M. C.) nous fait vivement regretter qu'il n'ait pas introduit de divisions d'un autre genre dans la partie de son travail qui est la plus originale et la plus méritante. Quand on songe que nous sommes aux environs de l'ère chrétienne et qu'il est d'un si haut intérêt pour la critique religieuse d'avoir quelques points de repère en ces matières, on regrettera doublement que M. C., qui se meut sur ce terrain avec une aisance et une sûreté malheureusement trop rares, ait complètement renoncé à un essai de classification aussi rapproché que possible de l'ordre dans lequel les faits se sont succédé et les idées ont suivi leur développement.

Les têtes de chapitre sous lesquelles M. C. a groupé ses renseignements sont

au nombre de treize. Les principales rubriques sont : de la dispersion du peuple hébreu, des conditions et du temps de la venue messianique, signes qui annoncent la venue du Messie, de la personne et de la nature du Messie, le Messie souffrant, le Messie fils de Joseph, de l'ère messianique. M. C. a sur le terrain de la littérature rabbinique une compétence à laquelle je ne puis en aucune façon prétendre ; je dois donc faire précéder les quelques observations de détail que je vais présenter de cette remarque générale que, partout où mes études personnelles m'ont permis de vérifier l'œuvre de M. C., j'ai trouvé ses renseignements très-complets et très-exacts. — Le § qui traite du péché originel ne me semble pas tout à fait concluant (p. 179 et suiv. cf. appendice p. 314). Il y a quelque confusion dans la manière dont est introduite la question de la préexistence du Messie (p. 203-206), cependant les pages qui suivent contiennent des observations excellentes (p. 205-209). Dans le § du Messie souffrant (p. 216-224) les renseignements abondent et sont exposés d'une façon très-lucide et très-ingénieuse. Je fais toutefois mes réserves sur l'opinion de M. C. qui tend à attribuer une origine purement chrétienne à l'idée des souffrances du Messie telle que l'expose le judaïsme postérieur. Différents indices, entre autres la parole fameuse du dialogue de Justin Martyr sur le « Messie souffrant » que Tryphon dit être attendu par les Juifs, me semblent aller à l'encontre. M. C. défend d'ailleurs sa thèse avec beaucoup de finesse. Le § VIII (le Messie fils de Joseph) est de tout point remarquable. Sans vouloir me prononcer absolument sur la question, je tiens la discussion sur les deux Messies (p. 224-228) pour un modèle de la manière dont doivent se traiter ces délicats problèmes de critique. L'explication nouvelle que M. C. propose de l'origine de l'idée du Messie ben-Joseph (p. 232-236) est fort curieuse, mais subtile. Le chapitre des guerres messianiques (§ IX) nous mène jusqu'en plein moyen-âge. C'est un inconvénient. Très-bon et très-lucide exposé de la question de l'ère messianique (§ X). Je signale le résumé des p. 286-287, et, dans la conclusion, des réflexions intéressantes sur le rapprochement qu'on peut établir entre le Messie de la tradition et celui de l'Évangile (p. 289) ainsi que la théorie philosophique (p. 290-291) qui termine le livre et rappelle l'idée de l'Humanité-Messie développée jadis avec éclat par Strauss dans sa dogmatique.

On aura remarqué qu'il n'a point été question jusqu'ici de plusieurs écrits pseudépigraphes tels que le livre d'Hénoch, les livres Sibyllins, les psaumes de Salomon, etc., sur lesquels l'attention des critiques se porte de plus en plus, et avec grande raison. M. C. semble les ignorer ou à peu près. Cela constitue dans un ouvrage où l'auteur témoigne d'une connaissance si louable de la bonne littérature critique une grave lacune qu'on a de la peine à s'expliquer. Il faut en accuser sans doute en partie le plan vicieux adopté par M. C. J'avais bien lu (p. 157) que les livres de cette nature rentreraient dans l'examen auquel étaient soumis les livres traditionnels et seraient mis à contribution en même temps que ceux-ci. Mais ne valait-il pas la peine de les traiter séparément et de leur consacrer des notices littéraires en rapport avec leur importance ? J'ai voulu d'ailleurs rechercher exactement l'emploi qu'en avait fait M. C., et j'ai relevé,

perdues dans la masse, six citations du 4ᵉ livre d'Esdras, quatre de l'Apocalypse de Baruch, deux des psaumes de Salomon, deux de l'Assomption de Moïse, une des livres Sibyllins, une des Jubilés. Autant eût valu les passer entièrement sous silence. Quant au livre d'Hénoch, je n'ai point vu, quelque soin que j'aie pris de le rechercher, qu'il en fût fait mention nulle part. L'idée de la chute des anges avant le déluge amenant la dégradation de l'humanité, pour ne citer que celle-là, n'était-elle pas à noter ? Et M. C. n'aurait-il pu trouver dans ces ouvrages curieux, que l'on commence à bien connaître, les jalons chronologiques qui lui eussent permis de diviser sa matière ?

C'est donc par la composition que pèche cette œuvre remarquable à tant d'égards. Au lieu de s'en tenir pour sa première partie à une disposition qui convient plus à un dictionnaire qu'à un livre d'histoire, et, pour la seconde, à une division artificielle qui trahit mal le défaut de la méthode, M. C. aurait dû se proposer d'écrire une véritable *histoire* de l'idée du Messie, autant que les documents permettent de le tenter. Il aurait ainsi introduit dans son œuvre le *pragmatique* qui lui fait défaut et, saisissant corps à corps l'idée maîtresse dont il décrivait les évolutions, il aurait suivi avec plus de précision dans les différents âges et dans les différents documents ses transformations, ses pertes ou ses accroissements.

Tel qu'il est, cet ouvrage fait grand honneur à M. C. et apporte à la science une contribution utile. C'est un travail très-sérieux, écrit avec une clarté et une limpidité peu communes, remarquable par la connaissance de la littérature rabbinique qui y est déploiée et précieux à consulter à cet égard, remarquable aussi par la parfaite loyauté scientifique et par l'exactitude de la méthode de l'auteur, un peu dépourvu d'originalité, mais rachetant ce défaut par une abondance et une sûreté d'informations qui en font un guide excellent pour quiconque ne veut juger que pièces en main.

Maurice VERNES.

---

172. — **Histoire de Troyes pendant la Révolution**, par Albert BABEAU. T. 2ᵉ. 1792-1800. Paris, Dumoulin, 1874. In-8ᵉ, 548 p. — Prix : 6 fr.

Le tome 2ᵉ de cet ouvrage est de tout point digne du premier [1]. La méthode de composition, l'étude du sujet, la recherche des matériaux, le soin de grouper et d'exposer les résultats d'une patiente et scrupuleuse investigation en font un modèle de monographie. L'auteur n'a demandé à aucun secours étranger un éclat factice ; il n'a pas voulu grossir les objets de ses récits, il ne s'est pas efforcé de leur donner un tour dramatique. Il a dédaigné ces agréments du style et ces emprunts aux méditations vagues, ornements fragiles des œuvres hâtives, sous lesquels se dérobe l'inanité du travail, la pauvreté des notions techniques. C'est pièces en mains qu'il poursuit d'un pas égal, nettement réglé, jamais précipité ni trop lent, le cours des événements propres à l'histoire dont il a entrepris de dérouler la trame. Chacune de ses assertions a un document pour contrôle,

1. Voir *Rev. crit.*, 28 juin 1873, art. 130.

ou plutôt, ce qui vaut mieux, elle en est la traduction; clair, sobre, suffisamment impartial, non froid ou indifférent, le récit de M. Babeau ne laisse rien à désirer aux personnes qu'intéressent les destinées de la ville de Troyes et du département de l'Aube pendant la Révolution. Quand chacune de nos provinces aura été l'objet d'un travail aussi consciencieux, l'histoire synoptique pourra établir la vraie physionomie de ces dix années si diversement jugées.

La place dont je dispose ici ne me permet pas d'exposer dans le détail la substantielle monographie de M. B. L'analyse seule des points principaux remplirait plusieurs pages. Je voudrais en tirer ce qui dès à présent relève des données générales de la matière.

Si on consent à voir dans le département de l'Aube une réduction des éléments dominants en Champagne, et dans la Champagne une image des pays où règnent le moins les passions ardentes et les opinions extrêmes, on aura, ce me semble, une idée assez exacte des grandes lignes que je me propose d'esquisser. Au sommet, dans les conseils administratifs, quelle qu'en ait été la dénomination, la tendance invariable est l'amour de l'ordre, sous la pression du dehors l'adhésion passive, et, dès que la pression cesse, le retour aux mesures et aux idées conservatrices. Au bas, et inversement, l'effort est constamment subversif, quel que soit le régime, et pousse sans relâche à la destruction. La ténacité, la force inhérente, l'emporte virtuellement sur la force active, turbulente, mais mal équilibrée. A la pire époque, Troyes est un asile où se réfugient les proscrits. La ville cependant paie son tribut à l'échafaud; mais les victimes sont entraînées à Paris; la guillotine est repoussée du pays. Pour assurer le triomphe de la commune et de la société populaire, il faut plusieurs missions, l'une de Fouché, puis de Bô, qui fut courte, l'autre de Rousselin qui fut longue, mais qui, incessamment contestée, échoua finalement devant la répulsion des esprits. Ce sont les missions terroristes; après celles-là viennent celles (que mon ancien confrère, M. Léon Gautier, appelle dans son travail sur les Missions « réparatrices ») de Maure et d'Albert. Désormais la commune est vaincue, le département reprend la direction des affaires, les idées s'accentuent dans un sens rétrograde et se manifestent lors de toutes les élections; en vendémiaire elles sont conformes à celles des sections insurgées de Paris; malgré la défaite, elles continuent à se prononcer dans le même sens, contre le Directoire.

Ce qui ressort principalement de ces renseignements, c'est le caractère de nécessité qu'eut le régime de la Terreur. Sans la terreur, sans les missions terroristes, jamais les principes adoptés par la Convention n'eussent prévalu, au moins dans le département de l'Aube. Les autorités élues leur auraient opposé une résistance d'inertie; elles auraient été maintenues par les populations à leur poste. Le goût du sang tient donc peu de place dans les créations de la Terreur, celui du pouvoir et le sentiment des obligations qu'il impose y furent prédominants : le césarisme et la démocratie se condamnent aux mêmes procédés, parce que les conditions de leur existence subissent les mêmes lois.

L'appréciation de deux incidents du régime terroriste mérite que je m'y arrête : elle est tout à fait particulière au département de l'Aube, mais elle montre combien, à peu de distance de Paris, on était mal instruit des mouve-

ments de la politique qui y triomphait. La chute des Hébertistes fut accueillie à Troyes comme un signal de redoublement dans la ferveur révolutionnaire (p. 304) et celle de Danton comme le point de départ d'une réaction modérée (p. 305). De même, la nouvelle du 18 brumaire y fut saluée froidement. On parait l'avoir interprétée dans le sens du 18 fructidor. C'est seulement plus tard qu'on en comprit la véritable portée (p. 503).

Au point de vue de l'histoire générale, je recommande la lecture des chapitres consacrés par M. B. à l'instruction publique, aux arts, aux bibliothèques, à la police dans l'acception large de ce mot. Cette étude est remarquable; elle confirme dans tous les points essentiels les indications récemment fournies par la publication de M. F. Rocquain sur l'état de la France au 18 brumaire. On y voit que l'instruction secondaire a péri, que l'instruction primaire n'a pu s'établir, que les édifices publics tombent en ruines, que les routes sont détruites, que les hospices, les prisons ne sont plus dotés, que les enfants assistés meurent dans une proportion effroyable (90 o/o), que la garde publique refuse son service, que la sûreté des propriétés est nulle, que les villes, le département n'ont plus de revenus, sont écrasés sous le poids de leurs dettes, que la dilapidation règne partout. Le vandalisme a exercé des ravages irréparables; les plus précieuses reliques de l'art du moyen-âge ont disparu par l'incendie, le marteau, voire le simple vol. Les bibliothèques confisquées gisent dans des greniers, mal fermés, à la merci des intempéries; on brûle les archives, tous les décadis, sans préjudice de la célébration des fêtes réglementaires, 10 août, 22 septembre, 21 janvier, etc.

Ces saturnales étaient l'œuvre d'un petit nombre d'agents secondaires, des membres de la commune, quand elle fut terrorisée, de ceux de la société populaire. En son ensemble, la population de l'Aube y refusa son concours, au grand mécontentement des missionnaires qui déploraient dans leurs rapports « le tem» pérament champenois. » Malgré les exhortations, les menaces, les amendes mêmes, le decadi ne put entrer dans les mœurs troyennes (p. 356). Ouvriers, paysans et boutiquiers continuèrent à célébrer le dimanche[1]. Les fêtes de la Raison, de l'Être suprême (surtout celle-ci) réussirent mieux, à cause de l'appareil éclatant de couleurs et de bruits qu'on y prodiguait et qui séduit toujours la foule. Le peuple resta toujours fidèle à son ancien culte. « Dans les campagnes » on ne cessa pas de s'assembler dans les églises, et d'annoncer les offices au » son des cloches et des tambours » (p. 352). Dans les villes, les habitants se partageaient entre les prêtres insermentés et les prêtres constitutionnels. A Troyes, les chanoines administraient au nom de l'évêque de Barral (p. 354). Ces traits sont notables; ils doivent être rapprochés de ceux qu'a cités M. d'Haussonville dans son livre sur le Concordat et l'Empire.

Je ne vois guère que deux observations à soumettre à M. B. Il me parait admettre trop facilement, sur la foi d'une note provenant du cabinet de M. Pigeotte, une anecdote qui fait honneur aux sentiments d'humanité de Courtois,

1. Le lendemain même du jour où le calendrier républicain fut décrété obligatoire à Troyes, les imprimeurs de cette ville livrèrent au public 50,000 exemplaires de l'ancien (p. 429).

mais qui provoque les doutes les plus sérieux. Vers la fin du mois de novembre 1793, ce représentant aurait, pour sauver quelques-uns de ses compatriotes compromis, feint de se rendre aux désirs du Comité révolutionnaire de Troyes qui demandait la production d'une adresse royaliste envoyée à l'occasion du 20 juin par 600 habitants de l'Aube, cherché et trouvé la pièce accusatrice dans les archives de la Convention (il eût été plus exact d'écrire Assemblée Législative) et soustrait le document en le glissant dans sa poche (p. 142-143). Les récits de ce genre, pour nombreux qu'ils soient, n'en ont pas apparence meilleure. A la vérité, des pièces importantes ont disparu des archives de nos Assemblées; mais l'époque à laquelle se sont opérées ces destructions, intéressées ou non, appartient à des temps plus rapprochés de nous, ceux de l'Empire et de la Restauration. Ce n'est pas se faire une idée juste de Camus que de le supposer inattentif à la communication des cartons confiés à sa garde.

La même réserve doit accueillir l'assertion contenue dans une lettre du député Perrin, citée sans réflexion par M. B. (p. 210-211). Cette lettre, destinée à rassurer Millard (une des victimes du Tribunal révolutionnaire), et saisie chez lui le 15 novembre 1793, donne sous la date du 11 septembre 1792 ce renseignement : « qu'un décret récent a prescrit de brûler toutes les adresses » royalistes. » Voilà une affirmation qui mérite vérification. A priori, ce décret n'aurait donc pas été observé; comment expliquer dans les archives de nos Assemblées la présence de centaines de documents de cette nature? J'avoue l'avoir vainement cherché dans les recueils manuscrits ou imprimés. Sans doute Perrin s'est mépris sur l'objet d'un décret du 14 août 1792 qui porte que les adresses dont l'examen a été remis aux comités seront envoyées au ministre de l'intérieur.

H. LOT.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 25 septembre 1874.

M. Léopold Delisle lit une communication de M. Tauxier déclarant que les renseignements fournis par Hérodote et Scylax sur les débouchés des lacs de Djerid dans la mer sont dénués de fondement, — puis une lettre de M. César Duly, donnant quelques détails sur les fouilles récentes opérées à l'Acropole d'Athènes, sous la direction de M. E. Burnouf.

L'académie décide par un vote que, dans la prochaine séance trimestrielle des cinq académies, M. Robert lira un mémoire sur le siége de Metz.

M. Henri Martin fait une seconde lecture de son mémoire sur la *Cosmographie populaire des Grecs;* il montre les antiques préjugés se perpétuant à la faveur de la poésie chez les poëtes tant grecs que latins, et fait l'historique des quatre mythes les plus intéressants : le fleuve Océan, Poseidon, Atlas et Estia.

M. Le Blant offre, de la part de M. Walther Fol, de Genève, la première partie du *Catalogue du Musée Fol,* contenant les objets antiques; et signale l'im-

portance de cette publication. Beaucoup d'objets d'arts en marbre ou en terre cuite sont représentés avec leur marque de fabrique. On y voit par exemple le dessin d'une lampe chrétienne ornée de l'image du Bon Pasteur, semblable à celles que l'on a souvent trouvées dans les catacombes, et portant l'incription ANNI SER, ce qui indique qu'elle sort des ateliers d'un certain Annius Servius ou Servianus, dont le nom se retrouve sur d'autres objets et en particulier sur une lampe ornée d'emblèmes payens. M. Le Blant ajoute que ce qui peut servir à distinguer les lampes payennes, c'est un trou dont elles sont percées en haut de la queue. — M. de Longpérier fait observer que cette lampe, n'ayant pas d'anse, n'est probablement pas du commencement du IIIe siècle, comme le pensait M. Le Blant.

M. de Longpérier présente, de la part de la librairie Didier, une *Table décennale de la Revue archéologique* dans laquelle tous les articles contenus dans les 20 volumes de la 2e série ont été classés avec soin par M. Delaunay.

M. Luce lit une communication sur les *Négociations des Anglais avec le roi de Navarre*, le 1er août 1358. Il s'agit d'une pièce, écrite en français, mais par une main anglaise, et dont les historiens n'ont pas encore tiré profit. Dans ce traité qui porte à tort la date de 1351 (erreur que M. Luce redresse au moyen de preuves irrécusables), le roi d'Angleterre Edouard III et le roi de Navarre Charles le Mauvais se partageaient la France; et c'est précisément le lendemain de la mort d'Étienne Marcel, que Charles, connaissant déjà l'avortement du complot qu'il avait formé, faisait d'immenses concessions au roi d'Angleterre et lui attribuait la couronne de France. Ce traité, signé sans doute à Saint-Denis, jette un jour nouveau sur le rôle méconnu d'Edouard III en cette circonstance et sur la politique anti-nationale de Charles le Mauvais.

Ouvrages offerts à l'académie : *Bulletin d'archéologie chrétienne*, p. l'abbé Martigny, 2e série, 5e année, n° 2. — *Recueil de Notices et de Mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine*, 6e vol. de la 2e sér. — *Revue archéologique*, septembre 1874. — *Cosmos*, Torino, sept. 1874. — *Notice sur les fayences de Diruta* d'après des documents nouveaux, p. Ch. Casati. — *Dictons et sobriquets populaires du Vivarais*, p. Henry Vaschalde, Marseille, 1874. — *Revue bibliographique universelle*, sept. 1874. — *Histoire des Environs de Bruxelles*, 3 vol. in-8° par Alphonse Wauters. — *Hugues van der Goes*, sa vie et ses œuvres, par le même. — *Le duc Jean Ier et le Brabant* sous le règne de ce prince (1267-1294), par le même. — *Nouvelles études de géographie ancienne en Belgique*, par le même.

E. C.

ERRATA.

N° 35, p. 134, l. 17-18 : n'a pas été retrouvé, pas plus que tous les mss. de l'abbaye du Bec mentionnés dans ce vieux catalogue que possède la bibliothèque d'Avranches. — P. 134, l. 21 : après X, 3, 32, *mutatis correctum fuisse tabellis* (leçon de ce ms. au lieu de *mutatis codicibus esse sublatum*), on lit, etc.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 10 Octobre — 1874

173. — MAÇOUDI. **Les Prairies d'or.** Texte et traduction par C. BARBIER DE MEYNARD. T. VIII. Paris, Ernest Leroux. 1874. In-8°, x-446 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le présent volume[1] embrasse une période de quatre-vingts années, de 255 de l'hégire (A. D. 868) à 334 (945), pendant laquelle neuf khalifes Abbassides se sont succédé, depuis Mohtadî jusqu'à Mostakfî. C'est à ce dernier que se termine l'œuvre historique de Maçoudi. Il reste à publier trois chapitres contenant un coup d'œil rétrospectif sur les insurrections des Alides, un résumé chronologique, et la liste des chefs du pèlerinage jusqu'en 336 (947). Ces trois chapitres entreront dans le volume suivant, le dernier, et M. Barbier de Meynard nous promet d'y joindre un index général très-complet. Espérons qu'il nous donnera aussi un glossaire des termes non expliqués dans les dictionnaires. On sait qu'ils abondent chez Maçoudi, et ce sera un grand service rendu à la lexicographie arabe que de les réunir. Il serait vraiment fâcheux que l'obstacle vînt du manque d'espace ; mais, le cas échéant, nous engagerions vivement M. B. de M. à publier à part le recueil de ces mots.

Dans le nouveau volume que nous avons sous les yeux, Maçoudi, fidèle à son système, se contente de rappeler brièvement, sous chaque année, les principaux événements politiques dont il a donné les détails dans ses deux grandes chroniques, et s'étend sur la partie biographique, anecdotique et littéraire. Les *Prairies d'or*, à ce que nous dit l'auteur, sont plutôt un complément aux *Annales historiques* et au *Livre moyen* qu'un résumé de ces deux ouvrages. C'est ce qui en explique le caractère fragmentaire et la disproportion des parties. Si, dans les neuf chapitres qui forment le tome VIII, Maçoudi avait réellement voulu décrire l'époque comprise entre les années 255-334, il y aurait assez mal réussi, car il passe précisément sous silence les événements les plus importants. En effet, à partir de Mo'tamid, successeur du pieux Mohtadî, l'intérêt historique se déplace. Le Khalifat marche rapidement à sa dissolution, et de toutes parts s'élèvent sur ses ruines des dynasties indépendantes. Les khalifes, devenus le jouet des Turcs et dominés par des favoris, n'ont plus que l'ombre du pouvoir. Mo'tamid a secoué un moment le joug; mais sous Mo'tadhid et son fils Moktafî, ce sont des affranchis qui gouvernent. Moktadir, chassé d'abord par ses propres sujets et, trois jours après, replacé par eux sur le trône, est finalement massacré

1. Sur les deux volumes précédents, cf. *Revue critique*, 1873, II, p. 58.

dans une escarmouche contre le rebelle Mo'nis. Le monstrueux Qâhir, victime d'un complot ourdi dans son propre palais, a les yeux arrachés et termine sa vie misérable dans une étroite captivité. Sous le faible Râdhi, les grands émirs ne cherchent même plus à dissimuler : Bedjkem ne craint pas de faire frapper des monnaies d'or et d'argent affirmant sa propre souveraineté et l'abaissement du khalife. Mottaqi en est réduit à implorer tour à tour la protection de ceux-là mêmes qui s'arrachent son sceptre, et subit finalement le sort de Qâhir, lequel est d'ailleurs réservé à Mostakfi. Ce qu'il aurait fallu s'attacher à exposer, c'eût donc été la fondation des dynasties des Saffârides, des Samanides, des Deilémites, des Bouwéides, en Perse, dans le Khorâsân, la Transoxiane, le Tabaristan et l'Irak-Arabi ; celle des Toulounides et des Ikhschidites en Égypte, des Obéidites, dans le Maghrib ; raconter les agissements des Karmathes, etc., etc. Mais Maçoudi s'est déjà acquitté de ce soin ; son but actuel est plus restreint : réparer les omissions de ses œuvres précédentes et donner une idée de la vie intime des khalifes. A ce dernier point de vue, le tome VIII des *Prairies d'or* ne le cède en rien à ses aînés. Toutes réserves faites, on ne peut nier que Maçoudi n'ait un sentiment très-vif du côté pittoresque de l'histoire, et ne s'efforce visiblement de le faire partager. Sans être parvenu à s'affranchir de la forme traditionnelle, il sait, par le choix et la juxtaposition des anecdotes, faire naître dans l'esprit une image très-nette du personnage ou de la situation qu'il veut représenter. Et quand on s'est accoutumé à ce procédé original, on éprouve un véritable plaisir à suivre Maçoudi partout où il lui convient de mener son lecteur.

Il faut avouer pourtant que, sans la traduction, les *Prairies d'or* se prêteraient beaucoup moins à une lecture suivie. Maçoudi n'est point un styliste, loin de là ! Sa phrase est lourde, souvent embarrassée, pleine de redites et de synonymie. Quelle métamorphose lui fait subir l'interprète ! M. B. de M. a l'art, tout en serrant le texte, de le faire passer dans le français le plus pur et le plus coulant. Il excelle à trouver le mot propre, la tournure qui se rapproche le plus pour nous d'un idiotisme arabe, à couper à propos une période interminable. Bref, on ne saurait, à notre avis, mieux comprendre et surtout mieux remplir que ne le fait M. B. de M. la tâche si délicate et si ardue de traducteur.

Dans un de ces avertissements élégants auxquels M. B. de M. nous a habitués, l'éditeur, après avoir esquissé à grands traits la physionomie de ceux des khalifes qui s'imposent à notre attention, signale les morceaux littéraires, les anecdotes et les digressions les plus remarquables du volume, tels que la leçon d'histoire donnée à Qâhir par un de ses familiers sous la menace de la formidable pique du khalife, à la moindre défaillance de mémoire ; les pages consacrées aux célèbres poètes Ibn Roûmi, Ibn Doraïd et Ibn Bassâm ; la dissertation sur le jeu d'échecs et sur le trictrac, et la description en prose et en vers des courses de chevaux, que l'on connaissait déjà par le *Hamâsah*, mais qui est ici plus développée. Deux passages, nous dit M. B. de M., lui ont coûté beaucoup de recherches : nous le croyons sans peine[1]. Le premier traite de la musique et de la danse, sujets encore

1. On ne pourrait mieux se rendre compte des efforts de M. B. de M. qu'en compa-

peu connus, et, comme on devait s'y attendre, les mss. ont mutilé et défiguré cet endroit. Pour comble de malheur, le morceau est tout entier emprunté à Ibn Khordadbeh, qui, s'il fut un géographe et un statisticien habile [1], paraît avoir été un pauvre musicien. Le fameux *Livre des Chansons* en fait peu de cas, nous apprend M. B. de M., et nous ajouterons que ce n'est pas sans raison. Il faut, assurément, faire la part des erreurs de scribe et des lacunes; c'est ainsi que sur les sept noms des modes deux sont omis, un illisible, et les quatre autres visiblement corrompus [2]; mais dans le paragraphe concernant les rythmes, lequel est beaucoup mieux conservé, on s'aperçoit bien vite que les explications d'Ibn Khordadbeh s'écartent notablement de celles que nous ont transmises les théoriciens arabes et persans les plus estimés. Par exemple, Ibn Khordadbeh, définissant le rythme *grave 1er genre* (p. 98), dit qu'il se compte par séries de trois temps, dont deux lents suivis d'un temps seul, soit – – ∪ répété. Or, d'après tous les traités, anciens et modernes, ce rythme se compose ainsi ∪ – | ∪ – | ∪∪ – | – | ∪∪ – | . D'autre part, Ibn Khordadbeh emploie certains termes techniques d'une façon toute particulière. Ainsi, il est vraisemblable que ce qu'il nomme deux *temps consécutifs* [3], et plus loin *égaux et uniformes*, est le *sabab thaqîl* ∪∪; ce qu'il nomme *temps lent*, le *sabab khafîf* –; ce qu'il nomme *accouplé* [4], le *watad*, c'est-à-dire la réunion d'une brève et d'une longue. La divergence est telle, on le voit, que les quelques travaux publiés sur la musique arabe ne pouvaient offrir aucun secours à l'éditeur pour la restitution des leçons altérées. — Le second passage est une sorte « d'anthologie gastronomique où défilent tour à tour les » plats les plus raffinés de la cuisine arabe. » Il a fallu bien de la patience à l'éditeur pour se retrouver au milieu des variantes, des fautes et des omissions dont fourmillent les mss., et surtout pour fixer un sens à des termes culinaires auxquels les copistes eux-mêmes ne comprenaient pas grand'chose, et dont la plupart ne figurent pas dans les dictionnaires. Le traducteur craint d'avoir plus d'une fois « falsifié les formules du Carême. » Cela est possible; mais il est permis de douter qu'aucun orientaliste se charge de les rectifier.

On lira encore avec le plus vif intérêt les renseignements que fournit Maçoudi sur l'organisation militaire de Ya'qoûb le Saffâride, dont le génie nous rappelle celui de Timour-Leng. Sobre, infatigable, impénétrable dans ses desseins, ce capitaine avait introduit dans son armée une discipline de fer. Il veillait lui-même

---

rant ces deux passages dans son édition et dans celle de Boulâq. Les Orientaux n'ont pas leurs pareils pour escamoter les difficultés.

1. Est-il besoin de rappeler que c'est à M. B. de M. que nous sommes redevables de la restitution du *Kitâb al-masâlik wa 'l-mamâlik* de cet auteur?

2. Faisons remarquer à ce propos que la variante *sâigâh* est préférable à la leçon *sâigâd* (p. 90); car *sâigâh* semble être tout simplement une corruption du terme bien connu *segâh*. Si ce rapprochement est fondé, les autres noms des modes cacheraient ceux des six autres notes de la gamme.

3. *Consécutifs* rend mieux *motawâlî* que ne le fait *simultanés*.

4. C'est la traduction littérale de *mazdoûdj*. En traduisant *mixte*, M. B. de M. a peut-être songé au mot *mamzoûdj*; d'ailleurs *mixte* sera conservé sans inconvénient, car ce mot exprime bien le caractère du *watad*. — A la page 99, 1re ligne, nous ne croyons pas qu'il s'agisse de la position des doigts, mais de la percussion sur un instrument au moyen des doigts (*mawqi'*).

aux moindres détails. Un homme se présentait-il à lui pour prendre du service, Ya'qoûb lui faisait subir un examen, mettait à l'épreuve ses connaissances dans le maniement de l'arc et de la lance; puis il s'enquérait minutieusement auprès du nouveau venu des circonstances de sa vie passée. Après quoi, il exigeait du postulant un état de ses dépenses, de son avoir, de son armement. Il faisait vendre tout ce que celui-ci possédait, et dès lors pourvoyait lui-même à son équipement et à ses besoins[1]. Les chevaux et bêtes de somme devenaient ainsi la propriété de Ya'qoûb, qui les nourrissait à ses frais et les faisait soigner par des palefreniers et des valets à ses gages. Nous proposons, à ce sujet, de traduire, ou plutôt de paraphraser comme il suit les quelques mots terminés par *illâ an mallakahâ laho* (p. 49, l. 5) : « Il n'y avait d'exception que pour les montures » particulières des soldats, lesquelles restaient confiées à leurs soins, à moins » toutefois qu'il (Ya'qoûb) n'eût (par faveur spéciale) laissé au nouvel arrivant » toutes les montures qu'il avait amenées avec lui. » Cette interprétation cadre bien avec le contexte.

Nous n'avons plus à apprécier la manière dont est édité le texte des *Prairies d'or*. Il nous suffira de renvoyer à notre dernier article en constatant que le zèle de M. B. de M. ne s'est point ralenti, et qu'il n'a rien négligé pour rendre le nouveau volume digne de ceux qui précèdent. Le même soin a été apporté dans la comparaison des mss., le choix des variantes, la vérification des dates, des noms historiques et géographiques, et nous n'aurons sur tous ces points aucune observation à adresser à l'éditeur. Les quelques remarques par lesquelles nous terminerons ce compte-rendu porteront uniquement sur la traduction de quatre ou cinq mots et sur un petit nombre de vers.

P. 7, l. 4, les mots : *hatta anna 'l-djonda ta'assaou bihi* paraissent signifier : « au point que les troupes prenaient exemple sur lui, » plutôt que : « ce qui le » rendait populaire parmi les troupes. »

P. 185, d. l., le récit gagnerait en clarté si l'on traduisait *firâq* par *brouille*, au lieu de *séparation*. Le narrateur dit qu'il attribua la tristesse que laissaient voir les deux jeunes gens en question à une brouille survenue entre eux, alors que la plus tendre amitié les unissait. — A la page suivante, l. 5, il faudrait, pensons-nous, remplacer : « les sanglots l'étouffaient; je lisais sa douleur dans ses regards » furtifs » par : « les larmes l'oppressaient; je reconnaissais cela au gonflement » de ses paupières » (cf. le sens de *hamâliq*).

P. 219, dernier vers, la correction *li 'abî*, au lieu de *'abî*, proposée en note, pour le mètre, ne saurait être admise, car il faudrait lire le mot *Hâzim* au génitif déterminé, alors que la syntaxe exige l'indéterminé. La leçon reçue dans le texte est excellente. Seulement, il faut couper en deux le mot *Hâzim*, terminer le 1er hémistiche par la syllabe *Hâ*, et commencer l'autre hém. par *zimini 'l-mostaqîmi*.

---

1. L'expression *yozîho 'ilalaho* : « il pourvoyait à ses besoins » (p. 48, l. 6) fournit une excellente correction à un passage du *Fakhri*, éd. Ahlwardt, p. 63, 6 l. avant la fin, où on lit : *taqaddama noûro 'd-dîni bi 'izâhati 'ilikihi*, ce qui est inintelligible. En substituant un *lâm* au *kâf* de *'ilikihi*, tout s'explique. Noûr ad-dîn, afin d'enlever à Salâh ad-dîn tout prétexte à l'inaction, ordonne qu'on lui fournisse un équipement complet.

P. 221, les derniers vers de la pièce citée sont altérés. Le 5e vers, 1er hém. a une syllabe de trop. Il faut corriger *bi 'an* en *'an*. Le 2e hém. est lui aussi trop long; mais il est difficile de trouver une correction sans avoir sous les yeux les mss. Dans le 1er hém. du dernier vers, nous soupçonnons qu'on doit lire *'âdjilan*, pour *hâdjilan*, qui ne donne aucun sens satisfaisant, et traduire : « mais le cœur » est impatient dans ses désirs. » Enfin nous préférerions rendre ainsi le 4e vers : « Bientôt la fête de la rupture du jeûne sera remplacée par la fête des sacrifices[1]; » il est temps que se réalise une promesse déjà ancienne (ou : qui tarde à s'ac- » complir). »

P. 225, vers. Le mot *hawl*, pl. *ahwâl* pouvait être exprimé par *année*; cf. le *Divan d'Amrolkais*, éd. de Slane, p. 20 du texte arabe, vers 3.

P. 229. Le vers traduit : « Je suis resté au dernier rang pour sauver ma vie, » mais pour moi la vie c'est le commandement » a pour auteur Hosyân ben al-Homâm, et fait partie d'un des morceaux du *Hamâsah* (cf. p. 93). Tébrizi explique ainsi le 2e hém. de ce vers : « mais je me suis aperçu que la meilleure » sauvegarde était encore l'audace. »

P. 242, av. d. l. Le 2e hém. signifie certainement : « et aussitôt la voilà » malheureuse, » car le texte porte *ischtaqat* et non *ischtâqat*. Le dernier vers semble être une exhortation à ceux qui blâment les amants de mieux employer leur vie si courte : « Ceux qui blâment les amants se tairont, une fois morts (ce » qui arrivera bientôt). »

P. 251, note. L'observation que *wadjh* est pour *nafs* ne nous paraît pas fondée, car *badhlo 'n-nafsi* est toujours pris en bonne part et signifie « prodiguer sa per- » sonne, » tandis que *badhlo 'l-wadjhi* signifie « se déshonorer » comme l'a d'ailleurs traduit M. B. de M.

P. 253, 4e l. Le 2e hém. signifie indubitablement : « (je croyais voir) un flot » de larmes s'échappant des yeux d'un homme fou d'amour (*mostahâm*). » Le mot précédent doit être lu *moqlataï*, au duel.

P. 306, av. d. l. Nous n'hésitons pas à voir dans le dernier mot, qui suit *hadd*, et que nous lisons *zoba*, un pluriel, rare il est vrai, mais autorisé par la grammaire, de *zobah*, lame d'épée, fer de lance, dont le pluriel le plus usité est *zobât*. Et nous traduisons en conséquence : « dont les regards pénètrent au fond » du cœur plus rapides que la pointe des lances. » On trouve dans le *Hamâsah*, p. 48, 3e vers : *'an yosibahom haddo 'z-zobâti* « de peur que les pointes des » lances ne les atteignent; » (suit, dans le commentaire, l'explication des mots *hadd* et *zobah*); *ibid.*, p. 52, 2e vers : *tasîlo 'ala haddi 'z-zobâti nofoûsonâ* « notre » sang ruisselle le long des fers des lances. » Voy. aussi *ibid.*, p. 28, l. 16.

P. 310, d. l., le 2e hém. doit être altéré : le mètre ne permet pas de prononcer *tawwa'a*.

P. 327, 3e l., les mots *qâla mo'âridhan* seraient mieux rendus par : « opposa » (le récit suivant) » que par « répondit ». En effet, le récit du prince oppose trois autres merveilles à celles qu'a énumérées le narrateur.

1. C'est-à-dire, il y aura bientôt soixante et dix jours qu'est passée la fête de la rupture du jeûne.

P. 355, l. 1, *min ghaïri 'mtinâni* est plutôt « sans les reprocher » que « sans » chercher d'excuses. »

St. G.

---

174. — **Kleine Denkmæler aus der Merovingerzeit,** herausgegeben von W. Arndt. Hanovre, Hahn. 1874. 1 vol. in-12, vj-82 p. (als Manuscript gedruckt).

Les médiévistes, qu'ils soient historiens ou philologues, attendent depuis de longues années avec une vive impatience l'édition de l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours que doit contenir le t. XIII des *Monumenta Germaniæ*. Tout en faisant des vœux pour que cette attente prenne fin aussitôt que possible, nous comprenons que M. W. Arndt, chargé après M. Bethmann de la publication des textes de l'époque mérovingienne, apporte à une œuvre aussi difficile beaucoup de lenteur et de circonspection. Pour nous encourager sans doute à la patience il vient de publier trois textes de l'époque mérovingienne, textes qui n'ajoutent il est vrai que peu de chose à nos connaissances historiques, mais qui offrent cependant un assez grand intérêt.

Le premier de ces textes est une *Historia abbatum Agaunensium* dont un fragment seul avait été cité par les Bollandistes dans les *Acta sanctorum* du 1er mai. M. A. a retrouvé à Bruxelles, dans la bibliothèque des Bollandistes, non l'ancien texte de l'*Historia*, mais la copie faite par Chifflet d'après deux mss., l'un de Besançon, l'autre de Trèves, copie précédée d'une préface et toute prête pour l'impression. L'*Historia* est suivie dans le manuscrit de Chifflet d'une vie en vers de S. Probus, et des vies de S. Romain, S. Lupicin et S. Eugendus (S. Oyan). M. A. reproduit d'après Chifflet l'*Historia abbatum Agaunensium* (que Chifflet nommait *Vita ss. Abb. Agaun.*). Ce n'est en réalité qu'une assez courte notice sur la fondation du monastère d'Agaune (S. Maurice en Valais) par Sigismond et sur les quatre premiers abbés : Hymnemodus, Ambrosius, Achivus et Tranquillus. L'auteur ne parle que de leurs vertus et de leur piété, et ne dit rien des événements politiques au milieu desquels s'est écoulée leur vie. Nous n'apprenons rien de nouveau sur le malheureux Sigismond dont les restes n'avaient sans doute point encore été transportés à Agaune quand l'histoire fut écrite, et qui n'avait pas encore pris rang parmi les saints du monastère. L'auteur ne se préoccupe guère de la chronologie. Il ne donne qu'une seule date, celle de la mort d'Hymnemode, sous le consulat de Pierre, c'est-à-dire en 516. M. Arndt place avec toute vraisemblance la composition de l'Historia entre 525 et 535. Il l'attribue à un élève de S. Achivus comme l'atteste d'ailleurs l'émotion avec laquelle l'auteur parle de cet abbé « cujus vitam sanctissimam commemorare » lacrymis paene piis impedior, sed inter caros gemitus, quantum valeo, » explicare curabo. » M. A. va plus loin et pense avec Chifflet que cet élève de S. Achivus pourrait bien être le *Benedictus Pragmatius*[1] qui écrivit la vie en vers de S. Probus. L'auteur était donc contemporain des abbés dont il célèbre

1. M. A. pense que *Benedictus* était le nom du clerc, *pragmatius* son surnom ou son titre. Il cite à ce sujet un passage de Paul Diacre (Hist. Lang. II, 12) où *pragmaticus* désigne un notaire, un officier de chancellerie d'Alboïn. Ce mot manque dans Ducange.

la vie; il n'emprunte rien à des sources écrites et se contente de reproduire ses souvenirs et ses impressions personnelles. Le manuscrit ancien, s'il était possible de le retrouver, nous offrirait peut-être les formes latines altérées, le bas-latin que nous retrouvons dans les chartes mérovingiennes, dans les plus anciens manuscrits de Grégoire de Tours et dans plusieurs textes de vies de saints. M. A. suppose que Chifflet aura soigneusement fait disparaître ce qu'il regardait comme des incorrections sans intérêt.

Ce sont précisément ces formes altérées du latin mérovingien qui font le prix du second texte publié par M. A., la *Vita Wandregiseli*. Cette vie avait déjà été publiée par Labbe, par Mabillon et par les Bollandistes d'après le manuscrit même qui a servi au nouvel éditeur: ms. de Paris, Bibl. nat. fonds latin 18315 [1]. Mais ces éditions avaient toutes corrigé le texte et fait disparaître ainsi ce qui le rend particulièrement intéressant à nos yeux. Le manuscrit est de la fin du VII[e] ou du commencement du VIII[e] siècle. Il est donc tout à fait contemporain du célèbre manuscrit de Clermont contenant la compilation dite de Frédégaire, et il offre les mêmes particularités linguistiques. M. A. s'est abstenu dans son introduction de toute observation philologique, mais il dit avec raison que la vie de saint Wandrille est un document précieux pour l'étude du passage du latin aux langues romanes. Quel en a été l'auteur? On ne le sait; mais il était certainement un contemporain du saint. Il vivait dans la seconde moitié du VII[e] siècle. Il ne nous donne d'ailleurs aucun renseignement chronologique précis, et c'est d'après les *Gesta abbatum Fontanellensium* et une autre vie de saint Wandrille composés au IX[e] siècle que M. A. croit pouvoir fixer à 645 la fondation du monastère de Fontenelle et à 667 la mort du saint.

Le troisième texte contenu dans l'opuscule de M. A. est la plus ancienne vie de saint Hubert publiée d'après un ms. de Valenciennes n° 469. On ne connaissait jusqu'ici que le remaniement composé entre 825 et 831 par Jonas, évêque d'Orléans. Le texte ancien a été écrit au milieu du VIII[e] siècle, après l'année 744, époque de la première translation des restes du saint, mort en 727. Il est d'une grande incorrection, et n'offre guère d'autre intérêt que de nous montrer quel a été le point de départ de la légende, plus tard si développée, de saint Hubert. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que la fameuse apparition du cerf portant une croix sur son front qui a fait de saint Hubert le patron des chasseurs est complètement absente du la vie primitive et a été inventée à une date bien postérieure.

Ces trois publications, faites avec le soin auquel M. A. nous a habitués, sont dédiées à M. Waitz à l'occasion du 25[e] anniversaire de la fondation du séminaire historique de Gœttingen. Il y a sept ans, à l'occasion du jubilé de Ranke, M. Waitz avait envoyé, en hommage à son ancien maître, un compte-rendu des travaux exécutés par les membres des réunions historiques tenues chez lui chaque semaine, et qui constituent ce qu'on appelle un *séminaire*. « Mes » élèves, lui disait-il, sont vos élèves. » Cette année les élèves de M. Waitz se

1. M. A. regrette de n'avoir pu voir le ms. du Hâvre qui contient, outre le plus ancien texte des *Gesta abb. Fontanellensium*, une vie de saint Wandrille. Mais cette vie n'est que le remaniement composé au IX[e] siècle.

sont réunis à Gœttingue pour fêter à leur tour celui qui est aujourd'hui le chef incontesté de l'école historique allemande, et lui ont offert le buste du maître de leur maître, de leur aïeul scientifique, Léopold Ranke. Une vingtaine d'entre eux ont de plus comme M. A. envoyé et dédié à leur ancien professeur des publications plus ou moins importantes. La liste de ces travaux, celle des hommes qui ont pris part au jubilé et dont un grand nombre ont un nom dans la science, peut donner une idée de l'influence exercée par M. Waitz. Il a lui-même en remerciant ceux qui leur apportaient le buste de Ranke admirablement exprimé quel a été le but et le fruit de son enseignement. « Ce qui m'a guidé dans mon activité, je le dis franchement, ce n'est pas le désir d'égaler ou même d'imiter Ranke, mais d'agir selon mes faibles forces dans le même sens, dans le même esprit que lui; et de montrer dans le domaine où j'ai dû travailler un esprit strictement scientifique. Il a exprimé avec autant de force que de concision les qualités qu'on doit exiger de l'historien : critique, pénétration, exactitude. Je vous ai dit la même chose, d'une manière plus générale, mais peut-être aussi plus claire quand je vous ai répété : des recherches très-complètes et très-précises, une intelligence impartiale des choses pénétrant jusqu'à leur essence même, une exposition simple mais lumineuse, tel est le but auquel doivent tendre tous nos disciples. C'est par des efforts individuels que ce but peut être atteint ; la part qui revient au maître dans cette œuvre est petite. Tout ce qu'il peut faire, c'est de souhaiter que chacun dans sa voie atteigne ce but, et en ceci également Ranke sera toujours notre modèle. Des hommes livrés aux travaux les plus divers, hommes politiques et autres, ont été ses élèves et sont restés en relation avec lui; jamais il ne s'est inquiété du chemin qu'ils ont pris dans la vie, pourvu qu'ils soient restés au service de la science. C'est de la même manière que moi, son élève, j'ai cherché à agir... Si nos exercices occupent une place honorable dans notre Université, s'ils ont eu quelque utilité (et cela pour le maître aussi bien que pour les élèves), c'est que nous avons cherché surtout à montrer comment on doit apprendre et se préparer aux études historiques. C'est là que les forces naissantes peuvent s'exercer au travail, et nous cherchons à introduire dans ces exercices une certaine discipline, ou pour parler plus poliment une méthode, à prémunir contre les voies dangereuses, à montrer le but qu'il faut atteindre, fût-il encore bien éloigné. Mais c'est là aussi que l'individualité doit avoir tous ses droits, que chacun apporte ce qu'il a de meilleur, pour tendre à ce but commun par des chemins divers et aussi librement que possible. On y respecte, on y encourage l'indépendance dans le choix du travail, dans la manière de l'étudier et de l'exposer, et surtout la pleine liberté de conviction, qui procède de l'intime amour de la vérité et de la science. C'est dans cet esprit que j'espère avoir travaillé dans notre cercle autant que mes forces me l'ont permis C'est cet esprit qui, je l'espère, continuera à animer les réunions historiques de Gœttingen. » Nous avons pensé que ces nobles et simples paroles étaient utiles à citer pour montrer ce que peut et doit être l'enseignement historique. Les *Festschriften* présentés à M. Waitz le 1er août 1874, comme les autres travaux de ses nombreux élèves, témoignent que son activité professorale a porté les fruits qu'il espérait.

G. Monod.

175. — **Italienische Ereignisse** in den ersten Jahren Karl IV, von Konrad Palm. Gœttingen, Rob. Peppmüller. 1873. In-8°, 66 p.

Ce travail, sans doute une thèse de docteur, est le début scientifique du fils d'un savant professeur de Breslau, M. Henri Palm, dont nous avons souvent déjà entretenu nos lecteurs. Le jeune érudit qui sort du *Séminaire historique* de M. Waitz, de Gœttingue, a essayé de retracer dans la présente étude l'état de l'Italie ou du moins les relations de cette contrée avec l'empire d'Allemagne, de 1350 à 1353. Le sujet en lui-même n'est pas d'un intérêt majeur. A ce moment de l'histoire, l'Italie était politiquement et moralement bien loin de l'Allemagne. Depuis Henri VII de Luxembourg aucun souverain n'avait plus soutenu, d'une façon tant soit peu menaçante pour la péninsule, les droits de suprématie de l'empire. Louis de Bavière avait bien fait une expédition d'Italie, mais sans obtenir de résultats durables. De leur côté les papes résidaient à Avignon et tout en essayant d'exercer quelque influence sur les destinées du pays, ils n'y réussissaient pas toujours. Le roi d'Allemagne, Charles IV de Bohême, essaya quand il fut sans rival dans l'empire, de regagner quelque autorité au delà des Alpes. Soutenu jadis comme anti-césar clérical par le saint-siége contre Louis de Bavière, la mort de ce dernier le fit reconnaître par tous les princes de l'empire et dès lors, comme cela s'était vu mainte fois déjà, le docile anti-césar, devenu souverain légitime, essaya de défendre à son tour tous les droits de la couronne impériale. C'est vers l'année 1350 que Charles IV se brouilla ainsi avec la papauté, que représentait alors Clément VI, et c'est le récit des rivalités de ces deux souverains, ainsi que le tableau politique de l'Italie d'alors qui remplissent la brochure de M. P. De faits importants on n'en trouve guère, le récit s'arrêtant en 1353 et l'expédition de Charles IV en Italie, qui en aurait été la conclusion naturelle, n'ayant eu lieu qu'en 1354. Ce sont les luttes politiques dans la Romagne, l'établissement des Visconti à Milan, les querelles avec Florence, les négociations aussi longues que pauvres en résultats de Charles IV avec Clément VI, qui occupent ces pages. La partie la plus intéressante du travail est celle où l'on voit apparaître à la cour de Prague le célèbre Cola di Rienzo, pour s'assurer l'appui de l'empire dans ses luttes contre l'autorité pontificale. D'abord bien reçu par le roi, il fut réclamé par le pape comme un sujet rebelle et longtemps retenu prisonnier par Charles IV, sans doute afin de lui servir d'instrument dans les luttes subséquentes.

Parmi les appendices qui terminent la thèse de M. P. nous signalons la notice consacrée à l'ouvrage de Jean d'Annonay (*Johannes Porta de Annoniaco*) sur le couronnement de Charles IV. Duchesne dans son *Histoire de tous les cardinaux françois de naissance* en a donné des extraits; de nos jours M. Hœfler l'a réimprimé d'après un manuscrit de Prague.

Le travail de M. Palm n'est donc, comme on voit, qu'un fragment, relativement court, sur une époque assez peu riche en événements remarquables. Mais il dénote de sérieuses qualités, une connaissance approfondie des sources, de la maturité dans le jugement, et s'il lui manque un peu de vie dans l'exposition des

faits, c'est un défaut qui, nous l'espérons, disparaîtra dans la suite. Nous engageons donc le jeune savant silésien à continuer ses études dans la direction déjà suivie et à nous donner plus tard, comme résultat de ses consciencieuses recherches, une bonne histoire de l'empereur Charles IV.

R.

---

176. — **De l'Amadis de Gaule et de son influence** sur les mœurs et la littérature au XVIe et au XVIIe siècle, par M. E. Baret, inspecteur de l'Académie de Paris. 2e édition. Paris, Didot, 1873. In-8°, x-234 p.

L'origine d'Amadis est un problème littéraire dont sans doute on s'occupera longtemps encore; cependant les observations de M. Baret semblent justes et elles ont paru telles à M. de Gayangos qui, dans son introduction aux *Libros de Caballerias*, a reproduit l'argumentation de notre compatriote. M. B. regarde comme certain qu'il a existé une version portugaise d'Amadis, mais qu'elle est postérieure à un ancien texte castillan, lequel fut remanié et complété à la fin du xve siècle par Garci Ordoñez de Montalbo. Il pense que cet ancien texte dut être composé d'après un thème primitif d'origine bretonne; il n'admet pas qu'Herberay des Essarts ait connu ce thème, mais aperçoit dans les poèmes du cycle d'Artus quantité de situations qui ont pu être imitées dans Amadis. Les réminiscences de ces vieilles fictions y sont fréquentes en effet; cependant, par un point essentiel, l'histoire d'Amadis diffère de celle de Lancelot et de celle de Tristan. Comme ces deux chevaliers, Amadis ne s'est pas livré à un amour illégitime, il aime Oriane d'une tendresse qui longtemps reste pure, qui ne cesse pas d'être très-respectueuse, et dont la délicatesse peut assigner au roman, tel qu'il nous est parvenu du moins, une date assez peu reculée. Cet amour substitué à une liaison adultère ne révèle-t-il pas l'esprit catholique de l'Espagne, esprit qui nuisit peut-être d'abord à la popularité des romans de la Table ronde et qui s'accommoda mieux des fictions carolingiennes auxquelles le prétendu Turpin donna comme un point de départ religieux? Cette différence essentielle entre la situation d'Amadis et celle des amants du cycle de la Table ronde ne serait-elle pas l'indice que ce personnage est bien réellement une création espagnole?

Depuis que l'étude sur Amadis a paru pour la première fois, F. Wolf a eu l'occasion de dire ce qu'il pensait du célèbre roman. Il a vu dans l'habileté avec laquelle ce livre est conduit, dans la longueur des discours qu'on y rencontre, dans la place importante qui y est accordée à l'amour, les traces d'une civilisation déjà avancée; et la manière dont la chevalerie est idéalisée dans Amadis lui a paru révéler la date même du déclin de cette institution. Peut-être M. B. aurait-il bien fait de rappeler et d'examiner les appréciations du critique allemand. Au reste, la nouvelle édition des études sur Amadis ne nous a paru différer de la première que par une réfutation de ce que M. de Varnhagen a avancé sur l'origine portugaise de ce livre. La même thèse a été soutenue par M. Braga (*Rivista di Filologia romanza*, 1873, tome III), mais postérieurement à la réimpression du travail de M. Baret.

Nous n'avons pas cru, puisque nous avions affaire à un ouvrage déjà connu

et favorablement accueilli, devoir entrer dans autant de détails que si nous nous occupions d'une publication toute nouvelle. Signalons cependant à l'auteur une faute d'impression, p. 91, *los rocados de oro* au lieu de *Bocados de oro* et deux petites erreurs : Enrique de Villena ne portait pas le titre de marquis (p. 94); l'auteur de Faramond s'appelait La Calprenède et non pas Calprenède (p. 188).

Th. P.[1]

---

177. — **Varias obras inéditas de Cervantes sacadas de códices de la biblioteca Colombina** con nuevas ilustraciones sobre la vida del autor y el Quijote, por D. Adolfo DE CASTRO. Madrid, A. de Carlos é hijo. 1874. In-8°, xxxv-477 p. — Prix : 9 fr.

Le livre que M. A. de Castro vient de consacrer à Cervantes se divise en deux parties. La première est occupée par divers textes inédits ou peu connus que l'éditeur attribue avec plus ou moins de raison au célèbre écrivain, la seconde par des dissertations historiques dont la plus importante se rapporte au *Don Quichotte* d'Avellaneda. Les textes inédits, tous tirés de mss. de la bibliothèque Colombine, sont au nombre de trois : un *Dialogo entre Sillenia y Selanio sobre la vida del campo*, l'*Entremés de los Mirones* et l'*Entremés de Dª Justina y Calahorra*. Quant aux pièces rééditées, l'une, l'*Entremés de los Romances*, n'a été imprimée que deux fois : dans la *Tercera parte de las comedias de Lope de Vega y otros autores* (1re éd. Valence 1611 ou 1612) et à l'état isolé (*suelto*) probablement à Madrid au commencement du XVIIe siècle; les autres, l'*Entremés de los refranes* et deux pièces lyriques, une *Cancion desesperada* (qui n'est du reste qu'une version plus correcte de l'élégie mise par Cervantes dans la bouche du berger Grisóstomo *D. Quich.* P. I, ch. XIV) et une épître *A' la eleccion del arzobispo de Toledo*, avaient, il est vrai, trouvé un éditeur dans la personne d'un zélé *cervantiste* M. J. M. Asensio y Toledo, mais les tirages avaient été faits à si petit nombre, qu'on saura gré à M. de C. de les avoir compris dans la collection qu'il nous offre aujourd'hui.

De preuves externes pour attribuer à Cervantes les pièces que nous avons énumérées, il n'en existe pas (sauf bien entendu pour les deux pièces lyriques dont l'authenticité est certaine). M. de C. a donc eu recours à des arguments philologiques et littéraires qui portent sur le vocabulaire et le style. Un de ces textes présente-t-il des phrases ou des tournures qui rappellent celles qu'a employées Cervantes dans ses œuvres authentiques, M. de C. n'hésite pas à le rapporter à l'auteur du *Don Quichotte*. Lorsque l'éditeur se borne à affirmer que telle ou telle pièce est *evidentemente, indudablemente* de Cervantes, on hésite à se prononcer formellement contre l'opinion d'un érudit aussi versé dans l'étude de la littérature espagnole des XVIe et XVIIe siècles, mais quand il en vient à indiquer les faits qui lui paraissent des arguments incontestables d'authenticité, on ne tarde pas à se récrier un peu et à manifester quelques doutes sur la valeur du procédé.

L'*entremés de los mirones* qui devrait bien plutôt s'intituler, ainsi que le remarque

---

1. [Nous publierons un second article sur cet ouvrage. — *Réd.*]

M. de C., *coloquio de los Mirones* (en raison de l'analogie qu'il présente avec le *coloquio de los perros* compris dans les *Novelas egemplares*) est la pièce capitale de la collection. Il s'agit d'une association (*cofradía*) fondée par des étudiants de Séville en vue d'observer, chacun dans un quartier différent de la ville, tous les faits curieux qui peuvent s'y présenter pour se réunir ensuite chez un licencié de leurs amis où ils racontent ce qu'ils ont vu et déblatèrent à qui mieux mieux sur les mœurs de leurs concitoyens. Les récits de ces observateurs (*mirones*) sont intéressants, pleins d'entrain et d'esprit, parfois un peu risqués. M. de C. a mis beaucoup de soin à éclaircir les difficultés de son texte, en quoi il mérite la reconnaissance du lecteur[1], il a mis encore plus de persévérance à établir des rapprochements entre certaines expressions de ce *coloquio* et d'autres analogues qu'on trouve éparses dans les œuvres de Cervantes. Aucun de ces rapprochements n'est assez concluant pour convaincre le lecteur non prévenu qu'il a bien affaire ici à une œuvre de Cervantes; il ne suffit pas en effet de dire que telle tournure ou tel mot se trouve employé ici et dans le *D. Quichotte* ou les *Novelas egemplares*, il faut encore prouver que Cervantes est bien le seul écrivain de son époque à s'en servir : c'est ce que M. de C. se garde bien de faire. Tout ce qu'on peut concéder à l'éditeur, c'est que certains de ces rapprochements pourraient servir à confirmer des preuves plus sérieuses qui jusqu'ici font malheureusement défaut.

Nous reconnaissons du reste volontiers que le *Coloquio de los mirones* est tout-à-fait digne du soldat de Lépante, nous voudrions qu'on pût le considérer en toute sécurité comme une de ces « obras que andan por ahí descarriadas y quizá sin el nombre de su dueño » auxquelles il fait lui-même allusion dans la préface de ses *Novelas*. Dans l'*entremés de Dª Justina y Calahorra* on reconnaîtrait, d'après M. de C., la manière de Cervantes, celle de ses dernières années, à l'emploi de vers libres et à la façon de commencer le dialogue. Voilà qui est plus précis. Dans le commentaire de cet intermède, l'éditeur revient toujours à son procédé de rapprochements; il voit partout des *cervantismes*, une locution aussi usitée que *por el siglo de* par ex. est notée comme propre à Cervantes. Quant à l'*entremés de los refranes* voici comment le caractérise M. de C. « Le sujet et la » manière de le développer, le dialogue et la facilité avec laquelle l'auteur y fait » entrer un si grand nombre de proverbes, tout cela ne convient qu'au seul » Michel de Cervantes Saavedra. » Cet artifice qui consiste à faire parler en proverbes les personnages d'une comédie est à notre avis des plus grossiers, il est tout au plus supportable dans un intermède et ne peut s'adresser qu'au public du parterre. Un écrivain quelconque en mettant au pillage le recueil de Fernan Nuñez serait arrivé à un résultat tout aussi remarquable. Lope de Vega, lui, dans le rôle de Gerarda de sa *Dorotea*, a su tirer parti de ce trésor de la langue castillane, mais il n'en a pas abusé; aussi le dialogue de son entremetteuse est-il resté un des modèles du genre. L'*entremés de los romances* a été l'objet

1. Il aurait pu toutefois s'épargner la peine de citer les divagations du Père Guadix sur l'origine de certains mots castillans dont la véritable étymologie est connue depuis longtemps.

d'une assez longue étude de la part de l'éditeur. Il a cru retrouver dans le Bartolo de cet intermède, personnage rendu fou par la lecture des romances et qui se livre à toutes sortes d'extravagances, une ébauche du *Don Quichotte*. Cervantes avant d'écrire son immortel roman aurait ainsi donné dans un cadre tout différent une esquisse du type de la folie chevaleresque. M. de C. prétend ensuite que les contemporains eux-mêmes de Cervantes se sont fort bien rendu compte des rapports de l'*entremés* et du roman; d'après lui, une allusion à *Don Quichotte* faite par Lope de Vega dans sa comédie *Amar sin saber á quien* s'appliquerait non pas au héros du roman, mais à celui de l'*entremés*, et la raison qu'il en donne, c'est qu'il est question dans le passage de la comédie de victimes du *Romancero*. L'hypothèse nous paraît très-aventureuse et nous ne pensons pas du tout que le texte de Lope, lu sans idée préconçue, puisse la confirmer. D'autre part la remarque que dans un emprunt fait à la célèbre romance du marquis de Mantoue l'auteur de l'*entremés* et Cervantes dans un passage du *D. Quichotte* (I, 4) s'écartent tous deux en un même point du texte traditionnel n'est pas dépourvue de toute valeur, bien que la différence ne porte que sur un seul mot, mais elle ne suffit pas cependant à trancher la question d'authenticité. — En résumé nous ne croyons pas qu'aucun des textes publiés par M. de C. puisse être considéré, en raison des preuves d'authenticité qu'il a fournies, comme devant grossir dès aujourd'hui le bagage littéraire de Cervantes; on peut souhaiter qu'un jour des preuves plus sérieuses viennent donner raison à l'éditeur, mais on doit pour le moment se maintenir dans une réserve prudente.

Il faut en venir maintenant à la seconde partie du livre de M. de C., à son mémoire sur le *Don Quichotte* d'Avellaneda. Jusqu'ici les savants espagnols qui se sont occupés de l'ouvrage d'Avellaneda ont pris pour base de leurs recherches l'opinion exprimée par Cervantes lui-même sur son rival, savoir : 1° que le nom d'Avellaneda est un pseudonyme; 2° que cet écrivain n'était pas originaire de Tordesillas comme il le prétendait; 3° qu'il était aragonais, à en juger par certaines particularités de style. Puis une étude attentive du livre donna lieu de croire que l'auteur avait dû appartenir à un ordre religieux et Pellicer, précisant cette opinion, montra par l'examen de certains passages que ce *Don Quichotte* était très-probablement sorti de la plume d'un dominicain. Ni Navarrete dans sa *Vida de Cervantes*, ni Clemencin dans son édition du *D. Q.*, ne cherchèrent à soulever le voile de cet anonyme, mais ils firent à cet égard quelques observations qui ont profité à leurs successeurs.

En 1846, l'auteur du livre dont nous rendons compte ici, M. de Castro, dans un ouvrage intitulé : *El conde-duque d'Olivares y Felipe IV*, se décida le premier à faire sortir la question de l'état assez vague où elle s'était maintenue jusqu'alors; s'appuyant tant sur les déclarations de Cervantes que sur quelques documents inédits, il chercha à établir que le nom d'Avellaneda n'était autre chose que le pseudonyme du célèbre confesseur de Philippe III fray Luis de Aliaga[1]. La découverte de M. de C. a été généralement acceptée par les critiques espagnols.

1. M. de Castro, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (*Buscapié*, 3° éd. p. x), aurait été amené à cette découverte par des observations d'un ami de Bœhl de Faber, observations suggérées sans doute par un passage de Navarrete (*Vida de Cerv.*, p. 150).

Il était à présumer que M. de C. persévérerait dans la voie qu'il avait ouverte, qu'il apporterait à son système, déjà assez solidement établi tant par lui-même que par d'autres érudits, tels que MM. C. Rosell et La Barrera, de nouvelles preuves à l'appui, qu'il la mettrait désormais à l'abri de toute discussion. Le présent mémoire se charge de dissiper tous les vœux qu'on aurait pu former à cet égard. M. de C. a changé d'avis. Longtemps il a cru pouvoir maintenir les résultats de ses premières investigations, mais enfin un examen plus approfondi de la question lui en a démontré la complète inanité. Ce n'est toutefois pas sans un certain regret qu'il s'est vu obligé de jeter à l'eau les fruits de son premier labeur et de renoncer à un système qui, en raison de l'assentiment presque universel qu'il avait rencontré, lui avait valu une légitime réputation : aussi admet-il toujours que, tant que la critique se tiendra aux données de Cervantes et qu'elle se guidera sur elles dans ses recherches, le seul personnage à substituer à l'anonyme ne pourra être autre que Luis de Aliaga. Mais ce qu'il convient maintenant de rejeter absolument, ce sont précisément les indications fournies par Cervantes qui a pu se tromper tout comme un autre, et même plus facilement qu'un autre, aveuglé qu'il était par une passion bien naturelle. Quel est donc l'écrivain à la fois assez sûr de son talent pour se faire le continuateur de Cervantes et assez méprisable pour n'avoir pas craint d'insulter misérablement un grand homme, un vaillant soldat ? Assurément ce doit être quelqu'un de connu pour s'être exercé dans le genre de la nouvelle ou du roman, car le pseudo *Don Quichotte* témoigne chez son auteur d'une somme assez considérable de talent. Ce livre présente de sérieuses qualités de style, il ne peut avoir été écrit par le premier venu ; puis les insultes du prologue indiquent naturellement que l'auteur était animé d'un sentiment très-vif de haine contre Cervantes. Eh bien non, le personnage auquel M. de C. restitue l'honneur d'avoir été à la fois le rival et le calomniateur de Cervantes ne satisfait pas à ces conditions, car il n'est autre que le célèbre poète dramatique Juan Ruiz de Alarcon ! Le cadre de cette revue ne se prête pas à l'analyse détaillée de tous les groupes d'arguments que M. de C. a accumulés pour soutenir cette singulière thèse. Nous regrettons de ne pouvoir présenter au lecteur quelques échantillons des tours de force au moyen desquels le critique croit établir que l'auteur de son *D. Quichotte* était d'origine américaine comme Alarcon, que ce dernier et Avellaneda se distinguent par les mêmes procédés d'invention et de style, que tous deux trahissent une même prédilection pour les obscénités (Alarcon jouissait jusqu'ici d'une meilleure réputation !), etc., etc.

On ne peut cependant pas laisser sans réponse quelques-unes des affirmations de M. de C. Nous choisissons à dessein les chapitres X et XI où il donne des preuves de l'inimitié qui a dû exister entre Cervantes et Alarcon, parce qu'il est clair que si cette inimitié n'est pas bien établie le reste tombe de soi-même. Alarcon devait être mal disposé contre Cervantes parce que celui-ci ne l'avait cité ni dans son *Viage del Parnaso* ni dans la préface de ses *Comedias y entremeses*. Nous ne tenons pas compte du fait que le *Viage del Parnaso* a paru en 1614 (au mois de novembre), c'est-à-dire en même temps, si ce n'est plus tard, que le *D. Q.* d'Avellaneda. Cet ouvrage de Cervantes était terminé en 1613 (nous le savons par le prologue des *Nov. egempl.*), nous admettons avec M. de C. qu'il

avait pu circuler à l'état de manuscrit et passer ainsi sous les yeux d'Alarcon. Mais comment Alarcon aurait-il pu se montrer offensé de l'omission de son nom dans le livre de Cervantes, puisqu'il ne commença à faire représenter ses comédies à Madrid qu'en 1613[1]? Alarcon était inconnu de tous les hommes de lettres de la cour à cette époque. Pour ce qui concerne la préface des *Comedias y entremeses* il suffit de remarquer qu'elle n'a été publiée qu'en septembre 1615, c'est-à-dire un an environ après le *D. Q.* d'Avellaneda, et nous n'avons aucun motif de croire qu'elle ait été connue avant sa publication.

Passons à un autre argument. Cervantes, au ch. 48 de la première partie du *D. Q.*, a fait une critique un peu sévère, mais pleine de bon sens, du théâtre espagnol. M. de C. a cherché à tirer parti dans l'intérêt de sa thèse du passage suivant. « Y qué mayor disparate que pintarnos *un viejo valiente y un mozo* » *cobarde, un lacayo retórico*, un page consegero, un rey ganapan y una prin- » cesa fregona? » M. de C. ne se sert dans son argumentation que des mots soulignés et il prétend y voir une allusion à la comédie d'Alarcon *La industria y la suerte* où nous trouvons bien un vieillard fanfaron (Beltran), un jeune homme lâche (Arnesto) et un valet beau parleur (Jimeno). Mais d'abord Cervantes ne prétend nullement que ces rôles invraisemblables se retrouvent dans une *seule* comédie, et même, si telle avait pu être l'idée de Cervantes, ce sont en tout cas les six caricatures et non pas seulement les trois premières que M. de C., pour donner quelque valeur à son observation, était tenu de retrouver dans une comédie d'Alarcon. Enfin si, comme le veut M. Hartzenbusch, la comédie d'Alarcon a été composée vers 1600, il est sûr qu'elle n'a été représentée à Madrid que plusieurs années après la publication de la première partie du *D. Q.* Mais ces questions de dates n'arrêtent pas M. de C. La comédie *a pu* être représentée dans quelque ville de province avant 1605. « L'important, » dit-il, « est » de savoir si les allusions de Cervantes correspondent à la comédie d'Alarcon, » or, elles correspondent. » Voilà de quelle façon M. de C. entend la critique.

C'est avec un profond regret que nous voyons un érudit sérieux, qui en diverses circonstances a rendu d'importants services à l'histoire littéraire de son pays, se fourvoyer aujourd'hui aussi complètement, car nous ne craignons pas de nous aventurer beaucoup en disant que les résultats de cette étude ne seront acceptés par personne en Espagne. Combien M. de C. n'aurait-il pas mieux fait de diriger son activité d'un autre côté! Il aurait pu témoigner son culte pour Cervantes d'une manière infiniment plus profitable à la science, en nous donnant par ex. un lexique de la langue de son auteur favori, dans le genre de ceux que publie la *Collection des grands écrivains de la France*. Le travail lexicographique du Rev. John Bowle, qui ne se rapporte du reste qu'au *Don Quichotte*, est maintenant insuffisant et demande à être remplacé par un ouvrage tout autrement complet et mieux digéré. Personne assurément ne serait mieux préparé à remplir dignement cette tâche que l'érudit dont nous avons été obligé de combattre aujourd'hui les opinions.

Alfred MOREL-FATIO.

1. Ce fait, démontré par M. L. Fernandez-Guerra, est accepté par M. de C.

quelques-unes que nous croyons justes : *Nadebath*, « elle a voué », pour *danebath* qui ne présente aucun sens (Palm. LXXI); *min kisehoun*, « à ses deniers », pour *min kirehoun* (Palm. VIII); cette expression se retrouve du reste dans l'inscription précédente. Nous en dirons autant du mot *meh'aremân*, « des chapelles » (Palm. III), où M. H. a restitué très-ingénieusement le *mem* effacé sur le monument. M. Renan a lu le même mot sur la 2e inscription de Pouzzoles qui vient ainsi donner raison à M. H. Citons encore la leçon *dī malouh'ath*, « parce qu'elle a été bonne », sens du reste déjà reconnu par M. Derenbourg en 1869 (Palm. XIII), *habal* pris comme exclamation de regret (Palm. LXI b), *Berrapha* contracté de *Bel rapha*, « Bel a guéri » (Palm. LXXV, p. 54 et non 52).

Les inscriptions nabatéennes ont aussi été de sa part l'objet d'un travail approfondi. On se rappelle les corrections qu'il avait naguère apportées à la seconde inscription de Pouzzoles, dans le Journal asiatique (fév.-mars 1874). Dans ses mélanges, il étudie la première avec non moins de bonheur (p. 108). Nous croyons qu'il a raison de voir dans les cinq lettres, écrites en petits caractères, qui forment la quatrième ligne un nom propre ajouté après coup, un échelon de plus à la généalogie de l'auteur du monument. Le moulage qu'il ne connaissait pas confirme pleinement ses conjectures. Par contre, nous ne pouvons lire avec lui à la troisième ligne de l'inscription d'Oumm-er-Rousas, *dī ʿabad*. Sans doute cette leçon serait plus commode, mais le texte ne la permet pas ; il porte un *hé* et non un *iod*.

Il semble que les inscriptions araméennes soient plus familières à M. H. que celles qui sont écrites en langue et en caractères phéniciens. Si nous passons à ces dernières, nous serons obligés de reconnaître que ses interprétations présentent souvent un moindre degré de certitude ; son talent épigraphique est même quelquefois en défaut. C'est ainsi que nous trouvons à la fin de la 3e ligne de la IIe inscription de Nora un *lamed* qui n'existe pas dans le texte : peut-être est-ce une simple inadvertance; mais pourquoi M. H. tient-il à voir des ouvriers, *ʿobed*, *poʿel*, partout où nous lisons le verbe *paʿal*, *ʿabad*, « a fait, a consacré » (voy. la 2e inscr. d'Abydos, p. 89)? Cette préoccupation malencontreuse l'induit même à mal lire certaines lettres. Ainsi dans la IIe Maltaise, au 2e mot, il prend un *nun* pour un *lamed;* toute son interprétation s'en ressent. La leçon *niphʿal* est aujourd'hui à peu près hors de doute. Dans la IIe inscription de Sidon (p. 40), il nous paraît pousser les restitutions trop loin ; ce *hithpael* singulier privé de son *hé*, *bithalleī* d'un verbe *alaī* qui serait lui-même pour *alah* (= jurer, faire un vœu), ne peut être accepté ni pour la forme, ni pour le sens. Ce n'est pas que là aussi nous ne trouvions des idées nouvelles, et la IIe inscription d'Ipsamboul (p. 92, b, 2), d'autres encore lui doivent une meilleure interprétation.

La IIe inscription de Sulcis nous offre un exemple de ces conjectures ingénieuses qui ne s'appuient pas toujours sur une lecture assez exacte. On est tenté de retrouver avec M. H. à la 2e ligne la formule si fréquente sur les pierres votives de Carthage : « Parce qu'il a exaucé toutes ses prières, qu'il la bénisse. » Mais, pour traduire ainsi, il faut voir un *beth* dans la 2e lettre ; or nous avons sous les yeux la copie de M. Judas, celle de M. Maltzan qui fait autorité pour M. H. et

une troisième également fort bonne appartenant à M. de Saulcy; et toutes trois nous montrent clairement un *guimel* à cette place; il n'y a pas d'hésitation possible. Nous pourrions relever beaucoup de faits analogues. Ainsi le *mem* a tantôt la forme néo-punique, tantôt les longs jambages et l'appendice caractéristique de l'*aleph*, tantôt une troisième forme qui ne ressemble ni à la première ni à la seconde. Il en est de même du *schin*, du *tav*, de l'*iod*, etc. Sans doute M. H. nous dit qu'on retrouve dans cette inscription côte à côte les formes propres au phénicien et au néo-punique; mais jamais une même lettre n'a revêtu dans la même inscription des formes aussi différentes; en tous cas, même en admettant cette confusion de tous les alphabets sémitiques, l'avant-dernière lettre de la 3ᵉ ligne ne saurait être un *beth* en aucune façon. C'est un *resch* ou un *daleth*. Ces essais de traduction dénotent, malgré les erreurs de détail que nous avons pu relever, une grande habitude du langage et des pratiques des peuples orientaux. Mais nous nous séparons entièrement de M. H. lorsqu'il traduit la première ligne, « fait par Bilkas Bahira, femme de Baal. » Le terme de femme de Baal nous semble fort difficile à admettre. Pour le faire accepter, M. H. affirme comme une chose avérée que les noms de dieux sont constamment employés comme noms d'hommes; nous regrettons de ne pouvoir nous ranger à cette manière de voir. Il est possible qu'il en soit ainsi dans une certaine mesure pour les noms de dieux inférieurs; pour les noms tels que Baal, Eschmun, Aschtoreth, cette acception est fort rare et ne peut être considérée que comme l'exception. Le dictionnaire phénicien de Levy ne mentionne qu'un exemple certain d'un emploi analogue du nom d'Eschmun (cit. V) et deux du nom de Baal, deux noms de rois. L'un nous est connu par l'histoire, l'autre se trouve sur des médailles que le duc de Luynes a publiées dans sa numismatique des satrapies. Nous en connaissons encore un douteux pour Melqart, peut-être un ou deux autres; les plus certains sont toujours ces deux noms de rois. Or ces exemples ne suffisent pas à établir une règle, surtout pour qui sait à combien d'obscurités laisse encore place le style concis des légendes monétaires. Encore dans les exemples que nous avons cités Baal est-il le nom d'un roi; dans notre inscription, ce serait celui d'un esclave! Le sens même ne permet pas cette interprétation; qu'on on juge : « fait par Bilkas Bahira, femme de Baal, parce qu'il a » exaucé toutes ses prières, » il y a évidemment là un contre-sens [1].

L'étude de la mythologie demande d'autant plus de prudence et de précision qu'elle prête davantage aux rapprochements. Il ne suffit pas qu'ils soient plausibles pour être justes, et la meilleure explication est celle qui rend compte du plus grand nombre de faits. M. H. procède par intuition plutôt que par raisonnement et il tient également à toutes ses idées; il en résulte qu'on trouve

1. Depuis que nous avons écrit ces lignes, M. Halévy a cru retrouver un nouvel exemple du nom de Baal appliqué à un homme, sur une inscription envoyée de Carthage par M. de Sainte-Marie. Il ne faut pas lire *ben Baal*, mais *don Baal*. C'est le nom propre *Adon Baal*, qui se retrouve cinquante fois sur les inscriptions phéniciennes, et dont une cassure de la pierre a fait disparaître la première lettre.

souvent à côté des vues les plus justes des hypothèses malheureuses et des raisonnements insuffisants. C'est ainsi qu'il consacre tout un chapitre aux deux divinités que l'on rencontre toujours associées sur les inscriptions de Carthage, Baal Hamân et Tanit Pen Baal. La manière dont il explique le nom du dieu Baal Hamâm ou, suivant sa lecture, Baal Ammon est très-séduisante. Il rattache au pays d'où sont toutes ces inscriptions et à une divinité connue ce nom qui était jusqu'à présent plus ou moins isolé dans le panthéon phénicien. Par contre nous trouvons tout au moins hasardées les hypothèses par lesquelles il veut expliquer le nom de Tanit Pen Baal. Ce n'est pas, suivant lui, Tanit l'image, c'est-à-dire la manifestation de Baal, sens qui est adopté par tout le monde depuis Movers et qui repose sur tout un ensemble de conceptions mythologiques analogues, c'est la déesse d'une petite île presqu'inconnue du nom de Pen Baal, située en face de Carthage et qui ne porte même pas ce nom chez le seul historien grec qui en fasse mention.

C'est sans doute pour nous dédommager que M. H. nous a rendu le nom des deux grandes divinités de l'Afrique carthaginoise qui, par un hasard singulier, ne figuraient jusqu'à présent sur aucun monument et n'entraient dans la composition d'aucun nom propre. L'un c'est Coullân, qu'il appuie sur une lecture douteuse d'un passage dont le sens est fortement controversé (p. 48), l'autre est Melkiastart (p. 61). Peut-être faut-il voir dans ce dernier un nom de divinité, mais nous reculons devant les conséquences qu'on en veut tirer. En effet, pour résoudre les difficultés que laissait subsister cette lecture, M. H. s'est avisé d'expliquer le nom d'Aschtoreth par un passage du Deutéronome où il sert à désigner les femelles d'un troupeau. Dès lors, Melkiastart est le roi des troupeaux, et Aschtoreth n'est qu'une abrévation pour Baalath Aschtaroth, la maîtresse des troupeaux. Voici donc ce nom si antique et qui revêt des formes si diverses expliqué par une locution qui ne se rencontre qu'une fois et à une époque relativement récente; et cette explication suffit à tout: Aschtar Kamos, dans l'inscription de Mésa, signifie le troupeau de Kamos c'est-à-dire ses prêtres; Astarté est la reine des troupeaux et ses cornes ne sont pas les cornes de la lune, mais des cornes de vache (p. 62)! M. H. n'oublie qu'une chose; c'est que, dans le passage qu'il invoque, le terme Aschtaroth s'applique à des brebis et non à des bêtes à cornes.

Comme nous l'avions indiqué en commençant, la hardiesse de M. H., sa riche imagination et cette érudition qui lui fait trouver des textes à l'appui de toutes ses théories l'entraînent parfois à des affirmations qui ne sont pas suffisamment d'accord avec les faits. Nous avons eu l'occasion de le voir pour la mythologie; l'ethnographie des peuples sémitiques et leurs idées religieuses prêteraient à des remarques analogues. Nous avons peur qu'il ne transporte trop facidans le monde phénicien des préoccupations qui sont celles d'un autre peuple et d'une autre époque. La bonne méthode consiste d'une part à ne jamais appuyer une conjecture sur une leçon qui n'est pas certaine, et de l'autre à rester toujours autant que possible dans les analogies, et l'on doit hésiter longtemps avant

de prêter anx gens, sur la foi d'une interprétation nouvelle des sentiments opposés à ceux qu'on connaissait d'autre part. Sans doute par ce procédé on n'arrivera pas à donner des traductions complètes de « tous les textes sémitiques controversés » (p. IV). Mais aussi fort souvent la tâche de l'épigraphiste et du philologue consiste à indiquer nettement les difficultés qu'il ne peut résoudre et à les circonscrire; c'est le bon moyen de les faire disparaître. Ainsi nous reconnaissons les difficultés qui subsistent dans l'interprétation de l'inscription d'Eschmunazar; le commencement de la deuxième période spécialement présente encore pour nous un problème philologique; mais aussi nous ne craindrions pas de donner notre traduction pour douteuse, provisoirement du moins, et d'avertir les lecteurs des difficultés qu'elle soulève. C'est la seule méthode vraiment profitable à la science.

Lorsqu'on veut tout comprendre, on arrive à fabriquer des romans semblables à celui de ce Nabatéen d'Esra qui élève un autel au Dieu bon, « parce que » deux fois il est tombé au fond du Nil, et que le dieu l'en a sauvé ». *Comme par miracle,* ajoute encore M. H. sous forme de commentaire. On se rappelle involontairement en lisant cette interprétation la traduction fantastique que donnait Fourmont d'une inscription que tout le monde comprend aujourd'hui : « Urinatori magno, urinatorum magistro, duci et absorbenti in die quo sublevarunt Anchoram... et exierunt e Tyro, portum reliquerunt, cœperunt invenire » coralium, etc. » — Aujourd'hui nous y lisons : « A notre seigneur Melqart » dieu de Tyr, vœu fait par ton serviteur Abdosir et par Osirschamar son frère, » tous deux fils d'Osirschamar, parce qu'il a exaucé leur voix, qu'il les bénisse.»

Quand on a rendu à la science autant de services et d'aussi réels que M. Halévy, on doit prendre garde de ne pas laisser croire, pour quelques traductions prématurées, que l'épigraphie sémitique n'a pas fait de progrès en certitude depuis cent ans.

---

179. — **Kœnig Sigmund** und die Reichskriege gegen die Husiten bis zum Anfang des dritten Kreuzzuges von Dr Fried. VON BEZOLD. München, Th. Ackermann, 1872. In-8°, 155 p. — Prix : 4 fr.

Zur Geschichte des Husitentums. Culturhistorische Studien von Dr Fried. VON BEZOLD. München, Ackermann, 1874. In-8°, 114 p. — Prix : 2 fr. 75.

Il est peu de sujets sur lesquels les sources aient aussi abondamment coulé que sur l'histoire des Hus et des Hussites de Bohême. Tout le monde connaît les riches matériaux réunis par le zèle infatigable de l'illustre doyen des historiens tchèques, M. François Palacky; les travaux de MM. Hoefler, Aschbach, et de beaucoup d'autres ont également porté leurs fruits pour la connaissance de cette curieuse époque. Néanmoins les recherches continuent et les savants réussissent encore à trouver de l'inédit. C'est ce que prouvent, une fois de plus, les deux présents opuscules, sortis de la plume d'un savant de Munich. L'un nous fournit des renseignements nouveaux sur les vues politiques et les agissements de l'empereur Sigismond aux débuts de la lutte armée contre les hérétiques rebelles,

l'autre nous offre plutôt un résumé général du phénomène hussitique au point de vue de la philosophie de l'histoire qu'un récit historique proprement dit.

Parlons d'abord du premier, du plus ancien en date, de ces deux travaux. Le titre même en indique le contenu. Il nous raconte les luttes entreprises par Sigismond contre les révoltés avec le concours des princes de l'Empire, de 1420 à 1422. L'auteur ne nous donne point un aperçu général de la situation politique. Désireux de s'en tenir à des résultats nouveaux, il a retranché avec raison de son récit ce qui ne se rattachait pas plus ou moins directement à la participation de l'Empire dans ces guerres, d'ailleurs malheureuses, de Sigismond, ou bien au tableau de la situation intérieure des partis hussites pendant la même période. Son travail commence par une discusssion critique des sources, qui se rattache principalement aux opinions exprimées jadis par M. Palacky, en combattant quelques-unes des vues de l'historiographe de la Bohême. M. de B. s'arrête plus particulièrement aux récits de Eberhard Windecke, André de Ratisbonne et Aenea Silvio Piccolomini. Il est intéressant de suivre dans le volume de M. B. les intrigues et les efforts des princes slaves, Wladislaw de Pologne, Witold de Lithuanie, Sigismond, fils de Korybut, pour intervenir dans cette lutte à la fois politique et religieuse et pour y gagner la couronne de Bohême. Ce qui est également curieux c'est le tableau de la conduite politique de l'Électeur Frédéric de Brandebourg, qui se conduisit avec duplicité à l'égard de Sigismond, dont l'incapacité ressort d'ailleurs à chaque page du récit de M. B. Parmi les faits nouveaux, tirés des archives d'Autriche et de Bavière, il faut placer surtout le récit des négociations de Saas en Bohême, lesquelles eurent lieu d'octobre à novembre 1422 entre Frédéric de Brandebourg, les chefs hussites et Sigismond Korybut. Le travail de M. de B. s'arrête à la fin de l'année 1422, alors que les Allemands, forcés à la retraite, abandonnent le royaume et laissent, après le départ de Korybut, les chefs hussites, et Jean de Trocznow (J. Ziska) à leur tête, en libre possession de leur pays[1].

Le premier volume de M. de Bezold est un peu lourdement écrit et n'est point d'une lecture facile; on s'y perd quelquefois dans les détails dont il est rempli. Ce n'est point le cas pour le second opuscule dont nous avons à parler, et qui se présente à nous comme un chapitre de l'histoire générale de la civilisation. Il renferme une esquisse du hussitisme au point de vue politique, religieux, littéraire et philosophique, écrite avec beaucoup de soin et dans un esprit qu'on ne peut que louer. On sait que de nos jours les historiens allemands et tchèques ont trop souvent transporté les antipathies politiques du présent dans le tableau du passé; M. de B. ne s'est point laissé aller à ces polémiques rétrospectives et nous croyons qu'il a trouvé la note juste pour parler de ces questions délicates. Il proteste avec raison contre la tendance des uns à faire du hussitisme une chose essen-

1. Je crois que M. B. aurait mieux fait de ne pas faire de citations en langue tchèque au bas des pages; c'est malheureusement lettre close pour la plupart des savants de l'Europe, en dehors de la Bohême. — P. 27, l. 2 d'en bas, il faut lire *ein* pour *nie*. — P. 88, l. 7, il faut lire *von* au lieu de *iren*.

tiellement religieuse comme aussi contre la tendance des autres à n'y voir que l'explosion de la haine du Tchèque contre le Germain. Il déclare qu'on ne saurait comprendre dans son ensemble cet intéressant phénomène historique, en négligeant de parti pris l'un des deux principaux facteurs. Il est d'ailleurs si peu influencé par les sentiments nationaux de nos jours, qu'en discutant le côté politique des guerres hussites, il déclare que les Bohêmes avaient parfaitement raison de se défendre contre l'absorption germanique. Son travail est rempli de remarques intéressantes sur les luttes des Taborites contre les Hussites orthodoxes, sur le rôle du clergé et sur celui des femmes dans ces luttes, sur les idées politiques révolutionnaires qui s'y manifestèrent, depuis le principe de la souveraineté populaire jusqu'aux doctrines du communisme; l'auteur expose également la situation des différentes classes sociales, la noblesse, la bourgeoisie, les paysans, qui furent ruinés et réduits au plus dur servage par cette guerre si longue et si cruelle. Il conclut à la haute importance historique du hussitisme pour le développement politique et religieux de l'Europe entière. Comme bien des fois dans l'histoire, le pays qui vit naître des idées nouvelles et en fut le berceau succomba lui-même dans la crise qu'elles suscitèrent à leur apparition. Politiquement parlant, la Bohême, malgré l'éclat du règne de Podiebrad, ne s'est jamais remise de cette lutte terrible, mais a doté l'Europe et en particulier l'Allemagne, si détestée par elle, de germes nouveaux de civilisation, pour lesquels nous ne devons jamais cesser d'être reconnaissants (p. III). Nous croyons ces réflexions justes et nous ne pouvons que féliciter M. de Bezold de les avoir émises dans son ouvrage.

R.

---

180. — **Frankreich und die Franzosen** in der zweiten Hælfte des XIXten Jahrhunderts, Eindrücke und Erfahrungen von K. Hillebrand. 2e éd. Berlin, Oppenheim, 1874. 1 vol. in-8°, xvj-384 p. — Prix : 6 fr. 75.

Le livre de M. Hillebrand rentre à peine dans le cadre de notre Revue, car il traite presque exclusivement des mœurs et de la politique contemporaines. Cependant l'auteur s'est efforcé de traiter son sujet avec le calme et l'impartialité d'un historien, il n'a pas voulu écrire un livre de polémique, un pamphlet de circonstance, mais une étude historique, un chapitre d'anthropologie, un fragment de cette *Psychologie des nations* (Voelkerpsychologie) qui est si fort en faveur de l'autre côté du Rhin. Ils ont été nombreux en Allemagne comme en France, depuis la guerre de 1870-1871, les écrits de ce genre, qui, sous prétexte de psychologie et d'histoire, ne sont que l'expression des colères du vaincu ou du mépris orgueilleux du vainqueur. M. H. est un esprit trop élevé pour s'être laissé entraîner par des passions aussi peu philosophiques et son livre est à plus d'un égard utile à lire et à méditer.

Il renferme un grand nombre d'observations justes et vraies, ou du moins qui me semblent telles, sur notre caractère national, sur notre vie sociale et notre vie politique. Une première partie est consacrée à la société et à la littérature. M. H.

étudie successivement : la famille et les mœurs, l'instruction publique, la Province et Paris, la vie intellectuelle. La seconde partie est toute politique, et après une analyse des tendances et des idées politiques de la France actuelle, l'auteur apprécie le rôle de Napoléon III, du parti républicain et de M. Thiers. Un appendice est consacré à l'examen et à la réfutation de quelques-uns des jugements émis sur les Allemands par M. Renan dans sa *Réforme intellectuelle et morale* et par l'auteur du présent article dans des souvenirs de campagne publiés sous le titre de : *Allemands et Français*. Un très-grand nombre des observations de M. H. offrent surtout de l'intérêt pour les étrangers et apprennent peu de choses nouvelles à des Français. Dans sa peinture de la vie de province et de la vie de Paris, dans ses jugements sur notre instruction publique et sur notre littérature, il ne fait guère que reproduire, en grossissant et en forçant un peu le trait, les critiques, les jugements qui ont cours en France parmi les esprits cultivés et indépendants. Quand même on ne saurait pas que M. H. a vécu dans notre pays pendant plus de vingt ans, on s'en apercevrait bien vite, non-seulement parce qu'il le connaît à fond, mais parce qu'on retrouve chez lui l'écho des conversations parisiennes.

Sur d'autres points, en particulier sur les qualités et les défauts du caractère français, les jugements de M. H. sont originaux et ne manquent ni de finesse ni de profondeur. Il fait ressortir la puissance des sentiments de famille en France, puissance parfois exagérée et qui s'exerce au détriment d'intérêts plus généraux ; il réduit à de justes proportions ce qu'on est convenu d'appeler l'immoralité française et ne partage nullement sur ce point les indignations plus ou moins sincères de ses compatriotes[1]. Il analyse avec beaucoup de délicatesse l'ensemble complexe de qualités solides et aimables qui donnent à la société française un charme qui ne se trouve point ailleurs ; mais il remarque que la sociabilité s'est développée en France aux dépens de l'individualité, l'intelligence aux dépens du caractère, et les conventions de la société et de la mode aux dépens de la vraie moralité. Sa conclusion générale est remarquable ; bien que je ne puisse en accepter tous les traits et qu'elle soit empreinte de cette exagération qui est le défaut ordinaire de M. H., elle mérite d'être citée. « Les vertus des Français, la probité, la modération, la serviabilité, la distinction, l'esprit d'équité, sont d'un caractère essentiellement sociable ; elles proviennent de la réflexion non de la spontanéité, de l'intelligence non du sentiment. Elles ont pour but l'utilité, non le bien en soi. Elles rendent la vie quotidienne agréable et facile, gaie et confortable ; elles suffisent quatre-vingt-dix-neuf jours sur cent, aussi longtemps que la vie suit son cours accoutumé. Mais elles sont insuffisantes le centième jour quand surviennent des choses inattendues, quand la tempête éclate sur la construction artificielle et menace de la disjoindre et de la briser.

1. M. H. a parfois, il est vrai, une manière un peu singulière de prendre notre défense. Il dit dans une note que bien qu'il y ait des Français vertueux, la vertu est aussi peu agréable et aussi peu à sa place chez un Français que la frivolité chez un Allemand. M. H., qui est Allemand, ne se montre-t-il pas ici un peu frivole?

Alors il faudrait prendre des résolutions viriles, se connaître clairement soi-même, chercher sa force en soi-même ou du moins savoir se résigner et se soumettre devant une force supérieure, vertus que le raisonnement seul ne pourra jamais produire. L'écorce brillante est arrachée, et la faible tige est froissée ou brisée par la fureur de l'ouragan ! On ne sait plus que conseiller et que faire ; les passions aveugles, les folles paniques, la crédulité et l'égoïsme, même la férocité et la cruauté se donnent carrière. « Grattez le Russe et vous trouverez le Tartare, » disent les Français ; on pourrait dire plus justement : « Grattez le Français et vous trouverez l'Irlandais. » Il y a là, je le répète, une grande exagération. Il est bien injuste de n'accorder aux Français de spontanéité que pour le mal et d'oublier qu'il y a chez eux des qualités de bonté, de générosité, qui viennent droit du cœur et n'ont rien à voir avec la réflexion et le raisonnement. M. H. va presque jusqu'à leur dénier ces qualités. Il dit qu'un Français donnera facilement 50,000 francs pour sauver l'honneur de sa famille et de son nom, compromis par un cousin qu'il méprise, mais ne donnera pas 2,000 francs pour aider un ami. Cette assertion me paraît absolument démentie par l'expérience. Il y a néanmoins beaucoup de vrai dans l'explication que M. H. cherche à donner des accès de violence et de folie qui éclatent de temps à autre chez un peuple qui se vante à bon droit de l'aménité et de la politesse de ses mœurs. Il y a évidemment un lest moral qui lui manque dans les moments de grande crise. Le caractère individuel et la conscience morale ne sont pas chez les Français aussi développés que l'intelligence et le cœur. Le chapitre dans lequel M. H. analyse les causes qui empêchent la France de constituer un gouvernement durable et normal est un des meilleurs du livre. Il montre avec force que les principes rationnels peuvent servir à améliorer, à réformer une constitution politique ; mais que la base solide de tout État ne se trouve que dans des traditions, des habitudes et des intérêts communs. Quand on veut créer de toutes pièces un gouvernement d'après des théories à priori, d'après un idéal rationnel, ces théories, cet idéal ne tardent pas à se briser contre la force brutale des faits, et le trouble qui en résulte rejette la masse insoucieuse des idées et désireuse de repos vers la force pure, vers le despotisme. Nous n'entrerons pas dans l'examen des jugements de M. H. sur l'histoire contemporaine, sur l'empereur Napoléon III et sur M. Thiers. Nous nous contenterons de relever trois points sur lesquels il ne nous paraît pas avoir jugé la France avec équité. Il semble reprocher aux Français comme un crime le renversement de l'empire au lendemain d'une défaite. Que ce soit un malheur pour nous d'avoir des gouvernements éphémères, qu'un hasard fait naître et qu'un coup de vent emporte, je l'accorde ; mais c'est un malheur, non un crime. L'empire est tombé parce que ses seules raisons d'exister étaient le repos, la paix et la sécurité qu'il assurait à la masse de la population ; quand il a cessé d'assurer ces bienfaits, il est tombé, sans que personne ait cherché à le soutenir. M. H. dit à plusieurs reprises que la plus grande part de responsabilité dans la déclaration de guerre en 1870 retombe sur la nation française et non sur le gouvernement impérial. Je crois au con-

traire que la guerre a été voulue et préméditée par le gouvernement seul, qui croyait en avoir besoin pour raffermir son autorité à l'intérieur. Reprocher aux Français de n'avoir pas protesté contre la guerre, comme le fait M. H., est bien peu légitime. La question avait été posée de telle façon dès le 6 juillet que toute manifestation de l'opinion publique en faveur de la paix semblait anti-patriotique. Le gouvernement parlementaire n'existait encore que pour la forme, et il ne suffisait pas de renvoyer M. de Grammont pour changer de politique. Que la France ait été complice de la déclaration de guerre par la légèreté avec laquelle elle l'a acceptée, une fois le fait accompli, je ne veux pas le nier. Mais je nie qu'elle l'ait désirée. Enfin M. H. trouve que la résistance après le 2 septembre a manqué de spontanéité et n'a rien eu d'honorable. M. H. était à ce moment loin de la France; il a jugé d'après les rapports de la presse allemande. Ceux qui ont vu de près la province pendant l'hiver de 1870-1871 sont d'un avis différent. La résistance n'a pas été l'œuvre d'un homme, mais de la population tout entière qui a montré pendant ces mois de deuil et de désastres une résolution et un dévouement dont peu de nations, je crois, seraient capables. Il y a eu, sans doute, des ombres au tableau, et les hommes prudents peuvent blâmer cette obstination à lutter sans espoir de succès; elle a néanmoins sa grandeur, et la France est sortie de cette épreuve plus digne d'estime et de respect qu'après les campagnes brillantes qui ont fait sa gloire en d'autres temps.

Comme on peut en juger par ces exemples, l'impartialité de M. H. n'est pas tout à fait aussi grande qu'il se l'imagine. Il y a même dans son ton, lorsqu'il loue certains côtés du caractère français, une nuance de condescendance mêlée à de la pitié; on sent qu'il se sait bon gré d'être si équitable envers l'ennemi héréditaire; et malgré qu'il en ait, on voit que chez lui l'admiration pour la race germanique, la conviction de sa supériorité sur toutes les autres, tout en étant tempérées par un certain scepticisme philosophique et par le bon ton de l'homme du monde, est aussi forte que chez tous ses compatriotes, depuis Ranke jusqu'à Gervinus. Il adresse des reproches aux Allemands, sans doute; mais ses reproches mêmes sont presque des éloges. Il leur dit qu'ils sont rudes, grossiers, entêtés; il exagère même ces défauts, car vraiment ceux qui connaissent l'Allemagne moderne n'ont eu que bien rarement à souffrir de cette impolitesse qui fait tant rougir M. H. Mais aussi cette grossièreté a-t-elle pour origine la passion de la vérité, la puissance de l'individualité. M. H. ne se lasse pas de parler de la sincérité allemande, de l'amour des Allemands pour la vérité, et le mensonge serait, à l'en croire, l'apanage des Français. Que la politesse soit un piége pour la sincérité, que l'amour-propre des Français leur rende la vérité difficile à entendre dans la bouche d'autrui, qu'ils aient une singulière facilité à se repaître d'illusions et de mots, je l'accorde à M. H., mais je ne puis vraiment m'extasier sur la sincérité allemande. Il est peu de peuples chez qui les sophismes aient plus de prise. Le Français se paye de mots et de rhétorique; mais l'Allemand se paye de théories et de métaphysique. Il sait trouver des raisons philosophiques pour l'excuse des injustices qu'il commet de sang-froid, pendant que le Français les

commet par entraînement et s'en disculpe par point d'honneur. L'hypocrisie est un vice plus répandu en Allemagne qu'en France, et il est bien étonnant que dans un pays si amoureux de vérité le commerce et l'industrie aient une réputation universelle d'improbité et de mauvaise foi.

S'il me paraît exagérer la vertu de ses compatriotes, M. H. me paraît aussi avoir passé sous silence quelques-uns des traits les plus dignes d'estime du caractère des Français. Il parle de leur sentiment d'équité, de leur besoin de justice, mais il semble n'y voir tantôt que le sentiment social qui exige la réciprocité de protection et de bons offices, tantôt qu'une théorie rationnelle et un prétexte à belles phrases. Il faut pourtant se rappeler que cet amour de la justice s'est montré à maintes reprises dans notre histoire comme une passion désintéressée, et a inspiré des actions peu politiques peut-être, mais moralement belles. L'enthousiasme de la noblesse française pour les États-Unis d'Amérique, la destruction des priviléges dans la nuit du 4 août, la libération de la Grèce, l'admiration causée par le traité de Paris de 1855 et par la guerre d'Italie en 1859, parce que la France ne demandait aucun avantage pour elle-même, sont peut-être des erreurs et des fautes aux yeux d'un politique égoïste et étroitement nationale, mais elles honorent le peuple qui les a commises. C'est ici que nous nous séparons le plus profondément de M. H. Il n'a que des railleries et du dédain pour les théoriciens modernes qui voudraient introduire la justice abstraite dans la politique humaine, et qui parlent de droits et de principes là où il n'y a que des passions et des intérêts. Il s'étonne que des historiens puissent partager de telles illusions ; il se demande si nous nous croyons plus sages que nos pères, et comment nous pouvons nous laisser entraîner par ce rationalisme politique qui aurait paru si étrange à Montaigne, à Pascal ou à Montesquieu. Ce dernier argument fait penser au reproche qu'on adresse parfois aux libres-penseurs modernes de se croire plus sages que Fénelon et Bossuet. Mais le plus médiocre mathématicien de nos jours en sait plus long qu'Euclide, et nous pouvons admirer Richelieu et Mazarin tout en ayant un autre idéal politique que le leur. M. H. croit au contraire qu'il n'y a pas de progrès en politique, que tout revient à une question de force. Il ajoute, il est vrai, que la supériorité de force suppose une supériorité morale, intellectuelle et économique. L'expérience ne montre malheureusement pas qu'il en soit ainsi, et dans l'histoire comme dans la nature il y a des abus de la force qui produisent un mal sans compensation et des ruines que rien ne répare. Il est bien permis au philosophe et même à l'historien d'espérer que l'homme se servira de sa raison pour rendre ces abus de plus en plus rares et éviter ces ruines. Dans l'antiquité, il y avait une sorte de fatalité qui ne permettait à une nation de grandir que par la destruction de ses voisins ; dans les temps modernes, diverses civilisations se sont accoutumées à vivre côte à côte et même à unir leurs forces ; elles ne se heurtent que par intervalles et mettent une certaine modération dans les coups qu'elles se portent. Qu'y a-t-il de chimérique d'espérer que ces chocs deviendront toujours plus rares et le respect pour la liberté et la conscience d'autrui toujours plus grand ?

M. H. trouve que « la prétention de mettre en balance les sympathies et les antipathies accidentelles d'une génération dans une petite province avec les intérêts de l'humanité est presque criminel. » J'ignore si réellement l'humanité est intéressée à l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne ; mais assurément l'humanité n'a pas plus le droit de sacrifier une province à sa tranquillité, que les citoyens d'un État n'ont le droit de sacrifier des particuliers inoffensifs à ce qu'ils croient leur être utile.

Quoi qu'il en soit de la divergence de nos vues et de celles de M.H., son livre nous paraît digne de la plus sérieuse attention, et nous désirerions le voir traduit dans notre langue. Il abonde en points de vues intéressants, en idées ingénieuses, en observations fines. Il est écrit avec talent. C'est un livre qui instruit et qui fait penser.

G. MONOD.

---

181. — **Le principe vital et l'âme pensante**, par Francisque BOUILLIER, inspecteur général de l'instruction publique. Deuxième édition revue et augmentée. Paris, Didier. 1873. In-12, xix-492 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Bouillier avait publié en 1858 un mémoire qui était le résumé des leçons qu'il avait faites en 1857 à la Faculté des lettres de Lyon sur l'*Unité de l'âme pensante et du principe vital*. Il traita avec plus de développements le même sujet dans un livre publié en 1862 et dont il vient de donner en 1873 la seconde édition.

M. B. s'est proposé de réhabiliter l'animisme, c'est-à-dire la doctrine qui fait de l'âme non-seulement le principe de la pensée mais encore celui de la vie, en montrant qu'elle a régné dans les temps anciens et dans les temps modernes depuis Aristote jusqu'à saint Thomas, depuis saint Thomas jusqu'à Leibniz. Il ne se contente pas d'invoquer les autorités ; il a cherché surtout à justifier l'animisme par des faits et par des raisonnements.

Il considère comme un point accordé par tous les physiologistes que les lois de la mécanique, de la physique et de la chimie ne suffisent pas pour expliquer l'organisation. « Tous » les physiologistes, dit-il (p. 42), « à peu près, sauf de » rares exceptions, du moins en France, admettent à tout le moins des propriétés » vitales, tous reconnaissent l'impuissance des combinaisons opérées dans le » creuset pour expliquer à elles seules la formation et l'origine même de l'or- » ganisme. » Il faut donc reconnaître les phénomènes vitaux. Or on ne peut admettre des tissus doués de propriétés vitales sans détruire l'unité de la vie et l'harmonie si frappante des fonctions. On ne peut pas non plus admettre un principe vital distinct de l'âme sans détruire l'unité de la personne. Il ne reste donc qu'à reconnaître que l'âme qui est une force se mouvant elle-même, une, identique, douée de conscience et d'intelligence, « construit et conserve le corps, » comme l'abeille fait sa cellule et son miel » (p. 388), par un « instinct qui » exclut le raisonnement, mais non la conscience plus ou moins confuse de ses » impulsions et de ses œuvres, car il n'agit dans un être, il ne le dirige que par » la sensation confuse du bien-être ou du mal être » (p. 389).

On pourrait reprocher à la partie historique de l'ouvrage d'être faite plutôt en vue de chercher des autorités à l'appui de la doctrine de l'animisme que pour poser la question et déterminer les différents éléments du problème. Il en résulte que M. B. a parfois trop tiré de son côté certains philosophes célèbres. Ainsi Aristote a séparé complètement le νοῦς d'avec l'âme, au point de compromettre l'unité de la personne humaine; M. B. pense (p. 110) qu'Aristote « n'a nullement voulu séparer le νοῦς de l'âme, mais seulement marquer avec force le caractère et la dignité qui lui sont propres, et qui l'élèvent incomparablement au-dessus de toutes les autres facultés. » M. B. fait valoir avec raison un certain nombre de vues de Leibniz dont l'animisme peut tirer parti : mais il nous semble aller trop loin quand il avance (p. 238) que « Leibniz est bien réellement animiste, sous la condition et sous la réserve de l'harmonie préétablie, » qui paraît pourtant incompatible avec une doctrine qui admet l'action directe et immédiate de l'âme sur le corps. Enfin il semble qu'avant le XVIIe siècle la question de l'animisme n'a pas été posée réellement; et on ne peut guères interroger la philosophie de l'antiquité ni celle du moyen-âge sur un point de doctrine auquel on n'avait pas encore pensé [1]. L'historique de M. B. n'en est pas moins très-complet et très-instructif. Il est bien curieux que le pape Pie IX ait en 1857 et 1860 condamné comme hérétique la doctrine contraire à celle d'Aristote entendue au sens du moyen-âge, et recommandé comme ne pouvant être niée « sine errore in fide » « doctrinam de homine, qui corpore et anima ita absolvatur, ut anima eaque rationalis sit vera per se atque immediata [2] corporis forma. »

Quant à la partie dogmatique de l'ouvrage, on peut trouver que M. B. rend sa thèse plausible, mais qu'il ne la démontre pas; et franchement, en une matière où nos ignorances sont si grandes, ce serait être trop exigeant que de demander une certitude démonstrative. M. B. tient peut-être pour trop généralement accordé qu'il y a dans les êtres organisés des faits qui ne peuvent pas s'expliquer par la mécanique, la physique et la chimie. La tendance générale de la physiologie est plutôt aujourd'hui de tout ramener dans le corps vivant aux lois qui régissent la matière inorganique; et on peut reconnaître que ces lois ne suffisent

---

1. Nous ajouterons ici quelques observations de détail. Les citations grecques sont imprimées très-incorrectement. — La citation de S. Paul (*ad Thessalonicenses*, I, 5, 23) aurait dû être faite d'après le texte grec; la distinction, τὸ πνεῦμα καὶ ἡ ψυχή, se retrouve encore *ad Hebræos* IV, 12. — La publication des PP. Jésuites citée, p. 160, n. 1, n'est pas intitulée « annales historiques et religieuses, » mais *Études religieuses historiques et littéraires*. — Dans le vers de Dante (*Purgatorio*, XXV, 69) *si tosto come al feto L'articolar del cerebro è perfetto*, il ne faut pas traduire « l'articulation du cerveau » mais « la distinction des parties, la formation du cerveau. » Dante a traduit le mot *articulatio* par lequel les traducteurs latins rendaient le mot διάρθρωσις qu'Aristote emploie en parlant du développement du fœtus, *De generatione animalium* II, 6, 742 a 3; 6, 744 b 11. — Lotze aurait dû être mentionné, p. 278, parmi les philosophes qui ont combattu l'existence d'un principe vital distinct des forces physiques et chimiques; il fait dans son *Mikrokosmus*, livre I, ch. 3, *Der Grund des Lebens*, des objections qui semblent très-fortes et qui méritaient d'être discutées.

2. Le texte de M. B. (p. 159) porte *unica*. Mais dans les *Annales de philosophie chrétienne*, septembre 1857, on lit *immediata* qui convient mieux au sens.

pas pour expliquer l'origine des être organisés, sans accorder pourtant que la machine une fois montée, il faille autre chose que les forces physiques et chimiques pour la faire marcher. Notre connaissance de ces forces est trop imparfaite pour qu'on puisse affirmer que tel ou tel fait ne peut s'expliquer par elles : et sans cette démonstration on ne saurait établir ni qu'il y a des phénomènes vitaux distincts des phénomènes physiques et chimiques, ni par conséquent que la cause de ces phénomènes doit être cherchée dans l'âme. Ensuite, en admettant que l'âme soit cause des phénomènes vitaux, on comprend à la rigueur qu'elle conserve le corps en donnant l'impulsion aux organes, au cœur, aux intestins, aux glandes, etc., comme nous donnons l'impulsion aux organes de la respiration ; mais j'avoue ne pas comprendre comment l'âme construit son corps, ainsi que l'abeille construit sa cellule : elle ne peut le construire que comme puissance vitale ; et comment est-elle puissance vitale avant d'avoir un corps, des organes ? Ensuite si l'âme donne l'impulsion au cœur, aux intestins, aux glandes, comment ces mouvements sont-ils absolument indépendants de notre volonté, et même subsistent chez certains animaux après que les organes sont séparés des centres nerveux ? N'est-ce pas là entre la puissance de l'âme vitale et celle de l'âme pensante une division profonde qui en menace l'unité ? Enfin l'homme est toujours composé d'une âme et d'un corps ; c'est là un dualisme qu'on ne peut détruire.

Mais il est impossible de traiter ces sujets difficiles sans prêter le flanc aux objections. M. Bouillier a le mérite d'avoir appelé le premier en France l'attention des philosophes sur les perceptions insensibles et sur le sentiment interne que nous avons du fonctionnement de nos organes. Maine de Biran, Cousin, Jouffroy avaient négligé ces faits importants ; et c'est un service considérable que de les avoir remis en lumière.

Y.

CORRESPONDANCE.

Un manuscrit de Quintilien à Salamanque.

Monsieur le Secrétaire,

Je viens de lire dans le n° du 29 août dernier un article sur les manuscrits de Quintilien ; on y énumère ceux qui sont conservés en Espagne (p. 131). Il peut intéresser les amis de Quintilien de savoir qu'il se trouve en Espagne un ms. de plus de cet auteur. J'en trouve la mention dans le *Catalogo de los libros manuscritos que se conservan en la biblioteca de la Universidad de Salamanca, formado y publicado de órden del señor rector de la misma*, Salamanca, 1855, 75 p. in-8°.

Ce catalogue est malheureusement aussi superficiel qu'il est possible de l'imaginer et il ne donne aucun des renseignements qu'on est habitué de trouver dans les œuvres de ce genre. Des auteurs grecs, par exemple, on croit avoir tout dit en notant après le nom de l'auteur et le format : *escrito en griego* [1]. La

1. Un « professeur de grec » a pourtant pris part à la rédaction du Catalogue : « Por

seule chose qu'on nous apprenne sur le ms. de Quintilien conservé dans la bibliothèque de l'Université de Salamanque, c'est qu'il est écrit sur vélin, incomplet et sans pagination.

QUINTILIANO.

De institutione oratoris. Un tomo en 4° mayor, escrito en vitela, incompleto y sin foliar.

Aucune indication de siècle. D'après la préface du catalogue, la bibliothèque posséderait quelques manuscrits du XV[e] siècle. « Quelques mss. du XV[e] siècle, y » est-il dit, conservent de grossiers anneaux de fer auxquels s'attachaient les » chaînes qui empêchaient de les soustraire des tables de la bibliothèque. » Mais on ajoute : « Plus nombreux et plus choisis sont les mss. du XVI[e] siècle que con- » serve l'Université. Ce sont environ quarante mss. grecs et autant de mss. » latins, que je soupçonne lui avoir été donnés par le célèbre D[r] de cette Uni- » versité et chanoine de Tolède, D. Alonso Ortiz, écrivain notable du temps des » rois catholiques, qui céda à cette bibliothèque les 600 volumes qu'il possédait » en 1497. » Je traduis le texte espagnol du rédacteur du catalogue, bien qu'il me semble un peu étrange de voir des mss. « du XVI[e] siècle » arriver à la bibliothèque de l'Université de Salamanque..... en 1497. *Cosas de España!*

Veuillez agréer, etc.

H. GAIDOZ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 9 octobre 1874.

M. Miller est désigné pour faire une lecture publique dans la séance annuelle des cinq académies.

L'académie se forme en comité secret.

M. Tauxier fait une communication extraite de son mémoire *sur le périple d'Hannon.* Il prétend que cet ouvrage est l'œuvre d'un faussaire, écrite entre l'an 91 et l'an 60 avant notre ère; le narrateur ne peut être un amiral carthaginois, ni un compagnon de voyage, ni un Phénicien quelconque; toutes les opinions, les fables et les préjugés qu'on y rencontre ont une origine grecque, et M. Tauxier en a trouvé la source soit dans les ouvrages antérieurs à Posidonius soit même dans Homère et Hésiode. — Dans la seconde partie de son mémoire, M. Tauxier démontre que cet ouvrage a dû être remanié par un écolier grec du bas-empire. Des témoignages formels prouvent que ce nouveau rédacteur est postérieur à Ptolémée, au règne d'Antonin et même à Constantin; dans la der-

---

» lo que hace á los códices griegos han sido revisados y calificados cuidadosamente por » el D[r] D. Cándido Herrero, Catedrático de aquel idioma » (*Cat.* p. 7).

nière rédaction, le Périple ne mentionne aucun lieu célèbre par la mythologie payenne : en outre le style plat et embarrassé décèle un commençant; en résumé M. Tauxier pense que nous avons là un exercice d'école, imposé à un élève, à une époque ou le christianisme était déjà triomphant. Néanmoins on a la preuve que l'édition originale du Périple existait encore du temps de Théodose.

Ouvrages offerts à l'académie : *Études accadiennes*, par François Lenormant, t. II, 1[re] partie. — *Journal asiatique*, juillet 1874.

E. C.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Ammiani Marcellini rerum gestarum libri qui supersunt. Recens. etc. GARDTHAUSEN. Vol. prius (Leipzig, Teubner). — Aristotelis de arte poetica liber iterum recens., etc. I. VAHLEN (Berlin, Fr. Wahlen). — BLADÉ, Contes populaires recueillis en Agenais, etc. suivis de notes comparatives par KŒHLER (Paris, Baer). — BLÜMNER, Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen u. Rœmern (Leipzig, Teubner). — Carmina græca medii ævi ed. G. WAGNER (Leipzig, Teubner). — Des Magisters Petrus de Ebulo Liber ad honorem Augusti. Herausg. v. WINKELMANN (Leipzig, Duncker u. Humblot). — DRÆGER, Ueber Syntax und Stil des Tacitus (Leipzig, Teubner).— XII Panegyrici latini. Recens. BÆHRENS (Leipzig, Teubner). — FIERVILLE, Le Cardinal Jouffroy et son temps, 1412-1473 (Paris, Hachette). — FLACH, Das System der Hesiodischen Kosmogonie (Leipzig, Teubner). — HELLER, Curæ criticæ in Platonis de Republica Libros (Berlin, Calvary). — LENZ, Kœnig Sigismund und Heinrich der Fünfte von England (Berlin, Reimer). — Lettres grecques du Rhéteur Alciphron, tr. p. DE ROUVILLE, 2ᵉ éd. (Paris, Rouquette). — MILA Y FONTANAS, De la poesia heroico-popular castellana (Barcelona, Verdaguer). — REINISCH, die Barea Sprache, Gramm. Text und Wœrterbuch nach den handschr. Materialien von Münzinger (Wien, Braumüller). — RIEZLER, Die literarischen Widersacher der Pæpste zur Zeit Ludwig des Baiers (Leipzig, Duncker u. Humblot). — SCHOLTZ, Erwerbung der Mark Brandenburg durch Karl IV (Breslau, Josef Max). — STAMM's Ulphilas. Text, Grammatik und Wœrterbuch neu herausg. v. HEYNE. VI. Aufl. (Paderborn, Schœningh). — STIMMING, Der Troubadour Jaufre Rudel (Kiel, Schwers'che Buchh.). — Corn. Taciti libri qui supersunt. Tertium recogn. C. HALM. 2 vol. (Lipsiae, Teubner). — TALBOYS WHEELER, The History of India (London, Trübner). — Willems Gedicht van den vos Reinaerde und die Umarbeitung und Fortsetzung Reinaerts Historie herausg. v. E. MARTIN (Paderborn, Schœningh). — YEATMAN, The History of the Common Law of Great Britain and Gaul. Part I (London, Stevens and Sons).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 24 Octobre — 1874

182. — **Ueber die Tendenz des Agricola des Tacitus,** vom Rektor Dr HIRZEL. Tübingen. 1871. — **Ueber Tacitus' Agricola,** vom professor W. JUNGHANS. Lünebourg. 1872. — **Die Entstehung und Tendenz des Taciteischen Agricola,** von Georg ANDRESEN. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung. 1874.

M. H. finit sa dissertation sur l'*Agricola* par la conclusion suivante : « C'est » un monument d'honneur, ou, si l'on veut, un nécrologe (!), dans lequel l'au- » teur a inséré une monographie historique, qui se rattache d'une manière natu- » relle au but principal du livre. Ce n'est pas un genre particulier de littérature, » car il y manque la forme et l'unité. L'*Agricola* est donc une production hybride, » qui a quelque chose d'informe. » Comment M. H. ne s'est-il pas aperçu qu'il détruit lui-même la base de son jugement? Si l'histoire de la conquête de la Bretagne et de l'administration de ce pays se rattache d'une manière naturelle au but principal du livre, elle ne peut pas en faire une production hybride, quelque chose d'informe. M. H. avait du reste déjà dit (p. 23) que « l'étendue de » ce morceau historique doit servir à mettre en lumière la partie la plus brillante » de la vie d'Agricola; » et cependant, d'après lui, cette partie brillante serait déplacée dans un écrit destiné à glorifier Agricola, et en détruirait l'unité! Il aurait pu avec plus de logique affirmer hardiment que ce morceau fait partie intégrante de l'œuvre de Tacite et qu'il en est même la partie principale, sans laquelle il eût été impossible de composer le panégyrique du courtisan de Domitien.

M. H. n'arrive à son étonnante conclusion qu'après avoir examiné les principales opinions qui ont été émises dans les derniers temps sur le but et le caractère du livre de Tacite. Presque toute sa dissertation est consacrée à réfuter en détail les accusations peu fondées dirigées contre Tacite par M. Hoffmann dans un article de la *Zeitschrift für die œsterreichischen Gymnasien* (30 juin 1870). Il parle aussi d'une « Etude sur l'Agricola » publiée le 1er mai 1870 dans la *Revue de l'instr. publ. en Belgique*, et dont M. Benoist a rendu compte le 15 juin 1874 dans l'*Instruction publique*. Mais il n'en donne pas une idée bien exacte. Il fait même croire par la manière dont il en cite un passage que l'auteur regarde l'*Agricola* comme « un mélange hybride de genres complétement différents, » tandis que toute l'étude combat cette opinion et s'attache à démontrer l'unité de l'œuvre de Tacite.

L'écrit de M. Junghans ne contient absolument rien de nouveau et l'auteur l'avoue modestement lui-même.

M. G. Andresen approuve, sans l'appuyer d'aucun argument nouveau, le jugement que porte M. H. sur la Vie d'Agricola. Il reproduit, en outre, quelques allégations inexactes de son collègue de Tubingue, et dit, par exemple, que la dissertation française parle « de partis politiques dans le sens propre du mot » et qu'elle affirme que l'écrit de Tacite est le « programme du parti modéré adressé » à un autre parti politique ». Il n'y a rien de vrai dans tout cela; nulle part il n'est même question ni de programme ni de parti, et M. A. aurait pu s'en convaincre facilement s'il n'avait préféré s'en rapporter à M. H. Il ne s'est pas aperçu que M. H., parlant de plusieurs auteurs à la fois, fait entre eux une étrange confusion en attribuant à l'un ce qui a été dit par l'autre.

Nous avons vu avec plaisir que M. A. confirme la tendance politique de l'*Agricola*, soutenue par la dissertation française et traitée bien légèrement par M. H. Voici un résumé de ce qu'il écrit p. 17 et 18 : « Ni la piété filiale de » Tacite, ni son admiration pour les talents militaires d'Agricola ne l'auraient » engagé à écrire son livre, s'il n'avait pas vu dans cet homme plus que le père » de sa femme et le glorieux conquérant de la Bretagne. Il le regardait comme » un modèle pour tous les contemporains, également éloigné du servilisme et » du désir d'obtenir la couronne de martyr. Dans ce sens le livre de Tacite peut » être regardé comme un programme, non pas d'un parti politique, mais comme » un programme personnel. Tacite trouve ici l'occasion de développer les prin- » cipes politiques qui avaient dirigé Agricola dans toute sa carrière, qui avaient » été et qui devaient continuer d'être la règle de conduite de Tacite. » M. A. résume ici en quelques lignes, et quelquefois avec les mêmes expressions, toute la première partie de la dissertation française, mais il ne la cite pas. Et ce n'est pas la seule fois qu'il donne comme siennes les idées qu'il y a trouvées. On avouera que c'est un étrange procédé que de critiquer un auteur en lui faisant dire ce dont il n'a pas dit un mot, et de lui prendre ensuite, sans le nommer, tout ce qu'il a dit de neuf.

M. A. ne se borne pas à approuver le jugement de M. H. sur l'œuvre de Tacite; il prétend expliquer comment il a pu se faire que le grand artiste en fait de composition n'ait produit que quelque chose d'hybride. « Celui, dit-il, qui se » contente de la conclusion de M. H., doit admettre que Tacite a laissé se » glisser, *sans qu'il s'en aperçût* (unmerklich), dans le cadre d'une biographie » une monographie historique; dans ce cas, *l'âge relativement jeune de l'auteur* » (un consulaire de 45 ans!) pourrait être allégué comme excuse de ce que, » dans cet écrit, il est tantôt biographe tantôt historien. » Cette explication de l'origine de l'*Agricola* ne lui paraissant cependant pas assez *positive*, il cherche à démontrer que la partie historique fut écrite à part et longtemps avant ce qui est purement biographique, et qu'après la mort d'Agricola l'histoire de la conquête de la Bretagne devint une biographie par l'addition des ch. 1-10 et 39-46. Il ne vaut pas la peine de s'arrêter à tout cela. M. Andresen a composé sa dissertation pour la fête séculaire de la fondation du gymnase zum grauen Kloster

(cloître des capucins) à Berlin, et nous aimons à croire que le temps lui a fait défaut pour produire une œuvre plus digne de lui et qui pût être mise à côté de son excellente édition du *Dialogue sur les orateurs* et de son programme *De vocabulorum apud Tacitum collocatione.*

J. GANTRELLE.

---

183. — **Histoire du peuple de Genève** depuis la Réforme jusqu'à l'Escalade, par Amédée ROGET. Genève, John Jullien. 1871-1873. 2 vol. in-12, xj-332-346 p.

M. Roget n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Revue;* il y a quelques années déjà, nous avons rendu compte ici de son remarquable opuscule : *L'Église et l'État à Genève du vivant de Calvin.* Depuis, il a continué ses études sur l'histoire de sa ville natale au XVIe siècle, et les deux volumes que nous annonçons aujourd'hui sont le premier fruit de ses recherches. *L'Histoire du peuple de Genève* sera une œuvre de longue haleine, car les deux premiers volumes ne nous conduisent que jusqu'en 1547; et comme il doit aller de 1536 à 1602, l'on peut juger de l'étendue qu'atteindra l'ouvrage tout entier.

En rendant compte du livre de M. Roget et plus tard de celui de M. Kampschulte sur Calvin[1] nous avons dit combien toute l'histoire de la Réforme à Genève reposait encore en partie sur des bases légendaires et comment les nombreux écrits consacrés à ce sujet ont contribué parfois à rendre plus obscures les questions qu'ils essayaient d'éclaircir. Les livres de MM. Gaberel et Henry, ne sont certes pas sans mérites, la biographie de M. Kampschulte était, comme nous l'avons dit, une œuvre des plus remarquables, qui malheureusement ne sera point terminée, l'auteur étant mort au moment d'en publier le second volume; MM. Galiffe avaient tiré des archives mainte pièce curieuse, non sans les entourer de commentaires souvent fort risqués; mais tout cela était tellement contradictoire que les plus habiles avaient de la peine à se débrouiller. « Il est » sûr, dit avec raison M. R., que le lecteur qui, après avoir lu Gaberel ou Bun- » gener, feuillette les écrits de Galiffe a besoin d'un effort pour se persuader » qu'il a devant soi les mêmes faits. » Depuis, la *Correspondance des Réformateurs de langue française*, publiée par M. Herminjard, la correspondance du réformateur de Genève et de ses amis, mise au jour, en partie d'après les manuscrits inédits, par les éditeurs strasbourgeois des *Œuvres de Calvin*, ont fourni des renseignements nouveaux sur le côté ecclésiastique de la Réforme genevoise. M. R. vient d'apporter de nouveaux et précieux renseignements sur le côté politique de la même époque, grâce au dépouillement minutieux des archives de la petite république de Genève. Son ouvrage, qui se rattache à un autre volume, publié il y a quelques années, *Les Suisses et Genève ou l'émancipation de la communauté genevoise au* XVIe *siècle*, commence, ainsi que nous l'avons dit, en 1536. C'est le

---

1. *Revue critique*, 1867, n° 23 et 1870, n° 18.

21 mai de cette année que le peuple genevois, réuni en Conseil général, accepta la Réforme. C'est à partir de ce moment que M. R. nous expose le développement intérieur et extérieur de sa patrie, en prenant un soin tout particulier de rectifier en passant, d'après les documents, les nombreuses erreurs commises par ses prédécesseurs, surtout dans l'exposition et l'appréciation des discussions des partis au sein de la petite république. Il démontre, une fois de plus, que la fiction d'une théocratie, dirigée par Calvin lui-même, n'a aucun fondement dans les faits [1], et que les noms de parti de *calvinistes* et *libertins* ont été expliqués le plus souvent de la façon la moins exacte et la plus partiale [2]. Ce ne furent pas des querelles dogmatiques qui amenèrent les premières dissensions entre Calvin, ses partisans et ses adversaires, mais des dissensions plutôt politiques. Au commencement il avait été très-bien accueilli, grâce aux recommandations de celui qui fut le vrai réformateur de Genève, Guillaume Farel. Le 24 septembre 1536, il est mentionné pour la première fois dans les procès-verbaux des Conseils, et l'on décide que « iste Gallus » sera retenu de toute manière. En juillet 1537 les syndics et la majorité des Conseils imposent la signature d'un formulaire dogmatique; le *Compelle intrare*, tant reproché aux catholiques, était devenu la règle de conduite du gouvernement genevois dès les premiers jours de la Réforme [3]. Mais en même temps ils se montrent très-sévères pour tout ce qu'ils regardent comme une usurpation du pouvoir de la part de l'Église; on défend « à maistre Calvinus de point se mêler du magistrat », et quand Genève et Berne ont arrêté à Lausanne un nouveau rituel ecclésiastique, et que Farel et Calvin refusent de le pratiquer, ils sont expulsés de la ville par le magistrat de la république, le 23 avril 1538. Ce sont les *libertins* qui règnent maintenant dans la ville et l'on s'attend à voir un dévergondage de mœurs extrême. Il n'en est rien; les *libertins* sont tout aussi sévères dans la police des mœurs et pour la contrainte religieuse. M. R. cite une foule d'exemples tirés des procès-verbaux officiels pour montrer combien des écrivains distingués, comme MM. Haag et Mignet, se sont trompés sur cette attitude du parti hostile à Calvin; elle resta constamment la même jusqu'au moment où le parti calviniste revint au pouvoir à la suite de l'échauffourée de Jean Philippe; le 9 septembre 1541, Calvin rentrait à Genève. C'est alors qu'il fit pénétrer ses idées de discipline ecclésiastique dans les célèbres *Ordonnances ecclésiastiques*, rendues par le magistrat à la fin de 1541. Cependant l'institution du *Consistoire*, formé par les pasteurs et douze laïques choisis dans les Conseils, ne donna nullement, comme on le répète encore

1. Le régime religieux de Genève fut établi *avant* que Calvin y mît les pieds et resta pendant de longues années le même; Calvin d'ailleurs ne devint *bourgeois* ou citoyen politique de Genève qu'en 1560.

2. Les *calvinistes* étaient tout aussi libertins, dans le sens ordinaire du mot, que leurs adversaires. Le premier magistrat judiciaire de la ville, Curtet, fut plusieurs fois emprisonné pour avoir pris une concubine; Bonivard lui aussi fut souvent condamné pour peccadilles analogues; tous deux étaient d'ardents partisans de Calvin.

3. Dès le 24 juillet 1536, un notable citoyen, Balard, était sommé d'aller au prêche, ou de quitter la ville avant dix jours.

aujourd'hui, la suprématie à l'élément théologique. Ce ne fut qu'un tribunal de simple police, ou de justice de paix, s'il m'est permis d'employer une comparaison moderne, qui ne prononçait que des admonitions ou des réprimandes; ce n'est pas devant lui que se sont déroulés des procès religieux trop célèbres et le nom du Consistoire ne se trouve même pas prononcé dans les grandes causes dogmatiques de Bolsec, de Gruet et de Servet[1].

Les chapitres suivants nous montrent l'histoire politique de Genève et l'activité de Calvin, de 1543 à 1547. M. R. nous raconte sa conduite un peu pusillanime, lors de la peste de 1543, sa querelle avec Sébastien Castellion qu'il ne trouvait point apte au ministère, parce que ce défenseur de la tolérance religieuse au XVIe siècle ne voulait pas reconnaître dans les chansons érotiques du *Cantique des Cantiques* l'inspiration du Saint-Esprit; il nous montre son intervention malheureuse dans l'horrible procès de sorcellerie, jugé en 1545, et dans le cours duquel trente-une personnes furent brûlées comme « boute-pestes » en quatre mois (II, p. 179).

La formation d'un clergé convenable ne fut pas l'une des tâches les moins ardues de Calvin[2]. Il n'avait pas grand goût pour les pasteurs natifs de Genève, et un jour qu'on avait nommé malgré lui un Genevois à l'une des places vacantes, il écrivait assez irrévérencieusement : « Les guenons chérissent leurs petits, tout » pelés qu'ils sont. » Les Genevois, de leur côté, ne voyaient point, au début, cette invasion française avec une satisfaction bien grande. Une femme est admonestée en 1545 devant les Conseils pour avoir dit : « Que le diable ait part de » tant de Français; il y avait assez de monde au pays sans eux! » Peu à peu ces différences nationales s'effacèrent, à mesure que les persécutions religieuses s'accentuaient en France, et finalement, comme on sait, Genève donna l'exemple de l'hospitalité la plus généreuse à la France protestante. Les derniers chapitres du second volume sont consacrés au procès de Pierre Ameaux (1546) qui avait tenu quelques propos trop vifs contre Calvin, pendant un repas d'amis, et surtout à celui de Jacques Gruet, pauvre excentrique, qui, pour un placard séditieux, plus encore que pour ses opinions plus ou moins athées, qui ne furent révélées que plus tard, eut la tête tranchée en 1547. Henry et d'autres historiens, même des contemporains comme Roset, ont prétendu que dans le premier procès Calvin avait intercédé en faveur de celui qui l'avait offensé. M. R. montre, pièces en main, qu'il sollicita ardemment sa vengeance. Quant à la triste histoire de Gruet, notre auteur, tout en déplorant la condamnation à mort qui termina le procès, estime qu'on ne saurait voir dans le coureur de filles à demi-fou qui périt victime

1. M. R. nous donne de nombreux et curieux détails sur l'activité de ce corps. Un jour le fameux prieur de Saint-Victor, Bonivard, grand ami de Calvin, fut cité devant lui pour avoir joué aux dés avec un voyageur d'Orléans. Ce malencontreux Français se trouva être Clément Marot.

2. Ainsi Calvin se plaint que les pasteurs « ne cessent de se glisser dans les cabarets »; un autre décampe pour dettes et l'on permet à sa femme de se remarier, après deux « criées publiques »; un autre séduit sa servante, trois autres sont surpris aux étuves avec des courtisanes, etc. (II, p. 173, 181, 189).

des colères de Calvin et de ses partisans un représentant conscient de la libre pensée. Toujours est-il que de cet exposé si calme, si impartial, appuyé sur des documents irréfutables, la figure de Calvin sort amoindrie et trop semblable à celle des persécuteurs contre lesquels il s'élevait avec tant d'énergie. On sent que l'auteur a écrit son ouvrage *sine ira et studio*, et l'on croit à son récit beaucoup plus facilement qu'aux attaques de Galiffe ou bien aux apologies de Bungener ou de Merle d'Aubigné. On voit surtout qu'il n'est pas une page, pas une ligne qui ne soit appuyée, du moins dans les manuscrits de l'auteur, sur un texte précis et incontestable. C'est avec un vrai plaisir qu'on signale des travaux pareils au grand public, mais surtout aux travailleurs, qui si souvent sont obligés de puiser dans les ouvrages d'autrui et qui bien trop souvent encore s'en trouvent mal. M. R. est un des rares auteurs qui cherchent, qui savent, et qui ne disent que ce qu'ils savent. Mes éloges personnels ne sauraient avoir qu'une importance secondaire sur ce terrain, mais je suis heureux de pouvoir dire ici à M. R., ainsi qu'à ses lecteurs, que des savants aussi compétents que les éditeurs strasbourgeois des Œuvres complètes de Calvin font le plus grand cas de son ouvrage et le regardent comme un de ceux qui leur ont été le plus utiles dans la grande tâche à laquelle ils se sont voués.

Après ce juste hommage rendu aux mérites de M. R. je me sens plus à l'aise pour signaler quelques légers défauts de son livre. Il a quelquefois un peu trop le caractère d'extraits de procès-verbaux, de notes réunies bout à bout, et l'on aimerait parfois un peu plus d'ampleur dans le récit. Quelquefois aussi l'on dirait que ces extraits se sont un peu embrouillés. Ainsi, t. II, p. 47, l'auteur raconte une première fois l'histoire du notaire André Picard, et, p. 50, il la reproduit. Parfois on désirerait des renvois aux sources là où ils manquent complètement, comme à propos de la citation de Calvin sur les pasteurs de Genève (II, p. 173), ou du moins des renvois plus explicites. A quoi bon faire p. ex. des renvois comme celui-ci : « à Myconius, Ep. latin. » ? (II, p. 8). Cela ne sert à rien, car on n'ira certes pas feuilleter le volume entier pour retrouver une ligne d'une seule lettre. Pourquoi citer encore sous le nom de Théodore de Bèze la *Vie de Calvin* récemment rééditée par M. A. Franklin? M. R. sait bien certainement qu'on doit l'attribuer à Colladon (I, p. 33). A propos du procès fait aux papiers posthumes de Gruet, M. R. aurait pu examiner en passant jusqu'à quel point les idées de Gruet étaient conformes à celles des *libertins* des Flandres, dont il connaissait probablement les écrits. La lettre de Calvin à M. de Falais sur Charles V et François I[er] est du 25 et non du 27 février (II, p. 262).

Je ne relève ces vétilles que pour montrer à M. Roget avec quel soin j'ai parcouru ses deux volumes. Le seul ou du moins le principal reproche que j'aurais à lui faire, c'est de procéder avec une telle lenteur à la publication de son ouvrage. Il serait à souhaiter qu'un travail si instructif et si complet fût présenté au public avec toute la célérité compatible avec une exécution consciencieuse, et c'est au nom de nombreux lecteurs que je prie M. Roget de ne pas trop nous faire attendre.

Rod. Reuss.

184. — **Œuvres de Rabelais collationnées** pour la première fois sur les éditions originales accompagnées d'un commentaire nouveau, par MM. Burgaud des Marets et Rathery. Seconde édition revue et augmentée. Paris, Didot. 1870-1873. 2 vol. in-18 jésus, xij-768, 638 p. — Prix : 8 fr.

Le premier volume de cette publication a été ici l'objet d'un article (Ve année, 1er semestre, p. 392); on a dit quel portrait inattendu M. Rathery a tracé de Rabelais; nous n'avons donc pas à louer la notice si intéressante à laquelle justice a déjà été rendue. Nous n'en effleurerons qu'un point. M. R. est arrivé par diverses inductions à établir que le séjour de Rabelais à Metz — où l'on montre encore la maison qu'il habita — eut lieu en 1547, mais il n'a pas cité à ce sujet un document décisif. Ce document a été, nous le croyons, pour la première fois mis en lumière par M. Charles Abel (*Mémoires de l'Académie de Metz*, 1868-1869, p. 592), qui eut le tort de l'enterrer dans un article beaucoup trop long; c'est un extrait des comptes de la ville; il a été conservé par Paul Ferry dans ses *Observations séculaires* restées manuscrites (t. II, n° 675) et nous avons pu dernièrement en vérifier l'exactitude. Il prouve qu'à cette date de 1547 Rabelais était médecin stipendié de la cité de Metz.

On avait loué les notes du premier volume de la publication de MM. Burgaud des Marets et Rathery. Celles du second ne leur sont pas inférieures. Cependant nous nous permettrons quelques observations sur les unes et les autres. Tome I, p. 242 note 7, le mot *Pétrin* indiqué comme propre au Berry et à la Saintonge appartient à toute la France et figure dans le *Dictionnaire de l'Académie*. P. 345 note 9, *Culot* a été peut-être emprunté par Rabelais au patois messin où il signifie le dernier venu, l'enfant puîné. P. 368 note 4, n'y avait-il pas à rappeler que Dante s'est souvenu de la rue du Fouarre? P. 396 note 1, c'est Naldo Naldi qui a raconté l'histoire de la mouche qui se plaça sur le nez d'Alphonse V, roi d'Aragon, et que ce prince, dans l'admiration d'un discours de G. Manetti, ne songea pas à chasser. P. 605, à propos des signes par lesquels Nazdecabre répond à Panurge, on eût pu indiquer une dissertation faite de la même manière racontée par Juan Ruiz et une discussion analogue du *Moyen de parvenir*. P. 627, Rabelais parle de l'*emprise* d'un chevalier aragonais, Michel d'Oriz, pourquoi ne pas renvoyer au passage de Monstrelet sur ce personnage? P. 633 note 2, il est parlé d'un usage qui se serait maintenu dans le pays messin. « Le 23 juin veille de la Saint-Jean, on y fait, suivant les éditeurs, une procession de maris trompés, le plus recommandable de la confrérie y porte une bannière jaune surmontée d'un bois de cerf. » Cet usage est tout à fait inconnu dans le pays messin et nous n'en retrouvons nulle trace dans le passé de cette contrée. Tome II, p. 40 note 2, peut-être y avait-il lieu de rappeler la pièce de Villon les *Contredicts de Franc Gontier*. P. 220 note 5, *Queulot* est un mot du patois messin; il signifie garçon, jeune homme. Une chanson populaire célèbre dans les environs de Metz est celle des *Queulots de Failly* :

Ç'ateut les queulots de Failly
Que s'en allint tos les venrdis
Vente zous mollots fromaiges.....

P. 317 note 8, c'est sans doute par une faute d'impression qu'on a mis *Her de Tyfiel* au lieu de *Herr der Teufel*. Quelques notes n'étaient pas nécessaires. A quoi bon, par exemple, citer page 178 un passage de Brantôme? Il y a bien assez d'obscénités dans Rabelais et point n'était besoin de les corroborer de celles des *Dames galantes*.

Voilà les quelques observations qu'une lecture attentive nous a amené à consigner. Leur peu d'importance est un nouvel éloge du soin avec lequel a été exécutée cette édition. Il y manque cependant quelque chose, c'est une appréciation littéraire de l'œuvre de Rabelais. L'Académie française a trouvé bon de mettre au concours une étude sur cet écrivain; nous voudrions que cette circonstance déterminât M. Rathery à compléter par un travail critique la notice dont nous avons parlé et nous croyons qu'alors le Rabelais auquel il a eu une si grande part pourrait être considéré comme à peu près définitif.

Th. de Puymaigre.

---

185. — **Lettres inédites du cardinal d'Ossat**, publiées avec une notice et des notes, par Ph. Tamizey de Larroque. In-8°, 48 p. Paris, A. Aubry. 1872 (Extrait de la *Revue de Gascogne*).

La *Revue critique* n'a ni la réputation ni l'habitude de gâter ses collaborateurs. Mais elle ferait tort à tous les amis des recherches d'histoire littéraire, beaucoup plus qu'à M. Tamizey de Larroque lui-même, en ne réparant pas un oubli relatif à une des plus utiles publications de ce laborieux chercheur. Cette brochure, déjà vieille de deux ans, apporte, malgré son modeste volume, plusieurs éléments nouveaux à la biographie et à l'appréciation littéraire et morale d'un des plus illustres diplomates français. Le cardinal d'Ossat, dont la haute réputation, assurée de fort bonne heure, n'a jamais baissé, a été relativement assez peu étudié de nos jours. Les critiques contemporains, quand ils le rencontrent dans une des périodes les plus remarquables de notre développement littéraire, en rendant pleine justice à ses mérites depuis longtemps reconnus, s'en tiennent aux renseignements et aux jugements traditionnels, au point de faire croire qu'ils n'ont pas été très-soigneux de l'étudier de près. Il est vrai que les plus irrécusables autorités ont prononcé sur ses qualités de négociateur et que sa biographie par Amelot de la Houssaye est un modèle d'exactitude. De plus, la publication de sa correspondance paraissait assez complète et assez soignée pour ne pas exiger de nouvelles recherches, trop étendue même pour que des découvertes eussent quelque chance d'instruire et d'intéresser. Cependant M. T. de L., qui ne publie jamais rien sans ajouter aux résultats acquis sur le sujet qu'il traite, a voulu à la fois enrichir la biographie du cardinal et ajouter des pièces utiles et curieuses à sa volumineuse correspondance. Sur ces deux points il a heureusement réussi.

Une notice préliminaire de treize pages, avec des notes fort étendues, consti-

tue la contribution de l'auteur à la vie du diplomate gascon. Cette notice ne comprend que le temps qui sépare la naissance de d'Ossat de son arrivée à Rome (1537-1573); elle laisse donc de côté la partie la plus importante de cette biographie. Mais on devine la raison de cette réserve : « A partir de cette époque, » dit M. T. de L., la vie du grand diplomate est tellement connue que je juge » superflu de la raconter de nouveau. » Dans la période qu'il embrasse, au contraire, le soigneux éditeur a su recueillir une foule de menues particularités, qui ne seront pas sans intérêt pour celui qui entreprendra un travail définitif sur ce que M. Sainte-Beuve, dans une lettre publiée en appendice (I), appelle « un » bien beau sujet. » Il a eu aussi plus d'un point douteux à éclaircir, plus d'une erreur à relever, et il a mis dans ces détails une précision irréprochable, un souci scrupuleux d'exactitude et une connaissance complète des sources et des documents originaux. La date exacte (20 juillet 1537) et le lieu (Larroque, près de Castelnau Magnoac) de la naissance d'Arnaud d'Ossat sont fixés avec une entière certitude, à l'encontre d'inexactitudes nombreuses et persistantes. Des détails curieux sur son enfance et sa première jeunesse sont dégagés de toute tradition douteuse. Pour la vie de d'Ossat à Paris, les faits sont indiqués et coordonnés sans appréciation nouvelle. Mais si les travaux scientifiques de son héros ne l'ont pas séduit, l'éditeur n'en fournira pas moins des données précieuses à qui voudra les aborder. Les traductions de mathématiciens grecs faites par d'Ossat pour Ramus ne sont qu'indiquées; ses deux brochures contre Charpentier ne sont guère étudiées de plus près. Mais à ces questions : « quelle était la part vraiment » personnelle de d'Ossat dans la lutte du ramisme contre l'aristotélisme? quelle » est son originalité dans des compositions que les contemporains attribuèrent » quelquefois à Ramus lui-même? » M. T. de L. suggère un commencement de réponse en empruntant aux *Mémoires* de l'historien de Thou un curieux passage où l'on voit Arnaud d'Ossat devenu peu après un zélé péripatéticien.

Les dix-neuf lettres inédites, empruntées par l'éditeur à divers fonds de la Bibliothèque nationale et de celle de l'Institut, n'ajouteront guère à la réputation diplomatique de d'Ossat. « Elles appartiennent, dit M. T. de L. lui-même, à la » classe des lettres intimes et j'avoue que j'ai beaucoup mieux aimé avoir à » recueillir celles-là que les autres. Quelque admirable que soit dans le cardinal » d'Ossat l'écrivain politique, nous possédons de lui tant de pages qui roulent » sur les affaires publiques et si peu de pages relatives aux choses privées, que » personne, je l'espère, ne me blâmera d'avoir, en cette occasion, préféré des » épîtres familières à de nouvelles dépêches diplomatiques. Il y a du reste un » peu de tout dans les lettres inédites que l'on va lire, des renseignements auto- » biographiques, des nouvelles du jour, des observations littéraires, des effusions » de reconnaissance et d'amitié, etc. Après avoir parcouru cette trop courte » correspondance, on connaîtra un peu mieux le cardinal d'Ossat et on l'aimera » davantage. » Nous acceptons tout cela, en nous permettant de penser que la nécessité est pour quelque chose dans les préférences du savant éditeur. La lettre la plus curieuse de son recueil est précisément une lettre politique; c'est la XIIe,

adressée de Rome à Villeroi et relative à l'annulation du premier mariage de Henri IV. Il y a, du reste, un vif intérêt dans plusieurs autres; nous indiquerons les six premières, adressées (1559-1562) à Thomas de Marca, dont le jeune Arnaud d'Ossat avait conduit le neveu à Paris, et pleines de détails biographiques; la huitième, rédigée avec un soin particulier parce que le jeune diplomate (1587) y transmet à Aug. de Thou des observations de style et de prosodie sur ses poésies latines, etc.

Léonce COUTURE.

---

186. — FINOCCHIETTI, **della Scultura e Tarsia in Legno** dagli antichi tempi ad oggi. Florence, Barbera. 1873. Forme le LVI• volume des Annali del ministero di agricoltura, industria e commercio. 319 p. — Prix : 4 fr.

A. ROSSI, **Maestri e Lavori di legname in Perugia** nei secoli XV• e XVI•. 102 p. Pérouse, Boncompagni. 1874.

Dibattimento del giornalismo italiano intorno allo rimozione del coro di M• Domenico da S. Severino dalla Basilica di S. Francesco in Assisi. 147 p. Pérouse, Boncompagni. 1874. — Prix : 1 fr.

La « tarsia in legno » ou marqueterie de bois, à l'histoire de laquelle se rapportent les trois publications dont le titre précède, est, comme la mosaïque de marbre, un art essentiellement italien[1]. Florissante dès le moyen âge, elle a brillé d'un éclat sans pareil à l'époque de la Renaissance, et s'est maintenue jusqu'à nos jours dans un état de prospérité fort satisfaisant. Les œuvres qu'elle a produites ne sont pas seulement des merveilles de patience et de fini, elles abondent également en motifs de décoration aussi nobles qu'élégants, et cela se comprend sans peine quand on pense que des maîtres tels que le Pérugin et Raphaël n'ont pas dédaigné de fournir le dessin de quelques-unes d'entre elles.

L'importance de cet art n'a échappé ni aux savants, ni aux amateurs. M. Labarte lui a consacré plusieurs pages dans son histoire des arts industriels[2]. Burckhardt s'en est occupé longuement dans son Cicerone (2• édit., 255-270) et dans son histoire de l'architecture italienne de la Renaissance[3]. Le Musée autrichien pour l'art et l'industrie, qui se fait remarquer par son esprit d'initiative, a envoyé en Italie, il n'y a pas longtemps, un artiste chargé de recueillir les plus beaux modèles d'intarsiatura, et a fait de ses croquis l'objet d'une belle publication[4].

En Italie même la « tarsia » a donné lieu à d'innombrables travaux, tels que

---

1. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, t. VI, p. 386. « La marqueterie n'est point employée pendant le moyen-âge en France pour décorer les ouvrages de menuiserie de bâtiment; elle ne s'applique guère qu'aux meubles, encore ces marqueteries sont-elles très-rares avant le XVI• siècle.... En Italie, au contraire, la marqueterie prenait place dans la menuiserie dès le XIV• siècle; mais aussi, comme nous l'avons dit, les formes données à cette menuiserie ne sont pas toujours d'accord avec la structure. »

2. T. IV, p. 684-686.

3. Kugler, *Geschichte der Baukunst*, t. IV, 251 p. et suiv. Stuttgard. 1867.

4. Teirich, *Ornamente aus der Blüthezeit Italien. Renaissance. Intarsien*. Vienne.

descriptions de monuments, biographies d'artistes, etc., etc. Nous citerons notamment les articles de MM. Caffi, Finochietti, Rocca dans l'*Arte in Italia*[1]; ils contiennent des renseignements souvent fort précieux. Puis viennent les monographies insérées dans les histoires locales, dans les guides; l'énumération en serait trop longue. Il faut aussi mentionner un mémoire de M. Santo Varni que l'on dit bien fait, mais qu'il nous a été impossible de nous procurer[2]. Enfin un opuscule récent de M. Adam Rossi nous apporte une foule de documents nouveaux sur les « intarsiatori » et les sculpteurs en bois de Pérouse et des environs. L'auteur a dépouillé avec une grande patience les archives de sa ville natale et a accompagné ses extraits de notes qui témoignent d'une érudition solide.

Cependant malgré cette abondance de matériaux on manquait jusqu'ici d'un ouvrage centralisant les résultats des recherches de tant de travailleurs isolés et retraçant dans son ensemble la marche d'une industrie d'art si intéressante.

Un amateur distingué, M. le comte Finocchietti, a entrepris de combler cette lacune. Son livre sera bien accueilli des lecteurs italiens et étrangers. On y trouve une grande quantité de renseignements, extraits de publications la plupart du temps introuvables, des notices biographiques, des considérations sur le mérite d'un certain nombre de monuments. Une table alphabétique placée à la fin du volume renferme les noms d'environ quatre cents artistes cités dans le corps de l'ouvrage.

M. Finocchietti a joint l'histoire de la sculpture en bois à celle de la marqueterie. Tout d'abord on est tenté de lui en faire un reproche. En effet ces deux genres n'ont rien de commun. L'un relève de l'ornementation plane, l'autre de la plastique. Le fait qu'ils ont été cultivés simultanément par les mêmes artistes ne saurait créer entre eux un lien de parenté. N'a-t-on pas vu pendant le XVe siècle et une partie du XVIe des peintres se livrer à l'orfévrerie, des sculpteurs devenir architectes, etc., etc.! Personne cependant n'a songé à réunir dans le même volume l'histoire de la peinture et de l'orfévrerie, de la sculpture et de l'architecture. En outre si des maîtres illustres ont fourni des modèles à la tarsia, il est peu probable qu'ils se soient soumis au travail long et aride de l'incrustation. En ce qui concerne au contraire le second des arts étudiés par M. Finocchietti, nous savons que Donatello et Ph. Brunelleschi n'ont pas dédaigné de tailler le bois de leurs propres mains.

Mais ce raisonnement, fondé en lui-même, est, dans la pratique, d'une application peu commode. Presque tous les meubles intarsiés, notamment les stalles de chœur, contiennent aussi des parties sculptées. Séparer l'étude de ces deux facteurs aurait été s'exposer à de grands inconvénients.

M. Finocchietti commence son travail par la description du trône épiscopal de S. Maximien, de Ravenne (VIe siècle), ainsi que de plusieurs autres ivoires byzantins. N'aurait-il pas mieux valu renvoyer tout simplement le lecteur au

1. 1869, p. 17, 28, 126, 142, 159. 1870, p. 66, 117, etc.
2. Memorie sulla tarsia e l'intaglio in Italia. Gênes, 1869.

Thesaurus veterum Diptychorum, de Gori, à l'*Histoire des arts industriels* de M. Labarte, où tout ce qui touche à ces matières a été traité avec soin, et s'occuper de monuments rentrant dans le programme du livre, par exemple des portes de bois de Sainte-Sabine de Rome, que notre auteur a oublié de mentionner. Nous aurions été curieux de connaître son opinion sur l'âge de ces sculptures célèbres et mystérieuses, pendant longtemps attribuées au XIIe siècle, aujourd'hui revendiquées pour une époque bien antérieure par des connaisseurs tels que MM. Crowe et Cavalcaselle[1] et de Rossi[2].

La tarsia proprement dite a, selon toutes les probabilités, pris naissance à Sienne. Aujourd'hui encore, c'est dans cette localité ainsi que dans les villes voisines de Pérouse et d'Orvieto qu'elle prospère le plus. On y trouve des ateliers dont l'habileté et le goût ne sont ni surpassés, ni peut-être même égalés par les maisons les plus célèbres de Paris, de Londres et de Vienne.

Dès le début de notre examen il nous faut signaler une lacune regrettable. Dans l'étude d'un art quelconque il ne suffit pas de passer en revue les monuments existants, il faut aussi recourir aux reproductions anciennes, qui permettent de multiplier les exemples, de compléter les séries, en un mot de donner pour base à l'appréciation du goût de chaque époque un catalogue aussi étendu que possible. Pour la tarsia, un grand nombre de ces reproductions ou bien de compositions idéales, n'ayant pas été exécutées, se trouvent dans les tableaux des primitifs, surtout dans ceux de l'école de Sienne, qui ont presque tous l'avantage d'être datés. M. Finocchietti aurait bien fait d'en tenir compte. C'est ainsi que dans le triptyque de Simone di Martino et de Lippo Memmi, qui figure aux Offices (nos 8, 9, 10, date : 1333), le trône de la Vierge est orné d'une marqueterie brune, blanche, noire, fort intéressante pour la connaissance du style de cette époque ; elle se compose de figures géométriques pleines de distinction et de sobriété[3].

Voici une seconde lacune non moins fâcheuse. M. Finocchietti a sacrifié à la partie biographique de son sujet l'appréciation des monuments, l'étude du développement du style. Nous allons essayer de suppléer à son silence et d'indiquer

1. Geschichte der ital. Malerei. Leipzig, 1867 et s., t. I, p. 49.

2. Musaici cristiani e saggi dei pavimenti delle chiese di Roma. Rome, 1871 et s. — La même thèse est soutenue par M. E. Dobbert (Ueber den Styl Niccolo Pisanos. Munich, 1873, p. 87) qui attribue ces portes au VIe siècle au plus tard.

3. A l'étude des reproductions anciennes il aurait fallu joindre la bibliographie des reproductions modernes, telles que gravures, chromolithographies ; on en constate avec surprise l'absence dans un ouvrage didactique, comme celui de M. Finocchietti, destiné, si nous en jugeons par le patronage que lui a accordé le ministère de l'industrie et du commerce, aux artistes industriels, aux élèves des écoles de dessin, bref à une foule de personnes condamnées à étudier les monuments dans les planches des recueils périodiques ou des monographies. Nous nous bornerons à citer quelques exemples. Les boiseries de Saint-Pierre de Pérouse ont été publiées sous le titre de : Ornati del coro della chiesa di S. Pietro di Perugia sopra i disegni di Raffaello Santi. Rome, 1845. 50 pl., celles de Saint-François d'Assise, par Poletti de Modène, celles de S. Maria in Organo de Vérone, et de Saint-Ambroise de Milan, par Gruner, Specimens of ornamental art. Londres. 1850, pl. XXI-XXVI, etc., etc. On trouve des modèles anciens dans les Disegni geometro-prospettici di fra Domenico Francescano fatti nel MDXXXXVII, mis au jour par MM. Pini et N. Ferri. Florence. 1872.

aussi brièvement que possible les phases par lesquelles a passé l'art dont nous nous occupons.

Pendant la première période, c'est-à-dire jusqu'au premier tiers du XV[e] siècle, la tarsia est placée sous l'influence de la mosaïque. Les charmantes incrustations de cubes d'émail que l'on pourrait désigner sous le nom d'« opus cosmaticum, » puisque les Cosmati en ont fait le plus grand usage, jouissent à ce moment d'une vogue extraordinaire. Elles recouvrent les cannelures des colonnes torses (cloîtres de Saint-Paul-hors-les-Murs et du Latran), les ambons, les autels, les ciboires, les trônes pontificaux (Saint-Laurent-hors-les-Murs, Saints-Nérée et Achillée, S. Maria in Aracœli, cathédrale de Ravello, etc., etc.), elles ornent même la façade d'un assez grand nombre d'édifices religieux (la rosace de l'église supérieure d'Assise, les portails du dôme d'Orvieto, ou bien encore la chaire placée à l'extérieur de la cathédrale de Pérouse). Giotto ne manque pas de les faire servir à la décoration des bâtiments représentés dans ses fresques. Il n'est donc pas étonnant que la tarsia ait imité un art avec lequel elle avait les plus grandes affinités et qui possédait à un tel point la faveur du public. Dans les superbes stalles du dôme d'Orvieto, qui sont le plus ancien monument « intarsié » de quelque importance[1], cette influence est des plus sensibles. Presque tous les motifs sont empruntés à l'opus cosmaticum: nous y remarquons des étoiles, s'enlevant en clair sur un fond sombre, des damiers, des croix dont chaque extrémité forme un angle rentrant, en un mot des figures purement rectilignes. On admire le fini prodigieux, l'harmonie des détails. D'éclat, de mouvement, d'entente des effets décoratifs il n'en est pas encore question.

Les ornements géométriques se maintiennent pendant plusieurs centaines d'années dans l'intarsiatura. Quand ils n'en forment plus la trame vitale, ils conservent encore le monopole des bordures, des encadrements, des accessoires de toute sorte. Une demi-douzaine de motifs, ne brillant ni par l'invention, ni souvent par l'élégance, ont suffi des siècles durant pour alimenter, du nord au midi, une branche si considérable des arts industriels. Pour qui connaît l'attachement aux traditions professé par la race italienne, ce fait n'a rien d'étonnant.

A Orvieto nous trouvons à côté de ces imitations de mosaïques l'emploi de la figure humaine. Que ces deux systèmes ont marché de pair, que le dernier n'est pas seulement une innovation des artistes chargés de terminer le chœur, c'est ce

1. L'histoire de ces stalles est assez compliquée. Luzi, *Il Duomo d'Orvieto.* Florence, 1866, p. 312, et M. Finocchietti, p. 12, rapportent qu'elles furent commencées en 1331, et après un grand nombre d'interruptions terminées vers le milieu du XV[e] s. Le P. della Valle, dans une étude dénuée de toute précision, attribue à Pierre de Minella, Siennois, (1431) et à ses compagnons, les figures des apôtres et des saints; il ajoute : « Intorno » al coro d'Orvieto ebber mano parecchi altri artefici per lo spazio di molti anni, come » ognuno potra vedere nei Documenti ». Storia del Duomo d'Orvieto. Rome, 1791, p. 236. Burckhardt va beaucoup plus loin encore : il dit que les stalles actuelles sont l'œuvre de Pietro di Minella, qu'elles sont placés « sur le seuil du nouveau style ». Geschichte der Baukunst, t. IV, p. 252. Cicerone, 2[e] éd. p. 256. — L'ensemble, on ne peut le nier, est un mélange de gothique et de renaissance; cependant beaucoup d'éléments témoignent en faveur d'une origine plus reculée et appartiennent sans contredit à l'œuvre des « intarsiatori » primitifs, c'est-à-dire au XIV[e] siècle.

que semble prouver le Couronnement de la Vierge, exécuté en marqueterie d'après un dessin (tableau) de Giotto[1]. Il est, selon toute vraisemblance, dû aux intarsiatori primitifs, car leurs successeurs du XVe s. n'auraient pas manqué de choisir un modèle moins ancien, par exemple la « Maesta » peinte pour le dôme même par Gentile da Fabriano en 1425[2].

On ne constate pas sans regret une telle aberration du goût à une époque possédant, sous beaucoup d'autres rapports, un sentiment si juste des convenances artistiques. Mais ce qui surprend encore davantage c'est d'y voir applaudir non-seulement M. Finocchietti, mais encore bon nombre de ses compatriotes. A leurs yeux la reproduction de la figure humaine étant ce qu'il y a de plus ardu est en même temps ce qu'il y a de plus méritoire. Ils tiennent avant tout compte de la difficulté vaincue, non du résultat pris en lui-même. Le tour de force leur paraît l'idéal de l'art.

En France, heureusement, une critique indépendante a fait justice de ces préjugés et nous a appris à respecter les limites imposées à chaque genre, à ne tirer parti que des ressources qui lui sont propres. Tout le monde comprend aujourd'hui que la tarsia de bois réduite en thèse générale jusqu'au commencement du XVIe siècle à deux tons, l'un d'un brun foncé, l'autre d'un brun jaunâtre, aurait dû renoncer à rivaliser avec la peinture ou les arts qui en tiennent lieu, par exemple la mosaïque d'émail, la tapisserie de haute lisse, disposant toutes deux d'un choix de nuances infini. Elle n'offrait même pas, pour prétendre à ce rôle, une inaltérabilité comparable à celle de la fresque ou de la peinture a tempera : la copie en marqueterie d'un tableau était à la fois plus imparfaite, plus coûteuse et moins durable que l'original.

A Orvieto les figures d'apôtres ou de saints qu'on a exécutées au moyen de la tarsia sont tout simplement grotesques. Une dizaine de morceaux de bois dessinent les traits du visage : il y en a quatre pour le nez, deux pour les pommettes, un pour le front, etc., etc., des chevilles noires plantées de distance en distance sont destinées à figurer la barbe (par exemple dans « S. Sistus Papa »). Prises isolément ces pièces de rapport, aux contours trop raides et trop réguliers, sont impuissantes à reproduire la masse ondulée de la chevelure, les saillies de la bouche ou du menton, etc. Considérées dans leur ensemble elles forment des taches fort disgracieuses, par la nécessité où s'est trouvé l'artiste d'indiquer les méplats par un placage tantôt complètement clair, tantôt complètement foncé, excluant toute transition de tons[3].

---

1. J'emprunte la mention de ce fait à Luzi, op. cit. p. 310. Le Couronnement de la Vierge se trouve aujourd'hui au musée de l'Œuvre du Dôme. C'est, si je ne me trompe, le no 26 du Catalogue trop laconique inséré dans les *Cenni storici e Guida d'Orvieto*, de M. Pennacchi (Orvieto. 1873); « Frontone antico del coro ad intarsia di legno. »

2. « Imago et picta majestas beate Virginis Marie..... prope fontem baptismalis in » pariete et muro dicte Ecclesie..... » Voy. Luzi, *Il Duomo d'Orvieto*, p. 408.

3. L'Hôtel-de-Ville de Sienne renferme un ouvrage contemporain des stalles d'Orvieto (1429) et représentant non plus seulement des personnages, mais des scènes tout entières : l'Annonciation, l'Adoration des bergers, etc. A travers la grossièreté de l'exécution perce, comme partout, le désir de rivaliser avec la peinture.

Dans deux autres ouvrages célèbres, les portes du Palazzo Vecchio de Florence (vers 1500), représentant Dante et Pétrarque, le chœur de l'église supérieure d'Assise (terminée en 1501), les auteurs, en voulant éviter les inconvénients du système suivi à Orvieto, sont tombés chacun dans un excès opposé. Le premier d'entre eux, Benedetto di Maiano, a essayé de donner au bois la flexibilité des matières textiles; il l'a découpé en lanières longues et minces, qu'il a pliées et tordues en tous sens, allant jusqu'à leur faire décrire des paraboles presque entières; ce procédé, outre qu'il lui permettait de serrer de plus près les contours de la face, se prêtait également à la multiplication des teintes et favorisait par conséquent l'harmonie du modelé. Cependant, malgré tant d'efforts et une habileté incontestable, les figures des deux poètes ne sont qu'un objet de curiosité, n'ayant rien de commun avec l'art.

Le second artiste, au contraire, Domenico Indivino, n'a fait usage que de grandes plaques de bois et c'est en promenant sur elles un pinceau trempé dans l'eau-forte ou une substance analogue qu'il a produit les ombres et le clair obscur qui constituent le modelé. Il a en outre eu recours, dans de certaines parties, à des hachures semblables à celles des graveurs et les a remplies soit avec du mastic noir, soit avec des fragments de bois. Dans ce système peu loyal les transitions sont mieux ménagées, le relief plus frappant, mais le principe de l'incrustation est complètement abandonné. Il nous rappelle ces mosaïques que l'on vend dans les boutiques à bon marché de Rome et de Venise et dans lesquelles une couche de peinture à l'huile complète l'image esquissée par les cubes d'émail.

Nous le répétons, il est fâcheux que M. Finocchietti ne se soit pas inspiré à ce sujet des règles établies par la critique d'art moderne.

(*La fin au prochain n°.*) Eug. MÜNTZ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 16 *octobre* 1874.

Une lettre adressée à l'académie signale la rareté des éditions des lettres de Symmaque, qui ne se trouvent plus dans le commerce, et demande une nouvelle édition de ce texte. Aucune suite n'est donnée à cette communication.

M. de Rozière est élu membre du conseil de perfectionnement de l'école des chartes, en remplacement de M. Delisle, qui, ayant été nommé administrateur de la Bibliothèque nationale, est devenu membre de droit de ce conseil et a cessé d'y représenter l'académie. — L'académie nomme une commission de 4 membres pour proposer un sujet à mettre au concours pour le prix Brunet. Ce sujet devra appartenir aux études du moyen-âge ou à la littérature moderne. Sont élus MM. de Wailly, Desnoyers, Deloche, Thurot.

M. Ravaisson donne lecture d'une lettre de M. Schliemann, qui répond au mémoire de M. Vivien de S. Martin, lu à l'académie aux séances des 26 juin et 3 juillet derniers (ci-dessus p. 15 et 31). M. Schliemann conteste la valeur des arguments par lesquels M. V. de S. M. a voulu établir que l'emplacement de la

Troie d'Homère était à Bounarbaschi et non à la ville désignée sous le nom d'*Ilium novum*. Les faits sur lesquels s'appuient ces arguments sont faux, et M. V. de S. M. ne les aurait pas avancés s'il avait lui-même visité la Troade. Il n'est pas vrai qu'il y ait des restes de murailles auprès des sources de Bounarbaschi. On n'y trouve que le sol vierge, sans aucune trace d'habitation, point même de tessons, ces traces de l'homme « plus indestructibles que toutes les » murailles. » L'acropole que M. V. de S. M. prend pour celle de Troie ne remonte pas au delà du 6ᵉ s. av. notre ère; on n'y trouve pas un tesson plus ancien que cette époque. C'est probablement la citadelle de Gergis, qui fut détruite par un des rois de Pergame du nom d'Attale. La rivière que M. V. de S. M. identifie avec le Scamandre ne répond pas aux descriptions d'Homère; quant à la ville, Homère lui-même ne l'a pas connue, elle était déjà de son temps détruite et enfouie sous d'autres ruines.

M. Gaston Paris commence la lecture d'un mémoire *Sur le conte du trésor du roi Rhampsinit*. Après avoir rappelé l'extension qu'ont prise dans ces derniers temps les études de *mythographie* (c'est ainsi qu'il désigne la science des contes), M. G. P. analyse, dans un premier chapitre, les différentes versions du conte qu'il étudie. Elles sont au nombre de 18, dont 4 asiatiques et 14 européennes, et parmi celles-ci 8 conservées dans des écrits littéraires et 6 transmises jusqu'à nos jours par la tradition orale. La première et la principale est le récit d'Hérodote sur le roi d'Egypte Rhampsinit. Les autres ont été données dans l'antiquité par Pausanias et par l'historien Charax (cité par le scholiaste d'Aristophane), chez qui les héros de l'histoire sont Agamède et son fils Trophonius; au moyen-âge par Jean de Haute Seille dans son *Dolopathos* et par son traducteur Herbert, dans le *Roman des sept Sages*, qui paraît dériver de la même source orientale que le *Dolopathos*, et dans un autre roman français, enfin par l'italien ser Giovanni, et en hollandais dans un poème anonyme intitulé *Le voleur de Bruges*. Les versions populaires orales ont été recueillies en Allemagne, en Danemark, en Ecosse et en Russie. La version écossaise est une des plus complètes; la version russe se rapproche des versions asiatiques. De celles-ci, l'une se trouve dans le *Kandjour*, traduction tibétaine d'un ouvrage sanskrit perdu, une autre a été rapportée en sanskrit au 12ᵉ s. par Samadéva; la 3ᵉ et la 4ᵉ ont été recueillies chez les Turks et chez les Kirghiz. M. G. P. indique les principales variantes de ces diverses versions, comparées avec le récit d'Hérodote.

M. Jourdain présente un livre de M. de Saulcy intitulé *Sept siècles de l'histoire judaïque depuis la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor jusqu'à la prise de Bettir par les Romains*. Ouvrages déposés: Wright, *A grammar of the arabic language*, 2. ed., vol. 1, et diverses publications périodiques. M. Delisle offre une brochure publiée par lui sous ce titre : *Origine des archives du ministère des affaires étrangères. — Documents publiés par L. Delisle* (extr. de la *Bibliothèque de l'école des chartes*). M. Maury présente *Les missions catholiques, bulletin de la Société de la propagation de la foi* : il signale dans cette publication des études linguistiques intéressantes,

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 31 Octobre — 1874

187. — Hermetis Trismegisti qui apud Arabes fertur **de castigatione animæ libellum** edidit, latine vertit, adnotationibus illustravit Otto Bardenhewer. Accedit appendix in qua nonnulla Philosophiæ arabicæ vocabula explicantur. Bonnæ, apud Marcum. 1873. In-8°, xvj-154 p.

A propos de l'ouvrage de M. L. Ménard sur Hermès Trismégiste, Emmanuel Deutsch faisait observer avec raison dans un article de la *Saturday Review* (30 mars 1867) que peu de figures du Panthéon de l'ancien monde sont aussi mystérieuses que ce dieu cosmopolite qu'on retrouve partout sous des noms différents, et dont on poursuit la trace jusqu'en Europe, au moyen-âge. Il terminait en disant que M. Ménard s'était montré bien téméraire en s'engageant sur un terrain où les plus profonds savants n'avaient pas osé se hasarder, et où il faudrait être Hermès lui-même pour se reconnaître. De fait, le moment est loin où l'on pourra songer à écrire une histoire complète d'Hermès et de la littérature hermétique. Il faut d'abord en réunir les éléments et se résigner pendant longtemps encore à tracer des monographies partielles et à publier des matériaux.

C'est ce qu'a fait M. Bardenhewer en nous donnant le texte complet et la traduction latine d'un ouvrage arabe que son auteur inconnu paraît avoir attribué à Hermès Trismégiste; car il faut dire qu'Hermès a sa légende ou plutôt ses légendes chez les Arabes aussi. Ils prétendent qu'il y a eu trois Hermès, ou, si l'on veut, qu'Hermès a paru à trois époques différentes, en Egypte, en Babylonie et en Grèce. Le dernier porte plus spécialement le nom d'Hermès le Philosophe ou le Triple, c'est-à-dire Trismégiste, et c'est sous son nom que le présent ouvrage est inscrit dans quatre des mss. que M. B. a eus à sa disposition. Cependant, Hâdji Khalfa, dans sa grande bibliographie, le cite comme ayant pour auteur l'Hermès des Hermès, qui fut le premier, celui d'Égypte, auquel remonterait l'origine de toutes les sciences et de tous les arts.

Le curieux petit traité dont nous avons maintenant une excellente édition est d'un bout à l'autre empreint des idées gnostiques et néoplatoniciennes qui ont été si ardemment embrassées par une foule de sectes musulmanes, et il pourrait bien être une des sources auxquelles ces sectes ont puisé. Il consiste en une longue suite, un peu monotone, d'exhortations à l'âme de dompter ses passions, de se soustraire à l'influence de tout ce qui tombe sous les sens et de s'attacher exclu-

sivement à la science, qui seule peut la faire retourner dans le monde sublime de l'intelligence dont elle a été misérablement bannie. M. Fleischer en avait déjà fait connaître une partie, d'après deux mss. M. B., ayant pu profiter d'un bien plus grand nombre de copies, a eu raison de reproduire cette partie, car il lui a été donné d'améliorer en maint endroit le texte reçu par M. Fleischer et de rectifier la traduction de plusieurs passages. Il y a joint la fin de l'ouvrage, qui était restée inédite, et a fait suivre le tout de très-bonnes annotations et d'un utile glossaire de quelques termes philosophiques.

Dans l'introduction, M. B. décrit d'abord ses mss. Après quoi, il s'occupe de l'origine du livre. Il discute successivement les questions suivantes : Quel est le titre primitif de l'ouvrage? L'auteur en était-il un musulman, un chrétien ou un juif? Quelle était sa patrie? A quelle époque écrivait-il? A qui s'adressait l'ouvrage? A ces questions, M. B. ne répond pas d'une manière complètement satisfaisante ; mais nous devons ajouter qu'il était difficile de faire mieux, vu l'absence de renseignements précis, et que sur chaque point l'opinion de M. B. a pour elle les probabilités. Ainsi il établit que ce livre n'est pas une traduction du grec; que, dès le principe, il a dû être attribué à Hermès; que l'auteur n'était pas un chrétien et que rien ne prouve qu'il ait eu l'Égypte pour patrie, comme l'avait pensé M. Fleischer; qu'il écrivait sans doute après le xe siècle, car il a évidemment connu les Traités des Frères de la pureté [1], et avant le xiiie, car un auteur du xiiie siècle le cite; qu'enfin l'abondance des mss. et la nature des variantes attestent que ce livre a dû être plus répandu qu'on ne pourrait le supposer de prime-abord. Ces résultats sont pour la plupart négatifs, sans doute, et il faut espérer que M. B. reviendra plus tard sur tous les problèmes que soulève ce petit écrit. Mais dès aujourd'hui M. B. nous donne la mesure de ce qu'il sait faire, et ses débuts promettent beaucoup pour l'avenir.

Nous regrettons de ne pouvoir qu'annoncer cette estimable publication : un examen détaillé aurait exigé des développements que ne comporte pas l'espace dont nous disposons ici. Signalons seulement, en passant, quelques légères erreurs que M. B. n'a pas relevées dans l'*Errata*.

A la page 2, l. 4, c'est *yozlifo* et non *yolzifo* qu'il faut écrire; à la p. 9, l. 5, *al-hawâ'i* et non *al-hawa*. — P. 19, d. l. l'*alef* qui suit le *wâw hamzé* de *yabdou* était inutile; p. 61, l. 5, l'orthographe *mimmaqârinihâ* n'est guère admissible.

188.—**Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire,** par M. Célestin Port, chevalier de la Légion d'Honneur, correspondant du ministère de l'instruction publique et de la commission de topographie des Gaules, licencié ès-lettres, officier d'Académie, lauréat de l'Institut, archiviste du département de Maine-et-Loire. T. Ier. Paris, Dumoulin; Angers, Lachèze; 1874. Gr. in-8°, 812 p. à 2 colonnes.

M. A. de Longpérier disait, l'an passé; dans son *Rapport fait au nom de la commission des antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au concours de* 1873 :

---

1. Grâce à M. Dieterici, ces traités sont aujourd'hui à la portée de tout le monde.

« Il nous reste, maintenant, à vous entretenir de deux ouvrages remarqués à » divers titres par la commission, mais encore inachevés. L'un, le *Dictionnaire » historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, par M. Célestin Port, » archiviste d'Angers, ne le cède, en qualité, à aucun des livres couronnés. » Fruit de vingt années d'un travail assidu, il se recommande par l'abondance » des renseignements de tout genre qui y sont consignés, l'exactitude des noms » et des dates, l'étendue et la précision des indications bibliographiques. Mais » une partie seulement du 1[er] volume a été publiée; elle s'arrête à la lettre *B*. » L'ouvrage loué avec tant d'autorité par M. de Longpérier a obtenu la troisième médaille dans le concours de cette année, et je ne crois pas que médaille académique ait jamais été mieux gagnée.

A la rapide appréciation du savant académicien je joindrai d'abord quelques observations complémentaires, et je chercherai ensuite, par quelques citations, à montrer soit l'importance, soit la nouveauté des résultats obtenus par un des plus intrépides et des plus habiles de tous nos travailleurs.

Le plan de l'ouvrage est d'une immense étendue : il embrasse tout ce qui regarde l'Anjou depuis les plus lontaines origines jusqu'aux événements contemporains. On y voit défiler tous les hommes, nés dans cette province, qui, en quelque genre que ce soit, ont mérité de n'être pas oubliés. On y voit défiler aussi tous les personnages d'une certaine notoriété qui, sans appartenir à l'Anjou, y ont résidé en qualité d'évêques, d'abbés, de fonctionnaires civils ou militaires, etc. Si de l'histoire nous passons à la géographie, nous rencontrons à chaque page de non moins complets détails : toutes les localités du département de Maine-et-Loire, même les plus humbles, telles que les simples fermes, sont énumérées avec leur nom actuel et leurs noms d'autrefois, qu'accompagne une notice où figurent toutes les particularités dignes d'attention, surtout les particularités archéologiques[1]. Chaque article, soit biographique, soit géographique, est enrichi de l'indication des sources. M. P. a fouillé presque tous les livres relatifs à l'Anjou ancien et moderne, tous les manuscrits qui, dans les archives municipales et départementales de Maine-et-Loire, concernent cette province, et la plupart des documents inédits conservés dans les archives et les bibliothèques de Paris. C'est ainsi, pour m'en tenir à la première page du *Dictionnaire*, que, sur *Abaldus*, second abbé de Saint-Florent-le-Vieil, il cite le *livre rouge* et le *livre noir* des Archives dont il est le conservateur, et l'ouvrage de Dom Chamard relatif aux *Saints d'Anjou;* que, sur *Mathurin Abert*, maître brodeur, à la fin du XVII[e] siècle, de la paroisse Saint-Pierre d'Angers, il cite un ms. des Archives municipales; et que, sur *Pierre Abraham*, calligraphe du XV[e] siècle, il cite des documents de la bibliothèque d'Angers et des Archives nationales, et, à côté de ces documents, la *Revue des Sociétés savantes* et le *Dictionnaire critique* de Jal. Le dépouillement de tant de livres, de tant de recueils manuscrits, représente une

1. Quelques articles sont très-étendus, comme les articles *Baugé* (223-229), *Beaufort* (240-248), *Beaupréau* (257-265), surtout *Angers* (34-115). Ce dernier article est une complète monographie. Très-souvent M. P. donne les listes des maires et des curés depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours.

si longue série d'efforts, une si grande somme de patience et de dévouement, qu'il y a là quelque chose d'admirable et qui contraste d'une façon saisissante avec les procédés de certains demi-savants, plus soucieux de faire vite que de faire bien.

Le critique, en M. P., ne se montre inférieur nulle part au travailleur. Rien, dans son vaste ouvrage, n'est avancé légèrement. L'auteur examine tout de très-près, discute tout avec un soin minutieux, et chacune de ses assertions repose sur une base solide, inébranlable. Si l'on doit louer le bon sens, la sagacité dont M. P. a donné tant de preuves en choisissant toujours le vrai au milieu de toutes les incertitudes et de toutes les contradictions, on doit louer plus encore la constante et courageuse indépendance avec laquelle, quand trop de livres portent l'empreinte de regrettables complaisances, il a sacrifié toute considération à ce qui lui a paru juste, et a jugé les hommes et les faits avec une inflexible sincérité [1].

Un autre éloge qui est dû à M. P. et qu'ont rarement mérité les rédacteurs de *Dictionnaires*, c'est que son style est partout excellent. Dans quelques articles même, ce style s'anime jusqu'à la verve, se colore jusqu'à l'éclat, et je citerai notamment la description de la *Baumette*, l'ermitage rebâti par le roi René (p. 230-231), et celle de la pittoresque région où s'élevait l'abbaye de Belle-Fontaine (p. 294).

Voici maintenant, pour revenir aux recherches de l'érudit, quelques passages où sont rectifiées des erreurs, où sont éclaircies des obscurités, où sont comblées des lacunes, et qui donneront sans nul doute au lecteur le désir de connaître à fond le *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*.

A l'article *Adèle*, première femme de Geoffroy Grisegonelle, comte d'Anjou, et mère de Foulques Nerra, morte le 12 décembre 975, M. P., après avoir signalé la reproduction par Montfaucon, par Beaunier et Rathier, par Vielcastel, par Albert Le Noir, du tombeau érigé à cette princesse dans l'église de l'abbaye de Saint-Aubin, ajoute : « les cartons de Gaignères en ont conservé un dessin, » t. I, p. 20, comme aussi notre Angevin Bruneau de Tartifume, dans son » *Angers*, p. 191 (mss. 871 de la bibliothèque municipale). Tous ces auteurs et » bien d'autres le donnent, sans hésiter, comme le tombeau d'Adèle de Ver- » mandois, par suite d'une vieille erreur, répétée sans cesse, qui a fait confondre, » par les historiens de la province, les deux femmes de Geoffroy Grisegonelle. » Il est singulier que Mabillon lui-même, dans ses *Annales bénédictines* (p. 628, » t. III) l'ait subie, en fournissant dans le même volume du même ouvrage » (p. 643) les éléments historiques qui devaient suffire à la lui démontrer. »

S'occupant d'*Amyraut* (Moïse), M. P. cite Bayle et dit : « A l'en croire encore, » Amyraut, après un long stage, aurait été nommé en 1625 ministre de Saint- » Aignan dans le Maine. Mais à cette date, comme dix ans plus tard, le pasteur

---

1. Voir surtout les articles *Ayrault* (Pierre), *Beaumont d'Autichamp*, *Bernard de la Frégeotière*, *Bernier*, *Cathelineau*. Citons la fin de l'article *Bernier* (p. 325) : « Il faut que l'his- » toire lui inflige un souvenir d'autant plus implacable qu'il convient dans nos temps » troublés d'élever plus haut l'honnêteté, le désintéressement, la conscience en face des » intrigants sans foi, morts en pleine fortune. »

» de cette église est Abel Amyraut, qu'on a confondu avec notre Moïse et qui » sans doute était son père. Des documents certains et que personne encore n'a » explorés à fond montrent dès 1626 notre jeune théologien installé à Saumur, » où il avait remplacé le pasteur Daillé. La même année il fut nommé recteur de » l'Académie et tout en même temps chargé de professer la théologie; mais pour » l'aider à suffire à la peine, le conseil lui adjoignit Cappel[1] et partagea entre » les deux amis les obligations d'une même chaire avec tant d'honneur et de » profit pour tous, qu'au bout de trois et quatre années ils durent céder *aux* » *instantes prières* que leur renouvela l'Académie et les accepter encore (28 juillet » 1631). En septembre 1631, il fut député par la province d'Anjou au Synode » national de Charenton. Chargé par l'Assemblée, avec François de Montauban » de Rambault, de porter en cour les cahiers de représentations sur les infractions » faites aux édits, il obtint par sa fermeté la suppression de l'usage humiliant qui » condamnait les protestants à ne haranguer le roi qu'à genoux. Le *Mercure de* » *France* reproduit le discours du jeune ministre, qui eut l'honneur rare d'être » consulté par Richelieu. »

Robert d'Arbrissel fournit à l'auteur le sujet de ces piquantes observations : « Ce fondateur de l'ordre de Fontevraud est né au village d'Arbrissel ou Ar- » bressec, dans le pays de Rennes, vers 1047; mais la meilleure part de sa vie » s'est passée en Anjou, et le souvenir de ses œuvres y vit encore. Son père » était prêtre de petite condition et sa mère elle-même, fille de prêtre. Cette » particularité, dont témoigne Baudri, évêque de Dol, son premier biographe, » a été supprimée par Cosnier et par les Bollandistes dans leur édition des textes » originaux, mais elle est hautement attestée par les manuscrits et signalée par » les Bénédictins de Bretagne. Désigné par sa naissance même à l'état ecclé- » siastique, il erra d'école en école à la recherche des meilleurs maîtres, puis » vint à Paris, centre des hautes études, achever sa théologie et prendre les » ordres avec le titre de docteur (1075). » Un peu plus loin (p. 128), M. P., mentionnant les fameuses lettres de Geoffroy de Vendôme et de Marbode, évêque de Rennes, dit bien judicieusement : « Ces témoignages curieux par leur sincé- » rité et par leur précision, on les a contestés, reniés et tout d'abord, comme » toujours, on a essayé de les supprimer. A quoi bon? Je n'y veux voir pour ma » part que l'écho de calomnies brutales et le travestissement impur de ces pra- » tiques nouvelles du réformateur et de l'apôtre.....[2] »

---

1. Les nouveaux éditeurs de la *France protestante* auront à tenir grand compte des renseignements contenus dans la plupart des articles consacrés par M. P. à leurs coreligionnaires. Voir surtout les articles *Cappel* (Louis, Jean et Jacques). M. P. remarque, au sujet du docte théologien Louis Cappel et de sa critique sacrée (*Critica sacra*, Paris, 1650, in-fol.), qu'il fallut les démarches actives de trois religieux, les PP. Petau, Morin et Mersenne, pour lui faire obtenir un privilége et lui trouver en France des presses que lui refusaient, depuis dix ans, les imprimeurs de Suisse et de Hollande « tant était irrité » le zèle bigot des protestants routiniers. » M. P. ajoute (p. 550) : « Tous les détails » de la vie de Louis Cappel, si confus et si erronés dans toutes les biographies, sont » puisés à la source même — et pour la première fois — dans les *Registres mss. de l'Aca-* » *démie protestante de Saumur*. »

2. M. P. ne manque pas de citer, avec une trentaine d'autres témoignages anciens ou

D'après M. P., *Balue (Jean)*, « né, dit-on, au bourg d'Angles, près Mont-
» morillon, en 1421, avait pour père selon toute vraisemblance Thomassin Balue, » châtelain du lieu, et non comme on l'a prétendu au temps de sa disgrâce, un » tailleur du lieu ou un savetier. » Racontant la captivité du prélat au château d'Onzain, près Blois, où il fut enfermé dans une de ces odieuses cages ou filletes du roi que Guyon de Broc fut chargé, par mandement du 11 février 1469, d'y faire installer « pour la sûreté et garde du cardinal d'Angers, » M. P. pense avec raison que cette prison était « moins étroite que la tradition et les chroni- » queurs ne l'ont faite. » Tout l'article, du reste, est des plus instructifs, et donne la plus fidèle idée du singulier personnage dont Louis XI disait, avant d'être trahi par lui : « C'est un bon diable d'évêque pour cette heure ; je ne sais » ce qu'il sera plus tard [1]. »

Devant le nom de *Beaurepaire*, M. P. se demande s'il faut croire à « l'héroïque » suicide » du défenseur de Verdun, et il n'hésite pas à répondre affirmative- ment : « C'est de nos jours seulement, dit-il, que, pour défendre contre des » scrupules nouveaux la mémoire vénérée de Beaurepaire, on a mis en doute » les détails de sa mort et cru démontrer qu'il avait péri assassiné. Le roi Louis- » Philippe même s'était préoccupé de cette question et avait obtenu du général » Lemoine (*V. ce nom*) un Mémoire, conforme aux tendances de l'opinion, mais » contraire à celle qu'il avait formellement exprimée dans le temps même, le » lendemain de l'événement. Aujourd'hui encore elle reparaît soutenue par de » bons esprits, contredite énergiquement par d'autres, notamment par M. Mérat, » qui la traite d'absurde, et n'alléguant que des inductions et des probabilités » contre des documents authentiques et des données parfaitement vraisem- » blables. » M. B. termine son article en protestant contre l'indifférence publique qui laisse vide et nu, sur le grand pont d'Angers, le socle qui devait porter la statue, par David, de l'organisateur du 1er bataillon de Maine-et-Loire.

Me contentant d'indiquer, comme particulièrement intéressantes, les notices sur les *Bautru* [2], sur *René Benoist*, le fameux *pape des Halles*, sur *Jean Bodin*, sur

nouveaux, le considérable témoignage de M. de Pétigny, qui (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 3e série, t. V) a si bien démontré l'authenticité des deux lettres et le scandaleux abus qui en a été fait. — Je me souviens d'avoir lu, dans l'*Histoire ecclésiastique* du P. Noël Alexandre (t. VI, in-fol., 1699), une excellente apologie de Robert d'Arbrissel.

1. M. P. n'a pas mentionné un curieux passage des *Antiquités de Paris* de Sauval. Il est vrai qu'il renvoie le lecteur à Dreux du Radier, lequel a rapporté ce passage, et a, de plus, résumé diverses assertions de Mézeray, d'Aubery, du P. Daniel, du comte de Boulainvilliers, etc. Je trouve à l'instant même, dans la thèse pour le doctorat ès-lettres de M. Ch. Fierville (*Le cardinal Jean Jouffroy et son temps*, Paris, 1874, p. 141-146) la traduction d'une partie du discours prononcé par l'évêque d'Albi, quand il remit, en novembre 1486, le chapeau de cardinal à l'évêque d'Angers. Le texte latin de ce discours avait été publié par Dom d'Achéry (*Spicilegium*, édit. in-fol., t. III, p. 830 et seq.).

2. A propos du plus spirituel de tous les membres de la famille Bautru, Guillaume II, je reprocherai à M. P. d'avoir négligé deux très-favorables témoignages, celui de Chapelain (*Mélanges*) et celui de Huet (*Mémoires*). Puisque nous en sommes aux omissions, relevons (à l'article *Henri Arnauld*) celle de la correspondance de l'abbé de Saint-Nicolas, du futur évêque d'Angers avec le président de Barillon (1639-1642), conservée au département des mss. de la Bibliothèque nationale. M. Avenel a signalé l'importance extrême de cette correspondance dans une note du *Dernier épisode de la vie du cardinal de Richelieu* (1868, p. 13). A l'article *Bussy-d'Amboise*, M. P. aurait pu rapprocher de l'assertion de

le *marquis de Bonchamps*[1], ainsi que deux notices fournies au *Dictionnaire* par deux recommandables collaborateurs, la notice sur *François Bernier* par M. de Lens et la notice sur *Grégoire Bordillon* par M. Ernest Mourin, je reproduirai *in extenso* une notice entièrement nouvelle :

« *Boissonneau* (Charles), dont le nom est resté absolument inconnu, est gra- » tifié, par une exception rare, du titre de *célèbre figuliste* ou potier, *insignis* » *figulus*, dans l'acte qui relate son décès le 4 janvier 1639, à Fontevraud. Il » était fils de Charles B. et de Françoise Loison et y habitait, âgé alors de » 45 ans, rue de l'Ancrie, la *Cave*, ou *la Fosse des Potiers*, *in caverna figulorum*, » centre d'une fabrication déjà ancienne et parvenue, comme on voit, à une » réputation véritable, aujourd'hui oubliée. Il est singulier que de notre temps » où l'histoire de la poterie a provoqué tant d'études minutieuses, et où la mode » a fait de ces fantaisies des produits sans prix, ni M. Benjamin Fillon, ni » M. Demmin ni aucun des ouvrages spéciaux sur l'art de terre n'ait mentionné » même le nom de Fontevraud. Ces deux noms du maître et de l'atelier sont » d'autant plus précieux à recueillir que dans la poursuite du curieux problème » de l'origine inconnue des *poteries* dites d'*Henri II*, le seul résultat acquis de tant » de travaux est d'avoir concentré la recherche du four, qui les a produits, dans » le pays compris entre Tours, Saumur et Thouars, c'est-à-dire dans un étroit » triangle dont le centre est précisément occupé par Fontevraud et son abbaye, » rendez-vous pendant cinq siècles de toutes les splendeurs. »

Il ne me reste plus qu'à donner un exemple de la manière dont M. P. a traité la partie bibliographique. Entre plus de cent articles, tous remarquables à ce titre[2], j'ai distingué l'article *Baudouin* (François) et j'en extrais ces lignes : « Les

---

Pierre de L'Estoile relative aux goûts littéraires de ce gentilhomme, la mention de ses vers grecs faite par Agrippa d'Aubigné (*Œuvres complètes*, édition Lemerre, 1873, t. I, p. 328). On pourrait m'objecter que la publication de MM. Réaume et de Caussade est bien récente, mais M. P. n'a-t-il pas habitué ses lecteurs à le trouver toujours au courant des choses nouvelles, et n'a-t-il pas (à l'article *Baudry*) utilisé les *Notes sur les poésies de Baudry* insérées, vers la même époque, par M. Léopold Delisle dans la *Romania?*

1. M. P. donne à son dramatique récit de la vie du héros vendéen cette conclusion : « Un fait reste acquis, incontesté : l'ordre de grâce donné au nom de Bonchamps, à qui » des milliers d'hommes ont dû la vie. Cet acte, attesté par deux armées, suffit ample- » ment à sa gloire..... »

2. Au mot *Alexandre* (Jean), nous voyons que ce libraire de l'Université d'Angers (mort le 24 janvier 1505) passe vulgairement pour avoir importé l'imprimerie à Angers, mais qu'il est fort douteux qu'il ait même jamais rien imprimé. Au mot *Allencé (d')*, nous apprenons que la Croix du Maine et Baillet ont confondu très-probablement le *Bréviaire des Nobles* d'Alain Chartier avec un ouvrage du même titre composé, au XVI[e] siècle, par l'écuyer angevin. Nous lisons à l'article *Bénaben :* « Quérard et MM. Louandre et Bour- » quelot, ses continuateurs, ainsi que toutes les biographies, ont confondu notre Bénaben » [Jean Claude Gautier Louis, le traducteur des *Lettres de Phalaris*] avec un homonyme, » toulousain, comme lui, mais moins estimable. » Dans l'interminable liste des ouvrages de *René Benoist* (p. 308-313), je recueille cette observation au sujet de la *Catholique et familière exposition des Évangiles* par *Louis le Sénéchal* (Paris, Buon, 1559) : « l'auteur » prend ici pour la première fois un pseudonyme qui lui doit servir encore. La Croix du » Maine s'y est trompé et a consacré un article spécial à cet auteur inconnu. » A l'article *René Cailliot*, M. P. dit : « Sa thèse de doctorat sur l'*Anévrisme* (in-4°) est omise, comme » le nom même de nos deux docteurs angevins [René et son frère Louis] dans la *Biblio-* » *graphie* de M. Pauly et dans le *Dictionnaire encyclopédique* de M. Dechambre. »

» ouvrages juridiques de Baudouin forment le tome Ier de la *Bibliothèque de* » *Jurisprudence* d'Heineccius. Les seuls qui intéressent l'Anjou sont en tête de » son édition de Pacatus (1570), une épître dédicatoire qui comprend un *Abrégé* » *de la vie des ducs d'Anjou* (fol. 25 à 32). — 2° *Panégyric sur le mariage du Roi* » (Charles IX) prononcé à Angers (Angers, R. Picquenot, in-4°, 1571). — » André Duchesne possédait et mentionne un Traité de la grandeur et excellence » de la maison d'Anjou, qui de sa bibliothèque est passé à la Bibliothèque » nationale où il porte le n° 9864 in-fol. Il comprend deux traités dont le pre- » mier ayant pour titre : *Sommaire-histoire d'Anjou* est d'un autre auteur. Un ms. » (fonds Cangé 82) en relève les erreurs. Le second, de dix fol. (fol. 23-34), » semble n'être que le résumé ou le projet d'un livre perdu ou inachevé de » Baudouin sous cet énoncé : *Les chapitres et arguments sommaires des IV livres* » *de François Balduin de la grandeur et excellence de la maison d'Anjou*. Le Ier livre » devait montrer que la maison d'Anjou est royale, le IIe raconter les services » rendus par elle à la France, le IIIe discuter quelques questions de droit qui » l'intéressent, le IVe exposer et réfuter des erreurs admises dans les mémoires » d'Anjou les plus autorisés. Une copie en existe de la main de Papire Masson, » son élève, à Carpentras, parmi les mss. de Peiresc [1]. »

A ces diverses citations, qui me semblent décisives, je n'ajouterai qu'un mot : Si nous avions jamais, pour chacun de nos départements, un Dictionnaire historique, géographique et biographique aussi bien fait que celui de M. P., la réunion de tous ces recueils formerait une encyclopédie française qui ne laisserait rien à désirer. L'entreprise honorerait à jamais tous les collaborateurs, mais M. P. garderait la gloire spéciale d'avoir été l'initiateur et le modèle.

T. de L.

---

189. — **Philippe de Remi**, sire de Beaumanoir, jurisconsulte et poète national du Beauvaisis (1246-1296), par H.-L. Bordier. Paris, Techener. 1869. In-8°, 422 p.

La date qu'on vient de lire convient fort imparfaitement à ce volume, extrait de deux fascicules, l'un de 1868, l'autre de 1872, des *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, et augmenté d'un appendice de cent pages daté du 25 octobre 1873. Il se divise ainsi naturellement en trois parties.

La première (p. 1-154) est consacrée à la biographie de Philippe de Beaumanoir. Parmi les nombreuses découvertes dues à l'érudition patiente et critique de M. Bordier, il en est une qu'il avait annoncée d'avance et qui depuis longtemps est entrée dans le domaine commun, je veux parler de l'identité de Philippe de Beaumanoir avec le Philippe de Remi auteur de divers poèmes et poésies (voy. *Revue critique*, 1868, t. I, p. 12). Le reste du travail, plus spécialement historique, n'est ni moins intéressant ni moins neuf que cette importante contribution à l'histoire littéraire du moyen-âge. M. B. étudie successivement

---

1. Pour Baudouin, comme pour beaucoup d'autres hommes célèbres de l'Anjou, les renseignements iconographiques sont des plus complets.

l'*Origine* de Beaumanoir, *Sa vie*, *Ses proches*, *Son fief*, *Ses parents éloignés;* chacun de ces chapitres, accompagné de pièces justificatives réunies à la fin du mémoire, est riche en renseignements précieux non-seulement pour la connaissance du sujet choisi par l'auteur, mais pour celle du XIIIe siècle en général, et tout spécialement du Beauvaisis à cette époque. Il serait difficile de donner une idée d'un semblable travail, qui se compose surtout de petits faits habilement groupés et interprétés, mais nous pouvons dire que cette monographie de Beaumanoir, sauf peut-être quelques conjectures un peu aventurées, nous semble en tous points un modèle du genre. L'étude géographique sur le comté de Clermont, qui termine cette partie, et qui est accompagnée d'une carte excellente[1], n'est pas moins remarquable et moins précieuse. Signalons une bien curieuse conclusion à laquelle arrive M. B. en s'appuyant sur des documents qui paraissent sûrs : depuis le commencement du XIVe siècle jusqu'à nos jours, la population du comté de Clermont n'a pas sensiblement varié.

DEUXIÈME PARTIE : *Œuvres poétiques*. Les romans de *la Manekine* et de *Blonde d'Oxford* ont déjà été publiés; M. B. s'est borné à en donner une analyse et de nombreux extraits. Au contraire il a imprimé en entier différentes petites pièces dont les unes sont certainement de Beaumanoir, dont les autres, se trouvant dans le même manuscrit, et contenant la mention de localités voisines de Remi, doivent être de lui, comme l'a supposé M. Bordier. Ces textes auraient gagné à être publiés par une personne un peu plus familière que le savant historien avec notre ancienne langue; ils sont trop souvent fautifs, et les notes que l'éditeur y a jointes sont pour la plupart erronées; il a reconnu lui-même plus tard un certain nombre de ces méprises. Au reste, les pièces sont en elles-mêmes intéressantes à plus d'un titre.

L'*Appendice* contient surtout des notices supplémentaires pour la première partie, tout à fait dignes de cet excellent travail. Nous relèverons notamment celle qui concerne les baillis royaux, où l'auteur a intercalé un document fort curieux, contenant les plaintes adressées au roi en 1269 contre le bailli de Vermandois Geoffroi de Roncherolles.

L'Appendice proprement dit est précédé de dix-huit pages d'*Additions, Corrections et Observations philologiques :* nous ne pouvons que regretter que l'auteur les ait écrites. Il avait eu déjà vingt ans auparavant l'imprudence de s'attaquer à Diez, qui l'avait sévèrement redressé; au lieu de se tenir pour averti, il entreprend maintenant une croisade contre ce qu'il appelle « l'école philologique » allemande. » Il est fâcheux de devoir dire à un savant d'ailleurs aussi estimable et aussi judicieux qu'il est impossible de le prendre au sérieux dans cette incursion sur un domaine qui lui est complètement étranger[2]. Nous souhaitons

1. Cette carte n'est pas le seul ornement du volume; M. B. y a joint plusieurs planches de sceaux, des armoiries, la pierre tombale d'un bailli de Vermandois, un fac-simile du manuscrit qui contient les œuvres poétiques de Beaumanoir, etc.

2. Une seule des observations de M. B. paraît fondée. Dans le glossaire de Reichenau il faut lire VERENDA *verecundiale loco* au lieu de *verecundia vel loco*. Sur EAGI *manducare*, voy. la note de la traduction française des *Anciens Glossaires romans*.

pour lui qu'il renonce à son projet de combattre dans une étude spéciale « l'école » de linguistique romane dont M. Diez est le chef. »

G. P.

---

190. — Finocchietti, **della Scultura e Tarsia in Legno** dagli antichi tempi ad oggi. Florence, Barbera. 1873. Forme le LVIe volume des Annali del ministero di agricoltura, industria e commercio. 319 p. — Prix : 4 fr.

A. Rossi, **Maestri e Lavori di legname in Perugia** nei secoli XVe e XVIe. 102 p. Pérouse, Boncompagni. 1874.

Dibattimento del giornalismo italiano intorno allo rimozione del coro di M^o Domenico da S. Severino dalla Basilica di S. Francesco in Assisi. 147 p. Pérouse, Boncompagni. 1874. — Prix : 1 fr.

(*Suite et fin.*)

Les productions de la période suivante nous offrent de toute manière un tableau plus satisfaisant. Dans les stalles de l'église inférieure d'Assise, la Renaissance s'est déjà fait jour. L'inscription suivante, qui a été découverte pendant notre séjour à Assise, nous fournit la date de l'achèvement de cet ouvrage remarquable en même temps que le nom de son auteur.

OPVS APPOL
LONII DE RIPA
TRANSONE CO
MPLETVM DE M
ENSE APRELIS
1471.

Cette marqueterie se compose surtout de vases dont s'échappent des fleurs traitées avec un goût parfait. L'artiste a bien compris que dans un art ne disposant que de deux notes, c'est-à-dire d'un bois clair et d'un bois sombre, il fallait avant tout rechercher la netteté et l'élégance du contour, et substituer la silhouette au relief.

Les boiseries trop peu connues de la sacristie de Saint-Pierre de Pérouse sont d'une année seulement postérieures aux stalles d'Assise : elles portent la date de 1472[1]. Le fonds de l'ornementation se compose aussi de fleurs (lis, pivoines, œillets, etc.), exécutées avec moins de noblesse, mais avec un sentiment plus vif de la nature. Les quelques sujets qu'on y remarque (l'Annonciation, la Crucifixion, St Jérôme dans le désert) se distinguent avantageusement de tous ceux qui les ont précédés ou suivis ; le style en est essentiellement décoratif et l'effet est dû à l'arrangement général des figures, non à l'expression ou au rendu de telle ou telle tête ; quelques linéaments noirs indiquent les plis des draperies, comme dans un grafitto.

Les stalles de l'église Saint-Dominique de Pérouse, commencées, selon M. Finocchietti, en 1475 (p. 50) sont d'un art déjà plus avancé. Nous y ren-

---

1. D'après M. A. Rossi, *Maestri e lavori di legname*, p. 8, elles sont l'œuvre de Giusto di Francesco et de Giovanni di Filippo.

controns encore le vase de fleurs, mais uni à des arabesques, à des ornements d'architecture tels que candélabres, etc. Les grotesques n'y ont pas encore fait leur apparition. Quoiqu'il faille surtout les considérer comme une œuvre de transition, elles ne manquent ni de fermeté ni de caractère.

Dans les boiseries de la Sala del Cambio de Pérouse (1501) nous assistons à l'épanouissement le plus brillant et le plus complet de la Renaissance. On en attribue le dessin au Pérugin qui a exécuté les fresques des parois. Les grotesques y règnent en souveraines et ne le cèdent ni pour l'invention, ni pour l'élégance à celles des Loges du Vatican. Ce ne sont que sphinx, griffons, satyres, grues, têtes de bœuf, etc.

Il ne faudrait cependant pas croire que cette innovation ait eu quelque chose d'exclusif, ni que l'unité de style de la Sala del Cambio ait trouvé beaucoup d'imitateurs. Nons voyons au contraire surgir, à côté d'éléments anciens qui se maintiendront assez longtemps encore, des éléments nouveaux, tels que la nature morte, le paysage, les vues d'édifices. L'emploi de bois teints artificiellement, que fra Giovanni da Verona paraît avoir mis à la mode, favorise cette extension.

C'est ainsi que les stalles de l'église Saint-Augustin de Pérouse, commencées en 1502, renferment outre les grotesques (chimères, vases, putti, etc.) des réminiscences non méconnaissables de la marqueterie de la sacristie de St Pierre : fleurs de lis, Annonciation, le Christ mort. Par ci par là on aperçoit également un portrait de saint, ou de pape, traité dans le style décoratif.

Les stalles de l'église supérieure d'Assise, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, offrent aussi un exemple de ce mélange, parfois assez hétérogène[1].

1. Voici l'inscription « intarsiée » répétée aux deux extrémités des stalles. Je la cite parce qu'elle paraît avoir été inconnue à M. Finocchietti :

M. F. SAVSOV. GENERALIS
FIERI CVRAVIT
DNVICVS DE SCO SEVERI
NO ME FECIT MCCCCCI.

L'enlèvement de ces stalles et leur translation dans une des salles du couvent a soulevé une véritable tempête dans la presse italienne. Le volume dont nous avons donné le titre en tête de cette notice : *Dibattimento.....* est consacré tout entier à la reproduction des écrits relatifs à cette affaire. Ayant eu l'avantage de visiter Assise en compagnie de l'éminent historien d'art M. Cavalcaselle, qui est le principal fauteur de cette translation, nous sommes à même de donner du débat un résumé aussi complet que possible. Les raisons qui ont amené M. Cavalcaselle à éloigner les stalles sont les suivantes : 1° ces stalles occupaient une place trop considérable dans le chœur qui n'était pas fait pour elles, elles gênaient la circulation et avaient été cause que l'on avait transporté l'autel dans la nef même de l'église ; 2° elles étaient d'un style différent de celui de l'édifice, qui est gothique. — On ne peut nier que l'église n'ait gagné depuis leur enlèvement : l'autel a pu reprendre sa place dans l'abside, l'ancien trône pontifical, pendant longtemps caché, a reparu au jour, l'air et la lumière règnent de nouveau dans le sanctuaire qui était comme écrasé par cette masse énorme, enfin l'harmonie de ce magnifique ensemble est rétablie.

Mais d'un autre côté il s'agit de savoir si on ne se trouvait pas en présence d'un de ces faits acquis qu'il faut respecter, si l'on pouvait, sans s'exposer au reproche de vandalisme, séparer ces stalles d'un monument auquel elles avaient été incorporées pendant plus

Les portraits qui ornent le dossier des siéges rappellent la disposition adoptée à Orvieto, les vases, les rinceaux (déjà empreints d'une certaine banalité) paraissent avoir été inspirés par les fleurs si gracieuses de l'église inférieure; les dauphins, les oiseaux becquetant des raisins sont des motifs familiers à la Renaissance. Ce qui est nouveau ce sont les sujets suivants, souvent trop abstraits et trop peu pittoresques : sablier, ciseaux, encrier, cage, grillage derrière lequel est placé un calice, corde à nœuds des franciscains entourant deux mains croisées, etc.

Dans les cathédrales de Sienne et de Pise le goût de la nature morte d'un côté, des vues d'architecture de l'autre a fait de sensibles progrès. Les stalles de la première, exécutées vers 1505 (Finocchietti, p. 87) par le frère Jean de Vérone, sont ornées de « tarsie » représentant des édifices, des ustensiles religieux (calice, ostensoir, bénitier), des oiseaux, un lièvre assis dans un paysage, etc., etc. On y voit en outre les portraits d'un pape et d'un saint. Elles n'ont rien de décoratif, quoique exécutées avec soin, et jurent avec les magnifiques sculptures de bois qui leur servent d'encadrement. Quant à la marqueterie de la cathédrale de Pise (siége épiscopal placé en face de la chaire), elle ne possède pas non plus l'éclat des productions de la grande école ombrienne : ses compositions, assez bourgeoises, montrent que le métier tend de plus en plus à se substituer à l'art et que l'avénement des « cabinets » d'Augsbourg et de Nuremberg n'est pas loin (Adoration des mages, chardonneret voltigeant au-dessus d'un raisin, mitre, calice, paysages, etc.). Elle est accompagnée d'une inscription qui a échappé à M. Finocchietti : *Sedente Pisano pontifice Honofrio... facta est sedes hæc ab Antonio Vrbano Aedili curata per Joh. Bap. Ceruellesium* MDXXXVI.

Les portes des stances du Vatican, exécutées sous la direction de Raphaël, gardent une sorte de juste milieu. On y voit des édifices, des instruments de musique, une figure assise sur un trône placé sur un éléphant, etc.

Il serait trop long de passer en revue tous les monuments de cette époque qui existent encore dans les églises italiennes. Qu'il nous suffise de dire que nous sommes désormais placés entre une recherche exagérée des effets propres à la peinture et une dégénérescence de plus en plus grande de l'ornementation. Le célèbre fra Damiano da Bergamo, dont le P. Marchese a retracé la vie avec tant d'éloquence[1], compose de vrais tableaux, animés par de nombreuses figures,

---

de trois siècles et demi. Il n'y a guère de basilique ou de dôme qui ne renferme de ces additions d'une époque, d'un style postérieurs, souvent plus choquantes encore que la « tarsia » d'Assise. A Rome, le tombeau de Jules II jure, si l'on peut s'exprimer ainsi, avec la colonnade antique de Saint-Pierre-aux-Liens; dans la cathédrale de Sienne le pavement de Beccafumi est loin de cadrer avec son entourage tout gothique; à Saint-Marc de Venise les mosaïques d'après le Titien forment le contraste le plus étrange avec les mosaïques byzantines; dans la cathédrale de Strasbourg l'horloge astronomique défigure tout un côté du transept. Et cependant qui n'éprouverait de l'hésitation avant de se résoudre à écarter ces chefs-d'œuvre qui sont devenus comme une partie intégrante de l'édifice et sans lesquels l'histoire du monument présenterait une lacune!

1. Memorie dei più insigni pittori, scultori, e architetti domenicani. Florence. 1854.

par une riche végétation, il s'essaie même dans la perspective aérienne. Telles sont les portes qu'il a exécutées pour Saint-Pierre de Pérouse (1535) : elles représentent l'Annonciation, l'Adoption de Moïse par la fille de Pharaon, les têtes de saint Pierre et de saint Paul, posées sur une sorte de coffret. Il n'est pas de voie plus dangereuse.

En ce qui concerne les motifs purement ornementaux, nous voyons dans les stalles de la même église, dont les sculptures sont un des chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne, une tentative de réaction assez intéressante : l'artiste a essayé de revenir à une plus grande simplicité, à un goût plus pur. Mais il n'a pas réussi à donner à ses inventions, parmi lesquelles l'arabesque domine, le tour original et gracieux propre aux boiseries de la Sala del Cambio et de l'église Saint-Augustin. — Un ouvrage placé dans la cathédrale de Pérouse (première chapelle de gauche) nous montre à quels excès on ne tarda pas à se porter dans la patrie même du Pérugin : sphinx, chimères, cariatides, vases, candélabres y sont prodigués de la manière la plus maladroite. Cinq ou six étages de figures plus mouvementées, plus baroques les unes que les autres, fatiguent l'œil sans produire l'effet pittoresque auquel l'artiste a visé.

Ce sont là quelques-uns des points que nous aurions voulu voir mettre en lumière par M. le comte Finocchietti. L'histoire d'un art quelconque ne saurait être complète sans l'étude des caractères propres aux productions de chaque époque.

En ce qui concerne la nomenclature des monuments nous y avons remarqué des lacunes assez sensibles surtout pour le sud de l'Italie. Voici l'indication de quelques ouvrages en marqueterie qui se trouvent à Rome et qui ne sont mentionnés ni par M. Finocchietti, ni par M. Burckhardt : sacristie de Saint-Paul hors les Murs : boiseries (arabesques, sphinx, sirènes, etc.); salle des conservateurs à la Bibliothèque du Vatican : dossiers des bancs (livres placés dans des armoires, damiers, étoiles inscrites dans des carrés, etc.); cette salle a été décorée sous Sixte-Quint; — galerie du Palais Colonna, première salle, beau coffret d'ébène incrusté d'ivoire, etc. La chapelle S. Maria delle Febbre, au Vatican, restaurée par Nicolas V, était autrefois toute garnie de marqueterie, ainsi que nous l'apprend Onophrio Panvinio : « tota ecclesia ligneis talulis tarsiatis cooperta[1]. »

Voici, pour terminer, la liste de quelques « intarsiatori » et sculpteurs en bois dont nous n'avons pas trouvé les noms dans l'ouvrage de M. Finocchietti :

Amuelle (Monsù Carlo d'), XVII[e] siècle, Français (Siepi, descrizione di Perugia; Gambini, Guida di Perugia, p. 17). Selon M. Rossi, Maestri e lavori di

---

T. II, p. 224-252. Tout ce chapitre est rempli de renseignements précieux sur l'histoire de la tarsia au XVI[e] siècle.

1. De Præstantia basilicæ S. Petri. Bibl. nat. fonds latin n° 5179, p. 856. Ce mot de tarsiatus est forgé de toutes pièces par Panvinio, car la langue latine, ni pendant l'antiquité, ni pendant le moyen-âge, ne nous offre aucun radical se rapprochant soit de tarsia, soit d'intarsiatura. On peut s'en convaincre en consultant Forcellini et Ducange.

legname (p. 81) ce Carlo serait l'artiste français qui a travaillé de 1696 à 1701 à l'Oratoire de la Confrérie de Saint-Augustin[1].

Antonio di Niccolo, de Florence. 1451 (*Allgemeines Künstler Lexicon*, nouvelle édition).

Antonio da Colle. 1469 (ibid.).

Antonio il Carota. 1513 (ibid.).

Baldassar : due putti in legno... di mano del famoso M. Baldassar scultore in legno (Campori, raccoltà di Cataloghi ed inventarii inediti. Modène. 1870, p. 596). Cet artiste n'est évidemment pas le même que le célèbre peintre Balthasar Franceschini que M. F. cite comme ayant exécuté un projet de plafond pour l'Annunziata de Florence, p. 171.

Bertolot (Guillaume), Français, XVII[e] siècle. « E non solo egli modellò per bronzi, e scolpi in marmi, ma anche su'l legno intagliò, e sopra il quadro dell' altar maggiore della chiesa nuova[2] è suo disegno, e suo lavoro il crocifisso grande di legno, che hora vi si vede » (Baglione, vite de' Pittori... Rome, 1642, p. 339).

Bordenans ou Bourdenan (Jacques), Lorrain. XVII[e] siècle. Auteur de la statue en bois de la Vierge qui se trouvait autrefois dans l'église delle Grazie de Carpi (Campori, gli Artisti italiani e stranieri negli stati estensi. Modène. 1855, p. 90).

Cremona, fra Gio: (Francesco da), intarsiatore. 1548 (Campori, gli Artisti... p. 171).

Crocini, Antonio di Romolo, « valentissimo intagliatore di legname, che fu genero del Tasso, e che insieme con lui con ordine di Michel Agnolo fece i maravigliosi intagli della libreria di S. Lorenzo. » Baldinucci, vie de François Pagani (Opere, éd. de Milan, t. VIII, p. 605). Ailleurs encore, Baldinucci parle de Crocini, ainsi que d'un autre artiste non mentionné par M. Finocchietti: Alessandro di Bartolommo Botticelli. Notizie dei prof. di disegno, édit. de 1767, t. VII, p. 91.

Fiorenzuola (Zilio da), intarsiatore, 1496. Campori, gli artisti, p. 206.

Fornier (Christophe). Baptistère de la cathédrale de Pérouse. « Il grande crocifisso intagliato in legno è di Cristoforo Fornier francese (secolo XVII). » Rossi Scotti, Guida di Perugia. Pérouse, 1867, p. 20.

Francesco di Gio: (dit le Francione), né en 1428. Florence. Sculpteur et intarsiatore. Pini et Milanesi, la scrittura d'artisti italiani. Florence. 1869 et années suivantes, IX[e] livraison[3].

---

1. M. Rossi, loc. cit. et table des matières, parle d'un autre sculpteur employé au même travail, Monsù Filippo. Il le qualifie également de Français, quoique dans les documents publiés rien n'indique la nationalité de cet artiste. Le mot Monsù qui précède son nom s'applique à tous les « ultramontains » indifféremment, aux Flamands, aux Suisses aussi bien qu'aux Français.

2. Il s'agit de S. Maria Chiesa Nuova, de Rome. Voir Titi, Ammaestramento..... di Pitture. Rome. 1686, p. 104.

3. Cet ouvrage intéressant, trop peu connu à l'étranger, est sur le point d'être achevé. Il se compose de 300 fac-simile photographiques de l'écriture des artistes italiens du

Hans, Giovanni, de Liége, sculpteur en bois. 1694. Campori, gli Artisti... p. 276. Hans (Jean) ne serait-il pas le prénom de cet artiste et Giovanni une superfétation ?

Mosè ou Moys d'Anversa (Antonio). 1565. Carducci, Guida di Ascoli. Artiste cité dans un grand nombre d'ouvrages.

Etc., etc. Eug. MÜNTZ.

VARIÉTÉS.

LE MANUSCRIT DE *Joguenet*.

Le catalogue d'octobre (1874) de la librairie Detaille (10, rue des Beaux-Arts) contient l'article suivant :

7430. **Molière.** Les Fourberies de Joguenet ou les Vieillards dupés. Manuscrit pet. in-4°, de 56 feuillets, couvert en papier double imitant le parchemin. 2500 fr.

Précieux manuscrit du milieu du XVII° siècle, où l'on peut retrouver la trace du travail successif que Molière faisait subir à ses comédies, dans ses tournées de province, avant de les livrer définitivement au public sous la forme accomplie où elles nous sont parvenues. *Les Fourberies de Joguenet* ne sont autre chose, en effet, qu'un intermédiaire entre la farce de *Gorgibus dans le sac* et les *Fourberies de Scapin*. M. Paul Lacroix qui a publié notre manuscrit dans la Collection Moliéresque et M. Ed. Fournier n'hésitent pas à déclarer « *qu'il est en entier de la main de Molière.* » C'est là une question à la fois grave et délicate que nous n'osons pas trancher d'une manière aussi affirmative; mais ce que nous croyons pouvoir dire en toute sûreté de conscience, c'est que, si ce manuscrit n'est pas matériellement l'œuvre de Molière, il a dû être écrit du moins par quelqu'un de ses camarades, qu'il a fait partie du bagage de la troupe, et a servi aux représentations données dans le midi de la France. Cela joint aux nombreuses différences qu'il présente avec les *Fourberies de Scapin* suffit pour en faire non-seulement un objet de haute curiosité, mais un document intéressant pour l'histoire et la critique littéraires.

Il est regrettable que le rédacteur de cette notice n'ait pas connu l'appréciation de ce manuscrit qu'a donnée autrefois la *Revue critique* (1868, t. II, art. 149; lettre de M. Galusky, p. 157, et réplique p. 160). Il n'aurait pas alors affirmé ce qu'il affirme « en toute sûreté de conscience. » Les seules différences qui existent entre les *Fourberies de Joguenet* et les *Fourberies de Scapin* consistent, outre le changement des noms, en un certain nombre d'inepties qui ont été ajoutées ou substituées au texte original. Faite d'ailleurs sur un imprimé, cette misérable copie ne méritait pas les honneurs d'une édition et n'a par elle-même aucune espèce de valeur quelconque.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 23 octobre 1874.

Le ministre de l'instruction publique adresse à l'académie une communication faite à la Société académique du Var par M. Aicard, au sujet de la Vénus de

---

XIV° au XVII° siècle, ainsi que de notices riches en renseignements nouveaux. Nous en reparlerons quand la dernière livraison aura paru.

Milo, et demande l'avis de l'académie sur cette communication. Renvoyé à la commission de l'école d'Athènes.

L'académie décide qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de M. Guizot. La discussion des titres des candidats est fixée au premier vendredi de décembre.

La séance publique de l'académie est fixée, cette année, au dernier vendredi de novembre.

M. L. Delisle lit une *Note sur quelques mss. de la bibliothèque d'Auxerre.* Parmi les mss. peu nombreux, mais pour la plupart intéressants, que possède cette bibliothèque, M. Delisle signale les suivants : — 1° le n° 43 : en tête sont de petites pièces de vers, transcrites au 13ᵉ s., et dont l'auteur est un nommé Hervé qui n'est pas encore mentionné dans les livres de bibliographie, tels que celui de Fabricius. Le reste du volume contient un recueil abrégé de légendes qui paraît avoir été rédigé vers 1230 ou 1235, dans l'Auxerrois. L'abbé Lebeuf, qui a connu plusieurs mss. de cet ouvrage, l'attribue à un écolâtre auxerrois du nom de Vincent, et pense que ce Vincent n'est autre que le célèbre Vincent de Beauvais. M. Delisle ne résout pas cette question. — 2° le n° 30, répertoire alphabétique de lieux communs, d'exemples et de préceptes à l'usage des prédicateurs. Buchon, qui a décrit ce ms., voit dans Pierre Alfonse, qui y est nommé plusieurs fois, l'auteur du livre. M. Delisle n'admet pas cette opinion; l'ouvrage, selon lui, a été rédigé en France dans la 1ʳᵉ moitié du 13ᵉ s. — 3° M. Delisle signale enfin dans un autre ms. d'Auxerre une série de phrases et mots usuels en latin avec la traduction en grec (en caractères latins). Le tout a été écrit au 12ᵉ s. et occupe 3 pages, que M. Delisle a fait photographier. — M. Brunet de Presle, après un premier examen de ces photographies, dit que ce texte indique chez son auteur une connaissance très-imparfaite de la langue grecque.

L'académie se forme en comité secret. A la reprise de la séance publique, elle décide de proroger à 1877 le sujet mis au concours pour le prix Bordin qui n'a pas été décerné cette année, mais en le formulant cette fois ainsi : Discuter l'authenticité, déterminer la date, et apprécier la valeur des textes hagiographiques qui se rapportent à l'histoire de la Gaule sous Clovis. — Sont mis au concours pour 1877 les sujets suivants : pour le prix ordinaire, recueillir et expliquer, pour la période comprise entre l'avénement de Pepin et la mort de Philippe Iᵉʳ, les inscriptions qui peuvent intéresser l'histoire de France; pour le prix Bordin : de l'économie politique de l'Égypte, à partir de la conquête romaine, jusqu'à la conquête arabe.

M. Labarthe présente un volume intitulé : *Collection Basilewsky, catalogue raisonné* par A. Darcel et A. Basilewsky. M. Egger présente de la part des auteurs les ouvrages suivants : *Note sur l'auteur du Querolus*, par Arnold Dezeimeris; *Les origines et l'époque païenne de l'histoire des Hongrois*, par Ed. Sayous (c'est l'introduction d'une histoire générale des Hongrois, que prépare M. Sayous); deux volumes d'une traduction nouvelle de Platon en italien, par M. Eugenio Ferrari.

Julien Havet.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

// REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — 7 Novembre — 1874

191. — H. Kern. **Over eenige Tijdstippen der Indische Geschiedenis.** — Extrait des Notices et Communications de l'Académie royale d'Amsterdam. Amsterdam, C. G. Van der Post. 1873. In-8°, 36 p.

H. Kern. **Over de Jaartelling der Zuidelijke Buddhisten en de Gedenkstukken van Açoka den Buddhist.** Publié par l'Académie royale d'Amsterdam. Amsterdam, C. G. Van der Post. 1873. In-4°, 120 p.

Les deux mémoires de M. Kern que nous réunissons ici, se rattachent l'un à l'autre non-seulement par la connexion qu'il y a entre quelques-uns de leurs résultats, mais encore par l'unité sensible du but et de la méthode. Dans les deux écrits, l'objet immédiat de l'auteur est de rectifier et d'asseoir plus solidement la chronologie indienne en l'appuyant sur une interprétation plus exacte et sur un usage plus conséquent des documents épigraphiques. Pour cela, après avoir soumis le texte de ces documents à une révision soigneuse, il s'attache à les laisser parler eux-mêmes, en se préoccupant le moins possible de l'histoire convenue telle qu'elle nous est transmise, ou plutôt telle que nous nous la sommes faite d'après les autres sources et par les procédés d'un éclectisme parfois trop peu sévère. De la tradition écrite, lorsqu'elle n'est pas contemporaine et que la critique est en droit d'en contester la valeur, M. K. n'accepte en général que les données les plus simples et les chiffres ronds. Il s'abstient de ces combinaisons ingénieuses, mais peu sûres, à l'aide desquelles on ramène à la vraisemblance, jusque dans le détail, des textes où dominent visiblement la légende ou la fiction. Enfin, au lieu de faire porter son examen sur des faits isolés, il cherche à opérer autant que possible sur des périodes assez étendues, ce qui lui permet d'aborder le sujet par des voies diverses et de se ménager ainsi des vérifications. Si malgré cela l'auteur n'a pas toujours réussi à dépasser le probable, si, en particulier, plusieurs des résultats positifs de son examen sont loin de s'imposer avec la même force que les résultats négatifs (et M. K. est le premier à ne pas se faire illusion à cet égard), ceux-là seuls s'en étonneront qui ignorent l'indétermination de ces problèmes et les conditions précaires qui, dans l'état actuel des connaissances, sont faites à toute recherche semblable.

Dans le 1er mémoire M. K. examine un certain nombre d'inscriptions émanées de dynasties qui dominèrent dans l'Inde du Ier au VIIe siècle. En commençant par celles des Guptas, il confirme l'opinion de M. Lassen, que l'ère en usage dans ces inscriptions ne peut être que l'ère *Çâka*, laquelle répond à 78 ap. J.-C. Ceci

étant admis, il faut admettre également que le 2e empereur de la dynastie, Samudragupta, avait cessé de vivre avant 219; son règne ne saurait donc s'être prolongé au delà de 226, comme le veut M. Lassen, et le *Devaputrah shâhi shâhânshâhi* qui figure sur une de ses inscriptions, et derrière lequel ce savant croit trouver un Sassanide, doit représenter quelque autre monarque iranien. A cette même dynastie doit être restitué Budhagupta, que M. Lassen reporte à la fin du ve siècle, en le rattachant à une autre branche des Guptas. Pour cela M. Lassen est obligé d'en faire un conquérant, ce qui s'accorde mal avec la teneur des inscriptions. Il y a toute apparence au contraire qu'il fut un des ces princes qui ont cessé de régner avant d'avoir perdu le trône. C'est avec lui que la dynastie aurait succombé vers 250, sous les coups d'un vassal usurpateur, Târapâna. M. K. hésite à accepter dès maintenant pour le nom de ce dernier la leçon Toramâna proposée par M. E. Thomas. Il se refuse également, jusqu'à nouvel examen, à adopter l'identification superficielle essayée par le Babu Râjendralâl Mitra de ce personnage avec le Toramâna de la chronique de Kashmir et un 3e Toramâna, de lecture douteuse, mentionné dans une inscription de Gwalior.

Mais la partie la plus neuve des vues de M. K. sur la dynastie des Guptas est celle qui concerne le 3e membre de la famille, celui qui en fonda la puissance et en fut le 1er empereur, Candragupta Vikramâditya. Déjà dans la Préface de sa traduction de la *Brihat-Samhitâ,* M. K. avait montré que l'ère dite *samvat* de 56 av. J.-C., fondée par un Vikramâditya en mémoire d'une grande victoire sur les Çakas ou Scythes, était plus que suspecte pour les temps anciens; que l'usage de cette ère n'avait point encore été démontré sur un seul monument des premiers siècles; qu'elle n'avait jamais été reçue dans le sud de l'Inde [1] et qu'aucun astronome ne la connaissait avant l'an 1000. Au contraire, les sources anciennes et en particulier Varâha Mihira ne connaissent qu'un Vikramâditya Çakâri (vainqueur des Çakas), le fondateur de l'ère *Çâka* de 78 ap. J.-C. Or celui-là ne peut guère avoir été un autre que le puissant fondateur de l'empire des Guptas; Candragupta Vikramâditya. Seulement, comme, d'après les inscriptions, Candragupta a vécu jusque très-près de l'an 93 de cette même ère, il ne saurait en avoir été le fondateur : elle a dû exister avant lui, avant même l'élévation de sa famille, et il l'aura simplement conservée en y pratiquant certaines réformes d'après les conseils de l'astronome Siddhasena. La chute de la domination des Çakas et le grand développement de la puissance des Guptas ne seraient ainsi que les deux faces d'un même événement et se placeraient tous deux vers 120 ap. J.-C. Le Vikramâditya de 56 av. J.-C. serait rayé de l'histoire et retournerait aux recueils de contes d'où il n'aurait jamais dû sortir. Enfin l'ère *Çâka*,

1. L'usage de l'ère Çâka peut au contraire s'y suivre presque jusqu'à son origine. C'est ainsi qu'une chronique tamoule mentionne plusieurs donations très-anciennes émanées de rois Ceras et datées à l'aide de cette ère; l'une d'elles serait même de l'an 4. L'exactitude au moins partielle de ces citations, déjà défendue par M. Lassen (*Ind. Alterth.* II², 1036) contre les doutes de M. Dowson, a été confirmée par des découvertes récentes consignées dans une notice lue par M. Eggeling devant la Société asiatique de Londres et dont je n'ai connaissance que par un compte-rendu de l'*Athenæum* du 21 juin 1873.

souvenir des vaincus conservé par le vainqueur, ne daterait pas de la défaite des peuplades scythes, mais du temps de leur domination, probablement d'un de leurs triomphes, comme l'usage même de la langue semble l'indiquer en parlant de « l'année des Çakas, l'année du prince des Çakas. »

L'hypothèse de M. K. serait évidemment démontrée, si on avait la preuve que des princes étrangers se sont servis les premiers de cette même ère de 78 ap. J.-C. Or cette preuve M. K. croit la trouver dans des inscriptions de Mathurâ, très-mutilées malheureusement, qui semblent en effet être datées de l'ère d'un empereur Vâsudeva. Ce prince, malgré son nom indien, était certainement un étranger, comme l'indiquent ses titres et le caractère de ses monnaies [1] et comme semble aussi l'admettre M. Lassen. M. K. n'hésite pas à reconnaitre en lui le « Prince des Çakas » et à identifier l'ère de Vâsudeva avec l'ère *Çâka*. Ce serait donc lui, peut-être son successeur, qu'aurait vaincu Candragupta. Je remarque que dans les inscriptions en question Vâsudeva et les princes étrangers qui l'ont précédé figurent avec le titre de *Devaputra mahârâja râjâtirâja* jusqu'à l'an 47. En l'an 83 au contraire, on ne trouve plus à côté du nom de Vâsudeva que le titre modeste de Mahârâja. Si l'hypothèse de M. K. est juste, il y aurait peut-être là un indice que la victoire de Candragupta a été postérieure à l'an 47, c'est-à-dire à 125 ap. J.-C.

Les corrections que M. K. a été amené à faire à la chronologie de quelques dynasties postérieures ne sont pas aussi brillantes, mais elles sont plus sûres. Ainsi il est presque certain que l'époque de la courte dynastie guzarate qui comprend les règnes de Sâmantadatta, de Vitarâga et de Praçântarâga doit être calculée, non d'après l'ère *samvat*, comme le fait M. Lassen, mais d'après l'ère *çâka*, et qu'elle est à reporter par conséquent de près de 1 1/2 siècle plus bas. Elle paraît avoir succombé sous les coups, non des Valabhis, mais des Câlukyas de Kalyâ*n*i. Ces derniers princes à leur tour se sont servis dans leurs actes de la même ère *çâka*. On n'en saurait douter (quand même les objections paléographiques élevées depuis contre l'authenticité d'une donation faite par l'un d'eux, Pulakeçi, qui est datée de *çâka* 411, et sur laquelle M. K. s'appuie principalement, seraient reconnues fondées), en présence des nouveaux documents recueillis par M. Elliot et produits par M. Eggeling dans la notice mentionnée ci-dessus. Il doit y avoir du reste une erreur dans la date de 593 (*çâka* 515) assignée par M. K. d'après M. Elliot à l'avénement du Vikramâditya de cette dynastie; car d'après les documents empruntés par M. Eggeling au même M. Elliot, le prédécesseur de ce prince, Satyâçraya, n'aurait commencé de régner qu'en 609 et lui-même, après avoir abdiqué en 678, aurait vécu au moins jusqu'en 691.

La chronologie des Valabhis, dont l'ère est parfaitement fixée, n'a pas donné

1. M. K. attribue à ce même prince une monnaie au nom de Vâsudeva et avec légende pehlevie. Il faudrait, semble-t-il, des preuves numismatiques bien fortes pour faire admettre l'usage de cette langue dans l'Inde au Ier siècle. M. Lassen place ce dernier Vâsudeva au VIIe siècle.

lieu à des rectifications aussi considérables[1], mais elle a permis à M. K. de déterminer une date importante et de vérifier un des résultats précédemment obtenus. Par les inscriptions et par le récit du pèlerin chinois Hiouen-Thsang on connaît à quelques années près la date d'avénement du roi le plus illustre de cette dynastie, Çilâditya. M. Lassen adopte 545 ap. J.-C. Or un ouvrage jaina, le *Çatrunjaya-Mâhâtmya*, composé sous le règne de ce prince, le fait arriver au trône 477 ans après Vikramâditya, en d'autres termes en l'an 477 de l'ère de Vikramâditya, ce qui donne 555 ap. J.-C., si on admet, comme on ne peut guère s'en défendre en présence d'une concordance aussi remarquable, qu'ici encore cette ère n'est autre que l'ère *çâka*. Dans un autre passage du même livre il est dit que cette ère fut établie 466 ans après la mort de Mahâvira, le fondateur de la secte jaina, ce qui donne pour ce dernier événement 388 av. J.-C. Nous verrons plus tard l'usage que M. K. a fait de cette détermination dans son 2e mémoire. Un autre ouvrage de la même secte, le *Kalpasûtra*, composé l'an 980 de la mort de Mahâvira, c'est-à-dire en 592, fut lu la même année, d'après le commentaire, en présence du roi Dhruvasena. Cette dernière indication ne saurait être exacte; mais il est facile de la mettre, elle aussi, d'accord avec les faits tels qu'ils sont fixés par les inscriptions. Il résulte de là que Çilâditya parvint au trône en 555; que pour la tradition jaina aussi il n'y a pas d'autre ère de Vikramâditya que l'ère *çâka*, et qu'enfin l'ère propre des Jainas correspond à 388 av. J.-C.[2]

Cette analyse où n'ont été relevés que les résultats strictement chronologiques, doit suffire pour montrer combien les 36 pages du Mémoire de M. K. sont bien remplies et avec quelle ingénieuse persévérance l'auteur a su étendre de proche en proche ses recherches et ses suppositions[3]. Aucune de celles-ci ne se heurte à des difficultés positives sérieuses : ce qui leur nuit parfois, c'est plutôt d'être suspendues dans le vide. Il en sera forcément ainsi tant qu'on n'aura pas obtenu sur les points en litige de nouveaux documents épigraphiques et, peut-on ajouter, tant que les documents déjà connus ne seront pas reproduits avec plus de garanties d'exactitude. De ces deux conditions, la première seule dépend entièrement de la fortune. Avec l'abondance des matériaux réunis au British Museum ou dont l'existence a été signalée dans l'Inde, avec l'expérience acquise ailleurs et les facilités qu'offrent les applications nouvelles de la photographie, la publication d'un Corpus inscriptionum indicarum accompagné de fac-simile vraiment authentiques n'est plus qu'une question d'argent, et il suffirait du bon vouloir de la puissante administration qui a recueilli l'héritage de l'ancienne Compagnie des Indes, pour que cette œuvre, qu'on a appelée quelquefois une dette d'honneur

1. Sauf pour l'avénement même de la dynastie, lequel ne saurait avoir coïncidé avec l'ère dont elle fait usage, 319 ap. J.-C., mais a dû y être postérieur de près d'un siècle. L'événement auquel cette ère correspond reste inconnu.

2. M. Weber propose 348 av. J.-C.

3. P. 21, il faut lire à plusieurs reprises *Dharapatta* au lieu de *Dhruvapatta*. Ibid. l. 30, *Dharasena II*. — M. K. m'indique lui-même *samsûratah*, p. 10, l. 7 infra, à changer en *samsûratam*. C'est un adjectif signifiant « très-agréable » et se rapportant à *mad hyam*. La traduction et la note p. 11 sont à rectifier en ce sens.

de la nation anglaise, pût être dès maintenant entreprise et menée à bonne fin. Cette insuffisance fâcheuse de nos instruments actuels, déjà si sensible dans le 1[er] écrit de M. K., est encore plus fortement démontrée par le 2[e] mémoire, à l'examen duquel nous allons procéder.

(*La fin au prochain n°.*) A. BARTH.

---

192. — **Moines et Sibylles** dans l'antiquité judéo-grecque, par Ferdinand DELAUNAY (de Fontenay). 1 vol. in-8°, xix-403 p. Paris, Librairie Académique, Didier. 1874. — Prix : 7 fr.

Ce volume, d'après les indications de l'auteur (p. xiv de l'Introduction), « rapproche et complète » des études publiées par le *Correspondant*. Une note de la page 247 nous apprend que la partie relative aux oracles de la Sibylle juive a été lue devant l'Académie des inscriptions. L'ouvrage se divise en deux parties. La première, sous le titre de *Le Monachisme juif*, est consacrée particulièrement à l'examen du traité *De vitâ contemplativâ* attribué à Philon, dont M. D. nous donne par la suite la traduction. La seconde, plus considérable, traite d'abord du rôle des sibylles dans le monde gréco-latin, puis, sous le titre de *La sibylle hébraïque*, étudie tout spécialement ceux des oracles contenus dans la collection des *Livres sibyllins* auxquels on peut attribuer une origine juive. M. D. les a également traduits.

1[re] *partie*. « Il s'agit de soumettre à l'épreuve d'un minutieux examen le livre » de Philon sur le monachisme juif alexandrin (les thérapeutes), d'en fixer la » date, d'en établir l'authenticité, puis de résoudre, texte en main, les questions » suivantes : Les moines alexandrins sont-ils juifs? Sont-ils des chrétiens judaï- » sants? Quelle est leur origine ou plutôt quelles influences cette origine suppose- » t-elle? » (p. 10). M. Ch. Lenormant avait cru retrouver dans les thérapeutes des chrétiens judaïsants de la primitive église. Cette manière de voir, renouvelée d'Eusèbe, est de tous points insoutenable; M. D. la rejette et adopte l'opinion la plus généralement admise aujourd'hui qui fait des thérapeutes une branche alexandrine de l'essénisme.

Mais l'authenticité du *de vitâ c.* est loin d'être assurée. Elle a été révoquée en doute, en particulier, par M. Græтz, le savant historien du judaïsme, et plus récemment par M. Michel Nicolas dans un article remarquable de la *Revue de théologie* de Strasbourg (1868, p. 25-42). D'après ce dernier, le *de vitâ c.* « est une imitation, on pourrait dire une amplification de rhétorique, du § 12 » du *Quod omnis probus liber* (traité de Philon où il est parlé des esséniens), et » les thérapeutes, une reproduction exagérée, une copie grotesque, dans le goût » de la seconde moitié du III[e] siècle, des esséniens. » Ces attaques ont fortement ébranlé l'opinion qui semblait adoptée sans contestation et exigent une réfutation complète de la part de ceux qui maintiennent l'existence des thérapeutes.

M. Grætz avait relevé le silence gardé par Josèphe et Pline à l'égard des thérapeutes, dont le *de vitâ c.* seul a gardé la trace, silence inexplicable si l'on accepte les assertions de ce traité sur l'importance de ces sectaires et leur dissémination dans le monde entier, — l'admission des femmes dans la

communauté contrairement au principe essénien, — le caractère chrétien (ou non-juif) d'un grand nombre de traits. Il concluait de ces différents points à l'inauthenticité du traité. M. D. lui objecte que Josèphe a pu confondre les esséniens et les thérapeutes, ce qui est peu croyable (p. 39). Il rappelle qu'une fraction des esséniens pratiquait le mariage (p. 42). — Mais c'était en dehors de la communauté, ce qui est tout autre chose que la réunion en un même lieu d'anachorètes des deux sexes. Par-dessus tout, il proteste contre le soupçon d'inauthenticité qui s'attaque au « témoignage unanime de la tradition, consigné » dans les manuscrits » (p. 41). — On sait qu'en pareille matière ces prétendus « témoignages de la tradition » sont bien faibles contre les raisons tirées du contenu des textes. Il relève enfin (p. 44-51) des analogies de pensée et de style qui prouvent tout au plus que l'auteur du *de vitâ c.* a eu connaissance des œuvres de Philon et a pu les prendre pour modèle.

L'attaque de M. Nicolas est plus grave encore et méritait une attention toute spéciale. Ce savant est arrivé par une étude personnelle et tout à fait indépendante de celle de l'historien israélite à des résultats, analogues sur la question d'authenticité, mais bien préférables sur la question d'origine du livre. Là en effet où M. Græetz — et c'est le point faible de sa démonstration — prétend retrouver la description de la première institution monastique chrétienne (commencement du IIIe siècle) faite par un contemporain, M. Nicolas voit avec beaucoup plus de raison un tableau d'imagination, une peinture idéale faite de traits empruntés un peu partout, au judaïsme, au christianisme, au bouddhisme même. Nous avons cité plus haut sa conclusion. Malheureusement M. D. n'a pas eu connaissance de cet élément essentiel du débat; il ignore l'étude de M. Nicolas. Nous nous permettrons de l'y renvoyer, en constatant que cette grave omission infirme singulièrement la valeur des conclusions par lesquelles il revendique tant l'historicité que l'authenticité du *de vitâ c.*

De l'opinion qu'on adopte sur l'historicité des renseignements fournis par le *de vitâ c.* dépend, cela va de soi, le sort de la comparaison instituée par M. D. entre les thérapeutes et les esséniens (ch. V). Cette partie se ressent de l'insuffisance de la précédente. Le parallèle entre l'essénisme et le christianisme qui forme le chap. suivant (ch. VII) est dépourvu de rigueur. M. D. cite les textes de l'Évangile avec trop de liberté. Ainsi p. 62 M. D. nous donne sous le titre de « préceptes évangéliques » deux citations qu'il serait fort embarrassé de retrouver dans le texte, au moins sous cette forme : « Abaissez celui qui s'élève; élevez » celui qui s'abaisse. » — « Ne donnez rien à l'ostentation et à la vanité. » La première est altérée, la seconde est de l'invention de M. D.[1] (p. 64). Ceci encore : « Jésus avait formé autour de lui une association dont les ressources » étaient communes, Judas y représentait le trésorier du couvent essénien; c'était » lui qui portait la bourse et la besace » (p. 68). Voilà une assertion dont il eût été intéressant de voir les preuves, mais qui est donnée sans hésitation comme un trait de rapprochement entre l'essénisme et le christianisme.

---

1. Voyez encore p. 83 cette citation prétendue de la « première parole du Christ » : — « Je suis le maître, le seul maître. »

2e *partie*. La première section de cette partie traite du rôle des sibylles en Grèce et particulièrement à Rome; elle contient des renseignements intéressants, mais constitue à peu près un hors-d'œuvre. Les premiers chap. de la 2e section (*la sibylle hébraïque*) sont faibles, particulièrement les chap. IV et V consacrés aux idées messianiques où se rencontrent les plus graves erreurs. — P. 177. « La pensée qui inspire aux alexandrins l'ardent désir et l'espoir invincible de » renverser l'idolâtrie et de conquérir le monde au vrai Dieu, puisait surtout sa » force dans l'espoir messianique. Chaque jour s'accentuait davantage chez le » peuple juif l'attente d'un libérateur, d'un Messie, dont le règne réaliserait » l'âge d'or, etc. » Cette assertion qui joue un grand rôle dans l'ouvrage de M. D. (voy. p. 199 et passim) est absolument contraire aux faits; d'ailleurs elle n'est appuyée d'aucune preuve. L'identification que M. D. prétend s'être établie entre la doctrine antique du Messie et l'idée alexandrine de la Parole, distincte du Très-Haut, n'est pas moins erronée (p. 200-202). Ce qui est encore moins admissible, c'est d'invoquer le livre de Daniel (!) en faveur de cette opinion. « C'est Daniel qui le premier nous présente le Messie sous les traits d'un Fils de » l'homme que Dieu *fait approcher* de son trône » (p. 201). M. D. ne sait trop d'ailleurs à quelle époque rapporter le livre qui porte ce nom. Il a vaguement entendu dire que l'authenticité en était contestée. « Suivant certains (!) critiques, » le livre de Daniel ou du moins les derniers (!!) chapitres de ce livre auraient » été composés entre les années 167 et 169 av. J.-C. » (p. 205). Et en un autre endroit : « Divers critiques attribuent les derniers chapitres (pourquoi les » derniers ?) à un écrivain de l'époque des Séleucides » (p. 202). M. D. réserve, au reste, son opinion personnelle. « Sans examiner si les visions du livre de D. » doivent être considérées comme le point de départ des conceptions messia- » niques modernes ou s'il faut avec la tradition les ranger parmi les anciennes » prophéties, etc. » (p. 210). Cette réserve est regrettable; car si M. D. s'était prononcé en fin de compte pour l'authenticité, il eût été curieux de le voir expliquer comment un prophète du VIe siècle a pu servir de transition entre la conception alexandrine et la conception palestinienne du Messie (p. 201 à laquelle il a été fait allusion plus haut).

M. D. qui n'a pas hésité à retrouver le Messie personnel dans Daniel (p. 210) contre l'opinion des critiques les plus autorisés, l'a de plus découvert dans un passage de Philon où je ne sache pas qu'on l'ait jamais cherché (p. 184-185). Philon, parlant de la réunion des Juifs dispersés lors de l'avénement de l'ère messianique, dit qu'ils seront guidés dans leur retour par « une vision, plus divine » que la nature humaine ne le comporte, apparente seulement pour ceux qui » devront être sauvés. » M. D. voit dans ce passage une « allusion fugitive à la » figure du Messie, être surhumain, *vision* qui sera partout à la fois et qui gui- » dera les tribus dispersées vers la patrie. » C'est là une hypothèse gratuite qui repose sur l'interprétation aventureuse d'un texte isolé et va à l'encontre de la doctrine bien établie du théosophe. Par cette « vision » il faut sans doute entendre quelque phénomène ou apparition surnaturels, analogues à la colonne de feu et de fumée qui guida jadis les Israélites au désert. — Que dire enfin d'une supposition, donnée comme très-probable, qui fait sortir les oracles messianiques

alexandrins des couvents des thérapeutes, et transforme chacun de ces établissements monastiques en « un centre de fabrication, sinon un instrument de pro- » pagation de ces oracles dans le monde grec? » (p. 181). N'aurions-nous pas le droit d'appliquer à toute cette partie de l'ouvrage la critique sévère dont M. D. s'est servi quelque part : « C'est là un tissu d'hypothèses hasardées, in- » dignes de la gravité de l'historien » (p. 60)?

L'étude consacrée au livre d'Hénoch (chap. VI et VII) n'est guère plus satisfaisante que les chapitres précédents. M. D. semble s'être contenté de la traduction défectueuse donnée dans la collection Migne. Il était indispensable de consulter la traduction allemande (avec commentaire) de Dillmann. M. D. se serait au moins épargné par là la peine d'avoir à corriger dans l'appendice une grosse méprise de la p. 238 (voy. append. p. 396). M. D. n'admet pas qu'on attribue une origine chrétienne à une partie du livre d'Hénoch comme le font plusieurs critiques fort compétents. Voici en quels termes il qualifie ceux qui sont en cet endroit d'un sentiment contraire au sien: « Ces procédés téméraires sont suggérés » par une illusion trop ordinaire à la vanité humaine..... Avec cette illusion » vaniteuse il y a la préoccupation, avouée ou secrète, de discréditer les » opinions reçues, de faire du nouveau à tout prix, dût-on pour cela porter la » main sur la Sainte-Écriture » (p. 217-218). Cette sortie semblera aussi bizarre que déplacée. On ne sait du reste ce que vient faire ici l'Écriture.

Le chap. VIII traite de *la fin du monde d'après l'Évangile* et consiste principalement en une longue citation empruntée à l'Évangile de Matthieu. Pourquoi M. D. cite-t-il le grand discours de Jésus sur la fin du monde d'après le premier évangile plutôt que d'après Marc ou Luc? Il ne nous le dit point. Il ne peut cependant ignorer les variantes qu'offrent ces différents textes, et il a dû avoir ses raisons pour préférer l'un à l'autre. Il ne peut manquer non plus de connaître les délicates questions d'authenticité soulevées à leur égard, non pas seulement par des critiques isolés, mais par la quasi-unanimité des commentateurs, et les réserves qu'ils font sur la manière dont les évangélistes ont rapporté les paroles de Jésus. Comment donc M. D., qui se pique d'être au courant de la science, garde-t-il sur ces questions un silence si complet qu'on serait tenté de croire qu'il les ignore? Comment aggrave-t-il ce silence en produisant comme commentaire autorisé des déclarations évangéliques un document dont le caractère pseudépigraphique et l'origine très-postérieure ont été mis hors de doute: la seconde épître de Pierre? ce qui l'amène à écrire ces paroles incroyables : « Ces termes si précis dans lesquels S. Pierre commente ici l'Évangile et rap- » pelle la promesse du retour de Jésus, lors de la fin des temps, pour juger les » vivants et les morts, contredisent d'une manière absolue l'opinion de ceux » qui, comme M. Colani, prétendent que Jésus n'a jamais songé à revenir sur la » terre..... et qui expliquent par des interpolations les passages embarrassants » des évangiles. Nous trouvons cette exégèse aussi commode que téméraire..... » Accuser de parti-pris ou d'illusion les apôtres S. Pierre ou S. Paul quand ils » rapportent sur tous ces points les explications et les promesses du divin maître, » c'est, à notre avis, abuser de la conjecture et *prétendre redresser avec des hypothèses » des témoignages certains qui s'imposent à l'historien aussi bien qu'au fidèle* »

(p. 244-245). Les derniers mots, que nous avons soulignés, se passent, en particulier, de commentaire. M. D. a été du reste doublement malheureux dans le choix de sa citation de la seconde épître de Pierre; car non-seulement ce texte destiné à confirmer un texte sujet lui-même à caution est inauthentique, mais il n'y est point question du *retour de Jésus pour juger les vivants et les morts*. M. D. n'y a pas pris garde, et ses lecteurs peuvent s'assurer de sa méprise par l'examen du texte qu'il met sous leurs yeux (2e ép. de Pierre III, 3-13). — Quelques pages plus haut (p. 217) M. D. annonçait solennellement qu'on allait voir un critique « redresser hardiment les témoignages exprès et concordants des apôtres » sur un point de l'enseignement du divin maître, prétendre démontrer que les » évangélistes ont mêlé leurs opinions à la doctrine de Jésus et déterminer l'en» droit précis où finit la parole du maître et où commence l'interprétation du » disciple! » -- La critique religieuse indépendante a pu mériter bien des reproches; mais il serait difficile de trouver parmi ses adeptes des exemples d'une pareille légèreté en un si grave sujet.

Les chapitres IX à XII qui traitent des oracles sibyllins d'origine juive dénotent enfin, nous sommes heureux de le constater, une étude personnelle et attentive du sujet. M. D. défend sur l'origine juive de morceaux importants de la collection sibylline une opinion qui n'est point aussi nouvelle qu'il a l'air de le dire, mais qui est fondée dans les faits et qu'il soutient par des raisons solides tirées d'un examen approfondi des textes. Il ne nous est point possible ici de le suivre dans le détail de sa discussion qui contient des remarques utiles et que consulteront avec fruit ceux qui voudront s'occuper de ces questions complexes et parfois peu attrayantes. — C'est le lieu aussi de signaler la traduction de ces morceaux qui termine le volume, traduction soignée qu'accompagnent de nombreuses notes.

Les deux derniers chapitres (XIII et XIV : *Caractères propres du prophétisme en Palestine et à Alexandrie* et *l'Évangile à Alexandrie*) se ressentent du caractère superficiel des études qu'ils sont destinés à résumer. La fantaisie y domine. Quelques réflexions justes y sont perdues dans un flot d'hypothèses et d'assertions sans preuves et sans fondement. Des développements oratoires tiennent lieu de renseignements positifs et précis. Les thérapeutes, entre autres choses, y prennent le rôle d' « intermédiaires naturels entre les philosophes des » bords du Nil et les cénobites du Cédron. Les théories d'Aristobule et de Philon, » d'aspect trop profane et d'allures trop libres, ont subi une sorte de stage dans » les monastères juifs de l'Égypte, avant d'acquérir droit de cité chez les Esséniens » (p. 302).

Un *Appendice* de quelques pages renferme des observations sur mon *Histoire des idées messianiques* et plusieurs additions et corrections au texte. Il s'y trouve sur la critique allemande un passage très-vif (p. 392), qui est d'autant moins à sa place que M. D. n'a pas su mettre à profit les travaux des savants d'outre-Rhin. On lui pardonnerait plus volontiers de les critiquer s'il avait su les utiliser. Exemple en soit une lacune que nous avons négligé de signaler à côté de tant d'autres, à savoir le silence gardé par M. D. sur certains pseudépigraphes d'origine juive (tels que les psaumes de Salomon, le livre des Jubilés) dont la

connaissance est indispensable pour l'appréciation des idées religieuses des Juifs aux environs de l'ère chrétienne, spécialement de l'idée messianique. L'Allemagne lui aurait fourni sur ce point, comme sur tant d'autres, des travaux, sinon irréprochables, au moins soignés et complets.

En résumé, M. D. s'est fait illusion sur les conditions de l'étude délicate qu'il a abordée. Ses recherches personnelles, portant sur des points restreints, ne le mettaient point en état d'élucider les graves problèmes relatifs aux origines du christianisme auxquels il n'a pas hésité à s'attaquer. Forcé, pour remplir un cadre trop élargi, de toucher à un grand nombre de questions spéciales qui réclament des connaissances positives, il y a fait preuve de l'insuffisance la plus regrettable. Il n'a réussi qu'à noyer dans une masse confuse les quelques renseignements utiles que son ouvrage peut contenir. Il faut souhaiter pour l'avenir de la science religieuse en France qu'un tel exemple trouve le moins possible d'imitateurs.

Maurice VERNES.

---

193. — **Les Origines et l'Époque païenne de l'Histoire des Hongrois**, par Éd. SAYOUS. Paris, E. Leroux. 1 vol. in-8°, 128 p. — Prix : 3 fr.

M. Sayous se consacre depuis de longues années à l'étude de la langue, de la littérature et de l'histoire hongroises. En 1872 il a publié une *Histoire des Hongrois et de leur littérature politique de* 1790 à 1815. Le volume que nous annonçons aujourd'hui n'est que l'introduction d'une histoire générale de Hongrie, dont la préparation est déjà avancée. Cet ouvrage ne pourra manquer d'être accueilli avec faveur en France non-seulement par un petit nombre de lettrés et d'érudits, mais aussi par le grand public. On commence à sentir la nécessité de l'étude des langues et des histoires étrangères; et le rôle important joué depuis quelques années par la Hongrie dans la politique européenne a donné à son passé un intérêt tout nouveau. M. S. a été bien inspiré en se vouant à l'étude des Magyars et en entreprenant de nous les faire connaître. Il a acquis aujourd'hui en cette matière une compétence tout à fait exceptionnelle; car il est encore seul en France à s'occuper de cette province de la science.

Le volume qui vient de paraître traite de l'origine des Hongrois et de leur période nomade jusqu'au moment où la bataille d'Augsbourg (955) les contraignit à rester sédentaires sur les bords du Danube. Dans le premier chapitre M. S. cherche à fixer la position des premiers établissements des Hongrois qu'il place d'abord entre le Don, le Dniéper et la mer Noire, puis dans la région arrosée par le Dniester, le Boug, le Pruth et le Sereth. Il montre ensuite les Hongrois attaquant successivement les Bulgares au midi et les Russes au nord avant d'envahir l'Alfœld ou plaine du Danube. Ce premier chapitre contient encore quelques données très-vagues et incertaines sur l'organisation politique et sociale des Hongrois. Quant au sens des noms magyar et hongrois, le second seul paraît clair à M. S. Il signifie *Hun-Ougrien*, et comme le mot *ougrien* (pays ougrien, montagne ougrienne) se rencontre sur plusieurs points de la région de l'Oural septentrional, M. S. y voit une raison de placer dans cette région et à côté des Finnois la demeure primitive des Hongrois.

Le second chapitre est consacré aux renseignements que l'ethnographie et la

philologie fournissent sur l'origine des Magyars. M. S. les rattache à la race ouralo-finnoise, malgré quelques savants hongrois dont la fierté patriotique s'offense de cette parenté. La langue hongroise comme le finnois forme les mots par agglutination ; elle a en commun avec le finnois tous les mots exprimant les objets qui jouent un rôle important dans la vie des peuples septentrionaux : « la glace et le feu, c'est-à-dire l'ennemi et le sauveur dans les froides plaines du Nord ; l'eau des lacs et des fleuves ; la nuit, le soir, l'hiver si long et si pénible ; le poisson, nourriture que les fleuves donnent en abondance ; la graine, la moëlle, le sang, éléments essentiels de la vie humaine ; l'écorce et la feuille qui servent à la construction des demeures primitives ; l'arc, la flèche, le couteau, sans lesquels la chasse est impossible. » Je n'ai pas qualité pour juger de la valeur philologique de ce chapitre, mais il m'a paru bien exposé, clair et concluant. — Le troisième chapitre traite de l'établissement des Magyars dans la vallée du Danube. Le quatrième énumère et explique leurs invasions dans l'Europe occidentale. Le cinquième et dernier est consacré aux idées religieuses et aux institutions primitives des Hongrois pendant la période païenne de leur histoire. M. S. résume le système de M. Ipolyi, auteur d'une *Mythologie magyare* publiée en 1854, d'après lequel il y avait un certain spiritualisme et la conception d'un Dieu unique au fond des idées religieuses des Hongrois, et le système de M. Czengery, dans son ouvrage *de la vieille religion des Magyars*, qui ne trouve dans la Hongrie païenne que des conceptions purement naturalistes et ne tient aucun compte du Dieu suprême (*Isten*) de M. Ipolyi. M. S. ajoute que les deux systèmes ne sont pas inconciliables : je veux bien le croire ; mais d'après son analyse, ils sont entièrement opposés l'un à l'autre, sauf en ce qui concerne l'immortalité de l'âme qui était, d'après les deux auteurs, admise par les Hongrois. Quant aux institutions politiques, ce qu'on en sait est très-peu de chose. Les Magyars avaient un duc, un chef militaire investi d'une autorité suprême qui trouvait sa limite naturelle dans l'esprit d'indépendance des hommes libres, tous égaux et nobles — et aussi dans deux institutions particulières : le *gylas* et le *karkan*, où l'on croit voir une assemblée du peuple et un pouvoir judiciaire.

Tel est en résumé le contenu de ce petit volume qui est, comme on le voit, très-nourri de faits, — et de faits nouveaux, du moins pour les lecteurs français. Nous n'avons point en ces matières une compétence suffisante pour critiquer tout ce que M. S. a puisé à des sources hongroises ni pour discuter les questions qui se rattachent à la philologie. Nous nous contenterons de quelques critiques de détail qui ne sont peut-être pas sans importance. La plus grave a trait à l'invasion de la plaine du Danube par les Hongrois. M. S. admet que c'est Arnulf qui les a appelés contre les Moraves et repousse l'opinion de Dümmler d'après laquelle ce serait une coïncidence presque fortuite qui aurait mis aux prises en même temps avec les Moraves, les Hongrois et Arnulf (p. 65-66). Je ferai remarquer tout d'abord à M. S. que la question de savoir si Arnulf a conclu ou non une alliance avec les Hongrois n'a qu'une importance secondaire aux yeux de M. Dümmler. Il dit lui-même que l'on ne peut décider cette question avec certitude (*Gesch. des Ostfraenk. Reiches*, II, pp. 440-441). Le point important à

ses yeux, celui sur lequel il s'étend longuement, c'est l'alliance des Grecs avec les Hongrois contre les Bulgares en 893, et la campagne victorieuse entreprise par eux dans la vallée du Danube. M. Dümmler voit dans cette alliance et dans cette campagne la cause la plus directe de l'invasion des Hongrois dans le royaume bulgare. A peine, en effet, les Hongrois s'étaient-ils retirés de la vallée du Danube pour aller porter leurs dévastations au N.-O. que les Bulgares et les Pétchénègues envahirent leur territoire entre les Carpathes et le Dniéper. Trouvant au retour leurs demeures occupées, les Magyars passèrent les Karpathes et vinrent s'établir en masse dans cette belle plaine dont la fertilité les tentait. M. S. ne dit pas un mot de cette partie importante de la théorie de M. Dümmler qui nous paraît avoir pour elle toutes les vraisemblances. Au chap. Ier, p. 20. M. S. a mentionné, il est vrai, cette alliance de l'empereur Léon avec Arpad et ajoute, sans expliquer toutefois la portée de ces paroles : « Cet incident de la politique orientale détermina la carrière historique des Magyars. » Mais à la page suivante, il met en doute le fait de l'alliance, dit que c'est Arnulf qui provoqua la venue des Hongrois dans l'Europe centrale ; et au chap. III qui traite de ce dernier événement, il n'est pas question de l'alliance avec Constantinople, pas plus que de l'occupation du territoire hongrois entre les Karpathes et le Dniéper par les Bulgares et les Pétchénègues. M. S. place d'ailleurs en 888 l'alliance de Léon et d'Arpad. Elle n'a pu, d'après M. Dümmler, avoir lieu qu'en 893, puisqu'elle est postérieure à la mort du patriarche Étienne qui arriva le 17 mai 893. M. S. a peut-être de bonnes raisons pour être d'un avis différent de celui de M. Dümmler, mais il n'a en rien ébranlé la partie principale de l'argumentation du savant allemand ; il n'y a même pas touché.

A la p. 24, M. S. expose dans une note son opinon sur la chronique anonyme du prétendu notaire du roi Béla. Cette opinion est malheureusement bien vague : « la règle à suivre est de le consulter, sans une défiance exagérée, mais avec réserve, surtout lorsqu'il n'est pas confirmé par d'autres sources. » Pour M. Dümmler, M. Rœssler, M. Wattenbach, la chronique anonyme est une fabrication du XIIIe siècle. M. S. dit que M. Rœssler a apporté dans son jugement sur le notaire du roi Béla « une visible préoccupation que nous expliquerons au ch. III. » La préoccupation de M. Rœssler n'est nullement expliquée au ch. III, et je ne vois pas bien quel intérêt il peut avoir à traiter d'inventions mensongères les contes et légendes qui remplissent la chronique anonyme. M. S. lui-même dit que les origines de l'histoire hongroise y sont racontées d'après les chants nationaux. On arrive donc en s'en servant au même résultat auquel on arriverait en racontant l'histoire de Charlemagne, je ne dis pas d'après le moine de Saint-Gall mais d'après le faux Turpin. M. S. ajoute, il est vrai, que l'anonyme s'est défié des chants nationaux et en a fait la critique. C'est là le mal précisément. On sait ce que pouvait être la critique chez un auteur des temps reculés du moyen âge. Au lieu de reproduire les chants nationaux, l'anonyme les a défigurés et arrangés selon sa fantaisie. Nous croyons donc qu'à moins d'apporter de forts arguments contre l'opinion de M. Rœssler, M. S. ferait mieux de se mettre en garde contre tous les renseignements fournis par le notaire du roi Béla.

En général M. S. ne me paraît pas avoir apporté une critique assez rigoureuse dans l'examen et l'emploi de ses sources. J'aurais voulu dans un livre sur un sujet aussi neuf pour la France que l'est une histoire de Hongrie, que M. S. nous mît au courant dans une préface des moyens d'informations qu'il a eus à sa disposition pour la période qu'il nous raconte aujourd'hui. Il aurait précisé l'autorité de chaque source. Il n'aurait pas donné au témoignage de Luitprand sur Arnulf l'autorité qu'il semble lui accorder, se rappelant que Luitprand écrivait cinquante ans après la mort d'Arnulf, d'après des traditions orales, et qu'il est un des historiens les moins dignes de foi que le Moyen-âge nous ait laissés. Il n'aurait pas écrit à propos de la bataille de Mersebourg : « le récit de Widukind et celui de Luitprand sont loin d'être identiques ; mais ils ne sont pas inconciliables et tous deux inspirent confiance. » Il est difficile de juger des textes et de la confiance qu'ils méritent, comme on fait des personnes, sur leur bonne mine. Dans le cas présent je suis d'un avis diamétralement opposé à celui de M. S. Les détails donnés sur la bataille de Mersebourg par ces deux écrivains qui n'ont pas su nous indiquer avec exactitude le lieu où elle s'est livrée ne m'inspirent qu'une très-médiocre confiance. Enfin un classement plus rigoureux des textes aurait évité à M. S. des erreurs assez graves de chronologie. Il place en 923 l'invasion du Languedoc par les Hongrois. Flodoard, qui fait ici autorité, la place en 924, et cette date concorde avec le fait rapporté par M. S. de la défense de Toulouse par Raymond Pons. Nous ne constatons la présence de Raymond Pons, comme comte de Toulouse, qu'en 924. — A la p. 98, M. S. donne 925 comme date du pillage de Saint-Gall par les Hongrois et de la mort de Ste-Wiborade. Cet événement eut lieu en 926. Les Annales de Saint-Gall que cite M. S. le placent bien en 925, mais tous les événements de cette année sont antidatés dans cette source et se rapportent à l'année 926. Flodoard, qui est témoin contemporain, devait servir ici de guide à M. S., tandis qu'il invoque en note « le Gallia christiania, cité par Dussieux. »

Enfin j'adresserai à M. S. une critique d'une portée plus générale. Je trouve dans son exposition une certaine indécision et parfois de la confusion. Il paraît çà et là gêné par les opinions contradictoires des auteurs qu'il a lus et entre lesquels il n'ose prendre parti. Il voudrait bien les concilier, comme nous l'avons vu plus haut à propos des idées religieuses des Hongrois ; mais ces conciliations forcées nuisent à la netteté des conclusions. J'en citerai un nouvel exemple, p. 17 : « A côté du duc existent d'autres pouvoirs fédéraux, celui du *gylas* et celui du *karkan*, l'un et l'autre de nature judiciaire. Le gylas était peut-être l'assemblée du peuple, ou le juge du meurtre. Le karkan serait « le juge du dommage. » — Puis p. 124 : « La puissance ducale était contrôlée par celles du gylas et du karkan, d'un pouvoir judiciaire suprême et d'une assemblée générale des chefs assistés de nombreux hommes libres. » Est-ce le gylas, est-ce le karkan qui est l'assemblée là du peuple, ici des chefs ? Pourquoi ces identifications, données avec tant de doutes et de réserves au ch. I, sont-elles présentées au ch. V comme des faits positifs ? Il y a là des disparates qui devraient être corrigées.

M. S. veut faire à la fois une œuvre solide et scientifique et un livre de dimen-

sions restreintes et d'une lecture agréable. C'est une tentative difficile en un sujet aussi neuf que l'histoire de Hongrie où tant de points obscurs sont encore à élucider et où l'érudition a encore tant à faire avant que les vulgarisateurs puissent travailler avec sécurité. M. S. veut faire à la fois œuvre d'érudit et de vulgarisateur. Nous souhaitons vivement qu'il réussisse dans cette tâche ardue.

G. Monod.

---

194. — **Briefe und Acten zur Geschichte des sechzehnten Jahrhunderts,** mit besonderer Rücksicht auf Bayern's Fürstenhaus. Erster Band : Beitræge zur Reichsgeschichte 1546-1551, bearbeitet von August von Druffel. München, Rieger'sche Universitætsbuchhandlung. 1873. In-8°, xx-908 p. In-8°. — Prix : 24 fr.

Le présent volume est le premier tome d'une nouvelle série de travaux dus à la commission historique de l'Académie de Munich. Bien que cette publication soit entreprise au point de vue plus spécial de l'histoire de Bavière, elle ne manquera pas cependant d'être très-importante pour l'histoire de l'Allemagne entière et même pour l'histoire générale du xvie siècle. A cette époque et jusqu'au milieu du xviie siècle les ducs de Bavière étaient restés les seuls princes laïques catholiques de quelque importance dans l'empire, si l'on en excepte, bien entendu, les Habsbourg. C'est pourquoi leur cour était devenue le centre de négociations politiques s'étendant bien au delà du cercle de leurs intérêts particuliers et dont leurs archives ont conservé les détails. M. de Druffel a été chargé de réunir en un premier volume les pièces diplomatiques se rapportant à l'histoire générale de l'Allemagne de 1546 à 1551, c'est-à-dire depuis les commencements de la guerre de Smalkalde jusque vers le moment de la rupture de Maurice de Saxe avec Charles V. Ces pièces se trouvent presque toutes dans les différentes archives de Munich et M. de D. commence son introduction en nous entretenant de ces belles et riches collections; d'autres pièces ont été recueillies à Vienne, à Dresde, à Paris, etc. Le présent volume renferme 863 pièces, publiées intégralement ou sous forme analytique. Chacune d'elles est publiée dans la langue originale, ce que nous ne pouvons qu'approuver; on y trouve donc des lettres françaises, allemandes, espagnoles, italiennes et latines. Nous regrettons seulement que l'éditeur n'ait pas suivi l'exemple donné pour d'autres publications analogues, en faisant précéder chaque pièce d'un très-court résumé, qui dispense le travailleur pressé de parcourir le document en son entier. On comprend qu'il est absolument impossible de donner l'analyse d'une publication de ce genre, qui se rapporte à tant d'objets divers, grâce à la multiplicité des affaires traitées alors par l'empereur d'Allemagne et qui n'ont le plus souvent d'autre rapport entre elles que celui de la chronologie. Nous nous bornerons donc à énumérer, en parcourant le volume, les pièces qui nous ont paru les plus intéressantes pour nos lecteurs. Signalons d'abord quelques lettres du cardinal du Bellay, écrites de Rome en 1548 au roi Henri II et à Montmorency, la correspondance entre Charles V et le roi Ferdinand, son frère, sur l'Interim, les pièces sur l'élection d'un nouveau pape en janvier 1550, et surtout la curieuse lettre du cardinal Charles de Guise sur l'exaltation du cardinal de Monte au saint-siége, sous le nom de Jules III[1].

---

1. Lettre du 8 février 1550. P. 351-358. C'est à cette occasion que le cardinal de

Mentionnons encore : 1° Un singulier mémoire du margrave Albert de Brandebourg, adressé le 7 mars 1550 à Maurice de Saxe, sur ses négociations avec Henri II, et où il trace avec complaisance le tableau de tous les défauts des Français. 2° Les négociations de Frédéric de Reiffenberg, agent secret de Maurice à la cour de France, en août 1551 (p. 697-701). 3° La lettre de Charles V à la duchesse Christine de Lorraine sur la politique des Guise qui sera fatale à son duché, qu'elle finira par mettre « en la servitude de France » (p. 715). 4° Les conventions arrêtées entre Henri II et les princes protestants et communiquées à ces derniers, réunis à Lochau, le 5 octobre 1551; les sauvegardes seront délivrées sous le sceau royal de France, qui portera la légende : *Vindex Germaniæ et captivorum principum* (p. 768).

Les affaires de Parme et du duc Ottavio Farnese occupent également beaucoup de place dans cette correspondance, ainsi que les affaires relatives au concile de Trente, etc. On y trouve même une lettre bien curieuse de Charles V au sultan Soliman, du 8 juin 1551, où il lui dit que ceux qui exercent le métier » de pirates sont indignes du nom de Musulmans » (p. 657).

Ce qui frappe en parcourant les correspondances de l'année 1551, c'est la mollesse et l'apathie de l'empereur Charles V au milieu des dangers qui le menacent. Dès le 15 mai 1551 la reine Marie écrivait de Bruxelles à l'évêque d'Arras qu'elle soupçonne Maurice de trahison à l'égard de l'empereur (p. 644); et cependant lui ne fait absolument rien pour prévenir le complot des princes protestants d'Allemagne, ligués avec la France. L'évêque d'Arras en répondant à l'une des lettres de la reine juge sévèrement la politique impériale et l'attitude de son souverain (p. 801).

Les pièces sont accompagnées de notes qui n'en rehaussent pas peu la valeur. C'est un ensemble de renseignements puisés à toutes les sources, dont la réunion fait honneur à l'érudition de M. de D. Les notes pullulent, elles sont même çà et là trop touffues, et cependant il est des documents où un léger supplément d'informations ne serait pas inutile, par ex. dans la lettre de Charles V à Ferdinand au sujet de l'exécution d'un certain Vogelsberg (p. 372). D'autres fois les notes sont insuffisantes et par suite inutiles. Qui reconnaitra par ex. un ouvrage historique ainsi cité : « Renata von Emma Pommerenike, S. 28? »

Il faut dire aussi que beaucoup des pièces renfermées dans ce volume sont sans importance majeure ou bien résumées au point que leur contenu ne peut servir à grand'chose; citons par ex. les numéros 40, 46, 114, 139, 192, 268, 274, 372, 504, 677, 726, 728, 738, 765, 771, 790, etc. Il est évident que je ne veux point faire un reproche à l'éditeur de les avoir admises dans son recueil; seulement on doit craindre que, dans une entreprise aussi étendue que la présente, on n'arrive que fort tard au but en ne se restreignant pas dans la mesure du possible. Le présent volume renferme une partie seulement des documents relatifs à cinq années; avec quel volume arriverons-nous à la fin du XVIe siècle?

Un *errata* qu'il ne faut pas négliger se trouve à la fin du volume, p. 883-886.

Guise, répliquant au cardinal de Trani sur ce qu'il négligeait trop ses collègues français, répondit « qu'il cognoissoit bien (les Français) et que, qui s'en veut aider, il les faut » tousjours tenir sous les pieds. » P. 350.

Quelques petites fautes y sont cependant oubliées. Ainsi p. xv, il faut lire *nationales* pour *nationaux*, et p. 232, l. 7. *duc* pour *deux*. Un régeste des documents publiés termine le volume dont nous souhaitons voir paraître bientôt la suite.

Rod. REUSS.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 30 *octobre* 1874.

Le gouvernement italien adresse à l'académie un exemplaire du catalogue des mss. de Pétrarque qu'il a fait publier et l'une des médailles frappées à l'occasion du cinquième centenaire de Pétrarque.

M. Boutaric écrit pour se porter candidat à la place de membre ordinaire vacante par la mort de M. Guizot.

L'académie met au concours pour le prix Brunet le sujet suivant : Faire la bibliographie de celles des œuvres écrites au moyen-âge en vers français ou provençaux qui ont été publiées depuis l'origine de l'imprimerie ; indiquer les mss. où elles se trouvent. Les ouvrages devront être déposés au plus tard le 31 décembre 1876.

M. Brunet de Presle lit une note sur le texte bilingue (latin et grec en caractères latins) du 12e siècle dont M. Delisle a parlé à la dernière séance. Ce texte indique pour le grec une prononciation semblable à celle qui est usitée aujourd'hui. La langue est celle qu'on appelle grec moderne, et qu'il faudrait plutôt, dit M. B. de P., nommer grec vulgaire : elle était parlée dans toutes les classes de la société alors que les écrivains employaient encore le grec ancien. Un des caractères de cette langue est l'abondance des diminutifs, introduits, selon M. B. de P., par l'usage qu'on fait de cette sorte de mots en parlant aux enfants. Le grec actuel possède en grand nombre des diminutifs de diminutifs : dans le texte signalé par M. Delisle on trouve les diminutifs au 1er degré, intermédiaires entre les formes du grec actuel et celles du grec ancien. — M. B. de P. pense que l'auteur de ce petit vocabulaire l'aura composé en se faisant traduire *chaque mot séparément* par un grec qui savait un peu de latin : de là des solécismes comme καλὸς ἡμέρα, traduction littérale de *bonus dies*. A ces fautes de l'auteur se sont ajoutées celles du copiste qui a transcrit le volume signalé par M. Delisle.

M. Delisle présente un *Rapport sur la collection des Documents inédits de l'histoire de France*, par M. le bon de Watteville. — M. Duruy offre une carte des lignes de défense des Romains en Afrique sous les Antonins, par M. Mac Carthy, bibliothécaire de la ville d'Alger ; M. Mac Carthy avait adressé cette carte à M. Duruy, qui en fait hommage à l'académie. — M. Defrémery présente de la part de M. d'Avezac une brochure intitulée *Aperçus historiques sur la rose des vents*, lettre à M. Henri Narducci.

M. Gaston Paris lit la suite de son mémoire sur le conte du trésor du roi Rhampsinit.

M. Guérin continue sa communication sur la géographie historique de la Palestine.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — **14 Novembre** — **1874**

195. — H. Kern. **Over eenige Tijdstippen der Indische Geschiedenis.** — Extrait des Notices et Communications de l'Académie royale d'Amsterdam. Amsterdam, C. G. Van der Post. 1873. In-8°, 36 p.

H. Kern. **Over de Jaartelling der Zuidelijke Buddhisten en de Gedenkstukken van Açoka den Buddhist.** Publié par l'Académie royale d'Amsterdam. Amsterdam, C. G. Van der Post. 1873. In-4°, 120 p.

(*Suite et fin.*)

Le titre de ce 2e mémoire en résume parfaitement le contenu : M. K. y soumet à un nouvel examen critique d'une part la chronologie des Bouddhistes du Sud généralement adoptée jusqu'ici par la science européenne, d'autre part les monuments les plus anciens du bouddhisme, les inscriptions de l'empereur Açoka. A ces deux questions principales et sans jamais en sortir, l'auteur a su rattacher l'examen de divers faits dont plusieurs sont d'une importance capitale dans l'histoire de l'Inde ancienne. La discussion, qui est conduite avec une certaine verve incisive habituelle à M. K., est partout claire et serrée et, bien qu'on puisse ne pas être toujours de l'avis de l'auteur, son mémoire n'en est pas moins à nos yeux ce qui s'est publié de plus important et de mieux fait sur cette matière depuis les travaux de Burnouf et les célèbres dissertations de M. Westergaard.

La discussion chronologique de M. K. peut se résumer comme suit : d'après Justin, Candragupta le Maurya arriva au trône en 322 av. J.-C. Lui et son fils régnèrent 52 ans : l'avénement de son petit-fils Açoka est donc de 270. Les mentions de plusieurs princes grecs qui se rencontrent dans quelques inscriptions d'Açoka, se rapportent le mieux à l'année 258[1] et, comme il y a de fortes raisons de croire que ces inscriptions sont de la 12e année de son règne, on obtient encore 270 pour la date de son avénement. Or, d'après les Bouddhistes du Nord, le Nirvâna du Buddha aurait eu lieu 100 ans avant cet avénement, c'est-à-dire en 370 (c'est ainsi qu'il faut lire p. 28, l. 17, au lieu de 380. M. K. paraît s'être servi par mégarde du chiffre 110 qui est, d'après les mêmes autorités, celui des années écoulées depuis le Nirvâna jusqu'au concile tenu sous

1. C'est par erreur que, p. 27, l'avénement d'Antiochus II est placé en 255. Dans ce cas, Açoka n'aurait pas pu le mentionner dans une inscription de 258. Ce prince commença de régner en 260.

Açoka. De même p. 29, l. 23 et 24 il faut lire 214 et 218 au lieu de 114 et 118). Environ à la même date nous reporte le renseignement conservé par Hiouen-Thsang, que le 3e concile fut tenu 400 ans après le Nirvâna, sous Kanishka, ce prince ayant régné environ de 10 à 40 ap. J.-C. D'autre part, M. K. a établi dans son 1er mémoire que les Jainas placent la mort de leur fondateur Mahâvîra 466 ans avant l'ère *Çâka*, ce qui correspond à 388 av. J.-C. Or la légende de Mahâvîra n'est qu'une autre face de celle du Buddha et ces deux réformateurs ne sont au fond qu'un seul et même personnage. La différence de 18 ans à laquelle aboutissent les indications des Bouddhistes du Nord d'un côté et celles des Jainas de l'autre, est minime : elle s'explique du reste, les premières étant données en chiffres ronds, tandis que celles des Jainas sont précises. M. K. se prononce donc pour ces dernières et admet 388 av. J.-C. pour la mort du Buddha. Il n'est pas impossible de trouver des arguments en faveur de cette date jusqu'auprès des Bouddhistes du Sud, malgré l'imposante unanimité avec laquelle ils produisent l'ère de 543[1]. En effet, les 218 années qu'ils prétendent s'être écoulées du Nirvâna au sacre d'Açoka se décomposent en : 1° 100 années du Nirvâna à un 1er Açoka, Kâlâçoka, sous lequel se serait tenu le 2e concile; 2° 118 années à partir de là jusqu'au 2e Açoka, Dharmâçoka sous lequel s'est tenu le 3e concile. Or le 1er Açoka et le concile tenu sous son règne sont inconnus aux Bouddhistes du Nord aussi bien qu'aux brâhmanes, et doivent être rejetés comme interpolés. Les Bouddhistes de Ceylan auront eu, en effet, deux données relatives à Açoka, qui le faisaient régner la 1re 100, la 2e 118 ans après le Nirvâna, et au lieu de choisir entre les deux, ils les auront ajoutées l'une à l'autre. Les 218 ans se réduisent donc en réalité à 118 et le Nirvâna se trouve, de cette façon encore, reporté à 388 av. J.-C.

Le lecteur au courant de cette question aura reconnu sans peine ici les arguments et les résultats de M. Westergaard[2]. M. K. les a reproduits sous une forme plus arrêtée ; mais il y a lieu de se demander si, en substituant des chiffres précis aux limites approximatives admises par son devancier, il n'a pas demandé à ces données au delà de ce qu'elles lui pouvaient fournir. Ce qui, par contre, est neuf et lui appartient bien en propre, c'est la détermination de l'ère jaina et le chiffre de 388 qu'il en a déduit pour l'année de la mort du Buddha.

Maintenant que faut-il penser de la valeur de cette date? La méthode par laquelle elle a été obtenue est parfaitement conséquente et correcte. Mais en chronologie les résultats valent ce que valent les données, et M. K. lui-même ne se dissimule sans doute pas combien elles sont ici peu sûres. La tradition jaina, encore peu connue, ne semble pas, jusqu'à présent du moins, offrir pour les époques anciennes plus de garanties qu'une autre. Celle des Bouddhistes du Nord est, dans son ensemble, encore plus incohérente que celle des méridionaux et, si

---

1. Cette unanimité n'est cependant pas absolue. Cf. Lassen, *Ind. Alterth.* II², 54.
2. On a reproché à M. K. de n'avoir pas nommé M. Westergaard. Il a pensé sans doute que, son mémoire étant destiné aux indianistes, une référence expresse à une publication si connue était inutile.

les indications qu'y a puisées M. K. sont parfaitement concordantes, il faut se rappeler que ce sont là des indications choisies; qu'elles n'ont pas été tirées d'un corps de chroniques qui, comme celui de Ceylan, donne prise à la critique par l'abondance et l'enchaînement même des détails, mais qu'elles n'ont à répondre pour ainsi dire chacune que d'elle-même. Il n'y a pas non plus grand secours à attendre de considérations d'un ordre plus général. Un siècle après la mort de son fondateur, le bouddhisme avait-il eu le temps de s'organiser et de mûrir? La réponse est affaire d'appréciation, et d'autant plus difficile que nous ignorons quel était au juste l'état du bouddhisme au temps d'Açoka. Pour ma part, j'inclinerais plutôt vers la négative. Les éléments mythiques que M. Senart vient de relever dans la légende du Buddha[1], n'engagent pas non plus à raccourcir dans une si grande mesure la période d'incubation de cette religion. Mais, si le résultat positif des recherches de M. K. demeure ainsi sujet à bien des doutes, le résultat négatif, par contre, nous paraît incontestable. La critique à laquelle M. K. a soumis la tradition cingalaise, telle qu'elle est consignée dans le *Mahâvamso*, est, à notre avis, décisive, et il ne sera plus permis à l'avenir de réclamer pour ce document, sans autre explication, une autorité historique à laquelle il n'a aucun droit pour les époques anciennes[2].

En examinant la chronique cingalaise, M. K. a été naturellement amené à rechercher l'origine de la littérature canonique du bouddhisme méridional et de la langue dans laquelle elle est rédigée. Relativement aux écrits eux-mêmes, ce que nous savons de positif se réduit à peu de chose. Quand Buddhaghosha, un brâhmane converti originaire du Magadha, arriva dans l'île de Ceylan au commencement du ve siècle ap. J.-C., il y trouva une double littérature, consistant d'une part en textes conservés dans une langue qui était regardée dès lors comme sacrée, et qu'on a pris l'habitude d'appeler du nom de pâli, d'autre part en commentaires ou *atthakathâs*, rédigés dans la langue du pays, le cingalais. Il traduisit lui-même ces derniers en pâli, tels que nous les avons maintenant. Quant aux premiers, la tradition était qu'ils avaient été apportés dans l'île plus de 7 siècles, et mis par écrit environ 5 siècles, auparavant. Or c'est là un point dont il est au moins permis de douter. En effet, le pâli qui se qualifie lui-même de langue du Magadha, le pays d'origine du bouddhisme, non-seulement s'écarte considérablement et du Mâgadhî des grammairiens, et du Mâgadhî authentique du IIIe siècle av. J.-C. tel que nous le connaissons par les inscriptions d'Açoka[3], mais, dans son état actuel et par l'ensemble de sa phonétique encore, il appartient

1. *Journ. Asiat.* Août-septembre 1873 et avril-mai 1874.

2. J'ai eu à exposer ici même (*Rev. crit.* 13 et 20 juin 1874), à l'occasion du livre de M. Lassen, des vues semblables sur la valeur de cette chronique. Je regrette de n'avoir point connu alors le Mémoire de M. K., auquel j'aurais pu simplement renvoyer le lecteur.

3. Déjà M. Lassen a remarqué que le prâcrit dont le pâli se rapproche le plus est le Çauraseni. M. Westergaard, de son côté, a signalé les rapports qui le rattachent au dialecte occidental, dans lequel sont conçues les inscriptions d'Açoka trouvées à Girnar, et il a suggéré une explication très-plausible du nom de Mâgadhî appliqué à cette langue. *Zwei Abhandl.* p. 88.

à une époque notablement plus récente que celle que voudrait lui assigner cette tradition. M. K. estime qu'il reflète un état dans lequel les langues prâcrites ont dû se trouver du 1er siècle avant au 1er siècle après notre ère, et, si l'on tient compte de l'extrême incertitude inhérente à toute détermination semblable (si l'on n'en avait pas la preuve directe, regarderait-on p. ex. comme contemporains les 3 dialectes des inscriptions d'Açoka?), ces limites ne paraîtront certainement pas trop larges. Mais M. K. va plus loin : de certaines anomalies et de formations bizarres, en effet, et qui ne se rencontrent que rarement dans une langue dont le développement a été naturel (p. 15, 34. 62), il conclut que le pâli est un composé d'éléments divers, réunis sans beaucoup d'égard aux lois de l'analogie, par des hommes qui ignoraient la prononciation et parfois même le vrai sens de ces éléments : qu'en un mot, c'est un langage artificiel. L'expression pourrait sembler plus forte que claire, si M. K. n'avait pas pris le soin d'en parfaitement préciser la portée : pour ma part je doute que les exemples allégués, quelque bien choisis qu'ils soient, la justifient. Avant de passer ainsi condamnation, il s'agirait, en effet, de savoir si le pâli a toujours été tel que l'écrivent Buddhaghosha et les rédacteurs du *Mahâvamso*. M. Fausböll a déjà soulevé cette question en signalant les irrégularités métriques des plus anciens textes. Ces faits et d'autres encore paraissent bien être autant de traces mal effacées d'un état antérieur, où le pâli, avant d'être une langue morte, aurait été, lui aussi, un parler naturel et vivant [1], et M. Minayef semble dire plus juste, quand il le définit « une langue littéraire » formée dans le sein de la communauté des religieux bouddhistes [2]. »

Ce qui du reste fait le mieux sentir ce qu'il y a d'exagéré dans l'arrêt de M. K., c'est le pendant qu'il croit trouver au pâli dans le dialecte des *gâthâs* népalaises. Celui-là, en effet, est bien un langage forgé et artificiel. Le sens linguistique si délicat de Burnouf ne s'y trompa pas un instant : du premier coup, dès qu'il fut en présence de cet idiome singulier, il le déclara un « jargon », et ce jugement n'a jamais depuis été sérieusement infirmé. Seulement, là où Burnouf croyait voir du sanscrit pitoyablement corrompu, M. K. aperçoit, avec bien plus de raison, du prâcrit travesti en sanscrit. Les essais de restitution auxquels il a soumis un certain nombre de vers du *Lalitavistara*, où il retrouve sous le badigeon sanscrit la forme prâcrite primitive, ne laissent guère de doute à cet égard, et c'est avec beaucoup d'à-propos qu'il compare ces strophes bizarres aux tirades du *Malade imaginaire* qui sont, elles aussi, non pas du latin défiguré, mais du bon français affublé d'oripeaux latins. Ces *gâthâs*, qui trahissent ainsi une origine populaire, sont la partie la plus ancienne et comme le noyau des écrits où elles figurent. La prose incorrecte qui les entoure et qu'on a prise longtemps pour le véritable texte, n'est qu'une exposition développée, une sorte de commentaire d'origine plus récente. Cela étant, on peut se demander si les grands *Sûtras*, qui seuls contiennent de ces *gâthâs* et que, depuis Burnouf, on s'accorde à regarder comme la partie la plus moderne de la littérature canonique, n'en sont pas au

1. Voir à ce sujet un article de M. Garrez, *Rev. crit.* 7 juin 1873.
2. *Grammaire pâlie*, trad. St. Guyard, p. xlvj.

fond la partie la plus ancienne, et si ce n'est pas là qu'il faut chercher quelques-uns des plus vieux documents du bouddhisme. M. Senart est arrivé à ce sujet par une voie différente à des conclusions qui se rapprochent beaucoup de celles de M. K.[1]

La deuxième et de beaucoup la plus considérable partie du mémoire est consacrée à l'étude de celles d'entre les inscriptions d'Açoka que leur état de conservation permet, dans les conditions actuelles, d'interpréter d'une manière suivie et de soumettre avec fruit à un travail critique. Ce sont : 1° Babhra; 2° Girnar IV; 3° idem VIII; 4° id. XII; 5° id. VI (en partie); 6° id. XI; 7° id. IX; 8° id. X; 9° id. II; 10° Radiah; 11° Dehli II; 12° Dhauli I et XVI (en partie); 13° Girnar XIV. Les nos 2, 3, 5, 8, 9, 13 sont accompagnés du texte de Dhauli; le n° 6, de celui de Kapurdigiri : les nos 1, 2, 3, 4, 6, 8, 11, 12 ont été commentés par Burnouf dans ses Appendices au *Lotus de la Bonne Loi*. Pour chaque inscription M. K. donne un texte rectifié, une double version sanscrite et hollandaise, et un commentaire à la fois philologique et historique dans lequel il reprend dignement l'œuvre de Burnouf et dont la richesse défie toute analyse[2]. Aussi me bornerai-je à signaler quelques points d'une portée plus générale.

M. K. a prêté une attention toute particulière aux différences des 3 dialectes dans lesquels sont rédigées ces inscriptions. Pour les deux occidentaux (Girnar et Kapurdigiri), il propose les dénominations de vieux guzarati ou mahrathi et de gândhâra. Quant à celui de l'Est et du Centre (Dhauli, Babhra, Dehli, Allahabad, Mathiah et Radiah) il y a longtemps qu'on est d'accord pour y reconnaître la langue du Magadha, la province centrale de l'empire. Le premier, à ma connaissance, il a relevé avec soin les *magadhismes* assez fréquents et souvent d'une nature toute particulière, qui se sont glissés dans les deux rédactions occidentales, et il en a conclu avec beaucoup de vraisemblance que les édits originaux avaient été rendus en mâgadhî et traduits après, non sans négligence, dans les

---

1. *Journ. asiat.* Avril-mai 1874; p. 363, 409, etc. — M. K. n'admet pas du reste que nous ayons des *Sûtras* remontant jusqu'à l'époque du Buddha.

2. *Krasava* ou *Krasavâ*, qui se lit dans le texte de Kapurdigiri correspondant à Girnar XI, est embarrassant. M. K. propose avec hésitation de lire *Krashta* (p. 77). C'est là un des nombreux passages où l'on regrette vivement de ne pas pouvoir consulter un fac-simile photographique, afin de décider s'il y a lieu d'admettre une faute du lapicide ou du copiste. Il serait d'autant plus intéressant d'être fixé à cet égard, que, si la leçon actuelle devait être confirmée, il faudrait probablement admettre ici une forme participiale (assez irrégulière, il est vrai) en *vas* ou en *van*, formation qui ne paraît avoir survécu dans aucun dialecte prâcrit. — *Kâmakâri* que M. K. (p. 92) propose de lire dans le texte de Radiah, n'est point une forme mâgadhî.

Deux des corrections de M. K. ont été mises en question par M. Weber (*Liter. Centralbt.* 30 mai 1874). Pour *Vacabhûmika* de Girnar XII, où Burnouf voit le sanscrit *varcobhûmika* « inspecteur des lieux secrets », et M. K. (p. 68 et 74) *vrâtyabhûmika* « inspecteur des hospices de pélerins », M. Weber aimerait mieux admettre *vrajabhûmika* qui revient au même pour le sens et serait en effet excellent, si quelques lignes plus haut on ne trouvait pas *pavajita* pour le sanscrit *pravrajita*. — Au lieu de *tuphe* (Dhauli I et XVI) où Prinsep et Burnouf voyaient un *stûpa*, « un sanctuaire à reliques », et dans lequel M. K. reconnaît avec raison (p. 102) le pronom de la 2e personne, M. Weber propose, sans nécessité, de lire *tujhe*, « parce que *jh* et *ph* se confondent aisément. » Cela est vrai pour l'écriture devanâgarî moderne, mais ne l'est pas pour l'alphabet des inscriptions.

dialectes provinciaux. Une fois ou deux cependant il se pourrait qu'il fût allé trop loin dans cette voie. Ainsi p. 57, dans Girnar VIII, il explique par un contre-sens du traducteur la forme *ñayâsu* (de *ni* + *yâ*), au lieu de laquelle on s'attendrait, en effet, à trouver *nirayâsu* (de *nis* + *yâ*) « ils sortaient » : *nikhamisu* que porte le texte mâgadhî correspondant, aurait été traduit machinalement comme s'il venait de *ni* + *kram*, tandis qu'en réalité il vient de *nis* + *kram*. Pour admettre cette explication, il faudrait supposer que le fonctionnaire chargé de cette besogne n'entendait ni la langue de l'original, ni celle dans laquelle il devait traduire, ce qui paraît fort. Il est plus simple de voir ici une incorrection de la langue elle-même, comme il s'en rencontre jusque dans le sanscrit classique, où la distinction des préfixes *ni* et *nis* n'est pas non plus toujours rigoureusement observée.

Au sujet de l'*ahimsâ* ou respect de toute vie animale, qu'Açoka professe dans ses édits, M. K. observe avec raison que cette doctrine n'est pas exclusivement jaina et bouddhique. Elle était familière aux brâhmanes, dont elle a de bonne heure profondément pénétré le rituel : l'origine en doit être cherchée dans le tempérament du peuple hindou d'abord et ensuite dans les scrupules que dut faire naître un culte très-sanglant[1]. Elle paraît même avoir été étrangère au bouddhisme primitif; car le Buddha doit avoir combattu l'abstinence de nourriture animale et la tradition le fait mourir d'une indigestion de chair de porc. L'argument conserve sa valeur, quand même on admettrait avec M. Senart le caractère mythique de cette légende : en tout cas l'observation de M. K. vient à propos aujourd'hui qu'on n'est que trop tenté de découvrir dans le brahmanisme des emprunts et des influences bouddhiques, quand tout ce que nous savons de l'histoire et de la littérature de cette religion semble cependant démontrer qu'elle n'a eu un rôle vraiment original qu'en dehors de l'Inde.

On ne saurait méconnaître du reste chez M. K. une certaine tendance à atténuer le caractère strictement bouddhique des édits d'Açoka. Peut-être entre-t-il aussi un peu d'optimisme dans l'admiration sans réserve qu'il ressent pour ce prince. M. K. a fort bien vu qu'à simplement juxtaposer les renseignements divers qui nous sont parvenus sur le compte d'Açoka, on obtient une figure impossible, une sorte de caricature : que les horreurs que la chronique de Ceylan lui fait commettre avant sa conversion, sont aussi peu probables que les niaiseries dévotes qu'elle lui prête dans la suite; que le meurtre de ses 99 frères, par exemple, est une exagération ridicule destinée à illustrer l'efficacité de la Bonne Loi qui d'un monstre fait un saint homme. Mais faut-il rejeter ces récits d'une façon absolue? Il n'y a rien d'invraisemblable à ce qu'Açoka ait rencontré des compétitions dans sa famille : ce fut certainement un prince énergique, et dans l'Orient l'énergie a toujours été sanglante. D'autre part les exhortations

---

1. On peut dire même que jusqu'à un certain point elle est un fait *humain* inséparable des tendances ascétiques. C'est ainsi qu'elle apparaît à plusieurs reprises et probablement d'une façon indépendante, chez diverses sectes de l'antiquité classique, et que, longtemps avant l'établissement de ces sectes, les rituels grec et romain présentent, aussi bien que celui des brâhmanes, des pratiques destinées à expier l'immolation des victimes.

officielles qu'il a fait graver sur le roc, et où il se montre un modèle de douceur, de piété et de tolérance, ont le tort précisément d'être officielles et d'être en outre rédigées en un style de convention. La réserve avec laquelle les Bouddhistes du Nord s'expriment sur ses violences n'est pas bien décisive à cet égard : le silence des brâhmanes l'est encore moins. Ç'a été leur manière de se venger d'un souverain et d'une dynastie qui en somme leur furent hostiles, que de n'en pas parler du tout[1]. Quand çà et là ils y font allusion, c'est pour les flétrir en masse comme des usurpateurs et des princes violents qui exploitèrent la religion au profit de leur politique. « Les Mauryas, est-il dit dans le *Mahâbhâshya*, étant » avides d'or, firent fabriquer des idoles. »

A la suite du Mémoire se trouvent deux appendices : dans le 1er M. K. étudie les *Gâthâs* népalaises ; il en a été parlé plus haut ; dans le 2e il met en garde contre une identification hâtive de l'Ajâtaçatru des Bouddhistes avec le prince du même nom qui figure dans le *Çatapatha-Brâhmana*.

L'impression est soignée et correcte. A part les fautes précédemment relevées et quelques autres tout à fait insignifiantes, je n'ai noté que *dentalen* p. 48, l. 8, au lieu de *lingualen*, et p. 69, l. 22 où un membre de phrase est omis dans la traduction sanscrite : il faut compléter *parapârishadam vâ garhate*.

M. K. me signale lui-même les rectifications suivantes : Dans l'inscription de Babhra p. 32 et s., au lieu de la correction *abhivâdepta* (ou *abhivâdeta*) *nam* en deux mots, il vaut mieux admettre *abhivâdeptânam* en un seul. C'est l'absolutif védique en *tvânam* qui s'est conservé dans plusieurs dialectes prâcrits. — *Antepura* p. 73 n'est pas à ajouter à la liste des barbarismes du pâli ; c'est une forme commune aux prâcrits en général. — Le leçon *cema* p. 105 est bonne ; elle correspond au scr. *caiva*. — Ibid. *ghatita* n'a pas le sens de « exécuté, » mais celui de *yukta* « juste, convenable. »

A. Barth.

---

196. — A. Challamel. **Mémoires du Peuple français**, depuis son origine jusqu'à nos jours (Ouvrage couronné par l'Académie française). Paris, Hachette. 1873. 8 vol. in-8°, 494-510-522-521-524-537-594-604 p. — Prix : 7 fr. 50 le vol.

Il faudrait écrire un gros livre pour apprécier d'une manière complète l'ouvrage de M. Challamel, relever les innombrables erreurs qui le remplissent, et signaler tous les détails curieux et intéressants accumulés dans cette vaste compilation. Nous n'entreprendrons pas cette tâche et nous devons nous contenter de dire en quelques lignes ce qu'a voulu M. Challamel et ce qu'il a fait. Nous ne pouvons que louer son plan. Au lieu d'écrire une histoire des événements qui se sont succédé en France, il a voulu peindre les maux et les institutions de la France aux diverses époques, en ne faisant que rappeler brièvement les faits

---

1. Candragupta fait seul quelque figure dans leur tradition. Ce que la chronique de Kashmir et les Purânas disent des Mauryas est d'une époque bien postérieure et paraît emprunté à la tradition bouddhique.

politiques et en ne s'en servant que pour donner une trame à son livre et expliquer les changements survenus dans les institutions et les mœurs. Il fait passer successivement sous nos yeux : le Gaulois, le Gallo-Romain, le Gallo-Frank mérovingien, le Frank carlovingien, le Français féodal, le Français du moyen-âge, le Français de la renaissance, le Français ligueur, le Français sous Richelieu, le Français frondeur, le Français sous Louis XIV, et le Français du XVIII[e] s. L'ouvrage s'arrête en 1789 et a pour épilogue la déclaration des Droits de l'Homme. Comme on le voit, le livre de M. Ch. tient le milieu entre les histoires proprement dites et les tableaux de mœurs tels que ceux de Legrand d'Aussy et d'Alexis Monteil. Il justifie parfaitement son titre de *Mémoires du Peuple français*; car il considère le Peuple français comme une personne qui reste identique à elle-même au milieu de toutes ses transformations, et il raconte sa vie, son développement, ses vicissitudes. Ce cadre est assurément original, et si les tableaux qui s'y succèdent tour à tour avaient le double mérite de l'exactitude et de la vie, l'œuvre de M. Ch. aurait une importance capitale. Malheureusement l'exécution n'a pas répondu à la conception. Chacun de ces tableaux est composé d'un ramassis de renseignements pris de toutes mains, sans aucune critique, et mis bout à bout sans aucun art. Ce livre d'histoire est fabriqué comme les faits divers d'un journal, avec une paire de ciseaux et des épingles. Mézeray et le président Henault sont cités comme autorités pour les temps Mérovingiens et Carolingiens au même titre que Grégoire de Tours ou Eginhard, et Turpin figure parmi les célèbres historiens de l'époque de Charlemagne. Quant aux considérations générales que M. Ch. entremêle parfois à ses récits et à ses tableaux, elles ne sortent pas d'une certaine médiocrité banale. Toute l'histoire de France est jugée d'après les idées, généreuses et honnêtes sans doute, mais souvent aussi étroites et naïves des démocrates de 1848. On n'y trouve pas le sens juste de l'histoire et l'intelligence vraie du passé. Je ne parlerai pas du style, dont M. Ch. ne paraît pas s'être plus soucié que ne s'en soucient les collecteurs de faits divers dont je parlais tout à l'heure. Malgré tous ces défauts, il y a dans les *Mémoires du Peuple français* tant de particularités curieuses, tant de petits faits accumulés, que l'on ne peut refuser des éloges au zèle et au travail qui les a rassemblés. Le livre de M. Ch. peut donner aux lecteurs peu instruits une image, sinon très-juste, du moins assez colorée des diverses périodes de notre histoire; il peut surtout servir utilement de répertoire à ceux qui sont capables de faire un choix parmi les renseignements de toute provenance et de toute valeur qu'il a amassés.

---

197. — **Les Slaves méridionaux.** Leur origine et leur établissement dans l'ancienne Illyrie par E. Pricot de Sainte-Marie. 1 vol. in-8° de 179 p. Paris, Armand Le Chevalier, libraire-éditeur, 61, rue de Richelieu. — Prix : 6 fr.

Le Pays Jougo-Slave (Croatie-Serbie). Son état physique et politique. Sa fonction dans l'économie générale. 1 vol. in-18 de xlvj-378 p. Paris, librairie Germer-Baillière. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur *des Slaves méridionaux* appartient à notre personnel consulaire ; nous voyons toujours avec sympathie les agents français s'intéresser à l'étude des pays

où leurs fonctions les appellent. M. Pricot de Sainte-Marie sait le serbe et le russe et nous ne doutons point que s'il eût bien choisi son sujet il ne nous eût donné un travail intéressant. Malheureusement il s'est occupé d'une période pour laquelle la connaissance des documents slaves est à peu près inutile, attendu qu'on n'a affaire qu'à des textes latins ou byzantins. Éloigné aujourd'hui des pays slaves par une mission en Afrique, il ne s'est pas tenu au courant des nouvelles publications. M. P. de S.-M. consacre 179 pages à démontrer — fait peu contesté d'ailleurs — que les Slaves méridionaux ne sont pas des Aborigènes. Mais il ignore une bonne partie des ouvrages où cette thèse a été discutée ; s'il voulait faire l'histoire de ces travaux, il lui fallait doubler et tripler la maigre bibliographie qui figure en tête de son volume. De quel droit négliger par exemple le livre de Bielovsky sur les Origines de l'histoire de Pologne, ou les fantaisies de Sembera sur les Slaves occidentaux, ou la récente dissertation de M. Rœssler sur l'établissement des Slaves dans le Danube inférieur ? A quoi bon citer au hasard tel manuel d'histoire à l'usage des écoles de la Croatie et négliger des dissertations spéciales ?

Il est d'ailleurs bien peu question des Slaves dans le volume de M. P. de S.-M. Une grande partie est consacrée à l'histoire de l'ancienne Illyrie, de Dyrrachus, de Cadmus, des Argonautes, etc..... d'après des compilations de seconde main. M. P. de S.-M. s'appuie volontiers sur Du Cange qui est sans contredit une autorité respectable. Mais le connaît-il bien ? Il est permis d'en douter quand on lit à la p. 154 de son travail que Montaigne[1] professait pour Du Cange une vive admiration et qu'il existe dans la bibliothèque de Bordeaux un exemplaire de l'*Illyricum* de Du Cange signé et annoté par l'auteur des Essais (*sic!*). Une simple recherche dans le Bouillet eût appris à M. P. de S.-M. que Montaigne mourut en 1592, vingt ans environ avant la naissance de Du Cange.

M. P. de S.-M. ne se rend nullement compte de la valeur des autorités qu'il cite. Du Cange ou Hilferding, Mommsen ou Périgot, tout lui est indifférent, et malgré le temps qu'il paraît avoir consacré à ses études, quelques-uns des textes élémentaires semblent lui être totalement inconnus. Quiconque s'est un peu occupé des Slaves méridionaux a certainement entendu parler du chroniqueur anonyme connu sous le nom de *presbyter Diocleas* fort souvent cité chez les historiens. M. P. de S.-M. rencontre le nom de cet auteur dans un livre russe et, comme il ignore absolument de qui il s'agit, il traduit par *le presbyte de Dioclea!* (p. 69).

On pourrait croire du moins qu'au point de vue ethnographique ce travail doit être impeccable. Il n'en est rien. L'auteur, qui a vécu dans ces pays, qui en sait la langue, n'a jamais jeté les yeux sur une statistique sérieuse ou sur une carte ethnographique des contrées qui l'occupent. P. 31 on lit que les Slaves de Transylvanie s'appellent les *Szeklers*. M. P. de S.-M. n'a donc jamais vu les cartes

1. Nous pensons qu'il s'agit de Montesquieu. Nous aimerions à croire qu'il ne s'agit que d'un *lapsus calami* ou d'une faute d'impression. Malheureusement l'auteur désigne formellement « l'auteur des *Essais*. »

de Kiepert, d'Erben ou de Schafarik. Sur toute carte ethnographique, les Szeklers sont teintés comme les Magyares et ce détail eût suffi sans doute à éclairer notre auteur. Son premier soin eût dû être de tracer pour lui-même et pour le lecteur une bonne carte ethnographique. Il eût rendu à la science un service beaucoup plus sérieux qu'en publiant comme il l'a fait deux cartes de l'Illyrie ancienne qui n'apprennent absolument rien de nouveau.

Nous n'insisterons pas; comme on le voit par ces observations, l'ouvrage de M. P. de S.-M. est plus dangereux qu'utile à consulter. Les faits intéressants sont noyés dans une foule de détails étrangers; et les erreurs coudoient de trop près les vérités pour que ce travail absolument inutile au spécialiste puisse être recommandé au lecteur inexpérimenté. L'auteur nous annonce pour paraître prochainement une Histoire de Bosnie et d'Herzégovine, une Histoire du Montenegro, une Etude géographique, historique et administrative sur l'Herzégovine. Nous l'engageons vivement à suivre dans ces travaux une plus rigoureuse méthode. Il a en main un instrument précieux, la connaissance d'un idiome peu connu; peut-être ferait-il bien de l'appliquer à des traductions qui rendraient un véritable service à notre public. L'histoire et la littérature des Slaves méridionaux ont encore bien des détails à nous révéler.

A côté du travail de M. Pricot de Sainte-Marie se place naturellement le volume de M. *** sur *le Pays Jougo-Slave*. Nous ignorons les motifs qui obligent l'auteur à garder l'anonyme; ce volume n'est pas de ceux dont on ait à rougir. Il renferme des considérations excellentes, mais d'un caractère essentiellement politique et économique et par-conséquent étrangères à notre Revue. Il offre des pages très-intéressantes, mais il a le tort de supposer chez le lecteur des notions antérieures qui ne s'acquièrent point si aisément. L'auteur eût pu sans danger l'abréger de moitié; le style est d'une abondance qui devient parfois fatigante. Nous y avons rencontré des phrases qui ont jusqu'à trente-trois lignes (p. 266). L'auteur accumule sans mesure les épithètes, les énumérations, les comparaisons; il nous paraît abuser aussi d'une terminologie philosophique à laquelle les publicistes français ne nous ont point accoutumés. Tout ce qui concerne la géographie physique nous paraît d'ailleurs irréprochable : c'est le seul éloge que nous puissions, dans un recueil scientifique, donner à ce travail. Avant de le lire on fera bien de consulter des livres plus élémentaires.

Louis LEGER.

---

198. — **L'Église et l'État en France** sous le règne de Henri IV et la régence de Marie de Médicis, par F. T. PERRENS, professeur de rhétorique au Lycée Condorcet, etc. Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel. 1873. In-8°, xv-534-508 p.

La critique a reproché quelquefois à d'autres ouvrages de M. Perrens, à son *Étienne Marcel*, à son *Jérôme Savonarole*, d'être rédigés d'une manière un peu trop fantaisiste à l'égard de leurs sources et de ne point fuir toujours le paradoxe avec un zèle égal. Personne n'adressera le même reproche à ses deux nouveaux volumes; ils sont savants, si savants même que j'en crois l'étude peu faite pour

intéresser d'autres lecteurs qu'un professeur d'histoire, à moins que ce ne soit un docteur en droit canon.

Ce sont les dépêches du nonce Ubaldini et de M. de Brèves, l'ambassadeur de France à Rome, qui ont fait le présent ouvrage. L'auteur les avait exploitées déjà dans son précédent travail sur *Les mariages espagnols*, publié en 1869. Il a cru qu'il serait inexcusable s'il retenait sous le boisseau les lumières qu'elles renfermaient encore sur d'autres points. Les présentes pages épuisent enfin les sources elles-mêmes (p. ix). Elles les épuisent peut-être un peu trop. Sans doute un esprit sérieux suivra avec intérêt la lutte entre les représentants des droits de l'État et les prétentions pontificales, mais il ne faut point l'effrayer par trop de détails. « Il faut s'y enfoncer pour s'y plaire » a dit l'auteur de son sujet (p. xv). Je ne puis que le féliciter de son courage et souhaiter, sans trop d'espoir, que tous ses lecteurs s'y plaisent autant que lui-même.

Dans une *Introduction* de plus de cinquante pages, M. P. expose à grands traits la situation respective de l'Église et de l'État au moyen-âge et dans les temps modernes, depuis le réveil de l'esprit légiste sous Philippe le Bel jusqu'aux parlements du XVIII[e] siècle. Il entre ensuite dans son sujet proprement dit au moment où Henri de Navarre, devenu Henri IV, et converti au catholicisme, apparaît comme le représentant de l'Etat et de ses droits vis-à-vis du saint-siége. Ce premier livre nous raconte les négociations du duc de Nevers, de Du Perron, d'Ossat à Rome, leur réussite momentanée, la publication du traité de Pierre Pithou, *Les libertés de l'Église gallicane*, en 1594, traité resté pendant deux siècles, et jusqu'à M. Dupin, la loi et les prophètes du gallicanisme. Nous ne relèverons dans ces premiers chapitres que quelques énonciations qui nous semblent erronées. Ainsi p. 83, M. P. dit de Henri IV : « Sceptique ou indifférent..... de là » sa tolérance. » Nous croyons qu'il a raison de voir dans son scepticisme un des motifs de la tolérance du roi; mais nous ne comprenons pas alors qu'il continue : « cette vertu n'en paraît chez lui ni moins naturelle, *ni moins méritoire*. » C'est là une singulière morale[1]. Autre part M. P., parlant de la Réforme, dit qu'elle « nous eût isolés au dehors » (p. 105). Nous n'examinons pas du tout la question de préférence religieuse; mais au point de vue purement historique cela est faux. Pendant toute la durée du XVII[e] siècle les gouvernants de la France, cardinaux ou laïques, ont sans cesse cherché leurs alliances dans les peuples issus de la Réforme, pour balancer la puissance de la maison d'Autriche. Les protestants d'Allemagne, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Suède, les cantons réformés de la Suisse, n'auraient pas été sans doute des alliés moins fidèles, si le protestantisme avait dominé en France.

C'est en 1607 que l'évêque de Montepulciano, Ubaldini, neveu du pape Léon XI, homme sagace et délié, mais d'un tempérament parfois trop brusque pour un diplomate[2], arrive à Paris comme nonce papal et se rencontre avec

---

1. Nous voudrions aussi savoir où M. P. a vu que Duplessis-Mornay « ne désapprou- » vait que pour la forme » les capitulations de conscience de Henri IV.

2. C'est ce que dit M. P. lui-même, I, p. 279; néanmoins il se récrie à la p. 371 de

Henri IV, et comme ce sont ses dépêches qui ont fourni le fond du livre de M. Perrens, on peut dire qu'il commence véritablement à cette date. Nous n'avons pas le courage de suivre l'auteur dans le labyrinthe des discussions de Sorbonne qui éclatèrent bientôt au sujet des droits respectifs du saint-siége et du souverain. Sainte-Beuve avait essayé jadis d'entraîner ses lecteurs à travers tous les détours des querelles de Port-Royal sur la grâce prochaine et la grâce efficace; malgré tout le charme de son style, bien peu d'entre eux l'ont suivi jusqu'au bout. Je crains fort que M. P. ne soit guère plus heureux. A force d'avoir vécu dans l'intimité du nonce, il s'exagère peut-être un peu l'importance de toutes ces discussions théologiques; ainsi quand on eut réussi à mettre la main sur Nicolas Coeffetau pour répondre aux brochures théologiques de Jacques Ier d'Angleterre, sans paraître renoncer pour cela aux prérogatives royales, et que ce théologien de Paris se tira de la difficulté avec une dextérité qui fait honneur à la souplesse de son esprit, M. P. termine le récit de cet épisode par ces mots : « C'est à la sagesse de Henri IV que la France et la chrétienté étaient redevables » de cet apaisement » (I, p. 337). Il nous semble que « la chrétienté » serait restée « paisible, » même si Coeffetau n'avait pas aussi bien répondu, et si la querelle avait continué plus longtemps encore.

Aussi longtemps que vécut le roi, le saint-siége se tint sur la réserve dans ses revendications d'influence et de pouvoir. M. P. fait remarquer avec raison que Henri IV savait se faire obéir, que les discussions avec lui étaient donc à peu près inutiles. Mais quand il fut mort [1], la faiblesse de la régente permit au nonce Ubaldini de donner un libre essor aux prétentions du pape. Le nonce devint bientôt l'un des personnages les plus importants dans les conciliabules qui se tenaient à l'entresol du Louvre, et Marie de Médicis, masse inerte et sans intelligence, fut la première à abandonner la cause de la royauté et à prendre le parti de l'Eglise contre ses propres défenseurs, les Parlements, et surtout celui de Paris [2]. Jusqu'à quel point elle et ses ministres osèrent descendre, c'est ce que montre la curieuse histoire de l'abbé Du Bois, qui était, il est vrai, un assez mauvais sujet, mais surtout un gallican très-ancré dans ses idées. Pour se débarrasser de lui, on ne recula point devant une infamie. On l'envoya à Rome avec le titre d'agent royal, en 1611, et quand il arriva dans cette ville, on le saisit et on le mit dans un *in-pace* de l'Inquisition romaine, d'où il ne sortit que pour mourir, en 1626.

La plus grande partie du second volume est consacrée aux luttes entre le nonce et ses partisans et une partie de la Sorbonne, groupée autour de son célèbre syndic, Edmond Richer. Ce dernier devient, pour ainsi dire, la figure

---

ce qu'on ait traité le nonce de « brouillon. » Il s'est prouvé tel maintefois par sa conduite, p. ex. lors de la condamnation des doctrines de Bellarmin par le Parlement. (I, p. 479).

1. Voy. ce que dit M. P. de l'attitude des Jésuites à la mort de Henri IV.

2. M. P. nous donne quelques détails très-curieux sur l'éducation donnée au petit Louis XIII. A 10 ans il demande une fois à son précepteur Vauquelin des Yvetaux s'il y avait au paradis une sainte qui s'appelât Louise. L'autre lui répondit que Sa Majesté ferait saintes toutes les femmes qu'elle honorerait de son commerce. On apprit cette réponse et Vauquelin fut chassé! I, p. 387.

principale du récit, et les persécutions dirigées contre son fameux ouvrage *De la puissance ecclésiastique et politique*, ses luttes contre les Jésuites, etc. défrayent de nombreux chapitres.

En février 1616, à propos des mariages espagnols, Ubaldini reçut enfin le chapeau de cardinal qu'il ambitionnait depuis longtemps et fut par suite rappelé par le saint-siége[1]. Son successeur, Bentivoglio, était un homme du monde, peu âpre aux querelles religieuses et celles-ci allèrent tout naturellement en s'assoupissant dans les années suivantes. Bientôt aussi l'influence de Richelieu se fit sentir, et quand il eut pris la direction des affaires, les controverses expirèrent devant l'ordre du maître. Un édit royal de novembre 1626 défendit toute discussion sur l'autorité des souverains, et cet édit, il sut le faire respecter. Dès 1627, un prêtre, nommé Fancan, était condamné au dernier supplice, pour avoir attaqué le roi (II, p. 417). Mais si le cardinal frappait d'un côté, il n'épargnait pas l'autre; en 1629 le vieil Edmond Richer, arraché à la tranquille obscurité dans laquelle il végétait depuis de longues années, était mené devant le tout-puissant ministre et forcé de désavouer plusieurs passages de son livre, afin que le frère de Richelieu, déjà archevêque de Lyon, reçût aussi le chapeau de cardinal des mains d'Urbain VIII. C'est ainsi dégradé à ses propres yeux, que l'ancien syndic de la Faculté de théologie mourut en novembre 1631, à l'âge de soixante-onze ans, et sa mort ferme définitivement, ou pour longtemps au moins, cette période de contestations bruyantes entre l'Eglise et l'Etat que M. P. a voulu nous retracer dans son ouvrage. « Le gallicanisme convient au génie de » la France, tempéré comme l'est son climat » (II, p. 482). C'est par cette maxime qu'il termine son livre; il lui a fallu bien de la confiance en l'avenir pour énoncer comme un axiome cette vérité qui n'a jamais semblé moins vraie que de nos jours. Mais ce sont là des matières que nous n'avons point à traiter dans cette *Revue* et nous nous contentons donc de signaler les conclusions de l'auteur[2].

En somme l'ouvrage de M. Perrens est très-consciencieux et, quoique d'une lecture moins facile que ses précédents volumes, l'emporte sur eux par la connaissance minutieuse du sujet qu'il étudie. Pour ceux que leurs études obligent à se familiariser avec les questions de droit ecclésiastique et de théologie qui y sont plus particulièrement traitées, ils trouveront dans ce travail de nombreux renseignements de détail; mais par la nature même du sujet, le grand public est éloigné de prendre connaissance du livre, ou, si le hasard le met sous ses yeux, il est empêché d'y prendre goût d'une façon bien prononcée. Je suppose que M. Perrens ne s'est fait dès l'abord aucune illusion à cet égard et que la satisfaction d'avoir accompli une tâche qu'il pensait utile l'a récompensé des efforts qu'il a dû faire pour arriver au but.

Rod. Reuss.

---

1. II, p. 340, en note, par suite d'une faute d'impression, on a laissé la date 1615 au lieu de 1616.

2. Nous devons relever encore une erreur de M. P. à la p. 462 de son second volume. Il y dit qu'au XVII[e] siècle « la France ne partageait la gloire de la tolérance religieuse » avec aucun autre état chrétien. » Il oublie les Pays-Bas, qui ne virent jamais, eux, de Révocation de l'Édit de Nantes.

199. — F. Nietzsche. **Unzeitgemæsse Betrachtungen.** Zweites Stück : *Vom Nutzen und Nachtheil der Historie für das Leben*. Leipzig, Fritzsch. 1874. In-8°, vj-111 p.

M. Nietzche continue le cours de ses *Considérations inopportunes*. Récemment il attaquait en Strauss[1] le représentant le plus éminent des *Bildungsphilister*, de ceux à qui l'infatuation scientifique inspire un optimisme universel. Aujourd'hui c'est à la science, à l'érudition même qu'il s'en prend. Par le mot « *Historie* » il entend toute espèce d'étude du passé, philologie, archéologie ou histoire proprement dite. Prenant pour mot d'ordre les paroles de Gœthe : « Je hais tout ce qui ne fait que m'instruire, sans augmenter ou exciter mon activité, » il raille impitoyablement, avec esprit et souvent avec éloquence, la tendance des Allemands à croire que toute l'éducation consiste à accumuler des connaissances sur le passé. Il montre comment les jeunes gens éblouis, accablés par la variété infinie des faits, des idées, des systèmes qui défilent devant leurs yeux, deviennent incapables de penser par eux-mêmes, de sentir avec fraîcheur, d'agir avec énergie. Il déplore chez ses compatriotes l'absence de personnalité, de caractère, de sens du beau et de la vie; et il trouve la cause de ces défauts dans l'excès avec lequel la jeunesse est soumise aux travaux d'érudition. « On honore plus, dit-il l'histoire que la vie. Oui, on triomphe de ce que la science commence à diriger la vie. Il est possible qu'on en soit là, mais certes la vie ainsi dirigée n'en vaudra pas mieux; car elle sera moins *vivante* et promettra moins de vie pour l'avenir, que la vie d'autrefois dirigée non par la science mais par des instincts et par de puissantes imaginations[2]. » Le culte de l'histoire est même une cause de démoralisation, d'abaissement des caractères. « Celui qui a appris à plier l'échine et à courber la tête devant « la puissance de l'histoire, » celui-là donne à la manière mécanique des Chinois son assentiment à toute puissance, que ce soit un gouvernement, une opinion publique ou une majorité numérique, et il se meut correctement en mesure comme une marionnette, quelle que soit la puissance qui tienne le fil[3]. » Il faut qu'à côté de la connaissance du passé l'homme se nourrisse aussi de ce qui est en dehors de l'histoire (*das Unhistorische*), c'est-à-dire la vie réelle et active, et de ce qui est au-dessus de l'histoire (*das Ueberhistorische*), c'est-à-dire le monde idéal de l'art, de la religion et de la poésie.

Les pensées exprimées par M. N. dans cette brochure se trouvent en germe dans Schopenhauer, qui a poursuivi de ses sarcasmes l'étude de l'histoire ainsi que la philosophie hégélienne de l'histoire, d'après laquelle tous les événements s'enchaînent par une nécessité divine, constituent un progrès continu et révèlent le développement logique d'une Idée. Mais M. N. reprenant pour son compte les vues de Schopenhauer les a développées avec une grande chaleur de passion et une verve originale et mordante. Par malheur s'il est disciple de Scho-

1. Cf. *Rev. crit.*, 1874, n° 39, art. 169.
2. P. 68.
3. P. 81.

penhauer philosophe, il ne l'est pas de Schopenhauer écrivain. Son style est expressif, sans doute, souvent vigoureux et coloré; mais il est heurté, incohérent, à la fois abstrait et trivial, plein de recherche et de mauvais goût. Cela est fâcheux, car ces défauts rendent difficile la lecture d'un écrit plein de talent, et assurément digne d'être lu et médité, même hors d'Allemagne.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 6 novembre 1874.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie la copie d'une inscription de Carthage relative à l'offrande des prémices, et un mémoire envoyé par le directeur de l'école d'Athènes.

L'académie se forme en comité secret pour entendre un rapport de la commission de l'école d'Athènes.

La séance étant redevenue publique, M. Ravaisson lit une note de M. Schliemann sur la divinité primitivement adorée à Troie. Selon M. Schliemann, plusieurs divinités ont été adorées à l'origine sous une figure qui était, en tout ou en partie, celle d'un animal. Minerve aurait été longtemps représentée avec une tête de chouette, et Junon avec une tête de bœuf : tel serait le sens des épithètes homériques γλαυκῶπις et βοῶπις. Quand on cessa de figurer Junon avec une tête de vache, on fit de la vache l'animal consacré à Junon, comme le prouvent divers témoignages, et notamment le fait, signalé par M. Schl., qu'on a trouvé un grand nombre de petites vaches en terre cuite à Mycènes, où cette déesse fut particulièrement honorée. Mais tandis qu'aucune image de Junon à tête de vache ne nous est parvenue, les fouilles de M. Schl. ont mis à découvert un grand nombre d'images de Minerve, la déesse de Troie, avec une tête de chouette.

M. Ermakof adresse de Trébizonde à l'académie des photographies d'inscriptions grecques, et lui offre ses services pour recueillir des photographies semblables dans un voyage qu'il se propose de faire sur les bords de la mer Noire. Une commission composée de MM. Miller, L. Renier et de Longpérier est chargée d'examiner cette communication.

Entre autres ouvrages offerts à l'académie, on remarque la chronique de Robert de Thorigny, publiée par M. L. Delisle. M. Defrémery présente de la part de M. H. de Grammont la relation de l'expédition de Charles-Quint contre Alger, en latin, par N. Durand de Villegaignon, réimprimée avec une traduction française contemporaine. M. Delisle présente de la part de l'auteur la dernière partie de la *Bibliographie des sciences médicales*, par M. Alph. Pauly.

M. Ernest Desjardins fait une lecture intitulée : Des divisions de l'Italie inscrites sur la table de Peutinger; qu'était-ce que les 11 divisions d'Auguste? Un certain nombre des noms qui se trouvent sur cette carte, pour l'Italie, répondent à la division de l'Italie en 11 sections que donne Pline, et que cet auteur rapporte à l'empereur Auguste : si les noms de toutes les sections ne s'y

trouvent pas, c'est que cette carte ayant été faite d'après une copie d'une carte du 1er s., sur laquelle a été ajouté au 4e s. le tracé des routes, cette dernière opération a effacé un certain nombre de noms, qui se trouvaient sur le passage des routes, et qui par suite ont manqué dans les copies postérieures. M. Desjardins examine la nature de cette division en 11 sections, qui n'était ni administrative ni judiciaire. Il pense qu'elle fut établie sous Auguste pour les opérations du cadastre, et qu'on l'employa ensuite pour former le ressort des *procuratores vicesimae hereditatum*, fonctionnaires chargés de lever l'impôt d'un 20e sur les successions. Il émet en terminant l'idée que c'est de ces sections qu'est sortie plus tard la division de l'Italie en provinces. — M. Desjardins a mis sous les yeux des membres de l'académie, à cette occasion, une copie et une photographie de la partie de la table de Peutinger où se trouve l'Italie, ainsi qu'un redressement de cette partie, c. à d. une carte de l'Italie ramenée à sa véritable forme (très défigurée dans la table) et dans laquelle ont été reproduites toutes les indications contenues dans la table de Peutinger.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BARTSCH, Chrestomathie provençale accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire (Elberfeld, Friderichs). — BOUCHER DE MOLANDON, première expédition de Jeanne d'Arc; — La Salle des Thèses de l'Université d'Orléans, 2e éd. (Orléans, Herluison). — CHRIST, Metrik der Griechen und Rœmer (Leipzig, Teubner). — CLASS, Die metaphysischen Voraussetzungen des Leibnitz'schen Determinismus (Tübingen, Laupp). — CORSSEN, Ueber die Sprache der Etrusker. I. Bd. (Leipzig, Teubner). — DONIOL, La Révolution française et la féodalité (Paris, Guillaumin). — L'abbé FABRE D'ENVIEU, Méthode pour apprendre le dictionnaire de la langue grecque et les mots primitifs de plusieurs langues anciennes et modernes; — Onomatologie de la géographie grecque ou l'art d'apprendre le dictionnaire grec en étudiant la géographie de la Grèce ancienne et de ses colonies (Paris, Thorin). — FOUCART, Des Associations religieuses chez les Grecs; — De Collegiis scenicorum artificum apud Græcos (Paris, Klinksieck). — HARTEL, Homerische Studien, t. II (Wien, Gerold's S.). — HODGSON, Essays on the languages, literature and religion of Nepal and Tibet (London, Trübner). — HŒLDER, Darstellung der Kantischen Erkenntnisstheorie (Tübingen, Verl. der Laupp'schen Buchh.). — Iacobi Wimpfelingii Germania ad rempublicam Argentinensem. Thomæ Murneri ad rempublicam Argentinam Germania nova (Argentor., Schmidt). — Italia, herausgegeben von HILLEBRAND. Bd. I. (Leipzig, Hartung; Firenze-Roma-Torino, Lœscher, Milano-Napoli-Pisa, Hœpli). — Jahresbericht über die Fortschritte der classischen Alterthumswissenschaft hrsg. v. BURSIAN. I. Jahrg. (Berlin, Calvary). — Les Quatrains de Pibrac, p. p. J. CLARETIE (Paris, Lemerre). — Des Marcus Tullius Cicero fünf Bücher über das hœchste Gut und Uebel. Uebers., erkl. und mit einer Lebensbeschreibung des Cicero versehen von VON KIRCHMANN (Berlin, Koschny). — MILTON's politische Hauptschriften übers. v. BERNHARDI. 1. Bd. (Berlin, Koschny). — Neue Abhandlungen über den menschlichen Verstand von G. W. V. Leibnitz. Ins Deutsche übers., etc. v. SCHAARSCHMIDT (Berlin, Koschny).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — **21 Novembre** — **1874**

200. — W. Corssen. **Ueber die Sprache der Etrusker.** Erster Band. Mit Holzschnitten und 25 lithographischen Tafeln. Leipzig, Teubner. 1874. In-8°, xxxij-1016 p. — Prix : 40 fr.

On savait depuis quelque temps déjà que M. Corssen s'occupait d'un grand ouvrage sur l'étrusque, et le public attendait avec intérêt et curiosité comment l'éminent philologue résoudrait l'énigme qui a déjoué les efforts de plusieurs générations de savants. Nous avons aujourd'hui entre les mains le premier volume de cet ouvrage : il contient une étude sur l'alphabet (p. 3-51) et la plus grande partie de la grammaire, puisqu'il s'occupe du nom, du verbe et du pronom (p. 51-816). A ces recherches grammaticales l'auteur entremêle, à mesure que l'occasion s'en présente, la traduction des différentes inscriptions, de sorte que le déchiffrement du vocabulaire marche à peu près de front avec l'analyse grammaticale. Le second volume doit contenir un exposé systématique de la phonétique et de la grammaire étrusques, ainsi que des mémoires sur l'histoire de cette langue remarquable.

Pour travailler sur des textes aussi exacts qu'il était possible, M. C. a fait en 1870 le voyage d'Italie, d'où il a rapporté des copies et des estampages en grand nombre. Quoiqu'on possédât déjà les beaux recueils de Conestabile et de Fabretti, cette seule circonstance suffit pour donner à l'ouvrage de M. C. une valeur durable. L'éditeur a publié ce volume avec un luxe de planches dans le texte et hors texte qui ne laisse rien à désirer. Enfin M. C. donne quelques inscriptions inédites qui ont été trouvées dans ces derniers temps ou qui avaient échappé à ses prédécesseurs.

Il faut admirer le labeur matériel et intellectuel que représente ce gros volume. Quand même le problème, une fois de plus, aurait trompé la sagacité de la science moderne, il y a de l'honneur à lutter contre de si grandes difficultés. L'étrusque se présente dans des conditions particulières d'obscurité : quoique les inscriptions en cette langue soient fort nombreuses, elles n'avancent pas beaucoup le déchiffrement, parce que la plupart sont courtes, écrites en abrégé, tracées avec peu de soin, les voyelles souvent omises, la ponctuation insuffisante, et parce qu'elles se composent surtout de noms propres. Ce qu'on sait de certain sur l'étrusque a été résumé par M. Aufrecht en ces lignes : « Le » nominatif singulier se termine en *s*, le génitif selon la classe de déclinaison en

» *as, es, is, us;* le datif en *si* ou *s*. Mais ces désinences manquent souvent. Le » suffixe *al* sert la plupart du temps, mais non exclusivement, à former des » métronymiques. *Thana Seianti Latinial* est Thana Seiantia, fille de Latinia. Un » autre suffixe, *asa, esa, isa, usa* désigne la relation matrimoniale de la femme. » Ainsi *Thana Aulnei Canznasa* est Thana Aulneia, femme de Canzna. Le parfait » des verbes est en *ce : turce, thece, lupuce, svalce*. On connaît la signification de » dix ou douze mots, comme *clan* « fils », *sech* « fille », *avil* « âge », *ril* « année », » *hinthial* « esprit », *fleres* « statue ». Au sujet du suffixe matrimonial *asa, esa, isa, usa*, M. Aufrecht fait remarquer que ce n'est pas autre chose que le génitif en *as, es, is, us* suivi d'un *a* marquant la propriété, de sorte qu'on a un suffixe après une désinence casuelle : cette seule circonstance, ajoute-t-il, suffit pour montrer que l'étrusque n'appartient pas à la famille indo-européenne.

Avec le livre de M. C. nous arrivons à des conclusions bien différentes. Non-seulement l'étrusque est une langue indo-européenne, mais c'est un proche parent du latin, un dialecte italique. C'est par le latin que l'auteur interprète ordinairement l'étrusque, dont la plupart des mots et des formes trouvent pour lui une explication. Le suffixe métronymique *al* n'est pas autre chose, selon M. C., que le suffixe latin *alis*, qui se trouve, par exemple, dans *Martialis, Juvenalis* (p. 84). Les suffixes *asa, esa, isa, usa* se reconnaissent en latin dans les noms comme Vespasia, Nerasius, Æquisia, Volusius. Le *c* des prétérits comme *turuce, turce, thece, lupuce, svalce*, n'est pas autre chose que le κ qu'on a en grec dans les aoristes comme ἔθηκα, ἔδωκα, et dans les parfaits comme πέφυκα. Cela n'empêche pas l'auteur de reconnaître d'autres formations du parfait pour lesquelles il va chercher des analogues en latin : ainsi *tez* = dedit, *sece* = secuit, *pecse* = panxit, *festh* = fecit (p. 535), *thui* = duit (539). Comme exemples de présent, il cite : *siste* = sistit, *cisa* fréquentatif du verbe cædere, *leine* qui veut dire « il repose » et qui présente la même formation que ponit, spernit. Si l'identité de ces mots est prouvée, il n'y a plus qu'à classer l'étrusque parmi les plus proches parents du latin, ou plutôt à voir dans l'étrusque du latin mal prononcé. Mais si la légitimité de ces rapprochements n'est pas prouvée (et malheureusement il me semble bien qu'elle ne l'est point), il ne reste que des ressemblances de son.

Pour donner une idée de la méthode de l'auteur, je prends une inscription de Corneto ainsi conçue (Fabretti 2301) :

.... amatvesicalesece. eurasvclesvas. festhichva...

M. C. la complète d'après d'anciennes copies, la sépare et la traduit ainsi :

[Ci	vesan]am		At.	Vesi
Hic	domicilium mortuorum		Attius	Vesius
Cale	sece;	eu	R.	Asv
Calus	secavit;	eo loco	Ramtus	Assius
C.	Lesvas		festh	ichva[cha].
Gaii filius	Lesuæ natus		fecit	imaginem.

Ichvacha est tiré de æquus, æquare, à l'aide du même suffixe qui se trouve dans cloaca, verbenaca. *Eu* est exactement le latin *eo*. *Festh* est pour *fesith, fecit*.

Quant à *vesanam*, c'est le sanscrit *vasanam* « habit, séjour, demeure ». L'inconséquence d'une méthode qui tantôt s'autorise de faits spécialement latins et tantôt recourt directement à des comparaisons avec le sanscrit, ne saurait, me paraît-il, être approuvée.

La phrase citée par Festus : *arse verse* qui signifie selon ce grammairien « éloigne le feu », est expliquée par l'impératif latin *arce* et par un mot *vertim* qui viendrait d'une prétendue racine *var* « être chaud », d'où l'ancien slave *varu* « chaleur », le latin *Volcanus*, le gothique *vulan* « brûler ». La confiance que les racines sanscrites inspirent à l'auteur et que nous avons déjà eu autrefois l'occasion de signaler, lui a encore suggéré en cet ouvrage un bon nombre d'étymologies indiennes. Ainsi *ril* « année » vient de la racine *ri* « couler ». *Tusna* « le cygne » vient de la racine *tus* « résonner », d'où le latin *tussis*. *Sec* ou *sech* qui veut dire, selon Aufrecht, « fille » et selon M. C. « né en légitime mariage », vient de la racine *sag* « adhérer », qui a donné le slave *posagu* « mariage ». *Hinthia* qui signifie selon Otfried Müller « esprit » et selon M. C. « cadavre », vient de la racine *han* « tuer ».

Nous ne voulons pas contester pour le moment le sens attribué à ces mots. Les étymologies peuvent être fausses et le sens trouvé par l'auteur n'en rester pas moins vrai. Quand l'étymologie est seulement appelée à confirmer une signification déjà connue et prouvée par avance, les erreurs en ce genre ne nuisent point au fond de l'ouvrage. C'est la méthode de combinaison, celle qui consiste à rapprocher, en dehors de toute arrière-pensée d'étymologie, les mots et les passages semblables, et à expliquer la langue par elle-même, qui me paraît plus que partout ailleurs indiquée pour le déchiffrement de l'étrusque. L'inscription de Pérouse, la seule qui soit un peu étendue, doit avoir, à ce point de vue, une importance capitale : elle nous renseignera sur le caractère véritable de la langue mieux qu'une quantité d'épitaphes composées de noms propres en partie latins. M. C. a-t-il toujours tiré de la méthode de combinaison tout ce qu'elle pouvait donner ? Nous laissons à d'autres le soin de prononcer. Quoi qu'il en soit, il a eu le mérite incontestable de rassembler ces inscriptions en un ordre autre que l'ordre des lieux de découverte, ce qui dans l'avenir facilitera le travail grammatical ; il appelle, par son ouvrage, la discussion sur cette partie encore si neuve de la linguistique. C'est plus qu'il n'en faut pour assurer à l'auteur, déjà célèbre à d'autres titres, la place qu'il réclame à la suite de Passeri et de Lanzi.

M. B.

---

201. — **Ueber Syntax und Stil des Tacitus** von Dr A. Dræger, Director des kœnigl. Gymnasiums zu Aurich. Zweite verbesserte Auflage. Leipzig, Verlag von Teubner. 1874. — Prix : 3 fr. 80.

La grammaire tacitéenne de M. Dræger est connue en France, et nous n'avons plus à en faire l'éloge. En Allemagne, elle a eu beaucoup de succès, et ce qui le prouve, c'est qu'une seconde édition est devenue nécessaire après un temps relativement court. M. D. y a conservé la même disposition des matières, quoi-

qu'il avoue qu'une critique sévère pourrait y trouver beaucoup à redire. Nous aurions à faire observer aussi que, si l'ordre dans lequel un grand nombre de faits syntaxiques sont présentés est excellent dans une grammaire philosophique, il est loin d'être favorable aux recherches, du moins pour ceux qui sont habitués à une autre méthode, à une méthode plus pratique. Ce qu'il faut hautement louer, c'est le soin que M. Dræger a mis à améliorer les détails de sa grammaire. En Allemagne, ces sortes de livres classiques ne sont jamais clichés. C'est là un grand bien pour l'enseignement, car la philologie fait de si rapides progrès, du moins dans les détails, qu'on peut dire qu'une grammaire qui n'aurait pas subi de changements après quatre ou cinq ans, ne serait plus tout à fait au courant de la science. Les changements ou les additions que M. Dræger a faits à sa seconde édition peuvent se compter par centaines; quelquefois des paragraphes entiers sont transformés. Il a profité de beaucoup de dissertations spéciales sur certaines parties de la syntaxe de Tacite; d'autres corrections sont dues à sa propre initiative. Le savant philologue était merveilleusement préparé à ce travail, car il venait de compléter le premier volume de sa *Syntaxe historique*[1] (Historische Syntax der lateinischen Sprache, in-8°, 626 pages, chez Teubner à Leipzig), ouvrage considérable et de longue haleine, qui lui fait le plus grand honneur. Quoique les additions soient assez nombreuses, la seconde édition de la grammaire tacitéenne ne compte qu'une douzaine de pages de plus que la première.

Nous ne croyons pouvoir mieux montrer en quelle haute estime nous avons le savant auteur de ce livre qu'en lui soumettant un certain nombre d'observations que nous a suggérées une lecture aussi attentive que possible. Nous ne ferons cependant qu'indiquer nos dissentiments, une discussion demanderait trop de place. Commençons par les règles et les explications : Au § 24, *cerni adhuc* est cité pour montrer que *adhuc* se dit *du passé*; mais nous pensons que l'emploi de cet adverbe doit être jugé ici par une règle différente. — Au § 30, b, il regarde comme *insupportable: decurias equitum egregium judicandi munus expleturos* (Ann. 14, 20); nous pensons qu'il n'y a rien à redire à cette construction, l'adjectif (ou le participe) prenant souvent le genre du génitif complément du substantif principal. — § 46. *Domibus* dans *illaborare domibus* (G. 46) est pris pour un datif; on pourrait démontrer qu'on doit le prendre pour un ablatif de lieu. — Au § 50, on trouve les *datifs absolus;* nous n'admettons pas des datifs absolus; tous ceux qui sont cités par M. D. rentrent dans la règle la plus générale de l'emploi du datif. — Au § 56, il n'y a pas, selon nous, un *ablatif de séparation* dans *recentia caede vestigia* (H. 3, 19) ni dans la plupart des autres exemples cités; c'est un *ablatif déterminatif*. — Au § 61, *multa ..... arte* est rangé parmi les ablatifs de la qualité; ne serait-ce pas plutôt un ablatif de moyen ou de manière ? Je ne reconnais pas non plus un abl. de la qualité dans *multarum rerum experientia* cité au même endroit. — Au § 67, nous rencontrons le génitif dépendant de *ut, selon que : ut quisque audentiae habuisset* (Ann. 15, 53). C'est plutôt le génitif partitif employé, comme en grec, sans mot partitif exprimé. Le même

1. V. dans *Rev. critique*, n° 29 de 1872, un art. sur la 1re partie de ce volume.

génitif partitif se rencontre dans la Germanie : *Conferre vel armentorum vel frugum*. — § 70, *impatiens*, *intolerans* ne doivent pas être rangés parmi les participes présents. — Au § 94, il y a plusieurs exemples avec *ab* qui demandent des explications différentes. — Au § 106, il ne semble pas utile d'expliquer *et* par *tum* ou *deinde*. — Au § 113, M. D. trouve un *nec* explicatif dans *extra invidiam nec extra gloriam erat* (Agr. 2); cette conjonction marque plutôt la restriction ou l'opposition, et a le sens de *nec tamen*. — Au § 129, il est dit que *sive* est mis pour *aut* dans la phrase *se Vitellio sive Othoni obsidem fore* (Hist. 2, 1); *sive* est plutôt mis pour *vel*, comme le pense aussi Heraeus. — Au § 177, il y a deux passages des Histoires dans lesquels *tamquam* est assimilé à *ut* ou *ut fieri solet;* nous pensons que *tamquam* marque ici la cause comme dans une foule d'autres passages de Tacite. — Au § 199, l'auteur cite quatre phrases commençant par *nisi*, *ni* et les explique par une ellipse. Une seule de ces phrases peut être regardée comme elliptique; on n'a pas besoin d'admettre une ellipse dans les autres. Les ellipses avec *nisi quod*, qu'on trouve immédiatement après, ne me semblent pas non plus pouvoir être admises. — Au § 204, nous trouvons le génitif du gérondif expliqué par une ellipse. Mais les deux premières phrases citées ne sont pas du tout elliptiques. — Au § 239, p. 98, on trouve une critique de la proposition *nisi si patriæ sit*, parce que, pour la comprendre, il faut, selon l'auteur, sous-entendre toute une proposition qui est, selon lui, *quæ nulli placere potest*. La phrase critiquée sert à restreindre l'idée exprimée par l'adjectif *tristem*, qui précède; on n'a donc pas besoin de sous-entendre quelque chose. — Disons encore, pour finir, qu'au § 239, nous ne voudrions pas admettre tous les exemples cités comme appartenant à la *constructio prægnans*, ni tous ceux du § 243 comme formant un *hendiadys*.

Nous avons aussi quelques observations à faire au sujet des passages cités. Au § 12, on lit : Agr. 16, *suæ cujusque* (*al. exercitusque*) *injuriæ ultor; cujusque* remplace l'inintelligible *ejusque* des mss.; nous préférerions *quisque*. — Au § 30, b), l'auteur dit de la phrase *judicium censorum ac pudor sponte cedentium permixti* (Ann. 11, 25) qu'elle est *tout à fait neuve et inouïe;* c'est pour cela même qu'il eût été préférable de ne pas la citer, mais d'admettre la correction *permixta*. — Au § 58, il y a *proconsulatu;* Heraeus et Halm admettent la correction *proconsule*. — Au § 80, b, il y a *in custodiam habitos;* Nipperdey et Heraeus donnent *custodia*. — Au § 113, il y a une faute d'impression : *limine* pour *limite*. — Au § 128, on trouve *non solum apud plebem : apud proceres, apud sacerdotes;* il est préférable de mettre, avec un ms. du Vatican, *sed* après *plebem*. — Au § 194, 3, il faut lire *ne* au lieu de *ni* dans la phrase *restituit — ni durius consuleret*. Cette phrase n'appartient donc pas à la règle citée. — Au § 233, il ne fallait pas citer *velox ingenio, mobili pœnitentia*, parce que cette leçon ne peut pas être admise; d'ailleurs l'auteur lui-même écrit *mobilis* dans son édition de l'*Agricola*. — Au § 238, on trouve Sulpicia Prætextata *Crassi* avec *uxor* entre parenthèses; les meilleures éditions ont *uxor* dans le texte.

J. GANTRELLE.

202. — **Friedrich Ludwig Stamm's Ulfilas** oder die uns erhaltenen Denkmæler der gothischen Sprache. Text, Grammatik und Wœrterbuch. Neu herausgegeben von Dr Moritz Heyne, Professor an der Universitæt Basel. 6e éd. 1874. Paderborn, C. Schœning. In-8°, xij-442 p. — Prix : 6 fr. 50.

La rapidité avec laquelle se sont succédé depuis seize ans les éditions de l'*Ulfilas* de Stamm est une preuve éclatante du zèle avec lequel on étudie en Allemagne les anciens monuments de la langue, et le meilleur éloge qu'on puisse faire de cette excellente publication. Les efforts que M. Heyne a faits dès l'origine pour améliorer l'œuvre primitive de son prédécesseur, l'établissement du texte sur des bases plus sûres, l'extension donnée dès la quatrième édition au dictionnaire, les modifications utiles apportées dans la cinquième à la théorie de la déclinaison et de la conjugaison avaient épuisé en quelque sorte les améliorations dont cette œuvre était susceptible : aussi l'édition actuelle ne fait-elle que reproduire la précédente. Elle n'en est pas toutefois uniquement un tirage nouveau : la composition a été changée; l'impression — ce n'est peut-être pas là un avantage — est plus dense, par suite le nombre des pages moins considérable. Mais ce ne sont là que des modifications tout extérieures; un changement réel que présente cette édition, est la publication intégrale des deux documents gothiques tirés des Archives de Ravenne et d'Arezzo; bien qu'ils soient en grande partie écrits en latin, on ne peut qu'approuver l'éditeur de nous avoir donné en entier ces monuments vénérables de la puissance des Goths en Italie. L'idée d'avoir rejeté après la grammaire le dictionnaire, qui dans l'édition précédente faisait immédiatement suite au texte, me paraît moins heureuse; mais c'est là un inconvénient qui mérite à peine d'être signalé.

En terminant cet article je ne puis me défendre d'un souhait; c'est que cette publication, aussi excellente que commode, trouve en France l'accueil qu'elle mérite, et qu'elle puisse favoriser et développer chez nous le goût des études germaniques si négligées jusqu'ici, et qu'on n'a point encore songé à faire entrer sérieusement dans notre enseignement supérieur.

C. J.

---

203. — **Caspar Bruschius,** ein Beitrag zur Geschichte des Humanismus und der Reformation von Adalbert Horawitz. Herausgegeben vom Verein für Geschichte der Deutschen in Bœhmen. Prag und Wien, Selbstverlag des Verfassers, Leipzig, Brockhaus. 1874. In-8°, viij-272 p. — Prix : 8 fr.

Un savant autrichien, connu déjà par divers opuscules sur l'histoire de la Renaissance et spécialement sur Béatus Rhenanus de Sélestat, M. A. Horawitz, nous offre ici une nouvelle étude sur cette époque si riche en monographies de tout genre, mais où chaque jour encore nous pouvons assister à quelque résurrection nouvelle. C'est à dessein que je me sers de ce dernier terme; Bruschius en effet, dont M. H. nous retrace l'histoire, n'était rien moins qu'un inconnu pour ses contemporains, et cependant, qui, de nos jours, connaît encore cet homme de lettres bohême?

Les quelques érudits et historiens de la littérature qui ont bien voulu parler de lui, ont commis à son égard les plus grossières erreurs et ont ignoré la plupart de ses nombreux ouvrages. D'après M. H., celui qui, dans le passé, a le mieux parlé de Bruschius, c'est encore Bayle dans l'article qu'il lui consacre dans son *Dictionnaire historique et critique*. Le savant autrichien a donc bien fait de remettre sous nos yeux, par un exemple de plus, la singulière et vagabonde existence que menait la plupart des littérateurs du XVIe siècle, depuis les plus obscurs jusqu'aux plus illustres.

Gaspard Brusch naquit à Schlackenwald, petite ville de Bohême, en 1518. Elevé d'abord à Eger, il devint plus tard étudiant à l'Université de Tübingue et commença dès lors cette carrière ambulante qu'il ne délaissa qu'aux abords de l'âge mûr. Il est peu de villes de quelque importance en Allemagne où il n'ait passé, ou résidé quelque temps; on le rencontre à Ulm, à Dillingen, à Wunsiedel, à Straubing, à Leipzig, tantôt comme régent d'école, tantôt comme traducteur à la solde d'un libraire, le plus souvent comme poète ambulant, célébrant les noces, et les baptêmes des princes, des nobles et des bourgeois, chantant tout le monde et toute chose pour réunir quelques écus. En 1542, il semble enfin devoir obtenir une position plus stable. Le comte Günther de Schwarzbourg l'appela au rectorat de l'école latine d'Arnstadt, mais il s'y trouva bientôt en lutte avec le clergé luthérien qui l'accusait d'indifférence en matières religieuses, bien qu'il fût protestant de nom, et surtout d'avoir écrit des vers en l'honneur de certains « papistes [1]. » On intrigua contre lui, tâchant de lui enlever ses élèves; et bien qu'il essayât de les retenir en leur dédiant les odes latines les plus pompeuses, tous finirent par l'abandonner. Aussi fut-il renvoyé de sa place après deux années d'exercice. Il reprend alors ses courses vagabondes; avant cela il s'était marié, mais il semble avoir fait peu de cas de la vie domestique et, comme notre bon Lafontaine, il oublia longtemps qu'il avait une femme et ne la retrouva que bien plus tard. Nous voyons d'abord Bruschius essayant de nouveau du métier de pédagogue, à Smalkalde, puis à l'autre bout de l'empire, à Lindau; mais subitement il se transporte dans une tout autre sphère. En 1549 nous le voyons apparaître à la cour de Mayence; il dédie à l'Électeur le premier volume d'un grand ouvrage sur l'histoire de tous les évêchés d'Allemagne. Ce premier volume, le seul d'ailleurs qui ait paru, renfermait l'histoire de l'archevêché de Mayence et de l'évêché de Bamberg. Chaudement recommandé par le prince à ses collègues mitrés, Bruschius descend alors le Rhin, pour continuer à réunir les matériaux

---

1. Il avait cependant cru assez montrer son zèle par les invectives contre l'ignorance et la gloutonnerie des moines qui se retrouvent dans beaucoup de ses pièces, comme d'ailleurs chez tous les humanistes. Nous citons d'après l'un des extraits de M. H. une de ces tirades qui, si elles attestent le zèle de Bruschius, ne nous donnent point une très-haute idée de son savoir-faire poétique :

« O asini grandes, o turpia monstra, feraeque
» Ignarae, Anticyris dignae Gyarisque.....
» Vos idcirco asini, vos et portenta asinorum
» Prodigiosa! o vos turpissima pondera terrae,
» O foedi ventres, etc..... »

de son ouvrage, s'arrêtant à toutes ces cours ecclésiastiques si renommées pour leurs splendeurs, partout bien reçu, soit qu'on attendît des louanges de sa plume, soit qu'on en craignît des attaques. Il va de Cologne, où il ne peut assez admirer la beauté des femmes, à Metz et de là vers Strasbourg, dont l'évêque l'accueille au château de Saverne et lui donne une bourse bien garnie[1]. En 1551, nous le voyons se diriger de Prague en Italie, visiter Gênes et Milan, revenir en Allemagne, séjourner à Salzbourg, à Vienne, à Presbourg, à Passau, toujours dans l'entourage des hauts dignitaires de l'Eglise, et composant, entre temps, son plus marquant ouvrage, l'histoire des principales abbayes de l'empire. Le premier tome seul en parut de son vivant[2]. C'est un travail sérieux et écrit sur les sources, recueillies durant ses pérégrinations à travers l'Allemagne. Bruschius vécut ensuite quelque temps auprès du célèbre imprimeur Oporinus à Bâle, puis nous le perdons entièrement de vue pendant plusieurs années. M. H. n'a pu découvrir ce qui était advenu de son héros jusqu'en 1555, où nous le retrouvons, désillusionné sur les vanités mondaines, ou touché par la grâce, comme pasteur évangélique du petit village de Pettendorf, dans le Palatinat supérieur. Il y a eu évidemment là une révolution morale qu'il aurait été très-curieux d'étudier et sur laquelle précisément tous les documents font défaut.

Quoi qu'il en soit de cette conversion subite aux idées religieuses, Brusch n'exerça pas longtemps les fonctions nouvelles de son ministère. Le 20 novembre 1557 on trouvait le malheureux poète assassiné dans une forêt près de la ville de Rothweil en Souabe. Sa mort est restée couverte d'un mystère qu'on n'a pu débrouiller encore. M. H. croit qu'il fut tué par quelques seigneurs, ses voisins, qui craignaient la publication d'un pamphlet, comme il savait les écrire, dirigé contre eux.

Les ouvrages de Gaspard Brusch sont devenus très-rares. M. H. a consacré beaucoup de temps à en réunir le plus possible dans les bibliothèques d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse. Sa liste est fort longue (p. 253-255), mais elle n'épuise pas la matière. Disons que cette lacune nous paraît d'une médiocre importance; à en juger par les fragments nombreux cités par le biographe, les poésies, soit allemandes, soit latines, de Brusch ne méritent guère l'admiration de la postérité. Une facilité très-grande à versifier sur toutes choses[3] ne constitue point encore le talent poétique. Il faut dire cependant qu'on prisait alors cette routine littéraire plus que nous ne le faisons de nos jours; on le voit à l'accueil qu'on faisait partout à Brusch et à la facilité avec lequelle ce chevalier errant de la poésie classique au XVIe siècle payait de quelques vers le bon gîte et la bonne table qu'il trouvait en tout lieu. Il est d'ailleurs évident que ce n'est

---

1. « Ille coronavit loculum non aere, coronis
» Sed fulvis, quales Gallia dives habet. »

2. *Monasteriorum Germaniae praecipuorum...... centuria prima.* 1551.

3. Il a fait des pièces de vers sur tout, pour et contre l'ivresse, sur un éléphant, sur tous les professeurs de l'Université de Leipzig, sur les moines, sur ses voyages, sur ses élèves, sur une éclipse de lune, etc., etc. Je dois avouer que je les trouve presque tous également médiocres, et n'y puis découvrir le moindre souffle poétique.

qu'aux dépens de sa considération personnelle qu'il a pu passer sans cesse, comme il l'a fait, du monde catholique d'alors aux partisans de la Réforme, banquetant tantôt avec les uns, tantôt avec les autres. Il a dû certainement, dans sa carrière, faire de singulières concessions sur le terrain des principes, et « mêler trop souvent, comme le dit M. H. dans une métaphore d'un goût dou- » teux, d'une façon qui nous répugne, le sucre et la mélasse de la flatterie dans » ses écrits » (p. 115). Les ouvrages historiques sont plus recommandables; à une époque où la critique historique n'existait encore guère, Bruschius a tenté, non sans succès, de se mettre en garde contre tant de traditions falsifiées qui se rattachent à l'histoire ecclésiastique de l'Allemagne au moyen-âge; ses deux grands ouvrages ne sont point des compilations verbeuses et négligées, mais établies, en partie du moins, sur des documents tirés des archives des abbayes et des évêchés qu'on lui permettait de fouiller. Quelle qu'ait été du reste la portée de son intelligence — on a voulu lui faire prédire la Révolution (p. 261) — il méritera toujours une page dans une histoire de l'historiographie allemande.

Quant à l'ouvrage même de M. H., le principal reproche que je lui ferais, c'est d'être un peu aride et de nous donner, d'après les documents, bien plutôt un itinéraire qu'une narration vivante. Il n'y a pas assez de relief dans le récit; ce sont des *notices biographiques* mises bout à bout plutôt qu'une *biographie*. Je crois de plus que M. H. aurait mieux fait de traiter séparément de la vie du poète et de ses écrits. En tout cas on lui doit de la reconnaissance pour avoir analysé largement la plupart de ces plaquettes si rares qui composent une partie si considérable du bagage littéraire de Bruschius et qu'il a su réunir avec tant de persévérance. S'il a peut-être exagéré quelque peu la valeur de l'homme et celle de l'écrivain, ainsi que tout biographe le fait involontairement pour son héros, il nous a fourni tous les renseignements nécessaires pour réduire cette admiration à de plus justes limites et nous ne pouvons que l'encourager à continuer les études sur l'histoire littéraire du XVI[e] siècle, si bien commencées par lui[1].

Rod. REUSS.

CORRESPONDANCE.

A M. le Secrétaire de la Rédaction.

Paris, 9 octobre 1874.

Monsieur,

Tout en remerciant M. G. Monod de l'article qu'il vient de consacrer à mon travail sur *les Origines et l'Epoque païenne de l'Histoire des Hongrois*, je vous

---

1. Voici quelques petites corrections, notées en passant : P. 16, note 5, lisez 1530 au lieu de 1630. — P. 120, note 2, lisez 2 au lieu de 1. — P. 148. On n'a jamais appelé l'abbaye de Marmoutier en Alsace, *Maurusmünster*, mais *Maursmünster*. — On pourrait demander aussi pourquoi l'éditeur n'a point adopté une orthographe uniforme, mais écrit la lettre *v* tantôt *u* et tantôt *v* en transcrivant les pièces de vers latines.

demanderai la parole non pour des récriminations qui seraient peut-être de l'ingratitude, mais pour rétablir aussi brièvement que possible la vérité des faits sur la plupart des points, non sans reconnaître sur quelques autres le bien fondé des observations de M. Monod.

Je suivrai les critiques de l'article paragraphe par paragraphe :

1. M. Monod se demande pourquoi je n'ai pas « touché à l'argumentation » de M. Dümmler attribuant en grande partie la conquête de la Hongrie actuelle par les Magyars à l'alliance d'Arpad avec l'empereur grec, puis à « l'occupation » du territoire entre les Karpathes et le Dnieper par les Bulgares et les Petché- » nègues. » Il semblerait que je n'aie à peu près rien dit de cette question orientale. Or non-seulement je consacre la page 20 à l'alliance byzantine et à la guerre qui en est la suite, mais je dis p. 21 et suiv. : « Une attaque de leurs » vieux ennemis les Petchénègues les rappela dans l'Etel-Köz : c'était une ven- » geance du prince bulgare qui avait fait alliance avec ce peuple grossier et » féroce. Il trouvèrent leurs familles dispersées, dépouillées de tout, leurs cam- » pements dévastés, le sol désormais inhabitable : *il fallait donc quitter l'Etel-* » *Köz. La seule direction possible était celle du Nord-Ouest*, etc. » Je n'ai donc pas eu à répéter au ch. III ce que j'avais raconté au ch. I, et je n'avais pas à réfuter M. Dümmler avec lequel en cela j'étais d'accord.

Quant à la date de 893, au lieu de 888, elle me paraît peu admissible malgré un synchronisme de l'histoire ecclésiastique, car, sans parler de l'expédition probablement partielle de 892 (*Ann. Fuld.* et *Ann. S. Gall.*), l'année 894 est celle à laquelle les sources occidentales rapportent le commencement de la conquête de la Hongrie (*Ann. Fuld.-Regino*) qui se continua dans les années suivantes. Nous voyons d'ailleurs par tous les documents qu'avant la fin du IXe siècle l'Italie avait déjà subi une invasion des Magyars, maîtres de la Hongrie. Or si l'on tient compte du temps nécessaire pour : 1° les préparatifs de la campagne contre les Bulgares, et cette campagne elle-même ; 2° l'invasion de l'Etel-Köz par les Petchénègues alliés des Bulgares ; 3° le retour des Magyars dans l'Etel-Köz ; 4° leur départ, leur guerre au Sud de la Russie et le passage des Karpathes, il est évident pour quiconque a étudié les migrations et les déplacements de ces peuples que tout cela a dû prendre plusieurs années. La date de 893 est donc au moins invraisemblable.

2. M. G. Monod semble partager au sujet du *Notaire anonyme* le mépris exagéré des critiques allemands qui ont toujours trouvé mauvais que certaines nationalités voisines (Bohême, Hongrie, etc.) se permissent d'avoir des monuments à elles. D'abord cette chronique pourrait être du XIIIe siècle sans être « une fabrication », car il y a eu quatre rois du nom de Béla, et le dernier est mort en 1270. Mais il est probable que ce document remonte à l'un des trois premiers Béla, c'est-à-dire au XIIe siècle, peut-être au XIe : telle est, par exemple, l'opinion de M. Toldy, qui non-seulement est le premier historien littéraire de son pays, mais qui a passé sa vie à étudier sur les manuscrits les monuments et les débris de monuments de l'ancienne langue magyare (et il y a beaucoup de mots hongrois, sous une forme archaïque intercalés dans l'*Anonyme*) ; son opinion

me paraît avoir plus de poids que celle d'historiens allemands qui ne savent ni le hongrois ni surtout l'histoire de cette langue.

Au surplus l'Anonyme pour être un peu plus ancien n'en est pas moins encombré de légendes. Mais n'ai-je pas dit p. 15 : « Les chroniques nationales » remplies de légendes, » p. 17 : « Szalay prend trop au sérieux cette légende, » p. 22 : « en faisant la part des fantaisies les plus absurdes, » p. 24 : « les détails » puérils qui encombrent cette narration, » p. 80 : « cette légende d'ailleurs » absurde, » p. 81 : « d'après le chroniqueur anonyme qui retombe ici dans la » légende. » Je n'ai donc pas « raconté l'histoire de Charlemagne d'après le » faux Turpin » comme l'insinue M. Monod.

Mais pourquoi s'en servir alors ? Pour deux raisons : 1° parce que cette chronique eût-elle dans son entier un caractère légendaire n'en est pas moins un écho des chants contemporains de la conquête (peut-être gâtés par l'Anonyme : l'observation de M. Monod à ce sujet me paraît fine et juste). Là où les documents vraiment historiques font défaut sans que d'autre part on puisse nier que certains faits ont dû se passer, puisqu'on en constate historiquement le résultat, nous avons le droit de nous servir des traditions populaires à la condition d'avertir le lecteur, comme je l'ai toujours fait, qu'il ne marche pas sur un terrain solide; 2° parce que, en mettant à part des broderies fantastiques, sur les faits essentiels et sur l'itinéraire des Magyars, l'Anonyme est fréquemment confirmé, et qu'il n'est jamais positivement démenti par les sources byzantines, slaves et germaniques et par l'étude du sol hongrois. Nous voilà loin du faux Turpin. M. Monod me permettra une comparaison de géographe : lorsqu'un voyageur explore dans un pays nouveau et accidenté un fleuve dont le cours inconnu fait de nombreux détours, il le suit quelque temps, puis est forcé de le quitter, le retrouve plus loin, le quitte encore, le retrouve. Que fait-il alors ? il relève sur sa carte les parties du fleuve qu'il a vues et constatées, et pour le reste, s'aidant des récits des indigènes et des indications que lui fournit la direction des sinuosités connues, il trace des lignes de points. L'Anonyme de Béla me rappelle ce fleuve : lorsqu'il est seul il ne nous offre qu'une ligne de points conjecturale; lorsqu'il est confirmé il nous donne une ligne sûre et continue.

La préoccupation de M. Rœssler, à laquelle j'ai fait allusion (v. ch. III, p. 59), est d'écarter le témoignage de l'Anonyme mentionnant positivement les *Blachi*, les Valaques, dont la non-existence au Nord du Danube à cette époque est la thèse que le savant allemand veut démontrer.

3° M. Monod aurait parfaitement raison de réclamer une préface si mon opuscule était un ouvrage définitif. Au début du premier volume se trouvera une étude bibliographique qui dépassera peut-être cent pages, et dont je ne pouvais charger une brochure concernant une période spéciale, et déjà accompagnée de deux cents notes.

Si les détails de Luitprand et de Widukind m'ont inspiré confiance, cela tient non à leur « bonne mine », mais à ce qu'ils sont tout-à-fait d'accord avec la

tactique magyare bien expliquée par les Byzantins et par Regino (Pertz, I, 599 et suiv.) et avec la tactique que l'on devait observer pour les combattre.

Je crois en effet que la date de l'invasion du Languedoc et celle de la prise de Saint-Gall doivent être déplacées d'un an. Je remercie M. Monod de ces deux corrections, lui rappelant toutefois que je n'ai pas laissé de côté Flodoard, comme il semble le dire, car j'ai dépouillé, au point de vue de la Hongrie, toute la collection de Pertz, comme bien d'autres collections.

4° Le second sens possible que j'ai attribué au mot *gylas*, juge du meurtre, était une pure hypothèse, que réflexion faite je ne maintiendrai pas : ainsi disparaîtra la confusion qui m'est signalée. Pour la religion, le système de M. Ipolyi et celui de M. Csengery sont très-différents en effet, et je l'ai dit ; mais il y a autre chose encore de commun entre eux que la croyance à l'immortalité de l'âme, c'est la croyance en Dieu, ici tout d'une pièce, là progressive. En général, sur ces questions difficiles, lorsque je ne suis pas arrivé à une conviction, je crois ne pouvoir mieux faire que d'exposer les systèmes, d'indiquer ce qu'ils ont de commun et de poser un point d'interrogation pour le reste.

5° Enfin (et pour terminer cette discussion déjà trop longue dont je demande pardon à vos lecteurs) M. Monod me souhaite de mener à bonne fin mon entreprise, mais, à ce qu'il me semble, avec plus de désir que d'espoir. Je puis le rassurer sur un point : les périodes les plus longues et les plus importantes de l'histoire hongroise peuvent être connues avec autant de précision, et des documents aussi probants, s'ils sont moins nombreux, que le règne de Louis XIV ou que les guerres de l'Empire. Le tout est de chercher ces documents là où ils sont, et c'est à quoi je travaille depuis longtemps, sans négliger ni ceux qui sont accessibles, ni ceux qui sont inaccessibles aux historiens germaniques. Pour les questions très-difficiles comme celle des origines, le bon moyen est peut-être de les étudier d'avance en quelque sorte avec le public et de rencontrer des critiques aussi sérieux que M. Monod : on est averti de ses erreurs quand elles sont réelles ; pour le reste, comme le critique est faillible après tout, on maintient son dire, et la vérité se dégage et s'affirme sans autre inconvénient que d'abuser un peu de la Rédaction de la *Revue critique* et de sa bonne volonté.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Edouard SAYOUS.

Réponse.

Je répondrai quelques mots aux intéressantes observations qu'on vient de lire au sujet de mon article sur *les Origines de l'Histoire de Hongrie*, par notre collaborateur M. Sayous.

Sur le premier point, M. S. ne me paraît pas avoir réfuté la critique que je lui avais adressée. Au chapitre Ier p. 20 il semble, il est vrai, attribuer une grande importance à l'alliance des Hongrois et de l'empire grec, puisqu'il dit : « Cet incident de la politique orientale détermina la grande carrière historique

» des Magyars. » A la p. 21 il parle de l'alliance des Hongrois avec Arnulf, sans l'affirmer pourtant : « le fait même de l'alliance, dit-il, a pu être révoqué » en doute. » Enfin, p. 23, s'appuyant sur le récit du Notaire anonyme, il nous montre les Hongrois allant assiéger Kiew, parce que leur pays avait été envahi par les Petchénègues, et poussés par les Russes à envahir le pays d'Attila au S. O. des Carpathes. Voilà donc trois causes de l'invasion de la plaine du Danube : l'alliance avec Byzance, l'alliance avec Arnulf, les conseils des Russes. Laquelle est la plus importante aux yeux de M. S.? Il semblerait, d'après les paroles que j'ai citées, que ce fut l'alliance avec Byzance. Mais au ch. II M. S. ne parle plus que de l'alliance avec Arnulf comme cause de l'invasion. Ce fait qui était présenté comme douteux au ch. Ier est ici affirmé comme certain, et M. Dümmler attaqué pour ne pas lui avoir donné assez d'importance. M. S. dit qu'il était inutile de reparler au ch. III de l'alliance avec les Grecs déjà mentionnée au ch. Ier. Mais alors pourquoi reparler de l'alliance avec Arnulf dont il avait été aussi question au ch. Ier? Pourquoi surtout réfuter Dümmler en laissant de côté tout ce qui fait la force de son argumentation, à savoir la date et la valeur qu'il attribue à la guerre des Hongrois alliés aux Grecs contre les Bulgares? M. S. nous donne aujourd'hui de très-bonnes raisons pour rejeter la date de Dümmler et par conséquent son système. Ce sont précisément ces raisons que j'aurais voulu trouver dans son livre, et j'avais pleinement raison d'écrire : « M. S. a peut-être de bonnes raisons pour être d'un avis différent de celui de M. Dümmler; mais il n'a en rien ébranlé la partie principale de l'argumentation du savant allemand, il n'y a même pas touché. »

Sur le second point je n'ai point dit et encore moins *insinué* que M. S. serait capable d'écrire l'Histoire de Charlemagne d'après le faux Turpin. J'ai voulu seulement faire comprendre par une comparaison quelle est la nature des renseignements contenus dans le Notaire anonyme; et j'ai reproché à M. S., non d'avoir méconnu le caractère légendaire des récits de ce chroniqueur, mais de n'avoir pas exercé à leur endroit une critique assez rigoureuse et de les avoir jugés avec trop de faveur. Je dirai, par exemple, qu'il accorde une valeur historique exagérée à ce que l'Anonyme rapporte sur le siége de Kiew, et qu'il fait un trop fréquent usage d'un auteur où il rencontre à chaque pas (ce sont ses propres expressions) « des légendes absurdes, des fantaisies absurdes. » Il m'est enfin impossible, je le répète, de souscrire à ces paroles de M. S. : « le Notaire a le » double mérite de s'être servi et de s'être défié des traditions conservées par » les poètes nationaux. Il suffit de lire sa préface pour comprendre que l'on se » trouve en présence, non-seulement d'un rhapsode, mais d'un critique. » Il est bien évident, comme je l'ai fait remarquer, que la critique d'un chroniqueur du XIIIe s. ne peut consister qu'à altérer arbitrairement la tradition qu'il recueille. Si M. S. trouve juste mon observation à ce sujet, il doit trouver juste aussi la critique que je lui ai adressée.

3. Je n'ai pas reproché à M. S. de n'avoir pas connu Flodoard, mais de ne lui avoir pas accordé l'autorité qui lui est due. Sa chronique fait loi pour tout

ce qui touche aux invasions hongroises en France au xe s. M. S. semble ne s'en être pas suffisamment rendu compte. Les erreurs que j'ai signalées, peu importantes en elles-mêmes, ne sont graves que parce qu'elles témoignent d'un certain manque de rigueur dans la critique des sources.

4. M. S. a raison de se contenter, pour les points sur lesquels il n'a pu se faire une conviction personnelle, de reproduire les systèmes les plus autorisés. J'ai été surpris seulement qu'il cherchât à concilier des systèmes qui, d'après son analyse, sont en antagonisme.

J'ajouterai que j'ai l'espoir aussi bien que le désir de voir M. S. mener à bien l'œuvre qu'il a entreprise. Si j'en ai signalé les difficultés, ce n'est pas pour le décourager, mais pour expliquer aux lecteurs comment il se trouve quelquefois dans cette première partie des lenteurs, des obscurités, peut-être même des contradictions, au moins apparentes. Ces défauts, à peu près inévitables, au début, ne se retrouveront sans doute pas dans l'histoire des périodes plus récentes. Enfin je ne veux pas terminer cette réplique sans remercier M. S. d'avoir bien voulu engager avec la *Revue critique* cette discussion toute courtoise, qui a provoqué de sa part des éclaircissements utiles et dont nos lecteurs communs auront profité comme moi.

G. Monod.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 13 *novembre* 1874.

M. Robert est désigné pour faire une lecture à la séance publique de l'académie, le 27 novembre.

M. Miller fait une communication sur divers estampages d'inscriptions grecques qui lui sont parvenus sans indication de provenance, mais qu'il croit avoir été envoyés d'Alexandrie par M. Daninos. La plupart sont des empreintes de sceaux amphoriques, qui donnent des noms de magistrats préposés au contrôle du commerce, avec quelques attributs comme un caducée, un soleil etc. On y trouve aussi des indications sur le calendrier : sur plusieurs amphores, qui proviennent de Rhodes, on lit des noms de mois rhodiens qui n'étaient pas encore connus. Il y a aussi quelques inscriptions funéraires, et une inscription latine dans laquelle on trouve le plus ancien exemple du *cognomen* Æternalis : il est joint au nom de famille Aurelius.

M. Duruy lit un mémoire sur la formation des deux classes de citoyens romains désignés dans les Pandectes sous les noms d'*honestiores* et d'*humiliores*. Tandis que sous la République tous les citoyens romains étaient soumis à la même loi et également exempts de certaines peines, sous l'empire on trouve deux classes inégalement partagées, les *honestiores* et les *humiliores :* pour un même crime un *honestior* était puni de la rélégation (c. à d. exilé sans perdre la disposition de

sa fortune), un *humilior* était condamné aux mines. M. Duruy, cherchant comment s'est formée cette distinction, montre que l'empire eut dès l'origine une tendance à créer entre les citoyens des différences de rang. D'autre part il y avait déjà auparavant une différence devant la loi entre le citoyen et le pérégrin; le principe de l'inégalité des peines existait déjà, on en fit seulement une nouvelle application. Labéon refuse l'action de dol à l'homme *humilis* contre un homme plus respectable que lui, *vitae emendatioris:* ces mots n'ont encore, alors, qu'un sens vague. Puis le mépris des gens de rien s'accuse : Claude dans une cérémonie religieuse exclut du forum le bas peuple, *operariorum turba*. C'est à l'époque des jurisconsultes classiques que ce mépris se marque définitivement dans le droit. Si Gaius reproduit encore la règle vague de Labéon, après lui Marcien et Callistrate nous apprennent que la distinction des *honestiores* et des *humiliores* était de leur temps passée de la coutume dans la loi, et qu'elle était sanctionnée par un rescrit impérial. Cherchant ensuite la règle suivant laquelle s'opérait cette distinction, M. Duruy pense que les *humiliores* étaient ceux que le Digeste déclare, soit infâmes, soit incapables de se porter accusateurs en justice : ces derniers étaient principalement les pauvres, et l'on comptait comme tels ceux dont la fortune était inférieure à 50 *aurei* (environ 1000 à 1200 fr.). C'était le plus grand nombre des citoyens romains. M. Duruy termine en faisant remarquer qu'il ressort de cette étude que le gouvernement césarien n'était pas un gouvernement démocratique, et qu'en étendant le droit de cité à tous les sujets de Rome l'empire n'a pas établi entre les hommes l'égalité devant la loi.

M. Léon Renier présente de la part de M. Ernest Desjardins la 4e livraison de son édition de la Table de Peutinger. Cette livraison est spécialement consacrée à l'Italie. — M. Pavet de Courteille présente de la part de M. Ch. Eug. de Ujfalvy le 1er numéro de la *Revue de philologie et d'ethnographie*, dans lequel il signale une étude comparée des langues ougro-finnoises, par M. de Ujfalvy, et des vocabulaires de diverses langues africaines, recueillis en Abyssinie par M. J. Halévy.

M. Gaston Paris termine la lecture de son mémoire sur le conte du trésor du roi Rhampsinit. — Dans la seconde partie de ce mémoire, M. Paris étudie l'un après l'autre, dans toutes les versions[1], chacun des dix-neuf épisodes entre lesquels il divise le conte; il montre que plusieurs de ces épisodes sont différents dans les versions européennes d'une part et de l'autre dans les versions asiatiques, auxquelles se rattachent le récit d'Hérodote, le conte chypriote et le conte russe, et il divise ainsi toutes les variantes en deux familles, la famille gréco-asiatique et la famille européenne. La famille gréco-asiatique se partage à son tour en grecque, tataro-russe et indienne, cette dernière étant celle qui présente le plus

1. Ces versions sont au nombre de dix-neuf : Hérodote, Charax de Pergame, Pausanias, le *Dolopathos*, les *Sept Sages*, *Berinus*, Ser Giovanni, *de Deif van Brugghe*, trois contes allemands, les contes danois, gaélique, russe, chypriote, kirghiz, tatare, le *Kandjour* tibétain et le *Kathâsaritsâgara*.

d'altérations. A l'aide de la comparaison des variantes classées, on peut, pour chaque épisode et pour l'ensemble du conte, reconstituer la forme primitive. — Dans ses *Conclusions*, l'auteur du mémoire, après avoir exposé l'opinion de M. Benfey sur l'origine et la transmission des contes, montre que celui de l'adroit voleur n'est pas originaire de l'Inde et qu'il n'est venu aux peuples européens ni par les Mongols ni par les Arabes. Populaire dans le bassin oriental de la Méditerranée il y a vingt-cinq siècles, il s'y est maintenu, et a été incorporé par un écrivain byzantin au roman des Sept Sages, avec lequel il s'est répandu dans le reste de l'Europe. L'Égypte, où on le trouve le plus anciennement recueilli, ne semble pas être sa vraie patrie; on est porté à le regarder comme originaire du centre de l'Asie, peut-être de l'Assyrie, d'où il aurait facilement passé dans l'Asie orientale, dans l'Inde et chez les Tatares. — C'est un pur roman, où il ne faut rien chercher de mythique, et qui a dû son immense succès à l'art réel avec lequel il est inventé et construit.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

NIETZSCHE, Unzeitgemæsse Betrachtungen. 3. Stück. Schopenhauer als Erzieher (Schloss-Chemnitz, Verl. v. Schmeitzner). — POUY, Les thèses de Gui Patin et les œuvres des Graveurs picards (Amiens, Delattre-Lenoel). — RIVIÈRE, Histoire des institutions de l'Auvergne. 2 vol. (Paris, Marescq). — SAYCE, The Principles of comparative Philology (London, Trübner). — SCHÆFER, Geschichte des siebenjæhrigen Kriegs. 2. Bd. 2. Abth. (Berlin, Hertz). — SCOTUS ERIGENA, Ueber die Entstehung der Natur. Uebers. v. NOACK (Berlin, Koschny). — SECRÉTAN, La langue allemande comparée à la langue française (Lausanne, Benda).—VANDERKINDERE, Notice sur l'origine des magistrats communaux et sur l'organisation de la Marke dans nos contrées au moyen-âge (Bruxelles, Hayez). — VOLKMANN, Geschichte und Kritik der Wolfschen Prolegomena zu Homer (Leipzig, Teubner). — VON KIRCHMANN, Erlæuterungen zu Kant's kleinen logischen Schriften (Berlin, Koschny). — WACHSMUTH, Die Stadt Athen im Alterthum (Leipzig, Teubner). — William Roye's Dialogue between a christian father and his stubborn son. Herausg. v. Adolf WOLF (Wien, Gerold's S.). — WIMMER, Runeskriftens oprindelse og udvikling i norden (Kobenhavn, Priors Bogh.).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 28 Novembre — 1874

204. — **Ueber eine jüngst gefundene Attische Pachturkunde aus Olympiade 120,** 1. Text nebst Ergænzung u. Erlæuterungen von R. NEUBAUER. Berlin, Weidmann. 1874. In-8°.

M. R. Neubauer est connu, par ses *Commentationes epigraphicæ*[1], de tous ceux qui s'occupent d'épigraphie grecque. L'opuscule que nous annonçons n'a pas l'importance de ce recueil de dissertations; mais, pour ce qui est de la méthode et de la composition, il marque un progrès réel de l'auteur. On a reproché, non sans raison, aux *Commentationes* de ne point indiquer tout d'abord à celui qui les ouvre sur quels points vont porter les recherches instituées, de donner autre chose et plus qu'elles ne semblent promettre. C'est seulement après une longue étude que le savant le mieux préparé se reconnaît et s'oriente au milieu des problèmes discutés dans l'ouvrage, s'aperçoit que nulle part ailleurs il ne trouvera plus de renseignements précis sur une époque jusqu'ici très-obscure de la chronologie athénienne. Tout au contraire, la dissertation où M. N. restitue, traduit et commente un contrat de louage récemment retrouvé à Athènes ne laisse rien à désirer en fait d'ordre et de clarté. Nous croyons rendre service à ceux qui s'occupent de l'étude, longtemps si négligée, des antiquités juridiques d'Athènes, en donnant de ce travail une analyse détaillée.

Le texte qui en fait l'objet a paru dans un journal quotidien d'Athènes, l'Ἐφημερίς, du 16 février 1874; le numéro qui le contient a été communiqué à M. N. par M. Gustave Hirschfeld, bien connu de tous les lecteurs du *Bulletin* et des *Annales* de l'Institut de correspondance archéologique. La copie qui en est donnée dans cette feuille est due à M. G. Bournias. Soit qu'elle ait été dressée avec quelque précipitation, soit que le monument ait beaucoup souffert, cette copie présente bien des lacunes, et le copiste a pris assez souvent l'une pour l'autre les lettres qui se ressemblent. M. N. n'en a pas moins cru devoir entreprendre dès maintenant de publier ce document; il ne répond pas de toutes ses restitutions, mais, alors même que, faute de données certaines comme lui en aurait fourni un estampage, il se serait trompé sur tel ou tel point de détail, il aura toujours fait œuvre utile et méritoire en sauvant de l'oubli et mettant à la disposition des savants un texte qui, sans lui, risquait fort de rester ignoré. L'ἐφημερίς a-t-elle en effet un seul abonné à Berlin ou à Paris, et qui sait si le *Journal*

1. Berlin, 1869. Cf. *Revue critique*, 1870, II, p. 17; 1873, II, p. 73.

archéologique ou l'*Athenaion* [1], qui aiment à donner de l'inédit, auraient jugé bon de reproduire cette inscription? Pourtant elle est d'un très-grand intérêt; mieux peut-être qu'aucun autre des documents analogues déjà retrouvés sur les marbres, elle nous fait connaître l'un des contrats les plus usuels de la vie civile, le contrat de louage, et, rapprochée des autres baux, plus ou moins mutilés, qui nous sont parvenus, elle jette un jour très-vif sur une partie de la législation athénienne dont nous ne pouvions nous faire jusqu'ici, d'après les orateurs mêmes et les lexicographes, qu'une idée bien incomplète.

L'éditeur grec n'indique pas dans quelle partie de l'Attique a été découvert ce monument; peut-être réserve-t-il cette indication, qui aurait son importance au point de vue de la topographie antique, pour la publication plus étendue et plus complète qu'il prépare. M. N. commence par reproduire, en caractères épigraphiques, le texte du journal grec. L'inscription est gravée στοιχηδόν; chaque ligne contient 31 lettres, ce qui, malgré les défauts de la copie, facilite les restitutions et leur donne souvent un caractère de certitude que l'on ne s'attendait point d'abord à y rencontrer.

Après quelques remarques sur la copie, sur ses avantages et ses inconvénients, sur la forme des lettres qui n'a point été exactement reproduite par l'éditeur grec, vient une transcription en caractères courants, avec les restitutions et les corrections de M. N. Le texte a 58 lignes; il n'y en a que trois où le savant épigraphiste n'ait pas cru pouvoir rétablir, d'une manière tout au moins très-vraisemblable, les mots effacés, où il ait laissé subsister une lacune d'une demi-ligne. Il indique ensuite les inscriptions en petit nombre qui nous ont conservé les conditions de baux semblables à celui-ci et qui lui ont servi à restituer, par analogie, les passages mutilés, puis il passe à l'étude des différentes clauses. Pour plus de commodité, il a coupé ce texte en onze paragraphes, qu'il examine et traduit l'un après l'autre, justifiant ses restitutions et expliquant le sens et la raison d'être de stipulations dont quelques-unes n'ont été indiquées par le rédacteur du bail qu'avec une extrême concision et dans un langage parfois très-incorrect. Nous ne pouvons le suivre dans chacune de ces discussions de détail; mais nous croyons utile de donner une traduction française de ce contrat, faite d'après le texte tel que l'a établi M. N. et d'après sa version allemande. Ce bail, il est difficile de dire pourquoi, a été rédigé en deux fois. La seconde partie, qui commence à la ligne 30, est datée de l'Archontat de Hégémachos, dans le mois de Munychion, c'est-à-dire du printemps de l'année 300 avant notre ère. M. N. suppose que la première partie avait été datée d'un jour précédent du même mois, peut-être de la veille.

§ 1. « Sous l'archontat de Hégémachos, le 28 de Munychion, Diopeithès fils

1. Nous ne saurions trop recommander aux philologues de l'Occident cet utile recueil, dirigé avec autant de zèle que de désintéressement, au milieu de difficultés sans nombre, par MM. Coumanoudis et Castorchis. Il entre dans sa troisième année; nous venons de recevoir le premier numéro de ce nouveau volume, qui contient, en fait d'épigraphie, la suite du travail de M. Neroutsos sur les inscriptions grecques d'Alexandrie, et un intéressant rapport de M. Comanoudis sur les textes funéraires qu'a fournis jusqu'ici la nécropole de Tanagre, célèbre par ses belles terres cuites.

de Diophantos[1], du dême de Myrrhinunte, phratriarque, a proposé que le domaine sis à Myrrhinunte, propriété commune des Dyaliens, soit loué à Diodoros aux conditions suivantes.

§ 2. » Voici les conditions auxquelles les phratriarques Calliclès fils d'Aristide, du dême de Myrrhinunte, et Diopeithès, fils de Diophantos, du dême de Myrrhinunte et la communauté des Dyaliens ont consenti cette location.

» D'aujourd'hui jusqu'au dernier jour du bail, il s'écoulera dix ans[2].

» Le domaine confine au nord à celui de Heros, au sud à celui d'Olympiodore, au levant il est borné par une route, au couchant par les terres d'Olympiaratos.

» Le preneur est Diodoros, fils de Menodoros, du dême d'Oa.

» Le prix du loyer annuel est de 5100 drachmes, franc et quitte de toute charge et de tout impôt.

§ 3. » Il est expressément convenu qu'à l'expiration du bail Diodoros remettra aux phratriarques la maison telle qu'il l'a reçue, et le même nombre de pieds de vigne qui se trouvait sur la terre au moment de l'entrée en jouissance.

§ 4. » Diodoros arrosera les vignes deux fois l'an, il ensemencera en céréales

---

1. Cette date, au moins celle du jour, est toute conjecturale, ainsi que le nom du phratriarque; mais la seconde partie de l'acte est datée du mois Munychion, et Diopeithès y figure comme phratriarque; il est donc naturel de supposer que la première moitié du contrat a été gravée un jour ou deux tout au plus avant la seconde et par les soins du même phratriarque. Ces détails n'ont d'ailleurs ici aucune importance; ce qu'il y a d'intéressant, ce qu'il importe d'établir, ce sont les stipulations mêmes et le caractère juridique du contrat.

2. La restitution que propose M. N. pour ce passage, très-mutilé, est loin d'être absolument certaine, mais c'est encore la plus vraisemblable qui se présente à l'esprit, d'après l'état du texte. Il rétablit ainsi la phrase : Τῆς [δ'] ἐ[ξ] ἡ[μέρας εἰς] ἕ[ν]ην ἔτη δέκα. Nous sommes très-disposés à accepter cette restitution; mais le sens qu'il donne à cette formule nous paraît bien difficile à admettre. Se fondant sur ce que le bail a été gravé en deux fois et sans doute à deux jours d'intervalle, il traduit : « Von diesem Tage ab gerechnet » auf übermorgen für zehn Jahre, » en comptant de ce jour jusqu'à après demain pour dix ans. C'est là une bien singulière manière d'indiquer le *dies a quo*, et εἰς devant ἕνην semble annoncer plutôt le terme de l'engagement qu'un supplément de détermination pour le point de départ. Donnant à ἕνος le sens de dernier, *novissimus*, que lui reconnaît Hermann, et sous-entendant ἡμέραν devant ἕνην, j'y verrais l'indication du terme de l'engagement, du *dies ad quem*. Τῆς δ'ἐξ ἡμέρας εἰς ἕνην serait une formule consacrée, analogue à ce titre d'ἕνη καὶ νέα, que l'on donnait au dernier jour du mois. Dans cette alliance de mots, ἕνη serait employé, comme lorsqu'il désigne le troisième jour à partir du moment où l'on parle, en vue de l'avenir; le dernier jour du bail sera le plus *ancien* de tous, dans un certain sens, celui qui sera le plus éloigné du jour à partir duquel le bail aura commencé à courir. L'emploi de ὀπίσσω dans Homère (τοῖς ἐσσομένοισιν ὀπίσσω), pour désigner la postérité, offre un exemple analogue d'une manière de partager la durée qui diffère de la nôtre; pour nous, ce *qui est par derrière nous* désigne toujours le passé. Nous nous tournons, si l'on peut ainsi parler, dans l'autre sens, nous regardons de l'autre côté. Ceux qui viendront après nous, nous les appelons *ceux qui sont en avant*; les Grecs disaient *ceux qui sont en arrière*. Ces deux manières de parler s'expliquent l'une et l'autre, malgré le contraste qu'elles présentent. De même αἱ ἕναι ἀρχαὶ signifie les magistrats qui sortent de charge, les anciens magistrats, et ἡ ἕνη ἡμέρα d'un bail signifierait le jour où il prendrait fin. Dans les deux cas, quoiqu'il se rapporte ici au passé, là à l'avenir, on pourrait traduire ἕνος par *dernier*.

la surface non plantée[1], il ne fera pas durer plus qu'il ne convient les jachères[2], il mettra tout en valeur du mieux qu'il pourra.

§ 5. » Il paiera aux phratriarques de l'année la moitié du loyer le 20 du mois Poseideon, l'autre moitié le 20 du mois Hécatombæon.

§ 6. » Sous l'archontat de Hégémachos, dans le mois Munychion. Il est interdit à Diodoros de faire aucune coupe sur le domaine et d'abattre la maison.

§ 7. » S'il ne paye pas le loyer aux termes convenus, ou s'il n'exploite pas le domaine comme il a été convenu, les phratriarques pourront, à raison de sa négligence et avant toute action judiciaire, procéder contre lui par voie de saisie, et louer ensuite le domaine à qui bon leur semblera. De plus, Diodore sera tenu, de plein droit et même par corps, de payer les neuf dixièmes du loyer total[3].

§ 8. » Si, dans le cours de ces dix années, Diodore ou ses héritiers veulent couper une partie des bois qui sont sur le domaine, ils paieront aux Dyaliens 5000 drachmes.

§ 9. » S'ils viennent à devoir une semblable indemnité[4], ils devront la payer dans le mois, afin que les phratriarques et les Dyaliens, après avoir touché la somme tout entière, la placent à dix pour cent[5].

§ 10. » Si, dans le cours des dix années, des termes échus se trouvent en

1. M. N. restitue ἔρ[ημ]α δὲ τῆς γῆς σῖτ[ῳ κατασπερεῖ] et je ne vois pas de supplément qui, avec les lettres conservées, paraisse plus vraisemblable. Il montre bien que l'expression ἔρημα τῆς γῆς, qui paraît assez insolite, ne peut être entendue que comme faisant antithèse à γῆ πεφυτευμένη, qu'elle doit répondre au terme γῆ ψιλή, la terre nue, qui se trouve dans les *Géoponiques*.

2. Cette clause paraît être plutôt dans l'intérêt du preneur que du bailleur; mais M. N. fait remarquer avec raison qu'avec la nature toute spéciale du sol de l'Attique, dans beaucoup de terrains, sur les pentes, la mince couche d'humus qui recouvre la roche risquerait d'être entraînée par les pluies d'automne et de printemps si elle n'était fixée par la culture et retenue par les racines des céréales et des plantes fourragères. Par suite de la négligence du locataire, le fonds pourrait ainsi souffrir et se trouver dans certains endroits, réduit à rien.

3. Cette clause est trop importante et trop curieuse pour que nous n'en reproduisions pas le texte même tel que le restitue M. N. : Ἐὰν δὲ μὴ ἀποδιδῷ τὴν μίσθ[ωσ]ιν ἐ[ν τοῖς χρόνοις] τοῖς γεγραμμένοις [ἢ μὴ ἐργάση]ταί τὸ χωρίον κατὰ τὰ γεγραμμ[έν]α, ἐξεῖναι τοῖς φρατριάρχοις καὶ δι' [ἀμέλει]αν ἐνεχυράζειν πρὸ δίκης καὶ μι[σθοῦν] ἑτέρῳ τὸ χωρίον [ᾧ]ἂν [β]ού[λωνται, καὶ] ὑπόδικος ἔστω Διόδωρος ἐ[ν]ν[έα μέρη ὀφ[είλειν τῆς μισθώσεως ἢ καθ[ειρχθῆναι]. D'autres baux mentionnent la saisie, l'expulsion immédiate qui doit suivre et la somme que devra, à titre de dommages et intérêts, le locataire en faute (elle est du double des loyers dans le contrat de Munychie); mais nous n'avons retrouvé nulle part ailleurs ces expressions si fortes et si précises, ἐνεχυράζειν πρὸ δίκης et ὑπόδικος ἔστω. Cette dernière correspond tout à fait au mot *damnas esto* de la formule romaine.

4. Il y a dans le grec προσοφείλωσιν. L'explication que M. N. donne de la particule προς ajoutée à ὀφείλωσιν me semble bien subtile. Je crois qu'elle indique qu'il s'agit ici d'une indemnité accessoire, qui s'ajoute, dans certains cas, au principal du loyer. Au § 10, où il s'agit de ce principal, προσωφείλωσιν est une restitution dont je doute.

5. La fixation du taux auquel devra être placée cette somme par les représentants de la phratrie ne regarde pas le preneur; mais il ne faut pas oublier que nous n'avons pas seulement ici un bail, mais l'ensemble des décisions prises, sous forme de décret, par la communauté des Dyaliens au sujet de la manière dont devra être administrée, pendant dix ans, cette propriété collective. Il a pu paraître opportun à l'assemblée d'imposer ainsi certaines règles de conduite non-seulement au locataire, mais encore à ceux qui représenteront, à son égard, les intérêts des Dyaliens.

retard, ni Diodore ni ses successeurs ne seront admis à faire un nouveau pacte à raison de la somme due [1], et les phratriarques affermeront à nouveau le domaine à qui bon leur semblera et au plus haut prix qu'ils en trouveront.

§ 11. » Les phratriarques feront graver ce contrat sur une stèle de pierre et ils placeront celle-ci sur le domaine, à Myrrhinunte, dans l'endroit où elle sera le plus en vue, afin qu'elle puisse frapper les regards de tous ceux qui passeront par là [2]. »

Dans ce bail vieux de près de vingt-deux siècles, nous retrouvons, on le voit, les principales divisions que comporte encore aujourd'hui le contrat de louage, la désignation et les qualités des parties, la désignation de la propriété, les charges, clauses et conditions du bail, la clause pénale et l'exécution parée. Seulement, comme le fait très-bien voir M. Neubauer, il ne faut pas rechercher là autant d'ordre et de rigueur que l'on en trouverait dans un bail notarié d'aujourd'hui, ni même ce que nous offrent de précision et de détail minutieux les tables d'Héraclée; celles-ci nous ont conservé un contrat rédigé au nom de la cité et par ses premiers magistrats, tandis que nous avons ici, comme dans la plupart des documents analogues, la rédaction d'un maire ou d'un greffier de village, pour prendre des termes qui nous fournissent un point de comparaison exact. Aussi y a-t-il non-seulement des incorrections de langage, mais encore une distribution des matières assez confuse, du vague dans certaines expressions, des lacunes qui ne s'expliquent que par la constance d'usages qui complétaient et corrigeaient d'eux-mêmes l'imperfection des conventions écrites. Il est entre autres une clause qui figure dans d'autres contrats analogues et que l'on chercherait en vain dans l'acte qui nous occupe [3] : c'est une stipulation destinée à garantir au locataire, en échange de la fidélité avec laquelle il exécutera son marché, une jouissance paisible du domaine qu'il a pris à ferme, et à le protéger contre toute velléité que les propriétaires du fond, pendant la durée du bail, pourraient avoir de louer ou même de vendre l'immeuble à une autre personne.

C'est avec raison, croyons-nous, que M. N., se fondant sur la mention des phratriarques chargés de représenter au contrat la communauté des Dyaliens, voit dans ceux-ci une *phratrie*.

Comme il le dit, l'expression τὸ Κοινὸν Δυαλέων est synonyme de celle-ci, ἡ φρατρία Δυαλέων. On ne connaissait encore par les inscriptions qu'un seul nom

---

1. Il faut remarquer cette précaution prise pour éviter que, par suite d'une novation de la dette à laquelle les phratriarques auraient imprudemment consenti, la phratrie ne se trouve exposée à des pertes ou peut-être tout au moins engagée dans quelque long procès.

2. Cette dernière prescription témoigne de la préoccupation où l'on était de porter à la connaissance des tiers, pour leur éviter tout embarras, les conventions intervenues entre les parties. Sur cet effort que faisait le droit athénien pour assurer aux contrats une publicité suffisante, voir R. Dareste, *le Traité des lois de Théophraste* (in-8°, 1870, Thorin), et Caillemer, *le Crédit foncier à Athènes* (in-8°, 1866).

3. Voyez le contrat des Æxonéens, *C. Inscr. Gr.* 93. Voyez encore le contrat de Munychie, *Revue archéologique*, 1866 (Nouvelle série, t. XIV, p. 352-358). M. N. cite inexactement cette dernière inscription; il renvoie à l'année 1865 de ce recueil, où on la chercherait en vain.

de phratrie attique, celui des Ἀχνιάδαι[1]. Ajoutez les deux noms des Τιταγίδαι et des Θυργοῦνδαι que nous fournissent l'*Etymologicum magnum* et Photius, vous arrivez à quatre[2]. Si, comme le pense avec Buttmann et Schœmann M. N., se fondant sur le témoignage des grammairiens et sur divers indices qu'il serait trop long d'énumérer ici, les τρίττυες et les φρατρίαι sont identiques, il faudrait encore ajouter à cette liste les Ἐπακρεῖς, les Ἐλευσίνιοι, les Λακιάδαι, les Παιανιεῖς, les Πειραιεῖς, qui figurent sur les marbres avec le titre de *trittye* (Ἐπακρέων τριττύς) et peut-être les Μεσόγειοι, dont on a un décret, mais sans cette qualification[3]. On se trouverait ainsi connaître déjà dix des phratries athéniennes[4].

Où je ne puis être de l'avis de M. N., c'est quand il affirme que nous sommes tout près d'avoir ainsi tous les noms des phratries athéniennes de l'époque classique, qu'il ne nous en manque plus que deux. Pour lui, le texte de Pollux qui atteste l'existence de douze phratries[5] s'applique non-seulement aux temps antérieurs à Clisthène, mais à toute la durée de la cité athénienne. C'est aussi là, je le sais, l'opinion de Schœmann et d'Hermann; il me paraît pourtant bien difficile de l'admettre. Que chacune des quatre tribus ioniennes primitives comprît trois phratries, cela semble incontestable; mais lorsque la population de l'Attique, après Clisthène, ne cessa d'augmenter pendant le cinquième siècle et devint d'une densité vraiment extraordinaire, le nombre des phratries serait resté le même que dans les siècles où l'Attique était peut-être cinq ou six fois moins peuplée! Nous avons peine à le croire; pour y souscrire, il nous faudrait autre chose que des preuves négatives, que le silence des anciens à ce sujet. L'Attique n'avait plus seulement ces douze bourgs primitifs dont il est question chez les historiens; elle comptait environ 170 dêmes; le dême était la division civile et administrative; la phratrie, qui rattachait tous ses membres par le lien d'un culte commun et les convoquait, plusieurs fois par an, à des fêtes religieuses, à des sacrifices, à des repas solennels, correspondait, dans une certaine mesure, à nos paroisses[6]; or la vraisemblance, les analogies ne conduisent-elles pas à supposer que le nombre des paroisses a dû s'accroître à peu près dans la même proportion? Quand il y avait dix tribus, n'est-il pas invraisemblable qu'il n'y ait eu que douze phratries? Par l'effet des réformes de Clisthène, cette ancienne fraction de la tribu serait devenue presque aussi étendue que la tribu même, dont elle ne formait autrefois que le tiers. De plus, il n'y aurait eu entre la tribu et la phratrie

---

1. *C. Insc. Fr.* 463 : ἱερὸν Ἀπόλλωνος ἑβδομείου φρατρίας Ἀχνιαδῶν.

2. *Etym. Magn.* p. 760 et Phot. p. 591 : Τιταγίδαι καὶ Θυργοῦνδαι (M. N. proposerait de corriger Θυργωνίδαι), φρατρίαι τινες καὶ γένη ἄδοξα.

3. Voir dans la dissertation de M. N. p. 13, l'indication des monuments épigraphiques qui nous fournissent chacune de ces trittyes.

4. Schœmann (*Antiquités grecques*, t. I. p. 376, 2e édition) ne cite qu'un nom de phratrie, les Ἀχνιάδαι, et dit n'en point connaître d'autre. Schœmann a là un chiffre de renvoi inexact; il vise le *Corpus*, n° 469. C'est 463 qu'il faut lire.

5. III. 52.

6. Sur ce caractère religieux de la phratrie, sur les cérémonies qui s'y célébraient et qui rappellent, à certains égards, notre baptême, notre communion, notre mariage religieux, voir un excellent chapitre dans les *Griechische Staatsalterthümer* de Karl Fr. Hermann, 4e édition, § 99.

aucun rapport exact; douze n'est pas divisible par dix. On nous dira que les phratries, subdivisions religieuses, sont restées en dehors de l'organisation nouvelle, toute politique et civile; il y aurait beaucoup à répondre, car les dix tribus de Clisthène, dont chacune a reçu son héros éponyme, ont été modelées sur le patron antique, ont aussi réuni tous leurs membres par le culte commun d'un personnage divinisé, emprunté aux plus anciennes légendes de l'Attique et assimilé à l'auteur commun d'où pensait descendre chaque γένος et chaque phratrie; mais nous voulons admettre, un instant, que les phratries soient restées en dehors de l'organisation nouvelle; prenons la question par un autre côté. Tout nous prouve que, bien des fois par an, les citoyens appartenant à une même phratrie se réunissaient dans un même lieu consacré, autour de l'autel sur lequel ils sacrifiaient à la divinité spéciale qu'adorait chaque phratrie et au Ζεῦς φράτριος; ils y amenaient leur femme, leurs enfants, ils y prenaient des repas en commun et y tenaient des registres qui correspondaient à ceux qui sont tenus aujourd'hui par le clergé des différents cultes chrétiens. Ces réunions eussent-elles été faciles et commodes si, pour toute l'Attique du cinquième et du quatrième siècle, pour des gens si occupés d'agriculture, de commerce et d'industrie, il n'y eût eu, sur tout le territoire, que douze lieux de rendez-vous, que douze φράτρια ou églises paroissiales, si l'on peut ainsi parler[1]? Nous ne prétendons pas que le nombre des phratries ait égalé celui des dêmes; comme chez nous il n'y a pas autant de paroisses que de villages, les habitants de plusieurs dêmes ont pu se rassembler dans une même phratrie; mais nous inclinons à croire qu'un démembrement graduel des phratries a dû s'opérer à mesure que la population devenait plus nombreuse et plus affairée, qu'elles se sont subdivisées d'elles-mêmes pour répondre à tous les besoins. Selon nous, en un mot, au temps de Périclès et de Démosthène, il y avait, en Attique, bien plus de douze phratries. Un passage d'Aristote, auquel on a, je ne sais pourquoi, refusé d'accorder l'autorité qu'il mérite, semble confirmer l'idée que nous exprimons ici, et c'est même à Clisthène qu'il attribue un changement dont cet homme d'État ne fit peut-être que donner le signal et hâter l'heure[2]. Sans doute ce texte, dans sa généralité, ne dit pas d'une manière formelle que Clisthène ait créé à Athènes de nouvelles phratries; mais il prouve que, là ou à Cyrène, de telles créations avaient eu lieu, qu'Aristote, dans son vaste répertoire de faits, en possédait des exemples, que, dans les temps historiques, les citoyens avaient pu former, sur le modèle d'associations dont l'origine se perdait dans un obscur lointain, de nouveaux groupes religieux qui s'étaient bientôt assimilés aux anciens et avaient joui du même respect et des mêmes priviléges. Nous espérons que l'épigraphie, en multipliant les textes où se rencontrent des noms de phratrie, finira par fournir la preuve de ce qui n'est encore, nous l'avouons, qu'une conjecture vraisemblable.

1. Τὸ δὲ ἱερόν, εἰς ὃ συνῄεσαν, φράτριον ἐκαλεῖτο. Pollux. III. 52.

2. *Polit.* VI. 2. 11. Ἔτι δὲ καὶ τὰ τοιαῦτα κατασκευάσματα χρήσιμα πρὸς τὴν δημοκρατίαν τὴν τοιαύτην, οἷς Κλεισθένης τε Ἀθήνησιν ἐχρήσατο βουλόμενος αὐξῆσαι τὴν δημοκρατίαν, καὶ περὶ Κυρήνην οἱ τὸν δῆμον καθιστάντες. Φυλαί τε γὰρ ἕτεραι ποιητέαι πλείους καὶ φρατρίαι, et la suite.

C'est sur ce point seulement que nous sommes disposés à nous séparer de M. N.; pour tout le reste sa critique, appuyée sur une expérience épigraphique et une connaissance tout à fait exceptionnelle des marbres attiques, nous paraît sûre et sagace. Nous exprimerons pourtant encore un regret; comme les *Commentationes*, ce travail, dans ses proportions plus restreintes, manque un peu d'air et de jour; nous aurions voulu qu'il se terminât moins brusquement, qu'il aboutît à une conclusion. L'étude du détail ne vaut, n'est utile que par les idées générales où elle conduit, qu'elle dégage de la multiplicité et comme du fourmillement des faits; seules les idées générales sont vraiment intelligibles et restent dans l'esprit. M. N. avait rassemblé, avait comparé l'un à l'autre, avec un soin extrême, tous les contrats analogues qui nous ont été conservés, en tout ou en partie, sur les marbres; pourquoi n'a-t-il pas, à ce propos, essayé en terminant d'en rassembler et d'en résumer les caractères principaux, de nous donner quelque idée de ce qu'était, dans ses traits essentiels, le contrat de louage chez les Athéniens? C'est ce qu'a fait avec succès, il y a quelques années, à propos du contrat de Munychie, M. Caillemer, un helléniste et en même temps un savant jurisconsulte, dans un travail que ne semble pas connaître M. Neubauer, pourtant si bien au courant d'ailleurs de la bibliographie de son sujet[1].

G. PERROT.

---

205. — **La cour et la ville de Madrid vers la fin du XVII[e] siècle.** Relation du voyage d'Espagne, par la comtesse d'AULNOY. Édition nouvelle, revue et annotée par M[me] B. CAREY. Paris, E. Plon et C[e]. 1874. 1 vol. gr. in-8°, iv-568 p. — Prix: 8 fr.

Grâce à la publication dont le titre précède, nous voyons enfin accompli un souhait exprimé par Sainte-Beuve, il y a bientôt treize ans. En terminant un compte-rendu de la *Relation de la cour d'Espagne sous le règne de Charles II*, par le marquis de Villars, l'illustre critique faisait observer que la mise en lumière de ces mémoires venait « rendre de l'à-propos et donner comme un fond histo-» rique solide aux récits de la marquise de Villars, à ces jolies lettres qui, dans » leur agréable légèreté, nous initient au seul moment un peu intéressant de ce » règne imbécile et maussade..... Le journal du *Voyage d'Espagne* de M[me] d'Aul-» noy, une femme de beaucoup d'esprit, qui était allée à Madrid dans le même » temps, et qui raconte à sa manière les mêmes choses, mériterait aussi (en tout » ou en partie) une réimpression; ce n'est pas moins piquant dans son genre

---

1. C'est la huitième des *Études sur les antiquités juridiques d'Athènes*. Elle a pour titre: *Le contrat de louage à Athènes*, Paris, Durand, in-8°, 1869, 36 p. A cette occasion, nous avertirons M. Caillemer d'une erreur qu'il aurait à corriger, le jour où il réimprimerait cet excellent travail. Dans les premières lignes, il rappelle « les explications pleines d'in-» térêt que M. Wescher a données notamment sur l'éponymie des prêtres des dieux sau-» veurs, mentionnée par Plutarque, et merveilleusement confirmée par le texte de Muny-» chie. » Or M. Kirchhoff, dans une dissertation qui est un vrai modèle de sûre critique et de discussion serrée (*Hermes*, t. II, p. 161-173) n'a rien laissé subsister de l'explication donnée par M. Wescher des mots ἐπὶ Φιλιππίδου ἱερέως. Il prouve d'abord que Philippide n'était autre chose que le prêtre alors en fonction du temple d'Artémis Munychienne, où était déposé le contrat; puis, poursuivant son examen, il démontre que d'ailleurs la série des archontes éponymes n'a jamais été interrompue à Athènes: nous avons là une méprise de Plutarque, qu'il explique de la manière la plus ingénieuse et la plus vraisemblable.

» que les Lettres du président de Brosses sur l'Italie. On ferait de tout cela un » volume neuf, original, rassemblant mille anecdotes singulières, spirituellement » contées et dans la meilleure langue [1]. »

On doit donc savoir gré à Mme Carey d'avoir fait réimprimer, en l'accompagnant de notes nombreuses et intéressantes, un ouvrage qui, bien que reproduit dans plusieurs éditions, était devenu assez rare. Il est seulement à regretter que le nouvel éditeur n'ait pas veillé d'assez près à la correction du texte de Mme d'Aulnoy, et y ait même fait des changements et des suppressions qui en altèrent trop souvent le sens. Autant il mérite généralement d'être loué pour l'exactitude et l'intérêt de son travail d'annotation, autant il a encouru le blâme d'une critique consciencieuse, par la négligence qu'il a montrée dans la partie de sa tâche qui consistait à nous restituer dans toute sa pureté l'œuvre même de Mme d'Aulnoy. Ainsi que nous allons le montrer, la nouvelle édition n'acquerra toute la valeur et l'utilité auxquelles elle peut prétendre, qu'au moyen d'un assez long errata ou de plusieurs cartons. Nous devons prévenir que l'ancienne édition sur laquelle nous avons collationné celle de Mme Carey, dans tous les passages qui nous ont paru douteux, est l'édition de Paris, 1699, chez la veuve Claude Barbin, 3 vol. in-12. Nous avons fait usage aussi dans les pages qui suivent, d'un autre ouvrage, sorti également de la plume féconde de Mme d'Aulnoy et intitulé : *Mémoires de la cour d'Espagne*, par Mme D***. Lyon, chez Anisson et Posuel, 1693, 2 vol. in-12. Ce second ouvrage de Mme d'Aulnoy n'a pas été connu de Mme C., ou du moins n'est jamais cité par elle, soit dans son avis au lecteur, soit dans ses notes. Il est loin d'être dépourvu d'intérêt, quoique d'une lecture moins facile et moins agréable que la *Relation du Voyage d'Espagne*.

Celle-ci commence par une dédicace adressée au duc de Chartres (le futur duc d'Orléans, régent de France) et par un court avis au lecteur. Le nouvel éditeur a supprimé ces deux pièces, qui ne sont pourtant pas indignes d'attention, surtout la seconde. Cela dit, je passe maintenant aux observations de détail.

Page 23, ligne 1re et suivantes, on lit dans une lettre d'amour transcrite par Mme d'Aulnoy : « Ne juge pas de mon amour et de ma douleur par mes paroles, » je n'en sais point t'exprimer l'un et l'autre. » Ces derniers mots sont évidemment altérés. Aussi lit-on dans l'ancienne édition (t. I, p. 45) : « Je n'en ay » point qui puisse (*sic*) t'exprimer, etc. » — P. 117, au lieu de sans qu'il *pût*, il faut lire sans qu'il *peut*, dans la phrase suivante : « Je ne vous raconterais pas » ce petit incident, sans qu'il pût servir à vous faire connaître le caractère de » cette nation » (Cf. l'ancienne édition, I, 243). Il s'agit ici d'une tournure très en usage au XVIIe siècle et qu'affectionnait fort Mme d'Aulnoy. Il était alors permis d'employer *sans que* comme synonyme de *si ce n'est que* [2]. Faute d'avoir fait cette remarque, le nouvel éditeur a presque partout [3] substitué un subjonctif à

1. *Nouveaux lundis*, Paris, Michel Lévy, 1864, in-12. t. IV, p. 49.
2. Cf. Littré, *Dictionnaire*, *verbo* sans, n° 10; et *Les Historiettes* de Tallemant des Réaux, édition Monmerqué et Paulin Paris, t. IX, p. 405.
3. Il n'a été fait d'exception que pour ce passage : « Il me dit..... que son premier

l'indicatif[1]. — P. 129, il est question d'une loi particulière à l'Aragon et que Mme d'Aulnoy appelle la loi de la manifestation[2]. « Elle porte, y est-il dit, que » si un Aragonais a été mal jugé, en consignant cinq cents écus, il en (c'est ainsi » qu'il faut lire avec l'ancien texte, I, 264, et non *ne*) peut faire sa plainte devant » le *Justicia*, lequel est obligé, après une exacte perquisition, de faire punir celui » qui n'a pas jugé équitablement ; et s'il (ajoutez y) manque, etc. » A l'avant-dernière ligne de la même page, il est dit que les juges tremblent quand ils prononcent un arrêt, « craignant que ce n'en soit un contre eux-mêmes, pour la » perte de leur vie ou de leurs biens. » Au lieu de *contre*, que porte l'ancienne édition (*ibidem*, 265), on a imprimé dans la nouvelle *pour*. — P. 248, un amant, parlant à l'objet de sa passion, lui dit : « Puisque l'on veut vous établir, vous » avez bien de la dureté de refuser que ce soit avec moi. » Au lieu d'établir, que donne l'ancien texte (I, 303), le nouvel éditeur a mis rétablir, ce qui n'a pas de sens.

P. 171, il est dit que le cœur de la reine Christine de Suède « se prévint à » tel point pour l'ambassadeur espagnol Antonio Pimentel, qu'il (Pimentel) se » rendit le souverain arbitre des volontés de cette princesse, et, par ce moyen, » il se mit bientôt en état d'écrire à l'Empereur et aux Électeurs des choses si » positives et si agréables, qu'il leur fut aisé de juger que le conseil de la Reine » de Suède n'avait aucune part à la déclaration qu'elle faisait en faveur du » roi de Hongrie. » Dans cette longue phrase le premier *se* a été changé en *le* et *leur* en *lui*, ce qui rend la phrase incompréhensible (Cf. II, 15). — Dans la première ligne du paragraphe suivant le participe présent *étant* a été remplacé par l'imparfait *était*; et neuf lignes plus bas, au lieu de *sa* couronne on lit *la* couronne.

P. 188, il est question des prérogatives des grands d'Espagne. « Lorsque le » roi leur écrit, y est-il dit, il les traite comme s'ils étaient princes[3], ou leur » donne le titre d'Excellence. » Après le mot princes, il faut mettre avec l'ancienne édition un point et virgule, et lire *on* et non *ou*[4]. — P. 306, l. 4, le mot

---

» soin aurait été de me venir voir, sans qu'il s'était engagé à Bayonne de ne perdre pas » un moment à la recherche d'un scélérat, etc. » Page 367.

1. Témoin cette phrase (p. 232). « Vous ne m'auriez pas perdue, continua-t-elle, sans » qu'une dame de mes parentes qui passa dans ce moment, reconnût (lisez reconnut) le » son de ma voix » (Cf. l'ancienne édition, II, 156); et plus loin (p. 492) : « et le Roi » n'aurait pas permis que l'on eût fait des feux d'artifice dans la cour du palais sans que » Don Juan l'en priât » (lisez pria, comme dans l'ancienne édition, III, 334); et enfin (p. 515) : « Elles n'eussent jamais souffert qu'ils les eussent touchées ainsi, sans qu'elles » appréhendassent (lisez appréhendoient, cf. t. III, 379) de se casser le cou. » — Les *Mémoires de la cour d'Espagne*, par Mme d'Aulnoy, ne présentent pas moins de *neuf* exemples de cet emploi de *sans que*. Voyez t. I, p. 139 (« .....sans que la colère du » peuple en Espagne est pour l'ordinaire impuissante »), et p. 282; t. II, p. 10, 85, 143, 172, 251, 302, 330 (« l'on ne croit pas qu'il eût servi d'exemple aux autres, sans que » d'Eguya aigrit par des conseils violens l'humeur naturellement douce et paisible du pre- » mier ministre »).

2. On peut voir sur ce point la note B. dans l'appendice de Mme Carey, p. 542.

3. Ceci revient à ce que nous dit le duc de Saint-Simon, dans un passage cité par Mme Carey : « Ils sont traités de cousins quand le Roi leur écrit. » P. 189, note.

4. Ce qui prouve que telle est bien la vraie leçon, c'est ce qu'ajoute immédiatement

un a été omis entre les mots en a été et cette année, ainsi que le prouve la fin de la phrase : le duc de Vejar a été l'autre (Cf. II, 307). — *Ibidem*, l. 5, au lieu de *la* maison il faut lire *sa* maison; l. 10, l'ancienne édition donne une fort *longue* procession, et non une fort *belle* procession. Elle lit : avec des tapis sur *les* balcons, et non *des* balcons. — A la p. 307, l. 10, on trouve dans le texte de 1699 (II, 310) : le grand bonnet, au lieu de : le bonnet.

P. 320[1], il est question des habitudes d'imprévoyance et de prodigalité des Espagnols. « Lorsque le maître est couché, dit Mme d'Aulnoy, s'il se trouvait » mal la nuit, on y serait bien empêché, car il ne reste chez lui ni vin, ni eau, » ni pain, ni viande, ni charbon, ni bougie; en un mot, rien du tout, parce » qu'encore que l'on ne prenne pas les choses si justes qu'il n'en demeure, les » domestiques ont la coutume d'emporter ce surplus chez eux, etc. » La fin de ce passage est rendue inintelligible dans la nouvelle édition, où on lit : « Parce » que on ne prend les choses si justes qu'il n'en demeure. Les domestiques ont » la coutume d'emporter ces *choses* chez eux, etc. »

P. 381, il est dit que lorsque partent les navires de la flotte des Indes occidentales, la somme que les marchands payent au conseil des Indes de Madrid, afin de pouvoir les envoyer, s'élève pour chacun de trois à six mille écus, selon la grandeur du vaisseau. Mme d'A. ajoute : « il est aisé de juger que puisque » l'on donne tant, l'on est assuré de gagner bien d'avantage. » Au lieu de *tant*, que porte l'ancienne édition (III, 117) et qu'exige le sens, on lit *tout* dans la nouvelle. — P. 394, il est question de deux sortes de stylets, dont les uns sont de la longueur d'un petit poignard, moins gros qu'une grosse aiguille et d'un acier très-fin, carré et tranchant par les quarres. C'est ainsi qu'il faut lire avec l'ancienne édition (III, 141), et non quarts, comme a fait la nouvelle (Cf. Littré, *verbo* carre, s. f., n° 3). — P. 400, Mme d'A. parlant des mœurs dépravées des Espagnols de son temps, dit que les enfants eux-mêmes sont infectés d'une maladie honteuse, qu'ils apportent du ventre maternel ou qu'ils prennent en tétant leurs nourrices. « Une vierge, ajoute-t-elle, en peut être soupçonnée, » car c'est ainsi qu'il faut lire (Cf. III, 153), et non « une vierge en est peut-être » soupçonnée. » — Plus loin (p. 405) elle dit que les Espagnols sont nés avec plus d'esprit que les autres. C'est ainsi que porte l'ancienne édition que j'ai sous les yeux (III, 162). Mme C. a imprimé *niais*, ce qui peut faire supposer que le texte d'après lequel a été donnée son édition portait nais, ainsi qu'on écrivait assez souvent pour nés[2]. Quatre pages plus bas, Mme d'A., voulant donner une idée de la sobriété des Espagnols, particulièrement en ce qui concerne la boisson, dit que « quand il arrive que l'on appelle un homme *boracho* (*borracho*), *qui* » *veut dire yvrogne*, cette injure se venge par l'assassinat. » Les mots soulignés, que donne l'ancienne édition (III, 167), ont été omis dans la nouvelle.

---

l'auteur : » Ce n'est pas que quelques grands seigneurs (ne) se contentent de les traiter » de Votre Seigneurie; mais cela est moins honnête et très-peu usité. »

1. Cf. l'édition de 1699, t. II, p. 337.

2. Dans un autre passage (Mme Carey, p. 441; ancienne édition, III, 233), on lit dans cette dernière : « Je croirois aisément que l'amour est *nay* en Espagne. »

P. 424 (Cf. t. III, p. 198), Mme d'A. donne un exemple du caractère jaloux et vindicatif des femmes espagnoles. « Il y a peu, dit-elle, qu'une femme de » qualité, ayant lieu de se plaindre de son amant, elle trouva le moyen de le » faire venir dans une maison dont elle était la maîtresse. » La nouvelle édition supprime le pronom devant trouva et change *moyen* en *moment*. — A la page suivante, l. 10, le participe présent *étant* est changé en *était*. Seize lignes plus bas il faut lire : avec beaucoup d'honnêteté, et non avec honnêteté (Cf. III, 201). La ponctuation est inexacte dans la suite de la même phrase, et le sens se trouve altéré par suite de cette inexactitude. Il faut lire : « qu'il ne s'était jamais cru » malheureux de servir la République que dans ce moment; qu'il aurait souhaité, » etc. » — P. 426, l. 1re, au lieu d'une personne si distinguée, notre ancienne édition porte : d'un rang si distingué, et à l'anté-pénultième ligne de cette même page, elle ajoute le mot fort devant contraire.

P. 439, au lieu de : « A cette heure, vous ne *trouverez* pas une âme dans les » rues, » elle porte : A cette heure-là vous ne *trouvez* pas, etc. A la p. suivante deux phrases entières sont omises. Après le point d'interrogation qui suit les mots son maître, il faut ajouter : « Ils craignent aussi qu'on ne les attaque par » derrière. Le laquais qui n'a que le soin de regarder autour de luy, fait la sen- » tinelle et se tient prêt pour défendre son maître [1]. » Dans la phrase suivante l'ancienne édition donne en cas pareil, et non en pareil cas, ce qui n'est pas indifférent au point de vue de l'euphonie, à cause de la conjonction *car*, qui suit immédiatement.

P. 443, l. 4, dans cette phrase : quelques querelles qui *pussent* arriver entre elles, et quelque colère qu'elles aient les unes contre les autres, il faut lire qui *puissent* avec l'ancienne édition. — P. 455, vers le milieu, le verbe *étoient* doit être rétabli entre espaliers et chargés (Cf. III, 260).—P. 456, dans cette phrase : « Ce qui est de [2] plus singulier, c'est ce qu'il tombe du haut de quatre grands » arbres des fontaines, etc.; » le mot *ce* doit être effacé entre c'est et qu'il (Cf. III, 263).

P. 462, l. 1re, le sens est défiguré par suite de l'omission de sept mots; il faut lire ainsi toute la phrase avec l'ancien texte (III, 274) : « Le nombre des *Fami-* » *liares* et des menus officiers est extrêmement grand, parce que les officiers » de l'Inquisition n'étant justiciables que de ce tribunal, ils se mettent, par ce » moyen, à couvert de la justice ordinaire. » — A la ligne 5 de la même page l'ancienne édition a : ce conseil suprême, et non le conseil supérieur. — P. 475, dans la description d'un grand repas auquel assista Mme d'A., il est question d'un « jambon qui venait de la frontière de Portugal, et qui était meilleur que ceux » de mouton que l'on vante si fort à Bayonne, et que ceux de Mayence. » Il est évident que le mot *mouton* ne peut être la vraie leçon. Celle-ci nous est fournie par le texte de 1699, où on lit : la Hontan (III, 300).

---

1. T. III, p. 231.
2. Sur cet emploi explétif de la particule de, on peut voir le curieux petit *Dictionnaire de la langue du chevalier de Méré*, par feu M. François Collet, à la suite de l'opuscule intitulé : *Fait inédit de la vie de Pascal*; Paris, 1848, in-8°, p. 30.

P. 498, dans cette phrase : « De sorte que l'orgueil, secondé par la paresse, » les empêche, la plupart, d'ensemencer leurs terres, à moins qu'il ne vienne » des étrangers la cultiver, » il faut lire les cultiver, avec l'ancienne édition (III, 344). — P. 501, l. avant dernière, celle-ci (III, 351), donne un point et virgule et non un point après commun, et continue ainsi la phrase : « ajoutant » (et non : il ajouta) qu'il étoit revenu (et non venu). » — P. 502, l. 5, la même édition donne il se soit *fait* un meurtre, et non *commis* u. m. — Douze lignes plus bas elle porte de manière qu'en, au lieu de : et qu'en. Enfin (p. 356; Mme C., p. 503, l. avant-dernière), elle offre les leçons s'endurcit et s'en fait, en place de se durcit et se fait.

A cette liste déjà bien longue, il faut encore ajouter quelques fautes, la plupart purement typographiques, dont la responsabilité remonte le plus souvent à Mme d'A. elle-même, comme des *jaretar* (*sic*) pour *desjarretar* (couper les jarrets; ancienne édition, III, 72; Mme Carey, 361); Viscii, pour Viseu, nom d'une ville du Portugal bien connue (édit. de 1699, I, 259; Mme C. 126). A la p. 416 (Cf. ancienne édition, III, 181), dans l'énumération des divers conseils qui régissaient la monarchie espagnole au XVIIe siècle, une virgule omise fait un seul conseil de celui des Ordres (de chevalerie [1]) et de celui d'Aragon. Ailleurs, dans la description des jardins d'Aranjuez (III, p. 262; cf. Mme Carey, 456), il est dit « que le » Parnasse s'élève au milieu d'un grand étang avec..... une chute d'eau qui » tombe et qui représente le *fleuve* (*sic*) Hélicon. »

Quoique la partie critique de ce compte-rendu ait exigé des développements considérables, je crois devoir, ne fût-ce que pour dédommager le lecteur de toutes ces discussions de mots et de ces restitutions de textes, signaler spécialement à son attention quelques passages du récit de Mme d'Aulnoy.

Un des points qui occupent d'abord l'auteur, ainsi qu'on devait s'y attendre, étant donné le sexe auquel il appartenait, c'est le costume des Espagnols, et surtout les particularités par lesquelles il se rapproche ou s'éloigne du costume français. Trois Espagnols de Saint-Sébastien, qui l'attendaient sur la rive espagnole de la Bidassoa, un banquier à qui elle était recommandée et deux de ses parents, étaient vêtus à la Schomberg, c'est-à-dire, à la manière de France, « mais d'une manière ridicule; les justaucorps sont courts et larges, les manches » ne passent pas le coude et sont ouvertes par devant; celles de leurs chemises » sont si amples, qu'elles tombent plus bas que le justaucorps. Ils ont des rabats » sans avoir de collets de pourpoint, des perruques où il y a plus de cheveux » qu'il n'en faut pour en faire quatre autres bien faites, et ces cheveux sont » plus frisés que du crin bouilli; l'on ne peut voir des gens plus mal coiffés. » Ceux qui ont leurs cheveux les portent fort longs et fort plats; ils les séparent » sur le côté de la tête, et en passent une partie derrière les oreilles : mais » quelles oreilles, bon Dieu, je ne crois pas que celles de Midas fussent plus » grandes, et je suis persuadée que, pour les allonger, ils se les tirent étant » encore petits; ils y trouvent sans doute quelque sorte de beauté [2]. »

1. Sur ce conseil on peut voir les *Mémoires de la cour d'Espagne*, par Mme d'Aulnoy, t. I, p. 403, 404.
2. P. 11. Cf. édition de 1699, I, 22, 23.

A Vittoria Mme d'Aulnoy est menée à la comédie, et elle remarque que toutes les dames qu'elle y voit avaient une si prodigieuse quantité de rouge, à partir du dessous de l'œil et en passant du menton aux oreilles et aux épaules et dans les mains, qu'elle n'avait jamais vu d'écrevisses cuites d'une si belle couleur (p. 43). Dans le palais royal de Madrid les statues de femmes ont du rouge aux joues et aux épaules (p. 326).

Ailleurs (p. 192) il est parlé du mauvais ordre qui régnait dans le service de la poste aux lettres. Les gens de Mme d'Aulnoy lui apportent dans une chambre d'hôtellerie plusieurs paquets de lettres qu'ils avaient trouvés sur les degrés de cette auberge. « Celui qui les portait, ayant bu plus qu'il ne fallait, s'y était » endormi, et tous ses paquets y étaient exposés à la curiosité des passants. Il » y a, dans ce pays, un très-méchant ordre pour le commerce; et, lorsque le » courrier de France arrive à Saint-Sébastien, on donne toutes les lettres qu'il » apporte à des hommes qui vont fort bien à pied et qui se relayent les uns les » autres. Ils mettent ces paquets dans un sac attaché avec de méchantes cordes » sur leurs épaules, de manière qu'il arrive souvent que les secrets de votre » cœur et de votre maison sont en proie au premier curieux qui fait boire ce » misérable piéton. »

Mme d'Aulnoy constate (p. 216), non sans quelque étonnement, que dans les hôtelleries voisines de Madrid d'une dizaine de lieues, on est traité bien plus mal que dans celles qui en sont éloignées de cent lieues. La chambre qu'elle occupe dans un de ces taudis est de plain pied avec l'écurie; c'est un trou où il faut apporter de la lumière à midi; encore cette lumière consiste-t-elle en une lampe « qui ôte la joie, par sa triste lueur, et la santé, par sa fumée puante. L'on est » allé partout, et même chez le curé, pour avoir une chandelle; il ne s'en est » point trouvé, et je doute qu'il y ait des cierges dans son église. Il règne ici un » fort grand air de pauvreté..... Il est vrai que les Espagnols soutiennent leur » indigence par un air de gravité qui impose. Il n'est pas jusqu'aux paysans qui » ne marchent à pas comptés. Ils sont avec cela si curieux de nouvelles, qu'il » semble que tout leur bonheur en dépend. Ils sont entrés sans cérémonie dans » ma chambre, la plupart sans souliers, et n'ayant sous les pieds qu'un méchant » feutre rattaché de corde [1]. Ils m'ont priée de leur apprendre ce que je savais » de la cour de France. Après que je leur en eus parlé, ils ont examiné ce que » je venais de dire, et puis ils ont fait leurs réflexions entre eux, laissant paraître » un fond d'esprit et de vivacité surprenant. Constamment (Certainement) cette » nation a quelque chose de supérieur à bien d'autres. Il est venu parmi les » autres femmes une manière de bourgeoise assez jolie : elle portait son enfant » sur ses bras; il est d'une maigreur affreuse, et avait plus de cent petites mains, » les unes de jais, les autres de terre ciselée [2], attachées à son col et sur lui de » tous les côtés. J'ai demandé à la mère ce que cela signifiait; elle m'a répondu

1. Tel est le texte de l'édition de 1699, II, 123. Celle de Mme C. porte par des cordes.
2. Il faut sans aucun doute lire sigelée ou mieux sigellée (voir Littré, v^o^ sigillé) pour sigillée, ainsi qu'on trouve ailleurs dans Mme d'Aulnoy, p. 250, 288. Le second de ces passages a été cité par le prétendu Vigneul-Marville (*Mélanges d'histoire et de littérature*, édition de l'abbé Banier, t. II, p. 312), qui donne inexactement à l'auteur le titre de marquise de Launoy (*sic*). Le même compilateur écrit sigelée. Mais plus loin (p. 339 et

» que cela servait contre le mal des yeux. Comment, lui ai-je dit, est-ce que ces » petites mains empêchent d'y avoir mal ? Assurément, madame, a-t-elle répliqué, mais ce n'est pas comme vous l'entendez; car vous saurez, si cela vous » plaît, qu'il y a des gens en ce pays qui ont un tel poison dans les yeux, qu'en » regardant fixement une personne, et particulièrement un jeune enfant, ils le » font mourir en langueur. J'ai vu un homme qui avait un œil malin, c'est le » nom qu'on lui donne, et comme il faisait du mal lorsqu'il regardait de cet œil, » on l'obligea de le couvrir d'une grande (*sic*) emplâtre. »

Mme d'A. observe (p. 399) que les étrangers viennent moins à Madrid qu'en lieu du monde, ce dont elle les approuve fort; « car, ajoute-t-elle, s'ils ne » trouvent quelqu'un qui leur procure un appartement chez des particuliers, ils » courent risque d'être fort mal logés, et les Espagnols ne se pressent pas trop » d'offrir leurs maisons à personne, à cause de leurs femmes dont ils sont extrê» mement jaloux. Je ne sais dans toute cette ville que deux auberges, dont il y » en a une où l'on mange à la française; mais dès qu'elles sont pleines (et elles » le sont bientôt, car elles sont fort petites), l'on ne sait que devenir. »

A propos du caractère vindicatif des Espagnols et des assassinats où les entraînait souvent leur amour de la vengeance, l'auteur dit (p. 393) que pour commettre ces crimes, l'on a d'ordinaire recours à des coupe-jarrets valenciens. « Il n'y a pas de crimes dans lesquels ils ne s'engagent déterminément pour de » l'argent. » Ils portent des stylets et des armes à feu qui ne font aucun bruit. Il est défendu de porter des stylets en Espagne, comme il l'est en France de porter des bayonnettes. Il n'est pas permis non plus d'avoir de ces petits pistolets qui tirent sans bruit. Mais malgré la défense, beaucoup de personnes s'en servent. Dans un autre ouvrage[1] Mme d'A. raconte tout au long l'histoire d'un homme d'affaires qui s'était attiré la haine des échevins et du corrégidor de Madrid, en dénonçant leurs exactions et leurs voleries. Comme cet individu revenait d'Alcala à Madrid, il rencontra des gens masqués qui lui donnèrent plusieurs coups avec de petits sacs pleins de sable, ce qui lui fit jeter beaucoup de sang par la bouche. La fièvre chaude l'ayant ensuite pris, il mourut, fort regretté du peuple, qui, au nombre de plus de 6,000 hommes, accompagna son corps jusqu'au lieu de la sépulture.

A l'époque où Mme d'Aulnoy visita Madrid, des nains des deux sexes faisaient encore partie de l'entourage du roi et de la reine, comme au temps de Charles V[2]. La spirituelle voyageuse parle souvent de ces êtres disgraciés de la nature[3], qui se rencontraient également parmi les serviteurs des grandes maisons, où un de leurs emplois consistait à venir annoncer les visites, en mettant un genou en terre. Mme d'Aulnoy assure qu'elle n'a jamais rien vu d'aussi joli que le nain du

---

suiv.), dans un article spécial, intitulé *Terre sigillée*, il emploie la forme la plus usitée, sauf vers la fin de l'article, où reparaît l'orthographe sigelée.

1. *Mémoires de la cour d'Espagne*, t. I, p. 369 à 375.

2. Sur le nain polonais de cet empereur, on peut voir Reiffenberg, *Particularités inédites sur Charles V et sa cour*, Bruxelles, 1833, in-4°, p. 21, suiv.; et l'intéressant travail de M. Gachard, intitulé : *Des monuments de la diplomatie vénitienne*, Bruxelles, 1853, in-4°, p. 97 et 109.

3. P. 269, 280, 478, 520, 531.

roi qui s'appelait Louisillo. « Il était né en Flandre et d'une petitesse merveil- » leuse, parfaitement bien proportionné. Il a le visage beau, la tête admirable et » de l'esprit, plus qu'on ne peut se l'imaginer, mais un esprit sage et qui sait » beaucoup. Quand il va se promener, il y a un palefrenier monté sur un cheval » qui porte devant lui un cheval nain qui n'est pas moins bien fait, en son » espèce, que son maître en la sienne. On porte ce petit cheval jusqu'au lieu où » Louisillo le monte, car il serait trop fatigué s'il fallait qu'il y allât sur ses » jambes, et c'est un plaisir de voir l'adresse de ce petit animal et celle de son » maître, lorsqu'il lui fait faire le manége. »

Par ces citations, qu'il nous eût été facile de multiplier, si l'espace l'eût permis, il est aisé de juger de l'intérêt que présente la lecture du voyage de Mme d'Aulnoy. Cet intérêt est encore augmenté par le commentaire, en général très-exact et très-piquant, que Mme Carey a joint au texte et dont elle a puisé les matériaux dans un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il suffira de citer les *Mémoires* du duc de Saint-Simon et du marquis de Louville, les écrits de Ch. Weiss, de Ranke, de MM. Mignet et Fr. Combes. Dans une de ses notes[1] Mme C. dit que Mme d'A. cite par erreur le nom du marquis de la Cueva, au lieu de celui du marquis de Bedmar. L'erreur est assez légère et des plus excusables, puisque le marquis de Bedmar s'appelait de son nom Alphonse de la Cueva.

C. DEFRÉMERY.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 20 novembre 1874.

L'académie se forme en comité secret pour entendre la lecture d'un rapport de M. de Longpérier, au nom de la commission des antiquités de la France.

M. James Fergusson adresse à l'académie, pour le concours Fould, un ouvrage en 2 vol., intitulé *A history of architecture*.

Des estampages d'inscriptions puniques trouvées à Carthage par M. de Ste Marie sont adressés à l'académie.

M. Brunet de Presle présente de la part de M. G. Perrot un travail intitulé *L'enlèvement d'Orithye par Borée*. C'est une publication de l'association pour l'encouragement des études grecques en France. — M. Naudet présente de la part de M. Ernest Desjardins un nouveau fascicule de son étude sur les balles de fronde de la république, publiée pour servir de supplément au *Corpus inscriptionum latinarum* de Berlin. — M. Maury offre de la part de l'auteur la 3e édition de l'*Introduction générale à l'histoire de France* de M. Duruy. — M. Renan présente de la part des auteurs deux ouvrages intitulés, l'un *Les Slaves méridionaux*, par M. de Ste Marie, l'autre *Droit musulman : du statut personnel; des successions* (2 vol.) par MM. Sautayra et Eug. Cherbonneau.

M. de Longpérier présente les empreintes de 5 inscriptions sabéennes du musée de Ste Irène, rapportées de Constantinople par Sorlin Dorigny.

Julien HAVET.

---

1. P. 286.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 5 Décembre — 1874

206. — Rodolphe SCHŒLL, **Quæstiones fiscales juris Attici ex Lysiæ orationibus illustratæ.** Berlin, Weidmann. 1873. In-8°. — Prix : 1 fr. 75.

Cette dissertation a été offerte au savant philologue G. Fr. Schœmann en mémoire du jour où, soixante années plus tôt, il avait débuté dans l'enseignement universitaire. Il y a là un pieux usage dont nous ne devrions pas laisser à l'Allemagne le monopole; rien ne contribue mieux à entretenir entre les maîtres et les élèves un constant échange d'idées et de conseils, d'affectueux respect et de cordial patronage que ces anniversaires célébrés avec solennité. Ils réunissent autour d'un vieux professeur de nombreuses générations de disciples, ils rapprochent un moment ceux qu'avaient séparés les hasards de la vie, ils renouent et resserrent les liens de la tradition, et souvent aussi, par les travaux qu'ils provoquent, ils permettent de mesurer le chemin parcouru et les progrès accomplis.

L'essai de M. R. Schœll se rattache bien à ces études sur les institutions des cités antiques et notamment d'Athènes que M. Schœmann a poursuivies avec tant de distinction et de succès pendant tout le cours de sa longue carrière de professeur et d'écrivain [1]; c'est comme un supplément à toutes ces recherches que le maître a réunies dans ses trois volumes d'opuscules et qu'il a résumées dans l'excellent ouvrage, déjà plusieurs fois réimprimé, qui a pour titre *Griechische Alterthümer*. Le texte qui donne occasion à M. Schœll d'examiner et d'éclaircir un point assez obscur de l'histoire constitutionnelle d'Athènes est tiré du discours XVIII de Lysias, § 13, *sur la vente au profit du trésor des biens de Nicias*. L'auteur commence par montrer ce qu'il y a d'embarrassant dans ce passage, où le texte a évidemment subi certaines altérations; il le ramène, par des corrections qui semblent très-plausibles, à un sens raisonnable. Il part ensuite de là pour rechercher ce qu'ont été et quel rôle ont joué, à Athènes, dans les années qui ont suivi le rétablissement de la démocratie, de 400 à 485 environ, des magistrats appelés σύνδικοι, sur lesquels nous n'avons que de bien faibles renseignements, deux mentions de Lysias, quelques mots d'Harpocration reproduits par les autres lexicographes; il n'a pas de peine à prouver que ces σύνδικοι de Lysias

1. Un ouvrage que consultent et que citent encore sans cesse ceux qui s'occupent du droit public et privé d'Athènes, un livre qui a été le point de départ et la base d'une foule d'autres travaux, *der Attische Process*, signé d'Édouard Meier et de G. Fr. Schœmann, a paru en 1824.

n'ont rien de commun, quoi qu'en ait dit Meier, avec les σύνδικοι ou συνήγοροι que nous voyons figurer dans les discours de Démosthène *contre la loi de Leptine* et *contre Timocrate* comme les patrons, les avocats désignés par la cité pour défendre devant les nomothètes une loi ancienne dont l'abrogation est demandée [1]. Les *syndics* de Lysias, ceux dont parlait aussi Isée, d'après le témoignage d'Harpocration, avaient formé, après la rentrée des exilés et dans la réorganisation de la cité, un collége chargé de représenter les intérêts du trésor, d'exercer en son nom des répétitions contre ceux qui, pendant la domination des Trente, avaient détourné à leur profit des deniers de l'État, de dresser la liste des coupables qui méritaient que leurs biens fussent confisqués, enfin de veiller à ce que tout le produit de ces ventes entrât bien dans les caisses publiques. Les *syndics* devaient avoir la présidence du jury (ἡγεμονία δικαστηρίου) devant lequel étaient portées toutes les causes où étaient engagés les intérêts du fisc. Le passage d'Harpocration, rapproché des allusions que fait Lysias à ces syndics, ne peut guère laisser de doute au sujet des fonctions qu'ils remplissaient. Ce qui est vraisemblable, quoique moins certain, c'est qu'auprès du tribunal présidé par un σύνδικος, on avait institué une sorte de ministère public; d'autres magistrats, les συλλογεῖς ou collecteurs, auraient été chargés de porter la parole, de remplir, au moins quand les particuliers n'avaient pas intenté d'action contre les prévaricateurs, les fonctions d'accusateurs publics, d'avocats du fisc. Σύνδικοι et συλλογεῖς auraient été désignés au choix (χειροτονητοί) et non par le sort, ce qui se comprend d'après la nature des services qu'ils avaient à rendre. Il est difficile de dire combien chacun de ces colléges comptait de membres; nous inclinerions à croire avec M. S., d'après les analogies, qu'il devait être composé de dix personnes. A propos d'un passage (§ 16) du discours XXI de Lysias, qui date de 402, M. S. se demande si les ζητηταὶ, qui y sont mentionnés, sont les mêmes que les συλλογεῖς; il arrive à une conclusion qui paraît spécieuse. Le mot ζητηταὶ aurait eu un sens moins précis que les mots σύνδικοι et συλλογεῖς; il n'aurait point été le titre officiel de tel ou tel collége de magistrats, mais il aurait désigné, d'une manière plus générale, tous ceux qui auraient été chargés de poursuivre une enquête au nom de la cité afin de faire rentrer des sommes dues au trésor et de traduire en justice ceux qui lui avaient fait tort d'une manière quelconque [2].

A mesure que le calme se rétablit dans la cité et que s'apaisa la réaction démocratique, les magistratures d'exception devinrent moins nécessaires. Isée, vingt ans après Lysias, parlait des σύνδικοι au passé, comme d'une magistrature établie après le retour de Pirée, et qui aurait cessé d'exister [3]. Ces deux colléges des σύνδικοι et des συλλογεῖς auraient donc disparu vers 385; mais le discours de Démosthène contre Androtion nous prouve que l'on n'avait pas perdu l'habi-

1. Sur ces σύνδικοι, voir mon *Essai sur le droit public d'Athènes*, p. 161-162.

2. C'est bien là que semblent conduire les termes dont se sert Pollux : ζητηταί, ὄνομα δημοσίας διακονίας οἱ τὰ λανθάνοντα ἐζήτουν. VIII. 115.

3. Cité par Harpocration, S. V. Σύνδικος · οἱ μετὰ τὰ ἐκ Πειραιῶς, ὡς ἐγὼ ἀκούω, σύνδικοι ἦσαν, πρὸς οὓς τὰ δημευόμενα ἀπεφέρετο.

tude de nommer, dans certains cas, lorsque les intérêts du trésor paraissaient souffrir, des commissaires extraordinaires que l'on appelait ζητηταί.

Après ces considérations, M. S. revient au passage du discours *sur les biens d'Eucrate* d'où il était parti; les difficultés que ce texte avait jusqu'ici présentées aux interprètes s'évanouissent si nous voyons dans le Poliochos qui y figure non point un particulier qui se serait porté accusateur, mais un magistrat, un συλλογεύς; d'autres phrases du même plaidoyer prennent aussi, dans cette hypothèse, un sens bien plus ferme et plus précis. Le titre que porte ce discours dans nos manuscrits et dans les éditions serait donc à modifier, comme beaucoup d'autres de ces titres. Pour bien indiquer le sujet du débat, celui-ci devrait être copié sur l'intitulé du discours suivant, à propos des biens d'Aristophane, et être rédigé à peu près comme suit : περὶ τῶν Εὐκράτους χρημάτων πρὸς τὸ δημόσιον. Un nouvel exemple de l'inexactitude de ces titres est fourni par celui que porte le discours XXVII : une étude attentive de ce fragment prouve qu'il ne s'agit point ici, comme l'a cru dans l'antiquité un scoliaste, d'une ambassade mal gérée, mais de prévarications commises par un membre du collége des σύνδικοι ou des συλλογεῖς. L'œuvre de Lysias, tout incomplète qu'elle nous soit parvenue, est un des plus fidèles miroirs où se soit jamais réfléchie l'image d'un peuple et d'un siècle, ou plutôt d'une heure critique dans la vie d'un peuple; nous y trouvons de nombreuses traces des ressentiments qui animaient les vainqueurs contre les vaincus, contre un parti qui, lorsqu'il avait le pouvoir en main, en avait fait un usage si odieux Des trente discours environ qui nous ont été conservés ou dont nous avons des fragments importants, un cinquième (les discours XVII, XVIII, XIX, XXI, XXVII, XXIX) a trait soit à des confiscations dont étaient menacés les clients de l'orateur, soit à celles qu'ils proposaient, soit à la manière dont remplissaient leurs fonctions les magistrats chargés de représenter les intérêts du trésor. Dans les courts fragments et les titres conservés des ouvrages perdus, on ne relève pas moins de vestiges des mêmes débats, des mêmes vengeances.

Tel est le résumé des observations que contient cette courte, mais intéressante et substantielle étude. Nous admettons les conclusions de l'auteur; il a rendu service en donnant de plusieurs passages de Lysias une explication plus satisfaisante que celles qu'avaient proposées ses prédécesseurs, et surtout en remettant en lumière ces colléges des σύνδικοι et des συλλογεῖς qui, presque oubliés de l'histoire, ont joué un rôle important dans la vie politique et judiciaire d'Athènes vers le commencement du IVe siècle avant notre ère.

G. Perrot.

---

207. — **Briefe und Acten zur Geschichte des dreissigjæhrigen Krieges** in den Zeiten des vorwaltenden Einflusses der Wittelsbacher. Band I : Gründung der Union, 1598-1608, bearbeitet von Moritz Ritter. München, M. Rieger, 1870. In-8°, 751 p. — Prix : 13 fr. 35.

Geschichte der deutschen Union, von den Vorbereitungen des Bundes bis zum Tode Kaiser Rudolfs II (1598-1612) von Moritz Ritter. Schaffhausen, Hurter. Vol. I. 1867, xij-293 p. Vol. II. 1873, vj-271 p. In-8°. — Prix : 12 fr. 75.

Nous réunissons ces deux ouvrages dans un même compte-rendu, non pas

tant parce qu'ils sortent de la même plume, que parce qu'ils traitent absolument le même sujet, l'histoire de l'*Union évangélique* formée par les princes protestants d'Allemagne au commencement du XVIIe siècle, afin de résister aux attaques toujours plus fréquentes de leurs collègues catholiques. Le second des travaux de M. Maurice Ritter, actuellement professeur à l'Université de Bonn, est une histoire proprement dite de l'*Union évangélique*, entreprise dès 1867, et dont le second volume (il doit y en avoir trois) vient de paraître. Celui dont nous avons inscrit le titre en première ligne est un recueil des pièces diplomatiques relatives à la formation de cette confédération protestante; c'est le premier volume d'une collection de documents relatifs à la Guerre de Trente Ans, de la rédaction de laquelle M. Ritter a été officiellement chargé par l'Académie de Munich. Ce volume fournit pour ainsi dire les pièces justificatives à l'histoire de M. Ritter, bien qu'il n'ait paru qu'après la publication du premier tome de son propre récit. C'est une grande chance pour un auteur de pouvoir ainsi se contrôler et se compléter par deux ouvrages différents, et M. R. a su très-consciencieusement profiter de l'occasion qui lui était offerte. On sent en parcourant sa narration que c'est le fruit de plus de dix années d'études, et, dans le tableau des tentatives émanées du parti protestant d'alors, c'est un plaisir tout particulier pour le critique, et malheureusement encore trop rare, que de pouvoir signaler l'impartialité complète avec laquelle l'auteur catholique a su conserver partout un caractère exclusivement scientifique à son récit. La période qui s'étend de la paix d'Augsbourg en 1555 aux débuts de la guerre de Trente-Ans est une des moins brillantes dans l'histoire de l'Allemagne. Les querelles entre protestants et catholiques sur l'exécution de certains articles de la paix de religion, les querelles non moins envenimées entre luthériens et calvinistes, occupent à peu près tout ce demi-siècle, compromettant le repos à l'intérieur et ne laissant pas aux souverains le loisir de jouer un rôle tant soit peu important au dehors. Encore fut-ce un bonheur pour l'empire et spécialement pour les protestants d'Allemagne que le trône impérial ait été occupé de 1561 à 1576 par un prince d'humeur aussi tolérante et pacifique que l'était Maximilien II. Sous un prince plus fanatique ou imbécile, comme le fut son fils Rodolphe II, la lutte armée aurait recommencé bien plus tôt. Quand ce dernier, l'élève et l'esclave des Jésuites, fut arrivé au pouvoir, la réaction catholique s'empara immédiatement de l'Allemagne et les efforts de la papauté furent concentrés pendant plus d'un demi-siècle sur la reconversion de ce pays. Les princes protestants avaient parfaitement raison de se sentir en danger; mais, brouillés pour les motifs les plus mesquins et les plus personnels, ils ne surent jamais s'entendre. Leur influence succomba devant celle des Espagnols dans la question d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, devant celle des Lorrains dans la question de l'évêché de Strasbourg, devant celle de la Bavière dans la question de Donauwœrth, sans qu'ils sussent faire les sacrifices nécessaires pour arriver à l'union. M. R. nous raconte les différentes tentatives faites par les plus intelligents d'entre eux, d'abord par le comte palatin des Deux-Ponts, Jean-Casimir, aux conférences de Torgau, en 1591, plus tard principalement par le prince Chrétien d'Anhalt à Amberg en 1596, à Francfort en 1599,

à Heidelberg en 1606. Ce ne fut que sous l'influence de la France et en renonçant enfin à réunir en un seul faisceau tous les protestants d'Allemagne, en laissant à l'écart la puissante maison de Saxe, que l'Electeur palatin Frédéric IV réussit enfin à former la ligue connue sous le nom d'*Union évangélique*, par le pacte d'Ahausen, signé le 16 mai 1608. Mais cette ligue, dont la naissance fut si pénible, ne parvint jamais à exercer une influence sérieuse sur les affaires de l'Allemagne, parce qu'elle manquait de chefs capables, et que ceux-ci, grands faiseurs de projets, perdaient leur temps à négocier des plans aussi grandioses que ridicules, qu'ils avaient eux-mêmes de la peine à prendre au sérieux, et au sujet desquels ils se querellaient cependant entre eux. Nous partageons complètement l'appréciation sévère mais juste de M. R. à ce sujet.

Ce que nous ne comprenons pas bien, c'est que l'auteur veuille s'arrêter avec son troisième volume, qui n'a point encore paru, à la date de 1612. Il a trop bien commencé l'histoire de l'*Union évangélique*, pour ne point la mener à sa fin, c'est-à-dire jusqu'à l'année 1621. Il serait vraiment regrettable qu'un homme qui connaît si bien son sujet et qui le traite avec tant de science et de modération, s'arrêtât à mi-chemin [1].

Le volume des *Lettres et documents relatifs à la guerre de Trente-Ans* est précédé d'une longue introduction qui résume d'une façon succincte, mais très-exacte l'histoire de l'Allemagne dans les dernières vingt années du XVIe siècle. Cette introduction s'arrête à la fin de la diète de Ratisbonne, en 1598, ce qui est vraiment regrettable; M. R. aurait dû résumer également, de la même manière, les documents mêmes contenus dans le volume. Tout le monde lui en aurait su gré. Ce premier tome compte 576 pièces, données presque toutes sous forme de régestes, sans compter un grand nombre d'autres qui figurent dans les notes. Celles-ci ne sont pas au bas des pages, mais à la suite de chaque pièce à laquelle elles se rapportent. C'est une innovation qui empêche bien des confusions et que nous approuvons fort. Chaque document est également accompagné de l'indication des archives dans lesquelles il se trouve et, s'il y a lieu, de l'ouvrage où il a déjà été publié. Nous n'apprenons pas, par ces pièces, beaucoup de choses nouvelles, relativement à la politique de la France à cette époque, les *Lettres de Henri IV*, les Mémoires de Bongars, la *Correspondance de Henri IV et du landgrave Maurice de Hesse*, publiée par M. de Rommel, etc., ayant fourni sur les visées politiques de ce monarque des renseignements aussi détaillés que nombreux. Citons cependant les notes prises par Chrétien d'Anhalt au sujet de ses négociations personnelles à Paris, en août 1606 (p. 505-514), les pièces relatives à la brouille entre Henri IV et le duc de Bouillon de 1605 à 1606, l'appréciation curieuse du jeune comte palatin Frédéric, celui qui, comme Elec-

1. Voici quelques fautes d'impression, glanées en passant. — P. 26, note 3, lisez Lacomblet au lieu de Labomblet. — P. 55. *Markgraf* pour *Markcraf*. — P. 86. Molsheim pour Molzheim. — P. 241. Ottrott pour Ottenrott. A la même page l'auteur a par une singulière inadvertance fait des termes d'un document, désignant la moitié du village de Marlenheim et la moitié de celui de Weilersheim, les deux localités de *Halbmarlenheim* et *Halbweilersheim*..

teur palatin Frédéric V, devait être un jour l'instigateur et l'une des premières victimes de la guerre de Trente-Ans (p. 513). Voici en quels termes Anhalt apprécie avec une justesse étonnante, et douze ans à l'avance, celui qu'il poussera au trône de Bohême. « Tout ce que nous pourrons faire avec ce F. sera » qu'il suive bons conseils, car jamais parviendra-t-il là qu'il choisira lui-mesme » quelque chose et faira entreprendre quelque chose signalée. Naturel offusqué, » en partie fin, hypocritique, couard, très-envieux. » Peut-on s'étonner qu'avec un pareil chef, l'*Union évangélique* n'eut pas plus de succès dans l'avenir que dans le passé?

Anhalt est le personnage qui ressort le plus parmi ceux qui figurent dans ce premier volume. On suit avec curiosité cette figure remuante qui intrigue partout[1], et parfois même on se sent touché par le ton sincère et familier de ses lettres à sa femme, que M. R. a fort bien fait de publier, bien qu'elles ne renferment guère de secrets politiques[2].

Le dernier compte-rendu des travaux de la commission historique de l'Académie de Munich nous apprend que le second volume de ces documents va bientôt quitter la presse; nous attendons avec impatience la suite de ce travail de M. R. ainsi que le troisième volume de son propre ouvrage[3].

Rod. REUSS.

---

208 — **Libros de antaño** nuevamente dados á luz por varios aficionados. Tome I, II, xxij et 469. Tome III lxix et 581 p. in-8°. M. Rivadeneyra, Madrid. 1872, 1873. — Prix : 12 fr.

Le succès très-mérité obtenu par la *Coleccion de libros españoles raros ó curiosos* a engagé d'autres bibliophiles à suivre les traces du marquis de la Fuensanta del Valle et de M. Sancho Rayon, nous voulons dire à former une nouvelle col-

---

1. Il se peint lui-même, sans s'en douter, en écrivant à sa femme le 7 mars 1599 : « Voyla moi six semaines après eulx (les princes protestants) courrir, m'harasser, con» sulter, crier, proposer, m'opposer, me fascher, prier, admonester en personne, par es» crits, estant sans sommeil, sans plaisir, sans repos, mais tout sans fruict » (p. 153). Ne croit-on pas avoir l'homme devant les yeux?

2. On nous permettra bien d'en citer un fragment; ce ton est assez rare dans les correspondances princières de tous les temps pour qu'on le parcoure avec intérêt : « Mon » âme, permettez moy, s'il vous plaist, un doux baiser avec lequel je vous souhaitte ce » reste de la nuict pour un heureux repos, et le mattin très-prospérable, comment le reste » de toute nostre vie, vous baisant encore un million de fois avec aultant de vivacité que » nous deux nous entroublions et nous tenions pour une seule bouche, et unis pour un seul » beau, pur et net corps. La chaleur presse ma plume d'escrire en avant; un million de » baisers ne accomplira pas mon souhait et dix millions jamais mon contentement..... Je » vous baise encores tant et je vous suplie, rebaisez moi aussy un petit, que je le sentisse » (p. 154). On avouera que le prince d'Anhalt, s'il n'était pas un grand politique, était au moins un mari très-amoureux de sa femme, et l'on peut dire à sa louange qu'il le resta toute sa vie durant.

3. Nous voudrions que pour la collection des pièces diplomatiques, le registre soit un peu plus complet; il y a une masse de noms propres qui ne sont point consignés dans celui du premier volume et comment alors se retrouver dans ce dédale de documents divers? Notons encore deux fautes d'impressions; p. 230 il faut lire *Bœrsch* au lieu de *Bersch* et p. 310, *ist* au lieu de *is*.

lection de ces anciens textes castillans dont on est réduit à chercher les rares exemplaires échappés à la destruction dans les grandes bibliothèques de l'Europe ou dans les cabinets de quelques amateurs. Les éditeurs de ces *livres d'antan* ont voulu surpasser leurs aînés dans le choix du papier, du format et de l'enveloppe du livre, lequel est relié en toile et protégé en outre par une couverture de parchemin. Hâtons-nous de dire que ces livres si luxueusement réimprimés n'appartiennent pas à la classe des curiosités bibliographiques qui n'ont bien souvent d'autre mérite que leur extrême rareté, ce sont des livres d'une importance réelle soit au point de vue du mérite littéraire ou de la valeur historique, soit par la place qu'ils occupent dans le développement de certaines phases de la civilisation espagnole. Les « divers amateurs » anonymes sous le couvert desquels se présente la nouvelle collection n'ont pas jugé à propos de nous communiquer un plan général de publication. Cela tient sans doute à ce qu'ils n'ont pas tous les mêmes idées en matière de critique littéraire, et qu'ils ont voulu laisser à chaque éditeur sa part de responsabilité dans l'ensemble de l'œuvre. Nous ne blâmons pas du reste ce procédé, car si le manque d'unité dans la méthode de publication ne tardera pas être sensible, la liberté laissée à chacun d'interpréter à sa manière la tâche qui lui incombe ne manquera pas de produire d'intéressants résultats.

La collection débute par les intermèdes de Luis Quiñones de Benavente (né à Tolède vers la fin du XVI[e] siècle) dont le plus grand nombre furent publiés par un ami de l'auteur, Manuel Antonio de Vargas, en 1645, sous le titre de *Iocoséria. Burlas veras o reprehension moral y festiva de los desórdenes publicos.* Nous nous bornons pour aujourd'hui à indiquer la matière de ce premier volume, en nous réservant de parler du célèbre *entremesista,* le Ramon de la Cruz du XVII[e] siècle, comme le nomme son nouvel éditeur M. Cayetano Rosell, lorsque le tome second qui contiendra la dernière partie du texte et des notes importantes aura paru, ou pour parler plus exactement, lorsqu'il nous sera parvenu, car, par le temps qui court, les *choses d'Espagne* — les bonnes — franchissent bien difficilement les Pyrénées.

Le troisième de ces *libros d'antaño* n'est autre que la traduction castillane due à Boscan du *Cortegiano* de Baldessar Castiglione. Cette traduction est assez connue : il n'est pas un historien de la littérature espagnole qui, arrivé à la période de la première moitié du XVI[e] siècle, ne la mentionne, au moins en note, et ne se hâte d'ajouter qu'elle donne une preuve de plus de l'influence exercée par la littérature italienne sur cet homme qu'on regardait, il n'y a pas bien longtemps encore, comme l'introducteur en Espagne des rhythmes italiens; mais à coup sûr bien peu, même parmi les fins connaisseurs, l'ont lue. Le sujet en lui-même manque d'attrait; on a bien vite fait d'extraire de cet ouvrage, du reste composé avec grand art et tout imprégné de l'esprit classique le plus pur, les quelques faits intéressants pour l'histoire des mœurs de la petite cour d'Urbino. En tout cas s'il en est que le fond du livre captive c'est au texte original qu'ils ont recours et non à la traduction castillane. L'intérêt de la traduction réside tout entier dans la forme, et à ce point de vue les critiques n'en ont pas exagéré la

valeur. Boscan, tout catalan qu'il était, maniait fort bien cette belle langue castillane du XVIe siècle, et loin de profiter de l'occasion qui s'offrait à lui d'emprunter à son original des mots et des tournures propres à l'italien, il s'est appliqué au contraire à rester national, au point qu'on s'étonne de retrouver dans son travail un aussi grand nombre de vieux mots que la plupart de ses contemporains laissaient perdre et remplaçaient par des latinismes.

La réimpression de ce *Cortesano* appelait une biographie du célèbre poète et une étude littéraire sur son prétendu rôle de réformateur de la poésie espagnole au XVIe siècle. M. Antonio Maria Fabié a essayé de répondre au premier desideratum, malheureusement ses efforts sont restés infructueux, il n'a trouvé aucun document nouveau de nature à compléter les renseignements très-maigres sur la vie du poète que Torres Amat et Sedano ont consignés dans leurs ouvrages. L'histoire des rapports de Boscan avec Navagero et Castiglione auxquels on a attribué une grande influence sur la direction prise plus tard par le poète reste assez obscure. M. F. suppose que Boscan aurait connu l'ambassadeur vénitien et le nonce du pape Clément VII dès leur arrivée en Espagne en 1525, qu'il les aurait suivis à Séville en 1526 lors du mariage de Charles-Quint avec Isabelle de Portugal, puis à Grenade. Il ressort en effet de la célèbre lettre de Boscan à la duchesse de la Somma qu'il s'est rencontré à Grenade avec Navagero et que c'est dans cette ville que l'ambassadeur vénitien l'aurait incité à acclimater en Espagne les formes de la poésie italienne. D'autre part un passage de la dédicace du *Cortesano* à doña Jeronima de Palova prouve que Boscan n'a connu le livre de Castiglione, terminé avant 1518, qu'en 1533, par l'entremise de son ami Garcilaso de la Vega, ce qui indique au moins que ses relations avec Castiglione n'avaient eu aucun caractère d'intimité. Il serait assurément injuste de reprocher à M. F. de n'avoir pas jeté un nouveau jour sur ces circonstances importantes de la vie de Boscan; qui sait s'il existe encore aujourd'hui des documents propres à les éclairer? Mais si à ce point de vue M. F. nous paraît avoir rempli consciencieusement son devoir d'éditeur nous regrettons d'avoir eu à constater l'absence de l'étude littéraire dont la place était marquée dans cette introduction, comme nous l'avons dit tout à l'heure. M. F. l'a bien senti et il s'excuse de « ne pas traiter après tant d'autres la question relative à l'originalité de l'innovation métrique dont Boscan dans sa lettre (à la duchesse de la Somma) prétend être l'auteur. » Il nous semble que l'éditeur aurait remplacé avantageusement quelques pages remplies de généralités sans intérêt[1] par un examen critique de cette question si intéressante. Sans doute on connaît aujourd'hui, dans ses traits généraux, l'histoire de l'influence de la poésie italienne sur la poésie castillane, les doctrines de l'ancienne école esthétique qui ignorait complètement le XVe siècle et qui représentait Boscan comme un véritable révolutionnaire sont heureusement abandonnées depuis assez longtemps, mais il

1. C'est à un moment d'inattention qu'il faut sans doute attribuer la singulière méprise de la page XLIX où M. F. nous représente Boscan donnant un coup mortel « á la lengua » provenzal y á sus dialectos d'oil (!) et d'oc. »

n'en est pas moins vrai que les histoires générales de la littérature espagnole n'ont pas encore traité ce sujet d'une façon entièrement satisfaisante. Nous ne parlons pas ici de Ticknor dont les appréciations en matière d'histoire littéraire sont trop souvent celles d'un collectionneur de livres rares; mais des ouvrages très-recommandables, écrits dans un esprit tout à fait philosophique, tels que le *Handbuch der spanischen Literatur* de M. Lemcke nous paraissent avoir exagéré encore la portée des tentatives de Boscan. Ce dernier critique reconnaît il est vrai (l. c. t. II, p. 191) que « les tercets appliqués aux épîtres poétiques et aux élégies et les vers blancs constituent le seul genre de rhythme (d'origine italienne) dont Boscan se soit le premier servi en Espagne; » il eût été bon cependant d'indiquer que le poème de la *Gloria d'amor* de Fra Rocaberti (seconde moitié du XV[e] siècle) nous montre le tercet de Dante transporté sur le sol catalan. Nous ignorons dans quel rhythme est écrite la traduction de la *Divine Comédie* du catalan Fabrer (1428), mais il est permis de supposer que le traducteur aura cherché à suivre son modèle jusque dans la forme de la versification. Quant à l'emploi de l'*endecasilabo*, du sonnet et de l'octave dans la poésie castillane du XV[e] siècle, il serait superflu d'en donner des exemples, et les critiques les plus récents ont rectifié à cet endroit les anciennes théories. Néanmoins une étude approfondie trouverait encore quelques découvertes à faire et préciserait les résultats généraux déjà acquis.

Si donc Boscan n'a pas été le premier en Espagne à composer des sonnets, des octaves et des tercets, qu'a-t-il fait qui puisse passer pour une innovation? D'abord il s'est posé lui-même en novateur dans sa fameuse lettre à la duchesse de la Somma, et ses contemporains qui avaient perdu le souvenir des *trovadores* du XV[e] siècle ont eu le tort de le croire sur parole. Le mérite de Boscan et de son ami Garcilaso de la Vega, celui-ci avec infiniment plus de talent, a consisté simplement à populariser en Espagne certaines formes de la poésie italienne qui jusqu'à eux n'avaient trouvé d'application que dans la poésie allégorique et didactique. Au reste, les emprunts que ces poètes ont fait aux Italiens portent au moins autant sur les idées que sur la forme; si le *capitolo* élégiaque, burlesque ou satirique en *terze rime* est devenu, grâce à eux, une des formes de prédilection de la poésie lyrique espagnole, cela tient plutôt au fait que les poètes de la Péninsule au XVI[e] siècle puisaient leur inspiration, à la suite de leurs contemporains italiens, à des sources inconnues jusque-là, qu'à un besoin impérieux d'échanger les vieux rhythmes nationaux contre une versification étrangère. Pour exprimer un ensemble d'idées nouvelles il était naturel d'employer une forme de versification, sinon nouvelle, du moins peu usitée auparavant. Ce n'est pas une conversation de Boscan avec Navagero qui a créé la nouvelle école, mais bien la force même des choses, c'est-à-dire les circonstances politiques, l'influence de la Renaissance italienne et peut-être d'autres causes moins importantes, comme la fréquentation du collége du cardinal Albornoz à Bologne par tant de jeunes Espagnols[1]. Boscan lui-même s'est fort bien

1. Ce dernier fait a été indiqué par M. M. Milá y Fontanals, *Trovadores en España* p. 521.

rendu compte de la valeur spéciale des deux procédés de versification : il affecte de mépriser les rhythmes nationaux parce qu'ils ne conviennent qu'à la poésie populaire ou à l'expression de sentiments peu raffinés, et il loue le vers italien parce qu'il se prête très-bien à « *ajustarse con qualquier estilo de los que hallamos entre los autores antiguos aprovados.* » On sait du reste qu'il s'est exercé dans les deux genres; le premier livre de ses poésies se compose de *coplas hechas á la castellana* et un *cancionero* devenu fort rare[1] nous a conservé un certain nombre de compositions du dernier genre qui n'ont pas été comprises dans l'édition posthume de ses œuvres. La lettre de Boscan à la duchesse de la Somma, qui a été citée bien des fois, mériterait aussi d'être examinée de plus près. Nous nous sommes demandé souvent si Boscan, quand il prétendait faire ce que jusqu'à lui « personne n'avait encore essayé en Espagne, » était de bonne foi. Sa qualité de catalan et les éloges dont il comble Auzias March indiquent, ce nous semble, qu'il ne devait pas ignorer la poésie catalane du XVe siècle; il est également difficile d'admettre qu'il n'ait pas connu, quand cela ne serait que de ouï dire, les sonnets *al italico modo* du marquis de Santillana. — Nous ne pouvons pas pousser plus avant l'examen de ce sujet intéressant, nous devons nous borner à regretter que M. F. ne nous ait pas fourni l'occasion de discuter ses idées sur une question d'une importance capitale pour l'histoire de la poésie lyrique castillane.

Le texte du *Cortesano* de Boscan a été reproduit avec soin par M. F. d'après l'édition princeps de Barcelone (1534), il est accompagné de notes historiques empruntées en partie à l'édition du texte original par le comte Baudi di Vesme (Firenze, 1854) et de notes philologiques très-recommandables. M. F. s'est attaché à indiquer les passages obscurs ou corrompus du texte qui lui ont paru nécessiter des corrections, et à relever les mots intéressants qui manquent dans les dictionnaires. Nous n'avons que deux petites observations à présenter. P. 554, M. F. a noté le mot *tresno* qui, d'après le contexte, a le sens de « manière d'être, allure. » Ce mot se retrouve dans le *Libro de Alexandre*, str. 2090, sous la forme *tresna ;* on a dans la même strophe le verbe *tresnar* qui signifie incontestablement « s'agiter, se remuer. » L'archiprêtre de Hita, str. 620,826 connaît une forme *trexnar.* — P. 558, *sinjusticia.* « Parece claro que esta palabra equivale á *injusticia*, pero asi la vemos escrita en todas las ediciones. » Cette forme est très-fréquente dans l'*Amadis* (cf. *sinrazon*). — Donnons enfin, avant de finir, un exemple caractéristique de la manière dont Boscan a compris sa tâche de traducteur. Les paroles suivantes du texte original (liv. I, 17) « Il quale (le *cortegiano*) non volemo però che si mostri tanto fiero, che sempre stia in su le brave parole, e dica aver tolto la corazza per moglie, e minacci con quelle fiere guardature che spesso avemo vedute fare a Berto » Boscan les a rendues par : « El qual... no queremos que se muestre tan fiero que continamente traiga braveza en el rostro y en las palabras, haciendose un leon y di-

1. Le *Cancionero general de obras nuevas hasta aora impressas assi por el arte española como por la toscana*, etc. Çaragoça 1554 qui a été très-complètement analysé et étudié par F. Wolf dans les *Séances de l'Académie de Vienne*, t. X, 153 ss.

ciendo que *sus arreos son las armas y su descanso el pelear,* » substituant ainsi aux derniers mots du texte italien le premier vers de la romance bien connue de tous ses compatriotes, et qu'une allusion de Cervantes rendra plus célèbre encore. Nous terminons en remerciant M. Fabié de nous avoir fait faire connaissance avec un livre trop oublié et nous souhaitons que tous les volumes de la nouvelle collection soient publiés et commentés avec autant de soin et d'intelligence.

Alfred MOREL-FATIO.

---

209. — **La Prusse et la France devant l'histoire.** Essai sur les causes de la guerre. 4ᵉ édition. 1 vol. in-8°, xiv-680 p. Paris, Amyot. — Prix : 7 fr.

Nous souhaiterions de n'avoir que du bien à dire de cet ouvrage. S'il n'est pas écrit par un Français très-patriote, il est écrit par un ami très-chaud de la France, et il a pour objet de défendre notre pays contre d'absurdes calomnies. Il n'y a pas à nos yeux de dessein plus louable ; n'eût-il pour lui que ses intentions, l'auteur aurait droit à toutes nos sympathies. Mais tout en lui rendant l'hommage qu'il mérite, nous ne pouvons fermer les yeux sur certains défauts de méthode qui nous ont frappé dans la composition de son livre, et sur des inexactitudes assez graves que nous y avons relevées. Le livre est divisé en cinq chapitres. Dans le chap. I, M. X. discute les griefs des historiens allemands contre la politique suivie par la France jusqu'en 1814. Dans le ch. II, il expose, en la défendant contre les mêmes adversaires, la politique française de 1815 à 1862. Dans le chap. III, il expose, pendant la même période, la politique de l'Allemagne. Dans le ch. IV il aborde la discussion des rapports de la France et de la Prusse depuis le ministère de M. de Bismarck jusqu'à l'affaire Hohenzollern. Le ch. V est consacré aux événements qui ont amené directement la guerre de 1870. Le livre s'arrête au 15 juillet, jour où la guerre fut décidée à Paris au Corps législatif. L'étendue du sujet, les développements qu'il reçoit donnent à ce livre les dimensions d'un ouvrage scientifique. Il n'est en réalité qu'une brochure amplifiée ; c'est un défaut qui en rend la lecture difficile. Le lecteur ne sait point à quoi s'en tenir. Il trouve la critique insuffisante pour une étude d'histoire, et l'appareil historique trop pesant pour une œuvre de polémique pure. Si l'on voulait traiter le sujet en critique et en érudit, il fallait faire appel aux moyens que fournissent la critique et l'érudition ; si l'on voulait se borner à une réfutation, il fallait être plus court, plus incisif, plus mordant. L'auteur a mêlé les deux genres, et l'intérêt de son travail en est diminué. Il a de plus cédé à une tendance fâcheuse et à laquelle, depuis les événements de 1870, trop de personnes se laissent aller, peut-être sans en avoir bien nettement conscience : c'est de dénoncer les défauts d'une partie de l'école allemande et de les imiter, de combattre les systèmes par d'autres systèmes et de réfuter les sophismes avec des paradoxes. A des incriminations puériles ou spécieuses, il ne convient pas de répondre par une action en règle. Il faut éventrer à coups de ciseaux tous ces sacs à procès. Une raillerie implacable soutenue par une érudition solide et discrète est le seul mode de discussion qui soit digne de la France. Si l'on veut

aller plus au fond, rétablir les faits au lieu d'attaquer les historiens, il faut composer de bons livres, savants, sérieux et désintéressés. Faire mieux sera toujours le seul moyen décisif de réduire un adversaire. Dans ce long parallèle qu'il établit entre les mœurs politiques de la France et celles de l'Allemagne, M. X. nous dit qu'il veut « réserver les droits de la philosophie, de l'histoire et de la morale. » C'est un noble projet. L'auteur possède-t-il les instruments nécessaires pour l'exécuter? Nous ne voyons pas qu'il ait, à ce sujet, de système bien arrêté. Il se borne, ce nous semble, à appliquer à l'histoire des nations des préceptes de justice qui régissent la vie privée des individus et forment le fondement de nos lois civiles. Il paraît cependant que l'idée du droit se transforme singulièrement quand elle passe de l'individu à la nation. La conception du *bien* est très-incertaine en matière diplomatique. Les guerres en sont la preuve. S'il y avait un principe supérieur qui permît de trancher les conflits entre les peuples, il serait aisé de trouver des juges pour appliquer ces principes, et il ne serait pas si souvent nécessaire de recourir aux armes. Ce qui fait qu'un tribunal amphictyonique est un paradoxe dans l'état social de l'Europe, c'est moins la difficulté d'établir le tribunal et d'en faire exécuter les jugements que de composer le code avec lequel on jugera. Confessons-le très-humblement, en fait de droit des gens, l'Europe en est encore, dans la pratique, au vieux droit barbare, au *wehrgeld*, au *Jugement de Dieu*, à la conquête. Dans ces grandes luttes pour l'existence, les résultats seuls montrent de quel côté était l'intérêt général de l'humanité; ces résultats ne peuvent être jugés que de très-loin. C'est la prétention la plus ridicule des bâtisseurs de systèmes en Allemagne de vouloir qu'en tout, partout, pour tout, les Allemands aient toujours eu raison contre tout le monde dans tout ce qu'ils ont fait. Raison pourquoi? Parce qu'ils sont Allemands, répondent-ils, et que l'intérêt de l'Allemagne est l'intérêt de l'univers. Soit, c'est une phrase, et après? Quand on aura déclaré, pour les confondre, que le bien de la France est le bien du monde entier, on aura fait une autre phrase, et l'on se battra, comme devant, quand on voudra savoir de quel côté se trouve... la raison du plus fort. Nous concevons très-bien comment la lecture de certains écrivains d'Allemagne peut entraîner d'honnêtes gens à de justes colères. Il reste à savoir si des polémiques prolongées peuvent avoir d'autres résultats que d'aigrir inutilement les esprits, de les détourner du travail efficace et de les entretenir dans de déplorables illusions. Nous en doutons très-fort. C'est ce qui fait que, malgré des parties excellentes, dans l'exécution, nous ne pouvons, en nous plaçant même au point de vue français le plus exclusif, encourager sans réserve des travaux comme celui de M. X.

Le chapitre III est, de beaucoup, le meilleur du livre. C'est une critique, plus vive dans le fond que dans la forme, mais fort démonstrative, en réalité, des griefs calomnieux élevés contre nous en Allemagne depuis cinquante ans. Il y a surtout, à propos des mœurs dans les deux pays, des pages qui dénotent une connaissance approfondie des choses (334 à 351). Ce chapitre forme un intéressant article qui pourrait être détaché et qui frapperait davantage s'il était lu à part. Nous le signalons aux personnes que l'outrecuidance des journalistes allemands

a souvent indignées. Elles trouveront là de quoi se venger et passeront quelques moments agréables. Nous regrettons seulement que la lecture de ses adversaires ait induit quelquefois M. X à les imiter au point de perdre la mesure. C'est ainsi qu'il reproche au théâtre royal de Dresde de jouer le *Médecin malgré lui* plus souvent que le *Misanthrope*, afin de faire passer Molière pour un simple bouffon (page 317), de donner de meilleurs acteurs et de plus beaux décors à Shakspeare qu'à notre poète; il en veut au public allemand de préférer le tragique anglais (p. 318), à Frédéric-Guillaume IV de n'avoir jamais voulu acheter de tableaux français, aux *dilettanti* germaniques de ne pas apprécier Auber, Hérold et Halévy, aux botanistes de s'en tenir à la méthode « grossière » de Linné, parce qu'il est suédois, et de repousser la classification de Jussieu, parce qu'il est français (p. 319), aux minéralogistes « d'avoir mieux aimé pendant fort longtemps tenir compte pour la classification de la composition chimique des corps que de leur forme, » parce que la cristallographie était sortie « presque toute faite des beaux travaux de Romé de Lisle et de l'abbé Haüy » (ibid.).

Les chapitres que l'auteur consacre à l'apologie de la politique française, depuis les temps les plus reculés, sont ceux qui nous plaisent le moins. Bien qu'on y trouve, surtout à propos de la réunion de l'Alsace et de la Lorraine, de très-bonnes choses, l'ensemble nous paraît manquer de netteté. L'auteur répond à des observations multiples, bien souvent contradictoires, il ne craint pas de se contredire lui-même; il combat toujours sur le terrain de son adversaire. Il veut, dit-il (p. IX) « placer en regard des rapides et merveilleux succès de cette heureuse maison princière (les Hohenzollern) les humbles progrès de notre unité nationale et surtout les généreuses illusions qui ont été vraiment l'âme de notre politique extérieure depuis plus d'un demi-siècle ». Cette phrase indique très-bien le genre de défaut dans lequel tombe trop souvent l'auteur. Il n'a pas de point de vue général. Qu'admire-t-il au juste dans l'histoire de France? L'œuvre de la grandeur française poursuivie pendant des siècles, tantôt avec ardeur, tantôt avec patience, et accomplie sous Louis XIV avec un éclat incomparable? Mais il n'y a rien de moins *humble* et de moins médiocre que les progrès de cette œuvre, et malgré ce que M. X. appelle l'*hypertrophie* d'aujourd'hui, l'histoire de la maison de Hohenzollern fait encore assez piètre figure à côté de l'histoire de la maison de France. Si au contraire M. X. n'admire dans notre pays que la résignation après les défaites, l'humilité dans la faiblesse, la modération dans l'impuissance, s'il place son idéal dans les règnes effacés et dans les gouvernements sans force, il n'en manque pas sans doute à citer dans notre histoire, mais ce n'est pas, en général, de cela que les peuples se glorifient ni ce qu'ils doivent ambitionner. M. X. est fort embarrassé quand il doit parler des conquêtes de la France. Il ne trouve alors rien de mieux à faire que de reproduire, presque mot pour mot, les arguments dont on se sert en Allemagne pour justifier les annexions de 1866 et de 1871. « Nos entreprises du côté de l'Est, dit-il (p. 169), n'ont jamais été que des précautions d'un caractère essentiellement défensif, des mesures de sûreté

nationale, prises pour barrer le passage à des hordes faméliques et dévastatrices. » — « Chacun se souvenait, disait M. de Bismarck le 2 mai 1871, que parmi nos pères depuis trois siècles, c'est à peine s'il y a eu une génération qui n'ait été forcée de tirer l'épée contre la France. Chacun était donc résolu à faire les plus sérieux efforts pour laisser à nos enfants un avenir mieux assuré. » Plus loin, M. X. écrit avec grande raison (p. 216): « Il est injuste d'accuser la France d'avoir été constamment depuis un demi-siècle une menace pour le repos des provinces du Rhin et l'implacable ennemie de l'unité germanique. A part un certain nombre d'exceptions inévitables et un arriéré insignifiant d'anciennes illusions patriotiques, qui tendaient à disparaître de jour en jour, la nation française n'entretenait de sentiments hostiles envers personne... » Voilà qui est bien et qui nous semble vrai. Cependant il est venu un moment où les illusions ont repris le dessus, il est venu un moment où l'on a cru devoir combattre l'unification de l'Allemagne. M. X. qui voulait tout à l'heure l'abstention, justifie aussitôt l'intervention. « Pourquoi, dit-il (p. 192) n'aurions-nous pas pu faire obstacle à l'unité de l'Allemagne? » Pourquoi aussi, peut-on répondre, s'indigner de ce que les unitaires allemands n'en soient pas satisfaits? M. X. condamne naturellement la paix de 1871 et le dessein poursuivi par la Prusse de paralyser pour longtemps les forces de la France. La conduite de Napoléon à Tilsitt lui semble au contraire très-juste et fort politique. « L'idée de rejeter la Prusse au-delà de l'Elbe, dit-il, n'était ni pour l'humanité, ni pour l'Allemagne elle-même une idée funeste et qui doive faire maudire aujourd'hui le nom de Napoléon. C'était rogner simplement les griffes à un soi-disant aigle qui ressemblait terriblement à un vautour, et mettre l'indépendance de l'Allemagne aussi bien que celle de l'Europe, hors de la portée d'une maison royale qui ne se refusait rien en fait d'ambition et moins encore en fait de moyens. » Ce sont là des « raisons germaniques » si jamais il en fut. C'est ainsi que M. X. après avoir opposé en général l'impartialité des historiens français à la partialité des historiens allemands, est obligé (p. 7 et 39) de louer l'impartialité de M. Ranke et de déplorer la partialité de M. Henri Martin (p. 13) et celle de M. Louis Blanc (p. 151). Cette opposition est d'autant plus marquée qu'avec la « savante histoire de M. Zeller » (p. 5) les ouvrages de M. M. Ranke et Henri Martin sont ceux où M. X. puise le plus volontiers[1]. — Le ch. IV nous paraît exact et judicieux. Il rétablit un grand nombre de faits dénaturés par les polémiques. L'auteur produit, à l'appui de sa thèse, des textes intéressants. En somme ce récit des événements diplomatiques de 1866 à 1870, tout incomplet qu'il soit encore et bien que la polémique y tienne trop de place, à notre gré, est l'un des plus satisfaisants que nous ayons lus. Nous n'espérons guère qu'il convertisse les Allemands; mais nous croyons que les Français le liront avec fruit. — Le chap. V: « Campagne diplomatique du 2 au 15 juillet 1870 » présente trop

1. A propos des citations, pourquoi M. X. attribue-t-il (p. 218) à Lamartine les deux vers les plus célèbres d'Auguste Barbier?

Je n'ai jamais chargé qu'un être de ma haine,
Sois maudit, ô Napoléon!

de lacunes et est composé à un point de vue trop particulier pour que nous en fassions le même éloge. M. X. se défend (p. 13) d'avoir abusé du mémoire apologétique de M. le duc de Grammont (*La France et la Prusse*, Paris. Dentu). La première édition de son travail parut, dit-il, trois mois avant ce mémoire. Il n'en est pas moins vrai qu'il existe entre le ch. V de M. X. et l'ouvrage de M. de G. un parallélisme à peu près complet. Les arguments sont les mêmes : nous convenons volontiers que M. X. les présente avec plus d'ordre, plus de netteté et moins de contradictions que M. de G. Il montre assez bien comment la Prusse, qui avait besoin de la guerre mais qui ne voulait pas la déclarer, sut exploiter l'impéritie et l'incroyable présomption des hommes d'État français ; mais il nous paraît bien insuffisant lorsqu'il prétend rejeter sur les militaires tout le poids des désastres de 1870, et lorsqu'il essaie de dégager ainsi la responsabilité d'une diplomatie qui causa la ruine du gouvernement qu'elle prétendait servir et compromit l'existence même de la France.

A.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance publique annuelle du 27 *novembre* 1874.

La séance est ouverte par un discours de M. Jourdain, président de l'académie, qui annonce les prix décernés en 1874 et les sujets de prix proposés.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Charles Magnin, membre de l'Académie.* Après avoir exprimé les regrets qu'a laissés à l'académie la mort de MM. Guizot et Beulé, M. Wallon raconte les premiers débuts de Ch. Magnin : il essaya du théâtre, puis il entra au *Globe* où il s'occupa spécialement de critique littéraire. Il montra dès lors son attachement pour l'école romantique, duquel il ne se départit jamais complètement, et son goût pour l'étude du théâtre étranger et l'histoire de la littérature dramatique, qui firent depuis l'objet principal de ses travaux. Toutefois, après la révolution de 1830, la politique le détourna un instant de la littérature : au *Globe*, puis au *National*, il soutint les idées de l'opposition contre la politique du gouvernement. M. Wallon cite de curieux passages où dans son opposition contre ce qu'on appelait le système de la paix à tout prix il prenait la défense de la guerre même contre les théories philanthropiques, la proclamant un des instruments nécessaires de la civilisation, et le seul moyen pour un prince de fonder une dynastie : « les » balles ennemies sont la Sainte Ampoule ». — Il revint bientôt aux études littéraires et ne songea plus à jouer un rôle politique. Il fut nommé conservateur des imprimés de la bibliothèque royale, où il était employé depuis longtemps, et suppléa pendant un an à la Sorbonne le professeur de littérature étrangère, Fauriel. Ce fut dans ce cours qu'il commença à étudier l'histoire du théâtre depuis l'antiquité. De cette étude sortit l'ouvrage principal de Magnin, le 1er vol., contenant l'introduction, de son *Histoire du génie dramatique*, depuis le 1er jusqu'au

16e siècle. M. Wallon analyse et expose la méthode et le but de ce livre. L'auteur ne commençait pas par étudier l'antiquité pour conduire ensuite son étude, en descendant le cours du temps, jusqu'à nos jours : c'est sur l'état de choses actuel qu'il avait formé un système préconçu dont il ne cherchait dans le passé que la vérification. Il distinguait chez nous trois théâtres, hiératique (l'Opéra), aristocratique (la Comédie française) et populaire (le théâtre des boulevards), et il voulait les retrouver dans tous les temps et dans tous les pays. A côté de cette thèse systématique, M. Wallon signale dans ce livre une érudition vaste et profonde; si ce n'est l'histoire du drame antique, c'est une remarquable histoire des spectacles dans l'antiquité. L'auteur fut nommé presque aussitôt membre de l'académie des inscriptions (1838). L'ouvrage ne fut jamais poussé plus loin que ce premier volume : mais M. Wallon indique deux autres œuvres de Magnin qui se rattachent aux mêmes études, son édition avec traduction du théâtre de Hrotsvitha, et l'*Histoire des marionnettes*, livre gracieux et agréable, tout empreint qu'il est encore des mêmes idées systématiques qui se montraient dans le premier. L'histoire des marionnettes avait paru d'abord dans la *Revue des deux mondes* : c'est à écrire dans ce recueil et dans le *Journal des savants* que Magnin employa d'ailleurs, le reste de sa vie, toute son activité, faisant dans l'un de la critique d'érudition, dans l'autre de la critique littéraire. M. Wallon signale dans ces articles, comme dans ceux du *Globe*, avec les mérites qui ont fait dire à Sainte Beuve que Magnin avait mis des qualités d'écrivain classique au service de la cause romantique, une critique à la fois sérieuse, ingénieuse et délicate, et qui sut toujours être indulgente sans aucune faiblesse. — Mais à partir de 1853 la santé de Magnin s'altéra et lui laissa moins de force pour le travail. Alors des réflexions nouvelles lui firent abandonner la philosophie spiritualiste pour revenir à la foi chrétienne dans laquelle il avait été élevé. Il a exposé les motifs de sa conversion dans une lettre à un ami, encore inédite, que M. Wallon analyse : l'apparition de l'évangile et la perpétuité du gouvernement de l'église sont les deux faits, miraculeux dans sa pensée, qui le déterminent à croire à la révélation divine de la religion chrétienne. — La maladie qui le minait l'emporta le 8 oct. 1862. Il était né à Paris le 4 nov. 1793. Il a été remplacé à l'académie des inscriptions par M. de Slane.

M. P. Ch. Robert lit un mémoire intitulé *Médaille commémorative de la défense de Metz en* 1552, dans lequel la description d'une médaille frappée en mémoire de la délivrance de Metz par le duc de Guise lui a donné l'occasion de faire l'historique du siége de cette ville par Charles Quint sous Henri II. Voir le compte rendu de la séance du 12 juin 1874 (*Revue critique* 1874 t. 1 p. 199).

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 12 Décembre — 1874

210. — **Die Epheten und der Areopag vor Solon** von Ludwig LANGE. Leipzig, Hirzel. 1874. In-8°, 78 p. — Prix : 2 fr. 75.

Grâce aux nombreux renseignements que fournissent les auteurs grecs, la constitution politique d'Athènes à partir du VI° siècle avant notre ère est assez bien connue; mais les documents dignes de foi font presque complètement défaut pour tout le temps qui a précédé les réformes de Solon. Aussi, lorsqu'on entreprend d'exposer quels étaient alors les pouvoirs publics et comment ils fonctionnaient, est-on le plus souvent réduit à de simples conjectures. Écrire sur les origines du droit constitutionnel d'Athènes est donc une tâche fort ingrate, et cependant ce sujet a séduit beaucoup d'historiens; il paraît même avoir aujourd'hui pour les érudits allemands un attrait tout spécial; car nous connaissons, indépendamment du mémoire qui fait l'objet de cette notice, plusieurs publications très-récentes de M. Philippi, de M. Wecklein et de M. Lange, consacrées à l'étude de l'ancien droit public d'Athènes.

Nous, qui ne nous hasardons guère à exprimer une opinion sans l'appuyer sur des textes, nous sommes surpris de cette préférence. Car l'historien qui n'a d'autre autorité que ses impressions personnelles ne peut pas espérer que les lecteurs adopteront de confiance les idées qu'il leur présente. De quel droit leur demanderait-il un acte de foi aveugle ? Il suffit de lire, en les comparant les uns aux autres, les mémoires des savants que nous venons de citer pour reconnaître qu'ils arrivent aux résultats les plus divergents, et que, une fois lancés dans la voie des conjectures, ils ne s'arrêtent pas, même devant les traditions les mieux établies. Aucun d'eux, pour obtenir notre adhésion, ne peut invoquer de titres individuels supérieurs à ceux de ses émules. Aussi, troublé par le conflit de doctrines contradictoires qui toutes manquent de bases solides, le lecteur prudent reste et doit rester indécis; il ne sait à quel parti s'arrêter et réserve son jugement pour le jour où des arguments péremptoires lui permettront de discerner de quel côté se trouve la vérité. C'est ce que nous faisons nous-même, sur plus d'un point, après avoir lu attentivement la dissertation de M. Lange.

On enseignait habituellement que les plus hautes magistratures d'Athènes, au moment où Solon fut investi de sa mission législative, étaient : 1° Le Sénat de l'Aréopage, remontant aux temps héroïques et ayant des attributions politiques, religieuses et judiciaires; 2° le collége des neuf archontes, établis en 683, entre

lesquels étaient répartis les pouvoirs des anciens rois; 3° le tribunal des cinquante-un éphètes, institués par Dracon pour juger certaines φονικαὶ δίκαι. Il y avait là par conséquent, au commencement du VIe siècle, trois magistratures bien distinctes les unes des autres. — Tel n'est pas l'avis de M. Lange. L'idée qui domine toute sa dissertation, et qu'il s'efforce de mettre en relief en y rattachant une série d'études, d'ailleurs très-intéressantes, c'est que le Sénat de l'Aréopage était formé par la réunion des cinquante-un éphètes et des neuf archontes, ou, plus exactement, que le collége des archontes et le tribunal des éphètes étaient des démembrements de l'Aréopage. Il s'ensuit que les éphètes sont bien antérieurs à Dracon et qu'il faut modifier sur beaucoup de points les notions admises jusqu'ici sur l'Aréopage et sur l'archontat.

Nous allons résumer à grands traits, en les groupant méthodiquement, les principales doctrines que renferme le mémoire de M. Lange.

I. L'antiquité du collége des éphètes résulte pour M. Lange de plusieurs faits: 1° le mot ἔφετης, qui vient des mots ἐπί et ἔτης, a dû être formé à une époque où ἔτης avait encore l'esprit rude; or ἔτης avait déjà l'esprit doux au temps d'Eschyle; le changement peut être reporté à une date plus voisine des invasions ioniennes et des poésies d'Homère que du siècle de Dracon. Le nom d'éphète, antérieur au changement, est par cela même bien antérieur à Dracon. — 2° Le mot ἔφετης, « président de citoyens amis », doit avoir été composé dans un temps où, pour être citoyen, il fallait nécessairement appartenir aux γένη et aux φρατρίαι; on est même obligé de le faire remonter à l'époque où ces associations impliquaient des rapports de parenté entre leurs membres; il est par conséquent plus ancien que Dracon. — 3° Enfin, Clitodème et Phanodème, auteurs d'Atthides, disent que les éphètes furent institués à l'occasion du vol du Palladium; ils n'avaient donc jamais entendu dire que Dracon eût établi ces magistrats, puisqu'ils ne connaissaient même pas de témoignage donnant à leur création une date historique (p. 13 et s.).

A ces arguments, qui nous semblent peu décisifs, nous objecterions en vain que Pollux, un bon lexicographe qui avait sous les yeux le traité d'Aristote sur la Constitution d'Athènes, dit formellement que Dracon établit les éphètes: Δράκων αὐτοὺς κατέστησεν ἀριστίνδην αἱρεθέντας (VIII, 25); nous ajouterions inutilement qu'un autre lexicographe, Timée, confirme la déclaration de Pollux. Ces deux autorités ne sont d'aucun poids pour M. Lange. Il y a, dit-il, interpolation dans le texte de Timée, et l'auteur de l'addition a copié Pollux. Quant à Pollux, il s'est trompé quand, sur la foi d'une mauvaise étymologie, il a présenté les éphètes comme des juges d'appel qui révisaient les sentences du roi; il a pu se tromper également lorsqu'il a désigné leur auteur. — M. Lange connaît même l'origine de l'erreur de Pollux. Une des lois de Dracon portait que, dans le cas d'homicide, les éphètes choisiraient comme vengeurs du crime trois citoyens pris parmi les membres les plus dignes de la phratrie de la victime: τούτους οἱ πεντήκοντα καὶ εἷς ἀριστίνδην αἱρείσθων (Demosth. *C. Macart.* § 57, R. 1069). Pollux, ou quelque autre grammairien plus ancien suivi par Pollux, se méprenant sur le sens de ce passage, a compris que Dracon ordonnait de

choisir les éphètes parmi les plus dignes des citoyens, et il en a conclu que Dracon les avait institués (p. 5 et suiv.).

Les éphètes n'étaient pas seulement les juges de l'homicide; car les grammairiens disent de ces magistrats : οἱ καὶ τὰς φονικὰς δίκας ἔκρινον (Phot. Suid. Etym. Mag.). Le KAI a son importance. La source, à laquelle les grammairiens ont puisé, indiquait quelles étaient les attributions auxquelles se joignait la connaissance des φονικαὶ δίκαι; mais, volontairement ou accidentellement, les copistes ont négligé un membre de phrase. M. Lange comble cette lacune en affirmant que les éphètes étaient des sénateurs, des aréopagites. Le titre d'éphète convenait parfaitement à un sénateur, c'est-à-dire à un homme que son âge et ses vertus plaçaient au-dessus de ses concitoyens; aussi l'éphète devait-il être âgé de cinquante ans et avoir toujours vécu d'une vie irréprochable. C'était un aréopagite; car il jugeait en vertu des φονικοὶ νόμοι, lois faites pour l'Aréopage : νόμοι ἐκ τῶν φονικῶν νόμων τῶν ἐξ Ἀρείου πάγου. Voilà pourquoi les grammairiens ont pu écrire qu'il y avait cinquante-un aréopagites; cette déclaration n'est pas exacte si, comme l'ont fait ces vieux auteurs, on l'applique à l'Aréopage de Solon; mais elle est vraie si on l'interprète en ce sens que les cinquante-un éphètes étaient membres de l'ancien Sénat de l'Aréopage (p. 14 et suiv.).

Les éphètes se réunissaient, sous la présidence de l'archonte-roi, dans le Palladion, le Delphinion et le Phreattys, pour juger les meurtres involontaires (φόνος ἀκούσιος) et les meurtres légitimes (φόνος δίκαιος); ils étaient aussi compétents pour connaître du délit de σφαγή, lorsque le fait incriminé se rapprochait du φόνος ἀκούσιος ἢ δίκαιος. Quant aux homicides causés par des objets inanimés (ἄψυχα), ils étaient jugés par les éphètes réunis ἐπὶ Πρυτανείῳ, et non pas ἐν Πρυτανείῳ, distinction qui, quoi qu'en dise Wecklein, a bien son importance (p. 49 et suiv.).

II. Les neuf magistrats, auxquels nous sommes habitués à donner le nom d'archontes, ne portèrent pas officiellement ce titre avant Solon (p. 62 et 72); on les appelait οἱ πρυτάνεις, parce que leur principale fonction était la présidence du Sénat de l'Aréopage. On les désigna aussi quelquefois sous le nom de Θεσμοθέται par allusion à leurs attributions judiciaires (p. 72), et de Βασιλεῖς, parce qu'ils étaient les héritiers du pouvoir royal (p. 43 et 62); mais ce dernier titre était d'ordinaire réservé à leur président (p. 72). — Ce qui paraît certain pour M. Lange, c'est que tous les textes anciens qui parlent des πρυτάνεις, sans ajouter aucune détermination, doivent être appliqués aux neuf archontes, et non pas, comme on l'a fait très-souvent, aux πρυτάνεις τῶν ναυκράρων, qui n'occupaient qu'une position inférieure (p. 60). Les neuf πρυτάνεις, nommés par le Sénat de l'Aréopage et pris parmi les membres de ce Sénat, étaient responsables devant lui de la manière dont ils s'acquittaient de leur magistrature (p. 60).

Le collége des prytanes avait des attributions judiciaires. Présidé par le βασιλεύς, il jugeait les crimes de trahison et les entreprises qui avaient pour but de renverser le gouvernement établi. Il siégeait dans un local auquel il avait donné son nom, le πρυτανεῖον (ἐν πρυτανείῳ et non pas, comme les éphètes, ἐπὶ πρυτανείῳ). Les consignations judiciaires étaient versées entre les mains des πρυτάνεις, et voilà pourquoi elles furent appelées πρυτανεῖα (p. 63 et suiv.).

D'après la constitution de Solon, le premier rang dans le collége appartenait à l'archonte éponyme; le βασιλεύς ne venait qu'en seconde ligne. Avant Solon, c'était ce dernier qui occupait la première place. C'était lui qui représentait le plus exactement les anciens rois et les archontes uniques, perpétuels ou décennaux; c'était lui par conséquent qui devait présider ses collègues. Les huit autres étaient, à proprement parler, les θεσμοθέται, et le Sénat de l'Aréopage en choisissait deux dans chacune des quatre tribus. Puisqu'il n'y avait alors ni éponyme, ni polémarque (p. 48), on ne doit pas être surpris d'apprendre que le βασιλεύς était compétent pour toutes les affaires qui furent plus tard confiées à l'éponyme, notamment pour les contestations relatives au droit de famille (p. 71). Ce fut Solon qui enleva au roi ses prérogatives, et il le fit sans doute pour des motifs analogues à ceux qui portèrent les Romains à dépouiller le *Rex sacrificulus* de ses pouvoirs politiques (p. 48).

A côté des prytanes étaient leurs trésoriers (οἱ ταμίαι τῶν πρυτάνεων), plus connus sous le nom de Κωλακρέται. Les Kolakrètes, ou économes du Prytaneion, encaissaient et administraient les sommes provenant des consignations judiciaires (τὰ πρυτανεῖα) et des naucraries (τὰ ναυκραρικά) (p. 66).

III. Les cinquante-un éphètes et les neuf prytanes réunis formaient un Sénat de soixante membres, deux fois plus nombreux par conséquent que le Sénat de Sparte. Ces soixante membres étaient recrutés à raison de quinze par tribu et de cinq par phratrie, et nommés par le Sénat des trois cents. Ils avaient succédé en 683, lors de la division de l'archontat entre neuf magistrats, à un Sénat plus restreint, composé du βασιλεύς, des quatre φυλοβασιλεῖς et des douze phratriarques (p. 76). — A la tête du Sénat des soixante étaient les neuf prytanes, élus par leurs collègues et responsables devant eux (p. 22 et s.). — Les sénateurs se réunissaient sur la colline de Mars pour délibérer sur les intérêts de l'État; c'était aussi sur cette colline qu'ils jugeaient, sous la présidence de l'archonte-roi, le meurtre commis avec préméditation, et le crime de σφαγή lorsque ce crime se rapprochait du φόνος ἐκ προνοίας (p. 48).

Quand un aréopagite mourait, le grand Sénat des trois cents désignait son successeur et le prenait dans la phratrie à laquelle le défunt avait appartenu. Les Eupatrides seuls étaient éligibles (p. 25).

Bien que ce Sénat ne ressemble guère à l'Aréopage de Solon, c'est lui que nous retrouvons encore au VIe siècle, insensiblement modifié par ce législateur. Solon ne supprima pas le conseil formé de l'assemblée générale des neuf archontes en fonctions et des cinquante-un éphètes, qui tous ou presque tous étaient d'anciens archontes. Mais il décida : 1° que les archontes cesseraient d'être nommés par le Sénat et d'être pris parmi ses membres; les archontes durent être élus par le peuple dans la classe des pentacosiomédimnes, eupatrides ou non; 2° que les archontes, pendant l'année de leur charge, ne seraient pas membres du Sénat. Ce ne fut qu'après l'expiration de leurs pouvoirs, à la condition qu'ils eussent bien géré leur magistrature, qu'ils vinrent grossir le nombre des sénateurs. Grâce à ces innovations, le Sénat fut bientôt transformé sans secousse; la mort fit peu à peu disparaître les éléments anciens et l'assemblée ne tarda pas à être composée exclusivement d'anciens archontes nommés suivant les règles établies

par Solon. On reconnaît là la prudence habituelle de ce législateur. S'il eût supprimé radicalement l'antique Sénat et l'eût remplacé par un nouveau conseil créé de toutes pièces, il eût vivement mécontenté les Eupatrides, tandis que les ménagements dont il usa firent accepter la modification sans murmure. Les Eupatrides perdaient, il est vrai, le privilége légal de fournir tous les membres du Sénat; mais, comme l'élection à l'archontat d'un pentacosiomédimne fut très-rare pendant les premières années, ils restèrent en fait les maîtres dans le Sénat grossi des anciens archontes. Peut-être même ne furent-ils pas insensibles à l'idée qu'un plus grand nombre de membres de la noblesse obtiendrait la dignité d'aréopagite, le nombre des siéges dans le Sénat n'étant plus, comme autrefois, limité (p. 24 et suiv.).

IV. A côté du Sénat de l'Aréopage, il y avait un deuxième Sénat, ἡ βουλὴ τῶν τριακοσίων, composé de trois cents eupatrides, pris dans les quatre tribus à raison de soixante-quinze par tribu et de vingt-cinq par phratrie[1]. Ce fut ce Sénat qui jugea les Alcméonides meurtriers des complices de Cylon. Solon lui adjoignit cent nouveaux membres, non eupatrides, fournis en nombre égal par les quatre tribus. Il laissa par conséquent la prépondérance aux eupatrides, tout en accordant aux non-eupatrides, dans l'administration de la République, un rôle plus actif que celui qui résultait de l'institution des Naucraries. Quand Isagoras voulut rétablir dans sa pureté l'ancienne constitution aristocratique, son premier soin fut de supprimer le Sénat des quatre cents et de revenir à l'ancien Sénat des trois cents. La Βουλὴ τῶν τριακοσίων ne se réunissait que dans des cas exceptionnels, notamment pour nommer les aréopagites. Ce fut seulement à partir de la réforme de Solon qu'elle exerça une véritable influence dans l'État (p. 27).

V. Il y avait enfin un troisième Sénat, ἡ βουλὴ τῶν ναυκράρων, ou assemblée des présidents des Naucraries. Ce Sénat, composé de quarante-huit membres, avait été établi en 683 (p. 12). Comme tous les possesseurs d'immeubles, qu'ils fussent ou non eupatrides, faisaient partie des naucraries, l'assemblée n'était pas nécessairement aristocratique; mais en fait les non-eupatrides n'y entraient que très-rarement (p. 27). A la tête de ce Sénat étaient les πρυτάνεις τῶν ναυκράρων, au nombre de quatre ou de douze (p. 12). — Si l'on devait en croire Hérodote, ces πρυτάνεις étaient des magistrats d'un ordre fort élevé; car, d'après cet historien, c'étaient eux qui gouvernaient Athènes à l'époque de la tentative révolutionnaire de Cylon. Mais le témoignage d'Hérodote paraît suspect à M. Lange;

---

1. Hermann, dans ses *Griechische Staatsalterthümer*, § 102, 17, avait déjà exprimé l'opinion que les τριακόσιοι pouvaient être considérés « als oberste Staatsbehorde ». — Une cinquième édition de cet excellent manuel d'Hermann, préparée par feu M. Bæhr, est actuellement en cours de publication à Heidelberg. Il est à regretter que le jeune professeur qui surveille l'impression, M. Lang, n'apporte pas à la correction des épreuves l'attention scrupuleuse qui est requise de tout éditeur. Beaucoup de noms d'auteurs qui ont écrit depuis la mort d'Hermann sont défigurés; on lit, par exemple, p. 421 Chorbuling pour Cherbuliez; p. 425 Kutorga pour Koutorga; p. 461 Dumort pour Dumont; p. 514 Rezy pour Rozy, et presque constamment Parrot pour Perrot : p. 385, 401, 404, 479, 492, 515, 517, 518, 519, etc.

car il dérive d'une source dont il faut se défier (p. 59) : Les Alcméonides ont, dans leur intérêt personnel, altéré la vérité, et Hérodote a suivi leur récit mensonger. Aussi M. Lange considère-t-il les πρυτάνεις τῶν ναυκράρων comme des magistrats subordonnés aux archontes; s'ils jouèrent un rôle dans l'affaire des Cyloniens, ce fut seulement en vertu des injonctions que les archontes leur avaient données (p. 60).

Voilà les points qui nous ont le plus vivement frappé dans le mémoire de M. Lange. Incidemment, l'auteur explique longuement une loi de Solon, la huitième de la treizième table. Cette loi, qui a embarrassé beaucoup de commentateurs et à laquelle M. Philippi a récemment consacré une dissertation spéciale, est facile à interpréter si l'on admet les opinions de M. Lange. Le législateur athénien déclare qu'il excepte de l'amnistie ὅσοι ἐξ Ἀρείου πάγου ἢ ὅσοι ἐκ τῶν ἐφετῶν ἢ ἐκ πρυτανείου καταδικασθέντες ὑπὸ τῶν βασιλέων ἐπὶ φόνῳ ἢ σφαγαῖσιν ἢ ἐπὶ τυραννίδι ἔφυγον. D'après M. Philippi, l'exception porterait : 1° sur les Alcméonides jugés par le tribunal extraordinaire des τριακόσιοι, qui tint ses séances sur l'Aréopage; 2° sur les meurtriers (σφαγεῖς) condamnés par les éphètes; 3° sur les complices de Cylon, qui furent jugés par les Prytanes des naucraries. M. Lange s'efforce, dans toute une série de chapitres, de réfuter l'interprétation de M. Philippi et de démontrer que les personnes exceptées de l'amnistie furent : 1° celles qui avaient été condamnées par le Sénat de l'Aréopage pour meurtre et pour σφαγή prémédités; 2° celles qui avaient été condamnées par les éphètes pour meurtre et pour σφαγή involontaires ou légitimes; 3° celles qui avaient été condamnées pour délits politiques par les neuf πρυτάνεις ou archontes réunis en cours de justice.

M. Lange explique aussi facilement le passage dans lequel Pollux dit que les éphètes jugeaient dans les cinq tribunaux : ἐδίκαζον ἐν τοῖς πέντε δικαστηρίοις. Cela veut dire que les éphètes siégeaient dans l'Aréopage, dans le Palladion, le Delphinion, le Phreattys et près du Prytaneion. Seulement, dans un cas, lorsqu'ils jugeaient sur la colline de Mars les accusés de meurtre commis avec préméditation, ils étaient réunis aux πρυτάνεις et ne formaient qu'un des éléments de la cour du justice, tandis qu'ils siégeaient seuls, sous la présidence du βασιλεύς, dans les quatre autres tribunaux (p. 50).

Notons toutefois que M. Lange, lorsqu'il est embarrassé par un texte, n'hésite pas à déclarer que les copistes ont incomplètement reproduit l'original qu'ils avaient sous les yeux; puis il reconstitue à sa guise l'œuvre primitive et en tire des arguments en faveur de sa thèse. — Pollux, parlant des éphètes, dit : Σόλων δ' αὐτοῖς προσκατέστησε τὴν ἐξ Ἀρείου πάγου βουλήν. M. Lange est d'avis qu'il y a une grande lacune au milieu du mot προσκατέστησε, et il rétablit ainsi la phrase : Σόλων δ' αὐτοῖς προσέθηκε τοὺς ἐννέα ἄρχοντας τοὺς καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν μετὰ τὸ δοῦναι τὰς εὐθύνας καὶ οὕτως κατέστησε τὴν ἐξ Ἀρείου πάγου βουλήν (p. 31). — A propos des archontes, Suidas écrit : πρὸ μὲν τῶν Σόλωνος νόμων οὐκ ἐξῆν αὐτοῖς ἅμα δικάζειν. Ce texte, dit M. Lange, a été maladroitement emprunté à Apollodore, qui devait s'exprimer ainsi : πρὸ μὲν τῶν Σόλωνος νόμων ἅμα ἐδίκαζον ἐν τῷ πρυτανείῳ · ὕστερον δὲ τῶν

Σόλωνος νόμων οὐκ ἐξῆν αὐτοῖς ἅμα δικάζειν (p. 75). L'auteur ajoute, non sans quelque naïveté, qu'il est malheureux que le texte d'Apollodore nous soit parvenu mutilé; car, s'il fût resté tel que M. Lange l'a restitué, personne n'aurait songé à nier cette proposition de M. Lange que les archontes formaient avant Solon une cour de justice tenant ses séances dans le Prytaneion.

Nous ne pourrions pas, sans dépasser les limites d'un compte-rendu, indiquer ici toutes les objections que soulèvent les doctrines de M. Lange. L'auteur est le premier à reconnaître que ses opinions ne sont pas mathématiquement prouvées et qu'elles trouveront beaucoup de contradicteurs (p. 53 et 55). Nous nous bornerons à une seule remarque qui nous semble capitale. M. Lange croit que les cinquante-un éphètes étaient membres de l'Aréopage; il croit également que Solon maintint dans ce Sénat tous les membres qui en faisaient déjà partie et qu'il changea seulement le mode de recrutement des sénateurs. Comment se fait-il alors que, dans la constitution de Solon, on trouve deux corps distincts et indépendants l'un de l'autre, l'aréopage et les éphètes? Les anciens éphètes, d'après la théorie de M. Lange, siégeaient tous dans le Sénat, condamnés à disparaître successivement et à faire place à d'anciens archontes sortant de charge. Quels étaient donc les nouveaux magistrats, qui, au nombre de cinquante-un, formèrent après Solon le tribunal des éphètes? Solon créa-t-il un nouveau collége de cinquante-un membres, n'ayant rien de commun avec les anciens éphètes que leur nom, et condamnés par la nature de leurs attributions à tomber sous le ridicule? Vaut-il mieux dire que l'ancien collége des éphètes survécut à la réforme; que les vides qui se firent dans ses rangs furent comblés par des élections confiées au Sénat des quatre cents; que, des cinquante-un membres du collége, les uns, ceux dont la nomination était antérieure à Solon, joignirent à leurs attributions judiciaires le droit de siéger, comme ils l'avaient fait jusque-là, dans l'Aréopage, tandis que les autres, les élus des quatre cents, étaient réduits à juger les φονικαὶ δίκαι? De tous côtés, nous ne voyons qu'invraisemblances.

Malgré toutes nos réserves, nous tenons à constater, en terminant ce long compte-rendu, que M. Lange admet, avec M. Schœmann, avec M. Grote et la plupart des historiens modernes, la haute antiquité du Sénat de l'Aréopage. Aux arguments que nous avons indiqués en ce sens dans le *Dictionnaire des antiquités*[1], il ajoute même plusieurs raisons qui ne sont pas à dédaigner (p. 54, 60, etc.). Peut-être cependant va-t-il trop loin lorsqu'il dit : « Si le Sénat de l'Aréopage » était une création de Solon, il faudrait nécessairement concéder que, dans la » première année qui suivit la réforme, le Sénat se composa tout au plus de » neuf membres; dans la seconde, de dix-huit, etc.; cette hypothèse n'est » nullement vraisemblable » (p. 25). On pourrait répondre que Solon fit entrer dans le nouveau Sénat tous les anciens archontes antérieurs à sa réforme que la mort n'avait pas frappés et qui avaient bien géré leur magistrature. — Nous

1. Notre article sur l'Aréopage, rédigé en 1873, a été composé au mois de janvier dernier. Lorsque la dissertation de M. Lange, imprimée à Leipzig le 14 février suivant, nous est parvenue, nous n'étions plus à temps pour l'utiliser. Nous nous sommes borné, au moment du tirage, à la mentionner par son titre.

sommes aussi d'accord avec M. Lange pour croire que Solon ne supprima pas l'ancien Sénat et qu'il se borna à régler pour l'avenir le mode de recrutement de ses membres. Aux anciens sénateurs, quels qu'ils fussent, il adjoignit les archontes sortant de charge, et cette innovation, sans trop froisser l'aristocratie, donna aux idées démocratiques une satisfaction que le temps rendit de jour en jour plus marquée. — Ce sont là des points essentiels pour l'histoire du droit public d'Athènes et nous devons savoir gré à M. Lange des efforts qu'il a faits pour les mettre en lumière.

E. CAILLEMER.

---

211. — **Encyklopædisches franzœsisch-deutsches und deutsch-franzœsisches Wœrterbuch** unter Mitwirkung von Dr Cæsar WILLATTE, von Prof. Dr Carl SACHS. Grosse Ausgabe, II Theil, Deutsch-franzœsisch, livraisons 1 à 3. Berlin et Paris. 1874. Pet. in-4°. — Prix de la livraison : 2 fr. 75.

A peine M. Sachs a-t-il achevé la partie française-allemande de son Grand Dictionnaire, qu'il commence la publication de la partie allemande-française, publication qui, pour arriver à son terme, demande bien quatre années. Il a déjà été rendu compte du tome Ier dans cette Revue (1872, I, p. 223); je veux faire ici quelques observations que m'inspire l'examen des premières livraisons parues du tome second. L'auteur a voulu être complet, comme dans la première partie; mais il fallait trouver le moyen de tout dire sans dépasser l'étendue d'un volume compacte. En appliquant à la partie allemande le plan suivi par la partie française, quatre gros volumes n'auraient pas suffi.

La méthode inaugurée par l'auteur consiste, après avoir donné le terme général français qui rend le terme général allemand, à ne citer que les expressions spéciales allemandes dont la traduction exige l'emploi non du terme général français, mais d'une expression spéciale. L'œuvre ainsi comprise se réduit considérablement, quoique offrant encore assez de travail pour lasser la patience de tout autre savant que M. S. En évitant des répétitions inutiles, — chose assez commune dans les dictionnaires, — on arrive encore à économiser de la place. Le système suivi par l'auteur dans la nomenclature des noms composés donne une idée de cette sage économie. Tandis que la plupart des dictionnaires all.-fr. se piquent de donner la liste complète des composés allemands, prétention bien vaine, puisque la création des composés dans cette langue n'a pas de limite, M. S., appliquant dans ce cas particulier la méthode qu'il emploie pour les mots simples, donne d'abord quelques exemples de composés allemands avec la traduction, sorte de modèles qui servent pour tous les composés analogues, puis tous les composés allemands dont la traduction française fait exception à la traduction proposée comme type. Tout cela est bien vu et bien disposé. Signalons encore une innovation très-commode. Dans les articles offrant des acceptions variées, l'auteur a eu la bonne idée de placer, devant chaque série de sens spéciaux, une brève explication, en allemand, qui les annonce au lecteur. Les Allemands traduisant un texte en français sauront donc se guider dans le choix à faire des mots français et ne seront pas tentés de les employer au hasard, par

la seule raison qu'ils rendent tous un même mot germanique. L'ouvrage est composé d'une manière assez commode pour servir aux Allemands voulant s'exercer à des thèmes et aux Français qui désireraient faire des versions. Enfin, à en juger par les premières pages que nous avons sous les yeux, il sera aussi complet que possible; il est de toute justice de reconnaître les efforts consciencieux de M. S. et le labeur considérable dont il s'est chargé.

Toutefois, son travail me frappe par un caractère singulier que je suis assez embarrassé de définir. Il me paraît trop *mécanique*. Que je m'explique. Dans la préface, l'auteur déclare que pour faire concorder autant que possible les deux parties entre elles, on a retranscrit la première tout entière sur des fiches qui ont servi à la confection de la seconde. C'est là certes un rude travail, mais parfois dangereux, à mon sens. L'auteur croit-il qu'il suffise, pour faire la contre-partie du dictionnaire français-allemand, de retourner simplement ses fiches et de nous redonner comme texte les traductions allemandes des idiotismes français réduits désormais au rôle d'interprétations? L'auteur, il est vrai, fait suivre sa déclaration d'une restriction; mais est-ce pour nous dire qu'il a laissé de côté les idiotismes français commentés par des périphrases allemandes et qu'il n'a repris que des idiotismes français traduits par des idiotismes allemands? Non pas. M. S. n'a omis qu'un certain nombre d'expressions populaires qui ne pourraient trouver place dans la première partie. Aussi, je crains que l'auteur n'ait souvent fait fausse route. Je trouve déjà un certain nombre d'exemples dans les premières pages. Je ne citerai que le suivant qui est typique. Article ABGEORDNETE(R)... « *erst oppositioneller, dann regierungsfreundlicher Abgeordneter,* » famil., *satisfait.* » 1° Comprenez-vous? pas trop? Ouvrez le dictionnaire français-allemand à l'article *satisfait* et vous aurez le mot de l'énigme. « SATISFAIT, » 2° s. m. familier et ironiquement, *zuerst oppositioneller und dann regierungs-* » *freundlicher Abgeordneter.* » M. S., ayant rendu le mot satisfait par une périphrase allemande, a bravement retourné sa fiche, et repris la périphrase allemande pour la traduire par le mot français. La singularité d'un pareil procédé saute aux yeux. Voilà où l'auteur a été amené, plus souvent qu'on ne voudrait, par le désir de faire de son ouvrage un dictionnaire de thèmes à l'usage des Allemands.

L'exemple précédent nous montre une erreur d'un autre genre, qui a son origine elle aussi dans la manière trop mécanique de travailler de l'auteur. Quelle idée de traduire *satisfait* par *député de l'opposition qui passe au gouvernement!* Parce qu'il plaît à des écrivains d'appliquer l'épithète de *satisfait* à des députés vendus, le mot n'en conserve pas moins son sens propre de *personne satisfaite, dont on a satisfait les désirs*, et ne peut être traduit que par un mot exprimant une idée analogue, *befriedigt* par exemple. Traduire comme le fait M. S., c'est donner à une métaphore individuelle la valeur d'une expression de la langue: c'est commettre un contre-sens.

Enfin je signalerai l'abondance d'expressions familières rendant des expressions allemandes qui ne le sont pas. Il y a une mesure à garder, et d'ailleurs ces expressions sont moins des traductions que des demi-équivalents. Je me demande

quel style bigarré présenterait le thème d'un élève allemand traduisant une page de Schiller à l'aide de ce dictionnaire. Ici l'auteur a voulu être trop complet.

Malgré ces défauts, qui peuvent être corrigés dans les livraisons suivantes et qui me paraissent même moins sensibles dans la troisième livraison que dans les deux premières, le dict. de M. S. est une œuvre considérable, faite avec soin et conscience et qui pourra rendre de grands services pour la connaissance des deux langues. Je ne sais si chez nous le livre sera appelé à un grand succès, que je lui souhaite d'ailleurs de tout cœur; ce système d'édition compacte surchargée d'observations et de sigles (du reste intelligemment employés) est bien fait pour effrayer le lecteur français et fatiguer ses yeux; mais de l'autre côté du Rhin où le public est habitué à ces sortes de textes, l'ouvrage est assuré d'un grand succès. Car il est aussi complet que possible et il n'est pas trop volumineux.

A. DARMESTETER.

VARIÉTÉS.

Ephemeris epigraphica [1], tom. II, fasc. 3.

CORSSEN, Commentationes epigraphicæ tres (Commentaire critique et philologique sur un bon nombre d'inscriptions osques, disposées comme un supplément au livre de Mommsen sur les dialectes de l'Italie inférieure). — MOMMSEN, Additamenta ad Corporis volumen I (contient plusieurs textes anciens fort importants, entre autres une liste de travaux publics mis en adjudication en l'an 639 de Rome, une inscription de Lucérie remarquable par la fréquence du *d* final à l'ablatif et à l'impératif). — HENZEN, Additamentum ad fastos consulares capitolinos (ann. 613-618). — ID., Additamenta ad acta fratrum Arvalium (complétant les textes relatifs aux années 27 et 155 ap. J.-C.). — HÜBNER, Additamenta ad indices voluminis I. — MOMMSEN, Additamenta ad corporis volumen II. Lex coloniæ Genetivæ, denuo recognita (texte soigneusement revu sur les estampages des fragments de la loi d'Ossuna déjà publiés avec un commentaire suivi dans le second fascicule). — HÜBNER, Additamenta ad titulos hispanos (contient 25 inscriptions nouvelles, parmi lesquelles une table de patronat d'une forme particulière). — MOMMSEN, Observationes epigraphicæ XVII et XVIII (le chapitre XVII de ces observations a pour objet d'établir la série des rois de Thrace depuis la dictature de César, le ch. XVIII concerne une inscription en vers relative à la victoire remportée sur Tacfarinas par Apronius Cæsianus. On possédait déjà un fragment de cette inscription, publié entre autres dans Burmann *Anthologia latina* IV, 28. — Un second fragment trouvé récemment à Trapani a permis à M. Mommsen de donner une idée générale de l'étendue et de l'importance de cette inscription).

---

1. On sait que ce recueil, fondé il y a deux ans, est destiné à servir de complément aux divers volumes du *Corpus Inscriptionum Latinarum* de Berlin.

Jahresbericht über die Fortschritte der classischen Alterthumswissenschaft.

Cette publication périodique, dirigée par M. C. Bursian et paraissant en 12 fascicules par an chez Calvary à Berlin [1], est destinée à rendre de grands services aux philologues.

Jusqu'ici les revues spéciales de philologie classique et les recueils de bibliographie critique ne faisaient pas défaut. Mais ces publications, qui ne sont pas à dédaigner, servent plutôt à augmenter la masse de nos connaissances par des travaux originaux et des rectifications de détail, qu'à nous faciliter une vue d'ensemble, à nous tenir au courant des progrès accomplis dans chaque branche. Le *Philologus* donnait bien fréquemment sous le titre de *Jahresbericht* des résumés de ce genre sur une matière spéciale; mais ces articles n'étaient pas conçus sur un plan uniforme et ne constituaient que des fragments du travail si utile entrepris par M. Bursian.

Pour atteindre le but qu'il s'est proposé, il a réparti la matière entre un grand nombre de collaborateurs, dont chacun doit se tenir au courant de tout ce qui paraît pendant l'année sur une branche de la philologie classique et donner un rapport détaillé, appréciant non-seulement les travaux originaux, les livres, les articles de revues, les mémoires de Sociétés savantes, mais aussi les comptes-rendus et les critiques auxquelles ces travaux donnent lieu. Pour faciliter la tâche du rapporteur, l'éditeur prie les auteurs, surtout ceux dont les travaux n'entrent pas dans le commerce, de les lui envoyer.

Le plan général du « Rapport annuel » est fixé d'avance. En tête sont placés les travaux concernant l'histoire et l'encyclopédie de la philologie (classische Alterthumswissenschaft) soit les catalogues de manuscrits, les écrits relatifs à la paléographie, l'histoire des savants, etc. Puis viennent la géographie, l'histoire et la chronologie, l'histoire littéraire, la mythologie, les antiquités, l'épigraphie, l'archéologie, la numismatique, la grammaire et enfin les travaux spéciaux sur les auteurs (éditions, commentaires, etc.).

Chaque fascicule donnera un certain nombre de ces rapports complets. Les articles ne seront pas commencés dans un fascicule pour être continués dans une livraison suivante. De cette façon chaque volume formera un répertoire systématique des proprès accomplis pendant une année entière.

Naturellement, pour qu'une publication de ce genre puisse être faite sérieusement, il faut que les auteurs aient le temps de lire et de rédiger leurs mémoires, aussi le volume dont la première livraison vient de paraître, et qui ne sera terminé que dans les derniers mois de l'année prochaine, concerne-t-il les ouvrages parus en 1873.

La première livraison contient deux rapports. Celui de M. Bursian sur l'*Histoire et l'encyclopédie de la philologie classique* rend compte, entre autres, des catalogues de manuscrits de la bibliothèque de Vienne (t. VI) et de Munich (t. III, pars III). Le premier volume n'est intéressant que par des lettres et papiers de savants du XVI[e] siècle, le second concerne des manuscrits latins, dont les plus

1. Prix de l'année complète 30 marks. On s'abonne à Paris à la librairie A. Franck.

importants sont signalés par M. Bursian. Il analyse et critique ensuite des travaux biographiques sur Erasme, Philomusus, Beatus Rhenanus, Eobanus Hessus, P. Lotichius, P. Daniel et G. Grote. Nous laissons de côté quelques autres articles, nous proposant seulement de donner un aperçu de ce qu'on peut y trouver.

Le rapport de M. Holm sur *la Géographie et la Topographie de l'Italie méridionale et de la Sicile* a trait à 31 ouvrages et articles divers, dont la plupart ont paru en Italie, c'est-à-dire se trouvent presque en dehors du commerce de la librairie au nord des Alpes. A cette occasion on constate toute l'utilité de ce recueil, qui nous fait connaître une quantité de travaux dont un petit nombre de savants ont connaissance et qui renferment souvent des indications très-importantes. Nous y voyons figurer le voyage de MM. Bourquelot et Reclus qui a paru dans le *Tour du Monde* en 1860, parce que cet ouvrage a été publié en italien à Milan en 1873. M. Holm fait remarquer que les descriptions sont fort intéressantes, mais qu'elles ne fournissent naturellement que fort peu de détails sur la topographie ancienne.

Nous ne saurions assez recommander ce recueil, qui est appelé à rendre les plus grands services à tous ceux qui s'occupent de l'antiquité classique et deviendra pour eux un guide précieux. Ch. M.

Italia, herausgegeben von K. Hillebrand. I Band. 15. Oct. 1874. Leipzig, Hartung; Firenze-Roma-Torino, Lœscher; Milano-Napoli-Pisa, Hœpli. viij-324 p. in-8°. — Prix : 10 fr. 75.

Rapprochés de l'Italie par les vicissitudes de la politique et par la solidarité actuelle des intérêts, les Allemands sentent pourtant que cette alliance ne repose pas sur une sympathie naturelle du génie des deux peuples. Ils ne négligent rien pour réaliser, par des voies pacifiques, cette conquête de la Péninsule qui a été leur rêve, leur chimère pendant des siècles. Ils voient bien que si la masse des lecteurs italiens reste encore soumise à l'influence française, les Universités subissent aujourd'hui l'influence de l'Allemagne tant dans les sciences naturelles, que dans les études historiques et philologiques. Ils savent combien sont puissants ces liens intellectuels et scientifiques, ils s'efforcent de les multiplier, et la Revue que nous annonçons a pour but avoué de travailler à cette œuvre.

Elle est fondée par un homme très-distingué, bien connu en France, qui est un type parfait du cosmopolitisme germanique ; il unit une culture universelle à un fond d'idées et de passions profondément allemandes; il a pu être successivement et avec un égal talent collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes*, correspondant du *Times* et du *New-York Herald*, professeur de littérature à l'Institut supérieur de Florence: il est partout l'interprète ou l'apôtre de l'Allemagne. Sous sa direction travaille une double série de collaborateurs, les uns italiens, les autres allemands. Les premiers se chargeront d'expliquer aux Allemands l'Italie contemporaine avec sa physionomie fine, multiple et fuyante, de leur faire comprendre les mille détours de sa politique à la fois prudente et audacieuse. Les Allemands de leur côté apprendront à l'Italie l'histoire de son passé, de ses arts, de sa littérature même. Ils la tiendront au courant de tous les travaux qui se font en Allemagne et qui ont l'Italie pour objet.

Le premier volume qui vient de paraître remplit assez fidèlement ce programme. Du côté des Italiens, nous trouvons un très-remarquable article de M. Bonghi sur les législations religieuses d'Italie et de Prusse ; une étude approfondie de M. Sonnino sur le métayage en Toscane, des impressions de voyage de M. Gallenga, quelques pages spirituelles de M. de Gubernatis sur Manzoni et le roman historique en Italie, un article de M. Fontanelli sur la circulation du papier monnaie, et une longue, trop longue revue du mouvement littéraire depuis 1848 par M. Barzellotti. Du côté des Allemands, nous avons un travail de M. O. Hartwig, qui a naturellement pour objet de faire connaître un des épisodes les plus fâcheux des relations de l'Italie et de la France. Il s'agit du rôle joué par Louis XIV en Sicile de 1674 à 1678. M. Hartwig ne nous apprend rien de nouveau, mais il est toujours utile de montrer que les Italiens ont été les victimes de leur confiance dans l'appui de la France. M. Hermann Grimm dans des notes sur Léonard de Vinci traduit et commente une vie de Léonard, publiée en 1872 par Milanesi dans l'*Archivio storico*, et M. Hillebrand s'est lui-même chargé de la chronique politique, écrite avec une impartialité et une fermeté de vues très-remarquables. Un appendice rend compte des livres allemands relatifs à l'Italie, en particulier des *Florentinische Studien* de Scheffer Boichhorst. On est étonné de voir les attaques du critique allemand contre l'authenticité de Dino Compagni acceptées presque sans réserve dans une Revue dirigée par l'auteur du livre le plus important qui ait été écrit sur le Père de l'Historiographie florentine. Enfin par un échange de bons procédés P. Heyse nous donne la traduction en allemand de poésies italiennes et A. Guerrieri Gonzaga la traduction en italien de poésies allemandes.

Comme on le voit, ce premier numéro de la Revue de M. H. ne manque ni d'intérêt ni de piquant. L'idée même qui a présidé à la création de l'*Italia* a au premier abord quelque chose d'ingénieux : on demande aux Italiens d'expliquer la complexité et les obscurités de leur état politique et social actuel, de faire connaître leur littérature contemporaine où d'innombrables écrivains de second et de troisième ordre échappent entièrement à l'attention de l'étranger. Les Allemands, au contraire, si versés dans les études d'érudition, peuvent mieux que personne instruire les Italiens sur le passé de leur histoire, de leur langue et de leurs arts. Ce plan symétrique paraît à première vue habilement combiné.

Cependant à examiner cette idée de près, on la trouve plus spécieuse que juste. La division du travail, telle qu'elle a été établie par M. H. ne pourra pas être maintenue. De ce que les Italiens sont plus que d'autres capables de comprendre à fond les finesses de leur politique et les contradictions de leur état social, il ne s'en suit pas qu'ils soient plus aptes à les expliquer aux Allemands que des Allemands bien informés. Des Allemands seuls et non des Italiens peuvent savoir quels sont les points obscurs pour des Allemands, et seuls ils peuvent donner les explications sur des difficultés qu'ils sont seuls à sentir. Une étude écrite par un Allemand, bien qu'incomplète, sera plus instructive pour ses compatriotes que l'étude plus complète d'un indigène, placé non au point de vue allemand, mais au point de vue italien. D'autre part, il n'est pas exact que les Italiens aient besoin des Allemands pour être instruits sur leur

passé. MM. d'Ancona, Ascoli, Comparetti, Rajna ne le cèdent à aucun philologue pour l'érudition ni pour la critique, et les rédacteurs de l'*Archivio Storico italiano* ont une méthode aussi sévère et une science aussi sûre que M. O. Hartwig ou M. de Reumont. Il n'y a donc pas de raison pour réserver exclusivement aux Allemands le domaine du passé, pas plus que pour les exclure de celui du présent[1]. D'ailleurs pour pousser jusqu'au bout la logique de l'idée de M. H. il faudrait que les articles des Italiens fussent seuls écrits en allemand et que ceux des Allemands le fussent en italien. Une Revue italienne sur les choses allemandes serait plus utile aux Italiens qu'une Revue allemande sur les choses italiennes ne peut l'être, soit aux Italiens, soit aux Allemands. Ecrite en allemand la Revue de M. H. ne peut compter sur un très-grand nombre de lecteurs en Italie; ne s'occupant que des choses italiennes, elle ne peut pas non plus compter sur un public très-étendu en Allemagne. Les Allemands qui s'intéressent à l'Italie en connaissent tous assez la langue pour préférer les écrits italiens originaux à des traductions toujours défectueuses. L'*Italia* est donc fondée sur une base trop étroite et je crains qu'après avoir publié un certain nombre de numéros aussi intéressants et aussi brillants que le premier, elle ne se trouve arrêtée autant par insuffisance d'articles que par pénurie de lecteurs. Aussi, bien qu'elle soit un symptôme important du désir qu'ont les Allemands de créer entre leur pays et l'Italie une intime alliance intellectuelle, nous doutons qu'elle devienne un instrument très-efficace de cette alliance.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Supplément au compte-rendu de la séance publique annuelle du 27 novembre 1874.

Le discours du président, M. Jourdain, prononcé à cette séance, contenait l'annonce des prix et récompenses décernés par l'académie et des sujets de prix proposés, et un résumé des travaux de la section de l'école d'Athènes établie à Rome sous la direction de M. Albert Dumont.

Les prix décernés ont déjà été annoncés par la revue, 1874, t. 1 p. 334, 366, t. 2 p. 14 n. 1[2]: il faut y ajouter 3 médailles et 6 mentions honorables décernées, à la suite du concours des antiquités de la France, aux auteurs des ouvrages suivants : — Médailles : 1. Allmer : *Les inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne en Dauphiné, reproduites en fac-simile*, Vienne 1874, 2 vol. 8°. — 2. Henry Revoil : *Architecture romane du midi de la France*, Paris 1873, 3 vol. f°. — 3. Célestin Port : *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, Paris et Angers 1873, 8°. — Mentions : — 1. Alfred Franklin : *Les anciennes bibliothèques de Paris, églises, monastères, etc.*, Paris 1873, 4°. — 2. C. Guigue : *Topographie historique du département de l'Ain*, Trévoux 1873, 4°. — 3. A. Castan : *Le théâtre de Vesontio et le Square archéologique de Besançon*,

1. M. H. viole d'ailleurs lui-même son programme en se chargeant de la chronique politique.
2. V. aussi t. 1 p. 143 les noms des archivistes paléographes reçus cette année.

8°. — 4. DE FORMEVILLE : *Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux*, Lisieux 1873, 2 vol. 8°, — 5. BOUCHER DE MOLANDON : *La première expédition de Jeanne d'Arc. Blois, Crécy, Orléans, 27, 28, 29 avril 1429*, Orléans 1873, 8°, et *La salle des thèses de l'université d'Orléans*, Orléans 1872, 8°. — 6. Ulysse ROBERT : *Calixte II. Étude sur les actes de ce pape*, Paris et Lyon 1874, 8°. Les prix de numismatique et Bordin n'ont pas été décernés. M. Ém. Ruelle a obtenu une médaille de 1000 fr., sur le concours Brunet, pour une *Bibliographie générale de la Gaule*.

Les sujets de concours pour 1875 et 1876 ont été annoncés par la *Revue critique*, 1873 t. 2 p. 343. Il faut y ajouter les sujets suivants pour 1877[1] : — *Prix ordinaire* (2000 fr.). Recueillir et expliquer, pour la période comprise entre l'avénement de Pépin le Bref et la mort de Philippe Ier, les inscriptions qui peuvent intéresser l'histoire de France. — *Prix Bordin* (3000 fr.) : trois prix à décerner, deux concours ayant été prorogés : — 1. Discuter l'authenticité, déterminer la date et apprécier la valeur des textes hagiographiques qui se rapportent à l'histoire de la Gaule sous Clovis Ier; — 2. Faire l'histoire des Ismaéliens et des mouvements sectaires qui s'y rattachent dans le sein de l'islamisme ; — 3. Exposer l'Économie politique de l'Égypte depuis la conquête de ce pays par les Romains jusqu'à la conquête arabe. — *Prix Brunet* (3000 fr.)[2]. Faire la bibliographie de celles des œuvres écrites au moyen âge, en vers français ou provençaux, qui ont été publiées depuis l'origine de l'imprimerie. Indiquer en outre les manuscrits où elles se trouvent.

Les travaux des membres de l'école de Rome, signalés par M. le président, sont : une étude sur la loi *Ovinia tribunicia*, relative à la nomination des sénateurs, par M. Bloch, agrégé des classes supérieures des lettres; une étude sur la fable d'Éros et de Psyché, par M. Collignon, qui a formé un catalogue d'environ 200 monuments figurés; des recherches sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie, par M. Muntz, qui a recueilli 60 mosaïques, du 4e au 9e siècle; une mission de MM. l'abbé Duchesne et Bayet au mont Athos, à Thessalonique et dans quelques îles de l'Archipel, qui leur a fourni un certain nombre d'inscriptions et de scolies pour l'interprétation des écrivains grecs, et diverses recherches de M. Bayet sur une ancienne église de Salonique.

Séance du 4 décembre 1874.

Le ministre de l'instruction publique adresse à l'académie des estampages envoyés par M. de Sainte Marie, et l'ampliation d'un décret relatif à l'école d'Athènes. — L'archevêque de Paris écrit pour annoncer que des places seront réservées aux membres de l'académie, pour les prières publiques qui seront dites à l'occasion de la rentrée de l'assemblée nationale, le 6 décembre à midi. — Le gérant du consulat de France à Naples adresse à l'académie un mémoire dans lequel il propose une interprétation de plusieurs graffiti trouvés à Pompéi. — M. Vivien de S. Martin annonce que pour répondre aux attaques dirigées par

1. Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'institut le 31 déc. 1876.
2. Tous les ouvrages mss. ou imprimés depuis 1874 incl. seront admis au concours et devront être déposés au secrétariat de l'institut le 31 déc. 1876.

M. Schliemann contre son dernier mémoire lu à l'académie, il va faire imprimer ce mémoire.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit les lettres des candidats à la place de membre ordinaire vacante par la mort de M. Guizot. M. Edg. Boutaric, chef de section aux archives nationales, professeur à l'école des chartes, rappelle les prix que lui a décernés l'académie, entre autres le premier prix Gobert, et donne la liste de ses ouvrages, *La France sous Philippe le Bel*, *Institutions militaires de la France au moyen âge*, *Actes du parlement de Paris*, *S. Louis et Alfonse de Poitiers*, *Correspondance secrète de Louis XV*. M. Ernest Desjardins pose simplement sa candidature. M. Guérin envoie avec sa lettre une notice autographiée sur ses travaux. M. Gaston Paris mentionne les distinctions que lui a accordées l'académie, en lui décernant deux fois le prix Gobert, et en le présentant pour la chaire qu'il occupe au collége de France. M. Michel Bréal mentionne aussi un prix que lui a décerné l'académie, et le vote par lequel elle l'a présenté pour les fonctions de professeur au collége de France. M. Georges Perrot rappelle son exploration archéologique de la Galatie, de la Bithynie etc., où il a découvert le texte exact de l'*Index rerum gestarum D. Augusti*, et l'ouvrage où il a publié les résultats de cette mission, ainsi que ses livres sur le droit public d'Athènes et sur les orateurs athéniens précurseurs de Démosthènes.

L'académie a reçu pour le concours du prix ordinaire un mémoire sur la lutte entre les écoles théologiques et philosophiques sous les Abbassides, et pour le concours des antiquités de la France un inventaire des archives communales d'Amboise, par M. l'abbé Chevalier, et une thèse de M. A. Gasté, intitulée *Étude sur Jean Le Houx et le vau de Vire à la fin du* XVIe *siècle*. Sont offerts à l'académie une étude historique de M. Cœuret, intitulée *Ganelon*, et une lettre *Sur l'époque et l'auteur du prétendu XVe livre des éléments d'Euclide* par M. Th. H. Martin. — M. de Longpérier présente de la part de M. Didot un vol. publié sous ce titre, *Jésus Christ*[1], dans lequel il signale des figures qui reproduisent des œuvres des grands maîtres ou des monuments anciens, ainsi qu'un appendice sur l'art chrétien, par M. Cartier. — M. Miller présente de la part de M. C. Cantù le tirage à part d'un article de l'*Archivio Storico* de Milan, dans lequel sont publiés des documents qui confirment les conclusions du dernier mémoire de M. H. Harrisse, lu à l'académie, sur divers marins du nom de Colomb. — M. Renan présente de la part de M. Polizzi la description d'un ms. du 15e s. de la bibliothèque de Catane qui contient des écrits de divers Glossateurs.

L'académie se forme en comité secret pour discuter les titres des candidats dont les lettres viennent d'être lues.

Julien HAVET.

ERRATA.

P. 352, l. 12 du bas, *Orithye*, lire *Orithyie*.
Ibid., av. dern. l., lire M. Sorlin Dorigny.

---

1. Par M. Louis Veuillot.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 19 Décembre — 1874

Sommaire : 212. BRACHET, Nouvelle Grammaire française. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

212. — **Nouvelle grammaire française,** fondée sur l'histoire de la langue, à l'usage des établissements d'instruction secondaire, par Auguste BRACHET. Paris, Hachette. 1872. 1 vol. in-12, xix-248 p. — Prix : 1 fr. 50.

Poursuivant ses travaux de vulgarisation, M. Brachet publie aujourd'hui une *nouvelle* grammaire française, où pour la première fois, dans un livre destiné aux classes, on essaie d'expliquer les règles par l'histoire de la langue[1]. On ne peut qu'applaudir à cette réforme, qui tend à faire entrer dans le domaine commun des vérités élémentaires jusqu'ici réservées aux érudits. C'est en quelque sorte une révolution dans l'enseignement, révolution salutaire à laquelle M. Br. aura l'honneur d'avoir attaché son nom.

Le livre se recommande en général, outre la nouveauté et l'importance du sujet, par la clarté du langage et la simplicité de l'exposition. Ce sont des qualités de vulgarisateur que M. Br. possède au premier chef. Mais l'œuvre de M. Br. est très-inégale. A côté de parties faites avec soin et talent, on en rencontre d'autres en plus grand nombre qui semblent avoir été rédigées à la hâte. C'est l'explication la plus vraisemblable des lacunes et des erreurs vraiment regrettables qui déparent ce livre. Nous croyons rendre service à l'auteur et au public en les relevant ici avec plus de détail que ne le fait d'ordinaire la *Revue ;* et si nos observations peuvent sembler trop minutieuses ou trop sévères, M. Br. n'y verra que notre désir d'être utile et de contribuer, par les corrections et les améliorations que nous proposons, au succès d'une œuvre qui a naturellement toutes nos sympathies.

Après une préface fort spirituelle où l'auteur défend justement l'étude historique de la langue contre les préjugés d'une routine aveugle et les entraînements de novateurs irréfléchis, il donne dans l'introduction une description sommaire de la géographie et un aperçu de l'histoire de la langue française. En quelques traits nets et précis, M. Br. établit la différence du provençal et du français, du latin populaire et du latin classique, du français et des dialectes ou patois, des mots de formation populaire et des mots de formation savante.

Après cette introduction commence la grammaire proprement dite qui comprend trois livres : I *Étude des lettres* (alphabet, voyelles, diphthongues, consonnes, syllabes, accent tonique, signes orthographiques), II *Étude des mots* (dix chapitres consacrés aux dix parties du discours), III *Étude des phrases* (1° syntaxe des

1. Nous devons cependant mentionner l'ouvrage de M. Marty-Laveaux, qui poursuit un but quelque peu différent, mais qui se recommande par de rares qualités, et dont nous rendrons un compte détaillé quand il aura achevé de paraître.

mots : substantif, article, adjectif, noms de nombres, pronoms, verbes ; 2° syntaxe des propositions).

Livre I, *Étude des lettres ; voyelles pures*. Parmi les voyelles, l'auteur place *eu*, *ou* avec raison ; ces voyelles ne sont composées qu'en apparence pour les yeux, mais elles offrent pour l'oreille un son unique aussi simple que celui de *a*, de *o*. A l'occasion des voyelles françaises, l'auteur passe en revue les voyelles latines et dit ce qu'elles sont devenues en français. Cette petite page de phonétique donne lieu à bien des remarques. P. 17 et 20, où l'auteur a-t-il pris que *e* latin se prononçait toujours comme *e* ouvert ? — § 18, ce qui est dit sur les longues et les brèves est vague et peu exact. — « *A* latin bref, dit M. Br., devient *e* ouvert : *sel* de *sal*, *mer* de *mare*, *fève* de *faba* ; *ā* latin devient *é* fermé : *aimé* de *amatum*, *pré* de *pratum*, etc. » M. Br. devrait pourtant savoir aujourd'hui (voy. *Revue critique*, 1869, I, 250) que le français ne distingue pas, dans le traitement de l'*a*, la voyelle brève de la voyelle longue : *a* bref ou long est devenu en vieux français *é* et cet *é*, pour des causes spéciales qui ont agi sur lui, qu'il vînt de *ā* ou de *ă*, s'est transformé dans des cas déterminés en *è* (voy. G. Paris, *Alexis*, p. 50). De là des *ă* devenant *é* : *léz* de *lătus*, *dé* de *dătum*, ou *è* : *père* de *pătrem*, *sel* de *săl* ; de là encore des *ā* devenant *é* : *pré* de *prātum*, *bonté* de *bonitātem*, ou *è* : *mère* de *mātrem*, *tel* de *tālem*, etc. Cette erreur, au commencement de la *Grammaire*, est fâcheuse. Les élèves, en effet, attirés par la nouveauté de ces recherches, ne manqueront pas d'étendre ces lois phonétiques à d'autres exemples, et s'ils les trouvent dès le début en défaut, ils pourront prendre en soupçon les principes de la grammaire historique. — L'auteur dit que *ō* devient *eu* ou reste *o* devant *m* ou *n*, que *u* reste *ū* (*ou*) devant deux consonnes ; il a raison de ne pas parler des exceptions de *ŭ* = *o*, *u* ; mais il aurait pu parler de *ō* = *ou* ; car quand nos écoliers voudront appliquer les règles indiquées pour *ō*, ils songeront immédiatement à *nos*, *vos* qui deviennent *nous*, *vous*. — Au sujet des voyelles longues, marquées généralement de l'accent circonflexe, M. Br. dit que ce signe indique ordinairement la suppression d'une lettre, notamment *s*, consonne prononcée jusqu'au XIVe siècle, puis disparue. Il serait plus exact de dire : prononcée jusqu'au XIIIe siècle. — Entre l'*ŏ* bref latin et l'*eu* français correspondant, M. Br. signale comme sons intermédiaires *ue* (XIe siècle), *oe* (XIIe) ; il peut ajouter *uo*, qui existait au Xe siècle. « Quelques mots, comme *accueillir*, » ajoute-t-il, sont restés à l'étage *ue* et n'ont point suivi la transformation en *oe*. » Il faudrait dire plus clairement qu'il s'agit ici non de la prononciation, mais de l'orthographe. — Comme exemples de l'*y* intercalé entre deux voyelles pour éviter un hiatus, je trouve *croyant* et *écuyer*, les deux exemples sont inexacts : *credentem* ne donne pas *croant* d'où *croyant*, ni *scutarius écuer*, d'où *écuyer*, mais *creant*, devenu *croyant* sous l'action du présent *je croi*, et *écu-ier*. M. Br. dit que l'y vient d'ordinaire d'un *c* et d'un *g* latin entre deux voyelles, et il ne cite d'exemples que du *c* ; on pourrait ajouter *regalem royal*, *legalem loyal*, etc. — Le ch. 3 est consacré aux diphthongues ; je remarque l'omission des diphthongues *ieu*, *iou* (*pieu* ; *piou-piou*), sans compter les diphthongues fortes conservées dans l'interjection *aye*, dans *Raoul*, etc. — Pour les nasales (ch. 4) on regrette de ne pas trouver la série complète des notations orthographiques des voyelles

nasales : *an, en* (ā); *en, in, ain, ein* (ē); *on* (ō); *un, eun* (œ̄) ni la liste des diphthongues nasales.— M. Br. distingue les consonnes (ch. 5) en fortes (*k, t, p; ch, ç, f*) et en douces (*g, d*, etc.); mais il a le tort d'employer le terme *doux* pour désigner aussi le son sifflant ou chuintant du *c* et du *g* devant *e* et *é*, ce qui introduit de la confusion dans ce chapitre. Selon M. Br. *c* dur vient du latin *cc* : *sec* de *siccum*, etc.; pour être exact, il faut dire : de *c* ou de *cc* devant *o, u*; cf. *vacca, vache* et *corpus, corps*. Observation analogue pour *g*. La distinction de *c* et de *g* devant *a, e, i* ou devant *o, u* pouvait être faite sans compliquer l'exposition et elle avait son importance. On est fort étonné de lire (p. 26) cette affirmation, que *s* latin était prononcé *z*; il est aussi singulièrement inexact de dire que *ti* latin sonnait *ts* devant une voyelle; car, à ce compte, les Romains n'auraient pas prononcé *amicitsia*, comme le dit M. Br., mais *amicitsa*. *S* dur vient de *s* latin, dit M. Br.; ajoutons : de *s* initial. *S* doux du *c* latin, de *ti* plus voyelle; ajoutons encore de *s* médial : *rose*. *V*, au milieu d'un mot, vient de *p* ou de *b*; ajoutons encore de *v* : *avoine* de *avena*, etc. *L* mouillé s'écrit *ill* ou *il* : M. B. oublie la notation par *l* après un *i* : *persiL, périL*. Pour l'x, M. Br. oublie également la valeur de *s* à la fin et même au milieu des mots (*six, soixante*, etc.); cette omission amène quelque obscurité dans l'exposition de la formation du pluriel en x (cf. § 79).

Le livre I[er] se termine par des observations sur l'accent tonique et le balancement de la voyelle atone et de la voyelle accentuée (généralement devenue diphthongue) dans la dérivation. Les remarques sont très-justes; je signalerai toutefois le mauvais choix des exemples, où sont rapprochés des mots tels que *lièvre, chevalier — lévrier, chevalerie*, etc., ce qui fait croire à une diphthongue *ie* d'une même origine dans les deux mots. Il aurait fallu varier les exemples de l'alternance (*voile, révéler; bœuf, bouvier*, etc.), et en montrer le caractère général. Une autre remarque qui se rattache à la précédente, c'est que l'auteur a eu tort de ne parler qu'à la fin du livre I[er] de l'accent tonique. Déjà p. 21 il parle de voyelles accentuées et non accentuées sans que l'élève sache ce que c'est que l'accent; s'il avait dit que les lois de phonétique qu'il donne au début (p. 17) ne sont vraies que pour les toniques, et s'il avait ajouté un mot sur le traitement des atones, toute cette fin du 1[er] livre devenait beaucoup plus limpide et plus rigoureuse, sans être plus compliquée. Le dernier chapitre du livre I[er] est consacré à l'examen des signes orthographiques qui ont été empruntés au grec par les grammairiens du XVI[e] siècle. En somme, malgré de nombreuses erreurs de détail, ce premier livre est neuf et bon.

Livre II, ch. 1. *Du nom*. Pour le genre, M. Br. pose ces règles : « Les » substantifs latins masculins sont ordinairement restés masculins en français... » *Il n'y a qu'une seule exception* : ce sont les substantifs abstraits en *or*. » Pour être exact, il faudrait dire « il n'y a qu'une seule exception *générale* » car il y a bien des exceptions particulières. « Les substantifs latins féminins sont également restés féminins en français. » Ajoutons comme exception générale les noms d'arbre (sans parler des nombreuses exceptions particulières). La rédaction du § 70 est plus que bizarre : « Dans un très-petit nombre de cas, le féminin » est plus court que le masculin (suivent les exemples : *compagne, taure, mule*,

» *vieille*, etc.); les *masculins sont dérivés des féminins* au moyen des finales *et*, *ard*, » *on*, *eau*, etc. » Immédiatement après cette règle, on lit à l'historique : « Il » ne faut point conclure de ces exemples qu'il y a en français des masculins » formés à l'aide des féminins. » Que M. Br. se mette d'accord avec lui-même, et efface de sa règle cette assertion étrange que des masculins dérivent de féminins. Signalons encore dans ce paragraphe une distraction singulière : « *Mulet* signifiait jadis *le petit d'une mule, son poulain* »; il faut croire qu'au moyen-âge les mules étaient fécondes! — Les paragraphes concernant les irrégularités dans le genre des noms (§§ 71-74) et le pluriel des noms composés (§§ 82-85) seraient mieux placés à la syntaxe. L'observation sur le genre de *garde*, *élève*, etc. (§ 71) est neuve, mais inexacte; car ce ne sont pas seulement des noms abstraits comme *garde*, *aide*, *manœuvre*, qui changent de genre en devenant concrets, mais encore des noms concrets féminins qui deviennent masculins quand ils désignent des personnes : *guide*, *trompette*, *enseigne*. De plus, même au sens concret, les noms comme *élève*, *garde* deviennent féminins quand ils désignent une femme. Enfin, l'exemple de *garde* masculin (garde-*chasse*) opposé à celui de *garde* féminin (*la* garde *des frontières*) est mal choisi. *Garde* dans *garde-chasse* est un temps personnel du verbe *garder*.

La théorie du pluriel des noms composés ramenée à trois règles est défectueuse : 1° les noms formés de deux noms ou d'un nom et d'un adjectif forment leur pluriel, dit M. Br., en ajoutant un *s* à chacun de ces deux mots : *chats-tigres*, *basses-tailles*; cette première règle peut passer, quoiqu'elle offre déjà des exceptions; 2° Pour les noms composés d'un adverbe ou d'une préposition le pluriel se forme en ajoutant un *s* au substantif : *des avant-coureurs*, *des sous-préfets*. Cette règle est inexacte. Quand le mot invariable est un adverbe ou une préposition prise adverbialement (c.-à-d. sans régime), fort bien; le substantif varie : *des avant-coureurs*, *des sous-préfets*. Mais quand le mot invariable est vraiment une préposition qui régit le substantif, celui-ci reste invariable : *des à-compte*. 3° Quand le nom composé est formé d'un nom et d'un verbe (*tire-bouchon*), de deux noms séparés par une préposition (*tête-à-tête*, *pot-au-feu*), d'un verbe et d'un adverbe (*passe-partout*), il reste invariable au pluriel sauf quelques exceptions que l'usage apprendra. On ne peut vraiment placer parmi les exceptions enseignées par l'usage des pluriels tels que *chefs-d'œuvre*, *arcs-en-ciel*, *chars-à-bancs*, etc. où la variabilité du premier terme s'impose d'elle-même.

La section 3 du chap. I est consacrée à la formation des substantifs. C'est une nouveauté de ce livre d'avoir donné à la formation des mots la place légitime qu'elle doit occuper dans toute grammaire. Déjà plusieurs auteurs avaient tenté de faire entrer la composition et la dérivation dans l'enseignement du français. A M. Br. revient le mérite d'en avoir donné les règles méthodiquement. L'auteur a reconnu lui-même combien était faible ce qu'il en disait dans sa *Grammaire historique*; il a repris la question et est arrivé à ce résultat assez curieux que la grammaire à l'usage des classes est incontestablement supérieure en ce point à la grammaire historique. L'auteur n'a pas cru devoir consacrer un livre spécial à la formation des mots, mais à la fin des sections du substantif, de l'adjectif, du verbe, il étudie les procédés employés par la langue pour créer de nouveaux

substantifs, de nouveaux adjectifs, de nouveaux verbes. La plus importante de ces sections est celle qui concerne la formation des substantifs ; elle est généralement bien faite ; on y constate toutefois des omissions et des erreurs. La composition est ramenée seulement à l'addition d'un préfixe devant un substantif (§§ 89, 90) ; ce qui est contradictoire avec le § 82, où M. Br. distingue diverses sortes de mots composés dont il donne plus ou moins exactement la formation du pluriel. On voit aussi les inconséquences de cette disposition où les règles du pluriel des noms composés (qui relèvent en réalité de la syntaxe), sont données avant la théorie de la formation de ces noms. — § 91, *après* est omis dans la liste des préfixes (*après-midi*, etc.) — § 96, la formation du suffixe *age* est donnée inexactement ; cf. sur le passage de *aticum* à *age* mon article dans la *Romania*, III, p. 395. — § 102, les exemples de la chute de *ie* dans les mots *misère*, *audace*, etc. ne sont pas justes, parce que ces mots sont de formation savante. — §§ 113-118, le suffixe *ure* formant des substantifs à l'aide d'adjectifs est omis (*verdure*, etc.). — § 120, *loyer* n'est pas *locare*, mais **locarium*. — § 121, les substantifs verbaux comme *appel*, *égout*, etc. seraient, selon M. Br., tirés de l'infinitif *appeler égoutter* ; cette explication toute mécanique étonne chez un disciple de Diez, qui a donné de ces formes une explication plus scientifique. Comment M. Br. expliquera-t-il, dans son hypothèse, les mots tels que *relief*, *maintien*, etc. ? — §§ 124-144, je constate l'absence du suffixe *age*, ce suffixe si vivant à l'aide duquel des substantifs sont journellement tirés des verbes (*blanchissage*, *lavage*, *nettoyage*, etc.).

Le ch. 2 est consacré à l'article. Rien à signaler, sinon que le § 142 doit rentrer dans la syntaxe et que la note sur l'emploi de *uns*, *unes* en v.-fr. (pour désigner les *duels naturels* : « unes joues ») est inutile dans une grammaire élémentaire.

Ch. 3. *De l'adjectif*. — La formation du féminin et du pluriel dans les adjectifs est exposée avec soin, et les explications historiques sont justes (cependant l'auteur persiste à tort à attribuer les formes comme *grande* au XIVe siècle, voy. *Rev. crit.* 1868, I, 28). Je supprimerais la section III (Degrés de signification dans les adjectifs). Une note sur *meilleur*, *pire*, *moindre* suffirait. La distinction des degrés de signification se comprend en effet dans le grec et dans le latin qui affectent l'adjectif de terminaisons spéciales pour le comparatif et le superlatif. Mais à quoi bon transporter dans le français qui les ignore ces distinctions des langues classiques ? On prétend que le superlatif est marqué par *très* ; pourquoi pas par *bien*, par *fort*, par *extrêmement*, par *excessivement* ? Formons donc les règles de la grammaire française d'après l'étude de notre langue, sans les emprunter toutes faites à d'autres idiomes.

Ce qui suit sur la formation de l'adjectif (§§ 166-187) est bon. La liste des dérivés est suffisante pour une grammaire élémentaire. Quelques observations : Le français, dit M. Br., forme des adjectifs par les mêmes procédés qu'il emploie pour former des noms, c.-à-d. par *composition* (voy. § 88) et par dérivation. Au § 88 auquel renvoie l'auteur, il n'y a rien de pareil. Est-ce une faute d'impression ? Je ne le crois pas, parce que l'auteur ne parle nulle part explicitement, ainsi que nous l'avons constaté, des procédés de formation des

mots composés. — *Archi* ne sert pas seulement à former des adjectifs, mais encore des substantifs : *archi-prêtre;* et il serait bon d'indiquer la signification péjorative qu'il prend dans la langue populaire : *archi-fou.*

Le ch. 4 (*Noms de nombre*) est bon ; remarquons seulement que *zéro* n'est pas un nom de nombre cardinal comme *un*, *deux*.

Le ch. 5 (*Du pronom*) doit nous arrêter. Il donne lieu à des observations de détail et d'ensemble. Je commence par les premières. § 202, M. Br. fait dériver *moi* de *mi* pour *mihi*, et il en rapproche d'un côté *nil* pour *nihil*, de l'autre *fidem* foi, *nigrum* noir. Ces assertions sont plus qu'étonnantes. M. Br. sait pourtant bien que l'*i* est bref dans *fidem*, *nigrum* et que cet *i* a donné *ei*, *oi* (cf. p. 17), que *i* est long dans *mi*, *nil* et que *i* long est resté sans changement en français (cf. p. 13), et que par conséquent *moi* ne peut venir de *mi*. D'ailleurs M. Br. oublie ici ce qu'il a dit p. 18 où il fait venir plus justement *moi* de *me*; de même § 253 (p. 109) où il adopte également l'étymologie de *mē* = *moi*, il se met en contradiction avec ce qu'il affirme ici. — Il fait dériver *toi*, *soi* de *tibi*, *sibi ;* cette dérivation est plus spécieuse, à cause de l'*ĭ* bref de *tĭbi*, *sĭbi*, mais aussi erronée : les deux mots viennent de *tē*, *se*. Quant à *me*, *te*, *se*, ils viennent de *mē*, *tē*, *sē* enclitiques.— Il eût été plus exact de dire que *ils* vient, par l'addition d'un *s*, du vieux français *il* qui est le lat. *illi* (M. Br. ne craint pas plus loin de dire que *leurs* est le vieux français *leur* auquel le français moderne a ajouté *s*) ; c'eût été aussi plus simple, parce qu'on n'aurait pas embarrassé les élèves avec cette contradiction apparente qui montre dans un même mot *illos* une double dérivation *ils* et *eux*.—Le § 204 parle des pronoms personnels *en* et *leur; leur* est bien cité dans la liste donnée au § 202 des pronoms personnels, mais non *en*. Puisque M. B. croit devoir remettre parmi les pronoms le mot *en* qui n'est étymologiquement qu'un adverbe, pourquoi ne rien dire de *y* qui lui aussi peut être considéré comme un *véritable cas* de pronom, puisque dans cette phrase : *avez-vous pensé à l'affaire? —J'y pense*, *y* remplace *l'affaire* au même titre que *en* remplace ce nom dans cette phrase : *j'en rêve*. *Y* et *en*, ce nous semble, doivent partager le même sort et être considérés tous deux comme des pronoms ou, ce que nous préférerions, tous deux comme des adverbes [1]. — *Nos* et *vos* ne sont pas des adoucissements des anciennes formes fr. *nostre*, *vostre* (§ 206); car on peut se demander pourquoi le pluriel a été seul adouci et non le singulier. *Nos*, *vos* viennent de *nostros*, *vostros* qui ont donné régulièrement *nostrs vostrs*, *nosts vosts*, *noz voz* et finalement *nos vos*. — C'est vers le XIVe siècle, dit M. Br., que *ma ta sa* dans certains cas furent remplacés par *mon ton son ;* on trouve déjà au XIIe siècle des exemples du masculin pour le féminin. — Sur le pronom *cet* M. Br. s'exprime ainsi : (§ 214) « Le pronom latin *ecciste* donna le vieux français *icist* au XIe siècle, puis *icest* abrégé en *cest*... » ; il serait mieux de dire « le pronom latin *eccistum* (à l'accu-

1. M. B. replace *en* parmi les adverbes de lieu (§ 418) sans s'expliquer sur la différence essentielle qu'il établit entre *en* pronom et *en* adverbe. Serait-ce que *en* pronom se rapporte aux personnes et *en* adverbe aux choses? Cette différence n'est pas assez précise, puisque les pronoms personnels peuvent désigner des choses aussi bien que des personnes. Quelle est la nature de *en* dans ces deux phrases : « Il ouvrit le tiroir et *en* tira son calepin. — Il prit son calepin et *en* arracha une feuille? » — Même observation pour *dont* (§ 223) et *où* (§ 418).

satif; cf. § 77) donna le vieux français *icest*, abrégé en *cest*... »; en effet *icist* est la forme du nominatif. Observation du même genre pour *eccille* = *ice* (§ 220). — *Ce* (dans *ce livre*) ne vient pas de *ecce hoc*, comme le dit M. Br., mais est un affaiblissement de *cet; ecce hoc* n'existe que dans le neutre *ce* (*ce que je dis*, etc). *Chacun* ne vient pas de *chaque un* (§ 230), mais du lat. *quisque unus*. — On s'attendrait à voir expliquer la différence qui existe entre *même* adjectif démonstratif (§ 216) et *même* adjectif indéfini (§ 230). — § 230 (article *autre*), qu'est-ce que cet *alteri equus* donné entre parenthèses comme explication de *l'autrui cheval* ? Est-ce la traduction du français ? il faut alors *alterius equus*. En est-ce l'étymologie? il faut en ce cas *alteri-huic equus*. — « *Certain*, du lat. *certus* (certain). » Lire : dérivé du lat. *certus*, à l'aide du suffixe *ain*. — J'arrête ici les observations de détail, et aborde une question générale. M. Br. distingue les pronoms possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs et indéfinis en deux classes : pronoms proprement dits et adjectifs. On ne se rend pas bien compte de cette division. Le pronom est-il un mot qui remplace le nom ? alors comment peut-il devenir adjectif ? Cette classification est si peu naturelle qu'elle conduit l'auteur à des contradictions. Ainsi p. 99 : « Les pronoms indéfinis se divisent : 1° en adjectifs indéfinis (*nul*, *tout*, etc.), ainsi nommés parce qu'ils ne peuvent s'employer seuls et précèdent toujours un nom (*nul homme*, etc.), et 2° en pronoms indéfinis, etc. » Or, p. 101 je lis cet alinéa : « On peut encore employer seuls, et sans qu'ils précèdent un nom, certains » adjectifs indéfinis, tels que *nul*, *tout*, *tel*, etc., qui deviennent alors pronoms » indéfinis. » L'élève se reconnaîtra-t-il au milieu de ces distinctions contradictoires [1] ? La vérité est que les pronoms possessifs, démonstratifs, etc., doivent rentrer dans la classe des adjectifs, et non les adjectifs dans celle des pronoms. De même que l'adjectif qualificatif devient substantif quand il est pris absolument, les adjectifs déterminatifs pris absolument deviennent pronoms. Ou, plutôt, il n'y a pas de pronoms déterminatifs. Qu'est-ce en effet, par exemple, qu'un pronom indéfini qui désigne un être d'une manière vague et indéfinie ? Quel mot dans la phrase remplace *personne*, *chacun*, *on*, etc. ? L'histoire de la langue et la logique s'accordent à montrer que les seuls pronoms sont les pronoms personnels qui remplacent réellement des noms; et que les autres doivent être ramenés, les uns aux noms, les autres aux adjectifs. Dans une grammaire telle que la comprend M. Br. je placerais dans le nom, à côté des noms collectifs, ceux que j'appellerais indéfinis, à savoir : *on* (*l'on*), *chose*, *rien*, *personne*, et même *autrui* et *quiconque*. Après le nom je donnerais les pronoms qui ne comprendraient que les pronoms personnels. Dans le chapitre de l'adjectif, un paragraphe final établirait qu'il peut être pris absolument et jouer le rôle de nom. Pour l'adjectif qualificatif, ex. : *le beau*, *le vrai*. Pour les déterminatifs, les uns s'emploient absolument en retranchant le nom auquel ils

1. Et en outre souvent très-fausses ou très-mal expliquées. Ainsi § 203, on distingue dans les pronoms personnels : « 1° Ceux qui se mettent toujours *avant le verbe et sans » préposition*, comme *me te se le la les leur*; 2° ceux qui se placent toujours *après le verbe et » sont précédés d'une proposition*, comme *moi toi soi*. » Pour la vérité de la première règle, comparez les phrases comme *prends-le*, *-la*, *-les*, *dis-leur*; pour celle de la seconde: *lui compris*, *donne-moi*, *rends-toi*.

se rapportent, ce sont : *aucun*, *ce*, *maint*, *nul*, *plusieurs*, *tout* [1]; les autres doivent s'unir à d'autres déterminatifs qui les précisent et leur donnent un sens plus complet : *quelqu'un*, *chacun*, *l'un*, *l'autre*, *le mien*, *le tien*, *le sien*, *le nôtre*, *le vôtre*, *le leur*, *la mienne*, etc.; *les miens*, etc.; *les miennes*, etc.; *lequel*, etc. *Cet*, *ces*, *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*, se déterminent, non pas à l'aide d'un autre déterminatif, mais à l'aide d'un adverbe déterminatif *ci*, *là*, ou d'une proposition : « *celui-ci* m'a dit; *celui que j'ai vu* m'a dit. » Restent les pronoms relatifs *qui*, *que*; mais comme ils accompagnent presque toujours l'antécédent auquel ils se rapportent, on ne peut les considérer réellement comme de vrais pronoms, et leur caractère *sui generis* leur donne le droit de les placer aussi bien parmi les adjectifs que parmi les pronoms. On voit de la sorte comment la théorie du pronom peut se réduire ; on simplifie la grammaire en même temps qu'on pénètre plus profondément dans l'essence des déterminatifs. Mais je ne puis qu'indiquer ici cette vue. Si elle paraît trop révolutionnaire, M. Br., qui toutefois a innové en faisant rentrer l'adj. dans le pronom, pouvait innover plus heureusement et sans apporter plus de trouble dans l'économie de la grammaire, en faisant rentrer le pronom dans l'adjectif.

Ch. 6, *Du verbe*. — Nous arrivons à un important chapitre qui embrasse environ le tiers de l'ouvrage. Dans ce chapitre, M. Br., se séparant des grammairiens antérieurs, innove heureusement en divisant la seconde conjugaison en deux classes, la classe des verbes qui se conjuguent directement en *ir* (tels que *partir*, *partant*) et celle des verbes qui se conjuguent avec l'addition à certains temps de la syllabe *iss* (*finir*, *finissant*). Cette division lui permet de classer les conjugaisons en deux séries, les conjugaisons vivantes (*aimer*, *finir*) dans lesquelles rentrent tous les verbes de création nouvelle, et les conjugaisons mortes, héritage du passé, qui ne peuvent plus servir à de nouvelles formations (*partir*, *devoir*, *rendre*). Cette classification, empruntée d'ailleurs à M. Chabaneau (*Théorie de la conjugaison française*), a l'avantage de bien montrer aux élèves comment la langue, loin d'être un ensemble de décrets immuables rendus par des grammairiens, est vraiment un organisme vivant dans la bouche du peuple et livré à d'incessantes transformations. On ne peut qu'approuver ce point de vue. Toutefois, M. Br. dans l'exposition des conjugaisons n'y reste pas fidèle, et, alléguant que la deuxième conjugaison en *ir* (*partir*) et la troisième sont trop peu riches pour mériter une étude spéciale, il les renvoie aux verbes irréguliers ; c'est perdre le bénéfice de sa division.

L'exposition de la conjugaison consiste donc, en somme, pour M. Br. à montrer d'abord les rapports historiques des temps français avec les temps latins d'où ils dérivent, à donner ensuite la conjugaison de *aimer*, *finir* et *rompre*, reléguant tout ce qui ne se conjugue pas sur le modèle de ces trois verbes, parmi les verbes irréguliers dont il donne la liste complète. En réalité, l'auteur tourne la difficulté au lieu de la résoudre ; d'un autre côté il est incomplet. En effet, pour nous occuper d'abord de ce dernier point, il choisit par exemple pour type de la 5e conjugaison régulière en *re*, le verbe *rompre*. Le verbe sera très-bien

1. On pourrait y ajouter *le*, *la*, *les*, si l'on fait de ces mots des adj. déterminatifs et non des pronoms personnels.

choisi (puisqu'il présente les trois terminaisons *s*, *s*, *t* au présent de l'indicatif), si on fait rentrer *rendre*, *vendre* et les analogues dans la classe des verbes irréguliers (*il rend*, *il vend*). M. Br. ne le fait pas, considérant avec raison ces verbes comme réguliers; mais encore faut-il que l'élève sache à quoi s'en tenir sur les troisièmes personnes : *il vend*, *il rend* (et non *il vent*, *il rent*) [1]. Pour le second point, l'auteur tourne la difficulté que présente l'exposition systématique de la conjugaison française. « La théorie scientifique de la formation des verbes irréguliers, dit-il, dépasserait de beaucoup la limite d'une grammaire usuelle » (§ 313). Je suis bien de son avis; toutefois je crois que, *sans même remonter au latin*, en restant dans les lois de phonétique du français, on pouvait faire plus qu'il n'a fait.

Un fait certain, d'abord, c'est que la première conjugaison se sépare des trois autres par des flexions du présent et du parfait de l'indicatif (*e*, *-es*, *-e* pour la première conj.; *-s -s -t* pour les trois autres; *ai*, *as*, *a*, *âmes*, *âtes*, *èrent* pour la première conj.; *-s*, *-s*, *-t*, *^mes*, *^tes*, *-rent* pour les trois autres), ce qui permet d'établir deux conjugaisons, l'une dont l'infinitif est en *er*, l'autre dont l'infinitif est soit en *ir*, soit en *oir*, soit en *re*. Cette division est conforme à l'histoire : *are* a donné *er*; mais *ēre*, *ĕre*, *ire* ont donné à peu près indifféremment *ir*, *oir*, *re*. Ex : *implēre*, emplir; *habēre*, avoir; *ridēre*, rire; *legĕre*, lire; *fodĕre*, fouir; *fallere*, falloir. On peut donc admettre que les trois dernières conjugaisons n'en font en réalité qu'une [2].

Ceci posé, admettons l'ancienne théorie de la formation des temps, qu'a négligée M. Br., parce qu'il fait dériver directement les temps français des temps latins. Cette théorie est commode, quoiqu'elle doive être modifiée en quelques points. On peut admettre que l'infinitif forme le futur et le conditionnel (ceci d'ailleurs est absolument exact); que le passé défini forme l'imparfait du subjonctif (en effet le plus-que-parfait du subjonctif en latin dérive du parfait); que le participe passé forme les temps composés, c'est évident. Pour le participe présent, je ne dirai pas qu'il forme le pluriel de l'indicatif présent, mais tout l'indicatif présent (ainsi que l'imparfait de l'indicatif et le présent du subjonctif) puisque c'est un même radical qu'on a dans *finisc-o*, *finisc-ebam*, *finisc-am*, *finisc-entem*. Or admettons comme principe que pour conjuguer un verbe on donne, ainsi qu'on le fait en latin, les temps primitifs, à savoir l'infinitif, les participes et le parfait, on a tous les éléments de la conjugaison des verbes *faibles*, moyennant certaines lois de phonétique qui sont à établir dans le chapitre des lettres et *qui trouvent déjà leur application dans l'étude du substantif et de l'adjectif*.

Ex : sur le modèle de *romp-ant*, *je romp-s*, *tu romp-s*, *il romp-t*, on aura :

lisant	qui donne lis-s, lis-t	contractés *régulièrement* en	lis, lit
naiss-ant	naiss-s, naiss-t		nais, nait [3]

1. Le verbe *vaincre*, qui n'a guère d'autre irrégularité que *vendre rendre*, est au contraire classé parmi les irréguliers. Car on ne peut sérieusement considérer comme une irrégularité le changement de *c* en *qu* dans *vainquant* et les analogues.

2. Cf. encore les voyelles du parfait et du participe : conj. en *ir* : *partis*, *parti*; *vêtis*, *vêtu*; *courus*, *couru*; conj. en *re* : *pris*, *pris*; *cousis*, *cousu*; *connus*, *connu*; etc.; conj. en *oir* : *assis*, *assis*, *vis*, *vu*, *valus*, *valu*.

3. Et de même *finiss-ant* — *finiss-s*, *finiss-t* — *finis*, *finit*. M. Br. fait de *is*, *it* dans

rend-ant	rend-s, rend-t	(rends), rend
part-ant	part-s, part-t	pars, part
mett-ant	mett-s, mett-t	mets, met
dorm-ant	dorm-s, domr-t	dors, dort
viv-ant	viv-s, viv-t	vis, vit
val-ant	val-s, val-t	vaux, vaut
absolv-ant	absolv-s, absolv-t	absous, absout
craign-ant	craign-s, craign-t	crains, craint
etc.	etc.	etc.

Voilà donc toute une série de verbes prétendus irréguliers, dont l'irrégularité consiste dans une rencontre spéciale des consonnes réduite d'après des lois *propres au français* et qu'on peut enseigner dans une grammaire usuelle.

Nous arrivons aux verbes qui éprouvent des modifications plus profondes dans leur forme. Ce seront les verbes de la *conjugaison forte*. Dans la première conjugaison en *er* nous aurons les verbes en *eler*, *eter*. Dans la seconde, les verbes dont la terminaison du p. prés. *ant* est précédée de *a*, *ou*, *eu*, *u*. Ces verbes changent au présent de l'indic. et du subj. *e*, *u* en *oi* si l'infinitif est en *oi* : *devant*, *devoir*, *je dois*, *que je doive*; *buvant*, *boire*, *je bois*, *que je boive*. Ils changent *e* en *ie* si l'infinitif est en *ir* : *venir*, *quérir*, *je viens*, *je quiers*. Ils changent *ou* en *eu* : *mourant*, *mouvant*, *je meurs*, *je meus* (excepté *courir*, *je cours*). Les verbes forts qui n'ont pas l'infinitif en *re* forment le futur et le conditionnel en changeant *ant* en *rai rais* : *cour-rai*, *dev-rai*, *mour-rai*, *val-ant*, *val-rai*, *val-d-rai*, *vaudrai*, etc.

En somme, dans cette théorie que je ne puis qu'indiquer, et qui repose sur l'histoire de la langue, les seuls verbes irréguliers sont dans la conjugaison faible : *envoyer*, *bénir*, *cueillir*, *dire*, *fleurir*, *haïr*, *moudre* et *coudre*, *offrir*, *couvrir* et leurs dérivés, *vaincre*; dans la conjugaison forte : *aller*, *choir*, *gésir*, *pouvoir*, *prendre*, *saillir*, *tressaillir*, *savoir*, *seoir*, *voir*.

En tout cas, quelle que soit la valeur qu'on attache à ce système de conjugaison, il peut servir à montrer, je crois, que le problème n'est pas insoluble, et qu'on peut donner une théorie de la conjugaison française relativement complète sans dépasser les limites d'un ouvrage élémentaire. En regrettant que M. Br. ne l'ait pas tentée, nous devons accepter son livre tel qu'il nous le donne et en poursuivre l'examen.

La première section est consacrée aux définitions (sujet, complément, différentes espèces de verbes, modes, etc.). Ces définitions sont toujours claires et simples; mais cette simplicité est achetée souvent au prix de la rigueur, et plus d'une fois les définitions esquivent la vraie difficulté. Ainsi comment se fait-il qu'à un si grand nombre de temps du verbe correspondent seulement trois divisions du temps (§ 250)? D'après l'auteur (§ 282) les temps simples marquent une action non achevée à l'époque dont on parle; mais il a soin de ne pas citer à cet endroit *je lus*, qui contredit cette définition. L'impératif n'a pas de première personne, parce que « lorsqu'on se commande à soi-même, il est inutile d'exprimer le commandement » (§ 274); cela ne veut pas dire grand'chose : en

finis, *finit* des terminaisons (p. 111); l'*i* de cette terminaison est le même que celui de *iss* dans *finissons*, etc.

réalité, c'est parce que quand on se commande à soi-même on se dédouble pour ainsi dire, et que l'on envisage la partie de soi-même à laquelle on parle comme une deuxième personne : *Arrête-toi, malheureux!* — § 226, ce que dit M. Br. sur l'imparfait est absolument inexact; je renvoie pour la question à une note que j'ai publiée dans la *Romania*, II, 145. — « Le futur, dit M. Br., est formé en » ajoutant à l'infinitif le présent de l'indicatif du verbe *avoir* (*ai, as, a*, etc.), et » de même le conditionnel en ajoutant à l'infinitif l'imparfait du verbe *avoir* : » *avais, avait*, etc. » Il est absolument nécessaire d'expliquer la chute de *av* dans *avons, avez, avais*, etc.; car les élèves ne manqueront pas de se demander pourquoi l'on ne dit pas *nous aimeravons*. — Touchant l'impératif, M. Br. s'exprime ainsi (§ 275): « Les personnes de l'impératif *sont empruntées aux personnes correspondantes du présent de l'indicatif.* Il n'y a qu'une exception pour la première conjugaison qui dit *chante* sans *s*, tandis que *fini s, romp s, recoi s*[1] ont l'*s* de l'indicatif..... *chante* n'a point de *s*, parce qu'il correspond à l'impératif latin *canta* (chante). » La contradiction est visible. — Arrivant, dans la section III, à la théorie des temps composés, il donne incidemment, et parce que ce sont des verbes auxiliaires, la conjugaison de *avoir* et de *être*. Leur importance devait leur mériter une place plus marquée. — Les explications données sur *être* (p. 124-125) contiennent beaucoup trop de philologie pour un livre de cette nature; à quoi bon, par exemple, apporter des preuves de l'étymologie d'*être* = *essere?* il suffit de l'établir sans discussion. D'un autre côté, cette philologie n'est pas toujours de bon aloi. L'espagnol et le portugais *ser* ne viennent pas de *essere*, mais de *sedere*. L'auteur prête au vieux français un subjonctif *soi* de *sim*, tandis que la seule forme est *soie*, de *siam*. — P. 128, observation du même genre. M. Br. dit « *avoir*, » vieux français *aver*, du latin *habere*; » lisez : *aveir*. « *Avais*, vieux français *avoi* » et *aveie*; » lisez : *avois*, plus anciennement *avoie*, et primitivement *aveie*.

Les sections IV-VIII sont consacrées à la conjugaison des verbes actifs, passifs, neutres, réfléchis et impersonnels. Elles ne donnent lieu à aucune remarque importante. Les verbes *réciproques* seraient à supprimer : on a là un fait de pure syntaxe. On peut hésiter à supprimer les verbes passifs. La section IX donne la liste des verbes irréguliers. Pourquoi, s'écartant de la division indiquée § 253, l'auteur les groupe-t-il en verbe irréguliers. « 1° de la 1re conjugaison (*er*). 2° » de la 2e conjugaison (*ir*). 1. Conjugaison avec *iss*. 2. Conjugaison directe en » *ir*. 2° (sic) de la troisième conjugaison. 3° Conjugaison en *oir?* » Pourquoi ne pas dire : 1. Conjugaison en *er*. 2. Conj. en *ir, issant*. 3. Conj. en *ir, ant*. 4. Conj. en *re*. 5. Conj. en *oir?* — Pour *aller*, l'auteur reproduit l'étymologie qu'il donne dans son dictionnaire étymologique, à savoir *adnare*. Cette étymologie est inadmissible; elle a contre elle le sens même de *aller*, qui exprime tout le contraire de *adnare*: cf. *aller, partir*; — *venir, arriver*. S'il fallait absolument retrouver le verbe *nare* dans *aller*, ce ne serait que la forme *enare* (tout l'opposé de *adnare*) qu'il faudrait choisir. — M. B. explique (§ 319) *bénit* en le rapprochant de *fini-t-us*. C'est inexact. *Bénit* vient de *benedictus* et non de *beneditus*; la termi-

1. Vieux français *reçoi, romp*. M. Br. aurait pu le dire, comme il l'a dit pour le présent de l'indicatif (§ 261), où d'ailleurs ce fait, dont il y a de nombreuses traces au XIIIe siècle, est attribué par lui au XVIe.

naison *it, ite* qu'il renferme est donc la même que celle de *dit, dite* (*dictus,-ta*); le participe *bénit* est donc bien la forme primitive qui a été conservée, comme cela se voit souvent, dans un sens spécial, pendant que le verbe s'assimilait à la conjugaison générale de *finir*. — Au § 321, l'auteur parlant des prétérits des verbes *tenir, courir, dormir*, dit que ces formes différentes s'expliquent, *comme toujours*, par les formes latines originaires. L'élève ne sera-t-il pas rendu méfiant, s'il remarque à côté de cette affirmation absolue l'omission trop habile de la forme *je courus?* De même, plus haut, la forme *je rompis* n'est pas expliquée. — § 330, ce n'est pas assez de renvoyer pour le verbe *dormir* au verbe *mentir*; comment deviner le présent *je dors?* — Dans la section X, l'auteur étudie la formation des verbes par voie de composition et de dérivation. C'est un bon chapitre. Je supprimerais toutefois au § 412 (dérivés en *er*) deux exemples d'un français douteux *napoléoniser, bonapartiser*.

Chap. VIII-X. *adverbe, préposition, conjonction, interjection*. — Dans ces chapitres, l'auteur s'est borné à reproduire, en y ajoutant seulement des explications historiques, les autres grammaires sans essayer de soumettre à un examen approfondi cette partie de la grammaire française sur laquelle bien des erreurs ont été dites et redites. Mais ce n'est pas le lieu ici de discuter les théories reçues touchant l'adverbe et la conjonction. Les remarques de M. Br. sont généralement claires; je signalerai spécialement la page consacrée aux adverbes en *ment*. Toutefois les erreurs ne manquent pas; en voici quelques-unes. Où M. Br. a-t-il vu que le vieux français disait *aller lent, agir laid* (§ 422)? Dans ce même paragraphe, je lis la ligne suivante : « les adjectifs neutres tels que *facilè*, BENE, » *brevè*, DOCTÈ que les Romains employaient comme adverbes. » Depuis quand *bene* et *docte* sont-ils des neutres d'adjectifs? — Aux §§ 423 et 424, sont donnés les degrés de signification de l'adverbe : *clairement, plus clairement, très-clairement; juste, plus juste, très-juste; le plus clairement* et *le plus juste* manquent. Je ne signalerais pas cette omission, si immédiatement après au § suivant on ne citait seulement pour superlatif de *bien* et de *mal* seulement *le mieux* et *le pis* ou *le plus mal* et non *très-bien* et *très-mal*. — § 426, la discussion sur l'étymologie de *coup* est inutile ou tout au moins n'est pas à sa place. — § 428, *certes* n'est pas le lat. *certe*, mais *certas*. *Oil* (ibid.) est plutôt un composé roman, *o-il*, qu'un composé latin, *hoc-illud*. Pourquoi écrire avec un *t* (*oït*) le participe passé de *oïr* (ibid.)? Au reste toute cette polémique sur *oui* est parfaitement déplacée dans un livre de ce genre. — § 438, je lis : « Ne comprenant plus le sens de cette locution » (*voici, voilà* = *voi* [*vide*] *ci, là*), les grammairiens du XVIIe siècle décrétèrent » que *voici, voilà* étaient prépositions et, comme telles, désormais inséparables. » Ce ne sont point les grammairiens qu'il faut accuser de ce fait, c'est l'usage. *Voici, voilà* ne sont plus compris du peuple; c'est pour cela qu'ils sont passés à l'état de prépositions. Même observation sur les prépositions *durant, concernant, touchant*, etc., ces mots ne *vivent* plus comme formes verbales dans la langue. — § 444, il est téméraire d'affirmer que *donc* vient de *tunc*.

III. *Syntaxe*. — La syntaxe, la partie la plus importante de la grammaire aux yeux des professeurs, celle à laquelle ils attachent, et, non sans raison, le plus de prix, devait être, ce semble, la partie la plus neuve de la grammaire de M. Br.

Le troisième volume de la *Grammatik* de Diez, si rempli d'observations profondes et originales sur la syntaxe des langues romanes, pouvait fournir à l'auteur les éléments d'une syntaxe singulièrement intéressante, n'eût-on pas sous la main Mætzner qui lui aussi pouvait donner des choses nouvelles. Nous avons le regret de constater que M. Br. n'a guère pris ici à Diez et à Mætzner que le plan et les titres des grandes divisions, et que cette partie de son travail est absolument insuffisante : à peu près quarante pages (p. 197-234) pour la syntaxe du français, c'est à peine une esquisse, et cette esquisse porte à chaque page la marque d'une rédaction hâtive et d'une grande légèreté. Peu ou point d'historique ; beaucoup de règles formulées sans raison explicative. M. Br., qui dans sa préface tourne en ridicule les décisions absolues des grammairiens qui présentent leurs règles « comme les arrêts indiscutables d'un code pénal, » n'est ici ni moins autoritaire, ni moins subtil que les autres. Chaque paragraphe est rempli de ces mêmes formules qu'il blâme si spirituellement : « il faut dire, on ne doit pas » dire, etc. ; » seulement elles sont appliquées trop souvent sans réflexion suffisante. Enfin l'exposition n'a pas sa lucidité habituelle et nombre de règles sont aussi obscures qu'inexactes. Sans indiquer ici les lacunes, ce qui serait refaire la syntaxe, je me contenterai d'observations de détail.

Première partie (*Syntaxe des mots*). — Au § 460, l'expression *rapport de possession* est employée dans deux sens absolument contradictoires ; l'auteur rapproche les locutions telles que *maison de Paul* (et dans la note, *maison à Pierre*) où le second terme désigne le possesseur, des locutions telles que *fusil à aiguille* où le second terme désigne le possédé [1]. — § 466. D'après M. Br., il faut dire *l'histoire ancienne et la moderne* (et non *l'histoire ancienne et moderne*) parce qu'il faut « répéter l'article, si les adjectifs servent à qualifier des *personnes ou des* » *choses différentes.* » Voilà une rédaction peu claire. — § 468. « L'article indé- » fini se remplace par la préposition *de* devant les noms précédés d'un adjectif » (par exemple *de bon pain*) ; mais cet article persiste quand l'adjectif suit le nom » (*du pain excellent*). » Pourquoi ? — § 470. « Si les noms (auxquels se rapporte » l'adjectif) sont de différents genres, l'adjectif prend *ordinairement* le masculin : » *le roi et la reine sont généreux.* » Pourquoi *ordinairement?* N'est-ce pas une règle absolue du français ? — § 475. La règle de *gens*, déjà donnée ailleurs du reste, n'est pas à sa place dans le chapitre de l'adjectif ; cf. aussi ce que nous avons dit plus haut sur *gens* et sur *amour*, *délice* et *orgue*. — § 477. « Placés après le » nom, ils (*nu* et *demi*) s'accordent avec lui en genre et en nombre. » Cette règle est vraie pour *nu;* elle est fausse pour *demi* qui ne s'accorde pas en nombre avec le mot qui précède : *huit heures et demie ; cinq pieds et demi ; demi* s'accorde ici en réalité avec le substantif sous-entendu pris au singulier : *Huit heures et demie*, c.-à-d. *et une demi-heure ; quatre pieds et demi*, c.-à-d. *et un demi-pied.* — § 489. Rien de plus obscur que les distinctions entre l'état, la fonction et la qualité des personnes. — § 491. « Les adjectifs possessifs se remplacent par

---

1. M. Br. revient ici sur une interprétation qu'il a déjà donnée ailleurs : c'est que Molière a dit : *empoisonneur au diable* pour *empoisonneur du diable.* C'est une erreur ; dans le vers du Misanthrope où se trouve cette invective, elle signifie *empoisonneur* (*qui aille*) *au diable !*

» l'article quand il s'agit d'une chose inséparable de la personne, et quand le » sens de la phrase indique clairement le possesseur : *Il s'est cassé le bras* (et » non pas : son *bras*); mais il faut dire *il a perdu sa fortune.* » Cette règle n'est juste ni dans la forme, puisque l'adjectif possessif *son* est remplacé par le pronom personnel *se* (*s*'est cassé) en même temps que par l'article, ni dans le fond, puisqu'on dit : *il joue sa tête, elle passa son bras sous le mien.* — § 492. « Le nom » de l'objet possédé (quand il appartient à plusieurs personnes) se met au sin» gulier si l'objet est possédé en commun : *le père et la mère attendaient leur » voiture;* il se met au pluriel s'il y a autant d'objets possédés que de possesseurs : » *les ambassadeurs attendaient leurs voitures.* » Comment appliquer cette règle à l'exemple qui suit : *le père et la mère attendaient leurs enfants?* Que de subtilités, au lieu de dire simplement que l'objet possédé se met au singulier s'il n'y en a qu'un, au pluriel s'il y en a plusieurs! — § 496. « Devant les mots (c.-à-d. les » adjectifs fémin.) commençant par une consonne ou une *h* aspirée on fait varier » l'adverbe *tout* (comme un simple adjectif) *pour adoucir la prononciation : toute » surprise, toute honteuse.* » Voilà l'explication, bonne tout au plus pour les grammaires les plus surannées, que donne l'auteur de la *Grammaire historique* et du *Dictionnaire étymologique!* — §§ 497, 498 (règle de *quelque*). On est tout heureux de trouver là une de ces explications claires, précises et élégamment exposées auxquelles nous avait jadis habitués M. Br. — § 499. La ligne consacrée à l'adverbe *mêmes* (avec *s*) est inutile et jette de l'obscurité dans la règle.

La seconde partie (syntaxe des propositions) dont le plan est pris à Diez, peut paraître neuve pour le grand public ; elle est intéressante, quoiqu'elle contienne, autant que la première partie, d'inconcevables étourderies. — § 521. D'après l'auteur, si l'on dit *il a acheté une ferme* et non *achetée*, c'est que *acheté* s'accorde avec un complément sous-entendu : *il a acheté cela, une ferme.* Voilà les nouvelles théories de la *nouvelle grammaire!* Franchement, M. Br. en a-t-il jamais persifflé de plus ridicules? — § 540. *Où* dans *savez-vous où vous allez* est un adverbe interrogatif, comme si l'interrogation n'était pas dans *savez-vous,* comme si, dans la phrase que nous venons de citer, *où vous allez* n'était pas absolument la même chose que dans cette autre *je sais où vous allez*[1].—§ 544. « Quand la proposition » participe se rapporte au sujet, et que celui-ci précède, on ne doit pas répéter » le sujet devant le verbe. Il ne faut donc pas dire : *l'enfant,* ayant mangé des » mets empoisonnés, *il mourut sur-le-champ.* » C'est une question de ponctuation; rien n'empêcherait en effet d'écrire : *l'enfant ayant mangé des mets empoisonnés, il mourut sur-le-champ.* — § 551. « Les verbes qui ont le sens de nier, » de douter, de supposer, de croire, prennent l'indicatif quand la négation, le » doute, la croyance s'affirme d'une manière *absolue* (*Paul ignore* que *Charles* est » *bien malade; je suppose* que *vous m'avez compris,* etc.) » D'après cela, on dirait : *je nie que vous êtes venu.* « Dans tous les autres cas, ils prennent le subjonctif (*je » doute* qu'*il* fasse *beau ce soir; je ne crois pas* que *Charles* soit *honnête,* etc.). » Ainsi *je doute* n'exprime pas le doute d'une manière absolue! Et d'après la seconde partie de cette règle, on dira : *je croirais volontiers qu'il soit parti*; *je n'irais pas vous*

1. Déjà plus haut § 427, l'auteur avait énuméré de prétendus adverbes d'interrogation : *pourquoi, combien,* etc., mais *où* n'y figurait pas.

voir, quand même je saurais que vous le désiriez (car M. Br. range le verbe *savoir* parmi ceux qui ont le sens de nier, de douter, de supposer, de croire). En vérité, de telles négligences ne sont-elles pas de nature à discréditer la nouvelle méthode auprès des professeurs et des élèves? — § 559. « Quand la phrase » exprime l'idée d'une condition quelconque (le verbe principal étant au *présent* » ou au *futur* de l'indicatif) le verbe de la préposition dépendante se met à l'*im-* » *parfait* ou au *plus que parfait* du *subjonctif* (*je ne croirai jamais qu'il eût osé le* » *faire*, si on le lui avait défendu). » Alors cette phrase : *je ne crois pas qu'il sorte si on le lui défend*, est incorrecte? M. Br. ne voit-il pas que le plus que parfait du subjonctif, dans la phrase qu'il cite, est dû à la circonstance que le verbe de la phrase conditionnelle est au plus que parfait? — Arrêtons ici ces observations suggérées par une lecture rapide. Aussi bien, s'il fallait soumettre cette troisième partie à un examen minutieux et scrupuleux, il ne resterait à peu près rien debout de cette étrange syntaxe.

Arrivé au terme de cette longue analyse, nous devons résumer notre appréciation. Il faut louer dans le livre de M. Br. l'intention qui est excellente; il faut louer la clarté du style (qui cependant dans quelques parties laisse à désirer), la netteté du langage (bien que cette netteté soit parfois plus apparente que réelle)[1]. Il faut louer certaines pages écrites avec un remarquable talent; il faut louer certains chapitres neufs et intéressants, bien que je n'en voie guère qu'un seul où il n'y ait rien à reprendre. Il faut louer la disposition typographique, qui distingue intelligemment la règle de l'explication historique. Mais les trop nombreux défauts qui déparent ce livre nuisent aux qualités réelles qu'il faut y reconnaître. En somme, des trois parties, la première (*des lettres*) est bonne, malgré de graves fautes; la seconde (*des parties du discours*) est passable, le bon et le mauvais s'y équilibrent à peu près; la troisième (*syntaxe*) est vraiment par trop défectueuse. L'œuvre, comme nous le disions au début, est donc très-inégale. Nous regrettons un pareil résultat, qui peut porter préjudice à des études qui nous sont chères, et nous le regrettons d'autant plus que M. Br. était capable, très-capable de faire une œuvre excellente.

Un dernier mot. Dans les pages précédentes nous avons examiné le livre au seul point de vue scientifique, nous demandant si les règles grammaticales étaient exactes et si les explications historiques étaient vraies. Une autre question se pose encore : le livre de M. Br. est-il pratique? C'est aux professeurs qui l'ont en main à répondre. Il nous semble toutefois que, même en laissant de côté les inexactitudes que nous avons signalées, il est loin de répondre au but qu'on se propose. Les règles sont trop insuffisantes pour que les élèves en aient une idée exacte. Dans la liste du féminin des adjectifs, je ne trouve pas par exemple *grecque*, *coite*, *favorite*, *tierce*, etc. La liste des pronoms et des adjectifs déterminatifs est très-incomplète, etc. Etait-il possible de faire autrement? Oui, certes; et rien n'empêchait M. Br. d'écrire un livre aussi complet que ceux de Noël et

1. M. Br. aime généralement à donner à sa pensée une forme nette, aux contours bien dessinés et qui dise toujours quelque chose à l'esprit. C'est une excellente qualité, mais qui peut entraîner à des erreurs. De là ces statistiques précises arbitraires auxquelles il se complait. Voir §§ 1, 2, 11, 86, 254, 257, etc.

Chapsal, de Poitevin, de Boniface, etc., en y ajoutant les explications historiques qui donnent l'origine des règles. Il est à souhaiter que Br. se remette au travail, et dans une nouvelle édition, *en bonne partie refondue*, nous donne cette fois une grammaire substantielle et bien nourrie, qui soit une œuvre vraiment utile et durable [1].

Arsène DARMESTETER.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 11 *décembre* 1874.

Le président, M. Jourdain, informe l'académie de l'état de la santé de M. d'Avezac, qui est souffrant depuis quelque temps.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie, pour la commission des inscriptions sémitiques, 50 estampages envoyés par M. de Sainte-Marie.

M. G. Paris écrit pour retirer sa candidature à la place vacante de membre ordinaire. — M. Robiou se porte candidat à une place de correspondant de l'académie.

La prochaine séance trimestrielle de l'Institut aura lieu le 6 janvier.

Est envoyé au concours, pour le prix récemment fondé par le testament de M. Stanislas Julien, un livre intitulé *Uranographie chinoise*, par Gust. Schlegel, La Haye, 2 vol. et un atlas. — M. le secrétaire perpétuel présente le tome 22 des mémoires de l'académie, qui contient la table des t. 12 à 21.

Une lettre de la société de géographie annonce que cette société tiendra sa 2e séance générale pour 1874 le 16 déc. à 7 h. 30 m.

M. Maury présente de la part de l'auteur *L'Inde des rajahs*, 1 vol. in-4°, par M. Louis Rousselet : c'est, dit-il, l'ouvrage le plus important qui ait été publié sur l'Indoustan, depuis V. Jacquemont. M. Rousselet a visité des parties de l'Inde encore peu connues. — M. Renan présente de la part de M. A. Darmesteter une publication intitulée *Deux élégies du Vatican*, extraite de la *Romania*. Ce sont deux élégies, trouvées à la bibl. du Vatican par M. Neubauer, composées par des Juifs au sujet de 11 de leurs coreligionnaires qui furent brûlés à Troyes en 1288. L'une est en hébreu, l'autre en français écrit en caractères hébraïques. — M. L. Renier présente un nouveau supplément au recueil des anciennes inscriptions de l'Italie, par M. A. Fabretti, et le 3e fascicule du Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, par M. Saglio.

L'académie se forme en comité secret.

Julien HAVET.

---

1. Quoique l'impression soit suffisamment correcte (comme il convient à un livre publié par la maison Hachette), il s'est glissé quelques fautes typographiques que nous croyons utile de signaler à l'auteur. P. 17, 3 lignes en remontant : *mŏlla*, lire *mŏla*; dern. ligne : *cūbo*, lire *cŭbo*; p. 35, l. 10 : *rinçure, façon*, lire : *façon, rinçure*; p. 71, l. 28 : § 150, lire § 149; p. 78, l. 14 : ἀρχι, lire ἀρχί; p. 93, l. 10 et 11 : *l'usage moderne qui substitua* ma, ta, sa à mon, ton, son, lire : *l'us. mod. qui subst.* mon, ton, son à ma, ta, sa; p. 97, l. 16 : *celui* (*celle, ceux*), lire : *celui, celle, ceux*; p. 98, l. 10, supprimer les parenthèses; p. 106, l. 19 : *subjonctivus*, lire : *subjunctivus*; p. 108, l. 19 : *reverere*, lire : *revereri*; p. 118, l. 4, col. 2, lire : *Finisse*; p. 121, l. 15 : *habeas*, lire : *habebas*; p. 171, l. 3 : *n'é ant*, lire : *n'étant*; p. 193, l. 4 : *et*, lire *est*, etc.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 26 Décembre — 1874

213. — **Der Verfasser neun angeblich von Demosthenes für Apollodor geschriebener Reden,** von Johannes Sigg. Leipzig, Teubner. 1873. In-8°. — Prix : 2 fr.

La question que pose et que discute M. Johannes Sigg a été traitée tout au long par M. Arnold Schæfer, dans ce solide et savant ouvrage qui est à lui seul presque une bibliothèque démosthénienne[1]. M. Schæfer a étudié, avec un soin extrême, dans le recueil des ouvrages attribués à Démosthène, un certain nombre de discours composés pour Apollodore, fils du banquier Pasion; il les a rapprochés l'un de l'autre, il a montré qu'ils présentaient certains caractères communs et paraissaient bien être d'une même main ; il établit, par de très-bonnes raisons, que plusieurs de ces discours ne peuvent guère être de Démosthène, et, le fait de leur commune origine paraissant très-probable, il les attribue tous, avec beaucoup de vraisemblance, à celui dont ils défendent les intérêts ou servent les rancunes et les passions, à cet Apollodore qui, d'après le témoignage même de ses adversaires, semble avoir été, sinon un orateur éminent, tout au moins un homme très-habitué à parler dans l'assemblée, devant le sénat et les tribunaux, un de ceux que l'on appelait à Athènes οἱ ῥήτορες. Par l'effet de cette démonstration, Démosthène se trouvait lavé d'un reproche que lui avait adressé Plutarque, sur la foi d'un passage d'Eschine détourné de son vrai sens; on n'était plus fondé à affirmer, comme l'avaient trop complaisamment admis presque tous ses biographes modernes, que, dans les discussions d'intérêt qui avaient mis aux prises Apollodore et Phormion, notre grand orateur avait composé les discours des deux parties, avait servi, contre ce Phormion dont il parle, dans un de ses chefs-d'œuvre, avec tant d'estime, cet Apollodore qu'il traite là même avec un mépris si écrasant. En revanche, on arrivait à se représenter d'une manière bien plus vraisemblable toute cette période de la vie de Démosthène; on devinait comment Apollodore, brouillon inquiet et remuant, avait dû plus d'une fois se trouver sur la route de Démosthène à ses débuts, l'agacer et l'irriter, comment au contraire Phormion, le chef de la première maison de banque qu'il y eût alors à Athènes, avait pu lui rendre, au milieu des difficultés pécuniaires contre

1. *Demosthenes und seine Zeit*, 3 vol. in-8° dont le dernier en deux parties, Teubner, 1856. Voir dans la seconde partie du tome 3 l'appendice V, intitulé *Die Reden in Sachen Apollodors*.

lesquelles il eut à lutter, de ces services que l'on n'oublie pas. Ce serait dans la banque de Pasion et de Phormion qu'il aurait trouvé un point d'appui pour lutter contre cette coterie de riches insolents et de gens d'affaires, dont faisaient partie Aphobos, Onétor, Thrasylochos et Midias, et qui faillit étouffer dans son premier essor, à force de fraudes et d'avanies, ce génie naissant[1].

Nous nous rangeons donc très-volontiers à l'avis de Schæfer; son jugement, sérieusement motivé par toute sorte d'observations que lui suggèrent la date, la composition et le style des discours en question, s'accorde mieux que l'opinion reçue avec ce que nous savons d'autre part du caractère et de la vie de Démosthène. M. S. accepte, à bien peu de chose près, les conclusions de Schæfer; nous ne pouvons qu'en prendre acte, et nous féliciter qu'une longue et attentive étude de ces plaidoyers l'ait conduit à des idées que nous partageons. Nous avouons seulement ne pas voir que M. S. ait rien ajouté d'important à la démonstration, selon nous si concluante, d'A. Schæfer; il la confirme bien, chemin faisant, par quelques utiles remarques de détail, par quelques observations qui semblent lui être propres; mais pourtant c'est au même fond qu'il puise, c'est la même méthode qu'il suit, c'est sur des faits du même ordre qu'il s'appuie. Comme A. Schæfer, il retire à Démosthène les neuf discours *contre Callippos, Nikostratos, Timothée, Polyklès, Evergos, contre Stephanos* (I et II), *contre Néère*, sur *la couronne triérarchique*. Sa situation est donc la même à l'endroit de Démosthène; il fait passer par le même point la ligne de démarcation qui sépare les œuvres authentiques et celles qui ne le sont pas. Où M. S. s'écarte de son prédécesseur, c'est quand il s'agit de classer ces neuf discours. M. Schæfer était disposé à les attribuer tous à Apollodore; M. S. ne lui en laisse que sept. Il croit trouver dans le premier discours *contre Stephanos* une supériorité de talent et des formes de style caractéristiques qui le distinguent nettement des autres discours relatifs aux affaires d'Apollodore et le mettent tout à fait à part; il y verrait donc l'œuvre de l'un des premiers logographes du temps, peut-être d'Hypéride; vu la gravité de l'affaire ou faute de temps, Apollodore, au lieu de composer lui-même, comme d'habitude, son plaidoyer, se serait adressé cette fois à un avocat afin de mieux combattre Phormion et de lui porter des coups plus rudes. Enfin le discours sur *la couronne triérarchique*, qui présente aussi des caractères tout spéciaux, n'est composé ni par Apollodore ni pour lui; c'est ce qu'avait démontré, dans une de ces excellentes dissertations qui épuisent la matière, M. Adolphe Kirchhoff[2], et nous savons, par une lettre particulière, que ses arguments ont convaincu M. Arnold Schæfer et l'ont fait renoncer à l'opinion qu'il avait d'abord soutenue.

Il nous est impossible de reprendre une à une toutes les raisons que donne M. S. pour séparer le premier discours *contre Stéphanos* du second et des autres

---

1. Pour l'histoire de la banque de Pasion et de Phormion, voir dans la *Revue des Deux-Mondes*, t. CVIII, p. 407, notre article intitulé *Démosthène avocat du banquier Phormion, le commerce de l'argent et le crédit à Athènes*.

2. *Ueber die Rede vom trierarchischen Kranze* (tiré des Mémoires de l'Académie de Berlin), in-4°, 1865, Dümmler.

plaidoyers d'Apollodore; chacune des particularités qu'il relève, prise séparément, pourrait paraître insignifiante, mais, réunies, toutes ces remarques sur la composition du discours, l'emploi des figures, la manière dont l'orateur s'adresse aux juges, l'hiatus, le rhythme de la phrase, l'emploi des pronoms démonstratifs, etc., arrivent à rendre tout au moins très-spécieuse la distinction que M. S. veut établir entre ce premier discours *contre Stephanos* et les plaidoyers dont on le rapproche d'ordinaire. Il faut d'ailleurs prendre ses précautions avec lui et se mettre sur la défensive; si on le laissait faire, nous n'aurions bientôt plus un seul plaidoyer civil du grand orateur qui, l'antiquité nous l'atteste, fut, pendant toute une partie de sa vie, un si fécond logographe. Nous traduisons à ce propos une note de M. S., qui est curieuse par l'espèce de regret qui s'y trahit dans les derniers mots : « Schæfer me semble avoir rejeté à tort le discours 57, *contre* » *Eubulide;* mais en revanche je ne puis reconnaître comme démosthéniens les » plaidoyers *contre Panténète*, *Nausimachos*, *Bœotos I*, *Spudias* et *Kalliklès;* je » réserve pour une autre occasion la justification de ces doutes. Dans la suite » de cette étude, je ne considérerai comme plaidoyers civils authentiques, en » dehors des quatre discours sur la tutelle, qui sont mis au-dessus du soupçon » par de nombreux témoignages, et du discours *pour Phormion*, que ceux *contre* » *Conon* et *contre Eubulidès;* au moins n'ai-je pas encore trouvé d'arguments » décisifs à produire contre leur authenticité. » M. S., on le voit, est un hypercritique, et il exagère encore les hardiesses de Schæfer; lui et ceux qui se rattachent à la même école me paraissent trop oublier que la tradition et l'attribution antique sont, jusqu'à preuve du contraire, une présomption d'authenticité. Dans ces procès que multiplie la critique de notre temps, l'œuvre à laquelle les éditeurs et les grammairiens anciens ont attaché le nom d'un écrivain célèbre est en possession; comme en matière réelle, c'est au demandeur, à celui qui menace cette possession, de faire la preuve. M. S. et ses émules me paraissent trop raisonner comme si la critique était en face d'un groupe d'œuvres anonymes; dans ce cas, en effet, les plus légers indices prendraient une grande valeur; ce serait à nous de ne rien négliger pour trouver à ces ouvrages sans maître un auteur probable. Nous ne sommes pas ici dans ce cas, et nous prévenons M. S. qu'il faudra, à tous ceux qui ont pratiqué et qui goûtent Démosthène, « des » raisons bien décisives, » comme il dit, pour retirer au grand orateur la paternité de ce discours *contre Conon* qui faisait déjà l'admiration des anciens, unanimes à y voir un chef-d'œuvre dans un genre secondaire.

En revanche, nous trouvons le dernier éditeur français de Démosthène, M. Henri Weil, conservateur outre mesure. En tête de son édition des harangues, à laquelle un juge compétent a rendu ici même la justice qu'elle méritait[1], il a mis une *introduction* qui est un modèle de science et de goût. P. IX, M. Weil y mentionne l'opinion de M. Schæfer, mais sans paraître croire qu'il soit arrivé à aucun résultat certain ou même probable[2]. Nous ne rentrerons pas dans cette

1. *Rev. crit.*, 1874, I, p. 17.

2. « M. Schæfer, » dit-il, « essaye d'établir que les nombreux plaidoyers pour Apol- » lodore qui se trouvent dans le recueil de Démosthène n'ont d'autre auteur qu'Apollo-

discussion; nous ferons seulement observer à M. Weil que, pour certains discours, on peut prouver, par la chronologie, qu'ils ne sont pas de Démosthène. Le discours *contre Callippos* est, selon toute vraisemblance, de la fin de 369 ou du commencement de 368; Lortzing, celui qui le fait descendre le plus bas, le met en 365; or ce n'est qu'en 363 que Démosthène, dans sa vingt-et-unième année, prononce ses premiers plaidoyers contre Aphobos, et ce n'est pas six ans, ce n'est même pas deux ans avant ce début que l'on aurait été chercher, pour lui confier la rédaction d'un plaidoyer, ce jeune homme encore inconnu, dont personne, hors peut-être son maître Isée, ne pouvait même soupçonner le génie. Le discours *contre Nicostratos* ne peut être postérieur à 366, le discours *contre Timothée* est au plus tard de 362, moment où Démosthène était encore bien trop tourmenté par ses embarras pécuniaires et par des difficultés de tout genre pour faire le métier de logographe. S'il est établi, par la chronologie, qu'un certain nombre de ces plaidoyers relatifs aux affaires d'Apollodore ne peuvent avoir été composés par Démosthène, ne pouvons-nous admettre, pour des raisons d'un autre genre, raisons morales, particularités de composition et de rédaction, que quelques autres de ces plaidoyers doivent également être retirés à Démosthène? S'il y a de frappantes analogies entre ceux des discours prononcés par Apollodore que leur date ne nous permet pas d'attribuer à Démosthène et les autres discours de ce même groupe, ne sommes-nous pas en droit de les attribuer à un même auteur, autre que Démosthène? Est-ce là vraiment un problème « insoluble, » et ne pouvons-nous tout au moins arriver à un haut degré de vraisemblance? Nous souhaitons que M. Weil puisse nous donner, à la suite des harangues et des plaidoyers politiques, une édition des plaidoyers prononcés dans des causes privées; nous voudrions lui devoir, un jour ou l'autre, un Démosthène complet; or nous espérons qu'alors sa critique si sûre et si pénétrante, qui d'ordinaire ne pèche pas par manque de hardiesse, abordera résolûment l'examen de ces délicates questions d'authenticité, et nous croyons qu'elle arrivera à des conclusions qui ne s'écarteront pas sensiblement, au moins pour ce qui est des plaidoyers d'Apollodore, de l'opinion que Schæfer a soutenue. Personne ne connait mieux toute cette collection des plaidoyers privés que M. Rodolphe Dareste, qui en prépare une traduction où la science du jurisconsulte et celle de l'helléniste concourront à nous donner de ces curieux ouvrages une idée toute nouvelle et à les mettre dans leur vrai jour; or M. Dareste, nous le savons, partage sur le groupe de discours qui nous occupe, sur leur caractère et sur leur origine, les opinions que M. Arnold Schæfer a présentées avec tant d'autorité et que confirme, dans leur ensemble, par quelques inductions et quelques remarques qui ont leur valeur, l'étude de M. Johannes Sigg.

G. Perrot.

» dore lui-même, » et, dans une note : « Sans entrer dans la discussion de questions » obscures et peut-être insolubles, je fais observer que le témoignage du rhéteur Tibère » ne doit pas être invoqué à l'appui de la thèse de M. Schæfer. »

214. — **Notice sur l'origine des magistrats communaux** et sur l'organisation de la Marke dans nos contrées au moyen-âge par Léon VANDERKINDERE. Extrait des bulletins de l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, F. Hayez. 1874. In-8°, 47 p.

Les conclusions de cet opuscule sont : 1° que les *échevins* sont les héritiers directs des *Scabini* carolingiens; 2° que les conseillers (*raeden*) des villes descendent des anciens administrateurs corporatifs de la communauté territoriale; 3° que l'organisation de la commune s'est modelée sur l'organisation de la *marke* germanique. M. V. est très au courant des travaux relatifs aux institutions du moyen-âge, et a sérieusement étudié les sources. Sa discussion rapide est nourrie de faits et féconde en aperçus ingénieux ; seulement, nous lui reprocherons de n'être pas assez bien ordonnée, et de conclure sans tenir compte de tous les faits.

M.V., considérant, sans doute, que l'analogie des échevins du moyen-âge avec les *Scabini* carolingiens est hors de contestation, se dispense de citer les textes qui l'établissent. Mais les échevins du moyen-âge n'étaient pas seulement des juges, ils étaient aussi des administrateurs. M. V. prétend que leurs fonctions administratives résultent de la fusion du collége des échevins et du collége corporatif (*jurati*, *choremanni*, p. 46). D'autre part, à côté des échevins se trouvent, au moyen-âge, dans la plupart des villes belges, des *conseillers;* M.V. veut faire à ceux-ci «leur place dans la théorie des origines» (p.8, 22) et les fait descendre de ce même collége corporatif. Ces solutions ne sont-elles pas contradictoires? Si les conseillers descendaient du collége corporatif, comment le collége des échevins pouvait-il partager avec eux le pouvoir administratif? Et s'il y avait eu fusion, comme le dit M. V., comment les deux colléges subsistaient-ils encore? Si les bornes de cet article nous le permettaient, nous montrerions que l'institution des conseillers est relativement récente, qu'elle prit naissance dans presque toutes les villes à la suite de troubles qui éclatèrent à la fin du XIIIe et au commencement du XIVe siècle, et que les conditions de leur établissement excluent toute origine ancienne, toute analogie avec les anciens *jurati*. Maintenant, pour rendre compte des fonctions administratives des échevins, faut-il nécessairement en faire les héritiers des administrateurs de la propriété commune? M. V. a cité un certain nombre d'exemples concluants, mais seulement pour des villages ou des groupes de villages; en ce qui concerne les villes, ses exemples sont insuffisants. Il y aurait lieu, ce semble, de faire ici une distinction. Tandis que pour les villages et les territoires ruraux nous concéderons à M. V. que l'organisation du moyen-âge s'explique par la communauté primitive de la propriété, en dépit de ses observations, nous persisterons à penser que dans les villes commerçantes et industrielles si nombreuses en Flandre, l'organisation communale s'est modelée sur l'association commerciale et a son origine dans la *Gilde*. Dans ces villes, l'administration des biens communaux existe à peine, et il n'est nullement utile pour expliquer les attributions administratives des échevins de remonter à l'administration territoriale. Lorsqu'on pénètre dans leur histoire, on se rend facilement compte de la manière dont se développa le rôle des échevins, dont le tribunal,

siégeant dans la *halle*, c'est-à-dire dans le bâtiment de la colonie des marchands, devint rapidement, ainsi que le dit M. V., « le palladium des libertés » (p. 21) et « le centre de la vie communale » (p. 47). A ses attributions primitives, assez mal définies du reste, de justice et de police, s'ajoutèrent naturellement peu à peu le pouvoir législatif et des fonctions administratives.

Pour discuter plus amplement le système de M. V. il faudrait citer des textes, produire des exemples qui contredisent ses conclusions, et nous ne pouvons songer à l'entreprendre ici.

En somme, le principal défaut de ce mémoire est de vouloir trop généraliser et trop tôt. L'auteur a eu le tort de prétendre arriver à des conclusions générales sans distinguer entre les villes et les villages, sans distinguer entre les différentes régions de la Belgique. Il groupe indifféremment, pour en tirer une conclusion, des textes de l'Artois, de la Flandre, du Hainaut, des pays Rhénans, alors qu'il faudrait tenir compte des conditions diverses de développement de l'ancien droit dans ces pays. Trop souvent, en outre, des analogies dans les noms le conduisent à croire à des analogies dans les faits. Quoi qu'il en soit, cette brochure agite des questions importantes, et, bien que nous ne soyons pas de l'avis de l'auteur, que nous trouvions ses conclusions ou prématurées ou trop généralisées, nous ne saurions nier que nombre de ses remarques sont justes, et nous devons reconnaître sa parfaite compétence.

A. GIRY.

---

215. — **Histoire de la littérature allemande**, par G. A. HEINRICH. T. III. 1873. Paris, libr. Franck. xj-320 p. — Prix de l'ouvrage complet : 24 fr.

Après un intervalle de plus de trois ans M. Heinrich a enfin terminé la publication de l'histoire de la littérature allemande qu'il a entrepris de nous donner. Le troisième et dernier volume, qui a paru il y a quelques mois, s'ouvre par une étude sur les dernières tragédies de Schiller; puis, après avoir refait l'historique de la vie et des œuvres de Gœthe à partir de 1806, il fait passer tour à tour sous nos yeux les diverses écoles littéraires qui se sont succédé en Allemagne, depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours. On comprend quel intérêt s'attache à ce volume; mais on voit aussi que rien ne le sépare nettement du précédent qui se terminait par l'étude des premières années de Gœthe et de Schiller; on me permettra donc, — engagement que j'avais pris dans un autre article[1], — de revenir sur cette partie du second volume, afin de présenter ici dans son ensemble ce que j'aurai à dire des deux grands poètes et de leurs contemporains.

L'année 1768 est, dans l'histoire de la littérature allemande, le commencement d'une ère nouvelle. Les efforts de Lessing n'étaient point restés stériles; l'influence française était ébranlée sans retour, et la jeune génération affranchie aspirait enfin à fonder une littérature vraiment nationale; c'est alors que Herder, s'inspirant à la fois de la critique originale de Lessing et des idées novatrices de

1. Année 1870, II, p. 276.

Hamann, traça dans ses *Fragments* comme le programme poétique de l'avenir, tandis que Gerstenberg, qui dans le *Chant d'un Skalde* avait déjà ouvert à la Muse allemande une voie nouvelle, rompait définitivement dans son *Ugolino* avec l'ancien système dramatique. C'était le prélude de la révolution littéraire qui allait commencer. La réunion de Herder et de Gœthe à Strasbourg la précipita. On sait comment le jeune poète, encore incertain de sa voie, trouva dans l'auteur des *Fragments* et des *Silves critiques* le guide dont il avait besoin; et comment celui-ci, en l'initiant à la connaissance de Shakspeare, en lui faisant partager son admiration pour Ossian et pour la poésie populaire, lui ouvrit des horizons nouveaux, et décida de sa carrière littéraire. Merck continua l'œuvre de Herder; il fit plus, il se chargea de donner à l'école naissante un organe, en fondant les *Annonces de Frankfort*. En même temps Boie créait l'*Almanach des Muses*, destiné à être bientôt le recueil favori des poètes du jour, en particulier des jeunes admirateurs de Klopstock qu'un heureux hasard avait vers 1770 réunis à Gœttingue, et dans lequel figurèrent côte à côte les premiers essais de Gœthe et de Burger.

On le voit, la période qui s'ouvre alors présente un tableau complexe d'efforts différents sans doute, mais qui, malgré leur diversité, tendent tous vers un même but et ne peuvent dès lors être séparés; en les isolant arbitrairement, M. Heinrich en a détruit l'unité et faussé la portée. On s'étonne d'arriver à l'histoire de l'*Union poétique de Gœttingue*, sans avoir rien appris encore de la révolution littéraire dont elle est une des manifestations; on s'étonne davantage encore de voir l'auteur nous parler de Klinger, de Lenz et de Wagner, avant d'avoir rien dit de Gœthe, dont l'influence peut seule cependant expliquer les œuvres de ces émules et de ces imitateurs du grand poète. Merck isolé de Gœthe ne se comprend guère mieux, et on doit regretter que M. H. se soit borné, pour caractériser le rôle que cet écrivain a joué dans la littérature contemporaine, à consulter *Poésie et Vérité* : pour quiconque connaît Merck par sa correspondance et par ses écrits, le critique a été calomnié par son ancien ami; ou du moins le portrait de fantaisie que Gœthe en a tracé ne ressemble guère à ce qu'il était dans la réalité. Merck n'était rien moins qu'un Méphistophélès; c'était un homme de bon sens, un esprit pratique avant tout, ce qui ne l'empêchait pas d'être un écrivain de goût et de talent. « La critique, dit M. H., poussée à l'extrême, » stérilise l'esprit; » cela peut être vrai d'une critique étroite, qui, incapable de sentir les vraies beautés des œuvres qu'elle prétend juger, ne sait s'attaquer qu'à leurs défauts; mais telle n'était point celle de Merck; et le reproche de froideur et de stérilité ne saurait atteindre un des restaurateurs du roman en Allemagne. Klinger et Lenz surtout ont été mieux traités par M. H. que le fondateur des *Annonces de Frankfort;* leur vie agitée et aventureuse, leurs œuvres mieux connues en sont peut-être la cause. Ses sympathies aussi n'ont point manqué aux poètes de Gœttingue, dont quelques-uns occupent dans l'*Histoire de la littérature allemande* une place qu'il est difficile de ne pas trouver trop grande, et qui, je le crains, est moins en rapport avec leur importance littéraire qu'avec la nature de leurs opinions. Il y a là une tendance regrettable, à laquelle M. H. me

paraît avoir trop souvent obéi, et qui lui a fait plus d'une fois répartir d'une manière peu justifiable le blâme et l'éloge. C'est elle seule, je le crains, qui peut expliquer, par exemple, les critiques dont il a poursuivi Nicolaï, « ce débris du » plus mauvais esprit du XVIIIe siècle, » comme les éloges dont il a été si prodigue pour Fr. Stolberg, Fr. Schlegel, Zacharius Werner, etc. dont les palinodies étranges méritaient, je crois, une tout autre appréciation.

Chez tous les peuples où elle a été cultivée, la philosophie a exercé une influence considérable sur la littérature proprement dite; on ne saurait faire l'histoire de celle-ci au siècle de Louis XIV en France, sans parler de Descartes; on s'expose à ne point comprendre le développement littéraire de l'Allemagne pendant le second tiers du XVIIIe siècle, si on ne tient point compte des écrits de Wolf, et la période suivante ne s'explique aussi bien souvent que par ceux de Kant. Il faut toutefois distinguer deux époques dans la vie du grand penseur : l'une qui va jusqu'en 1770, moins brillante, mais où, continuateur de l'*Aufklærung*, il se trouve par là en communion d'idées avec les contemporains; l'autre qui commence en 1770 ou même seulement en 1781, année de la publication de la *Critique de la raison pure*, où il devance son siècle et fait école à son tour. Il eût été bon peut-être d'étudier à part ces deux époques si différentes, et par la nature des travaux du philosophe, et par le genre d'influence qu'il exerça dans l'une et dans l'autre. M. H. ne l'a point fait; et on peut trop souvent lui reprocher de grouper les faits, non en vertu de leur corrélation nécessaire, mais dans l'unique intention d'en faciliter l'exposé, oubliant ainsi que ce qu'il importe d'en montrer avant tout, c'est la raison historique et l'enchaînement naturel. Une faute plus grave, c'est l'oubli dans lequel l'auteur a laissé les influences étrangères qui continuent d'agir à cette époque sur la littérature allemande.

En même temps que Lessing proscrivait les écrivains de l'école classique, il recommandait à ses compatriotes, après l'étude du grec, celle de Shakspeare. L'admiration pour le tragique anglais, la croyance inébranlable en son génie et en son infaillibilité poétique devait être le caractère distinctif de la nouvelle génération; on y joignit le culte d'Ossian dont Klopstock s'était déjà inspiré. Mais l'écrivain qui avec Shakspeare devait agir le plus puissamment sur les contemporains, quelles que fussent d'ailleurs leurs croyances philosophiques ou religieuses, ce fut Rousseau. M. H. n'aime point le philosophe de Genève, et il n'en parle qu'à regret et sans estime. Il y a dans ce dédain ou ce mépris une erreur historique inexcusable : quelque opinion que l'on ait des doctrines professées par Rousseau, ce que l'on est forcé de reconnaître c'est l'influence immense qu'il a, surtout en Allemagne, exercée sur la génération contemporaine; chercher à la diminuer, c'est s'exposer à ne point comprendre le mouvement littéraire de la *Période d'orage* et en juger d'une manière inexacte et étroite.

Le premier grand écrivain qu'en abordant cette époque si intéressante nous rencontrons avant Gœthe et Schiller, c'est Herder, un des plus beaux génies qui aient honoré les lettres allemandes. M. H. a étudié tour à tour le célèbre polygraphe comme littérateur, comme philosophe et historien, enfin comme théologien et prédicateur, et dans cet examen attentif il a su caractériser avec bonheur

quelques-unes des formes de ce talent multiple ; mais il en est plus d'une aussi qu'il a laissée dans l'ombre; l'influence que Herder a exercée à ses débuts par ses ouvrages de critique est à peine indiquée, les changements successifs survenus dans sa manière de penser ne sont point signalés, et l'isolement où le réduisit à la fin de sa vie l'opposition qu'il crut devoir faire à Kant, son ancien maître, n'est pas même soupçonnée : quel spectacle plus digne d'intérêt et à la fois plus triste que celui-ci du novateur d'autrefois engagé dans une réaction philosophique et littéraire, sans influence désormais et sans autorité, mourant sombre et solitaire, comme Swift, auquel ses amis de jeunesse aimaient à le comparer!

On a coutume d'étudier simultanément Gœthe et Schiller, mais à partir seulement du jour de leur réunion; la manière dont ils se sont développés jusque-là l'un et l'autre, les tendances auxquelles ils ont obéi sont tellement différentes qu'on s'explique peu que M. Heinrich ait voulu dès le début les unir dans une même étude. Heureusement, la force des choses l'a empêché de mettre ce dessein à exécution, et c'est successivement qu'il a retracé la vie et le rôle des deux poètes jusque vers 1789. Je dirai peu de chose des pages consacrées à l'enfance et à la première jeunesse de Gœthe; on regrette de n'y pas rencontrer même une allusion à l'influence que le peintre Œser exerça sur le jeune poète, pendant son séjour à Leipzig; on est encore plus surpris de ne pas trouver mentionnées ses études sur l'architecture gothique, entreprises à Strasbourg, origine de ce discours humoristique consacré à Erwin de Steinbach, où l'admiration revêt la forme de l'enthousiasme le plus exalté, et qui est l'un des monuments littéraires les plus curieux de la période d'orage. Un autre oubli non moins regrettable, c'est celui de la collaboration de Gœthe aux *Annonces de Frankfort* et de sa *Lettre du pasteur de**** *au jeune pasteur de****, premier symptôme de la révolution religieuse qui s'opérait alors dans son esprit. Rien non plus de ses premières poésies lyriques; on dirait que M. H. était pressé d'arriver à la première œuvre qui rendit célèbre le grand écrivain, à son *Gœtz de Berlichingen*. Si l'on peut trouver que la genèse de cette pièce n'a pas été assez nettement exposée, on ne peut en retour qu'approuver presque sans restriction l'analyse de ce drame *shakspearien*, comme l'appelèrent les contemporains dans leur admiration ; l'étude consacrée à *Werther* a aussi tous les développements qu'exige cette œuvre puissante et originale, et *Clavigo* a été apprécié comme le méritait ce drame d'une importance secondaire. Mais on souhaiterait que les pièces satiriques de la même époque eussent été au moins mentionnées; l'on cherche en vain aussi rien qui indique la transformation profonde qui se fit alors dans la manière de penser de Gœthe, et son adhésion au spinosisme, dont le fragment du *Prométhée* donne un si éclatant témoignage. On peut trouver encore avec raison que M. H. passe bien rapidement sur les dix premières années du séjour du poète à Weimar; il est vrai qu'il ne s'en est étendu que plus longuement sur son voyage en Italie, et, il faut le reconnaître, *Iphigénie*, *Torquato Tasso* et *Egmont*, publiés à son retour, sont l'objet d'une étude approfondie, à laquelle on ne pourrait reprocher que d'être trop exclusivement littéraire. L'époque de la publication de ces trois pièces est celle de la liaison de Gœthe et de Schiller; c'est aussi après l'examen auquel il les a soumises

que M. H. aborde l'histoire de l'auteur du Guillaume Tell et de Marie Stuart.

Jusque-là les deux poètes, qu'une amitié si étroite devait bientôt unir, étaient restés isolés. Cela s'explique sans peine par l'opposition même qui existait alors dans leur manière de sentir et de parler. Tandis, en effet, que depuis son arrivée à Weimar en 1776, Gœthe avait rompu avec l'école des *Génies* dont il avait été le chef, Schiller, à ses débuts, reprenant en quelque sorte son œuvre, avait continué le mouvement révolutionnaire de la *Drang- und Sturmperiode*, mais en le rendant, de littéraire qu'il avait été exclusivement jusqu'alors, politique et social. Trois drames, les *Brigands*, la *Conjuration de Fiesque* et *Intrigue et Amour* furent comme le programme du hardi novateur, qui, à peine affranchi des entraves d'une jeunesse opprimée, déclarait ainsi, disciple fidèle de Rousseau, une guerre acharnée aux abus du siècle, et prêchait une ère nouvelle de liberté. Ces débuts de Schiller ne présentent point le caractère complexe et obscur de ceux de Gœthe, aussi sont-ils plus faciles à suivre, et M. H. me paraît les avoir mieux exposés que ceux de l'auteur de *Gœtz*. Après avoir mentionné, peut-être trop brièvement, les œuvres de Schiller postérieures à la *Conjuration de Fiesque*, il arrive enfin à *Don Carlos*, drame qui marque ce qu'il a d'une expression heureuse appelé une « période de réconciliation. » Les études historiques auxquelles le jeune poète se livra vers cette époque avaient préparé ce changement; elles amenèrent aussi sa nomination à Iena, et, en le rapprochant ainsi de Gœthe, furent l'occasion de l'amitié des deux grands écrivains.

A partir de ce moment, M. H. ne sépare point l'étude de leurs œuvres. Je crois qu'il a raison. Ce que je ne saurais approuver toutefois, c'est l'opposition exagérée qu'il s'attache à faire ressortir entre leurs tendances. L'antipathie de Gœthe et de Schiller tenait bien plus à ce que les deux écrivains étaient, au moment où ils se rencontrèrent, arrivés à un degré différent de leur développement poétique qu'à l'opposition réelle de leur nature; aussi y a-t-il quelque chose de forcé et de contraire à la vérité dans le parallèle que M. H. établit entre leurs œuvres et leurs aspirations. Je ne crois pas non plus qu'il eût fallu attendre jusque-là pour parler de leurs premières poésies lyriques; elles témoignent en général d'une inspiration que les deux poètes ne connaissaient plus quand ils se trouvèrent réunis. Ces restrictions faites, je me hâte de reconnaître que M. H. a jugé souvent avec bonheur les ballades et les odes de leur seconde période. J'en dirai autant de son analyse de *Hermann et Dorothée;* et en général ce qui fait l'intérêt de l'*Histoire de la littérature allemande*, ce sont moins les aperçus généraux, — l'auteur semble les éviter, — que les études consacrées aux grandes œuvres littéraires qu'il rencontre sur sa route.

C'est par celle dont le poème de Gœthe est l'objet que se termine le second volume de cet important ouvrage; le troisième s'ouvre, ainsi que je l'ai dit plus haut, par l'examen des dernières pièces de Schiller. Comme introduction naturelle à cette étude, M. H. passe rapidement en revue les œuvres historiques du poète, qui servirent la plupart de préparation à ses drames classiques. Les dernières pièces de Schiller sont ce que le théâtre allemand offre de plus considérable et de plus beau; on ne peut donc qu'approuver le soin et les proportions

donnés à l'examen dont elles sont ici l'objet. Je ne dirai rien des jugements portés sur chacune d'elles ; il faut les lire dans l'ouvrage lui-même. Je me bornerai seulement à remarquer que M. H. me paraît trop sévère pour la *Pucelle d'Orléans* et trop indulgent pour la *Fiancée de Messine;* il y a sans doute dans cette dernière pièce des beautés de premier ordre ; mais ce pastiche de la tragédie antique, ce mélange continuel des idées païennes et chrétiennes, la fatalité enfin, qui est un contre-sens dans nos idées actuelles, me paraissent faire de cette pièce une des plus fausses que je connaisse. Il est vrai qu'on peut adresser quelques-uns des mêmes reproches à la *Pucelle d'Orléans;* mais, si l'on fait abstraction de ce que cette pièce offre de contradictoire avec nos souvenirs historiques, on ne peut disconvenir qu'on y trouve une vie, une variété d'incidents et, malgré la passion singulière que le poète fait éprouver à Jeanne pour Lionel, un intérêt continu que ne présente point la Fiancée de Messine. On ne peut, au contraire, que souscrire à ce que M. H. dit de la trilogie de *Wallenstein*, de *Marie Stuart* et de *Guillaume Tell;* on désirerait seulement qu'il eût fait ressortir davantage le caractère à la fois antique et moderne de cette dernière pièce, où l'on retrouve, à côté de réminiscences d'Homère, les souvenirs et l'imitation de Shakspeare et de Rousseau, ces deux maîtres de Schiller, auxquels il est resté fidèle toute sa vie.

La mort de Schiller, qui suivit de près l'apparition du Guillaume Tell, nous ramène à l'étude des œuvres de la vieillesse de Gœthe. M. H. passe successivement en revue *Wilhelm Meister*, les *Affinités électives*, le *Divan Oriental et Occidental*, et enfin, après avoir parlé des travaux scientifiques et des Mémoires du poète, il termine par l'examen du *Faust*. Cette division peut être commode, mais elle nuit, il me semble, à la vérité historique ; les deux parties, par exemple, de *Wilhelm Meister*, les *Lehrjahre* et les *Wanderjahre*, appartiennent à deux époques différentes de la vie du poète ; il n'y a donc qu'un avantage apparent à les étudier en même temps ; en réalité, c'est en rendre l'origine et l'intention moins saisissables. Le rapprochement du premier Faust, sorti de la période d'orage, et du second, ce fruit de la maturité et de la vieillesse de Gœthe, loin de servir aussi à en faciliter l'intelligence, empêche de comprendre comment cette œuvre à la fois si étrange et si grande a pris peu à peu naissance et est arrivée à la forme définitive sous laquelle nous la connaissons. Il en faudrait dire autant, à plus forte raison, de l'examen des travaux scientifiques de Gœthe, qui, remplissant toute sa vie, peuvent par là même servir à l'expliquer. Ces critiques naturellement ne s'adressent point à l'étude des *Affinités électives* ou à celle du *Divan Oriental et Occidental;* si la dernière est faite pour plaire même à ceux qui connaissent déjà l'œuvre de Gœthe, la première pourra paraître sévère ; mais je doute qu'elle le soit trop, et il me semble que M. H. n'est que juste pour un roman qui a souvent, à mon sens, été beaucoup trop loué.

Pendant la longue carrière de Gœthe, plusieurs écoles poétiques avaient pris naissance ; après avoir conduit le grand écrivain jusqu'à sa mort, M. H. les étudie tour à tour ; mais pour ne pas les avoir séparées avec assez de soin et s'être contenté de divisions purement artificielles, il a fait entre elles des rapprochements forcés

qui peuvent jeter le trouble dans l'esprit du lecteur; ainsi on est surpris de trouver l'un à côté de l'autre, parmi les romanciers « contemporains de Gœthe » et de Schiller, » Hippel et Hauff, Lafontaine et Hoffmann; on ne s'étonne pas moins de passer sans transition de Werner, l'un des représentants de l'école romantique, à Kotzebue, qui se rattache à Iffland et à Lessing. Les écrivains dont, je crois, M. H. devait parler d'abord, étaient, après les rares représentants de l'*Aufklærung*, ceux qui continuent le mouvement littéraire de la période d'orage, et avant tout Jean Paul et Hœlderlin; Hoffmann, qu'il rapproche du premier et qu'il met au-dessus, contrairement à l'opinion généralement reçue, appartient bien plutôt à l'école romantique. Il est difficile aussi d'approuver les divisions adoptées par M. H. dans l'étude de cette école célèbre. Elle prit naissance, comme on sait, à la fin du siècle dernier, et eut tout d'abord pour représentants les deux Schlegel, qui en furent surtout les critiques, et Tieck et Novalis, qui en sont les poètes; puis viennent les diverses écoles secondaires qui en dérivent, et que Hillebrand a ingénieusement divisées en humoristique, fataliste, patriote et chevaleresque; ces écoles nous conduisent, avec les poètes souabes et quelques autres, qui se rattachent plus ou moins par leurs sympathies au romantisme, à la période moderne. En suivant une marche différente, M. H. a nui singulièrement, je crois, à la vérité historique du tableau qu'il a fait de cette curieuse époque; les poètes dont il nous parle dans l'étude qu'il a faite des « Origines du romantisme, » ou ne s'y rattachent que d'une manière secondaire, ou en ont été les continuateurs bien plutôt que les précurseurs; c'est le cas, en particulier, pour les poètes de l'école patriotique, Kœrner, de Schenkendorf, etc., postérieurs aux fondateurs de l'école romantique, dont l'un même, Novalis, était mort depuis longtemps à l'époque de la guerre d'indépendance. Quoi qu'il en soit, les pages où M. H. passe en revue les principaux représentants de l'école romantique en Allemagne offrent un intérêt incontestable : Novalis, Tieck, l'action multiple des Schlegel, Chamisso, qui doit nous attacher doublement en sa qualité de français; plus tard Immermann, Eichendorf, Ruckert et Platen sont appréciés avec finesse; je trouve seulement que les dernières œuvres de Fr. Schlegel sont bien surfaites, et je ne saurais surtout souscrire à l'éloge que M. H fait de sa *Philosophie de l'histoire*, œuvre qui n'a pas plus de valeur historique que philosophique. Le changement de religion ne suffit point pour donner du génie, et l'on ne voit pas que les conversions parfois singulières, dont plusieurs romantiques, et Fr. Schlegel en particulier, ont donné le spectacle, aient beaucoup contribué à les rendre plus grands poètes ou penseurs plus profonds.

C'est seulement après avoir fait l'histoire du romantisme que M. H. étudie le mouvement philosophique après Kant; cette disposition, qui n'a d'autre avantage, et c'en est un bien petit, que de rapprocher Hegel de Fichte et de Schelling, offre le grave inconvénient de ne nous faire connaître ces deux derniers qu'après des écrivains dont ils furent les maîtres. Ensuite vient l'étude de la « période moderne. » Elle s'ouvre par celle des poètes souabes, que leurs tendances rattachent cependant à l'école romantique, puis des poètes autrichiens Zedlitz, Anastasius Grün, Lenau et Beck, dont le premier n'est rien moins qu'un

contemporain. Cette classification un peu arbitraire n'a pas empêché M. H. de juger Uhland avec autant de goût que de finesse, et de consacrer à An. Grün et à Lenau des pages pleines de charme. L'étude de la « poésie de sentiment, » représentée surtout par Geibel et Kopisch, sert de transition entre les écoles plus anciennes et les écrivains de la « Jeune Allemagne. » Si l'on excepte Auerbach, auquel il donne des éloges mérités, M. H. a été bien sévère pour cette école; Wienbarg, qui en voulut être le législateur, avait peut-être droit à être traité avec plus d'indulgence; et si la fécondité malheureuse de Gutzkow l'a empêché d'être un grand écrivain, Mundt et Alexis Willibald sont loin d'être sans talent. L'étude des écrivains de la « gauche hégélienne, » qui vient ensuite, offre plus d'intérêt; mais que de restrictions au sujet de Fr. de Sallet! est-ce que s'il avait à parler d'un poète panthéiste de l'Inde, M. H. hésiterait, à cause de ses doctrines, à en faire franchement l'éloge? Non sans doute; pourquoi donc refuser à un moderne ce qu'il accorderait à un ancien? Je crois qu'il n'y a qu'à louer dans le chapitre consacré à la poésie politique représentée avec un incontestable talent par Hoffmann de Fallersleben, Hervegh, Prutz, Dingelstedt et Freiligrath. Après les pages où leurs œuvres sont jugées, nous arrivons à Heine. Le nom du poète de Hambourg n'est guère moins connu en France que dans sa patrie; on ne peut qu'approuver le soin tout particulier avec lequel M. H. en a étudié les tendances diverses et cherché à caractériser sous toutes ses faces l'insaisissable talent; ces efforts lui ont porté bonheur, et les pages où il a apprécié l'écrivain moqueur et satirique, dont la nature et la manière de penser étaient si peu faites cependant pour l'attirer, comptent sans contredit parmi les meilleures de son livre. L'étude sur Heine et ses adversaires Bœrne et Henzel termine, à vrai dire, « l'histoire de la littérature allemande; » la « conclusion » qui suit n'offre guère, après quelques réflexions sur « l'unité et la vie littéraire » en Allemagne, qu'une énumération, non sans intérêt sans doute, des écrivains contemporains, mais trop rapide pour que je m'y arrête; je préfère renvoyer le lecteur à l'ouvrage de M. H., et j'arrive à son dernier chapitre.

Dans « quelques mots sur le présent et l'avenir, » M. H. a cherché à résumer les impressions qu'il éprouvait au moment de se séparer d'une œuvre qui l'a occupé pendant de longues années. Au commencement du troisième volume, il avait déjà exprimé dans un langage éloquent les sentiments qui devaient animer tout cœur patriote au lendemain de nos revers : pourquoi faut-il qu'il y ait une espèce de contradiction entre la préface et la conclusion de son livre? Et comment se fait-il qu'à quelques pages de distance l'auteur envisage son sujet de points de vue si opposés? Je touche ici à un défaut que je signale à regret, mais qui attriste trop à la lecture pour que je ne le relève pas ici; malgré des aspirations sincèrement libérales, M. H. n'est point parvenu à s'affranchir entièrement des préoccupations de doctrines; elles reviennent à chaque instant sous sa plume et ont nui plus d'une fois à l'impartialité de ses appréciations; il leur doit d'avoir flétri des hommes et des choses qu'une critique moins prévenue eût traités avec plus d'indulgence. Ces préoccupations, qui ont égaré parfois M. H. dans ses jugements littéraires, l'ont empêché comme historien de tirer de ses études les

enseignements qu'elles auraient dû lui offrir. Quand dans l'avant-propos il nous a fait avec tant de raison un devoir « d'étudier l'Allemagne, de mieux connaître » ses méthodes d'enseignement, d'approfondir sa littérature et de pénétrer les » secrets de sa science, » on est surpris de le voir, oublieux de ces conseils utiles, opposer dans sa conclusion les divisions intellectuelles de l'Allemagne à notre union prétendue, et nous promettre comme prix du « retour à la foi primi- » tive, » le rétablissement assuré de notre influence dans le monde. Le plus grand malheur qui pourrait, je crois, nous arriver après les désastres qui nous ont frappés, ce serait celui de nous aveugler sur les causes qui les ont amenés et sur leur remède possible, comme sur ce qui a fait la grandeur et la force de nos ennemis. Comment M. H. qui connaît si bien l'Allemagne a-t-il pu se faire illusion à ce point sur sa puissance réelle? Comment n'a-t-il pas vu que les progrès étonnants accomplis depuis un siècle dans les sciences et dans les lettres de l'autre côté du Rhin, c'est à l'admirable organisation de leur enseignement, national à tous les degrés, recherché par tous malgré la diversité d'opinions politiques et religieuses, que les Allemands en sont surtout redevables? Quant à cette liberté de pensée où il voit un germe de décadence, M. H. oublie trop que c'est là bien plutôt une des causes de la supériorité actuelle de l'Allemagne; c'est même parce que la liberté a toujours été plus grande dans l'Allemagne du Nord que dans celle du Sud, que la première plus pauvre, civilisée plus tard, a fini pourtant par l'emporter sur la seconde; et l'Autriche, en particulier, n'est arrivée si tard à la vie littéraire que pour avoir méconnu trop longtemps ce droit de « parler et d'écrire librement, » réclamé avec tant de force par un de ses poètes. On le voit, ces conclusions sont bien différentes de celles de M. H.; mais je les crois plus vraies et plus en rapport avec les faits qu'il a exposés.

C. J.

---

216. — **Zwœlf Briefe eines æsthetischen Ketzers.** Berlin, Oppenheim. 1874. Pet. in-8°, 118 p. — Prix : 2 fr. 75.

Sous ce titre provoquant, un écrivain sérieux, qui, croyons-nous, n'est pas un étranger pour les lecteurs de la *Revue critique*, a réuni une série d'articles destinés à combattre certains préjugés encore trop répandus dans le public. La forme dont il s'est servi est légère et spirituelle; il ne dédaigne pas les allures du paradoxe, mais ses idées se distinguent par un grand fond de justesse, et l'effet produit par son petit livre ne manquera pas d'être considérable en Allemagne.

Tous les esprits indépendants se rangeront par exemple à son avis quand il déplore l'influence exercée sur la production par la critique, c'est-à-dire par l'élément littéraire. Il n'est que trop vrai que l'archéologie et l'esthétique remplacent chez bon nombre d'artistes l'étude de la nature, qu'elles forment une source d'inspiration des plus dangereuses.

Le remède employé contre les ravages de ce mal présente de son côté de graves inconvénients. L'auteur l'a fort bien qualifié en l'appelant « muséomanie ». Il faut surtout condamner avec lui le système des « tribunes » analogues à celle

des Offices de Florence, en d'autres termes des salles dans lesquelles on entasse les chefs-d'œuvre de toutes les écoles; ce système a fait son temps et le classement par époques et par nationalités tend de jour en jour à prévaloir. L'idéal consisterait à isoler chaque œuvre, comme on l'a fait si heureusement au Louvre pour les fresques de Bernardino Luini.

En ce qui concerne le déplacement des tableaux et des statues, nous croyons que l' « hérésiarque esthétique » s'est montré beaucoup trop sévère. Le sentiment décoratif, les efforts faits pour approprier une peinture ou une sculpture à un milieu donné n'ont pas existé au même degré aux diverses périodes de l'histoire. La plupart des compositions des primitifs peuvent être transportées d'un endroit à l'autre sans rien perdre de leur effet. Cela est vrai pour tous les ouvrages de l'école vénitienne du xve siècle. Je ne crois pas qu'on puisse citer un seul panneau, une seule toile de Crivelli, de Jean Bellini, de Cima da Conegliano qui aurait à souffrir, au point de vue de l'éclairage ou de l'entourage, d'une entreprise pareille. — Que l'on pense seulement aux innombrables peintures exécutées à ce moment pour ce que nous appellerions aujourd'hui l'exportation! — Même parmi les fresques il en est plus d'une qui gagnerait à être détachée de la paroi à laquelle elle est fixée. A Florence, puisque c'est à cette ville que notre auteur aime à emprunter ses exemples, à Florence, dans l'église Santa-Croce, les compositions de Giotto et de son école sont placées si haut que l'œil nu a peine à les distinguer.

Parmi les parties les plus dignes d'éloge des « lettres d'un hérésiarque esthétique » il faut citer celles qui ont trait à l'école allemande moderne. Elle s'y trouve réduite à sa juste valeur, et il faut féliciter l'auteur du courage qu'il a montré en disant la vérité à ses compatriotes sur un chapitre si délicat.

Quant aux idées politiques contenues dans ce livre, nous nous en tairons. Il eût été à désirer que sous ce rapport aussi le séjour à l'étranger eût porté ses fruits et que l'auteur se fût élevé à une impartialité vraiment complète.

E. M.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 18 *décembre* 1874.

A propos de la lecture du dernier procès-verbal, M. Ravaisson déclare qu'il n'est pas exact que le musée du Louvre n'ait pas de place pour recevoir les monuments qui pourraient lui être envoyés, comme le disait une lettre officielle lue à la dernière séance de l'académie.

M. Guérin écrit pour retirer sa candidature à la place vacante de membre ordinaire. Il reste 4 candidats, MM. Edg. Boutaric, Michel Bréal, Ern. Desjardins et G. Perrot.

M. de Ste Marie envoie de nouveaux estampages, avec une lettre où il donne des détails sur les monuments recueillis par lui. — Est offert à l'académie un volume intitulé *Littérature et histoire*, par É. Littré.

L'académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Guizot. M. Georges Perrot est élu au 3e tour de scrutin.

L'académie décide qu'il ne sera pas fait de lecture en son nom à la prochaine séance trimestrielle de l'institut.

M. Ravaisson communique à l'académie une lettre de M. Schliemann sur les objets trouvés par lui à Hissarlik et sur la situation de Troie. M. Schliemann combat l'opinion qu'a émise, dit-il, dans le Journal d'Jena, le professeur Stark, de Heidelberg, et d'après laquelle, parmi les objets trouvés à Hissarlik, les urnes seules et non les idoles représentent une tête de chouette; il attaque aussi le rapprochement qu'a fait M. Stark entre les vases de la Troade et d'autres qui ont été trouvés sur le littoral de la Baltique. M. Ravaisson, à l'appui de la pensée de M. Schliemann, montre des dessins de ces divers objets. Il dit que sur les urnes et les idoles d'Hissarlik se trouve une seule et même image, et qu'elles ne peuvent représenter deux figures différentes. Quant aux vases de la Baltique, ils ne ressemblent qu'à quelques-uns des vases d'Hissarlik, où l'on a figuré une bouche et des oreilles humaines, non aux autres, les plus anciens, qui ne portent pas l'indication de ces organes et représentent certainement une chouette. — Relativement à la topographie de la Troade, M. Schliemann dit qu'il ne faut accorder aucune confiance à ce que rapporte de Mauduit, qui a commis les plus grosses erreurs. — A propos de cette question de la situation de Troie, M. Ravaisson signale un passage d'Homère cité par Platon dans les Lois, où il est dit qu'autrefois la ville de *Dardanie* était située sur la pente de l'Ida, mais que plus tard elle fut remplacée par celle d'Ilion, bâtie dans la plaine. Il résulte de là que Troie était en plaine et non sur la hauteur, conformément à l'opinion de M. Schliemann, d'accord avec toute l'antiquité.

M. Mowat fait une communication sur la fronde achéenne à trois lanières. On possède des balles de fronde antiques qui au lieu d'être rondes sont allongées en forme de gland et terminées en pointe. Cette forme aurait été préférable à la forme ronde si la balle avait pu frapper par la pointe, mais c'est là un résultat presque impossible avec la fronde ordinaire à deux lanières ou *brins*. Pour y arriver, on a dû faire une fronde à trois brins, suivant un modèle que M. Mowat présente à l'académie. C'est là, pense-t-il, l'arme que Tite-Live dit avoir été employée par les frondeurs achéens au service des Romains au siége de Céphallénie, en l'an de Rome 563. Même ainsi modifiée, l'arme devait encore être imparfaite : c'est ce qui explique que l'usage ne s'en soit pas répandu et que la fronde à deux brins soit seule représentée sur les monuments qui nous sont parvenus. Mais c'est sans doute de la fronde à trois brins qu'on aura fait, par un nouveau perfectionnement, la *kestrosphendone* dont M. Alex. Bertrand a entretenu l'académie à la séance du 23 janvier 1874 [1]. — M. Mowat termine en donnant quelques détails sur l'organisation des frondeurs dans les armées romaines, et signale une inscription gravée sur une balle de fronde qui mentionne les *frondeurs asiatiques de la 5e légion*.

Julien HAVET.

1. *Revue critique*, 1874, t. 1 p. 79.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 27 Huitième année 4 Juillet 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Athenæum, N° 2433, 13 juin. The Letter-Books of Sir Amias Poulet, Keeper of Mary Queen of Scots. Ed. by J. Morris. Burns and Oates (très-bonne édition; il est seulement à regretter qu'on ait substitué à beaucoup de mots anciens les équivalents modernes). — Lumby, The History of the Creeds. Cambridge, Deighton, Bell and Co. (ce petit ouvrage est divisé en quatre parties: 1° Ante-Nicene Creed; 2° The Nicene and Constantinopolitan Creeds; 3° The Apostles' Creed; 4° The Athanasian Creed). — Fac-similes of Ancient Manuscripts. Parts I. and II. Ed. by Bond and Thompson. Palæographical Society (papyrus grec de 152 av. J.-C.; papyrus latin de 572 après J.-C.; deux pages du *Codex Bezae*, ou Nouveau-Testament grec et latin du VIe s.; spécimen des Évangiles de Lindisfarne, Canterbury, Stonyhurst et Lichfield, de l'an 700; six chartes du VIIIe et du IXe s.). — Tommaseo's Lyrics (D. G. Rossetti). — Rohlfs' Morocco (Lettre de M. Rohlfs; réponse de l'*Athenæum*). — The Pigmies of Central Africa (E. R. L.). — *Societies* (séances des Sociétés royale, des antiquaires, d'archéologie britannique, de l'Institut archéologique et de philologie). — *Miscellanea.*

Literarisches Centralblatt, N° 25, 20 juin. Hundt, Ueber die bayrischen Urkunden aus der Zeit der Agilofinger. München, 1873, Franz in Comm. In-4°, 146 p. — Hirn, Rudolf von Habsburg. Wien, Braumüller. In-8°, x-188 p. (ouvrage de troisième main). — Czerny, Ein Tourist in Œsterreich wæhrend der Schwedenzeit. Linz, Ebenhœch. In-8°, 128 p. (partie inédite du Journal de Reginbald Mœhner). — Schlagintweit (R. v.), Die Mormonen. Cœln u. Leipzig, Mayer. In-8°, xvj-292 p. (l'auteur a mis au courant l'Histoire des Mormons de Busch). — Zur Orientirung über Chiwa. Wien, 1873, Seidel in Comm. In-8°, 40 p.; Kiepert, Uebersichtskarte der nach Chiwa und Buchara führenden Strassen. Berlin, 1873, Reimer; Lerch, Khiva oder Kharezm. St. Petersburg, 1873, Rœttger. In-8°, 55 p. (le premier de ces travaux a été composé avant l'expédition de Khiva; la carte de Kiepert est dressée d'après les dernières cartes russes et anglaises; la brochure de Lerch traite des noms géographiques du Khârezm : on y trouve discutées avec beaucoup de critique les données des anciens géographes et voyageurs byzantins, arabes et anglais). — Delbruck, Das altindische Verbum aus den Hymnen des Rigveda seinem Baue nach dargestellt. Halle, Buchh. des Waisenh. In-8°, viij-248 p. (l'auteur s'est affranchi des grammaires indigènes et étudie directement le verbe indien; cet important ouvrage sera apprécié dans la *Revue critique*). — M. Tullii Ciceronis de finibus bonorum et malorum libri V. Für den Schulgebrauch erkl. v. Holstein. Leipzig, 1873, Teubner. In-8°, xj-284 p. (art. généralement favorable). — Heinzel, Geschichte der niederfrænkischen Geschæftssprache. Paderborn, Schœningh. In-8°. 464 p. (long article compétent : on reconnaît que l'ouvrage contient d'excellents matériaux, mais on rejette la plupart des conclusions de l'auteur).

The Geographical Magazine, edited by Clements R. Markham, Juin 1874. Cl. R. Markham, The Railways of Peru. — The Indian territory and its inhabitants (lecture faite à la Société géographique américaine par le colonel Boudinot; l'auteur est favorable aux Indiens et demande qu'on leur garantisse leurs terres et qu'on les déclare citoyens des Etats-Unis comme les nègres affranchis). — H. P. Malet, Sign Posts on Ocean Highways. — Ravenstein, Statistics of roman Catholicism in Great Britain (avec une carte; l'auteur prétend que depuis 1863 le catholicisme est resté stationnaire et même a sensiblement diminué en Grande-Bretagne). — *Singapore* (Histoire de l'établissement des Anglais dans l'île de Singapore). — W. Robinson, British Colonial Wool

Trade. — Dans les comptes-rendus des livres, suite de l'analyse de l'ouvrage russe du colonel Veniukoff sur les contrées limitrophes de la Russie en Asie. — Cartographie. — Nouvelles. — Correspondance. — Comptes-rendus des Sociétés géographiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Adams (F. O.). The History of Japan, from the Earliest period to the Present time. Vol. I : to the Year 1864. In-8°, cart. 510 p. London (King). 26 fr. 25

Catalogue de la Collection des médailles grecques, romaines et byzantines de Philippe Margaritis, d'Athènes. In-8°, 51 p. Paris (3, rue d'Alger).

Cent nouvelles nouvelles, publiées en dix dizaines. Réimprimées par les soins de D. Jouaust, avec notice, notes et glossaire par P. Lacroix, et ornées de dix compositions de J. Garnier. 1re, 8e, 9e et 10e dizaines. In-16, lxxix-382 p. et 4 gr. Paris, (Lib. des Bibliophiles).
L'ouvrage complet, 50 fr.; la liv. 5 fr.

Chefs-d'œuvre des conteurs français contemporains de La Fontaine, XVIIe s., avec une introduction, des notes historiques et littéraires et un index par C. Louandre. In-18 jésus, xxviij-437 p. Paris (Charpentier et Ce). 3 fr. 50

Cicéron, œuvres complètes. T. 20. Fragments. Ouvrages apocryphes; suivis d'une table générale des matières contenues dans chacun des 20 vol. In-18 jésus, xvj-504 p. Paris (Garnier frères). 3 fr. 50

Gauban (O.). Histoire de la Réole, notice sur toutes les communes de l'arrondissement. In-8°, 628 p. La Réole (Vigoureux).

Gaullieur (E.). Histoire du collége de Guyenne, d'après un grand nombre de documents inédits. In-8°, xxviij-592 p. et 2 pl. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Krug-Basse (J.). De l'organisation judiciaire et de la législation d'Alsace avant 1789. In-8°, 20 p. Paris (Cotillon).

Levasseur (E.). La géographie à l'exposition universelle de Vienne en 1873. In-8°, 48 p. Paris (imp. Martinet).

Naudet. Lettre à M. Leblant, membre de l'Académie des inscriptions, au sujet de la brochure intitulée : Recherches sur les bourreaux du Christ. In-8°, 9 p. Paris (imp. Chamerot).

Noël (A.). Histoire abrégée de la langue et de la littérature françaises, depuis leurs origines jusqu'à nos jours. In-12, x-504 p. Paris (Delalain et fils). 3 fr. 50

Nouvelles archives de l'art français, recueil de documents inédits, publiés par la Société de l'histoire de l'art français. Année 1873. In-8°, viij-476 p. Paris (Baur).

Odinot. Église abbatiale de Montiérender. Essai monographique orné de dessins. In-8°, 176 p. Langres (Dangien).

Plasman (de). Des caractères des Français au XIXe siècle. 2e partie. In-18 jésus, p. 191-316. Paris (Douniol et Ce).

Rohault de Fleury (G.). La Toscane au moyen-âge. Lettres sur l'architecture civile et militaire en 1400. 2 vol. in-8°, viij-860 p. avec vign. et 140 pl. Paris (Ve Morel et Ce). 180 fr.

Saint-Simon (duc de). Mémoires, publiés par MM. Chéruel et A. Regnier fils, et collationnés de nouveau, pour cette édition, sur le manuscrit autographe. Avec une notice de Sainte-Beuve. T. 11 et 12. In-18 jésus, 951 p. Paris (Hachette et Ce). Chaque vol. 3 fr. 50

Sayous (E.). Musées ethnographiques de Copenhague et de Moscou et cartes ethnographiques de Russie et de Sibérie. In-8°, 11 p. Paris (imp. Martinet).

Stuart Mill (J.). Mes mémoires, histoire de ma vie et de mes idées. Traduit de l'anglais par M. E. Cazelles. In-8°, 303 p. Paris (Germer-Baillière). 5 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 28 • Huitième année 11 Juillet 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

The Athenæum, N° 2434, 20 juin. MAC GAHAN, Campaigning on the Oxus and the Fall of Khiva. Low and Co. (à travers mille dangers l'auteur a suivi la campagne des Russes contre Khiva, dont il fait un récit fidèle et attachant). — The Utrecht Psalter (1er article sur quatre publications relatives à ce psautier). — An Icelandic-English Dictionary. Oxford, Clarendon Press (ce dictionnaire laissé en manuscrit par CLEASBY est édité par les soins de M. VIGFÚSSON; M. DASENT y a ajouté une introduction sans grande valeur scientifique et une notice biographique sur CLEASBY). — RALSTON, Early Russian History. Low and Co. (on recommande chaudement la lecture de ce petit ouvrage). — Etruscan Researches (observations de M. BIRCH). — Shakspeare Notes (C. ELLIOT BROWNE). — The Dice of Toscanella (nouvelles remarques de M. TAYLOR). — The Discoveries at Kouyunjik (George SMITH; note sur les inscriptions assyriennes historiques trouvées par ce savant dans ses fouilles). — *Societies* (séances des Sociétés royale, de géographie, des antiquaires, d'anthropologie et de la New Shakspeare Society).

Literarisches Centralblatt, N° 26, 27 juin. Die Hœllenfahrt der Istar. Ein altbabylonisches Epos. Nebst Proben assyrischer Lyrik. Von SCHRADER. Giessen, Ricker. In-8°, 154 p. (long article de Nœldeke dans lequel il critique judicieusement la méthode d'interprétation suivie par l'auteur). Ἡ Καινὴ Διαθήκη. Novum Testamentum græce. Ed. DE TISCHENDORF. Leipzig, Brockhaus (cf. *Revue critique*, 1874, t. I, art. 63, p. 257). — OPITZ, Das System des Paulus. Gotha, Perthes. In-8°, xvj-359 p. (ouvrage assez superficiel, mais contenant de bonnes remarques exégétiques). — RAABE, Gemeinschaftliche Grammatik der arischen und der semitischen Sprachen. Leipzig, Klinkhardt. In-8°, vj-132 p. (amas confus d'idées extravagantes exposées en un allemand incompréhensible). — KAMMER, Die Einheit der Odyssee. Leipzig, Teubner (cf. *Revue critique*, 1874, t. I, art. 22, p. 97). — RING, Bericht über die Curtius-Handschriften des ungarischen Nationalmuseums. Ofen-Pest, 1873, Aigner. In-4°, 19 p. — LINDE, Das Schachspiel des XVI. Jahrh. Berlin, Springer. In-8°, x-209 p. (ouvrage fondamental sur l'introduction en Europe du jeu d'échecs).

The Indian Antiquary, ed. by BURGESS. Part XXXI, june 1874 (nous donnerons désormais le sommaire de ce recueil, s'il nous est régulièrement adressé). Bhadra Bâhu and Sravana Belgola, by Lewis RICE. — Dr Leitner's Buddhistic Sculptures, with Illustrations. — Archæological Notes, by M. J. WALHOUSE. — Passages expressing religious and moral Sentiments, from the Mahâbhârata, by J. MUIR. — Visit to the Andamanese « Home » Port Blair, Andaman Islands, by V. BALL. — Asiatic Societies. — Correspondence : Srâvaka Temple at Bhauthli, by captain Charles WODEHOUSE.

La Rivista Europea. Juin 1874. Paolo Heyse (A. DE GUBERNATIS). — Niccolo Macchiavelli in ordine alle rivoluzioni di Europa ed alla ricostituzione nazionale d'Italia (G. FUSINATO). — Usi nuziali del Contado Bolognese (C. CORONEDI-BERTI). — Ferdinando Arrivabene (Francesco TREVISAN. Cette première partie de la Biographie d'Arrivabene va de 1770 à 1820). — Carlo Botta e le sue opere storiche, suite et fin (Paolo PAVESIO). — Gli emigrati italiani prosatori in lingue straniere, suite (G. ARNAUD. Il est question dans cet article d'Andryam, du général Armandi, de Mazzini). — Di un codice del Diritto amministrativo degli Italiani, suite (A. MUSSO). — Il dizionario del Sinonimi e il ritorno dall' esiglio di Niccolò Tommasèo (Lettres écrites par J. P. Vieusseux à César Cantu en 1838 et 1839, curieuses pour l'histoire littéraire et politique de la Toscane à cette époque). — Rassegna di legislazione comparata e di giurisprudenza colta in Italia (C. LOZZI). — Revue littéraire française (A. ROUX). Gazzetino bibliografico

italiano. — Notizie letterarie italiane. — Lettere Modenesi. — Gazzetino bibliografico straniero. — Notizie letterarie slave (L. LEGER). — Notizie letterarie germaniche (JUSTUS). — Italiani all' estero (la plus grande partie de cet article est consacrée à l'*Histoire de la littérature contemporaine en Italie* de M. A. ROUX. Paris. 1874). — *Tavole necrologiche.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Adams (C. F.). Memoirs of J. Quincy Adams; comprising Portions of his Diary from 1795 to 1848. Vol. I. With Portrait. In-8°, cart. London. 31 fr. 25

Affre (H.). Lettres sur l'histoire de Rodez. In-8°, viij-576 p. Rodez (imp. Broca).

Barrau (E. de). 1789 en Rouergue, étude historique et critique des institutions électorales de l'ancien et du nouveau régime. 1er vol. Sénéchaussée de Rodez. In-8°, ccx-422 p. Rodez (Ve Carrère).

Berlioux (E.-F.). André Brue, ou l'origine de la colonie française au Sénégal, avec une carte de la Sénégambie. In-8°, 353 p. Paris (Guillaumin et Ce).

Boucherie (A.). Le Dialecte poitevin au XIIIe siècle. In-8°, xxiv-392 p. Paris (Pedone-Lauriel).

Brigham (A.). Remarks on the Influence of Mental Cultivation and Mental Excitement on Health. In-12, 180 p. London (Hatchards). 3 fr. 15

Calendar of the State Papers relating to Ireland of the Reign of James I., 1606-1608. Edit. by C. W. Russell and J. B. Prendergast. Gr. in-8°, cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Cosnac (G.-J. de). Souvenirs du règne de Louis XIV. T. 4. In-8°, 393 p. Paris (Loones).

Cockburn (H.). Journal of: being a continuation of the « Memorials of His Time, 1831-1854. » 2 vols in-8°. London (Hamilton). 26 fr. 25

Davies (C. M.). Heterodox London; or, Phases of Free Thought in the Metropolis. 2 vols in-8°, 328 p. London (Tinsley Bros). 35 fr.

Dufail. Œuvres facétieuses de Noël Dufail, seigneur de la Herissaye, gentilhomme breton, revues sur les éditions originales et accompagnées d'une introduction, de notes et d'un index philologique, historique et anecdotique, par J. Assezat. T. 1. Propos rustiques de maistre Léon Ladulfi, baliverneries ou contes nouveaux, contes et discours d'Eutrapel (ch. 1 à 10). In-16, xxxvj-332 p. Paris (Dalfis). 5 fr.

Genthe (H.). Ueb. den etruskischen Tauschhandel nach dem Norden. Neue erweit. Bearbeitg. Mit e. (chromolith.) archæolog. Fundkarte. In-8°, xv-176 p. Frankfurt (Zimmer). 8 fr.

Gloria (A.). Della pubblica amministrazione de' Padovani ne' secoli XII e XIII. Cenni tratti dagli statuti. In-8°, 28 p. Padova (tip. Randi).

Lange (L.). Rœmische Alterthümer. Register (Bd. I-II-III, 1). Aufgefertigt v. Dr L. Mendelssohn. In-8°, 31 p. Berlin (Weidmann). 85 c.

Lawrence (G.). Reminiscences of Forty Year's Service in India. Edited by W. Edwards. Crown in-8°. London (Murray). 13 fr. 15

Murray (J. C.). The Ballads and Songs of Scotland, in View of their Influence on the Character of the People. Post in-8°, 220 p. cart. London (Macmillan). 7 fr. 50

Paton (A. A.). Henry Beyle (Otherwise de Stendahl). A Critical and Biographical Study; aided by original Documents and unpublished Letters from the Private Papers of the Family of Beyle. Post in-8°, 342 p. Cart. London (Trubner et Ce). 9 fr. 40

Ship of Fools. Translated by A. Barclay. 2 vols in-4°, cart. London (Sotheran). 78 fr. 75

Variétés : Louis Havet, Τρέ, ῥέγα, ἄτρεγκτος, δεδροικώς; Michel Bréal, *vindex*; Note supplémentaire sur *fagne*, *fange*, *hohe veen*.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 29 Huitième année 18 Juillet 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

The Athenæum, N° 2435, 27 juin. Blanchard Jerrold, The Life of Napoleon the Third. Vol. I. Longmans and Co. (panégyrique, d'un bout à l'autre; on conseille à l'auteur de condenser en un volume les trois volumes qu'il annonce comme devant suivre). — Ashantee (revue de cinq ouvrages sur la guerre des Ashantis). — Farrar, The Life of Christ. 2 vols. Cassell, Petter and Galpin (ouvrage populaire, sans prétention à la critique). — The Normans in England (compte-rendu de deux ouvrages, l'un anonyme : *The Norman People*, s'attachant à démontrer qu'un tiers de la population actuelle d'Angleterre est de pure race normande, l'autre : *The Conqueror and his Companions*, par J. R. Planché, dans lequel on trouve une biographie populaire de Guillaume le Conquérant et de soixante-quinze personnages que l'auteur, se fondant sur les sources les plus authentiques, considère comme ayant été indubitablement les compagnons du conquérant). — Notes from Paris (Edmont About). — M. Howard Staunton (notice nécrologique). — *Societies* (séances des Sociétés royale, de géographie, asiatique et des antiquaires).

Literarisches Centralblatt, N° 27, 4 juillet. Wieser, Pauli Apostoli doctrina de justificatione. Trient, Seiser. In-8°, 223 p. — Quitzmann, Die ælteste Geschichte der Baiern bis zum Jahre 911. Braunschweig, 1873, Wreden. In-8°, viij-400 p. (ouvrage très-consciencieux; il est à regretter que la disposition matérielle laisse beaucoup à désirer : les notes et les renvois sont mêlés avec le texte). — Fock, Aus den letzten Tagen pommerscher Selbstændigkeit. Leipzig, 1872, Veit und Co. In-8°, x-588 p. (forme le VIe vol. de l'ouvrage intitulé : *Rügensch-pommersche Geschichten aus sieben Jahrhunderten*; contient le récit du siége de Stralsund par Wallenstein, puis par le Grand-Électeur). — Bastian, Ethnologische Forschungen. 2. Bd. (cf. *Revue critique*, 1873, t. II, p. 107). — Polemonis declamationes. Recens. H. Hinck. Leipzig, 1873, Teubner. In-8°, xij-93 p. (nouvelle édition très-soignée; un appendice contient des extraits des *Babyloniques* de Jamblique et deux écrits d'Isaac Porphyrogénète sur des questions homériques). — Anton, Studien zur lateinischen Grammatik und Stilistik. 2. Heft. Erfurt, Villaret. In-8°, 212 p. (étude approfondie sur l'emploi de *ut*).

The Geographical Magazine, edited by Clements R. Markham, July 1874. Indian marine Surveys. — Colonel H. Yule, Visit of Mr. F. Paderin to the site of Karakorum (avec une carte). — The Kashgar mission (extraits de lettres écrites par divers membres de la mission). — Baron de Richthofen, Land Communication between Europe and China (discute divers tracés de chemin de fer, déjà proposés). — Col. H. Yule, The atlas Sinensis (note sur l'atlas du Jésuite Martini, 1655). — Henty, The future of the Fantis and Ashantis. — W. Robinson, Emigration (sur les avantages trouvés par les émigrants dans les colonies britanniques). — Godfrey Turner, Impressions of Jamaica. — Dans les comptes-rendus de livres, suite de l'analyse de l'ouvrage russe du colonel Veniukoff sur les contrées limitrophes de la Russie en Asie. — Cartographie. — Nouvelles. — Comptes-rendus des Sociétés géographiques.

REVUE CELTIQUE

publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, professeur de géographie et d'ethnographie à l'Ecole des sciences politiques de Paris, etc.

Vol. II, nº 2 (nº 6 de la collection), juin 1874, avec une carte linguistique d'Ecosse.

SOMMAIRE.

Les numéros de la Revue Celtique ne se vendent pas séparément ; on s'abonne pour un volume qui paraît en plusieurs livraisons formant ensemble environ 520 pages. — Prix d'abonnement : Paris, 20 fr. ; Départements, 22 fr. ; Étranger, le port en sus.

Variétés : Louis Havet, Τρέ, ῥίγα, ἄτρεγκτος, δεδροικώς; Michel Bréal, *vindex;* Note supplémentaire sur *fagne, fange, hohe veen.*

R. MOWAT Étude sur l'inscription itinéraire de Saint-Christophe (Morbihan). In-8° avec 1 pl. 2 fr.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

2e supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec 3 planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

Tome deuxième traduit par G. Paris et A. Morel-Fatio. 1er fascicule. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

GWERZIOU BREIZ-IZEL Chants populaires de la Basse-Bretagne recueillis et traduits par F. M. Luzel. Tome II. 8 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

14e, 15e ET 16e FASCICULES.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 30 Huitième année 25 Juillet 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas Guyard.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas Guyard, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. XXII[e] année. Nouv. série. T. XVII, 4[e] livr. Société pour le progrès des études philologiques et historiques. — Circulaire ministérielle. — Nécessité d'améliorer certaines parties de l'enseignement moyen (THIL-LORRAIN). — Projet d'un cours de thèmes, destiné à former les élèves de 5[me] à l'imitation du latin de Cornélius Népos (D. KEIFFER). — Sur l'enseignement littéraire dans les humanités (E. JOPKEN). — Remarques sur les Chevaliers d'Aristophanes (P. T.). — Juvénal moraliste (V. ANGENOT). — Comptes-rendus. — Varia. — Actes officiels.

The Athenæum, N° 2436, 4 juillet. The Utrecht Psalter (2[e] article). — BARDSLEY, Our English Surnames : their Sources and Significations. Chatto and Windus (ouvrage important par la quantité de renseignements qu'il fournit ; la partie philologique est faible). — PIGGOT, Persia, Ancient and Modern. King and Co. (malgré le titre, ce n'est qu'une histoire assez superficielle de la dynastie des Kadjars). — Notes from Berlin (F. SPIELHAGEN). — The Museum Salaries. — Mr. C. F. Tyrwhitt-Drake (notice nécrologique). — Prof. Emil Rœdiger (vient de mourir à Berlin). — Dr. Birch on Etruscan (commentaire de quelques passages d'une lettre de M. Birch par Isaac TAYLOR). — *Literary Gossip* (M. G. Smith prépare un ouvrage sur ses découvertes à Kouyoundjik; M. Ellis a sous presse un manuel de prosodie latine; M. de Cesnola écrit un rapport sur ses découvertes à Chypre, pendant les trois dernières années). — *Societies* (séances des Sociétés des antiquaires, de littérature, d'anthropologie, de la New Shakspere Society et de paléographie). — *Miscellanea* (the forged Assignats : G. A. LEBOUR).

Literarisches Centralblatt, N° 28, 11 juillet. SUGENHEIM, Deutschland im spanischen Erbfolge und im grossen nordischen Kriege (1700-1721). Berlin, Henschel. In-8°, xv-265 p. (cet ouvrage a de sérieuses qualités; malheureusement l'exposition laisse beaucoup à désirer). — KRAUSE, Das System der Rechtsphilosophie. Hrsg. v. RŒDER. Leipzig, Brockhaus. In-8°, xij-544 p. (c'est le cours professé à Gœttingue en 1828; l'auteur cherchait en Dieu l'origine du droit et niait l'influence de l'homme sur son développement). — BETHMANN-HOLLWEG, Der Civilprocess des gemeinen Rechts in geschichtlicher Entwicklung. 5. Bd. Der germanisch-romanische Civilprocess im Mittelalter. 2. Vom achten bis eilften Jahrhundert. 2. Abth. Bonn, 1873, Marcus. In-8°, xj-265 p. (dépasse tout ce qu'on pouvait attendre). — ZELLER, David Friedrich Strauss. Bonn, Strauss. In-8°, viij-126 p. (art. très-favorable).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, 1874, n° 6. Die alten Schatzverzeichnisse der Pfarrkirche zu Schweidnitz I. (E. WERNICKE). — Messingbecken vom 15. Jahrh. aus den Sammlungen des germanischen Museums (v. EYE). — Portræt-Medaillen auf Jamitzer (R. BERGAU). — Sebastian Adam, ein unbekannter Wittenberger Maler, † 1547 (J. K. SEIDEMANN, P. em.). — Ein Inventar vom Jahre 1425 (Dr. Fr. HEINRICH). — Sphragistische Aphorismen (F.-K.). — Findling (Dr. FROMMANN). — *Beilage zum n° 6*. Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten.

REVUE CELTIQUE

publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, professeur de géographie et d'ethnographie à l'Ecole des sciences politiques de Paris, etc.

Vol. II, nº 2 (nº 6 de la collection), juin 1874, avec une carte linguistique d'Ecosse.

SOMMAIRE.

Les numéros de la Revue Celtique ne se vendent pas séparément ; on s'abonne pour un volume qui paraît en plusieurs livraisons formant ensemble environ 520 pages. — Prix d'abonnement : Paris, 20 fr. ; Départements, 22 fr. ; Étranger, le port en sus.

Variétés : Louis Havet, Τρέ, ῥίγα, ἄτρεγκτος, δεδροικώς; Michel Bréal, *vindex*; Note supplémentaire sur *fagne*, *fange*, *hohe veen*.

R. MOWAT Étude sur l'inscription itinéraire de Saint-Christophe (Morbihan). In-8° avec 1 pl. 2 fr.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

2e supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec 3 planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

Tome deuxième traduit par G. Paris et A. Morel-Fatio. 1er fascicule. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

GWERZIOU BREIZ-IZEL Chants populaires de la Basse-Bretagne recueillis et traduits par F. M. Luzel. Tome II. 8 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

14e, 15e et 16e fascicules.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 31 Huitième année 1 Août 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2437, 11 juillet. Jessup, The Women of the Arabs. Sampson, Low and Co. (sur la condition actuelle des femmes, en Syrie principalement). — The Works of Horace. With a Commentary. By E. C. Wickham. Vol. I. Containing the Odes, Carmen Sæculare, and Epodes. Oxford, Clarendon Press (art. généralement favorable). — Strafford and the Irish Massacre of 1641. — Don Quixote (A. J. Duffield). — An American View of American Art (D.). — *Societies* (séances des Sociétés d'archéologie et d'anthropologie). — *Miscellanea.*

Literarisches Centralblatt, N° 29, 18 juillet. Fiorentino, Bernardino Telesio. 2 vol. Firenze, 1872-1874 (excellente monographie). — Wattenbach, Deutschlands Geschichtsquellen. 2. Bd. 3. Aufl. Berlin, Hertz. In-8°, 412 p. (article analytique). — Pomponii Porphyrionis commentarii in Q. Horatium Flaccum Rec. G. Meyer. Leipzig, Teubner. In-8°, x-393 p. (bonne édition fondée sur le Cod. Monacensis; l'éditeur a utilisé, pour quelques corrections, des extraits du Pseudo-Acron et du Commentator Brugnianus). — Koker, Specimen literarium inaugurale exhibens de Lucio Valerio Aureliano disquisitionem historicam. Utrecht, v. Rooyen. In-8°, 68 p. (mauvaise thèse de doctorat). — Vaniczek, Elementar-Grammatik der lateinischen Sprache. Leipzig, Teubner. In-8°, vj-260 p. (l'auteur a imité la grammaire grecque de Curtius). — Heyne, Kleine altsæchsische u. altniederfrænkische Grammatik. Paderborn, Schœningh. In-8°, 120 p. (guide peu sûr). — Schiller u. Lübben, Mittelniederdeutsches Wœrterbuch. V. Heft : de vestok-endrachtichliken. Bremen, Kühtmann u. Co. In-8°, p. 513-640. — Hertz, Vindiciæ Gellianæ alteræ. Leipzig, Teubner. In-8°, 91 p. (lettre à M. Madwig, qui a fort maltraité l'auteur dans ses *Adversaria Critica*). — Ebert, Geschichte der christlich-lateinischen Literatur von ihren Anfængen bis zum Zeitalter Karl's des Grossen. Leipzig, Vogel. In-8°, xij-624 p. (ouvrage extrêmement remarquable). — Schönherr, Ueber die Lage der angeblich verschütteten Rœmerstadt Maja. Innsbruck, Wagner. In-8°, 23 p.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Ciofi (A.). Ad Q. Horatium Flaccum. Specimen observationum. In-8°, 108 p. Roma (tip. Salviucci).

Documenti storici della repubblica di Venezia che risguardano la comune di Perzagno in Dalmazia. In-8°, 26 p. Venezia (tip. Gaspari).

Jacquot (F.). Histoire de Lorraine depuis les premiers ducs jusqu'au blocus de Metz. In-8°, 116 p. Metz (deutsche Buchhdlg). 2 fr. 50

Miklosich (F.). Vergleichende Grammatik der slavischen Sprachen. 4. Bd. Syntax. 6. u. 7. (Schluss-) Lief. In-8°, xij et p. 641-896. Wien (Braumüller). 14 fr. 15
Les 4 vol. 77 fr. 35

Reumont (A. v.). Lorenzo de Medici il Magnifico. 2 Bd. In-8°, xiij-606 et xviij-604 p. Leipzig (Duncker et H.). 32 fr.

Spencer (H.). Descriptive Sociology. Div. 2. In-fol. London (Williams et N.). 20 fr.

Stahl (F. W.). Das deutsche Handwerk. 1. Bd. In-8°, 432 p. Giessen (Ricker). 10 fr. 75

REVUE CELTIQUE

publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, professeur de géographie et d'ethnographie à l'Ecole des sciences politiques de Paris, etc.

Vol. II, nº 2 (nº 6 de la collection), juin 1874, avec une carte linguistique d'Ecosse.

SOMMAIRE.

Les numéros de la Revue Celtique ne se vendent pas séparément ; on s'abonne pour un volume qui paraît en plusieurs livraisons formant ensemble environ 520 pages. — Prix d'abonnement : Paris, 20 fr. ; Départements, 22 fr. ; Étranger, le port en sus.

Variétés : Louis Havet, Τρέ, ῥίγα, ἄτρεγκτος, δεδροικώς; Michel Bréal, *vindex*; Note supplémentaire sur *fagne*, *fange*, *hohe veen*.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

2e supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec 3 planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

Tome deuxième traduit par G. Paris et A. Morel-Fatio. 1er fascicule. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

14e, 15e ET 16e FASCICULES.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes. — Ouvrage couronné par l'Institut.

En vente chez MACMILLAN et Co, libraires à Londres, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

THE BOOK of HEBREW ROOTS, by ABU'L-WALÎD MARWAN IBN JANAH otherwise called RABBÎ YÔNAH. Now first edited, with an appendix containing Extracts from other Hebrew-Arabic Dictionaries by A. NEUBAUER. Fascicule I, in-4°. Oxford, printed at the Clarendon Press. 26 fr. 25

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 32 Huitième année 8 Août 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2438, 18 juillet. The Utrecht Psalter (dernier article). — The Utrecht Psalter (description de deux plaques d'ivoire sculpté formant la reliure du Psautier de Charles le Chauve, à la Bibl. nat., par J. O. WESTWOOD; l'auteur de l'article appelle l'attention sur l'identité des sujets représentés sur ces plaques d'ivoire avec ceux que traitent les dessins du Psautier d'Utrecht). — The New Assyrian Collection (intéressants détails donnés par M. G. SMITH sur quelques-unes des inscriptions assyriennes et babyloniennes qu'il a découvertes; l'auteur a trouvé une seconde inscription bilingue phénicienne et assyrienne). — The Cambridge Paragraph Bible (F. H. SCRIVENER). — « Etruscan Researches » (réponse de M. BURTON à M. TAYLOR; la rédaction de l'*Athenæum* déclare qu'elle clot la discussion). — *Societies* (séances des Sociétés d'archéologie biblique et de la New Shakspere Society). — *Miscellanea.*

Literarisches Centralblatt, N° 30, 25 juillet. Das Buch der Jubilæen oder die kleine Genesis, hrsg. v. RŒNSCH. Leipzig, Fue's Verlag (R. Reisland). In-8°, vj-554 p. (nouvelle édition des fragments latins publiés par M. Ceriani des deux apocryphes intitulés *Parva Genesis* et *Prophetia et Assumptio Mosis;* l'éditeur compare ces fragments avec une version latine exécutée par M. Dillmann d'après deux mss. éthiopiens; la plus grande partie de l'ouvrage est occupée par un savant commentaire). — DOUBLIER, Geschichte des Alterthums. Wien, Beck'sche Univ.-Buchh. In-8°, xvj-736 p. (excellent manuel au courant des derniers travaux scientifiques). — RATHGEBER, Colmar und die Schrekenzeit. Stuttgart, 1873, Krœner. In-8°, viij-116 p. (Colmar sous la Terreur, d'après des documents manuscrits inédits laissés par le diacre Siegmund Billing, mort en 1796). — STRICKER, Neuere Geschichte von Frankfurt am Main. I. Buch. Frankfurt a. M., Auffarth. In-8°, 54 p. (ce 1er livre embrasse la période comprise entre les années 1806-1816; l'ouvrage ne s'adresse pas aux savants). — GRAVIER, Découverte de l'Amérique par les Normands au xe siècle. Paris, Maisonneuve. In-8°, xxix-250 p. (note peu favorable). — BAUR, Sprachwissenschaftliche Einleitung in das Griechische und Lateinische. Tübingen, Laupp. In-8°, xvj-110 p. (l'auteur a su condenser beaucoup de matière en un petit espace; ce compendium sera utile aux professeurs; mais on ne saurait en recommander l'usage aux élèves). — HELTEN, Fünfzig Bemerkungen zum Grimm'schen Wœrterbuche. Rotterdam, Dunck. Richter u. Harassowitz in Leipzig in Comm. In-8°, viij-86 p. (contient de fort bonnes remarques, mais aussi bien des points douteux).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Apollodori Bibliotheca. De recognitione R. Hercheri. In-8°, 148 p. Berlin (Weidmann). 3 fr. 25

Burkhard (C.). Flexiones prâcritricæ quas editioni suæ Sâcuntali pro supplemento adjecit. In-8°, 41 p. Breslau (Kern). 2 fr. 75

Garcin de Tassy. Science des religions. L'islamisme d'après le Coran, l'enseignement doctrinal et la pratique. 3e édit.

In-8°, 412 p. Paris (Maisonneuve et Cie).

Gariel (P.). Les gouverneurs du Languedoc. Préface par P. Sainctyon. In-8°, xviij-70 p. Montpellier (Coulet).

Halévy (J.). Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques. In-8°, 191 p. Paris (Maisonneuve et Cie).

Haupt (C.). Agesilaus in Asien. In-4°, 34 p. Landsberg (Schæffer et Cie). 1 f. 35

Homerica carmina ed. A. Nauck. Vol. II. Odyssea cum potiore lectionis varietate. Pars I. In-8°, xv-222 p. Berlin (Weidmann). 2 fr. 50

Jacolliot (L.). Christna et le Christ. Lingam. Nara. Spiritus Sanctus. Phallus. Priape. Le Cygne de Léda. La Colombe de Marie. In-8°, 384 p. Paris (Lib. Internationale). 6 fr.

Koch (A.). Der semitische Infinitiv. In-8°, 71 p. Stuttgart (Schweizerbart) 2 fr. 15

La Fizelière (A. de), **Champfleury et Henriet** (F). La vie et l'œuvre de Chintreuil. 40 eaux-fortes par Martial, Beauverie, Taiée, Saffray, Selle, P. Roux. Gr. in-4°, xxxviij-84 p. et 40 pl. Paris (Cadart). 35 fr.

Législation, nouvelle, prussienne réglant les rapports entre l'État et l'Église. In-8°, 380 p. Berlin (Van Muyden). 6 fr.

Legrand de La Liraye. Dictionnaire élémentaire annamite-français. 2e éd. Gr. in-8° à 2 col., 266 p. Paris (Challamel aîné).

Lemerre (A.). Le livre du Bibliophile. Petit in-12, 55 p. Paris (Lemerre).

Maggi (L.). Archeologia preistorica Varesina. Cuspide di lancia in bronzo. Illustrazione. In-4°, 8 p. Varese (tip. Ferri).

Mandements et actes divers de Charles V (1364-1380), recueillis dans les collections de la Bibliothèque nationale; publiés et analysés par L. Delisle. In-4°, xij-1040 p. Paris (Didot frères, fils et Cie).

Martin (C.). Les travaux dn Concile du Vatican, traduction de l'allemand seule autorisée. In-8°, vij-192 p. Paris Poussielgue frères).

Merx (A.). Neusyrisches Lesebuch. Texte im Dialecte v. Urmia gesammelt, übersetzt u. erklært. In-4°, 64 p. Giessen (Ricker). 5 fr. 35

Mittheilungen, neue, aus J. W. von Gœthe's handschriftlichen Nachlasse. I. u. II. Theil. Gœthe's naturwissenschaftliche Correspondenz (1812-1832). Im Auftrage d. v. Gœthe'schen Familie. Hrsg. v. F. T. Bratanek. lxxxix-400 et 424 p. Leipzig (Brockhaus). 20 fr.

Monumenta conciliorum generalium sæculi XV. edd. Cæs. academiæ scientiarum socii delegati. Concilium Basileense, scriptorum. Tom. II. Vol. I. In-fol., 1224 p. Wien (Gerold's Sohn). 80 fr.
Les vol. I-II, 1. 120 fr.

Partsch (J.). Africæ veteris itineraria explicantur et emendantur. In-8°, 70 p. Breslau (Kœbner). 1 fr. 35

Pascal (B.). Pensées (édition de 1670). Précédées d'un avant-propos et suivies de notes et de variantes. Portr. gravé à l'eau-forte par Gaucherel. In-8°, lxiij-309 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 12 fr. 50

Petronius Bruckstucke e. Sittenromanes aus Nero's Zeit, als Anh. 43 priapeische Lieder. Nach Bücheler's Krit. Texte übersetzt. In-8°, vi-146 p. Stuttgart (Scheible). 4 fr.

Publili Syri sententiæ. Recensuit A. Spengel. In-8°, 50 p. Berlin (Weidmann). 1 fr. 25

Rabbinowicz (J. M.). Nouveaux principes comparés de la prononciation anglaise dans ses rapports avec les langues française, allemande, etc. Suivis d'un résumé de la langue anglaise. In-8°, x-206 p. Paris (Dramard-Baudry).

Racine (J.). Œuvres. Texte original avec variantes, notice par A. France. T. 2. Petit in-12, 291 p. Paris (Lemerre). 5 f.

Rochambeau (A. de). Excursions archéologiques dans le Vendômois. Lavardin, Montoire, La Poissonnière. In-8°, 14 p. Vendôme (imp. Lemercier et fils).

Saigey (E.). Les Sciences au XVIIIe s. La physique de Voltaire. In-8°, xiv-272 p. Paris (Germer-Baillière). 5 fr.

Schmidt (M.). Horazische Blætter. Der Brief an die Pisonen. Eine Horaz-Handschrift. Der Brief an Florus. In-8°, 66 p. Iena (Mauke's Verlag). 2 fr.

Schultze (F.). Geschichte der Philosophie der Renaissance. 1. Bd. Georgios Gemistos Plethon u. seine reformator. Bestrebgn. In-8°, xij-320 p. Iena (Mauke's Verlag). 8 fr.

Sperling (H.). Zur Geschichte v. Busse u. Gewette im Mittelalter. In-8°, 40 p. Strassburg (Schmidt). 1 fr. 10

Vinet (E.). L'art et l'archéologie. In-8°, iv-502 p. Paris (Didier et Cie). 7 fr. 50

Variétés : Louis Havet, Τρέ, ῥίγα, ἄτρεγκτος, δεδροικώς; Michel Bréal, *vindex*; Note supplémentaire sur *fagne*, *fange*, *hohe veen*.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1[er] supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1[er] fasc. In-fol. 8 fr.

2[e] supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec 3 planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3[e] édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2[e] fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

Tome deuxième traduit par G. Paris et A. Morel-Fatio. 1[er] fascicule. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1[re] partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

14[e], 15[e] ET 16[e] FASCICULES.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16[e] fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes. — Ouvrage couronné par l'Institut.

En vente chez MACMILLAN et C[o], libraires à Londres, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

THE BOOK of HEBREW ROOTS, by ABU' L-WALÎD MARWAN IBN IANAH otherwise called RABBÎ YÔNAH. Now first edited, with an appendix containing Extracts from other Hebrew-Arabic Dictionaries by A. NEUBAUER. Fascicule I, in-4°. Oxford, printed at the Clarendon Press. 26 fr. 25

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Athenæum, N° 2439, 25 juillet. Flint, The Philosophy of History in Europe. Vol. I. Philosophy of History in France and Germany. Blackwood and Sons (c'est une histoire de la philosophie de l'histoire qu'entreprend l'auteur; dans ce premier volume, il montre la philosophie de l'histoire prenant naissance en France, au xvie siècle; puis il passe en revue les progrès accomplis dans cette science jusqu'à nos jours, tant en France qu'en Allemagne). — De Laveleye, De la Propriété et de ses Formes primitives. Paris, Baillière (article très-favorable : l'auteur a étendu ses investigations aux principales contrées de l'ancien et du nouveau monde). — Key, Language : its Origin and Development. Bell and Sons (long article compétent, peu favorable en somme). — Gardiner, The Thirty Years' War, 1618-1648. Longmans and Co. (excellent ouvrage destiné à devenir classique). — Donaldson, The Apostolical Fathers : a Critical Account of their Genuine Writings and of their Doctrines. Macmillan and Co. (on recommande très-vivement la lecture de cet ouvrage écrit avec science, méthode et critique). — Mr. E. W. Robertson (not. nécrol. John Stuart). — Notes from United States (D.). — Notes from Florence (A. Di Gubernatis). — On the death-date of Thomas Nashe (Brinsley Nicholson). — The Petrarchian Commemoration (H. J.). — Anthropological Notes. — Two letters by sir J. Reynolds (communiquées par notre collaborateur Eug. Muntz). — The Temple of Diana, Ephesus (J. T. Wood; avec un plan).

Literarisches Centralblatt, N° 31, 1er août. Beulé, Die rœmischen Kaiser aus dem Hause des Augustus und dem flavischen Geschlecht. Deutsch bearb. v. Dœhler. 3. Bdchn. Das Blut des Germanicus. Halle, Buchh. d. Waisenhauses. In-8°, 170 p. — Monumenta Blidenstatensia sæc. IX, X u. XI. Quellen zur Gesch. des Klosters Bleidenstat aus dem Nachlass von Bœhmer. Hrsg. v. Will. Innsbruck, Wagner. In-4°, xxij-56 p. — Bidermann, Die Italiæner im tirolischen Provinzial-Verbande. Innsbruck, Wagner. In-8°, xv-303 p. (l'auteur démontre aux habitants du Trentin qu'ils sont plus allemands qu'italiens). — Mendelssohn, De senati consulti Romanorum ab Josepho antiq. XIV, 8, 5 relati temporibus commentatio. Leipzig, 1873, Teubner. In-8°, 37 p. (étude sur les rapports officiels entre les Juifs et les Romains jusqu'en l'an 139 av. J.-C.). — Peschel, Vœlkerkunde. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, x-570 p. (on fait le plus grand éloge de cet ouvrage d'ethnographie générale). — Fœrstemann, Geschichte des deutschen Sprachstammes. Erster Bd. Nordhausen, Fœrstemann. In-8°, vij-618 p. (c'est le premier essai d'une histoire complète et systématique de la langue allemande; malheureusement, en ce qui concerne les origines, l'auteur n'est pas suffisamment préparé; l'ouvrage aura trois volumes). — Whitney, Die Sprachwissenschaft. Für das deutsche Publikum bearb. und erweitert von Jolly. München, Ackermann. In-8°, xxviij-713 p. (remarquable traduction libre, mise au courant de la science). — Bodemann, Julie von Bondeli. Hannover, Hahn. In-8°, viij-373 p. (précieuse contribution à l'histoire littéraire du xviiie siècle). — Vorlesungen im Wintersemester 1874-75. 1. Würzburg; 2. Erlangen; 3. Strassburg.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Boissier (G.). La religion romaine, d'Auguste aux Antonins. 2 vol. in-8°, xj-924 p. Paris (Hachette et C°). 15 fr.

Gratuinesco (J.). Le peuple roumain d'après ses chants nationaux. Essai de littérature et de morale. In-8°, viii-329 p. Paris (Hachette et C°).

Cristal (M.). L'art scandinave. La Musique dans le Danemark, en Irlande, en Norvége et en Suède. Histoire et monographie. Gr. in-8°, 32 p. Paris (Didier et C°).

Delacroix. Cours raisonné de langue française. Leçons élémentaires et pratiques sur les étymologies et les synonymes. In-16, viij-204 p. Paris (Fouraut et fils).

Demmin (A.). Encyclopédie historique, archéologique, biographique, chronologique et monogrammatique des beaux-arts plastiques, architecture et mosaïque, céramique, sculpture, peinture et gravure. 4° partie (T. 2). Gr. in-8°, 1965-2436 p. avec 350 gr. Paris (Furne, Jouvet et C°).

Dodsley's select Collection of Old-English Plays. 4th. edit. By W. C. Hazlitt. Vol. 4. In-8°, 396 p. London (Reeves et T.). 13 fr. 15

Gallois-Montbrun. Introduction à l'inventaire général des titres et documents divers antérieurs à 1799, existant aux archives du département des Alpes-Maritimes en 1866-1869. In-8°, 33 p. Nice (imp. Caisson et Mignon).

Kudriaffsky (E. v.). 4 Vorträge, nebst e. Anh. japan. orig. Predigten. Mit e. japan. orig. Holzschn. In-8°, vj-202 p. Wien (Braumüller). 6 fr. 75

Laplane (H. de). Fressin, Créquy et leurs seigneurs. In-8°, 30 p. Saint-Omer (imp. Fleury-Lemerre).

La Rochefoucault. Œuvres. Nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, de tables particulières pour les maximes et pour les mémoires, d'un lexique des mots et locutions remarquables, etc.; par MM. D. L. Gilbert et J. Gourdault. T. 2, par M. J. Gourdault. In-8°, lv-588 p. Paris (Hachette et C°). 7 fr. 50

Molière. L'Escole des Maris. Édition originale. Réimpression textuelle par les soins de L. Lacour. In-18, xv-66 p. et grav. Paris (Lib. des Bibliophiles). 7 fr.

Morris (W. O'Connor). The French Revolution and First Empire. An Historical Sketch. In-8°, 340 p. London (Longmans). 9 fr. 40

Naake (J. T.). Slavonic Fairy Tales. Collected and translated from the Russian, Polish, Servian and Bohemian. With 4 Illustrat. In-8°, 280 p. London (King). 6 fr. 25

Piggot (J.). Persia. Ancient and Modern. In-8°, 342 p. London (King). 13 fr. 15

Rivington (F.). Some Account of the Life and Writings of S. Paul the Apostle. With Map. In-12, 398 p. London (Low). 6 fr. 25

Tamizey de Larroque (P.). Notice sur la ville de Marmande. In-8°, 136 p. Villeneuve-sur-Lot (imp. Duteis).

Truchard de Molin. Les Baronnies du Velay. In-8°, lxviij-220 p. Paris (Dumoulin).

Vial (J.). Histoire abrégée des campagnes modernes. T. I. In-8°, vij-329 p. et 27 pl. Paris (Dumaine).

Vizcaya; or, Life on the Land of the Carlists at the Outbreak of the Insurrection, 1872-1873. With some account of the Ivon Mines in the vicimty of Bilbao. Illust. by a Map and by 8 orig. Sketche. In-8°, 206 p. London (King). 11 fr. 25

Wackernagel (W.). Johann Fischart v. Strassburg. 2. Aug. In-8°, viij-214 p. Basel (Schweighauser's Verlag). 6 fr.

Zeitschrift f. ægyptische Sprache u. Alterthumskunde hrsg. v. Dr R. Lepsius unter Mitwirkg. v. Dr Brugsch. 12. Jahrg. 1874. 12 Nrn. In-4°. Leipzig (Hinrichs). 20 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 34 Huitième année 22 Août 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Revue d'Alsace, Juill.-Août-Sept. 1874. A. ENGEL, Étude sur les monnaies alsaciennes du cabinet de France. — D. FISCHER, Notice historique sur Monswiller, le village et le pèlerinage, le hameau et la manufacture de Zornhofen. — Ch. SCHMIDT, Notice sur Sébastien Brandt (la fin de l'intéressante étude de M. S. contient l'appréciation du Narrenschiff et un jugement d'ensemble sur Brandt, qui d'après lui appartient tout entier au moyen-âge et n'est en rien un homme de la renaissance.) — J. LIBLIN, Chronique du serrurier Dominique Schmutz de Colmar (Suite. D'août 1790 au 28 août 1793. Ce journal donne, dans sa sèche brièveté, un tableau curieux du bouleversement apporté dans toutes les parties de l'administration par les réformes hâtives de la Constituante et de la Législative.)

The Academy, N° 117, new series. 1er août. The Utrecht Psalter (Nicholas POCOCK). — MAURENBRECHER, Studien und Skizzen zur Geschichte der Reformationszeit (Ludwig GEIGER; cf. *Revue critique*, 1874, I, p. 278). — SMILES, The Huguenots in France after the Revocation of the Edict of Nantes, with a Visit to the Country of the Vaudois. London, Strahan. (Etienne COQUEREL : c'est une série de tableaux plutôt qu'une histoire proprement dite). — LEGRAND, Recueil de Chansons populaires grecques. Paris, Maisonneuve (W. WAGNER : publication de mérite). — A passage in Macbeth (F. J. FURNIVALL : explique le vers : *The neere in blood, the neerer bloody* de la façon suivante : « plus nous » sommes proches parents de Duncan, plus près nous sommes de notre mort; » cette interprétation est confirmée par le passage correspondant de la Chronique de Holinshed). — Sir Edward STRACHEY, Jewish History and Politics in the Times of Sargon and Sennacherib. Second Edition. London, Isbister (T. K. CHEYNE : article défavorable). — NODAL, Elementos de Grammática Quichua ò idioma de los Yncas (G. MASPERO : au point de vue européen, cet ouvrage est sans grande valeur; mais il sera utile au Pérou). — MÉNANT, Leçons d'épigraphie assyrienne. Paris, Maisonneuve (A. H. SAYCE : bonne introduction aux études assyriennes). — *Hermathena :* A Series of Papers on Literature, Science, and Philosophy. By Members of Trinity College, Dublin. N° II (D. B. MONRO : contient de nombreux et intéressants travaux, principalement sur la littérature classique). — Important Discovery of Ancient Buddhist Temples and Buddhist Inscriptions by Major-General Cunningham (extraits d'un rapport à la société asiatique du Bengale précédés de remarques par Max MÜLLER).

The Athenæum, N° 2440, 1er août. The Birds of Aristophanes. Transl. into English Verse, with Introd., Notes and Appendices by B. HALL KENNEDY. Macmillan and Co. (traduction lourde et terne). — VAN OOSTERZEE, Christian Dogmatics : a Text-Book fort Academical Instruction and Private Study. Transl. from the Dutch by WATSON and EVANS. Hodder and Stoughton (malgré ses imperfections, c'est un bon manuel). — Fac-similes of Ancient Charters in the British Museum. Published by the order of the Trustees (1er article : cette publication n'a pas besoin d'être recommandée à tous les paléographes). — Unpublished Letters of Burns (H. A. BRIGHT). — Notes from St. Petersburg (S.). — The Title of the Apocryphal Psalm in the Utrecht Psalter (C. A. SWAINSON). — The Dice of Toscanella (Isaac TAYLOR). — The Petrarchian Commemoration (H. J.). — The Archæological Institute at Ripon.

Literarisches Centralblatt, N° 32, 8 août. CASTELLI, Il Messia secondo gli Ebrei. Florenz, Le Monnier. In-8°, xi-358 p. (bonne monographie). — ŒHLER, Theologie des Alten Testaments. 2. Bd. Prophetismus u. alttestamentl. Weisheit. Tübingen, Heckenhauer. In-8°, viij-351 p. (riche collection de matériaux et recherches approfondies). — The religion of Rome described by a Roman.

Authorised transl. by W. HOWITT. London, 1873, Trübner. In-8°, xxij-374 p. (tableau très-complet de l'état de l'Église catholique romaine). — Procès de Baudichon de la Maison neuve, p. p. BAUM (cf. *Revue critique*, 1873, I, p. 312). — The Paribhâshenduçekhara of Nâgojibhatta, ed. and expl. by KIELHORN. Bombay, 1868-74. In-8°. Part I : ix-116 p. Part II : xxvj-537 p. (fait partie de la collection intitulée *Bombay Sanskrit Series* : cet ouvrage, quoique moderne, jouit d'une grande réputation dans l'Inde et a déjà été l'occasion de nombreux commentaires et gloses; il est regrettable que l'éditeur n'ait pas donné d'index de la *Paribhâshâ* et des Sûtras de Pânini qui y sont examinés). — KOHLMANN, De verbi græci temporibus. Halle, 1873, Lippert. In-8°, 43 p. (contient quelques bonnes remarques). — JOLLY, Schulgrammatik und Sprachwissenschaft. München, Ackermann. In-8°, vj-92 p. (vices de l'enseignement des gymnases; dans quelle mesure il faut y introduire la grammaire comparée; réformes indispensables dans l'enseignement du latin et des langues modernes). — VANICZEK, Etymologisches Wœrterbuch der lateinischen Sprache (cf. *Revue critique*, 1874, n° 32). — ZIEPEL, The reign of Richard II and comments upon an alliterative poem on the deposition of that monarch. Berlin, Dræger. In-4°, 42 p. (l'auteur n'est pas au courant des travaux relatifs à son sujet). — LINDE, Geschichte und Literatur des Schachspiels. 1. Bd. (mit 415 Diagrammen). Berlin, Springer. In-8°, xij-422-34-50 p. (très-complet). — Vorlesungen im Wintersemester 1874-75. 4. Leipzig; 5. Gœttingen; 6. Freiburg i. Br.; 7. Basel.

Germania, herausg. v. K. BARTSCH. XIX Jahrg., Neue Reihe, VII. Jahrg. 2. Heft. Beitræge zur Kentniss der langobardischen Sprache (K. MEYER). — Das Gottesurtheil im altnordischen Rechte (K. MAURER). — Zu Reinmar von Haguenau (E. REGEL). — Christi Blumen (J. ZINGERLE). — Bruchstück einer Amicus oder Amilíus Saga (E. KŒLBING). — Das Schicksalsrad und der Spruch vom Frieden (R. KŒHLER). — Bruchstück von Herzog Ernst A. (K. BARTSCH). — Freyr und Baldr und die deutschen Sagen vom verschwindenden und wiederkehrenden Gott (F. WETTER). — Kleine Beitræge (Ders.). — Kleine Beitræge zur Mythologie (A. LÜTOLF). — Bruchstück einer Handschrift von Heinrici Summarium (K. BARTSCH). — *Litteratur* : HEYNE, Kleine altsæchsische und altniederfrænkische Grammatik (H. PAUL). — Hahns Althochdeutsche Grammatik; Auswahl aus Ulfilas gothischer Bibelübers. (E. WILKEN). — Gregorius von Hartmann von Aue (K. BARTSCH). — *Miscellen* : Hoffmann von Fallersleben (K. BARTSCH). — Moritz Haupt (Ders.). — Eduard von Kansler (A. v. KELLER). — Arthur Amelung (E. KŒLBING). — Briefe von Jakob Grimm an K. W. Bouterwek (W. CRECELIUS). — Ein Brief Schmellers. — Uebersicht der Vorlesungen über deutsche Sprache, Litteratur, etc. an den Univers. Deutschl., Œsterr., der Schweiz, so wie in Dorpat im Sommersemester 1874. — Personalnotizen. — Preisaufgaben. — Bekanntmachung.

La Rivista Europea. Juillet 1874. G. FERRARO, Nuova raccolta di canti popolari Monferrini. — N. SPATHIS, Gregorio G. Pappadapoulo. — Lettere inedite di Giambattista Niccolini et F. D. Guerrazzi. — C. SUZZI, Una conversazione con Alessandro Manzoni. — G. ARNAUD, Gli emigrati italiani prosatori in lingue straniere (suite). — P. PAVESIO, Carlo Botta e le sue opere storiche (suite). — Revues bibliographiques et littéraires d'Italie, de France, de Hongrie, des pays Slaves, de Roumanie, d'Allemagne, d'Espagne et de Belgique.

Variétés : Louis Havet, Τρέ, ῥίγα, ἄτρεγκτος, δεδροικώς; Michel Bréal, *vindex*; Note supplémentaire sur *fagne*, *fange*, *hohe veen*.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

2e supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec 3 planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

Tome deuxième traduit par G. Paris et A. Morel-Fatio. 1er fascicule. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

14e, 15e ET 16e FASCICULES.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes. — Ouvrage couronné par l'Institut.

En vente chez MACMILLAN et Cie, libraires à Londres, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

THE BOOK of HEBREW ROOTS, by ABU' L-WALÎD MARWAN IBN IANAH otherwise called RABBÎ YÔNAH. Now first edited, with an appendix containing Extracts from other Hebrew-Arabic Dictionaries by A. NEUBAUER. Fascicule I, in-4°. Oxford, printed at the Clarendon Press. 26 fr. 25

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 35 Huitième année 29 Août 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Academy, N° 118, new series, 8 août. Khiva and Turkestan, transl. by Capt. SPALDING, Chapman and Hall; HELLWALD, The Russians in Central Asia, transl. by Col. WIRGMAN. King and Co. (BERESFORD LOWETT : très utiles additions à notre connaissance de l'Asie centrale et des questions qui s'y rattachent). — FARRAR, The Life of Christ, 2 vol. London, Cassel, Petter and Galpin (W. SANDAY : ouvrage très-attachant; écrit au point de vue orthodoxe). — Serbian Folk-Lore. Popular Tales Selected and transl. by Madam Csedomille MIJATOVIES. Ed. with and Introd. by the Rev W. DENTON. London, Isbister and Co. (RALSTON : ces contes sont déjà connus; ils sont empruntés à la collection de Karajich et à une autre collection publiée en Croatie en 1870). — FRIEDLÆNDER, Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms in der Zeit von August bis zum Ausgang der Antonine. III. Theil. Leipzig, Hirzel (C. W. BOASE : long art. très-favorable). — The Jade Chaplet. A Collection of Songs, Ballads, etc. Transl. from the Chinese by C. STENT. London, Trübner (E. DUFFIELD JONES : art. favorable). — English Dialect Society. Series B. Reprinted Glossaries. Ed. by the Rev. W. W. SKEAT. London (W. E. A. AXON : très-importante publication). — Notes On Travel (contient à la fin une analyse de l'article de M. H. Gaidoz sur l'emploi des éléphants à la guerre, paru dans la *Revue des Deux-Mondes*). — The Utrecht Psalter (Edward A. BOND : répond à l'article de M. Pocock, paru dans le dernier n° de l'*Academy*). — The Paribhâshenduçekhara of Nâgojîbhatta. Ed. and Expl. by KIELHORN. Bombay (Max MÜLLER : art. des plus favorables; cf. *Revue critique*, n° 34, analyse du *Centralblatt*). — Ch. JORET, Du C dans les langues romanes. Paris, Franck (H. NICOL : long art. peu favorable en somme; on reproche à l'auteur de n'être pas toujours conséquent avec lui-même dans son système de transcription; on pense qu'il n'a qu'une connaissance théorique de la phonétique; M. Nicol s'élève surtout contre l'assertion que le *k* devant *e* et *i* n'est pas le même que le *k* devant *a*, *o* et *u*; nous conseillons à M. Nicol de réfléchir sur ce dernier point). — EVANS, The Ancient Stone Implements, Weapons, and Ornaments of Great Britain. London, Longmans and Co. (J. ANDERSON).

The Athenæum, N° 2441, 8 août. Mémoires du maréchal de Grouchy. Par le marquis DE GROUCHY. Tome troisième. Paris, Dentu (long article analytique). — BARCLAY V. HEAD, The Chronological Sequence of the Coins of Syracuse. Smith (excellente monographie). — The Plays and Poems of Henry Glapthorne, now first Collected. With Illustrative Notes and a Memoir of the Author. 2 vol. Pearson (sera accueilli avec reconnaissance par tous les admirateurs du vieux drame anglais). — Notes from Paris (E. ABOUT). — The Royal Commission on Historical Mss. — Petrarch's Bones (H. C. BARLOW). — Cardinal Pole (H. D. GORDON). — Dr. Beke (not. nécrologique du célèbre voyageur). — Hissarlik and Mycenæ (S. COMNÔS : Lettre relative aux fouilles de M. Schliemann et à sa prétendue découverte du trésor de Priam).

Literarisches Centralblatt, N° 33, 15 août. CLASON, Rœmische Geschichte seit der Verwüstung Roms durch die Gallier. 1. Bd. Berlin, 1873, Calvary. In-8°, xxviij-428 p. (4ᵉ vol. de la continuation de l'Histoire romaine de Schwegler; long art. favorable, bien que combattant l'auteur sur plusieurs points importants). — BORETIUS, Beitræge zur Capitularienkritik. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, x-169 p. (précieuse contribution). — Descriptiones terræ sanctæ ex sæculo VIII, IX, XII et XV. Herausg. v. TOBLER. Leipzig, Hinrichs. In-8°, 539 p. (cette publication laisse bien loin derrière elle tous les travaux antérieurs de l'auteur; les textes sont édités avec le plus grand soin et suivis de riches annotations). — PERTHES, Zur Reform des lateinischen Unterrichts auf

Gymnasien und Realschulen. Berlin, 1873, Weidmann. In-8°, 21 p. (annonce). — RICHTER, Die Reform der Lehrerseminare nach den Forderungen unserer Zeit u. der heutigen Pædagogik. Leipzig, Brandstetter. In-8°, xvj-348 p. (écrit dans un esprit un peu étroit). — Vorlesungen im Wintersemester 1874-75. 8. Zürich; 9. Heidelberg; 10. Berlin; 11. München.

The Geographical Magazine, edited by Clements R. MARKHAM, August 1874. The Cameron expedition (avec une note).—The Lafiji river and the copal trade. — J. E. DAVIS : The Voyage of the *Challenger* (suite). — H. P. MALET : Sign-posts on Ocean's Highway (suite). — R. MITCHELL : Djetyshahr (Eastern Turkistan), its sovereign and its surroundings (avec une carte des frontières respectives du Kashgar et de la Russie).— Archæological survey of India, 1874 (donne d'intéressants détails sur les importantes découvertes faites à Bharahut, monuments, sculptures et inscriptions remontant au temps du roi Asoka, IIIe siècle av. J.-C.). — The Caroline Islands (détails curieux sur ces îles rarement visitées). — Comptes-rendus de livres. — Bibliographie. — Cartographie. — Nouvelles. — Comptes-rendus des Sociétés géographiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne possèderait pas en magasin.

Blackie (J. S.). Horæ Hellenicæ. Essays and Discussion on Some important Points of Greek Philology and Antiquity. In-8°, 404 p. London (Macmillan). 15 fr.

Chonning (W. E.) and **Aikin** (L.). Correspondence from 1826 to 1842. Edited by A. Letitia Le Breton. In-8°, 642 p. London (William et N.). 11 f. 25

Hitzig (F.). Das Buch Hiob übersetzt u. ausgelegt. In-8°, vj-319 p. Leipzig (C. F. Winter). 10 fr. 75

Lange (L.). Die Epheten u. der Areopag v. Solon. In-4°, 73 p. Leipzig (Hirzel). 2 fr. 75

Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel. T. 7. 1642. Supplément : 1608 à 1642. In-4°, 1078 p. Paris (F. Didot frères, fils et Cie).

Loche (de). Histoire de Grésy-sur-Aix, contenant l'histoire féodale, paroissiale et municipale de cette commune, celle de son prieuré, de ses châteaux, de ses hameaux, de ses familles notables et de ses principaux citoyens, etc., avec documents à l'appui. In-8°, clxxvj-285 p. Chambéry (imp. Bottero). 6 fr.

Mercier (E.). Comment l'Afrique septentrionale a été arabisée. Extrait résumé de l'histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale. In-8°, 18 p. Paris (Challamel).

Voigt (G.). Geschichtschreibung üb. den schmalkaldischen Kriege. In-4°, iv-191 p. Leipzig (Hirzel). 8 fr.

Vivenot (A. v.). Zur Genesis der zweiten Theilung Polens 1792-1793. In-8°, 47 p. Wien (Braumüller). 1 fr. 65

— — Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Œsterreichs wæhrend dem franzœs. Revolutions-Kriege 1790-1801. Urkunden, Staatschriften, diplom. u. militær. Actenstücke ausgewæhlt u. hrsg. nach bisher ungedruckten Originaldocumenten d. k. k. œsterreich. Archive. 2. Bd. Die Politik d. œsterreich. Vice-Staatskanzlen Grafen P. v. Cobenzl unter Kaiser Franz II. Von der franzœs. Kriegserklærung u. dem Rücktritt d. Fürsten Kaunitz bis zur 2. Theilg. Polens. April 1792-Mærz 1793. In-8°, vij-608 p. Wien (Braumüller). 21 fr. 35

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 36 Huitième année 5 Septembre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Academy, N° 119, new series, 15 août. L. Geiger, Petrarka. Leipzig, Duncker u. Humblot (Alfred Stern : résume les publications modernes sur la vie et les œuvres de Pétrarque). — Stahr, Tiberius Leben, Regierung, Charakter. Berlin, Guttentag (G. A. Simcox : la plus complète et la plus impartiale monographie qui ait encore paru ; long article analytique, *à suivre*). — Planché, The Conqueror and his Companions, 2 vol. London, Tinsley Brothers (Geo. F. Warner : pense que dans l'état actuel des connaissances sur les noms, l'origine et la vie privée des compagnons de Guillaume le Conquérant, il est téméraire d'écrire un ouvrage pour le grand public, comme l'a fait M. Planché). — Duret, Voyage en Asie. Paris, M. Lévy frères (Edw. Duffield Jones : art. analytique). — Royal Historical and Archæological Association of Ireland (C. Trice Martin). — « Il gran rifiuto » (H. C. Barlow : à propos de ce passage du Dante, cité par M. Farrar dans sa Vie du Christ et interprété par lui d'une façon nouvelle, M. Barlow rappelle qu'il a publié en 1862 une brochure dans laquelle il établit que le personnage désigné dans ce passage doit être Messer Vieri de' Cerchi). — The Phœnicians in Brazil (Jacob Prag : transcription en caractères hébreux de l'inscription découverte au Brésil, avec explication des mots et traduction). — Spiegel, Eranische Alterthumskunde, 2 vol. Leipzig, Engelmann, 1871-1873 (H. Zotenberg : long article analytique). — La Revue celtique, Vol. II, n° 2 (John Rhys).

The Athenæum, N° 2442, 15 août. Capt. C. E. Howard Vincent, Russia's Advance Eastward. H. S. King and Co. (traduction des dépêches du Lieut. Stumm, officier prussien qui a suivi l'expédition de Khiva, et notice sur la formation et la composition de l'armée russe; l'article reproche à l'auteur de traduire le mot russe *kroupa* par « buckwheat » et prétend que ce mot signifie simplement *grain;* ce sens n'est que secondaire : le sens premier est *gruau*). — Long, The Decline of the Roman Republic, 5 vol. Bell and Sons (ouvrage très-érudit, mais d'un style un peu sec). — Fragments of a Samaritan Targum. Edited with and Introduction, etc. by J. W. Nutt. Trübner and Co. (nous publierons prochainement un article approfondi de M. Harkavy sur cet ouvrage). — Calendar of the Carew Manuscripts, preserved in the Archiepiscopal Library at Lambeth. Ed. by Brewer and Bullen. Longmans and Co. — P. Ovidii Nasonis Heroides XIV. Ed. by A. Palmer. Longmans and Co. (art. favorable). — Vivien de Saint-Martin, Histoire de la Géographie. Paris, Hachette (cf. *Revue critique*, 1874, I, p. 20). — Petrarch's Bones (J. Barnard Davis). — Hugh Peters (G. B. : note sur le caractère et les talents du chapelain de Cromwell). — The Cambridge Paragraph Bible (Francis Fry). — *Literary Gossip* (on annonce la publication prochaine chez M. Trübner d'un manuel de biographie, d'histoire, de mythologie et de littérature chinoise, par M. Mayers, et celle d'un dictionnaire chinois par M. Wells Williams; M. Srîpâd B. Thâkûr prépare une édition critique de la Kâsikâ Vritti, traité sur les affinités linguistiques du Marathi).

Literarisches Centralblatt, N° 34, 22 août. Fragments of a Samaritan Targum, etc. (*vide supra*). — Bezoles, Science des religions. Le baptême. Avec une préface par E. Burnouf. Paris, Maisonneuve. In-8°, 229 p. (sans valeur). — Kolde, Der Kanzler Brück. Gotha, Perthes. In-8°, 66 p. (rôle qu'a joué Brück dans le développement de la Réformation; on regrette le peu d'étendue de cette brochure et on engage l'auteur, qui est un descendant de Brück, à écrire une biographie détaillée de son ancêtre). — Perlbach, Die æltesten preussischen Urkunden. Kœnigsberg, Beyer. In-8°, 41 p. (excellent travail sur l'authenticité des documents relatifs à l'établissement en Prusse de l'ordre teutonique). — Droysen, Geschichte der preussischen Politik. 5. Theil : Friedrich der Grosse. I. Bd. Leipzig, Veit u. Co. In-8°, 492 p. (l'article établit un parallèle

entre ce volume et l'ouvrage de Ranke : Neun Bücher preussischen Geschichte). — BERNHEIM, Lothar III und das Wormser Concordat. Strassburg, Trübner. In-8°, 77 p. (l'auteur reprend la thèse soutenue par Friedberg et l'étaye de nouvelles preuves; c'est un excellent travail). — BRUCKER, Les archives de la ville de Strasbourg antérieures à 1790 (cf. *Revue critique*, 1874, I, p. 244). — Madwigii adversaria critica ad scriptores græcos et latinos. Vol. II. Emendationes latinæ (cf *Revue crit.*, 1874, I, p. 49). — ANDRESEN, Die altdeutschen Personennamen. Mainz, Kunze's Nachf. In-8°, viij-102 p. (cet ouvrage n'a pas de prétention scientifique; il est d'ailleurs mal disposé et peu complet). — ZUPITZA, Zur Literaturgeschichte des Guy von Warwick. Wien, Gerold's S. in Comm. In-8°, 46 p. (cette brochure sert d'introduction à une future édition de l'original français et de la traduction anglaise du poème de Guy, à laquelle travaille M. Zupitza). — STARK, Nach dem griechischen Orient. Heidelberg, Winter. In-8°, xij-408 p. (cet ouvrage a déjà paru par fragments dans divers recueils; un seul chapitre est inédit : « L'Hellespont et les ruines de Troie. »). — ARNOLD, Das altrœmische Theatergebæude. Würzburg, Thein'sche Buchh. In-4°, 24 p. 1 pl. (travail approfondi). — Vorlesungen im Wintersemester 1874-75 : 12. Tübingen; 13. Kiel; 14. Innsbruck; 15. Breslau; 16. Rostock; 17. Akademie Proskau.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Catalogue des manuscrits de la bibliothèque municipale de Rouen relatifs à la Normandie, précédé d'une notice sur la formation de la bibliothèque et ses accroissements successifs publié par M. E. Frère. In-8°, xvj-212 p. et 2 gr. Rouen (imp. Boissel).

Claretie (J.). Peintres et sculpteurs contemporains. 2° éd. revue et augmentée d'études et de documents nouveaux. In-18 jésus, xxx-424 p. Paris (Charpentier et Cᵉ). 3 fr. 50

Desmoulins (C.). Œuvres, recueillies et publiées d'après les textes originaux, augmentées de fragments inédits, de notes et d'un index et précédées d'une étude biographique et littéraire, par M. J. Claretie. 2 vol. in-18 jésus, 778 p. Paris (Charpentier et Cᵉ). 7 fr.

Desjardins (E.). Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin. T. 3. 2° fascicule. Notice pouvant servir de 2° supplément. Les Balles de fronde de la République. (Guerre sociale, guerre servile, guerre civile). In-fol. 27 p. et 3 pl. Paris (lib. Franck). 12 fr.

Fleury (de). Notice historique et généalogique sur les seigneurs de la Curée et de la Roche-Turpin. In-8°, 11 p. Vendôme (imp. Lemercier et fils).

Grasset (J.). Madame de Choiseul et son temps, étude sur la société française à la fin du XVIII° siècle. In-8°, 319 p. Paris (Didier et Cᵉ), 6 fr.

Gravier (G.). Découverte de l'Amérique par les Normands au X° siècle. In-8°, xxxix-250 p. et 4 cartes. Paris (Maisonneuve et Cᵉ).

Heuzey (L.). Recherches sur les figures de femmes voilées dans l'art grec, avec 3 pl. gravées et une photographie. In-4°, 44 p. Paris (imp. Chamerot).

Hozier (J.-F. d'). L'impôt du sang ou la noblesse de France sur les champs de bataille. Publié par M. L. Paris, sur le manuscrit unique de la Bibliothèque du Louvre, brûlé dans la nuit du 23 au 24 mai 1871. T. 1. 1ʳᵉ partie. In-8°, xxiv-332 p. Paris (Techener). 6 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II, 4e fascicule. 4 fr.

Sommaire. J. Halévy, la seconde inscription d'Oumm-el-'Awâmid; — F. Meunier, Sur le passage du sens interrogatif au sens affirmatif; — L. Havet, l'unité linguistique européenne, la question des deux *k* arioeuropéens; — D'Arbois de Jubainville, l'accent breton; — Michel Bréal, la première personne du singulier en ombrien; — James Darmesteter, notes sur quelques expressions zendes; — Variétés: Louis Havet, Τρέ, ῥίγα, ἄτρεγκτος, δεδροικώς; Michel Bréal, *vindex*; Note supplémentaire sur *fagne*, *fange*, *hohe veen*.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

2e supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec 3 planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

Tome deuxième traduit par G. Paris et A. Morel-Fatio. 1er fascicule. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

En vente à la librairie Rath, à Pesth, et se trouve à Paris,
à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

ACTES et Documents pour servir à l'histoire de l'alliance de George Rákóczy, prince de Transylvanie, avec les Français et les Suédois dans la guerre de Trente ans. Publié par ordre de l'académie hongroise des sciences par A. Szilágyi. 1 fort vol. in-8°. 13 fr. 50

MONUMENTA comitialia regni Hungariæ. Magyar országgyülési emlékek történeti bevezetésekkel. A M. Tud. Akadémia tört. Bizottsága megbízásából szerkeszti Dr F. Vilmos. Tome 1er (1526-1536). 1 fort vol. in-8°. 13 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 37 Huitième année 12 Septembre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Academy, N° 120, new series, 22 août. PIGOT, Persia : Ancient and Modern. London, King and Co. (O. St. JOHN : en ajoutant à ce petit livre quelques pages sur la géographie et l'ethnologie, on aurait un bon manuel). — STAHR, Tiberius Leben, Regierung, Charakter. Berlin, Guttentag (G. A. SIMCOX : *suite*). — DUDGEON, Twelfth Annual Report of the Peking Hospital for 1873. Shanghaï (Joseph EDKINS : intéressants détails sur la médecine indigène, sur l'introduction en Chine de la vaccine et sur l'accueil fait dans ce pays à la médecine européenne). — Dr. Schliemann and the Excavations on the Acropolis (lettre de M. SCHLIEMANN). — Meeting of the British Association at Belfast (discours prononcé par M. TYNDALL : coup-d'œil sur l'histoire des efforts tentés par l'esprit humain pour découvrir les causes des phénomènes naturels). — The Excavations at Olympia (Max MÜLLER : détails sur le traité projeté entre les gouvernements allemand et grec; M. M. espère que ce traité sera bientôt ratifié, et que M. Ernst Curtius pourra commencer les fouilles).

The Athenæum, N° 2443, 22 août. British Association for the Advancement of Science, Belfast Meeting (analyse du discours prononcé par M. Tyndall). — Abraham Ibn Ezra's Commentary on the Canticles, after the First Recension. Ed. from two Mss., with a Transl. by H. J. MATHEWS. Trübner and Co. (commentaire d'Ibn Ezra sur le Cantique des cantiques; la belle publication de M. Mathews sera la bienvenue auprès de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la critique de l'Ancient Testament). — Elisabeth HARRIOT HUDSON, The Life and Times of Louisa Queen of Prussia, with an Introductory Sketch of Prussian History. 2 vols. Isbister and Co. (ouvrage remplis de détails puérils; « this is » altogether a ladies' book » dit l'auteur de l'article). — Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg. Catalogue de la Section des Russica, ou Ecrits sur la Russie en langues étrangères. 2 tomes. Saint-Pétersbourg (catalogue admirablement conçu). — The Poetical Works of Gavin Douglas, Bishop of Dunkeld. With Memoir, Notes, and Glossary. By J. SMALL. 4 vols. Edinburg, Paterson (peut servir de modèle aux travaux de ce genre). — DE GUBERNATIS, Romolo. Dramma in Tre Atti in Versi. Firenze (M. de G. qui a déjà fait représenter à Florence plusieurs drames, dont le sujet est emprunté aux légendes hindoues, se propose maintenant de mettre à contribution l'histoire légendaire de Rome; M. de G. voudrait réformer le théâtre italien et ne voir paraître sur la scène que les types idéaux les plus élevés). — The Confucian Temple at Peking (des inscriptions chinoises remontant au IXᵉ s. av. J.-C. ont été découvertes par M. BUSHELL; elles sont d'une grande importance pour l'histoire de l'écriture chinoise). — The Missal of the Abbot Gonçalves (Matthew LEWTAS : notice sur cet admirable missel qui coûta douze années de travail, 1610-1622, et est actuellement conservé dans la bibliothèque de l'Académie des sciences de Lisbonne). — British Archæological Assiociation. — Congress at Bristol (rapport). — DESPOIS, Le théâtre français sous Louis XIV. Paris, Hachette (ouvrage érudit, mais assez mal écrit).

Literarisches Centralblatt, N° 35, 29 août. STAHR, Tiberius' Leben, Regierung und Charakter. 2. vœllig umgearb. Aufl. Berlin, Guttentag. In-8°, xij-378 p. (article très-défavorable). — HORAWITZ, Caspar Bruschius. Leipzig, Brockhaus in Comm. In-8°, viij-272 p. (bonne contribution à l'histoire de la Réforme). — RATHGEBER, Colmar und Ludwig XIV. Stuttgart, Krœner. In-8°, x-211 p. (collection de douze documents inédits relatifs à l'histoire de Colmar de 1648 à 1715). — GUERRIER, Leibniz in seinen Beziehungen zu Russland und Peter dem Grossen. St. Petersburg, 1873. Leipzig, Voss in Comm. In-8°, xviij-372 p. 1 pl. in-folio (cet ouvrage épuise le sujet). — HELTEN, Ueber die

Wurzel *lu* im Germanischen. Rotterdam, 1873. Leipzig, Richter u. Harrassowitz in Comm. In-8°, 55 p. (on conseille à l'auteur de mieux employer l'érudition dont il fait preuve dans cette brochure). — NESSELMANN, Thesaurus linguæ Prussicæ. Berlin, Dümmler. In-8°, vij-222 p. (art. défavorable). — SIEVERS, Die Murbacher Hymnen nach der Handschrift herausgeg. Halle, Buchh. d. Waisenh. In-8°, vj-106 p. (c'est la première édition qui soit faite directement sur le mss. de la Bodléienne). — CURTIUS, Ephesos (cf. *Revue critique*, 1874, II, p. 114).—Griechische Jahreszeiten. Unter Mitwirkung Sachkundiger herausg. v. Aug. MOMMSEN. 1. u. 2. Heft. Schleswig, Bergas. In-8°, xv-153 p. (le premier cahier contient un recueil de proverbes néo-helléniques relatifs au temps, à l'agriculture, etc., par l'éditeur; le second cahier renferme des tables des variations climatériques d'Athènes, dressées par M. MATTHIESSEN). — Vorlesungen im Wintersemester 1874-75. 18. Bonn; 19. Halle; 20. Kœnigsberg; 21. Bern; 22. Wien (ev.-theol.); 23. Münster; 24. Berlin (Ak. f. mod. Philol.); 25. Akad. Eldena; 26. Wien (Hochsch. f. Bodencultur).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Fleury (J. P.). Mémoires sur la Révolution, le premier Empire et les premières années de la Restauration. Publiés et annotés par le R. P. Dom P. Piolin. In-8°, 547 p. Paris (Palmé).

Hucher (E.). L'art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles (2ᵉ partie). In-4°, 164 p. et pl. Paris (Didron). 30 fr.

Jacolliot (L.). Histoire des Vierges. Les peuples et les continents disparus. In-8°, 372 p. Paris (Lib. Internat.). 6 fr.

Lantoine (H.). De Cicerone contra oratores atticos disputante. In-8°, 90 p. Paris (Thorin).

—— Histoire de l'enseignement secondaire en France au XVIIᵉ siècle. In-8°, xj-295 p. Paris (Le même).

Loiseau (A.). Histoire des progrès de la grammaire en France, depuis l'époque de la Renaissance jusqu'à nos jours. 1ᵉʳ fascicule. In-8°, 110 p. Paris (Thorin).

Orléans (C. d'). Poésies complètes, revues sur les manuscrits, avec préface, notes et glossaire, par C. d'Héricault. T. I. In-16, xlvij-224 p. Paris (Lemerre). 2 f. 50

Pibrac. Quatrains, suivis de ses autres poésies, avec une notice par J. Claretie. In-12, iij-171 p. Paris (Lemerre). 7 f. 50

Recueil de mémoires et documents sur le Forez, publiés par la Société la Diana. In-8°, 215 p. et 4 pl. Saint-Étienne (Chevalier).

Rohleder (F.). Ueber deutsche Personennamen u. ihre lautlichen Veränderungen. In-8°, 43 p. Landsberg (Schæffer et Cᵉ). 1 fr. 35

Seeker (J.). Un projet gigantesque en Languedoc au XVIIIᵉ siècle; publié d'après le manuscrit des archives de l'ancienne intendance, avec préface. In-8°, 63 p. Montpellier (Coulet).

Talbert (F.). Du dialecte blaisois et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française. In-8°, xv-338 p. Paris (lib. A. Franck).

Versailles pendant l'occupation. Recueil de documents pour servir à l'Histoire de l'invasion allemande, publié par E. Delerot. In-4°, iij-336 p. Paris (Plon et Cᵉ).

Wiener (C.). Essai sur les institutions politiques, religieuses, économiques et sociales de l'empire des Incas. In-4°, 104 p. et 5 pl. Paris (Maisonneuve et Cᵉ).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 38 Huitième année 19 Septembre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Academy, N° 121, new series, 29 août. Commissioni di Rinaldo degli Albizzi per il Comune di Firenze, dal 1399 al 1433. Firenze, tip. Cellini, 1867-73 (Alfred DE REUMONT : publication qui jette une vive lumière sur cette intéressante période de l'histoire de Florence). — BURNS, The Scottish War of Independence : its Antecedents and Consequents. Glasgow, Maclehose (Æ. J. G. MACKAY : c'est surtout un ouvrage de controverse; l'auteur combat MM. Freeman, Skene, Burton). — A Passage in Lear (F. J. FURNIVALL : donne la véritable interprétation d'un vers du roi Lear : *Where Nature doth with merit challenge*, et fait observer que le dictionnaire de Johnson cite ce passage au verbe *challenge* auquel il attribue l'acception, seule admissible dans ce cas, de *réclamer comme dû*). — The Archæological Congress in Stockholm (Edmund W. GOSSE : rapport). — Meeting of the British Association at Belfast. Geographical Section (extrait du discours prononcée par le Président, Major WILSON).

The Athenæum, N° 2444, 29 août. MAJOR, The Voyages of the Venetian Brothers Nicolò and Antonio Zeno to the Northern Seas in the Fourteenth Century (il peut rester des doutes sur l'authenticité de cette relation). — DRIVER, A Treatise on the Use of the Tenses in Hebrew (l'auteur est au courant de la science; son travail, très-méthodique, fait avancer d'un grand pas la question). — Pedigrees of the County Families of England. Compiled by FOSTER (les généalogies ont été soumises à des membres de chaque famille et vérifiées; la partie héraldique est exécutée par J. FORBES). — Little-Russian Poetry (compte-rendu d'un recueil de chants populaires des Tchoumaks ou voituriers, p. p. RUDTCHENKO et d'un recueil de poèmes d'Ostap Veresai, le dernier représentant des chanteurs errants de la Petite-Russie). — MACKENSIE E. C. WALCOTT, Scoti-Monasticon : the Ancient Church of Scotland; a History of the Cathedrals, Conventual Foundations, Collegiate Churches, and Hospitals of Scotland. Virtue, Spalding and Daldy (ouvrage d'une grande importance). — Petrarch's Bones (Richard F. BURTON). — Laura's Grave (H. J.). — « Muckle-Mouthed Meg » (W. C. S.; J. R. discussion sur la question de savoir si Walter Scott descend de Margaret Murray surnommée Muckle-Mouthed Meg). — British Association (rapports sur chaque section, entre autres, sur celles d'anthropologie et de géographie). — Miscellanea.

Literarisches Centralblatt, N° 36, 5 septembre. MÜLLER-STRÜBING, Aristophanes und die historische Kritik. Leipzig, Teubner. In-8°, xiv-735 p. (cet ouvrage n'est pas scientifique; l'auteur s'abandonne outre mesure à son imagination). — POETTER, Die Geschichte der Philosophie im Grundriss. 1. und 2. Hælfte : Die griechische Philosophie. Elberfeld, Friedrichs. In-8°, 127; 204 p. (le but de cet ouvrage clair et méthodique est de fournir une introduction à l'étude approfondie de la philosophie; l'auteur s'attache principalement à montrer l'enchaînement des systèmes). — SCHOPENHAUER's sæmmtliche Werke. Herausg. v. FRAUENSTÆDT. Leipzig, Brockhaus (complet en 6 volumes). — VENETIANER, Der Allgeist. Berlin, C. Duncker. In-8°, iv-280 p. (expose la théorie du Panpsychisme). — SPIR, Denken und Wirklichkeit. 2. Bd. Leipzig, Findel. In-8°, viij-257 p. (ce second volume n'est destiné qu'à mieux faire comprendre le premier, lequel a été longuement apprécié dans le *Centralblatt*, 1873, n° 52). — APPEL, Quæstiones de rebus Samaritanorum sub imperio Romanorum peractis. Gœttingen, Dieterich. In-8°, 97 p. (bon travail, qui, s'il ne fait pas connaître de nouvelles sources et ne contient pas de résultats nouveaux bien importants, révise du moins les sources connues et rectifie beaucoup d'erreurs accréditées).

— Urkundenbuch der ehemals freien Reichsstadt Mühlhausen in Thüringen. Bearb. v. HERQUET, unter Mitwirk. v. SCHWEINEBERG. Halle, Buchh. d. Waisenh. In-8°, viij-639 p. (3e volume des *Geschichtsquellen der Provinz Sachsen*). — SOPHIANOS, Grammaire du grec vulgaire et traduction en grec vulgaire du traité de Plutarque sur l'éducation des enfants, p. p. LEGRAND. 2e éd. Paris, Maisonneuve. In-8°, 123 p. (art. généralement favorable). — MOMMSEN (Tycho), Entwickelung einiger Gesetze über den Gebrauch der griechischen Præpositionen. Frankfurt a. M., Ostern. In-4°, 50 p. (cette brochure pleine de faits démontre combien il devient indispensable d'écrire une syntaxe historique de la langue grecque). — KOPP, Griechische Literaturgeschichte. Berlin, Springer. In-8°, 203 p. (mauvais ouvrage). — Die altdeutsche Bruchstücke des Tractats des Bischofs Isidorus von Sevilla de fide catholica contra Judæos. Herausg. v. WEINHOLD. In-8°, 133 p. (édités d'après le ms. de Paris et celui de Vienne ; accompagnés d'une dissertation sur les mss. et les éditions, et d'un glossaire). — Vorlesungen im Wintersemester 1874-75 : 27. Giessen; 28. Greifswald.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Barbaran (D.). Assi romani ed italici e loro parti (descrizione numismatica). In-8°, 24 p. Padova (tip. del Seminario).

Beer (A). Leopold II, Franz II u. Catharina. Ihre Correspondenz nebst e. Einleitg. zur Geschichte der Politik Leopold's II. In-8°, x-259 p. Leipzig (Duncker et H.). 6 fr. 50

Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur. Hrsg. v. H. Paul u. W. Braune. 1. Bd. In-8°, 539 p. Halle (Lippert). 16 fr.

Bodemann (E.). Julie v. Bondeli u. ihr Freunderkreis Wieland, Rousseau, Zimmermann, Lavater, Leuchsenring, Usteri, Sophie Laroche, Frau v. Sandoz u. A. Nebst bisher ungedr. Briefen der Bondeli an Zimmermann u. Usteri. In-8°, viij-373 p. Hannover (Hahn). 6 fr. 75

Bonstetten (de). Carte archéologique du canton de Vaud, accompagnée d'un texte explicatif. In-4°, iij-52 p. et 1 carte. Toulon (imp. Mihière et Ce).

Dati (G.). La lettera dell' Isole che ha trovata nuovamente il re de spagna. Poema in ottava rima pubblicato per cura di G. Uzielli. In-16, lx-62 p. Bologna (Romagnoli). 6 fr. 50

Milanesi (G.). Sulla storia dell' arte Toscana. Scritti varii. In-8°, 376 p. Siena (tip. Sordo-muti).

Rhedantz (C.). De Vario quem habeat apud oratores Atticos πρᾶγμα vocabulum usu ac notione. In-8°, 41 p. Halle (Reichardt). 1 fr. 35

Schmilg (J.). Ueber Entstehung u. historischen Werth d. Siegeskalenders Megillath Taanith. In-8°, 50 p. Leipzig (Dœrffling et F.). 2 fr.

Wessely (J. E.). Iconographie Gottes u. der Heiligen. In-8°, xvj-458 p. Leipzig (T. O. Weigel). 14 fr. 75

Weymouth (R. F.). On Early English Pronounciation : with especial reference to Chaucer, in opposition to the views maintened by M. A. J. Ellis in his work « On Early English Pronunciation, with » especial reference to Shakspeare and » Chaucer. » In-8°, 158 p. London (Asher). 13 fr. 15

Wilberforce (H. W.). The Church and the Empires. Historical Periods. Preceded by a Memoir of the Author, by J. H. Newman. With a Portrait. In-8°, 320 p. London (King). 13 fr. 15

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II, 4e fascicule. 4 fr.

Sommaire. J. Halévy, la seconde inscription d'Oumm-el-'Awâmid; — F. Meunier, Sur le passage du sens interrogatif au sens affirmatif; — L. Havet, l'unité linguistique européenne, la question des deux *k* arioeuropéens; — D'Arbois de Jubainville, l'accent breton; — Michel Bréal, la première personne du singulier en ombrien; — James Darmesteter, notes sur quelques expressions zendes; — Variétés : Louis Havet, Τρέ, ῥίγα, ἄτρεγκτος, δεδροικώς; Michel Bréal, *vindex*; Note supplémentaire sur *fagne*, *fange*, *hohe veen*.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

2e supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec 3 planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

Tome deuxième traduit par G. Paris et A. Morel-Fatio. 1er fascicule. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

En vente à la librairie Rath, à Pesth, et se trouve à Paris,
à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

ACTES et Documents pour servir à l'histoire de l'alliance de George Rákóczy, prince de Transylvanie, avec les Français et les Suédois dans la guerre de Trente ans. Publié par ordre de l'académie hongroise des sciences par A. Szilágyi. 1 fort vol. in-8°. 13 fr. 50

MONUMENTA comitialia regni Hungariæ. Magyar országgyülési emlékek törteneti bevezetésekkel. A M. Tud. Akadémia tört. Bizottsága megbízásából szerkeszti Dr F. Vilmós. Tome 1er (1526-1536). 1 fort vol. in-8°. 13 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 39 Huitième année 26 Septembre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Academy, N° 122, new series, 5 septembre. VON REUMONT, Lorenzo de' Medici il Magnifico. Zwei Bde. Leipzig, Duncker u. Humblot (M. CREIGHTON : ouvrage de mérite, et bien supérieur à celui de Roscoe, quoique la lecture en soit peut-être moins attachante). — LEGEAY, History of Louis XI (H. WALLON : c'est une apologie de Louis XI; l'ouvrage, un peu diffus, est non-seulement une histoire du roi, mais une biographie complète du prince et un tableau de son époque). — FOSTER, Pedigrees of the County Families of Yorkshire (cf. n° 38). — *Correspondance* : The Phœnicians in Brazil (Lettre de M. EUTING, qui ne croit pas à l'authenticité de l'inscription; cf. les n°s 110, 115 et 119 de l'*Academy*). — Posthumus in « Cymbeline ». — A Correction (J. J. FURNIVALL : conteste les conclusions de M. Fleay relativement à la date de la scène 2 du IVe acte de *Cymbeline*, lesquelles sont fondées sur l'accentuation Pósthumus, au lieu de Posthúmus). — Cambrian Archæological Society. — Spurious Hebrew Coins.

The Athenæum, N° 2445, 5 septembre. SPELDING, The Letters and the Life of Francis Bacon. Vol. VII. Longmans and Co. — TALBOYS WHEELER, The History of India, from the Earliest Ages. Vol. III. Trübner and Co. (art. défavorable). — EWALD, The History of Israel. Transl. from the German by ESTLIN CARPENTER. Vol. V. The History of Ezra and of the Hagiocracy in Israel to the time of Christ. Longmans and Co. (excellente traduction; l'article, très-compétent, signale un certain nombre de points douteux et d'erreurs dans l'ouvrage magistral d'Ewald). — Translations from the Hakayit Abdulla (Bin Abdulkadar), Munshi. With Comments by J. L. THOMSON. H. S. King and Co. (traduction de mémoires contemporains d'un Malais). — New Shakspere Society (plaintes d'un membre sur l'inexactitude dans l'apparition des publications de la Société). — Palaio-Aramaic Inscriptions (R. étudie la forme des lettres, et se propose de donner des spécimens des caractères employés sur les poteries, la stèle de Diban et les monnaies juives). — Muckle Mouthed Meg (W. CHAMBERS : expose des faits qui établissent péremptoirement la fausseté de la tradition sur le mariage de Meg). — British Association (sections d'anthropologie et de géographie). — VON HELLWALD, Geschichte des Hollændischen Theaters. Rotterdam, Van Hegel et Eeltjes (cette histoire du théâtre hollandais éclaire d'une vive lumière celle du théâtre anglais).

Literarisches Centralblatt, N° 37, 12 septembre. REINKE, Beitræge zur Erklærung des Alten Testamentes. 9. Bd. Giessen, Roth. In-8°, viij-223 p. (ne fait pas avancer la science). — STEIN, Studien über die Hesychasten des XIV. Jahrh. Wien, Holzhausen. In-8°, 204 p. (travail recommandable, bien que l'auteur se soit trompé sur les origines de la secte). — RENIERIS, *περὶ Βλοσσίου καὶ Διοφάνους ἔρευναι καὶ εἰκασίαι*. Leipzig, Lorentz. In-8°, 204 p. (recherches sur la part qu'ont prise le rhéteur Diophanes et le philosophe Blossius à la tentative de réforme de Tiberius Gracchus). — NICHOLAS, The pedigree of the English people. 4. ed. London. 567 p. (l'article examine cet ouvrage au seul point de vue de la linguistique, et établit l'incompétence de l'auteur en cette matière). — Lexicon Homericum composuerunt CAPELLE, A. EBERHARD, E. EBERHARD, etc.; edidit EBELING. Pars I (fasc. I-VIII). Leipzig, Teubner. In-8°, 464 p. (la méthode et la précision font défaut). — WESENBERG, Emendationes alteræ sive annotationes criticæ ad Ciceronis epistolarum editionem (cf. *Revue critique*, 1874, II, p. 6). — MILCHHŒFER, Ueber den attischen Apollon. München, Ackermann. In-8°, 80 p. (bon travail; mais l'article relève un assez grand nombre d'erreurs de détail). — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, etc. p. p. DAREMBERG et SAGLIO. 2 fasc. Agr.-Apo. Paris, Hachette. In-4°, p. 161-320 (annonce favorable). — Vorlesungen im Wintersemester 1874-75 : 29. Marburg; 30. Jena; 31. Graz; 32. Neustadt-Ebw.

La Rivista Europea. Août 1874. B. CECCHETTI, Trieste e le sue instituzioni. — A VIRGILI, un avvocato di Roma antica. — Lettere inedite di Giuseppe Montanelli. — B. IANARI, Le Scuole a Siena. — K. RŒNNEKE, Sopra due antichissimi monumenti della letteratura tedesca (sur les deux formules magiques découvertes à Mersebourg en 1841 par G. Waitz et publiées par J. Grimm). — G. FUSINATO, Niccolò Macchiavell (fin). — F. TREVISAN, F. Arrivabene (fin). — P. PAVESIO, C. Botta e le sue opere storiche (fin). — Revues littéraires et bibliographiques d'Italie, de France, d'Allemagne et des pays slaves. — Polémique entre MM. STORM et CAIX au sujet de l'*Essai sur les voyelles atones de l'italien* par M. Storm.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Brentano (F.). Psychologie vom empirischen Standpunkte. (In 2 Bdn.) 1. Bd. In-8°, xiv-350 p. Leipzig (Duncker et H.). 9 fr. 65

Draibel (H.). L'œuvre de Moreau le jeune, notice et catalogue. In-8°, 85 p. Paris (Rouquette). 10 fr.

Gaii institutionum commentarii quattuor. Codicis Veronensis denuo collati apographum confecit et jussu academiæ regiæ scientiarum Berolinensis ed. G. Studemund. Acc. pagina codicis Veronensis photographiæ efficta. Gr. in-4°, xxx-325 p. Leipzig (Hirzel). 48 fr.

Gaudry (A.). Les Êtres des temps primaires. Résumé de la première partie du cours de paléontologie fait au Museum d'histoire naturelle (leçon du 15 avril 1874). In-8°, 20 p. Paris (imp. Martinet).

Giesebrecht (W. v.). Geschichte der deutschen Kaiserzeit. 1. Bd. Gründung d. Kaiserthums, 2. Th. Das Kaiserthum der Ottonen. 4. Aufl. In-8°, xlj u. p. 343-928. Braunschweig (Schwetschke u. Sohn). 10 fr. 50
Les tomes 1 et 2 20 fr.

Gregorovius (F.). Lucrezia Borgia. Nach Urkunden und Correspondenzen ihrer eigenen Zeit. 2 Bde. In-8°, xvj-329 et 141 p. m. 4. Steintafel. In-4°. Stuttgart (Cotta). 16 fr.

Hartsen (F. A.). Grundzüge d. Psychologie. In-8°, xij-209 p. u. 4 lith. Taf. Berlin (Duncker). 5 fr. 35

Heyden (A.). Beitræge zur Geschichte Antiochus d. Grossen, Kœnigs v. Syrien. In-8°, 64 p. Emmerick (Romen). 1 fr. 35

Nescio (J.-J.). La littérature sous les deux empires. In-18 jésus, v-171 p. Paris (Bonhoure). 2 fr.

Ocioni (O.). Die literarischen Dilettante m alten Rom. Deutsch v. J. Schanz. n-8°, 27 p. Berlin (Calvary et Cᵉ). 1 f. 35

Peraud (P.). Les États, le Parlement o Franche-Comté et la conquête de 168. In-8°, 397 p. Lons-le-Saulnier) (np. Gauthier frères).

Pishel (R.). De grammaticis prâcriticis. In8°, 43 p. Berlin (Gosohorsky). 2 fr.

Reihard de Liechty. Les Universités libes en France. In-12, 76 p. Paris (Flmé).

Roctinger (L.). Zum baierischen Schriftwen im Mittelalter. 2. Hælfte. In-4°, 64). München (Franz). 3 fr.
omplet. 6 fr. 25

Saaleld (A.). Index græcorum vocabulorm in linguam latinam translatorum qustiunculis auctus. In-8°, viij-86 p. Bein (Berggold). 2 fr. 75

Schb (F.). Zu den Kyprien. In-4°, 45 p. Bein (G. Reimer). 2 fr. 75

Voig (H.). Fundamentaldogmatik. Eine zummenhæng. historisch krit. Untersug. u. apologet. Erœrterg. der Fundaentalfragen christl. Dogmatik. In-8°, xij-684 p. Gotha (F. A. Perthes). 17 fr. 65

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II, 4ᵉ fascicule. 4 fr.

Sommaire. J. Halévy, la seconde inscription d'Oumm-el-'Awâmid; — F. Meunier, Sur le passage du sens interrogatif au sens affirmatif; — L. Havet, l'unité linguistique européenne, la question des deux *k* arioeuropéens; — D'Arbois de Jubainville, l'accent breton; — Michel Bréal, la première personne du singulier en ombrien; — James Darmesteter, notes sur quelques expressions zendes; — Variétés : Louis Havet, Τρέ, ῥίγα, ἄτρεγκτος, δεδροικώς; Michel Bréal, *vindex*; Note supplémentaire sur *fagne*, *fange*, *hohe veen*.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

2ᵉ supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3ᵉ édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2ᵉ fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

Tome deuxième traduit par G. Pa is et A. Morel-Fatio. 1er fascicule. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte iant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

En vente à la librairie ATH, à Pesth, et se trouve à Paris,
à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

ACTES et Documentspour servir à l'histoire de l'alliance de George Rákóczy, prce de Transylvanie, avec les Français et les Suédois dans la guerre de Trent ans. Publié par ordre de l'académie hongroise des sciences par A. Szilági. 1 fort vol. in-8°. 13 fr. 50

MONUMENTA comitialia regni Hungariæ. Magyar országgyülési emlékek történeti bevezetésekkel. A M. Tud. Akadém tört. Bizottsága megbízásából szerkeszti Dr F. Vilmos. Tome 1er (1526-1536 1 fort vol. in-8°. 13 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 40 Huitième année 3 Octobre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Academy, Nº 123, new series, 12 septembre. CRATIUNESCO, Le peuple romain, d'après ses chants nationaux. Paris, Hachette (A. LANG : cet essai, qui est un commentaire des chants publiés par M. ALEXANDRI, ne manque pas d'intérêt). — La Vita Nuova di Dante Alighieri, riscontrata su codici e stampe, per cura di A. d'ANCONA. Pisa, 1872 (H. F. TOZER : cette édition est faite sur six mss. importants, comparés avec les éditions antérieures; elle est précédée d'une étude sur Béatrice; l'auteur croit que partout où Dante a parlé de Béatrice, il a mêlé l'allégorie à la réalité). — Le Li-sao. Traduit du chinois, etc. par le marquis d'HERVEY DE SAINT-DENYS. Paris, Challamel aîné (Robert K. DOUGLAS : art. favorable). — DOZY, Geschichte der Mauren in Spanien. Leipzig, Duncker u. Humblot (P. DE GAYANGOS : art. très-favorable sur l'ouvrage; mais le *reviewer* pense qu'il était inutile de le traduire en allemand; les additions et corrections sont en très-petit nombre). — *Correspondence.* « Spurious Hebrew Coins (lettres de MM. Walter BESANT et John EVANS). — « Who wrote our old Plays? » (Edward DOWDEN; M. Fleay, auteur de l'article dont on vient de lire le titre, et qui traite de *Cymbeline*, n'a pas connu un travail sur le même sujet de M. HERTZBERG). — Posthumus in « Cymbeline. » — A corrector corrected (F. G. FLEAY : réponse à la note de l'*Academy*, du 5 septembre). — The Etymology of « Anent » (Walter W. SKEAT). — VON BERGMANN, Beitræge zur Muhammedanischen Münzkunde. — Wien, Gerold's Sohn (STANLEY LANE POOLE : description de cinq monnaies, accompagnée d'importantes remarques historiques). — Transactions of the American Philological Association for 1873. Hartford (D. B. MONRO: contient huit articles : 1° sur les formes épiques de verbes en αω, par M. ALLEN; 2° Études de philologie cymrique, par M. EVANS; 3° Appréciation de la manière dont M. Koch traite l'élément celtique en anglais, par HADLEY; 4° Sur la prononciation du latin, d'après certaines grammaires récentes, par M. HALDEMANN; 5° Sur quelques points dans la Vie de Thucydide, par M. PACKARD; 6° Classification des propositions conditionnelles dans la syntaxe grecque, par M. GOODWIN; 7° Sur les discussions récentes de la loi de Grimm, par M. MARCH; 8° Un vocabulaire de la langue des Indiens de l'isthme de Darien, par M. LULL). — CHAPPELL, The History of Music. Vol. I. From the Earliest Records to the Fall of the Roman Empire. London, Chappell and Co. (ouvrage non sans valeur).

The Athenæum, Nº 2446, 12 septembre. The Vision of William concerning Piers the Plowman (Part III. The Whitaker Text), etc. Ed. by Rev. W. W. SKEAT. Trübner and Co. (publié d'une manière très-satisfaisante pour la *Early English Text Society*). — SHELDON AMOS, The Science of Law. King and Co. — Ed. REUSS, History of Christian Theology in the Apostolic Age. Transl. by Annie HARWOOD. With a Preface and Notes by R. W. DALE. 2 vols. Hodder and Stoughton (long art. favorable à l'ouvrage; les notes de l'éditeur sont peu recommandables). — HOWARD FURNESS, A Concordance to Shakespeare's Poems : an Index to every Word therein contained. Philadelphia, Lippincott and Co. (très-complet et très-soigné). — Registrum Palatinum Dunelmense : the Register of Richard de Kellawe, Lord Palatine and Bishop of Durham, 1311-1316. Ed. by Sir Th. DUFFUS HARDY. 2 vols. Longmans and Co. (excellente édition). — Criminality of Animals (J. H. rappelle quelques exemples de condamnation au gibet et d'excommunication d'animaux, du XIe au XVIe siècle). — New Shakspere Society (le directeur et le secrétaire ne répondront au membre qui s'est plaint dans le dernier nº de l'*Athenæum*, que s'il publie son nom). — Palaio-Aramaic Inscriptions (R. : suite; la rédaction dit en note qu'elle publie cette communication sous réserves). — Notes from United States (D.). — Commemoration of Boccacio (H. C. BARLOW). — Biblical Identification (l'autel d'*Ed;* le site de *Nob;* le rocher d'*Oreb*).

Literarisches Centralblatt, N° 38, 19 septembre. MENDELSSOHN, De senati consultis Romanorum ab Josepho Antiq. XIII, 9, 2; XIV, 10, 22 relatis commentatio. In-8°, 36 p. (long art. de A. v. G.). — Urkundliche Beitræge zur Geschichte des Hussitenkrieges in den Jahren 1419 bis 1436. Herausg. v. PALACKY. II. Bd. Von den Jahren 1429 bis 1436. Prag, Tempsky. In-8°, 547 p. (contient beaucoup de documents inédits). — BEZOLD, Zur Geschichte des Husitentums. München, Ackermann. In-8°, 114 p. (appréciation très-favorable). — BARZILAI, Gli Abraxas. Triest, Peternelli und Morterra. In-8°, 16 p. (sans la moindre valeur). — FOUCART, Des associations religieuses chez les Grecs. Paris, Klincksieck. In-8°, xv-243 p.; De Collegiis scenicorum artificum apud Græcos. Ebd. In-8°, 106 p. (l'auteur de l'article se plait à reconnaitre la science et le talent dont a fait preuve M. F., bien qu'il ne partage pas son avis sur un point important : le culte exclusif qu'auraient rendu les associations religieuses à des divinités étrangères, et ait à signaler quelques légères méprises dans les deux ouvrages). — Vorlesungen im Wintersemester 1874-75 : 33. Wien.

The Indian Antiquary, ed. by BURGESS. Vol. III, Part XXXIII, août 1874 (le n° de juillet ne nous est pas parvenu). The Geography of Ibn Batuta's Indian Travels, by Col. H. YULE. — Mediæval Ports of Western and Southern India, by Col. H. YULE. — Kani in Maisur, by V. N. NARASIMMIYENGAR. — On Muhammadan Chronograms, by H. BLOCHMANN. — The Pârvatiparinaya of Bâna, by KASINATH TRIMBAK TELANG. — Tribes and Languages, Bombay Presidency, by Rev. John WILSON. — Sketch of Umri, by C. A. SCANLAN. — *Review :* Wood's Oxus, new ed. with Essay, by Col. H. YULE. — *Correspondence and Miscellanea :* On the Valabhi Chronology, by Jas. FERGUSSON. — Query : B. B. S. — Notes on Marriage Customs : C. G. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Bertrand (A.). Le Tumulus gaulois de la commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or). In-8°, 97 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Bongaud (E.). Le christianisme et les temps présents. T. 1. La religion et l'irréligion. T. 2. Jésus-Christ. In-8°, lxxiij-1485 p. Paris (Poussielgue frères).

Bourgoin. Note additionnelle aux antiquités du Pont-du-Cher. Les Etrechys, histoire et philologie. In-8°, 11 p. Vendôme (imp. Lemercier et fils).

Brockerhoff (J.). Jean-Jacques Rousseau. Sein Leben u. seine Werke. 3. Bd. In-8°, ix-800 p. Leipzig (O. Wigand). 16 f. Les 3 volumes. 34 fr. 75

Brunton (T.). Esquisses morales et littéraires. Réminiscence des études, définition de l'esprit, du goût, des sensations qui s'y rattachent et qui composent la vie intellectuelle, religieuse, morale et littéraire; coup-d'œil rapide sur les sciences. Gr. in-8°, 504 p. Paris (Plon et Cᵉ).

Castan (E.). Histoire de la papauté. Persécutions contre le christianisme. Chute du paganisme. In-8°, 604 p. Paris (Palmé). 6 fr.

Coussemaker (E. de). Manuscrit du couvent de Sainte-Catherine-de-Sienne de Douai. Notice descriptive. In-8°, 93 p. et 2 pl. Lille (imp. Danel).

Cramer (G.). Die altgriechische Komœdie und ihre geschichtl. Entwickelg. bis auf Aristophanes u. seine Zeitgenossen. In-4°, 46 p. Cœthen (Schulze). 1 fr. 65

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 41 Huitième année 10 Octobre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

The Academy, N° 124, new series, 19 septembre. BLANCHARD JERROLD, The Life of Napoleon III, derived from State Records, from Unpublished Family Correspondence, and from Personal Testimony. In Four Volumes. Vol. I. London, Longmans, Green and Co. (Etienne COQUEREL : pense que malgré sa volonté d'être impartial, l'auteur n'a réussi qu'à écrire un panégyrique). — The Voyages of the Venitian Brothers, Nicolò and Antonio Zeno, to the Northern Seas in the XIVth Century. Transl. and Ed., with Notes and Introd. by R. H. MAJOR; GRAVIER, découverte de l'Amérique par les Normands au x° siècle. (E. C. OTTÉ : l'éditeur déploie un grand talent et une solide érudition pour démontrer l'authenticité des voyages des Zeno; mais il ne parvient pas à mettre ce point hors de doute; le second ouvrage est favorablement apprécié). — PHILIPPI, Der Areopag und die Epheten. Berlin, Weidmann (Alexander S. MURRAY : cet ouvrage, somme toute, ne contient rien de bien nouveau). — The late M. Guizot (Evelyn JERROLD). — *Correspondence.* Hebrew Coins (Francis R. CONDER : émet quelques réflexions sur les caractères des monnaies authentiques). — « Scientist » (Alexander J. ELLIS : discute la formation de ce terme commode, d'importation américaine). — The Date of « Richard the Redeles » (C. ZIEPEL). — New Shakspere Society (F. G. FLEAY). — Posthumus in « Cymbeline. » — A « Correction » confirmed (Frederick J. FURNIVALL; réponse à M. FLEAY; la rédaction clot la discussion). — The Meeting of the International Congress of Orientalists.

The Athenæum, N° 2447, 19 septembre. Fac-similes of Ancient Charters in the British Museum (2° article). — The Works of Richard Brinsley Sheridan, etc. Ed. by F. STAINFORTH. Chatto and Windus. — English Dialects (art. sur sept glossaires, édités par M. SKEAT, formant la partie I, série B. des publications de la Société des Dialectes anglais). — An early Notice of Shakspeare. — Notes from St. Petersburg (S.). — M. Guizot. — The Utrecht Psalter (J. O. WESTWOOD). — New Shakspere Society (F. G. FLEAY : s'explique, comme dans l'*Academy*, sur la non-apparition de l'édition de *Henry VI*, dont il était chargé par la Société).

Literarisches Centralblatt, N° 39, 26 septembre. Fragmenta antiquissimæ evangelii Lucani versionis latinæ, etc. ed. RANKE. Wien, Braumüller. In-4°, 41 p. (19 versets d'une traduction latine antérieure à celle de S. Jérôme, déchiffrés avec soin et accompagnés d'annotations critiques de la plus grande valeur). — DÜMICHEN, Die erste bis jetzt aufgefundene sichere Angabe über die Regierungszeit eines ægyptischen Kœnigs. Leipzig, Engelmann. In-8°, 32 p. (brochure nourrie et très-concluante). — RIEZLER, Die literarischen Widersacher der Pæpste zur Zeit Ludwig des Baiers. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, xij-336 p. (contribution remarquable à l'histoire des luttes entre l'Eglise et l'Etat). — SIMSON, Jahrbücher des frænkischen Reichs unter Ludwig dem Frommen. Bd. I (cf. *Revue critique*, 1874, II, p. 51). — HÜFFER, Das Verhæltniss des Kœnigreichs Burgund zu Kaiser und Reich. Paderborn, Schœningh. In-8°, 112 p. (on encourage l'auteur à poursuivre ses études sur ce sujet encore si obscur). — SYBEL, Geschichte der Revolutionszeit von 1789 bis 1800. 5. Bd. 1. Abth. Düsseldorf, Buddeus. In-8°, 288, xlviij p. (digne des volumes antérieurs). — Der Bauernkrieg um Weissenburg Anno 1525. Weissenburg, Wentzel. In-8°, 130 p. (publié par M. OHLEYER, d'après un ms. provenant de Balthasar Bœll, lequel a été détruit pendant l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg en 1870; M. O. en avait pris copie en 1847). — Les Harangues de Démosthène, par Henri WEIL. Paris, Hachette (cf. *Revue critique*, 1874, I, p. 17). — BRUGMAN, Quemadmodum in iambico senario Romani veteres verborum accentus cum

numeris consociarint. Bonn. In-8°, 53 p. (bonne dissertation; on engage l'auteur à continuer ses travaux dans ce sens; mais il devra se défier de son imagination qui le porte trop facilement vers les conjectures). — JEEP, Gli studii classici in Italia. Torino, Lœscher. In-8°, 21 p. — SCHNAASE, Geschichte der bildenden Künste. 2. Aufl. 6. Bd. Düsseldorf, Buddeus. In-8°, xvj-586 p. — HARTEL, Die Universitæten. Wien. In-8°, 19 p. (cf. *Rev. crit.*, 1874, I, p. 380).

The Geographical Magazine, edited by Clements R. MARKHAM, London, Trübner. September 1874.

Admiral Skerard OSBORN : Routes to the North Polar Region. — Capt. J. DAVIS : The Voyage of the *Challenger* (suite, avec une carte donnant les contours et les profondeurs de l'Océan Atlantique, d'après les sondages de 1874). — GIGNIOLI : Dr Beccari's travels in Malesia (avec lettres récentes du voyageur). — A contribution to Cyclone history (observations sur le Cyclone de mai 1871). — TURNER : Impressions of Jamaica (suite). — Comptes-rendus de livres; cartographie, comptes-rendus des Sociétés géographiques.

La Rivista Europea, septembre, 1874. P. TEDESCHI, Machiavelli e la critica moderna (ce premier article juge Machiavel comme poète). — B. E. MAINERI, Abbondio Sangiorgio (notice sur un sculpteur de mérite 1798-1872). — F. BOSIO, Antonio Penetti (souvenirs personnels sur ce gracieux poète). — B. CECCHETTI, Trieste e le sue istituzioni (suite). — N. SPATHIS, Gregorio Pappadopoulo (fin). — G. FERRARO, Nuova raccolta di canti popolari Monferrini (suite). — A. VIRGILI, Un avvocato di Roma antica (fin). — Bulletin littéraire et bibliographique français et italien. Nouvelles littéraires d'Allemagne, des pays slaves, de Roumanie.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Cratiunesco (J.). Plutarchus cum Herodoto et Thucydide comparatur quod ad historicam rationem attinet. In-8°, 77 p. Paris (Hachette et Ce).

Dehaisnes (C.). Les archives départementales du Nord pendant la Révolution. In-8°, 148 p. Lille (imp. Danel).

Desjardins (E.). Desiderata du Corpus Inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (T. 3). Notice pouvant servir de premier supplément. Le Musée épigraphique de Pest. In-fol. 32 p. Paris (A. Franck). 8 fr.

Didron (E.). Quelques mots sur l'art chrétien à propos de l'Image du Sacré-Cœur. In-8°, 44 p. Paris (Didron).

Doublier (L.). Geschichte d. Alterthums von Standpunkte der Kultur m. besond. Rücksicht auf die Entwickelg. d. Volkswirthschaftl. Lebens m. Ackerbau, Handel u. Industrie. In-8°, xvj-736 p. Wien (Hœlder). 12 fr.

Gætschenberger (S.). Geschichte der englischen Dichtkunst nebst e. Skizze der wissenschaftl. Literatur Englands. 2. gænzlich umgearb. Aufl. In-8°, ix-370 p. London (Wohlauer). 9 fr. 35

Ireland (W. H.). Confessions, containing the Particulars of his Fabrication of the Shakspeare Manuscripts. New edit. with addit. Fac-similes and an Introduction, by R. G. White. In-12. New-York. 12 fr. 50

Kæsebir. De Callimacho, νόμων poeta-Hutt, die Mascheronischen Konstrucktionen. In-4°, 32 p. Berlin (Calvary). 1 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 42 Huitième année 17 Octobre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. XXII[e] année. Nouv. série. Tome XVII[e]. 5[e] livr. De la nécessité de créer une bibliothèque à l'usage des professeurs de l'enseignement moyen (A. Wagener). — Théorie de l'analyse littéraire (Thil-Lorrain). — Thèmes d'imitation sur Tite-Live (J. Grafé). — Etudes étymologiques (J.-A. Kugener). — De quelques parisianimes populaires et d'autres locutions non encore ou mal expliquées (4[e] *suite*, Ch. Nisard).

The Academy, N° 125, new series, 26 septembre. The Dâṭhâvansa; or History of the Tooth-Relic of Gotama Buddha, by M. Coomara Swamy (T. W. Rhys Davids : article développé sur le texte pâli et la traduction; il est à regretter que l'histoire de cette relique n'ait pas été l'objet d'une discussion approfondie dans l'Introduction. — Cf. *Revue critique*, 1874, II, p. 102). — *Correspondence*. Olympia (D[r] Henry Schliemann : La plaine d'Olympia est menacée d'inondation par l'Alpheios; avant de commencer les fouilles, on devra donc endiguer ce cours d'eau). — New Shakspere Society (F. J. Furnivall : réponse à la précédente communication de M. Fleay). — « Who wrote our old plays? » (F. G. Fleay : répond à M. Dowden qui lui reprochait de n'avoir pas connu la publication de M. Hertzberg). — International Congress of Orientalists (sections touranienne, aryenne, chamitique, archéologique et ethnologique). — Arab Art Monuments (Stanley Lane Poole).

The Athenæum, N° 2448, 26 septembre. *Gwerziou Breiz-Izel.* Chants populaires de la Basse-Bretagne. Recueillis et traduits par F. M. Luzel, t. II. Lorient, Corfmat (ce second volume est non moins intéressant et précieux que le premier; on ne saurait trop louer l'honnêté scientifique de M. L.; la manière dont il s'est acquitté de sa tâche d'éditeur et de traducteur est également digne d'éloge). — The Public Libraries of London : The Library of Sion College. — The International Congress of Orientalists. — Notes from Florence (A. de Gubernatis). — *Miscellanea :* Cardinal Rinuccini (Frederick Fenton). — Shakspeare Emendations (F. G. Fleay). — The Seal of St. Edmund of Canterbury (J. H. Blunt).

Literarisches Centralblatt, N° 40, 3 octobre. Loserth, Die Kœnigsaaler Geschichtsquellen. Wien, Gerold's S. in Comm. In-8°, 51 p. (Essai critique sur l'origine du *Chronicon Aulae regiae;* l'auteur y distingue trois parties : les *Annales Aulae regiae*, composées par plusieurs auteurs inconnus, la *Vita Wenceslai,* commencée par Otto et terminée par Peter, et les *Mémoires*, en trois livres, du même Supérieur). — Pangerl, Die Witigonen. Wien, Gerold's S. in Comm. In-8°, 76 p. (cette excellente brochure traite de l'origine, de la résidence primitive et de la généalogie des familles de Bohême issues de Witigo, qui ont joué un rôle si important dans l'histoire de ce pays). — Acten der Stændetage Preussens unter der Herrschaft des Deutschen Ordens. Herausg. v. Tœppen. I. Bd. 1. Heft. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, xxvij-234 p. (c'est la première publication de la *Société pour l'histoire provinciale de Prusse*, qui a enfin réussi à se constituer). — Vogt, Antheil der Reichsstadt Weissenburg am Nordgau an der reformatorischen Bewegung in den Jahren 1524-1530. Erlangen, Deichert. In-8°, 64 p. (bon travail, exécuté d'après les sources imprimées et manuscrites, et qui apporte quelques faits nouveaux à l'histoire générale de la Réforme en Allemagne). — Ziegler, Regiomontus. Dresden, Hœckner. In-8°, 103 p. (notice sur la vie et les travaux du célèbre astronome qui fut un précurseur spirituel de Christophe Colomb). — Spruner's Hand-Atlas für die Geschichte des Mittelalters und der neueren Zeit. 3. Aufl. Neu bearb. v. Menke. 11. Lief. Gotha, Perthes (cet excellent Atlas sera complet en 23 facicules). — Halévy, Mélanges

d'épigraphie et d'archéologie sémitiques. In-8°, 183 p. (article défavorable; les résultats auxquels parvient l'auteur sont plus nouveaux que concluants).

Jenaer Literaturzeitung, 1874, n° 28, 11 juillet. (Nous regrettons vivement que, le mode d'envoi de ce journal à notre bureau nous contraignant de donner le sommaire de plusieurs nos à la fois, nous ne puissions résumer en quelques mots l'appréciation de chaque article; nous devons nous contenter de rappeler que les articles de la *Jenaer Literaturzeitung* sont toujours approfondis et très-compétents). SCHRADER, Hœllenfahrt der Istar. Giessen, Ricker. In-8°, iij-153 p. (SIEGFRIED). — ROCKINGER, Berichte über die Untersuchung von Handschriften des sogenannten Schwabenspiegels. Wien, Gerold's S. (STEFFENHAGEN). — GREGOROVIUS, Lucrezia Borgia. Bd. I. Stuttgart, Cotta. In-8°, xvj-329 p. (ULMANN). — MAURENBRECHER, Studien und Skizzen zur Geschichte der Reformationszeit (DROYSEN; cf. *Rev. crit.*, 1874, I, p. 278). — MASSARI, Il conte di Cavour. Torino, Botta. In-8°, v-461 p. SASSI, Il conte Camillo Benso di Cavour. Torino, Lœscher. In-4°, xiv-103 p. (HARTWIG). — KUHN, Ueber Entwickelungsstufen der Mythenbildung. Berlin, Dümmler. In-4° (SCHIEFNER). — Meghadûta. Herausg. v. STENZLER. Breslau, Mülzer. In-8°, vj-74 p. (BŒHTLINGK). — BAUR, Sprachwissenschaftliche Einleitung in das Griechische und Lateinische. Tübingen, Laupp'sche Buchh. In-8°, xv-110 p. (DELBRÜCK). — CWIKLINSKI, Quæstiones de tempore quo Thucydides priorem historiæ suæ partem composuerit. Gnesnæ, expr. Lange [Berol., Mayer et Müller v. d.]. In-8°, iij-56 p. (STAHL). — Apollodori Bibliotheca. Ex recogn. HERCHERI. Berol., Weidmann. In-8°, 148 p. (EBERHARD). — STIMMING, Der Troubadour Jaufre Rudel. Kiel, Schwersche Buchh. In-8°, vj-71 p. BISCHOFF, Biographie des Troubadours Bernhard von Ventadorn. Berlin, Dümmler. In-8°, 82 p. (STENGEL).

—— N° 29, 18 juillet. REINKE, Der Prophet Micha. Giessen. Roth. In-8°, viij-226 p. (KAMPHAUSEN). — SCHNEIDER, Zur Kentniss der griechisch-orthodoxen Kirche Ægyptens. Dresden, Exp. des Jahresb. des Vereins für Erdkunde. In-8°, 48 p. (GASS). — BAUMANN, Die Staatslehre des h. Thomas von Aquino. Leipzig, Hirzel. In-8°, xvj-203 p. (ERDMANN). — Gaii institutionum commentarii quattuor. Ed. STUDEMUND. Leipzig, Hirzel. In-4°, xxxij-325 p. (KRÜGER). — SAMWER et HOPF, Nouveau recueil général de traités, etc. Continuation du grand recueil de G. Fr. de Martens. T. XVIII. Gottingue, Dieterich. In-8°, 689 p. (BROCKHAUS). — Max MÜLLER, Einleitung in die vergleichende Religionswissenschaft. Strassburg, Trübner. In-8°, v-353 p. (DELBRÜCK). — LENORMANT, Les premières civilisations; Les sciences occultes en Asie. Paris, Maisonneuve (SCHRADER). — KOCH, Der semitische Infinitiv. Stuttgart, Schweizerbart'sche Verlagsb. In-8°, iv-71 p. (SOCIN). — HUG, Prolegomena critica ad Æneæ poliorcetici editionem. Turici, typis Zürcheri er Furreri. In-4°, 45 p. (HERTLEIN). — Publili Syri sententiæ, recens. SPENGEL. Berol., apud Weidmannos. In-8°, 50 p. (RIBBECK).

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

E. MÜNTZ Le chroniqueur Bernard Hertzog et son gendre le poète Jean Fischart. Documents inédits ou peu connus (Extrait de la Revue d'Alsace). In-8°. 1 fr.

En vente chez Teubner, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

W. CHRIST Metrik der Griechen und Rœmer. 1 vol. in-8°. 18 fr. 75

W. CORSSEN Ueber die Sprache der Etrusker. 1. Bd. 1 très-fort volume gr. in-8° avec inscriptions gravées sur bois dans le texte et 25 pl. lithographiées hors texte. 40 fr.

J. DE ANCHIETA Arte de grammatica da lingua mais usada na costa do Brasil, novamente dado á luz por J. Platzmann. In-8°. 10 fr. 75

C. WACHSMUTH Die Stadt Athen im Alterthum. 1. Bd. 1 fort volume gr. in-8° avec 2 pl. chromol. 26 fr. 75

En vente chez Meyer, à Detmold, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. F. POTT Etymologische Forschungen auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen unter Berücksichtigung ihrer Hauptformen Sanskrit; Zend-Persisch; Griechisch-Lateinisch etc. 2. Auflage in vœllig neuer Umarbeitung. Publié aussi sous le titre de : Würzel-Wœrterbuch der indo-germanischen Sprachen. 5. Bd. Wurzeln auf labiale Mutae. 1 volume in-8°. 13 fr. 35

Les 5 volumes publiés jusqu'à ce jour 190 fr. 75

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 43 Huitième année 24 Octobre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Academy, Nº 126, new series, 3 octobre. An Historical Atlas of Ancient Geography, Biblical and Classical. Compiled under the superintendence of Dr W. SMITH and M. GROVE. Parts III and IV. London, Murray (C. W. BOASE : art. des plus favorables; chaque carte est pourvue d'un index très-complet). — Charles Swain (notice sur ce poète contemporain). — The Shah's Diary (A. A. SCHINDLER : compare le journal du voyage du roi de Perse, dont il donne une analyse, à un recueil de lettres d'un jeune écolier). — *Correspondence.* Napoleon the Third (BLANCHARD JERROLD : répond à quelques critiques de M. Coquerel). — The Vedas and the Brahmo Somaj (S. D. COLLET : combat l'opinion exprimée par Max Müller, dans son discours prononcé au Congrès des Orientalistes, que le Brahmo Somaj doit sa réforme à la connaissance des travaux européens sur les Védas; le signataire renvoie à son *Esquisse historique du Brahmo Somaj*, Calcutta 1873, où il a exposé les véritables causes de cette réforme). — Red Lion Square (Edward PEACOCK : qu'il soit vrai ou non que les restes d'Olivier Cromwell aient été enterrés dans ce square, on a dans un écrit de John Prestwich la preuve que cette croyance est antérieure à 1799). — The Stymphalian Birds and the Cranes of Ibykus (Dr Henry SCHLIEMANN : donne une explication plausible du mythe et de la légende en question). — LENORMANT, Les premières Civilisations. Paris, Maisonneuve; E. HAVET, Mémoire sur la date des Ecrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon. Paris, Hachette (A. H. SAYCE : apprécie favorablement le premier de ces ouvrages, tout en constatant que la vive imagination de l'auteur l'entraîne parfois à des comparaisons bien hasardées; le second écrit ne convainc pas M. Sayce, malgré la force des arguments présentés par M. H. et la critique pénétrante qu'il déploie, cf. *Revue crit.*, 1874, I, p. 132). — *Notes and News* (note sur le premier volume de l'ouvrage de Corssen : *La langue des Étrusques*).

The Athenæum, Nº 2449, 3 octobre. BLACKIE, Horæ Hellenicæ. Macmillan and Co. (réimpression des Essais de l'auteur sur divers points de philologie et d'archéologie). — Scottish Song (compte-rendu de deux recueils de chants et ballades, l'un par Mary CARLYLE AITKEN, l'autre par J. CLARKE MURRAY, parus chez Macmillan). — New Shakspere Society (suite de la discussion entamée entre MM. FLEAY, FURNIVALL, etc.). — Dravidian Philology (réflexions anticipées sur la nouvelle édition de la grammaire de M. CALDWELL). — The Social Science Congress. — Arctic Exploration.

Literarisches Centralblatt, Nº 41, 10 octobre. HARMS, Arthur Schopenhauer's Philosophie. Berlin, Hertz. In-8º, 44 p. (est plutôt une critique qu'un exposé des doctrines de Schopenhauer). — GŒRING, System der kritischen Philosophie. 1. Theil. Leipzig, Veit. In-8º, viij-314 p. (cet ouvrage mérite d'être lu). — RŒHRICHT, Beitræge zur Geschichte der Kreuzzüge. 1. Bd. Berlin, Weidmann'sche Buchh. In-8º, x-346 p. (note anal.; la *Revue crit.*, appréciera cette publication). — CZERNY, Die Bibliothek des Chorherrnstiftes St. Florian. Linz, Ebenhœch. In-8º, viij-246 p. (Histoire et description de la bibliothèque de St. Florian). — RANKE, Sæmmtliche Werke. Leipzig, Duncker und Humblot (nouvelle édition des tomes 20, 21, 23-26, 37 et 38). — HELFERT, Der Rastadter Gesandtenmord. Wien, Braumüller. In-8º, xij-361 p. (cet ouvrage ne résoud pas l'énigme). — ZEHETMAYR, Lexicon etymologicum latino, etc. -sanscritum comparativum (cf. *Revue crit.*, 1874, II, p. 97); HEYMANN, Das *l* der indogermanischen Sprachen gehœrt der indogermanischen Grundsprache an. Gœttingen, Rente. In-8º, 76 p. (cette dissertation n'épuise certainement pas la question).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, 1874, n° 9, septembre. Wolfgang Eisen und Wolfgang Münzer (LOCHNER). — Ein Maigellein vom 16. Jahrh. (v. EYE). — Aus einer Humanistenhandschrift. III (W. WATTENBACH). — Aus einem Nonnengebetbuche des 16. Jahrh. (Albert ILG). — Anschaffungen für die græfliche Küche zu Stolberg bei herrschaftlichem Besuch; 17. u. 18. Mærz 1499 (E. JACOBS). — *Beilage zum N° 9*. Chronik d. german. Museums. — Chronik d. historischen Vereine. — Nachrichten.

The Indian Antiquary, Ed. by Jas. BURGESS. Part XXXIV (Vol. III), septembre. Some Account of the ancient Indian Ideas regarding Government, War, etc. Contained in the Mahâbhârata (J. MUIR). — Moral and Religious Maxims freely translated from different Indian writers (J. MUIR). — The Geography of Ibn Batuta's Travels (*suite :* H. YULE). — Nijaguṇa's Notes on Indian Music (F. KITTEL). — Words and Places in and about Bombay (J. GERSON DA CUNHA). — On the Boundaries of the Marâṭhi Language (W. F. SINCLAIR). — The Perahera Societies. — Asiatic Societies. — A Sabæan Inscription (E. REHATSEK). — *Reviews :* THOMAS, Numismatic and other antiquarian illustrations of the Rule of the Sassanians in Persia. — BELLEW, From the Indus to the Tigris (cf. *Revue crit.*, 1874, I. p. 241). — *Correspondence and Miscellanea :* The Nâgamangala Copper Plates (L. RICE). — The Mârgala and Visâlgaḍh Inscriptions. — Note on Kunabis, Kolis, etc. — Kizilbashes, Yezidis, and Bâbis of Kurdistân. — Note on the Râmâyaṇa (KASINATH TRIMBAK TELANG). — Superstition in Ganjam (H. St. A. GOODRICH). — Knowledge of Science in Ancient India (J. G. GIBBS). — The Five Senses (E. REHATSEK).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Brigham (W. T.). Cast Catalogue of Antique Sculpture. With an Introduction to the Study of Ornament. Gr. in-4° avec photographies. Boston. 93 fr. 75

Napoléon III (Life of). Derived from State Records, from unpublished Family Correspondence, and from Personal Testimony. By Bl. Jerrold. With Family Portraits in the Possession of the Imperial Family and Fac-similes of Letters of Napoleon I, Napoleon III, Queen Hortense, etc. (4 vols). Vol. 1. In-8°, 480 p. London (Longmans). 22 fr. 50

Nervo (de). Isabelle la Catholique, reine d'Espagne, sa vie, son temps, son règne, 1450-1504. Orné de portraits. In-8°, 456 p. Paris (Michel Lévy frères).

Nutt (J. W.). A Sketch of Samaritan History, Dogma, and Literatur. Published as an Introduction to « Fragments of a Samaritan Targum. » Edited from a Bodleian Ms. In-8°, 172 p. London (Trubner et C°). 6 fr. 25

Ralston (W. R. S.). Early Russian History : Four Lectures delivered at Oxford, in the Taylor Institution. In-8°, 240 p. London (Low). 6 fr. 25

Roxburghe Ballads. Part 8. In-8°. London (Reeves et T.). 3 fr. 15

Serbian Folk-Lore : Popular Tales. Selected and Translated by Mme Csedomille Mijatovies. Edited by the Rev. W. Denton. In-8°, 316 p. London (Isbister). 13 fr. 15

Spencer (H.). Descriptive Sociology. Div. 3. In-fol. London (Williams et N.). 22 fr. 50

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 44 Huitième année 31 Octobre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Academy, N° 127, new series, 10 octobre. The Letters and the Life of Francis Bacon. By J. Spedding. Vol. VII. Longmans and Co. (Samuel R. Gardiner). — A Dyaloge describing the orygynall ground of these Lutheran faccyons, and many of theyr abusys, compyled by syr Wyllyam Barlow, chanon. 28 July, 1531. printed by W. Rastell with privilege for 7 years (Nicholas Pocock : après avoir analysé cet ouvrage et discuté plusieurs questions y relatives, l'auteur de l'article conclut que cet écrit, dont il n'existe vraisemblablement qu'un exemplaire de l'édition originale, mériterait d'être réimprimé). — *Correspondence*. The Poems of William Blake (W. M. Rossetti). — The Styx and the Kokytos (Dr Henry Schliemann : a visité cette rivière et en décrit la source, la chute et le cours; il montre que Styx est le nom de la source et Cocyte le nom du cours, et donne l'étymologie de ces mots). — John Lyly's Poems (J. Furnivall). — Comparative view of sanscrit and other languages, by T. H. Colebrooke (communication de notes ms. de Colebrooke par Max Müller; ce sont des listes comparatives, rédigées vers 1801, de mots sanskrits, grecs, latins, germains, celtes et slaves relatifs aux principaux éléments de la civilisation primitive). — German Philological Congress (D. B. Monro : rapport). — New Shakspere Society (séance du 9 octobre).

The Athenæum, N° 2450, 10 octobre. Lindsay, History of Merchant Shipping and Ancient Commerce. Vols. I and II. Sampson Low and Co. (recueil abondant de matériaux sur le sujet). — Orientalia (Ishmael : déclare en trois colonnes que le congrès international des Orientalistes à Londres « was a farce »). — Notes from St. Petersburg (S. : signale un compte-rendu très-sévère du congrès des Orientalistes, publié dans le *Russian World* et signé « a Russian » Orientalist »). — Social Science Congress. — The Voyages of the brothers Zeno (réponse de l'éditeur, M. Major, à un article de l'*Athenæum* du 29 août;— l'auteur de l'article maintient ses conclusions). — The Sources of « Romeo and » Juliet ».

Literarisches Centralblatt, N° 42, 17 octobre. E. Zeller, Die Anachronismen in den platonischen Gespræchen. Berlin, Dümmler in Comm. In-8°, 24 p. (l'auteur explique ces anachronismes d'une manière très-plausible). — Lange, Die Epheten und der Areopag vor Solon (nous publierons prochainement un article développé sur cette brochure; Philippi, Der Areopag und die Epheten. Berlin, Weidmann. In-8°, xx-367 p. (ouvrage approfondi et des plus instructifs, dans lequel l'auteur a pu aussi consigner les résultats importants auxquels était parvenu M. Lange). — Hœhlbaum, Beitræge zur Quellenkunde Alt-Livlands. Dorpat, Laakmann. In-8°, 61 p. (cette brochure est un modèle de saine critique). — Regesten verlorener Urkunden aus dem alten livlændischen Ordensarchiv. Aufgef. u. herausg. v. Schiemann. Mitau, Behre. In-8°, vj-45 p. (appréciation peu favorable). — M. Haug, Ueber das Wesen und den Werth des wedischen Accents. München, Franz in Comm. In-4°, 107 p. (l'auteur de l'article n'admet pas les vues de M. Haug; mais il reconnait l'importance des matériaux qu'il a accumulés). — Krek, Einleitung in die slavische Literaturgeschichte. Graz, Leuschner u. Lubensky. In-8°, viij-336 p. (la lecture de l'ouvrage laisse l'impression que l'auteur possède son sujet). — Staaff, La littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours. En 3 volumes à deux cours (cette Chrestomathie très-volumineuse est favorablement appréciée; on relève quelques omissions seulement).

Jenaer Literaturzeitung, 1874, n° 30, 25 juillet. Füller, Die Offenbarung Johannis. Nœrdlingen, Beck. In-8°, vj-730 p. (Holsten). — Summa magistri Rolandi, hrsg. v. Thaner. Innsbruck, Wagner. In-8°, lv-303 p. (Maassen). — Müller, Verhæltnisse bei beerbter Ehe nach den bayerisch

schwæbischen Stadtrechten. Nœrdlingen, Beck. In-8°, vj-50 p. (SCHRŒDER).— DOVE, Die Doppelchronik von Reggio u. die Quellen Salimbene's. Leipzig, Hirzel. In-8°, vj-226 p. (SCHEFFER-BOICHORST). — ROCHOW, Briefe an einen Staatsbeamten, hrsg. v. KELCHNER u. MENDELSSOHN-BARTHOLDY. Francfort, Sauerlænder. In-8°, xix-360 p. (ULMANN).—WIENER, L'Empire des Incas. Paris, Maisonneuve. In-4°, 104 p. (GERLAND). — NETTO, Die Phœnizier in Brasilien. Extrait du *Novo Mondo* de Rio de Janeiro. In-fol. 1 p. (SCHLOTTMANN. M. S. croit que l'inscription phénicienne trouvée à Parahyba est une supercherie, mais sans oser l'affirmer pourtant). — MARTIN, Syro-chaldaicæ institutiones. Paris, Maisonneuve. In-8°; vij-101 p. (GILDMEISTER). — OCCIONI, Literarische Dilettanten in Rom, deutsch von Schanz. Berlin, Calvary. In-8°, 27 p. (HERTZ. Cf. *Rev. crit.* 1874, II, 195). — DESTINON, De codicibus Cornificianis. Kiel, Hæseler. In-8°, iv-83 p. (SIEVERS). — Catalogus codicum latinorum bibliothecæ regiæ Monacensis, t. III et IV. Munich, Palm. In-8°, 281 et 386 p. (MEYNEKE). — DELISLE, Sur le catalogue général des mss. des bibl. des départements. Extrait de la Bibl. de l'Éc. des ch. In-8°, 53 p. (MEYNEKE).

—— N° 31, 1er août. AUBERLEBEN, Der Prophet Daniel und die Offenbarung Johannis. 3. Aufl. Basel, Bahnmaier's Verl. In-8°, xxij-454 p. (KAMPHAUSEN). — BORETIUS, Beitræge zur Capitularienkritik. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, x-169 p. (SOHM). — BRIE, Der Bundesstaat. Abtheilung I. Leipzig, Engelmann. In-8°, vj-203 p. (ENDEMANN). — SIEVERS, Paradigmen zur deutschen Grammatik. Gotisch, altnordisch, etc. Halle, Buchh. d. Waisenhauses. In-8°, v-30 p. (BRAUNE). — FŒRSTEMANN, Geschichte des deutschen Sprachstammes. Bd. I. Nordhausen, Fœrstemann. In-8°, viij-618 p. (SIEVERS). — SCHNAASE, Geschichte der bildenden Künste. 2. verb. u. verm. Aufl. B. I-VI. Düsseldorf, Buddeus (REBER).

The Geographical Magazine, edited by Clements R. MARKHAM, London, Trübner, october 1874.

The Arctic campaign of 1874. — GILL : Travels in Northern Persia (avec carte d'une portion de la Perse et du Turkistan montrant les routes suivies par le colonel Baker et le lieutenant Gill dans leur voyage de 1873). — RAVENSTEIN : Dr Nachtigall's explorations in Africa, 1869-74. — The North American boundary Survey (sur les travaux de triangulation faits dans la Puissance de Canada près la frontière des États-Unis). — RAVENSTEIN : Formosa (avec une carte; instructive notice sur cette île peu connue). — Comptes-rendus de livres. — Bibliographie.—Cartographie.—Nouvelles (*Inter alia*, on signale la création d'une petite colonie française sur le versant oriental des Andes péruviennes, dans la vallée du Chanchamayu, à l'est de Tarma). — Comptes-rendus de Sociétés savantes.

La Rivista Europea, octobre, 1874. L. OTTOLENGHI, Della vita e degli studi di Girolamo Picchioni. — C. BOLLIAC, La Ceramica della Dacia. — F. MOSCOGIURI, Alfredo di Musset. — B. TANARI, Le Accademie di Siena (cet article est un fragment d'une histoire de Sienne composée par la Mlle Tanari). — B. CECCHETTI, Trieste e le sue instituzioni (fin). — G. ARNAUD, Gli emigrati italiani prosatori in lingue straniere (fin. Ce dernier article parle de Cesare Balbo, Massimo d'Azeglio, Giuseppe Ferrari, Guglielmo Pepe, Mme de Belgioioso, Ulloa, Montanelli, Ausonio Franchi, Cattaneo, Ventura, Tommaseo, Ubicini, etc. etc.). — P. TEDESCHI, Machiavelli e la critica moderna (ce second article examine les idées religieuses de l'auteur, qui se croyait bon catholique tout en professant la morale païenne). — Bulletin bibliographique et littéraire français et italien. — Nouvelles littéraires de l'étranger. — Lettres hongroises. — Congrès international des Orientalistes.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

E. MÜNTZ Le chroniqueur Bernard Hertzog et son gendre le poète Jean Fischart. Documents inédits ou peu connus (Extrait de la Revue d'Alsace). In-8°. 1 fr.

En vente chez TEUBNER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

W. CHRIST Metrik der Griechen und Rœmer. 1 vol. in-8°. 18 fr. 75

W. CORSSEN Ueber die Sprache der Etrusker. 1. Bd. 1 très-fort volume gr. in-8° avec inscriptions gravées sur bois dans le texte et 25 pl. lithographiées hors texte. 40 fr.

J. DE ANCHIETA Arte de grammatica da lingua mais usada na costa do Brasil, novamente dado á luz por J. Platzmann. In-8°. 10 fr. 75

C. WACHSMUTH Die Stadt Athen im Alterthum. 1. Bd. 1 fort volume gr. in-8° avec 2 pl. chromol. 26 fr. 75

En vente chez MEYER, à Detmold, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. F. POTT Etymologische Forschungen auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen unter Berücksichtigung ihrer Hauptformen Sanskrit; Zend-Persisch; Griechisch-Lateinisch etc. 2. Auflage in vœllig neuer Umarbeitung. Publié aussi sous le titre de : Würzel-Wœrterbuch der indo-germanischen Sprachen. 5. Bd. Wurzeln auf labiale Mutae. 1 volume in-8°. 13 fr. 35

Les 5 volumes publiés jusqu'à ce jour 190 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 45 Huitième année 7 Novembre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Academy, N° 128, 17 octobre. Mrs. HOWARD FURNESS, A concordance to Shakespeare's Poems : An Index to every Word therein contained. Philadelphia, Lippincott (J. W. HALES : art. favorable). — HERBERT STORY, William Carstares. London, Macmillan (Æ. J. G. MACKAY : excellente biographie). — KRYLOF's sæmmtliche Fabeln. Aus dem russischen üb. und mit einer Einleitung begleitet von LŒWE. Leipzig, Brockhaus (W. R. S. RALSTON : remarquable traduction). — GROWSE, Mathurá, a District Memoir. Parts I and II. North-western Provinces Government Press (F. J. GOLDSMID : ouvrage rempli d'informations utiles, comme d'ailleurs le sont toutes les publications du gouvernement de l'Inde). — VILLEMAIN, Life of Gregory the Seventh, etc. Transl. by BROCKLEY. London Bentley (cf. *Revue crit.*, 1873, II, p. 175); LANGERON, Grégoire VII et les Origines de la Doctrine ultramontaine, 2e éd. Paris, Thorin (M. CREIGHTON : aux yeux de l'auteur de l'article les historiens français excellent à écrire des romans pour défendre une thèse, sous prétexte d'histoire; en se mettant à ce point de vue l'ouvrage de M. L. est excellent). — Palestine Exploration Fund (compte-rendu du rapport trimestriel qui contient les recherches de M. CLERMONT-GANNEAU sur le site de Gezer. — Ludwig Bœdtcher (not. nécrol. par E. W. GOSSE). — London in 1772. Leaves from a manuscript Diary. — *Correspondence.* The Vedas and the Brahmo Somaj (Max MÜLLER : répond à la lettre de Miss COLLET, cf. *Acad.*, n° 126). — Shakspere « Allusion Books » (R. SIMPSON). — UEBERWEG, History of Philosophy from Thales to the Present Time. Transl. by MORRIS. Vol. II. History of Modern Philosophy (W. WALLACE). — The Works of Horace, with a Commentary. By WICKHAM. Vol. I. The Odes, Carmen Seculare, and Epodes. Oxford, Clarendon Press; The Odes of Horace in a Metrical Paraphrase. By HOVENDEN. London, Macmillan (R. ELLIS : aucun de ces deux ouvrages ne fait avancer la science). — International Congress of Orientalists (M. R. GOSCHE exprime ses sentiments de gratitude, ainsi que ceux de ses collègues, envers les présidents et les membres du Comité anglais, qui ont si gracieusement accueilli la députation allemande). — The most recent Excavations in the Colosseum (C. I. HEMANS).

The Athenæum, N° 2451, 17 octobre. ELLIOT, The History of India as told by its own Historians. The Muhammadan Period. Edited and Continued by DOWSON. Vol. V. Trübner (ce volume contient la fin de l'histoire de la dynastie Afghane, l'histoire du règne de Humâyoûn et les Annales du règne d'Akbar jusqu'à la 38e année). — William Roye's Dialogue between a Christian Father and his Stubborn Son. Heraüsg. v. Adolf WOLF. Wien, Gerold's S. in Comm. (article développé). — *Our Library Table* (The *Quarterly Statements* of the Palestine Exploration Fund : rapport sur l'identification du site de Gezer par M. CL.-GANNEAU). — The Public Libraries of London. Lambeth Palace Library. I. — « The Voyage of the Brothers Zeno » (R. H. MAJOR : réplique à l'*Athenæum*). — *Societies* (New Shakspere S.).

Literarisches Centralblatt, N° 43, 24 octobre. EDERSHEIM, The temple, its ministry and services, as they were at the time of Jesus Christ. London, Religions tract society. In-8°, xiv-368 p. (mérite d'être pris en considération). — SCHOLTEN, Der freie Wille. Aus dem hollænd. üb. v. MANCHOT. Berlin, Henschel. In-8°, viij-284 p. (étude approfondie; l'auteur se déclare pour le déterminisme). — THILO, Kurze pragmatische Geschichte der neueren Philosophie. Cœthen, Schultze. In-8°, 405 p. (l'auteur est de l'école d'Herbart, et on se félicite qu'elle en vienne à s'occuper de l'histoire de la philosophie qu'elle avait volontairement délaissée). — KOSKINEN, Finnische Geschichte von den frühesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Autor. Uebers. Leipzig, Duncker und Humblot. In-8°, viij-638 p. (mauvais ouvrage, qui s'occupe d'ailleurs bien plus

de la Suède que de la Finlande). — LORENZ, Papstwahl und Kaiserthum. Berlin, Reimer. In-8°, xvj-253 p.; Die Papst-Wahl nach ihrer geschichtl. Gestaltung u. dem geltenden Rechte. Prag, Verl. d. Bohemia. In-8°, 63 p. — BAGEHOT, Ursprung der Nationen. Leipzig, Brockhaus. In-8°, vij-255 p. (recueil d'*Essais* déjà publiés). — HELLWALD, Culturgeschichte. 1. Lief. Augsburg, Lampart. In-8°, p. 1-80 (on ne peut encore qu'annoncer cette histoire générale de la civilisation; elle paraît devoir être très-scientifique; on conseille à l'auteur de songer un peu au grand public). — RÜCKERT, Grammatik, Poetik und Rhetorik der Perser. Neu herausg. v. PERTSCH. Gotha, Perthes. In-8°, xx-414 p. (cet important ouvrage qui a d'abord paru dans les *Wiener Jahrbücher* nous est maintenant présenté avec de nombreuses améliorations). — Richard li biaus. Zum erstenmale hrsg. v. FŒRSTER. Wien, Beck's Univ.-Buchh. In-8°, xxix-196 p. (art. très-favorable). — HIPLER, Literaturgeschichte des Bisthums Ermland. Braunsberg u. Leipzig, Peter. In-8°, xij-320-xxvij p. (recueil étendu de matériaux indigestes).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Domenget. Étude sur le Sénat romain. In-8°, 62 p. Paris (Marescq aîné). 2 f. 50

Favre (J.). Quatre conférences faites en Belgique au mois d'avril 1874. Des devoirs internationaux. Éloge de Washington. De la condition des femmes dans les sociétés démocratiques. Éloge de Jeanne D'Arc. In-18 jésus, xxxviij-248 p. Paris (Plon et Ce).

Friedlænder (L.). Civilisation et mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins. Traduit par C. Vogel. T. 4e et dernier, comprenant les belles-lettres, la situation religieuse et l'état de la philosophie. Avec un supplément au t. 2e. In-8°, 597 p. Paris (Reinwald et Ce).

Giraud (C.). Les Bronzes d'Osuna. Fragments nouvellement découverts de la loi coloniale de Genetiva Julia. Gr. in-8°, 39 p. Paris (Imp. nationale).

Guichon de Grandpont (A.). Carmina nautica. Lecture, à la société académique de Brest, sur les poëmes latins de Nic. Parth. Giannetasius, S. J., et autres. In-8°, 36 p. Brest (imp. Lefournier aîné).

Herbet (F.). De l'exécution sur des objets particuliers, en droit romain. Des effets des saisies, en droit français. In-8°, 450 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel).

Herder (J.-G.). Philosophie de l'histoire de l'humanité. Traduit de l'allemand par E. Tandel. Nouv. éd. T. 2. In-8°, 376 p. Paris (Lacroix et Ce). 6 fr.

Lamartine. Correspondance publiée par Mme Valentine de Lamartine. T. 3 et 4. 1820-1833. In-8°, 1005 p. Paris (Hachette et Ce). 15 fr.

Lécluselle (A.). Histoire de Cambrai et du Cambrésis de 1789 à nos jours, suivie des tablettes cambrésiennes. T. 1er. In-8°, 378 p. Cambrai (imp. Régnier-Farez).

Lee Childe (E.). Le général Lee, sa vie et ses campagnes. In-18 jésus, iij-386 p. Paris (Hachette et Ce).

Maçoudi. Les Prairies d'or. Texte et traduction par C. Barbier de Meynard. T. 8. In-8°, x-450 p. Paris (Leroux). 7 fr. 50

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France. 1re série. Sujets divers d'érudition. T. 8. 2e partie. In-4°, 454 p. Paris (Imp. nationale).

Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie. Bas-latin, provençal. In-8°, 192 p. Paris (A. Franck). 6 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 46 Huitième année 14 Novembre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Academy, N° 129, new series, 24 octobre. BASCHET, Le Duc de St. Simon. Paris, Plon (H. VALLON : Cf. *Rev. crit.*, 1874, I, p. 213). — An early Map of Great Britain (J. J. CARTWRIGHT : cette carte remonterait au temps d'Édouard Ier). — Royal historical and archæological Association of Ireland. — New York Letter (J. S. GILDER). — *Correspondence.* The Parentage of Napoléon III (Étienne COQUEREL : répond à la lettre de M. JERROLD sur la naissance de Napoléon III, et reproduit, d'après un ouvrage intitulé *Le Dernier des Napoléon*, une curieuse lettre d'où il ressort que le roi Louis de Hollande ne voulait pas reconnaître son second fils). — Spurious Hebrew Coins (John EVANS : donne l'analyse chimique et le poids des *Shekels* de la collection Drake). — LANE FOX, Catalogue of the Anthropological Collection lent by Colonel Lane Fox for Exhibition in the Bethnal Green Brauch of the South Kensington Museum (Edward B. TYLOR : catalogue d'une belle collection d'armes primitives; on signale l'importance des considérations générales que présente M. LANE FOX au sujet de ces armes). — WEYMOUTH, On Early English Pronunciation, with special Reference to Chaucer. London, Asher (Henry SWEET : l'auteur prétend que depuis six siècles la prononciation de l'anglais ne s'est pas sensiblement modifiée; son ouvrage prend naturellement la forme d'une polémique contre M. ELLIS). — A Budget of Paradoxers (A. H. SAYCE : signale plusieurs ouvrages à inscrire au long budget des Paradoxes : *Our Inheritance in the Great Pyramid*, par PIAZZI SMITH; *The Primitive and Universal Laws of Language*,par le comte de GODDES-LIANCOURT et Fr. PINCOTT; enfin, *De quelques Idées symboliques se rattachant au nom des Douze fils de Jacob*, par H. DE CHARENCEY; M. Sayce ajoute, à propos de ce dernier ouvrage, que le système de M. de Ch. a déjà été exposé il y a cinquante ans par sir William DRUMMOND). — *Postscript* (M. NEUBAUER exprime, dans le *Times* du 17 octobre, p. 431, l'opinion que les mots «limite de Gezer» dans l'inscription découverte par M. GANNEAU ont trait à la loi rabbinique du Sabbat).

The Athenæum, N° 2452, 24 octobre. The Greville Memoirs. Edit. by H. REEVE. 3 vols. Longmans and Co. (Journal des règnes de Georges IV et de Guillaume IV; article très-développé). — CORSSEN, Die Sprache der Etrusker. Vol. I. Teubner (il faut attendre le second volume pour présenter les conclusions; mais dès aujourd'hui on peut considérer l'énigme de l'étrusque comme résolue : l'étrusque est un dialecte italien). — Scripture Proper Names (E. B. EASTWICK : demande une réforme dans la transcription des noms propres de la Bible). — The Austrian Polar Expedition. — *Societies* (Soc. de numismatique). — Cypriote Glass and pottery (note sur une collection appartenant à M. ROSENTHAL, actuellement à Jaffa; cette collection ressemble beaucoup à celle de M. CESNOLA; mais elle contient beaucoup d'objets qui ne sont pas représentés dans cette dernière collection). — Antiquities in Innishowen (découverte d'un menhir). — *Miscellanea.* Shakspeare Emendations (BRINSLEY NICHOLSON); The Seal of St. Edmund of Canterbury (W. DE G. BIRCH).

Literarisches Centralblatt, N° 44, 31 octobre. HÜBNER, Sixtus der Fünfte. 2 Bde. Leipzig, Weigel. In-8°, 352; 396 p. (on recommande vivement aux Allemands la lecture de cet ouvrage si riche en matériaux, d'autant plus qu'il est écrit au point de vue catholique; l'ouvrage a d'abord paru en français). — JENSEN, Schleswig-holsteinische Kirchengeschichte. Herausg. v. MICHELSEN. 2. Bd. Kiel, Homann. In-8°, iv-361 p. — LASKER, Zur Verfassungsgeschichte Preussens. Leipzig, Brockhaus. In-8°, 414 p. (réimpression de Mémoires déjà publiés). — BEHEIM-SCHWARZBACH, Hohenzollern'sche Colonisationen. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, xviij-637 p. (ouvrage d'ensemble : « un résultat

» surprenant » qui ressort de la lecture de ce livre, dit, en terminant, l'article, c'est que ce qu'on est convenu d'appeler « Preussenthum » n'est en réalité, si l'on se reporte aux origines, qu'un mélange des éléments les plus divers, mais surtout d'éléments allemands, mélange dans lequel chacun des membres de la grande famille allemande est représenté). — Lex Salica herausg. v. BEHREND nebst den Capitularien zur Lex Salica bearb. v. BORETIUS. Berlin, Guttentag. In-8°, xxiij-164 p. (cette nouvelle édition est appelée à remplacer celle de Merkel). — Die irische Kanonensammlung. Herausg. v. WASSERSCHLEBEN. Giessen, Ricker. In-8°, xxiv-274 p. (annonce favorable). — MARTENS, Das Consularwesen und die Consularjurisdiction im Orient. Mit Ergænzungen des Autors üb. v. SKERST. Berlin, Weidmann. In-8°, vj-594 p. (art. favor.). — Cornelius Tacitus a Car. Nipperdeio recogn. P. III. historias cum fragmentis continens. Berlin, Weidmann. In-8°, vj-182 p. (le texte a été heureusement corrigé en quelques endroits). — Reinh. KLOTZ, Handbuch der lateinischen Stilistik. Herausg. v. Rich. KLOTZ. Leipzig, Teubner. In-8°, viij-316 p. (recueil des leçons de Reinh. Klotz; art. peu favorable en somme). — H. A. MÜLLER u. MOTHES, Illustrirtes archæologisches Wœrterbuch der Kunst des germanischen Alterthums, des Mittelalters und der Renaissance, etc. 1.-4. Lief. A bis Bauhütte. Leipzig, Spamer. In-4°, 160 p. (s'adresse surtout aux dilettantes).

Jenaer Literaturzeitung, 1874, n° 32, 8 août. W. GRIMM, Die Lutherbibel. Berlin, Lüderitz'sche Verlagsbuchh. In-8°, 43 p. (Ed. RIEHM). — DE BAUDISSIN, Jahve et Moloch. Lipsiæ, Grunow. In-8°, iij-85 p. (SCHRADER). — VOIGT, Die Geschichtschreibung über den Schmalkaldischen Krieg. Leipzig, Hirzel. In-8°, iv-567-758 p. (MAURENBRECHER). — VON SYBEL, Vortræge und Aufsætze. Berlin, Hofmann. In-8°, iij-363 p. (ULMANN). — GENTHE, Ueber den Etruskischen Tauschhandel nach dem Norden (J. H. MÜLLER). — Records of the past : being English translations of the Assyrian and Egyptian monuments. Vol. I. London, Bagster. In-8°, ij-175 p. (SCHRADER). — Promethei Æschylei versus 526-608 recens., commentario critico et exegetico instruxit TIMM. Rostoch, Stiller. In-4°, iv-24 p. (OBERDICK). — Ovidii Nasonis Carmina, ed. RIESE. Vol. I-III. Lips., Tauchnitz. In-8°, xvj-239; xxvij-304; xxxj-326 p. (BÆHRENS). — HELBIG, Untersuchungen über die campanische Wandmalerei. Leipzig, Breitkopf u. Hærtel. In-8°, xiv-384 p. (FŒRSTER).

—— N° 33, 15 août. VON ŒTTINGEN, Die christliche Sittenlehre. Erlangen, Deichert. In-8°, xxvj-760 p. (NITZSCH). — SIEBECK, Untersuchungen zur Philosophie der Griechen. Halle, Barthel. In-8°, xiij-289 p. (WALTER). — KERN, Over de jaartelling der zuidelijke Buddhisten (W. A. KUHN). — NESSELMANN, Thesaurus linguæ Prussicæ. Berlin, Dümmler. In-8°, vij-222 p. (J. SCHMIDT). — Musæi grammatici carmen de Hero et Leandro recens. Car. DILTHEY. Bonn, Cohen. In-8°, xvij-41 p. (LEHRS). — REINAERT, Willems Gedicht van den Vos Reinaerde. Herausg. v. MARTIN (STEINMEYER).—VISCHER, jun., Eidgenossische Universitæt und Kantonalhochschulen. Basel, Schultze. In-8°, 43 p. (EUCKEN).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 47 Huitième année 21 Novembre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

The Academy, N° 130, new series, 31 octobre. STILLMANN, The Cretan Insurrection of 1866-7-8. New-York, Holt and Co. (W. M. ROSSETTI : art. favorable). — DOZON, Les Chants populaires bulgares (A. LANG : rapport très-intéressant et empreint d'une fine ironie sur l'authenticité du recueil Verkovitch). — RICHTER'S Merovingian Annals (Georg KAUFMANN : cf. *Revue crit.*, 1874, I, p. 67). — Norfolk and Norwich Archæological Society. — Literary Prospects in France (G. MONOD). — The Original Lists of the Emigrants to America in the Seventeenth Century (W. N. SAINSBURY : complète les renseignements fournis par l'auteur de l'article sur l'ouvrage de M. HOTTEN). — Dr. Weymouth ou Early English Pronunciation (vigoureuse réponse de M. WEYMOUTH à M. SWEET). — Did Milton Serve in the Parliamentary Army? (J. W. HALES : fournit une nouvelle preuve de la négative). — The last version of the Odes of Horace (R. M. HOVENDEN : signale une erreur commise par M. ELLIS dans l'article qu'il a consacré à sa traduction). — Spurious Hebrew Coins (F. R. CONDER). — Abraham Geiger (notice nécrologique par Ad. NEUBAUER). — The Endowment of Oriental Studies at Oxford (mémoire de H. BARTLE FRERE et de H. RAWLINSON signalant la faiblesse des études sémitiques en Angleterre comparativement à la France et à l'Allemagne). — Mr. C. S. Parker's Proposals for University Reform.

The Athenæum, N° 2453, 31 octobre. Autobiography of A. B. GRANVILLE. Edited by Paulina B. GRANVILLE. 2 vols. King and Co. (contient un curieux épisode de la vie de Napoléon III). — The Public Libraries of London. Lambeth Palace Library. II. — Notes from St. Petersburg (S.). — Drawings from the Caves of Ajunta (George BIRDWOOD). — *Miscellanea*. The Word Bonfire (F. G. FLEAY).

Literarisches Centralblatt, N° 45, 7 novembre. WUNDT, Grundzüge der physiologischen Psychologie. 2. Hælfte. Leipzig, Engelmann. In-8°, xij, p. 465-870. — OCHOROWICZ, Bedingungen des Bewustwerdens. Leipzig, Matthes. In-8°, 118 p. — CHMIELOWSKI, Die organischen Bedingungen der Entstehung des Willens. Leipzig, Matthes. In-8°, 73 p. — FISCHER, Das Bewusstsein. Materialistische Anschauungen. Leipzig, Wigand. In-8°, vj-125 p. — FLINT, The philosophy of history in France and Germany. Edinburgh and London, Blackwood and Sons. In-8°, xxij-609 p. (art. généralement favorable). — GREGOROVIUS, Lucrezia Borgia. 2 Bde. Stuttgart, Cotta. In-8°, xvj-329; 141 p. (cet ouvrage fait le plus grand honneur à son auteur et à la littérature historique de l'Allemagne). — T. Lucreti Cari de rerum natura libri sex redigirt und erklært von BOCKEMÜLLER. I; T. Lucreti Cari de rerum natura libri sex with notes by MUNRO. 3. ed. London, Bell and Daldy (l'édition de Bockemüller fait pendant à l'édition fantaisiste d'Horace, de Ljunberg; bien au contraire l'édition avec traduction de Munro est un excellent travail). — Neuestes Verzeichniss einer Gœthe-Bibliothek (1767-1874). Gedruckt bei Breitkopf u. Hærtel in Leipzig. In-8°, 238 p. (cette nouvelle bibliographie par Salomon Hirzel n'est pas dans le commerce; on la considère comme un ouvrage capital). — WIMMER, Runeskriftens oprindelse og udvikling i Norden. Kopenhagen, Prior. In-8°, 270 p. (ouvrage magistral). — DIMITRAKOPULOS, βάσανος τῶν ἐκ τῆς γραφῆς καὶ τῆς ἐτυμολογίας Ἐρασμικῶν ἀπο δείξεων πραγματεία καταχωρισθεῖσα εἰς τὸ Ἀθηναιον (n'est pas conçu dans un esprit scientifique; l'auteur soutient naturellement l'antiquité de la prononciation actuelle du grec). — Ephemeris Epigraphica. Corporis inscriptionum latinarum supplementum edita..... cura HENZENI, ROSSI, MOMMSENI, WILLMANNSII. Vol. II. Fasc. 2. Berlin, Reimer. In-8°, p. 105-151 (est consacré à l'examen des inscriptions qu'on a découvertes en Espagne, près d'Osuna).

Jenaer Literaturzeitung, 1874, n° 34, 22 août. Martini Lutheri opera latina varii argumenti, etc. Curavit Schmidt. Vol. VII. Francofurti, Heyder et Zimmer. In-8°, iv-572 p. (G. Franck). — Reuschle, Philosophie und Naturwissenschaft. Bonn, E. Strauss. In-8°, viij-119 p. (Vischer : art. très-développé).

—— N° 35, 29 août. Klœpper, Kommentar über das zweite Sendschreiben des Apostels Paulus an die Gemeinde zu Korinth. Berlin, Reimer. In-8°, v-554 p. (W. Grimm). — O. Mejer, Zur Geschichte der rœmisch-deutschen Frage. Theil I. II, 1, 2. III, 1. Rostock, Stiller'sche Hofbuchh. (Hinschius). — Schultze, Geschichte der Philosophie der Renaissance. Bd. I, Iena, Mauke's Verl. In-8°, xij-320 p. (Erdmann). — G. Rawlinson, The Sixth great Oriental monarchy. London, Longmans. In-8°, xiij-458 p.; Schneiderwirth, Die Parther. Heiligenstadt, Dunkelberg. In-8°, iv-201 p. (Mendelssohn). — Schum, Vorstudien zur Diplomatik Kaiser Lothars III. Halle, Buchh. d. Waisenh. In-8°, 36 p. (Scheffer-Boichorst). — Gebauer, De præteritionis formis apud oratores Atticos. Lipsiæ, expr. Baer et Hermann. In-8°, iv-48 p. (Blass). — Legrand, Recueil de chansons populaires grecques. Paris, Maisonneuve. In-8°, xliij-376 p. (Bursian). — Sophianos, Grammaire du grec vulgaire, etc. p. p. Legrand. Paris, Maisonneuve. In-8°, 123 p. (B. Schmidt). — Schiller und Lübben, Mittelniederdeutsches Wœrterbuch. Heft 1-5. Bremen, Kühtmann. In-8°, xvj-ij-1-640 p. (Sievers). — Wackernagel, Deutsches Lesebuch. 5. Aufl. Th. 1 : altdeutsches Lesebuch. Basel, Schweighauser. In-8°, viij p., 1528 col. (Sievers). — Kœrte, Ueber Personification psychologischer Affekte in der spæteren Vasenmalerei. Berlin, Vahlen. In-8°, iij-90 p. (Heydemann). — Milchhœfer, Ueber den Attischen Apollon. München, Verl. v. Ackermann. In-8°, 80 p. (Roscher).

The Geographical Magazine, London, Trübner. November 1874. The Oxus Expedition. — The Yarkand Trade (extrait de la 'Gazette of India'). — Dr. Robert Brown : on human agency in the dispersion of Plants (article étendu et fort intéressant). — Irrigation of Southern India (avec une carte hypsométrique de l'Inde méridionale). — W. Robinson : Sugar and the Sugar-cane (s'occupe principalement de l'île Maurice, notre ancienne Ile de France). — Abolition of the Coolie traffic at Macau. — Bibliographie. — Faits divers. — Comptes-rendus des Sociétés géographiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Cox (G. W.). The Crusades. With a Map. In-18, 240 p. London (Longmans). 3 f. 15

Grand (le). Alcandre frustré : réimpression textuelle faite sur l'édition de 1696, avec une notice bibliographique, par P. L. Jacob, Bibliophile. In-32, xij-128 p. San-Remo (J. Gay et fils).

Lewes (G. H.). Problems of Life and Mind. 1st series. 2nd edit. In-8°, 486 p. London (Trubner et C°). 15 fr.

Vinet (E.). Bibliographie méthodique et raisonnée des beaux-arts. Esthétique et histoire de l'art, archéologie, architecture, sculpture, peinture, gravure, arts industriels, etc. Accompagnée de tables alphabétiques et analytiques. 1re livraison. In-8° à 2 col., xij-144 p. Paris (F. Didot frères fils et C°). 5 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 48 Huitième année 28 Novembre 1874.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas Guyard.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas Guyard, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Academy, N° 131, new series, 7 novembre. Le comte de Paris, Histoire de la guerre civile en Amérique. Vol. I et II. Paris, Lévy (O. B. St. John : écrit avec talent, mais avec une grande partialité pour les États-Unis du Nord). — *Correspondence.* The Shiel-na-gig (Hodder M. Westropp : rectifie une assertion de l'*Academy* du 24 octobre). — Mr. Hovenden's Translation of the odes of Horace (R. Ellis : réplique à M. Hovenden). — Dr. Weymouth on Early English Pronunciation (Henry Sweet : verte réplique; Alexander J. Ellis : intervient dans la discussion par une lettre courtoise sur quelques points de sa théorie et de celle de M. Weymouth). — M. S. Comnos and Troy (Dr. Henry Schliemann : se défend longuement contre les imputations de M. Comnos; il termine en disant qu'il va quitter la Grèce pour toujours et renonce à doter ce pays d'un Museum et de sa collection d'antiquités). — Wolf-Children (Max Müller : cite plusieurs récits apparemment authentiques sur des enfants allaités par des louves et invite les hommes compétents à se prononcer sur la possibilité du cas; cette question intéressant la mythologie, M. Max Müller adjure les naturalistes de résoudre une fois pour toutes ce problème). — The Universities Commission Report. Vol. I. (2e art. J. S. Cotton). — Meetings of Societies (Soc. d'archéologie biblique). — Postscript (communications de M. Ganneau sur une nouvelle inscription grecque trouvée à Jérusalem, sur le Ἄλκιος de Gezer, et annonce de la découverte de 20 inscriptions inédites à Gaza).

The Athenæum, N° 2454, 7 novembre. Sir Samuel W. Baker Pasha, A narrative of the Expedition to Central Africa for the Suppression of the Slave Trade Organized by Ismail, Khedive of Egypt. 2 vols. Macmillan and Co. — Sainte-Beuve, Premiers Lundis, t. I. Paris, Lévy.—Benish, Judaism surveyed. Longmans and Co. (cinq lectures intéressantes sur la naissance et le développement du Judaïsme depuis Moïse jusqu'à nos jours). — Hodgson, Essays on the Languages, Literature, and Religion of Nepál and Tibet. Trübner and Co. (réimpression d'articles dispersés dans différents recueils). — Dr. Corssen on Etruscan (Isaac Taylor : très-intéressant article combattant la théorie de Corssen). — Trojan Antiquities. I (Frank Calvert : réponse à M. Schliemann relativement aux fouilles de M. Calvert). — The Moabite Pottery (R. donne les proportions de l'emploi des lettres de l'alphabet hébreu dans la Bible, celles de l'emploi des lettres moabites dans les inscriptions, et en tire des conclusions).

Literarisches Centralblatt, N° 46, 14 novembre. Hausrath, Neutestamentliche Zeitgeschichte. 3. Th. 2. Abth. Heidelberg, Bassermann. In-8°, viij-203-644 p. (contient l'époque des martyrs; l'ouvrage se termine au règne d'Hadrien). — Von Vivenot, Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Œsterreichs wæhrend der franzœsischen Revolutionskriege. 1790-1801. 2. Bd. Wien, Braumüller. In-8°, viij-608 p. (politique du vice-chancelier de Cobenzl sous François II depuis la retraite de Kaunitz jusqu'au second partage de la Pologne); Zur Genesis der zweiten Theilung Polens. Ebd. In-8°, 47 p. (l'auteur étant mort subitement, on renonce à signaler les imperfections de ces deux ouvrages). — Leopold II, Franz II und Catharina. Ihre Correspondenz nebst einer Einleitung. V. Beer. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, x-259 p. (bon ouvrage, en somme). — Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères, p. p. Martens. T. I : Traités avec l'Autriche. 1648-1762. St.-Pétersbourg, Devrient. In-8°, xxij-xxiij-324 p. — Stubbs, The Constitutional history of England. Vol. I. Oxford, Clarendon Press. In-8°, viij-638 p. (l'auteur connaît à fond les sources et sait les mettre en œuvre). — Minayef, Grammaire pâlie. Traduite du russe par St. Guyard. Paris, E. Leroux. In-8°, iv-128 p. (cet ouvrage contient de bonnes choses et

méritait d'être rendu accessible aux savants; mais on reproche à l'auteur un manque absolu de précision dans les détails). — Teatro scelto indiano, tradotto da MARAZZI. Vol. II : Mudrârâxasa. Dhûrtasamâgama. Mailand, tipogr. editr. Lomb. In-8°, xxij-231 p. (traduction très-suffisante). — CLASON, Eine Sallust-Handschrift aus der Rostocker Universitæts-Bibliothek. Leipzig, Teubner. — CRAMER, Die altgriechische Komœdie. Cœthen, Schulze. In-4°, 46 p. (expose le développement historique de la comédie grecque jusqu'à Aristophane et ses contemporains : travail recommandable). — BRAUNE, Althochdeutsches Lesebuch. Halle, Lippert. In-8°, viij-225 p. (ne mérite que des éloges). — HOLTZMANN, Deutsche Mythologie. Hrsg. v. HOLDER. Leipzig, Teubner. In-8°, viij-308 p. (on eût mieux fait de ne pas publier ces leçons). — BOCK, Rheinlands Baudenkmale des Mittelalters. Kœln u. Neuss, Schwann. — REBER, Geschichte neueren deutschen Kunst. 1. Lief. Stuttgart, Meyer u. Zeller. In-8°, 128 p.; RIEGEL, Geschichte der deutschen Kunst. 1. Heft. Hannover, Rümpler. In-8°, 80 p.

Jenaer Literaturzeitung, 1874, n° 36, 5 septembre. LANDMANN, Hauptfragen der Ethik. Leipzig, Findel. In-8°, xj-389 p. (STRÜMPELL). — BENNICI, L'ultimo dei trovatori Arabi in Sicilia. Versione da antico manoscritto (HARTWIG : supercherie littéraire). — Sacuntala annulo recognita, p. p. BURKHARDT. Vratisl., Kern. In-8°, xj-212-227 p.; BURKHARDT, Flexiones Prâcriticæ. Daselbst. In-8°, ix-41 p. (SPIEGEL). — Festschrift zu der dritten Sæcularfeier des berlinischen Gymnasiums zum grauen Kloster. Berlin, Weidmann'sche B. In-8°, iv-413 p. (R. SCHÖLL). — HEIDEMANN, Geschichte des grauen Klosters zu Berlin. Berlin, Weidm. B. In-8°, viij-351 p. (KIESSLING).

—— N° 37, 12 septembre. KLIEFOTH, Die Offenbarung des Johannes. Abth. 1. Leipzig, Dœrffling u. Franke. In-8°, vij-272 p. (WEIFFENBACH). — BEER, Leopold II., Franz II. und Catharina (Herrmann). — THÉVENOT, Correspondance inédite du prince François-Xavier de Saxe. Paris, Dumoulin. In-8°, x-348 p. (PHILIPPSON). — T. MOMMSEN, Entwickelung einiger Gesetze für den Gebrauch der griechischen Præpositionen. Frankfurt a. M., Verl. v. Diesterweg. In-4°, 50 p. (G. CURTIUS). — KIRCHHOFF, Ueber ein altattisches Grabdenkmal. Mit einem Nachtrage von E. CURTIUS. Berlin, Dümmler (DITTENBERGER). — Callimachea, ed. SCHNEIDER. Vol. II. Leipzig, Teubner. In-8°, 860 p. (DILTHEY). — POHLE, Die angeblich Xenophonteische Apologie. Altenburg, Dr. v. Bonde. In-8°, 66 p. (HUG). Dionysii Byzantii de Bospori navigatione quæ supersunt, etc. ed. WESCHER. Parisiis, v. ap. Didot. In-4°, xxxiij-154 p. (FRICK). — GERTZ, Studia critica in L. Annaei dialogos. Hauniae, Gyldendal; Lipsiæ, Weigel. In-8°, 169-viij p. KOCHII observationes criticae in L. Annaeum Senecam. Numburgi, typis H. Sielingi. In-8°, 25 p. (BECKER).

The Indian Antiquary, Part XXXV (Vol. III), octobre 1874, edited by Jas. BURGESS. The Ajantâ Caves, by the Editor. — Archæological Notes (J. WALHOUSE). — Historical Sketch of the town of Goghâ (J. W. WATSON). — The Concluding Verses of the second or Vâkya-Kânda of Bhartrihari's Vâkyapadîya (F. KIELHORN). — Notes on Castes in Southern India (J. A. BOYLE). — Some Persian Words in Arabic disguise (E. REHATSEK). — Words and Places in and about Bombay (GERSON DA CUNHA). — The Life of Bâbâ Nânak, the founder of the Sikh Sect (R. N. CUST). — *Correspondence and Miscellanea.* Strictures on Professor's Weber's Krishnâjanmâshtami (F. S. GROWSE). — Kandhâr and Somanâth (J. W. WATSON). — Nâgamangala Copperplates (EGGELING). — The Valabhî Chronology (R. G. BHANDARKAR). — Notes. — Indian Archæology.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 49 Huitième année 5 Décembre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas Guyard.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas Guyard, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Academy, N° 132, new series, 14 novembre. BRUGSCH-BEY, La Sortie des Hébreux d'Égypte et les Monuments égyptiens. Alexandrie, Mourès (P. LE P. RENOUF : cette conférence forme un chapitre détaché d'un futur ouvrage sur la Bible; elle donne une haute idée de ce que sera cet ouvrage). — Les Archives du Vatican. Par M. GACHARD. Bruxelles, Muquardt (Nicholas POCOCK : excellente histoire de ces documents et de leurs vicissitudes depuis le XIV[e] s. jusqu'à nos jours). — *Notes and News* (M. Stuart Poole a trouvé au British Museum une monnaie de Schâh Schodjâ', second fils de Schâhi Djehân). — Palestine Exploration Fund (Walter BESANT : détails sur les changements survenus dans le personnel, sur les découvertes de MM. GANNEAU et CONDER). — The Exploration of the Arctic Regions (Augustus PETERMANN). — *Correspondence.* « Shekel Isral » (John EVANS : réplique à M. CONDER). — Servius : A Lost Commentary on Terence (Fred. NORGATE : demande si le commentaire ms. que voulait publier Manutius serait contenu dans un ms. de Bâle qu'il signale). — Shakspere not the Part-Author of Ben Jonson's Sejanus (BRINSLEY NICHOLSON). — HALÉVY, Essai sur la langue agaou. Paris, Maisonneuve; l'abbé ANCESSI, Études de grammaire comparée : le thème M dans les langues de Sem et de Cham. Ibid. (A. H. SAYCE : art. favor.). — MERX, Neusyrisches Lesebuch. Texte im Dialecte von Urmia. Breslau (STANLEY LANE POOLE : art. favor.). — *Meetings of Societies* (Soc. royale d'archéologie, de philologie, de géographie, d'anthropologie). — The National Manufactures in France (Ph. BURTY).

The Athenæum, N° 2455, 14 novembre. The Survey of Palestine (cf. *Academy* ci-dessus). — Mr. Edwards Levien (not. nécrol.). — Trojan Antiquities. II (Frank CALVERT). — Notes from Paris (Edmond ABOUT).

Literarisches Centralblatt, N° 47, 21 novembre. BRANDES, Abhandlungen zur Geschichte des Orients im Alterthum. Halle, Lippert. In-8°, vj-151 p. (malgré la science et le talent dont fait preuve l'auteur, ses conclusions ne semblent pas pouvoir être acceptées en ce qui concerne la chronologie des rois juifs). — KERN (Franz), Ueber Xenophanes von Kolophon. Stettin, Herke u. Lebeling. In-4°, 28 p. (excellente brochure consacrée à la réfutation de l'opinion commune sur le fondateur de l'Ecole éléatique; on souhaite que l'auteur écrive une histoire de cette Ecole). — BŒHMER, Romanische Studien. 3. Heft. Strassburg, Trübner. In-8°, p. 309-440 (contient des textes en ladin, en patois de Gruyère et en vieux français). — BŒHM, Die Handschriften des k. k. Haus- Hof- u. Staatsarchivs. Supplement. Wien, Braumüller. In-8°, 136 p. — ROSENBERG, Die Erinyen. Berlin, Borntræger. In-8°, 88 p. (traite de l'origine, du nom, de la notion des Erinnyes; du culte qu'on leur rendait en Grèce et des monuments où elles sont figurées; on relève un assez grand nombre d'erreurs dans cette brochure). — JULIUS, Ueber die Agonaltempel der Griechen. München, Straub'sche Buchdr. In-8°, 46 p. (combat l'opinion exprimée par Bœtticher, et conclut à la non-existence de temples qui n'aient pas été consacrés au culte). — HANSCHMANN, Friedrich Frœbel. Eisenach, Bacmeister. In-8°, xx-480 p. — STEIGER, The Periodical Literature of the United States of America. New-York, Steiger. In-4°, 139-14 p.

Jenaer Literaturzeitung, 1874, n° 38, 19 septembre. WEIFFENBACH, Das Papiasfragment bei Eusebius. Giessen, Ricker. In-8°, viij-150 p. (LIPSIUS). — KLUGE, Der Keim zu Israels Verfall. Leipzig, Fleischer. In-8°, v-126 p. (DIETSEL), — POPE, Die Persone Christi. Stuttgart, Liesching. In-8°, xj-195 p. (WITTICHEN). — HASENBALG, Actio Pauliana. Berlin, Vahlen. In-8°, vij-93 p. (ECK). — LEUCHENBERGER, Studien. Bern, Jent. In-8°, viij-348 p. (BŒHLAU). — LANGE, Geschichte des Materialismus. 2[e] éd. Iserlohn, Bædecker. In-8°, xiv-434 p.

(Pfleiderer). — Reumont, Lorenzo de Medici. B. I et II. Leipzig, Duncker. xxiij-606 et xviij-604 p. (Kugler). — Horawitz, Caspar Bruschius. Leipzig, Brockhaus. In-8°, viij-272 p.; Beatus Rhenanus. Wien, Gerold. In-8°, 60 p.; Des Beatus Rhenanus literarische Thætigkeit in den Jahren 1508-1531 u. 1530-1547. Wien, Gerold. In-8° (Bursian). — Merx, Neusyrisches Lesebuch. Giessen, Ricker. In-8°, iv-64 p. (Socin). — Kohl, De Isocratis suasoriis. Crucenaci, typ. Wohlleben. In-8°, 44 p. (Blass). — Paul u. Braun, Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache u. Literatur. Halle, Lippert. In-8°, iij-539 p. (Sievers).

—— N° 39, 26 septembre. Harnack, De Apellis gnosi monarchica. Lipsiæ, Bidder. In-8°, 92 p. (Lipsius). — Von Hofmann, Die heilige Schrift neuen Testaments. Th. 6. Nœrdlingen, Beck'sche B. In-8°, v-322 p. (W. Grimm). — Scheffer-Boichorst, Florentiner Studien. Leipzig, Hirzel. In-8°, ix-270 p. (O. Hartwig). — Ephemeris epigraphica..... edita cura Henzeni, Rossii, Mommseni, Wilmannsii. Vol. II, fasc. 3. Berlin, Reimer. In-8°, 153-269 p. (Franz Bücheler). — Herrmann, Bibliotheca philologica. Halle, Herrmann. In-8°, iij-229 p. (M. Hertz). — Von Hellwald, Geschichte des hollændischen Theaters. Rotterdam, van Hengel et Eeltjes. In-8°, vj-150 p. (H. Œsterley).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, 1874, n° 10, octobre. Ein frommer Westfale (Wattenbach). — Aus einem Nonnengebetbuche des 16. Jahrhunderts (*fin:* Ilg). — Bodmer's Einleitung zu den Nibelungen (A.v. Keller). — Sphragistische Aphorismen (K.-F.). — Soldatenlied auf die verschanzten schwedisch-kaiserlichen Feldlager bei Saalfeld von Mai bis Juni 1610 (Jacobs). — *Beilage zum N°* 10. Chronik d. germ. Museums. — Chronik d. histor. Vereine. — Nachrichten.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aicard (J.). La Vénus de Milo, recherches sur l'histoire de la découverte d'après des documents inédits. In-18 jésus, 339 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Angot. Les bouquets poétiques de Robert Angot, sieur de L'Eperonnière, publiés et annotés par P. Blanchemain. In-4°, iij-60 p. Rouen (imp. Cagniard).

Asselineau (C.). Appendice à la seconde édition de la Bibliographie romantique. Suivi de la table des noms des écrivains et des artistes du XIX° siècle cités dans ce livre et de celle des ouvrages qui y sont décrits. In-8°, p. 263-335. Paris (Rouquette). 5 fr.

Barbey (A.). Notice sur les stalles et boiseries de l'église d'Essômes près Château-Thierry. In-8°, 30 p. Château-Thierry (imp. Lecesne).

Barthelemy (E. de). Correspondance inédite de Turenne avec Michel Le Tellier et avec Louvois, publiée d'après les originaux conservés au dépôt de la guerre. In-8°, 146 p. Paris (Didier et C°).

Baudrillart (H.). La famille et l'éducation en France dans leurs rapports avec l'état et la société. In-12, xj-431 p. Paris (Didier et C°). 3 fr 50

Bondivenne (L.). L'Éducation de la femme et son rôle dans la société. In-8°, 231 p. Paris (Dupont).

Bonnassies (J.). La Musique à la Comédie-Française. Gr. in-8°, 49 p. Paris (Baur).

Bopp (F.). Grammaire comparée des langues indo-européennes. Traduite sur la 2ᵉ éd. par M. M. Bréal. T. 5. Registre détaillé rédigé par M. F. Meunier. In-8°, 235 p. Paris (Hachette et Cᵉ). 6 f.

Canna (G.). Le opere e i giorni di Esiodo. Saggio di Studi. In-8°, 44 p. Torino (Lœscher).

Cerquand (J. F.). Études de mythologie grecque. Ulysse et Circé. Les Sirènes. In-8°, 155 p. Paris (Didier et Cᵉ).

Colletet (G.). Vie du poète normand Robert Angot, sieur de L'Eperonnière; publiée et annotée par M. P. Blanchemain. In-4°, 31 p. Rouen (imp. Cagniard).

Courajod (L.). Histoire de l'enseignement des arts du dessin au XVIIIᵉ siècle. L'école royale des élèves protégés, précédée d'une étude sur le caractère de l'enseignement de l'art français aux différentes époques de son histoire, et suivie de documents sur l'école gratuite de dessin fondée par Bachelier. In-8°, civ-268 p. et gr. Paris (Dumoulin).

Dangeau (L.). Montesquieu. Bibliographie de ses œuvres. In-8°, iv-39 p. Paris (Rouquette).

Dehaisnes (C.). État général des registres de la Chambre des comptes de Lille relatifs à la Flandre. In-8°, 211 p. Lille (imp. Lefebvre-Ducrocq).

Delaborde (J.). Les Protestants à la cour de Saint-Germain, lors du colloque de Poissy. In-8°, 89 p. (Sandoz et Fischbacher).

Delaunay (F.). Moines et Sibylles dans l'antiquité judéo-grecque, In-8°, xix-403 p. Paris (Didier et Cᵉ). 7 fr.

Delord (T.). Histoire du second empire. T. 5. In-8°, 643 p. Paris (Germer-Baillière). 7 fr.

Diez (F.). Grammaire des langues romanes; 3ᵉ éd., refondue et augmentée. T. 1ᵉʳ, traduit par A. Brachet et G. Paris. 2ᵉ fasc. In-8°, p. 241-476. Paris (Franck). 6 fr.

Discorsi (due). Del decimosesto secolo sopra la città di Giovenazzo ora per la prima volta pubblicati per cura di L. Volpicella. In-8°, 56 p. Napoli (Stamp del Fibreno).

Fabretti (A.). Le antiche lingue italiche. Osservazioni paleografiche e grammaticali. In-4°, 112 p. Torino (Bocca frères). 7 fr.

Martin-Marville (C.-P.-H.). Essai sur les châteaux royaux, villas royales ou palais du fisc des rois mérovingiens et carlovingiens, avec plans des vestiges de ces châteaux ou de leurs annexes. In-8°, 142 p. et 33 pl. Amiens (imp. Glorieux et Cᵉ).

Molière. Œuvres, avec notes et variantes par A. Pauly. T. 6. Pet. in-12, 327 p. Paris (Lemerre). 5 fr.

Poujol (A.). Des Études classiques et de la nécessité de les fortifier pour élever le niveau de l'instruction publique en France. In-4°, 24 p. Montpellier (imp. Bœhm et fils).

Prat (J.-M.). Le Père Claude Le Jay, un des premiers compagnons de saint Ignace de Loyola. Essai historique. In-8°, xj-499 p. Lyon (Briday).

Quevilly (H.). Notice historique et statistique sur Beaumesnil. In-8°, 114 p. Bernay (Veuclin).

Racine (J.). Œuvres. Texte original avec variantes, notice par A. France. T. 3. Petit in-12, 285 p. Paris (Lemerre). 5 f.

Ralston. Contes populaires de la Russie. Trad. par L. Brueyre. In-18 jésus, xxviij-335 p. Paris (Hachette et Cᵉ).

Reboul (R.). Les de Ferry et les d'Escrivan, verriers provençaux. In-8°, 36 p. Paris (Techener).

Saint-Simon (duc de). Mémoires, publiés par MM. Chéruel et A. Regnier fils, et collationnés de nouveau pour cette édition sur le manuscrit autographe, avec une notice de M. Sainte-Beuve. T. 13. In-18 jésus, 506 p. Paris (Hachette et Cᵉ). 3 fr. 50

Soyez (E.). Le Sanctuaire de la cathédrale d'Amiens. In-8°, xv-160 p. et gr. Amiens (imp. Lambert-Prieur).

Ujfalvy de Mezo-Kovesd (C. E. de). Mélanges altaïques. In-8°, viij-205 p. Paris (Maisonneuve et Cᵉ).

Yriarte (C.). La vie d'un patricien de Venise au XVIᵉ siècle. Les Doges. La charte ducale. Les femmes à Venise. L'Université de Padoue. Les préliminaires de Lépante, etc. d'après les papiers d'État des Archives de Venise. In-8°, 450 p. Paris (Plon et Cᵉ).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 50 Huitième année 12 Décembre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Academy, N° 133, new series, 21 novembre. PARKMAN, The Old Régime in Canada. London, Sampson Low and Co. (Joseph LEMUEL CHESTER : bonne histoire de l'occupation du Canada par les Français, mais n'épuisant pas le sujet). — GARDINER, The Thirty Years' War (A. GINDELI : appréciation très-favorable). — French and German School-Books. — *Notes and News*. — *Notes of Travel*. — John Milton, The Scrivener (il s'agit de pièces d'un procès dans lequel le père de Milton a figuré comme défendeur). — *Correspondence*. The Rushworth Glosses (James A. H. MURRAY). — Two new Mss. of Cicero's Letters ad Familiares (R. ELLIS. M. Ellis ne paraît pas avoir connaissance du récent travail de M. Thurot : *Cicéron : Epistolæ ad Familiares : Notice sur un manuscrit du* XIIe *siècle*). — Hera Boopis and Athene Glaukopis (Henry SCHLIEMANN : revient sur l'assertion que primitivement Hera était représentée avec une tête de vache et Athéné avec une tête de chouette). — *Meetings of Societies* (New Shakspere S.). — General Cunningham's discoveries at Bharhut (Max MÜLLER).

The Athenæum, N° 2456, 21 novembre. BANCROFT, History of the United States. Vol. X. Sampson Low and Co. (art. peu favorable). — Chronicon Angliæ, ab Anno 1328 usque ad Annum 1388, auctore Monacho quodam Sancti Albani. Ed. by Edward MAUNDE THOMPSON. Longmans and Co. (importante publication). — The Kubbet es Sakhra (Charles WARREN). — An Irish Text Society (J. JEREMIAH, Jun.). — The Survey of Palestine. — *Literary Gossip* (on annonce de M. Vambéry un nouvel ouvrage sur l'état actuel de la civilisation musulmane; cet ouvrage sera publié en allemand, en anglais et en français). — *Societies* (Soc. d'anthropologie, New Shakspere S.).

Literarisches Centralblatt, N° 48, 28 novembre. HOFMANN, Die Briefe Pauli an Titus und Timotheus. Nœrdlingen, Beek. In-8°, vj-322 p. (forme la 6e partie du commentaire sur le Nouveau Testament). — ALTSCHUL, Der Geist des Hohen Liedes. Wien, Braumüller (sans valeur). — SATHAS, Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθήκη. Bd. 1-3. Paris, Maisonneuve. TRIANTAPHYLLIS, Συλλογὴ Ἑλληνικῶν Ἀνεκδότων. Τόμος α', τεῦχος α' (recommandables publications; la correction laisse à désirer dans le second recueil). — HELLER, Deutschland und Frankreich in ihren politischen Beziehungen vom Ende des Interregnums bis zum Tode Rudolf's von Habsburg. Gœttingen, Peppmüller. In-8°, 160 p. (appréciation favorable). — VON AMIRA, Das altnorwegische Vollstreckungs-Verfahren. München, Ackermann. In-8°, xviij-354 p. (très-remarquable étude). — MILTON's Politische Hauptschriften. Uebers. v. BERNHARDI. 1. Bd. Berlin, Heimann. In-8°, 321 p. (note favorable). — Li Cumpoz Philipe de Thaün. Herausg. v. MALL. Strassburg, Trübner. In-8°, viij-176 p. (bon travail; l'introduction sur la langue de Philippe de Thaün confirme pleinement les idées nouvelles émises tout d'abord par M. G. Paris sur le dialecte normand).

Jenaer Literaturzeitung, 1874, n° 40, 3 octobre. Initium theologiæ Lutheri. P. I. Ed. RIEHM. Halle, B. d. Waisenh. In-4°, 27 p. (Ad. KAMPHAUSEN). — REUSS, Die Geschichte der heiligen Schriften neuen Testaments. 5. Ausg. 1. 2. Braunschweig, Schwetschke u. S. In-8°, x-288-352 p. (LIPSIUS). — SCHMIDT, Epochen und Katastrophen. Berlin, Hofmann. In-8°, x-405 p. (R. SCHŒLL; W. MAURENBRECHER). — RŒHRICHT, Beitræge zur Geschichte der Kreuzzüge. Bd. I (WINKELMANN; la *Revue crit.* publiera très-prochainement un article). — HENNER, Die herzogliche Gewalt der Bischœfe von Wirzburg. Wirzburg, Stuber. In-8°, vj-150 p. (WINKELMANN). — BLÜMNER, Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Rœmern. Bd. I. Hælfte 1.

Leipzig, Teubner. In-8°, 194 p. (BÜCHSENSCHÜTZ). — KLUSSMANN, Emendationes Frontonianæ. Berlin, Calvary. In-8°, iij-78-xlij p. (Gustav BECKER).

—— N° 41, 10 octobre. KAFTAN, Die religionsphilosophische Anschauung Kant's. Basel, Bahnmaier. In-8°, 22 p. (LIPSIUS). — Martin Luther als deutscher Classiker. Frankfurt a. M., Heyder u. Zimmer. In-8°, vij-428 p. (EHLERS). — Die Urkunden des Klosters Stœtterlingenburg. V. C. v. SCHMIDT-PHISELDECK. Halle, B. d. Waisenh. In-8°, xx-280 p. (Karl MENZEL). — WAHRMUND, Handwœrterbuch der neu-arabischen und deutschen Sprache. Bd. I. Abth. 1. Hælfte 1; Bd. I. Abth. 2. Hælfte 1; Bd. II. Glassen, Richer. In-8°, 1-400; 1-400; xj-560 p. (E. PRYM). — SAVELSBERG, Beitræge zur Entzifferung der lykischen Sprachdenkmæler. Th. 1. Bonn, Georgi. In-8°, vij-62 p. (Moritz SCHMIDT). — CRAMER, Die altgriechische Komœdie. Cœthen, Schulze. In-4°, 46 p. (R. SCHŒLL). — VOLLBRECHT, De Xenophontis Hellenicis. Lipsiæ, Teubner. In-4°, 47 p. (Arnold HUG). — Platonis Euthydemus. Ed. SCHANZ. Wirceburgi, Stuber. In-8°, xxvij-84 p. (M. VERMEHREN). — Weidneri de Æschinis emendatione ad Cobetum epistula. Giessen, Keller. In-4°, 26 p. (Alfr. EBERHARD).

La Rivista Europea, novembre, 1874. C. MORBIO, Alessandro Manzoni ed i suoi autografi (curieux souvenirs biographiques). — Lettera inedita di Giuseppe Giusti (adressée à son amie la c^tesse Gabardi). — Hâvamâl. Traduction de N. SCHIAVONI-CARISSIMO. — K. BENRATH, Catalogo dei scritti di Bernardino Ochino (précieux catalogue des œuvres du fameux réformateur siennois, dont l'intéressante biographie n'a point encore été écrite). — Bulletin bibliographique et littéraire français et italien. — Nouvelles littéraires de France, d'Allemagne, d'Espagne, de Grèce, de Roumanie et des pays slaves.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aigueperse (A. d'). Recherches sur les quatre grandes voies romaines de Lugdunum. Annotées par M. A. Vachez. In-8°, 21 p. Lyon (imp. Vingtrinier).

Altschul (J.). Der Geist d. hohen Liedes-Geschichte, Kritik u. Uebersetzg. In-8°, vj-164 p. Wien (Braumüller). 4 fr.

Andresen (G.). De vocabulorum apud Tacitum collocatione. In-4°, 22 p. Berlin (Weber). 1 fr. 35

Berlioux (S. F.). Doctrina Ptolemæi ab injuria recentiorum vindicta, sive Nilus superior et Niger verus hodiernus Echirren, ab antiquis explorati. Opus tabulis instructum. In-8°, 87 p. et 2 cartes. Paris (Guillaumin et Ce).

Bethuis (G.). Les massacres de Machecoul et considérations générales sur la guerre de la Vendée. In-4°, 16 p. Nantes (imp. Mangin et Giraud).

Bismarck-Schœnhausen (Prince). Discours avec sommaires, notes et table analytique des matières. Vol. 5. In-8°, 255 p. Berlin (van Muyden). 5 fr.
Les 5 volumes. 28 fr.

Bonet-Maury (G.). Les origines de la réforme à Beauvais (1532-1568). In-8°, 48 p. Paris (imp. Meyrueis).

Bonnassies (J.). Les auteurs dramatiques et la Comédie française à Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles, d'après des documents inédits extraits des archives du Théâtre-Français. In-16, 145 p. Paris (Daffis).

Caraven-Cachin (A.). Sépulcrologie

française. Le Tarn et ses tombeaux, suivi de l'histoire et de la géographie de cette province romaine, faisant suite aux Sépultures gauloises, romaines et franques. In-8°, 223 p. et 11 pl. Paris (Dumoulin).

Cartulaire de l'abbaye de Flines; publié par l'abbé E. Hautcœur. T. 2. In-8°, p. 495-1031 et 17 pl. Paris (Dumoulin).

Catalogue des livres de Mme Du Barry, avec les prix; à Versailles, 1771. Reproduction du catalogue manuscrit original, avec des notes et une préface par P. L. Jacob. In-12, xvj-149 p. Paris (Fontaine).

Chabouillet (A.). Recherches sur les origines du cabinet des médailles et particulièrement sur le legs des collections de Gaston duc d'Orléans au roi Louis XIV. In-8°, 82 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Champfleury. Histoire de la caricature sous la République, l'Empire et la Restauration. In-18 jésus, 360 p. Paris (Dentu et Ce). 5 fr.

Cherbuliez (V.). L'Espagne politique, 1868-1873. In-18 jésus, 285 p. Paris (Hachette et Ce). 3 fr. 50

Croiset (M.). Des idées morales dans l'éloquence politique de Démosthène. In-8°, iv-278 p. Paris (Thorin).

Desnoiresterres (G.). Voltaire et la société française au XVIIIe siècle. In-8°, 520 p. Paris (Didier et Ce). 7 fr. 50

Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, publiés par le Comité d'histoire vosgienne. T. 3. In-8°, x-414 p. Paris (Dumoulin).

Draheim (J.). Schedæ Rutilianæ. In-8°, 36 p. Berlin (Weber). 1 fr. 35

Drouyn (L.). Bordeaux vers 1450, description topographique. In-4°, viij-628 p. et 2 pl. Bordeaux (imp. Gounouilhou).

Dulac (J.). Fronton épigraphique à Sarrouilles. In-8°, 15 p. Auch (imp. Foix).

Dumonteil (F.). Recherches sur divers règlements économiques du Bas-Empire. In-8°, 36 p. Bourges (imp. Véret).

Erasme. L'Abbé et la Savante. Traduction nouvelle par V. Develay. In-32, 29 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 1 fr.

Ex Libris (les) français depuis leur origine jusqu'à nos jours. Notes sur leur usage et leur curiosité. Fac-simile du plus ancien ex libris français connu. Gr. in-8°, 54 p. Paris (Rouquette). 10 fr.

Gentil Bernard. L'art d'aimer, poème en trois chants. Publié par F. de Marescot. In-16, viij-62 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 2 fr. 50

Harrisse (H.). Les Colombo de France et d'Italie, fameux marins du XVe siècle (1461-1492) d'après des documents nouveaux ou inédits tirés des archives de Milan, de Paris et de Venise. In-4°, 139 p. Paris (Tross).

Le Blant (E.). Lepeletier de Saint-Fargeau et son meurtrier. Documents inédits. In-8°, 29 p. Paris (Douniol et Ce).

Le Brun-Dalbanne. Le bas-relief de l'ancien hôtel des Tournelles. In-8°, 14 p. et 1 pl. Troyes (imp. Dufour-Bouquot).

Lecocq (G.). Fragment d'histoire locale. Mayeurs et échevins de Saint-Quentin. In-12, 34 p. Saint-Quentin (imp. Poette).

Lexicon homericum composuerunt C. Capelle, A. et E. Eberhard et E. H. Ebeling. Fasc. IX et X. Gr. in-8°, 465-576 p. Berlin (Borntræger). 5 fr. 50

Lieutaud (V.). Notes pour servir à l'histoire de Provence. N° 4. Lou Rouman d'Arles, fragment de poème provençal inédit. In-8°, 19 p. Marseille (Boy fils).

Magny (O. de). Les Soupirs. Texte original avec notice par E. Courbet. Petit in-12, xxiij-123 p. Paris (Lemerre). 5 fr.

Montesquieu. Lettres persanes. Avec préfaces, notes et variantes, index philosophique, historique, littéraire, par A. Lefèvre. T. 2. In-16, 226 p. Paris (Lemerre).

Pappenheim. De Sexti Empirici librorum numero et ordine. In-4°, 32 p. Berlin (Weber). 1 fr. 35

Schmidt (J.). Ueb. d. Nominalzusammensetzung. In-4°, 40 p. Berlin (Weber). 1 fr. 35

Weller (E.). Repertorium typographicum. Die deutsche Literatur im ersten Viertel d. 16. Jahrh. Im Anschluss an Hain's repertorium u. Panzer's deutsche Annalen. Supplement. In-8, 70 p. Nordlingen (Beck). 2 fr. 15

Wolck (V.). Die Bedeutung d. semitischen Philologie f. d. altestamentliche Exegese. 2. durchgesch. Aufl. In-8°, 34 p. Dorpat (Glæser). 75 c.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 51 Huitième année 19 Décembre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

The Academy, N° 134, new series, 28 novembre. Sir Henry LYTTON BULWER, The Life of Henry John Temple, Viscount Palmerston; with Selections from his Diaries and Correspondence. Vol. I. II. III. London, Bentley (T. E. KEBBEL). — Rev. J. HUNT, Religions Thought in England from the Reformation to the End af last Century : a Contribution to the History of Theology. Vol. III. London, Strahan (J. BASS MULLINGER : ce volume termine l'important ouvrage). — BOULT, The Danish Intrusion into South Britain (Georges F. WARNER : s'efforce de démontrer que les noms de lieu anglais qu'on explique par le danois sont d'origine celtique). — *Notes and News* (M. Guillaume Guizot vient d'être élu vice-président de la New Shakspere Society). — *Notes of Travel.* — *Correspondence.* Hera Boopis and Athene Glaukopis (Max MÜLLER : défend contre M. SCHLIEMANN la signification des épithètes *aux yeux de vache* et *aux yeux de hibou*). — The Barhut Sculptures (R. C. CHILDERS : corrige quelques erreurs de M. CUNNINGHAM). — Spenseriana (J. W. HALES). — Recent Contributions to Basque Philology (WENTWORTH WEBSTER : revue d'ouvrages de MM. LUCHAIRE, VINSON et VAN EYS). — *Notes and News* (notè sur la *Revue de Philologie et d'Ethnographie*, p. p. UJFALVY). — *Meetings of Societies* (Soc. de Philologie : lecture d'articles de MM. Cayley et Gaidoz; Soc. de géographie, Institut d'anthropologie).

The Athenæum, N° 2457, 28 novembre. SAMPSON, The History of Advertising, from the Earliest Times (assez bon ouvrage, qu'on pourrait appeler l'Histoire du Pouf). — Notes from Naples (H. W.). — A Celtic Mss. Society (Thos. NICHOLAS). — Notes from the United States (D.). — *Literary Gossip.* — *Societies* (Soc. royale, de géographie, de la British archæological Association, de numismatique, de philologie). — Cyprus (fouilles par M. de Cesnola).

Literarisches Centralblatt, N° 49, 5 décembre. WESTERMAYER, Der Lysis des Plato. Erlangen, Deichert. In-8°, 132 p. (ouvrage recommandable). — DŒHLER, Das Zeitalter des Perikles (c'est la traduction allemande de l'ouvrage de M. Filleul; on juge qu'elle est inutile, l'ouvrage de M. Filleul n'ajoutant rien à la science, quelles que soient d'ailleurs ses qualités solides). — WENJUKOW, Die russisch-asiatischen Grenzlande. Aus dem russischen übers. v. KRAHMER. 1. und 2. Lief. Leipzig, Grünow. In-8°, 288 p. (ouvrage des plus importants). — RAJACSICH, Das Leben, die Sitten und Gebräuche der im Kaiserthum Œsterreich lebenden Südslaven. Wien, Hœlder. In-8°, viij-197 p. (description très-fidèle et très-animée). — SCHANZ, Studien zur Geschichte des Platonischen Textes. Würzburg, Stahel. In-8°, viij-88 p. (cette brochure sert d'introduction à l'édition critique des œuvres de Platon que prépare depuis longtemps l'auteur, et dont le 1er vol. ne tardera pas à paraître). — KLUSSMANN, Emendationes Frontonianæ. Berlin, Calvary. In-8°, 80-xlij p. (la *Rev. crit.* appréciera cette brochure). — MUSSAFIA, Beitrag zur Kunde der norditalienischen Mundarten im XV. Jahrh. Wien, Gerold's S. In-4°, 128 p. — Zur Katharinenlegende I. Ebd. In-8°, 80 p. — Cinque sonetti antichi. Ebd. In-8°, 12 p. — Ueber die provenzalischen Lieder-Handschriften des Giovanni Maria Barbieri. Ebd. In-8°, 12 p. (l'activité scientifique de M. M. est telle que c'est à peine si la critique peut le suivre; l'auteur de l'article s'excuse de devoir annoncer tant de contributions importantes en quelques lignes seulement). — FLECHIA, Nomi locali del Napolitano. In-8°, 58 p. (étude des noms de lieu terminés en *ano*). — OBERMÜLLER, Urgeschichte der Wenden. Berlin, Denicke. In-8°, 88 p. (complètement égaré).

Jenaer Literaturzeitung, 1874, n° 42, 17 octobre. CASTELLI, Il Messia secundo gli Ebrei (STEINER; cf. *Rev. crit.*, 1874, II, p. 214). — VON HEFELE, Conciliengeschichte. Bd. VII. Abth. 1. 2. Freiburg i. B., Herder. In-8°, xij-

870 p. (Carl Hase). — Bœhmer, Spanish reformers of two Centuries from 1520. Vol. I. Strassburg and London, Trübner. In-8°, xv-216 p. (Maurenbrecher). — Scherrer, Kleine Toggenburger Chroniken. St. Gallen, Huber. In-8°, iv-152 p. (Meyer von Knonau). — Archiv für Schweizerische Geschichte. Bd. 19. Zürich, Hœhr. In-8°, xij-407 p. (Meyer von Knonau). — Νικόλαος Δραγούμης, Ἱστορικαὶ ἀναμνήσεις. Athen, Wilberg. In-8°, 420 p. (W. Gossrau). — Boot, De vita et scriptis Petri Wesselingii. Trajecti ad Rh., ap fratres Van der Post. In-8°, xj-104 p. (C. Bursian). — Steiger, The periodical Literature of the U. S. of America. New-York, Steiger. In-4°, vij-139-vj-14 p. (Joseph Stænder). — Tiesenhausen, Monnaies des khalifes orientaux. St. Pétersb., Devrient. In-4°, xl-liv-374 p. (Stickel). — Lüders, Die dionysischen Künstler. Berlin, Weidmann. In-8°, iv-200 p. Foucart, De collegiis scenicorum artificum apud Græcos. Lut. Par., Klinksieck. In-8°, vij-106 p. (Ulrich Kœhler), — Wimmer, Runeskriftens oprindelse og udvikling i Norden. Kœbenhavn, Prior. In-8°, 270 p. (E. Sievers).

—— N° 43, 24 octobre. Opitz, Das System des Paulus. Gotha, Perthes. In-8°, xvj-359 p. (W. Grimm). — Lœrsch und Schrœder, Urkunden zur Geschichte des deutschen Rechtes. Bonn, Marcus. In-8°, xij-237 p. (V. v. Meibom). — Riezler, Die literarischen Widersacher der Pæpste zur Zeit Ludwig des Baiers. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, xij-336 p. (P. Scheffer-Boichorst). — Marcour, Antheil der Minoriten am Kampfe zwischen Kœnig Ludwig IV. von Baiern und Papst Johann XXII. Emmerich, Romen. In-8°, v-76 p. (Sigmund Riezler). — Das Reissbuch 1504. Die Vorbereitungen der Kurpfalz zum bairischen Erbfolgekriege. Herausg. v. von Weech. Karlsruhe, Braun'sche Hofbuchh. In-8°, 128 p. (S. Riezler). — Koser, Der Kanzleienstreit. Halle, H. Gesenius. In-8°, iij-88 p. (E. Fischer). — Karabacek, Beitræge zur Geschichte der Mazjaditen. Leipzig, Brockhaus. In-8°, vj-135 p. (Stickel). — Sachse, Quæstionum Lysiacarum Specimen. Halis Sax. In-8°, 49 p. (R. Schöll). — Dræger, Ueber Syntax und Stil des Tacitus (Eduard Wölfflin; cf. *Rev. crit.* 1874, II, p. 323). — Bezzenberger, Ueber die A-Reihe der gotischen Sprache. Gœttingen, Peppmüller. In-8°, 71 p. (E. Sievers).

Germania, herausg. v. K. Bartsch. Neue Reihe, VII. Jahrg. 3. Heft. Der jüngere Todtentanz (Rieger). — Ueber den Accusativus cum Infinitivo im Gothischen (Otto Apelt). — Lateinisches Liebesgedicht (W. Wattenbach). — Mærlants Merlin (Nordhoff). — Niederrheinische Sprüche und Priameln (Nolte). — Mitteldeutsche Predigbruchstücke (L. Diefenbach). — Zum jüngeren Hildebrandsliede (A. Edzardi). — Zum Codex Exoniensis (J. Schipper). — Bruchstücke einer gereimten Bibelübersetzung (W. Gemoll). — Die Stadt Wien im Nibelungenlied (Alois Knœpfler). — Mhd. *iener*, *niener*, *niuwan*, *uiuwene* und *niene* (E. Wilken). — Nône (Ig. Zingerle). — Nachtræge zu Lemckes Jahrbuch VI, 350 (Ig. Zingerle u. R. Kœhler). — Zu Laurembergs Scherzgedichten (F. Latendorf). — Zu Gudrunarkvidha II. (E. Kœlbing). — *Litteratur.* Dr. Hermann Fischer, die Forschungen über das Nibelungenlied seit Karl Lachmann. Dr. Karl Vollmœller, Kürenberg und die Nibelungen (K. Bartsch). — Dr. Fr. W. Bergmann, Vielgewandts Sprüche und Groa's Zaubersang (E. Kœlbing). — Dr. Anton Birlinger, Alemannia (E. Wilken). — Lorenz Diefenbach und Ernst Wülcker, hoch- und niederdeutsches Wœrterb. (K. Bartsch). — Dr. H. Schreyer, Untersuchungen über das Leben und die Dichtungen Hartmann's von Aue (K. Bartsch). — Fedor Mamroth, Geoffrey Chaucer, seine Zeit und seine Abhængigkeit von Boccacio (E. Kœlbing). — *Miscellen.* Uebersicht der germanistischen Thætigkeit M. Haupts (F. Ignatius). — Hans Ferdinand Massmann (K Bartsch). — Koberseinstiftung in Pforte. — Uhlandsstiftungen in Tübingen. — Berichtigungen zur Zeitschrift für deutsches Alterthum. — Personalnotizen.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Baier (G.). De Livio Lucani in carmine de bello civili auctore. In-8°, 46 p. Schweidnitz (Heege). 2 fr.

Bailleau. L'homme pendant la période quaternaire dans le Bourbonnais. In-8°, 38 p. et 2 pl. Moulins (imp. Desrosiers).

Barni (J.). Les Moralistes français au XVIII° siècle. Vauvenargues, Duclos, Helvétius, Saint-Lambert, Volney. In-18 jésus, vij-235 p. Paris (G. Baillière). 3 fr. 50

Bonnaffé (E.). Inventaire des meubles de Catherine de Médicis en 1589. Mobilier, tableaux, objets d'art, manuscrits. In-8°, 223 p. Paris (Aubry).

Bouchet (G.). Les Serees de Guillaume Bouchet, seigneur de Brocourt. Avec notice et index, par C. E. Roybet. T. 2. Petit in-12, 277 p. Paris (Lemerre). 7 fr. 50

Briefe von u. an G. A. Burger. Ein Beitrag zur Literaturgeschichte seiner Zeit. Aus dem Nachlasse Burger's u. anderen, meist handschriftl. Quellen, hrsg. v. A. Strodtmann. 4 Bd. Berlin (Paetel). 32 fr.

Brocker (L.-O.). Untersuchungen üb. die Evangelien u. das Leben Jesu. In-8°, iv-202 p. Hamburg (Grüning). 5 fr. 35

Caix de Saint-Aymour (A.). Note sur un temple romain découvert dans la forêt d'Halatte (département de l'Oise). In-18, 35 p. Paris (Reinwald et Ce).

Des Périers (B.). Le Cymbalum Mundi. Texte de l'édition princeps de 1537 avec notice, commentaire et index par F. Franck. Petit in-12, lxxvij-135 p. Paris (Lemerre). 7 fr. 50

Malouet. Mémoires publiés par son petit-fils, le baron Malouet. 2° éd. augm. de lettres inédites. 2 vol. in-8°, xxxiv-1075 p. et portrait. Paris (Plon et C°).

Milà y Fontanals (D. M.). Principios de literatura general y española. In-8°, 398 p. Barcelona (imp. del Diario de Barcelona).

Muller (M.). La Science de la religion. Traduit de l'anglais par H. Dietz. In-18 jésus. 175 p. Paris (G. Baillière). 2 f. 50

Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, publiées par l'Institut national de France. T. 22. 1re partie. In-4°, 438 p. Paris (Klincksieck).

Rabelais. Œuvres. Edit. conforme aux derniers textes revus par l'auteur avec les variantes de toutes les éditions originales, une notice, des notes et un glossaire par M. P. Jannet. 2° édition. T. 7. In-16, lxxiv-228 p. Paris (Lemerre). 2 fr.

Recueil de pièces rares et facétieuses anciennes et modernes, en vers et en prose, remises en lumière pour l'esbattement des pantagruelistes, avec le concours d'un bibliophile. T. 3 et 4. In-8°, xvj-619 p. Paris (Barraud). Les 4 vol. 64 fr.

Schwarz (C. W. G. E.). Geschichte der deutschen Literatur. 2. Aufl. 421 p. Amsterdam (Beriger). 8 fr.

Tournois (Le) de Compiègne qui eut lieu en présence du roi saint Louis au mois de juin 1238, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes. Communiqué par M. E. de Barthélemy. In-8°, 39 p. et 1 pl. Saint-Quentin (Triqueneaux-Devienne).

Ueberweg (F.). System der Logik und Geschichte der logischen Lehren 4. verm. u. verb. Aufl. In-8°, xvj-434 p. Bonn (Marcus). 8 fr.

Vertus (A. de). De l'origine peu connue de la monnaie, d'après les médailles celtiques anépigraphiques découvertes sur les rives de la Marne. In-8°, 21 p. et pl. Château-Thierry (imp. Lecesne).

Wagner (W.). Shakspeare u. d. neueste Kritik. Zur Orientirg. In-8°, iv-125 p. Hamburg (Nolte). 3 fr. 25

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 52 Huitième année 26 Décembre 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Revue d'Alsace, octobre-novembre-décembre 1874. A. BENOÎT, L'Alsace miraculeuse, d'après les sources hagiographiques (cette petite chronique de 1600 à 1748, tirée de documents se rapportant à la chapelle d'Einsiedln, contient d'assez curieux détails, en particulier sur les ravages exercés en Alsace par les Suédois, de 1635-1642). — J.-J. MEYER, Histoire de l'archiprêtre Arnaud de Cervolle (chef de bande qui en 1365 ravagea l'Alsace à la tête de routiers). — D. FISCHER, Notice historique sur Monswiller, le village et le pèlerinage, le hameau et la manufacture de Zornhofen (fin). — Ed. TUEFFERT, La bataille de Hausbergen entre les Strasbourgeois et leur évêque, l'an 1262 (récit tiré de la chronique dite d'Ellenhardt. M. Tueffert l'attribue à tort à Godefroi d'Ensmingen. Voy. *Monum. Germaniæ* XVII, p. 101 et 105). — J. LIBLIN, Chronique du serrurier Dominique Schmutz (fin. Cette chronique qui s'étend jusqu'à 1800 contient les plus précieux détails sur l'effroyable désordre qui a régné en Alsace pendant la période révolutionnaire, en particulier sur la persécution religieuse). — Ch. GRAD, A propos de la géographie des Vosges de M. Gley.

The Academy, N° 135, new series, 5 décembre. *Notes and News.* — *Notes of Travel.* — John Douglas, Bishop of Salisbury, and his Correspondents (J. J. CARTWRIGHT). — Paris Letter (Gabriel MONOD : informations littéraires). — New York Letter (J. J. GILDER). — *Correspondence.* The Barhut Sculptures (R. C. CHILDERS; Samuel BEAL). — Marlowe and Shakespeare (Edmund W. GOSSE). — Corpus Inscriptionum Atticarum, consilio et auctoritate Academiæ Litterarum Regiæ Borussicæ editum. Vol. Primum : Inscriptiones Euclidis anno Vetustiores. Berlin, Reimer (Edward LEE HICKS : Ce volume est publié d'une manière magistrale). — *Meetings of Societies* (Soc. d'archéologie biblique).

The Athenæum, N° 2458, 5 décembre. MAYERS, The Chinese Reader's Manual : a Handbook of Biographical, Historical, Mythological, and General Literary Reference. Trübner (ouvrage indispensable à tous ceux qui veulent se livrer à l'étude du chinois). — American Curiosity (William BLACK), — A valuable Manuscript (Robert Charles CALDWELL : il s'agit du *Tembâvani* du fameux Père Beschi).— BOYD DAWKINS, Cave-Hunting: Researches on the Evidences of Caves respecting the Early Inhabitants of Europe (important ouvrage résumant toutes les découvertes modernes). — *Societies* (Soc. royale, royale de littérature, d'archéologie biblique, d'anthropologie). — *Miscellanea.*

Literarisches Centralblatt, N° 50, 12 décembre. KLŒPPER, Kommentar über das zweite Sendschreiben des Apostel Paulus an die Gemeinde zu Korinth. Berlin, Reimer. In-8°, 554 p. (art. favorable). — SCHMIDT, Kritik der Quellen zur Geschichte der Gracchischen Unruhen. Berlin, Weber. In-8°, 35 p. (bon travail, bien que n'épuisant pas le sujet). — HONEGGER, Grundsteine einer allgemeinen Culturgeschichte der neuesten Zeit. 5. Bd. Dialektik des Culturgangs und seine Endresultate. Leipzig, Weber. In-8°, viij-423 p. (dans les questions générales, l'auteur montre un jugement sur; mais souvent il n'établit pas suffisamment les faits qu'il avance, comme lorqu'il prétend, sans en donner de preuves, que le rapport de la production scientifique est de 1/2 pour l'Allemagne, 1/5 pour la France, 1/10 pour l'Angleterre, 1/34 pour l'Italie). — WESSELY, Iconographie Gottes und der Heiligen. Leipzig, Weigel. In-8°, xvj-458 p. (assez défectueux). — OTTE, Geschichte der deutschen Baukunst von der Rœmerzeit bis zur Gegenwart. In-4°, viij-135 p. (5° et dernière livr. pour le style roman).

Jenaer Literaturzeitung, 1874, n° 44, 31 octobre. Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Dresden (KIRCHHOFF). — Zwœlf Briefe eines æsthetischen Ketzer's. Berlin, Oppenheim. In-8°, 118 p. NOIRÉ, Die Entwicklung der Kunst in der Stufenfolge der einzelnen Künste. Leipzig, Veit. In-8°, 62 p. BAU-

MANN, Sechs Vortræge aus dem Gebiete der praktischen Philosophie. Leipzig, Hirzel. In-8°, 168 p. (WALTER). — HELBIG, Die Sage vom « Ewigen Juden. » Berlin, Lüderitz'sche Verlagsb. In-8°, 56 p. (Alfred SCHOTTMÜLLER). — VON SYBEL, Die deutschen Universitæten. Bonn, Cohen. In-8°, 67 p. (B. DELBRÜCK). — VOLKMANN, Geschichte und Kritik der Wolf'schen Prolegomena zu Homer. Leipzig, Teubner. In-8°, xix-364 p. (Moritz SCHMIDT). — FISCHER, Die Forschungen über das Nibelungenlied seit Karl Lachmann. Leipzig, Vogel. In-8°, iv-272 p. (H. PAUL).

—— N° 45, 7 novembre. BŒTTCHER, Germania sacra. Leipzig, Naumann. In-8°, xvj-1531 p. (SCHRADER). — BÜCHNER, Der Gottes-Begriff und dessen Bedeutung in der Gegenwart. Leipzig, Thomas. In-8°, vj-50 p. (Wilh. BENDER). — Descriptiones terræ sanctæ ex sæculo VIII. IX. XII. et XV..... herausg. v. TOBLER. Leipzig, Hinrichs'sche B. In-8°, 539 p. (K. FURRER). — MENDELSSOHN, De Senati consulti Romanorum ab Iosepho antiq. XIV, 8, 5 relati temporibus commentatio. Lipsiæ, typ. Teubneri. In-8°, 37 p. Ders., De senati consultis Romanorum ab Iosepho antiq. XIII, 9, 2; XIV, 10, 22 relatis commentatio. Das. In-8°, 36 p. (W. GRIMM). — SCHOLZ, Erwerbung der Mark Brandenburg durch Karl IV. Breslau, Max. In-8°, 79 p. (Sigmund RIEZLER). — Platonis Opera. Vol. III : Argumenta dialogorum cum indice nominum et rerum necnon indice philosophico absolutissimis cond. HUNZIKER. Accedunt prolegomena et scholia græca in Platonem ex recens. DÜBNERI. Parisiis, Didot. In-8°, ij-1-126, 127-350 p. (Hermann SAUPPE). — Thucydidis libri I et II ed. SCHŒNE. Berol., ap. Weidmannos. In-8°, vj-266 p. (J. M. STAHL). — GEHLERT, De elocutione Isocratea. Particula prior. Lipsiæ, Hunderstund und Pries. In-8°, 43 p. (F. BLASS). — HŒRSCHELMANN, De Dionysii Thracis interpretibus veteribus. Partic. I. Lipsiæ, Teubner. In-8°, vj-82 p. (Moriz SCHMIDT). — STEPHANY, De nominum Oscorum declinatione. Rostochii, Boldt. In-8°, 44 p. (F. BÜCHELER). — KORN, De codicibus duobus carminum Ovidianorum ex Ponto datorum Monacensibus. Lipsiæ, Teubner. In-4°; 13 p. (Alexander RIESE). — Cornelius Tacitus a Carolo NIPPERDEIO recogn. Pars III. Berol., ap., Weidmannos. In-8°, vj-182 p. (A. DRÆGER). — SCHUESSLER, De Q. Curti Rufi codice Oxoniensi. Lipsiæ, Teubner. In-4°, 30 p. (Adam EUSSNER). — ERDMANN, Untersuchungen über die Syntax der Sprache Otfrieds. Halle, Buchh. d. Waisenhauses. In-8°, xviij-234 p. (Ernst WINDISCH). — BEGEMANN, Zur Bedeutung des schwachen Præteritums der germanischen Sprachen. Berlin, Weidmann. In-8°, lij-192 p. (E. SIEVERS). — JACOB, Der Führer Dante's in der divina Commedia. Leipzig, Hinrichs. In-8°, 84 p. (WEGELE). — HILMER, Étude sur le pronom personnel français. Oldenbourg, Stalling. In-4°, 28 p. WOLPER, Étude sur le conditionnel. Hanovre, Grimpe. In-4°, 12 p. — KLŒPPER, Traité sur l'emploi du participe français dans la langue ancienne et moderne. Neumark Westpr., Kœpke. In-8°, 46 p. (Hermann SUCHIER).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Actes et documents pour servir à l'histoire de l'alliance de Georges Rákóczy, prince de Transylvanie avec les Français et les Suédois dans la guerre de Trente ans.

Publiés par A. Szilágyi. In-8°, vj-491 p. Pesth (Ráth). 13 fr. 35

Amos (S.). The Science of Law. In-8°, 430 p. cart. London (King). 6 fr. 25

Bœhmer (E.). Spanish reformers of two centuries from 1520. Their lives and writings, according to the late B. B. Wiffen's Plan and with the use of his materials. 1. vol. with B. B. Wiffen's narrative of the incidents attendant upon the republication of reformistas antiquos españoles a. with a memoir of B. B. Wiffen by J. Wiffen. In-8°, xv-216 p. Strassburg (Trübner). 12 fr.

Briefe u. Acten zur Geschichte d. dreissigjæhrigen Krieges in den Zeiten d. vorwaltenden Einflusses der Wittelsbacher. 2. Bd. In-8°. München (Rieger). 16 fr.
Contenu : Die Union u. Heinrich IV. 1607-1610. Bearb. v. M. Ritter.

Erasme. Les Hôtelleries. Traduction nouvelle par V. Develay. In-32, 29 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 1 fr.

Erdmann (O.). Untersuchungen über die Syntax d. Sprache Otfrids. 1. Thl. Die Formationen d. Verbums in einfachen u. in zusammengesetzten Sætzen. In-8°, xviij-234 s. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 8 fr.

Grimoüard de Saint-Laurent (le comte de). Guide de l'art chrétien. Études d'esthétique et d'iconographie. T. 4. In-8°, 526 p. et 55 pl. Paris (Didron).

Guiffrey (J.-J.). Nicolas Lancret, sa vie et son œuvre, 1690-1743. In-8°, 85 p. Paris (Baur).

Guichenon (S.). Histoire de la souveraineté de Dombes justifiée par titres, fondations de monastères, anciens manuscrits, etc. Publiée avec des notes et des documents inédits, par M. C. Guigue. 2° éd. Suivie des additions et rectifications jusqu'à ce jour inédites, faites par l'auteur lui-même à son histoire de Bresse et de Bugey, imprimée en 1650. 2 vol. in-8°, cxxxij-722 p. Paris (Dumoulin).

Hucher (E.). Sceau des évêques du Mans. Sceau de Geoffroy de Laval (1231-1233) ou de Geoffroy de Loudun (1234-1255). In-8°, 4 p. Le Mans (imp. Monnoyer).

Labeyrie (E.). Étude historique sur la forme, le lieu et la date du mariage de François Ier avec Éléonore d'Autriche. In-8°, 44 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Lieutaud (V.). Notes pour servir à l'histoire de Provence. N° 2. Un dîner officiel à Joncquières (Vaucluse), 17 février 1725. N° 3. Vente de la ville de Moustiers (Basses-Alpes) au roi Robert, comte de Provence, 27 mars 1313. In-8°, 20 p. Marseille (Boy).

Michels (A.). Histoire de la peinture flamande depuis ses débuts jusqu'en 1864. T. 9 et avant-dernier, contenant l'histoire de la peinture hollandaise jusqu'à la séparation des deux écoles. 2° éd. In-8°, 463 p. Paris (Lib. internat.).

Montaigne (M. de). Essais accompagnés d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographique, de variantes, de notes, de tables et d'un glossaire, par E. Courbet et C. Royer. T. 2. In-8°, 407 p. Paris (Lemerre). 10 fr.

—— Les mêmes, réimprimés sur l'édition originale de 1588, avec notes, glossaire et index, par MM. H. Motheau et D. Jouaust, et précédés d'une note par M. S. de Sacy. T. 2. In-8°. 323 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 12 fr. 50

Paris (le comte de). Histoire de la guerre civile en Amérique. T. 1 et 2. In-8°, iij-1177 p. Paris (Michel Lévy frères). 15 f.

Ploix (C.). Étude de Mythologie grecque. Hermès. In-8°, 24 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Storm (J.). Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. In-8°, 64 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Summer (M.). Histoire du Bouddha Sakya-Mouni depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Avec préface et index, par P. E. Foucaux. In-18, xvj-208 p. Paris (Leroux).

Tuetey (A.). Les Écorcheurs sous Charles VII. Épisodes de l'histoire militaire de la France au XV° siècle, d'après des documents inédits. 2 vol. in-8°, iv-1000 p. Montbéliard (Barbier).

Vintemille (de). Discours de l'estoc et généalogie des comtes de Vintemille, Paléologues et Lareari. Publié pour la première fois par L. de Vauzelles. In-8°, 48 p. Lyon (imp. Vingtrinier).

Wellhausen (J.). Die Pharisæer u. die Sadducæer. Eine Untersuchg. zur inneren jüd. Geschichte. In-8°, 164 p. Greifswald (Bamberg). 6 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.